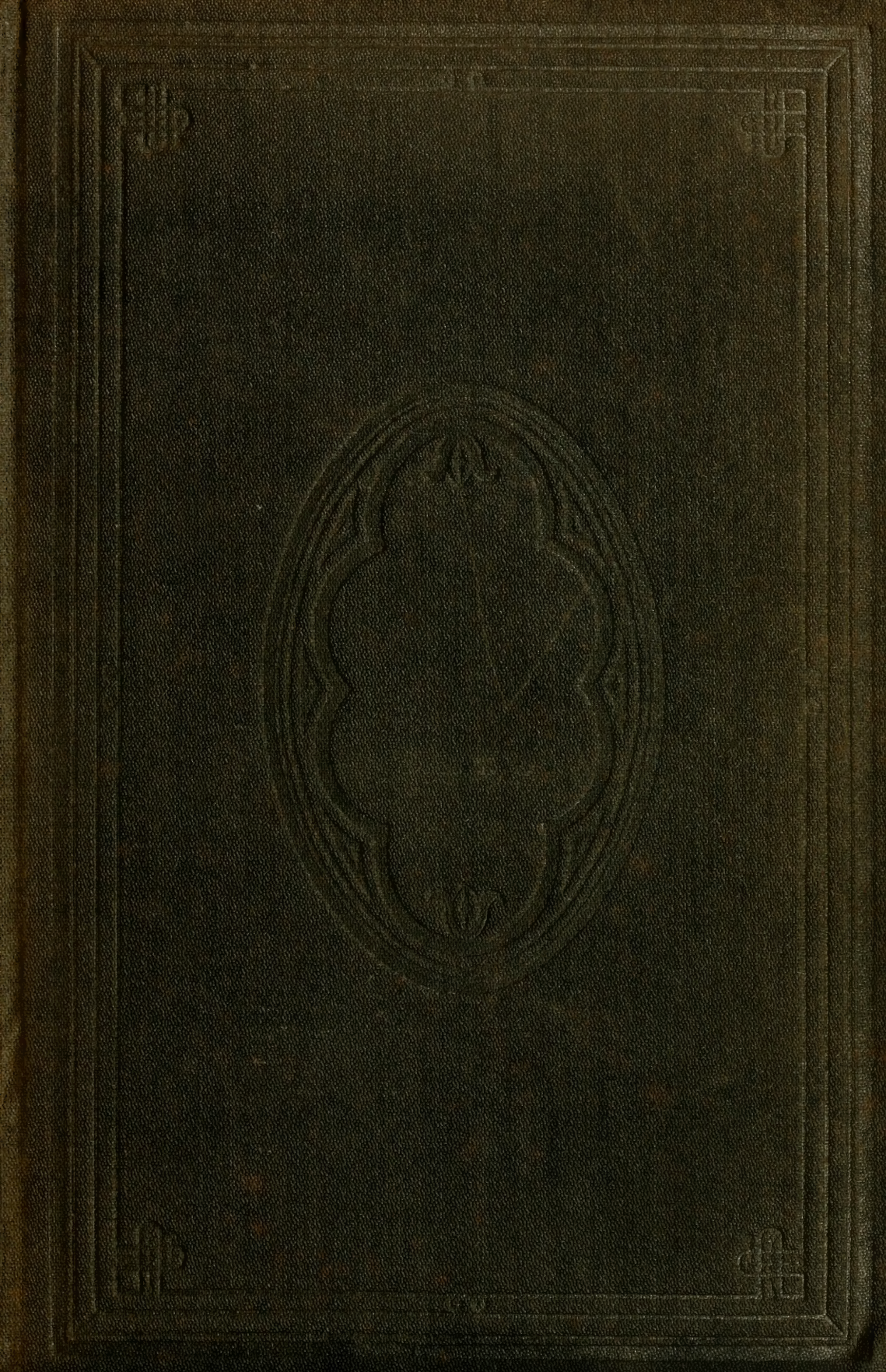

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Gift of
Thos. G. Frothingham,
June, 1885.
Bound, Oct. 1885.
20789.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

20779.

TONY

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

Plus d'une fois, par la suite, quand les années lui eurent apporté l'expérience dont elle manquait absolument dans ce temps-là, Lucienne, causant avec Mlle Arnet de ces rapides fiançailles où elle s'était trouvée engagée presque à son insu, s'efforçait en vain de concevoir quelle aberration avait pu l'amener à disposer de sa main, alors que tous ses souvenirs et tous ses regrets s'envolaient si loin, au-delà de l'océan.

— Je crois, lui répondait Constance, que bien des filles moins ignorantes du monde et de leur propre cœur que vous ne l'étiez agissent de même dès que le mariage est en jeu. C'est, en vérité, comme si les parens, les amis, tous les guides naturels qu'elles peuvent avoir, conspiraient à leur faire perdre la boussole au moment de s'embarquer. On se donne le mot, avec les meilleures intentions, pour étourdir et pour tromper celle qu'il faudrait instruire de façon à lui permettre de juger par elle-même. Au lieu de lui répéter que le mariage noblement compris renferme toutes les chances d'amour et de bonheur que la vie puisse réserver à une femme, avec la part d'épreuves inhérente à ce qui est humain, au

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet, du 1er et du 15 août.

lieu de la prémunir contre une erreur qui serait irréparable, on pèse le pour et le contre sans qu'elle prenne part au débat, puis on lui fait systématiquement entrevoir une perspective si riante, si peu réelle qu'il semble qu'aucun chagrin, aucune difficulté n'y doive jamais trouver de place.

— Mais moi, je ne pouvais croire de bonne foi à cette trop riante perspective, puisque j'avais tant de tristesse avant même de me mettre en route, faisait observer Lucienne, toujours prompte à se critiquer.

— Une tristesse qu'autour de vous on réduisait aux proportions d'un pur enfantillage, dont on vous engageait à vous guérir bien vite, en prenant le moyen le plus sûr, un moyen mystérieux et incertain, à la façon de ces philtres dont ceux qui les emploient ne soupçonnent d'avance ni la nature ni les effets.

— C'est vrai,.. je comptais sur l'oubli, sur une manière nouvelle d'envisager les choses qui me viendrait le jour où Mlle d'Armançon s'appellerait Mme de Trézé.

— D'ailleurs, le besoin de dévoûment qui est en vous contribuait à vous aveugler, ma pauvre Lucette. C'est un péril, c'est un défaut, quand on le pousse à ce degré, que le désir de satisfaire les autres, quitte à se compter pour rien. Jamais l'idée ne vous est venue que vous manquiez à un devoir envers vous-même en vous mariant uniquement pour tranquilliser M. d'Armançon et être agréable à M. de Montmerle.

— Oh! des idées, j'en avais si peu!.. Comment auraient-elles eu le temps de poindre à travers cette avalanche de petits détails matériels qui venaient tout étouffer?.. Rappelez-vous donc... Celui-ci me consultait sur le choix des voitures, celle-là prenait mon goût touchant la corbeille; dans l'intervalle, quelqu'un me répétait que ma mère avait payé cher un mariage d'amour pour me faire apprécier les mariages de raison, et tant de félicitations m'accablaient de tous côtés que je finissais par me croire folle d'estimer si peu ce qui était évidemment bien au-dessus de mon mérite. Il n'est pas jusqu'à notre pauvre excellent curé qui ne m'ait fait compliment d'accepter cet arrangement sortable sous tous les rapports dans un esprit de soumission aux volontés paternelles. Oh! il est bien vrai que tout le monde a conspiré contre moi, vous exceptée, chère amie, qui reconnaissiez pourtant, à la fin, qu'on ne pouvait décemment rompre sans motifs un mariage aussi avancé,.. vous et Tony;.. mais il ne comptait pas, pauvre Tony!.. A quoi bon revenir sur tout cela?

Tony, en effet, avait appris avec consternation l'événement qui allait faire passer Lucienne dans le camp des Trézé, où jamais, — son bon sens enfantin l'en avertissait, — on ne lui ferait une place, si

modeste, si cachée qu'elle fût, auprès de celle qu'il avait longtemps appelée sa petite mère. En allant vivre aux Bordes, Lucienne l'abandonnait plus complètement que si elle était partie pour l'Amérique, comme M. Raynal. Mais la morale virile que lui avait faite ce dernier en l'adjurant de maîtriser son chagrin ne fut pas perdue: cent fois le jour, il cherchait à se figurer avec un mélange de désespoir et de résolution ce qu'il deviendrait sans Lucienne. Malgré ses efforts, Tony ne réussissait pas à envisager ce départ comme définitif.

— Je n'y croirai que quand elle sera partie, disait-il.

Dans les très jeunes âmes, un reste d'espoir résiste aux vraisemblances, aux probabilités, presque au fait accompli.

Le lien d'une complicité secrète les rapprochait encore, Lucienne et lui : Tony ne devait jamais oublier, pour sa part, son ami d'Amérique, comme il le nommait, et de cet ami, Lucienne éprouvait souvent le besoin de parler. Ils s'entretenaient donc ensemble de Frank Raynal quand personne ne semblait plus songer au voyageur.

Une seule fois le nom de ce dernier fut mis sur le tapis. Mme de Trézé avait reçu de lui une lettre qu'elle lut avec des exclamations et un certain attendrissement. Il était arrivé pour apprendre la ruine de son père, un coup de foudre,.. et il traitait ce sujet avec le sang-froid d'un homme qui sait que l'honneur est sauf, que l'avenir lui reste. « De pareilles catastrophes ne sont pas considérées ici au même point de vue que chez vous, disait-il. Mon père ne perd pas un atome de l'estime qu'il doit à sa vieille réputation d'intégrité; de toutes parts, il reçoit les marques d'une sympathie active et généreuse. Ses créanciers, auxquels il abandonne jusqu'au dernier dollar, ne sont pas les moins empressés à lui rendre justice. Rien n'est perdu, en somme, quoique tout soit à recommencer. Les jalons lui sont déjà fournis pour un nouvel édifice que l'énergie de mon frère aîné, mise au service de l'expérience et de la sagacité de notre père, suffira certainement à élever avec le temps. Moi, je vais dans le Missouri chercher de la houille. Mon oncle Stanley, le frère de ma mère, ce membre bien connu du congrès, qui a le pied dans toutes les opérations de chemins de fer et autres, s'est souvenu à propos que j'étais assez bon chimiste, que j'avais quelques notions de la mécanique et que je savais dessiner. C'était plus qu'il ne fallait pour me recommander en qualité d'ingénieur. Je dépends, quant à présent, d'une compagnie lancée dans d'énormes spéculations de terrains; je vais explorer à son profit, au mien peut-être un peu plus tard, une région de frontière où les chances de fortune sont égales aux périls de toute sorte. Vous le dirai-je? ce ne sont pas les périls qui m'inspirent le moins d'attrait. Ils me distrairont d'autres pensées. Quand

il faut avoir l'œil sur de sauvages voisins, manier la pioche aussi bien que la règle et le compas, le revolver aussi au besoin; quand la fièvre vous menace et que les Indiens rôdent alentour, on oublie ses chagrins bon gré mal gré. Souhaitez au pionnier, madame, de s'ouvrir un chemin. Souhaitez-lui aussi, après le rude travail du jour, de beaux rêves sous sa tente, ou plutôt souhaitez-lui un seul rêve, le rêve du passé. Qu'il revoie dans la rude solitude où il va vivre, à la clarté d'un feu de bivouac, certain château flanqué de tourelles où un simple Yankee eut naguère l'honneur de loger dans une chambre joliment décorée d'emblèmes et de devises, qui doit à une visite de Henri IV le nom de chambre du roi. Ce château, où se sont écoulées mes plus belles heures de paresse, ne m'apparaîtra pas sans que je le peuple de figures qui, pour moi, en sont inséparables et dont la présence fait à mes yeux la meilleure partie de son charme. En me réveillant dans le pays du pétrole, je pourrai me dire : — J'ai été en Arcadie! — Je me le dirai avec délices, mais sans lâches regrets. Il y a aussi du plaisir, beaucoup de plaisir dans l'action, et, depuis que je suis sûr d'être déchargé de tout ce qui me donnait sinon le droit, du moins un prétexte pour ne rien faire, depuis que j'ai pour tout bien mes bras et mon cerveau, je sens mes forces centuplées,.. un entrain prodigieux me transporte... Il me semble avoir bu du champagne... »

— Le champagne de l'adversité!.. J'aime mieux celui-ci, en somme, dit Fernand de Trézé, se versant un verre de bourgogne blanc mousseux déguisé en Sillery à s'y méprendre.

La lettre avait été lue tout haut, à table, devant Lucienne, qui darda sur son fiancé le plus méprisant des regards. Il lui paraissait si médiocre, si honteusement inutile, renversé dans sa chaise, le saphir de l'unique anneau que portait sa main droite brillant au petit doigt, qui se détachait d'une coupe de cristal à facettes. Et, pendant ce temps peut-être, Frank, au risque d'être scalpé par les Indiens, creusait le puits d'une mine à la sueur de son front. Elle exagérait la sauvage rudesse du tableau pour trouver plus de ridicules à ce petit-maître. — Oisif, efféminé, sans cœur, pensait-elle.

Il ne trouvait pas un mot pour plaindre son ami, pour l'admirer... L'excuse de Fernand, la fugitive jalousie qui l'avait conduit à se réjouir d'être débarrassé d'un rival et qui lui faisait trouver maintenant quelque satisfaction dans la pensée que ce rival était hors d'état de nuire, lui échappait.

— Pauvre diable! dit le baron en dégustant à petites gorgées une tasse de café, tandis que Mme de Trézé essuyait avec la dentelle de son mouchoir un œil parfaitement sec, et que Jeanne, les lèvres serrées, retenait un : — Tant mieux! — dicté par tous les

sentimens de rancune et de haine qui peuvent entrer dans la composition de certaines amours et leur survivre.

— Tu es dure, lui dit sa sœur en se promenant avec elle dans le jardin quelques instans après. Qui sait si ce n'est pas ce désastre imminent qui l'a empêché de demander ta main? S'il ne l'avait ni soupçonné, ni pressenti ou, si, en malhonnête homme, il t'avait épousée avant l'explosion, tu étais dans de beaux draps!..

Au bout de l'allée voisine, M. de Montmerle disait à Lucienne d'un air triomphant : — Eh bien! avais-je raison de te parler de l'instabilité de ces sortes de fortunes?.. — tandis que la jeune fille pensait, de son côté qu'elle eût donné des années de sa vie pour pouvoir seulement faire connaître à Frank qu'elle prenait part à ses revers. Il lui apparaissait superbe dans ce nouveau rôle bravement accepté; mais elle n'osa rien dire de peur d'en dire trop. Ce fut à Mlle Arnet qu'elle fit part, Tony étant présent, de quelques-unes des réflexions que lui suggérait la lettre de Frank.

— Il écrit que ses souvenirs le distrairont de son chagrin... De quel chagrin croyez-vous qu'il parle? hasarda-t-elle d'un ton timide.

— Mais de la ruine de son père, je suppose, répondit brièvement Mlle Arnet.

— En effet, dit Lucienne avec un soupir, il n'y a pas à chercher autre chose.

Elle se demandait cependant quelle place elle pouvait bien tenir parmi ces figures inséparables dans sa mémoire du château des Bordes. Qui donc le consolait, qui donc le charmait rétrospectivement? Était-il possible que ce fût Jeanne?

— Va, dit Tony, je suis bien tranquille... Il trouvera des trésors,.. il sera plus riche qu'auparavant et il ne devra rien qu'à lui-même... Oh! comme je voudrais courir l'aider!

Brusquement Lucienne lui passa un bras autour du cou et l'attira vers elle :

— Tu es heureux, toi, Tony, d'être un garçon! Le temps venu, tu disposeras de ta vie à ton gré.

L'idée qu'elle pût répondre à la nouvelle des désastres qui étaient venus accabler Frank par l'annonce de son prochain mariage lui était insupportable; elle en devint morose, nerveuse, irritable; du reste, Lucienne n'avait jamais repris son équilibre accoutumé depuis ce bal où, selon l'expression aigre de Mlle Jeanne, elle s'était si singulièrement donnée en spectacle. Plus d'une fois, Fernand de Trézé, revenant de faire sa cour, songea qu'il lui avait cru l'humeur plus égale, une santé moins capricieuse aussi, mais sa mère assurait que l'approche du mariage met toujours en désarroi la tête des jeunes filles :

— Au moment d'abdiquer toute volonté entre les mains d'un

homme, elles se hâtent d'abuser un peu de leur pouvoir, disait la baronne. Et puis je la crois vraiment mal portante...

— Oui, elle maigrit, répliquait le jeune homme d'un air mécontent.

Il n'aimait pas les femmes maigres, il n'aimait pas les femmes mélancoliques. Il faudrait que Mme Fernand de Trézé eût de l'embonpoint, de la gaîté, qu'elle se déshabituât de lui répondre un : « Comme vous voudrez! » impatientant quand il formait quelque projet.

Ses sœurs, de leur côté, riaient de ce qu'elles appelaient le sublime détachement de Lucienne. Elles ne concevaient pas qu'à la veille de se marier, on pût rester étrangère à certains débats d'une importance majeure, à la question des cachemires, par exemple : — Aujourd'hui le cachemire n'a plus de raison d'être que pour envelopper le reste,.. des couvertures, voilà tout,.. il en faut, mais ils ne comptent plus. — Et la fleur d'oranger,.. naturellement elle en mettrait aussi peu que possible dans la coiffure,.. c'est si lourd!.. une touffe de côté seulement pour relever la mantille, soutenue par un peigne, comme celle de Rosine dans *le Barbier*... Cette mantille espagnole allait si bien aux brunes!.. — Pourtant Albertine regrettait un peu le voile-illusion couvrant le visage, qui donne au teint une transparence nacrée mille fois au-dessus de la poudre de riz... Que disait Lucienne?... — Lucienne n'avait pas entendu, ou bien cela lui importait peu. Qu'est-ce qui lui importait à cette grande indifférente?

— M. Raynal peut-être, pensait Jeanne, rapprochant certains faits de certains changemens, tirant de ces coïncidences des déductions qui lui mettaient la rage dans le cœur. Et elle souhaitait d'autant plus que le mariage eût lieu,.. qu'il eût lieu très vite... Frank passerait un mauvais moment,.. elle serait vengée.

XVII.

M. de Montmerle et d'autres avec lui n'hésitèrent pas à s'expliquer, les circonstances aidant, cette étrange préoccupation qui avait pesé si mal à propos sur Lucienne : c'était un pressentiment, une de ces impressions obscures et subtiles qui s'éveillent parfois dans l'âme inquiète de certains êtres particulièrement sensitifs, chez les femmes surtout, pour les avertir d'un malheur.

On en était aux derniers apprêts :

— Eh bien! tu ne m'accompagnes pas décidément?.. demanda un matin M. d'Armançon à sa fille.

Il lui cria ces mots de la cour, qu'il arpentait dans sa largeur.

Penchée à une fenêtre, elle répondit :

— Je suis hors d'état de sortir aujourd'hui, mon père.

— Encore quelque chose qui cloche?.. Sais-tu que tu deviens terriblement patraque?.. Le moment est bien choisi!.. Toi qui ne te plaignais jamais!.. Enfin, à ta guise... J'irai seul.

A part lui, il pensait que cela vaudrait peut-être mieux. Il y avait encore quelques petites questions d'intérêt à vider,.. des riens,.. mais enfin la présence de sa fille n'était pas nécessaire.

— Eh! Michelin, dis qu'on me selle Facile.

— Comment! mon père, vous irez à cheval?..

— Est-ce donc si extraordinaire? On croirait toujours, ma parole, que je ne suis plus qu'un podagre incapable de tout.

— C'est que Facile n'a pas été montée depuis longtemps et que je remarquais l'autre jour, comme on la promenait en main, qu'elle ne méritait guère son nom.

— Après?.. Je suis venu à bout de bien des chevaux aussi vifs que celui-là et davantage...

— Mais vous n'aviez pas la goutte, cher papa, vous étiez plus jeune. Je n'aime pas vous voir monter indifféremment des bêtes dont vous avez perdu l'habitude.

— Tu n'aimes pas!.. Parbleu! les petites filles ont une drôle de façon aujourd'hui de faire la loi aux gens raisonnables. Si je n'avais pas vendu Brise-Tout à Fernand, je le monterais pour te faire voir que je suis encore bon cavalier, malgré la goutte, malgré les années que tu me rappelles si volontiers, reprit-il en appuyant sur les années et sur la goutte avec humeur.

— O papa, on sait bien que personne n'a jamais monté à cheval plus intrépidement et mieux que vous, dit Lucienne, changeant de batteries, car elle savait que toute opposition, si discrète qu'elle fût, ne servait qu'à exaspérer l'entêtement de son père.

— En ce cas, de quoi as-tu peur?

— C'est un enfantillage sans doute, mais vous savez,.. je suis nerveuse aujourd'hui... Vous me feriez grand plaisir en prenant le dog-cart.

— Je l'aurais pris si nous étions sortis ensemble, mais seul!.. Tiens, voilà Facile toute bridée, ajouta-t-il, tandis que Michelin lui amenait la jument qui, à peine sortie de l'écurie, commençait à pointer, les naseaux ouverts, l'œil agressif. — Naturellement elle est un peu en l'air,.. l'ennui d'être enfermée,.. mais nous la fatiguerons... Je suis encore bon à cela, quoi qu'en disent les personnes acharnées à me donner cent ans... Ho! ho! Facile... Bellement, ma vieille, modérons-nous... Qu'est-ce qu'elle a donc cette enragée-là?..

Lucienne remarqua qu'il semblait plus alourdi encore qu'à l'ordi-

naire, que jamais il ne s'était mis en selle aussi péniblement. Combien de fois, depuis, se reprocha-t-elle d'avoir refusé de le suivre ce jour-là! Avec une vague inquiétude elle le regarda s'éloigner au pas où il avait réduit Facile: certes, s'il gardait encore la maîtrise d'un écuyer incomparable, il n'en avait plus la tournure. L'obésité qui augmentait chez lui n'était plus à sa place que dans un fauteuil : lui-même le sentait, mais il n'en voulait pas convenir. Au contraire, depuis que le mariage prochain de sa fille le tirait malgré lui de la tanière où il s'était abandonné à cet effroyable épaississement pour le remettre en contact avec le monde, il apportait une force de volonté digne d'un meilleur emploi à prouver qu'il avait encore les talens de feu le beau Robert,.. qu'à cheval et à table il pouvait toujours en remontrer aux jeunes. Vainement le docteur Berthot renouvelait-il avec plus d'instances que jamais la recommandation d'*enrayer*.

Quand il eut piqué vers les Bordes, Lucienne s'enferma dans sa chambre, contente d'être seule et libre de penser, de se souvenir. Les heures lui étaient mesurées pour cela : — Hâte-toi, lui disait sa conscience rigoureuse. Bientôt tu n'en auras plus le droit, tu ne t'appartiendras plus. Il faudra être toute à ton mari... — En attendant, cette fois encore, elle voulait être toute à son rêve. C'est le propre de la jeunesse de trouver une volupté à creuser le chagrin dont plus tard on s'efforce de se distraire : il y a un âge où les drames de la vie intéressent passionnément en même temps qu'ils font souffrir, où l'on s'observe soi-même avec une curiosité poignante, où l'on s'écoute vibrer à la façon d'un instrument tout neuf dont les cordes ont un premier tressaillement et rendent un premier son. Le roman fût-il insignifiant, on le croit beau et poétique plus qu'aucun autre. On en est l'héroïne, et l'expérience ne vous a pas encore appris ce que l'on risque de trouver en tournant la page.

Lucienne savourait donc douloureusement la pensée d'avoir manqué sa vie presque avant de la commencer; elle se représentait ce qu'eût été cette existence, aujourd'hui décolorée, si elle se fût arrangée à son gré... Être pauvre avec Frank, avoir la douce mission de le consoler, de soutenir son courage...

Et puis le chapitre des conjectures se présentait. Elle pensait, comme l'avaient pensé Albertine et Mme de Trézé, moins impitoyables que Jeanne : — Qui sait si un scrupule de délicatesse ne l'a pas empêché d'associer une femme aux difficultés entrevues de l'avenir?.. — En ce cas, il s'était peut-être défendu de lui laisser voir qu'il l'aimait comme elle eût été disposée à l'aimer elle-même... — Son cœur battait : était-ce possible? Non; quelle idée

allait-elle se faire là? — Et miss Jenkins!.. — Pouvait-il oublier miss Jenkins?.. — Elle pleura longtemps, le visage caché dans son mouchoir; ces larmes faciles et sans amertume, qui coulaient comme des gouttes de rosée sur une fleur, la soulagèrent. — Et maintenant, dit-elle résolument, assez!.. il n'y faut plus songer...

Plusieurs caisses, envois de la lingère et de la couturière, étaient arrivées de Paris sans qu'elle eût encore pris son parti de les ouvrir, d'affronter la vue des objets destinés à Mme Fernand de Trézé, marqués à son chiffre.

— Examinons un peu tout cela, se dit-elle, je m'habituerai petit à petit.

Elle souleva le couvercle, hasarda un coup d'œil : que de dentelles! que de broderies! quelles chatoyantes étoffes! Lucienne reporta son regard sur la robe toute simple qu'elle portait, la même robe dont elle était vêtue lorsque Frank avait fait à Varoille sa première visite :

— Je t'aime mieux mille fois, lui dit-elle, tu me parles de lui... Ce trousseau de princesse n'est pas pour moi... Je ne puis réussir à me voir enrubannée ainsi... D'ailleurs en serais-je moins malheureuse?..

Avec un mouvement d'épaules découragé, elle laissa retomber le couvercle :

— Occupons-nous à autre chose.

Et elle alla chercher sa tapisserie. Hélas! elle choisissait mal ses distractions, chaque point lui remémorait une parole de Frank, prononcée de cette voix pénétrante, qui ne disait rien que de vrai, d'honnête et de bon, tandis qu'elle brodait sur la terrasse.

— Mon Dieu! s'écria Lucienne, comment m'y prendre?.. Je penserai toujours à lui... Si je pouvais continuer de le faire sans crime!.. Mais, une fois mariée, je ne devrai plus penser qu'à Fernand, et ce sera bien difficile!..

Etre réduite à se remémorer incessamment sa jolie moustache, ses cheveux blonds, un peu rares, mais si bien frisés, le saphir brillant à son petit doigt. Et puis après?..

— Si je pouvais seulement être malade tout de bon, afin que le mariage fût au moins retardé!.. Si quelque accident pouvait survenir!..

Elle donnait audience à toutes les suppositions imaginables sans rien trouver de possible. Quand le jour de la cérémonie est fixé, c'en est fait naturellement.

— C'en est fait, chantait la pendule à chaque seconde, et Lucienne, se tournant vers elle d'un mouvement effarouché, avait envie de lui dire : — Arrête-toi!..

Mais puisque Frank n'avait que de l'amitié pour elle,.. puisque le reste n'était qu'illusion?.. Eh bien! il lui eût été très doux de rester libre pour porter le deuil de cette illusion toute sa vie.

— Je ne sais vraiment pas pourquoi il faut que les filles se marient coûte que coûte, conclut-elle en hochant la tête.

Le pas d'un cheval se fit entendre sous sa fenêtre... Ce ne pouvait être déjà M. d'Armançon... Est-ce que Fernand s'aviserait par hasard de troubler cette journée de solitude qu'elle s'était réservée? — Non, il savait trop bien vivre pour oser la surprendre, tandis que son père était aux Bordes. — Un domestique des Trézé venait simplement l'avertir que M. le comte serait retenu à dîner.

Lucienne respira... S'arrachant toutefois à sa rêverie, qui devenait dangereuse et lui ôtait du courage au lieu de lui en donner, elle alla faire dans le parc une longue promenade avec Tony, qui lui communiqua son projet arrêté de plus en plus d'aller en Amérique, puisque bon gré mal gré il serait forcé de la quitter. — Mon parrain ne s'y opposera pas, j'espère, ajouta-t-il, convaincu que M. d'Armançon devait, selon ses désirs, vivre un siècle et davantage. Il me laissera voyager. Là-bas, je parlerai de toi à M. Raynal, comme ici nous parlons de lui, de sorte qu'il me semblera être moins loin, tu comprends...

L'après-midi s'écoula ainsi dans une demi-tristesse comparable à celle de ces journées d'automne qui ont encore des rayons de soleil imprévus et quelques-uns des parfums de l'été. Lucienne et Tony dînèrent en face l'un de l'autre :

— Quel bon petit ménage nous faisons! disait l'enfant ravi de posséder encore à lui tout seul celle qu'il chérissait par-dessus tout au monde.

Puis on monta dans la chambre verte, et Lucienne chercha sur le piano qu'avaient touché autrefois les doigts mieux exercés de sa défunte mère quelques-unes de ces chansons locales que Tony chantait en patois, d'une jolie voix claire qui n'avait pas encore mué.

— Dépêchons-nous, disait-il; jouissons de notre bon temps, ce sera bientôt fini...

Et il ne savait pas quel écho sérieux ces paroles, qu'il n'appliquait qu'à lui-même, trouvaient dans le cœur de Lucienne.

Pourtant celle-ci, tout en continuant de jouer, prêtait l'oreille aux moindres bruits du dehors. Son père ne rentrait pas, quoiqu'il eût promis de revenir aussitôt après dîner... L'idée qu'il était seul sur les chemins, la nuit, l'inquiétait... — En vain Tony lui fit observer qu'un clair de lune magnifique illuminait toutes les routes, n'importe,.. elle eût voulu le savoir rentré.

— Allons l'attendre dans la salle, dit-elle, comme si ce mouvement eût pu hâter son retour. — Mais les vagues terreurs qui la poursuivaient augmentèrent dans le vide et le silence de cette grande pièce aux recoins pleins d'ombre, où le coucou marquait une heure avancée déjà, la même heure, — Lucienne releva cette coïncidence avec une superstitieuse émotion, — la même heure que celle de la vieille horloge aux aiguilles immobiles et rouillées qui lui faisait pendant.

— J'aurais dû aller aux Bordes,.. il aurait pris le dog-cart, se répétait-elle à demi-voix. — Et elle maudissait l'égoïsme qui lui avait fait réclamer, sous des prétextes futiles, une dernière journée de grâce. Pour donner le change à cette angoisse croissante, elle disposait le fauteuil de son père, sa pipe, tous les objets à son usage dans l'ordre où il aimait les trouver en rentrant. Le vieux chef de meute, sourd et aveugle, qui avait élu domicile devant la cheminée, était sorti ce soir là de sa perpétuelle torpeur. De temps en temps, il se tournait vers la porte avec un hurlement lugubre.

— Qu'a donc Fricot? répétait Tony. On dirait qu'il appelle son maître. Et, au fait, il est bien en retard, mon parrain. Est-ce qu'il coucherait chez les Trézé?..

— Cela ne lui est jamais arrivé, répondit Lucienne. S'il tarde encore, je vais envoyer un exprès. Du moins il ne reviendra pas seul...

Au moment même, Michelin Forgeot fit irruption dans la salle avec fracas, l'air effaré :

— Mademoiselle!.. Mademoiselle!..

— Eh bien!.. Qu'arrive-t-il?

— O mademoiselle!.. quel malheur!..

Elle jeta un cri, que répéta Tony, de sa voix haute et perçante d'oiseau sauvage, si gaie tout à l'heure, étranglée maintenant par l'effroi.

— Facile vient de rentrer comme un trait, la selle vide... Oui,.. toute seule,.. dans la cour de l'écurie,.. avec un étrier cassé.

Elle eut un geste d'égarement.

— Courez!

Et, gisant au bord de la route, à moitié chemin des Bordes, on trouva M. d'Armançon. Non loin de là se dressait un arbre mort dont la silhouette blanchissante sous les rayons de la lune avait pu effrayer la jument. Avait-elle fait un écart assez brusque pour désarçonner son cavalier, ou bien, comme le dit plus tard le docteur Berthot, M. d'Armançon avait-il été frappé à cheval du coup de sang qui depuis longtemps le menaçait?.. Quoi qu'il en fût, le corps, traîné sur un assez long espace, s'était déchiré aux pierres et aux

épines. Du front fendu coulait un long filet rouge. Lucienne, sortie nu-tête, en courant, à demi folle, le vit revenir ainsi sur l'espèce de litière qu'on avait arrangée à la hâte avec des couvertures. Elle se précipita, saisit sa main glacée.

— Il ne respire plus, dit Michelin. Je crois bien...

La phrase fut achevée d'un hochement de tête. Mais sans l'écouter :

— Papa! sanglotait Lucienne, mon cher, mon bien-aimé papa!..

Elle le fit porter sur son lit, elle le déshabilla en constatant d'horribles meurtrissures dont la vue lui arrachait des exclamations de tendre pitié, comme si ce cadavre, — car il en avait la rigidité, — eût pu l'entendre. On était allé chercher à la fois le docteur et le curé; elle n'avait auprès d'elle pour l'aider que Tony et Jeannette, la vieille cuisinière. La Forgeotte ne se montra pas. Profitant de l'absence du vieux maître, elle s'était rendue avec son galant à une fête patronale, à un *apport* des environs, et certaine que Michelin saurait donner, le cas échéant, une explication plausible, n'avait pas craint de s'anuiter. L'audace de la Forgeotte s'était accrue depuis des mois jusqu'à l'insolence. Se sentant impunie, elle osait tout maintenant. Hubert Robin, introduit au château comme journalier, n'en était plus à se cacher, il se faisait payer et nourrir; ce couple bien assorti riait de l'aveuglement du vieillard que l'on pouvait si aisément berner :

— Tu verras, disait la Forgeotte à son bon ami, que je finirai par t'épouser à sa barbe sans qu'il le trouve mauvais et qu'il me dotera par dessus le marché!

Elle dansait encore, la basse et joyeuse créature, au bruit des crincrins, tenue à bras-le-corps par son amoureux, une de ces danses importées des barrières de Paris, qui ont remplacé dans les campagnes le branle modeste et l'honnête bourrée, quand celui qu'elle avait tiré à son niveau, tout en se proclamant sa servante, rendait le dernier soupir entre le médecin qui ne pouvait rien pour lui et le prêtre dont il n'écoutait pas les exhortations. S'il avait un instant repris connaissance, c'était sans pouvoir le témoigner, fût-ce par un geste; seuls, ses yeux, vitreux tout à l'heure, avaient parlé, l'espace d'une minute, un langage que Lucienne put comprendre. Ils s'étaient éclairés tout à coup d'une lueur fugitive, la dernière flamme de la lampe qui s'éteint; ils avaient cherché quelque chose autant que le permettait une immobilité qui était déjà celle du tombeau.

— Papa, que voulez-vous? N'avez-vous rien à me dire? s'écria Lucienne approchant son oreille de la bouche qui n'était plus capable d'articuler un mot.

Mais il restait insensible ou indifférent à sa présence... Ce regard qu'elle suivait, anxieuse, passa au-dessus de sa tête et chercha quelque chose... Oui, sans doute, il cherchait Tony... Avec une fixité singulière, il s'arrêta sur l'enfant agenouillé, puis tout à coup l'angoisse vint s'y peindre, une larme l'obscurcit encore, une larme qui ne devait jamais couler, que l'éternité trouva tremblante à cette place.

L'amour devine tout... Lucienne eut l'inspiration nécessaire. Il ne s'agissait point d'elle-même, son père ne la demandait pas... Hélas! elle s'était accoutumée à compter pour si peu devant lui! Mais, au moment d'abandonner l'autre, son filleul, son enfant d'adoption, il s'effrayait sans doute dans le chaos de sa pensée prête à s'éteindre. Après avoir répété cent fois : — Tant que je vivrai, nul ne manquera de rien, — il allait mourir, et si l'on n'y veillait, Tony manquerait de tout. Peut-être n'avait-il pris aucune mesure en sa faveur. L'idée de faire son testament n'avait jamais dû lui venir,.. ou bien il l'eût repoussée, comme celle de toute autre préparation à la mort : — Ces choses-là portent malheur, avait-il coutume de dire. Lucienne s'en souvenait. Il fallait qu'il partît rassuré, confiant. Comment lui faire entendre?..

Elle courut vers Tony, l'enveloppa de ses bras, le retint éloquemment dans cette étreinte, mit sur son visage en pleurs un baiser solennel avec la promesse de veiller sur lui. Sans doute, le moribond n'entendit pas plus ce serment prononcé tout haut qu'il n'avait entendu les consolations du bon curé, mais il vit... Un grand calme se répandit sur son visage... un calme qui rendit tout à coup aux lignes, naguère fléchissantes et boursouflées, une suprême noblesse où reparut Robert d'Armançon, délivré de ce qui l'avait trop longtemps avili. Lucienne retrouva dans la mort ce père adoré qui avait représenté pour elle, au temps de sa première enfance, tout ce qu'il y a de beau et de grand sur la terre, le père qu'elle avait tant attendu, à qui elle avait tant donné! Cette majestueuse figure si blanche sous le filet de sang qui s'y était figé, prêtant un caractère pathétique à l'inaltérable sérénité d'en haut, ne portait plus aucune trace de l'esclavage des passions. Une Forgeotte ne l'eût pas reconnue.

Lucienne lui parla longtemps dans une fervente prière, laissant monter à ses lèvres tout ce que depuis des années elle n'avait pas osé dire, certaine que maintenant il écoutait avec patience, avec douceur, que les malentendus étaient dissipés, qu'il savait ce qu'elle avait enduré, surmonté, quel dévoûment et quelle tendresse avaient subsisté chez elle sur les ruines de l'égoïsme. Cet égoïsme imaginaire, elle se le reprochait encore, pauvre enfant, comme la plus

grande des offenses envers celui qui n'était plus, dans le moment même où, se jetant au cou de Tony, elle cria parmi ses sanglots :
— Il t'aimait tant, vois-tu !.. il t'aimait tant !

XVIII.

Les Trézé prirent part à la douleur de Lucienne et le lui témoignèrent comme s'ils eussent été déjà de la famille. Somme toute, ils ne furent pas fâchés que M. de Montmerle, le subrogé-tuteur, se trouvât là pour veiller au grain et voir clair dans les affaires effroyablement embrouillées que laissait derrière lui M. d'Armançon.

A peine ressaisit-on, dans ce désordre, quelques bribes que, du reste, grâce à l'héritage maternel, la jeune fille était en situation de dédaigner. Son père avait mangé la meilleure partie de ce qu'il possédait d'une façon inexplicable pour quiconque n'eût point connu l'appétit de paysans des Forgeot.

— Il est encore heureux que ces sangsues n'aient pas sucé la dernière goutte, qu'on nous ait laissé les quatre murs de Varoille, disait Fernand. Au moins finissons-en avec toute la bande; qu'elle emporte ses rapines et que les honnêtes gens n'en entendent plus parler.

M. de Montmerle trouvait cette exigence parfaitement juste ; mais son embarras était grand pour la faire comprendre à Lucienne. Ennemi de toute rigueur, il n'avait jamais rien tranché qu'en projets. De loin, comme tous les pusillanimes qui ont l'imagination vive, il n'admettait pas d'obstacle, puis, l'instant venu d'agir, il reculait, remettant au lendemain. Ce fut ainsi qu'il procéda en cette circonstance avec sa pupille. Ne fallait-il pas la laisser d'abord à une exaltation de regret filial, incompréhensible sans doute, mais respectable cependant? Il se serait fait scrupule d'infliger des soucis terre à terre à une orpheline qui pleurait du matin au soir. Le bon M. de Montmerle ne se doutait pas que Lucienne versât sur elle-même une partie de ces larmes, très sincères d'ailleurs.

Elle s'était absolument refusée à quitter Varoille sur-le-champ, comme on la suppliait de le faire. Rien n'était changé au château jusqu'à nouvel ordre, sauf que M. de Montmerle était venu s'installer auprès d'elle et que sa *da* s'était remise à la servir en se creusant la tête pour deviner, afin d'abonder dans son sens, tout ce qui pouvait lui être agréable. Elle en arrivait par soumission à choyer même Tony. Ce petit lui faisait pitié, du reste, au même titre que Fricot, qui, lui aussi, allait bientôt se trouver abandonné sans maître ni maîtresse. Or la vieille Lalie connaissait le déchirement de ces abandons-là. On dit que les animaux que

l'on veut perdre sont vaguement avertis par un instinct confus. Tony, sur ce point, aurait pu rivaliser avec Fricot. Il ignorait ce qui lui était réservé, ne cherchait pas à prévoir le changement que la disparition de son parrain pourrait bien amener dans sa vie et n'eût osé le demander à personne, mais il avait peur et s'attachait aux pas de Lucienne comme du temps de sa première enfance; seulement elle ne songeait plus à le trouver importun, ni à se débarrasser de lui.

La Forgeotte attendait,.. un peu soucieuse de ce qui allait se passer. En grand deuil, l'air humble et triste, elle cachait son jeu, se tenant aux ordres de mademoiselle, modérant l'impatience de Robin et se demandant si les protecteurs et conseillers de Lucienne ne soupçonneraient pas le chemin qu'avait pris l'argent du vieux maître.

— Le monde est si mauvais! disait-elle en gémissant; je m'attends à des misères... — Et puis autre chose encore la tracassait. Hubert Robin passait volontiers l'éponge sur les peccadilles qui lui avaient si bien profité, mais il prenait mal son parti d'avoir l'enfant sur les bras. Il s'en montrait jaloux et, bien que ce sentiment attestât toute la délicatesse d'un amour dont elle était flattée, Claudine disait à Michelin : — Je ne peux pourtant pas jeter ce petiot dans la rue... Quand on a mis un enfant au monde, quand on lui doit d'être à son aise et de n'avoir plus besoin de travailler, c'est bien le moins de le nourrir, pardine!

Mais la tiédeur de cette déclaration du devoir maternel promettait d'assez mauvais jours au pauvre Tony sous le toit des Robin, si ce devait être là son refuge, comme l'espérait bien Mme de Trézé :

— Je vous en prie, causez une fois pour toutes avec Lucienne, disait-elle à M. de Montmerle.

— Diable! chère madame, vous me confiez là une mission!.. Comment voulez-vous que je m'y prenne?.. J'ai beau chercher.

— Le curé trouvera bien, lui, reprenait Mme de Trézé. Un prêtre a l'habitude des cas difficiles et sait faire entendre n'importe quoi honnêtement.

Mais le curé de Varoille répondit qu'on lui faisait trop d'honneur, qu'il n'était pas ingénieux à ce point, et que la casuistique n'avait pas de secrets pour ce qu'on lui demandait. Initier une fille à l'inconduite de son père, fi donc!

Dans la perplexité où la jetait un dilemme presque insoluble, Mme de Trézé condescendit à s'adresser à Mlle Arnet, dont elle n'avait jamais jusque-là daigné soupçonner l'existence, et la vieille fille, mal guérie d'un certain penchant à la malice, s'amusa sous cape de cette démarche. La grande dame, ordinairement si hautaine, fit-

sans raison apparente, arrêter sa voiture à la porte d'une modeste maisonnette où, de sa vie, elle n'avait mis le pied, entra cordialement, avec le plus gracieux bonjour à cette bonne Mlle Arnet et des complimens aux roses trémières de son petit jardin, à la beauté d'un vieux chat jaune et râpé, dans lequel il était facile de deviner un favori.

— Mon Dieu, quelle couleur rare! De quelle espèce est donc ce joli animal? demanda-t-elle d'un air d'intérêt.

— De l'espèce dite de gouttière, je suppose; il aurait bien tort de prétendre, si peu que ce fût, à la distinction, madame.

Puis elle se tut, sur un sourire moitié figue et moitié raisin, qui signifiait : — Ce n'est pas à lui que je dois l'honneur de votre visite?..

Mais déjà Mme de Trézé se répandait en questions pleines de sollicitude sur la frêle santé de Mlle Arnet, lui donnant des recettes contre certaine toux chronique, affirmant que, du reste, elle lui trouvait bonne mine : il fallait se fortifier... pour cela, rien ne valait l'exercice... N'aimerait-elle pas venir se promener du côté des Bordes?.. Le parc, la futaie tout entière étaient à sa disposition. — Je ne sais vraiment pas pourquoi je ne vous ai pas offert cela plus tôt, mademoiselle, mon désir est si grand de vous connaître depuis que Lucienne d'Armançon nous a parlé de vous!..

Enfin, le nom de Lucienne était prononcé après tant de circonlocutions inutiles... La visite s'expliquait.

Certes, Mlle Arnet ne pouvait ignorer que la baronne considérât d'avance Lucienne comme sa fille, une fille chérie,.. et, de leur côté, tous les Trézé savaient de longue date que Lucienne était redevable de l'instruction solide, des principes sérieux qui lui avaient valu d'être choisie par Fernand, au guide admirable que la future famille tenait à remercier...

— Je suis suffisamment récompensée par l'amitié de mon élève, madame, répondit brièvement l'institutrice, qui savait à l'occasion reprendre le ton sec et désobligeant de ses jours d'infortune aigrie. Elle n'aurait pu dire plus nettement que la reconnaissance de ces inconnus, qui surgissaient à l'improviste, était de trop.

— Quelle pécore! pensa la baronne.

Elle n'en continua pas moins à minauder le plus agréablement du monde en parlant des difficultés de toute sorte qui retardaient le bonheur de son fils : cette mort imprévue, tragique, désolante de M. d'Armançon, qui avait laissé l'imagination de sa fille frappée d'une sorte d'horreur et son tendre petit cœur si affligé... Vraiment on l'en aimait davantage... Et puis il y avait certains détails, certaines complications,.. un point très délicat assurément... Mlle Arnet devait comprendre... Par malheur, rien, dans cette affaire, n'était

resté secret... Tout le pays en était scandalisé depuis des années.

Sans l'aider, Mlle Arnet la voyait venir :

— Bref, Tony vous embarrasse? dit-elle au moment où son interlocutrice constatait avec le plus d'impatience la vérité du proverbe : « Il n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre. »

— Nous y voilà, ma chère demoiselle, vous mettez le doigt sur la plaie; il faudrait qu'une amie en qui elle eût confiance entière amenât Lucienne à comprendre ce que lui indiquent les convenances, le souci de sa dignité.

— Qu'elle le chassât, en un mot?

— Qu'elle l'éconduisît, lui et ceux auxquels il appartient, oh! mon Dieu! sans bruit, tout doucement, par l'escalier de service... En somme, n'est-il pas vrai? il est entré par là dans la maison... Eh bien! l'heure est venue pour lui de descendre, un peu tard,.. beaucoup trop tard, hélas!

— Si tard que l'exécution dont vous parlez serait presque cruelle. Je la proposerai à Lucienne dans des termes fort adoucis. Voilà ce qu'il me paraît possible de lui dire pour mon compte : « Je n'ai pas de famille et je jouis d'une certaine aisance qui me permet de faire un peu de bien;... je ferai donc à Tony le bien nécessaire quand vous ne pourrez plus songer à lui. » Aucune charité ne saurait être mieux placée, ne trouvez-vous pas, madame?

Mme de Trézé sourit, balbutia, caressa de son gant l'affreux pelage roussi du chat jaune, loua de nouveau la belle venue des roses trémières, si supérieures à celles de ses jardins, et sortit en se demandant quelle espèce de leçon avait prétendu lui infliger cette libre penseuse, cette socialiste de vieille Arnet. Certes elle était toujours l'une et l'autre, quoique ce pauvre curé, la crédulité même, s'imaginât l'avoir convertie.

— Ma chère enfant, disait-elle quelques jours après à Lucienne, vous m'avez accordé le droit de vous conseiller. Eh bien! nous trouvons tous que, dans votre situation particulière, et les choses étant aussi avancées entre vous et Fernand, il ne peut être question d'attendre la fin de votre deuil pour procéder au mariage. Qu'il s'accomplisse discrètement, sans fêtes d'aucune sorte, cela va sans dire, en présence des seuls témoins;.. vous voyagerez ensuite;.. après vous nous retrouverez disposés à nous prêter aux goûts de retraite dans lesquels vous pourrez, vous devrez même persister quelque temps encore. N'étions-nous pas les plus anciens, les meilleurs amis de celui que vous pleurez, que nous pleurons avec vous? Croyez-moi, si le temps de vous faire une recommandation lui avait été donné, il vous eût engagée à venir chercher auprès de la famille qu'il vous avait choisie l'appui, la protection dont vous ne pouvez vous passer.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, madame, répondit Lucienne avec l'apathie du condamné qui sait que sa sentence s'exécutera tôt ou tard. Mais au moment de mourir, ajouta-t-elle, mon père a eu d'autres préoccupations que mon mariage et me les a laissé deviner. J'ai pris un engagement que je compte tenir, un engagement auquel vous souscrirez, j'espère, l'engagement de veiller sur Tony.

Mme de Trézé eut un soubresaut.

— Mon enfant, j'appelle cela de la folie, de la folie pure. Que vous ayez toléré cet intrus du vivant de votre père, c'était un acte d'abnégation que bien des gens ont pu trouver excessif ; mais que, sans y être forcée, vous continuiez à vous occuper de lui, non,.. la plus parfaite indulgence n'y saurait trouver d'excuse. Dans votre intérêt, nous ne le souffrirons pas.

La baronne était vive ;.. elle s'oubliait, elle allait trop loin ;.. un regard étonné de Lucienne l'en avertit.

— Que voulez-vous donc que devienne le filleul de mon père?

— Eh! mon Dieu! qu'il s'en aille, répliqua Mme de Trézé avec une impétuosité quelque peu calculée cette fois... Vous ne comptez pas garder les Forgeot à votre service, je suppose?.. Qu'il s'en aille avec eux!

— Et pourquoi donc avec les Forgeot? demanda Lucienne étonnée de plus en plus. Tony, qui s'est toujours considéré comme l'enfant de la maison, livré sans ressources à des domestiques, vous n'y pensez pas!

Mme de Trézé partit d'un éclat de rire bref, en haussant les épaules à deux ou trois reprises d'une manière qui en disait long.

— Sans ressources?.. Vous en êtes bien sûre?.. Il est peut-être mieux pourvu que vous ne pensez... O ma pauvre enfant! ma pauvre enfant!.. si l'on pouvait tout vous dire,.. si l'on pouvait vous faire comprendre que votre place chez votre père, et votre argent aussi ont été indignement volés!.. Vous apprécierez un jour le sentiment de délicatesse qui me clôt les lèvres.

Le regard stupéfait de Lucienne était devenu pensif,.. elle cherchait, et par une association d'idées dont elle-même eût été incapable de saisir le fil, il lui semblait entendre sa bonne-maman dire à M. de Montmerle de l'autre côté de la tapisserie derrière laquelle, toute petite, elle attendait sans oser entrer : — Ainsi cette rumeur n'est que trop fondée? il oublie ce qu'il doit à des souvenirs sacrés, ce qu'il doit à sa fille. Et quel âge a-t-il, l'enfant? Depuis quand vole-t-il la place qui devrait être à une autre?.. — Voler! Mme de Trézé venait d'employer le même mot.

Avait-elle rêvé cela, ou bien réellement entendu? C'était encore obscur, mais elle groupait dans sa mémoire tous les faits du

passé : les angoisses, les appréhensions mystérieuses de Mme Delisle, et la répugnance qu'avait eue son père à l'emmener chez lui, et les jugemens portés sur cette coquine, comme ces dames l'avaient nommée, par d'anciennes amies de sa mère, et cette crainte de M. d'Armançon qu'elle n'en apprît plus long au couvent, tout, elle revoyait tout, jusqu'à la curieuse ressemblance de Tony avec le portrait du jeune Robert, qui était dans la grande salle. Tout le monde le savait,.. elle exceptée, qui n'eût jamais dû le savoir!.. jamais. Un frisson parcourait son corps de la tête aux pieds, tandis qu'elle rassemblait ce faisceau de preuves écrasantes, dont elle se détourna presque aussitôt avec le genre de scrupule qui, à sept ans, lui avait fait deviner que les paroles parvenues jusqu'à elle n'étaient pas pour ses oreilles. Non, elle n'avait aucun droit de jeter un regard curieux sur des secrets qui n'étaient pas les siens. Mais pourquoi plaçait-on impitoyablement ces secrets devant elle, pourquoi l'exposait-on à juger?.. Oh! elle haïssait Mme de Trézé,.. car enfin, par la faute de cette femme, l'évidence était là,.. elle ne pouvait douter... L'histoire ancienne et moderne lui avait appris, de même qu'à toutes les jeunes filles qui lisent, ce que c'est que de naître illégitime, hors du mariage... Mais quel enfant d'une imagination saine s'est représenté les figures familières qui l'entourent comme susceptibles de ressentir certaines passions, de commettre certains actes? Les caprices de Jupiter, les feux criminels de Phèdre, les débauches d'un Borgia, lui paraissent être le partage d'espèces évanouies qui n'ont rien de commun avec telle dame ou tel monsieur à la taille du jour. Ils n'appliquent pas la connaissance confuse qu'ils ont du mal, qu'on leur a appris à flétrir sans le pénétrer autrement, à tel cas qui surgit sous leurs yeux. Le jour où tout à coup l'on pense, où l'on découvre que les plaies de tous les siècles sont encore béantes et hideuses, qu'elles seront toujours incurables, que tel vice abhorré dans l'histoire ou dans la fable, celui-ci, un de nos proches, en est atteint, pour sa honte, et pour le malheur des autres, ce jour-là, — le dernier jour de l'innocence, — on n'éprouve pas seulement un choc, on se sent comme souillé par la révélation de fanges inconnues qui rejaillissent sur vous. Le visage soudainement empourpré de Lucienne exprima tant de trouble, d'indignation et de surprise, que Mme de Trézé se dit, satisfaite :

— Elle voit clair...

Et la certitude que sa future bru comprenait enfin ce qu'elle se devait à elle-même, ce qu'elle devait au nom qu'elle allait porter, l'empêcha de trop considérer le mal que peut faire cette arme à deux tranchans, le demi-mot.

— Je vous quitte, ma chère fille, réfléchissez,.. donnez-nous bientôt une bonne réponse, dit-elle en se levant de son air d'étourderie habituel, tandis que Lucienne gardait le silence.

— Ma réponse, la voici tout de suite, madame... — Elle parlait d'une voix altérée, avec effort, tout en se laissant embrasser, passive. — Je me marierai, si vous le jugez convenable, avant la fin de mon deuil, quoiqu'il m'en coûte un peu, mais j'ai promis à mon père mourant de prendre soin de Tony; sur ce point, je tiendrai parole. Plus que jamais j'y suis décidée.

— Quel esprit bouché! pensa la baronne, stupéfaite à son tour. Nous serons forcés de mettre les points sur les *i*, et, une fois mariés, Fernand commandera au besoin... Il est homme à se faire obéir... De l'acier sous du velours...

XIX.

Qui donc frappa le grand coup, le coup destiné à perdre Tony et qui ne servit qu'à rompre le mariage considéré par tous comme un fait accompli pour ainsi dire? Lucienne profita d'une porte ouverte sans se soucier de découvrir la main qui avait bien pu la pousser, mais M. de Montmerle, moins directement intéressé dans la question, fut plus curieux. Jusqu'à la fin de sa vie, le digne homme se demanda quelle était cette main qui n'avait pas reculé devant la besogne la plus honteuse et la plus basse, sous prétexte d'avis charitable. Était-il possible que ce fût la petite main aristocratique, et blanche, et parfumée de Mme de Trézé, une main de baronne qui aurait pu aussi bien être une main de duchesse?.. Mais il eût été plus odieux, plus invraisemblable encore, de soupçonner la main virginale aux griffes effilées de Mlle Jeanne? Et pourtant la famille de Trézé avait seule intérêt à éclairer Lucienne sur la naissance de Tony, et pourtant il n'y a que les femmes qui soient capables de certaines lâchetés perfides : on n'a jamais vu d'homme digne de ce nom écrire une lettre anonyme!.. Car ce fut une lettre anonyme que reçut Lucienne, une lettre envoyée de loin, du pays d'où tombent ces sortes de choses.

M. de Montmerle dépliait méthodiquement son journal, que venait de lui apporter le facteur, quand Lucienne lui mit sous les yeux une feuille de papier ouverte, en disant d'une voix frémissante :

— Lisez!..

Il essuya ses lunettes, parcourut l'écriture impossible à reconnaître, étouffa une sourde exclamation, relut une seconde fois afin de gagner du temps, puis laissa tomber la lettre sur la table et posa la main dessus, comme pour la cacher. Il toussait avec affec-

tation, en évitant de lever les yeux pour ne point rencontrer ceux de Lucette.

— Il n'y a pas de signature, dit celle-ci.

— Non, hasarda enfin M. de Montmerle, et rien n'est plus méprisable que ces avertissemens anonymes,.. en principe du moins;.. car, mon enfant, on a vu des cas où certaines personnes bien intentionnées,.. oh! des inférieurs naturellement,.. enfin des personnes qui ne pouvaient sans inconvénient se faire connaître,.. on les a vus donner ainsi,.. — remarque bien que je ne les défends pas,.. j'explique,.. — un avis utile en divulguant la vérité.

Il pataugeait désespérément.

— Ainsi vous reconnaissez qu'il y a là dedans quelque chose de vrai? dit Lucienne, qui avait repris la lettre et la déchirait en morceaux impalpables.

Il ne répondit pas et devint très rouge.

— Tony serait mon frère? reprit la jeune fille avec un regard direct que M. de Montmerle ne put esquiver cette fois.

— Mon Dieu! cette manière d'envisager la question n'est pas celle que je t'aurais suggérée...

— Il n'y en a qu'une pourtant, interrompit-elle avec fermeté. J'espère, mon bon ami, que vous ne me direz rien qui doive m'empêcher de vous croire toujours comme auparavant la justice et la générosité mêmes.

Debout, auprès de son fauteuil, elle avait passé un bras autour de ses épaules, par ce joli mouvement qui lui était habituel à l'égard de ceux qu'elle aimait et qui semblait prendre possession des gens avec une affectueuse tyrannie contre laquelle il n'était pas facile de se défendre.

— Tu parais avoir déjà réfléchi sur cette grave question pour la trancher si nettement,.. balbutia M. de Montmerle, s'étonnant de ne pas rencontrer chez elle plus d'émotion, plus de surprise.

— J'y ai pensé sans cesse depuis une huitaine de jours en effet, depuis que Mme de Trézé m'a dit...

— Elle a osé!.. interrompit le vieux créole avec une indignation qui n'était pas feinte.

— Oh! elle n'a rien précisé, mais elle a fait entendre suffisamment... Jamais, poursuivit Lucienne, je ne pardonnerai à ceux qui ont porté atteinte... — Elle s'arrêta, les mots qu'elle eût voulu prononcer l'étranglaient apparemment. — Jamais, reprit-elle au bout de quelques secondes, en effleurant d'un baiser la tête chauve qui se trouvait à portée de ses lèvres, jamais je n'oublierai, en revanche, la bonté des vrais amis qui ont eu pitié de moi, qui, à tout prix, ont laissé intact le respect que j'avais... que

j'aurai toujours pour mon père!.. Juger mon père! que Dieu m'en préserve!.. Mais depuis ces vilaines paroles qui m'ont ouvert les yeux, je ne sais comment,.. tout est changé pour moi,.. je suis si malheureuse! si malheureuse!..

Elle appuya ses deux coudes au dossier du fauteuil, cacha son visage entre ses mains et M. de Montmerle sentit tomber sur son front une grosse goutte brûlante. Il tressaillit, se leva, l'enveloppa tendrement à son tour d'une étreinte de grand-père.

— Et moi qui mettais ce redoublement de silence et de tristesse sur le compte de ton deuil!.. O les méchans!.. ô l'affreuse lettre! disait-il, — comme font les nourrices, qui, pour mieux entrer dans le chagrin d'un petit enfant, battent la pierre où il s'est heurté.

— Laissons cette lettre, dit Lucienne en s'essuyant rapidement les yeux. Je ne suis pas fâchée, au contraire, de l'avoir reçue, puisqu'elle me permet d'aborder ce sujet avec vous. Songez donc que je me creusais la tête pour trouver un moyen de vous interroger, de vous dire... Tenez, voilà ce que vous allez faire : vous irez aux Bordes, vous provoquerez là-bas une explication décisive...

— Décisive? répéta M. de Montmerle avec l'inquiétude vague qui le saisissait toujours devant ce mot-là et ce qu'il impliquait de résolution, d'initiative.

— Il faut que tout soit réglé aujourd'hui, continua la jeune fille. — Elle avait pris soudain l'attitude d'une femme qui sait ce qu'elle veut et qui est de force à l'imposer... (Comme elle ressemblait, en ce moment, à Théonie!) — Vous leur direz que je suis instruite de tout... S'ils s'informent comment, expliquez à votre guise que j'ai deviné,.. ou bien parlez de la lettre anonyme, peu importe... Tout ce que je vous demande, c'est de leur transmettre les conditions que je pose dorénavant à mon mariage...

— Tu poses des conditions, toi?.. répéta de nouveau M. de Montmerle, se demandant s'il devait rire ou protester; mais, sans tenir compte de l'interruption, Lucienne poursuivit :

— Puisque Tony est le fils de mon père, mon frère, par conséquent, il sera traité comme tel autant que possible. Si mon père eût vécu, il aurait continué de faire ce que bon lui semblait; mais, en son absence, j'ai un devoir,.. — ne me dites pas le contraire, je le sens comme s'il m'avait été expliqué,.. — le devoir de l'élever et de lui donner la seule compensation dont je sois libre de disposer au malheur de n'avoir ni nom ni famille. Il croira que son parrain lui a laissé de quoi vivre... Je ne sais si je suis riche, mais ce que je possède, je le partagerai avec lui...

— Petite fille!... petite fille!... s'écriait coup sur coup, pour arrêter ce flux de paroles, M. de Montmerle atterré, tu oublies que

tu es mineure, tu oublies que la loi ne te permet pas de te ruiner, ni même de disposer d'un sou de ton avoir.

— Je sais que j'ai un tuteur qui m'aime et qui ne m'empêchera pas de bien agir, dit Lucienne avec une irrésistible câlinerie. O mon ami, vous serez bien avancé quand vous m'aurez mariée à un homme qui n'a jamais eu encore l'occasion de me prouver son dévoûment, qui n'est peut-être pas désintéressé comme nous le croyons. Aimable, distingué, charmant,.. oui, d'accord,.. je suis de votre avis; mais capable d'un sacrifice d'orgueil ou d'argent pour mettre ma conscience en repos? voilà ce qu'il faudrait, voilà ce que je tiens à savoir... Comment ne comprenez-vous pas, vous qui êtes si prudent, si délicat?.. Bonne-maman avait en vous une telle confiance!.. Elle déclarait toujours qu'elle n'était capable de rien résoudre sans vous consulter...

Ce trait, innocemment lancé par la fille de Lucienne, alla rouvrir la blessure du remords, toujours prête à saigner chez M. de Montmerle. Une fois déjà, nous le savons, il avait été consulté pour un mariage, et, quoiqu'on ne lui eût permis qu'un conseil d'accord avec l'inclination des parties intéressées, ce qui est généralement le cas du reste, il ne pouvait se laver à ses propres yeux de cette accusation de légèreté portée contre lui si souvent par la suite. Mme d'Armançon avait eu un sort lamentable, et, s'il en était de même pour la jeune Mme de Trézé?.. S'il se trouvait avoir aidé coup sur coup au malheur des deux Lucienne? Une perplexité affreuse s'emparait de lui, le livrant pieds et poings liés à cette enfant, qui d'avance lui demandait compte des désillusions de l'avenir avec la voix, avec le regard de Théonie.

— Quelle destinée que la mienne! pensait-il en épongeant la sueur d'angoisse qui lui couvrait le visage. Toujours des responsabilités!.. Le ciel ne m'avait pas fait pour cela...

Mais plus il sentait s'amollir le peu qu'il avait de volonté, plus il se croyait obligé d'affecter la résistance et la désapprobation.

— Votre conduite en cette circonstance, Lucette, n'est pas celle qui convient à une jeune fille. Vous passez les bornes,.. vous manquez de tact,.. vous vous exposez pour des chimères à perdre... Que diriez-vous, enfin, si vos conditions étaient repoussées?..

— Elles ne le seront pas si Fernand tient à ma personne et non à mon argent, si sa famille est capable de comprendre...

— Quoi?.. des billevesées romanesques?.. Qui diable a pu vous les mettre en tête?.. Mlle Arnet, sans doute!..

— Je vous jure, monsieur, que vous êtes le premier à qui je parle de ces choses! s'écria Lucienne avec indignation. Mlle Arnet a été discrète et compatissante comme vous-même. Savez-vous ce

qu'elle me disait, pas plus tard qu'hier, Mlle Arnet?.. Elle me disait d'avoir l'esprit en repos, une fois mariée, au sujet de Tony, et qu'elle se chargerait de lui bien volontiers,.. à moins qu'il ne fût réclamé par sa famille...

— Qui le réclamera, sois-en sûre,.. qui fera du chantage.

— Ceci est une autre question, dit Lucienne. Ne songeons qu'à notre devoir en dehors des événemens... C'est le mot de cette pauvre Constance Arnet, toujours calomniée,.. oui, par vous-même, méchant!.. Elle ne m'a pas donné d'autre conseil. Je n'ai consulté personne,.. sauf un tuteur que mon père m'a choisi, comme il l'avait promis à ma chère bonne-maman, pour faire toutes mes volontés.

— Tu crois cela? tu crois cela?

— Attendez donc... Toutes mes volontés, qui ne seront jamais que raisonnables et d'accord avec les siennes, parce qu'il ne peut vouloir rien que de bon, étant bon comme le bon Dieu lui-même.

Elle joignait les mains en le regardant, si gentiment suppliante, les larmes aux yeux et le sourire aux lèvres.

— Tenez, voilà votre chapeau... Vous allez partir pour les Bordes.

M. de Montmerle secoua la tête.

— Vous direz ce que je vous ai dit,.. promettez-le-moi, je vous en prie!.. je vous en prie!

— Soit, soupira-t-il en prenant le chapeau qu'elle lui tendait, soit, à titre d'épreuve.

— A titre d'épreuve, c'est convenu... Voyez comme nous nous entendons bien!

Mais il se recula quand elle voulut lui prendre la main, et s'en alla grognon, au train toujours lent de sa jambe boiteuse, ralenti encore par la mauvaise volonté, — ordonner qu'on attelât. De la fenêtre, Lucienne lui envoyait des baisers sans qu'il consentît à tourner la tête une seule fois, se croyant très fort et capable de rembarrer une fillette sentimentale, exaltée, absurde, qui montrait, en cette circonstance, de quoi peuvent devenir capables les personnes de son sexe prisonnières et persécutées jusqu'à l'âge redoutable de dix-huit ans. Tandis que, si elles s'étaient un peu dissipées avec des petites amies, si elles avaient dansé comme il convient et vu le monde modérément, assez toutefois pour en connaître les idées, les usages, il n'y aurait pas de ces bourrasques contre lesquelles le raisonnement ne peut rien... Mais, sans soupapes de sûreté, la chaudière éclate.

— Et tout cela pour ce drôle! répétait-il en regardant de loin Tony, qui paisiblement pêchait à la ligne dans le grand étang.

Aux colonies, les choses se passaient d'une façon bien plus simple. La Forgeotte eût été une femme de couleur dont les rejetons, avertis par le ton jaune ou noirâtre d'une peau mal débarbouillée, aurait su se tenir à leur place. Pourquoi la Providence avait-elle négligé de marquer partout d'un sceau indélébile les distances qui maintiennent l'ordre? Et à quoi servent les institutions sociales si l'on doit confondre ainsi avec les devoirs réels ce qui n'est que fantaisie?

Mais tout à coup il arrêta cette série de réflexions, se rappelant que, s'il les eût exprimées devant Théonie, elle l'eût traité de libertin.

Comme ce nom le rajeunissait! Personne ne l'avait appelé libertin depuis la mort de sa vieille amie.

XX.

Il était parti sombre et préoccupé, il revint furieux,.. non pas seulement contre Lucienne qui l'avait poussé à une démarche impossible, comme il la qualifiait après l'avoir faite; non pas seulement contre lui-même, qui avait eu la faiblesse de s'y prêter, mais encore contre tous les Trézé, qu'il croyait connaître depuis vingt ans et qui s'étaient montrés tout à coup sous un jour aussi nouveau que défavorable. Il les soupçonnait bien de ne pas pousser le mépris de l'argent plus loin qu'on ne le pousse d'ordinaire dans le monde, mais l'idée que des gens bien nés pussent donner en spectacle leur cupidité déçue lui aurait jusque-là semblé inadmissible. Et depuis quand les amoureux regimbaient-ils ainsi contre les exigences de la bien-aimée, quelque inacceptables qu'elles fussent? Fernand avait trop laissé voir de quelle qualité dure et tranchante était l'acier qui chez lui, selon l'expression pittoresque de sa mère, se cachait sous du velours. Lucienne, si elle lui appartenait jamais, aurait affaire à un tyran. Et puis il restait à M. de Montmerle des soupçons que pour rien au monde il n'eût communiqués à sa pupille. Avant d'éclater en clameurs qui paraissaient sincères au sujet de la lettre anonyme qu'elle attribuait à quelques vilaines gens du village, envieux des Forgeot et pressés de les perdre, Mme de Trézé avait naturellement fait sortir ses filles: celles-ci ne devaient pas même soupçonner l'existence de pareilles infamies. Mais M. de Montmerle eut le temps de surprendre un certain sourire au coin des lèvres de cette grande Jeanne, déjà montée en graine et qui certainement n'avait rien d'une ingénue,.. ni d'une bonne personne non plus. Qui pouvait dire si, plus instruite que ne le croyait sa mère par la rumeur publique ou par les chuchotemens des femmes

de chambre, elle n'avait pas imaginé, pour servir son frère, de suggérer à Lucienne une expulsion devant laquelle, pour sa part, elle n'eût pas hésité? C'était maladroit, mais hardi, cela ressemblait à sa façon d'agir habituelle.

M. de Montmerle ne pouvait détacher ses yeux de l'écritoire Louis XV placée devant une fenêtre du salon en songeant : — C'est du bout de cette plume d'or, c'est sur ce pupitre de bois de rose qu'a été perpétrée cette œuvre de laquais. — Et une indignation d'honnête homme couvait en lui, une indignation qui trouva le moyen de s'épancher à mesure que Mme de Trézé, et le baron après elle, rejetaient bien loin les prétentions dont, avec répugnance, il s'était fait l'interprète.

Leur fils n'eut guère plus de ménagemens. Tout en arpentant le salon qui retentissait du craquement irrité de ses bottes, il se promettait *in petto* de mettre le mors à la pouliche indisciplinée aussitôt qu'il en serait le maître. Les caprices de Lucienne, ses brusques retraites, son humeur farouche, au cours de leurs fiançailles, l'avaient plutôt stimulé que découragé en donnant du prix à la conquête finale, mais cette fois c'en était trop,.. il s'agissait de la dot et des convenances, deux sujets sur lesquels ce jeune homme correct n'entendait point la plaisanterie. Sans découvrir toute sa pensée, il la laissait trop deviner; sa physionomie était devenue menaçante et, tout en marchant, tout en parlant, il rompit brusquement entre ses doigts un couteau d'ivoire, comme si cet objet inoffensif eût représenté les velléités d'indépendance de sa future femme.

Cependant la baronne échangeait avec lui de rapides regards qui semblaient dire : — Contenons-nous, épousons d'abord sans nous engager à rien, mais en laissant espérer ces concessions qu'on est libre de retirer ensuite.

— Me prennent-ils pour un sot?.. Je vois leur jeu, pensait M. de Montmerle.

Sans partager au fond les idées de sa pupille, il finit par se sentir offensé avec elle et s'emporta tout à coup comme ne s'emportent que les gens très doux dont on a trop échauffé les oreilles. C'était de la même façon qu'il avait autrefois, à sa propre surprise, bravé M. d'Armançon. Cette vaillance imprévue de mouton enragé le reprit. Les ripostes mordantes se succédèrent dans sa bouche d'une façon qui laissa les Trézé stupéfaits à leur tour. Qu'étaient devenus ses perpétuels acquiescemens, son aménité imperturbable et ce qu'ils appelaient aux Bordes ses phrases à l'eau de rose? Maintenant il acceptait la lutte, remettait chacun à sa place, lançait avec violence de cruelles vérités qui s'en allaient frapper de-ci,

de-là comme des projectiles. Bien qu'elle conseillât la prudence en principe, Mme de Trézé n'était rien moins qu'endurante; elle dit vertement son fait à ce vieux fou qui virait au gré d'une petite fille et se rendait ridicule... Bref, des mots irréparables furent échangés, à la suite desquels M. de Montmerle sortit tout fumant de colère, épouvanté néanmoins de ce qu'il venait de faire, s'en prenant au diable qui l'avait possédé malgré lui, et répétant en sourdine le plus formidable de ses jurons : — Sac à papier!.. — Comment Lucienne allait-elle prendre le résultat de son ambassade?

— Eh bien! tu l'as voulu! lui dit-il, avant même d'avoir mis pied à terre au bas du perron d'où elle guettait son retour. Tu l'as voulu!..

Il n'acheva pas, mais, entré dans le salon, se laissa choir sur un siège, les bras ballans, accablé, comme un homme qui vient de faire un mauvais coup.

— Tu l'as voulu! reprit-il; c'est une rupture.

Elle jeta un cri, un long cri de joie, et, lui sautant au cou :

— O mon bon ami! Mon cher petit tuteur! Que je suis contente!..

M. de Montmerle resta la bouche ouverte, sans souffle et sans voix : décidément sa pupille avait perdu l'esprit.

— Contente!.. répéta-t-il, contente d'avoir lâché pour une ombre la part superbe que te faisait ta destinée, contente de n'avoir plus ni mari, ni situation, d'être en butte aux méchans propos, aux sottes interprétations du monde!..

— Contente d'être libre! s'écria Lucienne avec un bond d'animal échappé à travers la chambre.

Oh! elle avait aussi le sang des d'Armançon dans les veines.

— Et que ferons nous de ta liberté? demanda M. de Montmerle avec humeur. Un beau trésor pour une fille de ton âge!.. — Il s'interrompit, haussa les épaules et reprit en se renfrognant de plus en plus : — Oui, tu penses toujours à cette graine d'aventurier, à cet Américain!.. Eh bien! j'ai eu de ses nouvelles avant la belle scène de tout à l'heure... Il est enfoncé dans le troisième dessous, ton Frank Raynal. — Pour la première fois de sa vie, peut-être, M. de Montmerle éprouva une satisfaction méchante du malheur de quelqu'un. — Il a beau creuser, m'a-t-on dit, il enfouit dans ces trous-là, pour ne rien trouver du tout, de grosses sommes qu'on se lassera de lui prêter. Autrement dit, il sème de l'or en pure perte au lieu d'en récolter...

— Ce n'est pas de l'or qu'il cherche, c'est du charbon, je crois, ou du pétrole, dit tranquillement Lucienne en réponse à ce sar-

casme. Je suis fâchée qu'il n'ait pas réussi, mais pourquoi voulez-vous que cela m'empêche de jouir de ma liberté? Ce que j'en ferai?.. Je la garderai peut-être...

Tandis qu'elle jouait l'indifférence par pudeur et par fierté, son cœur battait de façon à l'avertir que le seul souci d'un devoir discutable, le seul intérêt de Tony ne l'avait pas conduite à provoquer cette brouille. M. de Montmerle avait été mal inspiré de prononcer le nom de Frank Raynal. Il lui avait donné la clé de ses propres sentimens, il lui avait expliqué l'instinct qui, à son insu, jusque-là, la berçait de rêves d'évasion comme en fait le prisonnier, fût-il sans expérience, sans ressources et sans armes... Et elle venait de s'échapper enfin avec le secours de Tony! Comme il lui rendait en un jour plus qu'elle n'avait pu et ne pourrait jamais lui donner, son premier mouvement fut d'aller le trouver dans la chambre où il travaillait et de lui dire :

— Figure-toi qu'un bonheur m'arrive, oui, un grand bonheur, Tony, et que c'est grâce à toi...

Il eût voulu qu'elle s'expliquât; elle se mit à rire. C'était la première fois depuis la mort de son père, depuis qu'elle avait tant pleuré.

— Tu ris? s'écria Tony en se joignant à elle sans savoir pourquoi. Oh! quel bonheur en effet!.. moi qui croyais que jamais tu ne rirais plus!..

— Il s'en est fallu de peu,.. répondit-elle.

Cependant le mariage ne fut pas définitivement rompu sans quelques efforts de la part des Trézé pour arriver à composition. Fernand, une fois éconduit, se réveilla plus amoureux qu'il n'avait cru l'être au temps où l'accomplissement de ses désirs lui semblait chose facile et assurée. Sa mère admit qu'elle avait été un peu vive, le baron parla de concessions raisonnables... La question d'argent, après tout, importait si peu! — M. de Montmerle, de son côté, très prompt à recevoir une impression bonne ou mauvaise, mais capable d'en perdre le souvenir non moins vite, se fût volontiers, dès la première ouverture de paix, prosterné avec un madrigal aux pieds de sa belle ennemie, si Lucienne n'avait eu beaucoup plus que lui-même souci de la dignité de son tuteur. En outre, elle se servit si adroitement de l'obstacle qu'elle avait entre les mains, faisant apparaître comme un épouvantail la figure inoffensive de Tony, qui ne soupçonnait guère son rôle prépondérant dans cette aventure, elle défendit si bien sa liberté reconquise, que la brouille fut maintenue. Fernand, pour affirmer son désespoir, déclara qu'il voyagerait et s'en alla, en effet, tâter des distractions de la roulette à Monte-Carlo.

— Maintenant, dit ironiquement M. de Montmerle à cette pupille qui semblait si peu disposée à se laisser conduire, maintenant que tu as tout gâté, il ne te reste plus qu'à entrer au couvent, je suppose?..

— Au couvent?.. Toute petite, j'y ai passé six mois et j'en ai eu assez.

— Alors tu comptes régner à Varoille dans le célibat de ton choix?

— Je meurs d'envie, au contraire, d'habiter Paris avec votre permission... Tony ira enfin au collège...

— Tu ne t'attends pas à ce que j'accueille sous mon toit ce,.. cette première cause de tous nos ennuis, interrompit M. de Montmerle avec vivacité.

— Serait-il très inconvenant qu'une demoiselle qui a, jusqu'à nouvel ordre, l'intention de rester vieille fille, s'installât le plus près possible de son tuteur, dans un petit logis à elle?

— Toute seule!.. A l'américaine?..

— Vous faites toujours la guerre à l'Amérique!.. Mon Dieu, non,.. sous l'aile de la plus rébarbative des duègnes, Mlle Arnet.

— Elle te suivrait?..

— Avec enthousiasme. Revoir Paris, y retrouver après un si long exil toutes les ressources qu'il offre à une intelligence telle que la sienne, et, de plus et avant tout, vivre à mes côtés, m'aider de toutes façons, la bonne âme! comment voulez-vous qu'elle résiste à cela? Elle prétend qu'elle a pris la vie à rebours, que c'est sa jeunesse qui va commencer.

— Allons! je n'ai rien à dire si cette société te suffit, repartit M. de Montmerle d'un ton de patience résignée. Je te rendrai Lalie, cela va sans dire. Elle te servira. Celle-là aussi sera aux anges. Il n'y aura que moi qui enragerai.

— Oh! je vous en prie, laissez-moi croire que vous serez content, de votre côté, d'avoir à vous tout seul une petite fille dévouée, obéissante, oui, obéissante... et heureuse. Laissez-moi battre un peu des ailes, respirer à l'aise avant de me marier, si j'y suis forcée plus tard pour vous faire plaisir, quand vous serez las de moi. Écoutez,.. nous jouerons tous les jours au grabuge, comme vous faisiez avec bonne-maman.

— O enjôleuse que vous êtes! dit le vieillard, désarmé à demi, quels moyens n'employez-vous pas pour arriver à vos fins!

Le mélange d'enfantillage et de sérieux qui était en elle le confondait. Vingt fois par jour il changeait d'opinion sur son compte, tantôt désespérant de faire entrer un grain de bon sens dans ce qu'il appelait son cerveau fêlé, tantôt la proclamant un abîme de sagesse.

Jamais elle ne l'émerveilla autant que dans la conférence éminemment diplomatique qui eut lieu entre elle et les Forgeot avant le départ de cette engeance. Il avait désiré être présent pour voir comment elle se tirerait d'une situation délicate. Sa secrète espérance était qu'au dernier moment la mère, chez la Forgeotte, réclamerait ses droits et que l'avenir de Tony se trouverait réglé ainsi sans que personne eût à s'en mêler désormais. Absorbé apparemment dans la lecture de son journal, M. de Montmerle enregistra donc tous les détails d'une scène de comédie qui, en réalité, côtoyait le drame; plus d'une fois, il faillit applaudir au talent des acteurs.

Lucienne s'était assise dans le grand fauteuil de son père pour donner audience aux bons serviteurs qui allaient la quitter. Elle occupait cette place où si souvent Claudine Forgeot était venue, le soir, verser dans l'oreille du maître de faux rapports, des accusations perfides, dont elle avait, pauvre enfant, recueilli les fruits amers. Et devant sa victime, qui était devenue la maîtresse, cette même Forgeotte se tenait aujourd'hui debout, si modeste, si respectueuse, dans ses vêtemens noirs, qu'il eût été impossible de rien soupçonner du passé. Auprès d'elle, Michelin, le regard fuyant, comme toujours, grimaçait ce sourire de basse complaisance qui avait fini par atténuer chez lui l'expression féroce et rusée à laquelle il devait, dans le pays, un sobriquet désagréable. Avec son poil fauve, ses paupières bordées de rouge, ses larges oreilles, sa petite taille fluette, la vivacité de ses mouvemens furtifs et saccadés, il ressemblait étrangement, en effet, à certains carnassiers voleurs de poules qui ravagent les basses-cours. D'un air de déférence, le frère et la sœur attendirent que Lucienne leur parlât.

— Vous avez compris vous-même que je n'avais plus besoin de vous, dit celle-ci, puisque vous avez demandé votre congé.

— O mademoiselle, nous ne partirons que si ça vous convient et quand vous voudrez, protesta la Forgeotte avec une effusion de dévoûment; mais Michelin a pensé que, comme vous ne tarderiez pas à vous en aller aux Bordes...

— J'ai eu de la peine à la décider, allez, mademoiselle! interrompit Michelin. J'avais beau lui dire : « Il faut te faire une raison; tu vois bien que mademoiselle ne peut pas nous garder, que tout va être changé à Varoille, les gens et les habitudes, et même les pierres, si l'on rebâtit. Et puis tu es déjà *vieillaude* pour te marier, tu n'as pas de temps à perdre puisqu'un parti se présente. » Elle me répondait toujours : « J'attendrai que mademoiselle me renvoie... »

— Oh! si M. le comte avait vécu, je ne serais jamais partie,

jamais,.. dit la Forgeotte, en portant le revers de sa main à ses yeux.

— Un bon maître! reprit Forgeot; mais il n'est plus là. Mademoiselle est bien bonne aussi; seulement elle n'a plus que faire des services de pauvres gens comme nous. Il vaut donc mieux que tu te maries. — J'ai fini par l'y décider, mademoiselle. Elle épouse Hubert Robin, le fils au Jean Robin de la Chèvre-Rouge.

— Je m'en doutais, dit Lucienne, regardant en face la Forgeotte, qui, occupée à essuyer une larme, évita de rencontrer son coup d'œil chargé de mépris.

— Il se trouve que ce gars-là, un bon sujet, très rangé, a un peu de bien à lui, poursuivit Forgeot avec volubilité pour venir en aide à l'embarras de sa sœur, de façon qu'ils pourront acheter le petit domaine du Boulois, qui est à vendre, et, en travaillant dur, on gagnera sa pauvre vie. J'y aiderai de mes bras, et...

— Vous prospérerez probablement, dit Lucienne, qui semblait avoir hâte d'en finir avec cette conversation. Eh bien! dès aujourd'hui vous êtes libres l'un et l'autre. Jeannette gardera le château. Je désire qu'il ne reste personne ici, elle exceptée, avec son fils, quand j'aurai quitté Varoille, où sans doute je ne reviendrai pas de longtemps.

Michelin se hasarda enfin à lever son œil louche et Claudine resta béante :

— Mademoiselle n'ira pourtant pas aux Bordes avant...

— Je n'irai aux Bordes ni maintenant ni jamais. Je pars pour Paris, Mlle Arnet m'accompagne,.. et j'emmène Tony.

Lucienne laissa tomber ces derniers mots, suspendus à dessein, comme si elle eût ignoré qu'il pût exister le moindre lien entre Tony et la Forgeotte.

Celle-ci cependant avait changé de couleur; ses mains, crispées l'une dans l'autre, tremblaient nerveusement :

— Tony?.. Mademoiselle emmène Tony?..

Et, très intéressé, M. de Montmerle l'observait par-dessus le journal, derrière lequel, dans l'embrasure d'une fenêtre, il dissimulait sa présence.

— Oui, je pense continuer pour cet enfant ce qu'avait commencé mon père; je compte l'élever, dit Lucienne d'un ton si tranquille, avec un regard si assuré, que son tuteur se dit tout bas :

— Fiez-vous donc aux ingénues! Les femmes les meilleures naissent comédiennes, ma parole! Faut-il s'étonner qu'elles soient toujours les plus fortes dans la lutte contre nous autres hommes, tuteurs, pères ou maris? Et on dirait cette fois que tout l'aplomb est du côté de la candeur... Cette drôlesse semble abasourdie... Voyons si elle se trahira...

Mais Forgeot, comme toujours, veillait au grain. Il se rapprocha prestement de sa sœur et lui lança dans les côtes un vigoureux coup de coude.

— Mademoiselle peut se flatter de faire là une belle charité qui lui portera bonheur, dit-il en s'inclinant avec la plus humble admiration. Il a de la chance, ce petit-là!

Ce fut au tour de Lucienne d'être saisie. Tant d'audace, de fourberie, de sang-froid, cela passait la mesure; mais elle était contente, en somme, du tour que prenaient les choses. Tout s'arrangeait sans bruit selon ses souhaits.

La Forgeotte, réduite au silence par l'avertissement énergique et muet de son frère, regardait autour d'elle d'un air égaré. Elle avait l'habitude de se laisser diriger, même exploiter par lui, et pensait toujours qu'il devait avoir, pour agir de telle ou telle façon, des motifs d'un ordre supérieur. Et puis Forgeot, si accommodant pourvu qu'on l'écoutât, était capable de cruautés à la moindre résistance. Elle avait été un instrument précieux entre ses mains; à ce titre, il la ménageait, il avait fermé les yeux sur ses amours avec Robin à la condition de partager le gâteau, comme il disait, de se faire la part du lion dans leurs rapines; mais, au besoin, il se réservait encore le droit de menacer, de commander, et il n'eût pas fait bon lui tenir tête. Pour plus de prudence, il emmena Claudine, éperdue, avant qu'elle eût recouvré la parole.

— Nigaude que tu es! lui dit-il dans le vestibule, n'allais-tu pas réclamer une charge quand le hasard te l'ôte à propos?..

— Michelin, dit-elle en sanglotant, je ne le verrai plus!..

— Eh bien! après?.. répliqua brutalement son frère. Pour l'amitié que tu tires de lui...

— C'est mon enfant! dit-elle.

— Allons donc, il ne t'est rien, puisqu'il ne te connaît pas. Des enfans! voilà une chose bien rare!.. Tu en auras d'autres...

Elle continuait à pleurer silencieusement, comme gémit la bête à qui l'on prend son petit.

— Et Robin va être fièrement content! Il t'en aimera davantage, reprit Forgeot, touchant avec adresse la corde sensible. Tu peux m'en croire, ce petit gars t'aurait fait avoir des chamailles dans ton ménage. A quelle besogne l'aurais-tu mis? Le vois-tu aux champs, gâté comme il l'a été? Autant atteler un cheval de sang à la charrue, et, quant à le mettre dans les écritures,.. il a beau être savant pour son âge,.. avant qu'il gagnât, il faudrait donner des écus qui seront mieux placés en bonne terre. Vois comme le fils au gros fermier de la Maison-Neuve a pressuré ses parens rien que pour devenir huissier. Je sais bien qu'en ville il faisait des bêtises plutôt qu'il n'apprenait son état, mais qu'est-ce qui te dit que cet éveillé

de Tony n'en ferait pas tout autant, et alors tu porterais double peine? Un homme n'endure guère que les enfans qui ne sont pas les siens lui causent du tintouin et des dépenses...

— Michelin, soupira la Forgeotte, oppressée d'un vague remords, tout ce qu'on nous a donné, tu le sais comme moi, c'était pour lui...

— Peut-être bien; mais, puisqu'il n'en a plus besoin, c'est tout profit... Profit pour nous, qui gardons le butin; profit pour lui, qui sera en meilleure passe à Paris, chez la demoiselle, qu'il ne le serait dans un trou comme ici. Une bonne mère veut que son fils ait ce qu'il lui faut, n'est-ce pas? Eh bien! ce qu'il faut à Tony, tu ne peux pas le lui donner. Auprès de toi il n'aurait que des disgrâces, des reproches, peut-être des coups...

— Oh! quant à cela, s'écria la Forgeotte avec indignation, je saurais bien l'empêcher...

— Alors les coups retomberaient sur toi, je te le prédis... Voilà ce que tu risques, et aussi de paraître décrépite à un mari plus jeune que toi, avec ce grand gaillard planté là toujours devant lui pour l'aider à se rappeler ton âge, en même temps que la vieille histoire, dont il n'est pas déjà si friand au fond...

— Assez, Michelin!.. Tu dois avoir raison,.. mais c'est bien dur.

— Bien dur?.. Moi, je dis que tu es née coiffée et que, si tu ne le sens pas, c'est que tu es une sotte, presque aussi sotte que... Ma foi! non, personne ne l'est encore autant que mademoiselle. J'ai failli étouffer de rire quand elle a dit comme une chose toute simple : — J'emmène Tony... — Et il paraît qu'elle a manqué son mariage,.. sans compter qu'elle va se laisser gruger par cette vieille Arnet... En voilà une qui conduit mal sa barque!..

— Oh! pour ça, oui, dit la Forgeotte en riant tout doucement à travers ses dernières larmes.

— Enfin! je ne trouve pas mauvais qu'il y ait des dindons en ce monde; autrement les renards n'auraient rien à faire; ils se mangeraient entre eux.

— Que tu es drôle, Michelin! dit la Forgeotte rassérénée. Une femme serait quelquefois bien embarrassée toute seule si elle n'avait personne auprès d'elle pour lui rendre du cœur.

Tony ne se douta jamais de ce qu'il devait à Forgeot, dont l'intervention l'avait tiré d'une situation plus critique encore que celle qu'eut à régler le jugement de Salomon. C'est le privilège de l'innocence d'accepter comme toute naturelle la réalisation du roman le plus extraordinaire, du rêve le plus invraisemblable. Jamais il n'avait supposé qu'aucun événement en dehors du mariage de Lucienne pût le séparer de celle-ci, et quant à ce mariage, le mariage avec M. de Trézé, qui lui avait fait tant de chagrin pourtant, il n'y avait jamais cru au fond. C'eût été trop affreux.

— Dans les histoires, quelque chose arrive toujours au plus mauvais moment, vous savez!.. dit-il à Mlle Arnet, en montrant l'ingénue sécurité d'un âge où la fiction, avec les secours providentiels, les répartitions équitables, les moralités qu'elle comporte, nous paraît mille fois plus vraie que la vie, si injuste et si cruelle et pleine d'ironies auxquelles les enfans ne comprennent rien.

XXI.

Robert-Antoine, — c'était le nom que devait porter Tony désormais, — Robert-Antoine avait environ treize ans, quand il fut confié à un professeur chargé de le débrouiller en vue du collège. Mlle d'Armançon n'en comptait guère plus de dix-huit et la protection quasi maternelle d'une si jeune personne qui n'avait avec cet écolier aucun lien commun de parenté aurait provoqué des commentaires ailleurs même qu'en province, si la présence de Mlle Arnet n'eût facilité toutes choses. Grâce à Mlle Arnet, Lucienne put continuer d'être tout à son aise la petite mère d'un garçon aussi grand qu'elle; grâce à ce porte-respect, elle put goûter le plaisir si vif chez les personnes de son sexe, ne fussent-elles dominatrices qu'à demi, de régner en souveraine maîtresse dans un intérieur selon ses goûts. Les vieux meubles, les moindres objets ayant appartenu à bonne-maman trouvèrent place dans un *home* créé avec amour et dont M. de Montmerle, en grommelant quelque peu d'abord, attiré ensuite par la plus douce illusion, reprit quotidiennement le chemin. Il retrouvait, parfumant de son arome la même tasse de pâte tendre, le même café de la Martinique préparé selon les traditions et, à l'heure indiquée par une certaine pendule rocaille qui avait mesuré les meilleures causeries dont il eût le souvenir, la même table de jeu, près de laquelle l'attendait une partenaire aux yeux noirs, attentive à ne pas gagner trop souvent.

Ces habitudes du passé n'étaient reprises que depuis un mois quand une lettre arriva pour Mlle d'Armançon, produisant l'effet du rayon de soleil qui transfigure les choses en y mettant la couleur, la lumière, l'âme pour ainsi dire. Et d'abord le seul aspect de cette enveloppe, renvoyée de Varoille, marquée de timbres étrangers et couverte d'une écriture masculine très ferme, très décidée, dont le caractère original ne lui était pas inconnu, la pénétra de l'espèce de terreur que peut éprouver celui d'entre nous qui, au moment même où il forme un souhait, le voit s'accomplir. Cent fois le jour, Lucienne souhaitait en effet d'apprendre si la mauvaise veine dont on l'avait avertie avec si peu de ménagemens persistait pour Frank Raynal; il lui arrivait la nuit de rêver

charbon ou pétrole et de s'éveiller en songeant : « A-t-il trouvé?.. Est-il sur la piste seulement? » Elle avait ajouté à ses oraisons du matin et du soir, un mot : « Mon Dieu, faites qu'il réussisse! » en comptant sur la clairvoyance divine pour déterminer suffisamment ce pronom ambigu. Et c'était lui-même qui répondait!..

Lucienne resta quelques instans comme suffoquée, toute pâle, les yeux baissés sur la lettre qui tremblait entre ses doigts, puis, par un mouvement d'une naïveté touchante, seule dans sa chambre où cette joie inattendue était venue tomber, elle s'agenouilla pour baiser avec ferveur le cachet, dont les deux initiales F. R. avaient franchi des déserts, traversé l'Océan, volant toujours vers elle. Voilà ce qu'il lui écrivait :

« Mademoiselle, je viens d'apprendre par Mme de Trézé, avec une sympathie profonde, le malheur qui vous a frappée. Elle me dit en même temps que votre mariage avec son fils est rompu. Me pardonnerez-vous d'avoir osé lire entre les lignes, d'avoir deviné à quelle œuvre de dévoûment vous sacrifiez ce qui, pour le grand nombre des jeunes filles, aurait plus de prix que tout le reste? L'admiration pleine de respect que vous m'avez toujours inspirée s'en augmente. Vous m'aviez promis un peu d'amitié fraternelle en échange de cette grande estime. Permettez-moi de vous le rappeler au moment d'une démarche qui, selon les usages français, semblerait peut-être inconvenante si elle n'avait pour excuse la vie que je mène, une vie étrangère jusqu'à nouvel ordre au monde et aux lois de l'étiquette.

« Il me semble vous avoir dit, dans nos conversations trop courtes, qui sont toutes présentes à ma mémoire, que j'avais le malheur d'être, sur le chapitre de la religion, un enfant de mon siècle et de douter, tout en désirant croire. Cependant je suis convaincu de l'efficacité de la prière, lors même que cette prière, nulle oreille ne l'écoute. Je pense qu'il est utile et consolant de se mettre en présence de ce qu'on vénère par-dessus tout, de reporter vers l'Être qui représente aux yeux de notre âme le Vrai et le Bien ses moindres actes et ses plus secrètes pensées. Je suis sûr qu'en invoquant une idéale protection à l'heure de l'épreuve ou du péril, nous pouvons accomplir de nobles choses et être préservés d'irréparables erreurs. Voulez-vous devenir pour moi la Protection invisible, lointaine et pourtant présente, me permettre de vous confier à mesure mes espérances et mes déboires, sans autre but que celui d'intéresser un instant votre bon cœur si capable d'efforts courageux, si compatissant, je l'ai vu, aux infortunes de toute sorte? A travers l'espace, je me figurerai votre sourire et l'expression bienveillante de vos yeux en lisant le récit par-

fois lamentable, parfois comique de ce combat pour l'existence où je suis rudement engagé, sans aucune chance apparente jusqu'ici de le voir tourner en ma faveur. Il va sans dire que je ne m'attendrai point à une réponse. La Providence n'a jamais répondu à celui qui s'entretient avec elle d'en bas et je ne demande pas que vous soyez meilleure que la Providence. Si ma supplique vous paraît déplacée, renvoyez cette feuille à l'adresse barbare qui est en tête. Je ne serai pas offensé de votre refus, je vous prêterai des raisons excellentes pour agir ainsi sans que vous me les donniez. L'opinion que j'ai de vous est de celles qui ne peuvent changer; dans tous les cas et quoi qu'il arrive, je resterai, dans le sens le plus absolu et le plus complet du mot : votre serviteur. »

Après avoir porté tout un jour ce singulier billet dans un pli de son corsage, Lucienne, le soir venu, le verrou tiré, à la clarté de sa petite lampe, traça les lignes suivantes, qu'elle avait longuement méditées en elle-même : « J'aurais reçu de vos nouvelles, monsieur, avec une satisfaction véritable si votre lettre ne m'avait paru quelque peu entachée... d'impiété. Le mot est trop fort sans doute, mais je n'en trouve pas d'autre; excusez-moi. Hélas! je ne suis pas la Providence, autrement vous ne tarderiez pas à vous ressentir de mes bienfaits; je n'ai aucun droit à l'admiration de personne, et j'ai ri en songeant que quelqu'un au monde pouvait me vénérer. Mais il est bien vrai que nous avons fait un pacte d'amitié qui m'oblige. Laissez-moi donc vous souhaiter bon courage, prompt succès, foi dans l'avenir et confiance en Dieu. C'est lui qui nous envoie des inspirations généreuses et des forces nouvelles, c'est lui qui tient le bonheur en réserve pour nous l'accorder quand nous le méritons. Voilà qui est convenu : vous me raconterez vos travaux héroïques; moi, je vous adresserai, d'humbles petits sermons avec les vœux que je forme pour vous. »

Ainsi s'engagea une correspondance dont Mlle Arnet fut la confidente unique et à laquelle la pensée ne lui vint pas d'apporter des entraves ou des restrictions. Elle avait compris de prime abord que Lucienne ne voyait dans l'élan qui ramenait Frank vers elle qu'une preuve d'amical souvenir; la distance contribuait à la rassurer; puis il lui semblait juste de laisser chez ces cœurs honnêtes la jeunesse fleurir en un sentiment aussi pur qu'exalté, qui, ne dût-il conduire à rien, serait leur sauvegarde. De quel droit le censeur le plus sévère aurait-il défendu à cet homme, écrasé sous le fardeau des réalités, un idéal qui le consolât? De quel droit aurait-on retranché de cette vie de jeune fille les chastes émotions d'un amour presque ignorant de lui-même et, dans tous les cas, sans espérance de réciprocité?

— C'est encore Tony, c'est ma conduite toute naturelle envers lui qui me vaut cette admiration dont je suis fière comme si je la méritais, dit Lucienne. Ne remarquez-vous pas, chère amie, que bien des choses heureuses me viennent par Tony?

Elle se gardait d'ajouter que cet acte de dévoûment dont il la louait si fort, Frank y avait été pour une part... — Sans doute, il ne le saura jamais... — Cette pensée, tout en l'affligeant un peu, n'allait pas jusqu'à être douloureuse; en somme, elle se trouvait contente de son sort, comme on l'est quand on atteint le but rêvé. Tony travaillait avec une ardeur que stimulaient l'amour-propre, la honte d'être en retard, l'énergique volonté de rattraper ses camarades, et elle trouvait des jouissances maternelles dans les succès de cet enfant dont elle était bien la mère, en effet, au sens le plus élevé de ce mot sublime, puisqu'il lui devait tout ce qui de la vie mérite que l'on vive, l'initiation au monde intellectuel. Sans elle, tant de dons précieux fussent restés inutiles; au lieu d'un homme de plus, il y aurait eu peut-être une brute, marchant la tête inclinée vers la terre, le fils de la Forgeotte. Certes l'œuvre était belle et digne de l'attacher. M. de Montmerle, malgré ses préventions, que chaque jour atténuait du reste, s'y intéressait peu à peu. Il lui arrivait de penser devant la belle figure du jeune Robert-Antoine, qui rappelait celle de feu le comte d'Armançon d'une façon saisissante, avec une expression spiritualisée toutefois dans la force et dans la gaîté :

— Le père eût été ainsi, grâce à la même culture.

Et Lucienne, devinant cette impression, qui adoucissait les manières de M. de Montmerle à l'égard de Tony et les rendait presque cordiales, en tirait un nouvel orgueil. Il lui semblait réhabiliter celui qui n'était plus, prouver que les faiblesses, les grossièretés, les violences n'avaient été chez son père que le résultat d'une éducation déplorable et de circonstances adverses. Combien de fois amena-t-elle par la pensée à M. d'Armançon ce reflet ennobli de lui-même, en le suppliant de se reconnaître et de bénir sa tâche!

XXII.

On sait comme marche vite le temps quand il est scandé pour ainsi dire par le retour régulier d'un même fait qui a pour nous une importance unique. Lucienne ne comptait ni les semaines ni les mois, mais les arrivées de paquebots, et sa vie était pleine, car elle y faisait entrer tout ce qui rendait celle de Frank si active et si mouvementée. Le journal minutieux que lui apportait, sur papier pelure, une grande écriture délibérée, imperturbable, était dévoré

bien des fois avant de passer sous les yeux de Mlle Arnet, qui n'avait jamais réclamé ce contrôle, mais que Lucienne appelait à décider si l'objet de son enthousiasme n'était pas véritablement un héros.

Il n'eût pas fait bon la contredire, et d'ailleurs Constance, réellement frappée du tranquille et persévérant courage de ce jeune homme, du ton irréprochable surtout, — ce qui lui importait davantage, — de ses lettres à Lucienne, n'en avait nulle envie. On s'exaltait donc à deux. Frank avait-il découvert ce qui lui semblait être un dépôt de houille, aussitôt, trop tôt même, on criait victoire à Paris, pour se désoler lorsqu'on apprenait, comme il arriva par deux fois, que la trouvaille n'était qu'un affleurement sans grande profondeur; puis c'étaient des indignations passionnées contre un associé déloyal, contre un capitaliste qui manquait de parole. Du moins M. Raynal le père était remis à flot de façon à recouvrer, sinon sa situation passée, du moins un rang très honorable dans les affaires, mais Frank s'était juré de ne plus dépendre que de lui-même, de réussir tout seul ou de succomber.

— Oui, vraiment, c'est un héros, répétait avec conviction Lucienne à Mlle Arnet dans leurs longues causeries du soir au coin du feu sur un sujet toujours le même. Comment un tel homme peut-il trouver le moindre plaisir à me parler de ce qu'il fait?..

— Il vous l'a dit, répliquait Mlle Arnet; vous êtes sa conscience.

— Mon Dieu, de quel droit? à quel titre?.. Mais si cela est vrai, je devrais être mise au courant d'autre chose que de sa vie extérieure, de ses actes, quelque intéressans qu'ils soient. Pourquoi, dit-il si tristement, par exemple, qu'il a dû renoncer autrefois à de chères espérances et qu'il doute qu'elles puissent jamais avoir une réalisation de laquelle dépendrait son bonheur?.. Toujours cette Jenkins, je parie! L'attendra-t-elle? Ne veut-il l'épouser que s'il redevient riche?.. Oh! que ne donnerais-je pas pour savoir tout cela!.. Du moins, ajoutait Lucienne, avec un soupir étouffé, à défaut du bonheur, il trouve des consolations dans l'amitié, qui vaut mieux que tout le reste peut-être.

Et Mlle Arnet, qui, jeune, avait souffert par l'amour, mais qui commençait à lui pardonner, en voyant ce que dans de belles âmes il peut produire de divin, répondait prudemment : — Mille fois mieux! — Après quoi, Lucienne, avec une curiosité toujours nouvelle, avec une sympathie toujours croissante, la priait de raconter sa pénible expérience d'autrefois, ses désenchantemens personnels, beau prétexte pour faire sonner encore plus haut la supériorité de l'amitié. Cette pseudo-amitié suffit à lui faire, dans un espace de huit années, refuser deux mariages, — deux seulement, car depuis

qu'elle avait profité de sa majorité pour assurer sous forme de donation une partie de sa fortune à Tony, Lucienne n'avait plus la réputation d'une héritière, — et de sa beauté on ne savait rien hors du petit cercle des vieux amis de M. de Montmerle, qui s'apitoyaient en chœur sur l'existence cloîtrée d'une si charmante personne.

Huit années furent remplies par les luttes et les succès de l'ingénieur Raynal. Nous ne nous dissimulons pas que c'est là ce qu'il faudrait raconter, la vie de Lucienne, transportée tout entière au Missouri, n'ayant compté durant la période en question d'autres événemens que ceux dont Frank sortit vainqueur; mais la plume d'un Bret Harte ou d'un Mark Twain, les historiens attitrés de ce genre de vicissitudes, n'est pas de celles qu'on emprunte aisément: nous trouvons donc plus simple de renvoyer nos lecteurs aux pages saisissantes qui nous ont montré tant de fois, dans un pays neuf, l'homme intrépide aux prises avec la nature rebelle pour lui arracher les trésors qu'elle refuse. Le cri de triomphe poussé par Frank, de l'autre côté de l'Atlantique, trouva de longs échos dans un cœur désintéressé autant que fidèle qui depuis longtemps l'attendait.

— Dieu soit loué ! le voilà redevenu riche !.. Il rentrera dans le monde! pensa Lucienne. — Mais pourquoi éprouvait-elle en même temps une étrange angoisse? La pensée l'avait frappée tout à coup, que, riche et rentré dans le monde, il serait moins à elle qu'il ne l'avait été pauvre et isolé, sans autre intérêt que son travail, au plus profond des Montagnes noires, si près du territoire indien... Elle s'accusa aussitôt d'égoïsme.

— N'importe, se dit-elle, j'aurai eu tout à moi les heures difficiles de sa vie; ne m'a-t-il pas répété bien souvent que je l'avais aidé à les supporter? Vieille, je relirai ses lettres, en admettant qu'une fois heureux, il n'ait plus le temps ou l'envie de m'en écrire d'autres, et je me dirai que j'ai été son amie.

Elle apprit néanmoins, avec une joie plus forte que sa résignation stoïque et qui l'indigna derechef contre elle-même, qu'il fallait encore beaucoup de temps pour organiser l'exploitation et amener sur le marché le produit d'un des gîtes houillers les plus étendus où l'on eût depuis longtemps mis la pioche.

— S'il avait l'idée de passer en France ses premiers loisirs! disait Lucienne à Mlle Arnet, avec un peu d'amertume, mais il ne l'aura pas... Il ne reviendra ici qu'avec sa femme, miss Jenkins, l'amie des jours heureux, dans un temps où je serai, moi, tout à fait vieille... Songez donc que j'ai vingt-cinq ans...

— Bah! répliquait en riant Mlle Arnet, qui ne croyait pas, pour sa part, qu'un jeune homme pût entretenir avec une jeune femme un commerce épistolaire aussi prolongé sans quelque arrière-pensée,

il sera bien plus vieux que vous encore; les années passées à gratter la terre dans le Missouri comptent double.

Mais ceci, Lucienne ne voulait pas l'admettre. Une photographie faite à Jefferson-City lui prouvait qu'il n'avait rien perdu, au contraire. Ce type viril pouvait supporter d'être battu par la tempête et n'en être que plus intéressant, disait-elle.

Si Frank était arrivé au bout de sa tâche, elle avait de son côté accompli la sienne. Tony, ayant tenu tout ce qu'il promettait, venait d'entrer dans une des grandes écoles du gouvernement, et les dernières rancunes de M. de Montmerle, depuis longtemps atténuées, n'avaient pas tenu contre cela.

— Oh! disait-il à Lucienne, vous avez mis de l'entêtement tous les deux à me donner tort... Le diable est de votre côté, je suppose. Ce gaillard-là est capable de faire un beau nom de famille de son prénom d'Antoine.

— Où veux-tu que nous commencions nos vacances? dit la petite mère de Tony, proposant à son grand enfant, qui, pourvu déjà de la barbe précoce des d'Armançon, paraissait maintenant plus âgé qu'elle, un de ces voyages de plaisir qu'ils faisaient chaque été ensemble.

— Nous ne sommes jamais retournés à Varoille, répliqua Tony. J'aimerais y aller une fois, refaire connaissance avec tout ce qui commence à s'effacer de ma mémoire.

Lucienne réfléchit un instant :

— Nous irons; j'ai à revoir aussi le tombeau de mon père.

Et ils y allèrent, laissant derrière eux pour la première fois Mlle Arnet, qui, ayant réalisé son bien, n'avait plus d'intérêts dans le pays et aimait autant ne plus y songer. Ils revirent le château, mieux enveloppé de lierre que jamais et rendu au silence, à la majesté des ruines; ils revirent le curé, qui s'agenouilla pieusement avec eux sur une pierre tombale où, par ses soins, que stimulait de loin la sollicitude de Lucienne, les fleurs n'avaient jamais manqué; ils traversèrent le village, où personne n'aurait reconnu dans ce beau jeune homme le petit Tony d'autrefois, que tous les vieux cependant étaient tentés d'appeler M. Robert. Mademoiselle aussi avait changé, elle avait pris du corps, de la prestance, disaient les commères émerveillées devant sa fraîcheur, qui était celle d'une belle plante saine arrivée au complet développement sans que les vents, les orages, les feux brûlans du soleil l'eussent atteinte, sans que rien de ce qui dessèche, brise ou flétrit d'autres plantes fût venu l'effleurer seulement. La vieille Jeannette, l'ex-cordon bleu, restée gardienne du château, avait formulé en son langage cette impression qui se dégageait d'elle :

— On dirait un des grands lis de là-bas, au bord de l'eau ; seulement qu'elle n'est pas blanche, étant plutôt brunette, comme chacun sait.

En errant au hasard à travers le pays où ils s'étaient tant de fois promenés ensemble et en échangeant à chaque pas leurs souvenirs devant des choses restées intactes, comme il arrive à la campagne, où les moindres révolutions sont rares, ils atteignirent un domaine assez vaste, mais de triste apparence, dont la porte grande ouverte laissait voir une cour de ferme très sale. Deux ou trois marmots dépenaillés s'y traînaient pêle-mêle avec ceux que le Bourguignon, par une amusante préciosité, appelle des habillés de soie. Une femme se tenait au bord du chemin, debout, tricotant un bas bleu, ses aiguilles passées dans un lourd chignon ébouriffé, que, par une exception unique dans le pays, ne couvrait ni coiffe ni bonnet, comme si cette crinière de cheveux grisonnans eût gagné à être découverte; vieille habitude plutôt...

Était-il possible que cette paysanne tannée, déformée, comme on l'est aux champs après la quarantaine, démesurément grasse, les pieds dans des sabots, fût l'insolente Forgeotte, la sorcière villageoise qui avait ruiné corps et âme M. d'Armançon? Elle avait l'air farouche et mécontent; de fait, Robin, depuis qu'elle portait son nom, était plus prodigue à son égard de coups que de caresses, la forçant à travailler ferme tandis qu'il courait pour se divertir les fêtes et les *apports*, et lui reprochant le passé quand elle osait se plaindre d'avoir été prise pour ses écus.

Un regard qui n'avait plus de chatoiemens félins, un regard morne de bête domptée jusqu'à la lassitude se leva lentement sur cette belle dame qui passait accompagnée d'un jeune homme, et un flot de sang lui monta au visage ; elle laissa échapper un cri.

— Claudine! dit avec douceur Lucienne d'Armançon.

— Mademoiselle!.. ô mademoiselle!.. vous êtes ici!..

Ses yeux dévoraient Tony, qui la regardait à peine, après lui avoir dit un bonjour étonné, Tony ce beau monsieur, si fier, si bien campé, mis comme un prince, l'enfant de ses entrailles et qui continuait à ne pas la connaître,.. Tony enfin qui était devenu cela, tandis qu'elle roulait plus bas, plus bas encore, injuriée, battue, méprisée.

Un hoquet convulsif secoua sa poitrine ample et molle sur laquelle, comme pour contenir tout ce qui eût voulu s'élancer ou gémir, elle avait croisé ses deux bras.

Lucienne lui fit lentement, posément quelques questions sur elle-même et sur les siens, pour lui donner le temps de bien voir Tony.

En ce moment, elle aurait eu sa vengeance si une âme telle que la sienne eût été capable de se rappeler des griefs dont elle n'avait gardé qu'un vague dégoût, mais elle ne put s'empêcher de penser : — Entre eux quel abîme! Qu'est-ce que la maternité quand elle n'est que celle de la chair et du sang?..

N'importe, cette maternité frémissait chez la misérable femme, lui faisant souffrir les tortures de l'enfer. Et, tout à coup, Lucienne eut pitié. Au moment de continuer sa route, elle dit à Tony de l'air le plus naturel : — Eh bien! on croirait que tu as oublié la Forgeotte, qui a eu soin de toi pourtant et qui t'aimait bien quand tu étais petit. Qu'est-ce qui t'empêche de l'embrasser?..

Avec sa bonne humeur accoutumée, Tony planta deux gros baisers sur les joues en feu de Claudine. Celle-ci n'osa pas les lui rendre, quelque désir qu'elle eût de le serrer dans ses bras; son cœur éclatait, elle n'aurait pu prononcer une parole; mais, s'inclinant, elle éleva jusqu'à ses lèvres la robe de Lucienne, puis elle tomba sur une borne et fondit en larmes.

XXIII.

Ce fut à son retour de Varoille, alors qu'elle se demandait dans un premier accès de découragement à quoi elle pourrait bien se consacrer désormais, Frank n'ayant plus besoin de consolations, Tony étant pourvu de toutes les plumes nécessaires à un jeune oiseau pour prendre son vol à travers le monde, ce fut après avoir relu attentivement de longues et nombreuses pages qui devaient rester toujours son plus cher trésor, bien qu'hélas! elles ne renfermassent pas un mot d'amour, que Lucienne fut surprise par une lettre beaucoup plus brève que les précédentes et d'une écriture émue pour la première fois. A brûle-pourpoint, Frank lui écrivait :

« Ma Lucette chérie, voulez-vous être ma femme? J'ai ces mots-là sur les lèvres depuis le soir où vous vous êtes laissée aller défaillante dans mes bras et même un peu avant. Ils me brûlaient, mais je ne les aurais jamais prononcés avant d'être sûr de pouvoir vous offrir tout ce qu'une femme peut souhaiter en ce monde. Votre repos m'était sacré. Plutôt que de le troubler, j'aurais renoncé même à la douceur de recevoir ces pattes de mouche adorables qui étaient pour moi la manne dans le désert et qui sans rien promettre, puisque je ne demandais rien, me disaient à votre insu, tandis que vous vous excusiez de n'avoir à me raconter que des choses insignifiantes : — Je serai à toi.

« Pardonnez-moi cette fatuité... Mais pourquoi, ma chérie,

auriez-vous repoussé le monde et les maris et tout ce qui n'était pas un austère devoir si vous ne vous étiez gardée pour celui qui a mérité, je vous le jure, cette royale récompense, car il n'a travaillé que pour vous, pour mettre enfin ce qu'il possède à vos petits pieds? Passerez-vous sur ma figure de pionnier, qui redeviendra *humaine* en Europe et sur une sauvagerie qui s'est accentuée dans la solitude, qui peut-être vous fera honte?.. Vous me direz cela bientôt, car je suivrai de près ma demande pour la renouveler en personne à votre tuteur, à votre duègne, à tous ceux qui en France ont mission de disposer de la main d'une jeune fille. Mais, cette fois, j'aurai soin qu'on ne la donne qu'avec votre consentement. Comme je vous aime et que c'est bon de le dire!

« Je voudrais ne parler aujourd'hui que de nous, mais il est entendu que celui dont vous avez fait votre fils sera le mien. Pauvre Tony! je lui dois un peu de vous retrouver libre... »

Lucienne eut l'enfantillage de s'évanouir pour la seconde et la dernière fois de sa vie; M. de Montmerle, malgré ses préjugés contre les Américains, déclara que sa pupille avait bien gagné de pouvoir être heureuse à sa guise; Mlle Arnet se réconcilia une fois pour toutes avec les romans; Lalie jura ses grands dieux qu'elle avait toujours prédit que les choses tourneraient ainsi et fit un conte de fées sur le mariage de Lucienne; quant à Tony, en apprenant la merveilleuse nouvelle, il s'écria :

— Tu épouses Frank! Moi qui l'avais toujours aimé comme un frère!

M. de Montmerle, qui entendit, le regarda curieux, mais il n'y avait chez ce grand enfant ni calcul, ni malice, ni détours. Ayant prononcé à l'étourdie le mot défendu, il soutint cette interrogation tacite sans broncher. Et maintenant nous prendrons congé de Mlle d'Armançon si près de devenir Mme Raynal; nous la laisserons aux délices d'un instant plus beau que le bonheur même, qui est celui de l'attente du bonheur.

TH. BENTZON.

LES LETTRES

DE

MADAME DE GRIGNAN

I.

De 1671 à 1677

Les vacances sont le temps des longues lectures, des lectures libres et variées, qui, sans trop éloigner de l'étude, devenue une habitude impérieuse avec l'âge, procurent cependant le repos par la diversion. Sainte-Beuve disait que, si vous voulez connaître vraiment Mme de Sévigné, il faut avoir deux mois de loisir à la campagne, lire alors ces lettres charmantes d'un bout à l'autre, sans en passer une seule, et tous les jours quelques-unes. Peu à peu vous entrez dans les sentimens de celle qui les a écrites; vous pensez, vous aimez, vous pleurez avec elle; toute sa société vous devient familière; vous prenez part aux conversations, aux petites médisances, aux racontages de la cour, comme si vous en étiez; vous ne laissez échapper aucun trait d'esprit, aucun trait de génie : c'est une amie, c'est une parente; il semble que, de retour à Paris, vous allez la rencontrer et causer avec elle. Ceux qui ont lu Mme de Sévigné de cette manière ne se demandent plus si elle a aimé sa fille,

si elle a écrit pour être imprimée, si elle est une écolière de Voiture, comme on l'a dit. Ces assertions légères sont la preuve infaillible que l'on n'a pas lu ce dont on parle, que l'on ne connaît que la lettre sur le mariage de Mademoiselle, comme ceux qui n'ont jamais lu de Buffon que la phrase sur le cheval. Les longues lectures demandent de longs loisirs : ce n'est que pendant les vacances que l'on peut lire Saint-Simon, *Clarisse Harlowe*, la *Correspondance de Grimm :* je n'ose pas dire la *Correspondance de Voltaire*, car j'avoue, à ma honte, qu'elle m'a toujours ennuyé. Que de livres avons-nous lus de cette manière, sans trop distinguer le bon et le mauvais et en ne cherchant que ce qui nous amuse : histoire et littérature, mémoires, correspondances, voyages, romans et comédies, mais surtout rien de contemporain, car le contemporain ramène toujours plus ou moins de trouble et compromet la paix de la solitude et des bois. Le passé, en effet, a quelque chose de calmant, et c'est le calme que nous demandons surtout à la campagne et aux loisirs des vacances.

Parmi les lectures récentes que nous avons faites de cette manière, l'une des plus intéressantes et des plus piquantes a été la lecture des *Lettres de Mme de Grignan*. Eh quoi! dira-t-on, avez-vous retrouvé ces lettres à sa mère, dont on n'a jamais vu une seule? Comme l'heureux M. Capmas, auriez-vous mis la main sur un manuscrit inconnu de Mme de Sévigné contenant les lettres de sa fille? L'altière comtesse aurait-elle caché quelque part ces lettres mystérieuses, afin qu'un jour on pût les découvrir et les remettre à côté de celles de sa mère? En aucune manière. Tout porte à croire que, si les lettres de Mme de Grignan n'ont pas été retrouvées, c'est qu'on ne les retrouvera jamais, c'est qu'elles ont été détruites par elle-même, et détruites précisément pour éviter la comparaison que l'on aimerait tant à pouvoir faire. La correspondance des deux dames est remplie de cette comparaison, du moins de la part de Mme de Grignan; elle ne cesse de déprécier son propre style et son propre esprit en les opposant à l'esprit et au style de sa mère. Mme de Grignan paraît avoir compris une des premières le génie de Mme de Sévigné et avoir deviné sa gloire future. Le soin avec lequel elle a conservé les lettres maternelles prouve qu'elle a prévu leur publication; mais ce qui le prouve encore plus, c'est la disparition de ses propres lettres. Ces lettres étaient restées en la possession de Mme de Sévigné, qui, bien sûr, les avait gardées avec un soin jaloux. A sa mort, elles ont dû rentrer entre les mains de sa fille. Pourquoi celle-ci les eût-elle détruites si elle n'eût prévu la destinée brillante de celles de sa mère et si elle n'eût voulu éviter de paraître à son désavantage dans une si belle société? La pensée

toute filiale que ses propres lettres pouvaient servir à éclaircir et à vivifier les lettres maternelles ne pouvait avoir grande influence sur une personne médiocrement tendre et très orgueilleuse. Nous ne voulons pas lui prêter le sentiment peu gracieux de l'envie et de la jalousie à l'égard de l'esprit maternel; mais nous pensons qu'amie du grand en toutes choses et sentant bien qu'elle ne serait pas au premier rang, elle ne voulut pas être au second; et ce fut par excès d'amour-propre qu'elle tomba dans cet excès d'humilité. Quant à supposer que la destruction serait l'œuvre de Mme de Simiane ou du chevalier Perrin, nous ne pouvons admettre cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la main qui ait détruit ces lettres, nous pensons qu'il y a eu là un mauvais calcul. Sans doute, Mme de Grignan n'eût pas égalé la gloire de sa mère, mais elle l'eût partagée. Elles eussent été inséparables dans la postérité. La comparaison d'ailleurs ne peut être évitée; seulement elle a lieu sans preuves et sans pièces, et la comtesse est condamnée par défaut. Nul doute que ces lettres supprimées n'eussent plus de mérite que Mme de Grignan ne le disait. Sans avoir l'agrément ni la rare éloquence des lettres maternelles, elles devaient avoir leur originalité et leur prix.

Et cependant nous avons voulu lire et nous avons lu les lettres de Mme de Grignan, du moins ce qui en reste, et il en reste beaucoup plus qu'on ne serait tenté de le croire. Nous les avons lues où elles sont encore, c'est-à-dire dans les lettres de Mme de Sévigné elle-même. Toute correspondance suppose toujours deux auteurs qui se répondent l'un à l'autre. Ici surtout, nous avons affaire à une mère curieuse et soucieuse de l'esprit de sa fille et lui rappelant sans cesse tout ce que celle-ci lui écrivait d'aimable et de charmant. Il est vrai que ce sont la plupart du temps des allusions plus que des citations, et que la curiosité est plutôt excitée que satisfaite. Mais les citations n'y manquent pas; les analyses sont souvent claires et précises, et combien d'auteurs anciens dont nous n'avons pas de fragmens plus complets et plus exacts! Ce sont donc les *Fragmenta* de Mme de Grignan que nous nous proposons de rassembler; et, à l'aide de ces fragmens, nous essaierons de restituer et de reconstruire la correspondance détruite.

Après tout, lors même qu'on ne verrait dans ce prétendu travail d'érudition et de reconstruction qu'un prétexte pour repasser d'un bout à l'autre et résumer à un point de vue nouveau la correspondance de « la délicieuse marquise, » comme l'appelait Walpole, on nous pardonnera ce détour. Si nous n'avons pas la comtesse de Grignan elle-même, nous l'aurons traduite et peut-être embellie par Mme de Sévigné, et peut-être cela vaudra-t-il mieux encore.

Inutile de dire que nous avons recueilli tous nos textes dans la collection des *Grands Écrivains de la France* de M. Ad. Regnier, c'est-à-dire dans l'édition de M. de Montmerqué, en utilisant la publication particulière de M. Capmas. Une table incomparable, où un tel travail était en quelque sorte fait d'avance, une notice excellente de M. Paul Mesnard, qui, en éclaircissant dans le dernier détail la biographie de Mme de Sévigné, nous fait suivre en même temps année par année celle de sa fille; des notes d'une érudition prodigieuse, un texte excellent, ou du moins aussi parfait qu'il pouvait être avec les manuscrits que M. de Montmerqué avait entre les mains, c'étaient là des matériaux que nous ne pouvions nous dispenser de consulter. Sans doute, pour lire Mme de Sévigné dans les bois, il faut une édition plus portative; mais, pour parler d'elle avec autorité et la citer avec exactitude, il n'y a plus aujourd'hui d'autre source que celle-là.

I.

Ce serait une erreur de croire qu'il ne nous reste absolument aucune lettre de Mme de Grignan. De ses lettres à sa mère, aucune, à la vérité; mais nous en avons un certain nombre d'autres, une vingtaine à peu près, dont quelques-unes à son mari, deux à sa fille, avec des fragmens, plusieurs à des amis, et enfin quelques lettres d'affaires (1). Ces débris peuvent nous donner quelque idée de ce qu'ont dû être les lettres de Mme de Grignan, non complètement toutefois, car nulle femme n'écrit à sa mère comme elle écrit à sa fille, à son mari et à ses amis.

Nous n'avons qu'une lettre de Mme de Grignan avant son mariage, lorsqu'elle était encore Mlle de Sévigné. C'était l'époque où elle brillait de son plus grand éclat, où elle désespérait les cœurs par sa « tigrerie (2), » où on l'appelait « la belle lionne, » où enfin La Fontaine lui dédiait la jolie fable du *Lion amoureux* et l'appelait « toute belle, à l'indifférence près. » Elle dansait aux ballets de la cour; l'on crut un instant qu'elle avait attiré les regards du roi, et le triste Bussy-Rabutin ne se gênait pas pour regretter que le roi n'eût pas pris une maîtresse dans sa famille. Le billet que nous avons de cette époque ne reflète aucune de ces impressions : ce n'est qu'un billet de bel esprit, un peu froid et contourné, mais agréable, à l'adresse de l'abbé Le Tellier, le frère de Louvois.

(1) Voir surtout le t. x des *Lettres* de Mme de Sévigné. (Édition Regnier.)

(2) Une des devises inscrites sur les arbres des Rochers était celle-ci : *Oh! que j'aime la tigrerie!*

Celui-ci, parti pour l'Italie, avait menacé Mlle de Sévigné d'avoir la hardiesse de lui écrire; mais il n'en avait rien fait. C'est la jeune fille qui est obligée de faire les avances, et l'on devine les délicatesses que ce rôle peut provoquer. « J'étais accoutumée, dit-elle, à la liberté que vous deviez prendre de m'écrire, et je ne saurais m'accoutumer à celle que vous prenez de m'oublier. » Elle ne veut pas mettre ses intérêts entre les mains de Mme de Coulanges : « Il ne faut point confondre tant de merveilles, et je ne prendrai point de chemins détournés pour me mettre au nombre de vos amis. » On voit que nous avons affaire à une élève de l'hôtel de Rambouillet, où l'on jouait à la galanterie, même avec les abbés.

Nous la voyons ensuite, au moment de son mariage, en picoterie avec Bussy-Rabutin, le cousin et l'ami si indélicat de sa mère. La question était de savoir lequel des deux écrirait le premier à l'autre, de M. de Grignan ou de Bussy : l'un pour annoncer le mariage, ou l'autre pour l'en féliciter. Chacun faisait valoir ses droits. Les deux dames, la mère et la fille, écrivirent chacune de leur côté pour justifier et défendre M. de Grignan. Il est curieux de comparer les deux styles et de voir comment l'une et l'autre plaident la même affaire : d'un côté, la bonté et la bonne grâce de Mme de Sévigné, qui tourne tout en riant et qui cherche à adoucir les choses en s'adressant à l'amitié; de l'autre, la raideur de Mme de Grignan, soutenant les prétentions de son mari, si d'accord avec la fierté naturelle de sa propre humeur. Voici le mot de Mme de Sévigné : « Mme de Grignan vous écrit pour monsieur son époux. Il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous les maris ont accoutumé de faire à tous les parens de leur épousée. Il veut que ce soit vous qui lui fassiez vos complimens sur l'inconcevable bonheur qu'il a de posséder Mme de Grignan. Comme il dit tout cela fort plaisamment et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime, je vous prie, comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire; vous me ferez plaisir à moi, que vous aimez. » On voit que la charmante marquise essaie de dorer la pilule. La comtesse ne fait pas tant de façons : « M. de Grignan ne vous a point écrit; et, bien loin de comprendre qu'il dût commencer, il a trouvé très mauvais que vous n'ayez pas daigné lui faire compliment, parce qu'il s'est trouvé si heureux, qu'il croyait tout le monde obligé de le féliciter. Voilà des raisons; et je suis assez vaine pour être bien aise de vous le dire moi-même. » Bussy, en recevant ces deux billets, ne paraît pas y avoir vu de différence. Les chatteries de Mme de Sévigné ne le touchèrent pas; et il traite, sans façon, ces deux lettres de « fort aigres » et de « ridicules. »

Nous avons plusieurs lettres de Mme de Grignan à son mari; et

ces lettres suffisent pour donner l'impression fidèle, nous le croyons, des rapports qui ont existé entre les deux époux. Il ne faut s'y attendre à rien qui ressemble à de l'amour. Un homme d'un âge mûr, et deux fois veuf, avec de grandes filles, n'était pas précisément un héros de roman et n'avait rien qui pût parler bien vivement à l'imagination d'une jeune femme belle et brillante. D'ailleurs, Mme de Grignan ne paraît pas avoir eu plus que sa mère l'âme tournée à la passion de l'amour. Le dérivatif que Mme de Sévigné trouvait dans l'amour maternel, Mme de Grignan le rencontra dans l'amour du pouvoir et des grandeurs. Mais, à défaut de passion, on découvre, dans les quelques lettres que nous possédons, un ton d'amitié et même de cordialité vive et franche qui rassure et qui satisfait. C'était, après tout, un bon ménage. « Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher comte; je suis à vous avec toute la tendresse possible. Je vous conjure d'en être bien persuadé et de ne point changer l'opinion que vous avez d'avoir à vous une si jolie personne. Je voudrais être aussi jolie comme il est sûr que je suis à vous. » Elle plaisantait agréablement sur leurs galanteries réciproques : « Je sais que vous avez le meilleur goût du monde et que vous verrez d'aussi jolies femmes que je verrai de jolis hommes; nous aurons là, le soir, de jolies relations à faire de nos journées.» En réponse sans doute à quelques légèretés conjugales, elle répondait sans trop de façons : « Vous m'avez mandé mille folies que j'écoute sans y vouloir répondre présentement. Vous pouvez penser que je prendrai mieux mon temps, afin de ne scandaliser personne. » Même de loin, Mme de Grignan conservait le gouvernement de la maison ; on devine la femme de tête et d'autorité à un ton de commandement qui s'impose même au mari : « Il est vrai que votre maison n'a jamais été mieux réglée. Témoignez à vos gens que vous en êtes content et que vous voulez qu'ils continuent. N'augmentez point les appointemens d'Anfossi (l'intendant). Laissez-moi le soin des gratifications; il sera content et vous n'y perdrez rien. Je suis fort satisfaite de ce garçon-là. J'ai fait écrire Bonrepos pour la réponse du palais et pour le franc-salé. Je pense que vous devez être satisfait sur l'une et sur l'autre affaire. Je ne vous mènerai donc point de maître d'hôtel : vous êtes content de tout; c'est assez.» Quelques récits de cour, quelques bavardages bien tournés, voilà ce que l'on trouve encore dans les lettres de Mme de Grignan à son mari.

Il est curieux de comparer les lettres de Mme de Grignan à sa fille avec celles que sa mère lui écrivait à elle-même; mais elles sont trop peu nombreuses pour pouvoir donner des résultats bien rigoureux. Cependant quelle différence de ton! Que nous sommes loin

de cette expansion, de cet abandon, de cette douceur et de cette tendresse dont témoigne chaque lettre de Mme de Sévigné! Ici, l'amour maternel semble froid et compassé : « Je suis bien touchée de vos sentimens, écrit-elle, et de pouvoir faire votre joie et votre peine par la manière dont je vivrai avec vous; je n'en saurais changer quand votre cœur fera son devoir : c'est lui qui est ma règle et qui détermine mes démonstrations. Vous êtes devenue si raisonnable que je puis vous répondre de moi, parce que je me réponds de vous. » Cette antithèse si savante est-elle une parole du cœur? Est-il dans la nature des choses que l'amour maternel se règle, dans ses démonstrations, sur celles de l'amour filial? Cependant les lettres de Mme de Grignan à sa fille n'étaient pas toujours d'un ton aussi sévère et d'une tendresse si parcimonieuse. Quelquefois elle s'abandonnait et daignait causer d'une manière vive et piquante. A son tour, elle était à Paris, tandis que sa fille restait en Provence, et elle lui écrivait, comme autrefois sa mère, des nouvelles de la cour. Elle laisse alors éclater ce talent de narration que Mme de Sévigné admire souvent, et dont il nous reste si peu de traces. Elle assiste à la toilette de la duchesse de Bourgogne, alors presque enfant encore, et elle décrit ce tableau avec un brio, une couleur, un mouvement tout à fait charmant : « Votre princesse, écrit-elle, a le plus joli, le plus brillant, le plus aimable petit minois; un esprit fin, amusant, badin au dernier point. Rien n'est plus plaisant que d'assister à sa toilette et de la voir se coiffer et manger un pain au pât; elle se frise et se poudre elle-même; elle mange en même temps; les mêmes doigts tiennent alternativement la houppe et le pain au pât; elle mange sa poudre et graisse ses cheveux; le tout ensemble fait un fort bon déjeuner et une charmante coiffure. » Voilà pour la duchesse de Bourgogne. Voici maintenant le pendant; c'est le portrait de la duchesse de Bourbon. On dirait un tableau de Boucher : « La chambre est parfumée; c'est l'air de Vénus qui descend des cieux, accompagnée des graces qu'une divinité pourrait avoir dans le commerce des mortels; sa beauté n'a jamais été dans un si haut degré de perfection. Avouez que la princesse de votre mère (1) pourrait bien être celle de tout le monde. » N'y a-t-il pas là un reflet de l'imagination maternelle, et n'avons-nous pas le droit de regretter tant de récits charmans que Mme de Sévigné signale dans les lettres de sa fille, et dont celui-ci, un peu recherché peut-être, peut nous donner quelque idée?

Dans une autre lettre à Mme de Simiane, la savante comtesse

(1) Mme de Simiane appelait *sa princesse* la duchesse de Bourgogne, et Mme de Grignan avait pris pour la sienne la duchesse de Bourbon.

défend contre sa fille le *Télémaque* de Fénelon, qui venait de paraître et sur lequel les avis étaient partagés. On peut juger ici de la différence de talent entre les deux mères. Quand il s'agit d'un livre sur lequel Mme de Sévigné n'est pas d'accord avec sa fille, elle esquive la discussion et s'en tire par un trait vif, plaisant ou aimable. Ici, au contraire, Mme de Grignan creuse, discute, prouve; c'est une leçon, et même sur un ton médiocrement aimable; on voit que la philosophe ne supportait pas volontiers la contradiction. Quoi de plus innocent que ce que disait sans doute Mme de Simiane? c'est que la peinture des amours de Calypso et d'Eucharis ne sont pas trop d'accord avec le caractère d'un archevêque, et c'était l'opinion de Bossuet. Mais Mme de Grignan, qui en tout était assez libre penseuse, n'était pas de cet avis : « Ce n'est point un archevêque, disait-elle, qui a fait l'île de Calypso ni Télémaque; c'est le précepteur d'un grand prince qui devait à son disciple l'instruction nécessaire pour éviter tous les écueils de la vie humaine, dont le plus grand est celui des passions. Il voulait lui donner de fortes impressions des désordres que cause ce qui paraît le plus agréable. » Elle se plaint à sa fille du « ridicule » que celle-ci avait jeté sur le *Télémaque ;* elle lui cite l'exemple des pères de l'Oratoire, et même de Port-Royal, qui font lire aux jeunes gens les poètes anciens « quoique pleins d'une peinture terrible des passions ; » tandis que, « dans *Télémaque* tout est délicat, pur et modeste. M. d'Andilly a traduit le IVe et le VIe livre de l'*Énéide*; personne ne l'obligeait à mettre en langue vulgaire la peinture de la passion la plus forte et la plus funeste qui ait jamais été. » Elle s'arrête enfin, un peu honteuse d'un plaidoyer si vif en matière si peu grave ; mais elle en rejette le tort sur sa fille, en mêlant d'une manière assez étrange le *vous* et le *tu:* « Je vous réponds bien sérieusement, ma fille, j'en suis honteuse ; car tant que tu parleras en enfant, je ne dois pas prodiguer la raison et le raisonnement (1). »

Il ne faudrait pas trop tirer avantage contre Mme de Grignan des deux lettres que nous avons d'elle sur la mort de sa mère, et qui sont d'un style compassé et laborieux. Ce n'est pas là, dira-t-on, le langage vif et spontané de la douleur. Si surtout on se servait contre elle de ce qu'elle a copié dans une de ces lettres les phrases qui étaient déjà dans l'autre, on abuserait d'une sorte d'indiscrétion de la postérité : car des lettres écrites à des personnes différentes, très éloignées l'un de l'autre ne devaient pas être montrées. Ce sont là évidemment des lettres de convention ; mais nous

(1) On voit par ce passage que les parens disaient *tu* à leurs enfans tant qu'ils étaient enfans, et *vous*, quand ils étaient devenus adultes.

ne croyons pas qu'il y ait lieu à en tirer aucune conséquence contre le cœur de Mme de Grignan. Plus la douleur est profonde chez les personnes concentrées, plus elle a de la peine à s'épancher, surtout pour des indifférens. Laisser parler le cœur est souvent impossible à certaines natures; elles ont honte de dire ce qu'elle sentent. Mme de Grignan avait au plus haut degré ce trait de caractère. Elle avait une impuissance et une stérilité d'épanchement dont il ne faut pas lui faire un crime, car elle en a eu conscience et elle en a souffert toute sa vie. Personne ne doutera qu'elle n'ait éprouvé une profonde douleur de la mort de son fils sur lequel s'étaient concentrées toutes ses affections et ses espérances; et cependant la lettre qu'elle a écrite à ce sujet à Mme de Guitaut cache l'émotion plus qu'elle ne l'exprime: « Un cœur comme le vôtre, madame, écrit-elle, comprend aisément l'état déplorable où je suis et ne saurait lui refuser sa compassion. Il est très vrai que les seules réflexions chrétiennes peuvent soutenir en ces dures occasions; mais que je suis loin de trouver en moi ce secours si désirable! Je ne sais penser et sentir que très humainement, et pleurer et regretter ce que j'ai perdu. » Dans sa douleur, Mme de Grignan a encore assez de fierté pour ne pas affecter plus de religion qu'elle n'en a. C'était une personne peu expansive, mais c'était une personne *vraie*, comme disait sa mère. C'était cette vérité même qui ne lui permettait pas l'éclat de la douleur devant des indifférens.

Revenons à des lettres plus mondaines et plus riantes. Il y en a une à Mme de Coulanges, d'un extrême agrément, et où notre auteur déploie un talent descriptif des plus distingués, non pas sans doute dans le style de George Sand, mais à la manière de Fénelon. Voici, par exemple, le village de Mozargues dépeint en perfection: « Si vous vouliez, madame, une chambre dans cette *bastide*, vous vous délasseriez de la vue de nos bois, et vous verriez différens amphithéâtres richement meublés de dix mille maisons de campagne rangées comme avec la main; vous verriez la mer d'un côté dans toute son étendue, et de l'autre resserrée dans des bornes qui forment un canal fort magnifique: c'est assurément une jolie solitude. » Tel est le cadre du tableau: voyons-y vivre les habitans; ici l'imitation ou le souvenir de *Télémaque* paraît sensible: « Il n'y a rien à craindre dans ce lieu que de vivre trop longtemps; on n'y voit que des personnes qui meurent à cent dix ans; on ne connaît point les maladies; le bon air, les bonnes eaux font régner non-seulement la santé, mais la beauté. Dans ce canton, vous ne voyez que de jolis visages, que des hommes bien faits; et les vieux comme les jeunes ont les plus belles dents du monde. S'il y a un peuple qui arrive à l'idée du peuple heureux représenté dans *Télémaque*,

c'est celui de Mozargues; le terrain est travaillé et cultivé comme un jardin; aussi tout le peuple est riche autant qu'il convient, c'est-à-dire qu'il abonde dans le nécessaire, sans que personne sorte de son état; tous les hommes sont habillés en matelots et les femmes en paysannes; la gaîté suit nécessairement la santé et l'abondance, de sorte que les jours de repos, après avoir prié dans l'innocence de leurs cœurs, ils dansent si parfaitement qu'aucun bal ne saurait faire tant de plaisir à voir. » N'est-ce pas là une jolie description de l'âge d'or, tel que le dépeignent les poètes, avec le plaisir de la réalité en plus? Cette justesse et sobriété de pinceau ne viennent-elles pas d'une bonne école? Sans doute le pinceau maternel a plus de couleur et plus de traits inattendus; mais ce tableau n'en est pas moins un morceau achevé qui en fait regretter bien d'autres.

Dans une autre lettre adressée non à madame, mais à M. de Coulanges, nous voyons la cartésienne, entichée de l'automatisme des bêtes et toute prête à dire comme Malebranche frappant sa chienne : « Vous savez bien que cela ne sent point? » M. de Coulanges avait promis d'apporter un chien à Pauline; Mme de Grignan le prie de n'en rien faire : « Nous ne saurions aimer, disait-elle, que des créatures raisonnables; et de la secte dont nous sommes, nous ne voulons pas nous embarrasser de ces sortes de machines; si elles étaient montées pour n'avoir aucune nécessité malpropre, à la bonne heure! mais ce qu'il en faut souffrir les rend insupportables. »

Indépendamment des lettres plus ou moins étendues que nous venons de résumer, on a publié au XVIIIe siècle quelques fragmens (1), dont plusieurs ont du caractère et de la tournure, dont quelques autres sont un peu alambiqués. De ce dernier genre est la pensée suivante, adressée à sa fille : « Quoique nous n'ayons pas grand'chose à nous dire, cela ne vous dispense pas de m'instruire de ce qui vous regarde, puisque votre silence ne me dispense pas de sentir pour vous bien de l'amitié. » Ce n'est pas de ce ton et de ce style que Mme de Sévigné se plaignait de l'absence de détails qui la chagrinait souvent dans les lettres de sa fille. En revanche, parmi ces fragmens se trouvent des pensées sérieuses fortement exprimées : « La jeunesse a ses peines comme les autres âges, et plus rudes à proportion de ses plaisirs : c'est une compensation que la justice divine observe pour la consolation et humiliation de tous les mortels, afin qu'ils soient tous égaux et n'aient rien à se reprocher. » Quelques-unes de ces pensées ont de l'éclat et du tour et font penser à

(1) Ces fragmens ont été publiés dans le *Mercure de France* (juillet 1763), par l'abbé Trublet, qui les tenait du chevalier Perrin.

La Bruyère : « Je m'afflige de l'anéantissement des grandes maisons : c'est une parure de moins au monde. » Puis tout à coup, un rayon de lumière qui vient on ne sait d'où : « Adieu, ma fille ; le soleil dore nos montagnes ; les troupeaux bondissent dans les champs ; la joie et la vigilance animent tous les acteurs. » Y avait-il donc dans cette âme austère qui paraît n'avoir jamais aimé passionnément que deux choses, la pensée et les grandeurs, y avait-il quelque coin perdu où dormait un éclair de poésie que rien n'a éveillé, et que l'amour eût éveillé peut-être, si elle eût connu cette passion ? Ce sont là des mystères comme il y en a dans toutes les âmes, et ce sont ces profondeurs inconnues qui les rendent si intéressantes. Il y a là certainement de ces coins cachés dans Mme de Grignan ; il y avait en elle une source intermittente qui n'a jamais pu couler en abondance et avec liberté.

Mais il est temps d'arriver à notre véritable sujet, à savoir la correspondance de la fille et de la mère (1). Ici, rien ne reste, absolument rien, tant on a pris soin de nous dérober toute espèce de traces. Nous n'avons plus d'autres témoin que Mme de Sévigné elle-même. C'est elle qui parlera pour sa fille ou qui la fera parler. Comme nous voulons essayer non un portrait de Mme de Grignan, mais une véritable restitution de ses lettres, nous suivrons simplement l'ordre de la correspondance, en relevant successivement les débris qui se présenteront à nous.

II.

Mlle de Sévigné épousa le comte de Grignan en l'année 1670 ; après son mariage, elle resta encore quelques mois auprès de sa mère. Mais enfin, il fallut partir pour la Provence, dont son mari était gouverneur ; elle quitta Paris dans les premiers jours de février 1671 ; et pendant sa route même, elle commença à écrire à sa mère quelques lettres que celle-ci dut recevoir vers le 9 ou le 11 du même mois. Ces premières lettres paraissent n'avoir été que l'expression

(1) Pour ne rien négliger de ce qui nous a été conservé de Mme de Grignan, nous devrions parler du petit écrit intitulé : *de l'Amour de Dieu* (*Lettres*, t. XI), qui traite de la question du quiétisme et surtout de la querelle de Bossuet et de Fénelon. Ce morceau devrait nous permettre d'apprécier le talent philosophique de Mme de Grignan ; mais si nous devions la juger sur ce document, nous avouerons que le jugement ne lui serait pas très favorable. Ce petit travail n'est pas bon ; il est obscur, alambiqué ; impossible de savoir si l'auteur est pour Bossuet ou pour Fénelon ; c'est une prétention assez mal justifiée de trouver une moyenne entre les deux. Bref, il n'y a là ni agrément ni lumière. N'en parlons donc pas et bornons-nous aux lettres, dont les débris, si mutilés qu'ils soient, lui font beaucoup plus d'honneur.

des sentimens de chagrin et de tendresse qu'une si cruelle séparation devait naturellement provoquer. Quelque froide que l'on suppose avoir été Mme de Grignan, cependant, sous l'empire de certaines circonstances, son cœur ressentait des élans d'émotion vraie, qui se contenaient en présence de sa mère. Les personnes naturellement froides et qui ont une certaine honte à s'épancher, le font plus facilement la plume à la main. Sans doute, une mère comme Mme de Sévigné est portée à tout idéaliser dans l'objet de sa passion. Elle voulait absolument trouver dans sa fille un écho à ses propres sentimens ; elle lui prêtait sa propre richesse ; mais peut-on croire que des lettres indifférentes eussent suggéré ces tendres paroles d'une mère reconnaissante : « Vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance... Je n'en ai reçu que trois de ces aimables lettres qui me pénètrent le cœur. » Elle les trouve « si tendres et si naturelles qu'il est impossible de ne pas les croire. » En même temps, la femme de goût et d'esprit, qui même en parlant à sa fille, et en toute abondance du cœur, n'a jamais négligé, et a même peut-être un peu recherché l'art d'écrire, caractérisait d'un trait juste et vif le genre de talent qui devait distinguer Mme de Grignan, et qui est précisément celui que nous sommes portés à lui attribuer, à savoir : « une noble simplicité. » — « Vos lettres, dit-elle ailleurs, sont pleines de justesse et d'agrément. »

Dès ces premières lettres nous trouvons déjà quelques paroles textuelles et caractéristiques qui sont de Mme de Grignan elle-même. Elle cherchait à expliquer à sa mère pourquoi, en sa présence, elle restait souvent froide, muette, silencieuse : « Vous étiez, disait-elle, le rideau qui me cachait. » Ces mots trahissent bien des sentimens secrets. Devant le brillant, l'enjouement inépuisable, l'éclat de sa mère, la fille se sentait éclipsée, éteinte ; le sentiment de son infériorité la glaçait, la renfermait en elle-même ; elle s'effaçait et peu à peu le froid se glissait en elle, même dans l'intimité. Séparée de sa mère, Mme de Grignan retrouvait la liberté ; sa plume avait plus d'aisance et plus de naturel que sa voix ; elle retrouvait en elle quelque source vive. Mais même alors, la comparaison avec sa mère, son infériorité de génie ne cessait d'obséder sa conscience ; jusque dans la postérité, elle eut peur de cette comparaison ; et aujourd'hui encore, Mme de Sévigné est le rideau qui nous la cache.

Nous voyons aussi dans ces premières lettres que la jeune comtesse entrait dans les détails les plus particuliers de son voyage. C'est ainsi qu'elle écrivait qu'à je ne sais quelle station, Adhémar son beau-frère lui avait cédé son lit. Mme de Sévigné ne manque

pas l'occasion de tirer de là quelques plaisanteries gaillardes et fort bien tournées. Sa fille avait-elle la première suggéré ce genre de plaisanterie? Nous n'en savons rien, cela n'aurait rien d'invraisemblable. Mme de Grignan, malgré tout son sérieux, avait dans l'esprit et dans l'imagination beaucoup de drôlerie, et nous en verrons d'assez nombreux exemples. Son genre de gaîté cependant ne paraît pas avoir été le même que celui de sa mère; nous chercherons plus tard à le caractériser; mais tout d'abord, on voit la gaîté et la plaisanterie se mêler au chagrin. Il s'agissait d'un certain M. Busche, conducteur de chevaux, qui avait emmené Mme de Grignan; et ce récit était, paraît-il, très plaisant : « Il était bien juste que ce fût vous la première qui me fissiez rire après m'avoir fait tant pleurer. » Seulement c'est pour nous une déception assez irritante de savoir que la narration était si plaisante et de ne pas savoir en quoi elle consistait. Toujours est-il que le récit était « original » et qu'on y trouvait ce qui « s'appelle des traits dans le style de l'éloquence. »

Nouvelles lettres, et mêmes expansions qui paraissent à la fois ravir et étonner Mme de Sévigné. « Méchante! pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie. » En même temps, même approbation pour le style : « Vous écrivez extrêmement bien; personne n'écrit mieux; ne quittez jamais le naturel; » Mme de Grignan continuait le récit de son voyage; elle s'était arrêtée à Moulins et avait visité le fameux tombeau de Montmorency. Elle rencontrait dans cette visite les demoiselles de Valençay, nièces du duc, qui plus tard se souvenaient de l'avoir vue là, et le rappelaient à Mme de Sévigné : « Elles se souviennent, dit celle-ci six ans après, 16 mai 1676, que vous poussiez de grands soupirs dans cette église; je pense que j'y avais quelque part... On dit que Mlle de Guénégaud vous disait : Soupirez, soupirez, madame; j'ai accoutumé Moulins aux soupirs qu'on apporte de Paris. » Puis elle racontait à sa mère, de manière à l'effrayer, le passage de nuit qu'elle avait fait d'une haute montagne près Tarare, et si rude que « ses parties nobles en avaient été toutes culbutées. » Elle ne paraît pas avoir été très frappée du Rhône, et elle trouvait que « le fleuve était composé d'eau comme les autres. » Cependant, ce fleuve, qui lui paraissait d'abord si insignifiant, ne fut pas pour elle sans danger; et elle doit avoir raconté avec émotion et pittoresque l'épreuve qui l'y attendait; car Mme de Sévigné nous en fait éprouver le contre-coup en en résumant le récit : « Ah! ma bonne! quelle peinture de l'état où vous avez été!.. Et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage; et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus

que vous, au lieu d'attendre que l'orage soit passé!.. Ce Rhône qui fait peur à tout ce monde, ce pont d'Avignon où l'on aurait tort de passer, en prenant de loin toutes ses mesures; un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau? » A ces récits de circonstance Mme de Grignan joignait des réflexions toutes personnelles et assez bizarres. C'est ainsi qu'elle se plaignait de sa beauté et des gênes qui en résultaient pour elle; Mme de Sévigné lui renvoie sa pensée en lui disant : « Il est vrai que la dignité de beauté où vous avez été élevée n'est pas une petite fatigue. » Ici, c'est probablement la mère qui parle; mais c'est la fille qui avait écrit « qu'elle était fâchée que son nez ne fût pas de travers. »

Mme de Grignan paraît avoir eu le don et le goût des narrations. Dans une autre lettre, elle racontait son entrée à Arles; ici elle a dû se donner carrière, car toutes les orgueilleuses faiblesses de son âme avaient été chatouillées et flattées par cette sorte d'entrée triomphale : « Vous êtes là comme la reine, » lui écrit sa mère. La comtesse avait savouré avec tant de délices l'éclat de cette fête qu'elle en avait oublié son mari : « Vous ne me parlez guère de lui; c'est de ce détail que je serais curieuse. » Mme de Grignan étant très rieuse, sa mère lui demandait si elle éclatait de rire quand on la haranguait. Mais elle prenait trop au sérieux son rôle de reine pour se laisser dominer par « cette incommodité à laquelle elle était sujette. » Même entrée à Aix, même oubli du mari. Cette fois, la gaîté de la comtesse prend le dessus, elle commence à rire d'elle-même : « Vous me représentez ce triomphe très plaisamment. » Elle rit de ces embarras et de « ces civilités déplacées. » Il y avait « une description de l'habit des dames d'Aix qui valait tout ce qu'une description peut valoir. » Enfin, au pont d'Avignon, nouveau péril, nouvelle narration. Mme de Grignan avait encore voulu passer ce pont en barque, et M. de Grignan, après avoir d'abord résisté à ce caprice, avait dit de guerre lasse : « Eh bien! *vogue la galère!* » — « En vérité, ma fille, vous êtes quelquefois capable de mettre au désespoir. » Malgré tout son esprit, Mme de Grignan se défiait d'elle-même et de son talent de narratrice. Il fallait que sa mère la rassurât en lui affirmant, au contraire, que personne n'était plus attachante. Il nous est difficile d'en juger, puisque l'original nous manque; mais il nous semble toutefois que l'on peut, à travers ces traductions maternelles, deviner le brillant et la vivacité du récit primitif.

Nous voyons dans les lettres suivantes que la comtesse avait été un peu piquée que sa mère eût remarqué l'omission qu'elle avait faite de son mari dans les lettres précédentes, et elle paraît avoir

pris un peu au sérieux cette remarque. Mme de Sévigné n'était pas sans inquiétude sur les conséquences de ce mariage de raison, et elle ne demandait qu'à être tranquillisée sur les bons rapports des deux époux : « La province ne serait pas suppportable sans cela. » Ces rapports n'étaient pas d'une tendresse vive et passionnée, mais nous avons vu qu'ils étaient convenables et même affectueux. Mme de Sévigné essaie de réchauffer cette froideur relative par ces paroles charmantes : « Conservez la foi de son cœur par la tendresse du vôtre. »

Quelles ont été les vraies pensées, les pensées intimes de Mme de Grignan en matière de religion? Rien ne serait plus intéressant à savoir, rien n'est plus difficile à démêler. Mais comment s'expliquer ce jugement porté par Ninon et que Mme de Sévigné rapporte en ces termes : « Qu'elle est dangereuse, cette Ninon! Elle trouve que votre frère a toute la simplicité de la colombe, il ressemble à sa mère; c'est Mme de Grignan *qui a tout le sel de la maison et qui n'est pas si sotte d'être dans cette docilité.* » Et quelqu'un ayant voulu défendre sur ce point Mme de Grignan devant Ninon, celle-ci le fit taire et « dit qu'elle en savait plus que lui. » Comment Ninon pouvait-elle se prononcer avec cette assurance? D'où savait-elle les opinions de Mme de Grignan, si ce n'est peut-être par les confidences du chevalier de Sévigné, qui devait être sur ce point mieux informé que personne, peut-être même que sa mère? On peut croire que ce sont là des exagérations de salon; mais pourquoi Mme de Sévigné les réfute-t-elle d'une manière si vague? pourquoi Mme de Grignan ne répond-elle rien, du moins à ce qu'il semble, à une inculpation aussi hardie? Pas un mot d'allusion dans les lettres suivantes. D'ordinaire, cependant, la mère et la fille se répondent chapitre par chapitre. Un détail aussi intéressant et aussi vif ne peut avoir été passé sous silence que par le désir de ne point s'expliquer. Et cependant Mme de Grignan faisait ses dévotions, allait en retraite, et sa mère lui conseillait de ne pas se creuser l'esprit : « Les rêveries, dit-elle, sont quelquefois si noires qu'elles font mourir (1). »

Sans pouvoir décider jusqu'à quel point Mme de Grignan était libre penseuse, nous savons certainement qu'elle avait un esprit fier et hardi qui allait droit au fond des choses et qui, même dans les relations de la vie, appliquait des vues dignes de Machiavel, dans un style que Mme de Sévigné déclarait « digne de Tacite. » C'est ainsi qu'en parlant de l'évêque de Marseille, qui fut la constante pierre d'achoppement que le comte de Grignan rencontra devant lui dans son gouvernement de Provence, elle disait : « Nous

(1) Voir aussi la lettre à son frère, du 11 août 1671.

lui avons juré une amitié dont la dissimulation est le lien et notre intérêt le fondement. » La bonne et charmante Mme de Sévigné n'eût jamais trouvé d'elle-même un trait si acéré; mais elle déclare « qu'elle n'a jamais rien vu d'aussi beau. » Notre philosophe paraît aussi avoir soutenu cette opinion hardie : « qu'il n'y a point d'ingratitude dans le monde, » doctrine nouvelle à laquelle sa mère opposait la vieille doctrine, l'une étant à l'autre « comme Aristote à Descartes. »

Toute raisonneuse qu'elle était, on a déjà dit que la comtesse aimait à rire; malheureusement ses plaisanteries nous échappent la plupart du temps, et Mme de Sévigné se contente d'y faire allusion sans les reproduire : « Il y à plaisir de vous envoyer des folies, vous y répondez délicieusement. » — « Je ne sais rien de si plaisant que ce que vous m'écrivez là-dessus; je l'ai lu à M. de La Rochefoucauld; il en a ri de tout son cœur. » — « M. de La Rochefoucauld est ravi de la réponse que vous faites aux chanoines (1) : il y a plaisir à vous mander des bagatelles; vous y répondez très bien, on voudrait bien aussi vous comprendre. » — « L'endroit où vous dites que M. de Grignan a deux côtes rompues l'a fait éclater (2). » Elle disait encore plaisamment qu'elle devenait rouge quand elle pensait aux péchés des autres. On voudrait bien aussi comprendre la plaisanterie relative au cardinal Grimaldi : « Votre peinture du cardinal Grimaldi est excellente : cela mord; il est plaisant au dernier point et m'a fait bien rire. » Le genre d'esprit de Mme de Grignan paraît avoir été quelquefois une sorte d'*humour* qui n'était pas tout à fait dans l'esprit de son siècle, quelque chose de dur, de fort et de hardi, comme lorsque, peignant la méchanceté de Mme de Marans, « elle parle des punitions qu'elle aura dans l'enfer. » Mme de Sévigné n'a jamais de ces traits violens et cruels, mais elle les trouve admirables chez sa fille, et elle les relève aussitôt et les corrige avec une grâce charmante : « Mais savez-vous bien que vous irez avec elle? Vous continuerez à la haïr (3). Songez que vous serez toute l'éternité ensemble. »

Bientôt la comtesse écrit à sa mère qu'elle a des langueurs et des malaises et que « de méchantes langues » interprètent ces symptômes comme des signes de grossesse. Mme de Sévigné se déclare du parti des médisans. Cependant elle va à Marseille et s'y fait conduire en litière, quoiqu'elle eût coutume de dire qu'elle n'aimait

(1) Il s'agit de chanoines nègres qui chantaient la messe à l'état de nature.

(2) Allusion d'un goût douteux à la mort des deux premières femmes de M. de Grignan.

(3) Dans une plus ancienne édition, on lit : « si vous continuez à la haïr, » ce qui offre un sens plus clair.

les litières que « quand elles étaient arrêtées. » Elle écrit à sa mère une lettre sur Marseille, et celle-ci lui répond : « Jamais narration ne m'a tant amusée. » La voici en raccourci : « Vous avez été étourdie du bruit de tant de canons et du *hou* des galériens; vous y avez reçu des honneurs comme une reine, et moi plus que je ne vaux; je n'ai jamais vu une telle galanterie que de donner mon nom pour le mot de guerre. Je crois que Marseille vous aura paru beau; vous m'en avez fait une peinture extraordinaire qui ne déplaît pas; cette nouveauté, à quoi rien ne ressemble, touche ma curiosité; je serais fort aise de voir cette sorte d'enfer. Comment! des hommes gémir jour et nuit sous la pesanteur de leurs chaînes! Voilà ce qu'on ne voit pas ici. » On devine par ce passage que Mme de Grignan avait été moins frappée de la beauté de la ville que de l'horreur du bagne. Marseille lui avait paru un enfer. Il faut que la description ait été énergique pour que Mme de Sévigné en fût frappée à ce point.

Un autre récit que nous voudrions avoir est celui d'un monsieur qui, rendant visite à Mme de Grignan, et voulant faire honneur à Mme de Sévigné, dépeignait l'esprit de celle-ci comme « juste et carré, composé et étudié. » Cette contre-vérité fait beaucoup rire Mme de Sévigné et avait aussi donné envie de rire à la comtesse : « Je vous ai plainte de n'avoir personne à regarder. » On apprend par la même lettre que Mme de Grignan dédaignait un peu légèrement La Fontaine : c'était un écrivain trop frivole pour elle; Mme de Sévigné la relève assez vivement sur ce point. C'était d'ailleurs une sorte d'ingratitude envers celui qui lui avait dédié une de ses plus charmantes fables.

En même temps qu'elle écrivait à sa mère, elle écrivait aussi à son frère, et la lettre dont il est question (7 juin 1671) devait avoir pour sujet les folles amours, pour ne pas dire les grossières débauches du chevalier. Mme de Sévigné avait averti sa fille, dans des termes d'une crudité extraordinaire, de la manière dont son fils avait passé la semaine sainte. Il est probable que Mme de Grignan, de son côté, ne se gênait pas beaucoup avec son frère; car sa mère lui répond : « La lettre que vous avez écrite à mon fils n'est pas fricassée dans la neige; vraiment elle est fricassée dans du sel à pleines mains; depuis le premier mot jusqu'au dernier, elle est parfaite. »

Les lettres de Mme de Grignan étaient peut-être un peu sèches; et sa mère se plaint souvent « de la haine qu'elle a pour les détails. » Il est un sujet cependant sur lequel Mme la gouvernante, comme on l'appelait en Provence, n'était pas parcimonieuse de détails : c'est la description du château de Grignan et de son rôle de châte-

laine; rien ne répondait mieux à ses besoins et à ses idées de grandeur. A défaut de la cour, où elle eût voulu briller au premier rang, Mme de Grignan se consolait par l'éclat d'une existence quasi souveraine dans un palais magnifique; elle devait en parler d'abondance; et l'on sent encore l'écho de sa propre fierté et de son cœur glorieux dans le récit que Mme de Sévigné lui en renvoie : « Vous me représentez, dit-elle, un air de grandeur et de magnificence dont je suis enchantée... C'est un grand plaisir d'être, comme vous êtes, une véritable grande dame. »

D'une lettre à l'autre, il n'y a pas évidemment à chercher de transitions. Les sujets se succèdent selon le hasard de la plume. Il s'agissait, par exemple, des lectures de Mme de Grignan. C'était Pétrarque, c'était Tacite. Il paraît que soit à cause de ses nombreuses occupations, soit par goût naturel, Mme de Grignan ne lisait pas autant que sa mère et s'arrêtait souvent au milieu de sa lecture : « Si vous demeurez à la moitié de Tacite, je vous gronde; vous ferez tort à la majesté du sujet. » — « Auriez-vous été assez cruelle pour laisser Germanicus au milieu de ses conquêtes? » Enfin, résumant cette sorte de critique en un trait dernier, Mme de Sévigné lui disait : « J'achève les livres et vous les commencez. » Sans lire autant que sa mère, Mme de Grignan cependant se piquait de bel esprit, et elle proposait à sa mère d'en faire « commerce. » Celle-ci lui envoyait en conséquence des maximes et des sentences. Mme de Grignan en envoyait aussi quelques-unes de temps en temps. Elle moralisait à l'exemple de La Rochefoucauld. Elle remarquait, à propos des inquiétudes suscitées par la pensée de l'avenir, que « notre inclination se change insensiblement et s'accommode à la nécessité. » Dans les *Fragmens* cités plus haut des lettres à sa fille, elle disait à peu près dans le même sens : « Vous savez que je connais la richesse des privations; le bonheur de s'y accoutumer est le plus réel de la vie. » Elle disait à sa mère « qu'il faut avoir une robe selon le froid. » C'était une leçon indirecte et assez peu gracieuse à l'endroit de la faiblesse maternelle. Aussi cette mère sensible, tout en admirant en elle « un fond de raison et de courage, » refusait de s'appliquer cette maxime de haut stoïcisme, et elle disait tendrement et délicatement : « Je n'ai point de robe pour ce froid-là. » Les plus légers incidens fournissaient aux deux dames des pensées ingénieuses et des idées générales. Une erreur de date suggérait à Mme de Grignan cette plaisanterie, que sa mère relevait et reprenait spirituellement en ces termes : « Je suis de votre avis; c'est une légèreté de changer tous les jours : quand on se trouve bien des 21 ou des 16, pourquoi changer? Ne suivez pas mon exemple et celui du monde corrompu qui suit le temps et change comme

lui. » Nous voyons aussi que la mort du duc de Guise avait suggéré à Mme de Grignan des réflexions que sa mère trouve « admirables. » Malheureusement nous ne savons pas en quoi elles consistaient. Elle critiquait une maxime de La Rochefoucauld. Cette maxime condamnait ceux qui croient être sages en se privant de toute folie. La froide raison de Mme de Grignan ne comprenait pas qu'un grain de folie pût entrer dans la sagesse. Elle entendait cette pensée dans le sens d'une morale relâchée. Mme de Sévigné, qui avait d'abord combattu l'opinion de sa fille, y revient ensuite : « Si on a voulu louer les fantaisies, c'est-à-dire les passions, l'exacte philosophie s'en offense. Épictète n'aurait pas été de son avis. » Il paraît que c'était bien là le sens vrai de la maxime; car « M. de La Rochefoucauld l'a enlevée dans le sens relâché que votre philosophie condamne. » De son côté, la comtesse avait aussi ses maximes; elle parlait de l'espérance « d'une manière divine. » Elle insistait sans doute sur cette vérité que l'espérance est plus douce que la réalité; car elle signalait « le malheur du bonheur. » Aux maximes se joignaient les comparaisons. Elle comparait la tranquillité dont on jouit à la campagne « au pain et à l'eau, » et les plaisirs du monde « aux ragoûts; » mais elle craignait que cette comparaison ne fût « ridicule. » Elle disait plaisamment que lorsqu'on est trop accablé par les bienfaits d'autrui, il n'y a qu'à se jeter bravement dans l'ingratitude : « C'est la vraie porte pour en sortir honnêtement quand on ne sait plus où donner de la tête (1). » Elle écrivait aussi des choses assez singulières sur sa beauté, qu'elle trouvait « inutile, » et en concluait « qu'il vaut autant être grosse : c'est un amusement. Voilà une belle raison! » Elle demandait à sa mère « si elle aimait toujours la vie, » et Mme de Sévigné répondait que, malgré les chagrins de la vie, « elle est encore plus dégoûtée de la mort. » En passant, un jugement sur *Bajazet*. Elle trouvait la pièce froide; c'est en retour de ce jugement que sa mère lui écrivait : « Je voudrais vous envoyer la Champmeslé pour échauffer la pièce. »

Mme de Grignan professait encore une philosophie forte et élevée à l'égard des grandeurs de la cour, peut-être un peu comme le renard de la fable. Elle attribuait à sa propre indifférence ce que Mme de Sévigné attribue à la force de sa raison et de son esprit; mais celle-ci n'eût pas voulu que cette philosophie allât trop loin : « Il faut un peu agir, disait-elle, afin que votre philosophie ne se tourne pas en paroles et que vous puissiez revoir un pays (la cour) où les nues seront au-dessus de vous. » Mme de Sévigné fait souvent

(1) Voir aussi 23 mars 1672 et 24 décembre 1673.

allusion à cette philosophie un peu trop stoïque que sa fille professait avec hauteur et peut-être aussi avec quelque dureté. Elle lui disait : « La morale chrétienne est un remède à tous les maux; *mais je la veux chrétienne*; elle est trop cruelle et trop inutile autrement. » Cependant, toute philosophe qu'elle était, Mme de Grignan n'était-elle pas quelquefois plus exigeante et plus rigoriste en matière de dogme que Mme de Sévigné (si toutefois c'est à elle que s'adressaient les mots suivans) : « Vous aurez peine à nous faire entrer une éternité de supplices dans la tête, à moins que d'un ordre du roi et de la sainte Écriture. » La philosophie s'allait chez Mme de Grignan au bel esprit : elle était de l'hôtel de Rambouillet plus encore que sa mère; elle avait des scrupules de purisme qui nous étonnent et qu'elle lui communiquait. Par exemple, elle était choquée de ce terme de Nicole : *l'enflure du cœur*. On ne voit pas trop pourquoi ce mot déplaisait aux deux dames : car il a quelque chose de beau et de fort; mais on n'était pas loin du temps des précieuses.

Les lettres suivantes contenaient quelques plaisanteries dont la réponse nous donne le reflet. Mme de Grignan racontait que, pour se débarrasser d'un importun, pendant qu'elle voulait écrire, elle lui avait persuadé qu'il voulait faire la *siesta* et l'avait mis sous clé. Elle dépeignait les dames de Provence avec « leurs habits d'oripeaux » et faisait de leurs figures un portrait peu flatteur : « Quels chiens de visages! lui écrit sa mère; je ne les ai jamais vus nulle part. » Elle comparait M. de Chaulnes et M. de Lavardin au soleil et à la lune, dont l'un se lève quand l'autre se couche ; et, quant à elle-même, « elle était toujours sur l'horizon, » toujours en occupation et en représentation ; et elle craignait que, lorsqu'elle voudrait se reposer, « il n'en fût plus temps! » Étant grosse, elle craignait « la mode de Provence, » qui était « de faire deux ou trois enfans » au lieu d'un. Elle contait une histoire merveilleuse d'un quasi-sorcier, nommé Auger, auquel, malgré toute sa philosophie, elle ne laissait pas de croire. Mme de Sévigné n'était pas trop rassurée sur l'origine de ces prodiges et craignait que « ces miracles du solitaire ne le conduisissent du milieu de son désert dans le milieu de l'enfer. » Enfin, mêlant à tous ces bavardages des renseignemens sur sa santé, elle décrivait « l'étonnement de ses entrailles sur la glace et le chocolat. » Elle recevait la visite de Coulanges; et, quelque aimable qu'il fût, elle était bien aise de le voir partir : elle aimait mieux le voir s'en aller le lendemain que de demeurer avec lui toute sa vie : « Cette éternité vous fait peur! » Tous ces détails paraissaient puérils à Mme de Grignan. Elle les appelait des *fadaises*. Pour sa mère, au contraire, ces fadaises étaient douces : « Hélas! si vous les haïssez, vous n'avez qu'à brûler mes lettres. »

Nous avons vu que Mme de Grignan était grosse ; et, comme toutes les mères, elle attendait un fils. Autrement, elle serait « aussi attrapée que la señora qui mit au monde une fille (1). » L'enfant vint au monde. Mme de Grignan plaisante sur l'amour maternel : « Est-ce que l'on aime cela? » Elle décrivait l'enfant : il était blond, il avait de grands yeux. Quant au nez, il n'était pas encore dessiné : « Il restait entre la crainte et l'espérance. » Mme de Sévigné remarque que cela est plaisamment dit et que « cette incertitude est étrange. »

Les deux correspondantes continuent à se parler réciproquement de leur style et de leur plume. Il ne faut pas trop s'étonner de cette préoccupation de forme et de style dans des lettres intimes. La longueur des distances, la rareté des voyages, l'absence de papiers publics, donnaient aux correspondances d'alors une tout autre importance qu'à celles d'aujourd'hui. On écrivait sur les affaires publiques ; on se communiquait les nouvelles ; on pensait en commun ; enfin les lettres étaient des événemens. Or, aussitôt qu'un genre d'écrit prend de l'importance, le style y devient une nécessité et une loi. Il suffisait que ces lettres fussent de temps en temps prêtées et montrées pour qu'on cherchât à les parer un peu. Il ne faut pas oublier non plus que la société polie ne faisait que de naître, et avec elle la bonne langue et le bon style. De même qu'on mettait du goût dans la conversation, de même il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'on cherchât à en mettre dans les correspondances. Il ne faut pas conclure de là que les lettres de Mme de Sévigné soient des morceaux de littérature préparés d'avance pour les pensions de demoiselles. Au contraire, c'est avant elle que les lettres étaient des morceaux d'apparat et de convention : telles étaient les lettres de Voiture et de Balzac. La grande nouveauté de Mme de Sévigné a été d'appliquer un style exquis à des lettres vraies portant sur les réalités mêmes et non sur des sujets de rhétorique. Ne nous étonnons donc pas de voir Mme de Grignan préoccupée sans cesse de la crainte de mal écrire et que ses lettres ne parussent ennuyeuses à sa mère. Celle-ci passe son temps à la rassurer : « Si votre lettre m'avait ennuyée, outre que j'aurais mauvais goût, il faudrait que j'eusse bien peu d'amitié pour vous. » Elle lui cite l'opinion des juges les plus compétens : « M. de La Rochefoucauld vous mande que si la lettre que vous avez écrite ne vous paraît pas bonne, c'est que vous ne vous y connaissez pas. » Mme de Grignan se rabaissait par vanité et impatientait sa mère : « Quel plaisir trouvez-vous à dire du mal de votre personne et de votre esprit? » Elle craignait de devenir provinciale ; et les beaux esprits qu'elle avait raillés à

(1) Allusion à un conte de La Fontaine : *l'Hermite*, 1669.

Paris grandissaient à distance dans son imagination et lui faisaient peur : « Vous êtes bonne quand vous dites que vous avez peur des beaux esprits... Prenez garde que l'éloignement ne vous grossisse les objets ; c'est un effet ordinaire. » Elle lui citait l'opinion d'un bon juge, Mme Scarron : « Elle aime votre esprit et vos manières ; et quand vous vous retrouverez ici, ne craignez point de n'être point à la mode. » Mme de Grignan comparait souvent ses lettres à celles de sa mère ; et Mme de Sévigné lui renvoyait ses complimens ; et quelle que pût être la partialité d'une mère, cependant nous ne pouvons croire que celle-ci pût se tromper complètement lorsqu'elle écrivait : « Vous avez des pensées et des tirades incomparables ; il ne manque rien à votre style ; d'Hacqueville et moi nous étions ravis de certains endroits brillans ; et même dans vos narrations l'endroit qui regarde le roi, et votre colère contre Lauzun, contre l'évêque, ce sont des traits de maître (1). » Quel que fût d'ailleurs le mérite intrinsèque de ces lettres, elles étaient délicieuses aux yeux d'une mère : c'était d'elles que celle-ci disait ce mot charmant : « Je n'ose les lire de peur de les avoir lues. »

Mme de Grignan se laissait aller en écrivant à plus d'abandon et de tendresse qu'on n'est tenté de le croire. Elle sentait vivement le prix d'une affection comme celle de sa mère et elle le lui témoignait : « Vous êtes contente de mon amitié et vous me le dites de manière à pénétrer de tendresse un cœur comme le mien ; vous voyez tout ce qui s'y passe ; vous découvrez que la plus grande partie de mes actions se fait en vue de vous être bonne à quelque chose. » Cette tendresse par lettres ne peut manquer de rappeler à sa mère les froideurs du passé ; mais c'est pour lui pardonner en faveur du présent : « J'admire votre humeur ; elle est au-delà de tout ce qu'on peut souhaiter ; si vous en avez une autre moins commode, il faut lui pardonner en faveur de celle-là, » et avec une délicatesse charmante, elle prenait sur elle la moitié de la faute : « Il faut pardonner aussi à ceux à qui vous vous découvriez assez peu pour ne pas laisser voir clairement toutes ces bonnes qualités. » Cependant, à côté de ces tendresses, il y avait des témoignages de philosophie stoïque qui effrayaient un peu Mme de Sévigné : « Vous avez une vertu sévère qui n'entre pas dans les faiblesses humaines... Ma raison n'est pas si forte que la vôtre. » Mme de Grignan s'habituait à la pensée de rester toute sa vie en Provence, et elle paraissait considérer cet avenir avec fermeté : « Ce que vous me mandez de ce séjour infini me brise le cœur. »

On sait que ces deux dames ne se faisaient pas faute de toucher

(1) Voir encore la lettre du 9 mars 1672, du 8 décembre 1673 et du 8 janvier 1674.

légèrement à la gaillardise. Mme de Grignan commençait une de ses lettres en demandant à sa mère de deviner ce qu'elle avait fait la nuit : « J'ai tremblé depuis les pieds jusqu'à la tête, répond sa mère; je croyais que tout fût perdu; il se trouve que vous avez attendu votre courrier et que vous avez bu à la santé du roi. J'ai respiré. » Voici un exemple du genre d'esprit un peu froid, mais plaisant, de Mme de Grignan; elle disait que toute sa toilette était toute naturelle : « Cheveux frisés naturellement avec le fer, poudrés naturellement avec une livre de poudre, du rouge naturel avec du carmin; cela est plaisant. » Elle envoyait à sa mère une citation « adorable » de son voyage triomphal à travers la Provence. « Je crois lire un joli roman dont l'héroïne m'est chère; cette promenade dans les plus beaux lieux du monde, dans les délices de tous vos admirables parfums, reçue partout comme la reine,.. ce morceau de votre vie est si extraordinaire et si nouveau et si loin de pouvoir être ennuyeux que je ne puis croire que vous n'y trouviez du plaisir. » Néanmoins ces éternels parfums ennuyaient et fatiguaient Mme de Grignan. Elle eût voulu s'en restaurer « sur un panier de fumier. » Et elle tirait de là cette maxime, c'est « qu'il n'y a point de délices qui ne perdent ce nom quand l'abondance et la facilité l'accompagnent. » Une autre maxime du même ton, et plus désenchantée, est celle-ci, « qu'il faut se désaccoutumer de souhaiter quelque chose. » Très souvent, malheureusement pour nous, les allusions de Mme de Sévigné aux lettres de sa fille sont des rébus dont nous n'avons pas le mot et qui irritent la curiosité sans la satisfaire : « J'ai reçu votre aimable volume; jamais je n'en ai vu un si divertissant... Jamais les amans de Mme de Monaco n'ont tant fait pour elle... Ce que vous dites du premier et du dernier est admirable... Vous me parlez bien plaisamment de la famille d'Harcourt. » Ainsi tout cela était plaisant et divertissant au dernier point, mais nous ne savons pas en quoi.

III.

Le mercredi 13 juillet 1672, Mme de Sévigné quitta Paris pour aller trouver sa fille en Provence, et le commerce de lettres fut interrompu pendant plus d'un an. C'est seulement vers le mois d'octobre 1673 que la correspondance recommence. Mme de Sévigné avait espéré ramener sa fille avec elle; mais celle-ci s'y était nettement refusée : « Vous savez par quelles raisons et par *quels tons* vous m'avez coupé court là-dessus. » Quand elle se sent un peu piquée par la froideur de sa fille, Mme de Sévigné prend le parti de l'admirer et d'attribuer à sa sagesse ce qui venait peut-être d'une

autre cause : « Il a fallu que tout ait cédé à la force de vos raisonnemens. » On s'étonne aussi un peu, et peut-être une mère avait-elle le droit de s'étonner que Mme de Grignan lui dît qu'elle comptait bien que les honneurs dont elle était comblée « ne changeraient rien à l'affection maternelle. » Ces honneurs, ces succès, ces triomphes remplissaient l'âme de Mme de Grignan : « Votre lettre me paraît d'un style triomphant; vous aviez votre compte quand vous l'avez écrite; vous aviez gagné vos petits procès; vos ennemis paraissaient confondus; vous aviez vu partir votre époux à la tête d'un *drapello eletto;* vous espériez un beau succès d'Orange. » Peut-être cette grandeur de province la rendait-elle moins pressée de revoir Paris, car Mme de Sévigné la sermonne un peu là-dessus : « Ne décidez rien; ne faites rien d'opposé à votre retour. » Elle craignait les dépenses d'un grand voyage et reprochait assez durement à sa mère de ne pas tenir compte d'une aussi grande dépense. Mme de Sévigné lui renvoyait ses propres paroles : « Vous me demandez, lui dit-elle, s'il est possible que moi, qui devrais songer plus qu'une autre à la suite de votre vie, je veuille vous embarquer dans une excessive dépense qui peut donner un grand ébranlement au poids que vous soutenez déjà avec peine (1)? » C'était blesser au cœur une mère si tendre et si attentive : « Non, mon enfant, répond celle-ci, je ne veux point vous faire tant de mal. »

Cependant Mme de Grignan, à son tour, vient à Paris : nouvelle interruption de la correspondance depuis février 1674 jusqu'en mai 1675. Aussitôt partie, elle écrit à sa mère, et c'est d'abord, comme toujours, pour s'épancher et pour se faire pardonner : elle avait sans cesse de ces retours et de ces scrupules. Elle fait allusion aux petites difficultés qui avaient pu altérer leur commerce; elle s'inquiète du chagrin et de la tristesse que sa mère paraissait en ressentir. Mme de Sévigné, de son côté, la tranquillisait par ce mot charmant : « Ne soyez jamais en peine de ceux qui ont le don des larmes. » Cependant elle s'était contenue au départ pour ne pas laisser éclater tous ses sentimens. Mme de Grignan lui avait soufflé une bouffée de « philosophie; » qu'elle admirait sans oser s'en plaindre. Après les premiers épanchemens de la séparation, cette philosophie continuait par lettres. La fille sermonnait la mère : « Vous me dites des merveilles de la conduite qu'il faut avoir pour se gouverner dans ces occasions; j'écoute vos leçons et je tâche d'en profiter. » Bientôt d'autres pensées viennent se mêler à celles-là. Mme de Grignan s'ennuyait des arbres de Provence; elle regrettait les arbres du Nord, qui reverdissent au printemps : « Ce que vous

(1) Ces paroles sont en italiques dans Mme de Sévigné.

dites des arbres qui changent est admirable; la persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse : il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert. » C'est là une pensée charmante, dite d'une manière charmante; peut-être la façon est-elle de Mme de Sévigné; mais le fond est de Mme de Grignan. C'est encore une pensée ingénieuse et touchante que celle-ci : « Vous dites une chose bien vraie, c'est que les jours qu'on n'attend point de lettres sont employés à attendre ceux qu'on en reçoit. » Au milieu de ces belles et ingénieuses pensées, Mme de Sévigné relevait avec soin tous les traits qui indiquaient chez sa fille quelque sensibilité naturelle : « Vous m'avez fait plaisir de me parler de mes petits-enfans; je crois que vous vous divertirez à voir debrouiller leur petite raison. »

Il est fort question, dans les lettres de Mme de Sévigné, et, par conséquent, dans celles de sa fille, d'une affaire de cassolette à laquelle on ne comprend pas grand'chose, si ce n'est que le cardinal de Retz, parent des deux dames, voulait en faire présent à Mme de Grignan. Celle-ci, par une fausse fierté, se refusait à recevoir un si riche présent. Mme de Sévigné la reprend là-dessus et ne voit dans ce scrupule « qu'une vision de générosité. » Elle dit qu'il y a des cas où « c'est une rudesse et une ingratitude de refuser. » Elle demande « ce qui manque au cardinal pour avoir le droit de faire un tel présent. » Il est parent; il est âgé; il donne tout à ses créanciers; il se fait un plaisir de donner une curiosité, un souvenir qui vaut à peine cent écus : c'est là « un excès de gloire. » C'est « un défaut qui blesse la société. » On ne peut s'empêcher d'être de l'avis de Mme de Sévigné en cette circonstance. Et cependant un excès de gloire, une vision de générosité n'est pas, après tout, un excès trop commun (1).

Malgré toute sa philosophie et la réputation de libre penseuse que lui faisait Ninon, Mme de Grignan allait à confesse; mais on devine que c'était un peu à contre-cœur pour une âme fière comme la sienne : « Nous ne trouvons point que de l'humeur dont vous êtes, vous puissiez jamais aller à confesse : comment aller parler à cœur ouvert à des gens inconnus? » Au lieu de raconter ses péchés, elle disait à son confesseur : *Mon père, qu'il fait chaud!* Son esprit critique trouvait à redire même à l'amitié humaine; elle riait « de la pauvre amitié, » et trouvait que « c'était lui faire trop d'honneur que de la prendre pour un empêchement à la dévotion et un obstacle au salut. » Elle se défendait en même temps d'avoir été « oppres-

(1) Mme de Grignan voulait même refuser d'avance ce que le cardinal comptait faire pour elle quand il aurait payé ses dettes; Mme de Sévigné lui demande de ne pas prendre de mesures de si loin. (Lettre du 26 juin 1675.)

sée » par l'affection de sa mère. Elle cherchait à expliquer ses froideurs et ses apparentes résistances : « Vous expliquez très bien cette volonté que je ne pouvais deviner, parce que vous ne vouliez rien. »

Puis revenaient les complimens réciproques sur les lettres de l'une et de l'autre. On ne peut contester à Mme de Grignan d'avoir admiré sérieusement les lettres de sa mère. Elle les trouvait vives et agréables et disait qu'elles n'étaient point « figées (1). » Sa mère lui renvoyait son compliment : « Je vis hier une de vos lettres entre les mains de l'abbé de Pontcarré ; c'est la plus divine lettre du monde. Il n'y a rien qui ne pique et qui ne soit joli ; il en a envoyé une copie à l'éminence ; car l'original est gardé comme la châsse. » Il paraît que le sel était ce qui distinguait l'esprit de Mme de Grignan, comme la grâce et le charme celui de la mère ; elle pouvait même quelquefois s'élever jusqu'à l'éloquence. On sait combien la mort de Turenne a inspiré Mme de Sévigné. Sa fille lui avait répondu avec la même émotion, et l'on voudrait bien avoir cette autre oraison funèbre pour la comparer à la première : « Je voudrais mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre. Vraiment votre lettre est d'une beauté et d'une énergie extraordinaire. Vous étiez dans ces bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. » Cette émotion était assez vive pour qu'elle pût lui dire que le « cardinal de Bouillon ne lirait pas cet endroit sans pleurer. » Le mot de Saint-Hilaire, raconté par Mme de Sévigné, avait fait « frissonner » sa fille. Son âme, qui était d'une trempe mâle et élevée, avait été ébranlée par la mort d'un si grand homme.

On est trop heureux de rencontrer de temps à autre quelques passages que l'on peut considérer comme textuels et qui sont alors de vrais fragmens. Son procès étant gagné, Mme de Grignan écrit à sa mère « qu'elle s'ennuie de ne plus être agitée par la haine. » Elle envoie à Corbinelli « toutes ses animosités. » Elle fait un éloge admirable d'un magistrat « dont la justice est la passion dominante. » Elle disait que sa mère « s'était remariée en Provence. » Elle « criait après ce temps qui lui emportait toujours quelque chose de sa belle jeunesse. » Elle aurait voulu que sa mère « vît son cœur ; » elle en serait contente ; et Mme de Sévigné, qui la connaît, lui répond : « Vous n'êtes point une diseuse ; vous êtes sincère. »

(1) Voilà un de ces passages où il est difficile de savoir si l'expression est de la mère ou de la fille : « Je suis ravie que vous aimiez mes lettres ; il est vrai que pour *figées*, elles ne le sont pas. » Est-ce une expression renvoyée ou une expression traduite? Nous penchons pour la première hypothèse.

C'est encore à Mme de Grignan qu'appartient cette pensée ingénieuse, sur laquelle Mme de Sévigné revient souvent : c'est « qu'on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois parce qu'on ne saurait venir à bout de le passer. » Elle voulait dire par là « qu'on se tire de l'ennui comme des mauvais chemins et que personne ne demeure au milieu d'un mois parce qu'il n'a pas le courage de l'achever. C'est comme de mourir, vous ne voyez personne qui ne sache se tirer de ce dernier rôle. » Avec le cours du temps, l'un des sujets les plus habituels des réflexions de Mme de Grignan, c'est l'espérance : « L'espérance est si jolie, » disait-elle. Elle avait sur l'absence et l'inconstance des pensées assez pessimistes : « L'absence dérange bien des amitiés. » Mme de Sévigné la relève sur ce point et trouve que « l'absence ne fait d'autre mal que de faire souffrir. » Elle ignorait, pour sa part, ce que sa fille appelait « les délices de l'inconstance. »

Une circonstance se présenta qui mit encore en évidence ce qu'il y avait de mâle et de fort dans le caractère de Mme de Grignan. Il s'agissait de signer quelque chose pour son mari. Tous ses amis de Paris, le cardinal, sa mère elle-même, lui conseillaient de ne pas signer. Mme de Grignan n'écouta qu'elle-même et les inspirations de sa conscience; elle signa. Mme de Sévigné lui en exprime son admiration : « Vous me parlez de cette héroïque signature que vous avez faite pour M. de Grignan. Quand on a l'âme aussi parfaitement belle et bonne que vous l'avez, l'on ne consulte que soi. N'avez-vous pas vu combien vous avez été admirée? N'êtes-vous pas plus aise de ne devoir qu'à vous une si belle résolution? Vous ne pourriez mal faire : si vous n'aviez pas signé, vous faisiez comme tout le monde aurait fait; en signant, vous faisiez au-delà de tout le monde; enfin, mon enfant, jouissez de la beauté de votre action. »

La question des lectures était un grand sujet de conversation entre les deux dames et aussi de gronderie de la part de Mme de Sévigné. Sa fille lisait en ce moment le livre de Josèphe; mais, suivant son habitude, elle restait au milieu : « Ce serait une honte dont vous ne pourriez pas vous laver de ne pas finir Josèphe; si vous saviez ce que j'achève, vous vous trouveriez bien heureuse d'avoir à finir un si beau livre. » — « Je suis ravi que vous aimiez Josèphe; continuez, je vous en prie; tout est beau, tout est grand; cette lecture est digne de vous; ne la quittez pas sans rime ni raison. » — « Ne lisez-vous pas toujours Josèphe? Prenez courage, ma fille, et finissez miraculeusement cette histoire. » — « Ne voulez-vous point achever Josèphe? » — Malgré toutes ces recommandations et objurgations, nous ne pouvons pas savoir si Mme de Grignan a jamais fini la lecture de Josèphe, tant elle était réfractaire à l'achèvement d'une

lecture. Singulier travers chez une femme si sérieuse et d'un goût si vif pour les choses de l'esprit. Il est vrai que Mme de Grignan n'aimait pas les histoires, que ce fussent, d'ailleurs, des histoires romanesques ou véridiques. Elle préférait de beaucoup les livres de morale. Aussi se plaisait-elle aux *Essais* de Nicole, que sa mère aimait tant et qu'elle lui avait envoyés : « Vous me ravissez d'aimer les *Essais*. » Mais tandis qu'elle partageait le goût de sa mère pour ce livre, ce qui « ravissait » le bien bon, elle avait un contradicteur dans le chevalier de Sévigné, qui, en cela, montrait un goût peut-être plus juste et plus fin que sa mère et que sa sœur. Il s'étonnait avec raison que celle-ci « qui s'y connaissait bien et qui aimait tant les bons styles, pût mettre en comparaison le style de Port-Royal et celui de M. Pascal... M. Nicole met une quantité de paroles dans le sien, qui fatigue et qui fait mal au cœur à la fin : c'est comme qui mangerait trop du blanc-manger. » Il poussait même la sévérité trop loin lorsqu'il disait que le *Traité de la connaissance de soi-même* paraissait « distillé, sophistique, galimatias et par-dessus tout ennuyeux. » Si Mme de Grignan aimait Nicole, elle paraît avoir encore plus aimé Montaigne, car son frère ajoutait : « Pour vous adoucir l'esprit, je vous dirai que Montaigne est racommodé avec moi. » En même temps qu'elle lisait les moralistes, elle posait elle-même des questions de morale et elle demandait « si celui qui est en colère et qui le dit est supérieur au *traditor* qui cache son venin sous de belles et de douces apparences (1). » Le chevalier lui demande si cette question regarde Mme de Lafayette, que Mme de Grignan n'aimait pas, qui n'était peut-être pas d'une parfaite sincérité. Cependant, Mme de Grignan insistait et défendait son goût pour Nicole. Mais le chevalier ne cédait pas, et reprochait à sa sœur son goût pour le quintessencié : « Je vous dis que le premier tome des *Essais de morale* vous paraîtrait tout comme à moi, si la Marans et l'abbé Tétu ne vous avaient accoutumée aux choses fines et distillées. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les galimatias vous paraissent clairs et aisés (2). Pascal, la *Logique*, Plutarque et Montaigne parlent tout autrement; celui-ci parle parce qu'il veut parler et souvent il n'a pas grand'chose à dire. » Qui a raison dans ce débat? Peut-être les deux parties. Le chevalier parle en homme de goût et

(1) Le chevalier de Sévigné résumait la même question faite par sa sœur, mais en d'autres mots : « La question que vous faites des gens qui évaporent leur bile en discours impétueux et ceux qui la gardent sous des faux semblans. » On voit par là qu'il n'est pas facile de retrouver le texte primitif dans les réponses du correspondant.

(2) Il faut avouer que le petit traité de *l'Amour de Dieu*, le seul écrit qui nous reste de Mme de Grignan, ne justifie que trop ce goût que lui reproche son frère pour le galimatias.

en homme du monde. Il n'y a pas en effet à comparer pour le goût et pour l'esprit Nicole aux *Provinciales*. Mais Mme de Grignan lisait les *Essais* en philosophe et Mme de Sévigné les lisait en chrétienne; et, à ce double point de vue, il y avait beaucoup à profiter dans ce livre, que les délicats comme Mme de Lafayette n'aimaient pas. Il faut remarquer, d'ailleurs, une légère inadvertance du chevalier, qui oppose, comme modèle de bon style, la *Logique* aux *Essais*, sans avoir l'air de savoir que les parties les plus agréables de la *Logique* de Port-Royal sont précisément de Nicole et qu'il oppose ainsi l'auteur à lui-même. Au reste, Mme de Sévigné résistait sur ce point à son fils : « Quand vous avez cru que le sentiment de certaines gens me ferait changer, vous m'avez fait tort. »

Beaucoup de passages se rapportent à l'amour tendre de Mme de Sévigné pour sa fille; tantôt elle sentait vivement cet amour et faisait des efforts pour y répondre; tantôt elle semble lui faire la leçon au nom d'une philosophie un peu chagrine. Mme de Grignan paraissait dire que c'était à l'amour de faire des excès de passion et que l'amitié devait se tenir dans une plus juste mesure, et peut-être en tirait-elle quelque leçon à sa mère sur l'excès de son amour maternel. C'est au moins ce que l'on peut conjecturer d'après le passage suivant : « Je ne saurais m'appliquer à démêler les droits de *l'autre* (1); je suis persuadée qu'ils sont grands; mais quand on aime d'une certaine façon et que tout le cœur est rempli, je pense qu'il est difficile de séparer si juste. Je ne trouve pas qu'on soit si fort maîtresse de régler les sentimens de ce pays-là; on est bien heureux quand ils ont l'apparence raisonnable. Je crois que, de toute façon, vous m'empêchez d'être ridicule; je tâche aussi de me gouverner assez sagement pour n'incommoder personne. » Ce passage ne peut avoir deux sens : évidemment la pauvre mère est obligée de défendre contre sa fille la violence de sa passion maternelle; elle espère ne pas être ridicule; elle tâche de ne pas importuner. Cependant Mme de Grignan ne peut s'empêcher d'être sensible à un si grand amour : « Vous êtes donc persuadée que j'aime ma fille plus que les autres mères? » Cet amour, selon Mme de Grignan, avait été pour sa mère « un préservatif, » et Mme de Sévigné entrait dans cette pensée en disant : « Il faudrait plus d'un cœur pour aimer tant de choses à la fois, » par allusion à la princesse de Tarente, qui lui avait envoyé un chien nommé Fidèle, nom « que ses amans n'avaient jamais mérité de porter. » Mais Mme de Grignan, de son côté, avait été si infidèle dans sa passion pour le cho-

(1) Mme de Sévigné et Mme de Grignan donnaient en plaisantant le nom de *l'autre* à l'amour en l'opposant à l'amitié.

colat que sa mère feignait de craindre pour elle-même : « Je ne sais si je ne dois point trembler : puis-je espérer d'être plus aimable et plus parfaite? Il vous faisait battre le cœur : peut-on se vanter de quelque fortune pareille? Vous devriez me cacher ces sortes d'inconstances. »

On regrette d'avoir à dire que Mme de Grignan plaisantait avec sa mère des exécutions de Bretagne : « Vous me parlez fort plaisamment de nos misères; nous ne sommes plus si roués;.. la penderie me paraît maintenant un vrai rafraîchissement. » Cependant ces plaisanteries elles-mêmes étaient-elles bien des plaisanteries, et n'avaient-elles pas quelque dessous de cartes? « Ce que vous me dites de M. de Chaulnes est admirable. Il fut hier roué vif un homme qui confessa d'avoir eu dessein de tuer le gouverneur : *pour celui-là, il méritait bien la mort.* » N'est-ce pas dire qu'il y en avait eu d'autres qui ne la méritaient pas? Qu'écrivait donc d'admirable Mme de Grignan sur M. de Chaulnes? N'était-ce pas quelque comparaison avec la Provence, si paisible sous M. de Grignan? On aimerait à croire que cette ironie était affectée et cachait un blâme secret. N'y a-t-il pas quelque chose de semblable dans cette allusion aux affaires de Provence? « J'admire que vous ayez réussi à faire ce que vous voulez : c'est que vous êtes fort aimés. Nous sommes étonnés de voir qu'en quelque lieu du monde on puisse aimer un gouverneur (1). » En Provence, les populations étaient paisibles : c'était avec les autres autorités qu'on était à couteaux tirés. La municipalité d'Aix était, suivant Mme de Grignan, « une caverne de larrons. » Mais elle aimait mieux la guerre que la paix. Elle était « pour la paix générale, » c'est-à-dire pour la continuation de la guerre; mais « cette humeur guerrière » ne plaisait pas à Paris. On n'a jamais aimé en haut lieu les administrateurs de province qui vous font des affaires. Ces petites discordes paraissaient fastidieuses au ministre; aussi Mme de Sévigné, avec son tact de Parisienne, avait soin de n'en rien dire à M. de Pomponne, *amico di pace e di reposo.* Quelquefois on n'avait pas de nouvelles à raconter : « Nous avons bien besoin, comme vous dites, de quelque événement, aux dépens de qui il appartiendra. » Quelquefois aussi les nouvelles étaient fausses : « Vous me dites des choses admirables : je les lis, je les admire, je les crois, et tout de suite vous me mandez qu'il n'y a rien de plus faux. » A défaut de nouvelles, vraies ou fausses, on disait des bagatelles. Mme de Sévigné avait reçu

(1) Voir aussi, 11 décembre 1675 : « Vous jugez superficiellement de celui qui gouverne celle-ci quand vous croyez que vous feriez de même; non, vous ne feriez point comme il a fait; le service du roi même ne le voudrait pas. »

un petit chien de la princesse de Tarente, et elle avait un moment négligé sa chienne Marphise pour le nouveau-venu. Mme de Grignan en plaisante avec sa mère et l'accuse d'avoir fait la coquette : « Ce que vous me dites sur Fidèle est fort plaisant et fort joli : c'est la vraie conduite d'une coquette que celle que j'ai eue. » Un trait plus vif et plus osé était la comparaison des confesseurs et des amans : « Vous avez trouvé fort plaisamment d'où vient l'attachement qu'on a pour les confesseurs : c'est justement la raison qu'on a pour parler dix ans avec un amant, car, avec ces premiers, on est comme Mlle d'Aumale, on aime mieux dire du mal de soi que de n'en pas parler. »

Voici encore un résumé de lettre qui fait bien regretter l'original : « Ne vous retenez point quand votre plume veut parler de la Provence; ce sont mes affaires; mais ne la retenez en rien quand elle a la bride sur le cou; elle est comme l'Arioste : on aime ce qui finit et ce qui commence; le sujet que vous prenez console de celui que vous quittez et tout est agréable. Celui du froc aux orties que l'on jette tout doucement pour plaire à Sa Sainteté et le reste est une chose à mourir de rire;.. je ne crois pas qu'il y ait rien au monde de plus plaisant : vous êtes plus gaie dans vos lettres que vous ne l'êtes ailleurs. » Mme de Grignan se plaignait d'être toujours accablée de société. Elle s'étonnait qu'on ne comprît point « qu'elle pût souhaiter d'être séparée de cette bonne compagnie. » Elle avait « soif d'être seule. » Elle racontait l'histoire d'une vieille veuve qui épousait un jeune homme; sur quoi Mme de Sévigné répliquait : « C'est un grand bonheur de ne pas être coiffée de ces oisons-là : il vaut mieux les envoyer paître que de les y mener. »

Le 17 janvier 1676, Mme de Sévigné est atteinte de ce rhumatisme dont elle eut tant à souffrir pendant une année. Grâce aux distances, ce n'est que dans sa lettre du 9 février que Mme de Grignan annonce qu'elle a reçu la nouvelle et exprime ses inquiétudes. Représentons-nous cet effet cruel des distances, que nous ne connaissons plus. En quelques heures, on communiquerait aujourd'hui, par le télégraphe, des Rochers à Grignan; en deux jours, Mme de Grignan serait venue retrouver sa mère. Mais alors les lettres elles-mêmes ne pouvaient donner aucune sécurité; car, tandis qu'elles faisaient le chemin, la maladie pouvait s'aggraver et prendre une terminaison fatale; et réciproquement on souffrait et on s'affligeait quand la maladie était guérie. Rappelons-nous ces douloureuses épreuves dont souffraient nos pères quand nous sommes tentés, par un raffinement esthétique, de mépriser les progrès matériels de notre temps, et disons-nous que ces progrès sont aussi des progrès moraux, des progrès pour le cœur. Cependant, la

maladie de Mme de Sévigné s'était assez rapidement améliorée; elle s'inquiète des inquiétudes de sa fille : « Nous craignons la lettre où vous allez faire de grands cris sur le mal que j'ai eu... Vos frayeurs commencent justement dans le temps qu'il n'y a plus de sujet d'en avoir. » La lettre arrive : « Voilà justement ce que nous avions prévu; je vois vos inquiétudes et vos tristes réflexions dans le temps que je suis guérie. » Pendant tout le temps de la maladie de sa mère, c'est le chevalier de Sévigné qui tient la plume, tantôt écrivant sous sa dictée, tantôt la remplaçant. Dans ce rôle de secrétaire, son caractère et son esprit se montrent sous le jour le plus charmant. Il aime tendrement sa mère sans ombre de jalousie, et il aime sa sœur, quoiqu'il la sache la préférée; il fait tous ses efforts pour ménager sa sensibilité, sans cependant lui cacher la vérité; il s'amuse de son esprit : c'est lui qui a hérité de la grâce de sa mère; c'est sa sœur qui en a pris le sérieux et la force.

Pendant que Mme de Sévigné se rétablissait lentement aux Rochers, Mme de Grignan avait, de son côté, ses épreuves et ses misères. Elle accouchait prématurément à huit mois, par suite d'une imprudence, et sa mère croyait tout d'abord que l'enfant était mort : « Quel dommage d'avoir perdu encore un pauvre petit garçon ! » Le *frater*, comme on l'appelle, tire occasion de cet événement pour faire valoir sa propre sagesse, que d'ordinaire on n'estimait guère : « Pour moi, disait-il, je n'accouche pas à huit mois. » Cependant l'enfant n'était pas mort, et, pendant quelque temps, la mère et la fille se bercent de l'espoir de le conserver. Il s'agissait de savoir si l'enfant était bien de huit mois. De là, entre ces dames, des questions, des supputations assez plaisantes : « Je n'ose espérer que vous vous soyez trompée; vous êtes plus infaillible que le pape. » — ... « Je me fie fort à vos supputations, et je trouve vos réponses fort plaisantes. » — « ... Je vous prie de compter les lunes pendant votre grossesse; si vous êtes accouchée un jour seulement sur la neuvième, le petit vivra. » — « Vous me marquez le 15 juin; nous avons supputé les lunes jusqu'au 11 février; il est de deux jours dans la neuvième : c'est assez. » A défaut de ces supputations plus ou moins complaisantes, on se consolait avec des contes de bonne femme. On disait à Aix qu'il n'y a rien de si commun que les enfans venus à huit mois. « La rareté des enfans de neuf mois m'a fait rire. » Malgré toutes ces belles espérances, le pauvre enfant végéta pendant un an, et mourut à la fin de juin 1677. C'était le troisième enfant que perdait Mme de Grignan.

A défaut des journaux et des gazettes, les lettres, à cette époque, donnaient les nouvelles du temps. Mme de Grignan envoyait celles du Midi; Mme de Sévigné celles du Nord : « Nous avons été bien

aises d'apprendre par vous les nouvelles de Messine; vous nous avez paru original (1) à cause du voisinage. » Mais quelles nouvelles que celles qui arrivaient huit jours après l'événement! « Que vous êtes plaisans, vous autres, de nous parler de Cambrai! Nous aurons pris encore une ville avant que vous sachiez la prise de Condé. » Mme de Grignan, avec son esprit positif, aurait volontiers trouvé là un prétexte pour abréger la correspondance; mais sa mère lui répond : « Ne nous mettons point dans la tête de craindre les contre-temps de nos raisonnemens; c'est un mal que l'éloignement cause et à quoi il faut se résoudre; car, si nous voulions nous contraindre là-dessus, nous ne nous écririons plus rien. »

Le seul fils que Mme de Grignan ait conservé, c'est le marquis de Grignan. Il est souvent question de lui dans la correspondance. La mère était inquiète de le voir trop timide et avait peur qu'il ne devînt poltron. Mme de Sévigné la tranquillisait sur ce point : « Je vous prie que sa timidité ne vous donne aucun chagrin,.. ce sont des enfances;.. ne vous impatientez point à cet égard. » On craignait aussi pour lui du côté de la taille, un côté du corps était plus fort que l'autre. Les instructions de Mme de Sévigné étaient très sages : « On vous conseille de lui donner des chausses pour voir plus clair à ses jambes... Il faut qu'il agisse et qu'il se dénoue. Il faut lui mettre un petit corps un peu dur qui lui tienne la taille. Ce serait une belle chose qu'il y eût un Grignan qui n'eût pas la taille belle! » Cependant la taille se remet, et la timidité commence à passer. « Vous me le représentez fort joli, fort aimable. Cette timidité vous faisait peur mal à propos. » On lui avait mis des chausses, et cela seul l'avait rendu brave : « Ils sont filles tant qu'ils ont une robe. » Sa mère se divertissait à commencer « sa petite éducation. » — « Vous prenez le chemin d'en faire un fort honnête homme. Vous lui faites un bien extrême de vous amuser à sa petite raison naissante : cette application à le cultiver lui vaudra beaucoup. » Mme de Grignan s'inquiétait encore de ne pas trouver son fils assez vif, assez spirituel; il avait plus de sens que d'esprit : « J'aimerais mieux, répond Mme de Sévigné, son bon sens et sa droite raison que toute la vivacité de ceux qu'on admire à cet âge et qui sont des sots à vingt ans. Soyez contente du vôtre, ma fille, et menez-le doucement comme un cheval qui a la bouche délicate. »

Il était aussi question souvent des filles dans la correspondance. L'aînée venait d'être mise au couvent, où, suivant la tradition des nobles familles de ce temps-là, elle devait rester plus tard comme

(1) C'est-à-dire, de source première, sachant les choses d'original. (Note de l'édition Regnier.)

religieuse. Mme de Sévigné en avait « le cœur serré. » Mme de Grignan paraît avoir eu plus de courage, quoiqu'elle-même ne craignît pas d'appeler le couvent « une prison. » L'enfant avait dissimulé « sa petite douleur. » La mère en avait probablement fait autant : « Vous avez un courage qui vous sert toujours dans les occasions. » L'enfant s'habitua assez vite à cette séparation ; car Mme de Sévigné écrit avec une admiration qui n'est pas sans quelque nuance de critique : « L'inhumanité que vous donnez à vos enfans est la chose la plus commode du monde. Voilà, Dieu merci, la petite qui ne songe plus ni à père ni à mère. » Tandis que l'aînée des filles, Marie-Blanche, était au couvent, la plus jeune, Pauline (plus tard Mme de Simiane), était restée auprès de sa mère : c'était sur elle seulement que le sentiment maternel de Mme de Grignan trouvait à se répandre : elle s'en amusait. « Pauline me paraît digne d'être votre jouet. » Elle trouvait en elle sa ressemblance, sauf « un petit nez carré » qui lui venait de sa grand'mère. « Je trouve plaisant que les nez des Grignan n'aient voulu permettre que celui-là, et n'aient pas voulu entendre parler du vôtre. »

Au milieu de ces conversations de famille, la moraliste et la philosophe ne faisaient jamais défaut chez Mme de Grignan, et Mme de Sévigné admirait sa philosophie : « Les réflexions que vous faites sur les sacrifices que l'on fait à la raison sont fort justes et fort à propos dans l'état où nous sommes ; il est bien vrai que le seul amour de Dieu peut nous rendre heureux en ce monde et en l'autre. Il y a très longtemps qu'on le dit ; mais vous y avez donné un tour qui m'a frappée. » La mort du maréchal de Rochefort, qui meurt à quarante ans au milieu des honneurs qu'il a désirés, suggérait à Mme de Grignan des réflexions philosophiques sur « la liberté que prend la mort d'interrompre la fortune. » Elle demandait à sa mère « si elle était dévote. » Elle-même était lasse, « non de la dévotion, mais de n'en point avoir. » A propos de M. de Rochefort, elle faisait remarquer « qu'il avait seulement oublié de souhaiter de ne pas mourir si tôt. » Elle n'aimait pas l'expression de Nicole, *le moi*. Elle trouvait avec Chapelain « une nuance de ridiculité dans cette expression. » Qu'eût-elle dit de l'usage que nous en faisons aujourd'hui ? Elle parlait « des ridicules qui venaient des défauts de l'âme, » et Mme de Sévigné n'entendait pas très bien ces paroles, mais elle les expliquait en disant qu'il « faut mettre au premier rang du bon ou du mauvais tout ce qui vient de ce côté-là ; les sentimens du cœur me paraissent seuls dignes de considération. » La mort et la confession de la Brinvilliers étaient aussi un sujet de réflexions sérieuses exprimées sous une forme plaisante. Mme de Grignan ne voulait pas croire qu'elle pût aller en paradis : « Je crois que vous

avez contentement. Sa vilaine âme doit être séparée des autres. » Elle trouvait « qu'assassiner était une bagatelle en comparaison d'être huit mois à tuer son père, à recevoir ses caresses et toutes ses douleurs, où elle ne répondait qu'en doublant la dose. » Elle mêlait à ses lettres des théories cartésiennes que Mme de Sévigné n'entendait pas bien. Celle-ci chargeait Corbinelli de lui répondre : « Corbinelli vous répondra sur la grandeur de la lune et sur le goût amer ou doux. Il m'a contentée sur la lune, mais je n'entends pas bien le goût. Il dit que ce qui ne nous paraît pas doux est amer; je sais bien qu'il n'y a ni doux ni amer, mais je me sers de ce qu'on nomme doux et amer pour le faire entendre aux grossiers. » Mme de Grignan avait écrit à Corbinelli une lettre que sa mère trouvait « la plus agréable qu'on puissse voir. » Celle-ci promet de la montrer au père Le Bossu, qui est son Malebranche, pour avoir son avis; mais Corbinelli assure que « Mme de Grignan en sait plus qu'eux tous. » Au milieu de toute cette philosophie, elle trouvait encore matière à rire et à faire rire sa mère : « Vous êtes la plus plaisante créature du monde avec votre sagesse et votre sérieux; si vous vouliez prendre soin de ma tête, je serais immortelle. » Une des plus piquantes de ces anecdotes qui souvent nous échappent est celle que Mme de Sévigné reproduit en ces termes : « Nous avons ri aux larmes de cette fille qui chanta tout haut dans l'église cette chanson gaillarde dont elle se confessait : rien au monde n'est plus nouveau ou plus plaisant. Je trouve qu'elle ne pouvait faire autrement; le confesseur la voulait entendre puisqu'il ne se contentait pas de l'aveu qu'elle lui en avait fait. Je vois le bonhomme pâmé de rire le premier de cette aventure. Nous vous mandons souvent des folies, mais nous ne pouvons vous payer celle-là. »

Enfin, vers la fin de 1676, une grande question était débattue : celle d'un voyage à Paris. Mme de Grignan était suspendue entre le oui et le non, et, en bonne cartésienne, elle écrivait que « l'incertitude ôte la liberté. » Elle disait qu'elle entend d'un côté une voix qui lui crie : « Ah ! ma mère ! ma mère ! » et de l'autre une voix qui la retient à Grignan. Et elle restait suspendue « comme le tombeau de Mahomet. » Cependant le *oui* l'emporte; la résolution est prise, et Mme de Grignan part pour Paris, où elle reste six mois. La correspondance s'arrête du 13 décembre 1676 jusqu'au 8 juin 1677. — Reposons-nous aussi, avec ces dames, et suspendons ici la première partie de ce travail.

PAUL JANET.

COMMENT

L'AIR A ÉTÉ LIQUÉFIÉ

Les anciens n'ont jamais connu les corps gazeux; l'existence même de l'air était mise en doute; elle ne fut sérieusement prouvée qu'au XVIIe siècle; mais, à cette époque, presque au même moment, de 1602 à 1626, naissaient quatre philosophes qui semblent avoir reçu la mission providentielle d'enseigner aux hommes les mystères de l'air : c'étaient, un Allemand, Otto de Guericke (1602); deux Français, Mariotte et Pascal (1620-1623); enfin un Anglais, Boyle (1626). Par une pensée de génie, Pascal devine que l'air, étant une matière, doit être pesant comme toutes les autres matières, que la terre doit être serrée et pressée par son enveloppe atmosphérique, et il le prouve par la célèbre expérience du puy de Dôme. Bientôt après, Otto de Guericke invente la pompe pneumatique, réussit à extraire l'air contenu dans un réservoir et confirme les idées de Pascal en prouvant que cet air est réellement pesant; enfin Mariotte et Boyle, au même moment, chacun de son côté, par des expériences presque identiques, démontrent que l'air est élastique, que son volume décroît par la pression, qu'il devient moitié moindre si elle est doublée, et qu'en général il se réduit proportionnellement à la compression qu'on lui fait subir. C'est ce que Mariotte appelait modestement une règle de la nature. Pour nous, c'est une loi physique, et, par un juste sentiment de reconnaissance nationale, nous l'appelons loi de Mariotte en France et loi de Boyle en Angleterre. Quel que soit le nom qu'on lui donne, il faut se la rappeler, car elle jouera un rôle dans ce qui va suivre.

Ces grandes découvertes ont été accomplies presque en même temps, vers 1650; après quoi, leurs auteurs disparaissent comme après une tâche accomplie : Pascal le premier, prématurément, en 1662, les trois autres à sept ans d'intervalle, de 1684 à 1691. Nés en même temps, morts au même moment, ils laissaient un monument terminé, un corps de doctrine complet; il n'y en eut jamais de plus précieux. Aucun siècle n'avait encore vu tant d'inventeurs heureux ni d'aussi grandioses découvertes. Aujourd'hui qu'elles sont loin de nous dans le passé, qu'elles sont devenues si familières et paraissent si naturelles, nous avons peine à concevoir l'enthousiasme qu'elles ont excité aux premiers jours; mais qu'on se figure Pascal prouvant à Clermont le décroissement de la pression depuis la cour d'un couvent jusqu'au sommet du puy de Dôme, ou qu'on se représente Otto de Guericke sur la place publique de Magdebourg, en présence de la ville assemblée, attelant seize chevaux aux deux moitiés d'une sphère où il avait fait le vide, sans pouvoir les séparer, et l'on comprendra l'étonnement des contemporains à la vue de pareilles révélations. Ajoutez que le monde lettré n'y était point préparé, que la chimie n'était pas dégagée de l'alchimie, que la physique n'avait pas abusé des merveilles et que l'électricité n'était point née. Quand elle se révéla, elle entraîna toutes les curiosités; on oublia Pascal et la pneumatique. D'ailleurs cette science avait besoin de se recueillir après un si grand effort; on croyait n'avoir plus rien à y découvrir. Boyle et Mariotte auraient été bien étonnés si quelqu'un était venu leur dire que cet air dont ils avaient réglé les propriétés pouvait être réduit en un liquide semblable à l'eau, même en un solide pareil à la neige. Il fallut près de deux siècles pour préparer cette nouvelle découverte : nous-même l'avons ignorée jusqu'au mois d'avril 1883, où l'Académie des sciences reçut de Cracovie ces deux dépêches successives :

« Oxygène liquéfié complètement : liquide incolore comme l'acide carbonique (9 avril). »

« Azote refroidi, liquéfié par détente; liquide incolore (16 avril).

« WROBLEWSKI. »

Ainsi l'air avait donc été réduit à un volume mille ou quinze cents fois plus petit que dans les conditions ordinaires; il avait cessé d'être un gaz et pris l'apparence de l'eau. Ce stupéfiant résultat n'est que le dernier mot d'une longue suite de tentatives demeurées longtemps stériles; c'est le couronnement d'un édifice depuis longtemps commencé, auquel ont travaillé de nombreux ouvriers. Quel

a été le rôle et le mérite de chacun d'eux? C'est une longue histoire, bien connue des physiciens; mais, comme on peut supposer, sans injure, qu'elle n'est pas familière à tous les lecteurs de la *Revue*, j'entreprends de l'écrire parce qu'elle est dans la physique un chapitre isolé, indépendant des autres, et aussi parce qu'elle montre au prix de quels efforts la science se complète, à travers quelles obscurités elle cherche son chemin avant qu'elle puisse exprimer en quelques lignes une loi générale qui résume ce qui a coûté tant d'existences, tant de travail, tant de déceptions, mêlées à quelques rares réussites. Elle montre aussi tout le bénéfice que la société tire des sciences pour l'industrie, pour ses besoins ou son agrément.

I.

Van Marum, physicien et chimiste de Harlem, est connu pour avoir construit cette antique et respectable machine électrique, la plus grande connue, que nous avons admirée à l'exposition d'électricité; il méritait de rester célèbre, à plus juste titre, pour avoir le premier liquéfié un gaz. Voulant savoir si l'ammoniaque obéit à la loi de Mariotte, il la comprima, et, à six atmosphères, il la vit changer brusquement d'état pour devenir un liquide transparent. Van Marum n'était pas un esprit de bien grande portée; il ne prévit pas les conséquences générales de son expérience et n'en tira que l'honneur de l'avoir réussie le premier. Mais Lavoisier, qui voyait plus clair et plus loin, n'hésita point à prédire qu'elle se généraliserait, que toutes les matières échauffées ou refroidies prendraient les trois états, et il en décrivait les conséquences avec une netteté saisissante (1) : « Considérons un moment ce qui arriverait aux diverses substances qui composent le globe si la température en était brusquement changée. Supposons, par exemple, que la terre se trouvât transportée tout à coup dans une région... où la chaleur habituelle serait fort supérieure à celle de l'eau bouillante; bientôt l'air, tous les liquides susceptibles de se vaporiser à des degrés voisins de l'eau bouillante et plusieurs substances métalliques même entreraient en expansion et se transformeraient en fluides aériformes qui deviendraient partie de l'atmosphère.

« Par un effet contraire, si la terre se trouvait tout à coup placée dans des régions très froides, par exemple de Jupiter et de Saturne, l'eau qui forme aujourd'hui nos fleuves et nos mers, et

(1) *Œuvres de Lavoisier*, tome II, page 804.

probablement le plus grand nombre des liquides que nous connaissons, se transformeraient en montagnes solides...

« L'air, dans cette supposition, ou du moins une partie des substances aériformes qui le composent, cesserait sans doute d'exister dans l'état de fluide invisible, faute d'un degré de chaleur suffisant; il reviendrait donc à l'état liquide, et ce changement produirait de nouveaux liquides dont nous n'avons aucune idée. »

Lavoisier se trompait sur la température de Jupiter et de Saturne; il voyait juste sur la possibilité de ramener l'air à l'état liquide; mais, comme l'expérience n'avait pas prononcé, la prédiction n'était qu'une utopie qu'on oublia, et la question fut abandonnée. Elle sommeilla longtemps, pour ne se réveiller qu'en 1823 entre les mains de Faraday : ce fut le premier terrain d'études de ce grand physicien. Il était le fils d'un forgeron très misérable. A treize ans, il fut mis en apprentissage chez un relieur de livres. C'était un enfant curieux, et, dans le réduit étroit où il demeura pendant huit années, il s'oubliait en lisant les pages qu'on lui donnait à coudre. Le hasard mit entre ses mains un traité de chimie de Mme Marcet, et une bonne étoile le conduisit aux leçons que Davy donnait à l'Institution royale. Il en fut ébloui, les rédigea et, après les avoir recopiées avec soin, les envoya au maître avec une lettre où il le suppliait de le débarrasser d'un métier qu'il détestait pour lui apprendre la chimie qu'il adorait. Davy fut touché; mais que pouvait-il faire de cet enfant? « Lui faire rincer les verres du laboratoire et voir ce qu'il vaut. » Davy se rendit à ce conseil donné par un ami, et voilà comment Faraday, « de l'état d'un ouvrier payé à l'heure, se vit transformé en philosophe, » comment, à vingt et un ans, il entra dans le laboratoire célèbre où Davy avait trouvé le potassium et où lui-même devait faire tant de découvertes. Il y entrait comme assistant, — nous dirions en France comme garçon de laboratoire, — avec un rang si humble qu'il touchait à la domesticité, au point que, dans un voyage qu'il fit en France en compagnie de son patron, Faraday ne fut pas toujours admis à la table des maîtres. Il est curieux de rappeler qu'un petit paysan bourguignon, qui se nommait Thénard, entra chez Vauquelin aux mêmes conditions, avec les mêmes promesses de gloire.

Tout changea pour Faraday quand il eut fait sa première découverte, la liquéfaction du chlore : il avait vingt-deux ans. Les détails de cette expérience ont été racontés par Tyndall et méritent d'être conservés. On savait que le chlore, en se combinant avec l'eau froide, forme des cristaux. Faraday les prit, les mit dans un tube, qu'il ferma, les fit fondre en les chauffant et vit deux liquides séparés : l'un qui était de l'eau, l'autre qui surnageait et qu'un

certain docteur Paris déclara ne pouvoir être que de l'huile laissée par négligence dans le vase. Mais Faraday, ayant ouvert le tube, vit cette matière bouillir et se résoudre avec explosion en un jet de gaz dont la couleur était verte: c'était du chlore. Faraday, qui était vif et avait été piqué, prit aussitôt sa revanche du docteur Paris, auquel il écrivit : « Vous apprendrez avec plaisir, monsieur, que cette huile laissée par négligence dans mon appareil n'était rien moins que du chlore liquéfié. »

Ce premier succès décida de la carrière du jeune chimiste; il proclama que tous les gaz auraient le même sort si on les comprimait assez, et, avec l'ardeur qu'il mit toujours dans ses recherches, il n'hésita point à se lancer dans une série d'essais dont le succès était probable et dont le danger était certain. Voici comment il opéra : Il prit un tube de verre épais, lui donna la forme Ω, qui est celle d'un U renversé; l'une des branches restait vide, on introduisait dans l'autre les matières destinées à produire le gaz qu'on voulait étudier et l'on fermait le tout. Obligé de s'accumuler dans la branche vide, ce gaz y acquérait une pression croissante et l'expérience n'avait que deux terminaisons possibles : ou bien le gaz ne changeait pas d'état, alors la pression croissait jusqu'à la rupture du vase; ou bien il atteignait sa limite de pression, alors le liquide apparaissait et s'accumulait tant que durait le dégagement gazeux. Une douzaine de gaz furent réduits de cette manière. Il faut citer ceux dont nous aurons bientôt besoin : l'ammoniaque, l'acide sulfureux, l'acide carbonique et le protoxyde d'azote, ce dernier exigeant à 10 degrés environ 60 atmosphères.

Ce chiffre ne laisse aucun doute sur le danger que l'on court à faire de pareilles études. Si l'on songe que, dans les chaudières à vapeur, qui sont en tôle de fer ou d'acier, on s'arrête généralement vers 10 atmosphères, si on récapitule le nombre et les malheurs de leurs explosions, on conçoit à peine comment un simple tube de verre puisse résister à un effort cinq ou six fois supérieur. Ce n'est rien encore quand le gaz peut atteindre une limite de liquéfaction, car alors la pression cesse de croître; mais s'il ne change point d'état, elle augmente continûment et indéfiniment, la rupture survient nécessairement, et la détente projette les débris de l'enveloppe comme la poudre les fragmens d'un obus. Au cours de ses recherches, Faraday a subi treize explosions de ce genre; elles ne l'ont point arrêté, mais on comprend aisément qu'elles n'ont point encouragé les autres.

Il existe heureusement un procédé moins offensif pour arriver au même résultat, il consiste à refroidir le gaz. De même que la vapeur d'eau se condense par l'abaissement de sa température, de même les gaz, qui sont de vraies vapeurs, peuvent céder à un froid suffisant.

Dès 1824, un an après le travail de Faraday, Bussy réussit à condenser le gaz qui se forme par la combustion du soufre et qu'on nomme acide sulfureux. Voici comment on opère : le gaz est introduit dans un ballon qui plonge au milieu du mélange réfrigérant, formé de glace et de sel. Il y entre, se liquéfie et ne sort pas; il s'accumule à l'intérieur et se conserve indéfiniment si on ferme le ballon dans la lampe d'émailleur; en se réchauffant, il donne des vapeurs qui le maintiennent sous pression, pourvu que le verre soit assez résistant. Ainsi, par deux procédés : par le froid et par la pression, et mieux encore par les deux moyens superposés, il est possible de liquéfier un grand nombre de gaz.

II.

Après ces belles expériences, il y eut un temps de repos pendant lequel on apprit à manier ces nouveaux liquides. On avait espéré qu'ils offriraient des propriétés nouvelles, qu'ils auraient des aspects particuliers, il n'en fut rien. Ils ressemblent à l'eau, à l'alcool, à l'éther; ils peuvent se congeler, se dilater, bouillir, reprendre l'état de gaz ou de vapeurs, et, à cette différence près que leur point d'ébullition est très bas, se comporter en tout comme le fait l'eau. On me pardonnera de résumer l'étude de ce dernier liquide.

Quand on le chauffe sur un foyer, il se tient immobile jusqu'à 100 degrés; mais, à ce moment, il se change en vapeurs qui naissent au fond du vase et remuent la masse en s'échappant : il bout. L'ébullition est caractérisée par cette importante circonstance que la température ne monte plus, qu'elle reste invariablement et indéfiniment fixe à 100 degrés. Il faut donc que la chaleur du foyer, au fur et à mesure de sa production, soit absorbée par le liquide et uniquement employée à le transformer en vapeurs. C'est là un fait capital qui a été découvert par un physicien anglais, nommé Black. Dans l'impossibilité où il était d'en donner une explication rationnelle, Black se contenta d'en démontrer la réalité, de le résumer par un mot et de dire que cette chaleur devient *latente*. Il vit qu'il fallait cinq fois et demie plus de temps pour vaporiser l'eau que pour l'échauffer depuis zéro jusqu'à 100 degrés, que, par conséquent, il faut cinq fois et demie plus de chaleur pour changer l'eau en vapeur que pour l'échauffer de zéro à 100 degrés. Après Black, et dans ces dernières années seulement, on a expliqué ce fait; il n'entre pas dans mon intention de donner cette explication.

Telle est la loi de l'ébullition dans l'air. Voyons ce qu'elle devient dans le vide. Il est clair que l'atmosphère, quand elle presse sur l'eau, oppose un obstacle à l'expansion de la vapeur, que cet obstacle augmente ou diminue avec cette pression, qu'il n'existe

plus dans le vide, et que l'ébullition doit s'y faire à une température moins haute, puisqu'elle est affranchie d'une cause qui la retardait. C'est, en effet, ce que l'expérience justifie : l'eau bout à 82 degrés ou à 65 degrés, quand la pression est réduite à la moitié ou au quart d'une atmosphère; elle bout même à zéro, même au-dessous de zéro dans le vide, et l'on assiste à ce remarquable résultat que les points d'ébullition et de congélation se rejoignent et que la glace se forme en même temps que la vapeur se dégage. Mais, bien que cette ébullition soit avancée, bien qu'elle se fasse à zéro au lieu de 100 degrés, bien que la vapeur soit froide et non chaude, que la transformation se fasse dans le vide et non dans l'air, c'est une loi générale qu'une grande quantité de chaleur soit dépensée, devienne latente et entre dans la constitution de la vapeur.

Je vais confirmer ces assertions par deux expériences classiques et curieuses : une marmite de bronze à parois très épaisses, remplie d'eau, fermée par un couvercle et ne communiquant avec l'extérieur que par une soupape chargée de poids, est placée dans un four, à une température très élevée que je suppose égale à 230 degrés. L'eau partage cette température; la vapeur s'accumule à l'intérieur, où elle atteint une force d'expansion énorme qui dépasse 27 atmosphères; elle y est maintenue par la résistance des parois et peut indéfiniment y rester. Mais aussitôt qu'on ouvre la soupape, elle s'échappe, et comme elle entraîne avec elle la chaleur nécessaire à son expansion, on voit progressivement baisser la température jusqu'à ce qu'elle ait atteint 100 degrés; après quoi l'ébullition se continue lentement et régulièrement à cette température; l'eau s'est donc refroidie et se maintient au-dessous de l'enceinte par l'effet même de l'ébullition, par la nécessité d'absorber la chaleur qu'exige sa transformation en vapeurs. C'est l'appareil connu sous le nom de marmite de Papin.

Voici maintenant une expérience toute pareille, mais faite dans le vide à la température ordinaire. Elle a été imaginée par Leslie, puis perfectionnée et appliquée aux besoins domestiques par M. Carré. On met de l'eau dans une carafe bouchée qui est en relation, par l'intermédiaire d'un tube, avec une pompe pneumatique. Aussitôt qu'on fait le vide, l'eau se met à bouillir et à se refroidir, car la vapeur ne peut se former qu'en empruntant de la chaleur, et elle ne peut en prendre qu'à l'eau elle-même. Celle-ci arrive à zéro et bientôt se congèle. Si on a la précaution d'absorber la vapeur dans un réservoir rempli d'acide sulfurique, l'action se continue tant que le vide dure, et la couche de glace augmente. Cet appareil est une glacière très simple, aussi utile qu'elle est commode, et qui démontre, comme nous voulions le

faire : 1° que l'ébullition peut se faire aux températures les plus basses, pourvu que la pression soit suffisamment diminuée; 2° qu'elle est toujours accompagnée d'un emprunt de chaleur; 3° qu'elle abaisse la température du liquide au-dessous de l'enceinte et d'autant plus que le vide est meilleur.

Si le lecteur a pu surmonter jusqu'au bout la fatigue de cette longue leçon de physique, il comprendra et même devinera sans peine les utiles et curieuses propriétés que vont lui offrir les gaz liquéfiés. Elles dérivent toutes de ce que le point d'ébullition de chacun d'eux est plus bas que la température de l'air ambiant; il est de 12 degrés au-dessous de zéro pour l'acide sulfureux, de — 78° pour l'acide carbonique; il descend jusqu'à — 80° pour le protoxyde d'azote. Dès lors, ces liquides placés dans l'air sont dans les mêmes conditions relatives que l'eau dans un four échauffé. Nous avons dit que, pour l'y conserver, il fallait opposer une résistance à son expansion, l'enfermer dans la marmite de Papin; il faudra de la même manière enfermer les gaz liquéfiés dans des réservoirs à parois épaisses, surtout éviter de les échauffer, si l'on veut éviter ces terribles explosions qui ont tant de fois mis en péril la vie de Faraday et causé la mort d'un jeune préparateur à l'École de médecine. A — 1° degré, la force d'expansion de l'acide carbonique atteint 37 atmosphères. A 40 degrés, rien n'y pourrait résister.

Mais, de même qu'une soupape soulevée laisse échapper la vapeur accumulée au-dessus de l'eau dans la marmite de Papin et détermine un abaissement de température considérable, de même il suffit d'ouvrir les réservoirs où l'on conserve un gaz liquéfié pour qu'il se refroidisse jusqu'à son point d'ébullition. Prenons comme exemple le liquide obtenu par la compression de l'acide sulfureux; aussitôt qu'on ouvre le réservoir qui le contient, il se met en ébullition très vive, la vapeur se forme, c'est le gaz qui se régénère; elle absorbe la chaleur latente qui lui est nécessaire; elle la reçoit des corps extérieurs par rayonnement; elle la prend au liquide lui-même, au vase qui le contient, aux matières que l'on y plonge; elle les refroidit progressivement tant qu'elle n'a pas atteint la limite fixe de 12 degrés au-dessous de zéro qui est le point d'ébullition de l'acide sulfureux; alors ce liquide est en équilibre entre deux causes de variation inverses, le rayonnement qui tend à le réchauffer, la vaporisation qui le refroidit. Le résultat final est que la température a diminué et demeure fixe à — 12 degrés.

Ce n'est pas tout encore : de même que le point d'ébullition de l'eau s'abaisse au-dessous de 100 degrés dans le vide, de même celui de l'acide sulfureux recule au-dessous de — 12 degrés. Bussy l'a vu atteindre — 68 degrés, et y persister; non-seulement l'eau, mais

encore le mercure s'y congelait. On peut, avec quelques précautions, faire l'expérience dans un creuset de platine chauffé au rouge sur un fourneau, y verser d'abord l'acide sulfureux, puis l'eau, et en retirer un culot de glace. C'est l'une des plus belles expériences de la physique. En résumé, l'ébullition des gaz liquéfiés refroidit tous les corps voisins, et le plus grand froid que l'on puisse obtenir se produira par leur ébullition dans le vide.

Cette propriété de l'acide sulfureux va se retrouver à un degré encore plus remarquable dans un autre gaz déjà liquéfié par Faraday, le protoxyde d'azote, corps composé des mêmes éléments que l'air, avec cette première différence qu'ils sont combinés et non mélangés, avec cette autre particularité qu'il y a deux fois plus d'oxygène pour la même quantité d'azote : aussi les combustibles y brûlent mieux et avec plus d'éclat que dans l'air : une allumette à peu près éteinte s'y rallume, et c'est le seul de tous les gaz connus qui partage cette propriété avec l'oxygène pur. Les anciens chimistes qui l'avaient découvert savaient qu'il peut être respiré sans autre danger que de causer une sorte d'ivresse, tantôt gaie, quelquefois larmoyante comme toutes les ivresses. Ce point physiologique est resté obscur jusqu'au moment où l'on reconnut que c'est un gaz anesthésique comme l'éther et le chloroforme. Ces propriétés singulières promettaient un liquide curieux. Faraday l'avait obtenu sans l'étudier ; après lui, Natterer construisit une pompe foulante qui pouvait développer plus de 2,000 atmosphères : il n'en fallait pas tant ; elle prenait le gaz dans un sac de caoutchouc et le comprimait dans un réservoir d'acier, comparable à un petit canon très épais, par un étroit conduit servant à la fois à l'introduction du gaz et à la sortie du liquide. Il suffit d'exercer une pression de 30 atmosphères à la température de 0 degré pour transformer le gaz en un liquide très limpide qu'on prendrait pour de l'eau et qu'on verse aisément dans des tubes de verre où il commence par bouillir, puis se maintient immobile après s'être refroidi jusqu'à — 80 degrés ; il garde toutes les propriétés qu'avait le gaz, c'est-à-dire qu'il endort les sujets qui le flairent et qu'il fait brûler avec flamme un morceau de charbon rouge que l'on introduit dans le tube ; il est toujours curieux de voir ce charbon se promener à 1,500 degrés au moins sur un liquide assez froid pour congeler le mercure ; si on fait le vide, on accélère l'ébullition, on augmente le froid et l'on arrive à 110 degrés au-dessous de zéro. Jamais aucun chimiste par aucun procédé n'avait atteint pareil refroidissement ; ce n'était cependant pas la dernière des limites possibles.

Avant Natterer, un ingénieur parisien, Thilorier, avait exécuté une autre liquéfaction que je cite en dernier lieu parce qu'elle est

plus complexe, celle de l'acide carbonique. Au rebours du précédent, ce gaz éteint les corps enflammés et asphyxie les animaux qui le respirent ; mais il a les mêmes propriétés physiques, se liquéfie aisément par pression et peut être accumulé dans de grands vases de fonte maintenus par un système de frettes que nous n'avons point à décrire. Aussitôt qu'on ouvre le robinet de décharge, un jet de gaz s'élance avec bruit comme le jet de vapeur de la marmite de Papin ; comme celui-ci, il se condense en un brouillard parce qu'en se dilatant il se refroidit au point d'atteindre la température de sa solidification ; il se gèle et retombe de tous côtés, sous la forme de neige. On la recueille dans des vases métalliques légers; elle est pure et blanche, on peut la tasser, en faire des boules comme avec la neige d'eau, seulement elle est incomparablement plus froide; elle se mèle avec l'éther en toute proportion et constitue le mélange réfrigérant le plus puissant que l'on connaisse, car on y congèle des masses de mercure dont on fait des médailles ou des statuettes; on peut aussi le marteler avec des maillets de bois; il ressemble à du plomb. La température est si basse que les organes s'y congèlent et s'y décomposent aussitôt. Cet acide solidifié comme tous les corps solides peut se garder très longtemps à l'air libre parce qu'il exige un emprunt considérable de chaleur avant de se résoudre en gaz. J'ai entendu raconter qu'un mathématicien célèbre en avait gardé un morceau dans sa bonbonnière et qu'il fut étonné de ne le point retrouver le lendemain. C'est ainsi que s'est vérifiée la prévision de Lavoisier : voici un corps gazeux, un de ceux qui jouent le plus grand rôle dans la nature, que la pression a réduit en liquide et que le refroidissement a solidifié, et il est permis de croire que ce qui a réussi avec l'acide carbonique se fera avec tous les corps de la nature ; leur état ne dépend que de la température : solides quand ils sont suffisamment refroidis, liquides quand on les comprime, gazeux en liberté de pression, avec abondance de chaleur.

Quand la science a semé, l'industrie vient faire la moisson ; puisque les gaz liquéfiés se mettent à bouillir à une température qui peut atteindre — 110 degrés, puisque la vapeur qu'ils émettent enlève une énorme quantité de chaleur aux corps voisins, il était possible de s'en servir pour geler l'eau, faire des boissons glacées, solidifier du mercure, rafraîchir les caves à bière, empêcher la corruption des alimens, etc. On a trouvé des animaux antédiluviens conservés dans les neiges depuis l'époque glaciaire, on pouvait par le même procédé ramener les viandes d'Amérique congelées dans des navires refroidis. Un art nouveau devenait possible, l'art de faire du froid, il est aujourd'hui en pleine prospérité ; il est fondé sur ce principe général : comprimer un gaz jusqu'à le liquéfier dans un *compresseur* en

l'empêchant de s'échauffer par un courant d'eau ordinaire, introduire le liquide dans un *réfrigérant* où il bout et dont il absorbe la chaleur, le reprendre par une pompe aspirante et le refouler de nouveau dans le compresseur. L'action est continue, le même gaz sert indéfiniment; il n'y a d'autre dépense à faire que celle exigée par le travail des pompes.

C'est à M. Carré qu'on doit la première application de ce principe. Le gaz qu'il choisit est celui que Muschenbroek avait tout d'abord liquéfié, l'ammoniaque. De grands appareils animés par de puissantes machines à vapeur fonctionnent aujourd'hui dans toutes les parties du monde. J'en ai vu à Suez qui rendaient de grands services pendant les chaleurs. Mais M. Carré a construit également des glacières de ménage qui n'exigent aucun moteur. Deux vases en tôle de fer hermétiquement fermés, mais réunis par un tube en acier, contiennent une solution concentrée d'ammoniaque. On chauffe le premier, l'ammoniaque en est chassée et va s'accumuler dans le second, qui est maintenu dans un baquet plein d'eau froide. Cette première opération n'a pour but que de préparer l'expérience. Après quoi on supprime le foyer et on retourne l'instrument, c'est-à-dire qu'on met le premier vase dans le baquet : l'ammoniaque y retourne, entre en ébullition dans le second, qui se refroidit jusqu'à — 10 degrés et qui congèle les liquides qui sont autour.

Après M. Carré, M. Raoul Pictet a employé l'acide sulfureux, qui peut donner un froid plus considérable, de — 65 degrés. On a vu le dispositif à l'exposition dernière. M. Pictet commence par refroidir jusqu'à — 10 degrés environ une grande masse d'eau, où on a fait dissoudre du chlorure de magnésium, qui l'empêche de se congeler, et l'on y plonge des moules en fer remplis d'eau. Au bout de peu de temps, cette eau est congelée, et on retire de grands prismes de glace très pure. Enfin M. Tellier a employé comme gaz réfrigérant l'éther azotique avec le même succès; la méthode est générale, le gaz seul est différent.

III.

Revenons aux idées théoriques. Malgré ces belles applications, malgré l'emploi des plus énergiques efforts, le but final n'était pas atteint; quelques gaz avaient cédé sans doute, mais un grand nombre d'autres, rebelles à toute tentative, à la pression comme au froid, avaient obstinément résisté. Fallait-il se résigner à dire que la loi de liquéfaction n'est pas générale? devait-on persister à penser que les exceptions tenaient à l'insuffisance des moyens mis en œuvre? Faraday n'avait jamais varié, et comme on revient aisé-

ment aux premières affections de sa jeunesse, il crut le moment venu de faire un nouvel effort en faveur de ses croyances. Après vingt-deux ans de repos, il résolut de poursuivre la liquéfaction des gaz rebelles jusqu'au complet épuisement des moyens d'action. Ces moyens ne manquaient pas. Thilorier lui avait appris à solidifier aisément de très grandes masses d'acide carbonique, à les mêler avec l'éther pour en faire un mélange réfrigérant; le protoxyde d'azote, qui se préparait avec la même facilité et avec la même abondance, pouvait bouillir très régulièrement dans le vide à la température de — 120 degrés au-dessous de zéro. Faraday avait donc toute possibilité de soumettre les gaz à des froids jusqu'alors inconnus. Comme, d'autre part, il fallait les comprimer, il fit construire une pompe foulante à deux corps, l'un qui prenait le gaz à sa naissance et l'accumulait à 15 atmosphères dans un réservoir, l'autre qui l'y repuisait pour le refouler avec une pression incomparablement plus grande dans un réfrigérant en verre de bouteille, étroit, épais, très solide, qui plongeait dans l'acide carbonique ou dans le protoxyde d'azote. Ainsi le froid se combinait avec la pression. A ce moment, on ne pouvait faire davantage: ce fut heureusement assez pour vaincre la plupart des difficultés. Faraday eut la satisfaction de liquéfier presque tous les gaz connus et d'étendre la loi qu'il avait énoncée; mais il eut le regret amer d'échouer devant des résistances infranchissables : sa terre promise lui échappa. Six gaz, seulement six, persistèrent, il faut les citer, ce sont : l'hydrogène bicarboné ou gaz d'éclairage, le gaz des marais, l'oxyde de carbone, les deux élémens de l'air, oxygène et azote, et enfin le plus léger et le plus réfractaire de tous, l'hydrogène.

La science est une bataille qu'il faut toujours recommencer: plus ils se défendaient, mieux on poursuivit les gaz. On chercha d'abord de nouveaux et plus énergiques moyens de compression. Aimé, qui était professeur à Alger, profita du voisinage pour faire plonger dans la mer des manomètres pleins d'air. La pression atteignait 400 atmosphères à une lieue de profondeur, mais ce fut inutilement ; la sonde relevée, Aimé ne vit aucun indice de liquéfaction. M. Berthelot alla plus loin et plus simplement; il construisit une espèce de thermomètre à mercure avec un grand réservoir, avec une tige très étroite, remplie d'air et fermée. En chauffant, le mercure se dilatait, réduisait le volume du gaz autant qu'on le voulait, jusqu'à la rupture du tube; rupture sans danger parce que le vase était trop petit et que le mercure se dilatait très peu quand elle avait lieu. Soumis à cette formidable épreuve, l'oxygène supporta 780 atmosphères, la plus haute pression qu'on eût encore produite; le tube se brisa, l'oxygène n'avait pas changé d'état.

M. Cailletet, dont le nom va revenir souvent dans cette étude, employa ensuite, sans plus de succès, une pompe à pression hydraulique avec laquelle il pouvait comprimer l'air et l'hydrogène jusqu'à plus de 700 atmosphères; puis il imagina le procédé suivant, aussi original que simple. Un tube d'acier très flexible, très long, très fin, que l'industrie sait préparer aujourd'hui par une merveille d'adresse et dont le canal intérieur est rempli de mercure, fut enroulé sur un tambour au-dessus du puits artésien que l'on creusait sur la Butte-aux-Cailles. Ce tube était joint à son extrémité inférieure avec un manomètre plein de gaz qu'on descendait dans le puits en déroulant le treuil; la colonne de mercure s'allongeait, exerçait sur le gaz une pression croissante et qui atteignait 1,000 atmosphères à la profondeur de 760 mètres; mais rien ne se produisit. Après des tentatives si nombreuses, poussées si loin, jusqu'à la rupture de tous les vases, on fut bien obligé de reconnaître qu'à la température ordinaire la pression seule, tout énorme qu'on la fasse, est impuissante à liquéfier les gaz. On y renonça. Quant à la cause de cet insuccès, elle est tout entière dans l'ignorance où on était alors des propriétés fondamentales des gaz.

Les expériences de Mariotte et de Boyle n'avaient aucune précision : les physiciens le savaient et beaucoup voulurent les recommencer et surtout les étendre; ils ne réussirent qu'à augmenter la confusion jusqu'au moment où Dulong et Arago, avec leur grande autorité et après des mesures qui dépassaient en exactitude tout ce qu'on avait fait jusque-là, déclarèrent exacte pour l'air, jusqu'à 30 atmosphères, une loi si contestée. Ce fut avec un véritable étonnement que Despretz renouvela les doutes en prouvant que chaque gaz a son allure individuelle et qu'il n'y a pas de loi générale; enfin, Regnault recommença le travail de Dulong, confirma les exceptions de Despretz. On doit avouer que son travail est un chef-d'œuvre d'exactitude; mais il opérait à la température ordinaire et s'arrêta à 30 atmosphères : ce n'était pas une solution générale; il aurait fallu étudier tous les gaz depuis les plus faibles jusqu'aux plus énergiques pressions; il aurait fallu surtout chercher l'effet des températures depuis les plus basses jusqu'aux plus élevées; mais personne n'y avait encore songé.

C'est un physicien anglais, Andrews, qui attaqua le problème dans sa généralité et changea la question de face. Andrews prend l'acide carbonique comme type; il le prend à l'état de gaz vers 13 degrés et le comprime. Ce gaz commence par diminuer de volume suivant une progression plus rapide que la loi de Mariotte et qui s'exagère de plus en plus. A 50 atmosphères, il se liquéfie tout à coup, prenant brusquement une densité très grande et tombant au fond du vase, où il demeure séparé de sa vapeur par une sur-

face nettement tranchée, comme celle qui limite l'eau dans l'air. Andrews recommence ensuite la même expérience à une température plus élevée, à 21 degrés. Les mêmes résultats se reproduisent, la même liquéfaction s'accomplit; il n'y a qu'une différence à noter, c'est qu'elle est moins brusque; elle est comme annoncée à l'avance par une diminution de volume plus rapide avant qu'elle commence, et qui persiste après qu'elle est accomplie. Il semble que l'état liquide se prépare avant de se réaliser et se complète ensuite. A la température de 32 degrés, cette préparation avant, cette continuation après, sont beaucoup plus accentuées, et au lieu d'un liquide séparé et distinct, on ne voit sur les parois que des stries ondoyantes et mobiles, seuls indices d'un changement d'état qui ne parvient pas à se parfaire. Enfin, au-dessus de 32 degrés, il n'y a plus ni stries ni liquéfaction, mais il semble que le souvenir s'en conserve encore, car, pour une pression déterminée, la densité augmente plus vite et le volume diminue plus rapidement : 32 degrés sont donc une limite, un passage entre les températures qui permettent ou empêchent la liquéfaction; c'est *le point critique*, qui marque la séparation entre deux états très différens de la matière; au-dessous, elle peut prendre l'aspect de liquide; au-dessus, elle ne peut plus changer d'aspect, mais elle entre dans une nouvelle constitution dont nous allons caractériser les conditions.

En général, un liquide a beaucoup plus de densité que sa vapeur; c'est pour cette raison qu'elle va au-dessus, qu'il tombe au fond et que tous deux sont séparés par une surface de niveau. Mais chauffons le vase qui les contient; on sait que le liquide éprouve une dilatation qui s'exagère peu à peu jusqu'à égaler et même dépasser celle du gaz, d'où il suit qu'un volume égal pèse de moins en moins. D'autre part, une quantité de vapeur de plus en plus grande se forme, s'accumule au sommet et devient de plus en plus lourde. Or, si la densité de la vapeur augmente, si celle du liquide diminue, elles arrivent à être égales quand la température est suffisante. Alors il n'y a plus de raison pour que le liquide tombe, pour que la vapeur monte, pour qu'il y ait une surface de séparation; ils restent mêlés et confondus. Ils ne se distinguent pas davantage par leur chaleur de constitution; il est vrai qu'en se vaporisant un liquide absorbe une grande quantité de chaleur latente, mais elle est employée tout entière à écarter les molécules et à les maintenir à distance; elle est nulle si cette distance n'augmente pas. On voit donc qu'au point critique on ne sait si la matière est liquide ou bien gazeuse, puisque sous l'un ou l'autre état, elle a la même densité, la même chaleur de constitution, le même aspect, les mêmes propriétés : c'est un état nouveau, l'état *gazo-liquide*.

L'expérience avait devancé cette explication. Cagniard-Latour,

— un physicien ingénieux à qui on doit de curieux travaux et, en particulier, le premier emploi du gaz à Paris, dans le passage des Panoramas, — avait enfermé de l'éther dans des tubes de verre très résistans et les avait chauffés sur un fourneau, au péril de sa vie, jusqu'à des températures très élevées. Le liquide disparaissait tout entier ou se reformait brusquement pour le moindre échauffement ou le plus petit abaissement de température parce qu'il était au-dessus ou au-dessous du point critique.

La découverte de ces propriétés fit voir comment les tentatives pour liquéfier l'air avaient dû rester inutiles; c'est qu'à la température ordinaire il est dans l'état gazo-liquide; la liquéfaction n'est possible que s'il peut se séparer de la vapeur par une densité plus grande; il faut donc commencer par abaisser sa température au-dessous de son point critique; c'est ce que comprirent, c'est ce qu'exécutèrent presque en même temps MM. Cailletet et Raoul Pictet. M. Cailletet n'est point un savant de profession, c'est un curieux. Maître de forges en Bourgogne, physicien à Paris, partageant son temps entre les attraits du laboratoire et les nécessités de son industrie; c'est un homme de ressources, patient et entêté dans ses projets, ce qui est la première qualité du physicien. Comme les procédés de réfrigération alors connus ne dépassaient pas 110 degrés au-dessous de zéro, il eut l'idée d'utiliser la détente. Voici ce que c'est : lorsqu'on a échauffé jusque vers 200 degrés de l'eau enfermée dans la marmite de Papin et qu'on ouvre tout à coup la soupape, la vapeur accumulée sous la pression de 30 ou 40 atmosphères s'échappe en se dilatant, en absorbant de la chaleur latente; formée à 200 degrés, elle se refroidit au point qu'on peut sans danger tenir la main dans le jet, qu'elle se condense en un brouillard épais et en pluie qui retombe tout autour du fourneau. C'est cette dilatation brusque qui constitue la détente, c'est cette chaleur absorbée qui refroidit et liquéfie la vapeur. Pareillement Thilorier accumula dans sa marmite une grande masse d'acide carbonique liquéfié sous la pression de sa vapeur, puis il ouvrit le conduit, laissa le gaz se détendre dans l'air et vit comme avec la vapeur un brouillard se former. C'était l'acide carbonique lui-même, tellement refroidi par sa détente que non-seulement il redevenait liquide, mais passait à l'état de neige solide. J'ai déjà dit comment il la recueillit et l'usage qu'il en fit. C'est cette expérience, une des plus belles de la physique, qu'il s'agissait de répéter avec l'azote, l'oxygène et l'hydrogène, après les avoir comprimés et refroidis par les moyens ordinaires, avec l'espoir de les refroidir assez pour voir ce brouillard caractéristique qui devait démontrer leur liquéfaction

momentanée, et que l'on pourrait peut-être recueillir à l'état solide, comme Thilorier l'avait fait de l'acide carbonique.

Le 2 décembre 1877, M. Cailletet avait entassé de l'oxygène jusqu'à 300 atmosphères dans un tube de verre et l'avait refroidi jusqu'à — 29 degrés; le gaz n'avait point changé d'aspect et était, suivant toute probabilité, à cet état gazo-liquide dont nous venons de parler; il ne lui manquait pour se liquéfier que d'être refroidi. Alors on ouvrit la soupape, le gaz se détendit, sa température baissa de 200 degrés, et l'on vit sortir le jet caractéristique de brouillard blanchâtre dont l'acide carbonique avait offert le premier exemple. L'oxygène avait donc été momentanément liquéfié, peut-être solidifié. Il en fut de même de l'azote; rien de bien net ne se vit avec l'hydrogène.

Pendant que M. Cailletet faisait à Paris cette expérience décisive, M. Raoul Pictet la préparait, de son côté, à Genève. Héritier d'un grand nom scientifique, dans une ville studieuse entre toutes, il avait suivi une voie contraire à celle de M. Cailletet; élevé pour le professorat, il s'était laissé tenter par l'industrie et avait monté une grande usine pour fabriquer de la glace par l'ébullition de l'acide sulfureux. Ayant à sa disposition toutes les matières nécessaires, il comprima l'oxygène jusqu'à 320 atmosphères dans un réservoir refroidi à — 140 degrés par l'acide carbonique bouillant dans le vide. Il est probable que, dans ces conditions, le gaz était au-dessous du point critique et liquéfié. Quand on ouvrit tout à coup, il se mit à bouillir et fut projeté de tous côtés. M. Pictet crut même avoir liquéfié, voire solidifié l'hydrogène, mais il est probable qu'il s'était fait illusion.

L'expérience de M. Pictet est du 22 décembre, vingt jours après celle de M. Cailletet. Il ne faut pas s'étonner du soin que nous prenons de fixer ces dates : la découverte des faits nouveaux est l'unique espérance du savant et la seule récompense de ses peines; elle illustre son nom, recommande sa personne et lui promet le souvenir de la postérité. La plus indéniable justice veut qu'elle soit attribuée à celui des concurrens qui, le premier, l'a annoncée au monde. Sur ce point, il ne peut y avoir aucun doute : M. Cailletet a vingt jours d'avance. Est-ce à dire qu'on doive effacer le nom de M. Pictet, considérer ses efforts comme nuls et lui refuser toute part dans l'honneur d'un si grand résultat? Personne ne voudrait le soutenir, et M. Cailletet lui-même ne l'a jamais demandé. Si l'on considère que les deux savans ont employé plusieurs années à méditer le sujet, à préparer des appareils, à inventer des méthodes, qu'ils travaillaient séparément, que les dates sont les mêmes, à quelques jours près, que d'ailleurs les appareils de M. Pictet étaient plus puissans, les résultats plus accentués et plus

décisifs, on devra admettre que, sans rien enlever à M. Cailletet, la gloire du succès doit être partagée, bien qu'inégalement, par M. Pictet et que les noms des heureux inventeurs restent indissolublement honorés. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'une estime et une amitié réciproques a depuis longtemps réuni ces deux hommes qu'une même pensée avait amenés sur un terrain commun.

IV.

A vrai dire cependant, la liquéfaction complète de l'hydrogène et des élémens de l'air n'avait pas été réalisée; personne n'avait encore vu les derniers représentans d'une classe rebelle accumulés à l'état statique au fond d'un tube et séparés de leur vapeur par cette surface concave bien nette qu'on nomme *ménisque*; mais on devait aux expériences précédentes la démonstration de ces deux points : la liquéfaction était possible, et, pour la réaliser, il suffisait d'abaisser la température au-dessous de — 120 degrés. Il n'y avait plus qu'à chercher des moyens de réfrigération assez puissans et il fallait s'adresser à l'ébullition de gaz plus récalcitrans que l'acide carbonique ou le protoxyde d'azote. Dans cette intention, Cailletet étudia l'éthylène.

L'éthylène est un hydrogène bicarboné de même composition que le gaz de l'éclairage; refroidi par l'acide carbonique jusqu'à — 73 degrés et comprimé à 55 atmosphères, l'éthylène se transforme aisément en un liquide qui bout dans l'air à la température de — 103 degrés, ce qui est une température encore trop élevée pour la recherche projetée; mais elle devait s'abaisser beaucoup en faisant l'expérience dans le vide. M. Cailletet se disposait à la tenter; il avait annoncé son projet à tout le monde et faisait construire des appareils lorsque l'Académie reçut les deux télégrammes que j'ai rapportés au commencement de cette étude. M. Wroblewski avait assisté dans le laboratoire de l'École normale aux expériences de M. Cailletet, dont il acheta les appareils; il les emporta à Cracovie, s'assura la collaboration d'un collègue, M. Olszewski, et fit bouillir l'éthylène, non plus dans l'air, mais dans le vide de la machine pneumatique. Il vit sa température s'abaisser depuis — 103 jusqu'à — 150 degrés. C'était le plus grand froid qu'on eût encore obtenu; il était suffisant; le succès fut complet et l'on vit l'oxygène, comprimé préalablement dans un tube de verre, devenir un liquide permanent, avec ménisque bien dessiné. Il se présenta, comme tous les autres, sous la forme d'une matière incolore et transparente, semblable à l'eau, un peu moins dense que l'eau, ayant son point critique à — 113 degrés, pouvant se former au-dessous, jamais au-des-

sus de cette température, bouillant avec rapidité à — 186 degrés. Quelques jours après ce premier succès, les deux professeurs polonais réussissaient de la même manière à liquéfier l'azote, matière plus réfractaire, qui exigeait 36 atmosphères et — 146 degrés. On remarquera que, pour arriver à ce double résultat, il avait fallu se livrer à des manipulations longues, difficiles et coûteuses. Un si grand refroidissement demande une ébullition dans le vide, c'est-à-dire rapide, exigeant la dépense d'une grande quantité d'éthylène : c'est pourquoi M. Cailletet, qui avait eu le regret d'être devancé, vient heureusement de prendre sa revanche en rendant l'opération plus aisée. Il s'est adressé à un autre carbure d'hydrogène, à celui qui se dégage souvent de la vase des marais, qu'on nomme formène; ce gaz se liquéfie moins aisément que l'éthylène, mais par cela même, il bout dans l'air à une température beaucoup plus basse, qui est de 160 degrés au-dessous de zéro. Cela suffit pour liquéfier l'azote et l'oxygène au milieu d'un bain de formène, avec autant de facilité que l'on en trouve pour l'acide sulfureux dans un mélange réfrigérant.

Si elle est résolue pour l'air, la question l'est-elle aussi pour l'hydrogène? M. Pictet l'avait abordée dans ses expériences; il avait comprimé l'hydrogène jusqu'à 320 atmosphères et l'avait refroidi à — 140 degrés; puis il ouvrit le conduit qui fermait le réservoir. Le gaz se précipita sous la forme d'un jet mêlé de brouillard dont la couleur parut être d'un gris d'acier; au commencement de l'expérience, il entraînait avec lui des fragmens solides qui retombaient sur le plancher et faisaient le même bruit que des grains de plomb : il était naturel de penser que l'hydrogène avait été non-seulement liquéfié, mais même solidifié. La chimie a depuis longtemps signalé l'hydrogène comme analogue aux métaux, car l'eau ressemble à un oxyde et l'acide chlorhydrique à un chlorure; aussi, quand M. Pictet annonça son expérience, on fut ravi d'apprendre que l'hydrogène était gris d'acier et tombait en grenaille. Malheureusement il y a des raisons sérieuses pour interpréter autrement cette expérience. Il faut, pour réussir, des froids bien autrement aigus; mais on peut les demander à l'oxygène et à l'azote. Puisqu'on sait maintenant les réduire, les préparer par grandes masses, on va les employer à leur tour, comme réfrigérans, pour attaquer l'hydrogène; ils prendront la place de l'éthylène, céderont la leur à l'hydrogène comprimé, et rien ne sera changé aux appareils. L'azote, qui est le plus réfractaire, atteint dans ces conditions des températures qui dépassent ce qu'on avait pu rêver; il atteint — 194 degrés dans l'air, et on peut l'amener à — 213 degrés dans le vide.

Ces températures sont tellement basses qu'il a fallu inventer de

nouvelles méthodes pour les mesurer. On ne pouvait employer le thermomètre à mercure puisqu'il gèle à — 40 degrés, ni celui qu'on fait avec l'alcool, car l'alcool se transforme en un solide blanc à — 130 degrés. Aucun liquide ne résistant, on a fait des thermomètres électriques ou à hydrogène. Comme on ne juge les choses que par comparaison, il est difficile de se faire une idée exacte de ces grands froids. D'après la nouvelle théorie, la chaleur n'est point un fluide, mais un mouvement des molécules; plus elles ont de mouvement, plus la température est élevée, et si elles étaient au repos, elles seraient sans chaleur, au *zéro absolu* de température. Person avait fixé ce zéro à — 160 degrés; d'autres considérations ont indiqué — 273 degrés. Ces évaluations ne sont pas probablement plus fondées l'une que l'autre; il n'est pas moins curieux de faire remarquer qu'en soumettant l'hydrogène au froid de — 213 degrés par l'azote bouillant dans le vide, on n'est pas très loin de lui avoir enlevé toute sa chaleur : c'est ce que viennent de faire, il y a quelques jours seulement, MM. Wroblewski et Olszewski, non plus en commun comme autrefois quand ils partageaient la gloire du succès, mais séparément, car, désunis et brouillés, ils prennent le public à témoin de leurs prétentions à la priorité. Contentons-nous de dire qu'ils arrivent à un même résultat. L'hydrogène comprimé autant qu'on le veut, refroidi par l'azote bouillant dans le vide, ne se liquéfie pas, ne se sépare pas en deux matières distinctes, l'une gazeuse au-dessus, l'autre au fond, limitée par un ménisque distinct : c'est encore un gazo-liquide; mais quand on le laisse se détendre en ouvrant le tube, on voit un liquide transparent et incolore.

Voilà donc enfin terminée cette question si longtemps et si obstinément poursuivie de la liquéfaction des gaz. En voyant la facilité des derniers procédés, on s'étonne qu'elle ait été si difficile à résoudre : c'est qu'à l'origine, tout était à trouver, la notion du point critique et les procédés de réfrigération ; c'est aussi qu'il fallait procéder par degrés, faisant servir chaque gaz à la réduction d'une autre matière plus réfractaire que lui-même; c'est enfin que, suivant le mot de Biot, il n'y a rien de si aisé que ce qu'on a découvert la veille, et de si difficile que ce que l'on doit découvrir le lendemain. On peut maintenant se demander si tant de peine était nécessaire pour aboutir à des liquides qui ressemblent à de l'eau et dont on ne tire aucun parti : il faut réserver le jugement de l'avenir. La chimie va s'occuper de ce nouvel état de la matière et l'industrie s'en emparer. Pour le moment, la philosophie naturelle a gagné de savoir que toutes les espèces de matières prennent les trois états et obéissent à des lois communes.

En terminant, je ne puis m'empêcher d'aborder une question toujours délicate : A qui faut-il attribuer particulièrement le mérite

d'avoir liquéfié les gaz? Sans contredit à Faraday dans le passé, et, dans le temps présent, à celui qui a construit les appareils nécessaires et qui a fait de ce sujet l'objet de ses constantes préoccupations, à M. Cailletet. Il est bien vrai qu'au dernier moment, deux hommes inconnus jusqu'alors, dont l'un avait assisté aux travaux de Cailletet et reçu ses confidences, lorsqu'il n'y avait presque plus rien à faire, se sont dépêchés d'exécuter l'expérience finale que Cailletet avait annoncée; ils ont fait œuvre d'ouvriers habiles, mais n'ont rien inventé, et, quoiqu'ils l'aient voulu, n'ont rien enlevé à Cailletet. En France, où les mœurs scientifiques ont gardé leur sévérité, l'opinion publique a défavorablement jugé ce procédé, et je suis heureux de m'appuyer sur le témoignage de notre regretté secrétaire perpétuel, M. Dumas. Voici un extrait de la dernière lettre qu'il écrivait de Cannes, à l'un de ses confrères, au sujet d'un prix à décerner :

« ... L'Académie décerne le prix Lacaze en ce moment. Elle se trouve en présence de candidats possibles, pouvant bien offrir des travaux de détail, bien faits, utiles à la science et dignes d'estime. Aucun d'eux ne sort de la ligne ordinaire.

« M. Cailletet m'a paru, au contraire, mériter ce prix comme ayant rendu le plus éminent service à la chimie générale, ou mieux encore à la philosophie naturelle, en créant l'admirable instrument au moyen duquel il a liquéfié quelques-uns des gaz les plus rebelles et rendu possible la liquéfaction de tous.

« Posée par Lavoisier, la question a été résolue par M. Cailletet, — j'allais dire par Cailletet : — L'air qui nous entoure peut être converti par le concours de la pression et du froid en un liquide comparable à l'eau.

« C'est un événement dont l'histoire de la science tiendra note ; il lie à jamais les noms de Lavoisier, de Faraday et de Cailletet. Cependant les dernières expériences effectuées à Cracovie, en fixant l'attention sur deux émules de M. Cailletet, peuvent avoir pour résultat de faire attribuer aux heureux exploitans de ses procédés un mérite qui devait être réservé à leur inventeur.

« Il y a là une question d'équité en même temps qu'un intérêt patriotique. Je voudrais que l'Académie prît la décision de proclamer le service éclatant rendu par M. Cailletet en lui décernant le prix Lacaze; il ne faut pas laisser le monde savant dans le doute sur le véritable auteur de la découverte qui range les gaz permanens au nombre des matières communes susceptibles de prendre à volonté l'état solide, liquide ou aériforme. — *Signé :* Dumas. »

J. Jamin.

LA PHILOSOPHIE

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

I. Bluntschli, *la Politique,* traduit par M. de Riedmatten. — II. Herbert Spencer, *Essais de politique,* traduits par M. A. Burdeau. — III. E. Schérer, *la Démocratie et la France.* — IV. Cherbonnier, *Organisation électorale et représentative de tous les pays civilisés.* — V. F.-B. Dareste, *les Constitutions modernes.*

Le suffrage universel est la forme inévitable de la démocratie, et la démocratie est la forme non moins inévitable des sociétés modernes. « Il est, dit M. Schérer, indigne d'un homme sérieux, quelque sentiment que la démocratie lui inspire, de se flatter qu'on en puisse venir à bout. » M. Bluntschli, ancien professeur de droit public en Allemagne (1), reconnaît également qu'un large courant démocratique se fait partout sentir et qu'il est chimérique de prétendre lui résister. La démocratie est un milieu existant, « une atmosphère; » au lieu de vouloir vivre en dehors, il faut s'en pénétrer et chercher les meilleurs moyens de la rendre respirable.

C'est surtout en France que le suffrage universel s'est développé. C'est aussi en France qu'on en a fait la théorie et qu'on en a le plus discuté les mérites ou les défauts; enfin, on a vu chez nous l'institution à l'œuvre : si on lui a dû des améliorations incontestables, on lui a dû aussi de grands déboires. L'exemple de l'Amérique et de la Suisse, comme celui de la France, inspire aujourd'hui de

(1) Mort il y a quelques mois.

légitimes inquiétudes à ceux qui n'admettent pas le dogme de l'infaillibilité du peuple. Le suffrage universel a ses contradictions intimes, ses « antinomies, » qui sont comme autant d'énigmes que la démocratie doit résoudre. D'une part, le progrès ne peut se faire que par une concurrence et une sélection soit entre les divers peuples, soit entre les citoyens d'un même peuple; et l'instrument de cette sélection, c'est une certaine inégalité qui permet aux élémens supérieurs de l'emporter dans la lutte. D'autre part, la démocratie repose sur l'égalité. Dès lors, n'y a-t-il point une essentielle contradiction entre la politique du progrès, qui s'efforce d'assurer le libre essor des supériorités, et la politique démocratique, qui tend à établir l'égalité universelle? Voilà le problème inquiétant qui s'impose au philosophe relativement à l'avenir des démocraties. Beaucoup d'esprits se demandent, avec M. Schérer, si l'égalité ne menace pas les sociétés démocratiques d'un abaissement progressif, tout comme la fraternité, qui conserve artificiellement les faibles, menace notre espèce d'un abâtardissement progressif. Grâce à la fraternité, le phtisique et le scrofuleux vivent, mais la race en souffre; de même, grâce à l'égalité politique, l'ignorant et le paresseux sont électeurs, mais l'état en pâtit. Comment admettre tout le monde au partage de la puissance sociale sans y admettre une quantité d'incapables et d'indignes dont l'action affectera le corps social, l'administration publique, le caractère national? Ce que les mauvais gagneront, tous ceux qui valent mieux qu'eux ne l'auront-ils point perdu (1)? Par une sorte d'ironie de l'histoire, les vertus mêmes des sociétés modernes, liberté, égalité, fraternité, seraient ainsi des germes de ruine. Visant au progrès, ces sociétés seraient condamnées au recul; aspirant à ennoblir la condition humaine, elles ne réussiraient qu'à la corrompre. Toutes ces contradictions reviennent à l'antinomie fondamentale du *droit* de suffrage, accordé à tous, et de la *capacité*, qui n'appartient réellement qu'à un certain nombre : c'est l'éternelle opposition de la démocratie politique et de l'aristocratie naturelle.

Si les sociétés modernes n'arrivent pas à résoudre ces problèmes, elles périront nécessairement. Sans prétendre à une solution complète, le philosophe peut du moins tenter de poser exactement les questions, appeler sur les difficultés l'attention de tous et indiquer des méthodes générales pour les résoudre. Nous essaierons d'esquisser ici, dans ses traits principaux, la philosophie du suffrage universel. Il en est qui en font une religion : nous nous tiendrons plus près de terre. Nous rechercherons le principe et le but de cette institution tout humaine, ses effets avantageux ou nuisibles, enfin les moyens de la relever, parmi lesquels le plus efficace est encore

(1) M. Schérer, *la Démocratie*, p. 83.

l'éducation nationale. Chacun doit, pour sa part, s'efforcer de se faire à ce sujet des idées exactes, car nulle question n'est plus vitale pour notre pays; nulle aussi n'intéresse davantage les autres peuples : nulle n'est plus nationale et plus universelle.

I.

Il y a trois théories principales du suffrage. En premier lieu, on peut le considérer comme la métamorphose dernière de la force et de la lutte pour la vie, qui, selon les partisans de Darwin, régit l'humanité. Puisqu'il faut, tôt ou tard, en venir à un traité de paix, faisons-le avant la bataille au lieu de le faire après, remplaçons les coups de fusil par les bulletins de vote. Ainsi nous aurons fait une économie d'hommes et de forces, une réserve de puissance vive qui sera utilisée à un meilleur usage. Le suffrage universel peut être défini, à ce point de vue, un moyen que la force emploie, dans les sociétés modernes, pour se calculer elle-même et se donner la conscience de soi en même temps que la conscience des forces contraires.

La seconde théorie du suffrage le recommande au nom de l'utilité et du bonheur commun; les nations modernes, de plus en plus émancipées, ne se trouvent heureuses que si elles font en définitive ce qu'elles veulent, si elles reconnaissent dans leur état présent le résultat de leur volonté présente, tout en conservant le pouvoir de modifier leur situation en modifiant leur volonté. Quand l'avis de tous n'est pas le meilleur possible, du moins il est le plus propre à satisfaire actuellement tout le monde : l'expérience fera reconnaître en quoi il faut l'amender. — Oui, mais s'il est trop tard? Il y a des expériences qui aboutissent à la perte d'une province; il y en a qui peuvent aboutir à la ruine d'une nation. M. Spencer a beau nous dire : — « Les vœux de chaque individu sont l'expression de ses besoins tels qu'il les sent; les vœux d'une nation sont de même le produit d'un besoin généralement senti; » — nous répondrons qu'il est des besoins généraux que les individus peuvent ne pas sentir ou dont ils peuvent ne pas se rendre compte, surtout quand il s'agit d'affaires internationales. Même dans les affaires intérieures de la nation, un besoin général n'est pas une simple somme de besoins particuliers : il y a des intérêts supérieurs, non-seulement de l'ordre intellectuel, esthétique et moral, mais même de l'ordre économique et politique, dont les individus, pris en masse, peuvent ne point avoir ni la connaissance ni le simple sentiment. M. Spencer répond : — Si le vote d'un peuple n'est pas l'expression de l'utilité et de la vérité absolues, il est du moins

celle de l'utilité et de la vérité telles que ce peuple les entend et peut actuellement les supporter. — Oui, mais le moment actuel est-il tout, ne faut-il point songer au lendemain? L'imprévoyance, voilà précisément le grand défaut des masses : elles sont instinctives et non réfléchies. Calculer les effets lointains d'une mesure, s'élever au point de vue des générations à venir, savoir se modérer dans le présent, renoncer aux jouissances immédiates en vue de jouissances lointaines, peut-être même en vue d'un idéal dont on ne verra pas la réalisation : voilà qui dépasse généralement la portée moyenne des intelligences. Le sort de la démocratie est donc subordonné à l'existence d'un véritable esprit *général* et impersonnel dans la majorité des individus; si cet esprit n'existe pas, le suffrage universel n'est plus qu'une lutte d'intérêts particuliers; il dissout les masses en leurs élémens atomiques; il entasse arbitrairement ces atomes et les livre à tous les vents. « Les voix des électeurs s'élèvent alors, selon le mot de M. Bluntschli, en tourbillons de poussière dans un sens ou dans l'autre, suivant la direction de la tourmente. » Ce n'est plus l'esprit d'un peuple qui manifeste son unité, c'est une mêlée d'égoïsmes qui n'aboutit qu'à une unité apparente et éphémère.

Il est vrai qu'on peut dire : — Le meilleur moyen de développer dans une nation l'esprit général, l'esprit vraiment politique, c'est précisément de l'appeler tout entière à la vie politique. La participation de tous au pouvoir est un exercice utile pour tous et qui développe chez tous l'intelligence des intérêts nationaux. — Il y a du vrai dans cette théorie, mais il faut faire ici une distinction capitale. La situation qui donne le plus vif stimulant au progrès de l'intelligence politique, c'est la conquête du pouvoir, non le pouvoir conquis. Quand le peuple est en train de disputer ses droits contre l'oppression, son intelligence se développe; quand la masse est devenue prépondérante, un courant tout contraire s'établit. Ceux qui possèdent le pouvoir suprême, que ce soit un seul, un petit nombre ou un grand nombre, n'ont plus besoin désormais des « armes de la raison; » ils peuvent faire prévaloir leur simple volonté. Des hommes auxquels on ne peut pas résister sont ordinairement trop satisfaits de leurs propres opinions pour être disposés à en changer ou à écouter sans impatience quiconque leur dit : Vous êtes dans le faux. Stuart Mill concluait de là, avec beaucoup de justesse, que le véritable intérêt des démocraties serait de donner aux diverses classes assez de force pour faire prévaloir la raison, jamais assez pour prévaloir contre la raison. Or l'organisation actuelle du suffrage est loin de sauvegarder cet intérêt essentiel de la démocratie.

L'institution du suffrage universel s'appuie sur une troisième

théorie, plus élevée et plus sûre que celles de la force et de l'intérêt. C'est surtout au nom du droit que les partisans de la démocratie justifient le suffrage universel. Au-dessus de la force publique et de l'intérêt public est la liberté publique. Celle-ci se résout elle-même dans la liberté de chacun : l'individu n'a donc pas le droit d'aliéner dans l'état, au profit d'un autre, et sa liberté propre et la liberté de ses descendans. Le suffrage universel a pour but de réserver la volonté des générations à venir, des nouveau-venus, des nouveaux *occupans*, et c'est pourquoi il entraîne la suppression des privilèges héréditaires, des aristocraties et des monarchies, de tout ce qui enchaîne définitivement les libertés présentes et futures.

Ce principe est moralement incontestable; mais on ne comprend guère, généralement, les conséquences qui en dérivent. Au point de vue du droit, le suffrage implique, à notre avis : 1° un pouvoir sur soi; 2° un pouvoir sur les autres individus; 3° une fonction publique exercée au nom de la nation tout entière. La plupart des théoriciens de la démocratie ne voient que le premier de ces caractères. Écoutez les économistes, écoutez aussi les philosophes de l'école utilitaire, écoutez enfin certains partisans de la politique radicale : selon eux, le suffrage est un droit inhérent à la qualité d'homme et ayant pour but de sauvegarder la liberté individuelle au sein de l'état. — C'est bien là, en effet, un des buts du suffrage; mais est-ce le but unique? Non. Ce n'est pas seulement une certaine liberté sur moi-même que le suffrage me garantit, c'est encore une autorité sur autrui. Quand je vote, je ne suis pas seul intéressé, puisque je ne vote pas pour moi seul. J'exerce un pouvoir sur le domaine des autres individus, et les autres exercent un pouvoir sur le mien, tout comme s'il s'agissait de la gestion d'une propriété et de la répartition de ses produits. Ce pouvoir sur autrui, multiplié par le chiffre des votans ou tout au moins de la majorité, devient considérable et même menaçant. De là une seconde opinion qui considère le suffrage comme une part de pouvoir attribuée par un contrat réciproque à chaque associé, dans la grande société civile et politique. Cette doctrine assimile l'état à une association ordinaire, comme les compagnies anonymes qui se forment pour un objet industriel, commercial, scientifique. Dans ces compagnies, chacun a, comme on dit, voix au chapitre. Chaque actionnaire est consulté sur la direction de l'entreprise, parce qu'il est propriétaire d'une part du capital collectif : il a un droit de contrôle sur la gestion de cette part. — Quoique cette conception du suffrage ait sa vérité relative, elle repose encore, selon nous, sur une idée incomplète de l'état. L'état n'est pas une association arbi-

traire; nous naissons Français, Anglais, Allemands, sous tel gouvernement, au milieu de telles institutions et de telles mœurs. Il y a non-seulement solidarité historique, mais encore solidarité organique entre les membres de la nation. Le radicalisme actuel, avec Rousseau, ne voit guère dans l'état que le côté conventionnel; il fait de l'état « un corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son *moi* commun, sa vie et sa volonté. » C'est oublier que « le corps collectif » n'est pas seulement formé par les voix d'une assemblée, qu'il existe avant toute assemblée délibérante, qu'il a sa « vie » indépendamment de toute délibération, qu'il a sa « volonté » même résultant de la somme des tendances inhérentes à ses parties, de ses instincts, de son tempérament, de son histoire. L'assemblée politique ne produit même pas le « moi » de la nation, c'est-à-dire la pensée générale et la volonté générale; elle est seulement un moyen d'acquérir la *conscience* de ce *moi* et d'en assurer la *direction* réfléchie. L'individu, par sa conscience, constitue-t-il sa propre existence et sa vie propre? Nullement, il existe et vit d'abord, il prend ensuite conscience de soi s'il peut et comme il peut : de même pour la nation, dont la conscience ne saisit le plus souvent que les résultats superficiels, les symptômes de la santé et de la maladie, non les causes profondes.

D'après les principes que nous venons de poser, que devient le droit de suffrage? Il acquiert un troisième caractère et apparaît comme une fonction sociale, une fonction de la conscience collective. Par le suffrage, pourrait-on dire, toutes les cellules du corps politique sont appelées à prendre leur part de la vie intellectuelle et volontaire, à devenir en quelque sorte des cellules conscientes et dirigeantes comme celles du cerveau. Or l'idée de fonction entraîne celle de capacité. Il ne suffirait pas à un homme de décréter que les cellules de son pied prendront part à la conscience réfléchie et à la direction réfléchie de son organisme pour les en rendre effectivement capables; même dans le cerveau, toutes les cellules ne sont pas développées au même degré ni susceptibles de la même conscience.

En résumé, ne voir dans le suffrage, comme on le fait presque toujours, qu'un seul aspect, — soit le côté individuel, soit le côté contractuel, soit le côté social, — c'est, selon nous, laisser échapper l'un ou l'autre des trois rapports constitutifs du suffrage : rapport de l'individu à soi-même, rapport de l'individu aux autres individus comme tels, rapport de l'individu à l'état comme tout organique. A ces trois points de vue, le droit suppose la capacité : 1° capacité de se gouverner soi-même; 2° capacité d'exercer par

mandat un pouvoir sur autrui; 3° capacité d'exercer une fonction sociale au nom de l'état. Telle est, si nous ne nous trompons, la vraie et complète conception qui contient en germe toute la philosophie du suffrage universel.

A plusieurs reprises, dans les constitutions françaises, on a inscrit ce principe capital que chaque député élu par les citoyens n'est pas simplement le mandataire de ces citoyens, mais le représentant de la nation tout entière ; d'où résulte la condamnation du mandat *impératif*. Combien d'électeurs qui ignorent ce principe et ne voient dans leur député que l'humble serviteur de leurs intérêts! Certaine école d'économistes contribue elle-même à répandre cette erreur d'un individualisme excessif, qui fait de la représentation un simple moyen de défense pour l'intérêt des commettans et pour leur liberté individuelle. Non-seulement il faudrait que le rôle social du représentant fût sans cesse devant la pensée des électeurs, mais encore il faudrait que la fonction sociale de l'électeur même fût proclamée dans la constitution et surtout comprise dans la pratique. Chaque électeur est lui-même, au moment du vote, le représentant de la nation tout entière, qui, en lui confiant une charge, lui impose un devoir : il doit voter non pas seulement pour lui, mais pour les autres individus et pour la nation entière. Voilà le principe qui, avec plusieurs autres de même importance, devrait être écrit sur la carte même de l'électeur afin de lui rappeler son devoir au moment où il exerce son droit. On néglige trop, dans la vie civile, tous les moyens d'instruction qu'on sait employer dans la vie militaire : n'a-t-on pas avec raison inscrit sur le drapeau les mots : *honneur et patrie?* Toute la vie civile devrait aussi se résumer en inscriptions capables de frapper l'esprit populaire, et on ne devrait négliger aucun moyen de rappeler sans cesse au peuple ses obligations : combien y a-t-il d'électeurs qui comprennent que le suffrage n'est pas seulement l'exercice d'une liberté, mais l'exercice d'une autorité? Combien songent que leur vote est comparable au verdict d'un juré, avec cette différence que, dans un tribunal, il s'agit seulement de statuer sur le sort d'un individu, tandis que l'électeur statue sur le sort de la nation entière? Si les désirs et les intérêts personnels n'ont rien à voir dans le verdict du juré, que sera-ce dans celui de l'électeur? On exige du juré un serment de sincérité et de désintéressement; on n'en exige pas de l'électeur; il n'en est pas moins vrai que, de part et d'autre, toute vue égoïste est une trahison et un parjure.

II.

Le rôle de l'état n'est généralement pas mieux compris que celui de l'individu. L'omnipotence de l'état, faussement admise par l'école radicale, devient dans la pratique l'omnipotence des majorités. Les démocraties actuelles ne sont que le gouvernement de tous par le plus grand nombre, au lieu d'être le gouvernement de tous par tous. Ce vice tient à ce que nos démocrates confondent le droit *universel* de suffrage avec l'expédient pratique des *majorités*. Il importe d'insister sur cette confusion, qui entraîne les plus graves conséquences.

L'idéal d'une société parfaitement libre serait que toute loi y fût l'œuvre de la volonté unanime. Cet idéal n'est pas aussi irréalisable de tous points qu'on pourrait le croire d'abord. L'unanimité, seule forme adéquate de la liberté générale, existe déjà sur un certain nombre de points. Par exemple, nous voulons tous vivre en société, nous voulons tous entrer dans le contrat social. S'il en est qui s'y refusent, libre à eux d'émigrer dans l'île de Robinson. De plus, nous voulons tous vivre dans cette société particulière qui constitue notre nationalité propre, la France. Au sein de cette nationalité, enfin, un certain nombre de choses réuniraient encore l'unanimité. Nous voulons tous qu'il y ait des routes, des canaux, des chemins de fer; nous voulons tous (les voleurs exceptés) qu'il y ait des gendarmes et des tribunaux. Mais il arrive un point où se produisent des divergences, des conflits d'opinions, d'intérêts et même de droits. A cette sorte de bifurcation, quel est le moyen pratique d'obtenir encore, tout en se divisant, la plus grande unité possible, le plus grand accord des libertés, conséquemment le plus haut degré de justice?

De deux choses l'une : ou les actes sur lesquels les opinions se divisent n'ont rien d'incompatible, ou ils sont inconciliables. Vous voulez aller à droite, je veux aller à gauche; la solution pratique est alors que nous allions chacun de notre côté. Cette solution libérale devrait être généralisée autant qu'il est possible dans les relations humaines. Par une décentralisation intelligente, la société se fractionnerait en groupes de plus en plus petits sans cesser pour cela d'être unie par les points communs. Ce serait la réalisation par la liberté humaine de systèmes analogues à ceux que réalise la fatalité des lois astronomiques. Le système solaire, par exemple, est animé d'un mouvement commun de translation auquel participent tous les objets qui le composent. Mais ce mouvement commun de translation n'empêche pas les mouvemens particuliers des planètes autour du soleil; le mouvement de chaque planète, à son

tour, n'empêche pas le mouvement particulier de ses satellites. De plus, si le satellite a des habitans, son mouvement n'empêche pas les mouvemens en tous sens que ces habitans accomplissent à la surface. On a ainsi des différences de plus en plus complexes dans les détails, qui ne nuisent pas à la parfaite unité de l'ensemble. Tel devrait être le système des volontés humaines, à la fois un et divers, libre dans l'unité, libre aussi dans la diversité : chacune demeurerait, en se joignant aux autres, maîtresse et propriétaire de soi.

Mais il y a des circonstances où les diverses décisions sont absolument incompatibles entre elles ; en ce cas, de quel côté se diriger? — Du côté de ceux qui ont pour eux la raison et le droit, répondent les partisans de l'aristocratie. — Mais comment savoir qui a pour soi la vérité et la justice? Nous ne possédons pas un critérium pour reconnaître « les mauvais et les incapables, » comme nous en possédons pour reconnaître les infirmes, les boiteux, les scrofuleux; c'est pour cela qu'il est inexact d'assimiler le suffrage universel à la philanthropie mal entendue, cette sélection à rebours au profit des faibles et des mauvais. L'instruction même n'est pas un critérium suffisant de capacité politique; comme nous le montrerons tout à l'heure, l'instruction se trouve coïncider avec l'aisance ou la richesse, le privilège attribué à l'instruction se changerait en un privilège attribué à l'argent. En fait, l'instruction n'a jamais donné l'impartialité aux classes riches tant qu'elles sont restées des classes privilégiées, au lieu d'être simplement des classes dirigeantes. Le suffrage restreint, d'après l'expérience acquise, a montré les mêmes vices que celui du grand nombre : corruptibilité, vanité, préjugés, ignorance, méfiance de la liberté, amour de la protection. La bourgeoisie et la noblesse, ici, n'ont pas plus le droit de s'enorgueillir que le peuple. Tout comme le peuple, elles ont, par opposition à l'intérêt général, leurs intérêts égoïstes ou ce que Bentham appelait, au sens latin du mot, « leurs intérêts sinistres. » Les mauvais et les incapables, dont parle M. Scherer, peuvent aussi bien se rencontrer dans les oligarchies que dans la masse de la nation; l'histoire montre que toutes les aristocraties ont péri par leurs vices et leurs incapacités, et que les prétendus « meilleurs » sont souvent les pires. En appelant tous les citoyens au contrôle du pouvoir, sous certaines conditions de capacité que nous aurons à indiquer, on s'expose sans doute à y appeler des hommes sans valeur, mais on s'y exposerait encore plus en attribuant un privilège à certaines classes. La seule différence, c'est que l'élément mauvais, s'il existe dans une aristocratie fermée, l'a bientôt corrompue tout entière, tandis que, réparti dans une masse toujours ouverte et mouvante, il s'affaiblit et finit par s'éliminer

lui-même. On empoisonne une source plus facilement que la mer.

Nous sommes donc obligés, dans la question du suffrage, de considérer uniquement la qualité d'homme et de citoyen en faisant abstraction des qualités intellectuelles et morales. Ne pouvant peser les têtes, il faut bien les compter. Il est logique, lorsqu'il y a conflit, que le nombre décide; non parce qu'il est le nombre, mais parce qu'il représente plus de droits et de volontés. On dit alors : « Convenons *unanimement* de nous en rapporter à la *majorité.* » Ceux qui n'approuvent pas les décisions de la majorité ne peuvent, s'ils veulent employer des moyens pacifiques, que choisir entre les termes du fameux dilemme : *se soumettre* ou *se démettre*, et quitter le pays.

Tel est le principe sur lequel repose le droit de décision reconnu aux majorités par la totalité même. Mais, s'il y a là une convention nécessaire, il n'y a rien qui justifie l'orgueil des majorités triomphantes et leur prétention à représenter, par le seul fait de leur nombre, « la souveraineté nationale. » D'abord ce mot de souveraineté, en son sens absolu, devrait être banni de la science moderne, qui n'admet rien que de relatif, surtout en fait de pouvoir politique. Quant à la volonté nationale, elle ne réside que dans l'unanimité; et encore l'unanimité, si elle n'était pas durable, ne serait qu'une somme de volontés particulières prêtes à se disperser en tous sens. L'agrégat des volontés individuelles n'est pas la vraie volonté organique de la nation. On voit donc que la majorité, au lieu de s'enorgueillir, devrait être modeste; une bonne éducation du suffrage devrait faire comprendre aux majorités qu'elles sont un substitut provisoire et faillible de la volonté universelle. A plus forte raison ne doivent-elles pas se persuader qu'elles représentent nécessairement la vérité et la justice. Enfin, elles devraient se souvenir qu'elles ont été minorité avant d'être majorité. C'est même la loi de l'histoire que l'opinion la plus vraie et la plus progressive soit d'abord celle d'un homme isolé, puis d'une minorité, avant d'être celle du plus grand nombre. Il y a donc de grandes chances pour que l'opinion de l'avenir soit actuellement dans l'une des minorités vaincues par la majorité; mais dans laquelle? C'est ce qu'il est impossible de savoir. L'erreur qui s'en va et la vérité qui arrive sont toutes les deux une minorité, et c'est précisément parce que nous ne possédons pas de critérium suffisant pour distinguer ici l'aurore du crépuscule que nous nous contentons de l'opinion la plus moyenne, comme offrant moins de chances d'erreurs et plus d'élémens perfectibles. Nous adoptons, faute de mieux, ce que Descartes appelait une *morale de provision :* en évitant toujours les opinions extrêmes, on peut ne pas suivre le

droit chemin, mais du moins on est sûr de ne pas s'en écarter considérablement. Morale modeste et qui devrait inspirer la modestie à ceux qui la pratiquent, car elle est celle de la médiocrité.

Ainsi, à tous les points de vue, la soumission à la majorité n'est qu'un expédient nécessaire, admis par une convention et auquel on ne devrait pas attribuer une sorte d'infaillibilité mystique. Il faudrait, au contraire, se souvenir que c'est une *transaction*, non une *solution* véritable, et que toute transaction exige la modération dans le succès.

III.

Dans une *décision* à prendre, nous venons de le voir, on ne peut pas concilier la majorité et la minorité; mais, quand il s'agit de la *délibération*, on peut fort bien les concilier en représentant toutes les opinions et en leur permettant de s'exprimer. Un cerveau ne peut pas se décider pour deux choses contraires à la fois, mais il peut et il doit délibérer sur les contraires; il en est de même pour cette sorte de cerveau national qu'on nomme un parlement. Dans le cerveau de l'animal, toutes les parties du corps sont représentées par des centres « sensoriels et moteurs, » auxquels aboutissent les sensations et d'où partent les mouvemens : c'est une sorte de délégation des membres au cerveau. Mirabeau, à ce sujet, se servait d'une autre comparaison qui n'a pas moins de justesse : « Les assemblées représentatives peuvent être comparées à des cartes géographiques qui doivent reproduire tous les élémens du pays avec leurs *proportions*, sans que les élémens les plus considérables fassent disparaître les moindres. »

Maintenant, jusqu'où doit aller cette proportionnalité dans la représentation? Doit-elle viser à une exactitude presque mathématique, comme le voudraient les partisans actuels de Stuart Mill et de Hare, parmi lesquels on peut nommer M. Naville et M. Bluntschli? — C'est la grave question de la représentation proportionnelle des partis, en vue de laquelle se sont fondées des sociétés de propagande, des journaux, des revues.

Pour résoudre le problème, il faut d'abord examiner la nature et le rôle de ces divers partis dont on nous propose d'assurer la représentation exacte. Au point de vue de la science sociale, deux espèces de forces sont indispensables au corps politique comme à tout organisme vivant : forces de conservation et forces de progrès. Elles se personnifient dans les deux grands partis qui devraient dominer chez tous les états modernes : libéraux conservateurs et libéraux progressistes. Au lieu de se détester mutuellement, ces partis

devraient comprendre qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre et nécessaires à l'ensemble. Au point de vue psychologique, l'état, qui est l'homme agrandi et résume en soi toutes les forces vives de l'homme, doit renfermer *simultanément* des partis qui se distinguent entre eux par des différences correspondant à celles des âges *successifs* dans l'individu. C'est ce point de vue qu'ont développé Rohmer et M. Bluntschli; ce dernier a fait avec finesse la psychologie des divers partis, quoiqu'il ait poussé trop loin la symétrie des rapprochemens. A l'adolescence répond le radicalisme. Toutes les pensées de l'adolescent sont pour l'avenir; un monde nouveau s'ouvre devant lui et il croit qu'il pourra l'organiser à sa fantaisie. Cet idéalisme et ce goût des principes abstraits se montrent au XVIIIe siècle et à l'époque de la révolution française. Rousseau, « le grand maître du radicalisme, » part de définitions générales pour construire mathématiquement l'état comme une pyramide régulière; Robespierre se fait l'exécuteur de ses conceptions géométriques et inflexibles. Toute formule apprise à l'école semble à l'adolescent une vérité universelle et partout applicable; le radical pense de même : il prête à ses lois et à ses institutions un pouvoir magique. L'adolescent aime à pousser les choses à l'extrême; on le voit, armé de sa petite logique, aller de destruction en destruction sans s'inquiéter des obstacles : il confond l'école avec la vie réelle et mesure l'une par l'autre. Combien de théoriciens ont construit l'état de la même manière! L'adolescent ne comprend pas plus les vraies proportions des forces que leurs précédens historiques : il entreprend de grandes choses avec de petits moyens et s'étonne naïvement de l'insuccès. Son courage s'anime facilement et il est presque aussitôt téméraire. Comme lui, le radical est entreprenant; comme lui, il est peu constant. Follement audacieux dans l'attaque, la défaite est pour lui une déroute. Tout lui semble alors perdu; mais un rayon de soleil ressuscite toutes ses espérances et l'emporte à de nouvelles entreprises. Le suffrage universel ne devrait jamais oublier que « les radicaux peuvent être de bons opposans, mais qu'ils sont de détestables gouvernans. » Par malheur, dans le mode actuel de scrutin, la violence même des radicaux est une chance de succès auprès des masses, auxquelles il suffit trop souvent de tout promettre pour tout obtenir d'elles.

L'esprit libéral et progressiste répond à l'âge de la jeunesse et de la première virilité, qui se distingue surtout par le développement des forces productives : le jeune homme cherche à s'affirmer, à produire, à prendre sa place dans le monde. Les natures libérales offrent le même caractère, et la puissance *organisatrice* qu'elles montrent est le signe infaillible du véritable libéralisme. « La plupart des esprits créateurs sont libéraux ou brillent par quelque

grande qualité libérale. » Les radicaux ne sont encore que des écoliers épris d'un système; « mais, si l'école *systématise*, la politique créatrice *organise*. » Le libéral aime la liberté par-dessus tout : « pour lui, être libre, c'est vivre; » mais il se méfie des libertés octroyées ou improvisées; il n'a foi que dans la liberté innée ou conquise par le travail et l'effort. Le progrès, voilà son but. « L'humanité civilisée est sortie de l'adolescence depuis environ deux siècles; le fond de son caractère est actuellement libéral et progressiste. »

Le conservateur libéral, c'est l'homme de quarante à cinquante ans environ, moins occupé d'acquérir des biens nouveaux que d'améliorer et d'étendre ceux qu'il possède. Le type conservateur a toutes les préférences de M. Bluntschli, et nous ne savons pourquoi, puisqu'il dit lui-même : « *Produire* et conserver sont les deux pôles du gouvernement du monde. » Conserver n'a pas plus d'importance que produire et même, dans une nation qui progresse, la fécondité créatrice doit avoir un certain surplus en sa faveur. Quoi qu'il en soit, M. Bluntschli reconnaît au libéralisme conservateur moins de génie, mais plus de prudence qu'au libéralisme progressiste. Le conservateur est moins facilement enthousiaste, non qu'il méprise les idées, mais parce qu'il voit mieux les difficultés de leur réalisation. Si le progressiste aime surtout la liberté, le conservateur aime surtout le droit, « qui donne force et stabilité aux rapports reconnus nécessaires. » De plus, il s'attache surtout au « droit historique, » dont il maintient jusqu'à la forme traditionnelle. L'histoire est la gardienne des choses passées, et la vie de l'homme mûr est déjà presque une histoire : aussi est-il plus apte à comprendre celle des autres. Il veut que le mouvement vers l'avenir respecte les droits du passé. Aussi est-il peu agressif, et sa force est surtout la défensive. Il a sa place naturelle après une révolution ou une transformation profonde, alors qu'il s'agit de garder les conquêtes faites et de les préserver d'abus nouveaux. « Les grands législateurs sont souvent des progressistes; les grands jurisconsultes sont pour la plupart des conservateurs. »

L'absolutisme réactionnaire correspond à la vieillesse. La vie descend et s'approche de la fin; « les élémens passifs redeviennent prépondérans. » Tyrannie, irritabilité, finesse, esprit de combinaison et de calcul, esprit positif, c'est l'image du parti absolutiste. Le vieillard est parfois « un virtuose dans les affaires de finances » : nombre de banquiers et de financiers ont été vieux toute leur vie. L'amour du repos, le besoin de s'endormir se montrent surtout à la suite des révolutions ou des guerres pénibles; l'absolutisme sait habilement profiter de ces momens. Il aime l'autorité incontestée, qui semble le mieux assurer le repos. Son idéal est l'obéissance passive. Qu'on trouble sa tranquillité, il s'irrite et devient

parfois cruel. « La plupart des tyrans, et les plus détestables, appartiennent par le caractère au vieil âge. »

Tout en reconnaissant la part de vérité que contient cette psychologie des partis, il ne faudrait pas croire que chaque âge fût rigoureusement voué à l'un des caractères dont vous venons de faire l'esquisse : il s'agit seulement de tendances générales et de moyennes, qui n'excluent pas les différences individuelles. « Alcibiade, dit lui-même M. Bluntschli, était encore un adolescent à l'âge d'homme; Auguste adolescent était un vieillard; Périclès garda sa jeunesse jusqu'au tombeau; Scipion fut toute sa vie un homme. » De même, les partis politiques renferment des hommes de tous les âges : il y a de vieux radicaux et de jeunes absolutistes. Pourtant il est certain qu'une analogie générale existe entre l'action successive des âges dans le développement de l'individu et l'action simultanée des partis dans l'évolution politique. Le progrès sera régulier et se conciliera avec une juste conservation des résultats acquis, si la représentation nationale se compose de deux grands partis libéraux, l'un progressiste et l'autre conservateur, avec quelques élémens de radicalisme contre-balancés par un reste inévitable d'absolutisme. Ces deux extrêmes iront se restreignant peu à peu au profit des tendances modérées et libérales. Le suffrage doit être organisé de façon à préparer ce résultat. En France, malheureusement, les partis politiques sont loin de réaliser l'idéal de Rohmer et de M. Bluntschli. Nous avons des radicaux et des absolutistes; mais les radicaux sont trop souvent révolutionnaires, et les absolutistes le sont aussi à leur façon, puisqu'ils ne sont que les partisans des dynasties tombées et que leur but est le renversement de la constitution. Nous avons des libéraux progressistes, mais nous n'avons guère de libéraux conservateurs. On l'a remarqué avec raison, quiconque n'est pas dans le camp des radicaux et des progressistes passe, presque sans transition, dans celui des absolutistes : il semble difficile, en France, d'être conservateur sans se mettre à la remorque d'intérêts religieux ou dynastiques et sans devenir par cela même rétrograde. Nous n'avons donc point de vraies *tories*, ou, s'il en existe, ils ne sont encore qu'à l'état latent. Le sénat cependant ne tardera pas à offrir une certaine organisation du libéralisme conservateur; il serait à désirer que, dans la chambre des députés, les partis modérés et libéraux l'emportassent de plus en plus sur les partis extrêmes et violens, auxquels le système actuel assure trop souvent la victoire en décourageant les opinions moyennes. Accorder le droit de *délibération* à tous les partis constitutionnels proportionnellement à leur force et assurer le droit de *décision* au libéralisme progressiste, avec le contrepoids du libéralisme conservateur, tel est le but que doit poursuivre la démocratie.

Ce but n'est pas aussi facile à atteindre par des procédés mathématiques que le croient les partisans de la « représentation proportionnelle. » De plus, une représentation théoriquement exacte des minorités pourrait offrir, dans la situation actuelle, des dangers pratiques, méconnus par les adeptes de Stuart Mill et de Hare. Pour que la représentation proportionnelle soit applicable, il faut, selon nous, qu'il n'existe guère dans un pays que des partis constitutionnels. Mais, en France, nous venons de le voir, la lutte est presque toujours entre ceux qui admettent la constitution et ceux qui veulent la renverser. Or, il faut avoir soin de ne pas organiser dans l'état la division même des partis, de ne pas élever ces partis au rang de membres constitutifs dans le grand corps social. En outre, le groupement volontaire des individus à travers tout le pays, proposé par Hare, pourrait favoriser non-seulement l'organisation des partis, mais celle des classes et des intérêts de classe. Enfin, la séparation du pouvoir de délibération et du pouvoir de décision est nécessairement quelque peu arbitraire dans l'état actuel de nos institutions, car c'est la même assemblée qui délibère et décide, soit sur une loi à établir, soit sur un ministère à renverser, soit même sur une constitution à reviser. Si donc vous reproduisez trop exactement dans l'assemblée les divisions mêmes d'opinions qui mettent les citoyens en lutte les uns avec les autres, si vous envoyez aux assemblées les représentans des théories les plus inconciliables, vous érigez la guerre, et une guerre aiguë, à l'état constitutionnel. Il en résulte l'impossibilité d'une politique suivie, une ligue continuelle des minorités aboutissant à déplacer les majorités, à renverser tous les ministères, à rendre tout gouvernement impuissant et éphémère. Un parlement n'est pas un conseil purement consultatif, une sorte d'académie où toutes les opinions se font entendre par amour platonique de la vérité ; au contraire, tout y tend à l'action et aboutit à l'exécution. De là l'antithèse du pouvoir simplement délibératif et du pouvoir exécutif. Ceux qui ne voient que le premier ne conçoivent d'autre idéal que la représentation proportionnelle des opinions, même des plus extrêmes ; ceux qui ne voient que le second ont pour idéal la formation d'une majorité de gouvernement, à l'exclusion des extrêmes. En France, il faut bien reconnaître que les nécessités de la situation actuelle sont de former une majorité de gouvernement, et c'est pour cela que le scrutin de liste serait désirable. Le scrutin de liste pourrait soustraire les députés aux influences locales, et, par cela même, soustraire les ministres à la tyrannie de ces mêmes influences. Ce n'en est pas moins un expédient et une arme de guerre, non un procédé de paix ; mais à qui la faute, sinon à la commune obstination des

partis réactionnaires et des partis radicaux? Tant que la discorde sera dans les esprits, on ne pourra espérer que la paix soit dans les assemblées et que les gouvernemens aient pour unique préoccupation le progrès intellectuel, moral ou économique de la nation. Ils en sont réduits par la lutte pour l'existence à remettre sans cesse au lendemain les réformes philosophiquement justes et utiles : *primo vivere, deinde philosophari.*

Les philosophes n'en doivent pas moins continuer de montrer le but à atteindre, ne fût-ce que pour convaincre les esprits absolus, si nombreux en France, de ce qu'il y a de relatif dans toutes les expériences du suffrage universel, de ce qu'il y a d'imparfait et d'irrationnel dans ce monopole des majorités dont l'école de Rousseau fait un dogme, dans cette aristocratie du plus grand nombre que le radicalisme confond avec la vraie démocratie.

Quand la pacification relative des esprits sera atteinte, quand il n'y aura plus de partis anticonstitutionnels et révolutionnaires, quand l'exécutif sera aussi rendu moins dépendant du législatif, quand un ministère ne se croira plus obligé de donner sa démission devant un seul vote d'une seule chambre, mais seulement devant le vote concordant des deux chambres ou devant le vote réitéré d'une seule; enfin, quand certains ministères où l'administration l'emporte sur la politique seront soustraits aux fluctuations des parlemens, alors ceux-ci pourront redevenir des assemblées vraiment délibérantes, cherchant avec sincérité le vrai et le juste; alors aussi la représentation proportionnelle des partis sera nécessaire. Dès aujourd'hui, cette proportionnalité serait désirable, praticable dans les conseils municipaux, surtout à Paris, et elle ne pourrait, par l'intermédiaire des conseils municipaux, qu'avoir une heureuse influence sur la composition du sénat. Dans la chambre haute plus qu'ailleurs, il importe, selon nous, d'assurer une représentation équitable des minorités pour servir de contrepoids au privilège inévitable de la majorité dans l'autre chambre (1).

(1) Par malheur, si grande est aujourd'hui la tendance à rendre tout uniforme, sans tenir compte des circonstances ni de la qualité des électeurs, qu'on assimile l'électorat politique et l'électorat municipal. Les deux sont cependant bien distincts. L'émigration des campagnes dans les grandes villes va croissant; comment s'imaginer que cette peuplade d'immigrans qui vient chercher du travail dans une ville prenne en grand souci la prospérité matérielle et la grandeur morale de la cité? Tantôt elle ne voit que ses intérêts personnels et de classe, tantôt elle ne se préoccupe que de réaliser un programme politique ou social. La cité n'est plus qu'un instrument; on ignore ou on sacrifie ses intérêts. Paris n'est plus aux vrais Parisiens, il est aux nomades qui l'envahissent. Le droit d'électeur municipal ne devrait s'accorder qu'après un séjour assez prolongé pour que le nouveau-venu fût vraiment un citoyen de la commune, capable de s'intéresser à ses affaires, de les connaître, et de connaître aussi les hommes dignes de la représenter.

IV.

Outre l'opposition de la majorité et de la minorité, qui aboutit à la lutte des partis constitutionnels, le suffrage universel renferme une autre antinomie non moins inquiétante : celle de la quantité et de la qualité des suffrages. Réconcilier la supériorité numérique avec la supériorité intellectuelle, voilà la « quadrature du cercle » de la démocratie. On a proposé des solutions approximatives. Deux méthodes sont en présence : 1° évaluer numériquement la supériorité intellectuelle et attribuer plusieurs suffrages à l'homme instruit; 2° instruire et éclairer assez la masse entière pour que la quantité des suffrages, en moyenne, coïncide avec leur qualité.

Stuart Mill a beaucoup insisté sur la première méthode, qui essaie de traduire la valeur intellectuelle en nombre et qui, selon le degré d'instruction, gradue le nombre de voix accordé à un seul individu : c'est le « suffrage plural. »

Mais ce système n'est pas sans danger : on ouvre la porte à l'arbitraire ; certaines classes de citoyens, en s'attribuant trop de voix, finiraient par constituer des oligarchies, d'autant plus que les classes plus instruites sont aussi plus aisées. Le seul cas où la pluralité des suffrages accordée à un individu aurait, chez nous, quelque chance de se faire admettre, ce serait plutôt celui où l'individu en question est, en réalité, le représentant de plusieurs personnes : tel est le père de famille; il représente sa femme et ses enfans, il représente même toute une génération en puissance : il pourrait donc avoir deux voix (1).

(1) Malgré nos idées égalitaires, nous n'en sommes pas encore venus à vouloir que les femmes aient le droit de voter. Nous comprenons que leur incapacité politique est trop grande, que leur liberté de jugement et de conscience n'est pas entière, qu'elles sont toujours plus ou moins sous la tutelle de leur mari ou sous celle de leur confesseur. En un mot, nous cessons d'être naïvement égalitaires quand il s'agit d'égalité entre les personnes de sexe différent, sauf à le redevenir dès qu'il s'agit de personnes du même sexe à capacités très variées. Cependant, si on n'admet pas la participation directe de la femme et des enfans au suffrage, on pourrait admettre leur représentation par le chef de famille, auquel on accorderait deux voix au lieu d'une, comme mandataire des droits ou des intérêts d'une famille et non pas seulement d'un individu. Si on suppose que le jeune homme, mineur et incapable la veille, devient majeur et capable de gérer la fortune publique lorsque s'accomplit, à minuit sonnant, sa vingt et unième année, on pourrait bien supposer aussi que les pères de famille, qui ont, comme on dit, un établissement, des devoirs nouveaux, des charges nouvelles, une plus stricte obligation de travail, de prévoyance, d'épargne, ont généralement l'esprit plus mur, plus réfléchi, plus éclairé, et sont en moyenne deux fois majeurs. La prépondérance accordée aux représentans de la famille ne pourrait que fortifier l'esprit de famille lui-même, si important pour la nation, et assurerait en même temps, dans les affaires publiques, une part plus équitable à la

Le meilleur moyen de résoudre, sinon entièrement, du moins en partie, l'antinomie du droit et de la capacité, c'est, selon nous, l'éducation. Mais il importe de s'entendre sur le caractère qu'elle doit offrir.

Le suffrage universel suppose deux conditions : d'abord, que la masse des citoyens aura la *volonté* du bien général, plutôt que de ses intérêts particuliers; puis, qu'elle aura une *connaissance* du bien général suffisante pour imprimer à la politique une bonne direction. Ce sont là, à nos yeux, les deux « postulats » de la démocratie. Or, c'est à l'éducation qu'il appartient de les réaliser. Pour cela, il faut qu'elle développe les deux qualités essentielles du citoyen : désintéressement moral et sens politique. Il ne semble pas que notre éducation actuelle réponde à ce double besoin, ni dans l'enseignement primaire, ni dans l'enseignement secondaire, ni dans l'enseignement supérieur.

A notre époque, les sciences mathématiques et physiques sont principalement en honneur : nous leur devons les grands progrès industriels de notre siècle ; mais il ne faut pas croire que ces sciences puissent faire à elles seules ni des citoyens moralement désintéressés, ni des citoyens politiquement capables. L'instruction purement scientifique n'y réussit pas plus que l'instruction purement grammaticale. Aussi la statistique criminelle ne constate pas un grand avantage au profit de ceux qui savent simplement lire, écrire et compter. Elle constate même une bien plus grande criminalité chez l'ouvrier que chez le paysan, quoique l'ouvrier soit plus instruit (1). Plu-

maturité du jugement, à l'instinct de l'ordre, à l'esprit d'épargne. La femme, surtout, si elle reçoit elle-même une bonne éducation civique, exerce généralement une influence modératrice sur les penchans révolutionnaires, et on peut admettre qu'en général l'avis d'un père de famille est moins exclusivement individuel. Nous nous bornons à appeler sur ce point l'attention des lecteurs qui ont souci des conséquences futures du suffrage universel : toujours est-il que, dans une pareille réforme, l'inégalité apparente serait un retour à l'égalité réelle.

(1) D'après la dernière statistique des prisons, sur 100 condamnés, il y avait : illettrés, 29; sachant lire, 12; sachant lire et écrire, 27; sachant lire, écrire et compter, 20; instruction primaire complète, 8; instruction plus élevée, 2. En somme, il y a 29 illettrés seulement sur 100 condamnés. Pour les femmes, il y en a 46. Les rapports officiels constatent et déplorent la faible influence restrictive exercée par l'instruction primaire sur la criminalité. Les départemens où la population des illettrés est la plus forte sont loin d'être toujours ceux où les accusés sont les plus nombreux, eu égard au chiffre de leur population. D'autre part, les campagnes, qui sont moins instruites, donnent 8 accusés par an sur 100,000 habitans, et les villes 16, juste le double. Le résultat est d'autant plus inquiétant que la force de prosélytisme, le prestige de l'exemple, l'influence *dirigeante*, en un mot, sont peu à peu enlevés aux professions libérales, où la criminalité n'est que de 9 accusés par an sur 100,000 personnes, pour passer non pas aux populations agricoles, où elle n'est que de 8 pour le même nombre de personnes, mais aux populations industrielles et commerçantes des villes, où elle est de 14 à 18. Les campagnes émigrent

sieurs statisticiens l'ont remarqué, l'influence moralisatrice du savoir commence au moment où il cesse d'être seulement un « outil » pour devenir un « objet d'art (1). » Moraliser, en effet, c'est élever les esprits au-dessus des vues égoïstes et des intérêts purement matériels, vers les idées générales et les sentimens impersonnels. Quand, dans une démocratie, l'idée religieuse est ébranlée, quand l'idée morale elle-même fait place de plus en plus à l'idée utilitaire, il ne reste plus, pour susciter des sentimens désintéressés, que l'amour du beau. Qu'est-ce d'ailleurs que le bien moral lui-même, une fois supprimée toute obligation mystique, sinon le beau moral? C'est pour cette raison que l'instruction ne doit pas être seulement professionnelle et technique, ni même seulement scientifique : elle doit être littéraire et esthétique. Les démocraties attique et romaine avaient raison d'appeler tous les citoyens libres aux jouissances de l'art; quand les Athéniens se rassemblaient sur l'agora ou les Romains sur le forum pour donner leurs suffrages, ils ne cessaient pas d'admirer autour d'eux les statues et les temples élevés aux dieux de la patrie.

Outre l'esprit de désintéressement, le citoyen des démocraties a besoin de connaissances précises en politique, et ces connaissances doivent être rendues obligatoires. En effet, dans les affaires qui ne concernent qu'un seul homme, cet homme a le droit d'être et de demeurer incapable : c'est sur lui seul que retomberont les conséquences de son incapacité. Mais il n'en est plus ainsi dans les affaires qui nous concernent tous ; il y a des garanties que la société entière peut exiger des associés : une certaine maturité non-seulement d'âge, mais d'intelligence et d'instruction. Pour reprendre ici l'antique comparaison du vaisseau, chère à Socrate, s'il s'agissait de diriger un navire par voie de scrutin, il serait naturel d'exiger de chacun une certaine connaissance des points cardinaux, du gouvernail, de la manœuvre. Tout au moins l'intérêt et le devoir de l'équipage serait-il de s'instruire, et le gouvernement aurait le droit d'établir comme obligatoire une certaine somme de connaissances techniques relatives à la construction du navire, à ses diverses parties et aux moyens de le diriger.

Stuart Mill disait que, pour avoir le droit de voter, il faudrait tout au moins être capable, au moment du scrutin, « de copier quelques lignes d'anglais et de faire une règle de trois. » Nous croyons peu,

vers les villes. De 1851 à 1876, la population urbaine s'est élevée de 25 pour 100 à 32 pour 100. En même temps, les mœurs urbaines et les idées urbaines envahissent les campagnes : il en résulte un accroissement de la criminalité et, dans une certaine mesure, une démoralisation.

(1) Voir M. Tarde, la *Statistique criminelle*, dans la *Revue philosophique*, 1883.

ici, à la vertu de la règle de trois. La lecture, l'écriture, le calcul sont des armes à deux tranchans : tout dépend de ce qu'on lit et de l'emploi qu'on fait de son arithmétique. M. Spencer dit avec plus de raison : La table de multiplication ne vous aidera pas à comprendre la fausseté des thèses socialistes. Qu'importe que le travailleur sache lire s'il ne lit que ce qui le confirme dans ses illusions? Un homme qui se noie s'accroche à une paille; un homme accablé de soucis s'accroche à n'importe quelle théorie sociale, pourvu qu'elle lui promette le bonheur.

Voici une preuve décisive de l'insuffisance des connaissances primaires : quels sont, parmi les travailleurs de toute sorte, les plus instruits? Les ouvriers; et c'est d'eux précisément, avec leurs idées fausses, que nous vient le plus grand péril. Le paysan ignorant est moins absurde que l'ouvrier à moitié éclairé. Un peu d'instruction éloigne parfois du bon sens; beaucoup d'instruction y ramène. Si on ne perfectionne pas l'instruction primaire, la diffusion de cette instruction amènera tous les travailleurs, y compris les paysans, au niveau des ouvriers et leur donnera plus de force pour faire de mauvaise politique.

L'instruction secondaire et l'instruction supérieure sont plus efficaces, sans doute, que l'instruction primaire; cependant, elles sont encore loin, par elles-mêmes, de développer les capacités politiques. « Jetez un coup d'œil, dit encore M. Spencer, sur les bévues de nos législateurs ; ce sont là, cependant, des hommes qui ont pris leurs grades universitaires. Prenez seulement un jeune membre du parlement, frais émoulu d'Oxford ou de Cambridge, et demandez-lui ce que la loi doit faire, selon lui, et pourquoi? ce qu'elle ne doit pas faire, et pourquoi? Vous verrez bien que ses études dans Homère ou dans Sophocle ne l'ont guère mis en état de répondre à la première question qu'un législateur ait à résoudre. Pour préparer des gens à la vie politique, il faudrait leur donner une culture politique; on fait tout le contraire. Pourtant, quand nous voulons qu'une jeune fille devienne bonne musicienne, nous l'asseyons devant un piano; nous ne lui mettons pas un attirail de peintre entre les mains. » Au moins les études classiques, trop calomniées, ont une influence esthétique et morale, si elles ne développent pas le sens politique; mais l'étude des sciences, telle qu'on l'entend aujourd'hui, n'a ni l'un ni l'autre de ces avantages. Nos programmes actuels, que le conseil supérieur va heureusement réformer, sont surchargés d'études historiques et scientifiques : on a accablé la mémoire des élèves sans développer leur jugement et surtout sans élever leur caractère; le résultat a été si déplorable que les auteurs mêmes de la réforme semblent aujourd'hui en avoir

honte. En vain M. Paul Bert déclare-t-il que l'étude des sciences est propre à former des citoyens, parce qu'elle familiarise l'esprit avec l'idée de *loi*, tout autres sont les lois de la nature et les lois des hommes : les premières n'aident guère à l'intelligence des secondes. Nos programmes, chargés de calculs, d'analyses, de classifications, ne peuvent même pas contribuer à l'élévation morale et intellectuelle des esprits. Ce qu'on devrait enseigner, outre les principes élémentaires et pratiques des sciences, comprenant ce qu'un lettré même ne peut ignorer, ce sont les principes les plus spéculatifs et les résultats les plus généraux des sciences, en un mot leur philosophie. A ce prix seulement, la science a une vertu éducatrice; à ce prix, elle élève l'esprit au lieu de meubler la mémoire; à ce prix, elle est libérale au lieu d'être servile et utilitaire. Telle qu'on l'enseigne aujourd'hui, elle ne sert qu'à préparer, pour un jour d'examen, des réponses qui, un mois après, seront la plupart oubliées.

Mais la science même, dira-t-on, n'est-elle pas la recherche de la vérité, et cette recherche ne suppose-t-elle pas l'amour de la vérité, amour désintéressé, amour fait d'abnégation et parfois de sacrifices? — Oui, certes, et c'est un grand homme de science qui a dit que la vérité se donne à la patience des savans, à la simplicité, au dévoûment tout autant qu'au génie; les hautes idées ne s'épanouissent que dans une âme saine, « comme les fleurs des sommets ont besoin d'un air pur; » mais autre chose est la recherche du vrai, autre chose la vérité déjà découverte et passivement enseignée. Dans l'instruction scientifique, telle qu'elle existe chez nous, on ne présente aux jeunes gens que des résultats acquis, sans leur apprendre au prix de quels efforts ils ont été acquis : ce ne sont plus que des vérités en quelque sorte refroidies, des vérités sans vie, des formules sans âme. Ce qui serait moralisateur, ce serait l'histoire des sciences et des savans, mêlée à l'exposition des sciences : mais on préfère apprendre aux élèves cent théorèmes de plus, cent formules de plus, qu'ils s'empresseront d'oublier. Ainsi enseignée, ainsi séparée de la philosophie et de l'histoire, la science n'a plus ni vertu morale ni portée civique; elle abaisse souvent au lieu d'élever, elle fait des machines et non des hommes, encore bien moins des citoyens. Les sciences, selon l'heureuse expression de Tyndall, ne devraient pas constituer des *branches* de l'instruction, mais des *moyens* d'éducation; en d'autres termes, il ne s'agit pas de remplir la tête des enfans, mais de leur apprendre à trouver par eux-mêmes, à penser, à raisonner, à observer. « Quand j'enseignais, dit Tyndall, je ne connaissais point du tout les règles de la pédagogie comme l'entendent les Allemands; avec mes élèves, je ne faisais que leur attacher des ailes. » Nos programmes scientifiques, en France, semblent

au contraire avoir pour effet d'attacher du plomb aux esprits; en les lisant, on s'écrierait volontiers : « Des ailes ! »

Il faudrait donc, dans l'enseignement à tous les degrés, faire une plus large part aux lettres, aux arts, aux sciences morales, sociales et politiques. Il est curieux de voir des esprits aussi différens que M. Spencer et M. Bluntschli se rencontrer dans cette assertion « qu'il n'y a point, pour nos démocraties, de liberté possible ni de vote possible sans une bonne éducation politique. » L'école, et surtout l'école populaire, ne peut que préparer cette éducation. L'enfant saisit difficilement la notion de l'état. On ne peut lui donner sur la constitution politique que des notions très vagues et qui offrent un assez faible intérêt à d'aussi jeunes intelligences. C'est donc surtout la morale publique, la vertu civique, le patriotisme qu'il faut lui inspirer, et plus encore par des exemples que par des préceptes. Mais il reste toujours une grande lacune à combler : c'est le temps qui s'écoule entre la sortie des écoles, — vers quatorze ans, — et l'âge de la majorité politique. Dans cet intervalle, il est certain que l'adolescent se trouve livré à lui-même, qu'il est exposé à oublier une bonne partie de ce qu'on lui a appris, que l'enseignement civique, en particulier, sort de sa mémoire juste au moment où il lui deviendrait nécessaire. Plus tard, l'éducation militaire pourra en partie servir à l'éducation civique : l'esprit de corps s'éveille, la discipline apprend la subordination; l'idée de la patrie et l'idée de l'honneur se font pour ainsi dire visibles; de mâles vertus pourraient se développer si on faisait quelques efforts pour en aider le développement; mais on y songe trop peu, et d'ailleurs la vie de soldat n'est pas la vie de citoyen. Le suffrage étant devenu un droit de tous, une certaine instruction politique devient par cela même un devoir de tous. Cette instruction ne doit pas être une œuvre de parti, mais la diffusion des principes sur lesquels repose l'état et que tous admettent. On a rendu l'instruction civique obligatoire, sous une forme insuffisante et trop souvent partiale, pour les enfans de douze à quatorze ans, qui n'y sont guère préparés; il faudrait la rendre obligatoire sous une forme plus élevée et à la fois plus pratique, et absolument impartiale, pour les jeunes gens qui vont être appelés à exercer leur droit de suffrage. Il est aussi dangereux de lancer dans la vie politique des jeunes gens étrangers à toute connaissance politique que de lancer à la guerre des soldats sans aucune instruction préalable. Si on trouve légitime de demander trois ou cinq années aux jeunes gens pour recevoir l'instruction militaire, n'est-il pas légitime de leur demander quelques heures par semaine pour acquérir des notions positives d'instruction politique et de droit constitutionnel? La défense contre

l'invasion des barbares à l'intérieur est aussi essentielle, dans nos démocraties, que la défense contre les invasions de l'étranger. Nous croyons, pour notre part, qu'il serait désirable, tout le temps que le jeune soldat est à l'armée, de lui faire apprendre non pas seulement sa « théorie » militaire, mais aussi ce qu'on pourrait appeler sa théorie civique : les principes de la constitution française, l'organisation de l'état, les devoirs et les droits des citoyens. Cet enseignement devrait être fait au moyen de livres écrits en dehors de tout parti, de toute préoccupation politique ou religieuse (1).

En Belgique, actuellement on a institué des examens par lesquels on est admis à participer au droit de suffrage : il nous semble que c'est là un bon exemple à suivre (2). Sans enlever leur droit de suffrage à ceux qui le possèdent, on pourrait rendre obligatoire pour les jeunes gens de dix-neuf à vingt et un ans un enseignement civique. Cet enseignement serait donné, par exemple, dans des cours d'adultes, une fois par semaine. Des examens seraient institués pour constater que l'instruction civique a été reçue (3).

(1) Ces livres seraient approuvés par l'unanimité d'une commission où la majorité et la minorité seraient représentées. Au besoin, ces ouvrages d'instruction précise pourraient affecter la forme que recommande M. Bluntschli quand il dit : « L'état, lui aussi, doit avoir son catéchisme. » Il ne serait pas aussi difficile qu'on le suppose de s'entendre sur la rédaction de ces catéchismes, auxquels on ajouterait des exemples pris dans l'histoire. L'essentiel, d'ailleurs, serait d'écarter absolument les questions religieuses; pour être certain de ne point blesser les croyances, on pourrait s'entendre avec une commission de ministres des différens cultes et supprimer tout ce qui serait considéré comme blessant pour une des formes de la foi. Il ne faut pas, dans les questions de ce genre, que la majorité tienne la minorité comme non avenue, car il s'agit ici non d'une décision politique réclamant la simple majorité, mais d'un enseignement national réclamant l'unanimité.

(2) La nouvelle loi belge prend pour base de l'électorat la capacité, non censitaire, mais intellectuelle et morale. Un jury fait passer aux candidats un examen électoral, comprenant des questions très simples sur la morale, l'histoire de la Belgique, les institutions constitutionnelles, la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie. Avant d'en arriver là, on avait fait des expériences sur les résultats de l'enseignement primaire : on a soumis les miliciens, restés à l'école quatre ou six ans, à un examen d'une extrême simplicité. On leur a demandé, par exemple, quelles sont les quatre grandes villes du pays et les cours d'eau sur lesquels elles sont situées. 35 pour 100 n'ont fait aucune réponse; 44 pour 100 n'ont fait qu'une réponse partielle. — A cette question : Par qui les lois sont-elles faites? 50 pour 100 n'ont rien pu répondre; 28 pour 100 ont répondu que les lois sont faites par le roi, ou par le roi et la reine, ou par les ministres, ou par le gouvernement, ou par le sénat; 15 pour 100 ont satisfait à la question. Quand il a fallu citer un Belge illustre, 67 pour 100 ont cité des notabilités étrangères, prises dans tous les genres et dans tous les lieux; 20 pour 100 n'ont pu citer que Léopold Ier ou Léopold II. Tels sont les effets insuffisans de la loi belge de 1842 sur l'instruction primaire. — En France, on devrait instituer des examens semblables dans les régimens et imposer l'examen électoral à tous les nouveaux électeurs.

(3) M. Bluntschli, sans entrer dans ces détails, propose à l'état pour modèle « la profonde habileté de l'église, » qui sait remplir les jeunes esprits de ses enseigne-

Ce n'est pas seulement l'instruction civique primaire qu'il faudrait étendre et fortifier : il faudrait créer l'instruction civique secondaire et l'instruction civique supérieure, car, à vrai dire, elles n'existent pas. Le cours de philosophie est lui-même insuffisant sous ce rapport : la morale civique n'y est traitée qu'en passant et d'une manière vague; le droit constitutionnel et le droit usuel sont absens. Nous réclamions ici même, il y a quelques années, l'introduction de l'économie politique : depuis ce temps, elle a en effet obtenu une petite place dans les programmes. Aujourd'hui il faut réclamer une instruction politique et juridique (1). Quant à l'instruction politique supérieure, elle est ce qu'il y a de plus incomplet en France. En Allemagne, dans toutes les universités, il y a plusieurs chaires de droit public et de science sociale. De même en Hollande, en Belgique et en Italie. C'est une chaire de ce genre que M. Bluntschli a occupée à Heidelberg : croit-on qu'un professeur de ce talent n'ait pas rendu de grands services dans un cours aussi important? Chez nous, les lacunes de l'instruction politique supérieure sont si apparentes qu'il s'est organisé à Paris une École libre des sciences politiques, qui réussit. On a dit avec raison que la France, plus que tout autre pays, devrait avoir partout des professeurs chargés d'étudier les conditions du meilleur gouvernement, de communiquer au public le résultat de leurs études, puisque tous les vingt ans la France renverse son gouvernement ou en cherche un meilleur. L'étude scientifique des questions politiques calmerait sans doute cette ardeur de changement, en montrant à tous les difficultés des questions. Au lieu de cela, on se contente des plans d'organisation sociale improvisés par les journalistes. En Belgique,

mens et qui consacre en quelque sorte l'entrée du chrétien dans la vie par ce qu'elle appelle la « confirmation. » M. Bluntschli voudrait, lui aussi, une sorte de « confirmation et de consécration civique. » — « Pour exercer les droits civiques, dit-il, il faudrait avoir reçu l'éducation civique ou subi un examen correspondant. Une fête nationale annuelle remémorerait au besoin cette consécration civique. Le sentiment de l'état grandirait ainsi dans les esprits, et la capacité intellectuelle ou morale de l'électeur serait mieux assurée. »

(1) En Belgique, on explique la constitution belge dans tous les établissemens d'instruction secondaire. Cette instruction serait à sa place dans les classes de rhétorique et de philosophie. La morale civique et le droit usuel n'exigent pas de préparation spéciale, et un élève de rhétorique pourrait déjà en recevoir les premiers élémens. Pour laisser à ces études leur juste part dans la classe de philosophie, on reporterait dans les classes précédentes une partie du programme actuel de logique, de morale et même d'esthétique. Les professeurs de sciences seraient chargés de faire eux-mêmes une ou deux leçons sur la méthode propre de leur science. Le professeur d'histoire ferait une ou deux leçons sur la méthode historique. Le professeur de rhétorique pourrait déjà donner quelques notions sur les arts. On déchargerait ainsi le programme de philosophie; on y laisserait de la place pour un cours de droit politique et de droit usuel, qui serait fait au besoin par un professeur spécial.

l'état a institué pour les sciences politiques un diplôme qui est un titre de préférence pour les fonctions administratives. C'est, comme l'a remarqué M. de Laveleye, le seul moyen d'avoir un contingent suffisant d'élèves assidus et de répandre dans un pays la connaissance sérieuse des sciences politiques (1). L'instruction politique supérieure devrait se donner dans toutes les écoles du gouvernement, quelles qu'elles soient, depuis l'École polytechnique ou celle de Saint-Cyr jusqu'à l'École normale. Il devrait y avoir une chaire de science politique dans toutes les facultés, et la fréquentation de ce cours devrait être strictement obligatoire pour les élèves de droit ou de médecine. Il faut que les classes appelées supérieures soient dignes de leur nom ; il faut que le mouvement vienne d'elles et se répande dans l'ensemble ; mû et dirigé par elles, le suffrage populaire sera, comme on l'a dit, utile par son inertie même : tel le volant d'une machine régularise et multiplie la force du moteur.

En résumé, dans la lutte des nations pour la vie, l'avenir assurera le triomphe au peuple qui aura compris que la plus haute culture intellectuelle, morale et sociale, est aussi la plus nécessaire à sa grandeur et à sa puissance. Dans une discussion avec M. Guillaume Guizot, Sainte-Beuve s'écria un jour : « Je ne verrai point, mais je prédis un avenir dans lequel les lois de la physiologie seront transformées en lois sociales et inaugureront dans le monde le règne de l'harmonie universelle. Un Constantin du matérialisme fera cette révolution ; mais, à la place d'une croix, il fera briller sur son labarum un scalpel (2). » Nous ne savons si ce nouveau symbole serait aussi rassurant que le croyait Sainte-Beuve pour l'harmonie universelle et nous n'aurions pas plus confiance dans un Constantin de la physiologie que dans l'autre. Mais ce que les démocraties, pour ne pas périr, doivent substituer à la piété religieuse, c'est, selon l'expression des philosophes anglais, la « piété sociale. » Ce sentiment, nous l'avons vu, ne peut se développer que par l'étude de la morale, de la politique et de l'histoire, jointe à la culture des lettres et des arts si justement appelés libéraux. L'enseignement des sciences et de la « physiologie » n'y saurait suffire. Plus une nation est démocratique, plus elle est portée à être utilitaire, et cependant plus elle a besoin de ne pas être purement utilitaire, de ne pas se laisser entraîner à « l'américanisme. » Ce qui lui est le plus nécessaire, c'est le superflu esthétique et moral. Le vrai moyen de résoudre les antinomies du suffrage universel, — antinomie de

(1) *Des Formes de gouvernement*, p. 109.
(2) Voir M. Bertrand-Desormeaux, *Études philosophiques*, t. II, p. 369.

l'égalité politique et du progrès social, antinomie du droit et de la capacité, — c'est donc la diffusion la plus large possible de l'instruction la plus élevée possible.

La société, ici, n'a qu'à suivre la méthode de la nature : c'est de l'égalité même du milieu que la nature fait surgir des êtres inégaux. Une même culture donnée à des graines permet le triage de celles qui sont fécondes et de celles qui sont stériles. Il en est ainsi de la culture intellectuelle dans la société. Deux ouvriers labourent un champ : il n'y a pas entre eux grande inégalité; vous les instruisez : l'un reste cultivateur, l'autre devient un savant, par exemple un Laplace ou un Faraday (1). Votre instruction égale a mis en liberté des forces latentes de supériorité. Il en est de même dans l'ordre politique. Joint à une instruction universelle, le droit égal de suffrage n'aura pas pour effet de supprimer le pouvoir directeur de l'ensemble, l'autorité supérieure, mais, au contraire, de la constituer par voie de sélection intelligente. Guizot, peu suspect de tendresse pour la démocratie, a parfaitement montré le double courant qui doit aller ainsi de la nation au gouvernement et du gouvernement à la nation. « Toutes les combinaisons de la machine politique doivent tendre, d'une part, à extraire de la société tout ce qu'elle possède de raison, de justice, de vérité, pour les appliquer à son gouvernement; de l'autre, à provoquer les progrès de la société dans la raison, la justice, la vérité, pour faire incessamment passer ces progrès de la société dans son gouvernement. »

Non-seulement l'égalité des droits ne ferme pas l'issue aux supériorités naturelles, mais celles-ci, à leur tour, finissent par ramener une nouvelle égalité, avec un niveau plus élevé qu'auparavant. C'est la principale différence entre la lutte pour la vie dans le règne animal et la concurrence dans le règne humain. L'animal qui, par sélection, a acquis un meilleur système dentaire, ne transmet sa supériorité qu'à sa lignée et non aux autres animaux : il produit une sorte d'aristocratie; dans l'humanité, au contraire, la découverte faite par un peuple, fût-ce celle d'une meilleure artillerie, finit par se répandre jusque chez les autres peuples. A plus forte raison, s'il s'agit des découvertes scientifiques et industrielles : elles aboutissent à des résultats de diffusion démocratique. Le tort de la démagogie et du socialisme est de ne considérer que l'inégalité présente, qui élève au-dessus de la foule certains individus ou certaines classes supérieures, sans se demander si cette supériorité, quand elle est naturelle et non factice, n'est pas le germe même d'un progrès égal

(1) Faraday, apprenti relieur, comprit sa vocation en lisant un petit traité de chimie écrit pour tous.

pour tous dans l'avenir. Mais la vraie démocratie est celle qui vise à l'élévation universelle, non à l'abaissement universel, et qui prend pour but d'ouvrir l'accès du pouvoir aux supériorités naturelles, quel que soit l'homme, quelle que soit la classe où elles se produisent. Le seul moyen d'atteindre ce but, c'est, comme nous l'avons dit, d'organiser à tous les degrés, outre l'instruction générale, l'instruction politique, et de la rendre obligatoire pour les nouveaux électeurs comme pour les éligibles.

Si la bourgeoisie et l'aristocratie financière recevaient une instruction supérieure, nous aurions des chambres composées d'hommes instruits en économie politique, en politique, en histoire, en jurisprudence. On ne peut ici se fier à la spontanéité des individus, pas plus qu'on ne peut s'y fier pour l'instruction primaire. Aujourd'hui, les vraies connaissances sociales et politiques font défaut aux classes privilégiées presque autant qu'au peuple lui-même. On se plaint de l'incontestable médiocrité de nos gouvernemens ; elle vient beaucoup plus des gouvernans eux-mêmes que des gouvernés ; elle tient à l'insuffisante éducation des classes dirigeantes, elle tient à la pénurie d'hommes supérieurs. — Mais, dit-on, la démocratie est jalouse. — L'envie, répondrons-nous, est un vice de l'aristocratie comme de la démocratie. En France, la démocratie a-t-elle résisté longtemps aux génies ou aux talens, quand il s'en est manifesté? A-t-elle repoussé de son sein M. Thiers, tant que M. Thiers a vécu? Où sont aujourd'hui les grands talens politiques auxquels le suffrage universel a refusé un mandat? La science, la justice, la vérité exercent un ascendant naturel et nécessaire sur tout peuple qui n'est pas un peuple de barbares. Les individus, les masses ne demandent qu'à obéir quand une autorité naturelle existe et se manifeste. On l'a dit avec raison : « Ne prétendez pas que cette nation est *ingouvernable* ; constatez qu'elle n'est point gouvernée, et cherchez sur qui retombent les responsabilités. » Là où les forces supérieures ne gouvernent pas, c'est le plus souvent qu'elles n'existent pas; là où les ignorans font la loi, c'est le plus souvent qu'il n'y a point d'hommes versés dans la politique; là où le vice est le maître, c'est que les vertus civiques dont parle Montesquieu sont rares ou disparues. Si le suffrage universel suppose, en bas, des hommes capables de choisir, il suppose surtout, en haut, des hommes dignes d'être choisis.

ALFRED FOUILLÉE.

LA

MARINE DES BYZANTINS

I.

La transformation militaire accomplie par Probus touchait aux parties vitales de l'empire : aussi fut-elle le signal d'une refonte générale des institutions (1); « de républicain qu'il était, l'empire ne tarda pas à prendre la forme résolument monarchique. » Dioclétien employa ses vingt et une années de règne à opérer et à consolider cette réforme. Dioclétien est le favori de Gibbon ; ce n'est pas celui de Bossuet. Toute indignation religieuse à part, j'inclinerais fort à me ranger ici à l'avis du grand évêque de Meaux : le persécuteur des chrétiens me paraît avoir, dans son rigorisme impérial, bien mal apprécié son devoir. Verser un sang si pur pour retarder de moins d'un quart de siècle le triomphe d'une cause qui, dès cette époque, pouvait invoquer en sa faveur la justice et le nombre, constitue tout au moins une impardonnable erreur politique. La suprême puissance est tenue d'avoir la vue plus perçante et de ne pas se méprendre à ce point sur la direction du courant. La rapide diffusion de la croyance nouvelle indiquait aux yeux les moins clairvoyans un besoin social d'une irrésistible puissance. En appelant à son aide le Dieu des chrétiens, Constantin s'assura les vœux et le concours de tout ce qui avait, dans cette société romaine si

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février, *la Marine des empereurs et les Flotilles des Goths.*

mal équilibrée, à se plaindre de son sort. La situation ne comportait pas de demi-mesures ; en quelques jours, la défaite du passé fut complète : la concentration de pouvoirs réalisée par le génie organisateur de Dioclétien aida singulièrement d'ailleurs à la rendre définitive. Le nouveau système politique et la nouvelle foi religieuse s'adaptaient merveilleusement l'un à l'autre ; la croyance en un seul Dieu semblait pour ainsi dire justifier la soumission absolue à un seul maître. Telle sera la double formule de l'empire entré dans sa seconde phase.

Nous trouvons Constantin « ballotté d'âge en âge entre Marius et César. » — « Comparable aux meilleurs princes dans les commencemens de son règne, dit Eutrope, il ressembla aux plus médiocres dans ses dernières années. » — « S'il adopta la religion chrétienne, nous assure Zosime, c'est parce que, meurtrier de son fils et de sa femme Fausta, il lui fallait une religion qui eût des pardons pour tous les crimes (1). » — « Il ruina l'empire, » ajoute ce païen invétéré. « Il le sauva plutôt, » prononcera tout juge impartial. En se mettant d'accord avec l'esprit de son temps, au lieu de s'obstiner à vouloir lui faire rebrousser chemin, Constantin put donner au pouvoir qu'il avait conquis une base plus solide que l'assentiment capricieux de quelques légions : il régna sur le peuple par le peuple. Son règne de trente ans est là pour affirmer la sagesse mondaine de ses préférences religieuses. Néanmoins, lorsqu'à l'âge de soixante-six ans, l'empereur Constantin termina, dans les faubourgs de Nicomédie, une vieillesse plus chagrine et plus sombre encore que celle de Louis XIV, la cause du christianisme n'était qu'à moitié gagnée : la frivole entreprise du dernier rejeton de Constance Chlore scella pour un éternel avenir le triomphe du *Galiléen*. L'apostasie de Julien eut un résultat diamétralement opposé à celui qu'il en attendait : elle affermit le peuple alarmé dans sa foi encore hésitante.

On peut jusqu'à un certain point comprendre le désir qu'éprouva Julien de ranger de nouveau les aigles romaines sous la protection de ces dieux superbes qui leur avaient jadis donné l'empire du monde ; mais Julien, si épris qu'il pût être de la grandeur de Rome, n'avait que le nom de Romain : son cœur et son esprit étaient grecs.

(1) Il paraît très douteux cependant que l'impératrice Fausta ait précédé son mari dans la tombe. Gibbon fait remarquer que deux oraisons prononcées sous le règne de Constance semblent décharger la mémoire du premier empereur chrétien d'un des deux meurtres au moins qui lui sont imputés. L'une de ces oraisons célèbre la beauté, la vertu et *le bonheur* de l'impératrice Fausta ; l'autre affirme que « la mère du jeune Constantin, qui fut tué trois ans après la mort de son père Constantin e Grand, vécut pour pleurer la perte de son fils. »

Comment ce doux rêveur, incliné par les malheurs publics et par ses longues adversités personnelles au mysticisme des alexandrins, eût-il pu ranimer des passions étroites et farouches qu'il ne partageait pas? Sa nature répugnait aux brutales manifestations de la force, sa conduite et ses mœurs étaient une protestation constante contre l'injustice des temps qu'il voulait faire renaître. S'il ne fut pas chrétien, Julien, à tous les titres, se montra digne de l'être. Aussi devons-nous regretter qu'il ait usé ses forces et ses facultés admirables à une œuvre qui ressemble de loin à une fantaisie d'archéologue. On ne réagit pas contre les grands mouvemens de l'esprit humain.

Voici donc l'empire byzantin fondé. Cet empire, avouons-le, a de tristes annales. La ligue achéenne, la Rome des derniers Césars, gardaient encore, comme les vieillards d'Homère, je ne sais quoi d'auguste et d'imposant qui les faisait respecter dans leur décrépitude; ici ce ne sont pas des vieillards, ce sont de vieux enfans que nous voyons prolonger, par mille artifices, une existence précaire et sans dignité. J'ai souvent failli céder à la tentation de passer sous silence la longue et obscure période qui s'étend du règne de Probus au règne d'Alexis Comnène, c'est-à-dire de l'année 282 à l'année 1081 de notre ère. Si j'ai courageusement repoussé les insinuations, les objurgations même de mes meilleurs amis, me pressant d'enjamber au moins quelques siècles pour attaquer enfin des sujets plus modernes, c'est qu'il m'a semblé sage de ne pas perdre le fil des traditions que je m'appliquais à recueillir. *Tantum series juncturaque pollet!* disaient les anciens : « Il y a tant de force et de puissance dans l'enchaînement des faits! » Je ne voudrais pas, après quarante ans de labeur, encourir le reproche de m'être laissé, presque au moment de toucher le but, envahir par la défaillance. Une brèche de huit siècles ne saurait passer inaperçue dans une histoire qui, suivant l'antique et louable coutume de nos pères, n'a pas craint de prendre son point de départ au déluge.

La lacune ici serait doublement sensible, car le rôle de la marine n'a certes pas été sans importance à une époque où les armées avaient tant de peine à défendre un territoire envahi de toutes parts. « Dans ces temps fâcheux, a remarqué avant nous Boismélé, les empereurs ne se soutenaient que par la navigation : aussi avaient-ils soin d'entretenir toujours un grand nombre de vaisseaux qui leur servaient à transporter des troupes et des vivres dans les endroits où il était nécessaire. »

L'empire romain, lorsqu'il eut été partagé entre les deux fils de Théodose, n'exista plus en réalité que par ses deux capitales :

Constantinople et Ravenne. La mer baignait alors les remparts de l'une et de l'autre ville; dans leurs plus mauvais jours, la mer les préserva d'un investissement complet. Sans cette ceinture, qu'on ne saurait trop bénir, la civilisation aurait manqué d'asile contre l'épée des barbares; l'œuvre des siècles, une fois le flot passé, eût été à reprendre jusque dans ses fondemens. Nous devons donc quelque reconnaissance aux flottes du Bas-Empire, bien que ces flottes aient, comme les honnêtes femmes, très peu fait parler d'elles.

La marine, qui compta dans ses rangs la tessaracontère de Ptolémée, s'est évanouie à la bataille d'Actium (1); ni Constantin, ni Théodose, ni l'empereur Léon ne la feront revivre : ils se contenteront d'armer des triacontères, des liburnes, des dromons, si même ces galères ne leur paraissent encore trop lourdes. L'ère des flottilles est alors dans son plein; c'est avec une flottille déjà que Septime Sévère s'emparait de Byzance; avec une flottille aussi que Constantin va faire la guerre à Licinius. Les gros vaisseaux, cependant, ne lui manquaient pas : il se souvint à temps que la flotte de son adversaire avait péri en partie sur les côtes de l'Hellespont parce qu'elle se composait de navires peu maniables. Cent trente vaisseaux, poussés par le vent du midi, allèrent, sans que tous les efforts de la chiourme réussissent à les écarter du rivage, se briser sur les roches, et cinq mille hommes trouvèrent, en cette occasion, la mort dans les flots. Fort affaibli par un si grand désastre, Licinius s'était retiré à Chalcédoine; Constantin se disposa sur-le-champ à l'y attaquer, il se garda bien cependant d'exposer ses pesans transports et ses quinquérèmes aux surprises que pouvait leur réserver la côte de Bithynie : il fit construire à la hâte des bâtimens plus légers et y embarqua ses troupes. A vingt milles de Chalcédoine, cité considérable sur l'emplacement de laquelle est bâti aujourd'hui le village de Kadikeui, se projette en mer, formant un des côtés du Bosphore de Thrace, à l'endroit où ce canal débouche dans le Pont-Euxin, un promontoire qu'au temps des Romains et des Grecs on appelait le promontoire Sacré : l'armée de Constantin, insouciante désormais des échouages, y prit terre. Elle n'eut qu'à sauter sur la plage pour se trouver, sans désordre, sans manœuvres, rangée du même coup en bataille. Les anciens nous auraient donné des leçons pour l'exécution de ce mouvement difficile : tout les y préparait, des exercices constans et une habitude journalière. « Les matelots de la proue, les *proyers* (προρᾶται), dit un vieux traité de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1882, *les Grands Combats de mer. — La Bataille d'Actium.*

tactique navale retrouvé par le docteur Charles Muller dans la bibliothèque Ambroisienne de Milan (1), montent à bord les derniers quand l'équipage s'embarque; ils sont en tête quand on descend à terre. »

« Il importe, ajoute l'auteur du précieux manuscrit auquel nous aurons plus d'une fois recours, de débarquer toujours en bon ordre et de façon à pouvoir se former rapidement en phalange. *Anankéon aftous apovantas tôn pliôn kataper én phalangi syntetachthé* (2). » Licinius manda sur-le-champ à son aide Martinien, son principal lieutenant, qu'il avait laissé à Lampsaque, harangua ses troupes et leur promit de les conduire à l'ennemi en personne. Il y eut, au rapport de Zosime, un rude combat livré, en l'année 324 de notre ère, entre Chalcédoine et le promontoire Sacré. J'ai visité ces lieux et je sais qu'entre Kadikeui et l'éminence qui porte encore les ruines d'un vieux château génois, il existe en effet un superbe champ de bataille, terrain accidenté qui se prête admirablement aux manœuvres d'une bonne infanterie. Gibbon, d'après l'autorité d'Eusèbe, reporte plus à l'ouest le lieu de l'action; la bataille décisive se donna, suivant lui, sur les hauteurs de Chrysopolis, aujourd'hui Scutari. Que ce soit le comte du ve siècle ou l'évêque du ive qui, en cette affaire, ait raison, il n'en reste pas moins établi que l'armée de Constantin, composée en majeure partie de vieux soldats des Gaules, remporta, sur les troupes moins aguerries de son adversaire un éclatant avantage. De cent trente mille hommes que Licinius venait de mettre en ligne, trente mille à peine échappèrent au fer de l'ennemi. Les habitans de Byzance tenaient encore pour Licinius : après une telle victoire, il ne leur restait plus qu'à ouvrir leurs portes au vainqueur. Constantin entra dans Byzance et en fit, dès ce jour, la capitale du monde. La ville aux sept collines était découronnée; l'empire latin faisait place à un empire grec : il ne faut pas s'étonner que cet empire nouveau soit redevenu un empire marin.

(1) Eine griechische Schrift über Seekrieg zum ersten male herausgegeben und untersucht, von Dr K. K. Müller. Würtzburg, 1882.

(2) Ἀναγκαῖον αὐτοὺς ἀποβάντας τῶν πλοίων καθάπερ ἐν φάλαγγι συντετάχθαι. « Chez les Grecs modernes, dit Burnouf, αι se prononce é, οι et ει se prononcent ι. La lecture, et surtout celle des vers, en est bien plus douce. Pour ἀφαιρεῖται, ils disent *aphérité* et nous *aphaïreïtaï*. Quelle différence ! » Si nous voulons, — c'est une remarque que j'oserai me permettre, après celle de Burnouf, — continuer de prononcer le grec à la française, de quel droit reprocherions-nous aux Anglais de prononcer à l'anglaise le latin? Et pourtant! Nos érudits, pour lesquels l'assyrien et les caractères hiéroglyphiques n'ont plus de mystères, vont-ils deviner du premier coup cette énigme : *Rem hékiou tetidjaï?* Goûteront-ils le sel de cette dépêche humoristique de lord Napier, annonçant d'un seul mot à ses compatriotes la conquête du Sind : *Pekkévaï*?

II.

C'est surtout en marine que l'on peut vraiment dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ouvrez le livre du père Fournier, aumônier du vaillant archevêque de Sourdis dans la campagne de 1642, et auteur fort apprécié en son temps de *l'Hydrographie de la mer* (1) ; essayez ensuite de déchiffrer les feuillets incomplets du manuscrit byzantin que vient de découvrir l'infatigable érudition du docteur Charles Muller et de traduire pour la première fois en langue moderne un savant professeur de Livourne, le chevalier Francesco Corazzini (2), vous retrouverez dans les deux ouvrages les mêmes idées, bien souvent exprimées d'une façon identique. Le manuscrit de Milan date cependant, — tout le fait présumer, — du ve ou du vi^e^ siècle de notre ère. « La charge du pilote, nous dit le père Fournier, est de donner la route et d'éviter les écueils... Il est toujours le second officier, pour l'honneur des sciences qu'il professe... Dans un bon vaisseau il faut deux pilotes, outre celui de la route, qui doit connaître parfaitement le ciel et bien faire les observations... Si, par faute du pilote un vaisseau du roi périt, le pilote est infailliblement pendu. » « Il est absolument nécessaire, proclame de son côté l'écrivain grec, dont le nom ne nous est malheureusement pas parvenu, que le stratège ait à ses côtés un homme bien au courant des mers dans lesquelles la flotte navigue, ou vers lesquelles on suppose qu'elle pourra se diriger. Cet homme doit connaître les vents qui soulèvent la mer du large et ceux qui soufflent généralement de terre, les écueils, les brisans, la configuration des côtes, les îles qui les avoisinent, les ports et les distances comptées d'un port à l'autre, les ressources du pays, ainsi que les aiguades. Ce n'est pas seulement sur le vaisseau du stratège qu'il convient de mettre un de ces hommes pratiques ; chaque vaisseau est tenu d'avoir également son pilote, car la tempête peut disperser la flotte, et le capitaine séparé du stratège serait dans l'embarras s'il lui fallait aller chercher seul un abri. »

Ces pilotes, dont la nécessité se faisait si vivement sentir dans les bassins étroits et d'ailleurs bien connus de la Méditerranée, n'étaient encore que des *pilotes côtiers* ; ceux qui conduisaient, à

(1) George Fournier, prêtre de a compagnie de Jésus, né à Caen en 1595, mort à La Flèche, le 13 avril 1652, a laissé, entre autres ouvrages, un précieux in-folio intitulé : *l'Hydrographie*, contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation. Paris, 1643.

(2) *Scritto sulla tactica navale di anonimo Greco, per la prima volta tradotto pubblicato dal Cav. Prof. F. Corazzini.* In Livorno, 1883.

l'exemple d'Hippalus, les flottes marchandes d'Alexandrie à travers les grandes solitudes de l'Océan indien, ne méritaient-ils pas un autre nom? N'étaient-ils pas, dans toute la force du terme, des *pilotes hauturiers?* Quels regrets nous devons éprouver de n'avoir rien pu apprendre encore des procédés de navigation usités dans ces temps lointains! L'érudition moderne a-t-elle bien fouillé toutes les bibliothèques? N'existe-t-il pas sous la lave d'Herculanum ou sous les cendres de Pompéi, peut-être au fond d'un de ces mystérieux hypogées qui ont déjà livré tant de trésors à nos recherches pieusement indiscrètes, n'existe-t-il pas, n'est-il pas possible, dites-moi, qu'il existe quelque papyrus destiné à nous révéler par un jet soudain de lumière que ce ne sont pas les Chinois, mais bien les Grecs d'Alexandrie, qui ont mis à profit la propriété merveilleuse possédée par l'aimant? que ce sont eux aussi qui les premiers ont essayé de diriger leur route en mesurant la distance angulaire des astres au zénith, ou leur hauteur au-dessus de l'horizon? La découverte, si elle se produisait, ferait certainement sensation; elle n'aurait rien au fond qui nous dût surprendre, car Vasco de Gama trouva les Arabes de la côte de Mozambique en possession de ce double secret, et d'où les Arabes pouvaient-ils le tenir, si ce n'est des alexandrins?

Le commerce de l'Égypte avec l'extrême Orient avait pris, durant les premiers siècles de l'empire romain, un immense développement. Lorsque, en l'année 409 de notre ère, Alaric vint mettre le siège devant Rome, ce furent les denrées de l'Inde qui payèrent en partie la rançon de la ville éternelle : Rome livra au vainqueur, outre une énorme somme en or et en argent, quatre mille robes de soie et trois mille livres de poivre. Si Rome, abandonnée par la majeure partie de ses habitans, par les familles patriciennes surtout qui avaient suivi le premier empereur chrétien à Byzance, si Rome, réduite à une population de un million deux cent mille âmes, pouvait regorger à ce point de soieries et d'épices, quelle profusion de produits orientaux n'eût-on pas rencontrée dans la nouvelle capitale assise par Constantin sur les rives du Bosphore! Constantinople dictait encore, à cette époque, des lois à l'Égypte; elle continua de lui en dicter, de l'année 364 à l'année 616 : Rome ne recevait probablement que par l'entremise de sa puissante rivale les richesses qui payèrent la retraite d'Alaric.

Il est bien avéré aujourd'hui qu'au cours du ve et du vi^e^ siècles de notre ère, des relations incessantes existaient entre les ports de la mer Erythrée et les côtes de l'Inde. Qui n'a entendu parler de cette communauté chrétienne que les Portugais retrouvèrent, en l'année 1503, sur le littoral où ils s'imaginaient apporter les pre-

miers la connaissance du Christ et de son évangile? Les archevêques de Goa essayèrent en vain de convertir à leur foi épurée ces vieux croyans qui s'obstinaient à ne vouloir reconnaître pour chef que le patriarche de Babylone. Évangélisés, disaient-ils, par saint Thomas, ils prétendaient demeurer fidèles aux sentimens de Nestorius. « Saint Pierre, répondaient-ils aux docteurs qui s'efforçaient de les arracher à leur hérésie, est le chef de l'église de Rome ; saint Thomas est le chef de la nôtre. » Ils résistèrent si bien, qu'ils en ont gardé, dans l'histoire ecclésiastique de l'Inde, le nom de *chrétiens de saint Thomas*.

S'il en faut croire Voltaire, qui a malheureusement négligé de nous apprendre où il avait puisé ce renseignement, les brebis égarées que l'archevêque de Goa ne réussit que bien rarement à ramener et encore moins à retenir au bercail, n'avaient absolumen aucun titre à se couvrir du grand nom de l'apôtre des Indes. Un marchand de Syrie, nommé Mar Thomas, s'étant, au dire du sceptique historien, établi sur les côtes de Malabar avec sa famille et ses facteurs, y aurait laissé, — probablement vers le VIe siècle, — sa religion, qui était le nestorianisme. Tavernier, le plus exact des voyageurs du XVIIe siècle, nous apprend cependant que Mar Thomas signifie *saint Thomas*, comme Mar Jacob signifie *saint Jacques*. J'ai consulté à ce sujet des orientalistes, — M. Berger entre autres, — et voici ce qui m'a été répondu : « *Mar*, — Seigneur en syriaque, — est le titre honorifique que l'on joint d'habitude au nom de Dieu et de Jésus, et aussi à celui des saints. *Mar Thomas, Mar Jacob :* notre seigneur Thomas, notre seigneur Jacques. » Voltaire en savait probablement aussi long à ce sujet que Tavernier et les orientalistes, mais il était certes bien capable de ne pas respecter la marchandise neutre quand il la rencontrait sous pavillon ennemi (1).

C'est au VIe siècle également, vers l'année 547, que Cosmas, ce moine qui fut longtemps marchand et voyageur, avant de se résoudre à embrasser la vie monastique, entreprend de décrire la structure du monde. Cosmas s'opiniâtre à prendre à la lettre le texte plus ou moins bien compris des saintes Écritures, et fait à son insu reculer pour des siècles la science géographique au-delà des limites qu'elle avait atteintes du vivant même d'Hérodote. La *Topographie chrétienne*, je ne le conteste pas, est un tissu d'erreurs, mais la description de la Taprobane « que les Indiens nomment *Sielediva*, » nous apprend de la façon la plus irréfutable qu'au temps de Justinien, les vaisseaux d'Alexandrie ne se contentaient pas de visiter

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet, *la Légende de Krichna*.

régulièrement, chaque année, l'embouchure de l'Indus et le golfe de Cambaye; ils allaient aborder tout droit à Ceylan. « Plus loin, écrit Cosmas, le premier géographe qui nous ait parlé clairement des Moluques, est le pays qui produit le girofle; puis vient Sina, d'où s'exporte la soie. Au-delà de Sina, il n'existe nulle terre, car l'océan entoure Sina du côté de l'Orient. »

Cosmas n'ignore pas que, pour arriver à Ceylan, il faut traverser l'archipel des Maldives; « Sieledíva, dit-il, est un immense entrepôt commercial. Elle est précédée d'autres îles, peu étendues sans doute, en revanche innombrables et très rapprochées les unes des autres. Sur tous ces îlots on trouve de l'eau douce et des cocos, — *karua indica,* — des noix indiennes. »

Deux princes se partageaient l'empire de Ceylan : l'un régnait sur l'intérieur montagneux de l'île; l'autre occupait les côtes. Le port de Trinquemalé lui appartenait, et ce port était alors le grand entrepôt du commerce encore mystérieux de l'extrême Orient. Les Indiens et les Chinois trouvaient avantageux de s'y rencontrer pour échanger leurs produits; les marchands d'Alexandrie eux-mêmes osaient y conduire, dans la saison favorable, leurs vaisseaux. La traversée sans doute était périlleuse : ne valait-il pas mieux cependant en courir les risques que d'aller aux foires de l'Arménie ou à celle de Nisibis acheter de seconde main ces écheveaux de soie grège et ces précieuses soieries que les marchands de Bokhara et de Samarkand, les seuls qui fussent, par terre, en relations directes avec les marchands du Chensi, avaient déjà revendues aux sujets du roi de Perse, non sans en tirer naturellement un premier profit? Par la voie maritime, le gain était tout entier, sans partage, pour l'armateur qui se chargeait d'approvisionner le marché romain; il n'en restait rien ou du moins peu de chose entre les doigts crochus des intermédiaires. Quand la livre de soie se payait, à Byzance et à Rome, douze onces d'or, on s'explique facilement que, du jour où la route directe vers la nouvelle Colchide fut ouverte, il n'ait pas manqué, en dépit de tous les risques à courir, de gens audacieux pour s'y précipiter.

Sous le règne de Justinien, et plus encore sous celui de son successeur, la soie devient tout à coup une marchandise européenne; deux moines persans sont arrivés de Nankin à Byzance, portant des œufs de vers à soie cachés dans une canne de bambou; les fabriques du Péloponèse rivalisent maintenant avec celles de la Chine; l'intérêt du lointain voyage se trouve brusquement diminué de moitié. Il est très probable qu'à partir de cette époque, le commerce maritime de l'Inde éprouva un ralentissement sensible. Néanmoins, quand l'Égypte fut soustraite à la domination romaine, je ne mets

pas en doute que les Arabes n'y aient recueilli les procédés de navigation qui, après avoir éclairé la route d'Hippalus, devaient, dix-sept ou dix-huit siècles plus tard, frayer la voie à Vasco de Gama.

Telle était déjà, en 1642, l'opinion du révérend père Fournier : « Un chacun sait, dit-il, que Vasque de Gama, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, et entré, le premier des Européens de ce siècle dernier, par ce chemin dans l'Océan oriental, trouva que les pilotes de ces mers se servaient très sagement et des cartes marines et des aiguilles aimantées. Les boussoles de Chine, dont ils usent encore de présent dans leurs *joncos*, ne sont qu'un médiocre vaisseau plein d'eau, sur laquelle ils font flotter un petit triangle de fil de fer touché d'aimant, soutenu d'un peu de liège... (1). Mais, de grâce, qui pourrait de présent plus disertement décrire une boussole qu'a fait Plaute, dans son *Mercator*, en ces termes :

Hic secundus ventus nunc est, cape modo versoriam :
Hic Favonius serenus est, hic Auster imbricus;
Hic facit tranquillitatem, hic omnes fluctus conciet.

...Si nous voulions décrire une rose de vents, nous ne pourrions nous servir de paroles plus significatives, ni l'appeler plus proprement que du nom de *versoria*. »

On sait que la rose des vents est un carton, ou plutôt une lame de talc recouverte d'un papier sur lequel sont tracées les trente-deux aires du vent. Sous ce plateau est fixée l'aiguille aimantée dont l'axe doit se confondre avec la ligne nord et sud. L'aiguille repose sur un pivot : écartez-la du nord, l'attraction qui la tient invisiblement en bride la ramènera soudain, avec le cercle gradué qu'elle supporte, dans la direction du pôle. Malheureusement, le grand Dictionnaire du docteur Guillaume Freund n'est pas de l'avis du père Fournier. Pour le docteur allemand, *versoria* ou *vorsoria* signifie simplement « l'action de se retourner. » — « *Versoriam facere*, revenir sur ses pas ; — *cape vorsoriam*, vire de bord. » *Versoria* serait, selon d'autres, le nom d'un cordage servant à porter la voile d'un bord à l'autre. Le père Fournier avait prévu l'objection : « Il me semble, disait-il, que la chose est si claire qu'elle ne peut permettre qu'on la gauchisse, comme font ceux

(1) Cet embryon de boussole, qui portait chez nous le nom de *calamite*, fut connu, prétend-on, des Chinois vers le IIe siècle de l'ère chrétienne; mais déjà Hippalus avait traversé l'Océan indien.

qui rapportent ce mot de *versoria* à une corde, ou bien au gouvernail, comme si *funis* ou *clavus* étaient du féminin genre. » Puisque nous avons entamé ce procès, donnons-nous la satisfaction de l'instruire plus à fond. Commençons avant tout par rétablir le texte exact de Plaute (*le Marchand*, acte v, scène ii) :

> Si huc item properes, ut istuc properas, facias rectius,
> Huc secundus ventus nunc est, *cape modo vorsoriam.*
> Heic Favonius serenu'st, isteic Auster imbricus :
> Hic facit tranquillitatem, iste omnes fluctus conciet.
> Recipe te ad terram, Charine, huc : non ex adverso vides,
> Nimbus ut ater imberque instat? Aspicias nunc ad sinistram,
> Cœlum ut est splendore plenum ex adverso vides.

Ni M. Naudet, en 1836, ni M. Alphonse François, en 1844, n'ont voulu voir dans la *versoria* une rose des vents. Le premier traduit ainsi le passage cité par le savant jésuite : « Au lieu d'aller si vite par là, tu feras mieux de venir ici en toute hâte. Le vent favorable souffle de ce côté : *Tu n'as qu'à virer la voile.* Ici le zéphir, là les autans orageux. L'un apporte le calme, les autres soulèveront toutes les vagues. Reviens ici prendre terre, Charin. Ne vois-tu pas devant toi les noirs nuages et la pluie qui menacent? Regarde à gauche; quelle sérénité dans le ciel ! » Plaçons en regard la traduction de M. Alphonse François, reproduite en 1855 dans la Collection des auteurs latins publiée sous la direction de M. Nisard, nous ne trouverons pas davantage d'encouragement à nous ranger à l'interprétation du père Fournier. Voici la version de M. François : « Au lieu d'aller si vite par là, tu feras mieux de venir promptement par ici. Un vent propice souffle de ce côté, *tu n'as qu'à tourner la voile.* » Le père Fournier voudrait qu'on traduisît : *Tu n'as qu'à consulter la boussole.*

Entre nous, je ne crois pas que l'aumônier de l'archevêque de Sourdis ait précisément « frappé le clou sur la tête; » mais il est bien amusant et bien ingénieux. « De tout ceci je conclus, écrit-il en terminant, que la boussole n'est une invention de ces derniers siècles et que, bien que notre Guiot de Provins (Guiot ou Guyot était né à Provins vers l'année 1150) soit l'auteur le plus ancien qui en parle nettement,.. j'en mets l'invention entre les choses que nous avons par tradition, sans que nous sachions à qui nous en sommes obligés. » Ajoutez que l'aimant, cette pierre que décrit si bien Claudien, à laquelle « le fer donne la vie : *ex ferro meruit vitam,* » se trouve en abondance sur les côtes d'Arabie et dans les îles de l'archipel grec, « spécialement, remarque le savant auteur que nous ne nous lassons pas de citer, en l'île de Serpho, où on

vous en présentera des poches entières à fort vil prix. » Rien d'étonnant dès lors que les Grecs et les Phéniciens aient constaté de bonne heure les propriétés d'une pierre qu'ils rencontraient si souvent sur leur chemin.

III.

L'importance des pilotes s'est perpétuée à travers les âges, et c'est seulement de nos jours qu'on a pu croire un instant que la perfection de nos cartes, l'instruction supérieure de nos officiers, les notables progrès apportés dans nos méthodes de navigation allaient rendre à peu près superflu le recours à ces hommes pratiques dont la science ne s'étend guère au-delà des limites d'un horizon fort borné. On est bien revenu aujourd'hui de cette illusion : pour se passer des services d'un pilote, les meilleures cartes ne sauraient suffire; il faudrait être un pilote soi-même. Le contre-amiral Bouvet, — le célèbre capitaine de la *Minerve*, de l'*Iphigénie* et de l'*Aréthuse*, — voulait que « nul ne pût être admis à faire partie du corps des officiers de la marine royale s'il n'était en état de répondre d'une manière satisfaisante à un examen sévère sur la pratique des côtes de France, l'entrée des ports, les sondes des passes et des baies, les mouillages, etc. » Je m'associerais volontiers à ce vœu, dont personne mieux que moi n'apprécie l'immense intérêt. Y pourrait-on pourtant de bonne foi satisfaire sans alléger, d'autre part, des mémoires et des intelligences qui succombent déjà sous le fardeau de jour en jour plus pesant qu'on leur impose?

La marine espagnole, la première marine européenne qui ait, avec la marine portugaise, constitué de grandes flottes marchandes pour l'exploitation du commerce d'outre-mer, s'en était rigoureusement tenue aux pratiques de l'antiquité. A côté du commandement militaire elle plaçait et multipliait les conseillers chargés de diriger la route. La *casa de contratacion*, — chambre de commerce — de Séville, payait fort cher et sans marchander ses pilotes, ainsi que le font d'ailleurs de nos jours nos grandes compagnies maritimes. En retour, elle exigeait d'eux une instruction complète, instruction attestée par les plus sérieux examens. « Si cela était bien gardé, observe avec raison le père Fournier, on ne verrait tant de naufrages comme l'on voit, plusieurs se croyant assez capables, lorsque pour trois ou quatre bouteilles de vin d'Espagne, ils ont obtenu leurs lettres de pilotes et croient qu'ils ont une suffisante excuse lorsqu'ils se voient échoués par leur ignorance, de dire que ç'a été par non-vue ou par des courans de mer inconnus. »

L'aspirant pilote espagnol devait adresser sa requête au pilote-

major de la *casa de contratacion*. Ce pilote, en l'année 1585, s'appelait le señor Alonso de Chiavez. Les aspirans pilotes ne comparaissaient devant lui qu'avec terreur. Il leur fallait d'abord établir par des pièces probantes qu'ils étaient nés dans les royaumes d'Espagne, qu'ils n'avaient dans les veines ni sang nègre ni sang moresque ou juif. Cette preuve faite, le pilote-major les admettait à produire les attestations de cinq ou six pilotes jurés, constatant que le candidat était bon marin et suffisamment instruit dans le pilotage; puis, après avoir bien examiné, bien pesé leurs certificats, il les livrait au professeur de navigation, le señor Rodriguez Zamorano. Ce dernier se chargeait de parfaire en deux mois une éducation déjà si avancée. Au bout de deux mois de leçons et d'exercices, les candidats sont appelés devant la commission d'examen, commission présidée par le pilote-major et qui ne compte pas moins de vingt-cinq membres, tous pilotes jurés.

« Sur quelle partie des Indes voulez-vous être examiné? demande au candidat le président. Est-ce sur la Nouvelle-Espagne, sur la colonie de Nombre-de-Dios, sur Saint-Domingue, sur Puerto-Rico, sur Cuba? » Le futur pilote doit avoir fait son choix à l'avance, car il ne saurait prétendre à exercer les fonctions difficiles auxquelles il aspire dans toutes les mers qui baignent les vastes possessions de sa majesté catholique; il s'offre à prendre la conduite du vaisseau pour tel ou tel voyage et non pas pour une traversée indéterminée. Le pilote-major prend acte de sa déclaration, et, lui montrant du doigt une carte marine étendue sur la table : « Partez de San Lucar, lui dit-il, et faites route pour les Canaries; des Canaries, rendez-vous aux Indes; revenez ensuite des Indes en Espagne et ramenez votre vaisseau à l'entrée du Guadalquivir. » Des mains du pilote-major, le patient, sans avoir le loisir de reprendre haleine, passe successivement sous la férule des vingt-cinq autres pilotes. L'un lui demande : « Si, dans le cours de votre navigation, il survient du gros temps et un vent contraire, quelles précautions prendrez-vous pour diminuer la fatigue du navire? » Un autre l'interroge « sur les règles du soleil et de l'étoile polaire, sur la manière d'employer la déclinaison du soleil à toutes les époques de l'année; » un troisième veut entendre la description complète des côtes et des amers qui se trouvent sur la route, depuis le point de départ jusqu'au point d'arrivée. Les questions peu à peu se pressent et se compliquent : ce n'est plus un aspirant pilote, c'est un apprenti capitaine qu'on semble examiner. « Si une tempête vient à briser vos mâts, que ferez-vous? Si une voie d'eau se déclare? Si le gouvernail est démonté? » Pour être reçu pilote, il faut avoir réponse à tous ces incidens. « Un bon pilote, dit le père Fournier, fait à

dessein son estime toujours plus grande qu'il ne se persuade qu'elle est. Par exemple, s'il croit que son vaisseau a fait deux lieues par heure, il comptera demi-quart de lieue davantage, aimant mieux être vingt lieues en arrière que trop tôt en avant, de peur de se trouver à terre et en danger de se perdre, croyant en être encore bien loin... S'il faut doubler quelque cap la nuit ou durant la brume, il prendra toujours un demi-quart de vent plus vers l'eau pour éviter la terre, ou, si quelque marée portait dessus, prendra toujours un rhumb tout entier, plus ou moins, suivant la violence des marées... En temps de brume, il ne marchera que la sonde en la main, car la sonde, à proprement parler, appartient au pilote, et son devoir est d'avertir le maître de mouiller quand il juge à propos. » Les pilotes espagnols étaient payés par voyage et proportionnellement au tonnage du navire dont ils avaient pris charge. Pour un bâtiment de 100 tonneaux, leur salaire était fixé à 200 ou 250 ducats, à 400 ou 500 si le tonnage atteignait un de ces deux chiffres.

La marine française possède depuis quelques années une institution précieuse : l'institution des pilotes d'arrondissement. La conception première de cette création si utile remonte à l'année 1855 ; l'honneur de l'avoir présentée sous une forme immédiatement réalisable et pratique revient tout entier à un officier général éminent, M. le vice-amiral Pellion, qui était alors préfet maritime à Brest. Ces pilotes d'arrondissement ne sont, en aucune façon, des pilotes hauturiers comme l'étaient ceux de la *casa de contratacion* de Séville : ces derniers n'ont guère d'analogie qu'avec les *masters* de la marine anglaise. Les anciens pilotes espagnols et nos pilotes actuels d'arrondissement ont cependant un trait commun qui les rapproche : leur spécialité ne s'étend qu'à une portion bien déterminée de côtes. Nous revenons insensiblement, on le voit, aux traditions du moyen âge et à celles de l'antique monarchie. Tel pilote est déclaré apte à conduire un vaisseau de Rochefort à Brest, tel autre s'en chargera pour la traversée de Brest à Dunkerque. Sa présence à bord ne dispense pas cependant le capitaine de recourir, en certaines circonstances, aux services d'une autre classe de pilotes, sorte de micrographes qu'on appelle les pilotes lamaneurs. Ceux-là ne sont tenus de posséder que la connaissance approfondie d'une étendue de mer très restreinte, d'une entrée de port ou de rade, d'un goulet, d'une passe, d'un canal. Ils distinguent les roches à leur aspect et à leur gisement; au besoin, si la brume survenait, ils les reconnaîtraient à leur voix, car, pour ces oreilles exercées, toutes les roches ne rendent pas le même son sous la vague qui les bat : les unes ont un mugissement sourd et caverneux, les autres répercutent un son clair, comme l'écho lointain du canon. Ce n'est pas

dans les livres que s'apprennent ces distinctions subtiles et voilà pourquoi le pilote, malgré toute notre science, n'a pas cessé d'être en mainte occasion un des rouages les plus indispensables de la grande machine navale. La vapeur, avec les vitesses prodigieuses qu'elle permet, je serais presque tenté de dire qu'elle impose, ne nous laisse guère le temps de recourir, comme nous le faisions autrefois, à nos cartes, à nos compas, à nos rapporteurs. Fixer sa position à l'aide de relèvemens pris à la boussole ou d'angles observés au sextant était bon pour le navigateur à voiles qui s'en allait d'un pas tranquille et lent à son but : quand on dévore l'espace, il faut avoir pour se diriger de bons alignemens gravés dans la mémoire, des *l'un par l'autre*, disait, dans son langage pittoresque de vieux marin breton, le brave amiral Tréhouart. Aussi, lorsqu'un de mes vœux les plus opiniâtres se trouva heureusement accompli, lorsque je pus saluer d'une approbation joyeuse la création des pilotes d'arrondissement, ne me tins-je encore que pour à demi satisfait. Je réclamai avec la même énergie l'extension de cette institution si utile, si remplie d'avenir, à nos stations extérieures. Je voulais que, dans toutes les mers où nous entretenons des divisions navales, on s'occupât, sans s'arrêter aux frais, de constituer sur un des navires de la station un véritable dépôt de pilotes français que j'appelais à dessein, pour les bien distinguer des pilotes lamaneurs du pays et pour spécifier en quelque sorte leur rôle, des *pilotes militaires*, j'aurais volontiers dit des pilotes à *responsabilité limitée*. Cette institution nous eût, à bref délai, donné un avantage immense sur les marines étrangères, qui ne se seraient pas hâtées de nous imiter. Plus le théâtre des opérations eût été dangereux, plus la chance de primer nos adversaires de manœuvre aurait eu de probabilité et de prix.

Trouver, en quelque lieu que nous nous présentions, ces pilotes d'arrondissement qui nous rendent sur nos côtes de si grands services, voilà ce que j'ambitionnais. Avais-je tort? N'allais-je pas m'exposer au risque, — quelques-uns de mes contradicteurs l'appréhendaient, — de faire désapprendre à nos officiers la partie la plus sérieuse du métier, de les affranchir du soin de la route et de les réduire si bien à des fonctions purement militaires qu'au bout de quelque temps on ne rencontrerait plus sur nos vaisseaux que des soldats? Devant un tel péril, je m'explique aisément qu'on ait reculé. Aujourd'hui on doit s'être convaincu que la crainte était chimérique. Les pilotes d'arrondissement ont gagné haut la main leur procès; les pilotes militaires n'auraient pas eu longtemps à plaider le leur. S'il y eût eu danger d'amollissement pour nos capitaines trop bien secondés, le remède n'était-il pas facile? Il fallait leur inculquer de

bonne heure, comme le demandait l'amiral Bouvet, le goût du pilotage. Pilotes eux-mêmes, ils n'auraient jamais songé à laisser à d'autres le soin de les conduire ; ils se seraient bornés à consulter ces hommes familiarisés de longue date avec des parages qu'ils abordaient eux-mêmes pour la première fois ; ils les auraient, la circonstance exigeant un surcroît de précautions, envoyés la nuit au bossoir. Un pilote sait veiller ; il sait reconnaître au premier coup d'œil la portée de l'indice qui vient à frapper sa vue ; mais quand vous prenez un de ces braves gars de la Normandie ou de la Bretagne qui, hier encore, avait en main le timon de la charrue et que vous lui criez : *Ouvre l'œil au bossoir !* vous faites sans vous en douter du fatalisme. Ce ne sont pas seulement les idoles des Philistins qui ont des yeux pour ne point voir. Un capital de 20 ou 25 millions de francs, lancé à toute vitesse dans la nuit obscure, se trouve sous la garde d'un argus qui n'aura de sa vie aperçu un brisant ou que la rapide et soudaine approche d'un navire, émergeant tout à coup des ténèbres, paralysera.

Il y a des siècles que nous n'avons fait une guerre maritime ; si le souvenir de ces opérations qui exigent tant de veilles, entraînent tant de fatigues, n'était complètement effacé de nos mémoires, on songerait un peu plus à laisser au chef militaire toute sa liberté d'esprit, à lui épargner les soins secondaires du pilotage, ne fût-ce que pour ménager son sommeil et ses forces. L'amiral Roussin m'a souvent conté qu'embarqué dans les mers de l'Inde sur la frégate la *Sémillante*, que commandait alors le capitaine Motard, il avait pu juger de l'effet désastreux que le corps surmené peut exercer sur la machine morale et intellectuelle. Trois fois la *Sémillante* avait rencontré des frégates anglaises, trois fois elle les avait battues : pour obtenir une victoire complète, pour réaliser la capture imminente, il n'eût fallu qu'insister sur le premier avantage, que reprendre le combat le lendemain. Les anxiétés de la nuit, la privation de sommeil avaient le lendemain transformé le capitaine héroïque ; toute son ardeur s'était évanouie, il demandait moins la victoire que le repos. « La *Dédaigneuse* et la *Terpsichore* ont dû, m'a souvent répété l'amiral Roussin, leur salut à la lassitude trop facile à comprendre de notre admirable commandant. » L'amiral aurait pu ajouter que, dans le dernier engagement, — celui qui eut lieu le 16 février 1808, — le capitaine Motard avait été blessé à la tête et à l'épaule. « L'activité déployée par le capitaine Motard dans ses croisières, écrivait de son côté le célèbre historien de la marine anglaise, William James, l'habileté remarquable dont il fit preuve lorsqu'il lui fallut traverser avec sa frégate les canaux les moins

connus et les moins explorés des mers de l'Inde, sont au-dessus de tout éloge. »

Si actif, si habile marin qu'on puisse être, quand l'effort se prolonge, on succombe infailliblement à la peine. Des capitaines ont voulu se passer dans l'Archipel grec de pilotes, sous prétexte qu'ils étaient de force à en remontrer à tous les pilotes de Milo. Leur confiance n'avait certes rien de présomptueux, l'opinion qu'ils entretenaient de leur savoir n'était pas exagérée. Seulement, comme ils ne pouvaient passer la nuit et le jour sur le pont, dormir sur le gaillard d'avant enveloppés dans le traditionnel caban du pilote, il leur est arrivé plus d'une mésaventure, et l'on a vu échouer sur les bancs de l'Hermus, à l'entrée même de la baie de Smyrne, un brick qui avait cependant pour capitaine le meilleur officier de la station du Levant. Je n'aurais pas moi-même talonné avec le *Furet* sur les roches de la baie de Cadix si je n'avais imprudemment refusé les services du pilote venu à notre rencontre.

Je le répète donc, puisque l'antiquité elle-même m'y convie : « Il est absolument nécessaire que le stratège ait près de lui des gens qui connaissent les parages dans lesquels il navigue aussi bien que ceux vers lesquels il pourra se diriger (1). » Les officiers qui ont pris part aux croisières de l'année 1870 sur notre escadre de la Mer du Nord ou sur celle de la Baltique seront unanimes, je pense, à reconnaître la sagesse de ce conseil.

IV.

Toutes les institutions du monde ne remplaceront pas le génie militaire ; c'est le caractère du chef qui remporte avant tout la victoire. La même marine donnera des résultats très différens, quand ce sera un d'Orves ou un Suffren qui tiendra le gouvernail. Néanmoins le propre des institutions est de permettre à la médiocrité même de faire encore assez bonne figure : sur le trône, si la fortune l'appelle à régner; sur le champ de bataille, si le sort lui donne des armées à conduire. Il ne faut pas, autant que possible, rendre l'intervention du génie nécessaire, car le génie fut rare en tous les temps.

Je viens d'exposer les immenses avantages que présenterait une forte et complète constitution du pilotage : la sécurité d'une grande flotte ne serait cependant pas suffisamment garantie par l'emploi des meilleurs pilotes, si la route à suivre n'était préalablement

(1) Ὅτι μὲν οὖν χρὴ πάντως ἔχειν μεθ' ἑαυτοῦ τὸν στρατηγὸν τοὺς εἰδότας τὰ κατὰ θάλατταν, δι' ἧς καὶ πρὸς ἣν ἀπαγόμεθα, φανερόν.

éclairée au loin par toute une avant-garde de bâtimens légers. Les avisos sont, en quelque sorte, notre cavalerie navale; ce sont eux qui doivent, suivant l'expression consacrée, *établir le contact*. « Si l'on m'ouvrait le cœur, disait Nelson avant Aboukir, on y lirait ces mots : « Des frégates ! Des frégates ! » Ce *manque de frégates* a de tout temps causé de cruelles insomnies aux navarques. « Souvent, dit l'auteur byzantin, qui semble en savoir plus long à ce sujet que l'empereur Léon et Végèce, ignorant où sont les ennemis, nous les rencontrons à l'improviste. » Accident semblable, si fondées qu'aient pu être, à un moment donné, les plaintes de Nelson, est rarement arrivé à une flotte anglaise. Chaque fois que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir naviguer de conserve avec les escadres de nos alliés d'outre-Manche, j'ai été frappé de la puissance des traditions dont s'était imprégnée une marine qui, durant vingt années, ne prit ses quartiers d'hiver qu'à l'abri de quelques pâtés de roches semés au large de nos côtes. J'aurais été bien étonné si l'on m'eût dit alors que toutes les précautions judicieuses que j'admirais, non sans en éprouver peut-être une secrète envie, n'étaient que la stricte application des principes universellement admis dans la marine byzantine dès le ve siècle : « A la mer comme à terre, professaient, à cette époque, les Byzantins, il faut faire explorer le terrain devant soi. Sur mer, ce seront les vaisseaux les plus légers et les plus rapides que l'on chargera de cette mission. On leur donnera des rameurs vigoureux, des équipages d'un courage éprouvé et capables de soutenir un long effort. L'office de ces explorateurs n'est pas de combattre; ce qu'on attend d'eux, c'est qu'ils reconnaissent l'ennemi et viennent rendre compte de ce qu'ils ont découvert. En employant quatre explorateurs échelonnés à des intervalles réguliers, le stratège peut aisément s'éclairer à six milles au moins de distance : les vaisseaux les plus rapprochés de la flotte répéteront les signaux des vaisseaux les plus avancés. Les signaux de mer se font à l'aide de pavillons ou de colonnes de fumée. Le pavillon se détache mieux sur l'eau ; la fumée s'aperçoit de plus loin, car elle peut s'élever très haut dans les airs. Si la flotte se trouve placée entre les explorateurs et le soleil, il existe un moyen plus sûr encore de lui transmettre les avis qu'on veut porter à sa connaissance. Un miroir tourné vers le vaisseau auquel le signal s'adresse, une épée nue agitée rapidement projettent leurs éclats à de grandes distances. »

Eh quoi ! déjà des signaux optiques ! Les Byzantins sont ici en avance sur nous, car les signaux optiques dont la géodésie fait depuis quelque temps un si utile usage, nos flottes ne les ont jusqu'à présent employés que comme signaux de nuit. En revanche,

ce n'est pas à 6 milles, mais à 20, mais à 30, à 60, à 80 même, que nos amiraux veulent être éclairés. Voici le principe généralement admis : un premier aviso part en avant à la découverte; au moment où il va se trouver par son éloignement hors de la portée des signaux, un second aviso détaché de la flotte reçoit l'ordre de le suivre; un troisième éclaireur, expédié aussitôt que le second a pris une avance suffisante, continue la chaîne; cette chaîne se prolongerait au besoin de la côte de Provence à la côte de l'Algérie. Pour la rendre complète, il y faudrait employer beaucoup moins de navires qu'on ne pense. Lord Exmouth tranquillement mouillé, au cours de la dernière guerre maritime, dans le port de Mahon, apprenait chaque matin ce qui s'était passé depuis la veille sur la rade de Toulon. Dès le lever du jour, une frégate s'approchait du goulet, comptait nos vaisseaux, observait l'état plus au moins avancé de leur armement : l'examen terminé, elle reprenait le large et se dirigeait à toutes voiles vers le sud. Aussitôt qu'elle apercevait seulement le haut des mâts d'une seconde frégate placée en vedette pour attendre et recueillir les avis apportés de la côte, elle commençait à se couvrir de signaux. La seconde frégate, — j'entends par là le capitaine et les gens qui la montaient : le navire est pour nous autres marins un être animé, — avait à peine compris les informations qui flottaient dans l'air qu'elle tournait rapidement à son tour sur ses talons et allait porter à une troisième frégate prête à remplir vis-à-vis d'un quatrième croiseur le même office, ce renseignement journalier qui arrivait à sa destination avec une régularité qu'aurait, à cette époque, enviée la malle-poste.

Une flotte exactement informée a toujours sur un adversaire moins bien servi par ses éclaireurs un grand avantage : il dépend d'elle d'engager ou de refuser le combat. La marine byzantine ne se piquait pas d'audace; elle considérait la prudence comme la meilleure partie de la valeur. « Il importe beaucoup, lui répétaient souvent ses tacticiens, de bien connaître nos forces et celles de l'ennemi, de savoir combien nous avons de navires et combien l'ennemi en possède; de quelle sorte de vaisseaux se compose sa flotte, si ses équipages proviennent de nouvelles levées ou se composent de marins aguerris; s'ils montrent une inclination marquée à combattre. Les espions et les déserteurs doivent être consultés sur ces divers points. Gardons-nous d'ailleurs de nous en rapporter à un seul témoignage; rassemblons autant de dépositions que nous pourrons : si ces déclarations concordent, tenons-nous alors pour suffisamment renseignés. Sommes-nous supérieurs en force à l'ennemi, livrons-lui hardiment bataille, sans le mépriser cependant, car souvent qui s'est fié au nombre n'en a pas moins été battu. Les

forces sont-elles égales, si l'ennemi ne prend pas l'offensive, ne la prenons pas non plus ; contentons-nous de conserver nos positions, à moins que l'ennemi ne veuille profiter de notre inaction pour insulter et dévaster notre territoire. En cas d'infériorité numérique, nous refuserons sans hésiter le combat. Et, pourtant, il n'est pas toujours impossible de vaincre un ennemi supérieur en nombre : les vents peuvent nous venir en aide ; un canal étroit peut rendre la multitude dont notre adversaire dispose, inutile. Il arrive en outre très souvent que les forces ennemies, dispersées au début des hostilités, aient besoin de se réunir pour tirer parti de leur supériorité numérique. Un général habile saura les surprendre pendant qu'elles opèrent leur concentration ; il fera ainsi tourner l'avantage du nombre en sa faveur. Notre territoire est-il envahi, portons nous-mêmes la guerre sur le territoire de l'envahisseur, nous l'obligerons à se rembarquer pour venir défendre son propre sol. En résumé, ne combattez jamais des forces supérieures tant que la protection de vos villes de commerce ou de vos places de guerre ne vous en imposera pas l'obligation. » Voilà qui est clair. Si, avec de pareilles instructions, les stratèges byzantins commettent quelque imprudence, c'est que chez eux, par une chance imprévue, le sang de Miltiade aura parlé plus haut que le respect des ordres de l'empereur.

« Avez-vous résolu, après mûre réflexion, de livrer bataille, convoquez sur-le-champ vos capitaines et haranguez-les pour les exciter à faire leur devoir. Ne craignez pas alors de déprécier les forces de l'ennemi et d'exalter les vôtres. Menacez des plus grands châtimens tout capitaine qui oserait déserter le combat. Ce n'est pas sur sa tête seulement que tomberait la colère du prince : sa femme, ses enfans, tout ce qui lui tient par les liens du sang, serait victime de sa lâcheté ; on les chasserait de leurs foyers, on les bannirait du sol de la patrie, on les enverrait habiter une terre inhospitalière. Qui donc, après de telles menaces, ne s'exposera pas courageusement au péril ? Qui ne préférera la mort à la vie ? Pour sauver ses petits, la bête fauve n'hésite pas à braver le chasseur. Lorsque des animaux dépourvus de raison nous donnent un tel exemple, peut-on croire que des êtres raisonnables se préoccuperont moins du sort de leurs enfans ? Celui qui n'aura pas eu souci de son Dieu, de sa foi, qui aura oublié sa femme, sa famille, ses vieux parens, ses frères, ses coreligionnaires, doit s'attendre à subir les plus cruels supplices. Ce n'est pas par le fer qu'on le fera mourir ; il est digne du feu et c'est par le feu qu'il périra. »

Si nous n'avions sous les yeux le texte grec exhumé par Muller, nous croirions entendre une harangue chinoise. Jamais nous n'avons

mieux mesuré la distance qui sépare Byzance de Rome et d'Athènes. Héros de Salamine, d'Eucnome, de Lilybée, est-ce là le langage qu'on vous tenait? Était-il besoin de vous montrer en perspective la hache du licteur pour vous obliger à combattre? Eût-on jamais osé vous adresser ces indignes menaces et rendre les êtres innocens qu'on vous savait chers responsables à l'avance de votre conduite? Il fallait des otages à Byzance pour qu'elle comptât sur le courage de ses troupes! Qu'on s'étonne, après un tel aveu, de l'empressement du prince à ouvrir les rangs de l'armée aux barbares!

« Je sais bien, ajoutera, il est vrai, le stratège, changeant tout à coup de thème et s'adressant à l'amour-propre de ses capitaines, que nul d'entre vous n'aura un seul instant la pensée de fuir. » L'assemblée, consultée, n'en décrétera pas moins d'une voix unanime la peine de mort contre les fuyards, puis, avant de se séparer, elle appellera par une prière fervente la protection du ciel sur ses armes. Au moment de faire sortir sa flotte du Texel, sous les ordres de l'amiral van Gent, le prince d'Orange n'en disait pas si long aux capitaines des Provinces-Unies : « Si la flotte est battue, les commandans qui rentreront au port trouveront la terre natale plus périlleuse pour eux que le champ de bataille. » Ces quelques mots, sortant de la bouche du prince taciturne, ont très probablement produit plus d'effet que les longs discours recommandés au stratège byzantin.

Les défections étaient pourtant moins faciles à déguiser et à excuser dans une flotte à rames que dans une réunion de navires à voiles. Avec la rame, on n'a point pour rester en arrière le prétexte captieux du calme ou du vent; si l'on manque à son poste, si l'on sort de la ligne, le refus de concours est bien manifeste. La marine à vapeur aurait peut-être plus mauvaise grâce encore à vouloir se plaindre d'avoir été trahie par la brise; mais elle peut l'être, — un illustre maréchal se permettait d'en rire, — par « le fonctionnement défectueux de ses clapets » : la trière, la liburne, le dromon, la galère du moyen âge, comme celle du XVIIe siècle, n'ont pas même ce motif à invoquer quand on leur adresse le reproche d'être restés en arrière. Est-ce la nonchalance de la chiourme qui les a retenus? Le nerf de bœuf de l'argousin fut précisément inventé pour rendre, en ces circonstances, au navire attardé des ailes.

V.

Toutes les nations arrivées à un certain degré de culture intellectuelle ont attaché une grande importance à l'ordonnance de leurs troupes ou de leurs vaisseaux. Moins elles comptent sur l'élan de

leurs soldats, plus elles inclinent à exagérer la valeur des combinaisons tactiques. Quant à moi, je n'essaierai pas de m'en défendre, j'ai peu de confiance dans l'efficacité des figures géométriques qu'on qualifie à tort d'ordres de bataille. Il y a bien longtemps déjà que j'ai défini la tactique navale : « l'art de naviguer sans se séparer et sans s'aborder. » Tout le reste, à mon sens, est pure chinoiserie. Le jour du combat, quelle que soit la disposition préalable dans laquelle l'action imminente trouvera les vaisseaux rangés, je ne vois rien de mieux à prescrire, à rappeler à tous une dernière fois que cette règle si simple et si profonde de l'amiral Émériau : « Tout vaisseau qui n'est pas au feu n'est pas à son poste. » C'est avec cette tactique que les Tromp, les Ruyter, les Nelson, les Cochrane, les Jean Bart, les Duguay-Trouin, les Suffren, ont remporté leurs victoires. Je l'affirme aujourd'hui ; si Dieu me prête vie, j'espère, par d'irréfutables exemples, le prouver demain. Les signaux ne sont guère de mise dans ces momens si courts où deux escadres se précipitent à l'encontre l'une de l'autre, et, sans signaux, pas d'évolutions ! Soyons donc de notre temps. La plus grande faute à commettre en stratégie comme en politique, c'est un anachronisme : *Hands off!* disait M. Gladstone : « Bas les lisières ! » dirai-je à mon tour.

Cette souplesse, cette spontanéité que je recommande depuis quinze ans à nos formidables escadres composées de quelques unités monstrueuses, je n'en ai plus que faire dès qu'il s'agit de réunions de mille et de deux mille bateaux. Ici je redeviens sérieusement tacticien, et la géométrie n'a pas de plus fervent adepte que le transfuge qui reniait tout à l'heure, avec une entière liberté d'esprit, le vieux drapeau usé des d'Orvilliers et des Rodney. Dans ces armées de myrmidons, que nous sommes destinés à voir un jour ou l'autre grouiller sur l'eau comme autant de fourmilières, l'ordre reprend ses droits ; la confusion volontaire serait un crime. Si je me prépare à mettre à terre une troupe quelconque, j'entends la débarquer, à l'exemple du grand Constantin et en m'inspirant des préceptes du manuscrit de Milan, toute formée en bataille, longtemps avant qu'elle ait touché la plage. La phalange navale sera l'image de la phalange décrite par Arrien et par Xénophon. Je ne souffrirai pas que, durant la traversée, les bataillons ou les escadrons embarqués se croisent et se mêlent. Dans cette grande masse d'hommes, de chevaux et de matériel, chacun gardera son rang, et les compagnies d'un même régiment, les pièces d'une même batterie n'auront pas à courir l'une après l'autre comme elles le firent sur le plateau de l'Alma, quand elles eurent gravi la falaise escarpée du cap Loukoul. L'amiral Bouët-Willaumez, et, après lui, l'amiral Desfossés et l'amiral Chopart,

avaient, dès les débuts de la marine de guerre à hélice, élaboré un admirable code de signaux et d'évolutions. Tous les changemens de route, tous les ploiemens et déploiemens de colonnes s'exécutaient dans cet ingénieux système avec une précision vraiment mathématique. Non moins régulières, non moins uniformes dans leur marche qu'une horloge sortie des mains de Winnerl ou de Bréguet, les machines continuaient, quelle que fût la manœuvre à exécuter, de battre le même nombre de coups de piston. Jamais d'altération de vitesse, tel était le principe. Le mécanicien n'avait pas à s'inquiéter de ce qui se passait là-haut ; il était convenu que, sous aucun prétexte, les valves d'admission de la vapeur n'auraient à s'ouvrir ou à se fermer ; les chauffeurs pouvaient jeter de côté leurs ringards ; les machines ne devaient, dans le cours du mouvement prescrit, ni accélérer, ni ralentir leur allure.

Le tacticien prenait pour base ce régime invariable et obtenait les modifications de route ou de formation voulues par une série de mouvemens à angle droit et de contremarches. Les vaisseaux n'étaient plus que des fantassins ; un colonel les aurait fait mouvoir. Par le flanc droit ! Par file à gauche ! Par le flanc droit ! encore ; il n'en fallait pas davantage pour passer d'une ligne de bataille ou de front, marchant déployée vers le nord, à une ligne de bataille faisant route à l'est. Pour se développer ainsi à loisir, il faut évidemment avoir de l'espace et du temps devant soi, mais on conçoit aisément quelle régularité de semblables manœuvres maintiendront dans l'ordonnance et la navigation d'une armée nombreuse.

L'amiral Bouët fut le premier à renoncer à l'application de son système quand il commanda une escadre composée de six bâtimens cuirassés. Il reconnut l'inconvénient d'offrir, pendant une partie des évolutions, le flanc de ses vaisseaux, faits pour combattre de pointe, à l'éperon ennemi. Prompt à se décider, il proposa sur l'heure de substituer, pour tout changement de route ou de formation, les mouvemens obliques aux mouvemens quadrangulaires. C'était, en réalité, revenir aux principes que j'avais toujours préconisés : les vaisseaux n'évoluaient plus ; *ils chassaient leur poste.* Chasser son poste, c'est, ainsi que je le définissais déjà en 1858, se rendre au poste qu'on doit occuper dans l'ordonnance nouvelle par le chemin le plus court, si la chose est possible ; avant tout, par le chemin le plus sûr. Tout danger de collision est conjuré du moment qu'on observe strictement, — religieusement, devrais-je dire, — les règles internationales destinées à prévenir, en cas de rencontre imprévue, les abordages. Longtemps combattues parmi nous, accueillies, au contraire, avec une faveur marquée en Angleterre et aux États-Unis, ces idées, dépourvues d'artifice, ne sont pas loin,

je crois, de triompher dans notre marine même, quel que puisse être le goût prononcé et héréditaire de notre race pour les solutions méthodiques.

Si la chasse du poste tend à devenir la seule règle tactique de nos escadres, c'est une raison de plus pour que j'insiste sur les mérites du remarquable travail sorti des délibérations de la commission de 1857. Ce travail, unique en son genre, il faut le conserver dans son intégrité, sans amendemens et sans mutilations. Nous nous réserverons ainsi la faculté de manœuvrer, suivant les circonstances, par voie de formations ou par voie d'évolutions régulières; nous aurons à notre disposition deux tactiques : la tactique simplifiée, qui convient à des flottes de haut bord; la tactique rigoureusement géométrique, dont l'emploi s'impose aux grande flottilles de l'avenir.

Ces grandes flottilles, qu'en voulons-nous donc faire? « Les Français, s'écriait récemment un des collaborateurs de la *Rivista marittima*, écrivain qui n'est probablement pas le premier venu, ne s'occupent plus guère d'autre chose, quand ils portent leur attention sur des questions maritimes, que d'étudier et de formuler des plans de descente (1). » Nos voisins des Alpes sont vraiment trop portés à nous attribuer des projets sinistres; ils s'exagèrent beaucoup, en tous cas, les ressources dont nous disposons pour opérer une diversion navale. Sommes-nous donc en mesure, comme ils l'affirment, de jeter sur leur littoral, dès l'ouverture des hostilités, — si jamais des hostilités pouvaient éclater entre deux nations que tant de souvenirs et d'intérêts communs devraient étroitement unir, — un corps d'armée de quarante ou de cinquante mille hommes, corps suivi, à un intervalle très rapproché, d'une autre armée infiniment plus nombreuse? « En moins de seize heures, disent-ils, les forces assemblées à Toulon seraient mouillées devant la plage de Vado; vingt-trois heures de marche les porteraient de Toulon sur la rade de Livourne; trente-sept, quarante-six, cinquante, cinquante-huit heures suffiraient pour les amener dans les baies de Civita-Vecchia, de Gaëte, de Naples ou de Palerme. » La France posséderait en ce moment, suivant des calculs que j'abrège, vingt-huit vaisseaux ou frégates cuirassés, — soixante-neuf, affirme le capitaine de vaisseau Cottrau, — vingt-six croiseurs et soixante-douze transports, tous navires à flot, tous navires disponibles et prêts à prendre, au premier ordre venu de Paris, armement. Les torpilleurs et les bâtimens de flottille, au nombre de cent

(1) *Appunti sulla capacità d'invasione marittima della Francia.* (*Rivista marittima*, gennaio, 1884.)

soixante-deux, offriraient un appoint qui ne serait pas à dédaigner, et le port de Marseille, mettant au service de l'état sa flotte marchande, fournirait à lui seul un contingent de 94,000 tonneaux. Avec de tels moyens, et forts de l'expérience que nous avons acquise en Crimée, au Mexique, au Tonkin, dans le golfe de Gabès, pourquoi ne serions-nous pas de taille à renouveler « les expéditions de Xerxès, de Pyrrhus, des Carthaginois, des Romains (1)? » Ainsi raisonnent des inquiétudes que rien ne justifie. L'avenir évidemment appartient aux flottilles; j'en tomberai volontiers d'accord avec l'éminent auteur de la *Rivista marittima;* mais il appartient aussi, grâce à Dieu, à la paix européenne. D'un bout du monde à l'autre, les problèmes militaires sont, depuis quelques années, à l'étude; chacun conspire tout haut l'anéantissement de son voisin. C'est une raison de plus pour dormir tranquille : on parlerait moins si l'on avait l'intention d'agir. « Le chien qui aboie ne mord pas, » disent les Espagnols. Poursuivons donc, sans nous préoccuper de fugitives alarmes qui ne se sont probablement jamais prises elles-mêmes au sérieux, le cours très pacifique de nos meurtrières recherches. Chacun a la passion de son art : je voudrais perfectionner l'art de la guerre maritime. On ne me reprochera pas, du moins, de travailler dans l'ombre et de faire mystère de mes découvertes.

IV.

Les navires de guerre byzantins variaient beaucoup dans leurs dimensions. « Les uns, dit l'auteur anonyme de la bibliothèque Ambroisienne, sont très grands, très fortement armés, mis en mouvement par un nombreux équipage; leur marche, par compensation, est très lente et en raison inverse de leur force; d'autres sont petits et légers; une chiourme peu considérable leur suffit; quelques-uns tiennent le milieu entre les grands vaisseaux et les petits. Il faut se servir des grands vaisseaux dans les combats qui se livrent sur mer, quelquefois aussi sur les lacs, rarement dans les actions qui ont les fleuves pour théâtre; la pesanteur de ces gros navires ne leur permet pas de se retourner aisément, surtout quand le rivage est occupé par l'ennemi.

« De cette variété de dimensions dans les élémens dont se compose la flotte résulte la nécessité de distribuer les vaisseaux suivant un ordre déterminé à l'avance, car il importe de ne pas oppo-

(1) *L'Ordinamento strategico della nostra marina*, per Paolo Cottrau, capitano di vascello. (*Nuova Antologia*, 15 gennaio 1884.)

ser les parties faibles de sa ligne à des chocs qu'elles seraient impuissantes à soutenir. Une armée navale rangée en bataille constitue en quelque sorte une phalange marine : les plus gros navires doivent, comme les lochages (1), supporter le premier effort de l'ennemi. Nous les rangerons donc en avant de tous les autres et nous donnerons à leurs équipages de plus fortes armures que les armures ordinaires. »

Ne reconnaissez-vous pas ici le rôle attribué aux galéasses dans la célèbre bataille de Lépante? Que les traditions sont vivaces et quel empire elles exercent encore sur ceux mêmes qui se figurent le plus naïvement n'obéir qu'aux inspirations de leur génie! L'homme est perfectible sans doute, et c'est bien par ce trait surtout qu'il se distingue des autres ouvrages du Créateur; néanmoins sa perfectibilité ne le sépare jamais complètement du passé; il y tient, comme l'arbre au sol, par mille racines.

L'écrivain byzantin attache une importance majeure à la conservation de l'ordre dans lequel les vaisseaux ont été rangés; il veut que cet ordre soit maintenu, non-seulement pendant le combat, mais aussi durant le cours de la navigation. « Les armées habituées à marcher en ordre, écrit-il, se trouvent tout naturellement ordonnées pour combattre quand arrive le moment d'engager l'action. Toute formation qui présente à l'ennemi la phalange déployée doit être considérée comme un ordre de bataille. Le déploiement en ligne droite est évidemment, de tous les ordres de bataille, le plus simple. Il permet de déborder rapidement l'ennemi en augmentant tout à coup les intervalles, de détacher même de chaque aile quelques vaisseaux légers qui iront prendre la ligne de l'adversaire à dos. Néanmoins, quand nous serons conduits par une considération quelconque à livrer bataille à un ennemi supérieur en force, il conviendra peut-être de courber la phalange de manière à lui donner la figure d'une faux ou d'un croissant. L'ennemi hésitera certainement à s'engager dans l'intérieur de la courbe; il y serait accablé par les flèches qui lui viendraient de droite et de gauche. Dans cette formation, le centre étant flanqué, protégé par les ailes, c'est au centre qu'il sera bon de placer les navires les plus faibles; les extrémités de la ligne devront être, au contraire, occupées par les vaisseaux les plus forts et les mieux armés. Il importe toutefois que la courbe ne soit pas trop profonde; si elle dégénérait en demi-cercle, l'ennemi pourrait se porter en nombre sur une des extrémités de la phalange et l'écraser avant que les vaisseaux du centre arrivassent au secours de l'aile menacée.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1880, *la Bataille d'Issus*.

Dans le cas où vous adopterez l'ordre concave, il sera parfaitement inutile de courber longtemps à l'avance la phalange : ce serait inviter l'ennemi à prendre ses dispositions en conséquence. L'ennemi rangerait probablement alors ses meilleurs vaisseaux aux extrémités de sa ligne, se partagerait peut-être en deux groupes dont l'un contiendrait nos ailes, pendant que l'autre se jetterait de toute sa vitesse sur l'intérieur du croissant. Il ne serait même pas impossible qu'il adoptât, pour répondre à notre ordre concave, l'ordre convexe. Dans cet ordre, les plus gros vaisseaux sont postés au centre, les plus faibles aux ailes. L'ennemi, refusant ses ailes, se trouverait en mesure d'enfoncer notre centre avec ses gros vaisseaux. Il ne faut donc pas lui laisser le temps de modifier sa formation et voilà pourquoi il est essentiel de lui dissimuler jusqu'au dernier moment nos projets. Que le centre suspende tout à coup sa marche, pendant que les ailes continuent à se porter en avant, chaque vaisseau diminuant, progressivement et suivant le poste qu'il occupe, de vitesse, le croissant se trouvera tout naturellement formé.

Le moment d'engager le combat venu, les uns sont d'avis que la flotte se porte en avant d'un mouvement rapide ; ils voient dans cet élan un moyen assuré de donner du cœur aux équipages; d'autres pensent qu'il vaut mieux conserver une marche lente et régulière. Le meilleur parti à prendre dépendra des dispositions que montreront les matelots. S'ils paraissent hésitans, intimidés, il faut les précipiter tête baissée sur l'ennemi, afin de les enlever à leurs réflexions; si, au contraire, on les voit exaltés, ardens à l'attaque, il convient de contenir leur furie et de les obliger par une allure mesurée à ne pas rompre l'ordonnance de la flotte. De toute façon, l'assaut doit être donné à toute vogue et avec de grands cris. Si l'on possède un plus grand nombre de vaisseaux que l'ennemi, on aura soin de placer en arrière du centre le surplus de sa flotte, constituant ainsi une réserve qui puisse soutenir à propos les vaisseaux engagés et rétablir le combat sur les points où notre ligne paraîtrait faiblir. »

Nous avions déjà les galéasses de Lépante; voici maintenant la réserve du marquis de Santa-Cruz; notre auteur byzantin parle en vrai sergent de bataille : l'archevêque de Sourdis aurait pu lui offrir la survivance du capitaine de Caën.

Maintenant, quel terrain faudra-t-il choisir pour combattre? « Sur la côte ennemie, évitons la proximité du rivage, efforçons-nous d'attirer autant que possible notre adversaire en haute mer; sur nos côtes, au contraire, rapprochons-nous de terre. Si nous sommes battus, il nous restera du moins un dernier refuge; nous aurons,

en outre, la chance d'être soutenus par les troupes, qui ne manqueront pas, surtout si nous les avons prévenues à l'avance, d'accourir. » Louis XIV avait envoyé dans le Cotentin, au mois d'avril 1692, douze bataillons irlandais, neuf bataillons français, douze escadrons de cavalerie et de dragons. Ces troupes, qui devaient passer en Angleterre avec le roi Jacques et le maréchal de Bellefonds, n'ont pas empêché le désastre de la Hougue; elles y ont assisté « comme à un feu d'artifice tiré pour une conquête du roi. » Le conseil byzantin mérite donc réflexion : peut-être était-il de saison au ve siècle; au IXe, l'empereur Léon ouvrait déjà un avis différent. « Évitez, disait-il, de donner bataille près de vos propres côtes; le soldat montre moins de fermeté et de résolution quand il sent près de lui un asile assuré. Ne lui offrez pas la tentation d'aller planter sa pique à terre. » Nous dirions aujourd'hui : « de couper ses câbles. » La chose s'est vue souvent, et tel combat glorieux que je pourrais citer aurait eu très probablement une issue plus favorable encore si quelques matelots effrayés n'avaient, dans leur panique, coupé, à l'insu du capitaine, les amarres du vaisseau sur la bitte. Les chefs les plus intrépides, entraînés par l'émotion générale, sont, dans ces occasions, exposés à perdre eux-mêmes leur sang-froid.

Il est bien certain que les vaisseaux de Tourville ne se défendirent plus avec le même héroïsme quand on les eut mouillés dans la baie de la Hougue. Après un conseil tenu en présence du roi Jacques et du maréchal de Bellefonds, Tourville prit le parti de les échouer. Les ennemis, qui n'avaient jusque-là osé s'en approcher « à cause de leur bonne contenance, » ne les voient pas plus tôt sur la côte qu'ils commencent l'attaque. Du mouillage extérieur qu'ils occupent, ils lâchent dans la baie leurs brûlots et les font soutenir par deux cents chaloupes. « A partir de ce moment, écrivait à M. de Pontchartrain l'intendant-général Nicolas-Joseph Foucault, ce fut une confusion à faire pitié; personne ne donna ordre à rien... Le roi est bien à plaindre d'être si mal servi! » Le résultat final de l'audacieuse entreprise des Anglais fut l'incendie de douze vaisseaux de guerre et d'un bâtiment-hôpital. Cent vingt ans plus tard, les brûlots de Cochrane renouvelleront cette attaque hasardeuse sur la rade de l'île d'Aix; ils la renouvelleront avec un succès non moins funeste à nos armes. On se méfie trop des flottilles; il faudra les exploits de quelque capitaine entreprenant pour qu'on apprenne enfin ce que des chaloupes bien conduites sont capables de faire. Dans la matinée désastreuse qui suivit la journée si glorieuse de la Hougue, « lorsque les ennemis eurent mis le feu à six vaisseaux, ils s'approchèrent si près du rivage que le cheval du bailli de Montebourg, qui était aux côtés

du roi d'Angleterre, eut la jambe cassée d'un coup de mousquet tiré des chaloupes anglaises. » De l'audace! de l'audace! les gros vaisseaux ont souvent les meilleures raisons pour en manquer; les bâtimens de flottille n'en montreront jamais trop. Du 12 mai au 28 décembre 1877, les chaloupes russes ont attaqué huit fois, avec des torpilles portées au bout d'une hampe, les navires de guerre turcs mouillés dans le Danube ou à l'ancre sur la côte de Circassie. Les torpilleurs changeront évidemment, dans un avenir très prochain, les conditions de la guerre maritime. Un Canaris va pouvoir de nouveau mettre, à lui seul, un colosse en péril et une flotte en désordre : le plus difficile sera de trouver des Canaris.

L'auteur du manuscrit dont nous avons essayé d'éclaircir les leçons par nos commentaires, ne laissait pas lui-même de garder au fond du cœur quelque inquiétude sur les conséquences de ses préceptes. « Bien des personnes, dit-il, condamneront le combat près de terre; elles craindront que le troupeau effrayé ne se sauve à la nage. Je ne crois pas que nous ayons à redouter de semblables faiblesses si le stratège observe exactement ce que nous lui avons prescrit, » en d'autres termes, si le stratège n'oublie pas de haranguer ses troupes. Hélas! les beaux discours n'ont guère d'effet quand la panique s'en mêle et que le salut est à portée. L'empereur Léon doit en avoir fait, dans le cours de son règne, la douloureuse expérience, car les *Institutions militaires*, ouvrages dont la rédaction savante valut à son auteur le beau nom de *philosophe*, recommandent au stratège « de bien connaître le degré de courage, — l'empereur Napoléon disait *le tirant d'eau*, — de chacun de ses soldats. » Il placera sur le pont les braves qui doivent en venir aux mains avec l'ennemi; il gardera en réserve sous la couverte les hommes dont la valeur lui sera suspecte.

Se proposer de vaincre « par stratagème ou par surprise, ne livrer de batailles rangées que dans les cas de nécessité extrême, » tel est, au IXe comme au Ve siècle, le fond de la tactique byzantine. Les aigles romaines ont suivi Constantin à Byzance; la valeur romaine est morte, avec Probus, sur les bords du Danube. La gloire du nom romain n'en doit cependant pas trop souffrir : quel est le peuple dont la virilité ait jamais eu la vie aussi longue ?

E. Jurien de La Gravière.

LA

VILLE DE PARIS

ET

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Administration de la ville de Paris et du département de la Seine, par MM. Maurice Block et Henri de Pontich. Paris, 1884; Guillaumin.

Paris est la capitale par excellence. Paris n'est point seulement le siège du gouvernement et des assemblées politiques, il est en même temps le centre de toutes les affaires, le foyer le plus actif des arts, des lettres, de l'industrie et du commerce. Ce qui le distingue des autres capitales, c'est l'universalité, aussi bien que l'ampleur du rôle qui lui est attribué dans les destinées nationales. La France entière aboutit à Paris et s'y condense; pour le monde, la France presque toute est dans Paris. Nulle autre capitale, pas même Londres, ne possède à un égal degré ce caractère de suprématie. Est-ce un bien? est-ce un mal? Doit-on considérer comme un élément de force pour le pays ou comme un péril cette prépondérance de la ville souveraine? Quelque opinion que l'on ait sur ce point, la domination de Paris est un fait incontestable. Paris demeure, à tous égards, une ville exceptionnelle. A l'économiste, comme à l'historien et au moraliste, il offre d'inépuisables sujets d'études.

Paris a eu de nombreux historiens. Après Dulaure, après Mercier, M. Maxime Du Camp l'a décrit récemment et en quelque sorte photographié dans une série de tableaux pleins de vigueur et de relief qui retracent, pour les générations à venir, les traits et la physionomie de la ville contemporaine. Plus modeste est l'œuvre qu'ont entreprise MM. Maurice Block et de Pontich dans le livre qu'ils ont consacré à l'administration de la ville de Paris. C'est le recueil méthodique des lois, décrets et règlemens qui concernent le régime administratif; c'est l'énumération et la statistique des institutions au moyen desquelles sont assurés tous les services de la grande cité. Le dossier de Paris nous est ainsi donné complet, avec une abondante profusion de textes et de chiffres. Il ne faut point cependant s'effrayer de l'apparente aridité des documens officiels; sous ces textes habilement coordonnés, sous ces chiffres multipliés à dessein, on sent vivre Paris, on découvre les ressorts si variés du mécanisme qui fait mouvoir l'administration parisienne, et l'on peut, en constatant les progrès accomplis, apercevoir les améliorations désirables. Il y a donc intérêt à consulter cette étude, alors surtout que le parlement est à la veille d'examiner des propositions qui tendent à réformer le régime municipal.

I.

Paris ne comptait, au commencement du siècle, que 600,000 habitans. Lors du recensement de 1856, le chiffre s'élevait à 1,174,000 dans les limites de l'ancien mur d'octroi. En 1861, après l'annexion des communes suburbaines, la population, répandue sur un espace presque double, atteignit près de 1,700,000 habitans, et en 1881, date du dernier recensement, 2,240,000. De 1876 à 1881, l'augmentation moyenne annuelle a dépassé le chiffre de 50,000.

L'accroissement de la population suit, à Paris, une progression continue et presque régulière. Cela tient d'abord au mouvement général qui entraîne les habitans des campagnes vers les grandes villes, et particulièrement vers les capitales, puis à l'attraction que Paris exerce non-seulement à l'égard des nationaux, mais encore sur les étrangers. Les inconvéniens, les périls mêmes de ces agglomérations excessives d'habitans sur quelques points privilégiés ont été souvent dénoncés tant sous le rapport de l'hygiène qu'au nom de la morale et de la politique. Il y a là, en effet, une répartition anormale de la population, et l'équilibre des intérêts doit en souffrir, ainsi que la pondération des influences, dont l'harmonie importe à la bonne administration d'un pays. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que l'accroissement de la population de Paris doive se ralentir. Il reste encore, dans les quartiers extrêmes qui avoisinent les forti-

fications, de grands espaces libres; on peut même prévoir que, vers l'ouest, dans la direction de la Seine, l'enceinte fortifiée s'ouvrira pour faire place à des quartiers nouveaux, la ligne de défense étant reportée sur la rive du fleuve. Londres contient aujourd'hui 3,800,000 habitans. Berlin, Vienne, Bruxelles, voient augmenter chaque année le chiffre de leur population. C'est la loi des capitales. Plus qu'aucune autre capitale, Paris attire et retient les étrangers comme les nationaux, de même qu'il sert d'hôtellerie aux voyageurs qui se renouvellent incessamment entre l'Europe et l'Amérique. Encore quelques années, et la population de Paris atteindra sans effort le troisième million.

La statistique a dressé le compte des différentes catégories et professions entre lesquelles se partage la population parisienne. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que, sur ce total de 2,240,000 habitans, 721,000 seulement, soit moins du tiers, sont nés à Paris; 86,000 sont nés dans les autres communes du département de la Seine; 1,266,000, dans les départemens; 167,000, à l'étranger. Paris s'accroît principalement par l'immigration. Le Parisien pur sang y est presque rare, il est envahi et refoulé par des hordes d'intrus qui arrivent de tous les points cardinaux, et il émigre à son tour. Si tout le monde vient à Paris, l'on peut dire que le Parisien va partout. C'est l'élément ouvrier qui figure, pour la plus forte part, dans l'immigration qui afflue vers la capitale. Paris n'attire pas seulement les étrangers opulens et les provinciaux après fortune faite; il est en même temps et avant tout la grande cité du travail et comme un immense réservoir de main-d'œuvre et de salaires. Les familles d'ouvriers composent la moitié de la population de Paris. C'est une proportion considérable, dont il importe d'étudier les causes et les effets.

Avant 1860, de nombreuses usines s'étaient installées dans les communes suburbaines voisines du principal centre de consommation et exemptes des droits d'octroi. Lorsque l'annexion fut décrétée, quelques-unes se déplacèrent afin d'échapper aux taxes; mais la plupart demeurèrent et furent comprises, avec leur personnel d'ouvriers, dans l'enceinte des fortifications. De là une première cause d'augmentation dans le chiffre de la population ouvrière. En même temps, les travaux de construction et de voirie prirent un développement inusité. Paris se transformait; toutes les industries étaient assurées d'une longue période d'activité, et l'industrie parisienne, à laquelle les traités de commerce ouvraient des débouchés plus étendus, était très prospère. Il y eut donc, pour tous les genres de travaux, un abondant emploi de la main-d'œuvre, une hausse très sensible dans le taux des salaires, et, par suite, une immigra-

tion croissante d'ouvriers. Ce n'était point là précisément le résultat qu'avaient entrevu et souhaité les créateurs du nouveau Paris. Ceux-ci s'attendaient plutôt à une certaine diminution de la population ouvrière, que la disparition des vieux quartiers et le déplacement des grandes usines semblaient devoir éloigner d'une capitale ainsi transformée. Il n'en fut rien. Paris agrandi garda ses usines et ses ouvriers, dont le nombre ne fit que s'accroître durant la période de prospérité qui suivit l'annexion. Ainsi, d'ailleurs, furent démontrées par un exemple éclatant les tendances de l'industrie contemporaine. Naguère encore, les manufactures étaient établies de préférence dans les régions rurales où la main-d'œuvre se payait au plus bas prix, à proximité de cours d'eau qui procuraient l'économie des transports. Aujourd'hui l'industrie se rapproche des cités populeuses, où il lui est facile d'augmenter ou de diminuer, selon l'activité plus ou moins grande des affaires, l'effectif du personnel qu'elle emploie; elle s'installe au cœur même des capitales, à portée de la science et des arts, ses auxiliaires désormais indispensables, au centre du crédit et des banques, à proximité de ces grandes gares de chemins de fer qui ouvrent des communications journalières et rapides dans toutes les directions, et qui, au besoin, servent d'entrepôts. Si la main-d'œuvre est plus coûteuse que dans les campagnes, s'il y a quelque accroissement de charges dans le compte d'établissement et dans les frais généraux, la compensation se fait par les avantages et les facilités de toute nature qui résultent de l'installation dans les villes, au foyer des transactions. C'est pourquoi Paris sera toujours, quoi qu'on fasse, une immense cité industrielle; le travail y règne, et il n'abdiquera pas; la population ouvrière, attirée de la province et des pays voisins, ne cessera point d'y affluer. La continuité plus ou moins régulière de cette évolution est inévitable; elle s'impose à la prévoyance des hommes d'état, des administrateurs de la ville et des architectes.

C'est, en effet, un grave problème de pourvoir au logement d'une population qui se compose d'élémens aussi variés. D'après les plus récentes statistiques, on compte à Paris près de 80,000 maisons, contenant 1,040,000 locaux distincts, dont les deux tiers sont consacrés à l'habitation et le tiers à l'industrie. Dans la première de ces catégories, les appartemens au-dessous de 500 francs figurent pour les trois quarts. Ce sont les familles d'artisans et d'ouvriers, comprenant environ 1,150,000 personnes, qui occupent ces logemens modestes où, malgré les prescriptions de la loi et la vigilance de la police, les conditions essentielles de la salubrité ne peuvent être observées que très imparfaitement. Les grands travaux de voirie qui ont été entrepris sous l'empire et continués par la municipalité républicaine, travaux nécessaires au point de vue

de la circulation et de l'assainissement, ont eu pour conséquence d'éloigner du centre et de refouler vers les faubourgs de la ville une partie nombreuse de la population. La plus-value des terrains et la hausse des matériaux, ainsi que de la main-d'œuvre, ont élevé le prix des maisons neuves destinées à recevoir les exilés des anciens quartiers. Enfin, les entreprises de construction, qui ont été si actives dans le cours de ces dernières années, paraissent n'avoir point tenu suffisamment compte de la proportion qui doit exister entre les habitations de luxe et les logemens à bas prix. De là une double crise; on a construit trop d'hôtels, dont les appartemens somptueux ne trouvent plus facilement de locataires, et la portion la plus nombreuse de la population, celle qui vit du salaire ou d'un faible revenu, se voit obligée de payer un loyer excessif dans les maisons neuves qui lui sont offertes. Il y a eu là, certainement, une fausse manœuvre de la spéculation, et cette erreur, commise par l'industrie du bâtiment, a compromis des capitaux considérables. Il ne faudrait point cependant exagérer les effets de cette crise qui sévit, comme un accès de fièvre, sur les terrains et les constructions. L'accroissement normal de la population parisienne doit rétablir l'équilibre. Au premier retour de la sécurité politique et de l'activité industrielle, les habitations de luxe, trop nombreuses aujourd'hui, seront de nouveau recherchées, et déjà la spéculation, corrigée par un premier et rude avertissement, se lance avec une ardeur moins périlleuse dans les constructions modestes qui conviennent à la bourse et à la condition du plus grand nombre. Finalement, lorsque la crise aura achevé en quelque sorte son évolution, Paris en sortira mieux aménagé, assaini par les travaux de voirie que l'administration municipale est obligée de poursuivre dans les nouveaux quartiers et prêt à recevoir l'accroissement de population que lui réserve l'avenir. Les pertes subies par quelques groupes de capitalistes seront amplement compensées par l'extension et par l'embellissement de la cité.

Le gouvernement, les chambres et le conseil municipal de Paris se sont très vivement préoccupés, dans ces derniers temps, des moyens par lesquels il serait possible de rendre plus salubre et plus économique le logement des ouvriers. Cette sollicitude leur est inspirée, non-seulement par le sentiment démocratique, dont l'influence est désormais souveraine, par l'intérêt électoral, dont la tyrannie n'est pas moindre, par la recherche de la popularité qui s'impose à la république comme à tout autre régime, mais encore par des considérations d'équité qui peuvent être particulièrement invoquées en faveur de la population ouvrière de Paris et par les exemples tirés de ce qui se fait dans d'autres capitales et, en France même, dans plusieurs villes industrielles. S'il est certain que la

reconstruction des quartiers du centre, le percement de larges voies et la création de nombreux squares ont profité à l'hygiène et à la circulation, il semble juste de reconnaître que le profit a été plus grand pour les classes riches et aisées que pour la classe ouvrière. Celle-ci a vu augmenter dans une proportion très sensible le prix de ses loyers; elle a même été, on peut le dire, expulsée de plusieurs quartiers où le modeste artisan a le plus grand intérêt à se loger pour demeurer à proximité des établissemens ou des magasins qui lui fournissent des commandes journalières. Beaucoup d'ouvriers ont été ainsi expropriés en quelque sorte pour cause d'utilité publique, sans qu'il fût possible de leur allouer directement aucune indemnité. Il y a donc équité à tenir compte de cette situation exceptionnelle dans l'étude des moyens à l'aide desquels on pourrait multiplier et améliorer, dans l'enceinte de Paris, les logemens d'ouvriers.

Le conseil municipal a longuement délibéré à ce sujet. Toutes les propositions qui lui ont été soumises admettaient le concours financier de la ville et de l'état. Il est inutile d'énumérer les combinaisons qui furent successivement examinées et repoussées. Dans cette assemblée, où les différentes sectes du socialisme comptent de nombreux représentans, on devait s'attendre à voir revendiquer au profit du peuple le droit au logement fourni par la communauté, en même temps que la fixation d'un maximum pour le prix du loyer; mais, au moment du vote, ces rêves s'évanouissaient devant l'éternelle question d'argent. Comment la ville se procurerait-elle les capitaux nécesaires pour construire, aménager et administrer les immeubles dédiés à la population ouvrière? De l'aveu même des communistes, notre civilisation n'est pas encore assez avancée pour réaliser ce rêve de l'avenir. Il n'y eut de discussion sérieuse que sur un projet présenté par l'administration, projet d'après lequel la société du Crédit foncier aurait fourni aux entrepreneurs un capital garanti par l'état et par la ville jusqu'à concurrence de 70 millions; en outre, le budget municipal et le budget de l'état auraient accordé, pour les constructions nouvelles, la remise ou l'ajournement de certaines taxes de voirie et de l'impôt direct pendant plusieurs années. Cette combinaison, en vue de laquelle un projet de traité avait été concerté entre les ministres de l'intérieur et des finances et la société du Crédit foncier, s'appuyait sur de nombreux précédens. Le concours de l'état ou des villes, sous forme de garantie, est fréquemment appliqué aux grands travaux d'utilité publique; les remises d'impôts sont accordées, dans certains cas, par la loi générale. Pour la construction des maisons ouvrières, cette double faveur a été consentie plus d'une fois à l'étranger et en France. — Le conseil municipal ne se rendit pas à ces argumens; la

majorité repoussa le projet de l'administration comme elle avait repoussé les projets socialistes, et ce long débat aboutit au vote d'une proposition très platonique, aux termes de laquelle « le préfet de la Seine est invité à céder, à titre d'emphytéose, certains terrains appartenant à la ville, avec obligation pour les concessionnaires d'y élever des maisons construites et louées selon les conditions d'un cahier des charges approuvé par le conseil municipal. » Cette résolution est tout à fait insuffisante; s'il y est donné suite, on assistera peut-être quelques centaines de familles : c'est une goutte d'eau dans l'océan. Rien ne sera fait pour l'amélioration des logemens destinés à la majeure partie de la population parisienne. Il faut donc prévoir que la question se représentera de nouveau soit devant le conseil municipal, soit même devant les chambres, car elle est vraiment d'intérêt général, et elle mérite qu'on s'y arrête.

L'économie politique proteste contre toute intervention de l'autorité dans les opérations de ce genre; elle n'admet comme efficace et comme légitime que le libre emploi des capitaux privés. D'après ses principes, la loi de l'offre et de la demande, ainsi que la concurrence, doit procurer à la population des logemens en nombre suffisant et au juste prix. Hors de là point de salut. Les subventions, les libéralités, les garanties d'intérêt ne sont que des expédiens pleins de périls. Aux objections tirées des règles de l'économie politique se joignent les réclamations des anciens propriétaires, qui dénient à l'état et à la commune le droit de leur faire concurrence en accordant aux constructeurs de maisons nouvelles des allocations de subsides ou des réductions d'impôt dont ils n'ont pas été admis eux-mêmes à profiter. — Il est impossible de méconnaître la force de ces argumens. D'un autre côté, comment contester l'évidence, c'est-à-dire la difficulté extrême qu'éprouvent à se loger tant de familles, l'insalubrité de leur habitation, le prix excessif des loyers? Comment aussi ne pas tenir compte du déplacement anormal et précipité qu'ont imposé à un grand nombre d'habitans, particulièrement aux ouvriers, les travaux de démolition et de reconstruction exécutés à l'intérieur de la ville? Il y a là, en face des objections rappelées plus haut, une question d'humanité et une question d'équité qui expliqueraient l'une et l'autre une dérogation exceptionnelle et temporaire aux principes de la science économique. Le mal est si flagrant que le législateur et l'administrateur seraient excusables d'y appliquer le plus prompt remède sans s'attacher aux formules classiques du *Codex*. Au surplus, l'intervention de l'autorité en pareille matière s'est produite, sous toutes les formes, dans la plupart des autres pays, et l'intérêt général de l'hygiène publique suffirait pour expliquer les encouragemens et les

facilités particulières qu'il a été souvent jugé nécessaire d'accorder pour l'amélioration des logemens.

A Londres, c'est le prince Albert qui, vers 1850, a pris l'initiative, avec le concours du haut clergé et de la société aristocratique. Les premières associations formées sous son patronage, à l'aide des capitaux que prodiguait l'opulence des donateurs, obtinrent des résultats qui attirèrent l'attention et décidèrent plusieurs compagnies à entreprendre, non pas seulement comme œuvre de bienfaisance, mais surtout comme affaire de spéculation, la construction de maisons pour les ouvriers. Aujourd'hui l'on compte à Londres plus de 300 associations ayant 110,000 adhérens et disposant de capitaux très considérables pour exploiter cette branche spéciale de l'industrie du bâtiment. Il en est de même dans les grandes villes manufacturières de l'Angleterre et de l'Écosse. Ce mouvement, qui a réalisé un immense progrès, ne se serait pas produit s'il n'avait été mis en train par l'une de ces influences supérieures et de ces forces sociales qui ne sont pas cataloguées dans les dictionnaires de l'économie politique, mais qui n'en sont pas moins actives et décisives pour le bien de l'humanité. Les banquiers et les entrepreneurs n'ont apporté leurs capitaux qu'après avoir laissé à la bienfaisance et à la politique le soin de préparer le terrain et d'essuyer les plâtres. En France, à défaut de princes et d'aristocratie, les pouvoirs publics peuvent donner le branle et encourager les premiers efforts de la spéculation et des associations particulières. L'état a exempté de l'impôt foncier, pendant trente ans, les maisons construites dans le prolongement de l'ancienne rue de Rivoli : il s'agissait simplement d'assurer, pour la perspective, l'uniformité des galeries et des façades. Comment ne pas admettre que des faveurs analogues peuvent être accordées quand il s'agit d'attirer le capital au service d'un intérêt populaire? Ce n'est plus là une question de principe, c'est une question d'opportunité et de mesure.

Un intérêt supérieur, l'intérêt de la salubrité, commande d'ailleurs l'amélioration générale du régime des habitations. D'après la statistique, la mortalité annuelle, à Paris (57,000 décès), serait au-dessous de la moyenne générale de la France; mais ce résultat n'est qu'apparent, car la population de la capitale, par suite du nombre considérable des immigrans, compte 723 adultes par 1,000 habitans, et la proportion des âges ne s'y rencontre pas dans les conditions normales. En réalité, la mortalité, à Paris, est plus élevée qu'elle ne devrait l'être, et s'il n'y a pas eu, depuis plusieurs années, de ces grandes épidémies qui, telles que le choléra, font tout d'un coup tant de victimes, on observe que les affections contagieuses, attribuées à l'encombrement et à une hygiène défectueuse, tendent à se fixer dans les quartiers les plus populeux. Il

ne faut pas compter sur l'efficacité de la loi relative aux logemens insalubres; si cette loi était appliquée dans toute sa rigueur, une grande partie des locaux occupés par les familles d'ouvriers seraient condamnés, et les locataires, ne trouvant plus où gîter, devraient coucher à la belle étoile. Le remède serait pire que le mal. C'est par une réforme radicale qu'il convient de procéder. Il s'agit de la santé publique; riches et pauvres y ont un égal intérêt. Si quelques sacrifices d'argent, et même de principe, sont reconnus nécessaires pour stimuler l'esprit d'entreprise et pour accélérer le progrès dans l'organisation du logement, on n'aura point à les regretter. Ce qui existe, ce que l'on voit, ou plutôt ce que l'on ne voit pas assez, est une disgrâce pour la capitale, en même temps qu'un mauvais calcul. Mieux vaut assurément faire quelques dépenses pour encourager la réforme des habitations que d'être obligé d'agrandir les hôpitaux et les cimetières. Cette question du logement doit être l'un des plus grands soucis de l'édilité parisienne.

II.

A l'extension de Paris, à l'accroissement du chiffre de la population se rattachent, par un lien direct, les problèmes qui intéressent la circulation et les modes de transport. Les facilités de la circulation doivent être en proportion du nombre des habitans, de l'activité des affaires et des distances à parcourir. Les bénéfices qu'elles procurent, par l'économie et par la rapidité des communications, peuvent être chiffrés très haut. Paris a réalisé, sous ce rapport, depuis un demi-siècle, des progrès considérables, dont la création des omnibus, en 1828, marque la première date. De 1830 à 1850, le développement du transport en commun et le service des gares de chemins de fer doublèrent, et au-delà, le mouvement de la circulation. De 1850 à 1870, ce mouvement fut accéléré par la transformation de Paris, par le percement de larges voies, par l'annexion des communes suburbaines. Depuis 1870, il a été entretenu par la reprise des grands travaux d'édilité, par l'accroissement continu de la population et par l'organisation des tramways. Les statistiques de la Compagnie générale des omnibus donnent la mesure de ce progrès non interrompu. En 1855, première année de la concession privilégiée, les voitures de cette compagnie transportaient dans l'enceinte de Paris 36 millions de voyageurs; en 1883, elles en ont transporté plus de 200 millions.

On compte, à Paris, 9,000 voitures de place ou de remise, et 1,200 omnibus ou voitures de tramways, auxquels il faut ajouter, comme moyens de transport affectés au service public, les bateaux-omnibus qui circulent sur la Seine et le chemin de fer de ceinture,

dont les vingt-neuf gares sont de plus en plus fréquentées. Le chiffre total des voyageurs peut être de 300 millions par an, soit environ 850,000 par jour. En même temps, le nombre des voitures de maître n'a point cessé de s'accroître avec les progrès de la richesse et du luxe; il atteint aujourd'hui près de 13,000. Quant aux voitures employées aux transports du commerce et de l'industrie, elles présentent une augmentation encore plus sensible, non-seulement par suite du développement des travaux et des affaires, mais aussi parce que la voiture est devenue, pour beaucoup de commerçans, une affiche ambulante et un mode de publicité. — Bref, ces divers élémens constituent une circulation très active qui produit, sur plusieurs points de Paris, un encombrement égal à celui que l'on observe à Londres dans la Cité. Combien sont justifiées, après tant d'amères critiques, les grandes entreprises d'édilité qui ont été exécutées sous l'administration du baron Haussmann! La dépense, qui eût été beaucoup plus considérable si l'on avait ajourné les travaux, est largement couverte par les bénéfices immédiats qu'elle a procurés à la génération présente et par ceux qu'elle assure aux générations à venir. Se figure-t-on comment l'ancien Paris, dans sa vieille enceinte, avec ses rues étroites et tortueuses, aurait pu recevoir et faire circuler tout ce que lui apportent chaque jour les gares de chemins de fer? Déjà même, les grandes voies tracées dans les quartiers intérieurs ne suffisent plus, et l'encombrement commence à se manifester sur les boulevards préparés dans les quartiers extrêmes. Il se peut qu'à l'origine ces plans, qui paraissaient démesurés, aient été inspirés en partie par un sentiment de gloire dynastique, par le désir de faire grand, comme on disait alors; mais, au demeurant, les résultats ont dépassé tous les calculs. La transformation de Paris n'a pas été seulement une grande œuvre, digne de figurer dans l'histoire d'un règne et dans les annales de l'administration parisienne, elle a été une œuvre utile, nécessaire, vitale pour la cité. Le meilleur moyen de lui rendre hommage, c'est de la poursuivre en continuant les travaux qui facilitent la circulation. Il reste encore bien des voies à ouvrir ou à élargir. Chacune de ces opérations fait éclore en quelque sorte un germe nouveau d'activité dans le mouvement de la population et dans le développement des affaires. Il n'y a pas, à cet égard, d'exemple plus saisissant que celui des tramways. A peine un tramway est-il créé que la foule s'y porte; il semble que, dans une ville telle que Paris, les besoins de locomotion facile et rapide ne pourront jamais être satisfaits.

Aussi l'administration municipale a-t-elle dû s'occuper sérieusement de divers projets qui lui ont été présentés pour la création d'un chemin de fer métropolitain. Londres, Berlin et New-York ont

devancé Paris pour cette organisation perfectionnée des transports, et les résultats obtenus dans les trois capitales sont tout à fait décisifs. Le chemin de fer est un instrument nécessaire pour la circulation dans les villes qui ont une étendue exceptionnelle et dont la population très dense est perpétuellement agitée par le flux et le reflux des affaires. Ils abrègent les parcours, dégagent la voie publique, et, par la facilité des déplacemens, augmentent en réalité la valeur du travail. A Londres et à New-York, les chemins de fer urbains transportent déjà plus de 100 millions de voyageurs sans que la clientèle des anciens véhicules, omnibus, cabs, etc., se trouve diminuée. C'est que dans les grandes villes, à certains jours et pendant plusieurs heures de la journée, les moyens ordinaires de transport sont nécessairement insuffisans pour les besoins de la population. Si l'on peut dresser la statistique des voyageurs transportés, il est difficile d'indiquer exactement le nombre de ceux qui, à défaut de voitures disponibles ou de places libres dans les omnibus, sont empêchés de faire une course ou obligés d'aller à pied. Ce nombre est fort considérable, et la valeur du temps ainsi perdu représente des millions.

Dès 1871, sous l'administration de M. Léon Say, la préfecture de la Seine avait mis à l'étude un projet de chemin de fer métropolitain ; en 1872, une délibération du conseil fixait les parcours ainsi que les conditions principales d'exploitation pour les lignes à concéder. L'utilité du projet n'était point contestée, mais il y eut désaccord sur la question de savoir si le métropolitain devait être considéré comme un chemin de fer d'intérêt général, ou comme un chemin de fer d'intérêt local : dans le premier cas, c'était à l'état qu'il appartenait d'accorder la concession et de contrôler l'exploitation des nouvelles voies ; dans le second cas, la concession et le contrôle auraient dépendu de l'autorité municipale. Sur un avis du conseil général des ponts et chaussées, le ministre des travaux publics décida, en 1876, que, par son tracé prolongé au-delà de l'enceinte de Paris, par l'importance des travaux et par le chiffre de la dépense, par la gravité et la multiplicité des intérêts engagés, le métropolitain méritait d'être classé dans la catégorie des chemins de fer d'intérêt général, et il retint, en conséquence, pour l'état le droit de concession, sauf à laisser à l'assemblée élective de Paris et du département de la Seine une large part d'initiative, d'examen et de contrôle dans l'établissement de la nouvelle voie ferrée. Ce conflit d'attributions eut pour effet de laisser en suspens les projets qui avaient été présentés. Ce fut seulement en 1882 que le conseil municipal en reprit l'étude; l'année suivante, il était en mesure d'adresser au ministère des travaux publics un plan com-

plet, accompagné de propositions faites par des concessionnaires qui se chargeaient d'exécuter les travaux et d'exploiter les lignes sans subvention ni garantie d'intérêt. L'affaire en est là, longuement préparée, mais non encore décidée, et il est à craindre que la décision ne subisse encore quelques retards. La question est, en vérité, très difficile. Les ingénieurs ne s'accordent pas quant au système qu'il serait préférable d'adopter. Le métropolitain de Paris sera-t-il souterrain comme à Londres, ou suspendu comme à New-York? La configuration de Paris, avec ses pentes nombreuses, ne se prête pas aussi aisément que celle de Londres, qui est à peu près plane, à l'établissement d'une voie souterraine; en outre, le sous-sol y est occupé à une grande profondeur, non-seulement par les fondations des maisons, mais encore par les installations de égouts, par les conduites d'eau et de gaz, par les fils du télégraphe, etc. D'un autre côté, le système du chemin de fer suspendu soulève, à divers points de vue, de sérieuses critiques. Dans les deux cas, la dépense serait très considérable; il semble impossible de dresser des devis exacts à raison de l'aléa que présentent les expropriations, et l'administration est intéressée moralement à ne concéder une entreprise aussi importante qu'après en avoir calculé de très près les bénéfices et les charges. Enfin, la crise financière a dû singulièrement refroidir l'empressement des concessionnaires qui s'offraient avant 1882 et qui avaient l'ambition, peut-être téméraire, de construire et d'exploiter le métropolitain sans qu'il en coûtât rien à la ville ni à l'état.

Le développement des lignes de tramways a permis d'attendre patiemment la création du chemin de fer métropolitain; mais le moment est proche où le service des tramways, qui est d'ailleurs très gênant pour la circulation générale, deviendra tout à fait insuffisant. Paris devra donc avoir son réseau de voies ferrées reliant les extrémités au centre et rayonnant vers les régions de la banlieue, qui sont destinées à recevoir l'excédent de la population urbaine. Les transports à prix très réduits aideront à résoudre la question du logement, dont nous avons signalé la gravité. Ces deux problèmes se tiennent. Les familles d'ouvriers auront à compter, non plus les kilomètres, mais les minutes qui les sépareront de leur travail, et on les verra disposées à déserter les taudis qu'elles occupent actuellement pour s'établir aux abords des fortifications, plus loin même, dans des conditions larges et salubres. L'hygiène publique y gagnera autant que l'hygiène privée. Dût-il en coûter quelques sacrifices pour les finances de la ville, ou plutôt un engagement éventuel sous la forme de garantie d'intérêt, le double but à atteindre, au moyen du chemin de fer métropolitain, vaut la peine

que le gouvernement et l'administration municipale secondent résolument la prompte exécution du réseau parisien.

Dans la plupart des capitales, le service des transports constitue une industrie libre, assujettie à certaines taxes et soumise à des règlemens de police ou à des autorisations de parcours qui sont jugées nécessaires pour la sécurité de la circulation. A Paris, le transport en commun, c'est-à-dire le service des omnibus, est exploité depuis 1855 par une compagnie unique, pourvue d'une concession privilégiée jusqu'en 1910. Le système du monopole avait été également appliqué en 1862 pour les voitures de place; mais on dut y renoncer en 1866, après une courte expérience qui démontrait que la compagnie privilégiée ne pouvait faire ses affaires ni celles du public. La liberté, réglementée toutefois quant aux tarifs et aux mesures de police, fut donc rendue au service de la place. Il ne reste de privilège, en vertu de concessions plus ou moins longues, que pour les omnibus et pour les compagnies de tramways. Il ne s'agit point ici d'examiner quel est, en théorie, le système préférable. Évidemment la théorie économique se prononcerait pour la liberté contre le monopole, pour le régime de Londres contre le régime de Paris. Il faut cependant tenir compte des circonstances, des faits, des résultats devant lesquels la doctrine économique, si rigide qu'elle soit, doit s'incliner. En réalité, la liberté, en matière d'omnibus comme en matière de chemins de fer, aboutit à la constitution d'un monopole exercé au profit d'une ou de plusieurs compagnies qui finissent par demeurer maîtresses du terrain et se concertent pour la fixation des parcours et des tarifs. A Londres, où l'industrie est libre, il n'existe, à vrai dire, qu'une seule compagnie d'omnibus, laquelle exploite les lignes fructueuses et est en mesure d'écraser toute concurrence. Le monopole y existe de fait, et il opère naturellement au point de vue de son unique intérêt. A Paris, le privilège légal est tempéré, sinon détruit, par les droits considérables d'ingérence et de tutelle que s'est réservés l'autorité municipale, de laquelle émane la concession. Non-seulement le tarif du transport, fixé jusqu'en 1910, est d'une modicité extrême; mais encore l'autorité municipale a la faculté d'imposer à la compagnie telle ligne nouvelle, telle correspondance qui lui paraît conforme à l'intérêt public, sans avoir à considérer si ce surcroît de dépenses et de services doit être rémunéré par un supplément correspondant de recettes et de profits. C'est un régime particulier qui s'écarte de tous les principes d'économie politique ou industrielle et qui ne se justifie que par les circonstances exceptionnelles d'où il est sorti et surtout par les services qu'il rend. La fusion des anciennes entreprises d'omnibus, en 1855, a fourni un

instrument puissant tout organisé pour le transport en commun. La concession du privilège a fortifié cet instrument au moyen duquel l'administration municipale a pu facilement pourvoir aux besoins de transport créés par l'annexion des communes suburbaines en 1860, faire concourir le service des omnibus au peuplement des quartiers extrêmes, augmenter le nombre des lignes, constituer les tramways intérieurs et répartir les services entre les divers quartiers de la ville, tout en percevant, au profit de la caisse municipale, des droits de stationnement qui, de 541,000 francs en 1855, se sont élevés, en 1883, pour la compagnie des omnibus, à 1,615,000 francs, sans compter le produit des taxes d'octroi et autres, qui portent à plus de 2 millions 1/2 le chiffre des redevances payées à la ville par cette seule compagnie. La population parisienne est donc très intéressée à ce que ce système soit conservé, surtout en vue de l'augmentation continue des besoins de transport, et le conseil municipal lui causerait un grave dommage si, par une gestion abusive ou imprudente, il venait à détruire le principal instrument des transports à bas prix.

Le régime de la concession privilégiée ne s'applique pas seulement aux omnibus. Il a été pareillement adopté, à Paris, pour le service des eaux et pour l'éclairage au gaz. Les traités de concessions datent de 1855 pour le gaz et de 1860 pour les eaux. Ces privilèges ont été constitués dans la même période, alors que l'état organisait les grandes compagnies de chemins de fer. Faut-il voir dans la simultanéité de ces actes la marque du système impérial, qui, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, aurait été favorable aux monopoles et contraire à la liberté? Cette appréciation ne serait point exacte. Le gouvernement de l'empire a supprimé plus de monopoles industriels qu'il n'en a établi; il a notamment aboli la prohibition douanière, c'est-à-dire le plus puissant des monopoles. Il ne faut donc pas alléguer que les concessions décrétées de 1855 à 1860 pour les omnibus, pour l'eau et pour le gaz, aient procédé d'un parti-pris économique, ni qu'elles expriment la pensée du règne. Il s'agissait tout simplement de rechercher et d'appliquer le mode le plus convenable pour subvenir aux besoins d'une grande capitale, qui, dans cette période d'extension et de transformation presque complète, se prêtait à des aménagemens nouveaux. A la division des services, à l'éparpillement des capitaux et des forces, on jugea opportun de substituer l'unité de direction, la concentration des ressources, la fusion des entreprises privées, de manière à former des compagnies puissantes dont le crédit, fondé sur une concession privilégiée, serait en mesure de pourvoir à l'augmentation prévue des dépenses d'établissement et

d'exploitation. Avec ce système, qui était analogue à celui qui était pratiqué pour le réseau général des chemins de fer, l'administration trouvait le moyen de répartir les services et les dépenses entre tous les quartiers, de doter les quartiers pauvres à l'aide des excédens de produits obtenus dans les quartiers riches et de créer entre l'ancien Paris et le Paris nouveau une solidarité équitable. Elle pouvait, en même temps, pour prix de ces privilèges, stipuler, soit à titre de redevances, soit comme partage de bénéfices, le paiement de sommes considérables qui venaient accroître le budget des recettes municipales. Le chiffre de ces paiemens, pour les trois compagnies privilégiées des omnibus, des eaux et des gaz, dépasse 30 millions. Peut-être l'administration municipale aurait-elle quelque peine à conserver le produit fiscal qu'elle retire de ces différens services, si elle avait à le défendre directement contre les consommateurs; elle peut s'abriter derrière les contrats passés avec les compagnies pour repousser les demandes de dégrèvemens qui seraient inopportunes ou déraisonnables, et, tout en encaissant, par l'intermédiaire des compagnies, une recette importante, s'épargner les embarras et l'impopularité qui s'attachent à la perception directe d'un impôt. — Tels sont les principes ou plutôt les intérêts qui ont décidé le gouvernement de l'empire à organiser dans la capitale agrandie et transformée le régime des concessions pour les principaux services d'utilité publique.

Le service des eaux est de la plus haute importance pour le bien-être de la population et pour l'hygiène. En 1807, d'après les documens consultés par MM. Maurice Block et de Pontich, il n'y avait en distribution, à Paris, que 14 litres par tête. En 1856, le chiffre s'élevait à 85 litres. Les dépenses considérables qui ont été faites de 1854 à 1874 pour amener les eaux de la Vanne, de la Dhuys, etc. (environ 100 millions) permettent un débit quotidien de près de 400,000 mètres cubes, en temps normal, dont moitié est affectée au service public et moitié au service privé. Il faudrait un approvisionnement supplémentaire de 150,000 à 200,000 mètres cubes pour fournir la quantité moyenne de 200 litres par jour et par habitant. Sur ce point, la ville de Paris n'a point encore le nécessaire, et il appartient au conseil municipal de le lui procurer, quelle que doive être la dépense. La compagnie des eaux ne peut distribuer que ce que la ville lui donne, elle est intermédiaire pour les abonnemens, elle est intéressée à disposer de la plus grande quantité d'eau. La rareté de la denrée a pour conséquence de maintenir le prix de l'eau à un taux trop élevé. Il y a là pour Paris, comparé avec d'autres capitales, une cause d'infériorité qu'il est urgent de faire disparaître.

L'éclairage au gaz a été concédé en 1855 à une compagnie unique, formée par la fusion de plusieurs sociétés qui desservaient Paris et la banlieue. Le prix du gaz était alors de 0 fr. 30 par mètre cube pour l'éclairage public et de 0 fr. 40 pour l'éclairage privé. Le traité de 1855, concédant le privilège pour une durée de cinquante années, réduisit immédiatement ces prix à 0 fr. 15 et 0 fr. 30. Deux autres traités, conclus en 18[illegible]1 et 1870, ont complété la convention de 1855 et réglé dans tous les détails les rapports de la compagnie avec les villes et les consommateurs. Ils réservent à l'administration municipale le droit d'imposer l'emploi de tout procédé d'éclairage qui, par suite des progrès et des découvertes de la science, serait reconnu préférable au gaz; ils lui réservent de même le droit de réduire encore le tarif de l'éclairage pour le cas où l'invention de procédés nouveaux appliqués à la fabrication du gaz procurerait à la compagnie une économie notable dans le prix de revient; ils stipulent enfin des clauses financières qui associent la ville à la propriété des immeubles et aux bénéfices de l'exploitation. En 1855, date de l'organisation de la compagnie, la consommation du gaz parisien était de 40 millions de mètres cubes; en 1863, après l'annexion, elle dépassa 100 millions de mètres; en 1883, elle s'est élevée à 283 millions; les installations nécessaires pour l'exécution de ce service, qui s'accroît chaque année, représentent actuellement un capital de 238 millions de francs. La canalisation, c'est-à-dire la longueur des conduites de gaz placées sous la voie publique dépasse 2,000 kilomètres. Il est peu d'exemples d'un progrès aussi rapide. En même temps, devant la concurrence dont le menace l'éclairage électrique, l'éclairage au gaz s'est amélioré.

Cependant, le prix du gaz, tel qu'il a été fixé en 1855, est trop élevé. Les Parisiens, qui paient 0 fr. 30 le mètre cube, observent avec envie que le mètre cube ne coûte à Bruxelles que 0 fr. 20; à Londres que 0 fr. 14, et comme la compagnie du gaz, qui est bien administrée, fait de bonnes affaires, on demande que le tarif soit réduit. Le conseil municipal s'est donc mis en campagne. Il y avait pour lui un moyen facile de donner satisfaction à ses électeurs; c'était d'appliquer à la réduction des tarifs la part d'impôt et de bénéfice qu'il reçoit de la compagnie du gaz et qui atteint environ 20 millions par an. La compagnie aurait fait, de son côté, un sacrifice, et une réduction très sensible du prix de consommation serait devenue praticable. Le conseil municipal a préféré garder ses 20 millions et réclamer de la compagnie l'abaissement des tarifs, par le motif ou sous le prétexte que la diminution du prix de revient rendrait applicable la clause, rappelée plus haut, du traité de 1870. De là procès, engagé en 1882 au nom de la ville. D'après les déci-

sions judiciaires qui sont intervenues, il ne paraît pas que le conseil municipal obtienne gain de cause; il devra probablement se résigner à négocier à l'amiable avec la compagnie. En attendant, le consommateur continue à payer le prix de 0 fr. 30 que la compagnie offrait, en 1882, d'abaisser moyennant des conditions que l'on pouvait discuter et qui ne semblaient pas excessives, et la population de Paris voit ajourner, au gré des lenteurs judiciaires et grâce à la conduite peu avisée de ses édiles, un dégrèvement qui est très désirable. Les emplois du gaz se sont en effet multipliés. Il ne s'agit plus seulement de l'éclairage public ou privé : le gaz s'introduit de plus en plus dans les usages domestiques, et, au moyen d'ingénieux appareils, il est converti en force motrice que l'industrie utilise dans les plus modestes ateliers. C'est une réforme démocratique au premier chef; elle ne doit être poursuivie, et elle ne peut être obtenue que par des procédés honnêtes et par le respect des contrats.

Aux termes des traités conclus de 1855 à 1860, les principaux services d'utilité municipale doivent demeurer, pendant trente années encore, sous le régime de la concession privilégiée, sauf les cas de déchéance stipulés contre les compagnies qui ne seraient pas en mesure d'exécuter leurs engagemens. Ce régime est aujourd'hui l'objet de violentes critiques. Parmi ses adversaires, les uns prétendent soustraire les services publics à l'entreprise privée, exclure les compagnies et imposer à l'administration municipale le devoir d'exploiter directement, au profit exclusif de la communauté, les services urbains; les autres, repoussant tout monopole, le monopole municipal autant que le monopole des compagnies concessionnaires, demandent que le principe de la liberté soit appliqué aux services du transport en commun, du gaz, des eaux comme à toutes les autres branches de commerce, et ils attendent de la concurrence, secondée par l'abondance actuelle des capitaux, un service plus profitable pour le public. Ce débat entre les deux doctrines contraires n'intéresse pas notre génération, qui est rivée aux contrats existans. Il suffit de constater, pour le moment, que le régime de la concession privilégiée, régime exceptionnel dont il ne faut user qu'avec une extrême réserve, est contemporain de l'extension et de la transformation de Paris, qu'il a contribué, pour une large part au succès de cette vaste entreprise et qu'il procure à la population des avantages incontestables. On peut ajouter que, dans la plupart des grandes villes, à l'étranger comme en France, le même système a été adopté. S'il a contre lui les principes autoritaires et les principes libéraux, il se recommande par l'utilité, par les résultats obtenus. Il dépend des administrations

municipales et des compagnies de le défendre contre la double attaque dont il est le point de mire, en prescrivant et en réalisant les progrès qu'il comporte, aux points de vue d'un bon service et de l'économie. L'expérience prolongée qui se poursuit à Paris mérite d'être attentivement observée pour l'étude des questions si complexes qui intéressent les agglomérations de plus en plus nombreuses destinées à vivre dans les villes capitales.

III.

Pour l'administration de ces grandes villes où vivent et meurent, dans un espace resserré, des millions d'habitans, tout est problème. Les moindres détails de l'organisation municipale, soit qu'ils intéressent l'ensemble de la population, soit qu'ils intéressent seulement les individus, présentent une importance extrême. La réglementation qui, dans la plupart des villes, semblerait abusive et importune, devient ici nécessaire. Maintenir l'ordre, assurer la police, entretenir la salubrité, organiser l'assistance, répartir l'enseignement, autant de problèmes qui s'imposent au législateur et qui, même à Paris, après de longues années d'études et d'efforts, sont loin d'être complètement résolus. A mesure que Paris s'accroît en étendue et en population, les difficultés naissent ou augmentent, exigeant d'incessantes réformes, dont le progrès est trop souvent contrarié par la mobilité des régimes politiques. Les documens classés avec méthode dans le livre de MM. Maurice Block et de Pontich permettent de retracer à grands traits la situation actuelle des principaux services de l'administration parisienne.

Avant 1848, le service de la police comprenait un personnel de 750 agens environ, et il était secondé par la garde municipale, dont l'effectif se composait de 1,500 hommes. Ce service fut réorganisé en 1854 sur le modèle de la police de Londres. Le chiffre du personnel fut porté à 3,000 agens, puis à 4,500, en 1860, lors de l'annexion; il est aujourd'hui de 7,750. L'effectif de la garde municipale a de même été successivement modifié; il compte environ 3,800 hommes. La police de Paris a donc à sa disposition un personnel de 11,500 hommes, affectés aux différens services, et ce chiffre est considéré comme insuffisant, le nombre annuel des arrestations dans le département de la Seine atteignant 46,000 individus, parmi lesquels figurent 20,000 récidivistes ou repris de justice, et plus de 3,000 étrangers. Cette statistique de la répression donne la mesure de la tâche qui est imposée à la surveillance préventive appelée à s'exercer, de jour et de nuit, sur la voie publique. Les services spéciaux pour la circulation des voitures, pour les halles

et marchés, pour les garnis, etc., ne sont pas moins actifs. Aucun détail n'est à négliger. La moindre irrégularité dans les mouvemens de cette grande machine qui s'appelle Paris, amènerait tout de suite le désordre et des dommages incalculables. A ce personnel nombreux et dévoué il faut ajouter, non point comme se rattachant à la police proprement dite, mais comme intéressant au plus haut degré la sécurité de la propriété et des habitans, le corps des sapeurs-pompiers, qui forme un régiment de douze compagnies, avec un effectif de 1,700 hommes, dont l'entretien coûte à la ville environ 2 millions de francs.

Si l'on tient compte des difficultés et si l'on établit la comparaison entre Paris et les autres capitales, on peut affirmer que la police parisienne est généralement bien organisée et bien faite, et que la dépense, à laquelle contribue le budget de l'état, n'est point excessive. Depuis quelques années, cependant, les services rendus par cette administration semblent moins appréciés; l'action de la police, qui devrait toujours être énergique et prompte, risque de s'énerver. Cela tient, en partie, à ce que, par suite de la réduction de la durée du service militaire, le bon recrutement des gardiens de la paix, des gardes républicains et des sapeurs-pompiers, devient de plus en plus difficile. Il ne se rencontre plus, comme autrefois, pour entrer dans ces corps d'élite, un grand nombre d'anciens militaires, chevronnés et médaillés, inspirant et commandant à la population la crainte et le respect. Il en est de même pour la gendarmerie de nos départemens. En outre, par des attaques incessantes dirigées contre la préfecture de police et ses agens, le conseil municipal de Paris semble avoir pris à tâche de déconsidérer la police, de la rendre impopulaire, et, dès lors, impuissante. Ces attaques découragent les honnêtes serviteurs qui ne demandent qu'à faire leur devoir. Tant que durera le conflit d'attributions soulevé par le conseil municipal contre le gouvernement, au sujet de la préfecture de police, les Parisiens seront moins bien gardés. Dans ces conditions, l'augmentation du personnel ne serait ni un remède ni un progrès; ce qui importe avant tout, c'est d'inspirer à la petite armée qui combat pour l'ordre la confiance en elle-même, c'est-à-dire la confiance dans ses chefs, et de lui rendre un drapeau dont les couleurs ne soient pas indécises. Il ne faut pas que le mal s'aggrave au point de compromettre, et ce serait pour de longues années, l'action nécessaire d'un service aussi considérable.

L'administration de la voirie et des travaux emploie un personnel qui, avec tous ses élémens, n'est pas moins nombreux que celui de la police. Paris s'étend sur une superficie de 7,802 hectares, dont 2,084 sont classés, d'après la statistique municipale de 1882, parmi

les surfaces non bâties, c'est-à-dire doivent être aménagés et entretenus par la ville. Les voies publiques comprennent une superficie de 1,546 hectares et mesurent en longueur 935 kilomètres. Les squares et jardins compris dans l'enceinte de Paris couvrent 185 hectares, les cimetières 90. Dans le sous-sol, la longueur des égouts dépasse 700 kilomètres. Les améliorations réalisées depuis vingt ans pour ces différens services sont très appréciables; il a été fait de grandes dépenses dans l'intérêt de la salubrité, pour l'embellissement de la ville et pour le bien-être de ses habitans. Il reste toutefois de sérieuses questions à résoudre, par exemple le déplacement des cimetières et le problème des égouts. La mortalité annuelle, à Paris, excède le chiffre de 57,000. L'espace est à la veille de manquer dans les anciens cimetières, alors que, grâce à l'accroissement des fortunes privées et sous l'impulsion d'un sentiment très louable, un plus grand nombre de familles tiennent à honorer, par une sépulture décente et durable, la mémoire de ceux qui ne sont plus. Les projets étudiés dès avant 1870 pour créer en dehors de Paris l'asile des morts ont été abandonnés. Il est tout à fait urgent d'y pourvoir. Quant aux égouts et à ce qu'ils doivent ou non recevoir et transporter loin de la ville, l'administration municipale ne cesse de s'en préoccuper, étudiant tous les systèmes et procédant à des expériences, sans qu'il lui soit encore possible d'adopter un mode qui donne satisfaction à tous les intérêts. La même difficulté se rencontre dans presque toutes les capitales. C'est à la fois un problème de chimie et une grosse question d'argent. Il faut souhaiter que le bon vouloir de l'administration municipale, secondé par les recherches de la science, réussisse à doter Paris, coûte que coûte, d'un système définitif qui, se combinant avec un approvisionnement plus abondant d'eau de source, fasse disparaître la principale cause d'insalubrité.

La consommation journalière d'un habitant de Paris en denrées solides, pain, viande, poisson, etc., représente, en moyenne, un poids de 800 grammes; ce qui donne, pour les 2,240,000 habitans, un poids total de 1,792,000 kilogrammes. A ce dernier chiffre s'ajoute, pour les boissons et pour l'eau consommée tant par les particuliers que par la ville, une quantité approximative de 300 millions de litres par jour. On peut se rendre compte du travail, de la prévoyance, de la vigilance qu'exige l'approvisionnement régulier et contrôlé des marchés. Les consommations de Paris ont fourni aux statisticiens l'un des plus curieux sujets d'étude. Apporter toutes ces denrées, les vendre en gros dans les pavillons des halles ou aux abattoirs, les débiter au détail dans les différens quartiers, cette opération quotidienne se fait aujourd'hui presque facilement : la liberté y

suffit. C'est le retour, c'est le reflux qui est malaisé et compliqué. Il faut rejeter hors de Paris les restes du festin. Le fleuve n'en veut plus, les égouts résistent; les terres voisines, médiocrement séduites par la promesse d'un engrais fertilisant, n'acceptent que sous réserve et à titre d'expérience les présens douteux qui leur sont offerts par les ingénieurs de la ville; l'océan, où tout cela pourrait le plus simplement se résoudre et se perdre, l'océan est bien loin. En présence de l'accroissement continu de la population, des consommations et du reste, cette question est assurément la plus importante de celles qui se recommandent à la sollicitude de l'administration municipale.

Les intérêts de l'hygiène se confondent avec le devoir de l'Assistance publique, dont les obligations, dans une grande ville telle que Paris, sont nécessairement fort étendues (1). L'entassement dans des logemens insalubres, l'air vicié, la nourriture insuffisante, la misère, en un mot, accroît le chiffre normal de la mortalité, surtout parmi les enfans et les vieillards. L'assistance est donc un devoir d'humanité, une dette contractée au regard de la loi morale, une mesure commandée par l'intérêt même de la communauté pour laquelle la misère non secourue deviendrait un péril. La charité privée, s'inspirant du sentiment religieux, a eu l'initiative de la plupart des institutions et des œuvres qui assistent les pauvres et les faibles. Mais dans les cités populeuses, dans les capitales, la tâche est trop lourde pour que les sacrifices individuels et le dévoûment des corporations y suffisent. Il est nécessaire que les pouvoirs publics interviennent, avec les ressources d'un budget, avec une administration spéciale, avec la force et l'efficacité de la loi. Dès le XVIe siècle, l'assistance fut organisée légalement à Paris; cette organisation subit des transformations successives; elle est aujourd'hui réglée par une loi de 1849, qui a constitué une direction unique, centralisant tous les services, fonctionnant avec le concours d'un conseil de surveillance, et placée sous l'autorité du préfet de la Seine et du ministre de l'intérieur. La loi réserve, d'ailleurs, les attributions du conseil municipal, qui règle les comptes et vote le budget annuel.

(1) Les travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine attestent la multiplicité, la variété et l'importance des questions d'hygiène que l'administration est appelée à résoudre. Ils sont résumés dans un rapport général qui est publié tous les cinq ans et dont la rédaction est confiée au secrétaire du conseil. Le plus récent de ces rapports généraux a été publié en 1881, pour la période 1872-1877, par M. F. Bezançon, chef de division à la préfecture de police. C'est une œuvre considérable, qui continue dignement la série des rapports publiés précédemment par les soins de M. Lasnier.

Le chiffre des dépenses de l'Assistance publique à Paris, s'élevait, d'après le budget de 1882, à 34 millions, balancés, en recette, moitié par les revenus propres de l'administration, qui possède des propriétés importantes, moitié par la subvention municipale. Le nombre des individus assistés dans les hôpitaux, dans les hospices, dans les asiles ou à domicile atteint près de 400,000. Par ces deux chiffres, dans lesquels ne sont comprises ni les ressources ni les œuvres de la charité privée, l'on peut juger de l'extension qui a été donnée aux services de l'Assistance; et pourtant, cette libéralité, qui honore grandement l'administration parisienne, ne répond pas encore à tous les besoins.

Les indigens inscrits au bureau de bienfaisance sont au nombre de 125,000, dont le quart à peine sont des Parisiens. Les indigens nés dans les départemens forment plus de la moitié du chiffre. Les indigens nés à l'étranger y figurent pour près d'un dixième. Paris ne distingue pas entre ceux qui souffrent; il a, en quelque sorte, la bienfaisance cosmopolite; il adopte pour la participation aux secours les immigrans qui lui arrivent des départemens ou de l'étranger. C'est une lourde charge que, dans bien des cas, le texte de la législation lui permettrait de ne pas accepter; mais la misère ne peut pas discuter ni attendre : *res sacra miser*. Paris paie, et les Parisiens ne réclament pas. — Il en est de même pour la population des hôpitaux et des hospices, qui comptent environ 22,000 lits pour les malades et les infirmes, nombre insuffisant qu'il faudrait augmenter plutôt par la création d'établissemens nouveaux que par l'extension des hôpitaux existans, où, d'après l'avis des médecins, la population est trop agglomérée. L'administration s'occupe également de faciliter les traitemens à domicile, ce qui dégage en partie les salles d'hôpitaux, exige une dépense moindre et convient mieux aux sentimens des familles. Combien d'améliorations utiles sont à étudier et à réaliser dans cette administration si vaste, qui vaut un ministère, le ministère de l'assistance, et qui ne perdrait rien à ambitionner d'être en même temps, selon l'invocation la plus pure de la foi religieuse, le ministère de la charité!

Considérée dans son ensemble, la population parisienne a vu s'accroître, à chaque génération, ses conditions de richesse et de bien-être. En regard de ce progrès incontesté, où en est la misère? L'effectif des misérables a-t-il augmenté ou diminué? La statistique ne fournit pas une réponse certaine à cette question. Si le budget de l'assistance est plus élevé, si l'on compte un plus grand nombre d'assistés, cela peut être attribué, non pas à l'extension de la misère, mais à l'organisation plus complète des services, à la distribution plus étendue et plus libérale des secours. Telle est, croyons-

nous, l'explication du chiffre de 400,000 assistés qui est relevé dans les comptes administratifs. C'est une proportion énorme, puisqu'elle représente le septième de la population. Il est vrai que Paris, en sa qualité de capitale, attire et contient des élémens particuliers qui augmentent singulièrement la clientèle ordinaire de l'assistance publique. Paris est une ville ouverte aux vagabonds de toute la France, aux déclassés de tous les pays. Combien de ces malheureux vont s'échouer à l'hôpital ou aux dépôts de mendicité! Comme cité industrielle, Paris renferme de nombreuses familles d'ouvriers, que les crises ou un chômage prolongé exposent trop souvent à la privation du salaire et qui sont obligées de recourir à l'assistance. Il y aura donc toujours, dans la grande capitale, une proportion exceptionnelle de misères humaines, dont le soulagement exigera l'augmentation continue du budget officiel et des dons de la charité.

Au premier rang des œuvres d'assistance se placent le soin des vieillards et la protection des enfans. Dans une société civilisée, il n'est pas admissible qu'un vieillard souffre de la faim et du froid. Les établissemens hospitaliers administrés par la ville de Paris contiennent environ 9,000 places pour la vieillesse. On observe, en outre, que, dans le chiffre de la population indigente secourue par les bureaux de bienfaisance, les chefs de ménage ayant dépassé l'âge de soixante ans représentent la proportion des deux cinquièmes; mais on sait que les secours alloués par les bureaux d'arrondissement sont minimes. Le mieux serait évidemment d'améliorer, par l'éducation et par les mœurs, les sentimens de famille, de propager les institutions de prévoyance; en attendant, le fait est là, inéluctable, brutal; le vieillard, désarmé pour le travail, souffre et meurt misérable. Les services de l'assistance pour ce qui concerne la vieillesse ne paraissent pas être suffisamment dotés. — Quant à la protection de l'enfance, elle a été, dans ces dernières années, l'objet de la plus louable sollicitude, et ce n'est que justice de constater le bien qui a été fait. La dépense excède 5 millions. Il n'y a pas d'argent mieux placé. Quelles que soient les causes, la mortalité des enfans du premier âge dans les grandes villes atteint des proportions vraiment effrayantes; les enfans abandonnés, effectivement ou moralement, pullulent. On ne se doute pas, quand on n'a pas vu ces choses de près, combien d'enfans meurent en France, faute de soins, ni combien, après avoir franchi par miracle le défilé du premier âge, sont voués par l'abandon au vagabondage et à la misère. La statistique, fouillant dans les états de décès, a démontré que notre civilisation si vantée commet inconsciemment l'infanticide; les archives judiciaires ont dénoncé la

part de responsabilité qui revient à la société dans les crimes et les délits relevés contre la plupart des jeunes prévenus; l'économie politique, d'accord avec la morale, son alliée naturelle, a calculé la déperdition de forces dont l'état se rend coupable quand il ne soutient pas ce qui ne peut se défendre, quand il ne dispute pas le nouveau-né à la mort ni l'adolescent à la flétrissure, quand, enfin, il prive le pays de producteurs utiles et de bons citoyens. Chaque année se perd ainsi une moisson d'êtres humains fauchée par la mort ou desséchée en sa fleur. La réaction est venue de l'excès du mal. Des âmes généreuses se sont vouées à la protection de l'enfance. Une loi récente et des règlemens nouveaux ont inauguré la réforme, et l'administration parisienne, dont l'exemple mérite d'être imité dans tous les départemens, tient à honneur d'organiser aussi largement que possible le service des enfans assistés.

Le même sentiment de libéralité budgétaire se rencontre dans les mesures prises par le conseil municipal de Paris en matière d'instruction publique. En 1869, les dépenses de l'enseignement primaire atteignaient à peine 5 millions de francs; elles ont dépassé, en 1883, la somme de 23 millions, et, si l'on y ajoute les dépenses de l'enseignement secondaire et supérieur, le total du budget de l'instruction publique s'élevait à 26,500,000 francs. L'extension des écoles supérieures et de l'enseignement professionnel, ainsi que la création des lycées de filles, doit accroître ce chiffre, qui ne tardera pas sans doute à atteindre 30 millions. Indépendamment de la dépense annuelle, il conviendrait de tenir compte des intérêts du capital affecté à la construction des écoles nouvelles. Tout cela forme un total qu'il est permis de juger excessif. Et les bataillons scolaires, que nous allions oublier! Il y a, dans ce développement donné aux écoles de tout ordre et de toute nature, autre chose que le simple désir de faciliter l'instruction populaire. La politique y tient la plus grande place. Le conseil municipal veut que tous les enfans de Paris reçoivent une instruction républicaine; il veut surtout que cette instruction soit dégagée de tout principe religieux. A ces fins, il organise dans ses écoles, qui comptent 100,000 élèves, l'enseignement laïque et il lutte à coups de millions contre la concurrence des anciennes écoles congréganistes, devenues écoles libres. Le budget fait les frais de la guerre. En même temps, les citoyens qui ne s'associent pas à cette politique, les pères de famille qui n'entendent pas que la religion soit exclue systématiquement de l'école, se cotisent et se résignent à des sacrifices pour la fondation et l'entretien de nombreux établissemens qui reçoivent environ 70,000 élèves. Plusieurs millions sont ainsi dépensés en sus des millions inscrits au budget municipal. Il en résulte que beaucoup

de contribuables ont à payer double impôt pour les écoles : ils sont taxés pour l'école officielle et ils se taxent volontairement pour l'école libre. La dépense totale excède la somme qui serait nécessaire pour assurer, dans les meilleures conditions, l'instruction des 170,000 élèves qui fréquentent les écoles primaires. Elle aboutit à un véritable gaspillage des ressources de la ville pour une entreprise politique et antireligieuse, en faveur de laquelle on n'oserait certainement pas invoquer les traditions du droit municipal ni le principe supérieur de la liberté. Pour nous en tenir à la question administrative et budgétaire, les finances de la ville devraient etre, sur ce point, plus sévèrement épargnées.

IV.

Le budget de la ville de Paris s'élevait, pour 1883, à 263 millions de francs en recette et à pareille somme en dépense. C'est un budget d'état. Tout s'y trouve, y compris une dette amortissable provenant d'emprunts successifs, dont le service exige le paiement annuel d'une centaine de millions. La dette forme l'article le plus important de la dépense. Le produit des droits d'octroi figure à la recette pour une somme de 143 millions. Il n'y a pas de crédit plus solide que celui de la ville de Paris ; il repose moins sur une propriété domaniale de 2 milliards que sur les ressources de l'impôt, du travail et de la fortune acquise. Il faut cependant prendre garde. Aucun crédit n'est inépuisable. De nouveaux emprunts seront nécessaires ; or l'octroi, qui est le principal gage, commence à être sérieusement attaqué, et cet impôt devient difficile à défendre. Par conséquent, sans être embarrassée quant à présent, la situation financière de la ville impose à l'administration municipale un surcroît d'économie et de sagesse en même temps que l'étude prévoyante des ressources destinées à compenser, sinon la suppression totale des octrois, du moins la réduction de celles des taxes qui pèsent le plus lourdement sur la consommation populaire. Il convient de préparer cette réforme de manière à pourvoir aux dépenses utiles en réservant le gage des futurs emprunts.

L'importance du budget de Paris ne se calcule pas seulement d'après les centaines de millions qui se perçoivent et se dépensent annuellement. L'emploi qui doit être fait d'un revenu aussi considérable donne lieu à d'incessans débats, théoriques et pratiques, et à des décisions qui intéressent au plus haut degré la condition matérielle et morale de la population parisienne, ses opinions et ses sentimens. En outre, le pays tout entier observe avec attention, parfois avec anxiété, les délibérations de l'Hôtel de Ville. Comment, en

effet, contester l'influence que doit exercer naturellement l'exemple de la capitale? Les principes discutés à Paris acquièrent par cela même une autorité, une force de propagande qu'il est impossible de méconnaître. Aussi l'organisation du régime administratif y présente-t-elle les plus graves difficultés. Il faut respecter les attributions municipales et veiller en même temps à ce que l'autorité investie de ces attributions et disposant d'un pareil budget soit contenue dans les justes limites et ne crée point de périls pour le gouvernement ni pour la nation. Le système qui concilie ces différens intérêts est encore à découvrir. De tous côtés, on critique le régime actuel; il existe de nombreux projets pour une réforme, partielle ou totale : les opinions sont très divisées et la politique y domine. La question, très délicate en elle-même, se trouve ainsi compliquée par les luttes des partis.

Retracer les diverses combinaisons qui, sous l'ancienne monarchie et depuis le commencement de ce siècle, ont été appliquées à l'administration de la ville de Paris, ce serait un travail intéressant au point de vue historique, mais peu utile et peu concluant pour la solution du problème qu'il s'agit aujourd'hui de résoudre (1). Qu'il suffise de rappeler l'origine et les principales dispositions des lois en vigueur. — La création du conseil municipal et le partage de l'administration entre la préfecture de la Seine et la préfecture de police datent du consulat (loi du 28 pluviôse an VIII); la loi du 28 avril 1834, sous la monarchie de juillet, a établi l'élection, par le vote censitaire tel qu'il existait alors, de la moitié des membres composant le conseil municipal. Le gouvernement républicain de 1848, en instituant un maire de Paris, qui n'était, sous un autre titre, que le préfet de la Seine, a dissous le conseil municipal élu et l'a remplacé par une commission provisoire dont les membres étaient nommés par le gouvernement; ce régime de la commission provisoire, avec renouvellement des membres tous les cinq ans, a été maintenu par le second empire; enfin, après la révolution du 4 septembre 1870, il y eut tout à la fois éclipse totale de la commission municipale et résurrection du maire de Paris, jusqu'à ce que la loi du 14 avril 1871 restituât à la capitale un conseil élu par le suffrage universel et délibérant exclusivement sur les affaires d'intérêt communal, en présence du préfet de la Seine et

(1) Ce travail a été fait dans un écrit remarquable publié, avant 1870, par notre collaborateur M. Jules Le Berquier, sous ce titre : *Administration de la commune de Paris et du département de la Seine.* MM. Maurice Block et de Pontich ont présenté le résumé de l'ancienne législation et l'exposé du régime en vigueur d'après les documens les plus récens.

du préfet de police, conservant l'un et l'autre leurs attributions. — Telle est l'organisation présente qu'il s'agit de réformer.

Le conseil municipal proteste contre le régime d'exception qui est fait à la commune de Paris; il revendique la plénitude des attributions qui sont accordées par la loi générale à toutes les communes de France; il demande que Paris ait une mairie constituée et un maire élu. Une minorité qui s'accroît à chaque élection, et qui ne tardera pas à devenir majorité, demande davantage; elle voudrait que le conseil municipal, investi des attributions les plus étendues, réalisât pour Paris le type de la commune indépendante et autonome. A l'encontre de ces prétentions, qui s'affirment chaque année avec une énergie croissante, le gouvernement constate les empiétemens du conseil municipal sur le domaine politique, les vœux illégaux qu'il est nécessaire d'annuler, une attitude et des votes qui créent des conflits trop fréquens entre le conseil et les deux préfets, et il conclut naturellement à ce que la législation soit revisée de manière à fortifier le pouvoir central. Voilà les deux systèmes bien distincts : l'un qui vise à l'indépendance complète de la commune, l'autre qui tend à consacrer, pour les attributions les plus importantes, notamment pour le service de la police, l'autorité supérieure de l'état.

Entre ces deux systèmes se placent des propositions par lesquelles on espère établir une transaction entre ce que l'un et l'autre peuvent avoir de trop absolu. Le pouvoir central, représenté par les deux préfets ou par un fonctionnaire unique, conserverait à Paris toutes les attributions qui lui sont acquises en vertu de la loi générale, et le pouvoir municipal, au lieu d'être concentré dans une seule assemblée, serait divisé entre les vingt arrondissemens. Chaque arrondissement aurait sa municipalité et son conseil élus et posséderait ainsi son administration distincte en matière de voirie, d'assistance, d'instruction publique, etc. Pour les questions qui intéressent l'ensemble de la cité et qui comportent des décisions d'application générale, elles seraient traitées soit dans un conseil métropolitain, dont les membres seraient élus par le conseil municipal de chaque arrondissement, soit dans le conseil général du département de la Seine. Cette combinaison aurait pour effet, on l'espère du moins, de couper court aux conflits politiques et de conserver à la population le droit de s'administrer plus directement elle-même, dans le cercle des affaires municipales, sans qu'il soit nécessaire de fortifier davantage l'autorité du gouvernement, laquelle, suivant ce système, ne serait plus mise en échec ni en péril.

La chambre des députés a déjà repoussé, dans une discussion

récente, l'institution de la « commune autonome. » A part toute considération de principe, il a suffi d'évoquer les souvenirs de la commune de 1793 et de la commune de 1871 pour faire écarter cette combinaison, qui ne peut compter que sur une chance révolutionnaire pour s'imposer de nouveau par la force et par la terreur. L'organisation indépendante des vingt arrondissemens, pour la gestion des affaires communales, paraîtra sans doute digne d'être discutée; elle présenterait peut-être certains avantages; mais, quand on arrivera à l'examen des détails d'application, il est à craindre que le législateur ne soit arrêté par l'impossibilité absolue de briser l'organisme parisien, de scinder les budgets, les ressources et les dépenses et de mettre Paris en morceaux. Rien ne prouve que l'on parerait ainsi au péril politique, et il est à peu près certain qu'au point de vue purement administratif, la population n'y gagnerait pas. Le débat utile ne s'établira que sur la fixation nouvelle des attributions respectives du pouvoir municipal et de l'autorité centrale, sur la mesure des droits qu'il conviendra de répartir entre le conseil élu et le gouvernement. C'est une question de mesure plutôt qu'une question de droit, et, pour la décision, les faits et les intérêts l'emporteront sur les principes.

Il est un fait certain, c'est que, sous tous les régimes politiques, il a été jugé nécessaire d'organiser, pour la ville de Paris, une administration spéciale. Paris n'a jamais été traité à l'égal d'une commune ordinaire. Ville capitale, siège du gouvernement, Paris recueille le bénéfice et il paie la rançon de cette situation exceptionnelle. Il est vraiment superflu d'expliquer et de justifier ces précédens. Aujourd'hui, comme par le passé, les pouvoirs publics sont résolus à maintenir, entre Paris et les autres communes de France, une distinction fondée sur des motifs d'ordre général et sur l'intérêt même de la grande cité.

Cette résolution peut-elle être ébranlée par l'expérience de la législation libérale qui date de 1871? Le suffrage universel a-t-il donné des résultats qui soient de nature à recommander l'extension des attributions accordées au conseil municipal? Il est malheureusement trop facile de répondre à cette double question. Les délibérations et les votes du conseil municipal sont là pour attester que ce conseil a la prétention d'être, avant tout, un conseil politique, et que, dans maintes occasions, la passion l'entraîne hors du domaine purement administratif. Il y a eu quatre élections depuis 1871 : à chaque élection, le caractère politique du conseil s'est de plus en plus manifesté. L'assemblée qui siège à l'Hôtel de Ville n'est point un conseil municipal; elle est et veut être un second parlement, et elle se comporte en conséquence. L'usurpation est fla-

grante. Que l'on s'associe ou non aux doctrines politiques, économiques ou autres qui inspirent les décisions du conseil, il ne saurait y avoir de contestation sur ce point. D'un autre côté, si l'on examine la composition du conseil municipal, on peut juger si l'application de la loi de 1871 a donné à Paris la représentation à laquelle il aurait le droit de prétendre pour la gestion de ses intérêts. Le suffrage universel n'aurait que l'embarras du choix pour désigner, parmi l'élite de la population, les quatre-vingts citoyens qui, par leur expérience, par la supériorité reconnue de leur mérite, par la considération universelle dont ils jouissent, mériteraient d'être appelés à l'administration des affaires de la cité. Est-ce ainsi que les choses se passent? Il suffit de lire la liste des membres du conseil municipal, après chacune des élections, pour se convaincre que Paris n'est point représenté à ce conseil par ses citoyens les plus expérimentés ni les plus illustres. Cette observation n'attaque en rien le caractère personnel des conseillers élus, elle respecte absolument leur *incognito;* elle n'a pour objet que de démontrer, par un nouvel argument, à quel point l'intention du législateur est méconnue et comment l'intérêt municipal, l'intérêt parisien, se trouve exclu des élections pour être remplacé par l'intérêt politique. En réalité, les conseillers municipaux de Paris ne sont élus qu'à raison de leurs opinions politiques, et, si on leur reproche leur attitude et leurs actes, ils sont autorisés à répondre qu'ils se conforment au mandat qu'ils ont reçu et quelquefois subi de leurs électeurs.

Dans les diverses propositions qui ont été soumises à la chambre des députés pour la revision de la loi de 1871, il est question de modifier les conditions électorales. Il s'agirait de substituer au scrutin uninominal par quartier le scrutin de liste par arrondissement, de réunir un plus ou moins grand nombre d'arrondissemens pour le vote au scrutin de liste, ou même de faire de Paris tout entier un seul collège électoral, nommant en bloc les quatre-vingts membres du conseil. Il est à peine besoin de dire que chacun des partis qui proposent l'une ou l'autre de ces combinaisons se soucie, avant tout, d'organiser le vote de manière à se le rendre politiquement plus favorable. Le parti que l'on appelle intransigeant ou autonomiste voudrait noyer dans une seule et même urne les candidats qualifiés d'opportunistes qui lui font obstacle et les rares candidats monarchistes dont la présence au conseil l'irrite plus qu'elle ne le gêne. Le parti du gouvernement espère qu'avec un sectionnement bien compris et à l'aide d'un scrutin de liste tempéré, il réussirait à faire coup double contre les autonomistes et les monarchistes. Que l'on ne se fie pas à la vertu de ces combinaisons politiques et chimiques à l'aide desquelles on essaierait d'amalgamer et d'accom-

moder, pour telle ou telle fin, la matière électorale. Au demeurant, sectionné ou non, avec le vote uninominal comme avec le scrutin de liste, le suffrage tel qu'il existe à Paris ne peut aboutir qu'à des élections politiques; il est incapable de produire une élection municipale, au vrai sens du mot.

Ce n'est point porter atteinte au suffrage universel que de rechercher le mode d'application qui convient le mieux, selon les circonstances et les lieux où il est appelé à s'exprimer, selon le caractère des décisions qui lui sont demandées. Aussi bien les partisans de ce principe politique sont loin de s'accorder pour les points les plus essentiels. Indépendamment du débat toujours ouvert sur le scrutin uninominal et le scrutin de liste, on discute sur la question de savoir si le suffrage doit être direct ou indirect, sur la durée plus ou moins longue du mandat, sur le plébiscite. Il est donc permis de concevoir que le suffrage universel ne soit pas organisé de la même façon pour les élections municipales et pour les élections législatives ; d'un autre côté, il est aisé de démontrer qu'à Paris spécialement, les élémens du corps électoral sont incapables de fournir une représentation exacte des intérêts de la commune.

Aux États-Unis, l'opinion publique s'est émue, depuis plusieurs années déjà, de la mauvaise administration des principales villes, et elle attribue cet état de choses à ce que les conseils chargés de gérer les affaires communales sont encombrés de « politiciens, » qui courtisent et exploitent le suffrage universel. Les impôts sont devenus écrasans, les dettes n'ont cessé de s'accroître et elles atteignent un total excessif. Les politiciens, qui savent que leur règne sera court et que leur popularité, battue en brèche par leurs pareils du parti adverse, sera éphémère, gèrent en prodigues les fonds de la commune, surtaxent la propriété et le capital, uniquement soucieux de complaire à la multitude qui les a élus. Aussi d'éminens publicistes, très démocrates, n'hésitent-ils pas à dénoncer l'organisation vicieuse d'un système de vote qui produit de tels résultats, et la revision du suffrage universel, en matière municipale, est-elle à l'ordre du jour. Il y a même eu, à ce sujet, des enquêtes ordonnées dans plusieurs états de l'Union, notamment dans l'état de New-York. L'argument sur lequel on s'appuie pour justifier les réformes consiste dans la distinction qui existe entre les affaires de l'état et les affaires de la commune. Parmi les propositions figurent non-seulement des combinaisons plus ou moins ingénieuses pour garantir aux contribuables une part de vote qui corresponde aux charges qu'ils supportent, mais encore des projets non déguisés qui tendent à établir certaines conditions de cens. Voilà ce qui se discute ouvertement aux États-Unis. Dans d'autres pays libres, en Angleterre, en Italie, dans les colonies australiennes,

l'élection pour les conseils locaux est plus restreinte que pour les assemblées nationales. La distinction est admise en principe ; elle s'accorde avec la doctrine démocratique.

Quant à la ville de Paris, la distinction s'impose, pour elle, à raison des conditions tout à fait exceptionnelles, on peut même dire uniques, dans lesquelles s'y exprime le suffrage universel. Il n'y a pas une ville au monde qui compte une proportion aussi grande d'habitans nés hors de son enceinte. La statistique donne moins d'un Parisien pour trois habitans. La part de l'élément natif, dans les élections, n'atteint pas le tiers. Le Parisien fixé au sol, le Parisien qui a dans sa ville natale des intérêts de propriété, de commerce, d'industrie, de travail, le Parisien municipal est en infime minorité. Une voix indigène sur trois, cela, encore une fois, ne se rencontre nulle part. Et l'on viendrait prétendre que le contribuable de Paris est exactement représenté et régulièrement administré par un conseil qui procède d'une élection ainsi organisée! C'est le contraire qui est vrai. Le conseil municipal représente et administre, au moins pour les deux tiers, des Flamands, des Normands, des Bretons, des Gascons, etc., excellens compatriotes, qui contribuent assurément à la fortune et à la grandeur de Paris, mais qui ne peuvent avoir ni l'intérêt ni l'attachement au terroir, rien en un mot de ce qui constitue le sentiment communal. Pour les scrutins politiques, nous admettons que ces électeurs votent à Paris; on doit pouvoir voter partout, même en voyage; mais, pour les scrutins qui ne concernent que la commune, la promiscuité des électeurs, quand elle existe à ce point, enlève à l'élection le caractère d'une représentation municipale. Donc, avec le régime actuel, Paris n'est pas une commune, et le conseil qui siège à l'Hôtel de Ville n'est pas le conseil municipal de Paris.

Ces points établis, comment résoudre la difficulté? Le moyen qui paraît, au premier abord, le plus rationnel, ce serait de modifier la loi électorale, en édictant, par exemple, pour les électeurs et pour les candidats une durée plus longue de domicile ou de résidence, de telle sorte que l'élément parisien ne rencontre plus au scrutin la concurrence écrasante de l'élément provincial et que Paris soit, comme on le demande, rendu aux Parisiens. De même, sans recourir aux pratiques censitaires, il serait possible de rechercher, pour les élections municipales, certaines conditions ayant pour objet d'attester et de garantir que l'électeur, ou tout au moins l'élu, est directement intéressé à la bonne administration de la commune. Mais il ne faut pas se dissimuler que, dans l'état de l'opinion, ces procédés risqueraient de ne pas être accueillis. On y verrait, quoiqu'à tort, une seconde édition de la loi du 31 mai, et ce souvenir suffirait pour soulever les plus ardentes protestations de la démo-

cratie parisienne. Dès lors, ce serait, croyons-nous, se bercer d'illusions que de chercher le remède dans une réforme électorale qui, d'ailleurs, à Paris, ne serait peut-être pas très efficace.

Puisque ce procédé fait défaut, il ne reste qu'à reviser les attributions et la compétence du conseil municipal élu, et c'est, en effet, selon cet ordre d'idées que le gouvernement semble étudier une législation nouvelle. L'administration de Paris, capitale de la France, intéresse la sûreté du pays tout entier et elle engage politiquement la responsabilité des pouvoirs publics. C'est à ce point que, dans différentes occasions, s'est agitée la question de savoir s'il ne conviendrait pas de créer un ministère de la ville de Paris. L'usage et l'abus que, depuis 1871, le conseil municipal de Paris a fait de ses attributions, les nombreux rappels à la légalité qu'il a encourus, son attitude à l'égard des représentans de l'autorité centrale, ses vœux et ses tendances, qui, sous prétexte d'autonomie, impliquent la réhabilitation des doctrines de la Commune, tout cela fournit de puissans argumens à l'appui d'une réforme qui restreindrait la compétence du conseil et ne laisserait à ce dernier qu'un droit de contrôle administratif suffisant pour la garantie des contribuables. Voilà ce que rapportera aux Parisiens la politique de l'Hôtel de Ville. Sinon, avec les conflits en permanence, il n'y a que deux issues : la dissolution du conseil municipal remplacé par une commission ou la restauration de la Commune. C'est pourquoi la réforme du régime actuel est tout à la fois nécessaire et urgente; elle s'impose au gouvernement et aux chambres; la France entière, autant que Paris, y est intéressée.

Que Paris se résigne à n'être point traité comme un municipe ordinaire. Capitale de la France, cité universelle, Paris n'est pas une commune; il est, à lui seul, un état dont le budget, la dette, l'armée, l'administration, tous les services publics ont une ampleur exceptionnelle. Paris est un monde où affluent les idées, les intérêts, les passions de toutes parts. Il y a pour lui, dans cette condition privilégiée, autant de péril que d'honneur. Écarter de lui le péril en l'arrachant à l'étreinte révolutionnaire et en le plaçant sous le patronage du pays tout entier, auquel il appartient; lui garder sa couronne, agrandir son prestige par une organisation qui soit digne de ses ressources et de son génie; faire de Paris la capitale modèle, telle est la tâche à laquelle doivent se dévouer ceux qui ont en main ses destinées. Et c'est ainsi seulement que les Parisiens nés à Paris, — et je suis du nombre, — estiment que Paris leur sera rendu.

C. Lavollée.

UN COMMENTAIRE PITTORESQUE

DE

LA DIVINE COMÉDIE

La Divine Comédie, cent dix compositions posthumes par Stürler. Paris, 1883; Firmin-Didot.

Tous ceux qui ont tenté de traduire fidèlement une œuvre de quelque importance connaissent les difficultés presque insurmontables de ce travail ingrat. Les mots ne valent pas seulement par eux-mêmes; ils empruntent au milieu, à la race, aux habitudes, au tempérament de l'auteur mille nuances délicates qui disparaissent presque forcément dans le passage d'un esprit, d'une langue à l'autre. Ce n'est pas tout; quelle que soit l'abnégation voulue du traducteur, il ne peut faire complètement le sacrifice de sa propre pensée à celle qu'il interprète. Il *sent* telle phrase trop longue ou trop courte, telle épithète vague ou inexacte, telle idée incomplète ou insuffisante; il lui est presque impossible de résister à la tentation d'intervenir, de mettre un peu de soi dans son travail.

S'il s'agit de traduire une œuvre de poésie, c'est bien autre chose encore. Comme tous les beaux-arts, la poésie parle à l'imagination, à l'âme par l'intermédiaire obligé de la sensation. C'est une sorte de musique dont le charme réside, pour la plus grande part, dans la combinaison des timbres et des rythmes. Un mot changé de place dans un vers, une ponctuation défectueuse suffit à changer « en un plomb

vil » l'or le plus pur, comme le contact le plus délicat suffit à flétrir les ailes diaprées des papillons. On devine les ravages que porteront dans l'harmonie primitive le timbre et la cadence d'une langue différente.

> Mon âme a son secret, ma vie a son mystère,
> Un amour éternel en un moment conçu,

dit Arvers dans un sonnet justement célèbre. Longfellow traduit mot pour mot :

> My soul its secret hath, my life too hath its mystery,
> A love eternal in a moment's space conceived.

C'est absolument le même sens, et ce n'est plus cela du tout. A la sonorité voilée, discrète comme un son grave de flûte, au balancement régulier des brèves et des longues, a succédé une harmonie d'un caractère saccadé, sifflant, qui cesse d'être en rapport exact avec le sentiment général du morceau.

De même, quand Rossi, jouant *Hamlet* aux Italiens, disait, dans la plénitude caressante de sa voix méridionale :

> Essere o non essere, ecco il problema,

Malgré tout le talent de l'artiste, l'impression était toute différente de celle du fameux

> To be or not to be, that is the question,

si rapide, si concentré, si *en dedans*, de Shakspeare.

Mais où la tâche devient tout à fait ardue, c'est quand on entreprend de traduire une œuvre d'un art dans un autre. La poésie, la musique, la peinture, la sculpture, ont chacune leur vocabulaire, et, suivant une très juste expression de Sully-Prudhomme, leur *verbe* particulier, correspondant à un mode distinct, à une allure différente de la pensée humaine, régi par une grammaire et une syntaxe spéciales.

Quoi qu'en ait dit Horace, rien ne ressemble moins à la poésie que la peinture. Dans la première, en effet, l'auteur se borne à indiquer, pour chaque objet décrit, un trait saillant qu'il exagère presque toujours, et d'après lequel l'imagination surexcitée du lecteur doit, tant bien que mal, se figurer l'ensemble. La peinture, au contraire, est tenue de donner avec précision le tout de chaque chose, de respecter, au moins dans leurs règles fondamentales, les principes qui régissent la combinaison des formes et des couleurs. Il n'en coûte rien au poète

de chanter Briarée aux cent bras, la Renommée aux cent bouches. Ces bras et ces bouches s'arrangeront comme ils le pourront avec les données générales du squelette et des muscles. L'auteur ne s'en occupe pas; au fond, il veut dire simplement que Briarée est très fort et la Renommée très bavarde. Pour le peintre ou le dessinateur, la traduction littérale de cette hyperbole poétique est une impossibilité absolue; il ne peut figurer cent bras que s'il a cent épaules pour les attacher; il ne peut mettre cent bouches que sur cent têtes distinctes sous peine d'aboutir à des monstruosités incompréhensibles. A serrer de près la question, on voit même que *cent* veut ici dire *beaucoup*.

Bref, dans les vers, les descriptions ne valent que pour fournir une direction générale, des points de repère et comme une sorte de base d'opérations aux idées musicales qu'éveillent, dans l'imagination de l'auditeur, les combinaisons de timbres et de rythmes qui dépeignent les mouvemens de l'âme de l'auteur. Dans une certaine mesure, c'est comme le livret d'un bel opéra italien, comme le titre qui figure en tête d'une sonate, d'un quatuor, d'une symphonie.

De ces difficultés sans nombre dont nous n'avons pas cherché à dissimuler l'importance, quelques critiques contemporains ont cru pouvoir conclure que la traduction pittoresque d'un grand poème était une œuvre non-seulement ingrate, mais irréalisable, contre la nature même en quelque sorte des arts du dessin. Le peintre, disent-ils, doit peindre seulement ce qu'il a vu; il doit se contenter d'apporter toutes chaudes, toutes vives, en quelque sorte, au spectateur les impressions qu'il a effectivement reçues des choses, sans y mêler des souvenirs littéraires, des visées philosophiques ou sentimentales. Cette conclusion contient sans doute une part de vérité, en ce sens qu'elle implique la nécessité absolue de ne parler aux yeux que le langage des formes et des couleurs, mais elle est beaucoup trop étroite et rigoureuse. A la prendre à la lettre, elle aboutirait à bannir de l'art du peintre non-seulement l'interprétation d'un texte, mais la composition, l'imagination, l'invention elles-mêmes; à sacrifier l'art des Léonard, des Raphaël, des Titien, des Prudhon à l'art visiblement inférieur de nos *impressionnistes*. Pour avoir le pinceau ou le crayon à la main, un artiste ne peut s'interdire d'éprouver les émotions sublimes que font naître en lui le récit d'un événement historique, la lecture de ces monumens littéraires qui s'appellent l'*Iliade* ou *la Divine Comédie*. Sous l'influence de ces émotions mêmes, son imagination s'échauffe et s'allume; il ressent à son tour le besoin de produire au dehors ce qui se passe dans son âme. S'il est véritablement peintre, ses impressions se traduisent par des formes aussi exactes, d'un contour, d'une couleur et d'un sentiment aussi justes que s'il avait assisté lui-même aux scènes qu'il retrace.

Seulement, pour aborder une dernière question qui a son intérêt, lorsqu'il s'agit de mettre sous une forme plastique les idées et les descriptions d'un poète ancien, l'artiste doit-il s'attacher à donner soigneusement à ses personnages le caractère, la physionomie, les costumes du temps, ou, librement, soit les placer dans un milieu idéal, abstrait, soit les animer dans une certaine mesure, tout au moins, des sentimens de sa propre époque? Les raisons ne manquent pas en faveur de l'une ou de l'autre solution. On pourrait dire, par exemple, que le peintre du XIXe siècle qui voudra traduire le poète du XIIIe, ne réussira jamais complètement à passer dans un monde aussi profondément différent du sien; qu'à cet effort constant et pénible il perdra quelque chose de la libre disposition de ses propres facultés; que, d'ailleurs, il sera moins aisément compris de ses contemporains, ses juges naturels, en définitive. A ce point de vue, l'on a pu soutenir, sur un autre terrain, que les perruques et les ajustemens galans des acteurs du temps de Louis XIV étaient plus conformes à la vérité poétique, sinon à la vérité historique, que les costumes authentiquement grecs dont nos artistes s'affublent aujourd'hui pour représenter les personnages raffinés des tragédies de Racine.

Admirateur enthousiaste de l'Homère chrétien, Stürler a pris résolument le parti contraire. Il a consacré sa vie tout entière à commenter fidèlement, par le crayon, la grande épopée du moyen âge, en s'efforçant toujours, comme il le disait, « de transporter l'imagination dans le monde d'idées et de formes particulier au siècle et au génie du grand Florentin. » Pour atteindre à ce but, l'élève d'Ingres n'a pas hésité devant une résolution véritablement héroïque.

Je ne dirai pas qu'il ait en aucune manière renié le dieu de son maître, le divin Raphaël

Pingendi recte sapere principium et fons;

mais, tout en lui conservant une dévotion raisonnable, il a pris pour guides et pour modèles préférés, les prédécesseurs de Sanzio, les Cimabue, les Giotto, contemporains de Dante, copiant leurs œuvres pendant des années pour s'en approprier le faire et le style.

Il est à peine besoin de dire que cette résolution ne fut point le résultat d'un raisonnement, d'un système préconçu en dehors de toute impression pittoresque. En 1831, Ingres envoie son élève à Rome pour admirer les *Stanze* de son peintre favori. Stürler passe par Florence, où il croyait ne rester que quelques jours; il y demeura vingt-cinq ans enchaîné, subjugué par le charme pénétrant de ces maîtres primitifs, dans lesquels il retrouvait, avec la même saveur, sinon avec la même puissance, la saisissante originalité de Dante lui-même.

C'est qu'en effet l'art tout entier du moyen âge, à travers toutes ses incorrections, toutes ses inexpériences, offre à certains égards une supériorité incontestable, sur l'art d'autres périodes plus savantes. Il vit franchement de sa propre vie, s'abandonne à ses impressions avec une franchise, une audace incomparables. Les peintres, par exemple, ignorent, pour la plupart, l'anatomie, la perspective, les lois des ombres, des lumières, des reflets; ce sont là questions techniques dont le temps devait peu à peu amener la solution. Mais ils ont, sur leurs plus illustres successeurs, ce précieux avantage, qu'aucune forme, aucune formule de convention, aucune réminiscence de l'antiquité, ne vient s'interposer entre la nature et leurs propres impressions. De là ces physionomies si expressives, si parlantes, si *vues*, de leurs saints et de leurs madones, ces attitudes, cette onction si vraies dont nul souvenir de telle statue antique, de telle règle d'Aristote ne vient altérer la sincérité. En somme, les artistes du moyen âge procédaient comme les artistes de l'antiquité elle-même; ils avaient l'heureuse fortune de n'avoir ni guides, ni modèles; ils étaient « des ancètres, » et si leurs œuvres n'ont point cette pureté un peu pauvre, à mon avis, que Fénelon a définie « l'aimable simplicité du monde naissant, » elles retracent à notre imagination une vie autrement large, puissante, variée, riche, autrement compliquée, mais aussi autrement intéressante que celle des petites républiques grecques.

La Divine Comédie est à l'*Iliade* ce qu'une symphonie de Beethoven est à une mélodie de Cimarosa ou de Paesiello, et il est bien malheureux que, jusqu'ici, en France, elle ne soit connue, même du public lettré, que par fragmens, par quelques-uns des plus saillans épisodes de l'Enfer. L'œuvre de Dante forme, dans son ensemble, une trilogie aussi bien sinon mieux liée que les trilogies d'Eschyle; à être ainsi mutilée, elle perd singulièrement de sa grandeur et de sa portée véritables.

L'effort de l'esprit humain, et, on doit le dire, de l'église, du IVe au XIIIe siècle, avait abouti à un résultat absolument unique dans l'histoire. Par le travail de ses docteurs, le catholicisme avait réussi à fondre dans un ensemble harmonieux tous les élémens passés et présens de la connaissance humaine. Les croyances de l'Orient s'y trouvaient représentées par ce qu'en renferment la Bible et les évangiles synoptiques, la philosophie de Platon par saint Augustin ; la *Logique* d'Aristote, par saint Thomas ; Philon d'Alexandrie par le quatrième évangile. Comme autrefois Rome s'appropriait ce qu'elle trouvait de bon dans les armes et la tactique des peuples vaincus, l'église avait pris dans la civilisation antique et transformé à son usage les idées, les cérémonies, les coutumes, les superstitions mêmes de tous les peuples connus à cette époque. Les cieux de la théologie étaient

dans une concordance rigoureuse avec les données astronomiques et géographiques du temps (1). Les dieux de la mythologie, les demi-dieux, les géans, les centaures transformés en démons, jouaient aux enfers un certain rôle, exerçaient, ne fût-ce qu'à titre de bourreaux et de tourmenteurs, une certaine autorité.

Dans cette synthèse grandiose de toutes les croyances passées, fondues dans les idées chrétiennes, devant cet accord complet entre la religion et la science, entre la foi et la philosophie, il était naturel et presque légitime que l'église se crût arrivée, par un secours divin, à la possession de la vérité absolue. Le catholicisme était alors, à la lettre, selon l'expression de Vincent de Lérins : *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est,* c'est-à-dire la totalité de ce que l'homme peut savoir du vrai. Ce n'est pas tout : grâce à un culte éminemment artistique, les solutions transcendantes de la philosophie, de la métaphysique, avaient pris une forme populaire accessible à tous. Certes, les souffrances étaient grandes; mais ces souffrances avaient, aux yeux des plus malheureux, une explication, une justification plausibles. C'étaient autant d'expiations, et, pour ceux qui, au dernier moment de leur vie, consentaient à s'amender, de préparations à une existence meilleure, à un progrès continu vers la plus pure lumière, symbole de la vérité. Enfin, par une suprême fortune, un laïque, un des plus grands poètes qui aient jamais vécu, Dante, vient apporter à cette colossale construction de l'esprit humain non-seulement le prestige d'une langue incomparable, d'une harmonie vraiment céleste, mais un témoignage d'une

(1) On sait que l'hypothèse de Ptolémée, c'est-à-dire l'hypothèse de la fixité de la terre, très simple et commode pour la représentation du mouvement des étoiles, ne se prêtait que difficilement à la représentation du mouvement des planètes. Les astronomes n'avaient pu arriver à un résultat relativement acceptable qu'en supposant, autour de la terre immobile sept sphères ou cieux concentriques portant respectivement la lune et les planètes, comme Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne. Un huitième ciel, concentrique à la terre et d'un rayon plus grand que celui de Saturne, s'appelle le *premier mobile;* il reçoit directement de la puissance divine un mouvement de rotation qu'il transmet aux autres sphères. Le tout est enveloppé, pour ainsi dire, par un dernier ciel, l'Empyrée, autrement dit l'espace infini, le séjour du feu. Dans la théologie chrétienne, au moyen âge, chacun de ces cieux joue un rôle distinct et reçoit une catégorie particulière de bienheureux. Le ciel de la lune ou de Diane est réservé aux héros de la chasteté; celui de Mercure attribué à l'activité; celui de Vénus à l'amour; celui du soleil à la théologie. Dans le ciel de Mars se trouvent les guerriers pieux; dans celui de Jupiter les rois justes; le ciel de Saturne est consacré à la vertu contemplative. Dans l Empyrée enfin, qui renferme tout cet édifice céleste, sont placés les élus, les anges, les séraphins, les archanges, la vierge Marie, le Christ et enfin Dieu lui-même. Quant à l'Enfer, il se trouve au centre de la terre; en tombant du ciel, Satan, ou Lucifer, s'est enfoncé dans notre globe et ne s'est arrêté dans sa chute qu'au point où la gravitation cesse d'agir. L'enfer a une ouverture aux antipodes; c'est par là que Virgile et Dante sortent de l'abîme et arrivent à la montagne du Purgatoire.

précision singulière. Toutes les étapes qui séparent la *città dolente* des confins de l'Empyrée, il les a parcourues pas à pas, décrivant avec la plus minutieuse exactitude les supplices et les jouissances des réprouvés et des élus, reconnaissant parmi eux des contemporains qui lui demandent et auxquels il donne des nouvelles de Florence, de Pise et de Rome, les touchant de sa main, les embrassant, pleurant avec eux sur leur infortune. En Enfer, dans une obscurité à peine éclairée par les feux des supplices, il avait vu réunies toutes les brutalités, toutes les bestialités, toutes les férocités de la société de son temps; dans le Purgatoire, le ciel lui paraît déjà plus pur qu'en Italie même; dans le Paradis, à chaque degré gravi, les choses et les âmes prennent un aspect plus lumineux; les pensées deviennent plus nobles et plus élevées; les colères et les anathèmes se fondent dans une sérénité douce, humaine, compatissante. Les saintes femmes qui guident le poète lui expliquent les plus hauts mystères dans une langue vraiment céleste. Dante arrive enfin au terme de son voyage, au séjour même de la Divinité, dont ses yeux ne peuvent plus soutenir le fulgurant éclat, mais, en somme, il a tout vu, tout décrit. Je le répète, c'est un témoin dont la déposition si précise, si colorée, si vivante, vient confirmer toutes les spéculations des pères et des docteurs, toutes les données de la mythologie populaire.

A ce moment, au XIIIe siècle, encore une fois, l'incertitude n'était, pour ainsi dire, plus permise. L'église avait achevé son œuvre, la plus grande qui fut et qui sera peut-être jamais. Elle se reposa, bornant son rôle à la répression des hérésiarques et des incrédules, qui ne pouvaient plus être à ses yeux que des fous ou des malintentionnés. Elle cessa de douter, de chercher, c'est-à-dire de penser, et c'est ce qui la perdit. Quand Copernic et Kepler eurent renversé le système de Ptolémée, quand Colomb eut découvert l'Amérique, quand Magellan eut fait le tour du monde, la vaste construction si laborieusement, si victorieusement édifiée reçut un coup mortel dont il lui fut impossible de se relever. Tous les contre-forts qui étayaient l'édifice se trouvèrent subitement abattus; les voûtes s'ébranlèrent. A chaque découverte de la science, à chaque pas en avant de la pensée, à chaque mouvement de l'esprit humain, des murailles s'écroulèrent tout entières; ce fut une ruine et une ruine irréparable (1).

Mais si les systèmes passent, l'art est immortel. Depuis dix-huit cents ans, les autels de Jupiter et de Minerve sont déserts,

> Et, depuis trois mille ans, Homère respecté
> Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

(1) On a souvent remarqué qu'à la base de toutes les mythologies et de toutes les religions, se trouve une hypothèse astronomique ou physique, au sort de laquelle elles demeurent attachées.

Personne ne croit plus à l'enfer du moyen âge. Mais nous entendons toujours Virgile parlant de Béatrix, qui l'envoie au secours de son ami d'enfance :

> Lucevan gli occhi suoi più che la Stella;
> E cominciommi a dir soave e piana,
> Con angelica voce in sua favella...

et cette harmonie enchanteresse ravit notre oreille, comme les chœurs de l'Élysée païen dans l'*Orphée* de Gluck. Nous pleurerons toujours avec Dante sur Françoise de Rimini, nous frémirons toujours avec lui au récit d'Ugolin. Quelles que soient ses convictions religieuses, quiconque a le sens poétique et musical sera éternellement charmé par la fameuse invocation :

> Vergine Madre, figlia del tuo Figlio,
> Umile ed alta più che creatura,
> Termine fisso d'eterno consiglio;
> Tu se' colei, che l'umana natura
> Nobilitasti sì, che 'l suo fattore
> Non disdegnò di farsi sua fattura...

Dans son commentaire pittoresque de *la Divine Comédie,* Stürler a suivi Dante pas à pas, en conservant scrupuleusement, religieusement en quelque sorte, le caractère de chaque scène. Les sujets y sont traités, comme on l'a fort bien dit dans un recueil spécial, d'un « crayon héroïque, » avec toute l'élévation et la grandeur de la peinture à fresque (1).

Au premier abord, je ne veux pas le dissimuler, l'œil est parfois étonné par certains détails qui choquent un peu les habitudes de notre éducation classique. Ainsi, par exemple, nous voyons au « sage » Minos les traits féroces d'un roi barbare avec une queue de serpent qui fait neuf fois le tour de son corps. Ailleurs, nous rencontrons des évêques, des abbés entièrement nus, mitre en tête et crosse en main, dont les corps obèses, les crânes tonsurés, les formes alourdies, choquent nos instincts esthétiques, habitués aux pures et sveltes nudités de l'antique. Mais, il ne faut pas l'oublier, c'est Dante qui l'a voulu ainsi. Minos est ici un démon, un bourreau, non un juge. Les damnés ne sont nullement pour le poète des formes abstraites de la beauté absolue. Ce sont des gens de son époque, sujets aux difformités et aux misères humaines, des gens qu'il a vus et touchés. Ne nous étonnons pas non plus si nous trouvons à Géryon un visage trop débonnaire,

(1) Dans la publication de Firmin-Didot, les dessins originaux ont été reproduits par la photogravure. De là des imperfections assez nombreuses qui n'existent pas dans l'œuvre primitive.

peu en rapport avec le reste de son corps de monstre. Que voulez-vous !

La faccia sua era faccia d'uom giusto,
Tanto benigna avea di fuor la pelle;
E d'un serpente tutto l'altro fusto.
Due branche avea pilose infin' l'ascelle :
Lo dosso e 'l petto ed ambedue le coste
Dipinte avea di nodi e di rotelle.

Tous ces détails sont scrupuleusement reproduits par le peintre.

Bref, il faut que le lecteur, comme Stürler lui-même, fasse un certain effort pour entrer dans « ce monde très particulier d'idées et de formes; » mais cet effort est amplement récompensé par tout ce qu'on trouve, dans ces compositions, de foncièrement neuf, de pathétique, « d'intimement ressenti, » selon le mot d'Ingres. La gradation de la trilogie est admirablement observée par le peintre.

Dans l'Enfer, la représentation des formes bizarres imaginées par Dante, l'expression de l'épouvante, de la souffrance est poussée à ses dernières limites. Stürler a fort bien rendu, dans toute cette partie, le caractère profondément humain et compatissant du poète. Comme Ulysse, en effet, dans l'*Ajax* de Sophocle, Dante se montre meilleur que son Dieu. Ces supplices épouvantables, d'un caractère tout matériel, tout corporel, dont l'accumulation n'est pas sans apporter une certaine fatigue, se prêtent à la traduction pittoresque dans la mesure que nous avons tenté d'indiquer en commençant.

Dans le Purgatoire et surtout dans le Paradis, Stürler ne pouvait avoir la prétention de figurer par le crayon les discussions subtiles sur le libre arbitre ou la lumière incréée. Il lui a fallu se borner à nous montrer l'attitude recueillie de Dante, de ses guides (1), de ses interlocuteurs célestes, à nous faire voir ces régions mystiques s'éclairant d'une lumière de plus en plus pure et plus vive. A mon sens, il s'est admirablement acquitté de cette tâche difficile, et ces études le placent au premier rang de nos peintres religieux. Je signalerai particulièrement, à ce point de vue, la composition qui représente Virgile et Dante revoyant les étoiles en sortant de l'enfer, celle où le grand Florentin s'incline devant Caton d'Utique, qui défend les approches du Purgatoire, celles où Cunizza et Cacciaguida (chants IX et XVI du Paradis) entrent en scène; enfin, au chant XXXI, saint Bernard remplaçant Béatrix.

(1) On sait que Virgile ne peut dépasser les limites du Purgatoire, c'est d'abord Béatrix, puis saint Bernard qui lui succèdent.

Dans le même ordre d'idées on peut citer le frontispice, une très belle copie, par Stürler, d'un portrait de Dante par Giotto. C'est le type juvénile, imberbe, presque féminin, qui a été consacré par la tradition, bien que, selon Boccace, Dante eût le teint brun, la barbe et les cheveux épais, noirs et crépus, la figure mélancolique et pensive.

Empreinte au plus haut degré de grandeur, de poésie, d'originalité, l'œuvre posthume de Stürler est peut-être le plus sûr et le plus fidèle commentaire de *la Divine Comédie*. Elle maintient constamment, pour ainsi dire, le lecteur, au ton, au diapason du poète. Elle lui donne la sensation du monde du XIIIe siècle, avec une intensité singulière. Les compositions de Stürler sous les yeux, on n'a plus besoin de s'arrêter à chaque instant à ces notes sans nombre que l'érudition des commentateurs a entassées au bas de toutes les pages et qui rompent la continuité de l'impression. On se sent entraîné à poursuivre sa lecture d'un bout à l'autre de la trilogie, et les beautés que j'appellerai *relatives* du Paradis, du Purgatoire et de l'Enfer, la gradation artistique si savamment ménagée d'une étape à l'autre, nous apparaissent tout entières dans l'œuvre du peintre comme dans celle du poète.

A ce titre, les cent dix compositions de Stürler ont leur place, — et une place éminente, — marquée dans la bibliothèque de tous les fidèles de l'église dantesque.

GEORGE GUÉROULT.

LE NOUVEAU BILL

DE

RÉFORME ÉLECTORALE

ET LA

CHAMBRE DES LORDS

Un publiciste anglais, M. Bagehot, écrivait, il y a quelque vingt ans, qu'on avait tort d'imaginer que la chambre des lords fût un rempart contre la révolution. Il remarquait que, dans les temps de troubles révolutionnaires, il n'y a que deux pouvoirs : le peuple et l'épée, mais qu'une chambre haute n'est pas une épée, qu'une assemblée pacifique, « composée de lords timides, de jurisconsultes âgés et de quelques littérateurs émérites, » n'a pas la force de comprimer une nation et de lui imposer ses volontés. « Toute chambre haute, disait-il, qui se recrute dans une classe privilégiée et ne représente qu'une minorité, se sent bien faible pour résister à un mouvement national. Les plus sages des lords, ceux qui dirigent le troupeau, savent qu'il faut céder au peuple quand le peuple veut et commande. On l'a bien vu, et dans la discussion de l'acte de réforme et dans la législation des céréales. Pour la plupart des lords, la réforme était la révolution, le libre-échange était la confiscation, et cependant ils ont cédé. » Les anémomètres ne sont pas destinés à nous protéger contre les tempêtes, ils

nous servent seulement à mesurer la force du vent. M. Bagehot considérait la chambre des lords comme un anémomètre qui ne préserverait jamais l'Angleterre d'aucune tempête et d'aucun malheur, mais qui servait à la rassurer en lui prouvant que les malheurs n'étaient pas proches. « Appuyée sur les vieux sentimens de respect dont on lui offre l'hommage séculaire, cette vénérable assemblée nous démontre par son existence et sa durée que nous ne sommes pas disposés à rompre avec notre passé. Tant que les vieilles feuilles se maintiennent sur les arbres en novembre, on est certain qu'il y a eu peu de gelée et point de vent; tant que la chambre des lords possèdera parmi nous quelque autorité et quelque crédit, il sera permis d'en conclure qu'il n'y a dans le pays ni mécontentemens extrêmes ni aucun des signes avant-coureurs d'une grande perturbation. »

Si l'on en jugeait sur les apparences, le Royaume-Uni serait entré dans la saison des tempêtes, car jamais la chambre des lords n'a été en butte à tant de colères, à tant d'invectives, à des attaques si passionnées. Jamais on ne lui a rappelé avec plus d'aigreur tous les griefs qu'on avait contre elle; jamais les feuilles jaunies du vieux chêne n'ont été froissées et secouées avec tant de violence par le vent de la justice populaire. Cependant il ne faut rien exagérer ni croire que M. Bagehot se soit trompé, que les lords, cédant tout à coup aux entraînemens d'un enthousiasme héroïque, aient résolu de prouver au monde qu'ils sont un rempart contre la révolution. Ils ne songent pas à lui jeter le gant, à emboucher la trompette des combats, à affronter tous les conflits et tous les périls, quittes à mourir noblement comme des sénateurs romains sur leurs chaises curules, ou à trouver leur salut dans les inspirations soudaines d'un beau désespoir. M. Gladstone les avait mis en demeure d'approuver un bill de réforme électorale, voté par la chambre des communes, et qui crée deux millions d'électeurs de plus. Ils ont répondu qu'ils n'accepteraient l'extension du droit de vote que le jour où le gouvernement, s'expliquant sur l'usage qu'il compte en faire, leur présenterait un bill complémentaire touchant la nouvelle distribution des collèges électoraux. C'est à cela que se borne leur opposition, et il ne s'agit dans cette affaire que d'une manœuvre de parti, où les principes n'ont rien à voir.

Les tories, tout le monde le sait, espéraient renverser le ministère libéral en exploitant contre lui les fautes qu'il a pu commettre dans sa politique étrangère, ses embarras égyptiens et la popularité de Gordon. Mais M. Gladstone n'était pas homme à engager la lutte sur un terrain si dangereux. A l'époque de la guerre de Crimée, un ministère, excellent pour les temps de paix, dut céder la place à un cabinet d'action qui eût la main forte et le goût des entreprises, et on disait : « Nous avons renvoyé le quaker pour prendre un pugiliste. » M. Glad-

stone est à la fois un quaker très convaincu et un pugiliste consommé. Personne n'est plus savant que lui dans l'art et dans la tactique des joutes parlementaires. Pour conjurer les menées de ses ennemis, il a fait sortir de sa boîte à surprises une question de politique intérieure qui servît de diversion, et substitué à un sujet de conversation désagréable pour lui un autre sujet où il est passé maître et qui lui permettait de reprendre ses avantages. On lui disait : « Causons Égypte. » Il a répondu : « Nous en parlerons plus tard, quand j'aurai réparé mes fautes et sauvé Gordon. Pour le moment, causons bill de réforme électorale. » — Vous en prenez trop à votre aise, lui a répliqué le chef du parti conservateur, lord Salisbury. Votre bill n'est qu'un expédient pour vous maintenir au pouvoir et rétablir votre popularité compromise. Nous l'approuvons en principe, mais nous allons le rejeter. Cela vous obligera à dissoudre votre chambre des communes, à faire les électeurs juges de notre différend, et une dissolution prochaine nous convient, car il nous importe de précipiter les choses. A Dieu ne plaise que nous vous laissions le temps de rétablir vos affaires en Égypte et de délivrer Gordon! — Vous me croyez bien simple, a reparti M. Gladstone. Je suis aussi opportuniste que vous et j'entends dissoudre à l'heure qui me conviendra. Je vous présenterai de nouveau mon bill en automne, et, d'ici là, je provoquerai contre vous dans tout le royaume une agitation qui lui fera complètement oublier l'Égypte.

Rien ne prouve mieux que le langage tenu par lord Salisbury, dans ce grave et épineux débat, combien les lords sont peu disposés à courir les hasards d'une lutte ouverte avec la chambre des communes et avec l'opinion publique. Il ne s'est pas porté comme le défenseur des prérogatives de la chambre haute ni des traditions qui l'autorisent à arrêter au passage une loi qui lui déplaît en exerçant son droit de contrôle, de revision, de *veto* sinon absolu, du moins suspensif. Il a dit au contraire : *Vox populi, vox Dei !* — et il a voulu forcer le gouvernement à en appeler au peuple, s'engageant à souscrire aux décisions de cet auguste arbitrage. « Notre conduite, disait-il, est la plus conforme aux intérêts de la liberté et des institutions du pays. Nous ne redoutons point l'humiliation dont on nous menace, et il nous en coûtera peu de nous soumettre à l'opinion du peuple, quelle qu'elle soit. S'il décide que l'un des bills doit être voté sans l'autre, j'en serai surpris, mais je m'abstiendrai de toute chicane. Encore un coup, nous demandons au gouvernement d'en appeler au peuple, et le résultat de cet appel, nous l'acceptons d'avance. »

Jamais le chef d'un grand parti conservateur n'a montré plus de déférence pour la souveraineté du peuple, et de telles déclarations sont un éclatant témoignage de la puissance des idées démocratiques dans la moderne Angleterre. Comme on l'a remarqué, il semble que

lord Salisbury veuille introduire dans la constitution anglaise une doctrine toute nouvelle, celle du plébiscite, ou une sorte de *referendum* tel que le pratiquent les démocraties les plus avancées. Mais, dans les conditions où il serait appliqué, ce *referendum* ne serait qu'une arme de parti. La chambre haute, ne se renouvelant point par l'élection, est comme le camp retranché ou la citadelle du torysme, et il est naturel de penser qu'elle ne ferait usage de son droit d'appel au peuple que pour donner des dégoûts aux cabinets libéraux ou pour hâter leur chute, mais qu'en revanche elle laisserait fort tranquilles ses amis quand ils seraient au pouvoir et ne se presserait pas de les traîner devant le grand juge d'en bas, qui n'aurait à prononcer que sur les affaires dont elle voudrait bien le saisir.

La nouvelle tactique adoptée par le marquis de Salisbury peut sembler fort habile, mais elle a ses dangers, et il n'est pas prouvé qu'elle procure au grand parti qu'il dirige plus de profits que de désagrémens. Les plébiscites sont une arme à deux tranchans qui blesse souvent la main qui s'en sert; il faut les laisser aux Césars, qui en connaissent le maniement et qui, en interrogeant une nation, sont certains de lui faire dire tout ce qu'il leur plaît. Si les lords prenaient l'habitude de contraindre à en appeler au peuple les cabinets qu'ils n'aiment pas, il pourrait arriver que le chef d'un ministère libéral s'avisât de demander un jour à ce juge souverain s'il veut conserver la chambre haute. Dans le cas où la réponse serait négative, lord Salisbury serait-il disposé à passer condamnation ?

Une assemblée d'aristocrates qui recourt à la souveraineté du peuple pour s'affranchir d'un embarras momentané risque de s'en attirer de bien plus redoutables, et quand les chefs de parti n'hésitent pas à se tirer d'un mauvais pas en invoquant un principe dangereux, ils sont aussi imprudens que Sindbad le marin, qui, pour cueillir un fruit auquel sa main ne pouvait atteindre, fit monter sur ses épaules un petit vieillard de chétive apparence, que le ciel semblait lui envoyer à cet effet. Il se trouva que le petit vieillard avait des muscles d'acier, et lorsque Sindbad voulut se débarrasser d'un fardeau qui lui devenait incommode, l'autre lui serra si fort le cou de ses deux jambes entrelacées qu'il faillit l'étrangler. Quand on a pris des engagemens avec un principe, on ne se dégage pas toujours au gré de ses convenances, il y faut quelque cérémonie, et à notre époque surtout, les conservateurs doivent y regarder à deux fois avant de se lancer dans la politique plébiscitaire : « Ce n'est point ici un monde, disait un personnage de Shakspeare, où l'on puisse s'amuser à la poupée et jouer des lèvres. »

Mais quelque jugement qu'on porte sur la politique du marquis de Salisbury et sur les conséquences lointaines qu'elle pourrait avoir pour

le torysme, elle a eu pour premier résultat de soulever un conflit entre les deux chambres et de provoquer d'un bout à l'autre de l'Angleterre une vive effervescence, une bruyante agitation contre les lords. Beaucoup d'entre eux l'avaient prévu, et ils n'ont obéi qu'à leur corps défendant aux ordres qu'on leur donnait; c'est un pénible sacrifice qu'ils ont fait à la discipline parlementaire. Ils savent depuis longtemps que la chambre haute telle qu'elle est constituée n'est guère en harmonie avec l'esprit du siècle. Ils sentent qu'on les aime peu, que c'est tout au plus si on les supporte, et ils s'appliquent à mériter la grâce qu'on leur fait par l'esprit d'accommodement qu'ils apportent dans toutes les querelles qu'ils peuvent avoir. Ils se regardent comme des valétudinaires qui ne sauraient prendre trop de soin de leur santé, trop surveiller leur régime, et ils sont toujours attentifs à éviter le serein et les courans d'air.

En vain ceux de leurs confrères qui ont l'humeur plus chaude et plus hardie leur représentent qu'avoir la peur du mal est avoir le mal de la peur, que l'excès des inquiétudes et des précautions est pire que la mort. Ils estiment que vivre est quelque chose, qu'un bon vieillard de petite santé, à qui on permet de s'asseoir sur le pas de sa porte pour y prendre le frais ou pour se chauffer au soleil, peut goûter encore quelque bonheur dans ce monde, et ils ne demandent qu'à prolonger leur existence en se garant de tous les accidens. Un proverbe anglais dit qu'il faut laisser tranquilles les chiens qui dorment : *Let sleeping dogs lie.* Les lords dont nous parlons en veulent au marquis de Salisbury d'avoir réveillé des chiens qui ne dormaient que d'un œil. Les plus gros se sont dressés en sursaut, les petits ont suivi leur exemple, et les uns jappant, les autres hurlant, ils remplissent le Royaume-Uni de leurs aboiemens furieux. Cette musique est fort désagréable pour les gens qui ont l'oreille délicate et elle est fort inquiétante pour ceux qui n'aiment pas à être mordus, d'autant que parmi ces chiens qu'on a réveillés il en est plus d'un qu'on soupçonne avec raison d'être atteint de la rage.

Les plus modérés des libéraux s'accordent avec les plus timorés des tories pour regretter que la chambre haute se soit compromise dans une aventure. Ils ont pour elle les meilleurs sentimens, ils souhaitent sincèrement sa conservation, pourvu qu'elle se tienne à sa place, qu'elle se consacre tout entière à la pratique des vertus douces et modestes, et qu'elle ne soit gênante pour personne. Ils sont fermement convaincus qu'un grand pays se trouve bien d'avoir une chambre de contrôle et de revision, armée d'un droit de *veto* suspensif, pouvant modifier ou rejeter les bills dont le vote n'est pas réclamé avec insistance et sur esquels l'opinion publique est encore indécise. Ils ne pensent pas qu'elle commette une usurpation ni qu'on puisse l'accuser d'immo-

destie quand elle se permet de dire : « Nous rejetterons ce bill une fois, deux fois, trois fois même; mais si vous persistez à nous le renvoyer, nous finirons par l'accepter. » Les libéraux modérés ont trop d'expérience des assemblées électives pour ne pas savoir qu'elles ne sont point infaillibles, que leur bonne foi est souvent surprise, que leur bon sens n'est qu'intermittent, que la passion, les cabales des partis, l'assujettissement aux coteries et la crainte de l'électeur, qui n'est pas toujours le commencement de la sagesse, leur font faire bien des sottises. A ceux qui crient : « A bas les lords! *Down with lords!* » ils répondent : « Que mettrez-vous à leur place? Qui désormais réparera nos étourderies? » Il se commet tant de péchés dans la vie politique qu'en organisant les corps de l'état, tous les sages législateurs ont réservé une place au repentir. C'est l'office propre d'une chambre haute; elle se repent des péchés des autres.

Les libéraux modérés savent gré à la chambre des lords non-seulement des services qu'elle peut rendre au pays, mais de ceux qu'elle leur rend à eux-mêmes en se chargeant d'introduire dans les bills des amendemens pour lesquels ils ne pourraient voter dans la chambre des communes sans se brouiller avec leurs commettans : « Votons de travers, disent-ils ; nous serons agréables à ceux qui nous ont élus. Les cinq cents lords sont là; que Dieu bénisse leurs ciseaux et leur grattoir! » Il en est aussi qui considèrent que si l'on venait à supprimer la chambre haute, beaucoup de lords demanderaient à entrer dans la chambre basse et deviendraient pour eux de dangereux compétiteurs, les agens électoraux ayant reconnu depuis longtemps qu'un lord d'opinions avancées est de tous les candidats celui qu'on a le plus de chances de faire passer. On peut croire que, s'il avait à conquérir les bonnes grâces d'un collège, tel tory rétrograde, à qui on reproche ses tendances obstructionnistes, son conservatisme étroit et brutal, s'empresserait de faire avancer sa montre. On ouvre le cadran, on pousse l'aiguille avec le doigt, cela se pratique tous les jours. Les libéraux qui se disent que si on fermait les portes de la chambre des lords, il faudrait ouvrir aux pairs les portes de la chambre des communes, sont les plus ardens à reprocher au marquis de Salisbury les audaces de sa politique, qu'ils traitent de coups de tête. Ils supplient les valétudinaires d'avoir plus d'égards pour leur santé, ils leur remontrent que leur existence ne tient qu'à un fil, et qu'ils sont perdus s'ils écoutent plus longtemps les conseils téméraires d'un casse-cou : *the rash conceits of that reckless leader.*

La politique aventureuse du marquis de Salisbury a chagriné, alarmé beaucoup de gens; en revanche, elle a réjoui les radicaux, qui considèrent tout conflit entre les deux chambres comme un événement heureux. Ils se sont appliqués à aigrir la querelle, à envenimer les

plaies, à prouver à l'Angleterre que la chambre des lords est un danger pour la paix publique, qu'il faut à tout prix la réformer et que la meilleure des réformes est de l'abolir. Ennemis acharnés de toutes les institutions qui ont longtemps vécu, ils éprouvent un singulier plaisir à abattre les vieux arbres, comme pour se venger d'un passé où ils n'étaient rien, et ils trouvent qu'un lord, quel que soit son âge, ressemble à un vieil arbre. Au surplus, l'aversion qu'ont les taureaux pour le rouge et les sansonnets pour le blanc, ils la ressentent pour les chambres hautes, de quelque façon qu'elles se recrutent. En toute chose, ils ont la fureur de la simplification. Pascal opposait l'esprit de géométrie à l'esprit de finesse, et il disait que les géomètres, ne connaissant que leurs principes et, ne voyant pas ce qui est devant eux, veulent traiter géométriquement des choses fines et déraisonnent à force de bien raisonner.

S'il est aisé de prouver géométriquement qu'une chambre haute est une institution inutile, quand elle n'est pas nuisible, il est encore plus facile de démontrer par l'expérience et par l'histoire que les assemblées uniques se transforment fatalement en conventions et qu'une convention est le gouvernement le plus tyrannique auquel un peuple puisse être soumis. Mais les radicaux anglais, comme ceux du continent, ont dressé depuis longtemps la liste des destructions nécessaires au bonheur de l'humanité, et ils n'attendaient qu'une occasion de crier : *Down with lords!* L'occasion s'est présentée, ils l'ont saisie avec empressement. Les chiens qu'on a eu l'imprudence de réveiller et qui remplissent la Grande-Bretagne de leurs aboiemens ne sont pas tous en colère; il en est beaucoup qui hurlent de joie. Il s'était formé naguère une association pour la réforme de la chambre des lords; elle s'est changée en une ligue populaire pour l'abolition de la chambre législative héréditaire. Sir Wilfrid Lawson, membre de la chambre des communes, a accepté la présidence de cette ligue, qui prend toutes ses dispositions pour ouvrir une campagne active à Londres et plus tard en Écosse. M. Gladstone ne la patronnera pas, mais il n'aura garde de rien dire, de rien faire qui puisse la contrarier. Les ennemis de nos ennemis sont toujours un peu nos amis.

Il n'est pas prouvé que la ligue populaire réussisse avant peu à supprimer la chambre des lords; mais il n'est pas prouvé non plus que cette chambre puisse subsister longtemps encore telle qu'elle est. Ceux de ses partisans qui prétendent qu'il vaut mieux l'abolir que d'y rien changer sont des imprudens qui boudent leur siècle, et le dépit est une bien petite passion pour lutter contre les destinées. Les réformes valent mieux que les révolutions, et les gens sensés ne balancent point à changer leurs habitudes quand il y va de leur vie. Des

publicistes qui ne pensaient pas que l'Angleterre pût facilement se passer d'une chambre haute n'ont pas laissé de remarquer « qu'une assemblée qui se recrute par le droit d'aînesse combiné avec les hasards de l'histoire ne possède pas nécessairement le don de sagesse. » Ils ont remarqué aussi que les lords, à la réserve de quelques jurisconsultes et de quelques déclassés, sont presque tous de grands propriétaires plus ou moins opulens, et qu'en revisant la législation, ils ne s'inspirent que des intérêts, des sentimens et des préjugés de la classe qu'ils représentent. Ils ont remarqué encore que le vote par procuration est un abus, que les pairs qui assistent aux séances sont bientôt comptés, qu'il en est quelquefois jusqu'à six, et qu'une assemblée de cinq cents membres à qui il suffit que trois soient présens pour qu'elle entre en délibération, ne peut donner à ses décisions beaucoup d'autorité. Ils ont remarqué enfin que nous vivons dans un siècle où les intérêts économiques ont le pas sur tous les autres, et qu'il est difficile de les comprendre quand on n'a pas l'esprit des affaires : « Un jeune lord qui vient d'hériter de 750,000 francs de rente, disait M. Bagehot, n'ira pas en général se préoccuper de lois sur les brevets d'invention, sur les péages ou sur les prisons. Comme Hercule, il peut préférer au plaisir la vertu, mais Hercule lui-même ne serait pas tenté de préférer les affaires au plaisir. »

Jusqu'au grand acte de réforme de 1831, qui a créé l'Angleterre moderne, il ne pouvait éclater entre les deux chambres que des conflits sans conséquence. Ce n'étaient pas des batailles, ce n'étaient que des escarmouches. « La noblesse était alors le pouvoir prépondérant dans le pays. L'industrie, les chemins de fer, les obligations, les dividendes n'avaient pas encore multiplié dans son voisinage ces grandes existences qui avec le temps finiront par l'éclipser. Dans beaucoup de districts la parole d'un lord était toute la loi. La plupart des députés des bourgs et le plus grand nombre des députés des comtés étaient les créatures de l'aristocratie : on lui obéissait respectueusement, pieusement. Si l'assemblée des pairs n'était que la seconde du parlement, les pairs, comme individus, étaient les premiers personnages du pays. » Dans de telles conditions, l'accord était facile à ménager entre deux assemblées soumises aux mêmes influences, animées du même esprit. Sans doute, on se disputait quelquefois. Il y a des oiseaux si batailleurs que si vous approchez d'eux une glace où ils voient se refléter leur image, ils lui allongent de grands coups de bec; les plus intelligens regardent derrière la glace, s'aperçoivent qu'il n'y a personne et se tranquillisent. Quand la chambre des lords et la chambre des communes procédaient de la même source et que les opinions de l'une n'étaient que le reflet des opinions de l'autre, les luttes ne pouvaient être bien vives ni bien dangereuses. Il n'en va plus de même aujour-

d'hui; les conflits donnent lieu à des chocs violens et meurtriers, et quand c'est le plus faible qui les provoque, il risque de s'en trouver mal. C'est toujours la vieille histoire :

> Le pot de fer nageait auprès du pot de terre,
> L'un en vaisseau marchand, l'autre en vaisseau de guerre;
> L'un n'appréhendait rien, l'autre avait de l'effroi,
> Et tous deux savaient bien pourquoi.

Lord Salisbury connaît son pays et son temps, et il désespère de résister à la marée montante de la démocratie. Il y a trois semaines, dans le grand meeting de Manchester, où les délégués de cent soixante-quatorze associations du comté de Lancastre lui remirent des adresses approuvant sa conduite, il déclara que si le gouvernement venait à donner sa démission, il ne serait pas difficile de le remplacer, et que cela ne ferait que hâter l'adoption du bill de réforme électorale et du bill relatif à la nouvelle distribution des collèges. Les deux millions de nouveaux électeurs dont le sort est en suspens peuvent être bien tranquilles. Si le marquis de Salisbury arrivait au pouvoir, il s'empresserait de leur conférer le droit de vote, et l'Angleterre verrait s'accomplir sous les auspices du parti tory une réforme décisive qui ne lui donne pas encore le suffrage universel, mais qui le lui promet. Par les modifications successives apportées au système électoral, la chambre des communes a changé de caractère. Elle ne représente plus des intérêts privilégiés, elle représente la nation, la volonté nationale, qui demain peut-être s'appellera la souveraineté du peuple. Comment la chambre des lords se flatterait-elle encore de balancer sa puissance, de lui servir de juste contrepoids?

Il est douteux qu'un sénat électif ait le droit de s'employer à renverser un ministère qui possède une majorité incontestée dans la chambre des députés. Mais on ne peut douter qu'une chambre composée comme la chambre des lords ne commette une grave imprudence en posant des questions de cabinet et en recourant pour les résoudre à la méthode plébiscitaire. C'est un rôle qu'il faut laisser aux tribuns, et on n'est pas tribun par droit d'aînesse, sans compter qu'il est dangereux de provoquer les grandes discussions quand on est soi-même fort discutable. Jamais occasion meilleure n'a été offerte aux radicaux de répéter leurs vieilles litanies, de crier aux lords : « Qui êtes-vous? qui vous a nommés? *Clear the way, mylords :* Videz les lieux, mes seigneurs. » Dans le discours qu'il a prononcé à Manchester, le marquis de Salisbury demandait au peuple de s'unir aux lords pour résister à un ministère qui n'ose pas soumettre ses actes au jugement du pays. Lord Salisbury se charge-t-il de soumettre au juge-

ment du peuple les raisons qu'on peut avoir de conserver une chambre de législateurs héréditaires, dans un pays où la démocratie fait chaque jour de nouveaux progrès et où le chef du parti conservateur lui emprunte quelquefois son bréviaire, dont le premier article est que le peuple ne se trompe jamais?

A la vérité, il s'est formé dans le parti tory un groupe assez considérable qui proclame ouvertement son désir de conclure un pacte avec la démocratie, et qui engage la chambre haute à se refaire une popularité en prenant l'initiative dans toutes les questions de réforme sociale, en étonnant le monde par la hardiesse de sa philanthropie. Ce groupe, conduit par le remuant et bruyant lord Randolph Churchill, n'a pas les sympathies du marquis de Salisbury et lui a causé plus d'une fois de vives contrariétés. Si les whigs sont souvent embarrassés de leur alliance forcée avec les radicaux, les vieux tories ont beaucoup de peine à s'entendre avec les jeunes; ils se défient de la pétulance de leur humeur, ils maugréent contre l'étrangeté de leur programme : « C'est un singulier personnage qu'un tory démocrate, lisons-nous dans une revue conservatrice. Ce nom implique contradiction et les conceptions qu'il représente sont aussi obscures que baroques. Les tories démocrates voudraient persuader au peuple que la reine et une chambre des lords ont pour mission d'enregistrer ses vœux et d'exécuter ses ordres sans examen, qu'à l'ombre des vieilles institutions, les révolutionnaires et les spoliateurs pourront se donner libre carrière, qu'il faut maintenir l'ancien ordre établi pour que les radicaux et les socialistes puissent réaliser leurs utopies en toute sûreté. » Les vrais tories traitent lord Randolph Churchill de politicien de hasard et d'enfant terrible. Mais il paraît fort insensible à leurs remontrances, il a une idée, et, qu'elle soit juste ou fausse, c'est beaucoup d'en avoir une quand on est d'un parti qui le plus souvent n'en a pas d'autre que celle de se conserver à tout prix, en vivant au jour le jour, sans vouloir comprendre que les vieilles institutions doivent se faire pardonner leur vieillesse et qu'elles ne peuvent se sauver que par de douloureux sacrifices.

On a vu sur le continent des hommes d'état qui n'aiment guère la démocratie lui proposer des compromis et chercher à se gagner ses bonnes grâces en s'engageant à travailler à son bonheur. Les réformes sociales leur servent d'amorce pour réconcilier les masses avec les institutions du passé. Le chancelier de l'empire allemand n'a pas craint d'affirmer que le roi de Prusse est avant tout le roi des prolétaires. En France, les apôtres du socialisme catholique s'efforcent de persuader aux classes souffrantes que l'église seule a souci de leurs vrais intérêts, qu'elle seule peut obtenir le redressement de leurs griefs et diminuer dès ici-bas la fatale distance qui sépare le riche vêtu de

pourpre du misérable Lazare et de ses ulcères, qui sont léchés par les chiens. Le torysme démocratique poursuit les mêmes visées, tient le même langage. Il dit aux petits et aux affamés : « Vos tribuns sont des intrigans qui vous exploitent pour arriver au pouvoir; nous seuls avons pitié de vos maux et pouvons vous en guérir. » — « Les conservateurs modérés, écrivait dernièrement un publiciste libéral, ont plus de sympathie naturelle pour les libéraux modérés que pour le torysme démocratique, lequel épouse la défense des intérêts populaires avec autant de passion que les agitateurs de l'école radicale et attaque avec une égale violence la base reconnue de la propriété. La seule différence entre un tory démocrate et un radical est que ce dernier entend se passer des évêques et des barons, tandis que l'autre veut arriver à ses fins par l'accord et le concours de la chambre haute et de l'église d'Angleterre, convertie en institution socialiste (1). »

L'église anglicane n'est pas restée sourde à cet appel; plus d'un révérend s'est enrôlé sous la nouvelle bannière et prêche la sainte croisade. Nous lisons dans des sermons qui ont fait du bruit, et dont quelques-uns ont été prononcés devant les universités d'Oxford et de Cambridge, que l'égalité politique entraîne nécessairement l'abolition graduelle des inégalités sociales, que le peuple ayant été proclamé souverain, il faut le traiter en souverain, qu'il n'est plus permis de l'exclure du banquet de la vie, que l'église est appelée à le soutenir dans ses justes revendications, qu'elle a pour objet le perfectionnement de la société autant que le salut des âmes, que tout en reconnaissant le principe de la propriété individuelle, elle en subordonne l'application à un principe plus élevé qui est le bien-être commun de la famille humaine, qu'il faut réaliser dans ce monde le royaume de Dieu, que le partage des produits du travail, au lieu de dépendre des hasards de la naissance, doit se faire d'un commun accord selon les règles que prescrit l'équité, que le riche qui ne travaille pas n'a pas le droit de manger (2). L'éloquent vicaire de Granborough, M. Stubbs, qui a prononcé ces discours, propose à la démocratie de conclure un marché avec l'église, qui en s'employant à son service, lui donnera ce qui lui manque, une doctrine, une discipline et un culte.

Ce que font les uns par un emportement de zèle apostolique et de généreuse conviction, les autres le font par calcul, en mêlant l'astuce à l'enthousiasme, et rien n'est plus propre à enfler d'orgueil la démocratie, à lui donner une haute idée d'elle-même, de sa puissance, de son prestige, de l'empire qu'elle exerce dans ce siècle finissant que

(1) *The Nineteenth Century*, numéro du mois d'août 1884 : *the House of lords and the Country*, by viscount Lymington.

(2) *Christ and Democracy*, by Charles William Stubbs, vicar of Granborough. Londres, 1884.

les empressemens dont elle est l'objet de la part de chefs de partis qui la goûtent peu, mais qui se sentent perdus s'ils ne s'assurent de son concours ou de sa tolérance. Ils savent que l'avenir lui appartient, que dès aujourd'hui, c'est elle qui dispose de la rosée du ciel et de la graisse de la terre. Quand Jacob voulut supplanter Ésaü dans le cœur et dans les bénédictions de son père Isaac, il prit les vêtemens de son frère, enveloppa ses mains d'une peau de chevreau, et Isaac, l'ayant touché, s'y trompa et le bénit, en disant : « Si la voix est de Jacob, les mains sont velues comme celles d'Ésaü. » Isaac devenait vieux, et sa vue s'était affaiblie. La démocratie est jeune, elle a bon œil autant qu'elle a bonne dent et elle se méfie de tout le monde, excepté d'elle-même. Nous doutons qu'elle prenne lord Randolph Churchill pour un vrai tribun, qu'elle lui dise avec le patriarche : « Mon fils, que les peuples te soient soumis et que maudit soit quiconque te maudira ! »

Plus la démocratie anglaise sentira croître ses forces, moins elle sera disposée à croire que l'église anglicane et la chambre des lords sont ses alliées naturelles et qu'elle doit recourir à leur assistance pour assouvir ses ambitions. Elle ne lit plus l'évangile, mais elle l'a lu jadis, et elle en a retenu ce mot : qu'il ne faut pas mettre le vin nouveau dans de vieilles outres, parce que les outres se rompent et que le vin se répand. En toute chose, la démocratie n'aime que le neuf; elle méprise et les vieilles outres, et les vieux arbres et les vieilles maisons. Elle entend bâtir la sienne à sa guise, et il est douteux qu'il s'y trouve une place pour une chambre des lords, car, si reconnaissante qu'elle soit à ceux qui désirent son bonheur, elle a juré de se rendre heureuse à sa façon. Aussi, pensons-nous qu'au lieu de se bercer de chimériques espérances, le meilleur parti que puisse prendre la chambre des lords est de se défier des équipées, et de regarder comme ses vrais amis les libéraux modérés qui souhaitent qu'elle se régénère par une infusion de sang nouveau et qu'elle s'accommode à l'esprit du temps. Cela vaut mieux pour elle que de se lancer dans les périlleuses aventures d'une politique de combat ou de se résigner mélancoliquement à son destin, en disant comme Anne Boleyn : « Je suis facile à décapiter, car je n'ai qu'un petit cou bien mince. »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

FÉNELON A CAMBRAI.

Fénelon à Cambrai, d'après sa Correspondance (1699-1715), par M. Emmanuel de Broglie. Paris, 1884; Plon.

S'il n'y a pas beaucoup de noms plus fameux, dans toute l'histoire des lettres françaises, et en quelque sorte plus européens, que celui de Fénelon, il y a pourtant peu de personnages qui soient au fond plus mal connus, et surtout il n'y en a guère que l'on juge plus diversement. A quoi cela tient-il? autour d'un illustre prélat, dont la vie fut si peu cachée, pourquoi tant d'incertitude? et comment se fait-il qu'après deux siècles tantôt passés, le caractère vrai d'un si grand homme nous demeure toujours une espèce d'énigme? On en peut aisément donner une première et valable raison : c'est qu'on ne lit point assez Fénelon, si tant est seulement qu'on le lise. Nous avons tous lu *Télémaque*, et tous, ou presque tous, le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu;* joignons-y même, si l'on veut, la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, et peut-être un ou deux sermons; mais, — en dehors de quelques âmes pieuses, qui n'y cherchent au surplus que des leçons de conduite et des motifs d'édification, — combien de nous ont lu ses *Lettres spirituelles?* combien la collection de ses écrits sur le quiétisme et combien celle de ses écrits contre le jansénisme? ou combien même ses *Mémoires politiques* et sa *Corres-*

pondance, l'une des plus curieuses pourtant que l'on puisse lire, à bien des égards l'une des plus instructives, et, en tout cas, la vraie source où doivent remonter ceux qui ne veulent pas se borner à redire de Fénelon ce que déjà vingt autres en ont dit avant eux? Très différentes, en effet, des lettres de Bossuet, qui sont surtout des lettres d'affaires, fort utiles sans doute, mais non pas indispensables à la connaissance de son caractère, les lettres de Fénelon, sans en excepter les lettres de direction et de spiritualité, toutes personnelles, sont vraiment l'homme même, et l'homme tout entier. Qui ne les a pas lues, peut avoir lu toutes ses œuvres, *les Aventures de Télémaque* et celles *d'Aristonoüs*, il ne connaît pas Fénelon; et réciproquement, quiconque les a lues pourrait presque se passer d'en lire davantage, il connaît Fénelon autant qu'on le puisse connaître.

C'est ce que M. Emmanuel de Broglie a compris admirablement. Seul ou presque seul avant lui, M. Désiré Nisard, dans un chapitre classique de son *Histoire de la littérature française*, avait su faire usage de cette précieuse correspondance. Mais c'était trop peu d'un chapitre, il y fallait un livre, et c'est ce livre aujourd'hui que nous avons le plaisir d'annoncer. Tandis que les érudits de la nouvelle école s'acharnaient à la trouvaille de quelque billet inédit ou de quelque anecdote égarée dans le fatras d'un annaliste obscur, M. Emmanuel de Broglie se laissait vivre, en quelque façon, dans la journalière et intime familiarité du grand homme. Il se laissait insensiblement séduire, comme le petit troupeau jadis et comme tant d'autres depuis lors, au charme de cette conversation si vive, si ingénieuse, si caressante. Il gravait dans sa mémoire un à un, lentement, les traits particuliers de cette physionomie unique. Et il composait enfin, avec des couleurs pures, un portrait digne à la fois de la réputation du modèle et de l'art dont le peintre avait déjà donné des preuves.

Est-ce à dire qu'il soit de tous points et parfaitement ressemblant? C'est une autre question, et nous touchons précisément ici ce qui fait l'originalité de Fénelon lui-même. De cette physionomie si mobile, en effet, il semble que l'on puisse tracer vingt portraits différens, et dans chacun desquels il y ait quelque chose du modèle, sans qu'aucun cependant soit Fénelon tout entier. Ou encore : quand on a rassemblé successivement tous les traits qui doivent servir à le peindre et que, l'un après l'autre, on les a fidèlement reproduits, il ne manque plus qu'une touche, la dernière, et, selon comme on la donne, c'est un tout autre personnage aussitôt que l'on voit apparaître. C'est qu'il y a de tout en lui, Saint-Simon avait raison : du docteur et du novateur, pour ne pas dire de l'hérétique; de l'aristocrate et du philosophe, au sens où le XVIIIe siècle allait entendre ce mot; de l'ambitieux et du chrétien; du révolutionnaire et de l'inquisiteur; de l'utopiste et de l'homme

d'état, du bel esprit et de l'apôtre : tous les contraires dans le même homme, et dans un seul esprit toutes les extrémités. Quand on tombe sur de certains passages du *Traité de l'existence de Dieu*, il semble que l'on ait affaire, au lieu d'un prélat catholique, à quelque disciple éloquent de Spinoza. Sa fameuse *Lettre à Louis XIV*, — dont on serait si tenté, pour beaucoup de raisons, de nier l'authenticité, — respire par endroits le fanatisme insolent d'un pamphlétaire de Hollande. Dans une autre lettre, moins connue, non moins digne de l'être, *Sur la Lecture de l'Écriture sainte*, vous croiriez presque entendre la plaisanterie de Bayle, et déjà comme qui dirait le ricanement de Voltaire. Et c'est encore ainsi que, dans sa vie publique, on le voit alternativement passer de l'un à l'autre extrême, tantôt d'une facilité, d'une largeur, d'une tolérance qui l'ont fait célébrer par les encyclopédistes comme l'un de leurs précurseurs, et tantôt d'une sécheresse, d'une rigidité, d'une dureté qui dépasse étrangement celle que l'on continue de reprocher à Bossuet; plus humble aujourd'hui que le plus humble des enfans de l'église, et demain plus altier que le plus altier des ducs et pairs; doux et violent tour à tour, jamais semblable, et parmi tant de transformations toujours identique à lui-même.

Or, entre tous ces traits, quel est le décisif, voilà ce qu'il est bien hasardeux de dire, et voilà ce qui rend l'homme si difficile à saisir. Saint-Simon y avait vu surtout l'ambitieux; d'Alembert, au XVIIIe siècle, y vit surtout le philosophe, ou même le citoyen; M. Nisard, plus près de nous, y a vu surtout l'utopiste; Sainte-Beuve s'est attaché surtout à l'écrivain, sans se soucier beaucoup de pénétrer fort avant dans la connaissance de l'homme : c'est aujourd'hui le chrétien que M. Emmanuel de Broglie s'est complu à remettre en lumière. Exilé de la cour, pour des raisons politiques autant que religieuses, par un roi qui ne pardonnait guère, et tombé dans la disgrâce d'une femme dont il avait failli compromettre irréparablement le crédit, Fénelon, s'il n'était pas mort de ce jour même aux ambitions de sa maturité, se serait donc pendant quinze ans courageusement efforcé d'y mourir. « Les combats que l'ambition la plus noble et la plus désintéressée, mais enfin l'ambition, livra dans le cœur de cet homme si supérieur, au détachement chrétien, » tel serait, selon son nouvel historien, le drame intérieur de ces longues années d'exil; et la victoire définitive de « l'homme nouveau sur le vieil homme, » après bien des défaites et au prix de bien des sacrifices, telle serait la leçon que l'illustre archevêque de Cambrai nous aurait léguée en mourant. Et certainement, dans cette manière ingénieuse et neuve de représenter Fénelon, il y a de la vérité, beaucoup de vérité, assez de vérité pour que nous nous efforcions de la bien séparer de l'exagération d'elle-même, tantôt en appuyant sur quelques traits que M. Emmanuel de Broglie

a trop légèrement indiqués, et tantôt en y ajoutant quelques autres qu'il nous y semble avoir omis.

On sait dans quelles conditions l'abbé de Fénelon, précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, prit possession du siège de Cambrai. La querelle du quiétisme, à peine alors émue, semblait toute prête à s'apaiser, même avant d'avoir été sérieusement agitée. Bossuet, du moins, le croyait si bien qu'il voulut être lui-même le consécrateur du nouvel archevêque. M. Emmanuel de Broglie n'a pas pensé qu'il fût nécessaire, ni même prudent, d'examiner au fond ce mémorable débat. Et, en effet, non-seulement la controverse a beaucoup perdu de l'intérêt qu'elle souleva dans sa nouveauté, mais encore, pour en parler utilement, il y faudrait un appareil de textes et une précision de termes qui ne sauraient appartenir qu'aux seuls théologiens. Peut-être néanmoins, sans juger de la querelle, et puisqu'elle est tout entière postérieure à la nomination de Fénelon au siège de Cambrai, n'eût-il pas été tout à fait inutile de bien montrer d'abord et bien caractériser la conduite qu'il y suivit. Car plusieurs faits semblent certains, qui ne parlent guère en sa faveur. On peut, par exemple, douter qu'il eût pris fait et cause pour Mme Guyon avant que d'être assuré de son siège archiépiscopal, puisque, dès qu'il fut nommé, le changement fut si soudain que les bras en tombèrent à Bossuet de douleur et d'étonnement. Il est permis de dire aussi que, si les entraînemens de la controverse expliquent bien des manquemens, rien au monde ne saurait excuser la réelle mauvaise foi dont il fit preuve dans toute la dispute, et encore moins les insinuations qu'il ne craignit pas de diriger contre son grand rival. Ajouterai-je que l'attachement à son sens individuel et l'orgueilleuse conscience de son infaillibilité propre, dont on retrouve la marque à chaque ligne de ses *Défenses*, suffiraient pour inspirer des doutes sur la promptitude et la franchise d'une soumission trop vantée, si la *Correspondance* elle-même n'était là pour témoigner qu'à vrai dire cette soumission ne fut jamais bien entière ou qu'elle fut, à tout le moins, bien tardive ? « Pour moi qui suis si soumis, on m'écrase. Dieu soit loué ! Laissez Rome m'envoyer ou ne m'envoyer point de bref. Ils sont nos supérieurs; il faut s'accommoder de tout sans se plaindre, et demeurer soumis avec affection pour l'église mère, et porter humblement l'humiliation. » Ainsi écrivait-il au lendemain de la condamnation de son livre, et quoique cette manière de se soumettre, — « parce qu'ils sont nos supérieurs » et « qu'il faut s'accommoder de tout, » — ait quelque chose d'assez peu déférant, il n'y aurait qu'à louer si Fénelon s'en était tenu là. Malheureusement, bien loin de s'y tenir, il ne dépendit pas de lui de ranimer la dispute après la condamnation de son livre, et s'il ne persista pas dans sa doctrine jusqu'à son dernier jour, il y

fallut du moins, comme nous le dirons tout à l'heure, des raisons peut-être encore plus politiques au fond que religieuses. « Feu M. de Meaux a combattu mon livre *par prévention pour une doctrine pernicieuse et insoutenable*, écrivait-il encore en 1710 (onze ans par conséquent après sa prétendue soumission) ; on a toléré et laissé triompher cette indigne doctrine... *Celui qui errait a prévalu, celui qui était exempt d'erreur a été écrasé.* Dieu soit béni ! » Je ne me rappelle pas avoir lu ce passage dans le livre de M. Emmanuel de Broglie. N'a-t-il pas cependant son importance ? Ne jette-t-il pas une vive lumière sur le caractère de Fénelon? N'appartient-il pas à l'histoire des sentimens de l'archevêque de Cambrai ? Et pour aussi longtemps que l'on n'en aura pas démontré l'inauthenticité, pourra-t-on bien parler, sans quelque abus de langage, de la *soumission* de Fénelon?

Autre observation. Si considérables en elles-mêmes et de quelque conséquence que fussent les questions de doctrine engagées dans une controverse où Bossuet pouvait dire « qu'il y allait de toute la religion, » d'autres questions, d'un tout autre ordre, et d'une bien autre importance aux yeux d'un prince tel qu'était Louis XIV, s'y trouvèrent promptement mêlées. On le savait à Versailles, et on ne l'ignorait point à Rome. « Je vous assure, écrivait de Versailles la princesse palatine, que toute cette querelle d'évêques n'a trait à rien moins qu'à la foi : tout cela est ambition pure. » Et, à Rome, le cardinal Spada ne voulait voir dans toute l'affaire « qu'une pointille ou brouillerie de cour entre des gens qui se faisaient envie les uns aux autres. » On nous répète constamment que nos pères prenaient aux disputes théologiques un intérêt dont nous nous sommes singulièrement déshabitués ; et je n'y contredis point. Mais c'est que ces disputes théologiques, — protestans contre catholiques, jansénistes contre jésuites, gallicans contre ultramontains, — recouvraient, en quelque sorte, et masquaient des rivalités de pouvoir ou, comme nous dirions aujourd'hui, de vraies querelles politiques. Louis XIV atteignait alors la soixantaine, il était plus vieux que son âge, Mme de Maintenon commençait à le gouverner : il s'agissait de savoir qui des deux, jansénistes et gallicans d'une part, ou, de l'autre, ultramontains et jésuites, gouverneraient Mme de Maintenon. Et c'est ce qui explique la vivacité d'intérêt passionné que toute la cour, pendant plusieurs années, et l'on pourrait dire toute la France, avec une partie de l'Europe, prirent à ce grand débat. En même temps qu'un grand débat, c'était aussi une grande intrigue; et puisque cette intrigue a occupé presque uniquement les trois ou quatre premières années de l'épiscopat de Fénelon, n'eût-il pas été bon d'en parler avec quelque détail?

Ce qu'il importe, en effet, de bien voir et de bien savoir, pour la claire intelligence du caractère de Fénelon, c'est que la condamnation

de son livre n'atteignit pas uniquement en lui le théologien mystique, mais elle frappa surtout l'homme de cour, l'ambitieux, j'oserai presque dire le chef de parti. Or de semblables disgrâces, bien loin d'éteindre l'ambition, même dans le cœur d'un chrétien plus parfait encore que Fénelon, l'avivent au contraire, l'irritent, l'exaspèrent, et surtout quand du fond de l'exil on peut compter toujours, comme l'archevêque de Cambrai, sur l'appui de l'héritier d'un trône. Lorsqu'il fut donc bien convaincu que, du vivant au moins de Louis XIV, il ne reparaîtrait pas à la cour, Fénelon n'abdiqua point du tout pour cela les vastes ambitions qu'il avait si longtemps nourries. Mais il reporta sur le duc de Bourgogne l'espoir qu'il avait mis d'abord en Mme de Maintenon, et non seulement il ne renonça point à ses rêves de pouvoir, mais c'est précisément en ce temps-là qu'il essaya de leur donner le corps qui leur manquait. Sa *Correspondance* avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers n'est certainement pas d'un chrétien qui s'efforce de mourir aux ambitions mondaines, et encore moins sa *Correspondance* avec le duc de Bourgogne. Ou plutôt, si je ne me trompe, à mesure que les années s'accumulent sur la tête de Louis XIV, et que des événemens aussi peu prévus que la mort du dauphin approchent du trône son « cher petit prince, » je crois voir cette ambition grandir de jour en jour, et comme allumer son sang d'une telle fièvre qu'il mourra véritablement de la mort du duc de Bourgogne.

Si M. Emmanuel de Broglie avait songé d'abord à nous parler de l'élève plutôt que du maître, et de l'héritier du trône de Louis XIV autant que de l'archevêque de Cambrai, je n'en serais pas trop étonné. C'est le duc de Bourgogne qui semblerait du moins l'avoir en quelque sorte induit à s'occuper de Fénelon, c'est sur les rapports du royal enfant avec son précepteur qu'il s'est étendu le plus longuement, et c'est peut-être ici qu'il est arrivé aux résultats les moins contestables et en même temps les plus neufs. Non pas que nous soyons de ceux qui croient, avec un peu d'imagination et beaucoup de complaisance, que la fin prématurée du duc de Bourgogne a privé la France d'un grand règne. Si Fénelon avait discipliné le prodigieux orgueil et dompté les folles colères de son élève, ce n'avait pas été sans étrangement énerver en lui les ressorts du caractère et de la volonté. Qui donc a dit que l'archevêque de Cambrai, dans sa correspondance, semblait uniquement travailler à défaire ce qu'avait fait le précepteur du duc de Bourgogne? Mais ce que M. Emmanuel de Broglie a victorieusement réfuté, c'est cette accusation de chimérique si souvent reproduite contre Fénelon depuis La Beaumelle et Voltaire. Admettant, en effet, que le mot soit plus d'à moitié vrai de l'auteur de *Télémaque*, il ne l'est pas du tout de l'auteur des *Mémoires politiques* sur la succession d'Espagne, et il ne l'est pas non plus de l'auteur des *Tables de*

Chaulnes. Ce serait, d'ailleurs, une question de savoir dans quelle mesure et jusqu'à quel point les imaginations riantes et romanesques du *Télémaque* étaient, pour Fénelon lui-même, l'expression de ce que l'on pourrait appeler son idéal politique. En tout cas, de la composition du *Télémaque* à la rédaction des *Tables de Chaulnes* près de vingt ans se sont écoulés, et vingt ans pendant lesquels, au contact de l'expérience, Fénelon, ayant beaucoup vu, ne pouvait manquer d'avoir beaucoup appris. Pour apprécier avec équité ses idées politiques, il convient donc de commencer par négliger *Télémaque*, ou du moins ne s'en servir qu'autant que Fénelon a persisté plus tard dans ce qu'on s'accorde à y reconnaître d'utopies et de chimères.

Après cela, dans ses *Mémoires*, qu'il n'ait pas toujours vu juste, et notamment, quand en 1712 il conseillait la paix, et la paix à tout prix, qu'il n'ait pas prévu de longue date un coup de fortune comme Denain, ce n'est pas le point. Pareillement, s'il se mêle, dans les *Tables de Chaulnes*, à des propositions aisément réalisables, plus d'un rêve encore, quel est donc le réformateur qui n'a rien rêvé au-delà du possible, ou quel est même l'homme d'état qui n'a jamais rien tenté que de faisable? Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'en même temps que d'un sincère et vif désir du bien public, les écrits politiques de Fénelon témoignent, quoi qu'on en puisse dire, d'un remarquable sens pratique. Et quand M. Emmanuel de Broglie n'aurait fait que justifier Fénelon de ce reproche bientôt deux fois séculaire, on conviendra que l'observation en valait certes la peine. Pour la démonstration de ce point d'histoire, je renvoie le lecteur au livre lui-même. A le lire de près, et du commentaire de M. de Broglie se reporter soi-même aux textes originaux, il est impossible de méconnaître qu'il y eût positivement dans l'archevêque de Cambrai des parties de l'homme d'état. Le duc de Bourgogne, malgré Fénelon et malgré Saint-Simon, n'eût pas été peut-être un grand roi, ni surtout bien brillant, mais l'archevêque de Cambrai n'eût certainement pas été un ministre médiocre. Cela ne veut pas dire qu'il n'eût été parfois un ministre dangereux. En sa qualité de chrétien sincère et de théologien mystique, il avait, en effet, une redoutable tendance à confondre trop souvent le domaine de la politique avec celui de la morale.

Mais d'autant qu'on lui reconnaît plus de valeur politique, ne faut-il pas bien avouer qu'une préoccupation si constante ressemble beaucoup à de l'ambition, ou du moins y ressemble plus qu'au détachement chrétien des intérêts de ce monde? Et vainement invoquerait-on le prétexte du bien public, c'est Fénelon lui-même qui nous répondrait : « L'ambition ne porte pas son reproche avec elle-même, comme les autres passions grossières et honteuses; elle naît insensiblement, elle prend racine, elle pousse, elle étend ses branches sous de beaux pré-

textes, et on ne commence à la sentir que quand elle a empoisonné le cœur. » Fénelon ne l'a sentie que fort tard, seulement après 1712, quand la mort eut emporté dans la tombe sa dernière espérance. Encore devons-nous dire que de la profondeur même de sa chute il tenta, pour se relever, un suprême effort, puisque c'est alors, en effet, qu'on le vit se tourner vers le duc d'Orléans, et, — chose un peu bien singulière, — quoiqu'il ne fût pas éloigné de croire aux accusations monstrueuses que la voix populaire dirigeait alors contre ce prince. S ce n'est pas là de l'ambition, je ne vois guère de passion qui puisse en mériter le nom. Concluons donc que, pour quitter le monde, Fénelon attendit que le monde l'eût quitté. Son inquiète et fiévreuse ardeur ne s'apaisa que lorsqu'elle manqua de son dernier support. Et, selon nous, c'est tout au plus si, dans les deux dernières années de son existence, on discerne quelque chose en lui de cette lutte chrétienne que M. Emmanuel de Broglie croit voir commencer avec les premiers jours de l'exil de Cambrai.

Il n'est pas jusqu'au zèle dont il poursuivit le jansénisme qui ne soit lui-même une preuve de plus de cette persistante ambition. Car, ne s'acharne-t-il pas contre un « parti, » selon son expression, plus encore que contre une « secte? » Et n'y va-t-il pas à ses yeux du gouvernement même du royaume autant que de la pureté de la foi catholique? A ce propos, on lui a reproché, on lui reproche encore, ayant lui-même été condamné pour son quiétisme, d'avoir si violemment combattu le jansénisme. Le reproche n'est pas fondé. Convaincu que les progrès du jansénisme faisaient courir les plus grands dangers, non-seulement à l'église de France, mais encore à la morale chrétienne, Fénelon remplissait strictement son devoir de pasteur en défendant, préservant et gardant, selon le mot de l'Apôtre, le dépôt de la foi. Tous d'ailleurs, tant que nous sommes, s'il nous est arrivé de tomber dans l'erreur, ce n'est pas une raison de nous considérer comme à jamais désarmés contre elle, et notre droit demeure entier, aussi souvent que nous la rencontrons, de la signaler et de la redresser chez les autres. Mais peut-être alors sommes-nous tenus, par convenance autant que par sagesse, d'user de quelques ménagemens, et, malheureusement pour lui, c'est ici ce que n'a pas fait Fénelon. Ajoutez que, vaincu jadis par une espèce de coalition des gallicans et des jansénistes, l'âpreté de sa persécution semblait bien moins procéder d'aucun motif de foi que du désir tout humain d'exercer à son tour de victorieuses représailles. Ce qu'au moins on ne peut contester, c'est que son plus vif désir, comme une certaine lettre en témoigne, eût été d'obliger Bossuet, soupçonné de tout temps d'incliner pour les jansénistes, à s'expliquer sur la matière et lui procurer ainsi l'occasion de quelque revanche éclatante. A défaut de Bossuet, mort trop tôt, en

1704, il se rabattit sur M. de Noailles, dont les tendances jansénistes n'étaient un mystère pour personne. Des trois évêques qui jadis avaient poursuivi la condamnation du livre des *Maximes*, M. de Noailles porta durement la peine d'être l'unique survivant. Toutes ces raisons personnelles gâtent sans contredit la polémique de Fénelon contre le jansénisme, si même peut-être elles ne jettent quelque ombre de doute sur la simplicité de son zèle. Un dernier trait, en l'achevant de peindre, achève de nous mettre en défiance. C'est qu'après avoir persisté quinze ans à défendre ses propres erreurs, il ne fit enfin sa soumission que pour enlever aux jansénistes l'argument favori qu'ils lui opposaient. Car nous nous soumettons, disaient-ils, aux condamnations que le pape a portées contre Jansénius et contre Quesnel, exactement comme vous vous soumettez à celle qu'il a prononcée contre l'*Explication des Maximes des saints*, mais nous nous défendons d'avoir entendu les propositions condamnées dans le sens où le pape les a déclarées fausses, exactement comme vous vous défendez d'avoir entendu vos *Maximes* au sens où le pape les a déclarées erronées. C'est alors que, pour mettre la sincérité de sa soumission hors de doute, il fit présent à son église cathédrale d'un ostensoir d'or où l'on voyait la Foi foulant aux pieds trois volumes : un ouvrage de Luther, les *Institutions* de Calvin et les *Maximes des saints*. N'était-ce point, à cette fois, passer la mesure, et lui demandait-on d'éterniser si fastueusement son erreur?

D'où venait donc tant d'acharnement et que craignait-il du jansénisme? Les conséquences morales du système sans doute, mais bien plus encore, et toujours, l'influence politique du parti. « Tous ceux qui étudient en Sorbonne, écrivait-il dès 1710, excepté les séminaires de Saint-Sulpice et quelques autres en très petit nombre, entrent dans les principes de Jansénius... Les séminaires mêmes de Saint-Lazare commencent à être gâtés... Les bénédictins de Saint-Maur et Saint-Vannes, l'Oratoire, les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, les augustins, les carmes déchaussés, divers capucins, beaucoup de récollets et de minimes sont prévenus pour le système janséniste... La cour est pleine de gens favorables à ce parti... La plupart des femmes dévotes et spirituelles remuent tous les ressorts imaginables pour le servir... *On doit tout craindre du chancelier et de quelques ministres, du procureur général*, de quantité de magistrats en crédit et d'un nombre incroyable d'honnêtes gens prévenus. » J'ai souligné, dans cette citation, les dénonciations formelles ; elles font le pendant de celles que, dans sa *Correspondance* avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, Fénelon se permettait contre Vendôme, ou Villars, ou tant d'autres. C'était au fameux père Le Tellier, le tout-puissant confesseur d'un roi septuagénaire, que celles-là s'adressaient; et c'était dans l'année même où l'on venait de démolir par arrêt du conseil d'état la célèbre abbaye

de Port-Royal des Champs. Qui croira que le seul intérêt de la religion lui dictât de tels procédés? Mais je ne sais si la violence de ses sentimens ne se marque pas mieux encore dans l'explosion de joie triomphante avec laquelle il accueillit la publication de la fameuse bulle *Unigenitus?* « Je vous dois, mon révérend père, écrit-il au père Daubenton, une des plus grandes consolations que j'aie ressenties depuis que je suis au monde : c'est celle de lire la nouvelle constitution contre le livre du père Quesnel... Tous les vrais catholiques doivent remercier Dieu et bénir le docte pontife qui a frappé d'une main si forte et si mesurée un si grand coup contre l'erreur... Plus cette décision trouve de résistance, plus il faut conclure qu'elle était absolument nécessaire pour arrêter le torrent de la contagion... *Il est naturel que le roi, qui est sage et si bien intentionné, appuie fortement l'église, comme il l'a promis... C'est une grande occasion de faire sentir toute l'autorité du siège de Saint-Pierre...* C'est maintenant qu'il faut mettre la cognée à la racine de l'arbre pour abattre le tronc. » Éternelle ironie des choses! Quels cris ou plutôt quelles clameurs d'indignation ne pousserait-on pas si Bossuet, quatorze ans plus tôt, eût accueilli d'un semblable hosannah le bref qui condamnait Fénelon!

Je sais bien ce que l'on peut dire : que les mots, ici et ailleurs, dépassent la pensée; que Fénelon, comme on le lui reprochait de son temps, « extrême en tout, » n'est jamais ou presque jamais dans la juste mesure; et qu'ainsi, pour être équitable, il faut toujours commencer par rabattre de l'expression passionnée qu'il donne à ses sentimens. Oui; s'il écrit au duc de Chaulnes de faire de lui « comme d'un mouchoir, qu'on prend, qu'on laisse, qu'on chiffonne, » c'est pure métaphore, comme quand il écrit à Bossuet qu'il se remet entre ses mains avec « la docilité d'un petit enfant; » sauf à se redresser de toute sa hauteur et se raidir dans sa dignité s'ils s'avisent de le prendre au mot. De même, quand il écrit au duc de Chevreuse « qu'il donnerait sa vie pour son avancement selon Dieu, » ou au duc de Bourgogne « qu'il donnerait mille vies comme une goutte d'eau, pour le voir tel que Dieu le veut, » vous ne l'en croyez pas; ce sont là figures de diction, gentillesses épistolaires, façons de dire qui vont au-delà de ce qu'il veut dire. Et pareillement encore, quand il demande que l'on fasse enfin sentir aux jansénistes « toute l'autorité du siège de Saint-Pierre, « appuyée de celle du roi, c'est comme jadis, au temps des missions de Saintonge, quand il demandait « qu'on fît sentir aux nouveaux convertis une main toujours levée pour leur faire du mal, » si par hasard ils osaient résister à la douceur de ses instructions. Il en dit plus qu'il n'en voudrait faire, et même qu'il ne voudrait qu'on en fît. Bien qu'il connaisse comme personne le poids et le titre des mots, il se laisse emporter à la rapidité de sa vive imagination. Et il ne faut pas l'entendre à la rigueur,

mais s'habituer, en l'écoutant parler, à négliger plutôt la lettre de ce qu'il dit, et n'en retenir que l'esprit.

Il ne reste pas moins vrai, cependant, que cet homme à qui l'on a fait une réputation de douceur séraphique, si je puis ainsi dire, est dur, au fond, très dur, qu'il le sait d'ailleurs, qu'il s'en excuse lui-même, et que toute sa piété ne réussit qu'à peine, quand elle y réussit, à tempérer sa dureté naturelle. Sa lettre à Mme de Maintenon est dure, ses lettres au duc de Bourgogne sont plus dures, et plus dure encore sa fameuse lettre à Louis XIV. Mais il est surtout opiniâtre, et (si l'on pouvait en parlant d'un homme de tant d'esprit et de tant de sens user d'un tel mot) d'une opiniâtreté qui va jusqu'à l'entêtement. Dans aucune circonstance, quelque adversaire ou quelque obstacle qu'il rencontrât sur sa route, on ne l'a vu céder d'une ligne ni reculer d'un pas. Même quand il a tort, et qu'il est difficile qu'il ne le sente pas, il continue de parler comme s'il avait raison, ou plutôt, c'est alors surtout que sa voix s'élève et qu'il supplée, par le ton dominateur et souverain de sa parole, à la faiblesse de ses raisonnemens. Est-il au moins sincère? On a pu se le demander; et jusque de nos jours il est permis de se le demander encore et d'hésiter à répondre. M. Emmanuel de Broglie ne peut lui-même s'empêcher de reconnaître dans cette énigmatique figure un air de dissimulation, pour ne pas dire de fausseté. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt qu'il n'y a rien de plus contraire à la vraie nature de Fénelon. Mais, sur ce point encore, il ne nous a pas persuadé.

La situation singulière, et à certains égards unique dans l'histoire, où la disgrâce a placé Fénelon peut sans doute lui avoir imposé des ménagemens, des précautions, des habiletés enfin dont il n'est pas seul responsable, mais, comme il est à l'aise au milieu de toutes ces intrigues! et comme vraiment il y semble se jouer dans son élément! Si ce n'est pas une nature fausse, à nos yeux, c'est donc au moins ce que l'on pourrait appeler une nature « insincère; » je veux dire qui manque de sincérité, mais sans avoir clairement conscience qu'elle en manque. En religion comme en politique, et en conversation comme en affaires, Fénelon a le goût des voies détournées, et, l'ayant naturellement, sans réflexion ni calcul, il croit néanmoins que ce sont les voies droites. Ne serait-ce peut-être pas là l'explication dernière de ce qu'il y a d'énigmatique dans cette curieuse et attirante physionomie de grand homme? Car, nous ne saurions lui appliquer la commune mesure de ce qui s'appelle sincérité parmi les hommes. Il n'est pas sincère et pourtant il n'est pas faux; son allure n'est pas franche et cependant elle n'est pas oblique; il n'attire pas la confiance et toutefois il ne provoque pas d'abord la défiance. Et c'est pourquoi, sans doute, quelque chose de cette physionomie ondoyante

échappant toujours au peintre le plus habile, il demeurera toujours, dans tous les portraits que l'on en retracera, je ne sais quoi d'indécis, de flottant, et de nébuleux.

Que si maintenant tous ces traits sont conformes à la vérité, on demandera d'où vient la séduction que Fénelon a exercée non-seulement sur ceux qui l'ont connu, mais qu'à distance il exerce encore, et qui fait que quiconque l'étudie ne peut pas plus se séparer de lui que l'on ne pouvait sans effort, selon le mot de Saint-Simon, quand on le rencontrait, cesser de le regarder? C'est d'abord que ces natures complexes, en qui les contrastes abondent, sont les plus curieux exemplaires d'elle-même que l'humanité puisse trouver à contempler. Et puis, c'est que deux traits dominent en Fénelon cet étonnant mélange de quelques-uns des pires défauts du caractère avec les plus rares qualités de l'esprit : la dignité fière du gentilhomme et la piété du chrétien. Je ne parle pas de son génie : le génie n'a jamais empêché personne de descendre jusqu'au bas de la pente où ses défauts l'inclinaient, et nous l'avons vu trop souvent associé, dans de fameux exemples, à toute la sécheresse du cœur comme à tout le libertinage de l'esprit. Mais, aristocrate à la fois de naissance et d'instinct, Fénelon sut recouvrir et nuancer son insincérité d'une apparence de franchise et de loyauté, de même que, chrétien à la fois de profession et de cœur, il sut tempérer son orgueil et sa hauteur d'estime de soi d'un peu d'humilité et de beaucoup de charité. Ce n'est rien, à ce qu'il vous semble; allez au fond, vous verrez que c'est tout. Les ravages de l'orgueil du sens propre, si vous voulez savoir ce qu'ils font, même d'un très grand homme, quand un peu de religion n'est plus là pour les contenir, considérez Jean-Jacques, avec qui Fénelon ne laisse pas d'avoir un ou deux traits de ressemblance. Et si vous voulez savoir où l'obligation de dissimuler et le goût des voies obliques peuvent entraîner le génie même, quand il manque de ce respect de soi que nous inculque seule la supériorité de l'education, considérez Voltaire, qui ne ressemble guère à Fénelon sans doute, mais qui pourrait tout de même avoir un ou deux traits aussi de commun avec lui. Quels que fussent les défauts du caractère de Fénelon, la dignité du gentilhomme les empêcha toujours d'entamer en lui la vraie noblesse; et quelles que fussent les erreurs de son esprit, la piété du chrétien les empêcha toujours de dégénérer en révolte ouverte. Le grand seigneur, ainsi, et l'archevêque, en lui, surnagèrent, comme dit Saint-Simon : je serais tenté de dire qu'ils le sauvèrent de lui-même, si sa noblesse et sa piété ne lui avaient pas été plus intimes, en quelque sorte, que pas une autre de ses qualités.

Nous nous retrouvons ici pleinement d'accord avec M. Emmanuel de Broglie. Si l'on veut connaître ce qu'il y eut de meilleur et de

plus aimable en Fénelon, c'est son livre qu'il faut lire, car nulle part, peut-être, on ne l'a mieux fait ressortir, avec plus d'amour, avec plus d'art, avec plus de succès. Encore faut il pourtant savoir que par-dessous ce Fénelon, il y en eut un autre, non moins intéressant sans doute et même non moins séduisant, mais moins parfait peut-être et d'une humanité moins voisine de la sainteté. C'est ce que nous avons tâché de montrer. S'il ne s'était d'ailleurs agi que du seul Fénelon, l'entreprise en eût pu passer pour inutile. A quoi bon mettre en lumière les petits côtés d'un grand homme? Sommes-nous si riches en beaux exemples que de prendre un honteux plaisir à discuter ceux qui nous restent? Et ne pouvons-nous, enfin, parlant d'un Fénelon, passer quelques défauts sous silence en faveur de beaucoup de vertus? Mais il faut faire attention que Fénelon fut mêlé presque à tous les grands événemens de son temps, qu'il ne dépendit pas de lui d'y prendre une part plus directe encore, et qu'ainsi, lorsque nous le jugeons, nous jugeons en même temps la plupart de ses contemporains. S'il fut, par exemple, le parfait chrétien que nous propose M. Emmanuel de Broglie, c'est donc Bossuet qui a été dur, violent, impitoyable, dans la querelle du quiétisme? S'il a fait du duc de Bourgogne le modèle de prince que l'on veut, c'est donc Vendôme, c'est donc Villars, c'est donc Louis XIV qui répondront des défauts dont le prince a fait preuve? Et s'il a eu raison dans sa polémique avec le jansénisme, c'est donc Nicole, c'est donc Arnauld, c'est donc Pascal qui ont eu tort? Toutes questions que nous ne tranchons pas, mais auxquelles, évidemment, on ne saurait répondre sans avoir essayé de pénétrer à fond dans la connaissance des plus secrets mobiles de sa conduite. C'est de cette exigence que je crains que M. Emmanuel de Broglie n'ait pas tenu toujours assez de compte. Sous ces réserves, qui ont leur importance, nous ne saurions trop recommander la lecture de son livre à tous ceux qui professent le culte des gloires d'autrefois. S'il n'a pas réussi tout à fait à disculper Fénelon des reproches qu'on lui a si souvent adressés, il a certainement, et presque le premier, mis dans tout leur jour quelques côtés mal connus de l'archevêque de Cambrai. Son livre, pour ne rien dire de tout ce qu'il nous apprend sur l'histoire des dernières années du règne de Louis XV, est sans doute l'une des meilleures biographies que l'on nous ait depuis longtemps données. Il en est surtout l'une des plus séduisantes. Et nous l'eussions discuté de moins près si nous n'avions voulu prémunir un peu le lecteur contre le charme que la sincérité de conviction, l'ardeur contenue, mais communicative, et le talent enfin de M. Emmanuel de Broglie ne sauraient manquer d'opérer.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

Qui pense encore aujourd'hui au congrès réuni il y a moins d'un mois à Versailles, et à cette fantaisie de revision constitutionnelle qui a occupé les derniers jours d'une pauvre session? On en a parlé un instant, on a suivi d'un regard distrait ces agitations factices, ces bruyantes et vaines querelles de législateurs réunis pour en finir avec une maussade affaire. On n'y a bientôt plus pensé.

Le vote que le gouvernement demandait, que l'assemblée des deux chambres s'est hâtée d'accorder, a été enregistré aux archives officielles, et tout a été dit. La pièce était jouée. Ce n'est encore, il est vrai, qu'un premier acte; il faudra bien y revenir avant peu, d'ici à quelques semaines, lorsqu'on voudra créer le nouveau régime électoral du sénat, et la prévoyance de M. le président du conseil a ménagé pour l'hiver aux deux chambres un problème qui n'est pas facile à résoudre, qui promet de réveiller tous les conflits d'opinions. Pour le moment, on n'en est pas là, on s'est tiré d'embarras par un ajournement; tout ce bruit revisionniste s'est évanoui au milieu de l'indifférence universelle du pays, qui est resté froid jusqu'au bout devant cette représentation de Versailles, parce qu'il ne voit pas ce qu'il peut gagner à une réforme qui ne répond ni à ses vœux, ni à ses intérêts, ni à ses inquiétudes, qui ne parle pas plus à son imagination qu'à sa raison. Une fois la toile tombée sur cette comédie peu intéressante de

la revision et sur une session que les représentans eux-mêmes étaient impatiens de clore, tout le monde parlementaire, si agité la veille, s'est hâté de se disperser dans les provinces; mais, avant de se séparer, chambre des députés et sénat, rentrés pour un instant dans leur rôle ordinaire, ont eu une dernière occasion de s'occuper d'une affaire plus sérieuse, qui touche à de bien autres intérêts, qui peut avoir une bien autre importance, parce qu'elle engage la politique de la France dans l'extrême Orient. La revision est déjà oubliée, elle n'a été qu'une diversion éphémère; la question de notre politique dans le monde oriental, de nos rapports avec la Chine reste tout entière, et elle a même pris depuis quelques jours une gravité nouvelle par une rupture déclarée entre la France et le Céleste-Empire, par un commencement d'hostilités. Comment en est-on venu là? que se propose-t-on réellement dans toutes ces entreprises lointaines? Quelles seront les conséquences et les proportions de ces confus et irritans démêlés avec la Chine? Voilà ce que nos chambres ont eu à peine le temps de discuter et d'examiner quelques heures, au pas de course, après avoir passé près de quinze jours à batailler sur une œuvre inutile! Voilà la question compliquée, délicate, que M. le président du conseil s'est fait accorder sommairement le droit de décider et de trancher, dans sa sagesse, par les négociations ou par les armes pendant cet interrègne parlementaire qui commence. On peut dire qu'avec les vacances, et en prenant congé de la revision, nous sommes entrés dans la phase aiguë des affaires de Chine.

Ce n'est point sans doute que ces complications aient rien d'imprévu. Elles se préparent depuis longtemps; elles ont commencé avec l'extension de notre protectorat ou de notre domination dans le Tonkin; elles étaient à peu près inévitables entre la France, avouant l'intention d'établir son empire sur le Fleuve-Rouge, envoyant un corps expéditionnaire, et la Chine, revendiquant une suzeraineté séculaire sur ces contrées. Qu'elles ne se soient pas manifestées dès le premier jour sous la forme d'une opposition déclarée et à main armée du gouvernement de Pékin, elles n'existaient pas moins, et la présence des réguliers chinois partout où nos soldats se présentaient ou avaient à combattre, attestait assez les dispositions hostiles, les velléités de résistance du Céleste-Empire. C'était un état assez singulier, mal défini, sur lequel on ne pouvait guère avoir d'illusions. Un instant, il est vrai, au mois dernier, tout a paru s'éclaircir et prendre une face nouvelle; on a cru toucher à un dénoûment pacifique de toutes les difficultés, de toutes les contestations, par le traité négocié et signé à Tien-Tsin entre le capitaine de frégate Fournier et le vice-roi du Tcheli, Li-Hung-Tchang, ce personnage que M. le président du conseil s'est plu à représenter en chef du parti de la paix dans le Céleste-

Empire, en réformateur de son pays. C'était, en effet, un acte d'une bonne apparence, d'une rassurante signification, puisque, par le traité de Tien-Tsin, la Chine se décidait à reconnaître notre établissement sur le Fleuve Rouge et s'engageait à rappeler ses forces régulières des frontières du Tonkin. On l'a cru ainsi un moment, et M. le président du conseil, fier de son succès, trouvait là, pour la rentrée des chambres, au mois de mai, l'occasion d'un de ces coups de théâtre qui semblent faire partie de sa politique. Malheureusement, ce n'était là encore qu'un mirage. Avant que quelques jours fussent écoulés, on avait un nouveau mécompte. Le chef des forces françaises, M. le général Millot, expédiait une colonne à la frontière du Tonkin, sur la place de Lang-Son, qui devait être occupée, et, sur son chemin, cette colonne rencontrait plus que jamais des forces chinoises décidées à résister; elle essuyait même des pertes assez sérieuses, à part l'ennui de se trouver impuissante devant des Chinois, et elle se voyait obligée de se retirer à quelque distance, sur Bac-Lé.

Dès lors, tout était à recommencer, tout se trouvait manifestement remis en question par des hostilités qui démentaient les engagemens du traité de Tien-Tsin. La France, offensée, a aussitôt réclamé des réparations et une indemnité qui ne lui ont pas été accordées, ou qui ne lui ont été accordées qu'en partie et d'une manière évasive. Elle a expédié depuis quelques semaines, depuis quelques jours, ultimatum sur ultimatum en appuyant la diplomatie par la force. Elle a commencé par faire bombarder Kelung, dans l'île de Formose, et bientôt le chef des forces navales françaises devant la rivière de Min, M. l'amiral Courbet, a attaqué le grand arsenal chinois, Fou-Tcheou, et les forts Mingan et Kampaï, qu'il a détruits par son feu avant de gagner la haute mer. Tandis qu'une certaine action s'engage ainsi, notre chargé d'affaires a quitté Pékin et le représentant du Céleste-Empire a quitté Paris. C'est là que nous en sommes à l'heure qu'il est avec la Chine, après tant de négociations fuyantes et insaisissables; c'est là qu'on était à peu près déjà au moment où les chambres se sont séparées, laissant au gouvernement, avec les crédits qu'il demandait, la liberté de ses résolutions.

Est-ce la guerre? Est-ce encore la paix? La question peut sembler étrange. Le canon de l'amiral Courbet devant Fou-Tcheou et de l'amiral Lespès devant Kelung semblerait dire assez haut que c'est la guerre. M. le président du conseil nous a assuré dans la dernière séance de la session; il reste probablement persuadé aujourd'hui que le bombardement n'est qu'une manière de négocier, et comme il n'a pas déclaré la guerre à la Chine, comme la Chine n'a pas déclaré la guerre à la France, il ne voit rien de changé; il s'en tient au dernier vote de confiance qui lui donne la mission de maintenir avec fermeté le traité de

Tien-Tsin. Il ne considère pas comme une nécessité constitutionnelle de convoquer les chambres pour leur demander de nouveaux pouvoirs. Ce n'est pas la première fois que M. Jules Ferry accepte « allégrement, » selon son expression, la responsabilité des plus sérieuses résolutions et se passe du parlement. M. le président du conseil a prouvé déjà assez souvent qu'il avait l'art d'interpréter les votes parlementaires et de s'en servir pour toutes les entreprises. En Tunisie, il allait réprimer les déprédations d'une peuplade inconnue qu'on n'a plus retrouvée; à Madagascar, il est allé faire une œuvre de police, comme il l'a dit un jour; en Chine, il négocie. Il a des euphémismes pour toutes les situations.

Soit; le parlement réuni extraordinairement ne simplifierait rien sans doute aujourd'hui, et le chef de notre cabinet peut se croire investi de pouvoirs suffisans pour défendre la dignité et les intérêts du pays. Nous ne nous plaindrions pas qu'il y eût au gouvernement un homme prêt à accepter toutes les responsabilités, résolu dans l'action comme dans le conseil, si avec cette apparence de hardiesse il y avait l'esprit de conduite, la maturité, la prévoyance; nous ne nous plaindrions même pas qu'on cherchât dans une politique coloniale nouvelle une extension de puissance pour la France, si l'on savait un peu plus ce qu'on veut faire, si l'on ne semblait pas parfois se laisser aller à l'aventure pour conquérir quelques succès d'ostentation et de circonstance. Malheureusement c'est là la question. M. le président du conseil, en entreprenant tout à la fois, ne sait pas visiblement toujours ce qu'il veut. Il va au hasard, s'engageant lui-même par une sorte d'ambition agitée et incohérente, engageant le parlement par des subterfuges, et si les affaires du Tonkin, de la Chine sont arrivées au point où elles sont aujourd'hui, si elles se sont si étrangement compliquées en chemin, c'est qu'on est parti sans avoir rien prévu, rien calculé, sans s'être rendu compte des difficultés, des conditions militaires et diplomatiques d'une entreprise de ce genre. Il n'est point douteux, en effet, que si dès l'origine on s'était fixé un but, si on avait envoyé sans marchander les forces nécessaires, on aurait prévenu au moins en grande partie les périls et les embarras avec lesquels on a en ce moment à se débattre; on aurait promptement dominé la situation au Tonkin et on aurait découragé la Chine de ses résistances, de ses velléités belliqueuses, en lui faisant sentir l'ascendant d'une politique sérieusement décidée à aller jusqu'au bout. Au lieu d'agir comme on le devait, on a fait tout ce qu'il fallait pour laisser grossir les difficultés, on s'est engagé par degrés et avec indécision, par une série de résolutions décousues. On a laissé pendant des mois sans secours un chef militaire qui a péri victime de son héroïsme dans un combat obscur, et pour le venger, pour venger l'insulte faite au drapeau, on a envoyé

tardivement des forces qui se sont trouvées encore insuffisantes, qu'il a fallu successivement augmenter. On a tout essayé; on a même fait l'expérience d'un commissaire civil, qui n'a pas tardé à disparaître. On a chargé M. l'amiral Courbet des premières opérations sérieuses dans le delta du Fleuve-Rouge, et à peine l'amiral était-il en campagne, il a été remplacé par un nouveau général qu'on a choisi pour ses opinions républicaines, qui bientôt n'a pu s'entendre ni avec ses lieutenans ni avec les chefs de la marine. Qu'est-il arrivé? Nos soldats ont sûrement montré leur bravoure partout où ils ont eu à combattre; à Bac-Ninh comme à Son-Tay, ils sont toujours prêts à faire face au péril; mais l'œuvre s'est naturellement ressentie de cette incohérence de conception et de direction : elle s'est compliquée de toutes les difficultés qu'on a laissées s'accumuler, qui, après des succès militaires, sont encore loin d'être résolues.

Cette phase même où nous entrons est comme une dernière et saisissante preuve des inconsistances d'une politique plus remuante que sérieuse. Que les Chinois, dans les incidens qui ont préparé et aggravé la crise d'aujourd'hui, aient déployé toute la perfidie asiatique, qu'ils aient rusé avec nos plénipotentiaires et se soient joués de leurs engagemens, ce n'est point vraiment la question; ce n'est pas la peine de s'ingénier à prouver que la France, blessée dans ses soldats à Lang-Son, offensée dans sa dignité, a acquis le droit de châtier la mauvaise foi chinoise, de réclamer des réparations, des indemnités et des garanties. C'est entendu. Il n'est pas moins assez apparent que si on a été trompé, c'est qu'on s'y est prêté, comme cela a été justement dit, qu'on est allé bien légèrement au-devant de ces complications nouvelles, et que cette situation aiguë qui a été créée, d'où il faut maintenant se tirer, est née assez directement d'un certain nombre d'imprudences militaires et diplomatiques qui auraient pu être évitées. Évidemment M. le général Millot a un peu agi comme un sous-lieutenant improvisé commandant de corps; il n'a pas montré la prudence et le coup d'œil d'un chef d'armée en expédiant sur Lang-Son cette faible colonne qui est allée se heurter contre les forces chinoises. Une fois engagé, le chef de colonne s'est tiré d'embarras comme il l'a pu; il ne s'est arrêté que devant l'impossibilité d'aller plus loin et en tenant tête à l'ennemi. Ce n'est point sa faute; la faute est tout entière au commandant en chef, qui devait savoir ce qui se passait à Lang-Son, connaître l'importance des forces chinoises, et qui, dans tous les cas, devait envoyer une colonne suffisante pour se faire respecter, pour remplir sa mission jusqu'au bout, pour n'avoir pas à subir cette mésaventure d'une retraite devant des Chinois. Quelque valeur qu'il pût attacher au traité de Ti n-Tsin qui venait de lui être notifié et à l'abri duquel il était censé exécuter son opération, il n'était pas moins tenu de prendre

toutes les mesures de prévoyance et de sûreté, d'agir toujours militairement. Il ne l'a point fait, et la conséquence a été ce pénible incident de Lang-Son, qui, en coûtant la vie à quelques-uns de nos soldats, a mis en jeu l'honneur du drapeau, qui a tout gâté et tout compromis au moment où l'on croyait tout terminé. L'imprévoyance de M. le général Millot a été certainement une des causes de ce contre-temps; mais il est bien clair que la principale responsabilité est encore à une diplomatie qui ne semble pas toujours bien sérieuse, qui met en vérité un peu de fantaisie dans tout cet imbroglio chinois.

Qu'est-ce à dire, en effet? C'est le 13 mai que M. le commandant Fournier a la bonne fortune de signer le traité de Tien-Tsin avec Li-Hung-Tchang, celui que M. Jules Ferry appelle le grand réformateur, et par ce traité, la Chine s'engage à évacuer « immédiatement » les places de la frontière du Tonkin. Immédiatement, c'est fort bien; mais aucune date n'est indiquée, et M. le président du conseil est pressé. A peine le traité est-il signé, six jours plus tard, M. le commandant Fournier reçoit l'ordre de serrer la question de plus près avec le vice-roi du Tcheli, de remettre à Li-Hung-Tchang une note fixant à court délai la date de l'évacuation, et le plénipotentiaire français se conforme naturellement à ses instructions; il remet une note portant qu'au 6 juin les places de la frontière du Tonkin seront occupées par les Français. Y a-t-il une réponse de Li-Hung-Tchang, un acquiescement officiel? On ne voit rien de clair sur ce point, et M. le président du conseil conclut du silence du diplomate chinois que la date a été acceptée, que la note a pris dès ce moment le caractère d'un engagement international; il se repose avec confiance dans cette persuasion que « rien n'a pu faire supposer à notre plénipotentiaire que cet arrangement ne fût pas agréé par son interlocuteur. » Il eût été plus prudent et plus simple d'en conclure que, si le vice-roi de Tien-Tsin n'avait pas donné une réponse écrite, c'est qu'il n'avait pas voulu ou pu la donner, qu'il restait un malentendu à éclaircir, qu'il y avait à forcer la diplomatie chinoise dans son dernier retranchement. Est-ce qu'il y a dans l'ordre diplomatique des engagemens par voie de prétérition ou d'adhésion tacite? Rien de semblable ne s'était produit jusqu'ici, quoi qu'en dise M. le président du conseil.

On a agi loyalement et on a rencontré la mauvaise foi, nous le voulons bien; on aurait dû un peu s'y attendre, on s'est exposé assez gratuitement à ces difficultés nouvelles qui se sont élevées, qu'on réussira certainement à surmonter, mais qu'on aurait pu détourner ou atténuer en les prévoyant. La vérité est que, depuis quelques années, il s'introduit par degrés dans nos affaires extérieures des habitudes de légèreté et de relâchement toujours périlleuses, eût-on à traiter avec des Chinois, et que M. le président du conseil lui-même, avec toute

son assurance, met dans sa diplomatie plus de liberté et de sans-façon que d'expérience. Il manie lestement les intérêts internationaux et il a des expédiens, même une langue diplomatique à son usage. Il a imaginé récemment pour la circonstance la théorie des engagemens tacites et des adhésions silencieuses; il découvre et il applique aujourd'hui un système nouveau, l'art de négocier par le canon, la politique des gages et des garanties ou des représailles, qui n'est point la guerre quoiqu'elle se manifeste par la guerre. Comme il est en Chine, il se passe toutes les fantaisies. Avec ces procédés, on peut aller loin, on s'accoutume à jouer avec toutes les règles aussi bien qu'avec les traditions d'un pays; on agite tout, on confond tout pour finir par se réveiller, un jour ou l'autre, en face de quelque grosse affaire dont on n'entrevoit ni les proportions ni les conséquences. C'est justement ce qui arrive avec cette question chinoise.

Et maintenant que tout cela est engagé, que le drapeau est au feu, que nos marins et nos soldats sont déjà à l'action pour l'honneur et les intérêts de la France, il ne reste plus qu'à se tirer le mieux possible de cette campagne nouvelle, de cette aventure lointaine. Il n'y a plus qu'à poursuivre ce qu'on a commencé en profitant au moins de l'expérience qu'on a pu acquérir depuis quelque temps, en s'arrêtant à un dessein précis, en évitant de dépasser les limites au-delà desquelles il n'y aurait que confusion et hasard. La pire des politiques serait de se laisser aller à la merci des incidens et des tentations sans savoir jusqu'où l'on veut aller, sans rien prévoir, sans avoir mesuré d'avance les diverses éventualités en face desquelles on peut se trouver. Il se peut sans doute que la Chine, à bout de subterfuges, atteinte par les premières opérations de nos escadres, cède à l'impérieuse nécessité des choses, qu'elle reconnaisse l'inutilité d'une lutte inégale, qu'elle s'aperçoive enfin qu'elle a déjà perdu par le feu de nos canons plus qu'elle n'aurait été obligée de payer en indemnités; c'est possible, c'est encore la plus favorable chance. Il se peut aussi que la cour de Pékin, soit par un vieil orgueil, soit par le secret espoir de trouver un appui parmi les puissances étrangères, déclare elle-même à la France la guerre qui ne lui a point été déclarée, et que, ne pouvant défendre ses ports, elle essaie de porter les hostilités aux frontières du Tonkin, de prolonger la lutte dans ces régions : c'est là encore une éventualité possible. Si la Chine résiste, si elle veut prolonger la guerre, c'est là, à n'en pas douter, que les difficultés commencent. Notre gouvernement doit tout à la fois songer à augmenter ses forces au Tonkin et à combiner ses opérations dans les mers de Chine de façon à ménager le plus possible les intérêts étrangers dans les ports ouverts au commerce européen. Il doit s'étudier soigneusement à éviter de blesser ces intérêts, de réveiller des rivalités trop vives, de donner des prétextes de plainte à

d'autres puissances, et c'est ce qui fait qu'il y a certainement, à l'heure qu'il est, quelque chose de fâcheux dans cette recrudescence d'antagonisme qui se manifeste depuis quelque temps entre l'Angleterre et la France. On dirait, en vérité, que pour certains journaux français, le dernier mot du patriotisme est l'antipathie contre tout ce qui est anglais. A leur tour, les journaux anglais semblent se plaire à exciter les passions et les ombrages de leur nation contre la France. Tout ce que la France peut tenter pour la défense de sa dignité et de ses intérêts sur un point du globe leur semble une menace : ils se répandent en récriminations violentes, et, après avoir approuvé le bombardement d'Alexandrie, ils n'ont pas assez de lamentations sur les rigueurs du bombardement de Fou-Tcheou. Ce que notre gouvernement a de mieux à faire, c'est de décourager ces animosités de polémiques par la netteté et la prudence de sa politique, par le soin jaloux qu'il mettra à limiter une lutte déjà assez compliquée et assez difficile.

Voilà donc où en sont les choses au moment où les chambres viennent de se séparer, où s'est terminée une session qui, d'un autre côté, dans l'ordre des affaires intérieures de la France, n'aura été assurément ni bien brillante ni bien fructueuse. Qu'a-t-elle produit, en effet, cette session de plus de six mois? Elle a fini, il est vrai, par ce coup d'éclat, par cette revision dont personne ne parle plus; elle a épuisé son dernier feu dans cette œuvre après avoir été, pour tout le reste, à peu près stérile, et s'être perdue dans les discussions oiseuses, les brigues de partis ou les élucubrations chimériques. Sur deux points, particulièrement, l'activité législative aurait pu s'exercer avec autant de profit pour le pays que d'honneur pour le parlement lui-même. Depuis longtemps, la question militaire ne cesse d'être agitée; les propositions de toute sorte se sont succédé avec la prétention de réformer l'armée dans ses institutions comme dans son esprit. Qu'a-t-on fait pour mettre enfin un terme à cette périlleuse crise d'incertitude ou pour réaliser ces prétendues réformes? Une loi a été préparée, et cette loi, telle qu'elle est sortie d'une commission de sectaires, n'était rien moins que la désorganisation de notre puissance militaire, en même temps que le bouleversement de l'éducation libérale du pays. Elle a été longuement discutée, même votée en partie, puis abandonnée; on n'a rien fait, en définitive, et, ce qu'il y a de mieux encore, c'est qu'on se soit arrêté, qu'on ait reculé devant une œuvre qui, sous prétexte de progrès démocratique, ébranlait tous les ressorts de la grandeur française. Il y avait une autre question qui n'était pas moins sérieuse, moins pressante : c'était la question des finances, et ici encore qu'a produit cette session qui finit? Il y a, il est vrai, une commission du budget qui est nommée depuis cinq mois, qui est censée méditer sur la situation financière; en réalité, cette commission en

est encore à nommer son rapporteur. Et cependant il est certain que cette situation s'aggrave sans cesse, et par l'accumulation des crédits extraordinaires, et par la diminution des recettes, et par les progrès de l'inévitable déficit. C'était bien là une question digne d'occuper, de passionner un parlement, puisqu'elle touche à toute la politique de la France. On n'a même pas pris le temps de discuter ce budget, on n'a trouvé rien de mieux que de l'ajourner encore une fois aux dernières semaines de l'année, à un moment où il n'y aura plus qu'à le voter au pas de course, — et, au besoin, on accusera le sénat de troubler la chambre des députés dans la liberté de ses prérogatives financières ! — De sorte que, de cette session qui vient de finir, il ne reste à peu près rien de sérieux pour le pays, rien, si ce n'est le bruit de quelques stériles agitations de parlement et les marques nouvelles de l'impuissance de la politique de parti par laquelle on prétend servir la république !

On disait récemment, en montrant d'un geste ironique les travaux du dernier congrès et les agitations inféconds d'un parlement impatient d'aller en vacances, que tout cela serait aussi un jour de l'histoire, que toutes ces turbulences inutiles auraient leur place dans les annales publiques. Ce seront assurément de médiocres annales.

L'histoire du temps a en vérité une tâche ingrate à enregistrer tout ce qu'on lui confie, à raconter ce que tous les régimes qui se sont succédé ont fait de l'héritage qu'ils ont reçu, des traditions et des intérêts dont ils ont eu la garde dans leur règne momentané. Et cependant, parmi ces régimes qui ont eu leur jour en France depuis un siècle, qui ne se ressemblent que parce qu'ils ont été également sans durée, il y en a eu certainement qui auraient mérité de vivre et qui restent dignes des regards de la sérieuse, de l'équitable histoire; il y a eu des régimes qui n'ont pas compromis l'héritage national reçu dans des momens difficiles, qui ont fait généreusement et habilement le bien du pays. Il y a eu cette restauration, qui, après avoir rendu la paix à la France et avoir réparé les désastres d'une invasion, a été le gouvernement de la jeunesse libérale et intelligente du siècle. Il y a eu le temps que M. Thureau-Dangin a récemment entrepris de faire revivre dans une nouvelle *Histoire de la monarchie de juillet* et qui compte entre tous par ce qu'il a donné au pays, par les exemples de liberté légale et régulière qu'il a laissés, par les luttes où s'est affirmé son caractère. L'auteur de cette histoire nouvelle, écrite avec l'indépendance d'esprit que donne l'éloignement, n'en est encore, dans ses récits, il est vrai, qu'à la chute du ministère connu sous le nom de cabinet du 11 octobre, aux crises parlementaires et ministérielles de la fin de 1835; mais ces cinq années forment la période la plus animée, la plus saisissante, la plus instructive. Plus tard, la monarchie

de juillet est fondée, ou elle paraît du moins fondée; elle semble avoir eu raison de tous ses adversaires, de toutes ces difficultés qu'elle a rencontrées à sa naissance. Ces cinq premières années, qui vont de 1830 à 1835, que M. Thureau-Dangin raconte avec habileté, avec une singulière abondance de détails, peut-être avec un peu de profusion, ces années sont la période de l'action et du combat. C'est le moment où tout fermente, où du sein de cette confusion du lendemain d'une révolution s'élève ce politique indomptable qui donne au régime l'autorité et la vie, où autour de Casimir Perier, tombant sur la brèche, grandissent des hommes comme le duc de Broglie, M. Guizot, M. Thiers, prêts à continuer l'œuvre inachevée.

Tout est agitation en ce temps-là, dans les esprits comme dans la rue. C'est la fondation laborieuse et dramatique du régime au milieu des insurrections à main armée et des explosions d'idées chimériques. Et comment procède-t-il pour se fonder, ce régime né d'une révolution, menacé de toutes parts, ayant par instant à faire face tout à la fois aux conflits extérieurs et à la guerre civile à Paris, à Lyon ou en Vendée? Est-ce qu'il a recours à la dictature, aux mesures d'exception, aux suspensions des garanties civiles, aux exécutions discrétionnaires, ou aux subterfuges pour capter quelque vote parlementaire équivoque? Nullement. Le hardi champion de la politique nouvelle, Casimir Perier, est le premier à répudier l'arbitraire qu'on lui offre. Il marche droit avec sa loyauté et son courage sur les difficultés. Il se défend, il fonde le régime par la résolution, par l'ascendant du caractère et du talent, par la netteté des idées et par la loi; il puise son autorité et sa force dans la légalité incessamment opposée aux factions, respectant toutes les garanties et tous les intérêts. Ce qu'a fait Casimir Perier, ses continuateurs au pouvoir, le duc de Broglie, M. Thiers, M. Guizot, le font à leur tour, combattant l'émeute d'une main, et d'un autre côté relevant la France dans l'estime de l'Europe sans troubler la paix, inaugurant de vastes travaux publics sans péril pour les finances, obtenant du parlement cette belle loi sur l'instruction primaire qui n'a été depuis qu'altérée et faussée. C'est ainsi que se fonde un gouvernement sérieux, et M. Thureau-Dangin, en ravivant une fois de plus pour les générations nouvelles les souvenirs de ce moment du siècle, a fait une œuvre aussi intéressante qu'instructive.

Ce fut, a-t-on dit souvent, le malheur de la monarchie de juillet d'être née d'une révolution de la rue, d'une dangereuse violation de l'hérédité royale, et elle est morte de ce vice de naissance qui, après lui avoir créé une incurable faiblesse, a préparé inévitablement sa ruine. C'était peut-être pour elle, si l'on veut, une faiblesse de se confondre dans son origine avec une révolution; c'était aussi sa force d'être apparue comme l'expression vivante d'une résistance légitime dans

son principe, comme une victoire promptement régularisée sur une tentative d'absolutisme, sur ce qui n'était après tout qu'un coup d'état du bon plaisir. Son originalité historique et morale est d'avoir représenté, à un moment du siècle, une grande transaction entre le droit traditionnel, qui s'était compromis, et les idées nouvelles, les intérêts nouveaux créés par la révolution française, d'avoir été une monarchie sans les réminiscences et les tentations d'ancien régime, un régime libéral sans les convulsions d'anarchie. En réalité, après tant d'années et de révolutions successives, fertiles en mécomptes, à voir les choses de haut, ces deux monarchies, celle qui va de 1815 à 1830 et celle qui va de 1830 à 1848, ne sont, avec des caractères différens, que les deux phases d'une même expérience publique. Elles forment comme une suite à peine interrompue de trente-quatre années de liberté régulière et de progrès incessans. Elles représentent pour la France le plus sérieux, le plus généreux essai de gouvernement parlementaire par l'intervention croissante du pays dans ses affaires, par l'expansion graduée de tous les droits, par l'épanouissement de la sève nationale, par l'éclat des talens. La première, sortie d'une effroyable crise, d'une invasion, avait en quelques années ravivé les forces de la France; la seconde, par une politique à la fois libérale et pacifique, avait singulièrement étendu l'influence française, et le jour où elle a disparu, elle n'a, pour sûr, laissé le pays ni amoindri dans ses frontières, ni obéré dans ses finances, ni affaibli ou compromis par les aventures, ni atteint dans ses ressources et dans ses libertés. Ces trente-quatre années sont, après tout, la plus honnête, la plus rassurante période de l'histoire de ce siècle.

Que ces deux monarchies aient eu leurs faiblesses tenant à elles-mêmes ou aux circonstances, il faut bien le croire, puisqu'elles ont péri avec toutes les raisons de vivre honorablement et utilement. Que depuis l'époque où elles existaient les événemens aient marché et que la politique suive incessamment les transformations des idées, des mœurs et des institutions, c'est la loi éternelle des choses. Chaque période, chaque situation a sa politique. On ne s'immobilise pas dans le passé, c'est une vérité banale; mais s'il est un fait curieux, bizarre, c'est que des hommes du jour, et il s'en trouvait récemment, en soient encore à leurs vieilles iniquités et à leurs déclamations surannées de parti contre ces grands gouvernemens qui ont régné sur la France. Ils pardonneraient peut-être un peu à la restauration parce qu'elle est plus loin; la monarchie de juillet est pour eux le grand ennemi! Ils prennent bien leur temps, et ils exposent la république telle qu'ils la font à d'étranges rapprochemens. Autrefois il y avait un tel sentiment de la liberté et du droit qu'un simple conseil de guerre établi en pleine insurrection tombait devant un arrêt de la cour de cassation, et

le gouvernement était le premier à s'incliner. Depuis, la république a eu les transportations en masse, les conseils de guerre en permanence et tous les luxes de l'arbitraire. Sous ces régimes qu'on diffame, les finances étaient si sagement et si habilement gouvernées qu'elles avaient pris une solidité à toute épreuve, que le crédit grandissait sans cesse; depuis quelques années, on a tellement abusé de tout, des emprunts, des consolidations, des crédits extraordinaires, qu'on en est positivement à se demander avec une certaine anxiété ce qui arriverait si une crise extérieure ou intérieure survenait tout à coup. Quand elles disparaissaient l'une et l'autre, les deux monarchies laissaient la France relevée des désastres de la guerre, aimée par les peuples pour son influence libérale, respectée par les gouvernemens dans le monde. La diplomatie inaugurée depuis quelques années a peut-être quelques progrès à faire pour en revenir là. Les républicains du jour qui ont la prétention de refaire l'histoire comme ils refont la politique, sont plaisans avec leurs déclamations vieillies! Ils feraient mieux pour leur instruction et pour le bien de la république, d'étudier plus sérieusement ces régimes d'autrefois, dont ils n'ont pris jusqu'ici que les abus sans en égaler les grandeurs.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine d'août a vu se continuer la lutte entre la spéculation qui vend des rentes françaises à découvert, à mesure que s'élargit la portée du conflit franco-chinois, et les banquiers qui achètent, en dépit des événemens politiques, parce qu'ils établissent leurs calculs sur des faits péremptoires, l'abondance de l'argent et l'absorption continue des valeurs à revenu fixe par l'épargne.

La lutte se termine en ce moment, comme il y a un mois, à la veille

de la liquidation, par la défaite complète des vendeurs à découvert. Ceux-ci, atterrés pendant toute la première partie du mois d'août par la cruelle leçon qu'ils venaient de recevoir, ont cru trouver dans la rupture des négociations entre la France et la Chine une occasion de revanche. Il leur semblait impossible que le monde financier ne se laissât pas entraîner à de sérieuses appréhensions au moment où la force des choses et l'obstination de la cour de Pékin allaient contraindre la France à entreprendre une grande guerre dans l'extrême Orient. Ils supputaient les dépenses considérables où nous devrions nous engager, les efforts nouveaux que nous imposerait l'hostilité nettement déclarée d'un immense empire, que l'on avait peut-être, bien à la légère, traité de quantité négligeable, les difficultés, les complications internationales que ne manquerait pas de soulever une action vigoureuse de notre marine contre les ports chinois.

Les prévisions des baissiers ont paru d'abord justifiées. Nos fonds publics ont en quelques jours fléchi de près d'une unité. Les haussiers du mois dernier semblaient peu disposés à réagir contre des impressions qui n'étaient que trop naturelles et trop conformes à la réalité des faits : la baisse était commandée par les circonstances; il fallait se soumettre à une évidente nécessité.

La rapidité des succès de l'amiral Courbet a cependant provoqué un nouvel et brusque revirement dans les dispositions du monde financier. Les acheteurs, après avoir concédé à leurs adversaires un premier avantage, ont repris l'offensive avec une extrême vigueur dès l'arrivée des premières dépêches annonçant la destruction de la flottille chinoise et de l'arsenal de Fou-Tcheou. La campagne contre les vendeurs, à la Bourse de Paris, a été menée avec la même décision et le même entrain que celle de l'amiral Courbet contre les Chinois de la rivière de Min. Celui-ci, le 29 août, sortait vainqueur des passes de ce fleuve, où l'ennemi avait espéré l'enfermer. Le 29 août, également, la spéculation à la baisse, mise en déroute, s'avouait vaincue et rendait les armes en rachetant avec précipitation tout ce qu'elle avait vendu il y a huit jours.

C'est le vendredi 30, en effet, que le mouvement de hausse a atteint son maximum. Le 3 pour 100 qui, de 78.50, avait reculé à 77.80, s'est élevé jusqu'à 79; l'amortissable a dépassé le cours rond de 80; le 4 1/2, de 107 francs, a rebondi à 108.25, cours coté il y a un mois, avant le détachement du coupon trimestriel.

Le lendemain cependant, jour de la réponse des primes, l'ardeur que les baissiers mettaient à se racheter s'est un peu calmée. Toutes les primes étaient levées; il y a eu bien des positions à liquider immédiatement. Le 3 pour 100 a été ainsi ramené à 78.75 et le 4 1/2 à 108 francs. Les haussiers ont compris en outre la nécessité de ne pas

compromettre leur succès par des exagérations que le moindre incident pouvait punir avec quelque rudesse. Les victoires de l'amiral Courbet n'ont encore rien terminé; et le Tsong-li-Yamen n'est point jusqu'ici porté à se soumettre et prend au contraire d'importantes dispositions pour organiser la résistance contre les entreprises dont l'affaire de Fou-Tcheou n'est probablement que le prélude. Le bruit a couru un moment que la cour de Pékin demandait à négocier; mais il a été aussitôt démenti; il faut donc que les exploits dont le patriotisme français peut se montrer à bon droit si fier se renouvellent. Mais l'amiral Courbet, quel que soit son esprit de décision, ne peut cependant envoyer chaque jour un bulletin de victoire; les nouvelles de l'expédition qu'il a entreprise au sortir de la rivière de Min se feront sans doute un peu attendre.

C'est donc dans la situation de place, résultant de la réponse des primes qui vient de s'effectuer, que la spéculation à la hausse, qui dirige le marché à son gré, doit chercher ses données. Le taux auquel les vendeurs offrent de reporter (deux ou trois centimes ou le pair) indique assez que le titre, malgré l'amélioration des prix, est toujours rare. Le comptant a pris beaucoup d'inscriptions, mais les effets de cette absorption ne se font sentir que très lentement, tandis que la mise en report d'immenses quantités de rentes sur le marché de Londres a provoqué une raréfaction théoriquement artificielle et factice, puisque ces rentes devront un jour ou l'autre revenir sur notre place, mais qui pratiquement n'en est pas moins désastreuse pour le vendeur. On verra par les prix auxquels se négocieront lundi les opérations de report, dans quelle mesure le découvert devra courir après la marchandise qu'il a imprudemment promis de livrer.

Cette raréfaction de titres est-elle destinée à se prolonger? Depuis quelque temps, le bruit tend à s'accréditer qu'elle pourrait bien avoir pour terme l'émission d'un grand emprunt national. Le gouvernement est fort à court de ressources, ce n'est un secret pour personne. Les bons du trésor ne se placent pas très facilement. Les dépenses extraordinaires ne cessent de grossir, par suite de l'extension que prennent nos opérations militaires; si l'on ajoute à la moins-value du rendement des impôts le montant probable des crédits extraordinaires et des frais se rattachant aux expéditions du Tonkin et de Madagascar, on obtient un total de près de 200 millions de déficit pour l'année 1884, et ce déficit devra être couvert par un appel au crédit. La question serait posée dès maintenant dans les conseils du gouvernement, et de plus on ne serait pas éloigné de considérer que, si la nécessité d'emprunter s'impose, autant vaudrait aborder tout de suite une opération d'ensemble comportant l'émission de 1 milliard de rentes peut-être, et la liquidation de toutes nos dépenses extraordinaires.

Cette éventualité d'un grand emprunt doit entrer dès maintenant dans les préoccupations du monde financier, surtout si, comme le donnent à penser les plus récens télégrammes de Chine, les premiers succès de la flotte commandée par l'amiral Courbet ne décident pas la cour de Pékin à renoncer à la lutte contre une grande puissance européenne.

Pendant toute la seconde quinzaine du mois, comme pendant la première, l'intérêt du marché a été presque exclusivement consacré aux mouvemens violens imprimés par la spéculation à la cote de nos fonds publics. Les transactions sont toujours aussi rares sur la plupart des valeurs, transactions au comptant aussi bien qu'à terme; car l'épargne ne se porte encore sur aucune catégorie de titres en dehors des rentes et des obligations de chemins de fer. Encore a-t-on pu observer depuis quinze jours, dans les achats des petits capitalistes, un certain ralentissement. Les obligations du Crédit foncier et de nos grandes compagnies, comme celles des compagnies étrangères, qui jouissent du crédit le plus élevé (Autrichiens, Lombards, Saragosse, Nord de l'Espagne) n'ont point vu leurs prix s'élever. Il y a même eu çà et là des réalisations qui ont fait perdre deux ou trois francs; il semble notamment que, pour la plupart des titres de nos grandes lignes, l'épargne ne soit pas disposée à accepter un prix plus élevé que 370 francs.

Les actions des chemins français ont très légèrement fléchi; comme elles sont admirablement classées, elles échappent à l'influence d'une diminution prolongée des recettes, diminution que l'extension du choléra en Italie et dans le midi de la France et la persistance de la crise commerciale expliquent suffisamment. Les lignes étrangères ne sont du reste pas plus favorisées, et leurs titres ont été peut-être un peu plus atteints que ceux des nôtres, par exemple les actions des Chemins autrichiens et lombards.

Parmi les valeurs industrielles, quelques-unes ont bénéficié d'une certaine plus-value : le Suez, dont les recettes tendent à s'améliorer, les Voitures, le Gaz, les Allumettes; sur le marché des titres des établissemens de crédit, le marasme est toujours aussi complet. Rien, de ce côté, n'annonce encore un réveil d'activité.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

OLIVIER MAUGANT

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Quand Olivier Maugant pensait à ses premières années, il croyait voir quelque chose de gris comme un matin d'automne. On l'avait mis tout petit au collège, il lui semblait qu'il y était né. Son père et sa mère étant toujours absens de Paris, il avait connu plus que personne les mélancolies de l'internat. La ressource de ses dimanches, comme de ses vacances, était son grand-père maternel, qui, après avoir amassé quelque fortune dans le métier de fabricant de bâches et de prélarts, s'étant retiré de bonne heure des affaires, vivait à Brunoy en philosophe qui cultive son jardin et y renferme ses affections. Ce philosophe était un grand indifférent. Lorsqu'il voyait son petit-fils, il lui pinçait la joue et disait :

— A présent, garçon, va-t'en courir. Ne fais pas de bruit, et ne touche à rien.

Olivier ne faisait pas de bruit et ne touchait point aux espaliers. Il s'en allait canoter sur l'Yères. Quand il était las de ramer, il s'asseyait sous un arbre et arrachait des brins d'herbe en pensant à beaucoup de choses qui n'étaient pas gaies.

Il entrait à peine dans sa dixième année lorsqu'il perdit son père. Il s'en consola bientôt, il ne le voyait jamais. Sa mère, qu'il voyait

plus souvent, se remaria quinze mois plus tard, et ce fut le premier grand chagrin de sa vie. Elle s'était appelée jusqu'alors Mme Maugant, elle allait s'appeler Mme Maresquel. Il lui parut qu'elle n'était plus à lui, que c'était un vol qu'elle lui faisait. Parisienne de naissance, mais ne venant guère à Paris que pour y voir son fils et pour se faire habiller, cette mère était une femme à talens et à prétentions. Elle dessinait, elle modelait, elle avait une voix fort agréable, passait pour une musicienne accomplie. Elle chantait chez elle et quelquefois dans le monde, et toujours avec succès. Elle joignait à sa musique beaucoup d'élégance, prenait un soin extrême de sa personne. Il faut croire qu'en se parant elle ne cherchait qu'à se faire plaisir à elle-même, car elle avait l'humeur froide, sévère, et pas l'ombre de coquetterie; elle n'était pas fâchée qu'on l'admirât, elle se souciait peu d'être aimée. Quand elle faisait son apparition dans le parloir du collège Stanislas, Olivier maudissait les recherches de sa toilette, ses rubans, ses dentelles, qui semblaient dire : N'approchez pas. Il n'aurait pu l'embrasser sans tout déranger : on y pense à deux fois avant de détruire un chef-d'œuvre. Il ne se souvenait pas qu'elle l'eût jamais pris sur ses genoux. D'habitude, elle se tenait debout pour lui parler, et ses paroles tombaient de très haut. On prétend qu'au rebours de ce qui se passe en Angleterre, les Françaises s'occupent plus de leurs enfans que de leur mari, qu'elles sont plus mères que femmes. Mme Maugant s'occupait surtout d'elle-même; elle comparait ce qu'elle était à ce qu'elle aurait pu devenir, et ces comparaisons la rendaient sérieuse et chagrine. Cela n'empêchait pas Olivier de l'aimer autant qu'il l'admirait, mais il l'aimait d'un peu loin.

Cependant, à l'occasion de son second mariage, elle daigna causer avec lui. Elle lui expliqua à termes couverts que, jusqu'alors, elle avait été médiocrement heureuse, que ses parens l'avaient sacrifiée; que, moins bien partagée que sa sœur cadette, on lui avait fait épouser un capitaine d'artillerie sans fortune et sans avenir, qu'il l'avait tristement promenée de garnison en garnison, qu'elle avait reconnu en lui, dès les premiers jours, un caractère mou, dépourvu de souplesse comme d'énergie, qu'elle avait tout fait pour le secouer, pour le pousser, qu'il avait laissé échapper les occasions; qu'après être devenu par elle chef d'escadron, il s'était trouvé au bout de son rouleau, et, qu'eût-il vécu vingt ans encore, il serait toujours mort chef d'escadron.

Elle disait cela avec un frémissement de colère. Puis elle sourit à demi et ajouta :

— Toutefois je ne regrette rien, puisque tu es né.

Elle changea de ton pour célébrer la gloire de l'homme qu'elle allait épouser, et dont elle était fière comme si elle l'eût inventé.

Il avait tout ce que l'autre n'avait pas eu : le caractère, la volonté, les grandes ambitions, presque du génie. Il était directeur de la grande usine de Fornay, dans le département du Nord. Il avait sous ses ordres des centaines d'employés, des milliers d'ouvriers, et gouvernait tout ce monde à la baguette. Avec cela, homme de goût, passionné de théâtre, de musique, il venait de temps à autre se délasser de ses fatigues dans l'entresol d'un bel hôtel qu'il avait acheté rue de Berri. Elle se promettait d'y venir souvent elle-même, on se verrait beaucoup plus que par le passé. Tout s'arrangeait à souhait pour Olivier, qui trouverait dans son futur beau-père un puissant appui, un homme de bon conseil et de bon secours. Il était si riche! il avait les bras si longs!

Olivier n'écoutait plus; il y avait des chiffres dans ce qu'elle disait, et les chiffres l'intéressaient peu. Il avait ses préjugés; il pensait que la veuve d'un chef d'escadron qui épouse le directeur d'une usine déroge, son second mari eût-il cent millions. Il pensait aussi qu'elle avait été bien dure en lui parlant de son père, et il en revenait toujours à se dire qu'elle s'appellerait Mme Maresquel, qu'elle était perdue pour lui, que c'était une injustice qu'elle lui faisait. Il n'osa pas répondre, mais il osa pleurer. La bonde partit; ses deux poings sur ses yeux, il éclata en sanglots. Elle le laissa pleurer jusqu'à ce que, lui prenant les deux mains, elle les allongea de force dans les siennes, les examina et poussa un cri d'horreur.

— Des ongles en deuil! dit-elle. Olivier, est-ce permis?

Jusqu'au jour fixé pour la cérémonie, elle demeura chez son père, à Brunoy. Olivier y passa auprès d'elle les vacances de Pâques. Il ne la voyait pas aussi souvent qu'il aurait voulu : elle était sans cesse à Paris, en conférence avec sa couturière, à qui elle donnait de longues explications qui n'étaient pas toujours comprises. Un dimanche matin, en revenant de la messe, elle se mit au piano. Debout, près de son haut tabouret, l'enfant regardait ses doigts courir sur le clavier. Elle s'interrompit brusquement; la porte s'était ouverte, et un homme de forte taille, d'une épaisse encolure, carré d'épaules, venait d'entrer. Il avait une abondante chevelure fauve, le nez très busqué, une grande bouche aux lèvres très charnues et très rouges, l'œil gris-bleu d'une limpidité extraordinaire, dont le regard indiscret fouillait les visages et les gens et leur disait : « Voilà ce que tu es! » Sa parole était nette, saccadée, sa voix sonore, éclatante; on reconnaissait un homme accoutumé à donner des ordres et à vivre au milieu de choses qui faisaient du bruit. Ce qui sauvait la dureté presque répulsive de ses traits, c'était la belle humeur, l'allégresse d'une volonté sûre d'elle-même et du succès, la joie d'être soi et de n'être pas un autre. Qu'elle plût ou

qu'elle déplût, cette figure était celle d'un victorieux, d'un conquérant et d'un beau mâle. Quand il riait, c'était à gorge déployée; le plus souvent, sa gaîté ne se trahissait que par l'ironie de son sourire, qui glissait rapidement sur ses lèvres, et, à peine ébauché, se perdait dans sa barbe rousse.

Il s'avança vers Mme Maugant d'un air vainqueur, lui baisa la main avec beaucoup de grâce. Elle se tourna vers Olivier, lui fit signe d'approcher.

— Ah! fit M. Maresquel, voilà le marmot. Il n'est, ma foi! pas mal. Il ajouta presque aussitôt : — C'est dommage qu'il boite.

M. Maresquel ne mentait pas, le marmot boitait un peu, pas très bas, mais enfin il boitait. Ce n'était pas sa faute, il était né avec une jambe un peu plus courte que l'autre. Sa mère lui avait reproché plus d'une fois cet accident. On avait compté, pour y mettre ordre, sur de savans appareils, qui avaient fait le supplice de son enfance, après quoi on le laissa boiter. Il y a tant de choses boiteuses dans ce monde! M. Maresquel, qui n'avait jamais cloché ni du pied droit ni du gauche, méprisait les infirmes comme des êtres d'une espèce inférieure, mal armés pour le combat de la vie. — C'est dommage qu'il boite! — Ce mot fut dur à Olivier : le grand homme ne lui plut pas, et le second mariage de sa mère lui parut non-seulement triste, mais odieux.

Ce mariage, qui eut lieu à quelques jours de là, fut célébré sans grande pompe. En sortant de l'église, on déjeuna, puis l'on partit bien vite pour Fornay. La mariée avait l'air préoccupé et un nuage sur les deux sourcils. Évidemment sa couturière n'avait pas bien compris ses explications; ce fut peut-être pour cela qu'elle monta en voiture sans avoir embrassé son fils. M. Maresquel répara son oubli en disant à Olivier :

— Je te prends ta mère, clampin. Que veux-tu? Chacun pour soi.

Et là-dessus, il pinça l'oreille de l'enfant et emporta la mère dans sa caverne. Quand Olivier lut, dans le cinquième chant des *Métamorphoses* d'Ovide, le tragique enlèvement de Proserpine, il lui sembla qu'il avait vu cette scène, qu'il connaissait Pluton. Il lui prêtait des yeux gris-bleu et une barbe rougeâtre où ses sourires disparaissaient.

Par le conseil de son beau-père, il fut retiré de Stanislas et envoyé à Vanves, puis à Louis-le-Grand, où il fit sa seconde et sa rhétorique. Pendant tout ce temps, sa mère ne le négligea point; elle lui faisait de fréquentes visites. Mais il la trouvait changée à son égard. Jadis elle était froide, maintenant elle était distraite. Après lui avoir adressé deux ou trois questions banales pour l'ac-

quit de sa conscience, elle n'avait plus rien à lui dire, et il se disait quelquefois : « Elle ne m'aime pas, je ne veux plus l'aimer. » Mais c'était plus fort que lui, il ressentait pour elle cette inquiétude de tendresse dont souffre un amant rebuté qui s'obstine dans son espérance. Il était convaincu que, si jamais il parvenait à la garder auprès de lui pendant un mois, elle ne serait plus ni distraite ni froide, qu'il réussirait à la dégeler, qu'elle lui rendrait son cœur. Malgré l'antipathie que lui inspirait M. Maresquel, il rêvait d'aller passer une fois ses vacances à Fornay ; au premier mot qu'il en toucha à sa mère, elle lui fit entendre qu'il y avait quelqu'un qui s'en souciait peu. Quand elle n'était pas à Paris, elle lui écrivait chaque semaine un billet bien sec, et, toujours pour l'acquit de sa conscience, elle lui faisait de longues morales qui remplissaient toute la lettre. Elle lui reprochait surtout son excessive timidité, qui nuisait à ses succès. Il était né timide comme il était né boiteux. Il y avait des jours où les visages les plus connus lui semblaient nouveaux. Le silence d'un professeur, qui, les yeux braqués sur lui, attendait sa réponse, l'effrayait comme un précipice béant prêt à l'engloutir ; le vertige le prenait, les mots lui restaient au gosier. Sa boiterie était peut-être pour quelque chose dans cette timidité maladive et désolante. Il n'était pas fait comme tout le monde et il craignait d'être ridicule.

Cependant ses maîtres étaient contens de lui ; on ne pouvait lui demander plus d'efforts qu'il n'en faisait. A force d'application, il se maintenait dans la première moitié de la classe, et il eut deux ou trois accessits. C'était un brave garçon, d'une intelligence ordinaire, sans goûts vifs et sans dispositions marquées pour quoi que ce fût. Mais il rachetait les indifférences et les lenteurs de son esprit par la probité, la loyauté de son travail, toujours égal, et il avait une mémoire rétive, mais tenace. Il avait surtout celle du cœur. Comme certains animaux, il restait sur sa première impression, changeait rarement d'idée sur les choses et les gens, et le mal comme le bien qu'on lui faisait laissait en lui une trace ineffaçable. Ce timide avait l'âme chaude et une forte dose de cette candeur romanesque qui se persuade facilement que tout finit par s'arranger, que le désir a une vertu magique capable d'influer sur les destinées. Quand il avait fini ses devoirs, se recueillant en lui-même, il suppléait aux événemens favorables qui manquaient dans sa vie par d'autres événemens qui ne se passaient que dans sa tête. Il se représentait qu'il y a des garçons médiocres qui, en fin de compte, se trouvent avoir de grands talens, des garçons boiteux qui, passé un certain âge, ne boitent plus ; il se représentait aussi que certaines mères oublieuses, touchées d'un miraculeux repentir, se jettent tout à coup sur leur enfant comme une bête sur ses petits

et l'étouffent en l'embrassant. Ces imaginations, pendant quelques minutes au moins, le rendaient heureux.

Tel qu'il était, sa parfaite droiture inspirait l'estime et la confiance. Ses camarades le recherchaient, lui voulaient beaucoup de bien. On le savait bon, généreux, plein d'égards pour son prochain, plein de ménagemens délicats pour les amours-propres susceptibles, au demeurant toujours prêt à partager ce qu'il avait. Sa bonté dégénérait quelquefois en faiblesse; il se défendait mal et contre les indiscrétions des quémandeurs et contre de fâcheuses influences, auxquelles il sacrifiait ses scrupules. Cet écolier rangé faisait, de loin en loin, quelque frasque, bien malgré lui, par une sorte d'entraînement factice, pour se rendre agréable à quelqu'un.

Ce quelqu'un à qui Olivier ne savait rien refuser était un Limousin, nommé Aristide Laventie. Fils unique d'un agent d'affaires, qui en faisait de bonnes, ses parens, fixés dans leur province, n'avaient jamais paru au lycée, et Aristide abusait de cette circonstance pour se poser en personnage légendaire. Quand ses camarades le pressaient, il leur confessait dans le trou de l'oreille qu'il était le bâtard d'un prince russe. Quelques-uns l'en croyaient à moitié, d'autres tout à fait. Paresseux avec délices et avec conviction, causeur intarissable, dépensant sa vie en propos et en bruit, tout en lui était léger, le cerveau, la parole, le cœur et l'espérance. Mais ce cancre de génie avait l'esprit si éveillé, le travail si facile, qu'au vif déplaisir des piocheurs il leur damait souvent le pion et attrapait des prix au bout de l'an. Sa joie était d'avoir autour de lui un cercle d'auditeurs crédules, pendus à ses lèvres et lui témoignant leur émerveillement par la profondeur de leur silence. Il ne concevait pas le bonheur sans une galerie. On l'écoutait volontiers. Le monde, la politique, les coulisses de la Bourse et des théâtres, le sport, l'homme, la femme et le cheval, il avait tout deviné, ou bien le soi-disant prince russe lui avait tout dit, à moins qu'avant de naître il n'eût vécu une première fois dans quelque planète où l'on sait tout sans rien apprendre. A son omniscience il joignait d'aimables qualités; il était de bon commerce, serviable quand il ne lui en coûtait rien, et très sensé quand il n'était pas fou. Dès les premiers jours de leur connaissance, Olivier avait conçu pour les beaux dons et pour l'imperturbable assurance d'Aristide un enthousiasme mêlé d'un peu de jalousie. Cette tortue admirait passionnément ce lièvre, et ce lièvre était indulgent pour cette tortue, dont il exploitait quelquefois la candeur. Il daignait travailler à son instruction, l'encourager, la conseiller. Un jour qu'interrogé par son professeur de grec, Olivier avait perdu la tête et, suant à grosses gouttes, était resté court, Aristide lui dit :

— Mon vieux, te sens-tu intimidé devant un bocal de poissons

rouges? Qui t'empêche de te représenter qu'un professeur de grec est un poisson rouge?

Olivier commençait sa rhétorique quand M. Maresquel vint passer quelques jours avec sa femme dans son bel entresol de la rue de Berri. Le premier dimanche après leur arrivée, ils donnèrent un grand dîner. A la dernière heure, deux invités se firent excuser; pour boucher le trou, Mme Maresquel s'avisa d'envoyer quérir Olivier, dont l'émotion fut extrême. C'était son premier dîner en ville. Heureusement on lui avait permis d'amener un camarade. Son choix fut bientôt fait; il amena Laventie, qui avait du courage pour deux et pouvait lui servir de chaperon.

Jamais la timidité du pauvre garçon n'avait été mise à une si dure épreuve. L'éclat des lumières, la beauté et le luisant du linge, les cristaux, l'argenterie, les domestiques en livrée lui causaient un douloureux éblouissement. Tout cela était trop beau pour lui, il ne se sentait pas à sa place, il aurait voulu rentrer sous terre, disparaître dans un trou de souris. Ce qui l'effarouchait plus que tout le reste, c'étaient dix ou douze femmes en grande toilette, fort décolletées, avec des fleurs dans leurs cheveux. Il lui semblait que ces étonnantes créatures étaient d'une autre espèce que lui, qu'avant de se risquer à leur parler, il fallait apprendre toute une grammaire, tout un dictionnaire dont il ignorait le premier mot. Il était placé à côté d'une jolie blonde, qui tenta de l'apprivoiser. Elle l'interrogeait, il releva la tête pour lui répondre, et ses yeux s'arrêtèrent sur deux épaules tout à fait nues, qui lui parurent très blanches, mais encore plus effrayantes que blanches. Il les regardait malgré lui, et il se demandait s'il était permis de les regarder, si cela se faisait, et, dans son trouble, il ne savait pas ce qu'il disait ni même s'il disait quelque chose. Elle se lassa de le questionner, ne s'occupa plus de ce benêt. Ce qui fut pis, c'est qu'en passant au salon, il mit sottement le pied sur la traîne de sa robe. Elle se retourna vivement, et ses yeux disaient : « Imbécile! » De ce moment, il ne songea plus qu'à se cacher. Sa mère chanta; il aimait à l'entendre, il ne l'écouta pas. Il pensait que le monde est un redoutable mystère et il méditait sur son néant.

Malheur aux timides! heureux les Laventie! Tandis qu'Olivier était au supplice, Aristide semblait content de lui et des autres. Dès le commencement du dîner, il s'était mis à l'aise. Il avait bu et mangé; il adorait les truffes, il n'en avait jamais vu de si grosses. Tout en mangeant, il avait osé interpeller au travers de la table la jolie blonde. Ce coup d'audace avait fait frissonner Olivier, qui crut que le plafond allait tomber. Le plafond ne tomba pas. L'entretien s'était engagé et roulait sur une histoire d'actrice qui faisait du bruit dans Paris. Laventie en connaissait le fin mot,

il expliqua comment les choses avaient dû se passer. La femme aux blanches épaules l'écoutait avec plaisir; sa figure exprimait un agréable étonnement. Une heure plus tard, au salon, elle lui fit un signe de tête; il vint s'asseoir auprès d'elle et, avec des attitudes penchées, il lui défila tout un chapelet. Que pouvait-il bien lui dire? Le fait est qu'il l'amusait; elle agitait son éventail et riait. Olivier n'en revenait pas. Laventie connaissait déjà le secret d'amuser les femmes, et même des femmes décolletées! Décidément, c'était un grand homme, grand comme le monde. Olivier s'en doutait depuis longtemps, désormais sa conviction était faite.

Toute médaille a son revers. Comme il contemplait le grand homme avec stupeur, il entendit que quelqu'un derrière lui disait à M. Maresquel :

— Qui sont ces deux collégiens?

L'amphitryon répondit de son ton pince-sans-rire :

— L'un est un fruit vert qui ne mûrira jamais; l'autre est déjà presque blet.

— Oui, avant peu, ce sera une jolie petite catin de salon.

— Ou de réunions publiques, repartit M. Maresquel, qui n'aimait pas les tribuns.

Si vert que fût le fruit, Olivier fit la réflexion que le monde est encore plus redoutable qu'il ne l'avait pensé, que le monde est à la fois un grand tentateur et un austère moraliste, qu'il veut qu'on se donne à lui et qu'il méprise ceux qui se donnent, qu'il leur prend leur vertu et leur reproche de l'avoir perdue. Olivier sentait tout cela confusément; les timides ont beaucoup de petites perceptions.

A dix heures, on renvoya les deux collégiens. Au bas de l'escalier, l'un poussa un soupir d'aise et de délivrance, l'autre un soupir de regret. L'un s'écria, en lançant sa casquette en l'air :

— Dieu! que je suis content que ce soit fini!

L'autre entra dans un bureau de tabac, acheta un londrès et, après l'avoir allumé :

— L'heureux homme que je serais, dit-il, si on me donnait cette petite blonde!

— Qu'en ferais-tu? lui demanda ingénument Olivier.

Laventie ne daigna pas relever cet inepte propos, il regarda son copain d'un air d'accablante pitié. Olivier n'avait pas de chance; pour la seconde fois dans la soirée, une paire d'yeux lui disait : « Imbécile! » Durant vingt minutes, Aristide ne desserra pas les dents. Sa tête travaillait et, tout en regrettant la coupe délicieuse où il venait de tremper ses lèvres, il creusait un problème. Quand ils passèrent l'eau, frappant de sa badine le parapet du pont, il s'écria :

— Dès que j'en aurai fini avec mon bachot, je tâcherai de deve-

nir directeur de quelque chose. Je me contenterais de douze mille francs d'appointemens, pourvu que j'eusse une voiture et mon entrée dans tous les théâtres. Cela doit se trouver.

Olivier ne pouvait pas lui dire où cela se trouvait; mais, après l'exploit qu'il venait d'accomplir, le moyen de douter qu'il trouvât! En arrivant devant la porte du lycée :

— Triste caserne! murmura Laventie. Cela manque de femmes.

II.

Quelques jours plus tard, comme Mme Maresquel se trouvait en visite chez son père, l'indifférent vieillard tomba foudroyé par une attaque d'apoplexie. M. Maresquel était retourné à Fornay; il en revint en hâte pour assister à l'enterrement et pour veiller sur les intérêts de sa femme. Elle était fort affligée, pleurait beaucoup; il finit par lui en témoigner quelque humeur. Il ne pouvait souffrir les visages tristes, les voix dolentes. Sans doute, il faisait sa part au sentiment et aux convenances; il avait fait le compte des larmes qu'une bonne fille doit à un bon père. La somme y était, sa femme était quitte, et il n'admettait pas qu'on payât deux fois.

Ce fut à cette occasion qu'Olivier lia connaissance avec Mélie, sa demi-sœur, alors âgée de quatre ans, qu'il n'avait pas eu l'heur de rencontrer rue de Berri. Pendant les conférences d'affaires, on le chargeait de la garder et de l'amuser. Comme entrée en matière, elle lui dit :

— Pourquoi que tu boites? C'est bête.

Les explications qu'il lui donna lui parurent insuffisantes, elle persista à croire qu'il était bête. Traitée avec les égards, les attentions qu'on prodigue aux princesses du sang, elle imposait à ce collégien tous ses caprices, elle en eût fait volontiers son souffre-douleurs.

Le dimanche après l'enterrement, M. Maresquel voulut montrer à sa fille le Jardin d'acclimatation, et il emmena Olivier. Chemin faisant, il lui tâta le pouls, lui demanda son opinion sur les Grecs et les Romains. Ses curiosités ne respiraient pas la bienveillance, ses questions ressemblaient à des épigrammes. A peine arrivés au Jardin, Mélie se pendit au bras de son demi-frère, qui dut lui servir de cicérone. De la singerie à la poulerie, du parc aux rennes jusqu'au chenil et à l'aquarium, il fallut tout lui expliquer. Olivier était recru de fatigue, d'autant que, ce jour-là, il était plus bête que d'habitude, c'est-à-dire qu'il boitait assez bas et que son pied gauche lui faisait mal. Quelque quadrupède qui se présentât, Mélie disait : « Qu'est-ce que c'est que ça? » Et Olivier lui expliquait

qu'un mouflon est un mouflon. Ce n'était pas bien difficile, mais il fallait toujours recommencer. En traversant la serre des oiseaux, elle s'arrêta devant un colibri :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est un colibri.

— Qu'est-ce que tu dis? Je ne comprends pas.

— Un colibri ou, si tu aimes mieux, un oiseau-mouche.

— Pourquoi est-ce qu'on l'appelle oiseau-mouche?

— Parce qu'il est petit et léger comme une mouche et qu'il vole toujours.

— Pourquoi est-ce qu'il vole toujours?

— C'est qu'il a des pattes impropres à la marche.

M. Maresquel intervint dans la conversation et dit entre ses dents :

— Je connais des garçons qui sont impropres à la marche et qui pourtant ne sont pas des colibris.

Comme ils sortaient de l'aquarium, Mélie manqua une marche et se laissa tomber. Elle ne se fit pas de mal, mais elle pleura, trépigna de colère. Agenouillé devant elle, Olivier, qui s'était hâté de la relever, essuyait avec son mouchoir une jupe et des mains crottées. Pour la consoler tout à fait, il s'avisa de l'embrasser et crut bien faire. Cette privauté déplut à M. Maresquel. Il trouva un peu fort que le fils d'un ex-chef d'escadron sans fortune et sans talens se permît d'embrasser sa princesse. Il dit avec un sourd grondement :

— Mélie, on ne se laisse pas embrasser par tout le monde.

Elle tenait une gaule à la main, elle en cingla la figure d'Olivier.

Elle allait redoubler; son père lui retint le bras en lui disant :

— Je ne t'avais pas dit de frapper si fort.

De ce jour, l'antipathie qu'Olivier se sentait pour lui se compliqua d'une secrète terreur. Il dit le soir à Laventie :

— M. Maresquel est un méchant homme.

— C'est toujours un grave inconvénient que d'avoir un *parâtre*, répondit l'omniscient Laventie. Le tien pourrait bien te chiper ton héritage. Veille au grain, mon petit vieux.

Olivier aurait été fort empêché de veiller au grain; heureusement il n'en était pas besoin, M. Maresquel n'était pas un voleur. Il savait le nombre de larmes qu'une fille bien née doit à la mémoire de son père, et il savait aussi qu'il y a mille moyens de témoigner son mauvais vouloir à un orphelin sans le dépouiller. Quiconque lui demandait son dû était sûr d'être écouté. Il n'était pas tendre, mais il était correct.

Dans les premiers jours du printemps suivant, Olivier eut une bonne fortune à laquelle il ne s'attendait pas. Il lui fut donné de

passer toute une journée seul à seule avec sa mère. Elle lui parut fatiguée et souffrante; elle était éprouvée par le commencement d'une nouvelle grossesse. Il fut frappé davantage d'un autre changement, qui le toucha au vif du cœur : elle le regardait avec des yeux de mère et lui disait des choses presque tendres. Peut-être s'accusait-elle d'avoir trop sacrifié à l'ingrate Mélie l'enfant de son premier lit. Elle n'avait pas trouvé dans son second mariage tout le bonheur qu'elle espérait, et les déconvenues réveillent quelquefois la conscience. Elle questionna longuement Olivier, s'informa de sa vie, de ses pensées, de ses goûts, de ses rêves d'avenir. Il eut le courage de lui faire ses petites confessions. Il lui avoua que, s'il n'était pas né boiteux, il se serait senti, comme son père, de la vocation pour le métier de soldat, que tout le reste le laissait indifférent, qu'elle n'avait qu'à parler, qu'il était prêt à faire ce qu'elle voudrait. Elle le gronda, mais doucement; elle lui représenta qu'un homme qui ne sait pas ce qu'il veut faire n'est pas un homme. On passa en revue tous les états. Il se trouva que le plus agréable, à son avis, était celui d'un bon curé de campagne qui possède un jardin et un rucher. Elle lui demanda s'il avait la foi; il répondit qu'oui; à ce compte, il ne lui manquait plus que les abeilles. Elle lui serra le bouton et découvrit que ce qui lui plaisait tant dans la vie des curés de village, c'est qu'ils ne sont pas tenus d'aller dans le monde et qu'ils sont tenus de ne pas se marier. Il s'était fait du bonheur une idée toute négative : les heureux, selon lui, étaient les gens qui vivent cachés et peuvent se dispenser, par une grâce du ciel, d'aller dans des salons où il faut causer avec des femmes parées et décolletées.

Elle se moqua de ses idées baroques et de ses peurs. Elle l'assura qu'il en reviendrait, qu'il se plairait un jour dans le monde, qu'il y aurait des succès, qu'il n'avait pas à craindre d'être ridicule, qu'on s'apercevait très peu de son infirmité, que souvent on ne s'en apercevait pas du tout, qu'il avait de beaux yeux gris très doux, très agréables à regarder et beaucoup de grâce dans le sourire, et cela était vrai. Que n'avait-elle parlé plus tôt?

— Il faut absolument, lui dit-elle, que tu te guérisses de ton absurde timidité. Je ne veux pas que tu restes dans ta coquille, et voici ce que j'ai imaginé. Rappelle-toi que tu as un oncle, qui s'appelle M. Valtreux, une tante, qui est ma sœur, et deux cousines, que tu ne connais guère : il y a dix ans que tu ne les as vues. Georgine, l'aînée, est remarquablement belle; Béatrice est une négrillonne assez originale. Sache pour ta gouverne qu'après avoir été un avocat médiocre, ton oncle est entré dans l'administration. Sous-préfet à Péronne, puis préfet dans un département du Midi, un

changement de ministère l'a mis à pied, et il n'est plus rien que le cinquième fils d'un gros banquier, dont il a hérité depuis dix-huit mois; mais quand on est cinq, cela diminue beaucoup les parts. Il a eu dans son lot une charmante villa agréablement située sur les bords de la Seine, à deux pas de Melun. L'endroit s'appelle le Val-Fleuri, et en effet, il est très fleuri. Les Valtreux y passeront tout l'été. La maison est fort bien montée. On aime le luxe, le faste, et je ne serais pas étonné qu'on entamât son capital; sans vouloir lui faire de tort, ma sœur n'a jamais su compter. Jusqu'à la mort de mon pauvre père, tu passais souvent le dimanche à Brunoy; désormais tu le passeras au Val-Fleuri. C'est une chose convenue avec ta tante, et tu ne t'ennuieras pas dans cette maison. J'ai vu l'autre jour tes cousines, je t'ai recommandé à leurs bons soins, elles m'ont promis de faire ton éducation, de te dégauchir... Allons, ne prends pas cet air effaré, elles ne te mangeront pas. Ah! par exemple, je ne te conseille point de les épouser, elles sont un peu trop princesses pour toi. Mais elles t'apprendront à n'avoir plus peur des femmes, et dans six mois d'ici, monsieur le curé, vous laisserez à qui voudra les prendre votre presbytère et vos abeilles.

Une cheminée se détachant d'un toit serait tombée sur Olivier qu'il n'eût pas été plus effrayé. Il fit ce qu'il put pour conjurer sa déplorable destinée. Il se lamenta, il supplia : sa mère fut inexorable. Il employa toute la semaine à maudire ce qu'il appelait son accident ou sa catastrophe. Ces deux cousines inconnues, cette Georgine, cette Béatrice, dont on lui faisait fête, l'épouvantaient. Il se demandait pourquoi elles étaient nées; il lui semblait prouvé que celui qui les avait inventées n'avait songé qu'à lui jouer un mauvais tour. Il pensait à elles en s'endormant, il y pensait en se réveillant. Il se trouvait bien malheureux.

Le dimanche arriva, il finit toujours par arriver. Bon gré mal gré, Olivier partit à l'heure indiquée. Il lui parut que le train qui l'emportait vers Melun dévorait l'espace, qu'il brûlait à dessein toutes les étapes, qu'il y mettait de la perfidie, et il ne se trouva personne pour le faire dérailler. En mettant le pied sur le quai de la gare, l'infortuné garçon aperçut une petite porte à claire-voie et derrière cette porte deux robes lilas et deux chapeaux Rembrandt, surmontés de deux plumes également lilas. Il n'en pouvait douter, c'étaient elles, les implacables ennemies de son repos, ses deux terribles cousines, qui dans leur impatience de voir le fameux cousin que leur amenait la destinée, étaient venues l'attendre à la station, escortées de miss Clarke, leur institutrice. Elles ouvraient leurs quatre yeux, se disputant à qui apercevrait la première le phénomène. L'aînée était assez grande pour regarder par-dessus la petite

porte ; la cadette, beaucoup plus courte sur jambes, avait fourré son nez entre deux montans. On les avait prévenues que le cousin boitait un peu. L'aînée dit : « Le voilà ! — Oui, c'est lui ! » s'écria la cadette, en battant des mains.

L'instant fatal était venu. Olivier donna son billet à l'employé, sortit, s'avança gauchement, et la présentation se fit. Ses deux cousines se ressemblaient bien peu. Georgine était une ravissante créature qui courait sa seizième année, une belle blonde aux yeux brun clair, d'une finesse de teint merveilleuse, la gorge déjà pleine, la taille élancée, une vraie taille de nymphe. Très formée pour son âge, jouant à la dame, à la reine, elle avait la tournure, les manières, la majesté précoce d'une personne d'expérience et de haute condition, qui sait le monde et la vie. Béatrice était un vrai gamin, portait encore des robes courtes. Un peu trapue, ramassée, après avoir été fort jolie dans son enfance, elle était dans les années où le visage des jeunes filles se dérange, sauf à s'arranger plus tard. Son nez aquilin lui donnait l'air d'un petit oiseau de proie, tandis que ses yeux très foncés, son teint de brune presque basané et son épaisse chevelure noire, toujours en désordre, la faisaient ressembler à une bohémienne. Les deux sœurs regardaient Olivier des pieds à la tête, le soumettaient à un redoutable examen. On lui avait promis qu'elles ne le mangeraient pas : il se sentait mangé. L'une se disait : « Peut-on le prendre au sérieux ? » L'autre : « Pourra-t-on en faire son camarade ? » Georgine l'eut bientôt toisé ; elle détourna les yeux et fit une moue dédaigneuse. Béatrice suspendit son jugement, elle ne savait pas encore à quoi s'en tenir. On monta en voiture. Pendant le trajet, qui fut court, Olivier ne sut que faire de ses yeux et de ses deux genoux, qui craignaient de froisser des robes lilas ou de rencontrer d'autres genoux.

On arriva. Mme Maresquel n'avait rien dit de trop, le Val-Fleuri était un joli endroit. Le parc de cinquante hectares, qui descendait jusqu'à la Seine, avait été dessiné par un habile homme. La maison était une merveille d'architecture flamboyante et tourmentée ; à l'intérieur, tout était luxueux, coquet et pimpant ; ce confortable castel n'avait que le défaut de ressembler un peu trop à un magasin de bibelots. M. Valtreux était un homme de belle prestance, qui, quoique mis à pied, avait l'encolure, les attitudes, le langage d'un préfet en fonctions. Il parlait avec un accent convaincu, ses opinions étaient des principes, et il représentait toujours, même en dormant. Bien qu'il se dît dégoûté de la politique, il ne demandait qu'à reprendre du poil de la bête, et il manœuvrait sourdement à cet effet. Il accueillit Olivier avec toute l'aménité d'un homme qui aime

à mettre de la bonne grâce dans ses bonnes actions; c'est le premier devoir d'un fonctionnaire. Il lui passa la main dans les cheveux, en lui disant :

— Sois le bienvenu au Val-Fleuri, mon garçon. Il a été convenu entre ta mère et moi que chaque dimanche tu viendrais y oublier les tristesses de ta vie de reclus. Mets-toi à l'aise, tu es chez toi.

Mme Valtreux avait eu quelque inquiétude ; au premier coup d'œil qu'elle jeta sur son neveu, elle se sentit rassurée : il ne tirait pas à conséquence, il n'était pas un danger. Elle fut suave, elle l'était toujours. Elle fit jouer en son honneur le savant petit mécanisme de sa double fossette, qui ne servait pourtant que dans les grandes occasions. Elle le complimenta d'une voix flûtée et traînante sur son air de santé ; il ne tenait qu'à lui de s'imaginer qu'il l'intéressait beaucoup. Mme Valtreux avait eu de belles années, elle les regrettait et tâchait de prolonger sa jeunesse. On l'avait accusée de quelques légèretés, mais son mari s'en était bien trouvé. Elle lui savait tant de gré d'avoir tout ignoré qu'elle se faisait une loi de le rendre heureux. Elle était aux petits soins avec lui ; elle le regardait de temps à autre avec un air d'étonnement joyeux ; on eût juré qu'elle le voyait pour la première fois. Elle aurait pu lui dire comme le poète italien : « Va, sois tranquille, mon cœur est toujours demeuré avec toi. » Après chaque aventure, elle était devenue plus tendre : il n'y a d'amour éclairé que celui qui est le fruit des comparaisons. En revanche, comme beaucoup de femmes qui ont un passé douteux, elle se montrait fort sévère dans l'éducation de ses filles. Elle pensait faire merveille en les confiant à la garde de miss Clarke, dont on lui avait vanté l'intraitable sagesse. Mais miss Clarke, qui n'était pas une sotte, avait bien vite découvert qu'une institutrice qui se fait mal voir de ses élèves se condamne à beaucoup de contrariétés et que les accommodemens sont de bonne politique. Elle passait tout à l'impérieuse Georgine, elle se rattrapait un peu sur Béatrice.

Le déjeuner fut excellent, mais Olivier le trouva mortellement long. Il était dans la situation de ce Marseillais qui allait quelquefois à la messe et à qui on demandait ce qu'il y faisait ; il répondit : « J'attends que ce soit fini. » Olivier attendait pour respirer que le déjeuner fût fini. Cependant on respectait son embarras, personne ne lui adressa la parole. Georgine ne daignait pas le regarder ; Béatrice le regardait, mais en silence ; elle était en train de découvrir que ses yeux, comme le disait Mme Maresquel, avaient beaucoup d'expression et que sa candeur avait de la grâce. Jusqu'au dessert, la conversation roula sur deux chevaux bais qu'on se proposait d'acheter. Georgine, qui les avait examinés, plaidait le

pour et le contre avec l'autorité d'une personne très compétente. Quand on eut pris le café, M. Valtreux envoya son neveu courir dans le parc et s'y amuser tout seul comme il l'entendrait. On l'encouragea à descendre jusqu'à la Seine, on l'engagea toutefois à ne pas s'y noyer.

Il ne resta pas longtemps dans sa solitude. Au détour d'un sentier, il fut rejoint par Béatrice, qui tenait deux lignes à la main. Elle lui demanda s'il aimait à pêcher; il confessa qu'il n'avait jamais essayé. Cet aveu d'ignorance la ravit.

— Tant mieux! je vous apprendrai, lui dit-elle. C'est si amusant! Mais c'est bien difficile aussi! ajouta-t-elle d'un air capable. Le poisson est plus malin qu'on ne croit. Venez vite, Olivier, — car vous vous appelez Olivier? Un drôle de nom, tout de même! C'est égal, je m'y ferai. Je suis votre cousine, il faut bien que je vous appelle par votre nom.

Elle l'entraîna sur la berge, au-delà du chemin de halage, et lui donna d'un ton doctoral de savantes explications sur l'art d'amorcer et de jeter la ligne, sur les mœurs et les ruses du poisson. Il l'écoutait avec recueillement, et, tout en l'écoutant, il s'étonnait de se sentir à l'aise. Elle lui plaisait beaucoup. Elle avait une voix fraîche comme le chant d'un rouge-gorge et un petit défaut de prononciation, un léger zézaiement qui n'était pas désagréable, avec cela beaucoup d'animation, une vivacité caressante, une gaîté sans moquerie, un continuel pétillement du regard, une joie de vivre qui se répandait dans ses yeux, quelque chose à la fois d'impétueux et de doux. Elle aimait à ordonner; une grand'tante dont elle était la favorite, et qui lui destinait son héritage, avait déclaré depuis longtemps que Georgine avait la fureur de la dépense comme sa mère, que Béatrice tenait de son père le goût et la science du commandement. Elle voulait que les choses se fissent à sa façon, qui était presque toujours la meilleure, car son jugement était sûr, il faisait clair dans sa tête de noiraude et, malgré ses airs évaporés, il y avait de l'ordre dans son désordre.

Olivier tâcha de profiter de ses leçons; mais il ne prenait rien, peut-être était-il né pour ne rien prendre. Elle finit par s'impatienter.

— Il faut absolument, Olivier, que vous preniez quelque chose; autrement, vous ne voudriez plus pêcher, et c'est si amusant!

Il y avait près de là une barque amarrée de court à un piquet.— Entrons-y, dit-elle. C'est défendu, mais cela se fait. — On y entra, on déroula l'amarre sans la détacher. Au bout de vingt minutes, une ablette mordit, puis deux, puis trois. Cet heureux événement causa à Béatrice des transports de joie. Les cheveux au vent, les

yeux hors de la tête, elle semblait plus bohémienne que jamais. Ils étaient là depuis deux heures, quand ils entendirent une voix qui criait : « Béatrice ! » Elle répondit : « On y va. »

— Par bonheur, dit-elle, ce n'est pas maman, et avec miss Clarke il y a toujours moyen de s'arranger. Mais elle nous demandera peut-être si nous sommes entrés dans le bateau... Savez-vous mentir, Olivier?

— Oh ! pour ce qui est de mentir, dit-il, le lycée est une fameuse école ; mais je n'aime pas.

— C'est comme moi, je ne mens jamais, je suis trop fière pour cela... Si vous voulez, vous pourrez dire à miss Clarke que vous ne vouliez pas entrer dans la barque, que je vous y ai forcé. Ce ne sera pas mentir.

Il lui répliqua avec l'austère enthousiasme de Mutius Scævola étendant sa main sur le brasier que, si elle était punie, il voulait qu'on le punît aussi. Heureusement il ne fut pas question du bateau. Miss Clarke se contenta de reprocher à Béatrice le désordre de sa coiffure, sa déplorable tenue. Quand donc serait-elle un peu plus demoiselle? La société des garçons ne lui valait rien.

— Oh ! bien, miss Clarke, dit-elle, ce n'est pas un garçon, c'est mon cousin, et même je l'appelle Olivier : c'est mon droit.

Et elle dit tout bas à son cousin en lui serrant le coude : — Nous recommencerons dimanche prochain, n'est-ce pas?

Olivier repartit pour Paris à moitié réconcilié avec son sort ; sa poitrine était soulagée d'un gros poids. Il trouvait que si sa cousine Georgine était une personne effrayante, sa cousine Béatrice était une bonne fille, qu'un camarade en jupons avait son charme, et la pêche à la ligne son intérêt et ses émotions.

Huit jours plus tard, en voyant Olivier reparaître au Val-Fleuri, Mlle Georgine le salua à peine du bout du menton. Mais il se passa pendant le déjeuner un petit incident qui changea ses idées au sujet du cousin boiteux. Comme il arrive quelquefois aux maris trompés, M. Valtreux se plaisait à conter des histoires où les auditeurs malintentionnés pouvaient reconnaître la sienne. Ce jour-là, quoique Mme Valtreux, attentive à garder de toute atteinte la modestie de ses filles, fît de vains efforts pour l'interrompre, il narra jusqu'au bout un petit scandale dont s'égayait la ville de Melun. Georgine ne semblait pas comprendre, ni même écouter ; sa parfaite innocence était à l'abri des soupçons. Quand il eut quitté ce thème, M. Valtreux, interpellant Olivier, lui demanda quels étaient ses auteurs de prédilection. Olivier rougit, mais répondit. Béatrice l'encourageait par ses hochemens de tête et ses regards bienveillans ; elle avait l'air de dire à son père : « Vous voyez bien qu'il n'est pas aussi bête que vous pensiez. »

M. Valtreux se piquait de littérature, il connaissait ses poètes latins.

— Moi, dit-il, ce que je préfère à tout le reste, ce sont les élégiaques. Que penses-tu, Olivier, de ces vers de Catulle :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus.

Et il récita toute la poésie jusqu'à : *Da mi basia mille*. Laventie, qui n'avait de goût que pour les lectures de contrebande, avait initié son ami Maugant aux beautés de Catulle. Olivier connaissait ce morceau, et il le goûtait comme on goûte les récits d'un voyageur qui vous décrit un pays très lointain où l'on n'est jamais allé, où l'on n'ira jamais.

— Voyons, mon neveu, reprit l'ex-préfet, qui, lorsqu'il ne posait pas, s'amusait à mettre les gens dans l'embarras, explique-nous un peu ces vers, et ne te laisse pas intimider par les terribles yeux que te fera Georgine.

Cette fois, Olivier ne rougit pas, mais il sourit, et Georgine le vit sourire. Cependant il hésitait à commencer son épineuse traduction. Sa tante lui dit d'un ton pincé :

— Je vous sais gré de votre scrupule, Olivier. Respectez, je vous prie, l'ignorance de vos cousines.

En sortant de table, Béatrice dit à son cousin de descendre sur la berge, qu'elle l'y rejoindrait avec les deux lignes. Il se mettait en chemin lorsqu'à son vif étonnement la dédaigneuse Georgine, le regardant d'un air agréable, lui barra le passage et lui dit :

— Laissez cette petite pêcher toute seule, Olivier, et venez avec moi. Je désire vous parler.

Il n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles ; mais le moyen de rien refuser à une si belle et si imposante personne?

— Où emmenez-vous votre cousin? cria miss Clarke, qui les vit passer.

— En premier lieu, miss Clarke, cela ne vous regarde pas, répliqua-t-elle, et en second lieu, je l'emmène à la volière. Je suis sûre que vous aimez beaucoup les oiseaux, Olivier.

Il était trop bon garçon pour ne pas convenir qu'il les aimait passionnément, quoique depuis certaine visite au Jardin d'acclimatation, il eût pris les colibris en horreur. Georgine ne le mena pourtant pas jusqu'à la volière. S'arrêtant à mi-chemin, près d'un massif de lilas qui les protégeait contre les indiscrets, elle fit brusquement volte-face, s'adossa contre un arbre et dit :

— Expliquez-moi bien vite, mon cousin, ce que signifient ces vers latins que papa récitait tout à l'heure.

Il fut cruellement embarrassé et perdit contenance. La tâche qu'on lui imposait était bien délicate. Comment s'y prendrait-il pour traduire honnêtement ces deux vers :

Da mî basia mille, deinde centum,
Dein mille altera, dein secunda centum.

Il se tira d'affaire comme il put.

— Excusez-moi, mademoiselle...

— Je ne suis pas mademoiselle, dit-elle d'un ton fort engageant, je suis votre cousine.

— Excusez-moi, ma cousine, balbutia-t-il, je ne sais pas ces vers par cœur.

— Mauvaise défaite ! Mais vous savez en gros ce qu'ils disent, ces vers ; je veux le savoir.

— Il s'agit d'un certain Catulle qui écrivait à quelqu'un : « Vivons pour nous aimer, ma Lesbie. »

Elle parut un peu déçue, elle s'attendait à quelque chose de pis.

— Et qui était cette Lesbie?

— C'était la femme de Catulle, répondit-il avec empressement.

— Pour qui me prenez-vous? On n'écrit pas à sa femme : « Vivons pour nous aimer. » Vous faites l'innocent, mon cousin; je vous soupçonne d'en savoir plus long que vous ne dites. On se gâte tellement, paraît-il, dans ces lycées de Paris!.. Soyez franc, n'avez-vous jamais dit à une femme : Vivons pour nous aimer?

Il protesta de sa parfaite innocence, de la pureté de ses sentimens.

— Et moi je vous dis que vous êtes un monstre, interrompit-elle... Oseriez-vous nier que vous soyez un monstre?

Et quittant son arbre, elle s'approcha de lui, avança la tête, le regarda fixement les yeux dans les yeux. Il y avait dans cet audacieux et provocant regard comme une prise de possession. C'était un beau jour de printemps, un oiseau chantait, les lilas étaient fleuris, et les yeux brun clair ne lâchaient pas leur proie. Olivier éprouva un frémissement qui lui était tout nouveau ; il ne savait pas ce qui lui arrivait, son aventure lui semblait incroyable. Il se sentait violemment attiré et il avait peur, et tour à tour l'attrait l'emportait sur la peur ou la peur sur l'attrait. Il avait l'air très sot, mais sa sottise ne déplaisait pas aux yeux brun-clair. Cette scène muette fut interrompue par l'apparition soudaine de miss Clarke, qui cherchait son élève pour lui annoncer que des visites venaient d'arriver et que Mme Valtreux la priait de l'aider à les recevoir.

— Vous êtes insupportable, miss Clarke, et vous survenez bien

mal à propos. J'étais en train d'obtenir les confessions de mon cousin.

— *For shame!* que dirait Mme votre mère si elle vous entendait parler ainsi?

— Et que dirait-elle, miss Clarke, si elle apprenait quel est le roman que j'ai trouvé l'autre jour dans votre chambre? Vous avez la mauvaise habitude de laisser traîner vos livres.

Miss Clarke se radoucit sur-le-champ; cette menace peu voilée avait produit son effet.

— Georgine, ma chère Georgine, dit-elle, je vous en prie, c'est Mme votre mère qui m'envoie, et vous savez qu'elle aime à être obéie.

— Obéir! on n'entend que ce mot dans cette maison. Allons, ne pleurnichez pas, miss Clarke, vous auriez le nez rouge et cela enlaidirait votre charmant minois. J'y vais... Mais, quant à vous, mon cousin, je vous retrouverai, et il faudra que vous me disiez tout.

Elle partit, suivie de miss Clarke, et Olivier alla rejoindre Béatrice, qui fut ravie de lui donner une seconde leçon de pêche. Mais il l'impatienta par ses distractions; il voyait passer entre le poisson et lui d'admirables yeux bruns, qui, faute de mieux, s'étaient amusés à pêcher le cœur d'un collégien. Jusqu'au soir, il n'eut pas le bonheur de se retrouver avec l'ensorcelante Georgine, mais pendant le dîner, elle le regarda plus d'une fois; elle avait l'air de lui dire: « Il s'est passé quelque chose entre nous, et cette aventure ne peut manquer d'avoir une suite. »

En retournant à Paris, il se livra dans son compartiment à de délicieuses rêveries. Toutes ses idées avaient changé, il s'était fait une révolution dans sa tête. Ce grand philosophe venait de découvrir que les cheveux blonds sont une divine invention et que les gens qui n'ont pas de cousines sont bien à plaindre. qu'une cousine germaine, quand elle est blonde et qu'elle s'appelle Georgine, est une sœur dont il est permis d'être follement amoureux. Il était si pénétré de ce sentiment qu'il ne put se tenir de révéler à son cher Laventie l'état de son âme. Laventie l'écouta avec indulgence, lui demanda si sa cousine était vraiment *chic*. De l'air de gravité d'un médecin qui donne une consultation, il se fit raconter en détail toute la scène qui s'était passée près d'un massif de lilas, et par forme de conclusion :

— Tu as de la chance, dit-il, et il me paraît prouvé que cette demoiselle est amoureuse de toi. Elle te sait timide, et elle a bien voulu faire les premières avances. Mais ne te flatte pas qu'elle aille aussi loin que Mme de Larnage avec ce pauvre Jean-Jacques. C'est à toi de poursuivre tes avantages, ou tu n'es qu'un imbécile.

— Mais que veux-tu que je fasse? demanda l'innocent.

— Je veux que tu ne reviennes pas ici, dimanche prochain, sans avoir embrassé cette blonde.

Olivier se récria, leva les bras au ciel; il déclara qu'il n'oserait jamais.

— Tu oseras, ou tu n'es qu'un pleutre, et je te renie devant Dieu et devant les hommes. Mon cher, il n'y a que l'audace qui serve, c'est Danton qui l'a dit, et la femme est un étrange animal qui veut qu'on le mène tambour battant.

Tous les jours de la semaine, l'éloquent Laventie revint à la charge, jusqu'à ce qu'il eût fait pénétrer la conviction dans cette tête rebelle; à force de cogner, le clou avait fini par entrer. Le dimanche suivant, Olivier partit pour Melun muni des exhortations de son ami comme d'un viatique, mais il avait peur de son courage, son audace l'épouvantait.

La fortune lui fut favorable, lui ménagea l'occasion désirée. Après le déjeuner, Georgine proposa une promenade à miss Clarke; comme elle avait son idée, elle lui demanda de la conduire jusqu'à un pavillon planté au sommet d'un coteau voisin et qui commandait une belle vue. Elle offrit à son cousin de se mettre de la partie, on peut croire qu'il ne se fit pas prier. La pauvre Béatrice, qu'on laissait toute seule, avait le cœur gros en les voyant s'éloigner :

— Le pavillon est joli, cria-t-elle à Olivier; mais voyez-vous, mon cousin, il n'y a que le poisson, vous y reviendrez.

A peine eut-on commencé de gravir la colline, dont la pente était raide, miss Clarke, qui avait le souffle court, demeura en arrière. Elle suppliait qu'on l'attendît, on ne l'écoutait pas; Olivier avait entièrement oublié qu'il était boiteux. Elle était encore à mi-côte, quand Georgine, qui venait d'entrer dans le pavillon, se retourna vers son compagnon et lui dit :

— Cette fois, je vous tiens. Vous allez me faire la confession de vos péchés.

Il avait juré de ne pas être un pleutre, et d'autre part sa cousine lui parut divinement jolie; il se résolut à jouer son va-tout. Il invoqua l'image du grand Laventie, recommanda son âme à Dieu, et comme il avait eu toute une semaine pour préparer sa phrase, il répondit sans hésiter :

— Voici mon premier péché.

Aussitôt il s'approcha de Georgine, coula une main hardie autour de sa taille; il l'eût sûrement embrassée si, poussant un cri d'horreur, elle n'eût reculé précipitamment de trois pas. Une telle insolence lui semblait si criminelle qu'elle ne pouvait reprendre son souffle ni ses esprits. Elle murmurait : « Ah! par exemple! Quand

je vous disais que vous étiez un monstre! » Olivier fut saisi de remords et d'un accès de désespoir; il sentait l'énormité de son action. Il se laissa tomber à genoux, il implora la clémence de cette reine en colère, de cette vertu offensée; il promit de ne plus recommencer. Il avait la voix entrecoupée et de grosses larmes dans les yeux. Ce fut dans cet état, dans cette posture que miss Clarke le surprit. Georgine s'élança au-devant d'elle.

— Ah! si vous saviez, mademoiselle, ce que mon cousin s'est permis! Il a fait ce qu'on peut imaginer de plus inconvenant.

— Serait-il vrai? dit miss Clarke en montant sur ses grands chevaux. J'aime à croire que vous plaisantez, Georgine.

— Vous croyez que je plaisante! C'est tout ce qu'il y a de plus grave,.. c'est-à-dire que, si on venait à se douter des libertés qu'il vient de prendre, je serais à jamais compromise, et que je suis bien décidée à ne plus me retrouver seule avec lui.

Miss Clarke, comme on sait, avait des principes très sévères. Dans l'habitude de la vie, ses élèves, qui les goûtaient peu, l'obligeaient à les garder pour elle. Aussi fut-elle heureuse de trouver enfin une occasion de deballer. Elle fit à Olivier un sermon en trois points, qu'elle termina en disant :

— Monsieur, tout à l'heure M. Valtreux sera instruit de votre impardonnable conduite.

— C'est moi qui me chargerai de l'en instruire, s'écria Georgine. Allons-nous-en bien vite, miss Clarke, et vous, monsieur, ajouta-t-elle en étendant le bras d'un air tragique, je vous défends de nous suivre.

Elles s'éloignèrent, laissant le malheureux Olivier tête à tête avec sa conscience, qui ne lui ménageait pas les plus durs reproches. Il pensa sérieusement à s'aller noyer dans la Seine; toutefois ce moyen lui parut un peu violent, il en sentit les inconvéniens. Il finit par se résoudre à regagner clandestinement le Val-Fleuri; mais il n'osa pas y rentrer par la porte, il avisa un trou dans une haie, il y passa d'abord sa tête, puis son corps, puis ses jambes, et dès qu'il fut de l'autre côté, se faisant tout petit, comme il convient à un pécheur repentant, il se glissa ou rampa jusqu'à l'endroit le plus fourré d'une épaisse chênaie. Là, il se coucha sur l'herbe, mordant ses poings, furieux contre lui-même, maudissant son audace, les adages de Danton et l'éloquence de Laventie. Il croyait voir son oncle lui interdisant l'entrée de sa maison, il se comparait à Adam chassé du jardin d'Éden. Il était depuis plus d'une heure dans sa retraite quand il entendit un bruit de pas et vit paraître au bout d'un sentier Georgine, qui peut-être le cherchait. Il se releva aussitôt, tendit vers elle des bras supplians. Elle

fit un geste de surprise et fut sur le point de s'enfuir. Mais se ravisant, elle continua d'avancer.

— Ah! le vilain garçon! disait-elle. Mais enfin, s'il se repent, s'il promet de ne plus recommencer, peut-être lui fera-t-on grâce.

Et tout en le grondant, elle avançait toujours, et bientôt elle lui parla de si près, elle le regarda avec des yeux si indulgens, que si candide qu'il fût, il se rassura, ne crut plus à ses colères. Que se passa-t-il? Est-ce le bras d'Olivier qui alla chercher la taille de sa cousine ou la taille de sa cousine qui vint chercher son bras? Ni l'un ni l'autre n'en savaient rien. Le fait est qu'il ne demanda pas cent mille baisers, comme Catulle, mais il en prit jusqu'à deux, et elle se fâcha si peu qu'il en prit encore trois ou quatre.

Comme ils étaient au fort de leur réconciliation, une tête ébouriffée apparut entre deux buissons et une voix qu'une émotion de colère faisait trembler leur cria :

— Je le dirai à maman!

C'était Béatrice, qui revenait avec son poisson. Si Olivier avait pu deviner ce qui se passait dans le cœur de cette petite fille, il aurait eu de nouveau quelques remords. Mais elle n'avait pas l'habitude de s'abandonner à ses émotions, elle savait prendre son parti, elle ne chipotait pas avec la destinée, elle était prompte et brusque dans ses renoncemens, elle ne dénouait pas, elle rompait, et la cassure était nette. Honteuse d'avoir cédé à son premier mouvement, elle s'écria avec une gaîté affectée :

— Allons, c'est bien. Ne vous gênez pas, mes enfans; je n'ai rien vu.

Et cela dit, elle s'en alla en chantant à gorge déployée.

— C'est une petite fille sans conséquence, qui ne comprend rien à rien, dit Georgine à son cousin. Au surplus, il faut reconnaître qu'elle n'est pas rapporteuse. Quant à miss Clarke, je l'ai priée de tenir sa langue... Mais à l'avenir, monsieur, soyez sage.

Il le lui promit en l'embrassant encore, et quelques heures plus tard, Laventie, après avoir écouté le récit de cette triomphante aventure, lui déclara qu'il était content de lui, qu'il lui rendait son estime. C'était avoir tous les bonheurs à la fois.

Olivier parlait si souvent à son copain de son admirable cousine, il lui en ressassait tellement les oreilles que celui-ci éprouva le désir de la connaître. A sa prière, Olivier obtint de son oncle la permission de l'amener un jour au Val-Fleuri. Il lui en coûtait un peu de faire cette demande, il n'était pas sans inquiétude; il avait une si haute idée de la supériorité de Laventie, de son éloquence et de ses grâces qu'il lui fit jurer de ne pas faire la cour à Mlle Georgine Valtreux. Il avait tort de s'inquiéter; Laventie déplut beaucoup à Georgine. Elle dit à son cousin :

— Je ne sais pas ce qui vous plaît dans ce garçon. Il est très commun, il a des chairs molles et un visage bouffi. Où donc avez-vous pris qu'il était le bâtard d'un prince russe? Papa s'est informé, il est le fils d'un petit agent d'affaires. Ce n'est rien du tout que votre ami, et vous avez eu tort de nous l'amener.

Les gens d'esprit ont leurs jours de malheur, et ces jours-là ils sont plus sots que les sots; plus leur voix est belle, plus on s'aperçoit qu'ils chantent faux. Laventie s'était promis d'étonner ou, pour employer son mot, d'épater tous les Valtreux; leur étonnement ne fut pas de l'admiration. A déjeuner, il se jeta dans la haute politique. Il se donnait pour un réactionnaire à outrance, pour un légitimiste de la plus belle eau. L'ex-préfet, qui ne voyait dans la légitimité qu'une opinion compromettante, goûta peu ses harangues et se moqua de lui tout doucement sans qu'il s'en aperçût.

Dans l'après-midi, Aristide fit d'autres sottises. Il avait beaucoup bu, il était un peu lancé. Les hautaines froideurs de Georgine le désolaient; il essaya d'en triompher par des tours de force. Il sauta par-dessus des barrières, il grimpa à la cime d'un peuplier. Elle ne lui fit pas la grâce de contempler ses prouesses. Pour se venger, il fit une cour acharnée à Béatrice; dès qu'il fut descendu de son peuplier, il lui déclara qu'il n'aimait que les brunes, que ses yeux étaient des diamans noirs; il l'appelait son adorable négrillonne, et il la supplia de lui donner un nœud de rubans rouges qu'elle portait dans ses cheveux. Béatrice adorait toutes les bêtes, ses préférences étant pour les plus humbles et les plus laides; elle avait la déplorable manie de cueillir au passage toutes celles qui se laissaient prendre, lézards, grillons ou sauterelles, et de les garder longtemps dans sa main. A l'insu d'Aristide, elle venait d'attraper dans le gazon une petite rainette verte.

— Et patati, patata, dit-elle, je ne donne pas mes rubans. Mais voulez-vous ce que je tiens?

Il lui jura sur ses diamans noirs que, quelque présent qu'elle lui fît, il le garderait à jamais comme la plus précieuse des reliques. Les grands hommes ont leurs faiblesses; Laventie avait horreur des grenouilles. A peine eut-il senti le froid de la rainette qu'elle venait de lui fourrer dans la main et ses pelotes visqueuses, il devint pâle, il jeta un cri. — Vous me le paierez! dit-il. — Et il s'élança vers elle, les bras ouverts. Il s'adressait mal; elle prit sa course, franchit d'un bond de gazelle toute la largeur d'un fossé bourbeux. Il voulut en faire autant, se laissa prendre le pied dans une souche pourrie, et cet habile gymnaste tomba lourdement, le nez dans la vase. Béatrice craignit qu'il ne se fût blessé. Elle revenait pour lui porter secours; il s'était déjà relevé plus confus que meurtri, et lui mon-

trant le poing, il partit comme un trait pour aller cacher sa honte dans quelque solitude.

On ne le revit qu'à dîner. Il s'était séché, nettoyé, et n'avait rien perdu de son assurance. Il ne causa plus politique, il enfila l'une après l'autre plusieurs anecdotes de coulisses, qui n'eurent pas plus de succès que son légitimisme; toutes ses fusées ratèrent. Il quitta le Val-Fleuri mal édifié de l'accueil qu'on lui avait fait. Aussitôt qu'il fut seul avec Olivier, il lui dit que son oncle était une huître, que ses cousines étaient de franches pécores, qu'il n'y avait dans la maison qu'une personne vraiment chic, et qu'elle lui était tombée en partage, que sa bonne étoile, pour le consoler de sa chute, lui avait fait rencontrer miss Clarke, qu'il était resté une heure avec elle, qu'il avait été très entreprenant, que sans la maudite cloche qui avait appelé pour le dîner, cette séduisante Anglaise était à lui. Le ciel veillait sur la vertu de miss Clarke. Le dimanche suivant, M. Valtreux signifia à Olivier que son fameux Laventie était un garçon aussi mal élevé qu'outrecuidant, et qu'il souhaitait de ne jamais le revoir. Olivier, qui plaidait avec plus de courage la cause des autres que la sienne, essaya de représenter à son oncle qu'il ne devait pas juger son ami sur cette première épreuve, qu'il l'avait vu dans un mauvais jour.

— Je crains bien, dit M. Valtreux, qu'il n'y ait trois cent soixante-cinq mauvais jours dans son année.

Olivier se garda d'insister; mais son admiration pour Laventie ne se refroidit pas. Il avait l'entêtement du cœur.

III.

Olivier Maugant commençait une nouvelle vie; chaque matin, à son réveil, même dans les jours les plus gris, il lui semblait que le monde est un lieu de fête et que le soleil venait le chercher pour lui en faire les honneurs. Il avait oublié ses longs ennuis, cette impression de solitude, d'abandon, qui jadis corrompait jusqu'à ses plaisirs et les lui rendait amers. Le ciel d'airain venait de s'ouvrir, la jeune plante avait sa part des rosées qui fécondent, elle se redressait sur sa tige, sentait courir en elle un délicieux printemps, qui lui promettait une saison plus délicieuse encore.

Il comptait les heures en attendant ces dimanches bénis, éternelles Pâques fleuries, qui le rendaient à ses amours. Il se mêlait pourtant plus d'un mécompte à ses joies, à ses enchantemens. Sa divinité avait l'humeur fort inégale et le goût de tourmenter les imprudens qui l'adoraient avec trop de soumission. Elle possédait un chien, qu'elle appelait son toutou, et selon les cas, sans raison,

elle le caressait ou le rabrouait, lui donnait des gimblettes ou le fouet. Un élève en rhétorique, très épris, était un jouet bien plus amusant qu'un toutou; c'était du moins l'opinion de Mlle Georgine Valtreux. Tantôt gracieuse, tantôt sévère, elle étonnait, consternait Olivier par ses changemens à vue. Il avait obtenu à force d'instances qu'elle le tutoyât dans le tête-à-tête, et lorsqu'il s'y attendait le moins, elle s'obstinait à lui dire: vous. Elle l'appelait tour à tour son petit Livier ou M. Olivier, gros comme le bras; cet *o* de plus ou de moins annonçait des changemens subits de température, des sautes de vent. Elle se dérobait quelquefois, se rendait invisible, s'enfermait dans sa chambre et s'amusait à contempler à travers le treillis de sa jalousie cet amant désespéré, qui errait sur la terrasse comme une âme du purgatoire. A plusieurs reprises, il y eut du monde au Val-Fleuri; déjeuners et dîners, on était vingt-cinq à table; ces jours-là, Georgine se faisait toute à tous; Olivier avait disparu, il n'existait plus. Il se plaignait de ses cruautés, lui faisait des scènes, pleurait, menaçait de s'arracher les cheveux. Elle répondait que ce serait dommage, qu'ils étaient d'une jolie nuance. Puis, elle alléguait les ordres de sa mère, les convenances, les indiscrétions du monde, ses méchans propos, la peur qu'elle en avait. Elle lui disait tout cela en souriant; ce sourire buvait ses larmes.

Dans les heures où son impérieuse et décevante maîtresse lui donnait le fouet et lui refusait les gimblettes, Olivier recourait à Béatrice. Il lui contait ses dépits amoureux, elle était sa consolation, sa ressource. Cette petite fille, qui aimait les grenouilles et qui, au dire de sa sœur, ne comprenait rien à rien, était déjà fort savante dans les choses du cœur. Elle semblait née pour l'ingrat métier de confidente. Elle inspirait une absolue confiance, on se sentait en parfaite sûreté auprès d'elle; miséricordieuse autant que discrète, elle touchait aux blessures sans les faire crier, elle rendait l'espérance aux affligés. Malgré ses vivacités, ses brusqueries, Olivier la trouvait très reposante, parce qu'elle n'avait jamais de caprices, qu'elle était toujours la même, que son cœur ne changeait jamais de place, qu'on était certain de le retrouver chaque matin où on l'avait laissé la veille. Et puis, elle avait la raison gaie. C'est le don le plus rare; celui qui l'a reçu du ciel peut s'estimer un être heureux.

Depuis le jour où elle avait surpris sa sœur et Olivier dans la chênaie, Béatrice en usait moins familièrement avec lui. Elle était plus grave, plus réservée, sans lui témoigner moins de bienveillance. Elle écoutait ses plaintes et ses colères avec une patience infinie; elle lui disait qu'il avait tort de se fâcher, qu'on l'aimait

beaucoup, que tout finirait par aller bien. Tout en le rassurant, elle le regardait quelquefois d'un air étrange, elle lui parlait avec les yeux. Il ne comprenait pas qu'elle lui disait : « Ah! mon cousin, mon cousin, qu'avez-vous fait! quelle folie est la vôtre! Vous avez donné votre cœur à une grande coquette qui s'amuse à essayer sur un collégien la puissance magnétique de son regard; elle vous fait payer bien cher ses fugitives attentions, et vous prépare bien des chagrins. Il est vrai que c'est une reine de beauté, je l'entends dire tous les jours, et je suis un laideron; personne ne me le dit, mais je le devine. Le malheur est que vous m'avez plu dès notre première entrevue, et c'était moi qu'il fallait aimer, vous y auriez trouvé votre compte. Hélas! je n'avais à vous offrir que l'insipide amusement de la pêche à la ligne. Elle a pourtant son charme quand on est deux à pêcher. Il est si doux de faire quelque chose avec quelqu'un qui nous plaît! Ingrat qui ne l'avez pas compris! Ah! mon cousin! mon cousin!.. » Olivier ne comprenait pas ce langage. Il avait pour Béatrice une franche, une grosse amitié de frère. Cependant, un vague instinct l'avertissait par momens que Georgine était un danger, que Béatrice était le bonheur. Mais quoi! l'amour est comme le vent de l'esprit, qui souffle où il veut. Il faut qu'un homme ait beaucoup pâti avant qu'il préfère à la femme qui ensorcelle la femme qui repose, et la magie blanche à la noire.

On doit rendre à Georgine cette justice que les jours où son amoureux n'avait pas à se plaindre d'elle étaient les plus nombreux, qu'il y en avait deux sur trois : aussi la pauvre Béatrice restait bien souvent seule dans son coin. Olivier s'en faisait des reproches, s'accusait d'égoïsme. Un dimanche que M. et Mme Valtreux déjeunaient chez des voisins et que miss Clarke lisait un roman dans sa chambre, Georgine, qui aimait le fruit défendu, proposa à son cousin de profiter de cette occasion unique pour faire une promenade sur la Seine. Il y consentit, à la condition que Béatrice serait de la partie.

— Cette petite est pourtant bien ennuyeuse, dit-elle. Si nous la prenons avec nous, tu en seras le premier puni, mon petit Livier, car nous ne pourrons pas nous tutoyer devant elle.

— Pourquoi pas? Elle sait tout, elle sait que nous nous aimons.

— Comprend-elle seulement ce que c'est que d'aimer? reprit Georgine, en lui jetant un de ces regards qui l'ensorcelaient.

— Elle le comprend parfaitement, répondit-il. Elle est bien plus savante que tu ne crois.

On descendit à la Seine, on s'embarqua tous les trois; l'amarre fut détachée, Olivier prit les rames, heureux d'exercer sous les yeux de sa dame le talent qu'il avait acquis en canotant sur l'Yères. La

Seine était basse, le courant était faible; après avoir quelque temps rangé le rivage, on se hasarda bientôt à gagner le large.

— Es-tu bon nageur, Olivier? demanda Georgine.

— Assez bon.

— Si nous venions à chavirer, serais-tu capable de nous ramener toutes les deux à terre?

— Toutes les deux à la fois?

— Non, l'une de nous resterait cramponnée à la barque, en attendant que tu pusses revenir la chercher.

Il mesura des yeux la distance, et répondit avec sa bonne foi accoutumée :

— Sûrement je pourrais sauver l'une de vous; l'autre, je ne sais pas, et peut-être me noierai-je en tâchant de la sauver.

— Alors mon affaire est bonne, s'écria Béatrice la décoiffée, qui s'éventait avec son chapeau et laissait flotter au vent ses noirs cheveux.

— Que veux tu dire? lui demanda Georgine, sur un ton de dédaigneux étonnement.

— Eh! oui, je m'entends, dit-elle. Puisqu'il ne peut en sauver qu'une, il sauvera celle qu'il aime le moins et reviendra se noyer avec celle qu'il aime le plus, parce qu'ainsi il sera sûr que personne ne la lui prendra.

Ce raisonnement parut admirablement juste à Olivier.

— Ne t'avais-je pas dit, Georgine, s'écria-t-il, qu'elle comprend très bien ce que c'est que d'aimer?

Il est possible que le raisonnement de Béatrice fût juste, mais il faut croire que Georgine le trouva inquiétant, car elle ne tarda pas à supplier Olivier de regagner la rive, où ils furent interpellés en débarquant par miss Clarke, qui, après avoir achevé la lecture de son roman, s'était rappelé tout à coup qu'elle était institutrice dans une maison située au bord d'une rivière.

Les grands bonheurs se croient éternels. Après les lilas avaient fleuri les roses, après les roses, les verveines. Puis les noix et les pommes avaient mûri, et maintenant les arbres fruitiers, qui semblaient honteux de leur dépouillement, disputaient aux morsures d'une bise aigre et glacée le peu de feuilles qui leur restaient. Elle soufflait très fort un jour qu'en arrivant au Val-Fleuri, Olivier rencontra sur la terrasse Béatrice, qui l'attendait. Elle semblait consternée.

— Quel malheur! mon cousin.

— De quoi s'agit-il, ma cousine?

— Papa rentre dans la politique. On l'envoie à Lille, et c'est bien loin.

Il fut atterré : — Quelle nouvelle! s'écria-t-il. Mon Dieu! quelle nouvelle!

Béatrice avait l'habitude d'aller droit au fait; elle se souciait peu des transitions, elle enjambait les intermédiaires.

— Vous a-t-elle promis de vous épouser?

— C'est tout comme. Elle n'a pas promis positivement, mais je vous assure que c'est tout comme.

— Oh! bien, papa dit souvent que dans les affaires rien n'est fait tant qu'il n'y a rien d'écrit. Il faut obtenir de Georgine qu'elle écrive. Quand on a écrit, c'est sûr.

M. Valtreux survint en ce moment; il aborda d'un air riant son neveu et lui confirma la fatale nouvelle, qui, pour sa part, le réjouissait fort. Il lui frotta le revers de sa main sur les deux joues et lui dit :

— Je ne peux pas te proposer de venir passer tes dimanches à Lille, mon garçon. Que veux-tu? Les meilleures choses ont une fin.

Pendant le déjeuner, Georgine parut sérieuse; pourtant Olivier ne s'aperçut pas qu'elle eût le visage allongé ni les yeux rouges; mais il la savait habile à dissimuler ses émotions. Qu'il lui tardait de se trouver seul avec elle! Malheureusement, la bise qui faisait rage ne permettait pas de songer à une promenade. Georgine avait pourvu à cette difficulté. En se levant de table, elle s'arrangea pour passer près de son cousin, et elle lui dit tout bas à l'oreille : « Tu me trouveras dans ma chambre. » Dès qu'il put s'échapper, il gravit furtivement le grand escalier, enfila un corridor. Il ne savait où s'arrêter; on avait reconnu son pas, une petite toux l'avertit. Il poussa une porte entr'ouverte, qu'il referma avec soin, et il pénétra dans le sanctuaire, bien digne de la divinité qui l'habitait. Il ne perdit pas un instant à en admirer les élégantes tentures, l'ameublement coquet; il n'eut pas un regard pour les mille colifichets qui garnissaient les étagères, encombraient les consoles. Georgine lui dit du bout des lèvres :

— Ne faisons pas de bruit et parlons bas. Si miss Clarke pouvait se douter que tu es ici, elle en ferait une grosse maladie.

Puis elle se replongea dans sa causeuse, il s'assit à ses pieds sur un coussin et ils se regardèrent.

— Nous voilà donc perdus l'un pour l'autre! reprit-elle avec un long soupir. Promets-moi, mon petit Livier, que tu ne t'en consoleras jamais. Peux-tu me le promettre en me regardant fixement dans les yeux?

— Qu'as-tu dit, Georgine? Perdus l'un pour l'autre!.. Oh! mais, j'en mourrais.

— Que veux-tu donc faire?

— T'épouser.

— Et quand m'épouseras-tu?

— Dès que j'aurai un état.

— Et quel état auras-tu?

— Celui qui sera le plus à ton goût. C'est toi-même qui le choisiras.

Elle regarda de côté son toutou, qui dormait sur une chaise; elle avait l'air de lui dire : — Quel innocent! Le vrai toutou, ce n'est pas toi, c'est lui.

— Ah! mon pauvre Livier, dit-elle, ce n'est pas si simple que tu penses.

— Quand on s'aime, on s'épouse, et c'est bien simple.

— Tu crois cela? J'y vois, pour ma part, bien des difficultés.

— Lesquelles?

— Il y a des questions de fortune, par exemple, répondit-elle en se rengorgeant comme une colombe qui explique à son pigeon les mystères de la vie.

— Des questions de fortune!.. Eh! qu'importe que l'un ait un peu plus, l'autre un peu moins, puisqu'on met tout en commun quand on s'aime.

— Oh! tu comprends bien que, s'il ne s'agissait que de moi, je te prendrais tel que te voilà, avec ton uniforme qui n'est plus de la première fraîcheur, ton grand col et tes boutons jaunes... Mais il y a les parens. Papa a des principes très rigides. Il prétend qu'avec ma beauté je ne pourrais sans me déshonorer accepter un homme qui ait moins d'un million... As-tu un million, toi?

Il était pris au dépourvu. Un million lui semblait une bien grosse somme, et, au surplus, il ne pouvait dire quelle fortune il aurait un jour, il n'avait jamais songé à s'en éclaircir. Il savait seulement que son père ne lui avait rien laissé que ses épaulettes, qu'il n'avait rien à attendre que de sa mère, et il tenait du docte Laventie qu'elle l'avait considérablement appauvri en se remariant. Il savait aussi que son grand-père, dont elle venait d'hériter, avait toujours passé pour jouir d'une honnête aisance, mais que ses deux filles lui avaient reproché plus d'une fois de s'être retiré trop tôt des affaires. C'était ce grand-père lui-même qui l'avait dit à son petit-fils.

— Vraiment, je ne sais pas ce que j'ai ou plutôt ce que j'aurai, reprit-il avec un accent de profonde mélancolie. Il te faut donc décidément un million, Georgine? Pourquoi t'es-tu mis cette idée-là dans la tête?

— Ce n'est pas mon idée, c'est l'idée de papa.

— Ah! vois-tu, quand on s'aime, on est sûr d'être heureux, et je t'aime, je t'adore!

— Vous êtes un enfant, monsieur. J'ai entendu dire à maman, non pas une fois, mais mille, que si la richesse ne fait pas le bonheur, c'est elle qui le fait durer, qu'à la longue une femme qui ne peut se passer ses fantaisies se refroidit pour son mari, qu'elle ne peut estimer longtemps un homme qui n'a pas de voiture à lui offrir et qui l'oblige à prendre des fiacres, car l'omnibus, je n'en parle pas. Fi l'horreur!.. Ce sont les idées de maman.

— Mais ce ne sont pas les tiennes.

— Certes, non; mais une honnête fille se marie-t-elle contre le gré de ses parens?

— Ah! tu ne m'aimes pas! s'écria-t-il dans un emportement de chagrin et de colère.

— Ne parle donc pas si haut! dit-elle en lui enfonçant dans l'épaule ses jolis ongles roses. Miss Clarke n'a point de cervelle, mais elle a des oreilles.

— Non, tu ne m'aimes pas! tu ne m'as jamais aimé! reprit-il en baissant la voix.

— Voyez donc l'ingrat! Moi qui le reçois dans ma chambre! Il me semble que c'est assez compromettant.

— Tu ne sais pas toute la peine que tu me fais avec tes idées de millions.

— Quand je te dis que ce sont les idées de papa et de maman!

— Eh bien! écoute-moi, je te le donnerai un jour, ton million. Laisse-moi faire, je le gagnerai, ton million; je choisirai un de ces états qui rapportent beaucoup, et je travaillerai dur. Oh! tu verras comme je travaillerai, et tu auras ta voiture, et tu n'iras jamais en fiacre. Mais tu vas me jurer que tu m'aimeras toujours...

— Je le jure!

— Et que tu n'épouseras jamais un autre homme que moi... Tiens, il faut me le jurer par écrit. Autrement, je ne te croirai pas. Voici une feuille de papier satiné; écris dessus : « Je m'engage solennellement à n'avoir jamais d'autre mari que mon cousin Olivier Maugant. » Et tu signeras.

Cette proposition ne lui souriait qu'à moitié. Il insista avec tant d'énergie qu'elle finit par céder, tout en faisant mille objections. La feuille qu'il lui présentait n'était pas d'un bon format, l'encre était épaisse, la plume grattait. En fin de compte, elle écrivit; mais au moment de signer, elle chiffonna brusquement le papier, le fourra dans sa poche, et saisissant entre ses deux mains la tête de son cousin, elle lui appliqua sur la bouche un tendre baiser qui l'affola, le grisa, car c'était le premier, et elle ajouta :

— Voilà mon écriture!

Puis, lui montrant la porte : — A présent, va-t'en bien vite.

Et il s'en alla sans son papier, mais avec son baiser, qui était de

bon aloi ; cette bonne payeuse lui avait remboursé d'un coup tous ceux qu'il lui avait donnés, et, somme toute, il lui parut que l'écriture était en règle.

Cependant les deux semaines qui suivirent lui semblèrent difficiles à passer. Il était soucieux, préoccupé, il se négligeait dans son travail. Le proviseur et le censeur ne savaient ce qui lui prenait ; cet écolier modèle avait des cinq cents vers latins à copier. Il pensait en les copiant : — La première fois que je verrai maman, je lui dirai tout, et elle me dira combien il me manque pour avoir un million.

Elle ne put rien lui dire et il ne put rien lui demander. Dans les premiers jours de décembre, il reçut de Fornay une dépêche qui lui annonçait que sa mère était morte, qu'il eût à partir en hâte pour assister à l'enterrement.

IV.

Ce n'est pas un endroit plaisant que Fornay ; ceux qui n'aiment que les vergers, les pâturages et les champs feront bien de n'y pas aller. Assise entre deux arides collines, au milieu d'un petit vallon encaissé que traverse un cours d'eau grisâtre dont les rives ne sont égayées que par de maigres saulaies, cette usine fameuse est entourée, aussi loin que le regard s'étend, de villages industriels et de hauts fourneaux, et rien ne ressemble moins à une idylle. Il est vrai que le jour où M. Maresquel avait épousé la mère d'Olivier Maugant, un poète local lui envoya un épithalame où Fornay, et ses ouvriers étaient comparés à une ruche toujours bourdonnante et ses immenses cheminées, plus hautes que toutes celles d'alentour, à des nymphes environnées de leurs suivantes, qui leur font de loin la révérence. Mais les nymphes n'aiment pas la fumée et le bruit, et pour supporter le séjour de Fornay, il faut aimer et le bruit et la fumée. Noir est le ciel où se mêlent aux vapeurs d'un climat du Nord d'épais nuages fabriqués de mains d'hommes, noirs sont les murs incrustés d'une poussière de charbon, noirs les pavés des rues comme la boue des chemins, noirs les visages des ouvriers houilleurs, quand, sortant de leur trou, ils apparaissent au jour pour donner aux vivans des nouvelles de ce qui se passe sous terre. Leurs faces embarbouillées semblent raconter les effaremens de la nuit éternelle, et cependant, dès qu'ils les ont lavées, on s'aperçoit qu'un mineur ressemble beaucoup à un autre homme ; il faut des yeux exercés pour en saisir la différence.

Il y a trente ans à peu près, Fornay n'en était qu'à ses commencemens. On y trouvait deux puits pour l'extraction du charbon, près

desquels s'établirent quelques fours à puddler et une petite forge où l'on fabriquait des verges à clous. Plus tard, on vit s'élever un haut fourneau pour la production de la fonte au coke. Bientôt les laminoirs s'étendirent, la société anonyme de Fornay fut fondée et s'agrandit par l'acquisition de plusieurs usines du voisinage. Les progrès avaient été rapides et continus, mais le nouveau directeur général leur donna une impulsion décisive. Aux laminoirs il joignit les aciéries et des ateliers où se construisaient des locomotives, des charpentes métalliques, des cuvelages, des grues. Il avait obtenu qu'on achetât dans le Luxembourg et en Espagne des gisemens miniers. Il avait le goût des dépenses utiles, sachant bien que la fortune veut qu'on lui fasse des avances, qu'il faut risquer quelque chose pour mériter ses faveurs. Il n'ignorait pas non plus que, dans ce temps d'échanges internationaux et de concurrence universelle, il n'y a de chances de succès que par la perfection de l'outillage, et il améliorait le sien d'année en année. Il était sans cesse à l'affût des inventions nouvelles, il multipliait les essais, et, joignant à l'esprit d'entreprise la sûreté du jugement, il avait rarement des déboires : — Qui s'arrête recule, disait-il souvent. Son conseil d'administration lui avait témoigné plus d'une fois des inquiétudes, l'événement avait justifié ses audaces. Aussi autoritaire qu'entreprenant, il ne consultait pas, il décidait, il tranchait et n'aimait pas qu'on le discutât. On le laissait faire; il avait la qualité que Mazarin demandait aux hommes d'état, il était heureux. Grâce à lui, Fornay produisait lui-même son charbon, brûlait son propre minerai, le travaillait, le façonnait, le transformait en machines. Après avoir eu quelques centaines d'ouvriers, on en avait plus de cinq mille. On était devenu une puissance, un empire, et celui qui gouvernait cet empire était regardé à dix lieues à la ronde comme un grand personnage, fort admiré, médiocrement aimé, de qui tout le monde disait qu'il avait les bras longs, la main pesante et une mine d'or dans la tête.

Olivier arriva après la tombée de la nuit. Il avait beaucoup pleuré dans son wagon, mais par accès, oubliant de temps à autre son malheur pour contempler ses voisins ou le paysage. En approchant du pays noir, il aperçut de toutes parts les reflets d'un vaste incendie. A la lumière pâle et froide comme un clair de lune que projetaient les lampes électriques se mariaient les flammes rouges des fours à coke et les flammes violettes comme celle d'un punch allumé qu jaillissent des hauts fourneaux. Cette fantasmagorie l'effraya. Une voiture l'attendait à la petite ville de Toulins et l'amena en dix minutes à la demeure du directeur de Fornay, qui était attenante à l'usine, dont la séparait un grand mur; les tessons de bouteilles

dont il était hérissé le protégeaient moins contre les escalades que le caractère trop connu du propriétaire et la terreur de son nom. La spacieuse maison dont s'était accommodé M. Maresquel n'avait pas été construite pour lui ; ce vieux manoir d'un style demi-gothique s'étonnait d'être habité par un homme si moderne ; il l'avait meublé à sa guise, donnant tout au confort, n'accordant rien à la vanité. Le parc qui en dépendait avait été envahi, dévoré par l'usine, à l'exception de deux ou trois hectares. Les arbres séculaires et magnifiques qui ombrageaient cet enclos réservé s'y trouvaient bien à l'étroit, on leur avait mesuré la place avec une avarice utilitaire. Qu'était devenu leur antique domaine, les vastes pelouses qu'ils commandaient jadis? Ces rois dépossédés de leurs états par un conquérant sorti de bas se rappelaient ses petits commencemens et s'indignaient de l'insolence de leur vainqueur.

Après avoir traversé le parc et une cour, Olivier gravit les marches un peu dégradées d'un perron de marbre, dont l'élégante balustrade avait perdu quelques-uns de ses rinceaux. Il fut reçu par un grand laquais en culotte courte. Il avait eu froid en voiture, et malgré ses douloureuses préoccupations, son premier sentiment fut un certain plaisir de la peau en entrant dans une maison chauffée comme une serre. On lui fit parcourir une longue galerie, une porte s'ouvrit, et il se trouva en présence de son beau-père, qui l'étonna par son air dévasté.

M. Maresquel était fort triste, et encore plus fâché que triste. Il regrettait sincèrement sa femme, cette excellente musicienne, dont la voix de contralto lui avait pris le cœur. Mais il y avait de la colère dans son chagrin ; cet empereur qui aspirait à fonder une dynastie ne pouvait pardonner à la défunte de l'avoir quitté à jamais sans lui laisser un héritier. Neuf mois après son second mariage, elle était accouchée de Mélie, et dix-huit mois plus tard, d'une autre fille, qui n'avait pas vécu. Ses couches avaient été si laborieuses que les médecins se crurent tenus en conscience de donner au mari des avis qu'il n'écouta pas. Mme Maresquel venait de mourir en mettant au monde un enfant mort. Le veuf ne se faisait aucun reproche, il ne se reprochait jamais rien ; mais sa volonté venait d'essuyer une défaite, il se sentait diminué. Il lui semblait que quelqu'un ou quelque chose lui avait manqué de respect.

Il ne fit pas beaucoup de cérémonies avec Olivier ; il le prit par la main, sans lui dire un mot, et le poussa vers un grand lit où était couchée une femme qui ne parlait plus. L'enfant demeura interdit. La mort est de toutes les choses qui ne se comprennent pas celle que la jeunesse comprend le moins. Olivier contemplait sa mère ; il lui semblait à chaque instant que ses lèvres pâles allaient

remuer, que sa main glacée allait changer de place, que ses yeux allaient s'ouvrir, et qu'elle lui expliquerait pourquoi elle était morte. S'en aller ainsi sans s'expliquer, cela ne se fait pas, pensait-il, et à la stupeur succédèrent les sanglots; il eut un long accès de désespoir et on l'emmena dans sa chambre. Jusqu'au matin, il dormit à peine; il continuait d'interroger la mort, tandis que son oreille était déchirée par le perpétuel sifflet de trains de marchandises qui allaient et venaient bruyamment, tout entiers à leur affaire, sans se douter qu'il y avait quelque part un enfant qui pleurait.

Le lendemain, la grande usine parut tombée en léthargie. Des forges aux ateliers de construction, de la chaudronnerie aux laminoirs, tout chômait, hormis les hauts fourneaux, qui ne s'étaient pas éteints un seul jour depuis dix ans. Ces prodigieux mangeurs réclamaient leur provision de minerai et de charbon, il fallait bien les servir et les gorger. Plusieurs milliers d'ouvriers accompagnèrent le convoi. Un vent qui faisait frissonner soufflait par rafales; on cheminait dans des ornières, sur une boue à demi durcie. M. Maresquel avait les yeux rouges, mais secs, et Olivier, qui savait son horreur pour les scènes, n'osait pas pleurer. Quand la bière descendit dans la fosse, son pauvre cœur s'y abîma avec elle. Mais tout à coup, au fond de ce creux qu'on se disposait à combler, il crut apercevoir un jeune visage et des yeux brun clair qui le regardaient, et pendant que sa douleur demeurait ensevelie avec la morte, à mesure que pelletée par pelletée l'affreux trou s'emplissait, il lui parut que mêlée à cette terre, il y avait une espérance aux cheveux blonds qui montait vers lui, en l'appelant par son nom. Les ouvriers défilèrent devant leur directeur. Beaucoup tendirent la main à Olivier, et en la serrant, il leur disait en lui-même : « Oui, je suis bien malheureux d'avoir perdu ma mère, mais il y a Georgine, et vous savez bien que, quand on s'aime, on réussit toujours à s'épouser. »

Au retour, M. Maresquel lui dit brusquement qu'il entendait le garder quelques jours auprès de lui, qu'il en avait écrit au proviseur de Louis-le-Grand. On avait fait croire à Mélie que sa mère était partie pour un voyage, qu'elle ne tarderait pas à revenir; mais elle la demandait souvent. Il fallait la distraire, c'est à cela que devait servir Olivier. Il passa l'après-midi avec elle dans le parc et se mit en frais d'invention pour l'amuser. Le lendemain, comme elle ne cessait de geindre, il obtint la permission de la promener dans l'usine, dont l'accès jusqu'alors lui était sévèrement interdit. Escortés d'une gouvernante et d'un contremaître qui avait l'ordre de ne pas les quitter des yeux, ils poussèrent jusqu'aux charbonnages. Ils rencontrèrent en chemin de petites et de grandes filles

qui s'attelaient à des wagonnets et les faisaient courir sur des rails. Quelques-unes, qui étaient jolies, avaient l'air hardi, égrillard ; leurs yeux effrontés faisaient peur à Olivier. Il se livra à des comparaisons, accompagnées de gros soupirs, qui n'arrivèrent pas jusqu'à Lille.

Ils passèrent leur soirée dans la fabrique de fer, d'où sortait une clarté rougeâtre, et Olivier crut contempler les forges de Vulcain, mais d'un Vulcain perfectionné, qui chargeait une machine à vapeur d'enfler ses soufflets et de faire retomber en cadence ses lourds marteaux. Il lui vint le désir de comprendre un peu ce qu'il voyait. On lui expliqua que le fer, qui est malléable, est produit par la décarburation de la fonte, qui ne l'est pas ; il fit semblant de comprendre et ne poussa pas plus loin ses questions. Mais il prit quelque plaisir à suivre dans ses voyages une grosse loupe de gueuse toute rouge. Des ouvriers, le visage couvert d'un treillis métallique qui les abritait contre les étincelles, tournaient et retournaient cette gueuse sous le pilon. Sans violence, sans effort, l'énorme marteau l'aplatissait, la façonnait comme on pétrit une pâte. Puis on la menait au laminoir ; elle en sortait en barres, que des gamins aussi lestes que des singes replaçaient entre les cylindres, jusqu'à ce que ces barres, amincies par degrés, se déroulassent sur le sol en ondulant comme de longs serpens de feu, devant lesquels Mélie se sauvait en poussant des cris de frayeur.

Malgré la beauté de ces spectacles, Olivier trouvait Mélie bien ennuyeuse et les journées bien longues. Aussi éprouva-t-il quelque satisfaction quand M. Maresquel lui annonça un soir à dîner qu'il le renverrait le lendemain à Paris, mais qu'auparavant il désirait causer avec lui, qu'il le priait de venir le trouver quelques instans plus tard à l'usine, dans son cabinet de directeur, où il passait ses soirées, quelquefois ses nuits. Lorsqu'il n'avait pas reparu au château à onze heures sonnantes, cela voulait dire qu'il travaillerait jusqu'au matin ; on ne l'attendait plus, on fermait les portes.

Olivier fut exact au rendez-vous. Son beau-père le reçut, non dans son cabinet, mais dans une pièce attenante, où brûlait un grand feu de coke. On y voyait, dans un coin, un lit de repos, très bas, sur lequel ce grand travailleur s'allongeait quelquefois, lorsque la fatigue le surprenait au milieu de ses nuits blanches. Avant de causer avec le marmot boiteux, qui n'était plus un marmot, M. Maresquel s'occupa d'arranger son feu. Olivier surveillait tous ses mouvemens avec autant d'attention qu'une fourmi peut observer ceux d'un gros animal, qui, d'un coup de patte, anéantirait sa fourmilière. Il se sentait petit, tout petit, et cet homme lui semblait énorme. Il songeait à toutes ces machines grondantes ou grinçantes qui s'évertuaient le jour et la

nuit dans les innombrables hangars de Fornay à ces Titans occupés sans cesse à aplatir, à découper, à broyer, à triturer, à mâcher quelque chose pour satisfaire les caprices du tout-puissant enchanteur qui les tenait dans son obéissance. Il n'avait qu'à lever le doigt; aussi dociles que formidables, ces monstres exécutaient aussitôt ce qu'il avait dans la tête. Oui, cet homme était énorme, et comme ses machines, il était de fer. Quatre ou cinq heures de sommeil lui suffisaient et, quand il le voulait, il se passait de dormir. A cela près qu'il commençait à s'épaissir un peu, personne ne se fût douté qu'il venait de doubler le cap de la cinquantaine. Il avait encore toute sa jeunesse et toutes ses forces et tous ses désirs, comme toutes ses dents, qui étaient très blanches; à peine eût-on découvert un poil gris dans son abondante chevelure.

Huit jours s'étaient écoulés depuis qu'il avait enterré sa femme; cet événement était déjà bien loin de lui. Ses nerfs s'étaient calmés; il avait recouvré sa belle humeur ordinaire et toute son ironie.

— Assieds-toi, mon garçon, dit-il. Ta mère m'a fait promettre en mourant de m'intéresser à toi : je m'intéresse à toi. As-tu quelque chose à me demander?

— Oui, monsieur, répondit Olivier, en tortillant entre ses doigts un pli de son pantalon. Je voudrais bien savoir...

— Quoi donc?

— Je voudrais savoir, monsieur, à quoi peut bien monter?.. Enfin, je voudrais savoir ce que j'ai.

— Peste! nous sommes de notre siècle, nous avons l'esprit des affaires, nous ne nous perdons pas dans les nuages. Tu as le goût du positif, toi, et tu vas tout de suite au fait; je trouve même que tu te presses un peu trop. Ce n'est pas encore le moment de te rendre mes comptes de tutelle, quoique ton subrogé-tuteur et moi ayons résolu de t'émanciper avant l'âge, parce que tu nous sembles un de ces garçons qui ne font pas de folies... Enfin, ton dossier et ton compte sont là, dans cette armoire très bien fermée. Veux-tu les voir?

— Oh! non, monsieur. Je voudrais seulement savoir à peu près, en gros, si vous aviez la bonté de me le dire, à quoi peut monter ma fortune.

— En ajoutant à ce que ton père ne t'a pas laissé ta part de ce que laisse ta mère ou de ce que ton grand-père lui a laissé, tu peux avoir à peu près trois cent mille francs.

Trois cent mille francs étaient bien quelque chose, mais ce n'était pas le tiers d'un million. Qu'en penserait Georgine? Ah! les idées de maman! Olivier parut consterné.

— Oh! bien, tu es fort dégoûté, mon camarade, reprit M. Mares-

quel d'un ton goguenard. C'est un assez joli denier, et le tout en bons titres et en bonnes valeurs; je sais des gens qui s'en accommoderaient. Te voilà assuré de quinze mille livres par an. Libre à toi de grossir le nombre des inutiles, de vivre en rentier, sans rien faire.

— Monsieur, je veux faire quelque chose, dit-il d'un ton résolu.

— Tiens, voilà un bon sentiment. Il n'y a que le travail, vois-tu, et je crèverais d'ennui si je ne faisais rien. Mais que comptes-tu faire?.. Ah! je m'en souviens, ta mère m'a parlé un jour de ton désir d'être curé. Un drôle de goût que celui-là! Un curé, mon ami, passe son temps à prêcher aux autres la morale chrétienne et à faire semblant de la pratiquer. Elle est fort belle, ta morale chrétienne, mais c'est un pur roman. Elle nous commande de pardonner à nos ennemis : as-tu jamais rencontré qui que ce soit qui ait jamais pardonné quoi que ce fût? Elle nous engage à aimer les autres comme nous-mêmes : pourrais-tu me nommer un bon chrétien qui ne s'intéresse au plus bénin de ses rhumes plus qu'à toutes les fluxions de poitrine de son prochain? Elle nous dit aussi : « Heureux les affligés! car ils seront consolés. » Tous les gens que je vois préfèrent le bonheur à la consolation...

— Je ne veux plus être curé, interrompit Olivier, qui, lui aussi, préférait le bonheur à la consolation.

— Tu as changé de visées? Est-ce la littérature qui t'attire? Te sens-tu poète? Mauvaise affaire par le temps qui court. En exaltant les imaginations, et les nourrissant de sa gloire, Napoléon a prolongé d'un demi-siècle l'existence de la poésie. Adieu Napoléon! Aux héros a succédé tout le monde, et monsieur Tout le monde n'est pas un personnage épique. Mais tu pourrais écrire en prose. Le fond de la littérature, aujourd'hui, est la description scientifique. Pour briller dans ce genre, il faut avoir très peu de science, beaucoup de charlatanisme. En y ajoutant quelques scènes gaillardes et des mots de gueule, c'est un métier assez lucratif. Te sens-tu charlatan?

— Pas beaucoup, répondit-il en souriant et sans trop savoir de quoi il s'agissait.

— Alors renonce à la littérature.

Il y renonça sans peine. Il avait peu de talent pour la prose et encore moins pour la poésie. Ayant voulu mettre en français à l'usage de Georgine la fameuse élégie de Catulle, il avait traduit ainsi le premier vers :

Vivons pour nous aimer, ma Lesbie adorée...

Il n'avait pu trouver le second.

— Faisons-nous avocat, poursuivit M. Maresquel. Ce n'est pas un vilain métier que je te propose. Mais pour s'en tirer, la première condition est de savoir tourner la phrase et d'avoir l'air de prendre feu pour des questions qui nous laissent parfaitement froids... Te sens-tu éloquent, jeune Cicéron?

— J'aime mieux être autre chose.

— Et la médecine, qu'en dis-tu? C'est un autre genre de charlatanisme, qui exploite la lâcheté humaine, la peur affreuse que nous avons de souffrir et de mourir. L'homme sera toujours lâche, tu peux y compter, et si les avocats sont des marchands de paroles, les médecins sont des vendeurs d'espérance; c'est une denrée qui se paiera toujours très cher.

— Combien faut-il de temps pour devenir médecin?

— Dame! sept ou huit ans.

— C'est trop long, dit Olivier, qui ne voulait pas mettre à une trop dure épreuve la patience de Georgine.

— Fais-toi donc journaliste. Le journal a tué le livre, et journalistes comme médecins, voilà les puissances du siècle. Ces messieurs doivent gagner beaucoup si j'en juge par ce qu'ils me coûtent.

Olivier hocha la tête : — Autre chose, murmura-t-il.

— Eh bien! je finis par où j'aurais dû commencer. As-tu du goût pour l'algèbre, pour la trigonométrie?

— J'en aurai, si l'on veut.

— Et pour le dessin?

— Oh! oui, monsieur; on me reproche de dessiner des bonshommes sur mes livres.

— Les bonshommes, c'est du grand art, et ce n'est pas celui que j'apprécie le plus; une belle épure me caresse davantage les yeux et le cœur. C'est égal, tu t'y mettras. Après ta rhétorique, nous t'avons fait entrer sans te consulter en mathématiques élémentaires. Comme tu n'es pas un génie fougueux, tu feras bien de ne pas trop te presser et d'être sûr de toi avant de concourir pour l'École centrale. Au bout de trois ans, tu en sortiras, croyant savoir quelque chose, et pour te prouver que tu ne sais rien, je te procurerai quelque emploi d'ingénieur à Fornay ou quelque autre part. C'était l'idée de ta mère, je lui ai promis de te mettre en selle, et tu seras content de moi. Tu me prends, je crois, pour un loup-garou. Tu as tort. Je veux beaucoup de bien à ceux qui me sont utiles, et au risque de m'attirer les malédictions des paresseux et des imbéciles, je paie chacun selon les services qu'il me rend... C'est donc convenu? tu seras ingénieur?

— Oui, monsieur, très volontiers, répondit-il.

C'était l'idée de sa mère, et les études de l'École centrale ne duraient que trois ans ; cette double considération lui avait paru décisive.

M. Maresquel lui fit signe d'approcher, et plongeant son redoutable regard dans les yeux très gris et très doux de ce futur ingénieur :

— Un dernier mot, jeune homme. Souviens-toi que, prosateur ou poète, avocat ou médecin, journaliste ou ingénieur, on ne fait rien dans ce monde sans avoir le diable au corps.

Olivier n'eut pas le temps de répondre. La pièce où il était s'ouvrait par une petite porte sur un escalier dérobé, débouchant dans un passage voûté qui permettait d'entrer dans le pavillon du directeur ou d'en sortir sans traverser la cour principale de l'usine. Quelqu'un gratta légèrement à la petite porte ; on eût dit un griguotement de souris. M. Maresquel ne prit pas le change. Il chassa Olivier d'un grand geste.

— Et là-dessus, va-t'en te coucher. Tu n'auras pas l'avantage de me revoir ; ton train est fort matinal, on t'éveillera avant le jour. Bonne nuit et bon voyage !

Olivier était si pressé de devenir un grand ingénieur qu'il sortit en toute hâte, laissant sur le dossier de sa chaise un foulard qui lui était infiniment cher. Il l'avait vu plus d'une fois noué autour d'un cou délicat et souple, et Georgine lui en avait fait cadeau, un jour qu'ayant eu de grands torts à son égard, elle voulait apaiser ses fureurs jalouses. Il s'aperçut de son oubli en arrivant au château. Perdre son foulard ! plutôt perdre la vie ! Il retourna bien vite sur ses pas. Le pavillon avait son concierge particulier, le plus bourru, le plus malgracieux des hommes. Mais, comme les poules qui ont des poussins, les timides ne craignent plus rien quand ils sont amoureux. Malgré les rebuffades qu'il essuya, Olivier parvint jusqu'à une porte qu'on venait de fermer au verrou. Il y frappa.

— Mille pardons, monsieur ; c'est encore moi. Il s'agit d'une chose très importante.

Au bout de deux ou trois minutes, M. Maresquel vint lui ouvrir. Quand il sut ce qui l'amenait :

— Voilà ce que tu appelles une affaire importante ! s'écria-t-il fort en colère. Que le diable vous emporte, ton chiffon des Indes et toi !

Olivier, tout tremblant, s'excusa et courut chercher son foulard. Mais, pour l'avoir, il dut soulever une marmotte en laine tricotée, qui le cachait presque entièrement. D'où sortait cette marmotte ? Il se rappela en avoir vu de toutes pareilles sur la tête de jeunes filles, jolies ou laides, qui poussaient des wagonnets sur

des rails. Il promena furtivement son regard autour de lui. A l'un des coins de la chambre, il avisa une grande armoire, engagée dans la muraille, dont la porte était entr'ouverte; il n'y vit personne, mais il aurait donné sa tête à couper qu'il y avait quelqu'un. Il s'enfuit précipitamment. M. Maresquel le retint une seconde sur le seuil, pour lui dire d'un ton radouci :

— Mon garçon, pour réussir dans le monde, il ne suffit pas d'avoir le diable au corps ; il faut y joindre l'esprit d'à-propos.

Quelques heures plus tard, Olivier racontait à son cher Laventie, en ouvrant des yeux énormes, cet incident prodigieux, qui l'avait vivement ému.

— Huit jours après la mort de ma mère! s'écriait-il. Et remarque qu'il avait l'air de la regretter beaucoup.

Laventie lui repartit que son observation n'avait pas le sens commun, que plus M. Maresquel regrettait sa femme, plus il avait besoin de se consoler, que les grands hommes ont toujours du tempérament, et qu'au surplus il n'était pas prouvé que la morale fût autre chose qu'une convention.

— C'est égal, ajouta-t-il, c'est un heureux gaillard que ton beau-père. Il a son sérail dans son usine, il peut jeter chaque jour le mouchoir à qui lui plaît.

Olivier s'en indignait ; Laventie en rêva.

Il y a des choses qu'on ne dit à personne, et personne, pas même Laventie, ne sut que, vingt quatre heures après être revenu de Fornay, Olivier Maugant avait écrit une lettre de dix pages à Mlle Georgine Valtreux. Il attendit quelques jours la réponse; elle arriva enfin, mais ce n'était pas Georgine qui l'avait écrite. Cette réponse était ainsi conçue :

« Mon cher neveu, vous savez par un mot que vous avez reçu à Fornay toute la part que nous prenons, votre oncle et moi, à la perte cruelle que vous venez de faire et combien nous avons regretté que les embarras d'une nouvelle installation nous empêchassent d'assister à la triste cérémonie. Quant à la lettre que vous venez d'adresser à Georgine, et dans laquelle vous lui exprimez votre tendresse avec toute l'exaltation d'un collégien qui connaît ses classiques, votre cousine en a ressenti un profond étonnement. Elle me charge de vous dire qu'elle était à mille lieues de se douter qu'elle vous eût inspiré des sentimens si vifs. Elle a pour vous une bonne amitié de cousine, qui a bien son prix, et j'espère que désormais vous réglerez vos sentimens sur les siens, que vous aurez pour elle cette affection tranquille qui permet à un jeune homme de s'occuper de ses études sans fâcheuse distraction. Georgine sera depuis longtemps mariée avant que vous soyez en situation d'en

faire autant, et je suis sûre que, si vous relisiez dans quelques mois d'ici votre épître trop passionnée, elle vous semblerait fort ridicule. Mais soyez certain, de votre côté, que vous trouverez toujours en nous des parens qui vous sont fort attachés, et que, si l'occasion se présentait de vous être utile, votre oncle ne la laisserait pas échapper. Vous pourrez faire hardiment appel à sa bienveillance; conseils ou bons offices, son secours vous est tout acquis. »

Plus mort que vif, pâle et tremblant, Olivier dut relire dix fois cette lettre pour s'assurer qu'il l'avait bien lue, qu'elle voulait bien dire ce qu'elle disait, qu'une si horrible trahison était au nombre des événemens possibles. Avec quelle férocité cette Georgine s'était jouée de sa candeur! Ah! la coquette fieffée! la cruelle! la perfide! Il la chargeait d'imprécations; le monde lui semblait une caverne, les femmes lui apparaissaient comme des monstres. Il tenait pour prouvé que toutes les paroles sont de la fausse monnaie, que tous les sourires sont des mensonges, que tous les yeux brun-clair sont des trébuchets tendus pour attraper des pinsons. Il se promettait de ne plus être candide, de ne plus jamais croire rien de ce qu'on lui dirait, non, rien, absolument rien, et il le jura par son pied boiteux, qui, en ce moment, lui faisait mal. Vraiment, peu s'en fallut que son chagrin n'affectât sérieusement sa santé.

Deux jours plus tard, il recevait le billet suivant :

« Mon cher cousin, je vous écris dans le plus grand secret. Georgine s'est bien mal conduite; mais aussi pourquoi n'aviez-vous rien d'écrit? Je crains que la lettre de maman ne vous ait fait beaucoup de peine, et cela quand vous venez d'avoir un tout gros chagrin. Je voudrais bien avoir une consolation à vous offrir. Papa répète souvent que je traverse ce qu'il appelle la mue des jeunes filles, que j'ai été très jolie toute petite et que je pourrais bien le redevenir. Je voulais donc vous proposer,.. mais je n'ose pas. Le fait est que j'attendrais aussi longtemps que vous voudriez. Si par hasard vous acceptez, envoyez-moi sous pli une feuille de papier blanche avec une grande croix au milieu; les autres ne comprendront pas; mais, moi, je comprendrai. Seulement, il faudrait que l'adresse ne fût pas de votre écriture. Je suis, mon cher Olivier, votre petite cousine Béatrice, qui un jour sera grande. »

Cette lettre ne procura au pauvre Olivier aucune consolation. Il avait lacéré la première par colère; il déchira la seconde par indifférence.

V.

Olivier Maugant avait vu avorter son roman de jeunesse. La clarté d'un fier et beau sourire qui rayonnait sur sa vie s'était brusquement éteinte; il venait de retomber dans son brouillard, dans son indifférence, dans son ennui. Toutefois, comme il avait pris envers M. Maresquel une sorte d'engagement d'honneur d'entrer à l'École centrale, il y entra, et, ce qui est plus difficile encore et plus méritoire, il sut y rester et se maintenir dans un rang fort honnête. Cela exige beaucoup d'efforts; l'École n'est pas indulgente aux paresseux. Cette mère vigilante examine chaque semaine tous ses enfans, leur tâte le pouls, les ausculte, et ceux qu'elle croit désespérément infirmes, elle les prie sans façon d'aller se faire soigner ailleurs. Olivier était bien vu du directeur, qui joignait à la supériorité de l'esprit un cœur chaud et une active bienveillance. Cet excellent homme lui disait: « Mon cher enfant, vous vous donnez beaucoup de peine et je vous en sais beaucoup de gré; mais votre travail serait moins rebutant si vous vous décidiez à aimer un peu ce que vous faites. » Hélas! depuis que Georgine n'était plus dans cette affaire, Olivier continuait de tourner sa meule; mais il ne fallait pas lui demander de l'aimer. Les joies que causent les curiosités satisfaites et les vérités démontrées le touchaient peu, et le calcul différentiel le jeta dans des étonnemens qui allaient jusqu'au scandale. Consciencieux comme il l'était, il lui semblait inadmissible qu'en résolvant des équations, on pût négliger des infiniment petits d'un ordre quelconque sans compromettre l'exactitude du résultat. Mais il se dit : « Ceux qui ont fait cette belle invention ont arrangé les choses comme il leur convenait, ils n'iront pas les déranger pour m'être agréables. » Il leur mettait ce péché sur la conscience, il s'en lavait les mains. Nonobstant, il avait promis d'être ingénieur, il faisait tout ce qu'il fallait pour cela; il avait pris l'habitude de travailler, il travaillait d'arrache-pied, et, si sa raison n'était pas contente, sa conscience l'était. Ce n'est pas le bonheur; mais ce brave garçon pensait qu'après tout on peut se passer d'être heureux.

Peu s'en fallut qu'il ne se dérangeât. Quoique la direction de l'École ait des préventions bien ou mal fondées contre le quartier latin et qu'elle déconseille à ses élèves de planter leur tente dans ce lieu plein de dangers, Olivier y logeait; c'était là qu'il avait toutes ses habitudes. Un jour, en remontant le boulevard Saint-Michel, il rencontra Laventie, qu'il n'avait pas vu depuis dix-huit mois. On

l'avait rappelé à Limoges; mais, à force d'éloquence et de fallacieuses promesses, Aristide avait arraché à sa famille la permission de retourner à Paris pour y faire son droit. Olivier fut charmé de revoir ce cher Laventie, qu'à tort et à travers il s'obstinait à admirer. C'était toujours le même garçon, le chapeau sur l'oreille, portant beau, abondant en gestes, en paroles et se grisant de son bruit, gonflé de vent, gras d'espérance, avec cela cadet de grand appétit, qui prenait ses convoitises pour des ambitions, très déniaisé, très attentif à son jeu et quelquefois fourrant son nez dans les cartes du voisin.

— D'où sors-tu? dit-il à Olivier. Tu as l'air d'un décavé; il paraît que les cosinus n'engraissent pas leur homme. Sais-tu quoi? J'irai te chercher tantôt pour te conduire dans mon cabaret. Tu verras là une collection de fruits secs, tous hommes de génie, mon vieux. Nous finirons par t'en donner.

Olivier eut beau s'en défendre, Laventie l'introduisit, deux heures plus tard, dans une réunion de faux étudians qu'il présidait et qu'on avait surnommée « la parlotte des hommes d'avenir. » On s'assemblait chaque soir dans l'arrière-cabinet d'un petit café. Pour y avoir ses entrées, il fallait se soumettre à une épreuve : les aspirans étaient tenus de faire ou de dire quelque chose d'extraordinaire. Olivier fut dispensé de cette obligation, qui l'eût fort embarrassé. Le bruit s'était répandu qu'il avait quinze mille livres de rente; on jugea que c'était assez pour faire de lui un jeune homme fort étonnant. La réunion se composait d'une douzaine d'adeptes, qui tous savaient tout sans avoir rien appris. Ces dames étaient admises quelquefois, mais seulement aux jours fixés par le président, qui entendait conserver au cénacle un caractère de gravité. Enveloppés d'une épaisse et âcre fumée qui leur permettait à peine de s'entrevoir les uns les autres, les hommes d'avenir faisaient d'interminables parties de piquet ou des cents de dominos, en vidant beaucoup de bocks. Les privilégiés jouaient le whist avec Laventie, qui gagnait toujours. Le plus souvent, on bavardait, on pérorait fort bruyamment, mais il était défendu de s'échauffer pour aucune idée générale ou généreuse. Celui qu'on pouvait soupçonner d'avoir un peu de cœur ou de raison était rappelé à l'ordre par Laventie, qui frappait du poing sur la table et s'écriait : « A bas le vieux jeu! Soyons pratiques, mes enfans. » Tous ces débraillés qui braillaient étaient de petits calculateurs, très glorieux de leur perversité précoce, mais plus naïfs qu'ils ne pensaient. Quand le grand Frédéric préluda à la conquête de la Silésie en réfutant Machiavel, il crachait dans le plat pour en dégoûter les autres. Ces jouvenceaux divulguaient leur secret, et cela prouve qu'il leur restait quelque candeur. Olivier

ressentit d'abord un profond respect pour ces sages désabusés de tout; son bon sens naturel l'avertit bien vite que l'auguste assemblée où il avait eu l'honneur d'être présenté n'était qu'un moulin à paroles, et que ce moulin ne moulait que du sable.

La littérature n'y avait que deux représentans. L'un était le plus chevelu des parnassiens, qui dépensait sa faconde à démontrer que l'accouplement de sons rares est tout le secret de la poésie, que l'émotion est la mort du talent et la marque des sots. L'autre était un joli garçon, blanc et rose, apprenti romancier, remarquable par la richesse de ses documens et surtout par l'abondance de ses adjectifs. Il en avait de chatoyans et d'exquis, de magnifiques et de pompeux, empanachés comme des tambours-majors. Quelques-uns étaient de sa fabrique, et il ne s'occupait en écrivant que de les placer, de leur faire un sort. Il avait su reconnaître que les adjectifs sont le fond de la littérature, de l'art, du génie et de tout.

Les politiciens étaient de beaucoup les plus nombreux dans la parlotte des hommes d'avenir, et quelles que fussent leurs opinions, tous s'inclinaient devant la grande autorité de leur président. Il avait le don de se faire écouter, le talent de se faire croire. Son front déjà dégarni et comme travaillé par la vie inspirait le respect. Quand il montait sur son Sinaï et déployait son tonnerre, il se faisait dans le peuple saint comme un silence d'adoration. Ses thèmes n'étaient pas variés, mais il avait d'inépuisables ressources pour les renouveler. Il exposait avec une crudité cynique la théorie du succès à tout prix. Citant Darwin, qu'il n'avait jamais lu, il dissertait sur le combat pour l'existence, et sans se douter qu'il était le plagiaire des sophistes grecs, il affirmait qu'il n'y a pas d'autre droit que celui du plus fort ni d'autre politique que la dictature du génie, que César fait beaucoup d'honneur aux peuples en prenant la peine de les gouverner et que son premier devoir est de se procurer la plus grande somme de jouissances possible. Il démontrait aussi que, dans l'intérêt de l'humanité, il fallait faire des lois pour empêcher les pauvres de se marier et rétablir à l'usage des grands hommes la polygamie, qui est la plus utile des institutions quand elle est bien pratiquée. Il va sans dire qu'il se considérait comme un futur grand homme; c'était écrit; il en avait la patente dans sa poche.

Ses deux bêtes noires étaient le socialisme et la charité chrétienne, qu'il englobait dans la même condamnation et tenait pour les deux formes principales du *nigaudinisme*. Il déclarait avec de grands éclats de voix que la nature vouant les faibles à une inévitable destruction, on allait contre ses lois et on contrariait ses judicieux desseins en s'appliquant à prolonger l'existence des infirmes,

des phtisiques et des scrofuleux. Il entonnait son *Væ victis!* avec tant de véhémence et d'emphase qu'Olivier était tenté de lui dire : « Les boiteux en sont-ils ? » Mais Olivier ne disait rien, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort recherché par les habitués du club. Dans leurs jours d'agape et de frairie, ils comptaient sur sa bonne grâce pour solder l'addition ; si partagés que fussent les avis sur d'autres sujets, tout le monde s'accordait sur ce point. Le parnassien, qui avait pour toute fortune l'opulence de ses rimes, recourait à lui quand il était dans la panne; l'homme documentaire en usait de même et le récompensa de ses libéralités en le faisant figurer sous un nom ridicule dans un petit volume où se révélèrent pour la première fois à l'univers étonné la sûreté de sa méthode, la beauté de son génie et de ses adjectifs. Mais celui qui puisait avec le plus d'indiscrétion dans cette bourse facile à s'ouvrir était le grand Laventie lui-même, qui, joignant la pratique à la doctrine, s'employait résolument au bonheur de son cher petit Aristide et ne lui refusait rien, pas même les plaisirs coûteux de la polygamie.

Olivier ne fréquentait la parlotte qu'à regret; mais il craignait de désobliger Laventie. Si peu qu'il y allât, son travail en souffrit. Un incident acheva de le dégoûter des hommes d'avenir. Ils se moquaient entre eux de sa taciturne mélancolie, de son candide pessimisme. On lui représenta que, selon l'aphorisme de l'auteur de l'Ecclésiaste, il est un temps de rire et un temps de pleurer, qu'il n'est permis de maudire l'existence qu'en connaissance de cause, qu'avant de briser la coupe, il faut l'avoir vidée jusqu'à la lie. On tendit un piège à son innocence, qui s'y laissa prendre. Un banquet fut célébré à ses frais pour célébrer cet événement, auquel il ne songeait qu'avec confusion. Il était honteux d'avoir été dupe et résolu à laisser aux autres les plaisirs où l'on ne peut mettre un peu de sentiment. Son aventure avait eu une autre conséquence. Pour la première fois, il s'était présenté à l'école après l'heure réglementaire, il avait trouvé la grille fermée. Son correspondant en fut avisé et lui adressa une mercuriale qu'il ne méritait guère et qui l'humilia.

Ce fut vers ce temps que M. Maresquel, qui était venu passer quelques jours à Paris, invita Olivier à dîner chez Bignon, en l'autorisant à amener deux ou trois de ses amis. Olivier choisit les fortes têtes du cénacle, le parnassien, le romancier et Laventie. M. Maresquel, qui était de fort belle humeur, les traita comme des rois. Laventie, toujours à la hauteur de toutes les situations, dégusta les vins les plus exquis en gourmet difficile, en connaisseur un peu blasé, en vrai Pococurante. Le parnassien trouva des rimes riches dans son assiette, le romancier conserva le menu comme un docu-

ment. On s'anima, on s'échauffa ; les marmites firent sauter leurs couvercles, on put voir ce qui bouillait au fond. Quand M. Maresquel se trouva seul avec Olivier, il lui dit :

— Ton parnassien est un niais, ton homme aux adjectifs est un faquin, ton Laventie est un polichinelle, et tu es toi-même... un très bon garçon.

De ce jour, Olivier ne reparut plus au club. Laventie, qui vint le relancer chez lui, en fut pour ses frais d'éloquence, mais réussit en revanche à lui emprunter une forte somme, qu'il promettait de rembourser avant la fin du mois. Olivier n'entendit plus parler de lui ; quand il le rencontrait dans la rue, Laventie passait bien vite sans le voir. Olivier pleurait, non son argent, dont il se souciait peu, mais ses illusions. L'amour et l'amitié, Georgine et Laventie, à qui se fier désormais ? — C'est dommage qu'il se gâte, pensait-il. Je l'ai beaucoup aimé, et sûrement il avait du génie.

Si l'on entend par la vertu une application courageuse et opiniâtre à un travail qu'on n'aime pas, on a raison de dire que dans ce monde la vertu est toujours récompensée. Olivier sortit de l'école et n'en sortit pas *sec*. Il se hâta d'informer M. Maresquel de son succès. Il reçut une réponse où il n'y avait point d'ironie ; M. Maresquel n'en mettait jamais dans les affaires. Il mandait au jeune homme que l'ingénieur distingué, M. Lebon, à qui la société de Fornay avait confié l'exploitation de ses minières du Luxembourg, se faisait vieux et prendrait avant peu sa retraite, qu'il ne tenait qu'à Olivier de lui succéder un jour, que M. Lebon avait l'ordre de lui enseigner le métier, qu'il eût à se mettre en route pour aller commencer son apprentissage. La lettre se terminait ainsi :

« J'ai promis à ta mère que je m'intéresserais à toi. Pour te prouver que je suis de parole, je te donne dès ce jour quatre mille francs de traitement ; c'est ce qui s'appelle jeter l'argent par les fenêtres. J'écris à M. Lebon pour te recommander à ses bons soins, c'est-à-dire pour le prier d'exiger beaucoup de toi. Tu auras chaque année quinze jours de vacances. Si tu n'es pas content, viens me le dire à Fornay. Sinon, réponds-moi courrier par courrier que tu acceptes, et pars bien vite. »

Olivier répondit qu'il acceptait et il partit.

Il était depuis neuf mois dans le Luxembourg quand M. Lebon, qui, fidèle à ses instructions, avait exigé beaucoup de lui, l'autorisa à se donner quelques jours de repos. Il se demanda où il les passerait, il n'eut pas besoin de réfléchir longtemps. La seule distraction dont il faisait cas était le théâtre. Que la pièce fît rire ou fît pleurer, il s'intéressait à cette fiction plus qu'à sa propre existence, qui lui paraissait médiocre. De huit heures à minuit, il avait

le plaisir de sortir de lui-même, et il aimait à passer toute une soirée dans la peau de Jacques ou d'Arthur. Il gagna sur-le-champ la station la plus proche et le soir se mit en route pour Paris, résolu de voir en dix jours toutes les pièces nouvelles.

Il s'endormit profondément dans son wagon, ne s'éveilla qu'à l'aube et s'aperçut qu'il se trouvait tête à tête avec une femme, assise en face de lui, qui ne dormait pas et le regardait. A peine eut-il ouvert les yeux :

— Ah! mon cher neveu, s'écria-t-elle. Quelle rencontre inattendue!

Il ne prit pas les deux mains qu'elle lui tendait, il n'en prit qu'une, et encore il ne fit que l'effleurer du bout du doigt. Il était constant dans ses rancunes comme dans ses affections. Oui, c'était bien Mme Valtreux, mais qu'elle lui parut changée! Sa toilette avait un air de négligence, son teint s'était fané, son visage s'était flétri, elle avait des cheveux blancs et ne songeait pas à les cacher. On eût dit qu'après avoir respecté longtemps ses illusions, la vieillesse eût fondu sur elle comme une avalanche. La bouche en cœur, elle attendait qu'Olivier lui parlât. Elle devina son étonnement et lui dit de sa voix traînante :

— Je suis bien changée, n'est-ce pas? J'ai tant souffert! Qui résisterait à un tel malheur?

— A quel malheur, madame?

— Quoi! vous ne savez donc rien?

Il s'excusa de son ignorance; il sortait d'une mine. Elle entama aussitôt un lamentable récit, qu'elle entrecoupait de profonds soupirs. Son mari s'était engagé dans de désastreuses spéculations, sa fortune s'y était engloutie; on l'avait trompé, disait-elle, odieusement trompé. Il avait dû se démettre de ses fonctions, et il était parti avant elle pour le Val-Fleuri, qu'il cherchait à vendre. S'il en tirait un bon prix, il pourrait payer ses différences, satisfaire ses créanciers, il ne lui resterait rien ou presque rien, mais l'honneur serait sauf. Tour à tour elle parlait de lui avec une sourde colère, ou elle le déclarait le plus admirable des hommes; elle vantait ses héroïques sacrifices, son énergie, son incomparable probité.

Olivier l'écoutait, bouche béante. Ce récit l'agitait, le remuait, lui causait un trouble mêlé de peine et de plaisir, qu'il dissimulait soigneusement. Elle lui apprit qu'ils avaient une consolation dans leur malheur, que l'avenir de leur fille Béatrice était assuré, que peu de temps avant la catastrophe elle avait hérité quatre cent mille francs de sa marraine et s'était mariée avec un notaire de Lille. Mme Valtreux ajouta que leur gendre s'était indignement conduit, qu'il avait refusé de venir en aide à son beau-père, et même de recueillir chez lui sa belle-sœur.

— Comment donc, madame? dit Olivier. Mlle Georgine Valtreux n'est pas mariée?

Elle le regarda quelques instans en silence, elle rassemblait ses idées. Il lui en vint une qui lui parut bonne :

— Ah! mon cher enfant, reprit-elle, que vous me rendez confuse! Depuis nos tristes événemens, je n'ai pu penser sans remords à cette lettre si touchante que vous nous avez écrite après la mort de votre mère. Que j'y ai mal répondu et que la vanité est une mauvaise conseillère! Que voulez-vous? votre oncle et moi, nous avions pour notre fille des prétentions que justifiait sa beauté. Elle vous aimait autant que vous l'aimiez, elle n'a pu me pardonner de vous avoir si brutalement éconduit. Elle nous a déclaré cent fois qu'elle vous avait engagé son cœur; elle l'a bien prouvé en refusant malgré nos instances les plus brillans partis.

Mme Valtreux n'en put dire davantage, elle porta son mouchoir à ses yeux. Elle mentait effrontément. Les provinciaux sont gens de précaution. A Lille comme ailleurs, Mlle Georgine Valtreux avait inspiré des passions ou du moins ce qu'on nomme ainsi ; mais sa coquetterie, ses toilettes, ses grands airs, ses fureurs de dépense avaient fait hésiter les plus hardis. On l'admirait, on la désirait, on la courtisait, on tournait autour d'elle, et, au moment décisif, on se dérobait. Cette adorable araignée avait tendu vainement ses toiles tissées avec art; mouches et moucherons, tout le monde avait passé à côté. Elle avait eu l'amer déplaisir de voir sa cadette se marier la première, elle lui en gardait une implacable rancune, trouvait le sort bien injuste et les hommes bien stupides.

Olivier avait cru pieusement au récit de sa tante comme au témoignage des quatre évangélistes réunis. Toutefois il parut peu touché de ses doléances et de ses larmes; il se contenta de lui adresser quelques consolations banales. Mais il fut poli; en débarquant à la gare du Nord, il s'occupa d'elle, de ses paquets. Dans sa hâte de rejoindre à Melun son mari et sa chère enfant, elle ne faisait que traverser Paris; il l'accompagna jusqu'à la gare de Lyon, sans se départir d'une gravité cérémonieuse qui la navrait. On fut bien surpris de le voir arriver quelques heures plus tard au Val-Fleuri. L'ex-préfet, qui lui fit l'accueil le plus empressé, ne songeait plus à représenter; il avait l'air d'un homme dégonflé, aplati par ses désastres; quand on n'a de culte que pour la fortune et le succès, on a bien de la peine à respecter ses propres malheurs. Il fit ce qu'il put pour dégourdir la froideur glaciale de son neveu, Olivier resta froid. Mais tout à coup cet excellent garçon entendit venir quelqu'un derrière lui. Il se retourna, et Georgine lui apparut, pâlie par le chagrin, mais aussi belle qu'elle l'avait jamais été. Il y avait de la majesté dans son deuil, c'était une reine découronnée; qu'importe

la couronne, quand les cheveux sont d'un blond si doux? Olivier prit à peine le temps de la regarder, son cœur s'était déjà élancé au-devant d'elle. Il dit à son oncle :

— Monsieur, vous connaissez l'état de ma fortune, qui jadis vous a paru trop médiocre pour que vous pussiez consentir à m'agréer jamais pour votre gendre. A mes quinze mille livres de rente ajoutez les quatre mille de mon traitement d'ingénieur. Il me semble qu'il y a là de quoi faire vivre une femme. Si tel est votre avis, j'ai l'honneur de vous demander la main de ma cousine.

Depuis son malheur, M. Valtreux, quoique très préoccupé de régler ses comptes avec ses créanciers, avait un autre souci qui lui donnait encore plus de tourment ; il aurait consenti joyeusement à avoir la goutte à perpétuité pourvu qu'on le débarrassât de sa fille, qui était le plus cruel de ses embarras. Chaque matin et chaque soir, elle lui remettait sous le nez ses fausses spéculations ; elle le traitait de haut en bas, comme un pauvre hère qui s'était cru du génie et n'entendait rien aux choses de ce monde ; elle lui reprochait d'avoir trahi sa confiance, tué son avenir. Quand Olivier eut terminé son petit discours, l'ex-préfet ressentit un tel saisissement de joie qu'il se précipita sur l'orateur et faillit l'étouffer. De son côté, Mme Valtreux faisait de grands bras, la bouche ouverte, comme pour happer un bonheur qu'elle voyait tomber du ciel comme un perdreau rôti et craignait de laisser échapper. Toujours maîtresse d'elle-même, Georgine garda seule son sang-froid. Elle engagea avec son cousin un combat de générosité, déclara qu'elle n'entendait pas lui imposer la charge d'une femme sans dot et sans espérances, qu'elle le déliait de tous ses engagemens. Il était à ses genoux, il lui avait pris les deux mains ; il parla si longuement et si bien qu'elle finit par lui dire :

— Eh bien ! mon petit Livier, puisque tu le veux, je le veux aussi.

Il était écrit qu'on aurait ce jour-là tous les bonheurs à la fois ; M. Valtreux reçut dans la soirée un mot de son notaire, qui lui annonçait que le Val-Fleuri était vendu, qu'on signerait les actes dans huit jours. L'honneur était sauf comme l'avait dit Mme Valtreux ; mais qu'allait-on faire? Comment vivrait-on? Il s'agissait de trouver un emploi, une occupation ; si humble qu'elle fût, M. Valtreux se déclarait prêt à s'en accommoder. Olivier aurait pu proposer à sa tante de la prendre quelque temps chez lui, il s'en garda bien. Il voulait avoir Georgine à lui seul, tout entière, et le grand Laventie lui avait enseigné jadis au lycée que les belles-mères sont des êtres pervers, qu'après s'être donné beaucoup de mal pour se défaire de leur fille, elles s'en donnent encore plus pour la ravoir, que les

gendres doivent se contenter du peu qu'elles leur en laissent. Il n'entendait pas qu'on le mît à la portion congrue et il s'avisa d'autre chose. Il avait appris de M. Lebon que la société de Fornay cherchait à se procurer de bons agens d'exportation. Il s'assura que son futur beau-père ne répugnait pas à voyager, à s'expatrier, et sans en rien dire à personne, il écrivit incontinent à M. Maresquel.

En attendant la réponse favorable qu'il espérait, il coulait des jours delicieux. Il arrivait de Paris par le premier train, il y retournait par le dernier. Georgine avait repris toutes ses coquetteries d'autrefois. Elle s'appliquait à lui persuader que c'était elle qui avait à se plaindre de lui, qu'il l'avait oubliée, délaissée. Elle lui disait :

— Mon petit Livier, pourrais-tu me jurer que tu ne m'as jamais été infidèle, pas une seule fois?

Et selon sa coutume, avançant la tête, elle le regardait les yeux dans les yeux. Il ne jurait pas, car il était fort véridique, et il se souvenait du méchant tour que lui avaient joué les hommes d'avenir. Pour se tirer d'embarras, il lui récita ces quatre vers :

Que je suis pénétré! que je la trouve belle!
Que son air de douceur et noble et naturelle
A bien renouvelé cet instinct enchanteur,
Ce sentiment si pur, le premier de mon cœur!

Elle trouva ces vers charmans et lui demanda s'ils étaient de lui. Il répondit modestement qu'ils étaient de Gresset; il ajouta que Gresset les lui avait volés, qu'ils étaient sortis de son cœur. On avait d'autres occupations. Georgine avait pris une grande feuille de papier écolier, l'avait partagée en deux colonnes par une ligne verticale. La première contenait la liste de tous les plaisirs qu'on peut s'accorder raisonnablement quand on a dix-neuf mille livres à manger par an. Dans la seconde, on avait inscrit les choses dont il faut savoir se passer et qui à la rigueur ne sont pas indispensables. En examinant cette seconde liste, Georgine avait des repentirs; elle y faisait des ratures et des surcharges dans l'autre, qui s'allongeait de jour en jour. Olivier grondait un peu, mais bien doucement. Il avait de courtes inquiétudes, qui ne laissaient pas plus de trace dans son âme que l'ombre d'un vol de pigeons dans l'azur d'un lac. Il croyait que tout est possible, que l'amour est un magicien, qu'il opère, quand il lui plaît, le miracle de la multiplication des rentes.

Georgine le charmait surtout par ses impatiences. Elle aurait voulu en finir bien vite, se marier tout de suite, au pied levé. Elle trouvait le code absurde; à quoi bon tant de formalités? Elle ne lui

disait pas sa vraie raison : elle avait hâte de ne plus voir l'air piteux et les joues cousues de son père. Elle s'était mis en tête que le malheur est une maladie contagieuse, elle craignait que cela ne se prît comme la petite vérole. Quoi qu'elle pût dire ou faire, Olivier la tenait pour une créature accomplie, parfaite, aussi infaillible qu'impeccable, et il estimait que la vie est un lit de roses, un lieu de délices, une superbe invention. Ses vieux chagrins rances, ses ennuis qui sentaient la moisissure, ce brouillard où il avait erré comme une âme en peine, sans oser se permettre de croire au soleil, les mornes captivités de l'internat, l'École centrale, les calembredaines des hommes d'avenir, ce Laventie qui empruntait mille francs et ne les rendait pas, les ironies de M. Maresquel et les minières du Luxembourg, tout avait disparu. Il ne voyait plus dans l'univers que deux beaux yeux couleur noisette, qui lui enseignaient la joie et lui prêchaient du même coup une nouvelle morale, toute sorte de devoirs de fantaisie qu'il leur promettait d'observer scrupuleusement. Ces yeux au regard velouté, ombragés de longs cils qui frisaient, étaient son bréviaire, et il le lisait tout le long du jour.

Il était si heureux qu'il se mordait le bout du doigt pour s'assurer qu'il ne rêvait pas. Il croyait vivre dans un conte de fées. Chaque matin en se rendant à la gare de Lyon, il lui semblait que le boulevard Diderot, qu'il parcourait d'un pas élastique, était un boulevard incomparable, que l'air y avait une odeur particulière, que les arbres qui en décorent les trottoirs savaient exactement où il allait et faisaient des gestes en le voyant venir, qu'à droite et à gauche, les maisons s'intéressaient à lui, qu'elles avaient des visages débonnaires et pacifiques, et que leurs fenêtres étaient des yeux attentifs, tout grands ouverts, qui regardaient passer son bonheur.

Après une semaine d'attente, il reçut la dépêche que voici :

« Mon garçon, puisque tu veux te marier, qu'à cela ne tienne, marie-toi. Je serais charmé de pouvoir être agréable à ton futur beau-père, mais je n'ai pas l'habitude d'acheter chat en poche et d'employer les gens sans les avoir vus. Amène-le-moi, lui et sa *smala*. Et pourquoi ne viendrais-tu pas te marier à Fornay? Cela m'amusera. »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES LETTRES

DE

MADAME DE GRIGNAN

II[1].

DE 1677 A 1694.

I.

C'est le 6 juin 1677 que la correspondance recommence entre Mme de Sévigné et sa fille. La séparation, comme toujours, avait été cruelle. Mme de Grignan avait pleuré en quittant sa mère, ce qui était rare : « C'est une affaire pour vous ; pour moi, c'est mon tempérament. » Mme de Sévigné, sans sa fille, se trouvait « toute seule, toute nue. » Mais un nouveau sujet de chagrin s'ajoutait à celui-là : l'inquiétude sur la santé de Mme de Grignan : « Votre poitrine me tient fort au cœur (2). » C'est le sujet de bien des plaintes. Elle craint que ce ne soit une grande fatigue pour sa fille d'écrire si souvent et si longuement : « Je me suis fâchée que vous m'ayez écrit une si grande lettre en arrivant à Melun. » Le plus triste de

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

(2) Elle dit ailleurs : « La bise de Grignan me fait mal à votre poitrine. » (29 décembre 1688.)

ces séparations, c'est qu'elles étaient nécessaires. Les humeurs étaient si peu concordantes que ces deux femmes, si attachées qu'elles fussent l'une à l'autre, ne pouvaient s'entendre que de loin. C'était un sujet de remords de part et d'autre : « Ne nous mettons plus dans le cas, disait Mme de Sévigné, toute prête à s'accuser la première, qu'on vienne nous faire l'abominable compliment de nous dire avec toute sorte d'agrément que, pour être fort bien, il ne faut nous revoir jamais. » La santé de Mme de Grignan souffrait et de son tempérament contenu et des tendres importunités de sa mère : « Ah! ma fille, nous étions d'une manière sur la fin qu'il fallait faire comme nous avons fait. Dieu nous montrait sa volonté par cette conduite; mais il faut voir s'il ne veut pas bien que nous nous corrigions. Faisons nos réflexions, chacune de notre côté, afin que, quand il plaira à Dieu que nous nous retrouvions ensemble, nous ne retombions point dans de pareils inconvéniens. » Mme de Grignan, affranchie de la contrainte qui pesait sur elle en présence de sa mère, avait éprouvé du soulagement pendant ce long voyage : « Il faut des remèdes extraordinaires aux personnes qui le sont; les médecins n'eussent jamais imaginé celui-là. » Mme de Grignan, de son côté, écrivait à Corbinelli et se plaignait à lui en riant des inquiétudes excessives de sa mère, qui, la troublant elle-même, rejaillissaient sur sa santé; elle eût voulu que celui-ci fît retomber sur sa mère une partie de ses propres torts. Mais ce sage ami lui répondait avec une rude franchise et se refusait à cette petite complicité : « Non, madame, je ne gronderai pas Mme votre mère; elle n'a pas tort, et c'est vous qui l'avez. Où diable avez-vous vu qu'elle veuille que vous soyez aussi rondelette que Mme de Castelnau? N'y a-t-il pas de degré entre votre maigreur excessive et un pâton de graisse (1)?.. Est-ce ainsi qu'un prodige doit raisonner? Vous moquez-vous encore de mettre M. de Grignan aux prises avec Mme de Sévigné! Vous me faites une représentation fort plaisante de la cascade de vos frayeurs, dont la réverbération vous tuait tous trois. Ce cercle est funeste, mais c'est vous qui le faites. Je suis mal content de vous; je ne vous trouve point juste; je suis honteux d'être votre maître. Si votre père Descartes le savait, il empêcherait votre âme d'être verte, et vous seriez bien honteuse qu'elle fût noire. » Cependant, une fois loin de Paris, il semble que Mme de Grignan se laissait aller bien sincèrement au charme de sa mère, et oubliant ces petites discordes, dont elle était à la fois la cause et la victime, elle jouissait de ce ravissant esprit qui se dépensait tout entier pour elle; elle se remettait à désirer d'être ensemble : « Vous

(1) « Pâton se dit d'un petit oiseau bien gras. » (Dictionnaire de Furetière.)

me dites mille douceurs sur l'envie que vous avez de faire un voyage avec moi, et de causer et de lire!.. Il y a une personne qui me disait l'autre jour qu'avec toute la tendresse que vous avez pour moi, vous n'en faites pas le profit que vous pourriez en faire; mais c'est une folie que je vous dis là; et je ne voudrais être aimable que pour être autant dans votre goût que je suis dans votre cœur. »

Ce fut quelques jours après son retour que Mme de Grignan perdit le pauvre enfant né avant terme dont nous avons parlé plus haut. Cette perte, à laquelle on s'attendait, paraît avoir été supportée assez facilement par sa mère, qui n'avait pas affecté un excès de sensibilité. Aussi Mme de Sévigné lui écrivait-elle : « Je ne sais où vous prenez cette dureté : je ne la trouve que pour vous; mais pour moi et pour tout ce que vous devez aimer, vous n'êtes que trop sensible; vous en êtes dévorée et consumée. » Doit-on croire que c'est ici la mère qui prête sa sensibilité à sa fille, ou ne serait-ce pas qu'elle la connaissait mieux qu'elle ne se connaissait elle-même, qu'elle la voyait souffrir d'une sensibilité au dedans qui ne sait point s'épancher et qui se dévore et se consume elle-même? On voit encore que les autres enfans ne souffrirent pas beaucoup de la perte de leur frère : « Je suis étonnée que le petit marquis et sa sœur n'aient point été fâchés du petit frère; cherchons un peu où ils auraient pris ce cœur tranquille. » Mme de Grignan trouvait dans le christianisme une source de consolation : « Vous dites si bien : Il faut faire l'honneur au christianisme de ne pas pleurer le bonheur de ces petits anges. » Après la perte de cet enfant, Mme de Grignan avait encore auprès d'elle, pour se consoler, son fils le marquis, et sa fille Pauline, plus tard Mme de Simiane. Mais elle craignait dans son austérité de se laisser aller à l'amour maternel; elle semblait y voir une faiblesse; sa mère, au contraire, la rassurait et l'encourageait tendrement : « *Aimez, aimez Pauline*; donnez-vous cet amusement; ne vous martyrisez pas à vous ôter cette petite personne. Tâtez, tâtez un peu de l'amour maternel. On le doit trouver assez joli quand c'est un choix du cœur. » Pendant que Pauline était auprès de sa mère, Marie-Blanche était au couvent; et sa mère n'était pas sans en souffrir quelque peu; car Mme de Sévigné lui écrivait : « Vous m'attendrissez pour la petite; je la crois jolie comme un ange, vos filles d'Aix vous la gâteront entièrement; du jour qu'elle y sera, il faudra dire adieu à tous ses charmes. Ne pourriez-vous pas l'amener? Hélas! on n'a que sa pauvre vie en ce monde : pourquoi s'ôter ces petits plaisirs-là? »

La perte d'un petit enfant n'empêchait pas les contes un peu gaillards d'aller leur train : on sait que les deux dames ne s'en faisaient pas faute quand elles en trouvaient l'occasion. C'est à une histoire de ce genre racontée par Mme de Grignan que sa mère fait

allusion dans le passage suivant : « Nous avons ri aux larmes, le bon abbé et moi, de l'histoire de la petite Madeleine. Vraiment, c'est bien à vous à dire que vous ne savez point narrer et que c'est mon affaire. Je vous dis que vous conduisez toute la dévotion de la petite Madeleine si plaisamment que ce conte ne doit rien à celui de cette hermitesse dont j'étais charmée. Je trouve que les hermites jouent de grands rôles en Provence. » Charles de Sevigné (1), prenant la plume après sa mère, s'égayait à son tour sur ce sujet : « Nous sommes tous fort édifiés de la dévotion de la petite Madeleine. Vous voyez bien qu'il n'est ferveur que de novice... Voyez où l'a jetée l'extrémité de son zèle. J'en souhaite autant à notre petite Marie; mais je voudrais bien qu'elle me prît pour son hermite. »

Pour se distraire, pendant son voyage, d'une longue traversée sur la Saône, Mme de Grignan avait lu le traité du père Le Bossu sur *le Poème épique*, mais elle n'en avait pas été charmée. Elle était peu sensible aux beautés épiques de l'antiquité. Dans la fameuse querelle, elle serait plutôt pour les modernes contre les anciens. Sa mère la renvoyait pour ce débat au marquis de Sévigné : « Mon fils vous répondra sur tout ce que vous dites du poème épique. Je crains qu'il ne soit de votre avis par le mépris que je lui ai vu pour Énée. Cependant, tous les grands esprits sont dans le goût de ces anciennetés. » Mme de Sévigné, en sa qualité d'ancienne précieuse, n'est pas loin de penser comme sa fille : « Je crois, ma fille, que je serais fort de votre avis sur le poème épique : le *clinquant* du Tasse m'a charmée; je m'assure pourtant que vous vous accommoderez de Virgile. » Les héros d'Homère paraissaient grossiers à Mme de Grignan et elle en parlait sans respect : « Vous nous les ridiculisez extrêmement. Nous trouvons, comme vous dites, qu'il y a *de la feuille qui chante* à ce mélange des dieux et des hommes. Cependant il faut respecter le père Le Bossu. » — Elle lui dit encore : « Vous avez fait une rude campagne dans l'*Iliade*. » Cependant le marquis de Sévigné, malgré ce qu'avait prédit sa mère, était du parti des anciens et ne pardonnait pas l'hérésie de sa sœur : « Ne lisez point Virgile, lui écrivait-il; je ne vous pardonnerais pas les injures que vous pourriez lui dire. Cependant si vous pouviez vous faire expliquer le sixième livre, et le neuf, où est l'aventure de Nisus et d'Euryale, vous y trouveriez du plaisir. Turnus vous paraîtrait

(1) Nous devons à notre savant confrère de l'Institut, M. Chéruel, si versé dans les choses du XVIIe siècle, la rectification d'une petite erreur commise dans le précédent article. Nous avions appelé Charles de Sévigné *le chevalier*, mais il n'était pas chevalier; il était marquis, du chef de son père. Les chevaliers appartenaient toujours à un ordre mi-religieux et mi-militaire. La confusion avait d'autant plus d'inconvéniens qu'il y avait un chevalier de Sévigné, lequel était l'oncle et non le fils de Mme de Sévigné.

digne de votre amitié ; et je craindrais fort pour M. de Grignan si un pareil personnage venait aborder en Provence. Je vous souhaiterais du meilleur de mon cœur une telle aventure ; puisqu'il est écrit que vous devez avoir la tête tournée, il vaudrait mieux que ce fût de cette sorte que par *l'indéfectibilité de la matière et les négations non conversibles.* » Mme de Grignan, en effet, aimait mieux la philosophie que la poésie, et, si elle avait la tête tournée, c'était de ce côté-là. Elle était tenue au courant par Corbinelli des discussions philosophiques qui avaient lieu à Commercy, chez le cardinal de Retz, et dont le principal héros était dom Robert ou dom Desgabets (1), que Mme de Grignan appelait « un éplucheur d'écrevisses. » Elle entendait par là un faiseur de difficultés. Mme de Sévigné la trouvait bien indulgente : « Seigneur Dieu! s'il introduisait tout ce que vous dites : *plus de jugement dernier ; Dieu auteur du bien et du mal ; plus de crimes! appelleriez-vous cela éplucher des écrevisses ?* »

Dans les lettres suivantes, nous avons la bonne fortune de trouver des paroles textuelles de Mme de Grignan, qui peuvent nous donner quelque idée de son style : « Je reprends, ma fille, les derniers mots de votre lettre ; ils sont assommans : vous ne sauriez plus rien faire de mal, car vous ne m'avez plus ; j'étais le désordre de votre esprit, de votre santé, de votre maison ; je ne vaux rien du tout pour vous. » Dans la même lettre, Mme de Sévigné cite encore ces paroles de sa fille qui témoignent d'un bien grand désenchantement de la vie : « Quand la vie et les arrangemens sont tournés d'une certaine façon, qu'elle passe donc cette vie, tant qu'elle voudra et même le plus vite qu'elle pourra. » En lisant de telles paroles, d'un ton si différent de celles de Mme de Sévigné, comment ne pas regretter une correspondance qui nous eût fait connaître à vif une personne si originale et qui écrivait d'une manière si mâle et si hardie ! Citons encore une autre parole de Mme de Grignan qui mérite d'être retenue. Elle disait que l'amitié se montre surtout dans les petites choses ; dans les grandes, l'amour-propre a trop de part ; et « l'intérêt de la tendresse est noyé dans celui de l'orgueil. » Nous avons bien ici le texte même de Mme de Grignan ; car Mme de Sévigné ajoute : « Voilà une pensée ! »

La séparation de Mme de Sévigné et de sa fille ne fut pas cette fois de longue durée. Partie de Paris au mois de juin 1677, elle y retourne en octobre et y passe deux ans entiers. Ce long séjour fut malheureusement comme le précédent, semé de nuages et d'orages ; et aussi, comme par le passé, une fois séparée de sa mère, Mme de Grignan se

(1) Voyez Victor Cousin, *Fragmens de philosophie moderne. Le Cardinal de Retz cartésien.*

repentait et se faisait mille reproches amers de n'avoir pas su jouir de ce temps de vie commune comme elle l'aurait dû. On finit par être touché de ces plaintes, qui paraissent avoir été sincères et qui sont le retour d'une humeur qui n'avait pu se changer et se maîtriser : « Je n'ai pu voir tout ce que vous me dites de vos réflexions et de votre repentir sur mon sujet sans fondre en larmes. Ah! ma très chère! que voulez-vous dire de pénitence et de pardon? » Le mal était toujours le caractère contenu et intérieur de Mme de Grignan, qui ne savait ou ne pouvait s'épancher : « Si votre cœur était un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste. Parlez, éclaircissez-nous; on ne devine point... L'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité. » Il y avait donc eu des picotemens de la fille à la mère; car celle-ci lui demande « de réparer les petites injustices qu'elle lui avait faites. » Mais, quels que pussent être ces torts, Mme de Grignan les avouait et s'en confessait avec humilité et tendresse : « Ne me dites plus que je vous regrette sans sujet : où prenez-vous que je n'en aie pas tous les sujets du monde?.. Soyez bien assurée que mon amitié, que vous appelez *votre bien*, ne vous peut jamais manquer. » Bien loin de triompher de ce retour de sa fille, Mme de Sévigné essayait au contraire d'adoucir ce qu'il pouvait avoir d'amer, en feignant d'avoir tout oublié : « Je ne me souviens plus de tout ce qui m'avait paru des marques d'éloignement et d'indifférence;.. il me semble que cela ne vient pas de vous, et je prends toutes vos tendresses, et dites et écrites, pour le véritable fond de votre cœur pour moi. » Mme de Grignan remerciait sa mère du « retour » de son cœur. « Que veut dire *retour?* Mon cœur n'a jamais été détourné de vous. Je voyais des froideurs sans pouvoir les comprendre, non plus que celles que vous aviez pour ce pauvre Corbinelli. » Mme de Sévigné n'était pas, en effet, la seule victime de l'humeur de la fille; elle martyrisait aussi son pauvre maître de philosophie : « C'était une sorte d'injustice dont j'étais si bien instruite et que je voyais tous les jours si clairement qu'elle me faisait pétiller. Bon Dieu! combien était-il digne du contraire! »

Un autre sujet de conversation plus agréable entre les deux dames était la petite Pauline, que Mme de Grignan gardait auprès d'elle, et pour laquelle elle prenait un goût de plus en plus vif. Elle y voyait l'image de sa mère : « Je suis ravie, disait celle-ci, qu'elle vous fasse souvenir de moi; vous me la dépeignez charmante, et je crois tout ce que vous m'en dites. » Pauline était demeurée au couvent pendant le temps que sa mère avait passé à Paris. Mme de Sévigné, qui n'aimait pas les couvens, se félicitait qu'elle n'y eût pas été gâtée. « Je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent. Ah! que vous avez bien fait, ma fille,

de la prendre! » Mme de Grignan, moins sévère qu'on ne l'aurait pu croire, ne craignait pas d'encourager ou du moins d'abandonner à lui-même le petit amour-propre de Pauline, et sa mère approuvait cette conduite : « Vous avez raison de supprimer la modestie de Pauline; elle serait usée à quinze ans; une modestie prématurée et déplacée pourrait faire de méchans effets. » Pauline écrit à sa grand'-mère; et déjà celle-ci parle « de son style. » C'est un don de famille (1). Mme de Grignan ne jouissait toujours qu'avec quelques remords des plaisirs de la maternité. Elle racontait à sa mère et ses plaisirs et ses scrupules. Celle-ci la rassurait et la louait fort de jouer avec ses enfans. Voici un charmant tableau qui nous revient par ricochet : « Que vous avez bien fait de fourrer dans votre litière tous vos petits enfans! La jolie petite compagnie! Ne vous ôtez point toutes ces petites consolations. »

Il était si souvent question de la santé dans ces lettres qu'il est inutile d'insister sur ce sujet : ce serait toujours la même chose. Disons seulement que Mme de Grignan se félicitait en quelque sorte de ses maux, parce qu'ils occupaient assez sa mère pour lui faire oublier le chagrin de la séparation : « Votre poitrine est comme des morailles (2) qui m'empêchent de sentir le mal de ne vous avoir plus : je tiens de vous cette comparaison. » La poitrine allant mieux, Mme de Grignan disait à sa mère « qu'elle n'avait qu'à rire, puisqu'elle n'avait plus que l'absence à soutenir. » La préoccupation de sa santé avait conduit Mme de Grignan à l'étude de la médecine, et sa mère la félicitait de ce singulier goût : « Je suis persuadée qu'avec cette intelligence et cette facilité d'apprendre que Dieu vous a donnée, vous en saurez plus que les médecins; il vous manquera quelque expérience; et vous ne tuerez pas impunément comme eux; mais je me fierais plutôt à vous qu'à eux... Apprenez, apprenez; il ne vous faudra point d'autre licence que de mettre une robe comme dans la comédie. » Mme de Grignan, comme toutes les personnes qui se piquent de médecine, raisonnait sur son état : « Vous parlez de votre mal avec une capacité qui m'étonne. » Elle souffrait à la fois du vent du nord et du vent du midi, qui sont les deux fléaux de la Provence. Elle disait à sa mère : « La délicatesse de ma poitrine égale nos âges. »

Quelque chrétienne que fût Mme de Sévigné, elle avait une dévotion éclairée et élevée; et cette dévotion s'entendait avec la philo-

(1) Nous avons des lettres de Pauline (Mme de Simiane). Elles sont bien inférieures à celles de sa grand'mère et probablement aussi à celles de sa mère. Elles sont naturelles et sensées, mais froides et sans le moindre éclat.

(2) Espèce de tenaille que les maréchaux mettent au nez ou à la lèvre des chevaux. (Dictionnaire de l'Académie, 1694.)

sophie de Mme de Grignan pour rejeter les sottes superstitions. Celle-ci lui avait décrit avec dégoût un dîner de trappistes. Elle lui répond : « Le dîner que vous me dépeignez est horrible ; je ne comprends pas cette sorte de mortification, c'est une juiverie, et la chose du monde la plus malsaine. » Elles avaient cependant l'une et l'autre des remords sur la tiédeur de leur dévotion ; et Mme de Grignan exprimait à sa mère sur ce sujet des pensées que celle-ci lui renvoyait en ces termes : « Je vous admire sur tout ce que vous dites de la dévotion. Eh! mon Dieu! il est vrai que nous sommes des Tantales : nous avons l'eau tout auprès de nos lèvres ; nous ne saurions boire. Un cœur de glace, un esprit éclairé ; c'est cela même (1). » Ces derniers traits semblent bien être de Mme de Grignan, puisque sa mère ajoute : « C'est cela même. » Ces traits d'ailleurs désignent bien plus la dévotion de la fille que celle de la mère : celle-ci pouvait avoir en religion un cœur tiède, mais non un cœur de glace. La fille, au contraire, paraît n'avoir jamais vu dans la religion que le dogme et la pratique ; la pensée et la politique constituaient sa religion ; mais le cœur n'y a jamais été. Aussi n'aimait-elle pas à en parler : « Je parlerais longtemps là-dessus, et j'en eusse été ravie, quand nous étions ensemble, lui dit sa mère, mais *vous coupiez court*, et je reprenais tout aussitôt le silence. » Ainsi, ce n'étaient pas seulement des expansions indiscrètes et excessives qui glaçaient Mme de Grignan ; c'était la conversation elle-même quand elle touchait aux choses élevées et délicates. L'abondance de sa mère paraît lui avoir été pénible. C'est là un trait de caractère qui lui fait peu d'honneur et qui nous la rend peu agréable. Peut-être aussi était-ce la gêne où elle était en face d'elle-même en matière religieuse qui lui faisait éviter ces sujets. On n'a jamais su, peut-être n'a-t-elle jamais su ce qu'elle en pensait véritablement.

Citons bien vite quelques mots tendres et aimables pour compenser cette sécheresse. Mme de Grignan demandait à sa mère de lui faire cadeau d'une écritoire qu'elle aimait beaucoup : « Vraiment oui, je vous la donne, cette écritoire... Vous me ravissez *en me priant absolument* de vous la donner : je ne crois pas que ces deux mots se soient jamais trouvés ensemble. » Elle avait reçu la visite de deux conseillers bourguignons, dont le pays lui avait rappelé sa mère. « Vous avez donc fait quelque réflexion au pays de ces deux conseillers bourguignons : *c'est le pays de ma mère.* » Nous avons vu déjà que Mme de Grignan n'aimait pas la vie, et elle exprimait à sa mère le désir de ne point lui survivre. Mme de Sévigné était pro-

(1) Ces derniers mots sont dans l'édition de 1754.

fondément touchée de ce vœu triste et tendre : « Si j'avais un cœur de cristal où vous pussiez voir la douleur qui m'a pénétrée, vous connaîtriez avec quelle vérité je souhaite que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature. » A ces traits vifs sortis du cœur se mêlaient toujours çà et là quelques réflexions philosophiques. Le jeu que Mme de Grignan aimait le mieux, parce qu'il convenait à son génie froid et calculateur, était le jeu des échecs : il lui fournissait matière à réflexions : « Vous me dites sur les échecs ce que j'ai souvent pensé; je ne trouve rien qui rabaisse tant l'orgueil; ce jeu fait sentir la misère et les bornes de l'esprit. » Le temps qui coule était aussi l'un des objets les plus habituels de pensées mélancoliques; elle disait : « Il est quelquefois aussi bon de le laisser passer que de le vouloir retenir. » Voici encore une autre pensée, qui est devenue plus tard le motif du *Diable boiteux* de Le Sage : « Ce que vous m'avez mandé de ce monde qui paraîtrait un autre monde si on voyait le dessous des cartes de toutes les maisons me paraît une bien plaisante et bien véritable chose. »

Vers le mois de mai 1680, Mme de Sévigné part pour les Rochers, et sa fille se plaint vivement et spirituellement de ce surcroît de distance qui les sépare. Sa mère ne fait que la répéter : « Il me semble que je vous ai mandé tout ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement : faut-il que nous ne soyons pas encore assez loin et qu'après mûre délibération, nous y mettions encore cent lieues volontairement? Je vous renvoie quasi votre lettre; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée que je prends plaisir à la répéter. » Néanmoins, avec sa philosophie à la La Rochefoucauld, Mme de Grignan ajoutait qu'il y avait à tout des consolations : « Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations et que c'est sa fantaisie d'être content. » Ailleurs elle avait déjà soutenu « qu'il n'y a pas d'absence, » voulant dire sans doute que des âmes qui sont pleines l'une de l'autre n'ont pas besoin d'être réunies en un point de l'espace et qu'elles ne sont jamais réellement absentes l'une pour l'autre. Mais Mme de Sévigné ne goûtait pas cette philosophie idéaliste : « Comment appelez-vous ce que l'on sent quand la présence est si chère? Il faut par nécessité que le contraire soit bien amer. »

Quelque magnifique que fût la vie des grands seigneurs d'autrefois, elle était, au fond, assez misérable par la disproportion des ressources et des dépenses. Pendant l'hiver, M. et Mme de Grignan étaient obligés de vivre à Aix, qui était la capitale de leur gouvernement, et ils y faisaient des dépenses royales ; après l'hiver, il fallait revenir à leur château pour faire des économies. Mme de Gri-

gnan disait qu'elle aurait eu besoin « que l'année n'eût que six mois. » Mme de Sévigné n'aimait guère ce système. Elle trouvait que ce grand train était plutôt nuisible qu'utile au crédit de M. de Grignan : « Si cela servait à la fortune de quelqu'un de votre famille, je le souffrirais; mais vous pouvez compter qu'en ce pays-ci (à la cour), vous serez trop heureuse si cela ne vous nuit pas. L'intendant ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas. Mme de Vins (la fille de Pomponne) en est tout étonnée, et c'est pour avoir cette louange que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois. Cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier. » Ainsi cette magnificence qui ruinait Mme de Grignan nuisait presque à son crédit, car on savait que sa fortune n'était pas en proportion. Elle n'y trouvait même pas l'avantage de s'y amuser et d'en tirer du plaisir ; car c'était une fatigue pour elle, et elle se retirait dans sa chambre pendant que ses hôtes s'amusaient à ses frais. Elle regrettait un peu ces dépenses quand elles étaient faites, aurait voulu être restée à Paris, et, dans son injustice, faisait retomber le tort de son départ sur tout le monde, et même sur sa mère : « Je voudrais bien que vous ne me missiez pas dans le nombre de ceux que vous trouvez qui souhaitaient votre départ. » Malgré ces dépenses excessives, on se plaignait encore à Aix « de la frugalité du régal. » Même la vie à Grignan n'était qu'une économie relative : « Vous savez bien que, quand nous étions seuls, nous étions cent dans votre château. » Mais Mme de Grignan ne voulait pas croire que « le nombre ôtât la douceur et le soulagement du bon marché. » Elle était un peu piquée des réflexions maternelles ; elle expliquait longuement la nécessité de toutes ces profusions, et sa mère s'excusait en répondant : « Je me suis dit tout ce que vous me dites; mais on vous en parle pour entendre vos raisons. »

Ainsi, Mme de Grignan, malgré sa grandeur ou à cause d'elle, passait sa vie dans les soucis, et elle les approfondissait encore par la réflexion : « Vos rêveries ne sont jamais agréables; vous vous les imprimez plus fort qu'une autre. » Elle ne trouvait même pas beaucoup de distraction dans la lecture, car elle n'aimait pas les lectures frivoles et divertissantes ; elle n'aimait que les pensées sérieuses, qui contribuaient à l'attrister : « Vos lectures sont trop épaisses, lui écrit sa mère; vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique pas. C'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit. » Sur ce mot, Mme de Sévigné craint que sa fille ne s'effarouche et ne le prenne à mal; elle se hâte de l'expliquer dans la lettre écrite le lendemain : « Vous croyez peut-être sur ce que je vous ai dit que vous aviez trop d'esprit, que je vais disant

une sottise, dont vous m'accusâtes à Paris, qui est d'assurer comme une buse que ma fille est malade parce qu'elle a trop d'esprit. Je ne dis vraiment pas de ces fadaises-là. » On voit à quel point Mme de Sévigné a peur des petites susceptibilités de sa fille, celle-ci étant toujours prête à se raidir et à repartir. Cette injustice allait quelquefois jusqu'à faire des reproches à sa mère de la froideur de son attachement. C'est ainsi qu'à propos du surcroît de distance que le séjour des Rochers mettait entre elles, elle trouvait que sa mère « n'était pas assez touchée de cet éloignement. » Celle-ci s'étonnait avec raison d'un si singulier reproche. Peut-être venait-il d'un besoin subit de tendresse, car, en même temps, sa fille la priait « de l'aimer toujours davantage, et toujours davantage. »

On sait que la religion de Mme de Grignan n'était pas la même que celle de sa mère. Celle-ci était, au fond, très janséniste et presque prédestinatienne, tant elle faisait la part grande à la volonté de la Providence. Mme de Grignan trouvait qu'on exagérait en ce sens et se plaignait de l'abus que l'on fait de l'intervention de Dieu dans les affaires humaines : « Vous dites que c'est pour se prendre à Dieu de tout. Lisez, lisez ce traité que je vous ai marqué, et vous verrez que c'est à lui, en effet, qu'il faut s'en prendre. » Sans doute, Mme de Grignan, avec son esprit philosophique et un peu profane, voulait qu'on réservât les causes secondes ; mais c'était là, pour sa mère, une pensée mondaine et trop peu religieuse : « On s'en tient ordinairement aux pauvres petites causes secondes, et l'on souffre avec impatience ce qu'on devrait recevoir avec soumission. » On devine que Mme de Grignan n'aimait pas à s'expliquer sur ces questions ; elle les éludait comme touchant « à des mystères inconcevables. » C'est ce qu'il est permis de conjecturer du passage suivant : « Je ne vous obligerai plus de répondre sur cette divine Providence, que j'adore et que je crois qui fait et ordonne tout : je suis assurée que vous n'oseriez traiter cette opinion de mystère inconcevable avec votre *père* Descartes ; ce serait que Dieu eût fait le monde sans régler tout ce qui s'y fait, qui serait une chose inconcevable. » Dans le fond, Mme de Grignan était pelagienne ; elle défendait le libre arbitre contre les excès jansénistes de Mme de Sévigné. « Mme de La Sablière, disait celle-ci, fait un bon usage de son libre arbitre ; mais n'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir? N'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur? Si c'est là ce que vous appelez libre arbitre, ah! je le veux bien. Nous reprendrons saint Augustin... Il appelle notre libre arbitre une délivrance et une facilité d'aimer Dieu parce que nous ne sommes pas sous l'empire du démon et que nous sommes élus de toute éternité. » A cette philosophie augustinienne Mme de Grignan opposait

une philosophie stoïcienne : « Vous savez le dessous des cartes; vous êtes bien plus sage, vous, ma fille, qui tâchez de trouver bon ce que vous avez et de gâter ce que vous n'avez pas. Vous vous dites que tous les biens apparens des autres sont mauvais; vous les regardez par la facette la plus désagréable; vous tâchez à ne pas mettre votre félicité dans ce qui ne dépend pas de vous. » Ce haut détachement stoïcien ne paraît pas avoir été fondé sur l'attente de la vie future, car sa mère lui écrit : « L'éternité me frappe un peu plus que vous; » mais elle ajoute aussitôt : « C'est que j'en suis plus près. » Malgré sa résistance à la doctrine janséniste, Mme de Grignan s'était cependant mise à lire saint Paul et saint Augustin : « Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin ! Voilà les bons ouvriers. » Sa mère saisit l'occasion pour lui prêcher le plus pur de la doctrine janséniste; puis elle s'arrête, craignant de la blesser : « Je hais mortellement à vous parler de tout cela : pourquoi m'en parlez-vous? » Et elle ajoute : « Je vous parlerai une autre fois de votre hérésie. » De quelle hérésie s'agissait-il donc? De rien moins que de l'inutilité du baptême. On voit à quel point Mme de Grignan était pélagienne : Jésus-Christ étant mort pour sauver les hommes, pourquoi cette mort ne suffit-elle pas? Mme de Sévigné répondait : « Non, ma fille, quand vous en devriez désespérer, la mort de Jésus-Christ ne suffit pas sans le baptême : il le faut d'eau ou de sang;.. rien du vieil homme n'entrera dans le ciel que par la régénération de Jésus-Christ. » On devine pourquoi Mme de Grignan « coupait court » sur ces matières : c'est qu'elle sentait en elle un fond de résistance et de libre pensée dont nous ne pouvons pas et dont elle ne pouvait pas elle-même sonder la profondeur, mais qui éclatait malgré elle de temps en temps. Cet esprit de libre pensée paraît d'ailleurs avoir été en s'accusant de plus en plus. N'y a-t-il pas du Voltaire dans cette allusion que Mme de Sévigné renvoie à sa fille : « Vous dites que vous ne parlez de la Providence que quand vous avez mal à la poitrine. » Sa mère la rappelait à de meilleurs sentimens qu'elle avait eus l'année précédente : « *Pourquoi ne dites-vous plus, comme l'année passée*, que nos craintes, nos raisonnemens, nos décisions, nos conclusions, nos volontés, nos désirs ne sont que les exécuteurs de la volonté de Dieu?.. Je vous assure qu'il n'y a aucune expérience de physique qui soit plus amusante que l'examen et la suite et la diversité de tous nos sentimens. Ainsi vous voyez bien que *Dieu le veut* peut-être paraphrasé de mille manières. » Ce n'était pas seulement par philosophie que Mme de Grignan n'aimait pas à s'expliquer sur le jansénisme, c'était encore par politique; sa mère le sentait bien, et lui disait : « Je vous admire, en vérité, d'être deux heures avec un jésuite sans dispu-

ter; il faut que vous ayez une belle patience pour lui entendre dire ses fades et fausses maximes. Je vous assure que, *quoique vous m'ayez souvent repoussée politiquement sur ce sujet*, je n'ai jamais cru que vous fussiez d'un autre sentiment que moi, et j'étais quelquefois un peu mortifiée *qu'il me fût comme défendu de causer avec vous* sur une matière que j'aime, sachant bien qu'au fond de votre âme, vous étiez dans les bonnes et droites opinions... Puisque vous lisez les Épîtres de saint Paul, vous puisez à la source, et je ne veux pas dire davantage. »

Nous avons déjà cité quelques-uns des traits mordans et acérés qui échappent à Mme de Grignan, et qui sont d'une tout autre touche que les petites méchancetés enjouées de Mme de Sévigné. Voici encore un trait de ce genre que celle-ci reproduit littéralement : « Vous m'avez réjouie en me parlant de ces carmélites dont les trois vœux se sont changés en trois choses tout à fait convenables à des filles de sainte Thérèse : *l'intérêt, l'orgueil et la haine.* » Mme de Sévigné n'a pas de ces duretés cruelles; elle les admire dans sa fille, mais elle ne les trouverait pas d'elle-même. Voici un autre mot, vraiment éloquent, mais qui, cette fois, aurait pu être de Mme de Sévigné, car on en trouve souvent de semblables chez elle : « Mon Dieu! que vous dites bien sur la mort de M. de La Rochefoucauld et de tous les autres. *On serre la file, il n'y paraît plus.* » Ailleurs, ce sont des traits de gaîté dont nous ne comprenons pas très bien le sens : « La comparaison de Carthage (1) et de votre chambre est tout à fait juste et belle; elle saute aux yeux. J'aime ces sortes de folies. » Peut-être est-ce une pensée de sa fille qu'elle lui renvoie en ces termes : « *Ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme* (2), » car elle ajoute aussitôt : « Si j'avais quelqu'un à m'aider à philosopher, je pense que je deviendrais une de vos écolières. » Mme de Grignan lisait des livres un peu surannés, que le goût vif et pur de Mme de Sévigné n'aimait guère : « Je ne prendrai pas votre père Sénaut (3). Où allez-vous chercher cet obscur galimatias? » Mme de Grignan aimait à citer ou à refaire des maximes de La Rochefoucauld. Celui-ci avait dit : « Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison. » La comtesse retournait la proposition et disait : « Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force, » et sa mère trouvait qu'elle disait mille fois mieux que La Rochefoucauld. Une autre maxime fine et délicate est celle-ci : « Il est plus poli d'admirer

(1) Il s'agit de la chambre de Mme de Grignan à l'hôtel Carnavalet. Mme de Grignan avait fait probablement allusion au *Pendent opera interrupta* de Virgile.

(2) Ces mots sont en italiques.

(3) Auteur d'un traité estimé sur *l'Usage des passions.*

que de louer. » Encore quelques paroles textuelles, d'un tour vif et mordant. A propos de la question de la régale, où le clergé de France prenait parti pour le roi contre le pape, c'est-à-dire contre lui-même, Mme de Grignan le comparait à la femme de Sganarelle, dans *le Médecin malgré lui :* « De quoi vous mêlez-vous, saint-père? Nous voulons être battue! » Et, à propos de la même querelle, où les évêques étaient divisés, elle remarquait que ceux-ci « se disaient autant de vérités que d'injures. »

Mme de Grignan, comme toutes les personnes dont l'amour-propre est très fier, aimait à se diminuer et à se rabattre elle-même pour ne pas être rabattue par autrui. Cette humilité voulue nous vaut, de la part de sa mère, un portrait d'elle, flatté sans doute, mais dont les traits essentiels paraissent vrais : « A qui en avez-vous, ma bonne, de dire pis que pendre de votre esprit si beau et si bon? Y a-t-il quelqu'un au monde qui soit plus éclairé et plus pénétré de la raison et de vos devoirs? Et vous vous moquez de moi, vous savez bien que vous êtes au-dessus des autres; vous avez de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, des desseins quand vous voulez, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence et le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus et beaucoup plus que vous ne voudriez; pour tout dire, en un mot, vous avez du fond pour être tout ce que vous voudrez. » Tous ces traits accumulés répondent très bien à l'idée que l'on se fait de la grande dame, femme de tête, habile aux affaires, propre au gouvernement, connaissant les hommes et sachant user avec eux d'insinuation et d'adresse, un peu irrésolue par l'abondance des idées; mais, après tout, ayant toujours une conduite ferme et suivie. Ajoutez-y le revers de la médaille : peu de tendresse, si ce n'est par élans subits; point de grâce, de l'esprit par saillies, mais une certaine sécheresse; peu de religion, une philosophie froide et raisonneuse; dépensière et magnifique, et en cela seulement entraînée par la passion plus que la raison, mais la passion de la grandeur plus que de la jouissance; au résumé, une femme de haut mérite, mais non pas égale à sa mère, car celle-ci a poussé jusqu'au génie les qualités propres à la femme et a pu les répandre en abondance dans une œuvre de femme, tandis que Mme de Grignan, pour donner sa mesure, aurait dû avoir un plus vaste théâtre et être appelée, comme Mme de Maintenon ou la princesse des Ursins, au maniement des grandes affaires, au gouvernement d'un état. C'est probablement la disproportion de ses facultés et de son rôle qui la troublait et l'attristait. La correspon-

dance, qui était le tout pour sa mère, n'était pour elle qu'un accessoire et peut-être un poids. Aussi revenait-elle sans cesse sur la pauvreté et la médiocrité de ses lettres; elle les trouvait « insipides et sottes. » Sa mère lui répond : « Voilà deux mots qui n'ont jamais été faits pour vous. Vous n'avez qu'à penser et à dire : Tout est nouveau, tout est brillant, et d'un tour noble et agréable. » Tout en dépréciant ses propres lettres, elle avait des traits mordans pour caractériser celles des autres. Par exemple, elle disait que, dans les lettres de la princesse de Vaudemont, « tout était Brébeuf, » c'est-à-dire déclamatoire et emphatique, quoique la personne ne le fût pas : « Ah! que la vision de Brébeuf est plaisante! C'est justement cela : Tout est Brébeuf! Cette application frappe l'imagination; elle est juste et digne de vous. Il est vrai qu'il y a des gens dont le style est si différent qu'on ne les saurait reconnaître. »

Mme de Grignan annonce à sa mère qu'elle viendra bientôt à Paris : c'est un grand sujet de joie; mais elle aimait à gâter ses joies, et, avant d'en jouir, elle en voyait la fin. La marquise lui reproche cet abus de philosophie : « Vous êtes si philosophe, ma très chère enfant, qu'il n'y a pas moyen de se réjouir avec vous; vous anticipez sur vos espérances et vous passez par-dessus la possession de ce qu'on désire pour y voir la séparation. » Il semble même que Mme de Grignan se fît un système de mêler à ses plaisirs des réflexions sérieuses « sur le mensonge éternel de nos projets.» Elle appelait cela « se laisser obscurcir, » dans la crainte d'un accident imprévu, « si la joie était toute pure et brillante. » Cette tournure d'esprit, qui rendait Mme de Grignan mécontente des choses, contribuait sans doute à la rendre aussi, comme nous l'avons vu, mécontente d'elle-même. Elle se voyait en noir et se jugeait sévèrement par excès d'idéal : « Vous êtes bien injuste dans le jugement que vous faites de vous; vous dites que, d'abord, on vous croit assez aimable, et qu'en vous connaissant davantage on ne vous aime plus; c'est précisément le contraire. D'abord, on vous craint; vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point être de vos amis; mais, quand on vous connaît, on vous adore et on s'attache entièrement à vous; si quelqu'un paraît vous quitter, c'est parce qu'on vous aime et qu'on est au désespoir de ne pas être aimé autant qu'on voudrait. » Dans le fait, y a-t-il un vrai désaccord entre ce portrait et celui que Mme de Grignan faisait d'elle-même? Il nous semble que non. Ce charme qu'on trouvait d'abord dans son amitié, et ce refroidissement qui venait ensuite, parce qu'on n'était pas assez aimé, n'est-ce pas là, précisément, ce que disait la fière comtesse lorsqu'elle avouait que d'abord on la trou-

vait assez aimable, et qu'ensuite on ne l'aimait plus ? Il est vrai que Mme de Sévigné ajoutait un nouveau trait : c'est que ce n'était pas tout d'abord que l'on trouvait sa fille aimable ; son abord était plutôt dédaigneux. Ainsi, elle commençait par la froideur : quand on avait brisé cette première glace, on trouvait un fond qui faisait désirer d'entrer dans son amitié, c'est le moment où elle était aimable ; mais si l'on voulait aller plus avant, on rencontrait une nouvelle barrière de glace semblable à la première, et on se retirait. En un mot, malgré son esprit, malgré sa beauté, malgré la force de son caractère, il y avait en elle un froid qui éloignait la sympathie. Elle le savait, elle en souffrait, et elle le disait avec cette clairvoyance que donne la supériorité de l'esprit.

A propos de ces refroidissemens qui se produisent de temps en temps et quelquefois pour toujours dans les affections, Mme de Grignan disait que l'amitié était un *vieux carrosse* où il y a toujours quelque chose à refaire. Mme de Sévigné exprimait son étonnement de cette pensée : « Je croyais tout le contraire, et que ce fût pour *l'autre* (l'amour) que ces dégingandemens fussent réservés. » Ces plaintes de Mme de Grignan sur les relâchemens de l'amitié pouvaient se rapporter soit à sa dame de compagnie Montgobert, soit à un voisin et ami, M. de Lagarde. Pour la première, nombre de lettres sont remplies d'allusions à ses jalousies et à ses froideurs. Mme de Sévigné, indulgente et voyant dans les cœurs, attribuait ces petites sécheresses à un excès d'attachement qui ne se trouvait pas satisfait. Elle conseillait d'aller droit à la source du mal par une explication franche et cordiale. Mme de Grignan y répugnait, toujours par la même cause, le défaut d'expansion. Il semble cependant que cette explication ait eu lieu et qu'elle ait eu le résultat que Mme de Sévigné avait prédit, car elle écrit : « Que dites-vous, ma chère enfant, de l'esprit de Montgobert ? ou plutôt de son cœur ? N'est-ce pas cela dont je vous répondais ? Je connaissais le fond ; il était caché sous des épines, sous des chagrins, sous des visions ; et tout cela était de l'amitié, de l'attachement et de la jalousie. Vous voyez qu'il ne faut pas juger sur les apparences. » Mme de Sévigné en jugeait de même du refroidissement de M. de Lagarde, dont Mme de Grignan se plaignait également et qu'elle décrivait en traits précis et fins : « Voici le portrait que vous en faites vous-même : *un retranchement parfait de toutes sortes de liaisons, de communications et de sentimens,* » froideur d'autant plus dangereuse « qu'elle est cachée sous des fleurs et couverte de beaucoup de paroles de bienséance. Ah la belle amitié ! la belle amitié !.. Tout cela changera quand le moment sera venu. »

II.

Ici la correspondance s'arrête pendant quatre années (1680-1684); elle reprend de 1684 à 1685 par suite du voyage de Mme de Sévigné aux Rochers. Cette fois, les rôles sont renversés. C'est Mme de Sévigné qui est en province; c'est Mme de Grignan qui reste à Paris, et qui donne par conséquent les nouvelles du grand monde et de la cour; elle lui parlait en particulier de la haute situation de Mme de Maintenon : « Vous m'avez fait bien plaisir de me parler de Versailles; la place de Mme de Maintenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais [de semblable?] » En même temps, Mme de Grignan écrivait aussi des choses tristes et tendres sur leur nouvelle séparation. Elle avait souffert en voyant la chambre de sa mère toute grande ouverte : « Pourquoi vous allez-vous blesser à l'épée de voir ma chambre ouverte? Qui est-ce qui vous pousse dans ce pays désert? » Elle trouvait pour sa mère une parole vraiment charmante, et qui nous prouve que son humeur s'était adoucie pendant ce long commerce de quatre ans : c'est « qu'elle la regrettait comme on regrette la santé, » c'est-à-dire « comme le plaisir des autres plaisirs, » comme un bien exquis qu'on n'apprécie jamais mieux que quand on en est privé. Elle communiquait à sa mère une nouvelle de famille : c'est que Mlle de Grignan, la fille de son mari, était venue se réfugier au couvent de Gif sans en avertir personne : « J'en suis, lui dit sa mère, plus fâchée que surprise; elle nous portait tous sur ses épaules; tous nos discours lui déplaisaient. » Autre nouvelle : il fallait rebâtir Grignan. « Quelle dépense hors de saison! Il vous arrive des sortes de malheurs qui ne sont faits que pour vous. » Elle avait été à Gif voir Mlle de Grignan; elle avait été malade. Pomponne avait une abbaye. Une autre nouvelle était le mariage de Mlle d'Alezac avec M. de Polignac. Mme de Grignan en parlait à sa mère d'une manière agréable et piquante : « L'état dans lequel vous me représentez Mlle d'Alezac est trop charmant : c'est une petite pointe de vin qui réveille et réjouit toute une âme; il ne faut pas s'étonner si elle en a une présentement... Je suis persuadée que M. de Polignac en a deux. » Le précepteur du marquis de Grignan, M. du Plessis, était tombé dans la pièce d'eau du bon abbé à Livry, probablement sans grand danger. Mme de Grignan plaisantait sur cette chute, et sa mère lui renvoie sa plaisanterie en ces termes : « Le bon abbé remercie M. du Plessis de l'honneur qu'il a fait à son canal; cela lui paraît un

coup de partie pour cette pièce d'eau ; après cette espèce de naufrage, la sécheresse, la bourbe, les grenouilles feront tout ce qu'il leur plaira; nous serons toujours un canal où M. du Plessis a pensé se noyer. » Voici encore une autre histoire qui faisait allusion à un scandale du temps : « Vous me contez trop plaisamment l'histoire de M. de Villequier et de sa belle-mère; elle ne doit pas être une Phèdre pour lui. Si vous aviez relu cet endroit, vous comprendriez bien de quelle façon je l'ai compris en le lisant; il y a quelque chose de l'histoire de Joconde, et cette longue attention qui ennuie la femme de chambre est une chose admirable (1). » Voici un exemple de cette agréable figure de rhétorique que l'on appelle la *suspension :* « Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paraître à Versailles, toute fraîche, toute pure, toute naturelle et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étais curieuse de son nom, et je m'attendais à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour; je trouve tout d'un coup que c'est une rivière qui est détournée de son chemin, toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante mille hommes; il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. » Il semble aussi que Mme de Grignan avait usé d'une autre figure de rhétorique, la prosopopée, adressée au père de Mme de Sévigné mort en duel : « Vous en apostrophez l'âme de mon pauvre père pour vous faire raison de la patience de quelques courtisans. Dieu veuille qu'il ne soit point puni d'avoir été d'un caractère opposé ! » On devine que Mme de Grignan avait vu à Versailles, non sans colère, certains courtisans supporter trop patiemment les injures. De là cette apostrophe à l'âme de son grand-père; elle eût pu également s'adresser à l'âme de son père, mort de la même manière. Mais Versailles et la cour n'étaient pas seulement pour M. et Mme de Grignan un lieu de plaisir et de fêtes. C'était encore, comme pour tous les courtisans d'alors, la source de la fortune et des grâces. Ils y allaient, tantôt l'un, tantôt l'autre; et Mme de Grignan trouvait que son mari s'y portait mieux qu'ailleurs. Elle expliquait très bien comme, en ce pays-là, on paraissait s'oublier soi-même en ne songeant qu'à soi : « Vous expliquez divinement cette manière de s'oublier soi-même en ce lieu-là, quoiqu'en effet on n'y songe qu'à soi, sous l'apparence d'être entraîné par le tourbillon des autres. Il n'y a qu'à répéter vos propres paroles : *On y est si caché et si enveloppé qu'on a toutes les peines du monde à s'y reconnaître pour le but des mouvemens qu'on se donne.* Je défie l'éloquence de mieux expliquer cet état. »

(1) Voir, pour le détail, t. VII, p. 320, notes 4 et 5.

Mme de Sévigné revient à Paris, et la correspondance, interrompue en 1685 par ce retard (sauf une petite reprise d'un mois en 1687), ne reprend définitivement qu'en 1688, pour continuer sans interruption jusqu'en 1690. Il n'y a donc plus que deux ans de correspondance : Mme de Sévigné a soixante-deux ans et Mme de Grignan en a quarante-deux. La jeunesse était passée pour celle-ci, la vieillesse arrivait pour celle-là. Les enfans grandissaient; le petit marquis faisait à Philipsbourg ses premières armes; Pauline, retirée du couvent, se formait à côté de sa mère. On l'avait menée à Marseille. Mme de Grignan racontait son étonnement et ses joies : « Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit; j'aime cette ville, qui ne ressemble à nulle autre. Ah! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline! Que cela est naïf! que cela est vrai! que toutes ces surprises sont neuves! Il me semble que je l'aime et que vous ne l'aimez pas assez. » C'est que Mme de Grignan se plaignait vivement des défauts que le couvent n'avait pas corrigés : « Vous voudriez qu'elle fût parfaite; avait-elle gagé de l'être au sortir du couvent? Vous vouliez donc qu'elle fût un prodige prodigieux comme il n'y en a jamais eu? » Cependant Mme de Grignan insistait et relevait surtout l'humeur revêche de sa fille. Mme de Sévigné lui répondait admirablement : « Je n'eusse jamais cru qu'elle eût été farouche, je la croyais toute de miel; mais ne vous rebutez point, elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même, elle veut plaire... Entreprenez donc de lui parler raison et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte. » Mme de Grignan était pour l'autorité et l'éducation dure; Mme de Sévigné, plus libérale et toute moderne, était pour l'éducation attrayante et douce : « Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur et même de conscience. » On commençait aussi à s'occuper des lectures de Pauline. Celle-ci, comme sa mère, n'aimait pas l'histoire : « Je la plains de ne point aimer à lire des histoires, c'est un grand amusement. Estime-t-elle au moins les *Essais de morale* et l'Abbadie, comme sa chère maman? » Elle avait un confesseur qui voulait lui interdire les pièces de théâtre. La dévotion éclairée et l'esprit élevé de Mme de Sévigné se révolte contre cette pratique étroite, que Mme de Grignan n'était pas très éloignée d'approuver : « Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père Lanterne. Voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres? N'avoir de la dévotion que ce retranchement sans y être portée par la grâce de Dieu me paraît être bottée à cru. Je ne vois pas que M. et Mme de Pomponne en usent ainsi avec Félicité, à qui ils font

apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit. » Pomponne, comme on sait, touchait de bien près à Port-Royal, et c'était tout dire.

N'oublions pas quelques plaisanteries qui viennent encore de temps en temps égayer des lettres de plus en plus sérieuses. « Ce que vous dites sur la pluie est trop plaisant. Qu'est-ce que c'est que de la pluie? comment est-elle faite? est-ce qu'il y a de la pluie? Et comparer celles de Provence aux larmes des petits enfans qui pleurent de colère et non de bon naturel, je vous assure que rien n'est plus plaisamment parlé. Est-ce que Pauline n'en riait pas de tout son cœur? » Un autre trait rappelle encore plus le tour d'esprit de la comtesse dans sa jeunesse et sa bizarre gaîté; c'est ce mot sur la grossesse de Mme de Rochebonne : « Ah! que vous êtes plaisante de l'imagination que Mme de Rochebonne ne peut être dans l'état où elle est qu'à *coups de pierres* (1). Quelle jolie folie! C'est aussi que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers. Ceux-ci en feraient bien autant en cas de besoin. Voilà une vision bien plaisante! » Citons encore une fin de lettre qui fit beaucoup rire Mme de Sévigné et son fils. « Votre frère lut l'autre jour l'endroit de votre lettre où vous me disiez que vous vouliez m'avoir: Oui, sans doute, je veux, je prétends vous avoir *comme les autres*. — *Adieu, les autres!* Cela parut si plaisant qu'il en rit de tout cœur. *Comme les autres* paraît sec, et puis tout d'un coup : *Adieu, les autres!* »

Mais la gaîté n'était plus qu'un rare rayon de soleil chez Mme de Grignan. La philosophie et les affaires l'occupaient tout entière. Elle philosophait sur la vie, et avait sur la jeunesse et l'âge mûr de ces pensées fortes et saisissantes qui rappellent quelque peu une célèbre page de Bossuet: « Vous dites des merveilles en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse; il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne trouve rien d'impossible; tout cède, tout fléchit, tout est aisé... Mais, comme vous dites, il vient un temps où il faut changer de style; on trouve qu'on a besoin de tout le monde; on a un procès, il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivans. » La philosophie pratique ne l'occupait pas tout entière; il lui restait du temps pour la métaphysique. Elle écrivait à Mlle Descartes une lettre toute philosophique que son frère et sa mère admiraient à l'envi. Voici ce que le marquis lui écrivait : « J'aimerais mieux avoir fait votre lettre à Mlle Descartes, je ne dis pas qu'un poème épique, mais que la moitié des œuvres de son oncle. Jamais Rohault, que vous citez, n'a parlé si clairement. » Mme de Sévigné joignait ses éloges à ceux de son

(1) Allusion à un rondeau de Benserade.

fils : « Mon fils est ravi de votre lettre; savez-vous bien que je me mêle de l'admirer aussi? Je l'entends et je vous assure que je l'entends, et que je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet. » Quel était donc ce sujet? Sans doute il était question de l'eucharistie et de l'explication que donnait Descartes de ce mystère. C'était un des points sur lesquels la nouvelle philosophie soulevait bien des scrupules. Les scolastiques croyaient pouvoir, sur ce point, maintenir contre Descartes la doctrine aristotélique. Mme de Sévigné disait avec un grand bon sens : « Mais ne faut-il point de miracle pour expliquer ce mystère selon la philosophie d'Aristote? S'il en faut un, il en faut un aussi à M. Descartes; et il y a plus de sens à ce qu'il dit jusqu'à ce qu'il en vienne à cet endroit qui finit tout. »

On avait craint un moment pour M. de Grignan que les profits du gouvernement d'Avignon ne lui fussent enlevés; mais, après une interruption de quelques années, on avait recommencé à en jouir. Mme de Grignan y passait donc quelque temps en grande pompe, et ses lettres reflétaient sa joie orgueilleuse : « Quelle différence, ma chère comtesse, de la vie que vous faites à Avignon, toute à la grande, toute brillante, toute dissipée, avec celle que nous faisons ici (aux Rochers), toute médiocre, toute simple, toute solitaire!.. Je comprends que, Dieu vous ayant donné cette place,.. il n'y aurait pas de raison ni de sincérité à trouver que c'est la plus ridicule et la plus désagréable chose du monde. » — « J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, je les lis et relis, elles réjouissent mon imagination et le silence de nos bois. Il me semble que j'y suis; je prends part à votre triomphe; je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore; je jouis enfin de votre bon soleil, des rivages charmans de votre beau Rhône, de la douceur de votre air; mais je ne joue point à la bassette parce que je la crains. » Venait ensuite un récit de procession dont voici l'écho : « Ah! la belle procession! qu'elle est sainte! qu'elle est noble! qu'elle est magnifique! que les démonstrations sont convenables! que tout l'extérieur y est bien mesuré en comparaison de vos profanations d'Aix avec ce *Prince d'amour* et ces *chevaux frust* (1). — Quelle différence! et que je comprends la beauté de cette marche mêlée d'une musique et d'un bruit militaire! Ces parfums jetés si à propos, cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse, la bonne mine de M. de Grignan, enfin tout me touche et me plaît dans cette cérémonie. » Mme de Grignan, en racontant toutes ces gloires, ne voulait point cependant paraître trop enivrée et trop en contradiction avec sa philosophie habituelle,

(1) Chevaux de carton.

et elle risquait une maxime quelque peu douteuse en disant que « l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des autres. » Une seule chose fâchait Mme de Sévigné dans ces grandeurs d'apparat, c'était l'obligation officielle de communier souvent, que, par politique, Mme de Grignan acceptait courageusement, mais que la dévotion vraiment chrétienne de sa mère, élevée par Arnauld et Port-Royal, ne pouvait admettre : « J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce grand bruit, la communion m'a surprise; il y a si peu que Pentecôte est passé! Il faut croire que la place que vous tenez demande ces démonstrations... Enfin, ma belle, vous savez mieux que personne votre religion et vos devoirs : c'est une grande science. »

On était retourné à Grignan, on y avait reçu la visite du duc de Chaulnes, nommé ambassadeur auprès du saint-père. Il était passé par Grignan en se rendant à Rome. On le reçut avec toute la splendeur du lieu : « Parlons du récit de la visite du bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite, un grand air de maison, une bonne chère, deux tables, comme dans sa Bretagne, servies à une grande compagnie sans que la bise s'en soit mêlée... Je vois tout cela avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitais qu'on vous vît dans votre gloire, ou au moins votre gloire de campagne, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard... Je trouve fort galant et fort enchanté ce dîner que vous avez fait trouver avec la baguette de Flame (le maître d'hôtel) à cette *Arche de Noé* que vous dépeignez si plaisamment. » Mais ce convive si magnifiquement traité ne se montra pas très aimable : « Vous m'étonnez... Je vous assure que, pendant notre voyage, il était d'aussi bonne compagnie qu'il est possible; je ne le connais plus au portrait que vous faites... » C'est peut-être pour cette raison que Mme de Grignan, toujours plus rancunière que sa mère, eut beaucoup plus de peine à pardonner au duc de Chaulnes sa conduite dans l'affaire de la candidature de son frère à la députation de Bretagne. On avait compté sur lui pour pousser le marquis à la cour; mais dans l'intervalle, il avait été nommé ambassadeur, avait eu mille affaires en tête; bref, il n'avait rien fait. Mme de Sévigné est obligée de le défendre contre sa fille, et elle le fait avec un sentiment d'équité qui lui fait grand honneur : « Eh bien! soyez donc en colère contre M. de Chaulnes... Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, et je ne reçois le jugement tumultueux qui me paraît dans votre lettre que comme un effet de votre amitié. » La comtesse croyait que ce pardon était quelque chose de contraint et que sa mère cachait son mécontentement sous la générosité. Mais Mme de Sévigné se montre

piquée de cette interprétation : « Je crois que vous vous souviendrez que l'ingratitude est ma bête d'aversion. Vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose de forcé dans ce que je vous disais : je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'aie voulu me parer de cette générosité de province.»

Entre autres talens, la comtesse de Grignan paraît avoir le don de peindre les personnes, d'en faire ressortir les ridicules. Les portraits devaient être vivans si l'on en juge par les reflets que nous en trouvons dans les lettres. Il s'agit d'un pédant, par exemple, qui a rappelé à Mme de Sévigné la comédie de Molière : « Vous me représentez fort plaisamment votre savantas; il me fait souvenir du docteur de la comédie, qui veut toujours parler... Vous parlez de peinture : celle que vous faites de cet homme, pris et possédé de son savoir, qui ne se donne pas le temps de respirer, ni aux autres, et qui veut rentrer à toute force dans la conversation, ma chère enfant, cela est du Titien. » Dans une autre lettre, il s'agit d'une folle entichée de sa naissance, peinte sur le vif et qui réveille encore un souvenir de Molière : « Je veux vous dire que votre dernière lettre est d'une gaîté, d'une vivacité, d'un *currente calamo* qui me charme... Bon Dieu ! avec quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme !.. C'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter pour venir impétueusement me redonner cette personne. Le plaisant caractère ! toute pleine de sa bonne maison, qu'elle prend depuis le déluge et dont on voit qu'elle est uniquement occupée; M. de Sotenville en grand volume; tous ses parens, guelfes ou gibelins, amis ou ennemis, dont vous faites une page la plus plaisante du monde ; ses rêveries d'appeler le marquis de Noailles ses ennemis; elle croit parler des Allemands, et toutes les couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe, ses étonnemens en voyant votre teint naturel : elle vous trouve bien négligée de laisser voir la couleur des petites veines et de la chair qui le composent et elle trouve bien plus aimable son visage habillé, et vous trouve, comme vous dites, fort négligée et toute déshabillée, parce que vous montrez le visage que Dieu vous a donné. » Dans cette même lettre, qui devait être si amusante, Mme de Grignan racontait aussi un voyage qu'elle avait fait en Languedoc : « Vous avez vu M. de Baville, la terreur du Languedoc, vous y avez vu aussi M. de Broglio. » On s'intéresse à ces rencontres de noms; et l'on aime à se représenter la fille de Mme de Sévigné conversant avec l'arrière-grand-père du gendre de Mme de Staël. Un autre récit piquant de la même lettre était celui d'un songe de Mme de Grignan, dans lequel elle avait deviné, sans les avoir vus, les changemens que son frère avait faits à sa propriété des Rochers : « J'ai été surprise de votre songe; vous le croyez un mensonge parce que vous avez vu qu'il n'y

avait pas un seul arbre devant cette porte ; cela vous fait rire, il n'y a rien de si vrai; votre frère les fit tous couper (les arbres), je dis tous, il y a deux ans; il se pique de belle vue tout comme vous l'avez songé. »

Parmi les événemens peu agréables de la vie de Mme de Grignan, il fallait compter au premier rang les créanciers. Une marchande arrivait exprès de Paris à Grignan pour réclamer son argent. Il a dû se passer là une scène digne de Molière, et qui eût pu servir de pendant à celle de M. Dimanche. Mme de Sévigné nous la reproduit d'après la lettre de sa fille : « Disons un mot de Mme Reynié. Quelle furie! Ne crûtes-vous point qu'elle était morte, et que son esprit et toutes ses paroles vous revenaient persécuter comme quand elle était en vie? Pour moi, j'aurais eu une frayeur extrême, et j'aurais fait le signe de la croix; mais je crains qu'il ne faille autre chose pour la chasser. Comment fait-on cent cinquante lieues pour demander de l'argent à quelqu'un qui meurt d'envie d'en donner et qui en envoie quand elle peut?.. Vous faites bien cependant de ne pas la maltraiter, vous êtes toute raisonnable! mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes, et des inondations de paroles, où on se trouve noyée, abîmée? » Dans une des lettres suivantes, Mme de Grignan continuait et contait l'histoire de Mme Reynié de la manière la plus plaisante. Il fallait bien rire des créanciers puisqu'on ne pouvait échapper à leurs griffes : « La plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affections, pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout partout* dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense et de plus gagner un rhumatisme! *Car figurez-vous qu'elle a des douleurs tout partout;* et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite. »

Revenons aux lectures de Mme de Grignan, dont il n'a pas été depuis longtemps question entre les deux dames. Une petite controverse s'engage entre elles à propos des *Provinciales*. Mme de Grignan n'avait pas pour ce livre la même admiration que sa mère et son frère. Elle disait que « c'était toujours la même chose. » Sa mère relève ce jugement dédaigneux : « Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grappillant les endroits plaisans; mais ce n'est point cela quand on les lit à loisir. » La vérité est que Mme de Grignan, malgré son esprit fort et pénétrant, n'aimait pas la lecture : elle parcourait, elle commentait, elle grappillait, elle ne finissait point : « Que je vous plains de n'aimer point à lire! Car je vous avertis, ma chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous. » Mme de Grignan fut un peu piquée que sa mère lui eût reproché de n'avoir pas lu *les Provinciales* et, par

représailles, elle lui reproche de n'avoir pas lu *les Imaginaires*, comme si c'était la même chose! « Raccommodons-nous, lui répond Mme de Sévigné; il me semble que nous sommes un peu brouillées. J'ai dit que vous aviez lu superficiellement les *Petites Lettres*; je m'en repens; elles sont belles et trop dignes de vous pour que vous ne les ayez pas toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai point lu *les Imaginaires*; c'est moi qui vous les prêtai... Sur ces offenses mutuelles, nous pouvons nous embrasser. »

Mme de Sévigné a souvent loué sa fille de son talent de narratrice. Voici le résumé d'un de ces récits qui émeut encore dans son abréviation, soit par la couleur que l'écrivain y ajoute, soit par l'impression qui reste du récit primitif: « J'ai beaucoup à répondre sur l'histoire tragique et surprenante du pauvre Lantier... Toutes les circonstances de cette mort conduisent à un étonnement particulier : ces périls renaissans où il était exposé, ce dernier siège de Mayence, où il était entré si romanesquement, le bonheur d'en être échappé, cette force de tempérament, cette conversation où il se moque de celle du doyen, ce rendez-vous que M. de Noailles lui avait donné et où il manque par le trait de la main de Dieu qui le frappe dans la rue entre les bras de ses deux frères dont il était aimé, au milieu de la joie qu'ils avaient de le revoir, toutes ces circonstances si touchantes et si marquées qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais entendu une si surprenante. » La peinture des funérailles et de l'étrange circonstance qui s'y fit voir n'est pas moins vive, ni moins frappante : « Les grosses larmes sont tombées de mes yeux en me représentant le spectacle de ce pauvre doyen pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tout côté. Ah! mon Dieu! quelle idée! Le sang coule-t-il d'un corps mort? Oui, puisque vous le dites. Voilà donc ce sang qui ne demande pas justice, mais une grande miséricorde. » Puis, passant du sévère au plaisant, Mme de Sévigné demandait à sa fille de la part d'un ami, M. de Guébriac, une consultation sur les cours d'amour. Mme de Grignan renvoyait la réponse avec légendes à l'appui, due au prieur de Saint-Jean, très fort sur ces matières. « J'aurais perdu, si cette lettre eût été égarée, la plus belle instruction du monde sur cette cour d'amour, dont mon nouvel ami eût été au désespoir. Sa curiosité sera pleinement satisfaite. Ah! que cet Adhémar est joli! mais aussi qu'il est aimé! Sa maîtresse devait être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main : je doute, comme vous, qu'elle se soit faite *monge* (moine); je trouve

toute cette relation fort jolie : c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie. »

L'ami Corbinelli, le maître de Mme de Grignan, était passé de la philosophie à la dévotion. De cartésien il était devenu mystique et quasi-quiétiste. Mme de Grignan en plaisantait et l'appelait « le mystique du diable. » C'était une allusion aux abus du molinosisme et du faux mysticisme. Le marquis de Sévigné prenait en riant cette petite méchanceté; mais Mme de Sévigné n'entendait pas raillerie sur ce point : « Comment! mystique du diable, un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté *chrétiennement* (vous direz *philosophiquement!*) Il y a dans ces mots un air de plaisanterie qui fait rire d'abord et qui pourrait surprendre des simples. Mais je résiste, comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de ma grand'mère et du bienheureux J. de la Croix. » Mais Mme de Grignan ne se rendait pas; elle comparait les mystiques aux faux-monnayeurs; et sa mère cédait devant cette spirituelle comparaison : « Je trouve trop plaisant la comparaison que vous faites des mystiques avec les faux-monnayeurs; les uns, à force de s'alambiquer l'esprit, font des hérésies; les autres font de la fausse monnaie à force de souffler. »

Le peu de goût de Mme de Grignan pour *les Provinciales* pouvait bien avoir pour cause la politique : car elle était politique en tout, même avec sa mère, et celle-ci le savait. Ainsi, elle n'aimait pas les jésuites; mais sa position lui faisait une nécessité de la réserve sur cette matière, si délicate alors. Aussi, même par lettres, elle ne se livrait pas sur ce point. Mme de Sévigné s'en piquait et se montrait un peu agacée de cette conduite. On connaît la charmante anecdote sur la dispute de Boileau et d'un père jésuite chez M. de Lamoignon. Ce récit est un des chefs-d'œuvre de Mme de Sévigné, et elle espérait amuser beaucoup sa fille avec cette anecdote. Mais celle-ci ne rit que du bout des lèvres, ce qui lui attira la petite semonce suivante : « Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande; mais vous riez trop timidement du *distinguo;* qu'avez-vous à craindre? N'ont-ils pas (vos beaux-frères) assez de bénéfices? J'entends votre réponse : le crédit des *autres* (les jésuites) va sur tout. Eh bien! je le veux; mais faites au moins comme le père Gaillard, ou chez notre voisin, où le récit fut trouvé plaisant au dernier point. »

On sait à quel point Mme de Grignan admirait les lettres de sa mère. Celle-ci pressentait bien qu'on les ferait imprimer un jour : « Vous tenez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite que, si

je n'étais fort assurée que vous ne les refeuilletterez ni ne les relirez jamais, je craindrais tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison de nos amis. » Mme de Grignan avait dit à sa mère que ses lettres égalaient Voiture et Nicole. Elle est toute confuse de cette louange : « Voiture et Nicole! Bon Dieu, quels noms! Eh! qu'est-ce que vous me dites, ma chère enfant? » C'était alors un grand éloge, qui, aujourd'hui, nous paraît bien mince. Sans doute, Mme de Sévigné est pour nous un bien autre écrivain que Voiture et Nicole; mais, si l'on se reporte au point de vue des admirations de ce temps-là, c'était, en effet, un très haut hommage. Ce que Mme de Grignan voulait dire en réunissant ces deux noms, alors si illustres, c'est que les lettres de sa mère brillaient à la fois par l'agrément et la solidité, Voiture étant alors pris pour le modèle de l'agrément et de la grâce, et Nicole pour un modèle de raison et de philosophie. Ce qui est vrai, c'est que Mme de Sévigné a, de plus que Voiture, le naturel et la vérité, et une imagination bien plus fleurie et bien plus originale, et qu'elle a, de plus que Nicole, la profondeur et l'imprévu. Si l'on voulait reprendre la pensée de Mme de Grignan, en choisissant des noms plus dignes d'elle, on dirait qu'il y a en elle du La Fontaine et du Bossuet.

Mme de Grignan s'était amusée à raconter à sa mère, sous forme de roman, tout ce qui se passait dans son château, mais elle était restée en route et n'avait pas fini son histoire. Mme de Sévigné la relance et la presse sur ce sujet : « Mais, ma belle, par votre foi, pensez-vous qu'il n'y ait qu'à nous donner un premier tome du *Roman de la Princesse, de l'Infante, du Premier Ministre*, aussi joli que celui que nous avons vu, et puis de nous planter là? Je ne le souffrirai point. Je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution *de la princesse;* j'ai bien peur qu'elle ne se soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a *du ministre*, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser *les feuilles de la sibylle*, follement et témérairement jetées en l'air pendant dix ans... Il faut une suite à cette histoire. Il faut que je sache aussi le succès du voyage de M. Prat auprès de l'amant forcené de la princesse *Truelle*. Je voudrais bien savoir qui étaient ces confidens *du premier ministre* et *de la favorite* qui recevaient les courriers. » Il est assez facile de rétablir les noms de cette histoire. La princesse, c'est Mme de Grignan; l'infante, c'est Pauline; le premier ministre, c'est l'intendant (Anfossi); la favorite, c'est Montgobert, et l'amant de la princesse Truelle, c'est le chevalier de Grignan, qui aimait tant à bâtir. On ne voit point que Mme de Grignan ait donné suite à cette fantaisie.

III.

Il nous reste, pour compléter cette étude, à consulter les *Lettres inédites* publiées, il y a quelques années, par M. Capmas. Ces lettres ont été une surprise charmante pour les amis de Mme de Sévigné. Un aussi grand nombre de fragmens inconnus et considérables, des lettres entières, et, parmi elles, la dernière de toutes; enfin, une infinité de leçons nouvelles éclaircissant des passages obscurs ou incompréhensibles, c'est là une trouvaille dont on ne saurait trop apprécier le prix. Les dédaigneux diront que nous avions bien assez de lettres comme cela, et qu'une ou deux de plus ne sont pas une affaire. Mais Mme de Sévigné, pour ceux qui la goûtent, n'est pas seulement un auteur, c'est une amie; on n'en a jamais assez, jamais trop. Représentez-vous une personne distinguée que vous avez aimée, dont la conversation vous amusait et vous réjouissait, et que vous avez perdue; imaginez que, par un prodige, elle vous soit rendue pendant quelque temps, que vous puissiez jouir encore auprès d'elle de quelques fragmens de conversation, de quelque rayon de son esprit, du son de sa voix, que ne donneriez-vous pas pour une telle fortune! Telle est l'impression produite par cette publication inattendue. Plus tard, lorsqu'elle aura été incorporée à la Correspondance générale, cette impression s'évanouira; mais on aura alors l'avantage d'un texte plus complet et plus exact. En attendant, c'est un supplément où nous puisons à notre tour pour enrichir notre travail.

Nous remontons donc à l'année 1672, très peu après le départ de Mme de Grignan pour la Provence. Nous voyons qu'elle craignait un peu l'indiscrétion de sa mère et lui recommandait le secret sur tout ce qu'elle lui dirait dans ses lettres : « Ce que vous me mandez sur le secret est si précisément ce que j'ai toujours senti pour vous, que je n'aurais qu'à vous dire les mêmes paroles. Ne craignez jamais que l'amitié, au lieu de la haine, m'empêche de garder ce que vous me diriez. » Parmi ces affaires dont Mme de Grignan parlait en toute confiance, on sait que l'une des premières fut la querelle avec l'évêque de Marseille. Elle ne tarissait pas sur ce personnage : « Ce que vous me dites sur ce qui le fait parler selon ses désirs et selon ses desseins, sans faire aucune attention ni sur la vérité, ni sur la vraisemblance, est très bien observé. » L'année suivante (1674), il est question d'un voyage de Mme de Grignan à Paris; mais celle-ci craignait de gêner sa mère (et peut-être aussi de se gêner elle-même) en s'établissant chez elle, en lui prenant

ses chambres. C'est ce qu'elle lui écrivait et ce qui lui attirait la riposte suivante : « Ma bonne, je suis en colère contre vous. Comment avez-vous la cruauté de me dire, connaissant mon cœur comme vous faites, que vous m'incommoderez chez moi, que vous me prendrez mes chambres, que vous me romprez la tête. Allez, vous devriez être honteuse ! » Déjà commençaient, à cette époque, les embarras d'argent, les inquiétudes de Mme de Sévigné à ce sujet et son admiration pour l'habileté et la fermeté de sa fille dans ces embarras : « Le bien bon approuve tout ce que vous avez résolu pour contenter ce diable de Jabac. Que peut-on faire dans ces ridicules occasions? Nous vous admirons de payer si bien vos intérêts et de vivre comme vous faites. »

Pendant son séjour à Paris, la comtesse avait été en froid avec Mme de Coulanges, qu'elle trouvait médisante; il est probable qu'elle avait écrit que Mme de Coulanges et elle s'étaient coupé la gorge ensemble, car celle-ci répond : « Vous me parliez l'autre jour de gorge coupée, elle ne l'a été qu'autant que vous l'avez voulu, et même je vous assure qu'il a été question, depuis quelque temps, de parler de vous. Elle fit au-delà de tout ce qu'on peut souhaiter de bon et d'à propos, et si naturelle, que nulle de vos amies ne pourrait mieux faire. »

Mme de Sévigné pliait devant le caractère plus fort et plus énergique de sa fille. Elle désirait la faire rester à Paris; mais elle craignait de lui parler en face; elle lui écrivait (pendant que celle-ci était à Livry) ce qu'elle n'osait lui dire : « Mes lettres sont plus heureuses que mes paroles. Je m'explique mal de bouche quand mon cœur est si touché... Je crains vos éclats; je ne puis les soutenir... Je suis muette et saisie. » Cette fois, Mme de Sévigné l'emporta, et elle garda sa fille un an de plus. De retour à Grignan, les détails familiers de la vie remplissent de nouveau les lettres. Ce sont des chemises qu'on a commandées à Paris et qui ne viennent pas, c'est un cuisinier que l'on demande et dont on n'a plus besoin aussitôt qu'il est en route, ce sont des visites inattendues qu'il faut recevoir sans être préparée : « On ne peut être plus étonnée que je ne le suis de vous voir avec M. et Mme de Mesme. J'ai cru que vous vous trompiez et que c'était à Livry que vous alliez les recevoir. Auront-ils trouvé votre château d'assez grand air? Vous m'étonnez de votre souper sans cuisinier et de votre musique sans musicien. » Mme de Grignan avait un maître d'hôtel honnête, mais dépensier, et elle disait « qu'elle aimerait mieux une infidélité pleine d'économie qu'une sotte fidélité. »

Mme de Grignan s'impatientait des incohérences que la distance des lieux et du temps amenait dans les conversations par lettres; Mme de Sévigné, au contraire, voulait qu'on en prît son parti;

autrement, on n'aurait rien à se dire, et la correspondance serait impossible. Là comme ailleurs se manifeste la contradiction des deux humeurs : Mme de Grignan, positive et exacte, s'ennuie des questions qui ne servent à rien, des réponses qui ont perdu leur à-propos; sa mère, vivant plus par l'imagination, s'abandonne au plaisir de causer, sans se soucier ni de l'à-propos ni de l'événement : « Il ne faut point s'embarrasser du contretemps de nos réponses... C'est un chagrin qui est attaché à celui de l'éloignement; il faut s'y soumettre. » L'un de ces contretemps était la maladie : c'est ce qui arrivait à ce moment même au jeune marquis de Grignan : « Vous pouvez penser, ma bonne, quelle nouvelle pour moi que de vous savoir à Saint-Andéol avec votre petit garçon malade, une grosse fièvre et tous les signes de la petite vérole ou de la rougeole. C'est une chose terrible que l'éloignement : je reçois votre lettre; il y a huit jours qu'elle est écrite, de sorte que tout est changé de face; tout est bien ou mal. C'est comme le tonnerre : quand nous entendons le bruit, le coup est donné. »

Mme de Grignan avait écrit à sa mère qu'elle voudrait être oiseau pour aller aux Rochers : « Vous me parlez de voler un peu dans les airs, comme un oiseau; la jolie chose! Je suis persuadée que M. de Grignan voudrait vous permettre de passer quelques semaines aux Rochers. Je n'oserais vous présenter une pareille vision de la taille dont je suis. » Une autre vision non moins plaisante est celle dont s'avise Mme de Grignan à propos de la naissance d'une fille chez le comte de Guitaut; celui-ci en avait déjà sept, et Mme de Sévigné appelait celle-ci leur « centième fille. » On devine le genre de plaisanterie de Mme de Grignan, à laquelle sa mère fait allusion dans la phrase suivante : « Votre vision de la bassette est fort plaisante. Enfin ils joueront tous leurs biens sur cette même carte : ils sont piqués. Ne serait-il pas plus agréable et plus sage de quitter tout à fait le jeu? Vous employez bien mieux votre temps à cultiver l'esprit de votre petit garçon. » Mme de Grignan exerçait son fils à écrire des lettres, et elle y mettait une certaine méthode : « Il n'y a rien de si bon que ce que vous faites pour lui donner l'envie d'écrire; vous lui faites penser l'un après l'autre et le conduisez à faire une lettre qui lui est entièrement inutile quand elle est faite d'une autre façon. » Dans une autre lettre, Mme de Grignan avait raconté une assez vilaine histoire. Mme de Sévigné y fait allusion et la reproduit sans grande façon : « La vilaine bête! Mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres et de venir de quinze lieues loin pour rendre tripes et boyaux en votre présence? »

Malgré la raideur de son caractère, Mme de Grignan trouvait quelquefois des expressions touchantes, quoique un peu recherchées, pour rendre l'affection qu'elle a pour sa mère : « Vous dites que *vous aimez votre cœur* de voir la façon dont il m'aime ; vraiment, c'est de cela principalement que je l'aime aussi. » Peut-être est-ce encore un mot de Mme de Grignan que sa mère reprend lorsqu'elle lui écrit : « Je vous conjure de m'aimer toujours comme une fille n'a jamais aimé sa mère ; car cela est vrai et je suis étonnée d'avoir été destinée au plaisir et au bonheur de jouir de ce prodige. » A propos de cet amour filial si rare, Mme de Grignan avait eu à subir la sotte comparaison d'un certain abbé Charrier, qui s'était mis au même ton qu'elle en disant qu'il était pour son père ce qu'elle était pour sa mère. Ce rapprochement ridicule et prétentieux, soutenu du reste par un ton de province, avait lieu devant la grande dame et la fine Parisienne. Elle n'avait pu s'empêcher de le marquer. Sa mère nous résume sa lettre en ces termes : « Commençons, ma chère bonne, par l'abbé Charrier. Je l'ai trouvé tout comme vous, ridiculement et orgueilleusement sensible à une chose qui, quand vous l'auriez dite, il n'y a rien au monde de si naturel. Ces doubles, ces conformités, ces surprises en entendant nommer ce qui vous tient le plus au cœur, et voir entrer un grand benêt aussi sot que son père, une Mme de Grignan sauvage à simple tonsure, je vous avoue que je trouverais tout cela insupportable si j'étais à votre place,.. et le ton de mon pauvre abbé est un peu d'une éducation de province. »

Mme de Grignan lisait saint Augustin, et cette lecture lui suggérait des réflexions philosophiques et religieuses : « J'aime tout ce que vous me dites de Dieu, de votre cœur, de saint Augustin. Je relirai ce livre à votre retour ; je l'ai vu au courant. » Dans une autre lettre, Mme de Grignan racontait la malheureuse aventure d'un nommé La Chau noyé dans le Rhône pendant que son frère est sauvé. Elle avait attribué ces rencontres à la Providence, comme le fait d'ordinaire Mme de Sévigné, qui en était heureuse et l'en félicitait. Puis, on bâtissait à Grignan, et la comtesse en plaisantait : « Mon Dieu, que vous étiez plaisante l'autre jour en me parlant du bâtiment de l'archevêque et de ce vieux mur qui dit : Ma compagne fidèle tombe ; tombons avec elle. » On était toujours accablé de charges ; et Mme de Sévigné admirait sa fille : « Votre rôle est héroïque et d'un cothurne qui passe mes forces. » Mme de Grignan modifiait la maxime de l'évangile en disant « qu'à chaque jour et à *chaque heure* suffit son mal (c'est ce que vous y ajoutez.) » Cependant on riait et on s'amusait, malgré tout. On faisait des bouts-rimés ; et le marquis de Sévigné se mettait lui-même de la partie. Il en envoyait un des

Rochers, dans lequel il avait souhaité à Pauline un prince qui l'épousât, comme avait fait Énée dans la caverne avec Didon. L'allusion parut sans doute trop légère, car Mme de Grignan ne se montra pas charmée de ce bout rimé : « Mon fils est toujours fâché du mépris que vous avez fait de la caverne d'Énée. » En même temps, on s'occupait de dévotion, et Mme de Grignan s'amusait à changer ses prières pour y trouver plus de variété : « J'approuve fort que vous laissiez là vos vieilles oraisons qui ne sont plus à la mode. Il faut tâcher de trouver mieux. » La correspondance de Mme de Grignan finit par le récit d'un danger couru sur le Rhône en revenant de Paris à Grignan : « Mon Dieu! ma chère bonne, quelle pensée que celle de ce Rhône que vous combattez, qui vous gourmande, qui vous jette où il veut! Ces barques, ces cordages, ces chevaux qui vous abîment en un instant s'ils eussent fait un pas! Ah! mon Dieu! tout cela fait mal. » C'était le dernier voyage de la comtesse; et il nous rappelle les accidens du premier. La correspondance finit comme elle avait commencé. Quelques jours plus tard, Mme de Sévigné annonçait à son tour son départ pour Grignan, d'où elle ne devait pas revenir. M. Capmas a retrouvé cette lettre, la dernière que Mme de Sévigné ait écrite, et par là si intéressante pour nous; mais elle ne contient rien de Mme de Grignan. On voudrait finir sur quelques pages d'elle. Mais ces dames, qui n'ont pas prévu notre curiosité, n'ont rien fait pour la satisfaire; et plus semblable à la vie qu'au roman, la correspondance coupe court et finit sans dénoûment.

La restitution des lettres de Mme de Grignan que nous avons essayée dans cette étude, nous permet de démêler avec clarté le caractère et l'esprit de cette remarquable personne; nous n'avons qu'à rassembler les traits épars dans les analyses précédentes. Mme de Grignan, comme le disait sa mère, était une vraie grande dame; elle avait l'âme forte et fière, et elle était possédée au plus haut degré de l'amour des grandeurs. Elle partagea toujours avec son mari le souci des affaires, et ressentit, aussi vivement et plus vivement que lui, les animosités dont il fut l'objet; elle ressentit aussi, profondément et sans se plaindre, l'oubli et l'indifférence de la cour, aspirant à se rapprocher du soleil sans y avoir jamais réussi. Ce goût de la grandeur ruina ses affaires. Elle recevait avec magnificence, tenait table ouverte; et quand elle se disait seule à Grignan, elle entretenait encore une centaine de personnes. Elle jouait par gloire et perdait toujours. Aussi passa-t-elle sa vie dans des embarras d'argent bien humilians pour un cœur bien placé; toute dépensière qu'elle était, elle était en même temps bonne administratrice; elle savait tirer parti de ses propriétés. Grande

par les dehors, elle l'était aussi par l'âme : c'était une personne vraie, comme le disait sa mère; mais ce n'était pas une personne tendre. Elle eut le sentiment vif et profond de l'amour extraordinaire que sa mère avait pour elle; elle souffrait profondément de ne pouvoir y répondre. Cet amour l'accablait; et sa propre sécheresse semblait grandir en proportion de la tendresse passionnée d'une mère idolâtre. Puis elle avait des repentirs soudains et des bouffées de tendresse qui paraissaient venir du remords plus que du sentiment. Elle aima modérément ses enfans, et convenablement son mari, paraît avoir eu quelque amitié pour son frère, mais en général était peu vive pour tout ce qui dépendait de la sensibilité. Son esprit était haut et ferme; elle pensait plus qu'elle ne croyait. On ne saurait dire jusqu'où elle a poussé la liberté de l'esprit, mais elle n'était pas de celles qui croient avec simplicité. Elle ne se faisait point faute de mêler la politique et la dévotion; même avec sa mère, elle ne s'expliquait pas avec liberté sur les jésuites, et elle eût choqué Arnauld par ses fréquentes communions. Elle affectait d'être cartésienne; et l'on doit supposer qu'elle s'y connaissait, puisque Corbinelli l'estimait très haut. Avec tous ces aspects si sévères, elle avait un fond de gaîté qui tenait de race et qui éclatait tout à coup en fusées légères et en saillies passablement salées; car le sel est le trait de son style que sa mère estime le plus. Le style était ferme et précis, mais froid; il avait du trait et de la profondeur, non sans quelque affectation. Elle luttait quelquefois de misanthropie avec La Rochefoucauld, et de nos jours, elle eût grossi le camp de nos dames pessimistes. Tout cet ensemble compose, à ce qu'il semble, une personne d'une vive originalité, et qui, sans inspirer la même sympathie que sa charmante mère, impose cependant une sorte d'admiration et de déférence pour un si rare mélange de qualités si dignes encore de la brillante famille des Chantal et des Rabutin. Les partisans de l'atavisme et de l'hérédité auront fort à démêler dans cette étonnante famille, où la grand'mère était une sainte, le père un duelliste, la mère une adorable païenne et un écrivain de génie, la fille un philosophe et le fils un enfant charmant, et qui compte enfin parmi ses proches un libertin fanfaron, écrivain galant et l'un des bons juges de son temps en matière de goût. Qui expliquera comment tous ces traits divers et opposés, ces originalités si vives et si contraires, viennent d'une même souche, ou de deux seulement? Il y a là hérédité de génie et d'esprit, cela n'est pas douteux; mais une telle hérédité, quand elle amène de telles différences, est encore une création.

PAUL JANET.

PSYCHOLOGIE

DES

CHEFS JACOBINS

Parmi les jacobins, trois hommes, Marat, Danton, Robespierre, ont mérité la prééminence et possédé l'autorité : c'est que, par la difformité ou la déformation de leur esprit et de leur cœur, ils ont rempli les conditions requises. — Des trois, Marat est le plus monstrueux; il confine à l'aliéné et il en offre les principaux traits : l'exaltation furieuse, la surexcitation continue, l'activité fébrile, le flux intarissable d'écriture, l'automatisme de la pensée et le tétanos de la volonté, sous la contrainte et la direction de l'idée fixe; outre cela, les symptômes physiques ordinaires : l'insomnie, le teint plombé, le sang brûlé, la saleté des habits et de la personne (1), à la fin, et pendant les cinq derniers mois, des dartres et des démangeaisons par tout le corps (2). Issu de races disparates, né

(1) Harmand (de la Meuse), *Anecdotes relatives à la révolution.* « Il s'habillait à peu près comme un cocher de fiacre malaisé... Son regard était inquiet et toujours en action; ses mouvemens étaient courts, rapides et par saccades; une mobilité continuelle donnait à ses muscles et à ses traits une contraction convulsive qui s'étendait jusque sur sa marche : il ne marchait pas, il sautait. »

(2) Chevremont, *Jean-Paul Marat;* et Alfred Bougeard, *Marat, passim.* Ces deux ouvrages sont des panégyriques bien documentés de Marat. — Bougeard, t. I, 11 (Portrait de Marat, par Fabre d'Églantine); II, 259, et I, 83. — *Journal de la république française*, par Marat, n° 93, 9 janvier 1793. « Sur vingt-quatre heures, je n'en donne que deux au sommeil, et une seule à la table, à la toilette et aux soins domestiques... Il y a plus de trois années que je n'ai pris un quart d'heure de récréation. »

d'un sang mêlé et troublé par de profondes révolutions morales (1), il porte en lui un germe bizarre : au physique, c'est un avorton; au moral, c'est un prétendant, qui prétend aux plus grands rôles. Dès la première enfance, son père, médecin, l'a destiné à être un savant; sa mère, idéaliste, l'a préparé pour être un philanthrope, et, de lui-même, il a toujours marché vers cette double cime. « A cinq ans (2), dit-il, j'aurais voulu être maître d'école; à quinze ans professeur; auteur à dix-huit; génie créateur à vingt; » ensuite, et jusqu'au bout, apôtre et martyr de l'humanité. « Dès mon bas âge, j'ai été dévoré par l'amour de la gloire, passion qui changea d'objet pendant les diverses périodes de ma vie, mais qui ne m'a pas quitté un seul instant. » Pendant trente ans, il a roulé en Europe ou végété à Paris, en nomade ou en subalterne, écrivain sifflé, savant contesté, philosophe ignoré, publiciste de troisième ordre, aspirant à toutes les célébrités et à toutes les grandeurs, candidat perpétuel et perpétuellement repoussé : entre son ambition et ses facultés la disproportion était trop forte. Dépourvu de talent (3), incapable de critique, médiocre d'esprit, il n'était fait que pour enseigner une science ou exercer un art, pour être un professeur ou un médecin plus ou moins hasardeux et heureux, pour suivre, avec des écarts, une voie tracée d'avance. Mais, dit-il, « j'ai constamment rejeté tout sujet sur lequel je ne pouvais me promettre... d'arriver à de grands résultats et d'être original; car je ne puis me décider à remanier un sujet bien traité, ni à ressasser les ouvrages des autres. » Partant, lorsqu'il essaie d'inventer, il copie ou il se trompe. Son *Traité de l'Homme* est un pêle-mêle de lieux-communs physiologiques et moraux, de lectures mal digérées, de noms enfilés à la suite et comme au hasard (4), de suppositions gratuites, incohérentes, où les doctrines du XVIIe et du XVIIIe siècle s'accouplent sans rien produire que des phrases creuses. « L'âme et le corps sont des substances distinctes, sans nul rapport

(1) Chevremont, I, pages 1 et 2. Sa famille paternelle était espagnole, établie depuis longtemps en Sardaigne. Son père, le docteur Jean Mara, ayant quitté le catholicisme, vint à Genève, y épousa une Genevoise, et s'établit dans le canton de Neufchâtel.

(2) *Journal de la république française*, n° 98. Portrait de l'Ami du peuple par lui-même.

(3) Lire son roman : *les Aventures du jeune comte Potowski*. Lettre de Lucile : « Je ne pense qu'à Potowski; allumée au flambeau de l'amour, mon imagination me présente sans cesse sa douce image. » — Lettre de Potowski, après son mariage : « A présent, Lucile accorde à l'amour tout ce que permet la pudeur... Dans les transports de mon ravissement, je crois les dieux jaloux de mon sort. »

(4) Préface, XX : « Descartes, Helvétius, Haller, Lecat, ont tous ignoré les grands principes; on les voit faire de la connaissance de l'homme une énigme, un secret impénétrable. » En note : « On en voit les preuves dans les ouvrages des Hume, des Voltaire, des Bonnet, *des Racine*, des Pascal. »

nécessaire, et uniquement unies entre elles par le fluide nerveux; » ce fluide n'est pas gélatineux, car les spiritueux qui le renouvellent ne contiennent pas de gélatine; l'âme est mue par lui et le meut; à cet effet, elle réside dans les « méninges. » — Son *Optique* (1) est le contre-pied de la grande vérité déjà trouvée par Newton depuis un siècle et vérifiée depuis par un autre siècle d'expériences et de calculs. Sur la chaleur et l'électricité il ne produit que des hypothèses légères et des généralités littéraires : un jour, mis au pied du mur, il introduit une aiguille dans un bâton de résine pour le rendre conducteur, et il est pris par le physicien Charles en flagrant délit de supercherie scientifique (2). Il n'est pas même en état de comprendre les grands inventeurs, ses contemporains, Laplace, Monge, Lavoisier, Fourcroy; au contraire, il les diffame à la façon d'un révolté, usurpateur de bas étage, qui, sans titre aucun, veut prendre la place des autorités légitimes. — En politique, il ramasse la sottise en vogue, le contrat social fondé sur le droit naturel, et il la rend plus sotte encore en reprenant à son compte le raisonnement des socialistes grossiers, des physiologistes égarés dans la morale, je veux dire en fondant le droit sur le besoin physique. « Des seuls besoins de l'homme dérivent tous ses droits... (3). Quand l'un d'eux manque de tout, il a droit d'arracher à un autre le superflu dont il se gorge. Que dis-je? Il a le droit de lui arracher le nécessaire, et, plutôt que de périr de faim, il a droit de l'égorger et de dévorer ses chairs palpitantes... Pour conserver ses jours, l'homme a le droit d'attenter à la propriété, à la liberté, à la vie même de ses semblables. Pour se soustraire à l'oppression, il a droit d'opprimer, d'enchaîner et de massacrer. Pour assurer son bonheur, il est en droit de tout entreprendre. » On voit d'ici les conséquences. — Mais, quelles que soient les conséquences, quoi qu'il écrive et quoi qu'il fasse, il s'admire toujours, et toujours à contresens, aussi glorieux de son impuissance encyclopédique que de sa malfaisance sociale. A l'en croire, il a fait dans la physique des découvertes immortelles (4) : « elles ne tendent pas à moins qu'à faire changer la face de l'optique... Jusqu'à moi, les vraies couleurs primitives étaient inconnues. » — Il est un Newton et mieux encore. Avant lui, « on ignorait la place que le fluide électrique, considéré comme agent universel, occupe dans la nature...

(1) *Mémoires académiques sur la Lumière*, préface, VII. — Il combat notamment « la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes, » qui est la base de la théorie de Newton.

(2) Chevremont, I, 74. (Témoignage d'Arago, 24 février 1844.)

(3) *Ibid.*, I, 104. (Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen.)

(4) Épigraphe de ses Mémoires sur la lumière. « Elles surnageront contre vent et marée. » — *Ib.*, préface, VII, *Découvertes de M. Marat*, 1780, 2e éd., p. 140.

Je l'ai fait connaître de manière à ne laisser aucun doute (1). » Pour le fluide igné, « cet être inconnu avant moi, je dégage la théorie de toute hypothèse, de toute conjecture, de tout raisonnement alambiqué, je la purge d'erreurs, je la rends intuitive, je la dépose dans un petit volume qui condamne à l'oubli tout ce que les sociétés savantes ont jamais publié sur cette matière (2). » Avant son *Traité de l'Homme*, le rapport du physique et du moral était incompréhensible. « Descartes, Helvétius, Haller, Lecat, Hume, Voltaire, Bonnet, en faisaient un secret impénétrable, une énigme. » Il a déchiffré l'énigme, fixé le siège de l'âme, démontré l'intermédiaire par lequel communiquent l'âme et le corps (3). Dans les sciences supérieures, qui traitent de la nature en général ou de la société humaine, il est allé au bout. « Je crois avoir épuisé à peu près toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie et la politique (4). » — Non-seulement il a trouvé la théorie vraie de l'état, mais il est homme d'état, praticien expert, capable de prévoir l'avenir et de le faire. En moyenne, il prédit, et toujours juste, deux fois par semaine : aux premiers jours de la Convention (5), il compte à son acquis déjà « trois cents prédictions sur les principaux événemens de la révolution, justifiées par le fait. » En face des Constituans, qui démolissent et reconstruisent si lentement, il se fait fort de tout défaire, refaire et parfaire à la minute. « Si j'étais tribun du peuple et soutenu par quelques milliers d'hommes déterminés (6), je réponds que, sous six semaines, la constitution serait parfaite, que la machine politique marcherait au mieux, que la nation serait libre et heureuse, qu'en moins d'une année elle serait florissante et redoutable, et qu'elle le serait tant

(1) *Recherches physiques sur l'Électricité*, 1782, p. 13, 17.

(2) Chevremont, I, 59.

(3) *De l'Homme*, préface, VII, et IVe livre.

(4) *Journal de la république française*, n° 98.

(5) *Ibid.*, par Marat, n° 1.

(6) *L'Ami du Peuple*, n° 173, 20 juillet 1790. — Dans la vaniteuse créature qui se dilate et s'enfle hors de toute mesure, la mémoire elle-même est faussée. J'ai vu, dans les asiles, des malades atteints de la folie des grandeurs qui racontaient leurs succès imaginaires à peu près du même ton que Marat. — (Chevremont, I, 40, 47, 54.) « Le bruit des cures éclatantes que j'avais faites m'attira une foule prodigieuse de malades; ma porte était continuellement assiégée par les voitures des personnes qui venaient me consulter de toutes parts... Enfin, le précis de mes expériences sur le feu vit le jour : la sensation qu'il fit en Europe fut prodigieuse; tous les papiers publics en firent mention; pendant six mois, j'eus chez moi la cour et la ville... L'Académie, ayant reconnu qu'elle ne pouvait pas étouffer mes découvertes, chercha à les faire naître dans son sein. » — Trois académiciens vinrent tour à tour, dans la même journée, lui demander s'il ne voulait pas se présenter comme candidat. « Jusqu'à présent, j'ai été recherché par plusieurs têtes couronnées, et toujours sur la réputation de mes ouvrages. »

que je vivrais. » — Au besoin, il serait général d'armée et général vainqueur : « rien qu'à observer deux fois la façon dont les Vendéens se battent, il trouverait le moyen de finir la guerre à la première rencontre (1). » — « Si je pouvais supporter la route, je m'offrirais pour mettre mes vues à exécution ; à la tête d'un petit corps de troupes sûres, il est facile d'ensevelir, dans un seul jour, jusqu'au dernier des rebelles. Je ne suis pas étranger à l'art militaire, et je pourrais sans jactance répondre du succès. » — S'il y a des difficultés, c'est parce qu'on n'a point écouté ses avis ; il est le grand médecin politique : depuis le commencement de la Révolution, son diagnostic a toujours été sûr, son pronostic infaillible, sa thérapeutique efficace, humaine et salutaire. Il apporte la panacée, permettez qu'il l'administre ; seulement, pour qu'elle opère bien, il doit l'administrer lui-même. Mettez donc entre ses mains la lancette publique, afin qu'il puisse pratiquer la saignée humanitaire. « Telle a été mon opinion, je l'ai imprimée dans un écrit, j'y ai mis mon nom et je n'en rougis pas. Si vous n'êtes à la hauteur de m'entendre, tant pis pour vous (2). » — En d'autres termes, aux yeux de Marat, Marat, unique entre tous par la supériorité de son génie et de son caractère, est l'unique sauveur.

A de pareils signes, le médecin reconnaîtrait à l'instant un de ces fous lucides que l'on n'enferme pas, mais qui n'en sont que plus dangereux (3) ; même il dirait le nom technique de la maladie ; c'est le *délire ambitieux*, bien connu dans les asiles. — Deux prédispositions, la perversion habituelle du jugement et l'excès colossal de l'amour-propre (4), en sont les sources, et nulle part ces sources n'ont coulé plus abondamment que dans Marat. Jamais homme, après une culture si diversifiée, n'a eu l'esprit si incurablement faux. Jamais homme, après tant d'avortemens dans la spéculation et tant de méfaits dans la pratique, n'a conçu et gardé une si haute idée de lui-même. En lui chacune des deux sources vient grossir l'autre : ayant la faculté de ne pas voir les choses telles qu'elles sont, il peut s'attribuer de la vertu et du génie ; persuadé qu'il a du génie et de la vertu, il prend ses attentats pour des mérites, et ses lubies pour des vérités. — Dès lors et spontanément, par son propre cours, la maladie se complique : au délire ambitieux s'ajoute la *manie des persécutions*. En effet, des vérités évidentes ou prouvées, comme celles

(1) *Journal de la république française*, n° du 6 juillet 1793.

(2) *Moniteur* (séance de la Convention, 25 septembre 1792). — Effectivement, Marat n'a jamais cessé de demander pour lui-même une dictature temporaire. (*L'Ami du Peuple*, n°s 258, 268, 466, 668 ; et *Appel à la nation*, p. 53.)

(3) Cf. Moreau (de Tours), *la Folie lucide*.

(4) Chevremont, II, 81. « Peu après la prise de la Bastille, ayant à combattre la municipalité parisienne, je lui déclarai que j'étais l'œil du peuple, et que je croyais ma plume plus nécessaire au triomphe de la liberté qu'une armée de 100,000 hommes. »

qu'il apporte, devraient, du premier coup, éclater en public. Si elles font long feu et s'éteignent, c'est que des ennemis ou des envieux ont marché dessus; manifestement, on a conspiré contre lui, et, contre Marat, les complots n'ont jamais cessé. Il y eut d'abord le complot des philosophes : quand *le Traité de l'Homme* fut expédié d'Amsterdam à Paris (1), « ils sentirent le coup que je portais à leurs principes et firent arrêter le livre à la douane. » Il y eut ensuite le complot des médecins : « ils calculaient avec douleur la grandeur de mes gains... Je prouverais, s'il en était besoin, qu'ils ont tenu des assemblées fréquentes pour aviser aux moyens les plus efficaces de me diffamer. » Il y eut enfin le complot des académiciens, « l'indigne persécution que l'Académie des Sciences n'a cessé de me faire pendant dix ans, lorsqu'elle se fut assurée que mes découvertes sur la lumière renversaient ses travaux depuis des siècles, et que je me souciais fort peu d'entrer dans son sein... Croirait-on que les charlatans de ce corps scientifique étaient parvenus à déprécier mes découvertes dans l'Europe entière, à soulever contre moi toutes les sociétés savantes, à me fermer tous les journaux (2) ? » — Naturellement, le soi-disant persécuté se défend, c'est-à-dire qu'il attaque. Naturellement, comme il est l'agresseur, on le repousse et on le réprime, et, après s'être forgé des ennemis imaginaires, il se fait des ennemis réels, surtout en politique, où, par principe, il prêche tous les jours l'émeute et le meurtre. Naturellement enfin, il est poursuivi, décrété par le Châtelet, traqué par la police, obligé de fuir et d'errer de retraite en retraite, de vivre des mois entiers à la façon d'une chauve-souris, dans un « caveau, dans un souterrain, dans un cachot sombre (3). » Une fois, dit son ami Panis, il a passé « six semaines assis sur une fesse, » comme un fou dans son cabanon, seul à seul avec son rêve. — Rien d'étonnant si, à ce régime, son rêve s'épaissit et s'appesantit, s'il se change en *cauchemar fixe*, si, dans son esprit renversé, les objets se renversent, si, même en plein jour, il ne voit plus les hommes et les choses que dans un miroir grossissant et contourné, si parfois, quand ses numéros sont trop rouges et que la maladie chronique devient aiguë, son médecin (4) vient le saigner pour arrêter l'accès et prévenir les redoublemens.

(1) Chevremont, I, 40. (Lettres à Marat à Roume, 1783.)

(2) *Journal de la république française*, n° 98.

(3) Expressions de Marat et de Panis. (Chevremont, I, 197, 20, 36, et *la Révolution*, II, 290, 2e note.)

(4) Michelet, *Histoire de la révolution*, II, 89 (raconté par M. Bourdier, médecin de Marat, à M. Serres le physiologiste). — Barbaroux, *Mémoires*, 355 (après une visite à Marat). « Il fallait voir avec quelle légèreté Marat faisait ses articles. Sans connaître un homme public, il demandait au premier venu ce qu'il en pensait, et il écrivait. — J'écraserai le scélérat, disait-il. »

Mais le pli est pris : désormais les contre-vérités poussent dans son cerveau comme sur le sol natal ; il s'est installé dans la déraison, et cultive l'absurdité, même physique et mathématique. « A caver au plus bas (1), dit-il, la contribution patriotique du quart du revenu doit produire 4,860 millions, et peut-être produirait-elle le double ; » avec cette somme, Necker pourra lever cinq cent mille hommes, et Necker compte là-dessus pour asservir la France. — Depuis la prise de la Bastille, « les dilapidations de la seule municipalité montent à plus de 200 millions; on évalue à plus de 2 millions ce que Bailly a mis dans sa poche ; ce que Mottié (La Fayette) a mis dans la sienne depuis deux ans est incalculable (2). » — Au 15 novembre 1791, le rassemblement des émigrés comprend « au moins cent vingt mille ex-gentilshommes et partisans, et soldats disciplinés, sans compter les forces des princes allemands qui doivent se joindre à eux (3). » — Par suite, ainsi que ses confrères de Bicêtre, il extravague incessamment dans l'horrible et dans l'immonde : le défilé des fantômes atroces ou dégoûtans a commencé (4). Selon lui, tous les savans qui n'ont pas voulu l'admirer sont des imbéciles, des charlatans et des plagiaires. Laplace et Monge, simples « automates, » ne sont que des machines à calculs; Lavoisier, « père putatif de toutes les découvertes qui font du bruit, n'a pas une idée en propre, » pille les autres sans les comprendre, « et change de système comme de souliers. » Fourcroy, son disciple et son trompette, est encore de plus mince étoffe. Tous sont des drôles : « Je pourrais citer cent traits d'infidélité de messieurs les académiciens de Paris, cent abus de dépôts : » une somme de 12,000 francs leur ayant été confiée pour chercher le moyen de diriger les ballons, « ils s'en sont fait entre eux le partage, et il a été mangé à la Râpée, à l'Opéra et chez les filles (5). » — En politique, où les débats sont des combats, c'est pis : l'ami du peuple ne peut avoir que des scélérats pour adversaires. Louer le courage et le désintéressement de Lafayette, quelle ineptie ! S'il est allé en Amérique, c'est par dépit amoureux, « rebuté par une Messaline ; »

(1) Chevremont, I, 361. (*Pamphlet de Marat contre Necker*, juillet 1790.)

(2) *L'Ami du Peuple*, n° 552 (30 août 1791).

(3) *Ibid.*, n° 626 (15 déc. 1791). — Sur le chiffre des émigrés en armes, cf. *la Révolution*, II, 129. A cette date, le chiffre public et vérifié est de 4,000.

(4) Impossible de citer ses imputations ordurières. — Voyez, dans Buchez et Roux, IX, 419 (26 avril 1791), et X, 220 (nos des 17, 19 et 21 juin), son factum contre Lafayette, sa liste, avec qualifications infâmes, des « scélérats et des coquins » qui briguent pour se faire nommer électeurs, et ses lettres sur les académiciens.

(5) Buchez et Roux, X, 407 (septembre 1791). — Cf. *ibid.*, 473. Selon Marat, il était inutile de mesurer un degré du méridien; cette mesure avait déjà été donnée par les Égyptiens. Les académiciens « se sont fait accorder par le ministre mille écus pour les frais de l'opération, petit gâteau qu'ils se partagent en frères. »

il y a gardé un parc d'artillerie « comme les goujats gardent le bagage : » voilà tous ses exploits ; de plus il est un voleur. Bailly aussi est un voleur, et Malouet « un paillasse. » Necker a formé « l'horrible entreprise d'affamer et d'empoisonner » le peuple ; « il s'est rendu pour toujours l'exécration des Français et l'opprobre du genre humain. » — Qu'est-ce que les Constituans, sinon un ramas « d'hommes bas, rampans, vils et ineptes ? » — « Infâmes législateurs, vils scélérats, monstres altérés d'or et de sang, vous trafiquez avec le monarque de nos fortunes, de nos droits, de nos libertés et de nos vies ! » — « La seconde législature n'est pas moins pourrie que la première. » — Dans la Convention, « Roland, le Gilles officieux et le Pasquin faussaire, est le chef infâme des accapareurs. » — « Isnard est un jongleur, Buzot un tartufe, Vergniaud un mouchard en petit collet (1). » — Quand un aliéné voit partout autour de lui, sur le plancher, sur les murs, au plafond, des scorpions, des araignées, un grouillement de vermine infecte et venimeuse, il ne songe plus qu'à l'écraser, et la maladie mentale entre dans sa dernière période : à la suite du délire ambitieux, de la manie des persécutions, et du cauchemar fixe, la *monomanie homicide* s'est déclarée.

Dès les premiers mois de la révolution, elle s'est déclarée chez Marat ; c'est qu'elle lui était innée, inoculée d'avance ; il l'avait contractée à bon escient et par principes ; jamais la folie raisonnante ne s'est manifestée dans un cas plus net. — D'une part, ayant dérivé du besoin physique les droits de l'homme, il conclut « que la société doit, à ceux de ses membres qui n'ont aucune propriété et dont le travail suffit à peine à leurs besoins, une subsistance assurée, de quoi se nourrir, se loger et se vêtir convenablement, de quoi se soigner dans leurs maladies, dans leur vieillesse, et de quoi élever leurs enfans. Ceux qui regorgent de superflu doivent (donc) subvenir aux besoins de ceux qui manquent du nécessaire. » Sinon, « l'honnête citoyen, que la société abandonne à sa misère et à son désespoir, rentre dans l'état de nature et a le droit de revendiquer à main armée les avantages qu'il n'a pu aliéner que pour s'en procurer de plus grands. Toute autorité qui s'y oppose est tyrannique et le juge qui le condamne à mort est un lâche assassin (2). » Ainsi les innombrables émeutes que provoque la disette

(1) Chevremont, I, 238, 249. — *L'Ami du Peuple*, nos 419, 519, 543, 608, 641. — Autres contre-vérités presque grotesques, tant elles sont énormes, n° 630 (15 avril). « Simoneau, maire d'Étampes, infâme accapareur ministériel. » — N° 627 (12 avril 1792). « Le ministre Delessart consent, pour de l'or, à se laisser frapper d'un décret concerté. » — N° 650 (20 mai 1792). « Louis XVI n'a sollicité la guerre que pour asseoir son despotisme sur des bases inébranlables. »

(2) Chevremont, I, 106. Projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789). — *Ib.*, I, 196.

sont justifiées, et, comme la disette est permanente, l'émeute quotidienne est légitime. — D'autre part, ayant posé en principe la souveraineté du peuple, il en déduit « le droit sacré qu'ont les commettans de révoquer leurs délégués, » de les prendre au collet s'ils prévariquent, de les maintenir dans le devoir par la crainte, de leur tordre le cou s'ils ont jamais la tentation de voter mal ou de mal administrer. Or, cette tentation, ils l'ont toujours. « Il est une vérité éternelle dont il est important de convaincre les hommes, c'est que le plus mortel ennemi que le peuple ait à redouter, c'est le gouvernement. » — « Tout ministre qui est deux fois vingt-quatre heures en place, lorsque le cabinet n'est pas dans l'impossibilité de machiner contre la patrie, est suspect (1). » — Levez-vous donc, misérables des villes et de la campagne, ouvriers sans ouvrage, traîneurs de rues qui couchez sous les ponts, rôdeurs de grands chemins, mendians sans feu ni lieu, va-nu-pieds en loques, porteurs de besaces, porteurs de bâtons, et venez prendre à la gorge vos infidèles mandataires. — Au 14 juillet, aux 5 et 6 octobre, « le peuple avait le droit, non-seulement d'exécuter quelques-uns des conspirateurs, mais celui de les immoler tous, de passer au fil de l'épée le corps entier des satellites royaux conjurés pour nous perdre et la tourbe innombrable des traîtres à la patrie, quel que fût leur état et leur degré (2). » N'allez jamais à l'assemblée « sans avoir vos poches pleines de cailloux destinés à lapider les scélérats qui ont l'impudence de prêcher les maximes monarchiques; je ne vous recommande d'autre précaution que celle de crier gare aux voisins (3). » — « Ce n'est pas la retraite des ministres, c'est leurs têtes qu'il nous faut, c'est celle de tous les ministériels de l'assemblée, c'est celle de votre maire, de votre général, de presque tout l'état-major, de la plupart des municipaux; c'est celle des principaux agens du pouvoir exécutif dans le royaume. » — A quoi bon des demi-mesures, comme le sac de l'hôtel de Castries (4)? « Que vos vengeances soient raisonnées. La mort! la mort! voilà quelle doit être la punition des traîtres acharnés à vous perdre; c'est la seule qui les glace d'effroi... Imitez donc l'exemple de vos implacables ennemis, n'allez jamais sans armes, et, afin qu'ils ne vous échappent pas par la longueur des arrêts de la justice, poignardez-les sur-le-champ ou brûlez-leur la cervelle. » — « J'entends vingt-cinq millions d'hommes s'écrier à l'unisson : Si les noirs et les ministériels gan-

(1) *L'Ami du Peuple*, nos 24 et 274. — Cf. Placard de Marat, 18 septembre 1792. « Il faut que la Convention nationale soit sans cesse sous les yeux du peuple, pour qu'il puisse la lapider si elle oublie ses devoirs. »

(2) *Ib.*, nos 108-111 (20-23 mai 1790).

(3) *Ib.*, no 258 (22 oct. 1790).

(4) *Ib.*, no 286 (20 nov. 1790).

grenés et archigangrenés sont assez téméraires pour faire passer le projet de licenciement et de reconstitution de l'armée, citoyens, dressez huit cents potences dans le jardin des Tuileries et accrochez-y tous les traîtres à la patrie, l'infâme Riquetti, comte de Mirabeau, à leur tête, en même temps que vous ferez au milieu du bassin un vaste bûcher pour y rôtir les ministres et leurs suppôts (1). » — « Si l'ami du peuple pouvait rallier à sa voix deux mille hommes déterminés pour sauver la patrie, il irait arracher le cœur de l'infernal Mottié au milieu de ses nombreux bataillons d'esclaves; il irait brûler dans son palais le monarque et ses suppôts; il irait empaler les députés sur leurs sièges et les ensevelir sous les débris embrasés de leur antre (2). » — Au premier coup de canon sur la frontière, « il est indispensable que le peuple ferme les portes de toutes les villes et qu'il se défasse sans balancer de tous les prêtres séditieux, des fonctionnaires publics contre-révolutionnaires, des machinateurs connus et de leurs complices. » — « Il est de la sagesse des magistrats du peuple de faire fabriquer incessamment une énorme quantité de couteaux très forts à lames courtes et à deux tranchans bien affilés pour armer de ces couteaux chaque citoyen bien connu comme ami de la patrie. Or, tout l'art de combattre avec cette arme terrible consiste à se faire un bouclier du bras gauche, enveloppé jusqu'à l'aisselle d'une manche piquée en étoffe quelconque de laine, très rembourrée de chiffons, de bourre et de crin, puis de foncer sur l'ennemi avec le bras droit armé du glaive (3). » Servons-nous au plus tôt de ces couteaux; « car quel moyen nous reste-t-il aujourd'hui pour mettre fin aux maux qui nous accablent? Je le répète, il n'en est aucun autre que les exécutions populaires (4). » — Voici enfin le trône à bas; mais « tremblez de vous laisser aller à la voix d'une fausse pitié... Point de quartier; je vous propose de décimer les membres contre-révolutionnaires de la municipalité, des justices de paix, des départemens et de l'assemblée nationale (5). » — Au commencement, un petit nombre de vies aurait suffi : « il fallait faire tomber cinq cents têtes après la prise de la Bastille; alors tout aurait été bien. » Mais, par imprévoyance et timidité, on a laissé le mal s'étendre, et, plus il

(1) *L'Ami du Peuple*, n° 198 (22 août 1790).

(2) *Ib.*, n°s 523 et 524 (19 et 25 juillet 1791).

(3) *Ib.*, n° 626 (15 déc. 1791).

(4) *Ib.*, n° 668 (8 juillet 1792). — Cf. n° 649 (6 mai 1792). Il approuve le meurtre du général Dillon par ses soldats et recommande aux troupes d'en faire autant partout.

(5) *Ib.*, n° 677 (10 août 1799). — Voyez aussi les numéros suivans, notamment le n° 680 du 19 août, pour pousser au massacre des prisonniers de l'Abbaye, et le n° du 21 août. « Quant aux officiers, ils méritent d'être écartelés, comme Louis Capet et se suppôts du Manège. »

s'étend, plus l'amputation doit être large. — Avec le coup d'œil sûr du chirurgien, Marat en donne la dimension; il a fait ses calculs d'avance. En septembre 1792, dans le conseil de la Commune, il estime, par approximation, à quarante mille le nombre des têtes qu'il faut abattre (1). Six semaines plus tard, l'abcès social ayant prodigieusement grossi, le chiffre enfle à proportion : c'est deux cent soixante-dix mille têtes qu'il demande (2), toujours par humanité, « pour assurer la tranquillité publique, » à condition d'être chargé lui-même de cette opération et de cette opération seulement, comme justicier sommaire et temporaire. — Sauf le dernier point, tout le reste lui a été accordé; il est fâcheux qu'il n'ait pu voir de ses yeux l'accomplissement parfait de son programme, les fournées du tribunal révolutionnaire de Paris, les massacres de Lyon et de Toulon, les noyades de Nantes. — Dès d'abord et jusqu'à la fin, il a été dans le droit fil de la Révolution, lucide à force d'aveuglement, grâce à sa logique de fou, grâce à la concordance de sa maladie privée et de la maladie publique, grâce à la précocité de son délire plein parmi les autres délires incomplets et tardifs, seul immuable, sans remords, triomphant, établi du premier bond sur la cime aiguë que ses rivaux n'osent pas gravir ou ne gravissent qu'en tâtonnant.

II.

Il n'y a rien du fou chez Danton; au contraire, non-seulement il a l'esprit le plus sain, mais il possède l'aptitude politique, et à un degré éminent, à un degré tel, que, de ce côté, nul de ses collaborateurs ou de ses adversaires n'approche de lui, et que, parmi les hommes de la révolution, Mirabeau seul l'a égalé ou surpassé. — C'est un génie original, spontané, et non, comme la plupart de ses

(1) Buchez et Roux, XXVIII, 105. Lettre de Chevalier Saint-Dizier, membre du premier comité de surveillance (10 septembre 1792.) — Michelet, II, 94. En décembre 1790, le chiffre des têtes qu'il demande est déjà de 20,000.

(2) *Moniteur*, n° du 26 octobre 1792 (séance de la convention du 24 octobre) : « N... Je sais qu'un membre de cette assemblée a entendu dire à Marat que, pour assurer la tranquillité publique, il fallait que 270,000 têtes tombassent encore. — VERMONT. Je déclare que Marat a tenu ces propos auprès de moi. — MARAT. Eh bien! oui, oui... C'est mon opinion, je vous le répète. » — Jusqu'à la fin, il est pour les opérations chirurgicales (n° du 12 juillet 1793, veille de sa mort.) Il s'agit des contre-révolutionnaires notés : « Pour les empêcher d'entrer dans un nouveau corps (militaire), j'avais proposé dans le temps, comme une mesure indispensable de prudence, de leur couper les oreilles ou plutôt les pouces des mains. » — Marat laisse des adeptes : des députés de la Société populaire de Cette regrettent qu'on n'ait pas suivi ses conseils et abattu 300,000 têtes. (Séance de la Convention, 4 avril 1794, Buchez et Roux, XXXII, 186.)

contemporains, un théoricien raisonneur et scribe (1), c'est-à-dire un fanatique pédant, une créature factice et fabriquée par les livres, un cheval de meule qui marche avec des œillères et tourne sans issue dans un cercle fermé. Son libre jugement n'est point entravé par des préjugés abstraits : il n'apporte point un contrat social, comme Rousseau, ni un art social, comme Sieyès, des principes ou des combinaisons de cabinet (2); il s'en est écarté par instinct, peut-être aussi par mépris : il n'en avait pas besoin, il n'aurait su qu'en faire. Les systèmes sont des béquilles à l'usage des impotens, et il est valide; les formules sont des lunettes à l'usage des myopes, et il a de bons yeux. « Il avait peu lu, peu médité, » dit un témoin lettré et philosophe (3); « il ne savait presque rien, et il n'avait l'orgueil de rien deviner; mais il *regardait et voyait*. Sa capacité naturelle, qui était très grande et qui n'était remplie de rien, se fermait naturellement aux notions vagues, compliquées et fausses, et s'ouvrait naturellement à toutes les notions d'expérience dont la vérité était manifeste... » Partant, « son coup d'œil sur les hommes et les choses, subit, net, impartial et vrai, avait la prudence solide et pratique. » Se représenter exactement les volontés divergentes ou concordantes, superficielles ou profondes, actuelles ou possibles des différens partis et de vingt-six millions d'âmes, évaluer juste la grandeur des résistances probables et la grandeur des puissances disponibles, apercevoir et saisir le moment décisif qui est unique, combiner les moyens d'exécution, trouver les hommes d'action, mesurer l'effet produit, prévoir les contre-coups prochains et lointains, ne pas se repentir et ne pas s'entêter, accepter les crimes à proportion de leur efficacité politique, louvoyer devant les obstacles trop forts, s'arrêter ou biaiser, même au mépris de maximes qu'on étale, ne considérer les choses et les hommes qu'à la façon d'un mécanicien, constructeur d'engins et calculateur de forces (4) : voilà les facultés dont il fait preuve au 10 août, au 2 septembre, pendant la dictature effective qu'il s'est arrogée entre le 10 août et le 21 septembre, puis dans la Convention, dans le pre-

(1) « Jamais Danton n'a écrit et n'a imprimé un discours. Il disait : *Je n'écris point.* » (Garat, *Mémoires*, 31.)

(2) Garat, *Mémoires*, p. 3 : « Danton n'avait fait aucune étude suivie de ces philosophes qui, depuis un siècle à peu près, ont aperçu, dans la nature humaine, les principes de l'art social. Il n'avait point cherché dans ses propres méditations les vastes et simples combinaisons qu'un vaste empire exige... Il avait cet instinct du grand qui fait le génie, et cette circonspection silencieuse qui fait la raison. »

(3) Garat, *ibid.*, 311, 312.

(4) Un chef d'état peut se considérer comme le directeur d'un hospice de malades, d'aliénés et d'infirmes; sans doute, pour régir son hospice, il fait bien de consulter le moraliste et le physiologiste; mais, avant d'appliquer leurs préceptes, il doit se souvenir que tous les pensionnaires de son hospice, y compris les gardiens et lui-même, sont plus ou moins des malades, des infirmes et des aliénés

mier comité de salut public (1), au 31 mai et au 2 juin : on l'a vu à l'œuvre. Jusqu'au bout, en dépit de ses partisans, il a tâché de diminuer ou du moins de ne pas accroître les résistances que le gouvernement devait surmonter. Presque jusqu'au bout, en dépit de ses adversaires, il a tâché d'accroître ou au moins de ne pas détruire les puissances que le gouvernement pouvait employer. — A travers les vociférations des clubs qui exigeaient l'extermination des Prussiens, la capture du roi de Prusse, le renversement de tous les trônes et le meurtre de Louis XVI, il a négocié la retraite presque pacifique de Brunswick (2), il a travaillé à séparer la Prusse de la coalition (3), il a voulu changer la guerre de propagande en une guerre d'intérêt, il a fait décréter (4) par la Convention que « la France ne s'immiscerait en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances, » il a obtenu l'alliance de la Suède, il a posé d'avance les bases du traité de Bâle, il a songé à sauver le roi (5). — A travers les défiances et les attaques des Girondins qui veulent le déshonorer et le perdre, il s'obstine à leur tendre la main, il ne leur déclare la guerre que parce qu'ils lui refusent la paix (6), et il

(1) De Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, traduction Dosquet, II, 303 : « Nous pouvons déclarer dès à présent que ce furent ces mesures actives de Danton et du premier comité de salut public, jointes aux dissensions qui divisaient la coalition, qui donnèrent à la république le pouvoir de résister à l'Europe. Nous verrons au contraire que toutes les mesures propres au parti de la Montagne, loin d'accélérer les armemens, les ont entravés. »

(2) De Sybel, *ibid.* I, 558, 502, 585. (Les intermédiaires furent Dumouriez et Westermann.)

(3) *Ibid.*, 290, 291, 293, et II, 28.

(4) Buchez et Roux, XXV, 445 (séance du 13 avril 1793.)

(5) Récit du comte Théodore de Lameth, aîné des quatre frères Lameth, colonel, député à la Législative. Pendant la Législative, il avait beaucoup connu Danton; après les massacres de septembre, il s'était réfugié en Suisse, et il était inscrit sur la liste des émigrés. Un mois environ avant la mort du roi, il voulut tenter un suprême effort et vint à Paris. « J'allai droit chez Danton, et, sans me nommer, j'insistai pour être introduit sur-le-champ. A la fin, on me fit entrer et je trouvai Danton dans le bain. « Vous ici ! s'écria-t-il; mais savez-vous que, d'un mot, je puis vous faire guillotiner? — Danton, lui dis je, vous êtes un grand criminel, mais il y a des infamies dont vous n'êtes pas capable, entre autres, de me dénoncer. — Vous venez pour sauver le roi? — Oui. » — Là-dessus la conversation s'engagea, très amicale et très confiante. — Je consens, dit Danton, à essayer de sauver le roi, mais il me faut un million pour gagner les voix nécessaires, et il me le faut d'ici à huit jours. Je vous préviens que, si je ne puis lui assurer la vie, je voterai sa mort. Je veux bien sauver sa tête, mais non perdre la mienne. » — M. de Lameth se mit en quête, vit l'ambassadeur d'Espagne, fit parler à Pitt, qui refusa. — Danton, comme il l'avait annoncé, vota la mort; puis il facilita ou toléra le retour de M. de Lameth en Suisse. (Ce récit m'est transmis par M.., qui l'a recueilli de la bouche du comte Théodore de Lameth.)

(6) Garat, *Mémoires*, 317. « Vingt fois, me disait-il un jour, je leur ai offert la paix; ils ne l'ont pas voulue; ils refusaient de me croire pour conserver le droit de me perdre. »

s'efforce de les préserver quand ils sont à terre. — Au milieu de tant de bavards et d'écrivailleurs dont la logique est verbale ou dont la fureur est aveugle, qui sont des serinettes à phrases ou des mécaniques à meurtre, son intelligence, toujours large et souple, va droit aux faits, non pour les défigurer et les tordre, mais pour s'y soumettre, s'y adapter et les comprendre. Avec un esprit de cette qualité, on va loin, n'importe dans quelle voie : reste à choisir la voie. Mandrin aussi, sous l'ancien régime, fut, dans un genre voisin, un homme supérieur (1) ; seulement, pour voie, il avait choisi le grand chemin.

Entre le démagogue et le brigand la ressemblance est intime; tous les deux sont des chefs de bande, et chacun d'eux a besoin d'une occasion pour former sa bande; pour former la sienne, Danton avait besoin de la révolution. — « Sans naissance, sans protection, » sans fortune, trouvant les places prises et « le barreau de Paris inabordable, » reçu avocat après « des efforts, » il a longtemps vagué et attendu sur le pavé ou dans les cafés, comme aujourd'hui ses pareils dans les brasseries. Au café de l'École, le patron, bonhomme « en petite perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras, » circulait autour des tables avec un sourire, et sa fille siégeait au fond comme demoiselle de comptoir (2). Danton a causé avec elle, et l'a demandée en mariage; pour l'obtenir, il a dû se ranger, acheter une charge d'avocat au conseil du roi, trouver dans sa petite ville natale des répondans et des bailleurs de fonds (3). Une fois marié, logé dans le triste passage du Commerce, « chargé de dettes plus que de causes, » confiné dans une profession sédentaire, où l'assiduité, la correction, le ton modéré, le style décent, la tenue irréprochable, étaient de rigueur, confiné dans un ménage étroit qui, sans le secours d'un louis avancé chaque semaine par le beau-père limonadier, n'aurait pu joindre les deux bouts (4), ses goûts larges, ses besoins alternatifs de fougue et d'indolence, ses appétits de jouissance et de domination, ses rudes et violens instincts d'expansion, d'initiative et d'action se sont révoltés : il est impropre à la routine paisible de nos carrières civiles; ce qui lui convient, ce n'est pas la discipline régulière d'une vieille société qui dure, mais la brutalité tumultueuse d'une société qui se défait ou d'une société qui se fait. Par tempérament et par caractère, il

(1) Cf. *l'Ancien Régime*, 501.

(2) *Danton*, par le docteur Robinet, *passim*. (Notice par Béon, condisciple de Danton. — Fragment par Saint-Albin.) — *La Révolution*, II, 35, note.

(3) Émile Bos, *les Avocats au conseil du roi*, 515, 520. (Contrat de mariage de Danton et discussion de sa fortune. De 1787 à 1791, on ne le voit intervenir que dans trois affaires au conseil des parties.)

(4) Mme Roland, *Mémoires*. (Récit de Mme Danton à Mme Roland.)

est un *barbare*, et un barbare né pour commander à ses pareils, comme tel leude du sixième siècle ou tel baron du dixième. Un colosse à tête de « Tartare » couturée de petite vérole, d'une laideur tragique et terrible, un masque convulsé de « bouledogue » grondant (1), de petits yeux enfoncés sous les énormes plis d'un front menaçant qui remue, une voix tonnante, des gestes de combattant, une surabondance et un bouillonnement de sang, de colère et d'énergie, les débordemens d'une force qui semble illimitée comme celles de la nature, une déclamation effrénée, pareille aux mugissemens d'un taureau, et dont les éclats portent à travers les fenêtres fermées jusqu'à cinquante pas dans la rue, des images démesurées, une emphase sincère, des tressaillemens et des cris d'indignation, de vengeance, de patriotisme, capables de réveiller les instincts féroces dans l'âme la plus pacifique (2) et les instincts généreux dans l'âme la plus abrutie, des jurons et des gros mots (3), un cynisme, non pas monotone et voulu comme celui d'Hebert, mais jaillissant, spontané et de source vive, des crudités énormes et dignes de Rabelais, un fond de sensualité joviale et de bonhomie gouailleuse, des façons cordiales et familières, un ton de franchise et de camaraderie, bref le dedans et les dehors les plus propres à capter la confiance et les sympathies d'une plèbe gauloise et parisienne, tout concourt à composer « sa popularité infuse et pratique », et à faire de lui « un grand seigneur de la sans-culotterie (4). » — Avec de telles dispositions pour jouer un rôle, on est bien tenté de le jouer, sitôt que le théâtre s'ouvre, quel que soit le théâtre, interlope et fangeux, quels que soient les acteurs, polissons, chenapans et filles perdues, quel que soit le rôle, ignoble, meurtrier et finalement mortel pour celui qui le prendra. — Pour résister à la

(1) Expressions de Garat et de Rœderer.— Larevellière-Lépeaux l'appelle *le Cyclope*.

(2) Mot de Fauchet : « le Pluton de l'éloquence. »

(3) Riouffe, *Mémoires sur les prisons*. En prison, « toutes ses phrases étaient entremêlées de juremens et d'expressions ordurières. »

(4) Mots de Fabre d'Églantine et de Garat. — Beugnot, très bon observateur, a bien vu Danton (*Mémoires*, I, 249 à 252). — M. Dufort de Cheverny (Mémoires manuscrits publiés par M. Robert de Crèvecœur) après l'exécution de Babeuf, en 1797, eut l'occasion d'entendre dans une auberge, entre Vendôme et Blois, la conversation de Samson, le bourreau, et d'un commissaire des guerres. Samson raconta les derniers momens de Danton et de Fabre d'Églantine. En chemin, Danton demanda s'il était permis de chanter : « Il n'y a pas de défense, dit Samson.— C'est bien, tâchez de retenir ce couplet que je viens de faire. » — Et il chanta sur un air à la mode :

Nous sommes menés au trépas
Par quantité de scélérats :
C'est ce qui nous désole.
Mais bientôt le moment viendra
Où chacun d'eux y passera :
C'est ce qui nous console.

tentation, il faudrait les répugnances que la culture fine ou profonde développe dans les sens et dans l'âme, et, chez Danton, ces répugnances manquent. Ni au physique, ni au moral, il n'a de dégoûts : il peut embrasser Marat (1), fraterniser avec des ivrognes, féliciter des septembriseurs, répondre en style de cocher aux injures des femmes de la rue, vivre de pair à compagnon avec des drôles, des voleurs et des repris de justice, avec Carra, Westermann, Huguenin et Rossignol, avec les scélérats avérés qu'il expédie dans les départements après le 2 septembre. « Eh! f..., croyez-vous donc qu'on enverra des demoiselles (2)? » Il faut des boueux pour travailler dans les boues; on ne doit pas se boucher le nez quand ils viennent réclamer leur salaire; on est tenu de les bien payer, de leur dire un mot d'encouragement, de leur laisser les coudées franches. Danton consent à faire la part du feu et s'accommode aux vices; il n'a pas de scrupules, il laisse gratter et prendre. — Lui-même il a pris, autant pour donner que pour garder, autant pour soutenir son rôle que pour en jouir, quitte à dépenser contre la cour l'argent de la cour, probablement avec un rire intérieur et narquois, avec ce rire qu'on devine chez le paysan en blouse lorsqu'il vient de duper son propriétaire en redingote, avec ce rire que les vieux historiens décrivent chez le Franc lorsqu'il empochait l'or romain pour mieux faire la guerre à Rome. Sur le sauvageon plébéien la greffe n'a pas pris; dans notre jardin moderne, il est le même que dans la vieille forêt; sa sève intacte a gardé l'âpreté primitive et ne produit point les bons fruits de notre civilisation : le sens moral, l'honneur et la conscience. Danton n'a ni le respect de lui-même, ni le respect d'autrui; les délimitations précises et délicates qui circonscrivent la personne humaine lui semblent une convention de légistes et une bienséance de salon : comme un Clovis, il marche dessus, et, comme un Clovis, avec des facultés égales, avec des expédiens pareils, avec une bande pire, il se lance à travers la société chancelante pour la démolir et la reconstruire à son profit.

Dès l'origine, il a compris le caractère propre et le procédé normal de la Révolution, c'est-à-dire l'emploi de la brutalité populaire : en 1788, il figurait déjà dans les émeutes. Dès l'origine, il a compris l'objet final et l'effet définitif de la révolution, c'est-à-dire

(1) Buchez et Roux, XXI, 108. Discours (imprimé) de Pétion : « Marat embrassa Danton et Danton l'embrassa... J'atteste que ces faits se sont passés devant moi. »

(2) Buchez et Roux, XXI, 126 (*A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, brochure par Louvet). — Beugnot, *Mémoires*, I, 250. « Quand j'arrivai à Paris, député de mon département (à la Législative), Danton me rechercha et voulut m'enrôler dans son parti. Je dînai trois fois chez lui cour du Commerce, et j'en sortis toujours effrayé de ses desseins et de son énergie. Il se contenta de dire de moi à Courtois son ami et mon collègue : « Ton grand Beugnot n'est qu'une dévote; il n'y a rien à faire de lui. »

la dictature de la minorité violente : au lendemain du 14 juillet 1789, il a fondé dans son quartier (1) une petite république indépendante, agressive et dominatrice, centre de la faction, asile des enfans perdus, rendez-vous des énergumènes, pandémonium de tous les cerveaux incendiés et de tous les coquins disponibles, visionnaires et gens à poigne, harangueurs de gazette ou de carrefour, meurtriers de cabinet ou de place publique, Camille Desmoulins, Fréron, Hébert, Chaumette, Clootz, Théroigne, Marat, et, dans cet état plus que jacobin, modèle anticipé de celui qu'il établira plus tard, il règne, comme il régnera plus tard, président perpétuel du district, chef du bataillon, orateur du club, machinateur des coups de main. Là, l'usurpation est de règle : on ne reconnaît aucune autorité légale ; on brave le roi, les ministres, les juges, l'assemblée, la municipalité, le maire, le commandant de la garde nationale. De par la nature et les principes, on s'est mis au-dessus des lois : le district prend Marat sous sa protection, place deux sentinelles à sa porte pour le garantir des poursuites, et résiste en armes à la force armée chargée d'exécuter le mandat d'arrêt (2). Bien mieux, au nom de Paris, « première sentinelle de la nation, » on prétend gouverner la France : Danton vient déclarer à l'assemblée nationale que les citoyens de Paris sont les représentans naturels des quatre-vingt-trois départemens, et la somme, sur leur injonction, de rétracter un décret rendu (3). — Toute la pensée jacobine est là ; avec son coup d'œil supérieur, Danton l'a pénétrée jusqu'au fond, et l'a proclamée en termes propres ; à présent, pour l'appliquer grandement (4), il n'a plus qu'à passer du petit théâtre au grand, des cordeliers à la commune, au ministère, au comité de salut public, et, sur tous ces théâtres, il joue le même rôle avec le même objet et les mêmes effets. Un despotisme institué par la conquête et maintenu par la crainte, le despotisme de la plèbe jacobine et parisienne : voilà son but et ses moyens ; c'est lui qui, adaptant les moyens au but et le but aux moyens, conduit les grandes journées et provoque les mesures décisives de la révolution, le

(1) Le district des Cordeliers. — (Buchez et Roux, IV, 27.) Délibération de l'assemblée du district des Cordeliers, 11 décembre 1719, pour justifier la présidence perpétuelle de Danton. Il est toujours réélu à l'unanimité : ceci est le premier signe de son ascendant. Quelquefois pourtant, sans doute pour éviter les apparences de la dictature, il fait élire son maître clerc, Paré, que, plus tard, il fera ministre.

(2) Buchez et Roux, IV, 295, 298, 401 ; V, 140.

(3) *Ibid.*, VIII, 28 (10 octobre 1790).

(4) *Ibid.*, IX, 408 ; X, 144, 234, 297, 417. — Lafayette, *Mémoires*, I, 359, 366. — Aussitôt après la mort de Mirabeau (avril 1791), le projet de Danton se déclare, et son initiative est alors de première importance.

10 août (1), le 2 septembre, le 31 mai, le 2 juin (2), le décret qui lève dans chaque grande ville une armée de sans-culottes salariés « pour tenir les aristocrates sur leurs piques, » le décret qui, dans chaque commune où les grains sont chers, taxe les riches pour mettre le prix du pain à la portée des pauvres (3), le décret qui alloue aux ouvriers quarante sous par séance pour assister aux assemblées de section (4), l'institution du tribunal révolutionnaire (5), la proposition « d'ériger le comité de salut public en gouvernement provisoire, » la proclamation de la terreur, l'application du zèle jacobin à des œuvres effectives, l'emploi des sept mille délégués des assemblées primaires, renvoyés chez eux pour y devenir les agens du recrutement et de l'armement universel (6), les paroles enflammées qui lancent toute la jeunesse sur la frontière, les motions sensées qui limitent la levée en masse à la réquisition des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans, et qui mettent fin aux scandaleuses carmagnoles chantées et dansées par la populace dans la salle même de la Convention (7). — Pour édifier la machine, il a déblayé le terrain, fondu le métal, forgé les grandes pièces, limé les boursouflures, dessiné le moteur central, ajusté les rouages secondaires, imprimé le premier élan et le branle final, fabriqué la cuirasse qui protège l'œuvre contre l'étranger et contre les chocs du dehors. La machine est de lui : pourquoi, après qu'il l'a construite, ne se charge-t-il pas de la manœuvrer?

C'est que, s'il était capable de la construire, il n'est pas propre à la manœuvrer. Aux jours de crise, il peut bien donner un coup d'épaule, emporter les volontés d'une assemblée ou d'une foule,

(1) *La Révolution*, II, 238 (note) et 283. Garat, 309. « Après le 20 juin, tout le monde faisait de petites tracasseries au château, dont la puissance croissait à vue d'œil : Danton arrangea le 10 août et le château fut foudroyé. » — Robinet, *le Procès des Dantonistes*, 224, 229 (n° 214 du *Journal de la société des Amis de la constitution*, 5 juin 1792). Danton propose « l'établissement de la loi de Valérius Publicola, édictée à Rome après l'expulsion des Tarquins, qui permettait à tout citoyen de tuer un homme convaincu d'avoir manifesté une opinion contraire à la loi de l'État, sauf à prouver le crime. » — *Ibid.*, nos 230, 231, 13 juillet 1792. Danton provoque les fédérés « à faire le serment de ne quitter la capitale qu'après que la liberté serait établie et le vœu des départemens exprimé sur le sort du pouvoir exécutif. » — Voilà le principe et les instrumens du 10 août et du 2 septembre.

(2) Garat, 314. « Un instant il parut au comité de salut public; le 31 mai et le 2 juin éclatèrent; il a été l'auteur de ces deux journées. »

(3) Décrets du 6-7 avril 1793.

(4) Décret du 5 septembre 1793.

(5) Décret du 10 mars 1793.

(6) 1er août 1793, 12 août 1793.

(7) *La Révolution*, tome III, chap. V. — Buchez et Roux, XXV, 285 (séance du 26 novembre 1793). — *Moniteur*, XIX, 716. Danton (16 mars 1794) fait décréter « qu'on n'entendra plus à la barre que la raison en prose. »

mener de haut et pendant quelques semaines un comité d'exécution. Mais le travail régulier, assidu, lui répugne; il n'est pas fait pour les écritures (1), pour les paperasses, et la routine d'une besogne administrative. Homme de police et de bureau, comme Robespierre et Billaud, lecteur minutieux de rapports quotidiens, annotateur de listes mortuaires, professeur d'abstractions décoratives, menteur à froid, inquisiteur appliqué et convaincu, il ne le sera jamais; surtout il ne sera jamais bourreau méthodique. — D'une part, il n'a point sur les yeux le voile gris de la théorie : il voit les hommes, non pas à travers le contrat social, comme une somme d'unités arithmétiques (2), mais tels qu'ils sont en effet, vivans, souffrans et saignans, surtout ceux qu'il connaît, chacun avec sa physionomie et son geste. A ce spectacle, les entrailles s'émeuvent, quand on a des entrailles, et il en a; il a même du cœur, une large et vive sensibilité, la sensibilité de l'homme de chair et de sang en qui subsistent tous les instincts primitifs, les bons à côté des mauvais, que la culture n'a point desséché ni racorni, qui a pu faire et laisser faire les massacres de septembre, mais qui ne se résigne pas à pratiquer de ses mains, tous les jours, à l'aveugle, le meurtre systématique et illimité. Déjà en septembre, « couvrant sa pitié sous ses rugissemens (3), » il a dérobé ou arraché aux égorgeurs plusieurs vies illustres. Quand la hache approche des Girondins, il en est « malade de douleur » et de désespoir. « Je ne pourrai pas les sauver! » s'écriait-il, « et de grosses larmes tombaient le long de son visage. » — D'autre part, il n'a pas sur les yeux le bandeau épais de l'incapacité et de l'imprévoyance. Il a démêlé le vice intérieur du système, le suicide inévitable et prochain de la révolution. « Les Girondins nous ont forcés de nous jeter dans le sans-culottisme qui les a dévorés, qui nous dévorera tous, qui se dévorera lui-même (4). » — « Laissez faire Robespierre et Saint-Just, bientôt il ne restera plus en France qu'une thébaïde avec une vingtaine de trappistes politiques (5). » A la fin, il voit plus

(1) Archives nationales; papiers du comité de sûreté générale, n° 134. — Lettre de Delacroix à Danton, Lille, 25 mars 1793, sur la situation de la Belgique et la retraite de Dumouriez... « En voilà si long que je crains bien que tu ne me lises pas jusqu'au bout... Oublie pour moi ta paresse ordinaire. » — Lettre de Chabot à Danton, 12 frimaire an II : « Je connais ton génie, mon bien-aimé collègue, et par conséquent ta paresse naturelle. J'ai dû craindre que tu ne me lirais pas jusqu'au bout, si je t'écrivais longuement. Pourtant, je compte aussi sur ton amitié pour espérer une exception en ma faveur. »

(2) On demandait au mathématicien Lagrange, sénateur sous l'empire, comment il avait pu voter les terribles conscriptions annuelles. Il répondit : « Cela ne changeait pas sensiblement les tables de la mortalité. »

(3) Garat, 310, 305, 313. « Ses amis avaient pour lui une espèce de culte. »

(4) *Ibid.*, 317. — Thibeaudeau, *Mémoires*, 59.

(5) Quinet, *la Révolution*, II, 304 (d'après les mémoires inédits de Baudot). Ces

clair encore : « A pareil jour, j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire : j'en demande pardon à Dieu et aux hommes... Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats... Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes (1). » Mais il a prétendu les gouverner, il a construit le nouvel engin de gouvernement, et, sourde à ses cris, sa machine opère conformément à la structure et à l'impulsion qu'il lui a données. Elle est là, debout devant lui, la sinistre machine, avec son énorme roue qui pèse sur la France entière, avec son engrenage de fer dont les dents multipliées compriment chaque portion de chaque vie, avec son couperet d'acier qui incessamment tombe et retombe; son jeu, qui s'accélère, exige chaque jour une plus large fourniture de vies humaines, et ses fournisseurs sont tenus d'être aussi insensibles, aussi stupides qu'elle. Danton ne le peut pas, ne le veut pas. — Il s'écarte, se distrait, jouit, oublie (2); il suppose que les coupe-têtes en titre consentiront peut-être à l'oublier; certainement, ils ne s'attaqueront point à lui : « Ils n'oseraient;.. on ne me touche pas, moi : je suis l'arche. » Au pis, il aime mieux « être guillotiné que guillotineur. » — Ayant dit ou pensé cela, il est mûr pour l'échafaud.

III.

Même avec la résolution ferme de rester le coupe-têtes en chef, il ne serait pas le représentant parfait de la Révolution. Elle est un brigandage, mais philosophique; le vol et l'assassinat sont inclus dans ses dogmes, mais comme un couteau dans son étui; c'est l'étui brillant et poli qu'il faut étaler en public, non le couteau tranchant et sanglant. Danton, comme Marat, montre trop ouvertement le couteau. Rien qu'à voir Marat, crasseux et débraillé, avec son visage de crapaud livide, avec ses yeux ronds, luisans et fixes, avec son aplomb d'illuminé, et la fureur monotone de son paroxysme continu, le sens commun se révolte : on ne prend pas pour guide un maniaque homicide. Rien qu'à voir ou écouter Danton, avec ses gros mots de portefaix et sa voix qui semble un tocsin d'émeute, avec sa face de cyclope et ses gestes d'exterminateur, l'humanité s'effarouche : on ne se confie pas sans répugnance à un boucher

paroles de plusieurs amis de Danton portent la marque de Danton lui-même; en tous cas, elles expriment très exactement sa pensée.

(1) Riouffe, 67.

(2) Miot de Mélito, *Mémoires*, I, 40, 42. — Michelet, *Histoire de la révolution française*, VI, 134; V, 178, 184. (Sur le second mariage de Danton, en juin 1793, avec une jeune fille de seize ans; sur son voyage à Arcis, en mars 1794.) — Riouffe, 68. En prison, « il parlait sans cesse des arbres, de la campagne et de la nature. »

politique. La Révolution a besoin d'un autre interprète, paré comme elle de dehors spécieux (1), et tel est Robespierre, avec sa tenue irréprochable, ses cheveux bien poudrés, son habit bien brossé (2), avec ses mœurs correctes, son ton dogmatique, son style étudié et terne. Aucun esprit, par sa médiocrité et son insuffisance, ne s'est trouvé si conforme à l'esprit du temps ; à l'inverse de l'homme d'état, il plane dans l'espace vide, parmi les abstractions, toujours à cheval sur les principes, incapable d'en descendre, et de mettre le pied dans la pratique. « Ce b.....-là, disait Danton, n'est pas seulement capable de faire cuire un œuf. » — « Les vagues généralités de sa prédication, écrit un autre contemporain (3), n'aboutissaient pour l'ordinaire à aucune mesure, à aucun projet de loi. Il combattait tout, ne proposait rien, et le secret de sa politique s'accordait heureusement avec l'impuissance de son esprit et la nullité de ses conceptions législatives. » Quand il a dévidé le fil de sa scolastique révolutionnaire, il est à bout. — En matière de finances et d'art militaire, il ne sait rien et ne se risque pas, sauf pour dénigrer ou calomnier Carnot et Cambon, qui savent et se risquent (4). En fait de politique extérieure, son discours sur l'état de l'Europe est une amplification d'écolier ; quand il expose les plans du minis-

(1) On peut suivre, dans les rapports de police, l'effet de son attitude sur le gros public, notamment à la fin de 1793 et au commencement de 1794. — (Archives nationales, F7, 31167). (Rapport de Charmont, 6 nivôse an II.) « Robespierre gagne singulièrement dans l'esprit public, surtout par le discours à la Convention, où il a dit qu'il faut que tous ses collègues se serrent pour écraser les monstres qui sont dans l'intérieur, et qu'il les *abjure* tous à seconder le nouveau gouvernement révolutionnaire par leurs lumières et leurs talens... Je peux dire que j'ai entendu partout prononcer son nom avec admiration. On finissait par dire qu'il serait à désirer que tous les membres de la Convention adoptent toutes les mesures présentées par Robespierre. » — (Rapport de Rollin, 8 nivôse.) « Le citoyen Robespierre est célébré partout, dans les groupes et dans les cafés. On assurait au café Manouri que ses vues touchant le gouvernement étaient les seules qui, *semblables à l'aiman*, pouvaient rattacher tous les citoyens à la revolution. Il n'en est pas de même du citoyen Billaud-Varennes. » — (Rapport de Pourvoyeur, 9 nivôse.) « Dans quelques groupes particuliers et sociétés, on répandait le bruit que l'on *voulaient* nommer Robespierre pour dictateur. Le peuple rend justice à ses vertus austères ; il observe qu'il n'a jamais changé d'opinion depuis la révolution. »

(2) *Souvenirs d'un déporté*, par P. Villiers (secrétaire gratuit de Robespierre pendant sept mois en 1790), p. 2 : « D'une propreté recherchée. » — Buchez et Roux, XXXIV, 94. (Portrait de Robespierre publié par les journaux après sa mort.) « Ses habits étaient d'une propreté élégante et sa chevelure toujours soignée. »

(3) D'Héricault, *la Révolution du 9 Thermidor*. (Paroles de Daunou.) — Meillan, *Mémoires*, p. 4. « Son éloquence n'était qu'un tissu de déclamations sans ordre, sans méthode et surtout sans conclusion. Nous étions obligés, chaque fois qu'il parlait, de lui demander où il voulait en venir. Jamais il n'avait un remède à proposer ; il laissait aux autres, et surtout à Danton, le soin de chercher des expédiens. »

(4) Buchez et Roux, XXXIII, 427, 438, 440, 441. (Discours de Robespierre, 8 thermidor an II.)

tère anglais, il atteint d'emblée le comble de la niaiserie chimérique (1). Otez les phrases d'auteur, et ce n'est plus un chef de gouvernement qui parle, mais le portier des Jacobins. — Sur la France contemporaine et vivante, toute idée juste et précise lui manque : à la place des hommes, il aperçoit vingt-six millions d'automates simples qu'il suffit de bien encadrer pour qu'ils fonctionnent d'accord, et sans heurts; en effet, par nature, ils sont bons (2), et, après la petite épuration nécessaire, ils vont tous redevenir bons : aussi bien leur volonté collective est « la voix de la raison et de l'intérêt public. » — C'est pourquoi, dès qu'ils sont réunis, ils sont sages. « Il faudrait, s'il était possible, que l'assemblée des délégués du peuple délibérât en présence du peuple entier; » à tout le moins, le corps législatif devrait siéger « dans un édifice vaste et majestueux, ouvert à douze mille spectateurs. » Notez que, depuis quatre ans, à la Constituante, à la Législative, à la Convention, à l'Hôtel de Ville, aux Jacobins, partout où s'est trouvé Robespierre, les tribunes n'ont jamais cessé de vociférer; au choc d'une expérience si palpable et si présente, tout esprit s'ouvrirait; le sien reste bouché, par le préjugé ou par l'intérêt; la vérité, même physique, n'y a point d'accès, soit parce qu'il est incapable de la comprendre, soit parce qu'il a besoin de l'exclure. Il est donc obtus ou charlatan, et, de fait, il est l'un et l'autre; car l'un et l'autre se fondent ensemble pour former le *cuistre*, c'est-à-dire l'esprit creux et gonflé, qui, parce qu'il est plein de mots, se croit plein d'idées, jouit de ses phrases, et se dupe lui-même pour régenter autrui.

Tel est son nom, son caractère et son rôle; dans la Révolution, qui est une tragédie artificielle et déclamatoire, ce rôle est le premier. Devant le cuistre, peu à peu le fou et le barbare reculent au second plan; à la fin, Marat et Danton sont effacés ou s'effacent, et Robespierre seul en scène attire à lui tous les regards (3). — Si l'on

(1) Buchez et Roux, xxx, 225, 226, 227. 228. (Discours du 17 novembre 1793, et xxxi, 255, discours du 28 janvier 1794.) « La politique du cabinet de Londres contribua beaucoup à donner le premier branle à notre révolution... (Ce cabinet) voulait, au milieu des orages politiques, conduire la France épuisée et démembrée à un changement de dynastie et *placer le duc d'York sur le trône de Louis XVI*... Pitt est un imbécile, quoi qu'en dise une réputation qui a été beaucoup trop enflée... Un homme qui, abusant de l'influence qu'il a acquise *dans une île jetée par hasard dans l'océan*, veut lutter contre le peuple français,.. ne peut avoir conçu un plan aussi absurde que dans la retraite des Petites-Maisons. » — Cf. *Ibid.*, xxx, 465.

(2) *Ibid.*, xxvi, 333, 441. (Discours sur la constitution (10 mai 1793), et xxxi, 275 : « Pour être bon, le peuple n'a besoin que de se préférer lui-même à ce qui n'est pas lui; pour être bon, il faut que le magistrat s'immole lui-même au peuple. » — « Posez d'abord cette maxime incontestable que le peuple est bon et que ses délégués sont corruptibles... » xxx, 464. (Discours du 25 décembre 1793.) « Les vertus sont l'apanage du malheureux et le patrimoine du peuple. »

(3) Cf. *passim*, Hamel, *Histoire de Robespierre*, 3 vol. C'est un panégyrique complet

veut le comprendre, il faut le regarder en place et parmi ses alentours. Au dernier stade d'une végétation intellectuelle qui finit, sur le rameau terminal du XVIIIe siècle, il est le suprême avorton et le fruit sec de l'esprit classique (1). De la philosophie épuisée il n'a gardé que le résidu mort, des formules apprises, les formules de Rousseau, de Mably, de Raynal sur « le peuple, la nature, la raison, la liberté, les tyrans, les factieux, la vertu, la morale, » un vocabulaire tout fait (2), des expressions trop larges dont le sens, déjà mal fixé chez les maîtres, s'évapore aux mains du disciple. Jamais il n'essaie d'arrêter ce sens; ses écrits et ses discours ne sont que des enfilades de sentences abstraites et vagues; pas un fait précis et plein; pas un detail individuel et caractéristique, rien qui parle aux yeux et qui évoque une figure vivante, aucune observation personnelle et propre, aucune impression nette, franche, et de première main. On dirait que, par lui-même, il n'a rien vu, qu'il ne peut ni ne veut rien voir, qu'entre lui et l'objet, des idées postiches se sont interposées à demeure (3) : il les combine par le procédé logique, et simule la pensée absente par un jargon d'emprunt; rien au-delà. A ses côtés, les autres Jacobins parlent aussi ce jargon d'école; mais nul ne le débite et ne s'y espace aussi longuement et aussi complaisamment que lui. Pendant des heures, on tâtonne à sa suite, parmi les ombres indéterminées de la politique spéculative, dans le brouillard froid et fondant des généralités didactiques, et, à travers tant de tirades incolores, on tâche en vain de saisir quelque chose : rien ne demeure entre les doigts. Alors, avec étonnement, on se demande ce qu'il a dit et pourquoi il parle; la réponse est qu'il n'a rien dit et qu'il parle pour parler, en sectaire devant les sectaires : ni le prédicant, ni son auditoire ne se lasseront jamais, l'un de faire tourner, l'autre de voir tourner, la manivelle à dogmes. Et c'est tant mieux, si elle est vide; plus elle est vide, plus elle tourne aisément et vite. Bien pis, dans le mot vide il introduit le sens contraire; ce qu'il entend par ses grands

et détaillé. A quatre-vingts ans de distance, Robespierre, par son attitude et ses phrases, fait encore des dupes; M. Hamel insinue deux fois qu'il ressemble à Jésus-Christ. En effet, il ressemble à Jésus-Christ comme les jésuites de Pascal ressemblent au Jésus de l'évangile.

(1) *L'Ancien Régime*, p. 262.

(2) Garat, *Mémoires*, 84. Garat, qui pourtant est aussi un idéologue, note « son rabâchage éternel sur les droits de l'homme, sur la souveraineté du peuple, sur les principes dont il parlait sans cesse, et sur lesquels il n'a jamais répandu une vue un peu exacte et un peu neuve. »

(3) Lire notamment son discours sur la constitution (10 mai 1793), son rapport sur les principes du gouvernement républicain (25 déc. 1793), son discours sur le rapport des idées religieuses et morales avec les principes républicains (7 mai 1794), et son discours du 8 thermidor. — Carnot, *Mémoires*, II, 511 : « Dans les délibérations d'affaires, il n'apportait que de « vagues généralités. »

mots, justice, humanité, ce sont des abatis de têtes. Ainsi faisait un inquisiteur quand il découvrait dans un texte de l'évangile l'ordre de brûler les hérétiques. — Par cette perversion extrême, le cuistre arrive à fausser son propre instrument mental; désormais il peut en user à son gré, au gré de ses passions, et croire qu'il sert la vérité, quand il les sert.

Or sa première passion, la première passion de celui-ci, est la vanité littéraire. Jamais chef de parti, de secte ou de gouvernement n'a été, même au moment décisif, si incurablement rhéteur et mauvais rhéteur, compassé, emphatique et plat. La veille du 9 thermidor, quand il s'agit de vaincre ou de périr, il apporte à la tribune un discours d'apparat, écrit et récrit (1), poli et repoli, plaqué d'ornemens voulus et de morceaux à effet (2), revêtu, à force de temps et de peine, de tout le vernis académique, avec le décor obligé des antithèses symétriques, des périodes filées, des exclamations, prétéritions, apostrophes, et autres figures du métier (3). Dans le plus célèbre et le plus important de ses rapports (4), j'ai compté vingt-quatre prosopopées, imitées de Rousseau et de l'antique, plusieurs très prolongées, les unes adressées à des morts, à Brutus, au jeune Bara, d'autres à des personnages absens, aux prêtres, aux aristocrates, aux malheureux, aux femmes françaises, d'autres enfin à un substantif abstrait, comme la Liberté ou l'Amitié : avec une conviction inébranlable et un contentement intime, il se juge orateur parce qu'il tire à tout propos la vieille ficelle de la vieille machine. Pas un accent vrai dans son éloquence industrieuse; rien que des recettes et les recettes d'un art usé, des lieux-communs grecs et latins (5), Socrate et sa ciguë, Brutus et son poignard, des métaphores classiques, « les flambeaux de la discorde »

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 406. (Discours lu le 8 thermidor.) Manuscrit imprimé avec les corrections et les ratures.

(2) *Ibid.*, 420, 422, 427.

(3) *Ibid.*, I, 428, 436, 435. « O jour à jamais fortuné où le peuple français tout entier s'assembla pour rendre à l'auteur de la nature le seul hommage digne de lui! Quel touchant assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter le regard et le cœur des hommes! O vieillesse honorée! O généreuse ardeur des enfans de la patrie! O joie naïve et pure des jeunes citoyens! O larmes délicieuses des mères attendries! O charme divin de l'innocence et de la beauté! O majesté d'un grand peuple heureux par le seul sentiment de sa force, de sa gloire et de sa vertu! etc. » — « Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel. » — « Peuple, souviens-toi que dans la république, etc... » — « S'il faut que je dissimule ces vérités, qu'on m'apporte de la ciguë. »

(4) Discours du 7 mai 1794 (sur les idées morales et religieuses dans leur rapport avec les principes républicains).

(5) Buchez et Roux, XXIII, 436 : « Les Verrès et les Catilina de mon pays. » (Discours du 8 thermidor.) — Notez surtout le discours du 7 mai 1794, tout farci de réminiscences classiques.

et « le vaisseau de l'état, » des alliances de mots et des réussites de style, comme en cherche un rhétoricien sur les bancs de son collège (1), parfois un grand air de bravoure, comme il en faut dans une parade publique (2), souvent un petit air de flûte, parce que dans ce temps-là on doit avoir le cœur sensible (3), bref les procédés de Marmontel dans son *Bélisaire* ou de Thomas dans ses *Éloges*, tous empruntés à Jean-Jacques, mais de qualité inférieure, comme d'une voix aigre et grêle qui se tendrait pour singer une voix pleine et forte, sorte de parodie involontaire et d'autant plus choquante qu'ici la parole aboutit à l'action, que le Trissotin sentimental et déclamateur se trouve chef d'état, que ses élégances élaborées dans le cabinet sont des coups de pistolet ajustés à loisir contre des poitrines vivantes, et qu'avec une épithète adroitement placée il fait guillotiner un homme. — Le contraste est trop fort entre son rôle et son talent. Avec ce talent piètre et faux comme son intelligence, aucun emploi ne lui convenait moins que celui de gouverner les hommes; d'ailleurs il en avait un autre marqué d'avance, et auquel, dans une société tranquille, il se fût tenu. Supprimez la Révolution, et probablement Marat eût fini dans un asile ; il y avait des chances pour que Danton devînt un flibustier du barreau, malandrin ou bravo dans quelque affaire interlope, finalement gorgé et peut-être pendu. Au contraire, Robespierre aurait continué comme il avait commencé (4) : avocat appliqué, occupé et considéré, membre de l'académie d'Arras, lauréat de concours, auteur d'éloges littéraires, d'essais moraux, de brochures philanthropiques ; sa petite lampe, allumée, comme cent autres de calibre égal, au foyer de la philosophie nouvelle, eût brillé modé-

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 421 : « La vérité a des accens touchans, terribles, qui retentissent avec force dans les cœurs purs comme dans les consciences coupables, et qu'il n'est pas plus donné au mensonge d'imiter qu'à Salmonée d'imiter les foudres du ciel. » 437 : « Pourquoi ceux qui avant-hier vous prédisaient tant d'affreux orages ne voyaient-ils plus hier que des nuages légers? Pourquoi ceux qui vous disaient naguère : *Je vous déclare que nous marchons sur des volcans*, croient-ils de marcher aujourd'hui sur des roses? »

(2) *Ibid.*, XXXII, 360, 361. (Portrait des Encyclopédistes. — Portrait des Hébertistes.)

(3) *Ibid.*, XXXII, 408 : « Ici, j'ai besoin d'épancher mon cœur. » XXXII, 375 à 370, tout le finale.

(4) Hamel, *Histoire de Robespierre*, I, 34 à 76. Avocat à vingt-trois ans, membre de la *Société des Rosati* d'Arras à vingt-quatre ans, membre de l'académie d'Arras à vingt-cinq ans; la Société royale de Metz lui décerne le second prix pour son discours contre le préjugé qui déclare infâmes les parens d'un criminel condamné; son éloge de Gresset n'est pas couronné par l'Académie d'Amiens. Il lit à l'académie d'Arras un discours contre les incapacités civiles des bâtards, puis un autre discours sur la réforme de la jurisprudence criminelle. En 1789, il est président de l'académie d'Arras, publie un éloge de Dupaty et une adresse à la nation artésienne sur les qualités que doivent avoir les futurs députés.

rément, sans brûler personne, et répandu sur un cercle de province sa lumière banale, blafarde, proportionnée au peu d'huile que contenait son vase étroit.

Mais la Révolution l'a porté à l'Assemblée constituante, et, pendant longtemps, sur ce grand théâtre, l'amour-propre, qui est la fibre sensible du cuistre, a cruellement souffert. Dès sa première adolescence, le sien avait pâti et, déjà froissé, n'en était que plus sensible. — Orphelin, pauvre, protégé de son évêque, boursier par faveur au collège Louis-le-Grand, puis clerc avec Brissot dans la basoche révolutionnaire, à la fin échoué dans sa triste rue des Rapporteurs, sur des dossiers de chicane, en compagnie d'une sœur acariâtre, il a pris pour maître de philosophie, de politique et de style Rousseau, qu'il a vu une fois et qu'il étudie sans cesse (1). Probablement, comme tant de jeunes gens de sa condition et de son âge, il s'est figuré pour lui-même un rôle analogue et, afin de sortir de son impasse, il a publié des plaidoyers à effet, concouru pour des prix d'académie, lu des mémoires devant ses collègues d'Arras. Succès médiocre : une de ses harangues a obtenu une mention dans l'Almanach d'Artois; l'académie de Metz ne lui a décerné que le second prix; l'académie d'Amiens ne lui a rien décerné du tout; le critique du *Mercure* lui a laissé entrevoir que son style sentait la province. — A l'Assemblée nationale, éclipsé par des talens grands et spontanés, il est resté longtemps dans l'ombre, et, plus d'une fois, par insistance ou manque de tact, il s'est trouvé ridicule. Sa figure d'avoué, anguleuse et sèche, « sa voix sourde, monotone et rauque, son élocution fatigante (2), » « son accent artésien, » son air contraint, son parti-pris de se mettre toujours en avant et de développer les lieux-communs, sa volonté visible d'imposer à des gens cultivés et à des auditeurs encore intelligens l'intolérable ennui qu'il leur infligeait, n'y avait pas là de quoi rendre l'assemblée indulgente aux fautes de sens et de goût qu'il commettait. — Un jour, à propos des arrêts du conseil : « Il faut, dit-il, une forme noble et simple qui annonce le droit national et porte dans le cœur des peuples le respect de la loi; » en conséquence, dans les décrets promulgués,

(1) Voyez son éloge de Rousseau, dans son discours du 7 mai 1794. (Buchez et Roux, XXXIII, 369.) — Garat, 85 : « J'espérais qu'en prenant Rousseau pour modèle de son style, la lecture continuelle qu'il en faisait aurait quelque influence heureuse sur son caractère. »

(2) Fiévée, *Correspondance* (Introduction). Fiévée, qui l'a vu à la tribune des Jacobins, dit de lui : « Il ressemblait à un tailleur de l'ancien régime. » — Larevellière-Lépeaux, *Mémoires*. — Buchez et Roux, XXXIV, 94. — Malouet, *Mémoires*, II, 135. (Séance du 21 mai 1791, après la lecture de l'adresse de l'abbé Raynal.) « C'est la première et la seule fois que j'aie vu Robespierre adroit et même éloquent... Il délaya, selon son usage, ces premières phrases qui étaient tout l'esprit de son discours et qui, malgré son galimatias accoutumé, produisirent l'effet qu'il en attendait. »

après ces mots : « Louis, par la grâce de Dieu, etc., » on devra mettre : « Peuples, voici la loi qui vous est imposée : que cette loi soit inviolable et sainte pour tous ! » — Sur quoi, un député gascon se lève, et, avec son accent méridional : « Messieurs, dit-il, cette formule ne vaut rien ; *il ne nous faut pas de cantique* (1) » Rire universel ; Robespierre se tait et saigne intérieurement : deux ou trois mésaventures pareilles écorchent un homme comme lui de la tête aux pieds. — Non pas que sa sottise lui semble une sottise ; jamais pédant, pris et sifflé en flagrant délit de pédanterie, ne s'avouera qu'il a mérité les sifflets ; au contraire, il est convaincu qu'il a parlé en législateur, en philosophe, en moraliste : tant pis pour les esprits bornés et les cœurs gâtés qui ne l'ont pas compris !

Refoulée en dedans, sa vanité endolorie cherche au dehors une pâture et en prend où elle en trouve, je veux dire dans la régularité stérile de sa modération bourgeoise. Robespierre n'a pas de besoins comme Danton ; il est sobre, les sens ne le tourmentent pas ; s'il y cède, c'est tout juste, en rechignant. Rue de Saintonge à Paris, « pendant sept mois, dit son secrétaire (2), je ne lui ai connu qu'une femme, qu'il traitait assez mal... Très souvent il lui faisait refuser sa porte. » Quand il travaille, il ne faut pas qu'on le dérange, et il est naturellement rangé, laborieux, homme de cabinet, homme d'intérieur, au collége écolier modèle, dans sa province avocat correct, à l'assemblée député assidu, partout exempt de tentations et incapable d'écarts. — « Irréprochable, » voilà le mot que, depuis sa première jeunesse, une voix intérieure lui répète tout bas pour le consoler de son obscurité et de son attente ; il l'a été, il l'est et il le sera ; il se le dit, il le dit aux autres et, tout d'une pièce, sur ce fondement, son caractère se construit. Ce n'est pas lui qu'on séduira comme Desmoulins par des dîners, comme Barnave par des caresses, comme Mirabeau et Danton par de l'argent, comme les Girondins par l'attrait insinuant de la politesse ancienne et de la société choisie, comme les Dantonistes par l'appât de la vie large et de la licence complète ; il est l'incorruptible. Ce n'est pas lui qu'on arrêtera et qu'on détournera comme les feuillans, les Girondins, les Dantonistes, les hommes d'état, les hommes spéciaux, par des considérations d'ordre secondaire, ménagement des intérêts, respect des situations

(1) *Courrier de Provence*, III, n° 51 (7 et 8 octobre 1789). — Buchez et Roux, VI, 372 (séance du 10 juillet 1790). Autre bévue analogue de Robespierre à propos d'une députation des Américains. Le président leur a fait une réponse « unanimement applaudie. » Robespierre veut, par surcroît, répondre lui-même, insiste et persiste malgré les réclamations de l'assemblée, qui s'impatiente de son verbiage, et finit par l'obliger à se taire. Alors, au milieu des risées, l'abbé Maury demande ironiquement « l'impression du discours de M. Robespierre. »

(2) P. Villiers, p. 2.

acquises, danger de trop entreprendre à la fois, nécessité de ne pas désorganiser les services et de laisser du jeu aux passions humaines, motifs d'utilité et d'opportunité ; il est le champion intransigeant du droit (1). « Seul ou presque seul, je ne me laisse pas corrompre; seul ou presque seul, je ne transige pas avec la justice ; et ces deux mérites supérieurs, je les possède tous les deux ensemble au suprême degré. Quelques autres ont peut-être des mœurs, mais ils combattent ou trahissent les principes; quelques autres professent de bouche les principes, mais ils n'ont pas de mœurs. Nul, avec des mœurs aussi pures, n'est aussi fidèle aux principes; nul ne joint un culte si rigide de la vérité à une pratique si exacte de la vertu; je suis l'unique. » Quoi de plus doux que ce monologue silencieux! — Dès le premier jour, on l'entend en sourdine dans les adresses de Robespierre au tiers état d'Arras (2); au dernier jour, on l'entend à pleine voix dans son grand discours à la Convention (3); pendant tout l'intervalle, dans chacun de ses écrits, harangues ou rapports, on l'entend qui affleure et perce en exordes, en parenthèses, en péroraisons, et roule à travers les phrases comme une basse continue (4). — A force de s'en délecter, il ne peut plus écouter autre chose, et voici justement que les échos du dehors viennent soutenir de leur accompagnement la cantate intérieure qu'il se chante lui-même. Vers la fin de la Constituante, par la retraite ou l'élimination des hommes à peu près capables et compétens, il devient l'un des ténors en vue sur la scène politique et, décidément, aux Jacobins, le ténor en vogue. « Unique émule du Romain Fabricius ; » lui écrit la succursale de Marseille, « immortel défen-

(1) Cf. ses principaux discours à la Constituante : contre la loi martiale; contre le *veto*, même suspensif; contre la qualification du marc d'argent, et pour le suffrage universel; pour admettre dans la garde nationale les citoyens non actifs; pour marier les prêtres; pour abolir la peine de mort; pour accorder les droits politiques aux hommes de couleur; pour interdire au père d'avantager un de ses enfans; pour faire déclarer les Constituans inéligibles à la Législative, etc. — Sur la royauté : « Le roi n'est pas le représentant, mais le commis de la nation. » — Sur le danger des droits politiques accordés aux hommes de couleur : « Périssent les colonies, s'il doit vous en coûter votre honneur, votre gloire et votre liberté! »

(2) Hamel, I, 76, 77 (mars 1789) : « J'ai un cœur droit, une âme ferme, je n'ai jamais su plier sous le joug de la bassesse et de la corruption. » — *Ibid.* Liste « des vertus que doit avoir un représentant du tiers état. » — *Ibid.* 83. — Il a déjà son ton pleurard et ses attitudes de victime « Ils méditent de changer en martyrs les défenseurs du peuple. Fussent-ils assez puissans pour m'enlever tous les biens qu'on m'envie, me raviront-ils mon âme et la conscience du bien que j'ai voulu faire? »

(3) Buchez et Roux, XXXIII, 422 : « Qui suis-je, moi qu'on accuse? Un esclave de la liberté, un martyr vivant de la république, la victime autant que l'ennemi du crime! » Et tout le discours.

(4) Notamment dans son adresse aux Français (2 août 1791) ; sous forme de justification, c'est son apothéose. — Cf. (Hamel, II, 212), discours aux Jacobins, 27 avril 1792.

seur des droits du peuple, » lui écrit la jacobinière de Bourges (1). Au Salon de 1791, il y a deux portraits de lui, l'un avec cette inscription : *l'Incorruptible*. On joue au théâtre Molière une pièce de circonstance, où « il foudroie Rohan et Condé de sa logique et de sa vertu. » Sur son chemin, à Bapaume, les patriotes du lieu, les gardes nationales de passage et les autorités en corps viennent saluer le grand homme. La ville d'Arras illumine pour son arrivée. A la clôture de la Constituante, le peuple l'acclame dans la rue; on a posé sur sa tête une couronne de chêne, on a voulu traîner son fiacre, on l'a reconduit en triomphe rue Saint-Honoré, chez Duplay, le menuisier qui le loge. — Là, dans une de ces familles où la demi-bourgeoisie confine au peuple, parmi les âmes neuves sur lesquelles les idées générales et les tirades oratoires ont toute leur prise, il a trouvé des adorateurs; on boit ses paroles, on a pris de lui l'opinion qu'il a de lui-même; pour tous les gens de la maison, mari, femme et filles, il est le grand patriote, le sage infaillible; soir et matin, il rend des oracles, il respire un nuage d'encens, il est un dieu en chambre. Pour arriver jusqu'à lui, les croyans font queue dans la cour (2); admis un à un dans le salon, ils se recueillent devant ses portraits au crayon, à l'estompe, au bistre, à l'aquarelle, devant ses petits bustes en terre rouge ou grise; puis, sur un signe de sa main, saisi à travers la porte vitrée, ils pénètrent dans le sanctuaire où il trône, dans le cabinet réservé où son principal buste, accompagné de vers et de devises, le remplace quand il est absent. — Ses fidèles sont à genoux devant lui, et les femmes encore plus que les hommes. Le jour où, devant la Convention, il prononce son apologie, « les passages (3) sont obstrués de femmes,.. il y en a sept ou huit cents dans les tribunes, et deux cents hommes au plus; » et avec quel transport elles l'applaudissent (4)! « C'est

(1) Hamel, I, 517, 532, 559; II, 5.

(2) Larevellière-Lépeaux, *Mémoires*. — Barbaroux, *Mémoires*, 358. (Tous les deux après une visite.)

(3) Ces dévotes de Robespierre, assidues aux Jacobins et à la Convention pour l'entendre et l'applaudir, étaient, d'après leur condition et leur costume, appelées « les jupons gras. »

(4) Buchez et Roux, XX, 197 (séance du 1er octobre 1792). — *Chronique de Paris*. n° du 9 novembre 1792, article de Condorcet. Celui-ci, avec sa finesse d'homme du monde, a très bien démêlé le caractère vrai de Robespierre. « Robespierre prêche, Robespierre censure; il est furieux, grave, mélancolique, exalté à froid, suivi dans ses pensées et dans sa conduite; il tonne contre les riches et les grands, il vit de peu, et ne connaît pas les besoins physiques. Il n'a qu'une mission, c'est de parler, et il parle presque toujours. Il a tous les caractères, non pas d'un chef de religion, mais d'un chef de secte. Il s'est fait une réputation d'austérité qui vise jusqu'à la sainteté. Il monte sur les bancs, il parle de Dieu et de la Providence, il se dit l'ami des pauvres et des faibles, il se fait suivre par les femmes et les pauvres d'esprit, il

un prêtre qui a ses dévotes. » — Aux Jacobins, quand il débite son « amphigouri, » il y a des sanglots d'attendrissement, « des cris, des trépignemens à faire crouler la salle (1). » Un spectateur demeurant froid, on le regarde, on murmure, il est obligé de s'esquiver, comme un hérétique fourvoyé dans une chapelle au moment de l'office. — A mesure que les foudres de la révolution tombent plus pressées sur les autres têtes, Robespierre monte plus haut dans la gloire de son apotheose. On lui écrit qu'il est « le fondateur de la république, le génie incorruptible qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout, qu'on ne peut ni tromper ni séduire (2), qu'il a l'énergie d'un Spartiate et l'éloquence d'un Athénien (3), qu'il couvre la république de l'égide de son éloquence (4), qu'il éclaire l'univers par ses écrits, qu'il remplit le monde de sa renommée, qu'il régénère ici-bas le genre humain (5), que son nom est et sera en vénération dans tous les siècles présens et futurs (6), qu'il est le Messie que l'Etre éternel a promis pour réformer toute chose (7) » — « Une popularité énorme, » dit Billaud-Varennes (8), une popularité qui, fondée sous la Constituante, « ne fit que s'accroître pendant la Législative, et plus tard encore davantage, tellement que, dans la Convention nationale, il se trouva bientôt le seul qui fixât sur sa personne tous les regards... Avec cet ascendant sur l'opinion publique,.. avec cette prépondérance irrésistible, lorsqu'il est arrivé au Comité de salut public, il était déjà l'être le plus important de la France. » Au bout de trois ans, un chœur qu'il a formé et qu'il dirige (9), mille voix à l'unisson lui répètent infatigablement sa litanie, son *Credo* intime, l'hymne en trois versets qu'il a composé en son

reçoit gaiement leurs adorations et leurs hommages. Robespierre est un prêtre et ne sera jamais que cela. » — Parmi les dévotes de Robespierre, il faut citer Mme de Chalabre (Hamel, I, 515) et une jeune veuve (Hamel, III, 524) qui lui offre sa main et ses 40,000 livres de rente : « Tu es ma divinité suprême, lui écrit-elle, et je n'en connais pas d'autre sur la terre que toi. Je te regarde comme mon ange tutélaire et ne veux vivre que sous tes lois. »

(1) Fiévée, *Correspondance* (Introduction).

(2) Rapport de Courtois sur les papiers trouvés chez Robespierre. — Pièces justificatives n° 20. (Lettre du président et du secrétaire du comité de surveillance de Saint-Calais, 15 nivôse an II.)

(3) *Ibid.*, n° 18. (Lettre de V.., ancien inspecteur des droits réservés, 5 février 1792.)

(4) *Ibid.*, n° 8. (Lettre de P. Briancourt; Sedan, 29 août 1793.)

(5) *Ibid.*, n° 1. (Lettre de Besson avec une adresse de la Société populaire de Manosque, 23 prairial an II.)

(6) *Ibid.*, n° 14. (Lettre de D., membre du club des Cordeliers, ancien mercier 31 janvier 1792.)

(7) *Ibid.*, n° 12. (Lettre de C..; Château-Thierry, 30 prairial an II.)

(8) Hamel, III, 682 (d'après le manuscrit de Billaud-Varennes, aux Archives nationales.)

(9) *Moniteur*, XXII, 115 (séance du 18 vendémiaire an III, discours de Laignelot). « Robespierre tenait dans sa main toutes les sociétés populaires. »

propre honneur et que chaque jour il se récite à voix basse, parfois à voix haute : « Robespierre seul a trouvé la forme idéale du citoyen. Robespierre seul la remplit exactement, sans excès ni lacune. Robespierre seul est digne et capable de conduire la révolution (1). » — A ce degré, l'infatuation froide équivaut à la fièvre chaude, et Robespierre arrive aux idées, presque aux visions de Marat.

D'abord, à ses propres yeux, il est, comme Marat, un homme persécuté, et, comme Marat, il se pose en « martyr, » mais avec un étalage plus savant et plus continu, avec l'air résigné, attendri d'une victime pure qui s'offre et monte au ciel en léguant aux hommes le souvenir impérissable de ses vertus (2). « Je soulève contre moi tous les amours-propres (3), j'aiguise mille poignards, je me dévoue à toutes les haines,.. je suis certain de payer de ma tête les vérités que je viens de dire, j'ai fait le sacrifice de ma vie, je recevrai la mort presque comme un bienfait. » — « Le ciel m'appelle peut-être à tracer de mon sang la route qui doit conduire mon pays au bonheur et à la liberté ; j'accepte avec transport cette douce et glorieuse destinée (4). » — « Ce n'est point pour vivre qu'on déclare la guerre à tous les tyrans, et, ce qui est plus dangereux encore, à tous les fripons... Plus ils se dépêchent de terminer ma carrière ici-bas, plus je veux me hâter de la remplir d'actions utiles au bonheur de mes semblables (5). » — « Tous les fripons m'outragent (6) ; les actions les plus indifférentes, les plus légitimes de la part des autres sont des crimes pour moi. Un homme est calomnié dès qu'il me connaît. On pardonne à d'autres leurs fortunes ; on me fait un crime de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux des hommes. Je ne jouis pas même des droits du citoyen, il ne

(1) Garat, 85. « Le sentiment qui perçait le plus chez Robespierre et dont il ne faisait même aucun mystère, c'est que le défenseur du peuple ne peut jamais avoir tort. » — Bailleul (cité dans les *Mémoires* de Carnot, I, 516), dit : « Il se croyait un être privilégié mis au monde pour en devenir le régénérateur et l'instituteur. »

(2) Discours du 26 mai 1794 et du 8 thermidor an II.

(3) Buchez et Roux, X, 295, 296 (séance du 22 juin 1791, aux Jacobins.) — *Ibid.*, 294. — Marat disait de même : « Je me suis fait anathème pour le bon peuple de France, » et, précisément à la même date, il écrivait : « Les écrivains populaires seront traînés dans les cachots ; *l'Ami du Peuple*, dont le dernier soupir sera pour la patrie et dont la voix fidèle vous appelle encore à la liberté, aura pour tombeau un four ardent. » — La différence des deux imaginations est bien marquée par ce dernier mot.

(4) Hamel, II, 122 (séance du 10 février 1792, aux Jacobins). « Ce n'est pas assez d'obtenir la mort de la main des tyrans, il faut l'avoir méritée ; s'il est vrai que les premiers défenseurs de la liberté doivent en être les martyrs, ils ne doivent mourir qu'en entraînant avec eux la tyrannie au tombeau. » — Cf. *Ibid.*, II, 215 (séance du 27 avril 1792).

(5) *Ibid.*, II, 513. (Discours à la Convention, 7 prairial an II.)

(6) Buchez et Roux, XXXIII, 422, 445, 447, 457. (Discours à la Convention, 8 thermidor an II.)

m'est même pas permis de remplir les devoirs de représentant du peuple... Pour moi, dont l'existence paraît aux ennemis de mon pays un obstacle à leurs projets odieux, je consens à leur en faire le sacrifice, si leur affreux empire doit durer encore... Qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime et nous par celle de la vertu... Qu'ils me préparent la ciguë ; je l'attendrai sur ces sièges sacrés ; je léguerai au moins à ma patrie l'exemple d'un constant amour pour elle, et aux ennemis de l'humanité l'opprobre de ma mort. »

Naturellement, et toujours comme Marat, il ne voit autour de lui que « des pervers, des intrigans, des traîtres (1). » — Naturellement, chez lui comme chez Marat, le sens commun est perverti, et, comme Marat, il croit à la volée : « Je n'ai pas besoin de réfléchir, disait-il à Garat, c'est toujours à mes premières impressions que je m'en rapporte. » Pour lui, « les meilleurs raisons, ce sont ses soupçons (2), » et, contre ses soupçons, rien ne prévaut, pas même l'évidence palpable. Le 4 septembre 1792, dans un entretien intime avec Pétion, pressé de questions, il finit par dire : « Eh bien ! je crois que Brissot est à Brunswick (3). » — Naturellement enfin, il se forge, comme Marat, des romans noirs, mais moins improvisés, d'une absurdité moins grossière, plus lentement élaborés et plus industrieusement concertés dans son cerveau de raisonneur et de policier. — Manifestement, dit-il à Garat (4), « les Girondins conspirent. — Et où donc conspirent-ils ? — Partout : à Paris, dans toute la France, dans toute l'Europe. A Paris, Gensonné conspire dans le faubourg Saint-Antoine en allant, de boutique en boutique, persuader aux marchands que, nous autres patriotes, nous voulons piller leurs boutiques. La Gironde a formé depuis longtemps le projet de se séparer de la France, pour se réunir à l'Angleterre, et les chefs de sa députation sont eux-mêmes les auteurs de ce plan qu'ils veulent exécuter à tout prix. Gensonné ne le cache pas ; il dit à qui veut l'entendre qu'ils ne sont pas les représentans de la nation, mais les plénipotentiaires de la Gironde. Brissot conspire dans son journal, qui est un tocsin de guerre civile ; on sait qu'il est allé en Angleterre, et l'on sait aussi pourquoi il y est allé ; nous n'ignorons pas ses liaisons intimes avec le ministre des affaires étrangères, avec

(1) Buchez et Roux, xx, 11, 18 (séance des Jacobins, 29 octobre 1792) sur Lafayette, les Feuillans et les Girondins. — xxxi, 360-363 (séance de la convention, 7 mai 1794), sur Lafayette, les Girondins, les Dantonistes et les Hébertistes. — xxxiii, 427. (Discours du 8 thermidor, an ii.)

(2) Garat, *Mémoires*, 87, 88.

(3) Buchez et Roux, xxi, 107. (Discours de Pétion sur l'accusation intentée à Robespierre.) Pétion lui objecte très justement que « Brunswick serait le premier à faire couper la tête de Brissot et que Brissot n'est pas assez fou pour en douter. »

(4) Garat, 94. (Après la mort du roi, et un peu avant le 10 mars 1793.)

ce Lebrun, qui est un Liégeois et une créature de la maison d'Autriche. Le meilleur ami de Brissot, c'est Clavière, et Clavière a conspiré partout où il a respiré (1). Rabaud, traître comme un protestant et un philosophe qu'il est, n'a pas été assez habile pour nous cacher sa correspondance avec le courtisan et traître Montesquiou; il y a six mois qu'ils travaillent ensemble à ouvrir la Savoie et la France aux Piémontais. Servan n'a été nommé général de l'armée des Pyrénées que pour livrer les clés de la France aux Espagnols. — N'avez-vous aucun doute sur tout ce que vous venez de me dire? — *Aucun.* »

Terrible assurance, égale à celle de Marat et d'effet pire; car la liste des conspirateurs est chez Robespierre bien plus longue que chez Marat. Politique et sociale dans l'esprit de Marat, elle ne comprend que les aristocrates et les riches; théologique et morale dans l'esprit de Robespierre, elle comprend par surcroît les athées et les malhonnêtes gens, c'est-à-dire presque tout son parti. Dans ce cerveau rétréci, livré à l'abstraction et accoutumé à parquer les hommes en deux catégories sous des étiquettes contraires, quiconque n'est pas avec lui dans le bon compartiment est contre lui dans le mauvais, et, dans le mauvais compartiment, entre les factieux de tout drapeau et les coquins de tout degré, l'intelligence est naturelle. « Tout aristocrate est corrompu et tout homme corrompu est aristocrate; » car « le gouvernement républicain et la morale publique, c'est la même chose (2). » Non-seulement les malfaiteurs des deux espèces tendent par instinct et par intérêt à se liguer entre eux, mais leur ligue est faite. Il suffit d'ouvrir les yeux pour apercevoir, « dans toute son étendue, la trame qu'ils ont ourdie, » « le système affreux de détruire la morale publique (3). » Guadet, Vergniaud, Gensonné, Danton, Hébert, tous ces personnages artificieux » n'avaient pas d'autre objet : « Ils sentaient (4) que pour détruire la liberté, il fallait favoriser par tous les moyens tout ce qui tend à justifier l'égoïsme, à dessécher le cœur et à effacer l'idée de ce beau moral qui est la seule règle par laquelle la raison publique juge les défenseurs et les ennemis de l'humanité. » — Restent leurs héritiers; mais qu'ils prennent garde. L'immoralité est un attentat

(1) Garat, 97. En 1789, Robespierre assurait à Garat que Necker pillait le trésor et qu'on avait vu les mules chargées d'or par lesquelles il faisait passer des millions à Genève. — Carnot, *Mémoires*, I, 512. Robespierre, disent Carnot et Prieur, « s'occupait fort peu de la chose publique, mais beaucoup du personnel; il se rendait insupportable par ses perpétuelles défiances, ne voyant que traîtres et conspirateurs.»

(2) Buchez et Roux, XXXIII, 417. (Discours du 8 thermidor, an II.)

(3) *Ibid.*, XXXIII, 361 (Discours du 7 mai 1794) et 359. « L'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la république. »

(4) *Ibid.*, 371.

politique; on complote contre l'état par cela seul qu'on affiche le matérialisme ou qu'on prêche l'indulgence, quand on est scandaleux dans sa conduite ou débraillé dans ses mœurs, quand on agiote, quand on dîne trop bien, quand on est vicieux, intrigant, exagéré ou tremblleur, quand on agite le peuple, quand on pervertit le peuple, quand on trompe le peuple, quand on blâme le peuple, quand on se défie du peuple (1), bref, quand on ne marche pas droit, au pas prescrit, dans la voie étroite que Robespierre a tracée d'après les principes. Quiconque y choppe ou s'en écarte est un scélérat, un traître. Or, sans compter les royalistes, les Feuillans, les Girondins, les Hébertistes, les Dantonistes et autres déjà décapités ou incarcérés selon leurs mérites, combien de traîtres encore dans la Convention, dans les comités, parmi les représentans en mission, dans les administrations mal épurées, parmi les tyranneaux subalternes, dans tout le personnel régnant ou influent à Paris et en province! Hors « une vingtaine de trappistes politiques » à la Convention, hors le petit groupe dévoué des Jacobins purs à Paris, hors les rares fidèles épars dans les sociétés populaires des départemens, combien de Fouché, de Vadier, de Tallien, de Bourdon, de Collot parmi les soi-disans révolutionnaires! combien de dissidens déguisés en orthodoxes, de charlatans déguisés en patriotes, de pachas déguisés en sans-culottes (2)! Ajoutez cette vermine à celle que veut écraser Marat : ce n'est plus par centaines de mille, c'est par millions, comme le crient Baudot, Jean Bon Saint-André et Guffroy, qu'il faut compter les coupables et abattre les têtes. — Et toutes ces têtes, Robespierre, selon ses maximes, doit les abattre. Il le sait; si hostile

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 195 (Rapport de Couthon et décret conforme, 22 prairial an II.) « Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple... La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire est la mort. Sont réputés ennemis du peuple ceux qui auront trompé le peuple ou les représentans du peuple, pour les induire à des démarches contraires aux intérêts de la liberté, ceux qui auront cherché à inspirer le découragement, pour favoriser les entreprises des tyrans ligués contre la république, ceux qui auront répandu de fausses nouvelles, pour diviser ou pour troubler le peuple, ceux qui auront cherché à égarer l'opinion et à empêcher l'instruction du peuple, à dépraver les mœurs et à corrompre la conscience publique, à altérer la pureté et l'énergie des principes révolutionnaires et républicains, ou à en arrêter les progrès,.. ceux qui, étant chargés de fonctions publiques, en abusent pour servir les ennemis de la révolution, pour vexer les patriotes, pour opprimer le peuple. »

(2) Buchez et Roux, XXXV, 290. (*Institutions*, par Saint-Just.) « La Révolution est glacée; tous les principes sont affaiblis; il ne reste que des bonnets rouges portés par l'intrigue. » — Rapport de Courtois, Pièces justificatives, n° 20. (Lettre de Peys et Rompillon, président et secrétaire du comité de surveillance de Saint-Calais, à Robespierre, 15 nivôse an II.) « Douze à quinze hommes seulement, sur lesquels tu peux compter comme sur toi-même, composent ici la Montagne. Le reste est trompé, séduit, égaré, corrompu, entraîné, et l'esprit public (est) perdu par l'or et l'intrigue des honnêtes gens. »

que soit son esprit aux idées précises, parfois dans son cabinet, seul à seul avec lui-même, il voit clair, aussi clair que Marat. Du premier élan, la chimère de Marat, à tire-d'aile, avait emporté son cavalier frénétique jusqu'au charnier final; celle de Robespierre, voletant, clopinant, y arrive à son tour; à son tour, elle demande à paître, et l'arrangeur de périodes, le professeur de dogmes commence à mesurer la voracité de la bête monstrueuse sur laquelle il est monté. Plus lente que l'autre et moins carnassière en apparence, elle est plus dévorante encore; car, avec des griffes et des dents pareilles, elle a de plus vastes appétits. Au bout de trois ans, Robespierre a rejoint Marat dans le poste extrême où Marat s'est établi dès les premiers jours, et le docteur s'approprie la politique, le but, les moyens, l'œuvre et presque le vocabulaire du fou (1) : dictature armée de la canaille urbaine, affolement systématique de la populace soudoyée, guerre aux bourgeois, extermination des riches, proscription des écrivains, des administrateurs et des députés opposans. Même pâture aux deux monstres; seulement Robespierre ajoute à la ration du sien « les hommes vicieux, » en guise de gibier spécial et préféré. Dès lors, il a beau s'abstraire de l'action, s'enfermer dans les phrases, boucher ses chastes oreilles, lever au ciel ses yeux de prédicateur, il ne peut s'empêcher d'entendre ou de voir autour de lui, sous ses pieds immaculés, les os qui craquent, le sang qui ruisselle, la gueule insatiablement béante du monstre qu'il a formé et qu'il chevauche (2). A cette gueule toujours plus affamée il faut chaque jour un plus ample festin de chair humaine, et il est tenu, non-seulement de la laisser manger, mais

(1) Courtois, Pièces justif., n° 43. — Cf. Hamel, III, 43, 71. — Cette pièce essentielle est aux Archives nationales, F⁷, 4446, et comprend deux notes écrites de la main de Robespierre, en juin et juillet 1793.) « Quels sont nos ennemis? *Les hommes vicieux et les riches*... Quels sont les moyens de terminer la guerre civile? Punir les traîtres et les conspirateurs, surtout les députés et les administrateurs coupables,.. faire des exemples terribles,.. proscrire les écrivains perfides et contre-révolutionnaires... Les dangers intérieurs viennent des *bourgeois*. Pour vaincre les bourgeois, il faut rallier le peuple. Il faut que l'insurrection actuelle continue... Il faut que l'insurrection s'étende de proche en proche sur le même plan... Il faut que les sans-culottes *soient payés et restent dans les villes*. Il faut leur procurer des armes, *les colérer*, les éclairer. »

(2) Le Comité de salut public, et notamment Robespierre, ont connu et approuvé expressément les noyades de Nantes et les principaux massacres exécutés par Carrier, Turreau, etc. (De Martel, *Étude sur Fouché*, 257-265.) — (*Id.*, *Types révolutionnaires*, 41-59.) — Buchez et Roux, XXXIII, 101 (26 mai 1794.) Rapport de Barère et décret de la Convention ordonnant qu'il ne sera fait aucun prisonnier anglais. Les soldats français n'avaient pas voulu exécuter le décret de la Convention; sur quoi Robespierre s'écrie (Discours du 8 thermidor) : « Je vous avertis que votre décret contre les Anglais a été éternellement violé, que l'Angleterre, tant maltraitée par nos discours, a été ménagée par nos armes. »

encore de lui fournir la nourriture, souvent de ses propres mains, sauf à les laver ensuite et à dire, ou même à croire, que jamais une éclaboussure de sang n'a taché ses vertueuses mains. A l'ordinaire, il se contente de flatter et caresser la bête, de l'excuser, de l'approuver, de la laisser faire. Déjà pourtant, et plus d'une fois, tenté par l'occasion, il l'a lancée en lui désignant une proie (1). Maintenant, il va lui-même chercher la proie vivante, il l'enveloppe dans le filet de sa rhétorique (2), il l'apporte toute liée dans la gueule ouverte; il écarte d'un geste absolu les bras d'amis, de femmes et de mères, les mains suppliantes qui se tendent pour préserver des vies (3); autour du cou des malheureux qui se débattent, il met subitement un lacet (4), et, de peur qu'ils ne s'échappent, il les étrangle au préalable. Vers la fin, rien de tout cela ne suffit plus; il faut à la bête de grandes curées, partant une meute, des rabatteurs, et, bon gré mal gré, c'est Robespierre qui équipe, dispose et pousse les pourvoyeurs, à Orange, à Paris (5), pour vider les prisons, avec l'ordre d'être expéditifs dans leur besogne. — A ce métier de boucher, les instincts destructeurs, longtemps comprimés par la civilisation, se redressent. Sa physionomie de chat, qui a d'abord été celle « d'un chat domestique, inquiète, mais assez douce, est devenue la mine farouche d'un chat sauvage, puis la mine féroce d'un chat-tigre... A la Constituante, il ne parlait qu'en gémissant; à la Convention, il ne parle qu'en écumant (6). » Cette voix monotone de régent gourmé prend un accent personnel de passion furieuse; on l'entend qui siffle et qui grince (7); quelquefois, par un changement à vue, elle affecte de pleurer (8); mais ses

(1) Par exemple, les Girondins, Cf. *la Révolution*, II, 290.

(2) Buchez et Roux, XXX, 1,571. Projet de discours sur la faction Fabre d'Églantine. — *Ibid.* 336. Discours aux Jacobins contre Clootz. XXIV. 18 (Projet de rapport sur l'affaire Chabot, *Ibid.*, 69. Discours pour maintenir l'arrestation de Danton.)

(3) *Ibid.*, XXX, 378 (20 décembre 1793.) A propos des femmes qui viennent en foule à la Convention demander la liberté de leurs maris : « Des républicaines doivent-elles renoncer à la qualité de citoyennes pour se rappeler qu'elles sont épouses? »

(4) Hamel, III, 196. — Michelet, V, 394. Abréviation des débats judiciaires pour expédier les Girondins : la minute du décret s'est retrouvée, écrite par Robespierre.

(5) De Martel, *Types révolutionnaires*, 44. Les instructions pour le tribunal révolutionnaire d'Orange sont écrites de la main de Robespierre. (Archives nationales, F⁷, 4439.)

(6) Merlin (de Thionville).

(7) Buchez et Roux, XXXII, 71 (sur Danton) : « Nous verrons dans ce jour si la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps... En quoi Danton est-il supérieur à ses concitoyens? Je dis que quiconque tremble en ce moment est coupable... La discussion qui vient de s'engager est un danger pour la patrie. » — Et tout le discours contre Clootz.

(8) *Ibid.*, XXX, 358 : « Hélas! malheureux patriotes, que pouvons-nous faire, envi-

plus âpres éclats sont moins effroyables que son attendrissement de commande. Un dépôt extraordinaire de rancunes vieillies, d'envie corrosive et d'aigreur recuite s'est amassé dans cette âme; la poche au fiel est comble, et le fiel extravasé déborde jusque sur les morts. Jamais il n'est las de tuer à nouveau ses adversaires guillotinés, les Girondins, Chaumette, Hébert, surtout Danton (1), probablement parce que Danton a été l'ouvrier actif de la révolution, dont il n'est que le pédagogue incapable; sur ce cadavre encore tiède, sa haine posthume suinte en diffamations apprêtées, en contre-vérités palpables. Ainsi rongée intérieurement par le venin qu'elle distille, sa machine physique se détraque, comme celle de Marat, mais avec d'autres symptômes. Quand il parle à la tribune, « il crispe les mains par une sorte de contraction nerveuse, » des secousses brusques courent « dans ses épaules et dans son cou, qu'il agite convulsivement à droite et à gauche (2). » Son teint est bilieux, livide; ses yeux clignotent sous ses lunettes; et quel regard! — « Ah! disait un montagnard, vous auriez voté comme nous le 9 thermidor, si vous aviez vu ses yeux verts! » — Au physique, comme au moral, il devient un second Marat, plus bourrelé, parce que sa surexcitation n'est pas encore un équilibre et parce que, sa politique étant une morale, il est obligé d'être plus largement exterminateur.

Mais c'est un Marat décent, de tempérament timide, inquiet (3), contenu, fait pour l'enseignement et la plaidoirie, non pour l'initiative et le gouvernement, qui n'agit qu'à contre-cœur, et veut être le pape plutôt que le dictateur de la révolution (4). Avant tout, il

ronnés d'ennemis qui combattent dans nos rangs! Veillons, car la mort de la patrie n'est pas éloignée, etc. » — Ces sortes de cantates, avec accompagnement de harpe céleste, sont terribles à entendre pour quiconque se représente les circonstances. Par exemple, le 3 septembre 1792, en plein massacre, à l'assemblée électorale de Paris, « M. Robespierre monte à la tribune, déclare qu'il bravera tranquillement le fer des ennemis du bien public et qu'il emportera au tombeau, avec la satisfaction d'avoir bien servi la patrie, l'assurance que la France conservera sa liberté. » (Archives nationales, C, II, 58 à 76.)

(1) Buchez et Roux, XXXII, 360, 371. (Discours du 7 mai 1794 : « Danton, le plus dangereux des ennemis de la patrie, s'il n'en avait été le plus lâche... Danton, qui était froid et muet dans les plus grands dangers de la patrie. »

(2) *Ibid.*, XXXIV, 94. — Cf. la description de Fiévée, qui l'a vu à la tribune des Jacobins.

(3) Merlin (de Thionville). « Une inquiétude vague, pénible, effet de son tempérament, fut l'unique cause de son activité. »

(4) Barère, *Mémoires :* « Il voulait gouverner la France par influence plutôt que par ordre. » — Buchez et Roux, XIV, 188 (article de Marat). Dans les premiers mois de la Législative, Marat vit une fois Robespierre et lui exposa ses projets de coups de main populaires et de massacres épuratoires. « Robespierre m'écoutait avec effroi, il pâlit et garda quelque temps le silence. Cette entrevue confirma l'opinion que j'avais

tient à rester un Grandisson politique; jusqu'au bout, non-seulement en public et pour autrui, mais pour lui-même et dans son for intime, il garde son masque. Aussi bien, son masque s'est collé à sa peau, il ne les distingue plus l'un de l'autre; jamais imposteur n'a plus soigneusement appliqué le sophisme sur ses intentions et sur ses actes, pour se persuader que son masque est son visage, et qu'il dit vrai quand il ment.

A l'en croire, il n'est pour rien dans les journées de septembre (1). « Avant l'époque où ces événemens sont arrivés, il avait cessé de fréquenter le conseil général de la commune... Il n'y allait plus. » Il n'y a été chargé d'aucune commission, il n'y avait pas d'influence; il n'y a point provoqué l'arrestation et le meurtre des Girondins (2).

toujours cue de lui, qu'il réunissait aux lumières d'un sage sénateur l'intégrité d'un véritable homme de bien et le zèle d'un vrai patriote, mais qu'il manquait également des vues et de l'audace d'un homme d'état. » — Thibaudeau, *Mémoires*, I, 78. — Seul entre tous les membres du Comité de salut public, il n'est pas allé en mission dans les départemens.

(1) Buchez et Roux, XV, 193. (Discours de Robespierre à la Convention, 5 novembre 1792.)

(2) Toutes ces assertions de Robespierre sont des contre-vérités. — (Procès-verbaux des séances de la Commune de Paris). Le 1er septembre 1792, Robespierre parle *deux fois dans la séance du soir*. De plus, deux témoignages concordans indiquent qu'il a parlé *dans la séance du matin*, où les noms des orateurs ne sont pas indiqués : « Il s'agissait, dit Pétion (Buchez et Roux, XXXI, 103), du décret qui ouvrait les barrières. » Ce décret est mis en discussion à la Commune dans la séance du matin du 1er septembre. « A ce sujet, Robespierre se livra à des déclamations extrêmement animées, aux écarts d'une imagination sombre; il aperçut des précipices sous ses pas, des *complots liberticides*, il signala les *prétendus conspirateurs*. » — Louvet (*Ibid.*, 130) assigne la même date, sauf qu'il prend la séance du soir pour la séance du matin, à la première dénonciation de Robespierre contre les Girondins : « Personne, dit Robespierre, n'ose donc nommer les traîtres? Eh bien! moi, pour le salut du peuple, je les dénonce. Je dénonce le liberticide Brissot, la faction de la Gironde, la scélérate commission des Vingt et un de l'Assemblée nationale. Je les dénonce pour avoir vendu la France à Brunswick et pour avoir reçu d'avance le prix de leur lâcheté. » — Le 2 septembre (procès-verbaux de la Commune, séance du soir), « MM. Billaud-Varennes et Robespierre, développant leurs sentimens civiques,.. dénoncent au conseil général la conspiration en faveur du duc de Brunswick, qu'un parti puissant veut porter au trône des Français. » — Le 3 septembre, à six heures du matin (Buchez et Roux, 16, 132, lettre de Louvet), des commissaires de la commune se présentent chez Brissot avec ordre de visiter ses papiers; l'un d'eux dit à Brissot qu'il a huit mandats pareils contre des députés de la Gironde et qu'il commencera par Guadet. (Lettre de Brissot pour se plaindre de cette visite, *Moniteur*, 7 septembre 1792.) Ce même jour, 3 septembre, Robespierre siège à la Commune (Granier de Cassagnac, *les Girondins*, II, 63) ; c'est là que vient le chercher une députation de la section Mauconseil, et il est chargé par le conseil d'une commission au Temple. — Le 4 septembre (Buchez et Roux, XXI, 106, discours de Pétion) la Commune lance un mandat d'arrêt contre Roland; Danton vient à la mairie avec Robespierre et fait révoquer ce mandat; Robespierre finit par dire à Pétion : « Je crois que Brissot est à Brunswick. » — *Ibid.*, 106 : « Robespierre

Seulement, « il a parlé avec franchise, de quelques membres de la commission des Vingt et un ; » en sa qualité de « magistrat » et « dans une assemblée municipale, » ne devait-il pas « s'expliquer librement sur les auteurs d'une trame dangereuse? » Au reste, la Commune, « loin de provoquer les événemens du 2 septembre, a fait tout ce qui était en son pouvoir pour les empêcher. » Enfin, il n'a péri qu'un innocent : « C'est beaucoup sans doute. Citoyens, pleurez cette méprise cruelle ; nous l'avons pleurée dès longtemps ; mais que votre douleur ait un terme, comme toutes les choses humaines. » Quand le peuple souverain, reprenant les pouvoirs qu'il a délégués, exerce son droit inaliénable, nous n'avons qu'à nous incliner. — D'ailleurs, il est juste, sage et bon ; « dans tout ce qu'il fait..., tout est vertu et vérité, rien ne peut être excès, erreur ou crime (1). » A lui d'intervenir, quand ses vrais représentans sont gênés par la loi : « Qu'il se réunisse dans ses sections, et vienne nous forcer à mettre en état d'arrestation les députés infidèles (2). » Rien de plus licite qu'une telle motion, et voilà toute la part que Robespierre a prise au 31 mai. Il est trop scrupuleux pour faire ou commander un acte illégal ; cela est bon pour les Danton, les Marat, pour les hommes de morale relâchée ou de cerveau échauffé, qui, au besoin, marchent dans le ruisseau et retroussent leurs manches jusqu'au coude ; quant à lui, rien ne dérangera ou ne salira ostensiblement son costume d'honnête homme et de parfait citoyen. — Au comité de salut public, il ne fait qu'exécuter les décrets de la Convention, et la Convention est toujours libre. Lui dictateur! Mais il n'est qu'un député entre sept cents autres, et son autorité, s'il en a une, n'est que l'ascendant légitime de la raison et de la vertu (3). Lui meurtrier! Mais, s'il a dénoncé des conspirateurs, c'est la Convention qui les a traduits devant le tribunal révolutionnaire (4), et c'est le tribunal révolutionnaire qui en a fait justice. Lui terroriste! Mais, s'il veut simplifier la procédure, c'est pour hâter la délivrance des innocens, la punition des coupables, et l'épuration définitive qui mettra pour jamais la liberté et les mœurs à l'ordre du jour (5). — Tout cela, il parvient presque à le croire, avant de le dire, et tout cela, après qu'il l'a dit, il le croit (6).

(avant le 2 septembre) prit de l'ascendant dans le conseil. » — Buchez et Roux, 107 : « Robespierre, lui dis-je, vous faites bien du mal ; vos dénonciations, vos alarmes, vos haines, vos soupçons agitent le peuple. »

(1) Garat, 86. — Cf. Hamel, I, 264 (Discours du 9 juin 1791.)

(2) *La Révolution*, II, 454 (Discours du 3 avril 1792.)

(3) Buchez et Roux (Discours du 8 thermidor).

(4) *Ibid.*, XXXII, 71 (Discours contre Danton) : « Qu'avez-vous fait que vous n'ayez fait librement? »

(5) *Ibid.*, XXXII, 199 et 221 (Discours sur la loi du 22 prairial.)

(6) Mot de Mirabeau sur Robespierre : « Tout ce que cet homme a dit, il le croit. »

Quand la nature et l'histoire se concertent pour composer un personnage, elles y réussissent mieux que l'imagination humaine. Ni Molière dans son *Tartufe*, ni Shakespeare dans son *Richard III*, n'ont osé mettre en scène l'hypocrite convaincu de sa sincérité et le Caïn qui se croit Abel. Le voici sur une scène colossale, en présence de cent mille spectateurs, le 8 juin 1794, au plus beau jour de sa gloire, dans cette fête de l'Être suprême, qui est le triomphe retentissant de sa doctrine et la consécration officielle de sa papauté. Deux personnages sont en lui, comme dans la Révolution qu'il représente : l'un, apparent, étalé, extérieur ; l'autre inavoué, dissimulé, intime, et le second recouvert par le premier. — Le premier, tout de parade, forgé par la cervelle raisonnante, est aussi factice que la farce solennelle qui se développe autour de lui. Conformément au programme de David, le peuple de comparses qui défile devant une montagne allégorique fait les gestes indiqués, pousse les cris commandés, sous l'œil d'Henriot et de ses gendarmes (1), et, à l'heure dite, éprouve les émotions prescrites. A cinq heures du matin, « amis, frères, époux, parens, enfans, s'embrassent... Le vieillard, les yeux mouillés par des larmes de joie, sent rajeunir son âme. » A deux heures, sur les estrades en gazon de la sainte Montagne, « tout s'émeut, tout s'agite : ici les mères pressent les enfans qu'elles allaitent ; là, saisissant les plus jeunes de leurs enfans mâles, elles les présentent en hommage à l'auteur de la nature ; au même instant, et simultanément, les fils, brûlant d'une ardeur guerrière, lèvent leurs épées et les déposent entre les mains de leurs vieux pères. Partageant l'enthousiasme de leurs fils, les vieillards ravis les embrassent et répandent sur eux la bénédiction paternelle... Tous les hommes répandus dans le Champ de la Réunion répéteront en chœur le (premier) refrain... Toutes les femmes répandues dans le Champ de la Réunion répéteront en chœur le (second) refrain... Tous les Français confondront leurs sentimens dans un embrassement fraternel. » Une idylle menée à la baguette

— Robespierre, hôte de Duplay, dînait tous les soirs avec Duplay, juré au tribunal révolutionnaire et collaborateur de la guillotine à 18 francs par jour. Probablement, à la table de famille, l'entretien roulait sur les abstractions ordinaires ; mais parfois on devait mentionner les condamnations *du jour*, et, même quand on ne les mentionnait pas, on y pensait. Seul aujourd'hui, Robert Browning pourrait reconstituer le dessus et le dessous de ces entretiens, le soir, devant la mère et les jeunes filles.

(1) Buchez et Roux, XXXIII, 151. — Cf. Dauban, *Paris en 1794*, p. 386 (estampe), et p. 392, fête de l'Être suprême à Sceaux, d'après le programme rédigé par le patriote Palloy : « On invite tous les citoyens à être à leurs fenêtres ou à leurs portes, même ceux qui habitent des corps de logis retirés. » — *Ibid.*, 399 : « Les jeunes citoyens jetteront des fleurs à chaque station, les pères embrasseront leurs enfans, les mères élèveront les yeux au ciel. » — *Moniteur*, XX, 653 : « Plan de la fête de l'Être suprême proposé par David, et décrété par la Convention nationale. »

devant des symboles moraux et des divinités de carton peint, quoi de plus beau pour le moraliste d'apparat qui n'a jamais distingué le faux du vrai et dont la sensibilité à fleur de peau est empruntée aux écrivains sensibles! « Pour la première fois (1), » son visage s'épanouit, il rayonne de joie, et l'enthousiasme du scribe se déverse, comme toujours, en phrases de livre : « Voilà, dit-il, la plus intéressante portion de l'humanité ! L'univers est ici rassemblé. O nature, que ta puissance est sublime et délicieuse! Comme les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête! » Lui-même, n'en est-il pas le plus bel ornement? N'a-t-il pas été choisi à l'unanimité pour présider la Convention et pour conduire la cérémonie? N'est-il pas le fondateur du nouveau culte, du seul culte pur que la morale et la raison puissent avouer sur la terre? — En grand costume de représentant, culotte de nankin, habit bleu barbeau, ceinture tricolore, chapeau à panaches (2), tenant dans la main un bouquet d'épis et de fleurs, il marche le premier, en tête de la Convention, et, sur l'estrade, il officie : il met le feu au voile de l'idole qui représente l'Athéisme et, à sa place, tout d'un coup, par un mécanisme ingénieux, il fait apparaître l'auguste statue de la Sagesse. Là-dessus, il parle, puis il reparle, exhortant, apostrophant, prêchant, élevant son âme à l'Être suprême, avec quelles combinaisons oratoires! avec quel déroulement académique de petits versets enfilés bout à bout pour mieux lancer la tirade! avec quel savant équilibre de l'adjectif et du substantif (3)! De ces périodes tressées comme pour une distribution de prix ou pour une oraison funèbre, de toutes ces fleurs fanées s'exhale une odeur de sacristie et de collège; il la respire complaisamment et s'en enivre. Sans doute, en ce moment, il est de bonne foi, il s'admire sans hésitation ni réserve, il est à ses propres yeux, non-seulement un grand écrivain et un grand orateur, mais encore un grand homme d'état, un grand citoyen : sa conscience artificielle et philosophique ne lui décerne que des éloges. Mais regardez en dessous, ou plutôt attendez une minute. Derrière lui, l'impatience et l'antipathie se sont fait jour : Lecointre l'a bravé en face; des murmures, des injures, et, ce qui est pis, des sarcasmes sont arrivés jusqu'à ses oreilles. En pareil jour et en pareil lieu! Contre le pontife de la vérité, contre l'apôtre de la vertu! Comment les mécréans ont-ils osé? Silencieux, blême, il avale sa rage (4), et, perdant l'équilibre, il se précipite, les yeux clos, dans

(1) *Ibid.*, XXXIII, 176. (Récit de Vilate.)

(2) Hamel, III, 541.

(3) Buchez et Roux, XXVIII, 178 et 180.

(4) *Ibid.*, 177 (récit de Vilate). — *Ibid.*, 170. Notes de Robespierre sur Bourdon (de l'Oise). — 417. Passages raturés par Robespierre dans le manuscrit de son

la voie du meurtre : coûte que coûte, les mécréans périront, tout de suite. Pour aller plus vite, il faut escamoter leurs têtes, et, comme « au Comité de salut public, jusqu'à ce moment, tout s'est fait de confiance (1), » seul avec Couthon, sans prévenir ses collègues, il rédige, apporte et fait voter par la Convention la terrible loi de prairial qui met à sa discrétion toutes les vies. — Dans sa hâte cauteleuse et maladroite, il a demandé trop; à la réflexion, chacun s'alarme pour soi-même; il est forcé de reculer, de protester qu'on l'a mal compris, d'admettre une exception pour les représentans, partant de rengainer le couteau qu'il mettait déjà sur la gorge de ses adversaires. Mais il ne l'a pas lâché, il les guette, et, simulant la retraite, affectant le renoncement (2), tapi dans son coin, il attend qu'ils se discréditent pour sauter sur eux une seconde fois Cela ne tardera guère; car la machine d'extermination qu'il a installée le 22 prairial demeure entre leurs mains, et il faut qu'elle fonctionne entre leurs mains selon la structure qu'il lui a donnée, c'est-à-dire à tours accélérés, presque au hasard : à eux, l'odieux du massacre en grand et aveugle; non-seulement il ne s'y oppose pas, mais, tout en feignant de s'abstenir, il y pousse. Renfermé dans son bureau particulier de police secrète, il commande des arrestations (3), il lance Herman son limier en chef, il prend lui-même, il signe le premier, il expédie sur-le-champ l'arrêté qui suppose des conspirations parmi les détenus et qui, instituant les

discours du 8 thermidor. — 429. Phrases analogues dans son discours tel qu'il l'a prononcé. — On sent, à tous ces indices, la profondeur de son ressentiment.

(1) Buchez et Roux, 183 (*Mémoires de Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Vadier et Barère*) : Le lendemain du 22 prairial, dans la séance du matin au Comité de salut public : « Je vois bien que je suis seul et que personne ne me soutient, » dit Robespierre; et « aussitôt il entre en fureur, il déclame avec violence contre les membres du comité, qui ont conspiré, dit-il, contre lui. Ses cris étaient si forts que, sur les terrasses des Tuileries, plusieurs citoyens s'étaient rassemblés. » Ensuite « il poussa l'hypocrisie jusqu'à répandre des larmes. » — Je crois plutôt que la machine nerveuse était à bout. Un autre membre du comité, Prieur (Carnot, *Mémoires*, II, 525), raconte qu'en floréal, à la suite d'une autre scène très longue et très violente, « Robespierre épuisé se trouva mal. »

(2) Carnot, *Mémoires*, I, 526 : « Comme son bureau était établi dans un local séparé et que nul de nous n'y mettait les pieds, il pouvait s'y rendre, et s'y rendait, en effet, sans nous rencontrer. Il affectait même de traverser les salles du comité après la séance, et il signait quelques pièces, ne s'abstenant réellement que de nos délibérations communes. Il avait chez lui de fréquentes conférences avec les présidens du tribunal révolutionnaire, sur lequel son influence s'exerçait plus que jamais. » (Récit de Prieur.)

(3) Dauban, *Paris en* 1794, 563. — Archives nationales, AF, II, 58. On trouve là des signatures de la main de Robespierre sous plusieurs arrêtés du comité de salut public, le 5 et le 7 messidor, puis, ultérieurement, d'autres signatures de Saint-Just et Couthon, jusqu'aux 3, 6 et 7 thermidor. Cf. F⁷, 4437, 4438.

« moutons, » ou dénonciateurs subornés, va fabriquer les grandes fournées de la guillotine, afin de « purger et déblayer les prisons en un instant (1). » — « Ce n'est pas moi, » dira-t-il plus tard; « depuis plus de six semaines, l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal m'a forcé à abandonner absolument mes fonctions de membre du comité de salut public (2). » Perdre ses adversaires avec les meurtres que l'on commet, qu'on leur fait commettre et qu'on leur impute, du même coup de pinceau se blanchir et les noircir, quelle volupté! Si tout bas, par instans, la conscience naturelle essaie de murmurer, la conscience acquise et superposée intervient aussitôt pour lui imposer silence et pour déguiser sa rancune privée sous des prétextes publics : après tout, les gens guillotinés étaient des aristocrates, et les gens à guillotiner sont des hommes immoraux; aussi le moyen est bon, et le but meilleur; en usant du moyen, comme en poursuivant le but, on exerce un sacerdoce. — Tel est le décor de la Révolution, un masque spécieux, et tel est le dessous de la Révolution, une face hideuse; sous le règne nominal d'une théorie humanitaire, elle couvre la dictature effective des passions méchantes et basses; dans son vrai représentant, comme en elle-même, on voit partout la férocité percer à travers la philanthropie et, du cuistre, sortir le bourreau.

H. TAINE.

(1) Archives nationales, F7, 4438. — Rapport au Comité de salut public par Herman, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux, 3 messidor an II : « La commission chargée de la surveillance générale des prisons ne peut s'empêcher de voir que tous ces scélérats, qui ont trempé principalement dans les projets liberticides,.. existent encore dans les prisons et y font une bande à part, qui rend la surveillance très laborieuse, est une cause habituelle de désordres, une source continuelle de tentatives d'évasion, un assemblage journalier d'êtres dont toute l'existence se consume en imprécations contre la liberté et ses défenseurs... *Il serait possible de connaître ceux qui, dans chaque prison, servaient et devaient servir les diverses factions, les diverses conjurations... Il faudrait peut-être purger en un instant les prisons, et déblayer le sol de la liberté de ces immondices, de ces rebuts de l'humanité.* » En conséquence, le Comité de salut public « charge la commission .. de rechercher dans les prisons de Paris... ceux qui ont particulièrement trempé dans les diverses factions, dans les diverses conjurations que la Convention nationale a anéanties. » — — Au-dessous de cet arrêté, il y a, de la main de Robespierre : *Approuvé*, puis la signature de Robespierre, puis plus bas les signatures de Billaud et de Barère. — Même arrêté régularisé le 7 messidor, signé par les mêmes et par cinq autres, et expédié le même jour. (Cette pièce décisive avait été lue et citée en grande partie par M. de Martel, dans ses *Types révolutionnaires*, 57.)

(2) Buchez et Roux, XXXIII, 434.

LE DÉCLIN

DE LA

PUISSANCE CHINOISE

I. D.-C. Boulger, *History of China*. London, W.-H. Allen. — II. L'abbé Castaing, *Vie de Mgr Faurie*. Paris, Lecoffre. — III. *The Journey of A.-R. Margary*. London, Macmillan.

Au milieu du XVIIe siècle, au moment où, en France, les dernières convulsions de la féodalité expirante menaçaient l'autorité royale, où l'enfant couronné qui devait être Louis XIV était emporté furtivement hors de sa capitale, une révolution s'accomplissait en Chine. L'antique dynastie chinoise des Mings était renversée par un aventurier tartare sorti de la Mandchourie. Ce ne fut pas du premier coup que la nouvelle dynastie des Taït-Sing étendit son autorité sur tout l'empire chinois : une série de guerres, qui se prolongèrent pendant trois règnes, soumirent successivement à son pouvoir les provinces comprises entre le Fleuve-Jaune (Hoang-Ho) et le Yang-tse-Kiang, puis Nankin et les provinces méridionales. Bien que les Tartares eussent fait périr jusqu'au nombre de plus de vingt mille personnes, tous ceux qu'un lien, si éloigné qu'il fût, d'origine, de parenté, ou de filiation rattachait aux Mings, il se trouvait toujours, à la tête de toutes les insurrections, quelque représentant, vrai ou supposé, de la dynastie déchue. Plus tard, ce fut des pays voisins, tantôt du Pégu ou du Thibet, tantôt de quelque retraite inaccessible du Grand-Désert, que sortirent ces prétendans malheureux. Le quatrième empereur mandchou, Kiang-Long, fut le premier de sa dynastie qui n'eut point à combattre de révolte intérieure: pour mettre son autorité à l'abri de toute atteinte, il entreprit de soumettre successivement les peuplades barbares qui habitaient sur les confins de son empire.

Il commença par les Mongols, qui se souvenaient trop d'avoir autrefois donné des conquérans et des souverains à la Chine et qui se croyaient en droit d'y faire des incursions périodiques. Ce fut ensuite le tour des populations musulmanes établies à la limite du Grand-Désert et dans le Turkestan oriental. Dans les villes qui leur résistèrent et qu'il fallut prendre d'assaut, comme Kashgar, Yarkand ou Khotan, les généraux tartares n'épargnèrent que les vieillards, les femmes et les enfans; tous les mâles au-dessus de l'âge de quatorze ans furent passés au fil de l'épée; quant à la population des campagnes, on l'expropria en masse, on la transporta comme un troupeau sur les bords de l'Ili, dans la province de Kouldja, et on la remplaça par des colons amenés de l'intérieur de la Chine. Enfin, dans les gorges de la haute et longue chaîne de montagnes qui se détache du massif du Thibet et qui sépare l'Yunnan, le Kouy-Tchéou et le Kouan-Si du royaume de Siam, de l'Annam et du Tonkin, donnant naissance d'un côté aux grands fleuves de la Chine, et de l'autre à l'Irawaddy, au Mékong et au Fleuve-Rouge, vivaient trois populations d'origine différente : c'étaient, sur les confins du Thibet et dans l'Yunnan, des mahométans, dont l'établissement dans ces régions remontait aux jours de grandeur de l'empire musulman de Delhi; c'étaient, au sud du Kouy-Tchéou, les Tchin-Kong-tse, descendans de populations chinoises que les empereurs mongols avaient transportées des provinces du Nord dans celles du Sud et qui avaient été graduellement refoulées jusque dans les montagnes; c'étaient enfin, entre le Kouan-Si et le Tonkin, les Miao-tse, derniers débris des populations aborigènes, dans la croyance desquels on croyait trouver quelques traces très vagues de christianisme. Toutes ces populations furent domptées et, comme tous les états situés au-delà des montagnes ou dont les frontières touchaient par quelque point à celles de la Chine, se reconnaissaient ses tributaires ou ses vassaux, le maître incontesté de cet immense empire put se considérer comme placé au-dessus de tous les souverains et comme sans égal au monde.

Ce long règne de soixante et un ans, de 1735 à 1796, marque l'apogée de la domination mandchoue. Kiang-Long, dont la renommée arriva jusqu'en Europe et à qui Voltaire a adressé une de ses épîtres, se piquait d'encourager les lettres et les arts; il était poète lui-même, il a chanté le thé et laissé un certain nombre d'ouvrages. Travailleur infatigable, il donnait audience à ses ministres aux heures les plus matinales, et les plus modestes de ses sujets pouvaient avoir accès auprès de lui. Ni l'âge ni les infirmités ne le déterminèrent à rien retrancher de son exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs de souverain. L'éclat et la magnificence

régnaient dans sa cour. Ce fut auprès de lui que fut envoyée la première ambassade européenne; mais lord Macartney, représentant d'un petit roi barbare, ne fut pas admis à contempler le Fils du Ciel. Un ministre fut délégué pour prendre connaissance des demandes que l'envoyé barbare venait apporter aux pieds du trône; l'ambassadeur, tenu en chartre privée à Pékin avec sa suite, et accompagné à l'aller et au retour par une escorte qui lui marquait sa route, ne put voir de la Chine que ce qu'un prisonnier en aurait aperçu de la charrette sur laquelle il aurait été enchaîné. L'idée qu'un prince quelconque pourrait un jour émettre la prétention de traiter d'égal à égal avec le chef de l'empire du Milieu eût été à ce moment repoussée par tous les Chinois comme le plus extravagant et le plus impossible de tous les rêves.

Kiang-Long avait atteint sa quatre-vingt-troisième année; soit qu'il se sentît accablé par l'âge, soit en exécution d'un vœu qu'il aurait fait dans sa jeunesse, il abdiqua en 1796 et se retira au fond de son palais, qu'il ne quitta plus. Il s'éteignit, trois ans plus tard, en 1799. Il avait désigné pour lui succéder l'aîné de ses fils, qui, en montant sur le trône, prit le nom de Kia-King. Ce prince n'avait aucune des grandes qualités de son père; élevé dans le luxe et la mollesse, il n'avait de goût que pour les plaisirs. Malheureusement il se trouvait en face d'un trésor vide. Les guerres de conquête entreprises par Kiang-Long, les grands travaux d'utilité publique qu'il avait fait exécuter, la magnificence dont il aimait à s'entourer avaient épuisé les finances; il avait fallu accroître le poids des impôts; les exactions et les détournemens de ministres prévaricateurs avaient encore aggravé les charges de la population, dont le mécontentement n'était contenu que par la crainte qu'inspirait l'énergie du vieil empereur. Kia-King ne trouva d'autre moyen pour remplir la cassette impériale que de faire mettre à mort le premier ministre Ho-Kouan, le fidèle compagnon des travaux de son père, et de confisquer sa fortune, évaluée à un demi-milliard de notre monnaie. Cette ressource mal acquise fut promptement dissipée par un prince prodigue, qui ne mettait aucune borne au luxe de sa cour, aux dépenses de son harem et de ses eunuques, qui avait la passion des représentations théâtrales et dont le goût pour les comédiens, les danseurs et les saltimbanques était si vif qu'il ne pouvait se séparer de ses acteurs favoris et qu'il se faisait accompagner par eux dans les rues de Pékin, au grand scandale de la population, même lorsqu'il se rendait au temple, à certains jours, pour assister aux cérémonies religieuses imposées par la tradition.

Cette conduite du souverain ne pouvait qu'ajouter à l'irritation causée par l'augmentation des impôts, et par la rigueur croissante appor-

tée dans leur perception. En 1803, quatre années seulement après la mort de Kiang-Long, un jour que Kia-King, entouré de son cortège ordinaire, traversait les rues de Pékin porté sur le palanquin impérial, son escorte fut brusquement attaquée et dispersée; lui-même aurait été arraché de son palanquin et mis à mort sans le dévoûment de ses eunuques, dont plusieurs se firent tuer en le défendant. Des nombreux spectateurs de cette attaque qui eut lieu en plein jour, six seulement se portèrent au secours de leur souverain. D'actives recherches furent ordonnées aussitôt, et l'on apprit coup sur coup le châtiment et la disgrâce de plusieurs des plus hauts dignitaires et d'un certain nombre de membres de la famille impériale, accusés d'avoir manqué de vigilance et de perspicacité dans l'exercice de leurs fonctions, ou soupçonnés d'avoir trempé dans le complot. Il s'agissait, en effet, d'une vaste conspiration pour le renversement de la dynastie, organisée par une société secrète qui s'intitulait « société du Nénuphar blanc. » L'insuccès de l'attaque dirigée contre la personne de Kia-King n'empêcha point l'insurrection qui était préparée d'éclater. Une sorte de gouvernement révolutionnaire s'installa dans la ville de Kouo-Kien, au centre de la province de Shantung, à moins de cinquante lieues de Pékin, et une proclamation de Kia-King lui-même nous apprend que, du Shantung, l'insurrection gagna les provinces de Honan, Shensi et Sze-Chouen, c'est-à-dire le centre presque tout entier de l'empire. Les vieux généraux de Kiang-Long furent chargés de dompter cette insurrection, mais, bien que les révoltés, faute d'armes et faute d'organisation militaire, n'eussent réussi à s'emparer d'aucune ville fortifiée, leur soumission ne fut point une tâche facile : Kouo-Kien ne retomba au pouvoir des armées impériales qu'au bout de plusieurs années, et il ne fallut pas moins de huit ans pour avoir complètement raison de cette rébellion.

Bien que les généraux impériaux eussent répandu des flots de sang et que le seul soupçon d'avoir appartenu à la société du Nénuphar blanc eût été un arrêt de mort, ni les rigueurs du gouvernement ni les exécutions sommaires n'étouffèrent l'esprit de révolte. L'association proscrite se transforma ou plutôt changea de nom en revêtant les apparences d'une société charitable et philosophique, la Thiente-Ouy, ou société des Frères de la Raison céleste. Le premier article de ses règles imposait à tous les frères de partager le bien et le mal qui pourrait arriver à chacun d'eux. Son objet était d'amener un accord parfait, une complète harmonie entre le ciel, la terre et l'homme, et la place constante que ces trois termes ou leurs signes représentatifs occupaient dans la phraséologie ou dans les emblèmes adoptés par l'association valut à celle-ci, de la part des Européens, le nom de société de la Triade. Comment l'harmonie que l'on poursuivait pouvait-elle être établie? Par le ren-

versement de la dynastie tartare, qui, en rendant à la nation chinoise sa liberté et ses droits, ferait triompher la justice céleste et assurerait le bonheur de la terre. L'organisation de la société était celle de la franc-maçonnerie. Les membres se traitaient réciproquement de frères. Les dignitaires, désignés par l'élection, prenaient le titre d'anciens; mais leur nombre était très restreint : ils devaient avoir appartenu longtemps à l'association et lui avoir donné des gages. Un règlement sévère unissait tous les membres : la trahison ou la négligence à exécuter les ordres de la société faisaient encourir la peine de mort; le coupable tombait sous les coups d'un ou de plusieurs délégués, désignés par le conseil. Les cérémonies de l'initiation étaient calculées pour frapper l'imagination des néophytes et leur inspirer l'obéissance par la terreur. On faisait choix de la nuit; on faisait venir de loin un certain nombre d'initiés, de façon que le néophyte ne pût reconnaître et nommer personne; on lui faisait prononcer une série de sermens, au nombre de trente-six, par lesquels il s'engageait à servir l'association, à se dévouer pour elle, à exécuter tous les ordres qui lui seraient donnés, à demeurer fidèle à ses frères jusqu'à son dernier souffle; il remettait ensuite à l'initiateur une pièce d'argent pour marquer que tous ses biens étaient désormais à l'entière disposition de la société. Alors venait la cérémonie la plus importante, qu'on appelait : le passage du pont. Deux des initiés tenaient leurs sabres croisés au-dessus de la tête du néophyte, tandis que celui-ci prêtait entre les mains d'un ancien le serment d'une inviolable fidélité à la cause dont il devenait le serviteur, puis le nouveau frère tranchait la tête d'un coq en s'écriant : « Puissé-je périr ainsi, si je livre le secret de la société! » Ces cérémonies avaient lieu au fond des bois ou dans des maisons isolées, ou, quand cela était possible, dans les cimetières abandonnés où reposaient les restes des anciens souverains de la Chine. Certains mots de passe et des signes conventionnels permettaient aux initiés de se reconnaître mutuellement en public, de se grouper ou d'échanger un mot d'ordre sans éveiller les soupçons. Non-seulement beaucoup de lettrés chinois entraient dans cette association, mais il est incontestable qu'à toute époque un grand nombre de fonctionnaires, d'origine chinoise, en ont fait partie.

L'association ne tarda pas à donner des preuves de sa puissance. Il y avait à peine deux ans que la révolte des provinces centrales avait été étouffée, lorsqu'un nouveau mouvement insurrectionnel se produisit dans la province de Shantung et dans celle de Pe-Tchili, plus rapprochée encore de la capitale. Le complot de 1808 avait rendu Kia-King craintif et soupçonneux; il s'était, depuis lors, soustrait à tous les regards; il ne se montrait plus dans sa capitale et

ne quittait plus son palais, transformé en forteresse. Pourtant, en octobre 1813, une poignée d'hommes déterminés réussit à franchir la Porte-Sacrée, peut-être par trahison, et à escalader le mur qui isole l'habitation de l'empereur; trois d'entre eux arrivèrent jusqu'à la chambre à coucher de Kia-King, qui s'enfuit éperdu. Son second fils, Minning, accourut à ses cris avec un fusil et tua deux des assaillans, tandis qu'un neveu de l'empereur avait raison du troisième. La lutte continua dans l'enceinte du palais, puis dans les rues de Pékin, avec une extrême vivacité, et ce fut seulement au bout de deux jours et d'une nuit que la garde impériale redevint maîtresse de la capitale. Quant aux deux provinces insurgées, il fallut, pour les réduire, une série de combats.

La fréquence et la gravité de ces insurrections suffisent à montrer combien l'autorité de la dynastie mandchoue était déjà ébranlée. Cependant, la cour de Pékin était loin de rien rabattre de ses prétentions et des exigences de son étiquette. Le Fils du Ciel était le centre du monde, tous les peuples de la terre étaient ou ses sujets ou ses tributaires, et son titre officiel, traduction littérale de cette situation unique, rendait toute assimilation et toute égalité impossibles entre l'empereur de la Chine et tout autre prince. La suprématie universelle que ce titre de souverain seigneur de la terre impliquait cessait d'exister si elle était partagée avec quelqu'un. Aussi la prétention des princes européens de traiter d'égal à égal avec le maître du Céleste-Empire a été, dès le début, considérée comme un outrage par la cour de Pékin, et il n'est pas certain, tant sont grandes les ressources de la phraséologie chinoise, qu'on n'ait pas imaginé quelque formule qui sauvegarde les prétentions du Fils du Ciel. Quand Kia-King monta sur le trône, les relations de la Chine avec l'Europe se réduisaient à quelques opérations commerciales, concentrées dans l'unique ville de Canton. La compagnie des Indes en avait le monopole pour l'Angleterre, et le nombre des commerçans appartenant à d'autres nations était extrêmement restreint. En 1808, les Anglais occupèrent Macao : les Chinois en manifestèrent la plus vive indignation, comme d'une usurpation sur les droits de leur souverain. Le vice-roi de Canton interdit de fournir des provisions aux barbares et suspendit toutes les relations commerciales. L'amiral anglais Drury voulut imposer au vice-roi de le recevoir et de lever l'interdiction, et il lui envoya à cet effet un ultimatum. Ne recevant pas de réponse, il remonta la rivière de Canton avec son escadre, mais l'examen de la position et les préparatifs de résistance qui avaient été faits le convainquirent de l'impossibilité d'exécuter ses menaces; il redescendit la rivière sans avoir tiré un coup de canon. Au bout de trois mois, le manque de provisions contraignit les Anglais à évacuer Macao. Leur départ fut salué par les

Chinois comme une victoire, et une pagode fut élevée à Canton pour perpétuer le souvenir de l'humiliation des barbares. La proclamation publiée par ordre de Kia-King, à l'occasion de l'occupation de Macao, fait assez voir quelle opinion la cour de Pékin avait des peuples européens. « La guerre, disait cette proclamation, entre les Français et les Anglais, est une affaire qui regarde les barbares du dehors, et elle intéresse l'empire du Milieu aussi peu que la récente guerre entre Siam et Burmah. Le grand empereur jette sur tous les peuples un regard d'égale bienveillance, et il n'éprouve pour aucun la moindre partialité. L'empire du Milieu et les territoires étrangers ont des frontières déterminées... Si vous prétendez que c'est la crainte que les Français ne vinssent insulter les Portugais qui vous a fait accourir au secours de ceux-ci, ignorez-vous donc que les barbares portugais sont établis sur le territoire de l'empire du Milieu, et que jamais les Français n'oseront attaquer et prendre leurs établissemens et offenser aussi témérairement l'autorité céleste? Si les Français avaient réellement de telles intentions, les armées du Céleste-Empire déploieraient toute leur force et ne leur montreraient aucune indulgence. Une nombreuse armée serait envoyée pour les exterminer et pour maintenir l'autorité des règlemens maritimes. Votre nation a reconnu la suprématie du Céleste-Empire, et envoyé le tribut accoutumé : on a constaté son obéissance respectueuse. Voici maintenant que vous faites preuve d'ignorance et que vous violez audacieusement les lois : n'est-ce pas un manque absolu de raison? Voilà pourquoi nous vous adressons cet ordre péremptoire. Si, pleins d'une juste crainte, vous retirez vos soldats, si vous mettez à la voile sans perdre un instant, nous pourrons faire acte d'indulgence, vous pardonner vos crimes et permettre à votre nation de commercer comme auparavant; mais si vous différez d'obéir, non-seulement le commerce sera suspendu pour le moment, mais nous ferons aussi combler l'entrée du port de Macao, les vivres vous seront coupés, et nous enverrons une armée pour vous cerner. Alors, il sera trop tard pour vous repentir. »

L'épuisement des finances ne permettait pas au gouvernement chinois d'entretenir sur un pied suffisant la flotte qui devait faire la police des côtes : la piraterie prit bientôt un grand développement au préjudice du commerce de toutes les nations; des bâtimens de guerre dûrent être envoyés d'Europe pour protéger les navires marchands, et il en résulta des conflits avec les autorités chinoises. Dans l'espoir de couper court à ces contestations et d'obtenir de plus grandes facilités pour le commerce, l'Angleterre décida d'envoyer lord Amherst en ambassade à Pékin. C'était une entreprise prématurée. Quelques années auparavant, le gouvernement anglais

avait eu l'idée d'envoyer des présens à un des ministres de l'empereur, Sung-Tajin, pour le remercier des prévenances qu'il avait eues, sous le règne précédent, pour lord Macartney. Ces présens furent renvoyés à Canton avec la déclaration hautaine qu'un ministre de l'empereur ne recevait pas de cadeaux des étrangers, et l'on sut que cet envoi malheureux avait été pour Sung-Tajin la cause d'une disgrâce temporaire. Une ambassade russe, à la tête de laquelle était le comte Golovkin, avait été arrêtée à la Grande-Muraille et reconduite jusqu'en Sibérie. Lord Amherst arriva à l'embouchure du Peïho en 1816, et, après de longues négociations avec les autorités chinoises qui voulaient lui persuader de renoncer à son projet, il obtint de débarquer à Tien-Tsin et d'être conduit à Pékin. On lui fit faire le voyage avec une extrême rapidité, et on l'amena au palais d'été par une voie détournée, pour qu'il ne traversât point la capitale. Averti de l'arrivée d'un ambassadeur barbare avec des présens pour lui, Kia-King, amoureux de tous les spectacles, eut le mouvement de curiosité sur lequel ses ministres avaient compté ; il voulut voir immédiatement l'ambassadeur et ses présens. Ceux-ci étaient demeurés en arrière et avec eux l'uniforme de l'ambassadeur. Lord Amherst, quelques instances que l'on fît, ne put jamais se résoudre à paraître devant l'empereur en costume de voyage ; il demanda que l'audience fût remise ; mais la fantaisie de Kia-King était passée et, irrité qu'un barbare osât lui désobéir, il donna ordre de le renvoyer immédiatement. Lord Amherst et ses compagnons durent repartir sur l'heure, sans qu'on leur accordât le temps d'ouvrir leurs malles et de changer de vêtemens. Quant au premier ministre, Ho-Kouong-Yai, qui était pourtant le beau-frère de Kia-King, il fut disgracié le lendemain pour avoir exposé son maître à un pareil déplaisir.

Kia-King mourut le 2 septembre 1820. Il avait désigné pour son successeur son second fils Minning, le jour où celui-ci lui avait sauvé la vie par son courage. Le collège des Hanlin, gardien des traditions et des lois, fit choix pour le nouveau souverain du nom de Taou-Kwang, qui signifie Lumière de la raison. Les premiers actes de l'empereur furent de fermer le harem et de congédier les eunuques de son père ; lui-même se contentait d'une seule femme. Il renvoya les bateleurs et les histrions qui remplissaient le palais et il réduisit les dépenses de la cour pour pouvoir venir au secours des provinces que la famine désolait. Bien que les exécutions sanglantes inexorablement poursuivies par les ministres de Kia-King parussent avoir comprimé l'action des sociétés secrètes, le nouvel empereur jugea nécessaire d'ordonner un désarmement général. Un édit interdit aux particuliers de conserver chez eux aucune arme, et il autorisa les fonctionnaires à faire des perquisitions dans les

maisons et à confisquer les armes qu'ils y trouveraient. L'utilité de cette mesure ne tarda pas à être démontrée par les soulèvemens qui éclatèrent dans les provinces les plus récemment conquises. Le Turkestan donna le signal : un représentant de la famille des Khodjas, Jehangir, réussit en 1826 à reconquérir pour quelques années les états de son grand-père. Il fallut envoyer contre lui une armée de cent mille hommes ; il fut vaincu, pris et mis à mort ; douze mille familles musulmanes furent transportées du Turkestan dans la province de Kouldja. Cette insurrection était à peine réprimée qu'il fallut réduire par la force des armes les îles de Formose et de Haïnan. Ce fut ensuite le tour des Miao-tse, qui vainquirent en plusieurs rencontres le vice-roi de Canton et ne firent leur soumission qu'après plusieurs années d'une lutte acharnée. A la suite de ces diverses révoltes, le gouvernement chinois était obligé d'avouer, en 1834, que les dépenses du trésor public dépassaient annuellement de 250 millions de francs les recettes et que l'établissement de nouveaux impôts devenait indispensable. C'est à ce moment que les relations avec les barbares du dehors devinrent pour lui un nouveau sujet d'inquiétudes et de dépenses.

Le monopole commercial de la compagnie des Indes expira le 1er avril 1834. Jusque-là les autorités de Canton n'avaient eu affaire qu'au mandataire et aux agens d'une société de marchands ; les opérations se traitaient exclusivement par l'intermédiaire de commissionnaires attitrés, les Hongs, qui répondaient vis-à-vis des Européens de la qualité des marchandises à livrer et, vis-à-vis des vendeurs, du prix à recevoir, et qui acquittaient les taxes dues au gouvernement. La permission de faire le commerce était une faveur qu'il fallait solliciter et qui pouvait toujours être retirée. Dès qu'il fut décidé que le privilège de la compagnie des Indes ne serait pas renouvelé, nombre de maisons anglaises manifestèrent l'intention de nouer des relations dans l'extrême Orient, et le gouvernement britannique reconnut aussitôt la nécessité de charger un fonctionnaire spécial de surveiller les intérêts de ses nationaux en Chine.

Dès le mois d'août 1834, lord Napier arrivait dans la baie de Canton, avec le titre de surintendant en chef du commerce anglais. Ses instructions lui recommandaient de s'assurer de la possibilité d'étendre les opérations commerciales à d'autres parties de l'empire chinois, et d'établir des relations directes avec la cour de Pékin. Le premier acte de lord Napier fut de notifier son arrivée au vice-roi et de lui faire connaître la nature de sa mission ; mais, bien qu'un édit, publié à Canton, eût spécifié que, dans le cas de la dissolution de la compagnie des Indes, le gouvernement anglais serait tenu d'envoyer à Canton un fonctionnaire « pour prendre la direction

générale des opérations de commerce et empêcher les affaires de tomber dans la confusion, » la lettre de lord Napier lui fut retournée avec l'observation qu'elle n'était point conforme aux suppliques de la compagnie. Lord Napier ayant insisté et ayant bravé la défense qui lui était faite de venir à Canton, le vice-roi Loo suspendit les relations commerciales, enjoignit à tous les sujets chinois de quitter le service des Anglais, et établit un blocus rigoureux autour des factoreries. Il en résulta entre le dignitaire chinois et le surintendant anglais un échange de sommations et de proclamations, dans lesquelles chacun d'eux exaltait la puissance de son souverain et se répandait en menaces. On ne sait comment cette comédie se serait terminée si, au bout de trois mois, lord Napier, pris par la famine et attaqué par la fièvre, n'était retourné à Macao, où il ne tarda pas à succomber. Le gouvernement anglais laissa écouler deux années avant de lui donner un successeur. Dans cet intervalle, les ministres de Taou-Kwang adressèrent aux autorités de Canton une longue instruction qui réglementait minutieusement les rapports à entretenir avec les étrangers. Il y était spécifié que le surintendant anglais ne pouvait avoir d'autorité que sur ses nationaux et que, vis-à-vis des autorités chinoises, sa position devait être simplement celle des subrécargues de l'ancienne compagnie. Aussi le successeur de lord Napier, le capitaine Elliot, reçut-il un accueil qui le détermina à retourner à Macao en attendant l'arrivée des forces dont il avait demandé l'envoi. Il reparut devant Canton à la tête de plusieurs bâtimens de guerre, et les hostilités auraient commencé sans l'interposition de quelques mandarins. Le commerce avec les étrangers était une source de richesse pour la population de Canton et surtout pour les principaux fonctionnaires chinois, et ceux-ci se trouvaient les premiers atteints quand les relations commerciales étaient suspendues. Néanmoins le conflit, un instant conjuré, ne pouvait manquer d'éclater.

Au nombre des instructions adressées de Pékin aux autorités de Canton figurait, tout spécialement, l'interdiction du commerce de l'opium. Il est fait pour la première fois mention de ce commerce au début du règne de Kia-King. En 1803, une proclamation signée du *hoppo* ou directeur général des douanes à Canton, mais publiée en exécution d'un ordre de la cour, avait défendu l'importation de l'opium comme d'un article préjudiciable à la moralité et à la santé du peuple. La défense avait été plusieurs fois renouvelée par les hoppo, mais sans jamais recevoir d'exécution. Les mandarins n'étaient pas les moins passionnés pour ce funeste plaisir, et ils percevaient une large rémunération pour chaque caisse importée au mépris de l'autorité impériale. Le fait était si notoire qu'un haut dignitaire de l'empire proposa de légaliser l'importation de l'opium et d'en faire

une source de revenus pour combler le déficit du trésor. Consulté à ce sujet, le collège des censeurs émit un avis tout opposé : il établit par une série de calculs que la balance du commerce se traduisait, tous les ans, par une différence de 10 millions de taels, ou 75 millions de francs, au préjudice de la Chine. Cette différence avait pour origine l'introduction de l'opium, qui ne trouvait de contre-partie dans la vente d'aucun produit chinois, et qui se payait exclusivement en espèces d'argent. Les censeurs rappelaient leurs rapports de 1833, qui démontraient que, dans les onze premières années du règne de Taou-Kwang, il était sorti de Chine pour environ 450 millions d'argent. Ils concluaient donc que, si on autorisait la libre importation de l'opium, on donnerait une grande extension à la consommation, qu'on accroîtrait par suite l'exportation des métaux précieux et qu'on accélérerait l'appauvrissement, déjà très sensible, de l'empire. Ces raisons parurent péremptoires au gouvernement chinois. Taou-Kwang envoya à Canton un commissaire spécial, Lin-Tsihuen, avec pleins pouvoirs, pour couper le mal à sa racine, fallût-il fermer l'entrée de la Chine à tous les étrangers. Informé des résolutions du gouvernement chinois, le capitaine Elliot, par un avis public, invita ses compatriotes à s'abstenir d'un commerce déclaré illicite, les avertissant que « le gouvernement de Sa Majesté n'interviendrait en aucune façon si les autorités chinoises jugeaient à propos de saisir et de confisquer l'opium. » Cela ne suffit point au commissaire chinois, qui, à peine arrivé, enjoignit aux marchands étrangers de livrer sous trois jours tout l'opium dont ils étaient détenteurs et qui fit cerner les factoreries européennes, en déclarant qu'aucun étranger ne quitterait Canton avant qu'une perquisition générale eût établi son innocence. Sur le conseil, et même à la demande du capitaine Elliot, les marchands anglais remirent vingt mille caisses d'opium, d'une valeur d'environ 50 millions, qu'il fit délivrer aux autorités chinoises ; mais Lin, arguant de ce que le commerce de l'opium était un crime capital d'après la loi chinoise, réclama les personnes de dix-huit négocians anglais dont il dressa la liste et qu'il se proposait de faire décapiter. Le capitaine Elliot enjoignit aussitôt à ses nationaux de se retirer à Macao. Lin voulut les y faire poursuivre par une flottille de vingt-neuf jonques qui stationnait dans les eaux de Canton, mais cette flottille fut en partie détruite et en partie dispersée par les deux frégates le *Volage* et l'*Hyacinthe*, qui étaient venues se mettre aux ordres du capitaine Elliot.

C'était le prélude d'une guerre devenue inévitable. Les Chinois en acceptèrent la perspective avec une aveugle confiance : l'arrivée successive de bâtimens de guerre anglais ne leur causa aucune appréhension. La lenteur avec laquelle un corps expéditionnaire se

formait, au moyen de détachemens tirés de l'Angleterre et de l'Inde, et surtout le petit nombre des soldats leur semblaient la démonstration palpable de l'impuissance des barbares. Par une proclamation Lin offrit 20 dollars par tête d'Anglais, 100 dollars pour un Anglais prisonnier et 20,000 dollars par vaisseau de quatre-vingts canons, les autres à proportion. L'escadre de sir Gordon Brenner détruisit les forts qui défendaient l'entrée de la rivière de Canton, alla ensuite bombarder Amoy et Ningpo, occupa l'île de Chusan et parut à l'embouchure du Peïho. Ces faits de guerre, impossibles à cacher, amenèrent la disgrâce de Lin, convaincu d'avoir trompé l'empereur en lui annonçant qu'il avait mis fin au commerce de l'opium et qu'il avait réduit les barbares à l'obéissance. Quand l'escadre anglaise se montra devant les forts de Takou, elle y trouva un nouveau négociateur en la personne de Keshen, l'un des principaux ministres et proche parent de l'empereur. Cet habile diplomate jugea que le but le plus urgent à atteindre était d'éloigner de la capitale chinoise le théâtre des hostilités : il réussit à persuader au capitaine Elliot de faire évacuer l'île de Chusan, de lever le siège de Ningpo et de retourner à Canton, où les négociations se poursuivraient plus favorablement. A Canton, il fut impossible d'obtenir de Keshen autre chose que des déclarations évasives ; le temps s'écoulait et de nouvelles forces se concentraient tous les jours dans les environs de la ville. Le 7 janvier 1841, les Anglais attaquèrent et prirent successivement tous les forts qui protégeaient Canton, incendièrent les jonques de guerre stationnées dans le fleuve, et chassèrent l'armée chinoise du camp retranché qu'elle occupait. Keshen concéda immédiatement aux Anglais tout ce qu'ils demandaient : l'égalité dans les rapports officiels entre les deux gouvernemens, une large indemnité de guerre et la possession de l'île de Hong-Kong, alors inculte et déserte, mais qui commande l'entrée de la rivière de Canton, et dont les Anglais ont su faire une colonie florissante. Keshen, on le voit, était loin d'avoir rempli la mission qui lui avait été donnée d'envoyer à Pékin, enfermés dans des cages, les chefs des criminels étrangers : aussi fut-il disgracié à son tour ; il fut exilé et tous ses biens furent confisqués. Le traité qu'il avait conclu ne fut point ratifié à la date convenue, et les hostilités recommencèrent. Trois commissaires impériaux étaient arrivés à Canton avec cinquante mille hommes. Les Anglais débarquèrent de nouveau, mirent l'armée chinoise en pleine déroute, et s'emparèrent de tous les forts qui défendaient les approches de la ville. Sir Hugh Gough allait donner l'assaut, lorsque les commissaires impériaux s'adressèrent au capitaine Elliot et promirent la ratification du traité en s'engageant à verser dans les vingt-quatre heures une somme de 6 mil-

lions de dollars, et à laisser rétablir les relations commerciales. Dans la pensée des commissaires impériaux, et leur rapport à l'empereur en fait foi, cet arrangement n'était qu'une trêve destinée à leur procurer le temps de réunir de nouvelles forces. Quant aux 6 millions de dollars payés aux Anglais, ils étaient présentés comme un prêt remboursable fait aux marchands hongs pour les aider à payer leurs dettes vis-à-vis des étrangers. On voit donc que les Anglais auraient pu négocier indéfiniment avec les autorités de Canton, ils ne seraient jamais arrivés à un résultat durable.

Aussi lord Palmerston, en envoyant sir Henry Pottinger en Chine, lui donna-t-il pour instruction de ne plus traiter qu'avec le gouvernement impérial : toutefois, les Anglais continuèrent à commettre la faute de limiter leurs opérations à des points isolés de la côte ; ils réoccupèrent Amoy et l'île de Chusan ; ils bombardèrent la capitale de l'île Formose; ils occupèrent le grand entrepôt commercial de Ningpo. Aucun de ces faits de guerre ne produisait la moindre impression à Pékin : ils étaient ou célés à l'empereur ou présentés sous de fausses couleurs ; chaque fois que les Anglais s'éloignaient d'une place après l'avoir bombardée ou brûlée, leur départ était signalé à Pékin comme une fuite honteuse. Les fonctionnaires chinois ne se dissimulaient pas l'impossibilité de lutter contre les barbares, mais, malgré le nombre des échecs subis, malgré la difficulté qu'on éprouvait à opérer de nouvelles levées, et malgré le mécontentement causé par les contributions de guerre qu'on était contraint d'imposer aux provinces, la cour de Pékin se refusait à reconnaître la nécessité de traiter: après chaque échec, les commissaires civils étaient disgraciés, les commandans militaires s'ouvraient le ventre, et Taou-Kwang continuait à réclamer la tête des chefs barbares, dans lesquels il ne voyait que des pirates. Cette situation n'échappa point à l'esprit clairvoyant de lord Ellenborough, appelé à la vice-royauté des Indes : il signala aux commandans des forces anglaises comme la base d'opérations qu'ils devaient adopter la grande artère fluviale de la Chine, le Yang-tse, qui est navigable pour les plus forts bâtimens de guerre jusqu'à plus de cent lieues au-dessus de son embouchure. En se rendant maîtres de ce grand fleuve, les Anglais couperaient la Chine en deux; ils en arrêteraient tout le commerce intérieur; ils pourraient même s'emparer de Nankin, sa seconde capitale. Cet avis fut suivi : Woosung, port de Shanghaï, Shanghaï lui-même, Chin-Kiang-Fou, situé à la jonction du Yang-tse et du grand canal, furent successivement occupés : les meilleures troupes chinoises, une partie de la garde impériale et les garnisons tartares, tirées du Kiang-su et du Shen-si, furent battues, et le 5 août 1842, la flotte anglaise parut sous les murs de Nankin.

Les Chinois étaient à ce moment fort découragés. La coïncidence,

dans le mois de juillet, de deux éclipses, l'une de soleil et l'autre de lune, leur avait paru le présage de grands malheurs, et cette opinion avait été justifiée par les graves échecs qu'ils avaient essuyés coup sur coup. Le ministre Élepou, qui avait été disgracié pour avoir osé proposer de traiter avec les barbares, fut rappelé, et adjoint à Keying, oncle de l'empereur, pour négocier les conditions de la paix. Le traité fut signé à Nankin, le 29 août suivant, à bord du vaisseau-amiral anglais *Cornwallis*. Il accordait aux Anglais une indemnité de guerre de 21 millions de dollars et la possession de l'île de Hong-Kong, et il ouvrait au commerce étranger les cinq ports de Canton, Amoy, Fou-Tchéou, Ningpo et Shanghaï; les facilités commerciales accordées aux Anglais furent étendues aux négocians français et américains, lorsque la France et les États-Unis envoyèrent des plénipotentiaires en Chine, en les faisant accompagner par des bâtimens de guerre. Le traité avec la France fut signé par Keying, à Canton, le 23 octobre 1844. Ce traité assurait aux catholiques la liberté de pratiquer leur religion, et, naturellement, il ne stipulait aucun paiement à faire à la France : aussi Keying, en le signant, dit-il à M. de Lagrenée : « La France est une grande nation qui ne cherche point à gagner de l'argent par les traités. »

L'empereur Taou-Kwang a-t-il connu toutes les clauses du traité de Nankin? A-t-on osé mettre sous ses yeux un texte dans lequel une parité absolue était établie entre lui, le Fils du Ciel, le souverain universel, et la reine d'Angleterre? A-t-il su qu'on lui avait imposé la cession d'une terre chinoise, l'île de Hong-Kong? Cela paraît douteux : la copie officielle du traité, destinée à la cour de Pékin et revêtue des ratifications anglaises, fut retrouvée quelques années plus tard à Canton, dans les archives de la vice-royauté, où elle avait sans doute été laissée à dessein par Keying. Les seules pièces publiées par la *Gazette de Pékin* ont été le mémoire adressé à l'empereur par les négociateurs chinois pour lui faire connaître les demandes des barbares et exposer les raisons, qui, à leur avis, rendaient la paix nécessaire, et la réponse impériale qu'ils produisirent comme contenant leurs pleins pouvoirs. Dans cette réponse, Taou-Kwang garde le ton de supériorité et de condescendance habituel aux souverains de la Chine; les conditions de la paix sont autant de faveurs qu'il consent à accorder aux barbares; ce n'est point le trésor impérial, ce sont des villes chinoises à désigner par Keying qui paieront l'indemnité de guerre; l'existence de la reine d'Angleterre n'est même pas mentionnée et il n'y est aucunement question de Hong-Kong. Il est à présumer que les commissaires chinois, reconnaissant l'impossibilité de la guerre, ont pris sur eux de signer le traité et se sont contentés d'écrire à Pékin que les ordres de l'empereur avaient été exécutés, mais se sont gardés d'envoyer

un texte qui aurait révolté l'orgueil de Taou-Kwang et aurait pu leur coûter la tête.

Ce qu'il était impossible de dissimuler, c'était la multiplicité des échecs essuyés par les armes chinoises et la nécessité où l'on avait été de traiter avec les barbares. Le prestige de la race mandchoue avait reçu la plus rude atteinte. L'autorité impériale était discréditée. Les embarras financiers du gouvernement étaient extrêmes : les levées d'hommes qu'on avait dû ordonner avaient fait le vide dans les campagnes ; les soldats, dispersés par le canon des Anglais, s'étaient transformés en brigands et s'étaient répandus dans les provinces qu'ils dévastaient ; les paysans, pressurés par les percepteurs et pillés par les bandits, se soulevaient à leur tour et massacraient les fonctionnaires publics ; plusieurs provinces de l'intérieur étaient le théâtre d'une véritable jacquerie. Les provinces maritimes n'étaient pas moins malheureuses ; la destruction de la flotte chinoise avait laissé le champ libre à la piraterie, qui infestait les côtes et ruinait le commerce. Pour comble de malheur, le Fleuve-Jaune, grossi par les pluies, rompit ses digues et couvrit de ses eaux un immense territoire. Au milieu de ces calamités, on signalait une recrudescence d'activité de la part des sociétés secrètes, à l'influence desquelles on attribuait les soulèvemens qui se produisaient et dont la répression harassait les troupes impériales. Taou-Kwang essaya de désarmer le mécontentement populaire par la remise des impôts arriérés et par la promesse de punir les fonctionnaires prévaricateurs ; mais il ne put empêcher une insurrection d'éclater dans le Turkestan en faveur de la famille Khodja, et une agitation redoutable se propagea parmi les Miao-tse du Kouy-Tchéou et les musulmans de l'Yunnan.

Les embarras du gouvernement chinois eurent pour conséquence de le rendre plus tolérant à l'égard des entreprises des étrangers. Il faut reconnaître que, par là, il se mettait en contradiction avec les sentimens de l'immense majorité de la nation. A l'exception des commerçans, que les relations avec les étrangers enrichissaient, et qui dépouillaient peu à peu les vieux préjugés, les Chinois nourrissaient contre les barbares une haine profonde qui menaçait à chaque instant de se traduire par des violences. Le danger était surtout grand à Canton, où toute la sagesse de Keying, devenu vice-roi de la province, avait peine à prévenir des collisions. Les Anglais ne voulaient point demeurer enfermés dans les factoreries : ils prétendaient entrer librement à Canton et même y former des établissemens, ce qui excédait de beaucoup les termes du traité de Nankin. Néanmoins, sous la menace d'un bombardement, Keying avait promis cette concession nouvelle ; mais il se manifesta une telle agitation dans la ville que les négocians anglais s'émurent et firent des

démarches auprès des commandans de l'escadre et auprès de leur consul pour qu'on ne donnât aucune suite à l'ultimatum. On convint, de part et d'autre, de s'en remettre à la décision de l'empereur. Le pauvre Taou-Kwang fut fort embarrassé : il exprima dans sa réponse les dispositions les plus amicales pour les étrangers et le plus vif désir de voir la paix et la bonne harmonie régner entre les deux nations; mais, ajoutait-il, « l'inclination des cœurs du peuple est la base des décrets du ciel. Maintenant, il est évident que le peuple de Canton est unanime dans la détermination de ne point laisser des étrangers entrer dans la ville : comment pourrais-je faire afficher partout mon ordre impérial et imposer à ce peuple une conduite contraire à sa volonté? » N'est-il point assez inattendu de trouver dans la bouche du Fils du Ciel cette sorte d'hommage au suffrage universel? Les Anglais eurent le bon sens de reconnaître qu'ils ne pouvaient, sans imprudence, faire violence aux sentimens de toute une population.

L'impératrice mère venait de mourir : Taou-Kwang lui-même se sentait mortellement atteint. Cet esprit superstitieux était surtout frappé de ce que, le 12 février 1850, le premier jour d'une nouvelle année pour la Chine, devait être marqué par une éclipse de soleil : il considérait cette coïncidence comme un présage assuré de malheur, et, dans l'espoir de conjurer cette influence néfaste, il ordonna que le commencement de l'année serait avancé d'un jour. Le respect des échéances l'emporta sur l'obéissance due au Fils du Ciel, cet édit ne fut point exécuté, et, à Shanghaï, des Chinois poussèrent l'irrévérence jusqu'à arracher publiquement les placards apposés par ordre des autorités. Taou-Kwang succomba, quelques jours plus tard, après avoir désigné pour son successeur, à la suite d'un conseil de famille, Yihchou, le quatrième de ses fils. Dans son testament, il ne revendiquait pour lui-même d'autre mérite que d'avoir aimé la paix et l'économie; il défendait qu'on gravât sur un monument de pierre une notice commémorative de ses vertus et qu'on plaçât dans le temple de ses prédécesseurs la tablette de bois destinée à rappeler son règne. Cette modestie lui était sans doute inspirée par le souvenir de son aïeul Kiang-Long, dont il avait vu la gloire, et par la conscience de la décadence où l'empire était tombé. Le règne de son fils devait être marqué par de plus grands malheurs encore, bien que le collège des Hanlin eût fait choix pour lui du nom de Hien-Fung, qui veut dire félicité parfaite.

II.

Le nouvel empereur avait dix-huit ans, et son premier acte fut de faire appel, par une proclamation, au dévoûment de tous les

membres de la famille impériale et de tous les hauts fonctionnaires, en leur demandant de venir en aide à son inexpérience dans les conditions difficiles où l'empire était placé. Comme son avènement avait coïncidé avec un grand incendie qui avait consumé une partie de Pékin et gagné le palais impérial, l'opinion s'était répandue que la question de la succession au trône avait donné lieu à des luttes intérieures et qu'une révolution de palais avait failli triompher. Un édit menaça de mort ceux qui continueraient à colporter des bruits injurieux pour la famille impériale et contraires à la vérité. Le jeune empereur sembla vouloir cimenter l'union parmi ses frères en les comblant de titres et de faveurs. Son frère Yihsu fut fait prince Kung, Yihtah devint le prince Shun, Yihhoh le prince Chun, et le plus jeune de tous, Yihwouy, le prince Fou. Nous retrouverons plus d'une fois tous ces noms, et deux de ces princes jouent actuellement le premier rôle dans les affaires de la Chine. Le changement de règne parut amener un changement immédiat dans la politique. Le premier ministre de Taou-Kwang, Mushangah, et Keying furent disgraciés pour n'avoir pas su maintenir l'honneur de la dynastie et pour avoir fait preuve d'une injustifiable faiblesse vis-à-vis des barbares. Le vice-roi de Canton, Su, fut appelé aux fonctions de premier ministre pour avoir refusé de laisser entrer les Anglais à Canton ; Lin fut relevé de sa disgrâce, appelé à une haute dignité, et comme il mourut en se rendant à son poste, un décret lui décerna le titre posthume de duc fidèle. Tous ces actes furent interprétés comme la marque d'un retour à la politique traditionnelle de la Chine à l'égard des étrangers : ils furent accueillis avec une vive satisfaction par la classe des lettrés et ils déterminèrent à Fou-Tchéou, à Canton et ailleurs, des démonstrations hostiles contre les Européens.

Ces actes imprudens devaient infailliblement aboutir à une nouvelle collision : elle eût éclaté immédiatement sans les embarras de toute nature auxquels faisait allusion la première proclamation de Hienfung. L'autorité du souverain était fort affaiblie, et la conduite du nouvel empereur, confiné dans son palais, uniquement occupé de ses femmes et de ses plaisirs et rejetant bien loin le souci des affaires, n'était pas de nature à la relever. La corruption régnait à la cour et parmi les plus hauts fonctionnaires. Les Mandchous, amollis par le luxe et les plaisirs, avaient oublié leurs vertus guerrières et abandonné les exercices militaires qui leur étaient imposés comme une obligation. Ils sollicitaient des emplois qui leur permissent de rançonner les populations, et, confinés dans certains quartiers des grandes villes dont la garde leur était confiée, ils dépensaient dans l'oisiveté une solde qu'ils ne gagnaient pas. Le désordre et la dilapidation étaient partout. Les mandarins s'appropriaient

tout ce qu'ils pouvaient des contributions levées dans leur district; ils gardaient pour eux les sommes destinées à l'entretien des digues ou aux autres travaux publics. L'empereur Taou-Kwang avait ordonné de distribuer des fusils à ceux des soldats qui n'étaient encore armés que d'arcs ou de lances, d'acheter des canons et de former des artilleurs. Ces ordres n'avaient été exécutés que dans les provinces situées dans le voisinage de la capitale : les mandarins des provinces éloignées envoyaient bien à Pékin des états sur lesquels figuraient un grand nombre de bataillons; mais, suivant le mot du missionnaire Faurie, ces soldats étaient en portefeuille, et les mandarins militaires s'appropriaient les sommes envoyées de Pékin pour la solde et l'entretien de ces troupes fictives. On faisait figurer comme canons des bambous cerclés avec des cordes et qui ne pouvaient résister à l'effort de la moindre charge. Quant à l'armement des soldats, il continuait à se composer de vieux fusils à mèche, rongés par la rouille, de sabres de toutes les formes et de tous les âges, d'arcs et de lances en bambou durci au feu. Voici la description que le même missionnaire fait d'une revue officielle passée par le gouverneur de la province de Kouy-Tchéou : « On commença la revue par l'exercice de la tortue. Des soldats groupés forment une toiture en rapprochant leurs boucliers ronds, en rotin tressé et bariolé de rouge et de noir. D'autres montent sur cette toiture, courent et s'évertuent à séparer les boucliers, tandis qu'au-dessous on se serre étroitement. Le coup d'œil est assez joli; mais cet exercice, excellent peut-être pour se mettre à l'abri de la pluie, ne protégerait pas longtemps contre la baïonnette ou les balles de nos grenadiers. Ils firent ensuite des exercices de tir. Les soldats, assemblés pêle-mêle, causent, rient, chargent leurs fusils, et le général attend que tout le monde soit prêt. Il s'en assure à grand'peine et lève un étendard. C'est le signal. Toute la troupe se précipite, en hurlant, sur le point d'attaque : chacun lâche son coup quand il lui plaît, et tous fuient à la débandade comme un troupeau de moutons. Il y a toujours des blessés, et comment en serait-il autrement dans cette cohue armée d'énormes fusils, maniés par deux hommes incapables de marcher au pas, et dont l'un tient l'arme sur l'épaule, tandis que l'autre y met le feu? » Si tel était le misérable armement des soldats, l'état-major, en revanche, resplendissait d'or et de soie : le gouverneur était porté dans un palanquin tendu des plus riches soieries, et les mandarins de sa suite rivalisaient de luxe et de magnificence.

Au milieu de cette société corrompue où l'opulence mal acquise coudoyait la plus effroyable misère, où la justice était devenue vénale, où les riches et les puissans pouvaient tout se permettre,

où aucune protection ne défendait le peuple contre la violence, l'injustice et les exactions, les sociétés secrètes faisaient aisément des prosélytes. La Triade, qu'on croyait avoir étouffée par la persécution, s'était reconstituée et étendait partout ses ramifications. Elle avait pour avant-garde la société du Nénuphar reverdissant, qui se proposait pour but le renversement de la domination tartare et le rappel des Mings. Beaucoup de Chinois, même des classes élevées, entrèrent dans l'une ou l'autre de ces sociétes, qui unissaient leurs efforts dans une action commune. Le serment que les chefs de la Triade faisaient prêter à leurs initiés débutait ainsi : « Nous unirons partout nos efforts pour rappeler les Mings, exterminer les barbares, décapiter le Tsing (l'empereur mandchou), et nous attendons le prince légitime. » L'objet de la conspiration était donc de mettre fin à la domination des Tartares et d'y substituer une monarchie et une administration nationales. Cela ressort clairement d'une proclamation qui fut distribuée, un peu plus tard, dans les provinces du Sud et jusque dans Canton. Elle était ainsi conçue : « La dynastie actuelle est simplement mandchoue, elle est sortie d'un petit peuple, mais la puissance de ses troupes lui a permis d'usurper la possession de la Chine et de s'approprier son revenu, d'où il suit que le premier venu peut tirer de l'argent de la Chine pourvu qu'il soit puissant à la guerre. Il n'y a point de différence entre celui qui lève une contribution sur les villageois et les autorités qui prennent les revenus des provinces. Quiconque peut prendre garde ce qu'il a pris. Alors pourquoi envoie-t-on sans motif des troupes contre nous? C'est le comble de l'injustice. Les Mandchous prennent les revenus des provinces et nomment des fonctionnaires qui oppriment le peuple : pourquoi nous, Chinois de naissance, serions-nous exclus du droit de lever de l'argent? La souveraineté universelle n'appartient à personne en particulier et une dynastie de cent générations d'empereurs ne s'est pas encore vue : il ne s'agit donc que de conquérir pour soi la possession. » On faisait également circuler de petits livres qui contenaient des conseils sur l'art de faire la guerre. Comme on y recommandait de prendre exemple sur les chrétiens qui se battaient mieux que les Tartares, qu'on y opposait l'unité de Dieu au culte des idoles, et qu'on y exposait une doctrine qui se rapprochait des dogmes chrétiens bien qu'en d'autres termes et avec des différences sensibles, les missionnaires protestans crurent à des tendances favorables au christianisme, peut-être même à un commencement de conversion, et beaucoup attendirent du mouvement qui éclatait la régénération de la Chine.

Dès l'année 1850, des troubles se produisirent dans la province de Kouan-Si, qui, avec celle de Kouan-Tung, forme la vice-royauté de Canton. On refusait de payer les impôts, on maltraitait les manda-

rins. Les habitans de Canton se montrèrent inquiets : des éclipses avaient ajouté aux craintes inspirées par celle qui avait effrayé Taou-Kwang, et nombre de gens prétendaient avoir aperçu dans le ciel de larges raies noires. Les détachemens envoyés par les autorités pour rétablir l'ordre furent battus et dispersés : la sédition se changeait en révolte. Il ne manquait qu'un chef pour se mettre à la tête du mouvement; il ne tarda pas à se montrer. En 1813 était né, dans une petite ferme, sur le bord de la rivière du Nord, à environ trente milles de Canton, un enfant qui fut nommé Hung-Hsihuen. Le père était un *Hakka*, c'est-à-dire qu'il descendait d'une de ces familles chinoises que les Tartares, à la suite d'une insurrection, avaient transplantées du nord au sud pour les punir et les dépayser. D'où étaient venus les Hakkas, établis malgré eux sur les bords de la rivière du Nord, nul ne le savait, et Hung-Hsihuen pouvait s'attribuer telle origine qu'il lui plaisait. Il avait reçu de l'éducation, il avait concouru pour les grades; ses amis assuraient qu'après des examens brillans, il avait été écarté des emplois auxquels il pouvait aspirer par la jalousie des Tartares et par d'injustes préférences pour les favoris de hauts mandarins; d'autres prétendaient qu'il avait échoué dans l'examen définitif. Hung-Hsihuen s'était affilié à la Triade; il menait une vie retirée, jeûnant, s'imposant toute sorte de privations, passant de longues heures dans la méditation et la prière; on racontait qu'il avait fréquemment des songes, dans lesquels une apparition céleste lui ordonnait de prendre la défense du peuple chinois et lui promettait en récompense le pouvoir suprême. On relevait entre divers actes de sa vie et les phénomènes célestes des coïncidences extraordinaires; bientôt après on prétendit que partout sa présence était marquée par des faits surnaturels. On alla presque jusqu'à lui attribuer le don de faire des miracles. Il se présenta aux révoltés du Kouan-Si, et ceux-ci s'empressèrent de prendre pour chef un homme qu'entourait déjà une vénération singulière. Hung était-il un mystique qui se croyait appelé à remplir une mission? Était-il un ambitieux qui avait spéculé sur la crédulité populaire? Enfin n'était-il qu'un instrument suscité et mis en avant par les chefs des sociétés secrètes? Toujours est-il que sa présence donna une grande impulsion au mouvement insurrectionnel, qui embrassa bientôt toute la province de Kouan-Si. Les commandans impériaux, chargés de le comprimer, firent venir des troupes des deux provinces limitrophes, de Canton et du Kouy-Tchéou; mais quelles troupes! Les régimens n'existaient que sur le papier, et l'évêque missionnaire du Kouy-Tchéou nous apprend commment on y suppléait. Lorsque, par ordre de l'empereur, il fallait faire marcher des troupes, les mandarins raccolaient à la hâte les oisifs, les vagabonds, « qui accep-

taient de jouer le rôle de soldats, non pour se battre, mais pour gagner quelques sapèques et piller à loisir. C'étaient ces soldats grotesques que l'on rencontrait vêtus de haillons, partant en guerre armés d'un parasol et d'une lanterne, et décorés pour tout signe distinctif d'un chiffon rouge ou bleu sur la tête. Sous prétexte de défense publique, ils se livraient à un brigandage effréné, rançonnaient les citoyens paisibles, vivaient à leurs dépens, brisaient les meubles, les brûlaient pour préparer leurs repas, et incendiaient les maisons après les avoir pillées. » Il est aisé de juger des sentimens que de pareils défenseurs de l'autorité impériale inspiraient aux populations. Les insurgés tenaient une conduite tout opposée : ils s'emparaient bien des caisses publiques; ils levaient à leur profit les contributions ordinaires; mais ils payaient exactement leur nourriture et toutes les fournitures qu'ils exigeaient, répétant partout qu'ils avaient pris les armes pour faire triompher la justice et mettre fin aux exactions des Tartares. Aussi les accueillait-on favorablement, et nombre de villes leur ouvraient leurs portes.

L'inquiétude gagna la cour de Pékin, qui aperçut, mais trop tard, les conséquences funestes d'une mauvaise administration. Une circulaire impériale fut adressée à tous les fonctionnaires : l'empereur reconnaissait qu'il n'avait pas suffisamment rempli ses devoirs de souverain et il faisait appel en même temps au zèle des mandarins de tout rang. « En ce moment, disait la circulaire, les intérêts du pays sont loin d'être dans une condition favorable et le peuple est réduit à la situation la plus affligeante, ce qui est pour nous-mêmes, à nos yeux, une source de blâme et de reproche et nous impose d'employer toutes nos facultés à chercher et à appliquer le remède; mais c'est avec peu de succès. Ne s'ensuit-il pas qu'il y a, de notre part, le plus sérieux abandon de notre devoir et que nous sommes le premier et le principal coupable de tout l'empire? Il ne manque, ni à la cour ni en province, de fonctionnaires civils et militaires, qui, pleins de fidélité et de zèle, veillent sur les intérêts du pays comme sur ceux de leur propre famille; mais, en même temps, il y en a un bon nombre qui en prennent à leur aise, ne cherchent que leur commodité, sont indolens et négligens, qui se préoccupent beaucoup de leur avancement et de leurs appointemens, mais n'ont aucun souci du bien de l'état. Nous n'élevons pas de prétentions au titre de souverain capable, et nous ne voulons pas rejeter sans nécessité le blâme sur nos ministres et nos fonctionnaires; mais nous venons les inviter à mettre la main sur leur cœur, dans le silence de la nuit, et à se demander s'ils peuvent avec sécurité être satisfaits de l'état de choses actuel. Si, aujourd'hui, ils ne se reprochent pas amèrement l'oubli de leurs devoirs, ils ne tarderont pas être enveloppés de maux sans remède. Nous vous décla-

rons donc, à vous tous, fonctionnaires grands et petits, que si, à partir de ce jour, vous ne renoncez pas à vos anciens erremens et ne tenez pas compte de notre présente décision, nous sommes résolus à vous punir sévèrement, en vous appliquant les dernières rigueurs de la loi, sans vous montrer la moindre indulgence et sans permettre à la clémence de tempérer le châtiment, car la crise actuelle rend cette sévérité indispensable. Raisonnons un instant sur ce sujet. Admettons que les intérêts du pays et la vie de nos sujets n'aient point de liens avec vos affaires personnelles ou celles de votre famille, ne devez-vous pas avoir quelque souci de votre nom et de votre bonne réputation, et pouvez-vous devenir volontairement d'infidèles serviteurs de la dynastie mandchoue? Une telle conduite n'est-elle pas une stupidité? Après tout, il se peut que l'influence du raisonnement ait peu ou point de force sur vous : il se peut que vous tous, grands et petits fonctionnaires, vous ne vouliez point prendre la peine de vous conformer aux vrais principes et que vous estimiez relativement plus facile de nous tromper, isolé que nous sommes à la tête de l'état; mais veuillez lever la tête en haut et songer au ciel au-dessus de vous, qui voit et juge tout ici-bas, et demandez-vous si vous n'avez rien à craindre de ce côté? Ceci est une proclamation spéciale, respectez-la. »

On remarquera que, dans cette singulière proclamation, Hien-Fung se plaint d'être trompé par les fonctionnaires. Son père Taou-Kwang avait fait entendre la même plainte dans une circonstance également critique : « Mes serviteurs, avait-il dit, ne savent pas ce que c'est que la vérité. » Le mensonge était la plaie de cet immense empire. Se fiant sur l'éloignement qui les séparait de la cour et sur la lenteur des communications, les hauts fonctionnaires administraient à leur guise et, pour ne point compromettre leur position et ne pas s'exposer à perdre la faveur du maître, ils taisaient leurs mésaventures et leurs échecs, présentaient les événemens sous les plus fausses couleurs, et n'avouaient rien jusqu'à ce que la situation fût devenue trop grave pour être dissimulée. Il fut bientôt impossible de cacher au souverain l'importance des événemens qui s'accomplissaient dans les provinces du Sud. La capitulation de la forteresse de Nanning avait rendu les insurgés maîtres du cours du Sikiang, qui est la grande voie de communication de cette région : ils avaient entraîné ou soumis presque toute la province de Kouan-Tung, et un corps de trente mille hommes marchait sur Canton. Ils avaient également pénétré dans le nord du Kouy-Tchéou, et ils avaient mis le siège devant Kweïling, le capitale du Kouan-Si, et la seule place de cette province qui ne fût pas tombée en leur pouvoir. On fit partir de Pékin, avec le titre de commissaires impériaux, trois Tartares d'un rang élevé qui avaient pleins pouvoirs pour lever des

troupes en route et qui étaient chargés de combattre l'insurrection. Le rapport que l'un d'entre eux adressa à l'empereur n'était rien moins que rassurant. « Le pays tout entier, écrivait-il, fourmille de rebelles. Nos fonds sont presque épuisés; nos soldats sont peu nombreux; nos officiers se querellent et l'unité du commandement n'existe pas. Le commandant des troupes cherche à éteindre avec une tasse d'eau une charretée de fagots enflammés. » Et le commissaire impérial, sincère pour cette fois, concluait ainsi : « J'ai peur que ceci ne devienne très sérieux. La grande masse de la population se lèvera contre nous, et nos gens eux-mêmes nous abandonneront. » Cette prévision s'était déjà réalisée. Les soldats qu'on avait réunis pour défendre les abords de Canton passèrent en masse du côté des insurgés. Un corps de troupes qu'on fit venir de l'île de Haïnan fut complètement défait. Canton fut sauvé par le dévoûment des Tartares qui étaient établis dans un des quartiers de la ville, comme garnison permanente, mais la ville demeura bloquée.

Non-seulement les commissaires impériaux ne réussirent point à faire rentrer dans l'obéissance les trois provinces où l'insurrection avait d'abord éclaté, mais le mouvement gagna les provinces voisines de Hounan et de Sze-Chuen. Partout, le bruit se répandait qu'un descendant des Mings avait paru, qu'il était visiblement entouré de la faveur céleste et qu'il allait rétablir la dynastie nationale. On ne connaît point de document dans lequel Hung-Hsihuen ait revendiqué pour lui-même une origine royale; mais l'opinion générale ne tarda pas à la lui attribuer. Il exerçait une autorité absolue et recevait des siens les honneurs impériaux. Il avait pris le nom de Tien-Kwoh, ou Envoyé céleste; mais le nom sous lequel il fut le plus fréquemment désigné et sous lequel il fut connu des Européens est Tien-Wang, ou le Roi céleste. *Wang* signifie un personnage investi d'une grande autorité, et on le trouve traduit indifféremment par roi, prince ou chef. Il vit venir à lui un très grand nombre de lettrés et de mandarins, quelques-uns même d'un rang élevé, mais tous de naissance chinoise : il n'en accueillait point d'autres. Bientôt il organisa sa cour et distribua des titres et des commandemens aux plus capables ou aux plus importans de ses adhérens. Son beau-frère, Seaou-Tchou devint Shih-Wang, ou commandant de l'Ouest; Fung-Yun-San devint Nan-Wang, ou commandant du Sud; Wei-Ching reçut le titre de Peï-Wang, ou commandant du Nord; Yang-seu-Tsing celui de Tung-Wang, ou commandant de l'Est; enfin Shih-Takai devint E-Wang, ou aide-commandant, quelque chose comme un chef d'état-major général. Ce dernier était un Chinois de bonne famille, très lettré et occupant des fonctions élevées, lorsqu'il se rallia aux insurgés. C'était, avec Tung-Wang, le plus

capable des premiers lieutenans du chef rebelle. Quant au nom de *Taïpings*, sous lequel on a coutume de désigner les rebelles, ceux-ci ne le prenaient point et on ne sait d'où cette désignation leur est venue. Il existe dans la province de Kouan-Si une petite ville de ce nom, qui fut peut-être un des premiers foyers de la rébellion. Une carte de la Chine, dressée sous l'empereur Houng-Wou, en 1394, indique sous le nom de Taïpings un peuple indépendant, établi sur le territoire qui forme actuellement les provinces septentrionales de la Chine; mais ce nom avait déjà disparu lors de l'avènement de la dynastie mandchoue, et on ne trouve point de trace d'une transplantation qui aurait donné sujet aux insurgés de Kouan-Si de revendiquer une antique origine. Quelques auteurs, enfin, voient dans ce nom de Taïpings une altération de deux mots chinois qui voudraient dire : paix universelle, et qui auraient été le mot d'ordre ou le programme des insurgés.

Si vaste que soit l'empire chinois, la révolte de provinces entières ne pouvait manquer d'avoir un grand retentissement. Les populations opprimées ou qui regrettaient leur indépendance ne tardèrent pas à s'agiter : les musulmans de l'Yunnan furent les premiers à méconnaître l'autorité impériale et à massacrer les fonctionnaires chinois ; les Miao-tse chassèrent les mandarins : une sourde agitation s'empara des populations musulmanes du Nord-Ouest, et les partisans des Khodjas se montrèrent en armes dans le Turkestan. Tien-Wang, laissant à un de ses lieutenans la tâche d'achever la conquête de la vice-royauté de Canton, se décida à marcher vers le nord, et il envahit simultanément les provinces de Hounan et de Sze-Chuen. Il se faisait précéder par une proclamation dans laquelle il prétendait avoir « reçu la mission divine d'exterminer les Mandchous et de prendre possession de l'empire, comme son souverain légitime. » Sa marche ne rencontrait point de résistance sérieuse : à mesure que les Taïpings avançaient, les populations se soulevaient ; elles se saisissaient des mandarins qui les avaient opprimées et des Tartares, et les faisaient périr dans d'horribles supplices. La crainte de ces effroyables vengeances détermina les mandarins et les fonctionnaires à se réfugier dans les grandes villes et à s'y défendre avec obstination. Mal armés et dépourvus de tout matériel de siège, les Taïpings ne pouvaient s'emparer des places fortifiées avec quelque soin ; c'est ainsi qu'ils durent lever le siège de Kweiling, capitale du Kouan-Si, dans laquelle les commissaires impériaux s'étaient enfermés. Ils échouèrent également devant Changshu, capitale du Hounan. Un des membres du collège des Hanlin, Tseng-Kouofan, dont le fils a été ambassadeur à Paris, s'était retiré aux environs de cette ville, pendant la période de retraite que la perte d'un parent impose à tout dignitaire chi-

nois. Il se jeta dans la place avec ce qu'il put ramasser d'hommes et il en organisa la défense. Après quatre-vingts jours d'attaque et trois assauts, les Taïpings abandonnèrent le siège et reprirent leur marche vers le nord, sans s'inquiéter des fortes positions qu'ils laissaient entre les mains des impériaux. Ce fut une des causes de l'échec définitif de la rébellion, parce que ces places fortes devinrent autant de points d'appui pour les opérations des généraux de Hien-Fung. Une autre cause de faiblesse résulta des rivalités et de la division qui éclataient dans leurs rangs. Deux de leurs chefs principaux, Nun-Wang et Shih-Wang, avaient déjà succombé en combattant : leur succession éveilla beaucoup d'ambitions, et mécontens de la position qui leur était faite, plusieurs des chefs les plus influens de la Triade abandonnèrent la cause des insurgés. De ce nombre fut Chang-Kwolian, dont la désertion fut récompensée par un commandement militaire important et qui devint l'auxiliaire le plus actif de Tseng-Kouofan. Impuissante à opposer une résistance efficace à l'insurrection, la cour de Pekin en était réduite à provoquer et à récompenser les désertions.

Les Taïpings, suivant le cours de la rivière Yuan, atteignirent le grand lac Tungting. L'île de Chun-Shan, située au milieu de ce lac, a la réputation de produire le meilleur thé de la Chine : aussi la récolte en était-elle réservée pour l'empereur et les hauts personnages de la cour. Les Taïpings détruisirent toutes les plantations ; elles ne se rétablissent que lentement, et le prix du thé de Chun-Shan est devenu exorbitant. La ville d'Yao-Tchou, située sur une langue de terre entre le lac et le Yang-tse, avait alors une extrême importance ; des milliers de barques y amenaient les grains des divers districts du Hounan, la région de la Chine la plus fertile en céréales : leur cargaison y était transbordée à bord des jonques qui descendaient le Yang-tse pour approvisionner Nankin et les autres villes situées sur le cours du fleuve, ou pour remonter vers Pékin par le Grand Canal. C'est là aussi que s'acquittaient les droits dus au gouvernement pour le transport des grains. Les Taïpings trouvèrent dans cette ville d'immenses approvisionnemens et tarirent une des principales sources qui alimentaient le trésor impérial. Yao-Tchou contenait, en outre, le grand arsenal de guerre et les poudreries fondées au XVIIe siècle par Won-Sankoueï. Les Taïpings furent dès lors abondamment fournis d'armes et de munitions. Ils organisèrent une flottille de jonques dont le concours les aida puissamment à réduire toutes les villes situées sur le cours du fleuve. Leurs succès furent d'autant plus rapides que des recrues nouvelles accouraient de toutes parts se ranger sous la bannière de Tien-Wang, Hankow, Wousang et Hanyang ; les trois villes jumelles situées au confluent du Han et du Yang-tse et qui comptent ensemble

deux millions d'habitans, se rendirent à eux. La forteresse de Kinkiang fut emportée d'assaut, et, le 8 mars 1853, après une marche victorieuse de près de 400 lieues, l'armée du roi céleste arriva sous les murs de Nankin. Le 24, l'explosion d'une mine fit sauter une des portes et ouvrit la ville aux assiégeans; la population fraternisa aussitôt avec eux. La garnison et les 4,000 familles tartares qui occupaient un quartier de la ville furent impitoyablement massacrées; les vainqueurs n'épargnèrent même pas les petits enfans. « Il ne faut pas, disaient-ils, qu'il demeure une seule souche d'où puisse sortir un rejeton. » Ce n'était là, du reste, qu'une représaille: lorsque les Tartares s'emparèrent de la capitale des Mings, ils ne se contentèrent pas d'en passer la garnison au fil de l'épée, ils y égorgèrent plus de 50,000 des partisans de la dynastie déchue. Dès le 1er avril, les Taïpings étaient maîtres de la forteresse de Chinkiang, établie à la jonction du Grand Canal et du Yang-tse. Tout le cours du fleuve, jusqu'à la mer, tomba en leur pouvoir : rien ne leur résistait plus : les garnisons fuyaient à leur approche, jetant leurs armes et abandonnant les forteresses et les positions qu'elles étaient chargées de défendre.

Ces succès étourdissans enivrèrent Tien-Wang : il crut que ses rêves étaient réalisés et que rien ne troublerait plus le cours de sa prospérité. Il décerna à Nankin le titre de capitale céleste; il fit procéder à la consécration de ses places et de ses rues. Il y organisa un gouvernement complet, sur le modèle du gouvernement impérial; il nomma des ministres et créa toute une hiérarchie de fonctionnaires. Il rendit des décrets et fit promulguer des règlemens de police d'une grande sévérité. Les fortifications de Nankin furent réparées et augmentées; on y ajouta de nouveaux forts et on y accumula des approvisionnemens suffisans pour nourrir pendant plusieurs années cette population de huit cent mille âmes. Nankin devait être non-seulement la capitale, mais la principale forteresse, la place d'armes de la nouvelle monarchie. Dès que cette ville eut été mise en état de défense, une armée de quatre-vingt mille hommes franchit le Yang-tse, et suivant les bords du Grand-Canal, atteignit le Fleuve-Jaune : après avoir inutilement assiégé la forteresse de Kaïfong, elle franchit le fleuve sur un autre point, força la passe de Sin-Simming, défendue par un corps d'armée tartare, et pénétra, le 30 septembre, dans la vallée du Peïho, qui forme la province de Pe-Tchili; le 21 octobre, elle occupa la ville de Tsing à 30 kilomètres au sud de Tien-Tsin, qui n'est elle-même qu'à 120 kilomètres de Pékin.

La consternation fut extrême à Pékin : la capitale était dégarnie de troupes, parce qu'on avait envoyé au sud tous les corps d'armée qu'on avait successivement recrutés. La direction prise par les Taï-

pings avait complètement trompé les commandans impériaux, qui avaient cru à une invasion de la province de Shansi. Si les Taïpings, au lieu de continuer leur marche dans la direction de Tien-Tsin, avaient brusquement tourné à l'ouest et remonté une des branches du Peïho, ils seraient arrivés jusqu'à Pékin sans rencontrer de résistance sérieuse ; mais ils croyaient les impériaux en force ; ils étaient épuisés par la rude campagne qu'ils venaient de faire ; la saison était déjà fort rigoureuse ; la terre se couvrait de neige ; ils manquaient d'approvisionnemens et de moyens de transport. Lorsqu'ils virent paraître un corps d'impériaux devant eux, ils rétrogradèrent jusqu'aux fortes positions de Tsinghaï, où ils s'établirent et se retranchèrent pour y passer l'hiver. Le gouvernement impérial avait appelé sous les armes tous les hommes valides de la Mandchourie et de la Mongolie : toutes ces nouvelles levées furent mises sous les ordres d'un prince tartare, Sankolinsin, élevé au rang de généralissime. A la fin de l'hiver, en mars 1854, Sankolinsin se trouva à la tête de forces suffisantes pour prendre l'offensive, et les Taïpings, craignant d'être enveloppés, évacuèrent leur camp pour se replier sur des positions plus faciles à défendre. Ils furent rejoints dans cette retraite par une armée que Tien-Wang envoyait à leur secours ; ils défirent Sankolinsin, s'emparèrent de la forteresse de Sintsing et se bornèrent à se maintenir fermement entre le Peïho et le Grand Canal, en renonçant à toute idée d'une marche sur Pékin.

La fortune, jusque-là, avait presque constamment souri aux Taïpings : ils étaient maîtres d'une grande partie de l'empire, ils avaient établi un gouvernement qui se prétendait national et auquel les populations se montraient favorables ; les impôts se percevaient, les levées d'hommes s'effectuaient avec autant de facilité et de régularité que si ce gouvernement eût compté de longues années d'existence. Avec un peu plus d'habileté ou avec une plus exacte connaissance de leur situation, ils auraient pu mettre fin à la domination des Mandchous. Les missionnaires protestans se prononçaient chaleureusement en leur faveur et réclamaient pour eux les sympathies de l'Angleterre. Les négocians, établis dans les grands ports, ne leur devinrent hostiles que lorsque les adeptes de la Triade eurent provoqué des insurrections à Canton, à Amoy, à Shanghaï, et, non contens de vouloir y renverser l'autorité de l'empereur, eurent tenté d'incendier les factoreries et menacé la vie des Européens. Ils ne virent plus alors dans les Taïpings que des bandits, des ennemis de la paix publique, des destructeurs du commerce. Lorsque Tien-Wang eut pris possession de Nankin et étendu son autorité sur tout le cours du Yang-tse, le surintendant anglais, sir G. Bonham, crut nécessaire de se mettre en rapport

avec le chef du nouveau gouvernement. Il se rendit à Nankin sur un bateau à vapeur : il fut renvoyé à Peï-Wang, qui occupait les fonctions de premier ministre et qui se montra aussi arrogant vis-à-vis de l'envoyé anglais que l'aurait pu être un dignitaire de la cour de Pékin. Sir G. Bonham venait, cependant, porter à la connaissance des Taïpings le texte du traité de Nankin et leur offrir la neutralité de l'Angleterre à la condition que les stipulations de ce traité seraient fidèlement observées. L'offre était trop avantageuse pour n'être pas acceptée, mais elle le fut avec des airs de supériorité et dans un style qui prouvaient que ce gouvernement de parvenus avait pour les Européens autant de mépris que les Tartares eux-mêmes. Néanmoins, les assurances données par Peï-Wang suffirent pour que les commandans anglais repoussassent toutes les demandes de secours que leur adressaient les autorités des provinces maritimes. Les Taïpings, s'ils n'avaient pas partagé les préjugés et les prétentions de leurs adversaires, et s'ils avaient su tirer parti du nouveau conflit qui s'éleva entre les Européens et la cour de Pékin, auraient pu voir cette neutralité de l'Angleterre se changer en une coopération d'un prix inestimable pour eux.

III.

Le différend qui existait entre les autorités chinoises et les Anglais au sujet du droit de résidence à Canton n'avait jamais reçu de solution. La cour de Pékin avait donné au vice-roi de Canton pleins pouvoirs pour résoudre toutes les questions qui seraient à débattre avec les barbares. Tant que Canton fut sérieusement menacé par les rebelles, les autorités chinoises traînèrent les pourparlers en longueur. Mais les marchands de Canton, que le blocus de la ville ruinait, mirent à la disposition du gouverneur Yeh des sommes considérables pour lever des troupes. Les rebelles furent battus et rejetés hors de la province de Kouan-Tung : tous ceux des habitans qui étaient soupçonnés d'avoir pris parti pour la révolte furent mis à mort ; les exécutions se comptèrent par dizaines de mille et durèrent plusieurs semaines. Yeh, que la cour de Pékin éleva au rang de vice-roi, rentra dans Canton, couvert de sang et ivre de ses succès. Son ton vis-à-vis des Européens changea immédiatement. Il refusa de recevoir sir John Bowring et répondit à ses lettres avec la dernière insolence. La guerre de Crimée absorbait alors l'attention et les forces de l'Angleterre ; celle-ci ne put mettre à la disposition de son ambassadeur les moyens de coercition qu'il demandait. La présomption de Yeh s'en accrut et, sous prétexte de faire châtier un criminel, il ordonna de

saisir un bâtiment anglais, la célèbre lorcha l'*Arrow*, et d'en jeter l'équipage en prison. C'était à la fois un outrage au pavillon anglais et une violation du traité de Nankin, parce que, si l'équipage de l'*Arrow* était coupable, le droit des autorités chinoises était de le traduire devant le tribunal anglais, mais non de se faire justice elles-mêmes. Il fut impossible d'obtenir de Yeh aucune satisfaction, et les hostilités éclatèrent entre l'Angleterre et la vice-royauté de Canton : c'était, en effet, une guerre purement locale, à laquelle la cour de Pékin était étrangère, puisqu'elle n'avait été ni avertie ni consultée; elle était le fait d'un haut dignitaire agissant avec l'indépendance presque complète que la guerre civile lui assurait. Les hostilités se bornèrent d'abord à la destruction de la flottille chinoise : les forces expédiées d'Europe pour appuyer les réclamations britanniques furent détournées de leur destination par lord Canning et employées à dompter l'insurrection des cipayes.

Au moment où Yeh croyait avoir impunément bravé les barbares, lord Elgin arriva dans la rivière de Canton avec une escadre et un corps de débarquement et adressa au vice-roi, le 12 décembre 1857, un ultimatum qui fut dédaigneusement repoussé. On sait ce qui advint : Canton fut emporté d'assaut par les Anglais, qui y mirent garnison, et Yeh, fait prisonnier dans son propre palais, fut envoyé à Calcutta, où il mourut deux ans après. Lord Elgin se dirigea ensuite vers Shanghaï, pour revendiquer, conformément à ses instructions, le droit de communiquer directement avec le gouvernement impérial et mettre ainsi fin à l'irresponsabilité de ce gouvernement. Il avait adressé une lettre au premier ministre, Yuching. Il reçut en réponse, à Shanghaï, une lettre du vice-roi des deux Kiangs, lui transmettant copie d'une dépêche que lui-même venait de recevoir d'Yuching. Après avoir rappelé les événemens de Canton, cette dépêche se terminait ainsi : « Sa Majesté est magnanime et pleine de modération. Elle a daigné, par un décret que nous avons eu l'honneur de recevoir, dégrader Yeh de son rang de gouverneur général des deux Kouans en punition de sa mauvaise administration, et envoyer Son Excellence Houang comme commissaire impérial en place de Yeh, avec mission de faire une enquête et de prononcer avec impartialité. Il conviendra donc, en conséquence, que le ministre anglais se rende à Canton et y négocie. Aucun commissaire impérial ne traite jamais d'affaires à Shanghaï. Un cercle particulier d'attributions est assigné à chacun des ministres du Céleste-Empire, et la règle qu'il ne peut y avoir de rapports entre eux et les étrangers est religieusement observée par tous les serviteurs du gouvernement. Il ne serait donc pas convenable de ma part de répondre en personne à la lettre du ministre anglais. Que Votre Excellence lui

transmette donc tout ce que je viens de dire ci-dessus, et ainsi sa lettre ne demeurera pas sans réponse. »

Il résultait de cette curieuse dépêche que le gouvernement chinois, fidèle à sa tactique invariable, voulait déplacer le siège des négociations et le reporter le plus loin possible de la capitale, et que le premier ministre refusait d'entrer en relations directes avec les envoyés européens et de communiquer avec eux autrement que par des intermédiaires susceptibles d'êtres désavoués. Lord Elgin et le plénipotentiaire français, le baron Gros, remontèrent à bord de la flotte et parurent avec elle à l'embouchure du Peïho. Un ultimatum de leur part détermina la venue de trois commissaires impériaux de second ordre, qui se trouvèrent avoir pour unique mission de s'enquérir des demandes des étrangers et n'avoir reçu aucun pouvoir pour traiter avec eux. Les envoyés refusèrent de les voir. Un nouvel ultimatum plus catégorique que le premier n'eut point un meilleur résultat, et le ministre de Russie, comte Poutiatine, qui avait offert ses bons offices, fit savoir aux deux plénipotentiaires que l'empereur se refusait à recevoir à Pékin des envoyés étrangers. La réponse ne se fit pas attendre. Les forts de Takou, qui défendaient l'embouchure du Peïho et tous les ouvrages qui protégeaient la jonction du Grand-Canal avec le fleuve furent bombardés et enlevés par les alliés, malgré le courage de la garde impériale tartare, qui était chargée de les défendre et dont beaucoup d'officiers se suicidèrent pour se soustraire au déshonneur de la défaite; deux dignitaires mandchoux, du plus haut rang, accoururent à Tien-tsin, que les alliés occupaient déjà et y signèrent la paix le 4 juillet 1858. Le gouvernement chinois légalisa le commerce de l'opium et se résigna à ce que les puissances européennes entretinssent à Pékin des représentans qui communiqueraient directement avec lui. On sait comment la guerre se ralluma presque aussitôt. On était convenu d'échanger les ratifications du traité, et pour que la fraude dont on soupçonnait que le traité de Nankin avait été l'objet ne pût être renouvelée, le gouvernement anglais tenait à ce que l'échange eût lieu à Pékin même. Il avait confié cette mission au frère de lord Elgin, à M. Frédéric Bruce, en lui donnant pour instruction de ne se laisser dissuader à aucun prix d'aller à Pékin. M. Bruce trouva l'entrée du Peïho fermée, et comme on refusa de lui livrer passage, il donna à l'amiral Hope l'ordre d'employer la force; mais l'escadre et les troupes qu'elle débarqua furent repoussées avec des pertes sensibles. On était au 23 juin 1859, c'est-à-dire à une année de la signature du traité de Tien-tsin.

Ce succès inespéré rendit aux Chinois toute leur présomption, et lorsqu'en mai 1860, une escadre anglo-française arriva devant l'em-

bouchure du Peïho et qu'un ultimatum réclamant l'exécution du traité fut envoyé à Pékin, il y fut répondu par un refus hautain. Les troupes anglo-françaises débarquèrent, et les deux victoires de Tchanchin et de Palikao leur ouvrirent les portes de Pékin. Hien-Fung s'enfuit à l'approche des alliés et délégua la tâche de traiter avec eux à son frère, le prince Kung. La paix fut conclue à Pékin même, les ratifications en furent échangées sur place, et les troupes alliées n'évacuèrent le territoire chinois que lorsque toutes les conditions du traité eurent reçu leur exécution.

Hien-Fung s'était réfugié dans les montagnes voisines de Pékin, au palais de Jehol, dont ses prédécesseurs faisaient leur résidence pendant la saison des chasses. Il ne voulut jamais rentrer dans sa capitale, après qu'elle eut été souillée par la présence des barbares. Une inexorable nécessité avait pu seule le contraindre à subir le traité de Pékin, mais il ne se résignait pas à cette humiliation; il cherchait à se consoler par l'abus des plaisirs, et il s'entourait exclusivement de ceux des membres de sa famille ou des personnages de sa cour qui se montraient le plus hostiles à toute concession aux étrangers. L'absence prolongée de l'empereur causait un vif mécontentement à la population de Pékin, parce qu'elle entraînait la suppression des distributions de vivres qui se faisaient quotidiennement à la porte du palais pendant le séjour du souverain, et qui étaient la principale ressource des pauvres gens; mais il fut impossible de vaincre l'obstination de Hien-Fung. Un édit impérial avait créé, en janvier 1861, sous le nom de Tsung-li-Yamen, un conseil chargé spécialement des relations de la Chine avec les étrangers, et avait appelé le prince Kung à le présider. Le frère de l'empereur conduisait en réalité toute l'administration, d'accord avec le vieux ministre Kweiliang, dont il était devenu le gendre, et avec le premier secrétaire Wansiang; mais une sourde mésintelligence divisait profondément le ministère et la petite cour de Jehol.

Les excès auxquels Hien-Fung se livrait achevèrent de ruiner sa santé; il était atteint de consomption, et dès le mois de juillet ses jours parurent comptés. Il n'avait qu'un fils, alors dans sa sixième année : comment serait-il pourvu à la régence? Le changement de règne n'amènerait-il pas un changement de politique? Hien-Fung mourut le 22 août 1861 : dès le lendemain, des décrets furent affichés qui constituaient, sous la présidence du prince Tsaï, un conseil de régence de huit membres, composé des membres de la famille impériale les plus hostiles aux ministres en exercice. La retraite réglementaire, imposée par la mort de l'empereur, en suspendant complètement l'expédition des affaires, empêcha le conflit d'éclater immédiatement; mais le conseil désigna le 1er novembre pour l'entrée solennelle du jeune souverain dans la capitale, et le même

jour il devait prendre la direction du gouvernement. Le cortège impérial traversa Pékin en grande pompe; le jeune empereur était tenu sur les genoux de sa mère, et la première en rang des veuves de Hien-Fung, qualifiée d'impératrice douairière, suivait dans un autre char magnifiquement orné. Le lendemain matin, le prince Kung faisait arrêter dans le palais impérial ceux des régens qui avaient présidé à la cérémonie de la veille, tandis que son frère, le prince Chun, père de l'empereur actuel, à la tête d'une troupe de Tartares, arrêtait le régent, qui ramenait à Pékin le corps de Hien-Fung pour la célébration des funérailles solennelles. Tous les membres du conseil de régence furent dégradés de leurs titres et de leur rang, et condamnés à s'étrangler eux-mêmes avec le cordon de soie. Les deux impératrices, avec lesquelles le prince Kung s'était secrètement entendu, furent proclamées régentes. Pour justifier cette révolution, il fallait un précédent, et l'on n'en trouva point dans l'histoire de la dynastie tartare. Le conseil du Hanlin ou sénat dut remonter jusqu'aux premiers temps de la dynastie des Mings pour découvrir que, l'empereur Chit-Song étant monté sur le trône à l'âge de dix ans, l'administration de l'empire avait été dirigée par les deux impératrices. Ce précédent levait toute objection : il fut seulement décidé que les rapports et les décrets seraient désormais rédigés en mandchou et en chinois, les impératrices ne sachant lire qu'en cette dernière langue. En réalité, la direction des affaires demeura entre les mains du prince Kung, étroitement uni avec son frère et avec le premier ministre Wansiang; ils eurent soin de combler d'honneurs leurs complices et de remplir de leurs créatures tous les hauts emplois.

IV.

Ce coup d'état était nécessaire, car, si le prince Tsaï avait pu conserver le pouvoir et donner suite à son projet de rompre le traité de Pékin, la dynastie tartare aurait probablement été renversée. Lord Elgin, en 1858, avait remonté le Yang-tse jusqu'à Hankow, et il avait pu se convaincre de l'extension que la révolte des Taïpings avait prise. Aussi, dans une des premières dépêches qu'il échangea avec le prince Kung, au lendemain de la bataille de Palikao, il faisait observer que, si les alliés étaient contraints d'attaquer Pékin, la chute de la capitale entraînerait probablement la chute de la dynastie. Le prince Kung crut devoir relever cette insinuation dans sa réponse : « Le passage de votre dépêche, écrivit-il, relatif à l'attaque et à la destruction de la capitale et à la chute de la dynastie, est une observation que les convenances défendent à un sujet d'admettre. Peut-il être séant de la part du ministre anglais de l'ex-

primer au moment même où il se déclare désireux de conclure la paix? Si une guerre sans but doit se poursuivre aussi longtemps qu'il y aura des soldats à mettre en présence, la lutte n'est pas près de finir, quelles que soient les troupes que l'Angleterre puisse faire entrer en ligne, car la Chine, outre les hommes vaillans qui sont réunis ici, a encore les troupes qu'elle peut lever au-delà de la frontière, et celles qu'elle peut faire venir de ses différentes provinces. » Malgré cette assurance apparente, le prince Kung était convaincu de la nécessité de traiter : il l'eût été bien plus encore s'il eût connu le véritable état des choses. Plusieurs provinces ne communiquaient plus avec Pékin, et les autorités des autres provinces envoyaient des rapports mensongers où les échecs des forces impériales et les succès des rebelles étaient dissimulés.

La menace lancée par lord Elgin dans sa dépêche suffit à prouver qu'il eût été facile aux chefs taïpings de s'assurer l'alliance et la coopération des Européens ; mais l'infatuation s'était emparée d'eux. Une fois maître de Nankin, Tien-Wang s'était installé dans le palais, magnifiquement restauré, des anciens empereurs Mings : il avait fait choix de trente femmes, parmi les plus belles, pour composer son sérail ; il ne se fit plus servir que par des femmes, et il ne se montra plus une seule fois en public. Il abandonna la conduite des affaires à ses ministres ; mais la discorde et la jalousie se mirent entre ceux-ci. Tung-Wang, le premier ministre, prétendait avoir des communications avec le ciel : il s'autorisa de ces relations surnaturelles pour dénoncer à Tien-Wang les chefs qui lui déplaisaient et pour les faire mettre à mort. Ceux qui se croyaient menacés par lui l'accusèrent près de Tien-Wang de viser à s'emparer du pouvoir suprême, et lorsqu'il se fut attribué, dans un document public, le titre de distributeur divin de la force, sa mort fut résolue. Cependant, l'union devenait nécessaire, car la mollesse à laquelle s'abandonnaient les Taïpings avait permis aux impériaux de relever leurs affaires. Au printemps de 1855, Tung-Wang, abandonnant toute pensée d'une marche offensive sur Pékin, avait fait repasser le Fleuve-Jaune, à l'armée qui, depuis deux ans, occupait une grande partie de la province de Shantung et était une menace permanente pour la capitale. Suivant ce mouvement rétrograde, un corps tartare manœuvrait pour reprendre possession du Grand Canal, tandis que les milices du Honan s'avançaient dans la direction de Nankin ; cependant le danger fut bientôt conjuré : les forces impériales furent battues et repoussées. La discorde reparut à Nankin avec la sécurité ; et après s'être assuré de l'assentiment de Tien-Wang, Peï-Wang tua en sa présence Tung-Wang d'un coup d'épée. Il fit aussitôt tuer non-seulement les trois frères de son ennemi, mais tous les partisans de celui-ci avec leurs

familles, sans épargner ni les femmes ni les enfans. Peï-Wang voulut ensuite faire subir le même sort aux chefs qui lui portaient ombrage, E-Wang n'échappa à la mort que par la fuite ; mais Peï-Wang tomba à son tour sous les coups d'un assassin. Des chefs qui s'étaient associés les premiers à la fortune du roi céleste il ne restait donc plus qu'E-Wang, qui fut rappelé à Nankin. Averti par les dangers qu'il avait courus, il refusa de revenir dans une cour livrée aux intrigues et aux complots ; il alla se mettre à la tête d'une armée dans les provinces de l'Ouest et s'y créa une sorte de principauté indépendante.

L'autorité impériale se rétablissait lentement dans les provinces maritimes, le Kouan-Tung, le Fokien, le Cheikiang, où les garnisons tartares étaient nombreuses ; Canton avait été débloqué. Amoy, Fou-Tchéou, Shanghaï avaient été repris sur les rebelles avec l'assistance des Européens et des forces navales qui protégeaient les factoreries ; mais, dans l'intérieur, la lutte se poursuivait avec des succès variables entre les Taïpings maîtres des campagnes, et les mandarins tartares cantonnés dans les villes fortifiées. Les scènes sanglantes de Nankin et la disparition ou l'éloignement de quelques-uns des chefs les plus habiles et les plus résolus de l'insurrection affaiblirent l'action des Taïpings, et en 1858 les généraux impériaux résolurent de tenter un grand effort contre Nankin, afin de frapper le rébellion au cœur. Tseng-Kouofan et son frère Tseng-Tsihuen, à la tête des levées qu'ils avaient faites dans le Cheikiang, et Cheng-Kwolian, avec les milices du Honan, arrivèrent jusque sous les murs de Nankin, qu'ils tinrent bloqué pendant quelques temps.

A ce moment se révéla un homme qu'on a nommé à juste titre le héros de la guerre des Taïpings, Li-su-Ching, auquel Tien-Wang venait de conférer le titre de Chung-Wang, c'est-à-dire le chef fidèle. Ce titre devait être justifié : hardi, énergique, infatigable, Chung-Wang, après avoir déployé les plus grands talens militaires, demeura fidèle jusqu'à la mort à la cause à laquelle il s'était dévoué. Nankin était approvisionné pour longtemps, et ses fortifications lui permettaient de braver les efforts des impériaux : après avoir organisé la défense de la place, Chung-Wang en sortit, alla prendre le commandement d'un corps d'armée à la tête duquel était un de ses cousins, appela à lui d'autres détachemens des provinces voisines, et se portant sur la base d'opérations des chefs impériaux, il les contraignit à lever le blocus de Nankin et les battit en détail. Une série de victoires rétablit l'autorité de Tien-Wang dans toute la vallée du Yang-tse, dans une partie du Cheikiang et dans toute la province de Kiang-Si, à l'exception de Shanghaï. Chung-Wang voulut s'emparer de cette place, puis compléter ses conquêtes, et il

attaqua tout à la fois la ville chinoise et la concession européenne. Ce fut ce qui le perdit. Les Anglais avaient refusé toute assistance militaire aux impériaux ; mais ils avaient, en même temps, averti les Taïpings de ne rien tenter contre les factoreries européennes. L'imprudente attaque de Chung-Wang les fit sortir de la neutralité, et le chef taïping, dans les attaques infructueuses qu'il dirigea contre Shanghaï, trouva devant lui des détachemens anglais et français qui lui firent essuyer de grandes pertes. Pendant qu'il faisait ainsi tuer inutilement ses meilleurs soldats, Tien-Wang et sa cour, rassurés par les succès de deux brillantes campagnes, se rendormaient dans leur indolence accoutumée. Le roi céleste se faisait rendre des honneurs divins, et quand on voulait l'entretenir d'affaires, répondait qu'il n'avait qu'à ordonner la paix pour que les armes tombassent des mains de ses ennemis. Aucun effort n'était fait pour ravitailler Nankin ni pour l'approvisonner de munitions, aucune direction n'était donnée aux généraux, aucun renfort n'était envoyé aux armées. Chun-Wang, pour avoir présenté des observations énergiques à Tien-Wang, fut disgracié pendant quelques semaines. Lorsqu'on lui rendit son commandement, il trouva dans le Kiang-Si de nouveaux adversaires. Les marchands de Shanghaï, désireux de tenir l'ennemi éloigné de leurs murs, avaient souscrit une somme considérable, destinée à l'enrôlement et à l'entretien d'un corps européen. Le vice-roi des deux Kiangs, Tseng-Kouofan, et le gouverneur du Kiang-Si, Li-Hung-Chang, avaient approuvé ce projet et l'avaient recommandé à Pékin.

Le prince Kung y donna d'autant plus aisément son approbation que lui-même avait accueilli la pensée de prendre au service de la Chine une flottille construite en Angleterre et montée par des marins anglais, pour combattre les jonques des Taïpings. Ce corps européen, commandé successivement par deux aventuriers, Ward et Burgevine, rendit d'abord de médiocres services; mais les choses changèrent lorsque le gouvernement anglais eut autorisé un jeune officier du génie, le capitaine Gordon, à en prendre le commandement, et lorsque celui-ci, à l'aide d'un certain nombre de soldats et d'artilleurs anglais, eut formé et dressé à l'européenne cinq régimens chinois. Ce corps, que les Chinois nommèrent « l'Armée toujours victorieuse, » ne justifia pas complètement ce nom ambitieux, puisqu'il essuya deux échecs assez graves; mais, dans toutes les autres rencontres, il décida la victoire en faveur des impériaux. Chung-Wang défendait le terrain pied à pied avec une valeur et une constance héroïques, mais la trahison lui fit perdre la ville importante de Sou-Tchéou et le contraignit d'évacuer le Cheikiang reconquis par un corps franco-chinois, que dirigeait le commandant Gicquel, fondateur de l'arsenal de Fou-Tchéou. La diplomatie impériale, en

achetant tous les chefs qui étaient à vendre, sauf à les faire assassiner ensuite, comme fit Li-Hung-Chang des commandans de la garnison de Sou-Tchéou, était plus à redouter pour le général des Taïpings que l'habileté des généraux tartares. Les diverses places qui couvraient Nankin au nord et à l'ouest furent prises par les impériaux ou leur furent livrées, et Chung-Wang fut rappelé pour défendre la capitale devant laquelle Tseng-Kouofan et Tseng-Tsihuen, son frère, vinrent mettre le siège avec quatre-vingt mille hommes. Les impériaux étaient mal armés et ils n'auraient pu venir à bout de la ville sans les conseils qu'ils reçurent de Gordon et des autres Européens au service de la Chine. Le siège durait depuis un mois, lorsque, le 30 juin 1863, Tien-Wang, désespérant d'être secouru et ne pouvant se résigner à la perte du pouvoir qu'il exerçait depuis douze années, se tua lui-même. Son fils, âgé de quatorze ans, fut proclamé roi céleste par les fanatiques que l'indolence et l'incapacité de son père avaient perdus ; mais, le 19 juillet, l'explosion d'une mine renversa 50 mètres des murailles de Nankin, et ouvrit une brèche par laquelle les impériaux se ruèrent dans la ville.

Chung-Wang se défendit avec acharnement dans le palais jusqu'à ce qu'il eut perdu tout espoir de refouler les assaillans; il fit alors une trouée à la tête d'un millier d'hommes jusqu'à la porte du Sud, et il se jeta dans la campagne avec le jeune chef qu'il voulait sauver à tout prix. Il lui donna son propre cheval, qui était excellent, pour en prendre un beaucoup moins bon. Aussi ne put-il faire perdre sa trace à ceux qui le poursuivaient; il fut pris quelques jours après. Plusieurs des parens de Chung-Wang étaient depuis longtemps retournés au service de l'empereur et avaient reçu, comme Chang-Kwoliang et autres transfuges, des emplois élevés; telle était d'ailleurs la haute opinion de ses talens et de son courage qu'il avait su inspirer à ses adversaires qu'il aurait peut-être obtenu la vie sauve s'il l'eût demandée; mais il ne voulut ni faire ni laisser faire aucune démarche. Il fut condamné à mort; mais alors se produisit un incident caractéristique qui montre à quel point les Chinois se préoccupent de tenir leurs annales en ordre et d'enregistrer fidèlement les événemens à mesure qu'ils s'accomplissent. Le gouvernement chinois pensa que nul mieux que Chung-Wang ne pouvait faire connaître les faits auxquels il avait pris part, et il différa de huit jours l'exécution de la sentence pour que le prisonnier eût le temps d'écrire un résumé de ses campagnes. Chung-Wang s'exécuta loyalement, et son récit, que le gouvernement a publié, concorde pour les faits de guerre avec les notes de Gordon. Il se termine par ces mots, où respire la fierté d'un soldat : « J'ai été le premier ministre d'une race maintenant abattue et d'un souverain qui n'est plus; je ne puis me laisser

raser la tête. » Les Taïpings, en effet, portaient toute leur chevelure et toute leur barbe, et ceux qui rentraient sous la loi de la dynastie tartare devaient se faire raser, conformément à la règle imposée à tous les Chinois. Chung-Wang fut décapité le 7 août 1863. Quelques jours plus tard, le fils de Tien-Wang, abandonné de ses compagnons et, errant seul dans les montagnes, fut pris à son tour et mis à mort. Tseng-Kouofan reçut de la cour de Pékin le titre de *hou* ou de marquis, dont son fils a hérité, et son frère Tseng-Tsihuen fut créé comte.

La prise de Nankin, où Tien-Wang avait régné dix années, porta un coup décisif à l'insurrection, qui n'eut plus désormais ni direction, ni chef universellement reconnu, ni place d'armes. Le dernier survivant des chefs qui avait organisé la révolte, E-Wang, se défendit quelque temps dans les provinces de l'Ouest et essaya de gagner le Kouan-Si et le Kouy-Tchéou, où les rebelles étaient encore maîtres du terrain ; mais le vice-roi du Sze-Chuen lui barra le chemin avec une armée. Il voulut se jeter dans les montagnes, mais il fut assailli par les tribus des Lobos ; ne pouvant franchir le Yang-tse faute de bateaux et se voyant toute retraite coupée, il dut se rendre à discrétion. Il fut écrasé entre deux planches. La guerre civile dura cinq ans encore, non-seulement au nord du Yang-tse, mais au nord du fleuve Jaune, et jusque dans le Shantung, où les rebelles infligèrent plus d'un échec aux troupes impériales. Ce fut en essayant de les réduire que Sankolinsin fut battu et blessé mortellement. Le nom de Taïpings, que les Européens étaient seuls à employer, disparaît après la prise de Nankin. Les rebelles ne sont plus désignés que sous le nom de *Nienfei*, c'est-à-dire les indigènes ou les nationaux, et cette appellation indique assez clairement que l'objet ou le prétexte de la révolte était la résurrection de la nationalité chinoise.

V.

La tâche du gouvernement tartare ne se bornait pas à rétablir son autorité dans les provinces du Centre et du Sud : il avait d'autres ennemis à combattre aux deux extrémités de l'empire. Une prédiction fort accréditée parmi les musulmans de l'Yunnan limitait à deux cents ans la durée de la domination tartare. Celle-ci devait donc prendre fin entre 1844 et 1850. A l'avènement de Hien-Fung, en 1851, une pétition fut adressée par les musulmans à l'empereur pour se plaindre des exactions des mandarins et demander l'envoi d'un vice-roi « honnête et juste. » Il ne fut donné aucune suite à cette pétition : au contraire, la révolte du Kouan-Si porta les autorités chinoises à redoubler de défiance et de rigueur. Les nombreuses

exécutions et les confiscations qu'elles ordonnèrent finirent par déterminer un soulèvement de la population musulmane, et d'un bout à l'autre de l'Yunnan, musulmans et Chinois se massacrèrent tour à tour. L'avantage demeura aux *Panthaïs* : c'est le nom que les auteurs anglais ont donné, à l'exemple des Birmans, aux musulmans de la Chine méridionale. Ceux-ci mirent à leur tête, comme directeur spirituel, avec le titre de Kin-Akound, un marabout qui avait fait le pèlerinage de La Mecque et qui était revenu dans l'Yunnan en 1846, après un séjour de deux ans à Constantinople et sept années d'absence ; ils avaient pour chef de guerre Tu-Wen-ziu, qui s'empara de Talifou et en fit le siège de son gouvernement, après avoir soumis à son autorité presque toute la province. Il tirait de Singapour et de la Birmanie des armes et des munitions qu'il payait avec le produit des mines de sel de l'Yunnan, unique source d'approvisionnement de la Chine méridionale. A l'exemple de leurs coreligionnaires de l'Yunnan, les tribus musulmanes qui habitent une partie des montagnes du Kouy-Tchéou se soulevèrent dans la conviction que le terme de la domination tartare était arrivé. En 1864, l'évêque catholique du Kouy-Tchéou, Mgr Faurie, avec l'assentiment du vice-roi de la province, fit parvenir au généralissime des musulmans, Ma-Ho-Tou, des propositions de paix. Le chef musulman répondit qu'il devait en référer au Kin-Akound; mais le ton de sa lettre indique quels sentimens de vengeance et de haine animaient les musulmans. « Que se passe-t-il? écrivait Ma-Ho-Tou. La luxure et l'avarice occupent le pouvoir : la fourberie et le mensonge triomphent à la cour ; les dignités sont avilies, les magistratures vénales. Les mandarins trompent l'empereur et oppriment le peuple; ils s'accordent tous dans un égal mépris des lois. Pour comble de malheur, toutes les calamités, la guerre, la peste, la famine, fondent à la fois sur l'empire. Les quelques bons qui restent ne peuvent rien contre le mal : n'est-ce pas une preuve que la dynastie Tsin a fait son temps et que ses deux cents ans sont accomplis? A la vue de cet empire, bouleversé comme une mer en furie, nous nous demandons quelle main pourra rétablir l'ordre. Cela prouve que nous avons à cœur, nous aussi, le bonheur de tous. C'est pourquoi nous n'avons pu nous empêcher de nous montrer et de prendre sur nous une partie du fardeau. Il y a certainement, dans les hauteurs de l'espace, un esprit puissant qui dirige tout cela. Pour le moment, notre intention est de persévérer dans nos efforts jusqu'à ce que la race diabolique soit anéantie. Alors on pourra protéger les gens de bien. Nous tuons, mais dans une intention salutaire. Qui peut s'en plaindre? N'est-il pas écrit : Tuer les méchans, pour sauver les bons, est conforme à la raison? » Le chef musulman dit, de vive voix, à l'envoyé de l'évêque : « Les chré-

tiens suivent la doctrine de Jésus, qui fut un grand saint, mais qui eut trop bon cœur. Il croyait à tort qu'on peut convertir les méchans par la persuasion; c'est parce qu'il n'y réussit pas que Dieu envoya Mahomet prêcher le sabre à la main. C'est une des plus grandes miséricordes de Dieu que de forcer les hommes à la vertu. Le rétablissement de la paix est impossible. Si nous tuons des hommes, c'est que le ciel le veut. S'il ne le voulait pas, il trouverait bien le moyen de nous arrêter. Si le ciel veut que nous exterminions la race maudite, ne devons-nous pas obéir? Quel dommage que votre évêque ne comprenne pas cette doctrine! » On le voit, les musulmans étaient convaincus qu'ils faisaient la guerre sainte contre les Tartares et qu'ils avaient reçu mission de les exterminer. Le Kin-Akound n'autorisa pas les négociations, et les musulmans du Kouy-Tchéou recommencèrent leurs incursions dans la province. Ce ne fut qu'au bout de trois ou quatre ans qu'ils consentirent à déposer les armes, sur la promesse d'un complet oubli du passé. Les musulmans de l'Yunnan ne rentrèrent dans l'obéissance que beaucoup plus tard, après que des torrens de sang eurent coulé. Ce fut seulement le 15 janvier 1873 que Talifou tomba au pouvoir des Chinois. Tu-Wenziu se livra lui-même aux vainqueurs en demandant qu'on épargnât son peuple; mais il avait eu soin de prendre du poison pour échapper aux tortures qu'il prévoyait. Le général chinois le fit décapiter après sa mort et envoya à l'empereur sa tête enduite de miel. Il commença ensuite un massacre en règle des défenseurs de Talifou, et il expédia à Yunnan-Fou, pour y être exposés à la vue de la population, les têtes de dix-sept des principaux chefs musulmans et vingt-quatre grands paniers remplis d'oreilles humaines. Ainsi fut pacifié l'Yunnan.

A l'autre extrémité de l'empire, dans les provinces de Shensi et de Khansuh, dans le vaste territoire qui s'étend au sud de la chaîne des monts Tian-Shan et dans le Turkestan oriental, vivent d'autres populations musulmanes désignées sous le nom général de Tunganis. La guerre des Taïpings et une nouvelle tentative des princes khodjas contre Kashgar avaient excité une vive agitation chez ces populations qu'un régime de fer maintient seul sous le joug. Des troubles y éclatèrent en 1861 et se changèrent bientôt en une révolte ouverte. Les troupes rassemblées par le vice-roi du Khansuh furent complètement défaites à Tara-Ussu. Aussitôt toutes les villes, Hami, Barkul, Urumtsi, Turfan, massacrèrent leurs garnisons chinoises, et la rébellion s'étendit de proche en proche jusqu'au Turkestan. Elle eut pour conséquence la fondation, à Kashgar, de l'empire éphémère d'Yakoub-Khan. Cet immense territoire n'est rentré sous la domination chinoise qu'en 1878. Sa soumission exigea un grand effort et ne fut accomplie qu'au bout de quatre campagnes

par le vice-roi du Shen-Si, Tso-Tsung-Tang, qui vient d'être chargé d'organiser l'invasion du Tonkin.

Dans les provinces du centre de l'empire, l'autorité du gouvernement put être considérée comme complètement rétablie vers 1868 : à partir de cette époque, on ne trouva plus en armes que de petites bandes de brigands, réfugiés dans les montagnes. L'insurrection était anéantie ; mais les maux causés par plus de quinze années de guerre civile étaient presque irréparables. Les troupes impériales n'avaient pas commis moins de ravages que les rebelles, et les représailles qu'elles avaient exercées avaient décimé la population. Ce n'était partout que ruines, deuil, et dévastation. « Durant tout le voyage, dit un missionnaire qui traversa les provinces du Sud en 1860, nous eûmes sous les yeux le même spectacle, le désert, des ruines, des maisons brûlées, des chemins couverts de débris de meubles et de vaisselle, et de loin en loin une auberge dont les habitans effarés prêtaient l'oreille à tous les échos et se disposaient à prendre la fuite à la moindre alerte. » En 1874, M. Margary, remontant le Yang-tse, dans le cours de la mission que le gouvernement anglais lui avait confiée, passait devant la ville jadis florissante de Chinkiang, et il écrivait : « Rien n'est plus pénible à voir que cette vaste scène de désolation. Les Taïpings avaient pris possession de cette ville et leur lourde main a marqué sa trace par les débris de briques qui couvrent des acres de terrain et indiquent la place de ce qui fut jadis une ville pleine d'animation. » Le même voyageur décrit ainsi le spectacle que lui offrait le Kouy-Tchéou : « Cette province est déplorablement dévastée : toutes les villes sont réduites à l'état de simples villages, et les villages ne sont plus que des agglomérations de huttes de paille. On rencontre partout en quantité les ruines de bonnes et solides maisons de pierre qui attestent de quelle prospérité cette région jouissait avant que les sauvages habitans des montagnes descendissent en masse pour égorger la population. Cela remonte à vingt ans, et cependant ces malheureuses cités demeurent encore comme des cités des morts avec de longues murailles enceignant des acres de ruines. » Non-seulement le commerce avait été anéanti, mais souvent la culture était impossible, ou bien les moissons étaient détruites avant qu'on pût récolter, et les populations étaient réduites à des extrémités dont l'horreur laisse derrière elle les récits de certains naufrages. Le prêtre Thadée Yang parcourut la province de Hien-y-Fou après une incursion des musulmans de l'Yunnan ; il la trouva en proie à la plus horrible famine. « Les malheureux habitans ne se nourrissaient plus que de feuilles d'arbres, d'écorce et de chair humaine. On n'enterrait plus les morts : on les mangeait. On ne pouvait sortir qu'en caravanes armées. Trouver dans les champs un homme mort de faim était une

bonne fortune : on cachait le cadavre, on découpait les chairs en tranches minces, on les séchait au soleil pour les conserver comme des provisions précieuses et, avec les os, on assaisonnait pendant plusieurs jours les quelques herbages que l'on trouvait encore dans les forêts. Thadée Yang vit de ses yeux un père de famille apporter à ses enfans la tête d'un supplicié qu'il venait de dérober sous les remparts : il la jeta au feu et quand les surfaces furent grillées, chacun en arracha sa part ; on la remit au feu pour la déchirer de nouveau. Enfin ils la brisèrent, s'en partagèrent les morceaux et les rongèrent jusqu'à ce qu'il ne restât plus que l'os. » Au chef-lieu de la province, à Hien-y-Huen, où Thadée passa plusieurs mois, la chair humaine se vendait publiquement au marché. Il arriva qu'une femme ayant mangé le corps de son mari, et des petites filles le corps de leur grand-père, le mandarin, pour rappeler le respect dû aux ancêtres, prohiba la vente de la chair humaine, mais il fit exception dans son édit pour la chair des suppliciés. Cinq ans après, cet abominable trafic se continuait encore, malgré les efforts des autorités chinoises, et l'on peut voir, aux archives des missions étrangères, un de ces édits que les mandarins faisaient placarder sur les portes des villes et des marchés. Il a été ainsi traduit par Mgr Faurie, qui l'a envoyé au supérieur des missions : « Édit du sous-préfet Sen. Défense de manger des cadavres humains. Quiconque contreviendra au présent édit sera décapité. 3e lune, 1er jour. » Même après la fin de la guerre civile, le sel se vendait encore, dans les villes les plus favorisées, sur le pied de trois francs la livre ; et le riz, qui fait le fond de la nourriture du peuple et se vend d'ordinaire de 10 à 12 francs la mesure, se maintenait au prix de 95 francs, prix de famine dans un pays où l'on vit habituellement pour 180 à 200 sapèques, c'est-à-dire pour 0 fr. 18 à 0 fr. 20 par jour. Aussi la population était-elle décimée par la faim. « On ne peut sortir, écrivait en France Mgr Faurie, sans rencontrer cinq ou six cadavres étendus sur le pavé. Tout le monde passe indifférent et je commence, hélas, à m'y habituer moi-même. Réduit, faute d'argent, à une impuissance absolue, je passe... comme les autres ! » La conséquence inévitable d'une pareille situation était l'éclosion de maladies contagieuses : le choléra et le typhus vinrent ajouter leurs ravages à ceux de la guerre, de la misère et de la famine. La population de la province de Kouy-Tchéou tomba de quinze millions à huit ; les provinces de Kouan-Si et de Kouan-Tung ne furent guère moins éprouvées : les provinces les plus épargnées perdirent un cinquième de leurs habitans.

Croirait-on qu'une pareille misère n'arrêtait pas les exactions des mandarins ? Les localités qui faisaient leur soumission et même les habitans qui n'avaient point trempé dans l'insurrection, mais qui

désiraient n'être pas inquiétés, achetaient leur tranquillité à prix d'argent. La population était livrée, d'ailleurs, à l'arbitraire des fonctionnaires. On avait jugé prudent de confier presque exclusivement à des Tartares la direction des opérations militaires contre les rebelles : ces commandans, surtout s'ils se trouvaient appartenir au même clan que la famille impériale, se considéraient comme indépendans des plus hauts fonctionnaires et se souciaient peu de leur déplaire. L'autorité impériale elle-même, qui avait déjà été atteinte par les revers de Taou-Kwang, semblait avoir encore été affaiblie par les succès éphémères des rebelles et plus encore par les victoires des barbares. Le traité de Pékin, qui accomplissait une révolution dans les traditions et les lois de la Chine, consacrait, par des stipulations spéciales, la liberté de pratiquer publiquement et de prêcher le christianisme, et, en conséquence, des passeports nominatifs, signés des ambassadeurs et du prince Kung furent envoyés de Pékin à chacun des missionnaires. Mais la plupart des fonctionnaires affectèrent d'appréhender le mécontentement de la population pour ne point se conformer aux ordres du gouvernement ; quelques-uns même n'hésitèrent pas à annoncer l'intention d'y désobéir. Comme un missionnaire français invoquait devant l'un de ceux-ci les obligations du traité : « Le traité! le traité! murmura le mandarin; loin de Pékin, les grands ne sont pas obligés d'obéir au souverain. » Puis il ajouta : « L'empire appartient à tout le monde : celui-là seul qui a la capacité a le droit d'ordonner. » Il était impossible de témoigner moins de respect pour les actes du gouvernement.

L'insubordination des fonctionnaires n'est point le seul danger qui menace l'autorité impériale. Ni l'écrasement des Taïpings, ni les effroyables représailles exercées par les Tartares, ni quinze ou dix-huit années de misère et de souffrances, n'ont dompté l'hostilité des populations du Sud contre la dynastie régnante. La guerre civile avait à peine cessé que, sous l'impulsion des lettrés de race chinoise, les sociétés secrètes recommençaient leur travail souterrain. Les Tsin-Lien-Kiao semblent ne se proposer que le perfectionnement moral de l'humanité. Les petits manuels qui contiennent le résumé de leurs doctrines et leurs règles de conduite sont absolument irréprochables. Quel blâme serait-il possible d'adresser à des gens qui prennent l'engagement de ne pas tuer ce qui a vie, de ne pas dérober, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas calomnier, de ne pas manger de viande et de ne pas boire de vin? Ceux d'entre eux qui veulent avancer dans la perfection portent, suspendu à leur ceinture, un petit sachet divisé en trois compartimens : celui de droite contient des pois blancs, celui de gauche des pois noirs, celui du milieu est vide. Lorsque le dévot accomplit une bonne

œuvre, si par exemple il écarte du chemin une pierre contre laquelle on pourrait se heurter, s'il se détourne de sa route pour ne pas écraser un insecte, il met un pois blanc dans le compartiment du milieu. S'il lui arrive de se mettre en colère, d'injurier ses semblables, de ne pas veiller sur ses regards, il met un pois noir. Le soir venu, il compte les pois blancs et les pois noirs, et en inscrit le nombre sur deux colonnes dans un carnet : à la fin du mois il fait l'addition, et voit s'il avance ou recule dans la vertu.

Rien de plus édifiant, rien de plus inoffensif en apparence qu'une pareille confrérie ; mais sous ces dehors moraux et religieux, elle cache un but politique, connu des chefs auxquels on doit obéissance, et ce but est le renversement de la dynastie tartare. Comme l'évêque de Kouy-Yang-Fou demandait à un de leurs chefs, après sa conversion au christianisme, par quelles subtilités les adeptes de la société conciliaient leurs projets révolutionnaires avec leurs préceptes de morale et avec l'interdiction de tuer même une fourmi : « Tuer les méchans, lui fut-il répondu, n'est pas compris dans le précepte de ne pas tuer ce qui a vie, parce que les méchans sont déjà retranchés par le ciel de la société des vivans ; en les tuant, on ne fait qu'exécuter la volonté suprême du ciel qui veut, non qu'ils vivent, mais qu'ils meurent. Or, par *méchans* on entend tous ceux qui reconnaissent la dynastie actuellement régnante. En prenant leurs biens, on ne vole pas, parce qu'ils ne méritent pas de posséder. » Si on rapproche cette explication du langage tenu par le chef musulman Ma-Ho-Tou, on sera tenté de croire que les doctrines de l'islamisme ont fait plus de chemin que la morale chrétienne dans l'esprit des populations chinoises. S'il est vrai que les Tsin-Lien-Kiao comptaient déjà, il y a quinze ans, des affiliations dans plus de cinquante villes du centre et que les lettrés n'ont cessé depuis lors de leur recruter des adhérens, il est possible que cette propagande devienne une source de sérieuses difficultés pour le gouvernement chinois, le jour où il sera aux prises avec de graves embarras.

Depuis le coup d'état du 2 novembre 1861, qui avait déféré la régence aux deux impératrices pendant la minorité de Tungché, la direction du gouvernement était demeurée, à l'exception d'un intervalle de quelques semaines, entre les mains du prince Kung. Le 2 avril 1865, à la suite soit de quelque intrigue de cour, soit d'une brouille momentanée entre le prince Kung et sa belle-sœur, l'impératrice douairière, parut un décret des deux impératrices qui enlevait au prince tous ses titres et toutes ses fonctions, comme s'étant montré trop disposé à exagérer son importance. Cette révolution de palais alarma les hauts fonctionnaires qui devaient leur situation au prince Kung et qui craignirent d'être entraînés dans

sa disgrâce. Tous les conseils et, à leur tête, le conseil des ministres, adressèrent aux régentes des mémoires qui, sous forme de pétitions, étaient de véritables protestations. Les impératrices cédèrent et, le 8 mai, un décret rendit au prince Kung ses charges et dignités, à l'exception du titre de président du conseil, que le décret lui retirait pour le punir de n'avoir pas toujours été « suffisamment respectueux. » Au titre près, le prince Kung n'en exerça pas moins un pouvoir aussi étendu que par le passé; il en usa pour appeler au service du gouvernement des Européens qui pussent initier les Chinois aux progrès de la civilisation occidentale.

Les innovations introduites dans l'administration par le prince Kung et les faveurs dont il semblait combler les barbares suscitèrent contre lui une vive opposition à la cour et dans le monde des lettrés. Cette opposition se traduisit par une recrudescence d'hostilité contre les chrétiens, que l'on considérait comme la cause de tous les revers qui avaient atteint la dynastie : c'était à leur instigation et pour eux que les barbares avaient fait la guerre, et de nouveaux avantages avaient été stipulés en leur faveur dans chaque traité. Ils corrompaient le peuple ; ils attaquaient la religion et les lois de l'empire ; et il n'y aurait de tranquillité pour la Chine et de sécurité pour l'autorité impériale que lorsqu'ils auraient été exterminés. Les opposans trouvaient un appui dans le prince Chun, qui avait jusque-là vécu en bonne intelligence avec son frère, mais qui ne dissimulait pas la haine qu'il portait aux étrangers. On fit circuler de nombreux écrits contre les Européens, et on ne craignit point de se servir du nom de l'empereur. Un de ces écrits, répandu à profusion dans le Sze-Chuen, était un dialogue entre un chrétien et un lettré : « Si les Européens sont si immondes, pourquoi le ciel ne les extermine-t-il pas? — Par la même raison, répondait le lettré, qu'il laisse vivre les loups, les tigres et les panthères. » A l'objection que l'empereur permettait aux Européens de pratiquer leur religion et de trafiquer, le lettré répondait : « L'empereur actuel, oui : encore est-ce pour civiliser les barbares; mais si, au lieu de se convertir, ils pervertissent des Chinois, notre devoir est de les exterminer par tous les moyens. » Il maudissait alors les traités comme une calamité nationale, il exhortait chaque famille à répandre cet écrit et, lorsque le signal serait donné, à se lever pour massacrer les Européens. Le dialogue était terminé par l'intervention de l'empereur, qui venait dire : « J'ai en horreur les Européens et leur religion ; je ne leur ai accordé le droit d'entrer dans mon empire que parce qu'ils m'y ont forcé par les armes ; je voudrais les exterminer, mais moi et mes mandarins, nous sommes impuissans à le faire. Toi, mon peuple, détruis cette religion, extermine tous ces Européens, et ton empereur sera content de toi. »

On juge aisément de l'impression que des écrits de ce genre, ouvertement colportés, produisaient sur une population ignorante et crédule, dont l'orgueil national et les préjugés étaient froissés. Le zèle trop ardent et les imprudences des missionnaires protestans déterminèrent, dans plusieurs des ports ouverts au commerce, des émeutes dont ces missionnaires furent victimes. Le prince Kung accorda toutes les satisfactions qui lui furent demandées, mais il ne pouvait dissimuler ses inquiétudes. « Si vous pouviez seulement nous débarrasser des missionnaires et de l'opium, la Chine serait bien tranquille, » disait-il, en 1869, à sir Rutherford Alcock, lorsque l'envoyé anglais prit congé de lui pour retourner en Europe. A ce moment, des troubles éclataient dans le Sze-Chuen; le père Rigaud, plusieurs missionnaires et un grand nombre de chrétiens chinois étaient massacrés. Sur les réclamations de M. de Rochechouart, promesse de satisfaction lui fut faite, et Li-Hung-Chang fut envoyé dans le Sze-Chuen pour rechercher et punir les coupables; mais comme l'opinion s'accréditait que les troubles du Sze-Chuen étaient le prélude d'un massacre général, M. de Rochechouart jugea utile d'intimider les mandarins par un déploiement de la puissance française, En décembre 1869, il remonta le Yang-tse-Kiang jusqu'au cœur de l'empire avec six bâtimens de guerre. Cette démonstration rendit momentanément la sécurité aux chrétiens, mais elle exaspéra la faction puissante qui était hostile aux Européens, qui divisait déjà la cour, et se flattait d'avoir pour elle le jeune empereur. Le 10 mai 1870, une personne attachée à la légation française à Pékin adressait au supérieur des missions étrangères l'avertissement suivant : « Une dépêche secrète a été envoyée au nom de l'empereur aux principaux mandarins; en voici le résumé : Pour intimider le gouvernement, les vaisseaux français sont allés jusqu'à Hankow; peut-être les Anglais suivront-ils cet exemple, et, après eux, d'autres Européens; ce qui ne peut que troubler l'empire. Il faut donc que les mandarins se conforment aux règles suivantes : « Ne plus avoir d'égards pour les missionnaires, juger selon les anciennes coutumes les procès des chrétiens (la profession du christianisme était autrefois un crime capital) et empêcher ceux-ci de se multiplier; sans cela l'empire serait en péril. » A quelques semaines de là, le 21 juin 1870, avaient lieu les effroyables massacres de Tien-Tsin, dans lesquels le consul de France fut tué avec sa femme et quelques autres Français, des sœurs de charité outragées et torturées, et nombre de chrétiens mis à mort sans que le gouverneur et les autorités locales fissent aucun effort pour arrêter ces scènes de sauvagerie. L'émeute de Tien-Tsin fut suivie d'autres massacres dans les provinces et de démonstrations hostiles dans les ports ouverts au commerce. L'effroi s'empara de tous les Euro-

péens, et les remontrances énergiques des plénipotentiaires s'ajoutant à la crainte qu'inspirait le ressentiment de la France intimidèrent la cour de Pékin. Malgré l'opposition du prince Chun et de plusieurs des hauts dignitaires, le prince Kung fit décider l'envoi en France d'une mission chargée de présenter des excuses et d'offrir une indemnité pour le meurtre du consul de France; mais par une de ces transactions spéciales à la politique chinoise, on mit à la tête de cette mission le gouverneur de Tien-Tsin, Tchong-Haou, ce qui était une façon de le soustraire au châtiment qu'il avait mérité par une abstention voisine de la complicité. On sait que la mission chinoise, la première qui ait été envoyée en Europe, n'arriva en France qu'après le renversement du gouvernement impérial : elle fut reçue par M. Thiers, qui accepta la satisfaction offerte par le gouvernement chinois, mais mit pour condition que, comme il avait lui-même donné audience à Tchong-Haou, l'empereur donnerait également audience au représentant de la France à Pékin.

Cette exigence causa une vive irritation à la cour chinoise; il s'ensuivit des négociations aigres et prolongées, et la question ne fut résolue qu'au bout de trois années. L'empereur Tungché touchait à sa majorité : il supportait impatiemment la tutelle dans laquelle il était tenu. Il s'était épris de la fille du duc Chung, Ahluta, et les deux impératrices, après une longue résistance, furent contraintes de donner leur assentiment à cette union, qui fut célébrée le 16 octobre 1872. Quatre mois après, le jeune empereur, ayant atteint sa majorité, prit officiellement la direction des affaires. Le fait fut notifié aux représentans des puissances, qui, en réponse, demandèrent collectivement une audience qui finit par leur être accordée et qui eut lieu le 29 juin 1873. Cette nouvelle concession aux exigences de l'Europe fut l'acte le plus marquant d'un règne qui ne devait pas être de longue durée. La mésintelligence se mit promptement entre le jeune empereur et les régentes. Le 10 septembre 1874, parut un édit impérial qui enlevait au prince Kung et à son fils leur rang de membres de la famille impériale. Dès le lendemain, un décret signé des deux impératrices restituait à ces princes leur rang et leurs dignités. Ce second décret, qui annulait le précédent, était une véritable usurpation, car les pouvoirs des deux régentes avaient pris fin avec la majorité de Tungché. Que se passa-t-il alors? Le palais de Pékin fut-il le théâtre d'une de ces scènes dont la tragédie s'est emparée? Vit-il une mère sacrifier la vie de son fils à sa passion de régner ou au salut de son amant? Le bruit se répandit que le jeune empereur était malade : on dit ensuite qu'il était confiné dans ses appartemens par la petite vérole. Le 18 décembre, un édit annonça que les deux impératrices reprenaient la direction des affaires; un autre édit apprit, le 12 jan-

vier, que Tungché était monté sur le dragon pour s'élever au ciel : ce qui est la façon d'annoncer la mort d'un empereur.

Beaucoup pensèrent que les détails donnés à diverses reprises sur la maladie de Tungché étaient mensongers et avaient eu pour objet de dissimuler un crime. Les incidens qui suivirent fortifièrent cette opinion. L'impératrice Ahluta était enceinte; si elle mettait au monde un fils, il était l'héritier légitime du trône, et elle-même, suivant les règles invariablement observées, devait être régente. On la tint renfermée dans ses appartemens, puis on annonça que, dans sa douleur, elle avait refusé de prendre aucune nourriture et qu'elle était morte avant d'avoir accouché. Ce qui se passa fut plus étrange encore : l'ordre régulier de succession fut méconnu. Le prince Kung ne revendiqua point la couronne pour lui-même, appréhendant peut-être d'encourir les soupçons de l'opinion ; il aurait pu la réclamer pour son fils ; mais celui-ci était déjà assez âgé pour gouverner par lui-même, et le prince aurait dû renoncer à toutes ses dignités, parce que la loi ne permet pas qu'un père soit le serviteur et le subordonné de son fils. Il fallait un prince mineur pour qu'une régence fût nécessaire. Le choix de la cour s'arrêta sur le fils du prince Chun, Tsaï-Tien, qui était seulement dans sa quatrième année, ce qui assurait une longue minorité. Il fut proclamé sous le nom de Houangsu, et son père se retira de la cour, ce qui priva l'opposition de son chef : les deux impératrices reprirent le gouvernement comme régentes, le prince Kung demeura leur premier ministre, et le nouveau règne débuta par l'exécution des eunuques qui avaient entouré l'infortuné Tungché et qui pouvaient être de dangereux témoins.

Les seuls événemens qui aient marqué les dix dernières années ont été, avec la soumission du Turkestan, la réparation accordée à l'Angleterre pour l'assassinat de M. Margary, la restitution de la province de Kouldja obtenue de la Russie, et l'établissement d'ambassades chinoises en Europe. Seulement, on a pu remarquer que le souvenir des défaites du passé commence à s'effacer à Pékin ; on y croit volontiers qu'il a suffi de prendre quelques Européens au service de l'empire pour élever la Chine au niveau de l'Europe. Après avoir rendu à l'empire ses anciennes frontières, le gouvernement chinois a rappelé aux états voisins leurs devoirs de vassalité. Si, au milieu des préoccupations d'une crise intérieure, il avait laissé passer sans observations le premier traité conclu entre la France et l'Annam, il ne pouvait garder le même silence à l'égard du nouveau traité par laquelle la France se disposait à étendre son autorité jusqu'aux confins de l'empire, le Tonkin étant limitrophe des trois provinces les plus méridionales de la Chine, l'Yunnan, le Kouy-Tchéou et le Kouan-Si, sur une longueur d'environ 120 lieues.

Or le voisinage d'une nation européenne a toujours paru à la cour de Pékin le plus redoutable des dangers. Cette cour était d'ailleurs habituée à considérer l'Annam comme une dépendance de la Chine depuis qu'en 1804, sous le règne de Kia-King, une armée chinoise avait ramené l'empereur Gialong à Hué et lui avait rendu sa couronne. Les souverains de l'Annam avaient toujours, depuis lors, reconnu la suzeraineté de la Chine ; et ils envoyaient, tous les deux ans, un dignitaire de leur cour porter à Pékin, à titre d'hommage, un peu de poudre d'or, des parfums, et quelques livres d'ivoire.

Le traité par lequel M. Bourée obtint l'acquiescement de la Chine à l'occupation du Tonkin, moyennant l'établissement d'une zone neutre abandonnée aux montagnards que ni la Chine ni l'Annam n'ont jamais pu soumettre, et moyennant le respect de la suzeraineté chinoise, était donc un véritable et sérieux succès diplomatique. Il avait fallu l'ascendant du prince Kung et l'influence de son parti pour faire accepter une pareille solution. Elle semblait donner toute satisfaction à la France, puisque la cour de Hué demeurait responsable vis-à-vis de celle-ci de la stricte exécution des arrangemens relatifs au Tonkin, sans que le gouvernement français eût à compter en quoi que ce soit avec la Chine. Il devait donc être indifférent à la France que le souverain de l'Annam continuât de reconnaître la suzeraineté du Fils du Ciel et d'envoyer à celui-ci, tous les deux ans, des présens de médiocre valeur ; mais l'amour-propre de la cour de Pékin était sauvegardé. Réduite à ces proportions, la suzeraineté de la Chine sur l'Annam ne devait porter aucun ombrage au gouvernement français : elle n'avait pas plus d'importance que l'ancienne monarchie française n'en a attaché au titre de roi de France que les souverains d'Angleterre ont pris si longtemps et fait graver sur les monnaies anglaises, ou que les Espagnols n'en attachaient au titre de roi de Navarre que nos rois ont pris jusqu'en 1830.

Le gouvernement français n'en a point jugé ainsi : il a repoussé un traité qui nous donnait le Tonkin sans coup férir ; il a recouru à la force des armes, et des succès militaires chèrement achetés ont abouti au traité de Tien-Tsin, que le vice-roi du Pe Tchili, Li-Hung-Chang, conclut presque de sa seule autorité, en assumant sur lui-même une responsabilité devant laquelle tout autre négociateur chinois aurait certainement reculé. Si le gouvernement français se fût rendu un compte plus exact des conditions dans lesquelles cette négociation avait commencé et s'était terminée, il eût poursuivi avec prudence et sans précipitation l'exécution d'un traité aussi avantageux. Sa négociation a été le dernier et suprême effort du parti de la paix : le prince Kung lui-même ne put triompher de la résistance du Tsung-li-Yamen, et il a fallu un ordre for-

mel de l'impératrice Tsi-Hsi pour que Li-Hung-Chang ne fût pas désavoué; mais l'opposition ne fut point désarmée. Dès que les clauses du traité furent connues, le collège des Hanlin présenta un mémoire dans lequel il établissait les droits historiques de la Chine sur l'Annam et flétrissait le traité comme une atteinte à l'intégrité de l'empire et un outrage à l'honneur national. Plus de soixante mémoires désapprobatifs furent adressés de diverses provinces à l'impératrice par les censeurs. La plupart de ces protestations insistaient sur l'imprudence d'accepter le contact de la domination française pour les trois provinces qui étaient les plus éloignées du siège du gouvernement, et où l'on avait eu le plus de peine à rétablir l'autorité impériale. Quelques-unes accusaient Li-Hung-Chang d'avoir vendu à l'étranger la sécurité et l'honneur de son pays. Des placards injurieux pour les membres du gouvernement étaient affichés, toutes les nuits, dans Pékin et jusque sur les murs du palais du Tsung-li-Yamen.

Ce déchaînement de l'opinion ne pouvait manquer d'accroître la confiance et la force de l'opposition. L'autorité du prince Kung était fort ébranlée : la mort du premier ministre Wansiang, puis celle de Tseng-Kouofan, l'homme le plus populaire de la Chine, enfin celle de l'impératrice douairière Tsi-Anu, lui avaient enlevé ses principaux appuis; il ne lui restait plus que l'affection de sa belle-sœur, l'impératrice Tsi-Hsi, la mère de l'infortuné Tungché. D'un autre côté, le prince Chun, ardent, ambitieux et dans toute la force de l'âge, n'a pu se résigner longtemps à l'inaction à laquelle l'avait condamné l'élévation de son fils : il a fallu lui donner des commandemens militaires, puis le laisser revenir à la cour. L'opposition se rallia autour de ce prince, qui n'avait jamais déguisé sa haine pour les étrangers. Un édit inattendu apprit tout à coup à la population de Pékin que le prince Kung avait renoncé à la présidence du Tsung-li-Yamen et à la direction des affaires publiques, et que cette direction passait dans les mains du prince Chun. L'impératrice régente avait dû céder à la pression exercée sur elle par le père de l'empereur et par la grande majorité des membres de la famille impériale. Dès le lendemain, de nouveaux commandans furent nommés pour tous les corps d'armée et l'ordre fut expédié aux gouverneurs de mettre en état de défense les points du littoral qui avaient quelque importance. Le parti de la guerre domine aujourd'hui sans conteste à Pékin. Par prudence, il a voulu laisser à la France la responsabilité du renouvellement des hostilités, mais il est fermement résolu à accepter la lutte. Il faudra de graves événemens, et peut-être aussi une nouvelle révolution de palais pour mettre fin à la guerre qui vient de commencer.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

BUDGET DÉPARTEMENTAL

Le plus grand des maux dont nous puissions souffrir, c'est l'excès des illusions d'abord, puis l'absence de sang-froid quand elles s'évanouissent. Le plus grand des torts de ceux qui nous gouvernent, c'est l'oubli de la prudence et la facilité à croire aux résultats que l'on désire contre toute raison et toute logique. Sacrifier aux chimères la réalité, l'expérience acquise, les calculs les moins réfutables, fermer les yeux aux chiffres les plus éloquens, pour attendre d'un avenir indéterminé la réparation de maux indéniables, telle nous apparaît la manière dont nos finances, en particulier, sont dirigées depuis longtemps. Vers quel abîme penchons-nous? Le présent s'améliorera-t-il? Reviendra-t-on enfin à une conduite plus sage? Questions redoutables à poser, singulièrement difficiles à résoudre, et que le public en général se refuse à discuter, préférant fuir la lumière et s'endormir dans une quiétude indéfinie qui, pour cesser, exigerait peut-être des résolutions auxquelles il est mal préparé.

Quelle que soit à l'égard de l'avenir qui nous attend l'indifférence ou l'hésitation, une nécessité s'impose : c'est de connaître à fond le présent et de bien établir la situation actuelle. Avant tout, cherchons à voir clair; sur un point particulier mettons nos comptes en règle; établissons bien ce que nous devons au comptant et à terme, ce que nous dépensons aujourd'hui et ce que nous dépenserons fatalement demain, puis, sur quelles ressources, dès à présent et dans un prochain avenir, nous pouvons encore compter.

Cela s'appelle dresser son bilan; attrayante ou non, facile ou difficile, ce qu'il y a de certain, c'est que la besogne est inévitable et urgente.

Or, tout dernièrement, de singulières découvertes se sont produites. Nulle matière ne semblait mieux connue que celle de nos finances, et il s'est trouvé, au contraire, que nous vivions dans une grande ignorance de notre situation. Des besoins nouveaux se sont manifestés; un recul dans le produit des impôts, dans les recettes du trésor, dans la voie des progrès industriels et commerciaux s'est déclaré subitement; et il est devenu manifeste que, non-seulement nos affaires ne prospéraient pas, mais qu'elles se trouvaient dans une situation qui, pour un commerçant, précéderait de bien peu la faillite. La dette flottante avait été accrue dans d'effrayantes proportions, un déficit considérable menaçait le budget présent et les budgets futurs; on ne voulait pas recourir à l'emprunt pour payer les budgets extraordinaires, mais, ce qui revient au même, on empruntait sous le nom d'intermédiaires, sous le nom de grandes compagnies dont on garantissait la signature, on faisait de la circulation de papier, on endossait des effets à ordre. La *Revue* a reproduit et résumé la polémique soulevée à ce sujet: au sénat, MM. Buffet, Bocher, Léon Say; à la chambre des députés, MM. Ribot, Henri Germain, d'autres orateurs expérimentés ont victorieusement démontré et l'accroissement des charges et les expédiens de trésorerie à l'aide desquels le gouvernement y avait fait face, sans pour ainsi dire avoir agi avec préméditation, surpris en quelque sorte lui-même par les besoins de l'heure présente. Le ministre des finances a dû courber la tête devant l'évidence des faits, promettre une conduite plus sage à l'avenir; pourra-t-il seulement, en remplissant les engagemens pris, rester fidèle à la parole donnée et en trouver le moyen?

Avant tout, on devait s'assurer de la découverte de la vérité tout entière. Or on sait que, par suite de l'esprit d'intolérance des majorités parlementaires, les membres de la minorité sont toujours exclus des commissions du budget. A défaut des documens que peuvent réclamer du gouvernement ces commissions disposées *a priori* à s'en rapporter aux calculs des ministres eux-mêmes, les publications officielles permettent-elles de réunir tous les faits financiers propres à dresser le tableau complet et exact de notre actif et de notre passif? Ce qui causa un moment la plus pénible surprise, ce fut de constater que notre bilan financier ne se trouvait pas exact et qu'il n'existait aucun mode de le dresser avec régularité. Les charges dont les contribuables supportent le poids et dont le total devrait être rendu public afin de pouvoir mesurer

avec exactitude la possibilité de les accroître ou la nécessité de les amoindrir ne se composent pas uniquement en effet de celles dont le budget général de l'état déclare l'importance. A côté de celles-ci se groupent les budgets départementaux et les budgets des communes, qui pèsent d'un poids immédiat et souvent plus lourd, dont on voudrait aussi connaître le total afin de pouvoir les chiffrer tous ensemble. Or, s'il est déjà difficile de pénétrer dans les arcanes du budget général, il est impossible, et cela faute de documens officiels, de se faire ouvrir les autres, d'établir des comparaisons, et de fixer ainsi les limites où on doit nécessairement s'arrêter.

Nous avons appelé sur ce point, il y a déjà deux ans, l'attention du lecteur. Nous avons raconté les efforts tentés au ministère de l'intérieur depuis plusieurs années pour dresser une statistique des dépenses et des recettes de toutes les communes de France. Le nombre des centimes additionnels perçus en proportion du total des contributions directes constitue pour chaque localité la plus grande part de ses revenus. Il eût fallu connaître, avec le nombre de centimes additionnels perçus dans chaque département et par commune, la valeur de ces centimes et en totaliser le produit. Cette valeur, afférente au principal des contributions directes, établi lui-même, comme l'on sait, sur une base si différente et si inégale dans chaque département, n'a jamais permis d'arriver à une comparaison équitable entre les charges communales. Depuis les dernières années de l'empire, où les tableaux rédigés par le ministre de l'intérieur ont donné le résumé de la situation financière des communes de France et d'Algérie et le total des centimes perçus, il a été seulement montré que ce poids, inégal par lui-même en principe, s'est encore accru dans les dernières années par l'inégalité du nombre des centimes perçus, et que là où le principal était déjà plus lourd, les centimes additionnels ajoutés doublaient dans plusieurs milliers de communes le chiffre de l'impôt, l'accroissaient de 50, de 30 pour 100 dans le plus grand nombre; et nous-mêmes, en constatant ce fait, arrivions à désigner l'objet propre de notre travail sous le nom de déficit communal.

Aujourd'hui nous voudrions faire un pas en avant dans des recherches financières qui ont pour but de montrer l'accroissement des charges publiques, celui dont l'avenir nous menace encore, et aborder une étude qui ne nous paraît pas non plus éclairée d'un jour suffisant : après le budget des communes, nous nous proposons d'étudier le budget des départemens. Sans doute, le budget des départemens n'échappe pas entièrement aux investigations du contrôle des grands corps de l'état ; il figure dans les comptes généraux annuels, au chapitre des budgets spéciaux ; l'ensemble de

son total est voté dans la loi de finances chaque année. Mais le détail des recettes et des dépenses départementales peut-il être l'objet de remarques et d'observations suffisantes? On n'oserait le prétendre. Si, de même qu'après le vote des conseils municipaux le budget communal est revisé par l'autorité supérieure, les budgets des départemens, après le vote des conseils généraux, passent devant d'autres juges, qui sont les ministres et les chambres elles-mêmes, ce n'est point là une revision ou un examen semblables à ceux des juges en second ressort appelés à *rejuger* une première sentence. L'étude des budgets départementaux reste sommaire, l'approbation en est donnée en bloc et sans détails, aucune comparaison n'est possible entre les uns et les autres; on présume qu'elle a été faite, et bien faite, sur place et à domicile; on se borne donc à une déclaration d'équivalence entre les recettes et les dépenses, et la loi de finances ordonne de passer à l'exécution. Nous pensons qu'il serait désirable de pousser un peu plus loin l'examen et de rechercher si, dans la situation présente, les dépenses départementales tendent à s'accroître; si, déjà lourdes, elles ne tendent pas à le devenir davantage; si les recettes peuvent être plus abondantes sans dommage pour notre crédit et sans dépasser les bornes permises par la prudence; et, quoique les moyens d'information fassent ici encore défaut, nous essaierons de mettre à profit ceux que nous avons recueillis, sans toutefois lasser par des chiffres trop arides la patience du lecteur. Déjà une première mesure nous a donné satisfaction; depuis deux ans, le ministère de l'intérieur a publié, en même temps que la situation financière des communes, un tableau sur la situation financière des départemens, dont l'exposé sommaire ne donne pas tous les détails que l'on voudrait, mais qu'il y a lieu cependant de consulter avec fruit.

I.

Le public tout entier s'intéresse vivement aux développemens du budget de l'état; il suit les discussions des chambres sur ce sujet avec un vif intérêt. A côté de ce budget, il sait qu'il existe aussi un budget départemental destiné à certaines dépenses locales et pourvu de ressources particulières; mais quelles sont-elles, à quels services s'appliquent les ressources, quelles proportions atteignent les dépenses, il l'ignore malheureusement et n'y prend pas garde. Cette ignorance et cette indifférence sont regrettables et funestes; elles ont pour conséquence de dénaturer l'esprit qui préside aux élections départementales; la politique intervient seule dans les choix à faire, au grand dommage de la bonne gestion financière.

Les départemens, qui rappellent dans de moindres proportions nos anciennes provinces, ont leurs charges et leurs ressources propres, entièrement distinctes de celles de l'état. Leurs budgets supportent, avec des dépenses ordinaires et obligatoires, des dépenses d'une utilité spéciale, des dépenses extraordinaires. Pour les discuter, une compétence particulière vaudrait mieux qu'une conformité de vues politiques.

Aux dépenses des départemens s'appliquent les revenus de leurs propriétés, quelques produits d'expédition d'actes, des péages ou des taxes concédés par des lois spéciales, le partage de certains impôts avec l'état, etc., mais la presque totalité des recettes départementales est fournie par les centimes additionnels au principal des quatre contributions directes; en dernier lieu, enfin, par des emprunts. Le nombre et l'importance des centimes additionnels et le produit qu'il importe de leur demander sont déterminés par la nécessité des dépenses à faire, et c'est sur l'urgence des unes, sur l'étendue des autres, que les corps chargés de les voter, et les fonctionnaires à qui incombe le devoir d'en surveiller l'exécution, devraient avant tout porter leurs préoccupations.

Les dépenses départementales ordinaires ou obligatoires, pour lesquelles il est créé des ressources annuelles comprises dans la loi de finances et mentionnées dans les budgets sur ressources spéciales, s'appliquent aux administrations du département, aux travaux des routes départementales, aux services des enfans assistés et des aliénés, aux frais de l'instruction primaire, qui, en cas d'insuffisance des ressources communales, retombaient à la charge des départemens. L'instruction primaire, devenue gratuite, obligatoire et laïque, a été l'objet de bien des mesures nouvelles, dont la dernière, un projet de loi de 1884, n'a encore été votée que par la chambre des députés, mais dont le résultat ne fera qu'accroître la part à payer par les départemens (1), ainsi que nous le verrons plus loin.

Les dépenses facultatives sont les dépenses départementales dont le décret impérial de 1862 ne donnait pas la nomenclature et qui sont alimentées par des centimes extraordinaires et votées par les

(1) Le décret impérial de mai 1862 est encore le plus complet document à consulter sur l'attribution des dépenses aux budgets multiples dans lesquels elles sont classées, sur le mode de perception des recettes, et le règlement des comptes. La loi de 1871 sur les attributions des conseils généraux, complétée plus tard, a modifié le décret impérial en établissant un droit plus sévère de contrôle et, par conséquent, en distinguant plus nettement les budgets des départemens et des communes du budget de l'état; elle a rendu à leurs représentans la liberté des décisions et l'initiative des projets.

conseils généraux; enfin, les départemens ont à pourvoir aux dépenses spéciales légalement autorisées.

Le caractère de ces dépenses, — obligatoires et ordinaires, ou extraordinaires et facultatives, — entraîne pour chacune des conséquences différentes qu'il s'agit de maintenir rigoureusement. Aux premières il faut pourvoir bon gré mal gré. Quelle que soit la situation du département, chacun les paie; on a dû même créer, pour établir la similitude entre tous, une sorte de fonds commun pris sur le budget de l'état, et destiné à venir au secours des départemens les plus pauvres. Quant aux dépenses facultatives, elles sont variables chaque année, augmentant ou diminuant selon la volonté des conseils généraux et toujours en proportion exacte avec les ressources votées. La plus grande innovation que la loi de 1871 ait introduite dans l'organisation des conseils de département a été la création d'une commission départementale. On se souvient de ce qu'était le programme dit *de Nancy,* alors que des fractions coalisées des partis monarchiques et libéraux, sous l'empire, proclamaient la nécessité de rédiger en commun une formule de protestation contre l'omnipotence gouvernementale, et, en cas d'événemens graves, de créer des moyens de sauvegarder les libertés provinciales. Le programme de Nancy inspira le vote de la loi de 1871 et aboutit à la création de la commission départementale. En autorisant la réunion d'un groupe de conseillers généraux pouvant se réunir à tout moment, siégeant en quelque sorte en permanence auprès du préfet, la loi permettait, en cas de troubles intérieurs ou d'invasion étrangère, que les autorités départementales pussent prendre d'elles-mêmes, et sans recourir à l'autorité centrale, toutes les mesures que réclamerait le maintien du bon ordre. Conçue dans une pensée libérale et un esprit conservateur, la commission départementale a presque tourné contre ses auteurs : elle n'est aujourd'hui, à peu près partout, qu'une arme toute-puissante dans les mains des préfets, dont l'autorité s'est démesurément accrue, et, il faut le dire, au profit d'une politique bien différente de celle qui prévalait en 1871. Ainsi en arrive-t-il d'ordinaire aux mesures spécialement prises en faveur des opinions du moment par les partis alors au pouvoir : les victorieux du lendemain les retournent contre leurs auteurs.

En plus de cette innovation et de celle qui donne aux conseils généraux le droit de statuer sur la validité de la nomination de leurs membres, au grand profit des majorités intolérantes, la loi de 1871 a réglé le nombre, l'ordre des séances, et les attributions des conseils généraux. Ceux-ci prononcent d'abord définitivement sur les demandes en réduction de contingent formées par les communes, répartissent le contingent tel qu'il résulte de la fixation générale

des impôts directs, votent les centimes additionnels ordinaires et extraordinaires et les emprunts départementaux, mais seulement pour un délai qui ne peut excéder quinze ans : au-delà, le vote des emprunts départementaux doit être autorisé par une loi. Dans leur session d'août, les conseils généraux arrêtent le nombre des centimes additionnels que les conseils municipaux sont autorisés à voter pour en affecter le produit à des dépenses extraordinaires d'utilité communale.

Le conseil général opère la reconnaissance, détermine la largeur et l'ouverture des chemins de grande communication et pourvoit à l'exécution de tous les services départementaux, dont les plus importans ont trait à l'instruction primaire, à l'exercice de la charité et de l'assistance publique. Enfin, sur la présentation du préfet, et après communication à la commission départementale, il règle le budget ordinaire et extraordinaire du département.

Si le vote des dépenses discutées d'abord dans les réunions périodiques de la commission départementale, et définitivement arrêtées par le conseil général dans la session d'août, donne lieu à des débats plus ou moins longs, à une connaissance plus ou moins approfondie de leur utilité, il n'en est pas de même des recettes dans la plupart des cas. Les recettes, composées presque d'un seul élément, sous le titre de centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, dérivent de la même source et sont proportionnelles au principal des contributions directes. Chaque année, en vertu des lois de 1866, 1871 et 1881, la loi de finances détermine le maximum de centimes que les conseils généraux pourront voter pour subvenir à leurs dépenses de toute nature. S'il s'agit de dépenses ordinaires, le maximum est de 0 fr. 25 sur les contributions foncière, personnelle et mobilière, plus 0 fr. 01 sur les quatre contributions directes, en ajoutant aux trois premières contributions celle des patentes. La répartition de l'impôt direct se fait non pas sur un système équitable de péréquation, mais, comme on le sait, d'après une évaluation première dont les injustices n'ont pu encore être réparées. Elle ne donne donc lieu qu'à un travail facile de subdivision entre les arrondissemens de chaque département d'abord, et ensuite entre les communes de chaque arrondissement, où la répartition se fait par des commissions municipales entre tous les habitans. Ces répartitions successives entraînent souvent des réclamations et des non-valeurs auxquelles il est pourvu à l'aide de ce fonds commun dont nous avons déjà parlé et qu'alimentent 0 fr. 01 additionnel au principal des trois contributions foncière, personnelle et mobilière, 0 fr. 03 additionnels au principal de la contribution des portes et fenêtres, ainsi que de la contribution

des patentes. Le budget de l'état, ceux des départemens et des communes concourent ainsi à cette œuvre de mutualité. Tous ces centimes additionnels, quelle que soit leur nature, sont inscrits sur les rôles que l'administration des finances adresse à chaque contribuable et recouvre en même temps que le principal des contributions. La perception, la vérification et le contrôle de toutes les sommes ainsi payées se font de manière à donner la plus complète sécurité sur le résultat des opérations (1). Depuis 1862, les centimes additionnels départementaux, communaux, et spéciaux ne sont plus compris dans le budget général des recettes et des dépenses, mais ils composent la principale partie du *budget spécial*, qui, pour la première fois, en 1863, a été distingué du budget sur ressources générales ou budget ordinaire. En cette même année, les centimes additionnels départementaux communaux et spéciaux ont fourni 325 millions; en 1883, les recettes et les dépenses atteignent 417 millions.

Le produit des centimes croît nécessairement avec les dépenses qu'ils sont destinés à couvrir, et il suffit d'en comparer le montant à certaines époques pour comprendre l'étendue des besoins auxquels il a été pourvu. Dans un tableau dressé par M. Bessaignet, fruit d'un travail tout personnel, on voit, placé en regard du principal de chaque contribution, le produit des centimes additionnels y afférent, variant de département à département, de commune à commune, accusant partout une augmentation incessante et contredisant ainsi, même pour les impôts dits de répartition et l'impôt foncier particulièrement, la prétendue fixité qui leur est attribuée. En 1820, le principal de la contribution foncière était de 168 millions avec 0 fr. 28 additionnels produisant 75 millions, contingent total : 243 millions. En 1840, le principal de la contribution foncière s'abaisse à 155 millions, avec 0 fr. 70 additionnels, dont le rendement est de 109 millions, contingent total : 264 millions. Aujourd'hui le principal de la contribution foncière s'élève à 175 millions, le nombre des centimes additionnels a monté jusqu'à 1 fr.03, qui ont fourni 181 millions, et le contingent total atteint 357 millions. Les

(1) La comptabilité française a été l'objet de nombreux travaux qui ont porté la plus entière lumière sur notre système financier : on peut bien répéter à son sujet le mot, souvent banal, « que l'Europe nous porte envie » en ce point. Le décret impérial de 1861 sur la comptabilité générale valut à son auteur les éloges qui avaient immortalisé les mérites financiers de MM. Mollien, le baron Louis, de Villèle, Humann, etc. Nous devons signaler sur cette matière l'ouvrage récent de M. Octave Bessaignet, ancien inspecteur des finances, qui, sous le titre de *Manuel de finances et de comptabilité*, retrace l'ensemble de toutes les améliorations faites ou à faire et des simplifications à opérer sans cesse au profit de l'état et des contribuables.

charges de la contribution foncière sont telles que l'accessoire dépasse le principal.

La contribution personnelle et mobilière donnait, en 1820, un produit de 27 millions; en y ajoutant 14 millions fournis par des centimes additionnels, le contingent total était de 41 millions. En 1883, le principal de cette même contribution est inscrit pour 54 millions 1/2, le nombre total des centimes additionnels généraux et spéciaux s'élève en moyenne à 1 fr. 20, procure 65 millions 1/2 et le contingent total s'élève à 120 millions; il a triplé.

Pour l'impôt des portes et fenêtres, qui a été un impôt de quotité et depuis 1832 est redevenu impôt de répartition, le contingent total, de 29 millions en 1840 a monté à 71 millions en 1883. Reste enfin la contribution des patentes, dont les progrès sont bien significatifs. En 1840, le contingent total n'atteignait pas 40 millions; il s'élève aujourd'hui à 163.

Ces chiffres sont instructifs et ceux qui les ont établis méritent tous nos remercîmens; ils prouvent que, par le fait d'avoir ajouté au principal de nos contributions les centimes additionnels, généraux, départementaux, communaux et spéciaux, l'impôt foncier est plus que doublé; la contribution personnelle et mobilière est majorée de 120 pour 100; celle des portes et fenêtres de 90 et celle des patentes de 115 pour 100. Or il est bon de remarquer, pour le sujet qui nous occupe, que les départemens seuls et les communes ont profité presque entièrement de ces accroissemens et que leurs dépenses propres les ont exclusivement absorbés.

A côté des contributions directes, principal et centimes additionnels, tant ordinaires qu'extraordinaires, formant la ressource principale des départemens, figurent aussi les emprunts, dont le service, intérêts et amortissement, exige toujours de nouveaux centimes additionnels dont le nombre peut ainsi s'accroître indéfiniment. Nous donnerons le chiffre total des emprunts émis déjà ou à émettre, tant en vertu des délibérations des conseils généraux que des décrets ou des lois particulières.

A l'aide de ces chiffres, nous pourrions, dès à présent, à ce qu'il semble, établir la situation budgétaire des départemens et mettre en regard leurs dépenses et leurs recettes; mais c'est surtout à l'esprit qui en dirige la gestion que nous voulons nous en prendre, et c'est sur les entraînemens forcés auxquels l'esprit public obéit ou doit obéir qu'il nous paraît essentiel d'insister. Lui seul dirigera les calculs, ou plutôt, sans se préoccuper des chiffres, conduira les départemens dans une voie plus ou moins dispendieuse, dont il n'y aura, en définitive, qu'à se tirer comme on le pourra.

II.

L'année dernière, dans la discussion du budget à la chambre des députés, lorsque la difficulté d'aligner le chiffre de nos dépenses avec celui des recettes éclata dans tout son jour, M. Henri Germain, député de l'Ain, produisit une piquante argumentation qu'il est bon de rappeler. Le mot d'économie se trouvait dans toutes les bouches, c'était à qui proposerait les chiffres les plus rassurans; rien ne semblait plus aisé que de rétablir l'équilibre et de combler le déficit; M. Henri Germain s'efforçait de rappeler la chambre au sentiment plus vrai de la réalité : « On a parlé, disait-il, du budget qui écrase la population et qu'il serait très facile de réduire. Quel est l'homme d'un peu de bonne volonté qui, sur un budget de 3 milliards et ayant la connaissance des affaires ne réaliserait pas une réduction de 10 pour 100, soit 300 millions?.. Il y a, sur ces 3 milliards, 1,350 millions pour le service de la dette : rien n'est plus facile que d'alléger ce fardeau. La langue française, comme les autres langues, a un mot pour désigner la méthode de dégrèvement à ce point de vue : cela s'appelle la banqueroute. Je ne vous proposerai pas cette mesure... Est-ce que, par hasard, maintenant, il serait moins nécessaire d'inscrire au budget les 350 millions de dépenses administratives qui procurent ces 3 milliards, puisqu'ils en assurent le recouvrement? Pourriez-vous réduire, sinon supprimer, les crédits affectés au service de la distribution des lettres, des télégrammes et d'achat de tabacs? Vous ne pourriez réduire ces dépenses qu'en tarissant la source de vos revenus ou en renonçant à une partie des avantages que vous offrent la poste et le télégraphe... Voilà, si je ne me trompe, environ 1,700 millions sur 3 milliards qui sont irréductibles... Quelqu'un de vous voudrait-il réduire les dépenses des ministères de la guerre, de la marine, qui s'élèvent à plus de 800 millions? Pas un membre du parlement n'a songé, depuis 1870, à affaiblir les forces militaires de la France; par conséquent, vous ne ferez aucune réduction sur ce chapitre... Ce n'est pas non plus sur les dépenses de l'instruction publique ni sur celles des travaux publics que vous voudriez faire porter des diminutions... Or sur les 3 milliards du budget, il ne reste plus que 250 millions sur lesquels on peut faire des économies; mais comment obtenir une réduction de 300 millions sur 250? C'est une opération qui n'est pas facile. N'oubliez pas que ces 250 millions de dépenses ont existé sous la restauration, sous la monarchie de 1830, jusqu'en 1848 et que ces dépenses existent encore... »

L'honorable orateur, pour aligner les chiffres du budget, pour combler le déficit et éteindre la dette flottante, aurait pu indiquer les moyens que son expérience lui faisait entrevoir comme praticables : l'impôt ou l'emprunt, et indiquer dans quelle proportion on devait recourir à l'un ou à l'autre, mais il avait un sujet spécial à traiter et il s'est contenté seulement en quelques paroles de détruire l'illusion des économies *suffisantes*. Or, c'est déjà avoir rendu un grand service à l'opinion que d'avoir montré quelle faible ressource l'économie, — qu'il ne faut jamais cesser d'appliquer, car si elle ne guérit pas le mal, elle l'empêche de s'accroître, — l'économie peut fournir pour remettre en ordre le budget. L'honorable orateur aurait pu ne pas s'en tenir à cette démonstration : selon nous, il y avait à insister non-seulement sur l'impossibilité de faire des économies *suffisantes*, mais encore il pouvait indiquer les nouvelles et de plus en plus fortes dépenses auxquelles la France est appelée à se livrer.

Que notre gouvernement le veuille ou non, il y a partout des besoins impérieux à satisfaire promptement et, en ce qui concerne le budget départemental en particulier, c'est par la déclaration de cette vérité que nous voulons nous-mêmes aborder de plus près l'examen auquel nous nous livrons. De même que M. Henri Germain a dû mettre en garde la chambre des députés contre tout examen qui accepterait l'idée d'économie comme réalisable, nous tenons à protester à l'avance contre le maintien même du *statu quo* départemental. Les travaux de viabilité, les distributions d'eau et de lumière, les sacrifices de plus en plus lourds de l'instruction primaire, le service de la charité et de la bienfaisance publique exigeront des efforts bien autrement grands que par le passé, et il n'y a pas à les retarder d'une seule année. Que ce soient les communes, les départemens, ou l'état qui soient chargés seuls ou en commun de parfaire ces dépenses, elles s'imposent et il faut s'en préoccuper dès à présent. Nous avons déjà, en parlant du budget municipal, indiqué ces nécessités ; nous devons y insister encore au sujet des budgets départementaux.

Parlons de la vicinalité, qui la première a été l'objet de mesures générales. En dépit de sacrifices qui datent de loin, il est nécessaire d'en faire de plus grands encore : les départemens n'ont pas tous terminé leurs chemins de grande communication et d'intérêts locaux. Dans une séance du sénat, le 26 mai dernier, M. Lafond de Saint-Mûr interpellait le ministre de l'intérieur sur l'urgence de terminer le troisième réseau de chemins que les populations réclament avec encore plus d'insistance que les deux premiers. Il s'agit de 600,000 kilomètres à faire : la caisse des chemins vicinaux est vide, les subventions de l'état et des départemens sont taries, au

moins momentanément. Le gouvernement n'ose pas demander aux chambres le renouvellement des crédits annoncés et promis. Si un excédent se manifeste, il avisera, mais il n'en existe pas ; et comment faire face à une dépense qui exigerait, d'après un premier classement des chemins les plus urgens, 280 millions d'emprunt et 180 millions de subvention ?

Quant aux dépenses de l'instruction primaire, combien depuis deux ans se sont-elles développées, au-delà même de toute prévision ! L'établissement de la gratuité de l'enseignement n'a plus permis aux communes d'y satisfaire avec les centimes qui lui étaient affectés en plus de la rétribution scolaire, et la charge en a été reportée sur les départemens et l'état. Depuis deux ans, une dépense matérielle des plus considérables a été poursuivie presque partout : nous voulons parler de la construction des nouvelles écoles et de ces groupes scolaires qui frappent tous les regards et produisent de telles surprises sur les témoins de ces prodigalités. Dans les plus petites localités on élève de somptueux édifices pour n'y recruter souvent qu'un très petit nombre d'enfans ; une caisse spéciale de 700 millions a été fondée afin de mettre à la disposition des municipalités les sommes demandées par elles, moyennant un intérêt et un amortissement minimes. L'état, les départemens, en proportion des dépenses votées par les communes, y ont ajouté de larges subventions ; c'est par dizaines de mille que se comptent les groupes scolaires et par centaines de mille francs que se chiffrent les dépenses de chaque construction. Après la dépense matérielle des édifices est venue la dépense du personnel enseignant ; les frais ont doublé à cet égard et ne sont pas en voie de diminution. La laïcité de l'enseignement a achevé l'œuvre de la gratuité et de l'obligation. Les instituteurs et institutrices laïques réclament des traitemens plus élevés que ceux accordés aux religieux chargés précédemment de la plupart de ces fonctions.

En laissant de côté tout ce que l'instruction primaire a perdu à n'être plus religieuse et en demeurant sur le terrain purement économique, ce n'est pas avancer une assertion discutable que de prétendre que l'enseignement laïque coûte plus cher que l'enseignement donné par des religieux et des religieuses. Les chiffres suffisent d'ailleurs à le prouver. Il y a peu de temps, les quatre centimes communaux affectés au paiement des instituteurs suffisaient à cette dépense, mais il a fallu en relever le prix ; et une récente circulaire du ministre de l'intérieur, sur la distinction à faire entre les dépenses obligatoires et les dépenses facultatives de l'enseignement, a montré que l'on n'était pas encore arrivé au but. Dans la dernière discussion du budget, on a prouvé qu'il manquait une somme de 30 millions pour élever le paiement des instituteurs à un

chiffre suffisant, mais qu'il était impossible de se la procurer dès à présent et que l'on attendrait de meilleurs jours. Enfin a paru la loi du 18 mars 1884, votée seulement par la chambre des députés, qui affecte aux dépenses ordinaires, c'est-à-dire obligatoires, relatives au traitement du personnel enseignant, à l'entretien, et au renouvellement du matériel de l'enseignement : 1° les dons et legs qui pourraient être concédés à cet effet ; 2° les quatre centimes communaux spéciaux à l'instruction primaire ; 3° les quatre centimes départementaux créés par des lois antérieures et rendus obligatoires par la loi du 16 juin 1881 ; 4° le prélèvement d'un cinquième des revenus ordinaires institué dans les communes où la valeur des centimes additionnels au principal des contributions directes dépasse 20 francs ; 5° des subventions de l'état ; 6° enfin, les conseils municipaux sont autorisés à voter six centimes additionnels qui seront exclusivement consacrés soit à des supplémens de traitement aux instituteurs et institutrices, soit à des améliorations du service de l'instruction primaire. Par cette loi, le sort de l'instruction laïque est assuré, mais enfin l'instruction libre pourra-t-elle continuer d'exister à côté d'elle? Jusqu'à présent, la libre instruction n'a pas cédé devant la concurrence et rien ne fait prévoir qu'elle disparaisse ni même qu'elle cesse de progresser ; tout au contraire, et il faut le proclamer bien haut à l'honneur de notre pays. Mais gratuite, obligatoire et laïque, l'instruction primaire n'en continuera pas moins d'imposer à nos budgets des charges de plus en plus lourdes.

Reste enfin une nécessité d'un ordre non moins élevé, à laquelle des faits récens ont montré qu'il y avait lieu de pourvoir et que la passion de la laïcisation, puisque c'est le mot sur lequel tant de controverses regrettables s'élèvent, dénature et aggrave de plus en plus. Nous voulons parler de l'exercice de la charité, des secours qu'il faut porter à de grandes infortunes, et qui sont inscrites déjà parmi les dépenses obligatoires des communes et surtout des départemens.

Les communes ont la charge de pourvoir aux dépenses des enfans assistés et des aliénés, mais comme elles ne peuvent le faire dans des asiles ouverts chez elles, sauf dans les villes déjà d'une certaine importance, elles trouvent au centre du département des établissemens spéciaux à qui elles paient rétribution, non-seulement pour les deux catégories de malheureux dont on vient de parler, mais pour les malades, les infirmes, etc., pour toutes les misères en général auxquelles il y a lieu de porter secours. Si les départemens n'en possèdent pas tous, ils se cotisent pour en établir en commun : ainsi l'exercice de la charité se concentre dans certaines maisons hospitalières, officielles ou non, objets de dons de toute nature, en par-

ticulier de ceux des bureaux de bienfaisance établis dans chaque commune, et dont le budget est accru chaque année, comme en témoignent les statistiques publiées par le ministère de l'intérieur (1). A côté de la charité officielle et politique, le concours de la charité privée offre d'inépuisables ressources dues à un même sentiment. Inspirée par la foi religieuse, la charité privée a varié à l'infini ses créations et mis ainsi l'administration des départemens et des communes en mesure de satisfaire à tant de besoins. Malheureusement, le mal fait à l'instruction primaire par la passion de la laïcisation sera plus grand encore, lorsqu'il s'agira de charité et d'établissemens destinés à secourir toutes les misères. Déjà, en ce qui concerne l'organisation des bureaux de bienfaisance, deux tendances s'accusent : l'une qui veut les soumettre à l'influence civile, l'autre qui retient autant que possible l'immixtion de l'autorité religieuse. Dans la plupart des communes, aujourd'hui, le curé en est exclu, et avec lui s'en vont la plupart des dons que la foi religieuse y faisait affluer. Ce sera le devoir de la *charité laïque* d'y subvenir, comme aussi de pourvoir aux dépenses nouvelles que l'introduction de l'élément civil dans les hospices, les hôpitaux, les refuges de tout genre y rend déjà nécessaires.

Il se passe partout ce qui se manifeste à Paris, ce que les travaux de la *Revue* ont mis en pleine lumière, particulièrement pour cette grande œuvre hospitalière de la bienfaisance. MM. Maxime Du Camp, Othenin d'Haussonville, ont à bien des reprises retracé les œuvres de la charité privée dans notre capitale, qui se flattait, disait-on, d'être la reine du monde pour les progrès de l'intelligence, des lettres, des sciences et des arts; M. Maxime Du Camp n'hésite pas à dire que le nom sous lequel la postérité devra la saluer sera celui de reine de la charité. Pour continuer d'obtenir d'utiles résultats dans ce sens, il ne faut pas séparer l'exercice de cette charité de ce qui en est le plus puissant appui, le principal instigateur, c'est-à-dire, comme M. Maxime Du Camp le proclame avec autorité, la foi religieuse. Or cette séparation est l'objet principal de la laïcisation de nos hôpitaux et de nos hospices. Déjà on a vu quels effets matériels elle a produits : les révélations les plus poignantes ont été faites sur la substitution des infirmiers et infirmières laïques à nos admirables sœurs de charité ; ce ne sont pas seulement les aptitudes qui manquent aux premiers pour soigner les malades, les infirmes, les fous, etc., d'autres

(1) De 1881 à 1882, les revenus des bureaux de bienfaisance se sont accrus de 224,370 francs. (Rapport de M. Leguay, directeur de l'administration départementale et communale.)

besoins les sollicitent que ceux du dévoûment, et les frais de consommation ont augmenté dans d'énormes proportions, non au profit des malades eux-mêmes. Le directeur de l'Assistance publique a dû faire sur ce sujet les aveux les plus compromettans. En même temps que les dons ont diminué par la guerre faite au sentiment religieux, c'est-à-dire l'expulsion des aumôniers et l'introduction des infirmiers civils, les dépenses se sont accrues et tendent de plus en plus à s'accroître. En même temps, les exigences du public ne diminuent pas, au contraire.

On a dit que toutes les localités, grandes ou petites, voulaient être pourvues de moyens perfectionnés de viabilité, d'arrosage et de lumière, que dans chaque agglomération d'hommes il fallait pourvoir au développement de l'instruction, que rien ne devait être épargné pour y entretenir des maîtres capables de la répandre, que le luxe même des écoles serait un stimulant, mais ne doit-on pas encore plus s'appesantir sur les droits de tous à être secourus et protégés? La misère, la maladie ne veulent-elles pas aussi être combattues comme l'ignorance? Le fou, l'infirme, l'aveugle et le vieillard n'attendent-ils pas la même protection que l'enfant infirme ou abandonné? Déjà les lois ont depuis longtemps proclamé la vérité de cette maxime de la fraternité civile : elle a pénétré tous les esprits, elle soulève les revendications les plus pressantes; il n'y a plus qu'à agir, et l'heure en est d'autant plus venue que l'épidémie dont plusieurs de nos départemens sont frappés ajoute à leurs dépenses d'assainissement, de multiplication d'eaux, de constructions, etc. des nécessités immédiates de secours matériels et pécuniaires dont les budgets de tous les départemens auront cette année à supporter exclusivement le fardeau.

A côté de la question financière existe donc une question d'opportunité du moment ou de facilité d'exécution. Nous rechercherons par quels moyens et sur quel budget spécial on pourra faire la part de la bienfaisance publique, mais au préalable et par une sorte de logique renversée qui veut qu'avant de décréter toute dépense, on s'assure d'abord des moyens d'y pourvoir en ajournant ce qu'on ne peut pas payer, il nous faut interroger d'autres nécessités que les nécessités financières, et, pour tout dire, savoir à l'avance ce qu'une politique irrésistible commande.

Or, qui nous gouverne? Le nombre. Qui dirige le nombre? La passion. La passion cède-t-elle à la réflexion et au calcul? — Jamais. Quand la passion semble naturelle et qui plus est, légitime, peut-on lui opposer des atermoimens, des retards, en prétextant qu'avant peu satisfaction lui sera donnée? — Non, évidemment. Enfin peut-on faire céder le nombre devant cette dernière considération qu'on

doit craindre de trop demander à ceux qui possèdent et qui paient, sous prétexte qu'on tarira les sources mêmes du revenu? — Mais à qui demander sinon à ceux qui ont? répondra le nombre et, en définitive, quand le souverain aura parlé, comme il n'y a pas d'appel contre sa décision, il faudra bien obéir, dût l'avenir en souffrir davantage. Qu'est donc l'avenir en face du présent inéluctable et omnipotent? Oui, l'instruction doit être répandue, mais on la veut laïque. Oui, les misères humaines doivent être secourues, et la bienfaisance se répandre sur tous, c'est une nécessité qui incombe aux départemens, à l'état; la charité privée, sans être prescrite, n'a pas à intervenir dans l'œuvre commune en s'imposant avec ses sentimens religieux et des pratiques dont la majorité souveraine répudie le concours. Au fond, il ne s'agit pas de savoir si l'union de ces forces ne serait pas le meilleur moyen de parer au mal; en ce moment elle n'est pas dans les vœux de la majorité politique, elle n'est donc pas dans les probabilités à venir; et on ne doit pas la comprendre dans l'évaluation des efforts qu'il faut accumuler pour résoudre le problème dès à présent posé.

III.

Ainsi donc, augmentation des dépenses non seulement possible, mais certaine, sur tous nos budgets, et en particulier sur celui qui nous occupe aujourd'hui, sur le budget départemental : voilà ce qui ressort des chiffres et des considérations qui précèdent. Or sur le budget départemental la lumière n'était pas facile à obtenir il y a encore deux ans; depuis lors, le ministère de l'intérieur a publié un document nouveau qui permet d'y voir plus clair et de préciser à quels moyens on peut recourir afin d'obtenir les recettes aujourd'hui nécessaires pour faire face aux dépenses, puisque nous avons cru devoir faire passer dans notre examen celles-ci avant celles-là.

D'après un tableau publié pour la première fois pour l'exercice 1883 et ajouté à celui des ressources de toutes les communes de France et d'Algérie, le revenu départemental proprement dit se serait élevé à 118 millions de produits *éventuels*, c'est-à-dire de produits de toute sorte, autres que celui des centimes additionnels; et en multipliant dans chaque département la valeur du centime départemental par le nombre de ces centimes, ce que ne fait pas lui-même le tableau dont il s'agit, mais ce dont il fournit le moyen, le produit des centimes dépasse 190 millions, soit, en tout, 309 millions de recettes en chiffres ronds. L'année précédente, M. Goblet, ministre de l'intérieur, présentant un projet de loi, qui ne fut pas adopté, sur la création de budgets cantonaux, disait que

l'ensemble des budgets départementaux atteignait 220 millions. Sans doute, il oubliait une certaine quantité de recettes. Peut-être ne comprenait-il pas dans ses calculs les emprunts que contractent les départemens et dont on trouve la nomenclature et le total dans les documens annexes publiés à l'appui du budget général de l'état. Ces annexes établissent que, dans le budget de 1884 et pour le service départemental extraordinaire, en plus de 0 fr. 12 extraordinaires à recouvrer en vertu de la loi de 1871, on avait imposé extraordinairement 697 centimes en nombre rond, produisant 28 millions, à côté desquels les impositions extraordinaires de l'exercice précédent, recouvrables en 1884, laissaient subsister une surcharge de 1020 centimes pour le même ensemble des départemens, rapportant 33 millions. Le total de ces emprunts départementaux s'élevait, à ce moment, à 275 millions, dont 105 avaient été réalisés antérieurement à 1883, dont 53 étaient réalisables en 1883 même et dont 117 restaient à réaliser.

Tous ces chiffres de recettes devraient être contrôlés par celui des dépenses, puisque les unes sont égales aux autres en vertu de la loi qui les régit et du contrôle auquel elles sont soumises; mais il n'a rien été publié qui puisse faire connaître, même en bloc, le total réel des dépenses départementales ordinaires ou extraordinaires. Sans doute, l'administration supérieure en possède les élémens; il lui serait facile de dresser un nouveau tableau à cet égard. On possède toutefois un certain nombre de chiffres publiés sur la situation des départemens les plus chargés ou les plus actifs. Le département de la Seine, par exemple, a plus de 20 millions de dépenses ordinaires et plus de 10 millions de dépenses extraordinaires; la Seine-Inférieure, plus de 5 des premières et plus de 4 des secondes. Dans le Rhône, les dépenses ordinaires atteignent 3 millions et les dépenses extraordinaires 4 millions. Seine-et-Oise compte 6 millions 1/2 des deux sortes de dépenses réunies et la Somme plus de 4; dans la Gironde, le total est de 8 millions et dans les Bouches-du-Rhône de 6 millions. Il ressort de tous ces chiffres que le total des budgets départementaux ne saurait être inférieur à 300 millions. Ajouté au budget des communes, annexe de celui de l'état, on sent de quel poids il pèse sur les contribuables et ce que la feuille des contributions qui leur est présentée chaque année par les receveurs des contributions directes leur ménage à l'avenir de douloureuses surprises.

C'est, en effet, à cette nature d'imposition qu'il conviendra surtout de recourir pour assurer le paiement des nouvelles dépenses dont le budget départemental va demeurer chargé et dont nous avons vu que les nécessités politiques et sociales imposeront le

développement avec une irrésistible puissance. Le budget départemental s'alimente, on l'a dit, avec des recettes éventuelles et des centimes additionnels. Les premières, qui lui fournissent aujourd'hui 118 millions, ne sont susceptibles d'une plus grande extension qu'en ce qui concerne la part fournie par les emprunts. Cette part était de plus de 53 millions pour 1883 dans le total des produits éventuels extraordinaires. On pourrait certes l'augmenter considérablement dans l'avenir. Le crédit des départemens est très grand; les localités tiennent à honneur de prouver qu'elles n'ont nul besoin de le payer cher et qu'elles empruntent à bas prix; nous connaissons un grand établissement financier qui s'attache à centraliser et à soutenir de tous ses efforts l'émission de tous les emprunts départementaux. Mais il faudrait prendre garde de créer ainsi une concurrence nuisible à l'émission des emprunts de l'état. Si, comme nous en avons la ferme conviction, ces emprunts doivent s'accroître dans une large proportion, et quand l'heure des demi-mesures et des expédiens transitoires sera passée, s'il faut prendre ouvertement et sans hésitation le grand moyen de sauver le présent en engageant de plus en plus l'avenir et malheureusement, en ce cas, subir des conditions moins bonnes pour le trésor; cette source des emprunts départementaux, la meilleure de leurs recettes éventuelles, ne pourra plus être aussi utilement employée. Quant aux autres produits éventuels, composés du revenu des propriétés départementales, d'expéditions d'actes, de péages, de taxes concédées par des lois spéciales ou de la part dans les taxes sur les billards, les chiens, les permis de chasse, etc., il n'y a pas, de ce côté, de grands progrès à attendre.

Restent donc les centimes additionnels, dont le nombre peut s'accroître, dont une loi sur la péréquation de l'impôt foncier, inspirée par une grande nécessité politique, relèverait la valeur et à laquelle des nécessités urgentes forceront peut-être de recourir. La loi du 10 août 1871 a fixé à 0 fr. 25 sur la contribution foncière, personnelle et mobilière, le maximum applicable aux dépenses ordinaires des départemens; pour les dépenses extraordinaires, le maximum n'existe plus, et c'est alors qu'interviennent les décisions des conseils généraux, au besoin celles des grands corps de l'état : les décrets et les lois. Aussi le nombre des centimes imposés a-t-il crû chaque année, et la proportion des communes payant le tiers, le double du principal s'élève-t-elle de jour en jour. Selon que certains départemens sont au principal imposés pour une plus ou moins grande part de leur revenu foncier, le nombre des centimes additionnels ajoute donc des poids plus lourds et inégaux à leur surcharge. La valeur du centime importe plus encore que le

nombre dans cette comparaison des départemens entre eux. Or il y en a qui sont imposés pour le principal de l'impôt foncier à 6 pour 100 de leur revenu net imposable, tandis que d'autres n'en acquittent que le tiers, et le centime additionnel s'élève ou s'abaisse d'autant.

Depuis longtemps, l'égalité dans la perception de l'impôt est à l'étude : sous tous les régimes, elle a fourni matière aux recherches les plus assidues. En 1875, la chambre avait voté 1 million pour étudier à nouveau et définitivement la matière et connaître au juste la situation de chaque département; l'étude en a coûté 2 millions et a montré ce que l'on savait bien, à savoir que l'inégalité était grande entre les départemens, qui ont hérité des appréciations faites dans nos anciennes provinces, si inégalement taxées. Certains d'entre eux paient ensemble 11 millions de plus qu'ils ne le devraient. Comment remédier à cette injustice?

M. Arthur Legrand, député de la Manche, qui apporte à toutes ces questions une remarquable aptitude, et qui s'est particulièrement fait connaître par la présentation du projet de loi sur les caisses d'épargne postale, lequel a été purement et simplement repris par le gouvernement et adopté sans mention spéciale de son auteur, a échangé cette année, au sujet des inégalités de l'impôt foncier, d'intéressantes observations avec M. le ministre des finances, et a présenté en juillet, de concert avec plusieurs de ses collègues, un amendement sur la répartition de l'impôt foncier. Si l'on voulait faire cesser l'inégalité constatée par le travail de l'enquête, deux systèmes seraient en présence : relever les départemens qui paient moins ou abaisser la taxe de ceux qui paient trop. L'hésitation n'était pas permise; selon M. Arthur Legrand, il n'y aurait de possible que l'abaissement de ceux qui paient en trop ces 11 millions et c'est par un abaissement successif et étendu sur plusieurs années que l'inégalité devrait cesser.

En répondant à M. Arthur Legrand, et sans nier la préférence qu'il y aurait à accorder à la mesure qu'il indiquait, le ministre des finances se contenta de répondre que l'état des recettes du budget ne permettait pas d'opérer cet abaissement, qu'il se bornerait à demander aux conseils généraux leur avis sur ce point. En réalité, c'est un ajournement, et nous doutons fort qu'on se décide à aborder la question de la péréquation de l'impôt foncier avec l intention formelle de lui appliquer une solution définitive. Si l'on doit s'arrêter à celle qui présenterait le plus de facilité d'exécution, nul doute qu'il n'y en aurait pas de préférable à l'amoindrissement graduel des taxes trop élevés pour ramener au taux normal les départemens surchargés; mais, outre la perte de revenu, très inopportune

en ce moment, qui en résulterait pour le trésor, il faut bien reconnaître que les propriétaires fonciers actuels, objets de cet allégement, profiteraient sans droit d'une *libéralité* réelle que rien ne justifie.

Qui détermine, en effet, la valeur des propriétés? Le revenu net, défalcation faite de l'impôt, bien entendu. Si l'impôt est trop lourd, la propriété qui le paie en est diminuée d'autant dans l'estimation de son prix. Or, depuis que l'impôt foncier existe, y a-t-il des propriétés qui n'aient été l'objet d'aucune vente, d'aucun héritage, d'aucune estimation? En réalité, toutes ainsi ont obtenu le dégrèvement désiré : un abaissement actuel de la taxe foncière particulier à quelques-uns n'aurait donc pour effet que de relever la valeur de leur propriété et de leur procurer une surélévation de prix sans qu'ils eussent rien payé pour l'obtenir. La péréquation nous semble une de ces idées qui séduisent les esprits généreux, dont on se plaît à chercher le moyen par amour de la justice et de l'égalité, mais ce n'est peut-être pas un de ces buts qu'on peut atteindre pratiquement. Depuis plus de cinquante ans qu'on le cherche, on ne l'a pas trouvé.

Restent donc toujours comme unique ressource les emprunts et les centimes additionnels. Les uns et les autres, on sait comment ils progressent, ces derniers surtout; on sait comment ils arrivent à doubler le principal; ce qui est encore l'exception deviendra donc la règle et les dépenses départementales et communales arriveront sans doute à doubler partout le principal des contributions directes. Le régime de règlement des budgets annexes se prête en outre singulièrement à ces excès. On peut encore, lorsqu'il s'agit du budget général de l'état, rechercher la lumière, la trouver et la répandre. Du fameux milliard de recettes et de dépenses de la restauration, ce n'a pas été sans de vives discussions, auxquelles le pays prenait part, qu'on est arrivé aux deux milliards du budget de la monarchie de juillet, puis aux trois de l'empire; nous voici presque au cinquième, et chacun de s'écrier qu'il n'y a plus moyen d'aller au-delà. Mais voilà qu'à côté des milliards de dépenses générales se glissent les dépenses municipales et départementales dont on ne récapitule pas les chiffres; elles existent, il est vrai, dans tous les pays et s'ajoutent aux redevances envers l'état, mais on peut soupçonner à bon droit qu'elles s'élèvent plus vite chez nous que partout ailleurs : le sixième milliard ne va-t-il pas s'appesantir sur les contribuables? Nos mœurs s'y prêtent, nos passions l'appellent, notre mode administratif le favorise. Qui sera chargé d'arrondir les sommes? qui les répartit? Dans les conseils généraux, les majorités sont-elles bien impartiales dans les parts qu'elles font aux arrondissemens les moins dévoués? dans les communes, les com-

missions spéciales n'inclinent-elles pas à surcharger les plus riches ou les moins bien pensans? Plus donc il y aura de centimes additionnels à percevoir, plus il y aura d'iniquités commises et de fermens de discordes répandus. Que de sujets de petites guerres civiles locales à introduire partout!

Ce serait peut-être le lieu de mentionner le projet d'un changement complet dans notre système d'impôts, à savoir l'introduction d'une taxe qui donne ailleurs de grands résultats et dont nous n'avons point fait jusqu'ici d'expérience, à savoir l'impôt sur le revenu.

On a beaucoup agité cette question, et la meilleure réponse faite à ceux qui l'ont proposée a été que, sous une forme indirecte, cet impôt existait déjà, et que, tant les revenus fonciers que les revenus mobiliers, de même que les profits industriels, commerciaux, professionnels et autres, tous enfin payaient au trésor de très larges rémunérations. On a voulu seulement éviter chez nous l'estimation arbitraire du revenu personnel, que les déclarations des intéressés ne permettraient pas d'accueillir sans contrôle, ou que l'estimation des tiers tendrait à établir bien inégalement. Dans les dispositions actuelles de notre pays, ce danger nous paraît de tous le plus à craindre; et n'est-ce pas avec une véritable appréhension que nous verrions la fortune de chacun livrée aux estimations des voisins, des envieux et des ennemis? La déclaration individuelle serait préférable, mais paraîtrait bien naïve à ceux que les besoins de plus abondantes recettes porteraient à recourir à l'établissement de l'impôt sur le revenu. Ce ne serait donc que dans des circonstances extraordinaires, pour parer à des éventualités redoutables, qu'il faudrait y recourir même passagèrement; et la mesure nouvelle ainsi prise, le mode d'exécution s'inspirerait nécessairement du même esprit révolutionnaire qui l'aurait dictée.

Toutes ces considérations nous conduisent à une conclusion triste et sur laquelle il n'y a pas à fermer les yeux. La pente est irrésistible et fatale et le déficit financier est au bout. Pouvons-nous en arrêter la marche, et comment l'enrayer? Questions bien redoutables, bien redoutées, sur lesquelles chacun est plus disposé à se taire qu'à formuler des espérances vaines ou à bâtir des projets inutiles. Ce qui nous est du moins permis, et même commandé, c'est de demeurer fidèles aux lois du bon sens, de sauvegarder les principes sans lesquels une société, sous quelque forme qu'elle s'établisse, n'est viable, et de nous défendre contre les passions subversives, les haines civiles et les excès révolutionnaires qui nous conduiraient à la décadence et à la ruine finale.

BAILLEUX DE MARISY.

LA

NOUVELLE-ZÉLANDE

ET

LES PETITES ILES ADJACENTES

VI[1].

LES ILES AUCKLAND, MACQUARIE, CAMPBELL, DE L'ANTIPODE, CHATHAM, NORFOLK. — LES PREUVES DE L'EFFONDREMENT D'UN CONTINENT AUSTRAL DANS L'AGE MODERNE DE LA TERRE

I.

Si, maintenant, on visite les petits archipels rapprochés de la Nouvelle-Zélande, en une multitude d'endroits, sous l'impression des aspects de la nature, on pourra croire qu'on n'a point quitté les grandes terres. Sur les îlots sans nombre qui bordent certaines parties des côtes de l'île du Nord et de l'île du Sud, pareille est la végétation et semblables sont les animaux. Le perroquet nestor habite les îles de la Barrière, situées près de l'entrée du golfe de Houraki. L'oiseau semble n'avoir aucun penchant à s'aventurer au-dessus de la mer; cependant on ne voudrait nullement assurer qu'il est incapable de franchir l'espace qui sépare les îlots d'Houraki du littoral de la grande terre, mais on peut affirmer l'impossibilité d'un tel voyage pour l'*Apteryx* rencontré dans l'île de la Petite-Barrière. Au sud de l'île Stewart, se trouvent les Snares, qu'on

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1878, du 15 décembre 1879, du 1er septembre 1881, du 15 janvier 1882 et du 1er juin 1884.

croirait voir surgir de la mer (1). Elles n'ont encore été l'objet d'aucune exploration scientifique. Le capitaine Armstrong, les abordant au cours de l'année 1868, a simplement relevé la configuration de ces îlots et mesuré la principale hauteur, qui est d'environ 200 mètres. Formées de roches basaltiques et d'argile, les Snares sont en partie couvertes de buissons et d'arbres rabougris, avec des espaces privés de toute végétation. En ces lieux, les manchots se montrent par centaines et les albatros par milliers.

Entre le 50e et le 51e degré de latitude australe, c'est-à-dire à deux degrés environ au sud de la Nouvelle-Zélande, sous un ciel souvent brumeux, plongées dans une atmosphère humide, apparaissent les îles Auckland, — on disait autrefois le groupe de Lord-Auckland. — Le 16 août 1806, pour la première fois, un navire passait en ces parages, un baleinier que commandait le capitaine Abraham Bristow; il fit la découverte des îles Auckland. Elles sont au nombre de six; la principale porte le nom du groupe. Par ordre d'importance, vient ensuite l'île Enderby, la plus avancée dans la direction du nord-est. Absolument désertes, elles offraient des stations très appréciées des baleiniers. Un grand établissement de pêche avait été fondé au port Ross, dans la baie du Rendez-Vous; on l'abandonna en 1852.

Il y a quarante ans, à l'époque des expéditions célèbres de Wilkes, de Dumont d'Urville, de James Clark Ross, les îles Auckland n'ont pas encore été arrachées à la condition de nature. Un jeune chirurgien de la frégate américaine la *Porpoise*, le docteur Holmes, entreprend des excursions dans l'intérieur de la plus grande île et se met en tête de gravir une colline, mais il éprouve de terribles difficultés. Avec la hache il se fraie le chemin entre les arbres, au milieu des broussailles; — en certains endroits, c'est tout à fait impossible. — Les taillis d'une épaisseur formidable, les petits buissons enchevêtrés forment des obstacles désespérans. Les fougères entremêlées couvrant le sol rendent la marche des plus pénibles. Où le sol est inégal, comme la végétation masque l'accident, le voyageur tombe dans un trou; le voilà jusqu'à la tête enseveli sous les frondes des fougères. Une telle promenade semble horrible, et pourtant le jeune Américain éprouve une joie extrême : il foule une terre que n'avait jamais foulée le pas d'un autre homme. De vieux arbres brisés gisent au hasard; plusieurs troncs pourris demeurent debout, soutenus par les troncs vigoureux qui les entourent; au sommet de la colline, ce n'est par intervalles que tapis de mousse et champs d'herbes hautes et touffues. La scène est animée par un monde d'oiseaux qui paraissent n'avoir pas conscience du dan-

(1) Par 48° 03′ latitude; 166° 45′ longitude Est.

ger. Des pétrels (1) se reposent sur le terrain; ignorans de la méchanceté des hommes, ils ne songent nullement à fuir et se laissent prendre sans opposer la moindre résistance. La forêt est pleine de petits oiseaux; on en compte bien de trois ou quatre espèces différentes. Comme les pétrels, les mignons demeurent étrangers à toute crainte; un des plus hardis vint se poser sur le chapeau du voyageur assis sous un arbre et il chanta sa chanson. Une espèce très petite, noire, tachetée de jaune, se voit en grand nombre; elle gazouille d'une façon ravissante. Sur les petites îles, la nature se manifeste sous les mêmes aspects que sur la plus grande de l'archipel.

Les îles Auckland n'ont point encore été l'objet d'études géologiques bien profondes. On a simplement noté les traits qu'une observation toute superficielle permet de reconnaître. Des granits, des porphyres constituent la charpente; des dépôts sédimentaires couvrent en partie les roches, ainsi que des grès tertiaires où se mêlent des lignites. Enfin s'étendent des formations plus récentes d'origine volcanique; ce sont surtout des basaltes.

Par la flore et par la faune, les îles Auckland se montrent absolument dépendantes de la partie australe de Té-Wahi-Pounamou. Les bois sont composés de quatre ou cinq essences qui sont répandues sur l'île du Sud et même l'île du Nord. La plus abondante est une sorte de myrte gigantesque, arbre au tronc court et massif dont les branches, étalées au sommet, forment une large couronne. Ensuite un arbre au tronc noir, avec des branches grêles, dressées, portant des feuilles minces aux extrémités des tiges; un ginzeng au feuillage luisant et aux fleurs d'un blanc verdâtre; une rubiacée dont les feuilles, lorsqu'elles sont froissées, exhalent une odeur fétide vraiment insupportable (2). Puis ce sont des buissons d'une véronique qu'on trouve aussi à la Terre-de-Feu. Sous les ombrages croissent, en masses pressées, des fougères appartenant à une quinzaine d'espèces distinctes, mais qui toutes, peut-être, existent sur la terre entrevue par Tasman. Une d'elles, découverte par les médecins du voyage au pôle Sud, Hombron et Jacquinot, se distingue entre toutes et s'impose à l'attention par son port ornemental et plein de grâce (3).

Aux îles Auckland, c'est la végétation de la Nouvelle-Zélande; les légères différences sont tout à fait de l'ordre de celles qu'on observe sur une même terre suivant les degrés de latitude. Sont communes aux îles Auckland et aux grandes îles : des renoncules, une aralia portant d'énormes corymbes de fleurs verdâtres qu'on croirait de

(1) *Procellaria.*

(2) *Metrosideros lucida, Dracophyllum longifolium, Panax simplex, Coprosma fœtidissima.*

(3) *Aspidium venustum.*

cire (1), quantité de plantes humbles qui se rattachent à des genres représentés en Europe : des épilobes, des orties, des composées, un myosotis qui a des fleurs plus grandes que l'espèce de nos fontaines, des cardamines, des plantains, des géraniums, deux sortes de gentianes, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs rouges. Parmi les plantes d'Auckland qui n'ont pas été recueillies à la Nouvelle-Zélande, on cite plusieurs espèces remarquables : certaines véroniques, une liliacée dont les gerbes d'or sont parfois au nombre de trois ou quatre épis sur le même pied, une composée ressemblant à un grand aster couvert de fleurs pourpres, une *celmisie* rayonnant sur le sol et portant des fleurs d'un blanc pur avec un disque rouge (2).

La recherche des animaux sur les îles Auckland a été si imparfaite qu'on ne peut en tirer grand avantage. Cinq ou six espèces d'oiseaux terrestres ont été observées : le faucon, la perruche, l'oiseau clochette, le *tui*, un *pipit* à plastron jaune, tous habitans de la Nouvelle-Zélande ; mais on ne saurait assurer si une ou deux d'entre elles ne sont point particulières au petit archipel. Les médecins de l'expédition de Dumont d'Urville recueillirent, au port du Rendez-Vous, quelques insectes ; ce sont surtout des coléoptères carnassiers qui rappellent, par la physionomie, les formes répandues dans le nord de l'Europe ; il n'a pas été possible de vérifier si ces insectes ne se rencontrent point également sur les grandes terres.

A une centaine de lieues des îles Auckland, dans la direction du sud-ouest, on découvre l'île Macquarie (3). Observée pour la première fois, en avril 1811 et de nouveau reconnue au mois de février 1812 par le capitaine Gabalt, commandant le brick la *Concorde*, cette île appelle l'attention. Elle est à peu près sur la limite extrême des terres australes pourvues d'une végétation. Un épouvantable ressac qui se produit sur ses rives en rend l'accès difficile ; les vents impétueux des régions antarctiques en font un horrible séjour. A cet égard, nous avons l'impression du jeune officier de l'escadrille américaine, commandée par Charles Wilkes, qui passa quelques heures sur le rivage de cette terre froide et désolée. Montueuse, ayant un pic dépassant 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, Macquarie aurait, assure-t-on, 38 milles de long et 5 à 6 de large. Elle est, en partie, couverte d'une herbe haute et touffue ; on y voit des buissons épars et point d'arbres. C'est la nature dans son excessive pauvreté. Néanmoins, quel prix n'attacherions-nous pas en ce moment à la connaissance très parfaite de tout ce qui vit sous l'affreux climat de cette île perdue dans l'immensité de l'Océan-Pacifique ?

(1) *Aralia polaris*.

(2) *Anthericum Rossii, Pleurophyllum speciosum, Celmisia verticosa*.

(3) L'extrémité sud de l'île par latitude S. 54° 41', longitude 159° 49'.

Une pleine lumière viendrait éclairer l'histoire encore à peine soupçonnée des accidens géologiques qui ont bouleversé la partie du monde située vers nos antipodes.

Un seul oiseau terrestre, pensons-nous, habite Macquarie : l'élégante perruche de la Nouvelle-Zélande. Les perroquets ne sont nullement enclins aux migrations lointaines; il est donc difficile d'imaginer que des bandes du gentil oiseau qu'on voit sédentaire aux îles Auckland se trouvent prises, chaque année, de la folle envie de s'aventurer au-dessus de la mer et d'accomplir une course prodigieuse afin d'édifier leurs nids dans un endroit des plus désolés pour revenir, aux approches de l'hiver, en compagnie de leur progéniture vers des lieux moins tristes, où plus sagement demeurent des frères en toute saison. Si nous tenons à fixer ce point, c'est qu'il importe, pour nos conclusions définitives, d'arriver à la certitude que l'oiseau n'est point de passage, mais qu'il est attaché au sol même de cette terre ingrate. Quelques plantes récoltées à Macquarie appartiennent à des espèces qui se trouvent à Auckland, à l'île Campbell et même à la Nouvelle-Zélande.

Sur toutes les cartes figure, au sud-ouest de Macquarie, l'île Emerald (1). Chaque géographe l'inscrit de confiance. C'était, dit-on, le 13 décembre 1821 : le capitaine Nockells crut apercevoir, vers onze heures du matin, une île d'une certaine étendue. Il lui donna le nom de son navire. On n'en a jamais su davantage. Personne n'a vu l'île Emerald. En 1841, l'expédition des États-Unis tenta de la retrouver; rien n'apparut à la surface des eaux.

II.

Presque sous le méridien de l'archipel Auckland, au-delà du 50e degré de latitude, se rencontre l'île Campbell. Découverte en 1811, visitée en 1840 par les trois célèbres expéditions de Charles Wilkes, de Dumont d'Urville et de Clark Ross, elle fut étudiée, en 1874, par un de nos jeunes naturalistes. Sur le sol de l'île, en général fort accidentée, se dresse une chaîne de collines dont la plus haute ne dépasse guère 500 mètres. On y voit des tapis de mousses et de lichens des plus jolies teintes; des taillis et des buissons, pas de grands arbres. Aux yeux des premiers observateurs, la constitution géologique de Campbell est pareille à celle des îles Auckland; — à la baie Perseverance, les colonnes basaltiques attirent aussitôt l'attention, mais on reconnaît sans peine que l'île entière n'est pas une masse volcanique. En 1874, une mission française, sous la conduite de M. Bouquet de la Grye, s'était rendue à Camp-

(1) Par latitude S. 57° 15', longitude 163 degrés.

bell pour l'observation du passage de Vénus. M. Henri Filhol, chargé de recherches d'histoire naturelle, s'est livré durant un séjour de plusieurs mois à l'examen très sérieux de la structure géologique de l'île. Ainsi ont été connus des faits du plus réel intérêt.

Au fond de la baie Perseverance et sur la cote nord-ouest, existent des dépôts calcaires et des falaises de même formation, au-dessus de couches de grès reposant sur des schistes. Ces derniers, qu'on aperçoit au niveau de la mer, sont argileux et traversés par des bandes de quartz et de granit. Les quartz abondent; il y en a de deux sortes : les uns, durs et hyalins, sont évidemment d'origine fort ancienne; les autres, dus aux phénomènes volcaniques plus ou moins récens, sont opaques et un peu jaunes; de faible consistance, ils se brisent au moindre choc. Les roches calcaires, constituées par lamelles, se désagrègent sous l'action des vents, de la pluie, de la gelée, et les débris se répandent à grande distance; le sol en est jonché. Cette destruction par les agens atmosphériques doit amener un jour la séparation de Campbell en deux îlots. D'autre part, la mer entraînant les sables à la base des falaises, il en résulte de profondes excavations. N'ayant plus de support, tôt ou tard ces falaises s'écrouleront. Ainsi, avec lenteur, mais avec continuité, s'accomplissent dans le cours des âges d'énormes changemens dans la configuration et dans l'étendue de certaines terres. En présence de la destruction des roches calcaires de Campbell, on est assuré que l'île s'étendait beaucoup plus que de nos jours à l'ouest et au nord-ouest. M. Filhol admet que Campbell, ayant surgi à une époque très ancienne, s'est abîmée ensuite dans les profondeurs de la mer, qu'alors se sont constitués les amas calcaires, que, élevée de nouveau à la surface de l'Océan, les éruptions volcaniques se sont produites et que, depuis cette période, l'île reste écartée de toute autre partie du monde.

Malgré l'absence de froids très vifs, triste climat que celui de Campbell! La plupart du temps, de violentes rafales se succèdent, la pluie tombe avec persistance, le ciel demeure sombre durant de longs jours; ainsi règne une pénétrante humidité. En 1873 et en 1874, un navire français, la *Vire*, en vue d'études météorologiques propres à éclairer la mission chargée de l'observation du passage de Vénus, fit séjour à la baie de Perseverance. Au mois de septembre (qu'on regarde comme la fin de l'hiver), il neige en abondance; néanmoins, jusqu'au mois de décembre, nos marins ne souffrent pas d'une température très rigoureuse; une seule nuit, le thermomètre descend à — 6 degrés; en général, il ne marque pas moins de 5 degrés au-dessus de zéro. Au mois de décembre, c'est-à-dire au printemps, la pluie est presque continuelle; une ou deux fois, on vit encore un peu de neige.

Avec de telles conditions atmosphériques, on ne s'attend pas à trouver une luxuriante végétation. La flore est pauvre; cependant, à l'examiner avec attention, on y prend intérêt. De délicates bruyères sont d'un effet charmant; la belle liliacée aux magnifiques fleurs jaunes qui existe aux îles Auckland et à la Nouvelle-Zélande semble, par son abondance à Campbell, occuper une terre de prédilection. Outre une énorme quantité de mousses et de lichens, William Hooker, dans un espace de temps très court, récolta soixante-six espèces de plantes qui étalaient leurs fleurs; vingt-huit seulement n'avaient point été rencontrées aux îles Auckland; trente-quatre, qui avaient été observées sur cet archipel, ne furent point retrouvées à Campbell. La plupart de ces plantes sont caractéristiques des régions antarctiques; les unes, particulières à l'île; les autres paraissant originaires de l'Amérique australe. Les monocotylédones forment une plus grande part de la végétation que dans les pays situés au nord, les herbes deviennent plus nombreuses; les composées dominent par la quantité; il n'y a pas de conifères, ces arbres, dans le sud de Té-Wahi-Pounamou, ne croissent que dans les régions alpines. En général, les végétaux de Campbell se rapportent à des genres représentés en Europe, par exemple en Angleterre et dans les contrées plus boréales. Beaucoup de plantes, répandues sur l'île au niveau de la mer, se retrouvent à la Nouvelle-Zélande, à la hauteur de 1,500 à 2,000 mètres. La faune est absolument misérable; sur les rivages, les phoques sont peu nombreux, les otaries plus communes. Un oiseau terrestre se montre par intervalles à Campbell, la fauvette d'Australie (1), dont les apparitions à la Nouvelle Zélande sont même fort irrégulières. Dans les falaises, les oiseaux de mer animent les lieux qui présentent pour les hommes l'image de la désolation. Un seul mollusque terrestre a été découvert par M. Filhol, et, jusqu'ici, il a été impossible de le rapporter à aucune espèce existant soit aux îles Auckland, soit sur les grandes terres. Il en est de même pour une douzaine de petites espèces d'insectes appartenant à des groupes tellement divers qu'on en tire la certitude qu'une faune entomologique, encore importante dans sa pauvreté, existe à Campbell. Une lumière se dégagera lorsqu'on parviendra à distinguer entre les insectes qui sont particuliers à la petite île australe et ceux qui lui sont communs avec les terres voisines.

A près de 9 degrés à l'orient de Campbell, sous une latitude à peine moins haute que le groupe de Lord-Auckland, on rencontre dans un remarquable isolement une petite terre presque inabordable; c'est l'île de l'Antipode, entourée de quelques îlots (2). Là,

(1) *Zosterops lateralis.*

(2) Latitude 49° 42', longitude orientale 178° 43'.

les roches et les cristaux d'origine volcanique attestent que l'endroit a été le théâtre de violentes commotions. Bien rarement, on visita les Antipodes, jamais on n'y fit aucune recherche d'un caractère scientifique. Aussi avons-nous à regretter l'absence de notions un peu certaines touchant les plantes et les animaux qui vivent sur ces îles, intéressantes par leur position géographique. Certains faits signalés ont pourtant une valeur qu'il importe de ne pas négliger. Sur l'île de l'Antipode, où l'on voit de chétifs buissons, prospère le fameux *phormium* de la Nouvelle-Zélande et, paraît-il, d'autres plantes encore qui sont répandues dans la même région. A l'égard de la faune, les renseignemens font défaut; il est simplement constaté qu'aux Antipodes vit l'élégante perruche de la Nouvelle-Zélande. A plus de cent milles au nord du petit archipel se montrent, sur l'Océan, les îles Bounty; on les dépeint comme d'âpres rochers sans végétation, n'ayant d'autres maîtres que les manchots et les oiseaux des tempêtes (1).

A 450 milles environ à l'orient de la côte néo-zélandaise, sous le 42e degré de latitude, c'est-à-dire dans le même parallèle que la péninsule de Banks, se trouve le petit archipel des Chatham, composé de quelques îles : la principale, d'une longueur d'environ 70 milles, est accidentée, couverte d'herbes, bordée de dunes en plusieurs endroits; elle se fait remarquer par ses marécages et ses nombreuses lagunes. Du haut des collines qui dominent le lac Whanga, le paysage est du plus agréable aspect : l'île Pitt, entourée de buissons, de même que la grande Chatham; puis la Mangaie, toute petite, pierreuse, difficilement abordable et demeurée ainsi le tranquille séjour des oiseaux; enfin l'île du Sud-Est, la plus haute du groupe.

Par sa constitution géologique, Chatham montre une extrême ressemblance avec la Nouvelle-Zélande. Toutefois, selon la remarque de M. Julius Haast, la direction de l'axe des volcans est différente. Les plus anciennes roches sont des basaltes et des dolérites; au-dessus reposent des tufs analogues à ceux de certaines parties de l'île du Sud, puis des dépôts calcaires contenant des fossiles appartenant aux espèces de semblables gisemens qui existent dans la province de Canterbury. Avec ces couches tertiaires, mêlées aux roches ignées, paraissent associées les formations carbonifères. La plus ancienne de ces formations, qu'on observe surtout dans l'île Pitt, représente les lignites de la Nouvelle-Zélande; la plus récente est considérée comme une sorte de tourbe, qui est toute superficielle dans le sud de la grande lagune de Chatham.

Aux îles du petit archipel, mieux explorées que toutes les autres îles

(1) Latitude 47° 55′, longitude 179 degrés.

éparses dans la vaste région qui nous occupe, sur les parties basses comme sur les collines, c'est la végétation, seulement un peu plus pauvre, de la grande terre sous la même latitude. On remarque l'absence de cordylines, de pittospores et de metrosideros, et, disent les botanistes, à peine voit-on deux espèces particulières à la contrée. Les plantes les plus caractéristiques, telles que l'euphorbe glauque, le sophora et le *phormium*, abondent. Les insectes et arachnides recueillis ont été reconnus pareils à ceux de la Nouvelle-Zélande. L'intéressante mygale maçonne a aussi sa demeure dans les deux régions. Quelques mollusques terrestres et fluviatiles sont regardés comme propres à Chatham; les plus nombreux sont également communs sur le pays, dont nous avons décrit les forêts superbes. Fait encore bien digne de remarque, les lézards du groupe des Scinques qu'on y rencontre sont des animaux répandus sur les terres néo-zélandaises. Ne faut-il pas rappeler que l'unique poisson de la famille des saumons qui habite l'Océan-Pacifique (1) fréquente les rivières des îles Chatham et de la Nouvelle-Zélande?

Sur des îles d'une étendue aussi restreinte, il est curieux de voir le nombre relativement assez considérable des oiseaux et de s'assurer que ce sont presque toutes les mêmes espèces qu'à la contrée voisine de la péninsule de Banks. Il convient en ce moment de ne pas se préoccuper de celles qu'on peut supposer capables d'un vol assez soutenu pour franchir de vastes espaces. Que le pigeon, l'alouette, le *tui* exécutent la traversée de la Nouvelle-Zélande aux îles Chatham, il est difficile de le croire. Que la perruche accomplisse un tel voyage, rien n'est moins vraisemblable; néanmoins, on en contesterait peut-être l'impossibilité. Il ne saurait en être ainsi pour les espèces tout à fait incapables de voler, par exemple pour l'ocydrome, oiseau coureur ayant des ailes rudimentaires; pour le fameux perroquet nocturne, le *strygops*, qui reste fatalement attaché au sol, et pour un *apteryx* qui n'a pas été détruit avant l'année 1835. La présence d'espèces ne vivant nulle part ailleurs ajoute un extrême intérêt à la faune d'une terre isolée. Il importe donc de considérer qu'un râle très caractérisé est propre à l'île Chatham, de même qu'un oiseau méliphage (2). Les meilleurs observateurs croient ce dernier bien distinct de l'espèce de la Nouvelle-Zélande, qui en est la plus voisine.

On s'en souvient, le capitaine Cook avait quitté la Nouvelle-Calédonie; il faisait voile pour le canal de la Reine-Charlotte, son séjour de prédilection. Le 11 octobre 1770, il y eut à bord vive émotion et joie complète; à peu près sous le 25e parallèle de l'hé-

(1) *Retropina Richardsoni.*

(2) *Rallus Dieffenbachii* et *Anthornis melanocephala*, voisin de l'*Anthornis melanura* de la Nouvelle-Zélande.

misphère sud, on reconnaissait une terre; elle fut appelée l'île Norfolk, — c'était une découverte. On voyait une riche végétation, un beau ciel, une mer calme, tout ce qui pouvait enchanter des navigateurs livrés à des explorations qui duraient de longues années. Aussi dira-t-on : Norfolk est l'image du paradis. A la baie des Cascades, où l'on aborde, ce sont de gracieux bouquets d'arbres, que dominent les magnifiques pins de Norfolk (1). Le gouvernement britannique estima que l'endroit serait bon pour les plus grands criminels; il en fit une colonie pénitentiaire. La colonie fut abandonnée le 7 mai 1855, et les habitans de l'île Pitcairn, jugeant qu'ils gagneraient beaucoup au change, vinrent, au nombre de 194, en prendre possession le 8 mars 1856.

Près de Norfolk, on rencontre les îles Phillips et Nepean; c'est un petit archipel. Norfolk, n'ayant pas tout à fait 5 milles de long et la moitié en largeur, est haute et fort accidentée; le Mont-Pitt, qui domine tous les autres sommets, atteint près de 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un des compagnons du capitaine Cook, le naturaliste Forster, a observé des laves et des roches volcaniques dont la ressemblance avec celles de la Nouvelle-Zélande l'a particulièrement frappé. L'île Phillips, qui n'a pas plus de 2 à 3 kilomètres de longueur, est basse; les falaises ont des teintes rouges, jaunes et violettes. L'île Nepean, encore plus petite, manque d'eau. Il n'y avait que trois arbres, qu'on voyait à grande distance au moment du passage du voyageur Brendsley en 1860. En 1773, assure-t-on, elle était à peine séparée de Norfolk; survint, en 1777, une violente secousse, la pointe de l'île s'abîma sous les eaux et le canal se trouva fort élargi. Sur le petit archipel apparaissent, dans la flore et dans la faune, des types répandus dans les régions tropicales; cependant, nombre de plantes et d'animaux signalent le voisinage de la Nouvelle-Zélande. A Norfolk, c'est une égale abondance de fougères, c'est la même fougère en arbre, le même palmier, les mêmes espèces de liliacées : des cordylines et le fameux *phormium*, les mêmes poivriers. Un fait plus remarquable encore, c'est la présence, sur des îles d'étendue aussi restreinte que Norfolk et Phillips, de ce genre singulier de la famille des perroquets, tout particulièrement caractéristique des terres néo-zélandaises, le genre Nestor. L'espèce, témoin d'un autre âge, témoin sans doute de prodigieuses catastrophes, rencontrée il y a moins d'un quart de siècle, est, croit-on, aujourd'hui détruite.

Placées à 5 degrés environ à l'est du méridien des îles Norfolk, les îles Kermadec sont à peine connues sous le rapport de l'état de nature. Seule, une récolte de plantes permet d'affirmer qu'il existe

(1) *Araucaria excelsa.*

dans la végétation de ce petit archipel des analogies saisissantes avec celle de Norfolk et du nord de la Nouvelle-Zélande. Ce sont, outre le *phormium*, fougères, palmiers, poivriers d'espèces semblables, ainsi que des arbrisseaux de la famille des rubiacées (1).

Enfin, sous le 32e degré de latitude, entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, mais à peine à 400 milles des rivages de ce dernier continent, se montre l'île Howe. Par sa position géographique, on la dirait une terre australienne; par sa flore et par sa faune, malheureusement trop peu connues, on devrait, semble-t-il, la déclarer une terre néo-zélandaise. C'est une île volcanique, montagneuse, bien boisée.

III.

Les faits qui se dégagent de l'observation de la flore et de la faune des îles qui entourent la Nouvelle-Zélande ont une extrême importance. Ils conduisent à la révélation d'événemens géologiques qui, à travers les âges, ont complétement changé l'étendue et la configuration des terres. A l'heure présente, une application grandiose des sciences naturelles à la géographie physique commence. Longtemps, la récolte des plantes et des animaux sur tous les points du globe semblait n'avoir d'autre objet que de nous procurer la connaissance des formes sous lesquelles se manifeste la vie. Un instant, à la vue des ressemblances si étroites qui existent parfois entre les représentans d'un même genre, il nous sembla qu'il était de médiocre intérêt de réunir des quantités considérables d'espèces lorsqu'on ne découvre entre elles que des différences dont les signes extérieurs sont tout juste propres à établir des distinctions. Un jour, nous avons dû regretter une telle pensée; rien dans la nature ne saurait être négligé sans perte pour la science, sans préjudice pour l'esprit humain. En effet, à l'observation de la flore et de la faune d'un pays, apparaît un ensemble de formes végétales et animales qui donne une idée précise de la région et permet une infinité de comparaisons rigoureuses avec des contrées voisines ou lointaines. Des types caractérisent des espaces plus ou moins vastes; or, il est bien reconnu que, tandis que certaines plantes et certains animaux témoignent d'une sorte d'indifférence pour le climat, il en est d'autres, au contraire, d'une telle sensibilité aux conditions de température, d'insolation et d'humidité, qu'ils périssent partout où ces conditions viennent à manquer. De là de précieux renseignemens que fournit la présence des êtres en un point déterminé du globe.

Il a été facile de s'apercevoir que les grandes terres sont infiniment mieux peuplées de plantes et d'animaux que les terres de

(1) *Coprosma petiolata.*

faible étendue, que souvent des îles ont une flore et une faune vraiment pauvres. A voir le monde actuel, la règle n'est pourtant point absolue, mais la cause d'une exception se décèle à nos yeux comme une preuve des changemens qui se sont produits à une époque ou récente ou reculée. Une île d'une médiocre superficie a-t-elle une végétation riche et variée, une faune nombreuse et brillante, cette île a été la dépendance d'un continent, ou, si jamais elle ne fut rattachée à une autre terre, elle a eu, dans les âges antérieurs, une extension différente. Toutes les observations concernant les plantes et les animaux semblent attester que chaque espèce n'a paru tout d'abord que sur un espace circonscrit du globe; la dissémination s'est faite ensuite dans des limites larges ou restreintes. Ces données, qui résultent d'une multitude de recherches attentives, doivent répandre une lumière toute nouvelle sur la géographie physique, — la véritable géographie, — car on n'a pas la connaissance exacte d'un pays tant qu'on ignore ce qui vit sur le sol. Les considérations tirées de la nature des êtres nous permettent de reconstituer l'histoire du globe dans les siècles passés. Apercevons-nous sur une île un escargot rampant parmi les herbes, un insecte dépourvu de puissans moyens de locomotion qui erre sous nos pas, aussitôt des problèmes s'offrent à notre esprit dont la solution amène des notions d'une importance capitale. La présence de ces infimes créatures fait surgir l'idée d'une recherche. Ont-elles paru pour la première fois sur cette terre isolée? Sont-elles d'espèces différentes de celles qui habitent les terres les plus voisines, ou appartiennent-elles aux mêmes espèces? La reconnaissance de semblables faits, contrôlés les uns par les autres et recueillis en aussi grand nombre que possible, nous renseignera sur les événemens géologiques antérieurs. Si la plupart des espèces de l'île sont les mêmes que celles d'un continent ou d'une grande terre plus ou moins éloignée, il y aura certitude qu'un affaissement du sol a produit la séparation d'une parcelle du continent. Dans l'autre cas, au contraire, on pourra déclarer qu'il n'y eut jamais pareille union.

On sait que des rivages se sont étendus par suite de la formation de bancs de coraux. Ces parties nouvelles recevant des poussières mêlées de terre se consolident, une végétation s'y développe, des animaux s'y répandent, mais végétaux et animaux ne sont autres que ceux qui sont venus du voisinage. Sur certains points des océans se sont élevées des îles, ou par suite d'actions volcaniques, ou par des formations de coraux; elles n'ont reçu que des terres se trouvant à quelque proximité la végétation qu'elles portent, les animaux qu'on y rencontre; elles ne montrent rien de particulier. Flore et faune attesteront une extrême misère, et la misère sera

d'autant plus extrême que ces îles seront plus éloignées des continens. Ainsi, pour le sujet qui nous occupe : la Nouvelle-Zélande et les îles adjacentes, on devra tirer une conclusion d'une grande portée des faits que nous avons signalés touchant la végétation et le monde animal.

Un jour, nous avons exposé devant l'Académie des Sciences les preuves de l'effondrement d'un continent austral pendant l'âge moderne de la terre ; on s'empressa de rappeler des idées qu'on supposait analogues, déjà émises par certains naturalistes. Il y avait pourtant peu de rapports entre nos résultats acquis par des comparaisons aussi complètes que le permettait l'ensemble des documens obtenus par une patiente recherche, et des vues nées d'observations peu nombreuses, parfois mal assurées, souvent interprétées selon l'imagination. En présence d'événemens qui ont bouleversé les terres du sud de l'Océan-Pacifique, il reste intéressant, en vérité, de suivre un moment les auteurs dans la voie où ils se sont engagés.

Au siècle dernier, navigateurs et géographes croyaient à l'existence d'un continent dans l'espace compris entre l'Australie et l'Amérique australe. Le capitaine Cook, apprenant au monde qu'en ces parages il n'existe que deux grandes îles et des îlots, la surprise fut générale. On se figura qu'il fallait chercher le continent austral sous de plus hautes latitudes. Crozet, le narrateur du triste voyage de Marion, déclare que la Nouvelle-Zélande lui apparut comme une immense montagne qui autrefois aurait fait partie d'un vaste continent. En 1872, un savant de la colonie néo-zélandaise, le capitaine Hutton, après des études de géologie et de zoologie, entretint le public des phases successives de son pays d'adoption (1). A son avis, les hautes montagnes de la Nouvelle-Zélande n'ont jamais été submergées. Il admet sans trouble d'esprit qu'à une époque très reculée, la Nouvelle-Zélande communiquait avec l'Australie, l'Afrique et l'Amérique, mais qu'elle en a été séparée avant l'apparition des mammifères ; on serait mal avisé si l'on prétendait obtenir de l'auteur la moindre preuve d'un caractère scientifique. M. Hutton voit, en d'autres temps, la terre australe comprenant toutes les îles tropicales et ne s'étendant pas au nord jusqu'aux îles Hawaï ; il se fonde sur l'existence en Australie, à la Nouvelle-Calédonie, aux îles Fidji et même dans l'archipel Indien, à l'époque du trias, du genre *dammara,* dont le type, le fameux pin *kauri,* demeure de nos jours particulier à l'île de Te-Ika-a-Mawi. Selon M. Hutton, pendant la période jurassique, la Nouvelle-Zélande se trouvait reliée à l'Australie. Depuis, il y eut des alternatives de dépression et de soulèvement, et, par deux fois, elle n'aurait mon-

(1) *Transactions of New Zealand Institute,* v^e volume, page 227.

tré à la surface des eaux que des groupes d'îles d'étendue fort médiocre. Au commencement de la période tertiaire, c'était, pense-t-il, un continent qui joignait la Nouvelle-Calédonie à la Nouvelle-Zélande; à la fin auraient été séparées les îles Auckland et les îles Chatham. La présence de grands oiseaux coureurs du même ordre que les casoars et les autruches conduit le savant de la colonie à rêver d'anciennes communications entre toutes les terres australes. Étrange idée, car les oiseaux coureurs habitant les différentes régions du monde appartiennent à des types absolument distincts. L'existence d'un ocydrome à l'île Howe et d'une autre espèce du même genre à la Nouvelle-Calédonie l'amène à supposer que c'est l'indice suffisant de l'union primitive des terres qu'habitent les oiseaux de ce groupe. M. Hutton, confondant sans cesse les identités spécifiques, les formes génériques et même les types de famille, en vient à imaginer des relations territoriales vraiment extraordinaires.

Bientôt après, le naturaliste anglais, M. Alfred Russell Wallace, dans un important ouvrage sur la distribution géographique des animaux (1), cite les archipels de Norfolk, de Kermadec et de Chatham comme des dépendances de la région néo-zélandaise. Il admet que ces terres, étant unies, formaient un continent; l'époque est indéterminée. M. Wallace s'appuie, de même que M. Hutton, sur la présence d'oiseaux se rattachant à des types très caractérisés, en particulier les ocydromes; on croit qu'une curieuse poule-sultane blanche, aujourd'hui éteinte à Norfolk, existe encore à l'île Howe (2). La considération des vestiges de *moas* l'amène à concevoir l'idée que le démembrement de la grande terre australe s'est effectué à une date très ancienne, c'est-à-dire pendant la période secondaire, peut-être à un âge antérieur. A son avis, la rareté des plantes odoriférantes et la pauvreté de la faune entomologique indiqueraient un isolement dès un temps très reculé.

L'idée que la Nouvelle-Zélande actuelle est le débris d'une vaste terre s'est formée à la simple observation des aspects du pays; elle s'est formée par l'examen de la constitution géologique et surtout par l'étude de la population animale. Néanmoins tout est demeuré à l'état de conception vague. Nos recherches sur la nature vivante nous conduisent à un résultat mieux assuré en faisant une pleine lumière sur les lacunes qui arrêtent encore sur certains points la démonstration complète. Nous pouvons affirmer que, dans l'âge moderne du monde, s'est effondré le continent austral dont la Nouvelle-Zélande et les petites îles adjacentes sont les vestiges. En présence de la végétation des îles Auckland, presque semblable à celle de

(1) *The Geographical Distribution of Animals*. London, 1874.
(2) *Notornis alba*.

l'extrémité sud de la Nouvelle-Zélande, avec quelques formes particulières sans doute, est-il possible de douter que le petit archipel ait été séparé dans un temps où la nature s'offrait sous les mêmes apparences que de nos jours? Nous ne pouvons le penser. L'évidence se manifesterait si les animaux des différentes classes avaient été recueillis de manière à rendre possibles les comparaisons. Il ne faut pas l'oublier, pour reconnaître l'étendue des rapports entre la faune de ces îles et celle de la Nouvelle-Zélande, on devra trouver au niveau de la mer, sous les plus froides latitudes, les espèces qui, dans le nord, se montrent sur des points élevés où le climat est analogue.

A l'égard de l'île Macquarie, les indices d'une union ancienne avec les terres néo-zélandaises nous paraissent saisissans; ils ne suffisent pas, il est vrai, pour forcer les convictions. Pour l'île Campbell, qui, de l'avis d'un observateur, s'étendait autrefois beaucoup plus qu'aujourd'hui dans la direction du nord, il est sage, faute de certains renseignemens, de garder la réserve. L'absence d'oiseaux terrestres nous y oblige; le défaut de connaissances exactes sur la faune entomologique nous y contraint. Pourtant ne doit-on pas être frappé de la richesse relative de sa flore pour une île à présent très distante des autres terres? Cette flore présentant, selon toute probabilité, quelques plantes particulières, au milieu de la foule des espèces qui sont également répandues aux îles Auckland et à la Nouvelle-Zélande, nous ne saurions rien ajouter à ce que nous avons exposé touchant les îles Bounty et de l'Antipode. S'agit-il des Chatham, il convient au contraire, d'arrêter de nouveau l'attention. Sur des terres d'aussi faible étendue, les végétaux et les animaux sont en quantité remarquable, et malgré l'éloignement, c'est absolument la nature telle qu'on la voit au pays des Maoris; tout juste quelques formes spéciales pour donner un caractère à la région et pour attester que la contrée n'a pas reçu du dehors sa végétation et le monde animal qu'elle possède. A tous les yeux, c'est un fragment de la Nouvelle-Zélande.

Remontant au nord, nous atteignons les archipels de Kermadec et de Norfolk. On l'a vu, il y a sur ces îles, dans la nature vivante, des rapports singuliers avec la contrée que nous venons d'étudier; nombre de types de végétaux qu'on ne rencontre nulle part ailleurs et aussi une forme du monde animal absolument caractéristique des terres néo-zélandaises. Kermadec et Norfolk ont déjà le climat des régions tropicales. On doit s'attendre à y trouver des types qui existent surtout dans les parties chaudes du globe. La recherche de l'ensemble des êtres qui vivent sur ces îles jetterait une lumière éclatante sur les bouleversemens géologiques du temps passé. En l'état actuel, nous avons l'assurance que ces archipels s'étendaient autrefois jusqu'au voisinage de la Nouvelle-Zélande. Avec des con-

naissances plus profondes, nous pourrions déclarer si ces terres ont été unies ou séparées dans l'âge moderne du globe. A peine avons-nous osé parler de l'île Howe, nous en sommes réduit, pour ainsi dire, à de simples indices ; il faut attendre de l'avenir des notions certaines sur les ressemblances que cette île peut offrir soit avec l'Australie, soit avec la Nouvelle-Zélande. L'étude de la nature apporte mille preuves que les terres reconnues par le capitaine Cook et les petites îles qui l'entourent au sud, à l'est, et au nord, sont les restes d'un continent qui s'est effondré à une époque où végétaux et animaux occupaient ces terres à peu près dans les conditions où ils les occupent de nos jours.

A songer à la multitude d'ossemens de *moas* éparpillés sur les deux grandes îles et à l'accumulation observée sur d'étroits espaces, on éprouve une sorte de stupéfaction à l'idée du nombre prodigieux des oiseaux gigantesques qui vivaient, à une époque assez récente, sur les plateaux et dans les plaines de la Nouvelle-Zélande. Est-il possible que la destruction totale de ces remarquables créatures ait été accomplie par les hommes? Assurément, non. Les Maoris se trouvant toujours fort clairsemés sur l'île du Sud, de vastes espaces n'avaient peut-être jamais été foulés par les pas d'un homme. Selon l'extrême probabilité, presque selon toute évidence, devrait-on dire, les événemens physiques ont été la grande cause de cette extinction. Dispersés sur d'immenses étendues, les *moas* avaient l'existence facile; la terre venant à s'engloutir sous les eaux, ils durent se réfugier sur les espaces qui demeuraient émergés. Dans ces circonstances nouvelles, les énormes oiseaux auraient péri par centaines dans les endroits où ils se pressaient en foule. L'anéantissement de ces êtres ajoute une preuve saisissante à toutes les preuves de l'effondrement du continent austral. Nulle part, jusqu'à présent, aux îles Auckland, à Campbell, où M. Filhol a exécuté des fouilles dans les tourbières, à Chatham, on n'a découvert de débris de *moas*, et l'on s'en étonne. Cependant il n'est pas bien certain que l'on n'en exhumera pas un jour de quelque endroit caché de l'archipel d'Auckland et surtout de Chatham. Si, d'autre part, la certitude était acquise que nul vestige de *moas* n'existe à Auckland, à Macquarie ou à Campbell, il faudrait sans doute en chercher la cause dans le climat de ces terres, trop rigoureux pour la vie des oiseaux géans. On sait combien de créatures sont limitées dans leur extension géographique à une latitude déterminée.

Après toutes les preuves fournies par la nature vivante, on en soupçonnera une autre. Que l'on jette les yeux sur les cartes où se trouvent indiquées les profondeurs de la mer, on est frappé de voir que la plus grande partie de la région maritime où sont les terres regardées comme les débris d'un continent est assez peu profonde.

Sur quelques points, il est vrai, particulièrement au sud de Norfolk et au sud de la Nouvelle-Zélande, il y a de grandes cavités. Des soulèvemens et des dépressions venant à se produire, il est certain que l'intensité des mouvemens est tantôt faible, tantôt considérable; d'ailleurs, dépressions ou soulèvemens peuvent être le résultat d'actions renouvelées. Seulement une terre étant faiblement submergée, on admet plus volontiers qu'elle s'est affaissée à une époque récente. Sur de grandes surfaces, l'ancienne terre australe est noyée; elle n'est pas engloutie dans les abîmes. Des soulèvemens la ramèneront peut-être un jour au-dessus des eaux. Les effets des tremblemens de terre, observés depuis une quarantaine d'années, donnent un caractère de probabilité à cette espérance.

Retenu par la crainte de ne posséder que des renseignemens encore trop incomplets, à peine avons-nous voulu nous arrêter à la considération de la faune marine. Beaucoup de poissons sont des êtres errans; plus sédentaires en général sont les mollusques. Un fait semble se dégager des observations suivies à l'égard de ces derniers. Dans le nord, il existe en quantité appréciable des espèces communes à l'Australie; en marchant vers le sud, le nombre des mollusques qui n'ont pas été rencontrés ailleurs devient de plus en plus considérable, et les espèces néo-zélandaises se retrouvent en grande partie sur les rivages des îles Chatham. Ainsi, même de ce côté, l'indépendance et l'unité de la région se démontrent.

A l'heure présente s'ouvre une voie nouvelle; la science va permettre de constituer l'histoire du globe, ancienne ou récente. Pour d'immenses cataclysmes, pour des changemens énormes, la certitude sera souvent acquise. Il faut attendre ensuite de l'investigation bien dirigée la lumière qui dissipe tous les doutes. A l'égard de notre sujet particulier, mis en possession de renseignemens un peu complets sur l'ensemble des flores et d'informations précises sur les faunes entomologiques des petites îles, des clartés jailliraient sur les phénomènes qui restent encore voilés. Pour les recherches qui restent à poursuivre, nous avons adressé un pressant appel aux naturalistes de la Nouvelle-Zélande. Depuis une vingtaine d'années, dans ce pays, des investigateurs se distinguent par des études du plus réel intérêt. A eux il appartient de faire une exploration parfaite des îles qui entourent la Nouvelle-Zélande. On n'oubliera pas que les plus misérables plantes, que les plus chétifs insectes deviennent des signes dont il est possible de tirer d'admirables révélations sur l'histoire du monde physique.

Nous aurons achevé notre récit touchant les terres reconnues au siècle dernier par le capitaine Cook lorsque nous aurons étudié de quelle façon les hommes vinrent les occuper.

ÉMILE BLANCHARD.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Louis XI.* — Vaudeville : *Un Divorce,* pièce en 3 actes, de MM. Émile Moreau et George André. — *La Victime* (reprise), comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus.

Revenir du Saint-Gothard au Vaudeville et de la nature à l'art en passant par l'Odéon et Casimir Delavigne, c'est prendre, pour achever les vacances, le chemin des écoliers. Après vingt-quatre heures de voyage, j'ai entendu *Louis XI :* j'espérais m'y reposer, mais point! Des bravos inattendus ont perpétué mon insomnie : lundi dernier, 8 septembre 1884, *Louis XI*, de Casimir Delavigne, a été applaudi à l'Odéon.

Dire que l'effervescence fut aussi forte que le 23 octobre 1819, jour de la première représentation des *Vêpres siciliennes*, ce serait mentir. La foule ne bouillonnait pas sur la place ni dans les rues voisines ; des étudians, des clercs d'avoué, des employés de ministère ne se précipitaient pas, dès l'entr'acte, sur les marches du perron pour jeter à grands cris des bulletins de victoire. Car ce fut ainsi, efforçons-nous de le rappeler, que les choses se passèrent le 23 octobre 1819 aux abords de ce théâtre; un panégyriste ajoute naïvement : « A l'intérieur, l'enthousiasme n'était pas moins vif. » Et ce furent les mêmes frais de faveur, ou peu s'en fallut, à chaque nouvelle pièce de l'auteur pendant une vingtaine d'années. Il fallait bien fêter le poète national des *Messéniennes*, le poète libéral opposé au royaliste Hugo. Horace Vernet aurait fait une pièce, on l'eût acclamée d'aussi bon cœur : *Grenadier de Waterloo* ou *Bataille de Waterloo*, *Cheval du trompette* ou *Chien du Louvre,* n'était-ce pas tout un? N'était-ce pas tout un, alors que la

royauté bourgeoise était assise en France, *la Smala*, — ou *la Bataille d'Isly*, — et cette réplique du dauphin Charles à la fille de Commines :

> Mon oncle d'*Orléans* ne lui ressemble pas...
> Des leçons de tous deux voyez la différence :
> Olivier dit toujours que le roi, c'est la France;
> Et lui : « Mon beau neveu, me disait-il ici,
> La France, c'est le roi, mais c'est le peuple aussi. »

Ces vers obscurs, encore qu'ils soient plats, un écho de la *Parisienne* les commentait clairement dans les mémoires :

> Soldat du drapeau tricolore,
> D'Orléans, toi qui l'as porté...

Ces vers, en 1832, mon grand-père dut les trouver bons. Conscrit de 1813 et bourgeois de 1830, comment ne pas honorer d'un zèle renforcé le chantre de *la Parisienne* et de *la Napoléonne*? Comment ne pas mettre dans sa bibliothèque, pour les léguer à son petit-fils, les *Œuvres complètes* de M. Delavigne entre celles de Voltaire et de M. Scribe, au-dessus de Walter Scott, auprès de l'*Histoire de la révolution* de M. Thiers et de son *Histoire du consulat et de l'empire?* Ainsi, auprès du briquet ébréché à Leipzig, voici le sabre de l'officier de garde nationale qui porte en damasquinage cette devise : « Ordre public. »

Non, ce n'est pas de cette tendresse particulière pour le poète ni de cette ardeur civique que le second Théâtre-Français était réchauffé l'autre soir. Mais ce jour de sa réouverture était un lundi, et, le lundi, l'Odéon fait fonction de capitale pour une certaine province de Paris. Je dis « province » et non « quartier, » car ce ne sont pas seulement des voisins, — quoique j'en aie vu rentrer chez eux, après le spectacle, en traversant la rue, — mais plutôt les habitans d'une certaine région morale de la grande ville qui se donnent rendez-vous, ce jour-là, dans cette salle. Le lundi, le prix des places est abaissé; l'affiche annonce un ou plusieurs ouvrages du répertoire. Alors accourt un public de bonnes gens qui ont plus de goût pour les lettres que de lumières en critique, soit personnelles, soit empruntées. Ils regardent le théâtre à la fois comme une école du soir, comme le catéchisme de persévérance des hommes qui ont « fait leurs études, » et comme une récréation d'un genre élevé, comme un plaisir honnête; ils forment l'arrière-garde des esprits qui s'intéressent à l'art; ils ne sont ni de ceux-là qui touchent de première main aux vérités nouvelles, ni de ceux-là qui, au jour le jour, se font avertir de ce qu'il faut trouver laid ou beau. Ils se gardent bien du négligé, ils veulent faire de la toilette; mais ils ne suscitent pas la mode et ne marchent pas avec elle; ils la suivent à distance, et même

sans voir qu'elle les précède. Combien d'hommes, au Théâtre-Français, un mardi, jour du beau monde, sont capables d'apprécier par quoi *Mithridate* est supérieur à *Louis XI*, ou seulement de sentir qu'il l'est? Un petit nombre, et guère plus qu'à l'Odéon, un lundi. Mais autour de ce petit nombre une compagnie est groupée, qui a le loisir et le moyen de se renseigner vite; elle est abonnée à la cote du jour, telle que les connaisseurs l'établissent. Elle sait que Delavigne est en baisse et que Racine se maintient; blasée sur le spectacle, elle sait que, si *Mithridate* l'ennuie, comme il est probable, elle doit cacher son ennui; pour *Louis XI*, qu'elle doit le déclarer. Nos gens de l'Odéon prennent plaisir à l'un et à l'autre : les pauvres gens! Comme dit le roi à Olivier :

Ces misérables-là font du bonheur de tout!

logés plus loin que d'autres parce qu'ils n'ont pas le moyen de se loger plus près, ils reçoivent la lumière de certaines étoiles plus tard, après qu'elles sont mortes ; Casimir Delavigne brille encore pour leurs yeux. Est-ce à dire que l'astre éteint s'est rallumé? Non pas! voilà cinquante-deux ans qu'un maître, après l'avoir regardé fumer, a posé dessus son éteignoir : aucune flamme n'a rejailli.

Gustave Planche, à cette place, le 15 février 1832, écrivait que Delavigne, après *Louis XI*, ne ferait plus que « se survivre, » et que cette pièce était son « testament. » « Je voudrais de tout mon cœur, avouait-il, que cette tragédie fût détestable... Si Louis XI *était* détestable, il aurait au moins un privilège que je lui refuse, celui d'*être :* or, je crois prouver facilement qu'il n'est pas. » Et il le prouvait avec rigueur. Vainement le *Journal des Débats*, en trois feuilletons, vantait les mérites de l'auteur encore plus que de l'ouvrage, sa conscience et son application : Gustave Planche n'avait pas accusé Delavigne de facilité! Son jugement prévaut contre toute excuse, et s'il étonne, c'est par sa promptitude : la postérité n'eût pas prononcé plus sûrement. Sitôt pris, sitôt pendu : Olivier le Daim et Tristan l'Hermite n'avaient pas la main plus rapide, mais leurs besognes étaient moins justes. En trois mots, et sans répéter ce que nous ne saurions mieux dire, qu'est-ce que *Louis XI?* Ce n'est ni un drame qui fait éclater dans une crise tout le caractère du héros, — ainsi *Britannicus,* — ni une composition historique qui embrasse la vie entière d'un souverain, comme le *King John* de Shakspeare; encore moins un poème comme ceux de Victor Hugo, soufflé par une fantaisie créatrice et décoré d'un nom réel; c'est seulement, modelée par petites touches, avec une industrie laborieuse et dans une matière rapportée de partout, — du moins de partout où va tout le monde, — la figure d'un roi connu ou que l'on croit connaître, et pourquoi travaillée avec tant de peine, pourquoi si ouvra-

gée? Pour être promenée comme un mannequin à travers une intrigue puérile, pour braver la vengeance et contrarier le mariage d'un troubadour avec une damoiselle de pendule. Ni cet automate, ni les poupées plus grossières qui l'entourent n'ont reçu le moindre souffle : l'auteur, pour les faire parler, a pu compulser un dictionnaire d'histoire, il n'a écouté ni son cœur ni celui d'aucun homme vivant. Gustave Planche, ayant vu dans la même semaine, à cinq jours d'intervalle, *Teresa*, de Dumas père, et *Louis XI*, s'écriait : « La tragédie est morte et le règne du drame commence. » C'est que, dans *Teresa*, sous le style déclamatoire du romantique, sous le style trop coulant de l'écrivain qu'il fallait mettre en garde, celui-là, contre la facilité de sa veine, on sentait sourdre et courir la passion. Delavigne le disait lui-même avec naïveté : « C'est mauvais, ce que fait ce diable de Dumas; mais cela empêche de trouver bon ce que je fais. » Et, en effet, le critique, malgré la pureté de son goût, préférait la végétation luxuriante de l'un au petit herbier de l'autre.

Oui, mais ce petit herbier était ordonné à la française; il ne choquait pas ce goût de la mesure, qui, chez la plupart d'entre nous, se contente de la médiocrité. Il rappelait les dispositions générales auxquelles la grande flore du XVIIe siècle avait habitué la nation; il admettait en même temps un peu, un tout petit peu de ce pittoresque dont les novateurs faisaient volontiers abus. On gardait, à le contempler, ses sûretés de conservateur, et l'on se passait le caprice d'être libéral à peu de frais. Cet accommodement convenait au caractère national; il lui convenait surtout vers 1830; il n'a pas fini de lui convenir. Ce n'était pas tout, pour plaire à nos grands-pères, que de manquer de génie; encore fallait-il en manquer d'une certaine façon, et cette façon-là ne déplaît pas à tous leurs petits-fils. Offrez à un public français le *Richard III*, de Shakspeare, et le lendemain *les Enfans d'Édouard;* obtenez, par miracle, que les spectateurs soient sincères; je ne jure pas que beaucoup déclarent avoir ressenti plus de plaisir le premier jour que le second. Peu de gens, chez nous, aiment de bonne foi le tigre vivant; on apprécie davantage les animaux du pays, et, s'il faut absolument prendre un tigre, on le préfère en descente de lit.

D'être, en ce sens, et par cet esprit de mesure ou de médiocrité qui s'accorde avec celui du spectateur, un poète français, c'était un avantage deux ans après *Hernani*, un an avant *le Roi s'amuse* et *Lucrèce Borgia;* entre *Antony* et *la Tour de Nesle*, cette modération laissait reprendre haleine; même à présent, elle n'endort pas tout le monde. D'ailleurs, cette sagesse ne se contente pas de borner les ouvrages; elle en aménage l'intérieur selon nos habitudes et même selon nos manies. C'est elle qui fait durer d'un bout à l'autre de *Louis XI* le pathétique tempéré d'une intrigue entre Nemours et Marie de Com-

mines : cette fable suffit pour entretenir l'auditoire dans un certain degré d'émotion ; l'intérêt n'est rompu qu'à la fin, lorsque l'auteur se guinde au faux sublime et prête à Nemours cette invraisemblable idée de commuer la peine de mort en peine de vie. C'est elle, cette industrieuse sagesse, qui rapproche un à un les traits épars de Louis XI ou du prétendu Louis XI, et procure au spectateur le plaisir facile de les reconnaître un à un : longtemps après le collège, chacun ne sent-il pas en lui un historien mort jeune à qui le pédant survit? Enfin et surtout, c'est ce même génie de prudence qui règle par une économie parfaite la partie plaisante de l'ouvrage. Louis XI et ses ministres ont assurément du comique autant que du tragique en eux. Il s'agit, non pas de tirer ce comique des profondeurs de l'âme et de le faire jaillir avec une effrayante raideur, mais d'en découvrir certaines sources qui sont à fleur de caractère et de l'administrer à bon escient. N'ayez crainte : pour ce menu travail, l'auteur est de l'époque et de l'école de M. Scribe. Sans atteindre à sa virtuosité, il pratique ses artifices. Mêmes oppositions, mêmes reviremens, mêmes surprises préparées, mêmes avances à la sagacité du public; tout ce système de complaisance à des esprits qu'on suppose moyens est mis en œuvre avec profit. Faciles et sûrs, tels sont les effets comiques de *Louis XI;* après un demi-siècle d'exercice, ils sont plus faciles et plus sûrs. Chaque fois que Louis XI devient un Tartufe qui dévoile naïvement sa tartuferie, chaque fois qu'il devient un malade imaginaire qui descend au-dessous d'Argan, le rire éclate, sollicité par les mêmes moyens. C'est le comique de cette tragédie, plus que tout le reste, qui a triomphé l'autre soir; c'est le burlesque même, faudrait-il dire, car dans certains passages, comme dans la scène de la confession, la force du comique a passé l'attente de l'auteur. On accusera peut-être la vulgarité du comédien, qui exagère les mômeries de son personnage, et la vulgarité du public : mais l'une et l'autre, en somme, n'a-t-elle pas son excuse? Jouer et comprendre cette sorte d'ouvrages plus vulgairement que ne le veut le poète, c'est aller plus loin qu'il n'exige, mais suivant son esprit. Tombé avec le temps à une couche de bourgeoisie inférieure, si Delavigne trouve plus bourgeois que lui, n'en plaignons pas sa mémoire : cette rencontre est sa dernière chance.

Il faut dire aussi que cette application qui ne suffit pas à créer un poète, et dont certains effets nous irritent, ce souci de bien faire et cette probité manquent aujourd'hui à plus d'un dramaturge, qui cependant n'a pas de génie. Le public sent ces mérites, et il en sait bon gré à l'auteur; apercevant un ouvrage fait avec soin, il le reconnaît pour rare, et il le croit précieux. Enfin, le style de *Louis XI*, s'il est presque partout impropre et vague, faible et plat, se resserre par endroits, se raffermit et se relève; de ci, de là, il fait trêve aux périphrases, il dit ce qu'il veut dire, il atteint à la rhétorique éloquente. A l'ordinaire,

la mollesse de cette langue, qui est celle des tragiques de la décadence, — et des derniers, — berce agréablement l'indolence du public; c'est un petit flot tiède qui coule par l'oreille sans inquiéter le cerveau. J'oserai même dire que l'obscurité de cet idiome et sa noblesse apparente flattent beaucoup de gens: quoi de plus honorable que d'être harangué dans une langue morte? Cela suppose qu'on la comprend; et si d'ailleurs on ne la comprend pas, on a de la gloire sans fatigue et de l'agrément sans peine. « Ce sont des mots d'auteur, » pensent les bonnes gens; et ils jouissent de cette idée qu'en écoutant ces mots ils célèbrent une cérémonie du culte des lettres. D'autre part, quand un personnage exprime une pensée claire, quand un vers énergique et franc s'adresse à l'intelligence, ou quand deux répliques s'entre-choquent nettement, le plaisir s'avive et va jusqu'au transport : l'applaudissement éclate. Voilà, j'imagine, assez de raisons pour expliquer le nouveau succès de *Louis XI*. Disons vite que M. Albert Lambert, chargé de représenter le roi, a composé ce personnage avec soin et le joue avec animation; pour ses camarades, constatons qu'ils récitent et déclament les couplets de leurs rôles à peu près comme il convient à cette poésie. J'aurais bien à reprendre chez certain Coitier un peu trop de candeur et de rondeur; chez certain Commines, un peu de lourdeur. Mais quoi! est-ce le vrai Commines qui vient lire ses *Mémoires* « sous cet ombrage épais, » aux premiers feux de l'aurore? Est-ce le vrai Coitier qui s'écrie :

> Je l'ai vu cultiver ma précoce raison.
> Ses dons m'ont soutenu dans une étude ingrate.
> Quand Montpellier m'admit sur les bancs d'Hippocrate,
> L'hermine des docteurs, conquise lentement,
> Para ma pauvreté d'un stérile ornement!

Cette façon de dire : « Il me fit instruire, et je fus reçu docteur de la faculté de médecine de Montpellier, » — plutôt que de messire Jacques Coitier, médecin ordinaire de Louis XI, n'est-elle pas d'un candidat au prix académique de poésie? Que dis-je, d'un candidat! d'un lauréat, couronné pour son « discours en vers » sur *la Découverte de la vaccine :*

> Au fond du Glocester, dont les vertes campagnes
> Nourrissent des taureaux les utiles compagnes,
> Jenner opposait l'art à ce fléau cruel,
> Tribut que la naissance impose à tout mortel...

Assurément, voilà qui est ingénieux, élégant, apprêté; faudrait-il pourtant exiger d'un malheureux acteur, chargé de produire ces vers sur la scène, autre chose qu'une diction balancée, un ronron de Conser-

vatoire? Aussi bien, de cette soirée, ne retenons qu'une chose : c'est beaucoup pour le talent d'un homme de se régler sur le génie de sa nation, et s'il ne peut lui ressembler par les grands côtés, de lui ressembler au moins par les petits ; c'est beaucoup en France d'être Français. Poète national, Delavigne en eut le nom ; il le fut, en effet, et non-seulement par ses sentimens chauvins et libéraux, mais par certaines qualités et certains défauts de son esprit et de son art : voilà pourquoi, même après que *les Messéniennes* sont oubliées, il peut encore être applaudi. Est-ce à dire que sa gloire, engrangée de son vivant, aura beaucoup de ces regains? Je n'ose le croire; déjà maintenant, ce n'est pas un regain, mais plutôt une gerbe de glanes. Dieu merci! les Français ne manquent pas à ce point que ce soit un titre éternel à notre admiration que de l'avoir été n'importe comment. Deux, à la rigueur, suffiraient pour que je me passe de Delavigne : Corneille et Racine. Quelque reprise de *Nicomède* ou de *Bajazet* m'aurait consolé de l'oubli où l'on aurait laissé *Louis XI*, et, s'il faut dire toute ma pensée, je ne vois pas que l'Odéon serve les intérêts de la vie en fardant pour une exposition publique les pommettes de certains morts.

Était-ce un mort que le Vaudeville, lui aussi, exhumait la semaine dernière? *Un Divorce*, était-ce le drame en un acte, mêlé de chant, de M. Ancelot? Il était permis de le craindre, à ne voir partout que des reprises. La Comédie-Française prépare *les Pattes de mouche;* les Variétés donnent *le Chapeau de paille d'Italie;* le Palais-Royal s'est rouvert avec sa pièce de la saison dernière, *le Train de plaisir;* de même, la Porte Saint-Martin avec le *Macbeth* de M. Richepin; l'Ambigu a renfloué *un Drame au fond de la mer*, et Cluny se contente toujours de *Trois Femmes pour un mari*. Quant au Gymnase, il n'en est qu'à la seconde année du *Maître de forges*, et sans doute le bail est de trois, six, neuf, pour le moins, à la volonté du preneur, — j'entends du public; — mais le public ne paraît pas se lasser. En vérité, M. Sarcey nous le dit, nous n'aurons bientôt plus de nouveautés qu'aux Batignolles et à Montmartre. Chaque théâtre aura son *Maître de forges* et s'y tiendra; par amour de l'art, on changera le spectacle à chaque exposition universelle, et ce sera tout : un homme qui aura vu dix pièces dans une même salle sera plus que centenaire ; un acteur aura joué cinq rôles avant sa représentation de retraite. Mais, si les temps approchent, ils ne sont pas venus; le Vaudeville, au moins, nous donne le régal d'une pièce nouvelle : *un Divorce* est l'œuvre de deux jeunes auteurs, MM. Émile Moreau et George André.

Tout récemment, M. de Lapommeraye, après un historique ingénieux des pièces qui touchent au divorce, concluait que les auteurs dramatiques, en France, réclament le divorce tant que la loi le refuse et le combattent dès qu'elle l'accorde. D'ailleurs, si les suites du mariage indissoluble sont souvent pathétiques et même tragiques, le Français,

né malin, s'est avisé que certaines suites du divorce étaient comiques; il a d'abord prévu celles-là. Une pièce représentée sous ce titre, si peu de temps après le vote de la loi, ne serait-elle pas une pasquinade? Quelques-uns pouvaient l'attendre; il faut reconnaître, à l'honneur du théâtre, que leur espoir a été déçu. Dans ce premier ouvrage, on a présenté sans rire et sans faire rire, sans qu'elle paraisse odieuse non plus ni indécente, une femme divorcée entre deux maris : c'est un point à noter pour l'histoire des mœurs.

Est-ce donc que la thèse des auteurs, si toutefois ils en ont une, est favorable au divorce? Il paraît que c'est plutôt le contraire. Un personnage, dont ils semblent faire leur porte-parole, adjure ainsi l'héroïne de ne pas se remarier : « Pour un juge qui te dit oui, tu en as deux qui te disent non : ta conscience et ta pudeur! » L'héroïne, au moment décisif, se souvient de cette singulière phrase et la répète; elle s'écarte du nouvel époux et lui dit : « Je suis la veuve d'un homme vivant; » elle lui dit même, en termes plus simples et meilleurs : « Il me semble que nous ne sommes pas seuls! » Et comme, en effet, ils ne le sont pas, comme le premier époux, caché derrière une porte, apparaît soudain : « Mon mari! » s'écrie-t-elle. Et l'autre, naturellement, tire parti de ce mot : « Ton mari! Tu l'as dit! tu m'appartiens encore, etc. » Il est vrai que, par un revirement romanesque, il se résout à disparaître, il annonce qu'il va se faire tuer à la guerre; mais par cette annonce même, il jette un voile de mélancolie sur le nouveau couple, et les auteurs donnent à entendre qu'un revenant se dressera toujours dans l'alcôve nuptiale. MM. Emile Moreau et George André, à bien écouter leur drame, seraient donc des adversaires courtois et discrets du divorce. Ils supposent apparemment que, si le divorce n'avait pas existé, mais seulement la séparation de corps, l'héroïne, ne se sentant pas libre, n'aurait pas aimé un autre homme que son mari, et que ce mari, revenu à résipiscence, aurait pu se réconcilier avec sa femme : ainsi l'un et l'autre auraient été plus heureux. Quant au troisième personnage, n'ayant pu concevoir aucune espérance, il n'eût été, par le fait de l'héroïne, ni heureux ni malheureux : il eût épousé une voisine.

A merveille! Les auteurs, par cet exemple, croient-ils avoir démontré que le divorce est un remède inutile et pire que le mal? Pour mener à bien cette démonstration, ou seulement pour l'entreprendre, il fallait choisir une autre espèce. Quel est, en effet, le mal dont souffrent l'héroïne et son mari? Ce n'est pas un mal, mais un malentendu. Si la donnée du drame ne péchait que par l'invraisemblance, passe encore! Mais ce qu'il faut montrer en deux mots, c'est sa parfaite vanité.

Le commandant Chesneau, un soldat de l'empire (la scène se passe vers 1810), est rentré un jour dans sa maison comme certain capitaine en sortait; il a trouvé sa femme occupée à brûler des lettres; il n'a pu

lui en arracher une seule, même par la violence ; il l'a frappée, insultée, elle n'a pas ouvert la bouche. Un an après, sans plus d'explications, le commandant Chesneau et sa femme, née Pauline de Limières, ont obtenu le divorce par consentement mutuel. Pourtant le mari aimait sa femme, et la femme était innocente. La raison de cette catastrophe? C'est que le commandant a une sœur; c'est que cette jeune fille a été séduite par un officier; c'est que l'officier, mourant sur le champ de bataille, a remis au capitaine les lettres de la jeune fille; c'est que le capitaine a rapporté ces lettres à Mme Chesneau; c'est que Mme Chesneau n'a pas voulu révéler à son mari le déshonneur de sa belle-sœur... Il ne fallait pas moins que la combinaison de ces causes saugrenues pour amener cet extraordinaire événement, ce divorce à la muette. Mais qu'on tire de droite et de gauche les matériaux les plus étranges pour former le terrain du drame, j'y consens, pourvu que ce terrain soit solide; qu'on marie le Grand-Turc avec la république de Venise, dans le dessein de les faire divorcer, j'admets les négociations préalables: au moins sera-ce le Grand-Turc et la république de Venise, qu'il sera intéressant de voir attachés l'un à l'autre, et ce sera un point curieux de décider s'il vaut mieux qu'on les laisse liés ou qu'on les délie; avant de le décider, ce sera un debat émouvant. Mais le commandant Chesneau et sa femme! quelle réalité les sépare? Aucune, sinon le caractère violent et jaloux de l'un et le trop de fierté de l'autre. Assurément l'un est un peu brute et l'autre est un peu sotte; on peut trouver cependant qu'ils ne sont pas mal assortis; on peut croire qu'après un temps d'épreuve, ils seront mûrs pour se raccorder. La moralité de leur histoire, c'est que, lorsqu'on est un honnête homme et une honnête femme qui s'aiment, il vaut mieux ne pas briser sa vie, même si les morceaux en peuvent ressservir, pour des raisons imaginaires. Il est mauvais de croire, parce qu'on a vu un reflet de soleil dans une vitre, que le feu est à la maison et d'envoyer des hommes armés de haches en abattre le toit : est-ce une raison pour abolir les pompiers ?

Fondée sur un quiproquo, la pièce de MM. Émile Moreau et George André est un vaudeville pathétique sur le divorce, plutôt qu'un drame pour ou contre. En quelques points cependant, on croit sentir que, ce drame attendu, les auteurs pouvaient le faire. La scène où Mme Chesneau, devenue Mme de Kersen, sent s'agiter devant elle un fâcheux souvenir est mal préparée ; le style y fait défaut comme dans presque tout le reste: elle est indiquée pourtant; mieux traitée, elle serait de l'ordre le plus haut. La réplique de l'héroïne contre les sermons de sa belle-sœur, — sermonnaire étrangement choisie! — sonne franc et juste : on a fort applaudi cette revendication des droits de la femme à la vie et l'amour. De même, vers le dénoûment, sa réponse un peu tardive à l'apostrophe du premier époux : c'était la nature enfin et la loi

naturelle qui parlaient; elles soulageaient le public du malaise où la patience du second mari menaçait de le laisser ; qu'avait-il à faire, ce soldat, que de sauter sur une des épées accrochées au mur, ou, s'il avait plus de sang-froid, de mander le procureur impérial pour faire expulser l'intrus? Mais surtout un passage du premier acte marque heureusement que les auteurs sont doués pour le théâtre; ce n'est rien qu'une douzaine de répliques, mais d'une sobriété singulièrement forte. Le capitaine de Kersen, soupçonné naguère d'être l'amant de Mme Chesneau, et devenu depuis amoureux d'elle, vient demander au colonel Chesneau la permission de se battre en duel : « Contre qui? — Contre le capitaine Henriot. — C'est un brave. — C'est un lâche! J'appelle lâche l'homme qui insulte une femme quand elle n'a personne pour la défendre. — Cette femme n'est donc ni votre mère ni votre sœur : pourquoi vous battez-vous pour elle? — Parce que c'est une femme. — C'est bien, je vous permets de vous battre. — Merci, mon colonel. » Les deux hommes sont là, frémissans, l'un sachant aussi bien que l'autre de quelle femme il s'agit et vibrant de colère, l'autre ému d'inquiétude et de respect, les yeux baissés, immobile, dans la posture du soldat devant son chef. La scène est touchée avec une énergie et une discrétion rares : elle a produit grand effet, et c'était justice.

Cela dit, insisterons-nous sur des maladresses, des répétitions, des longueurs? Non, en vérité, pas plus que sur le mélodramatique et le romanesque de certains élémens; pas plus que sur l'ampoulé du langage, peut-être imité trop fidèlement du style empire. MM. Émile Moreau et George André ont entrevu le sujet; ils ont prouvé en quelques passages qu'ils étaient capables de le traiter; ils ont même, çà et là, trouvé l'expression simple et droite des sentimens, — mérite bien rare au théâtre! A présent, au lieu de former, par une fantaisie laborieuse, une machine d'événemens qui tourne dans le vide, qu'ils regardent autour d'eux, qu'ils observent les vivans. Qu'ils mettent aux prises la femme de Claude et Claude, ou le duc de Septmonts et la duchesse, et qu'ils prouvent, s'ils en ont la force, qu'il est juste et bon que ces créatures humaines soient liées deux à deux par le mariage indissoluble; ou qu'ils reconnaissent qu'à de certains grands maux, le divorce est un grand remède; ou que, plutôt encore, sans se faire les conseillers de l'état, ils montrent les causes et les effets du divorce dans les âmes; qu'ils fassent palpiter sur les planches, sans regarder vers le Palais-Bourbon ni le Luxembourg, toutes les passions enfermées dans ce champ clos : une affaire de divorce; qu'ils fassent agir et crier l'amour, la haine, la dignité, la honte, le respect ou le mépris de soi ou des autres, et les jalousies adverses, et tous les sentimens humains modifiés par ce fait : la rupture possible ou accomplie du mariage; — qu'ils entreprennent seulement ce drame, et nous sommes prêts à les acclamer. En attendant, nous

sommes heureux que le naturel de Mlle Brandès, l'art de M. Berton, le talent de M. Montigny, aidés de la bonne grâce de Mlles Marcelle Jullien et Lesage, leur aient valu ce premier succès. Le Vaudeville commence heureusement la saison; — il a surtout bien achevé cette première soirée.

En effet, vers les onze heures, c'est *la Victime*, de M. Abraham Dreyfus, qui a succédé au *Divorce*. Une pièce nouvelle du même auteur avait d'abord été annoncée. M. Adolphe Dupuis, paraît-il, s'est aperçu que le principal rôle ne lui convenait pas. M. Dreyfus a fait mine de se ranger à cet avis; il a consenti que *la Victime*, d'abord représentée au Palais-Royal, fût reprise en place du nouvel ouvrage. Il a jugé sans doute que celui-ci trouverait aussi bien fortune ailleurs et que, pour dire vrai, M. Adolphe Dupuis n'était pas le seul comédien auquel un bon rôle pût convenir. L'événement de l'autre soir a confirmé cette théorie. *La Victime*, à l'origine, fut créée par Geoffroy et sans doute écrite pour ce comédien. Quel autre jamais parut exiger davantage et plus naturellement qu'on modelât son personnage sur lui? Mais quel que soit l'interprète, un personnage de comédie, s'il est vraiment de bonne comédie, lui survivra. Tel est Malbroussin, ce cousin de Perrichon. Par un autre emploi de l'égoïsme et tout aussi humain, Malbroussin s'attache à sa prétendue victime comme Perrichon s'intéresse à l'homme qu'il croit avoir sauvé. La composition de M. Dreyfus est moins large et moins puissante que celle de M. Labiche, la toile en est plus petite; mais avec quelle finesse, quelle minutie ingénieuse et quelle entente du caractère cette figure est peinte! Avec quelle variété l'auteur multiplie les facettes du rôle! avec quelle adresse il les remue! Et pourtant rien ne miroite et le personnage reste un. C'est bien, avec sa couardise et sa fanfaronnerie, sa bonhomie aussi et même sa bonté, un citoyen de notre ville et de notre époque : une malice qui n'est pas méchante, et qui pourtant n'est dupe de rien, a observé ses ridicules et les fait revivre ensemble; aussi M. Boisselot, sans s'inquiéter de Geoffroy, a-t-il pu nous les rendre... Ah! si Commines et Coitier étaient empruntés de la réalité aussi directement que Malbroussin! Si Louis XI, ce roi bourgeois, avait autant de vie dans les veines que ce bourgeois électeur, j'oserais promettre à Casimir Delavigne qu'on se souviendra de sa tragédie dans cent ans aussi bien que de la petite comédie de M. Dreyfus, qui n'est pourtant ni poète national ni même académicien!

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Les parlemens ont leurs vacances, la vie publique a ses trêves momentanées ou apparentes, les affaires du temps ne suivent pas moins leur cours à travers les incidens de tous les jours, les surprises et les vaines querelles. Les grandes affaires se mêlent aux petites, la marche des choses ne s'interrompt pas, et à l'heure même où nos ministres sont en voyage, où M. le président de la république se repose dans sa Franche-Comté, il reste toujours pour la France le point obscur et lointain vers lequel les regards se tournent avec une impatiente curiosité; il y a cette question de Chine, qui n'est pas sans doute en péril sous la protection de nos soldats, de nos marins, qui ne s'éclaire pas cependant, qui ne cesse pas d'être une énigme et une obsession.

Est-ce un calcul de diplomatie pour laisser à la Chine le temps de réfléchir, de se rendre devant la nécessité qui la presse? Est-ce insuffisance des moyens mis à la disposition des chefs militaires chargés de l'honneur et des intérêts de la France? Toujours est-il que ces affaires chinoises ont quelque peine à se débrouiller, à se décider; elles ne s'engagent un peu vivement que pour s'arrêter presque aussitôt. Il n'y a qu'une chose parfaitement claire et heureusement rassurante, c'est que lorsque le drapeau de la France est remis aux mains d'un vaillant homme comme M. l'amiral Courbet et de ses intrépides équipages, le succès n'est pas douteux. Notre marine n'avait pas eu depuis bien des années l'occasion de paraître avec éclat; elle vient de montrer qu'elle restait digne de son passé et du pays, qui l'entoure de

ses sympathies, qu'elle gardait toujours, avec sa discipline traditionnelle, la même habileté, la même ardeur à l'action. L'amiral Courbet, avec ses marins, a victorieusement accompli la mission qui lui avait été donnée de détruire les défenses chinoises dans la rivière de Min, l'arsenal de Fou-Tchéou, et ces combats, qui ont duré plusieurs jours, n'ont pas laissé d'être meurtriers; de braves gens, comme le jeune lieutenant Bouet-Willaumez, qui portait un nom illustré dans la guerre de mer, ont payé de leur vie le succès de nos armes. M. l'amiral Courbet a conduit cette affaire avec autant de sang-froid que de vigueur; puis il a quitté les eaux du Min pour aller montrer son pavillon à l'île de Formose, devant Kelung, qui paraît être un des gages que nous devons prendre. Jusqu'ici, depuis le bombardement de Fou-Tchéou, l'escadre française ne s'est pas portée sur d'autres points et n'a pas eu de nouveaux combats à livrer; elle se prépare sans doute à reprendre sa campagne. Sur quel point des côtes chinoises dirigera-t-elle maintenant ses coups? L'action des forces navales se lie évidemment, dans une certaine mesure, à l'action du corps expéditionnaire qui est au Tonkin, qui est appelé à reprendre un rôle plus décidé si les événemens se développent.

Sur mer, dans tous les cas, nos affaires restent en bonnes mains, sous la direction d'un homme aussi prudent que résolu, qui n'agit pas à la légère et ne parle pas inutilement. Au Tonkin, le seul acte sérieux et significatif depuis quelques jours est le rappel devenu nécessaire du chef de notre petite armée, de M. le général Millot, dont la présence à la tête des forces françaises n'était plus qu'un danger. La vérité est que M. le général Millot s'est montré insuffisant dans son commandement, inconsistant et brouillon dans ses relations avec la marine aussi bien qu'avec ses lieutenans, imprévoyant dans les opérations. Les succès qu'il a obtenus, il les avait trouvés tout préparés; ce qu'il a voulu tenter de lui-même ou pour suivre des instructions se réduit à cette triste aventure de Lang Son, dont il garde la responsabilité, qui, d'après tout ce qu'on sait aujourd'hui, a été plus malheureuse encore qu'on ne l'avait cru. M. le général Millot a fait ce qu'il pouvait faire de mieux en invoquant sa santé pour être relevé d'un poste où il ne pouvait plus rester. Son successeur n'est autre qu'un des commandans de brigade du corps expéditionnaire, M. le général Brière de l'Isle, qui paraît avoir pour mission principale de maintenir la situation au Tonkin, de la défendre, au besoin, contre les irruptions chinoises.

En quoi maintenant consisteront des opérations qui ne peuvent être efficaces que si elles s'engagent dans des conditions sérieuses, et surtout si l'on se décide à mettre quelque unité dans la direction de nos affaires? Tout dépend de ce que veut le gouvernement, et sans doute aussi en partie des résolutions que la Chine peut prendre d'un jour à l'autre. Une déclaration de guerre, qu'elle vînt de la Chine ou de la

France, simplifierait tout évidemment en donnant aux choses leur vrai nom et obligerait à une certaine netteté de conduite. Pour le moment, il faut en convenir, on reste dans une situation singulièrement et bizarrement indécise qui n'est plus la paix, qui n'est pas encore la guerre, et M. l'amiral Courbet, qui est le premier à l'action, ne peut certes qu'être embarrassé pour mesurer ses coups, pour choisir ses points d'attaque sans dépasser les limites d'une politique qui n'a pas cessé jusqu'ici de s'appeler la politique des gages, des représailles. La question est de savoir si on peut, avec dignité, avec profit, prolonger une équivoque, une fiction qui, en créant des difficultés de conduite dans une entreprise lointaine déjà assez compliquée, finit par provoquer à l'intérieur de véritables confusions où gouvernement et partis s'amoindrissent.

C'est, en effet, le destin de ces affaires de Chine. Elles n'occupent pas seulement nos marins et nos soldats qui, engagés au loin, paient de leur sang et de leur vie les indécisions, les contradictions d'une politique d'expédiens; elles restent parmi nous l'occasion de perpétuelles contestations, de guerres intestines, l'inépuisable thème de polémiques où les partis s'épuisent en récriminations, en querelles vulgaires, en indiscrétions souvent compromettantes pour l'intérêt public. Les plus violens, ceux pour qui toutes les armes sont bonnes, cherchent dans ces affaires de Chine un moyen d'opposition et d'agitation dont ils se servent sans scrupule. La situation que le gouvernement s'est créée et qu'il a créée à la politique française en Chine est passablement équivoque, nous en convenons; elle est de plus assez nouvelle, puisqu'elle n'a été jusqu'ici ni la paix ni la guerre, ou qu'elle a été tout à la fois, si l'on veut, la guerre et la paix. Était-ce absolument cependant une raison de tant se hâter de déclarer la constitution en danger, de réclamer sans plus de retard, sans plus de réflexion, une convocation au moins prématurée des chambres? L'extrême gauche qui, au dernier congrès, voulait détruire la constitution et qui, maintenant, se donne la mission de la défendre, a jugé avant tout le monde, dans sa sagesse, qu'il n'y avait plus un instant à perdre, qu'il fallait se hâter d'appeler les chambres à délibérer sur la paix et sur la guerre. On pouvait observer, il est vrai, qu'au moment où la session finissait, les hostilités étaient déjà commencées; que la question, telle qu'elle est encore engagée aujourd'hui, avait été soumise au parlement dans sa dernière séance; que le parlement avait délibéré; que des circonstances nouvelles, comme une déclaration formelle de guerre, pouvaient seules motiver le rappel immédiat des chambres. L'extrême gauche, avec ses scrupules bien connus de légalité constitutionnelle, ne s'est pas tenue pour satisfaite de ces raisons. Elle s'est réunie en conciliabule, et, si elle n'était pas très nombreuse, elle avait en compensation M. Barodet pour présider les quelques fidèles demeu-

rés à Paris. M. Barodet représente l'extrême gauche, qui représente évidemment la France! M. Barodet a décidé souverainement, au nom du pays, que la constitution était violée, qu'il n'y avait rien de plus urgent que de rappeler les chambres pour remettre tout en ordre, pour arranger surtout nos affaires en Chine, et il s'est chargé de rédiger un manifeste pour sommer M. le président de la république de remplir son devoir constitutionnel en convoquant au plus vite le parlement. Il y a eu seulement, à ce qu'il paraît, quelques doutes sur la meilleure manière de donner de la solennité à cette démarche. On a hésité, puis on a fini par confier vulgairement à la poste le fameux manifeste adressé à M. le président de la république, en sa résidence de Mont-sous-Vaudrey. Qu'est-il arrivé? M. le président de la république a répondu, avec le plus grand sérieux, qu'il connaissait trop ses devoirs pour se permettre d'intervenir dans de pareilles affaires, qu'il s'empressait de renvoyer le manifeste à M. le président du conseil, — et c'est ainsi que, si la constitution n'a pas été sauvée pour cette fois, ce n'est pas, au demeurant, la faute de l'extrême gauche, représentée par M. Barodet. — M. Barodet a dégagé sa responsabilité, et il a dans ses autographes le billet de M. le président de la république!

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les puristes du radicalisme semblent ne pas se douter de ce qu'il y a d'excentrique et de puéril dans la démarche qu'ils ont tentée. Que prétendent-ils? Ils accusent M. le président du conseil de se mettre au-dessus ou en dehors de la constitution, de jouer au dictateur, de rétablir à son profit, pour son usage, le gouvernement personnel, et ils entendent eux mêmes si bien la constitution qu'ils réclament de M. le président de la république l'acte le plus éclatant de pouvoir personnel ; ils lui demandent sa complicité contre le ministère qu'il a choisi, contre la majorité qui a soutenu jusqu'ici ce ministère. Ils font tout cela presque naïvement! Si ce n'était qu'une fantaisie de radicalisme hantant quelques esprits extrêmes à propos des affaires de Chine, ce ne serait ni nouveau, ni particulièrement intéressant. Le malheur est que ce n'est point là un fait isolé et accidentel, que ce n'est qu'un signe de plus d'un certain état général où, par degrés, par une sorte de dépression croissante, on s'accoutume à confondre les idées les plus simples de gouvernement et de régime parlementaire, où tout se réduit à exploiter la république au profit de l'esprit de parti, de coterie ou de faction. C'est ce qu'il y a d'inquiétant, de redoutable dans une situation intérieure où l'on dirait que, depuis l'ère républicaine, il y a entre les ministères et les partis une sorte d'émulation pour fausser, pour user tous les ressorts politiques.

Assurément, M. le président du conseil reste pour le moment dans la plus simple vérité en gardant le droit de choisir son heure, qui peut, d'ailleurs, venir d'un instant à l'autre pour une convocation des cham-

bres, en prétendant maintenir les prérogatives du gouvernement dans la direction des affaires extérieures. Si l'on devait se rendre à toutes les sommations radicales, si l'on était absolument obligé de réunir, d'interroger les chambres à chaque instant lorsqu'une question difficile est engagée, il n'y aurait plus de politique possible; ce serait l'abdication inévitable de la France dans la plupart des affaires qui occupent le monde. Rien n'est plus vrai; mais si M. le président du conseil est exposé à voir s'élever contre lui ces interprétations abusives, ces prétentions des radicaux, c'est qu'il a contribué lui-même à créer, à propager ces confusions, c'est qu'il a donné l'exemple de l'infidélité aux principes constitutionnels et libéraux, aux devoirs d'un gouvernement sincère et prévoyant. Aujourd'hui, il a raison contre les radicaux, c'est possible; depuis qu'il est au pouvoir, il n'a cessé, pour sa part, de fausser réellement le régime parlementaire en pratiquant ce système qui consiste à déguiser la vérité aux chambres, à engager les questions les plus sérieuses par subterfuge, à se créer des ressources par des virements et des dissimulations de crédits, à se servir d'un premier vote pour enchaîner une majorité abrutie, ignorante, en lui imposant la nécessité de votes nouveaux qu'elle n'a pas toujours compris. Et pour pratiquer ce système avec une certaine hardiesse, non sans une certaine dextérité, nous en convenons, qu'a-t-il fait? Il a plié, il faut l'avouer, le gouvernement à d'étranges usages. Il a trop souvent flatté les ressentimens, les cupidités, les préjugés d'une chambre dénuée de tout sens politique. Il a livré à l'esprit de parti et de secte les intérêts les plus sérieux, l'intérêt même de notre puissance militaire dans la loi de recrutement, et il s'est cru peut-être bien modéré parce qu'en certaines circonstances il a mesuré les concessions aux idées les plus chimériques ou aux plus vulgaires passions. En un mot, il a livré une partie du gouvernement pour garder le reste, pour régner. Avec cela on vit quelquefois sans doute, on réussit à retenir une majorité; mais que devient ce beau système des libertés constitutionnelles? Il n'est plus qu'une fiction. On arrive bientôt à cet état difficile à définir où le sentiment des grandes règles de la vie publique paraît émoussé un peu partout, où ni le gouvernement, ni le parlement ne sont dans leur vrai rôle. C'est un peu comme en Chine, où l'on ne sait pas si c'est la paix ou si c'est la guerre; ici, on finit par ne plus savoir quel nom donner au régime sous lequel vit la France. Qu'on nous entende bien : nous ne disons pas ceci pour diminuer les mérites et contester les dons réels de M. le président du conseil, mais parce qu'il est trop clair qu'il s'est fait par de faux calculs le complice de toutes les altérations d'idées, du désordre croissant des mœurs politiques.

Que font, de leur côté, les partis de ce régime parlementaire qu'ils invoquent quand ils croient en avoir besoin, et qu'ils entendent parfois

si étrangement? S'il y a dans le gouvernement lui-même une idée si peu sûre, si peu juste du rôle d'un pouvoir sérieux dans la pratique des institutions libres, qu'est-ce donc lorsqu'on se retrouve dans un parlement inexpérimenté et médiocre, avec des hommes qui semblent transporter dans la vie publique les habitudes des clubs, des réunions banales? On vient de le voir ces jours derniers encore par un incident qui peut certes passer pour caractéristique, qui dans tous les cas reste l'expression la plus curieuse du désordre des esprits, de l'infériorité de notre personnel politique.

Il y a quelques mois déjà, une commission parlementaire est nommée pour examiner une proposition de crédits affectés à l'expédition du Tonkin. Cette commission, avant de porter son rapport à la chambre, demande naturellement au gouvernement des explications sur ses projets, sur l'état de nos affaires dans l'Indo-Chine, sur l'importance des forces qu'il peut être nécessaire d'envoyer au Tonkin, et, au cours de ses délibérations, elle est amenée à entendre des déclarations d'un caractère tout confidentiel. M. le ministre de la guerre notamment, interrogé sur ce qu'il peut faire, sur les forces dont il pourra disposer pour le Tonkin, répond qu'il ne peut détacher plus de six mille hommes de l'armée continentale sans compromettre la mobilisation, et il ajoute délibérément : « Si ce chiffre est dépassé, ce ne sera pas moi qui tiendrai le portefeuille de la guerre. » Il parlait ainsi devant la commission, en présence de M. le président du conseil et de M. le ministre de la marine, qui l'ont laissé dire. M. le ministre de la guerre a pu se tromper ou ne pas se tromper, il a pu oublier depuis ou ne pas oublier ce qu'il avait dit, il a pu se rendre à la nécessité en donnant plus de forces qu'il n'en avait promis, peu importe pour le moment : ses déclarations, dans tous les cas, étaient faites sous le sceau confidentiel devant une commission dépositaire d'un secret d'état. Qu'est-il arrivé cependant? Un député, membre de la commission des crédits du Tonkin, s'est cru permis tout récemment, pour amuser ses électeurs, ou pour se donner de l'importance, de divulguer ce qui s'était passé, ce qui s'était dit dans une délibération réservée. Ainsi un député, peut-être pour créer des difficultés au gouvernement en mettant M. le ministre de la guerre en contradiction avec M. le président du conseil, ne craint pas de mettre les secrets d'état dans ses commérages de vacances. Que M. le ministre de la guerre, M. le ministre des affaires étrangères, aient, à un moment donné, des communications plus graves à porter devant une commission, ils sont exposés à voir leurs déclarations courir le monde. Voilà nos secrets en bonnes mains! C'est ainsi que les radicaux, avec leurs intempérances et leurs indiscrétions, feraient du régime parlementaire, au lieu de la plus forte des garanties publiques, un instrument de désorganisation pour le pays. Il est plus que temps, on en conviendra, d'en revenir à de plus sérieuses habitudes de poli-

tique intérieure si l'on veut que la France garde la liberté et l'efficacité de son action dans la politique extérieure.

A défaut des graves événemens ou des conflits qui heureusement sont épargnés à notre vieux continent, qui sont relégués au loin, les nations de l'Europe sont à leurs affaires, à leurs entreprises, ou à ces incidens de haute diplomatie qui se reproduisent assez invariablement à la saison d'automne, qui ont toujours leur signification et leur importance. Cette année, en effet, comme toutes les autres années, nous avons ces voyages, ces visites, ces entrevues de souverains et de ministres, qu'on prépare avec art, qui provoquent aussitôt mille bruits et sont l'objet de tous les commentaires. On n'en peut plus douter, l'empereur Alexandre III de Russie a déjà quitté Saint-Pétersbourg pour se rapprocher du centre de l'Europe; il se rend en Pologne, où il va se rencontrer avec l'empereur d'Autriche, avec l'empereur Guillaume si l'âge et la santé du vieux souverain d'Allemagne n'y mettent aucun obstacle au dernier moment. Cette entrevue qui se prépare n'est évidemment que la suite du rapprochement qui s'est accompli depuis quelques mois entre les trois cours; elle ressemble un peu à une résurrection de l'alliance des trois empereurs, qui encore une fois durera ce qu'elle pourra. Les souverains ne sont pas d'ailleurs seuls à se rencontrer en ce moment. Peu auparavant, au lendemain de l'entrevue d'Ischl, le ministre des affaires étrangères d'Autriche, le comte Kalnoky, s'était rendu à Varzin pour s'entretenir de plus près avec M. de Bismark, et l'ambassadeur de France à Berlin, M. le baron de Courcel, a eu, lui aussi, récemment l'occasion d'aller voir le tout-puissant chancelier dans cette retraite d'où le grand solitaire ne sort que pour les grandes circonstances. Entrevues impériales, visites diplomatiques, conversations ou négociations secrètes, qu'en est-il de tout cela? Que signifient réellement les incidens d'automne dans la situation présente du monde, dans l'ordre des relations générales?

Il est sûr que la situation diplomatique n'est plus tout à fait ce qu'elle était il y a moins d'une année, qu'elle s'est quelque peu modifiée sous l'influence de circonstances nouvelles. A ne voir que l'apparence des choses, les rapports de la Russie avec l'Autriche et avec l'Allemagne avaient visiblement subi une certaine altération et sont restés assez tendus pendant quelque temps. L'antagonisme était même devenu un instant assez vif pour qu'un conflit n'eût rien d'impossible, pour que de part et d'autre on se crût obligé de s'observer, de se préparer. Les trois puissances ont sans doute vu le péril; elles n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'à persister dans cette voie, elles allaient droit à un redoutable choc, qu'au lieu de risquer de se jeter dans la plus dangereuse des aventures, elles feraient mieux de s'entendre sur les affaires d'Orient qui restaient entre elles la grande cause de division, et elles se sont expliquées. Elles se sont mêlées à cette œuvre de rapproche-

ment que M. de Giers commençait sans doute il y a huit ou dix mois dans un voyage à Vienne et à Berlin, qui s'est continuée depuis avec le concours de M. de Bismarck, et dont l'entrevue des trois empereurs paraît être aujourd'hui la dernière expression ou le couronnement. Les trois puissances ont dû commencer par s'accorder sur leurs rapports dans les Balkans, et elles se sont senties d'autant plus portées à se rapprocher intimement qu'elles ont depuis quelque temps une autre préoccupation qui n'est pas moins vive, celle de se défendre contre le danger commun des agitations révolutionnaires et socialistes ou nihilistes. Une entente pour suspendre, au moins momentanément, tout antagonisme en Orient et pour concerter la défense commune contre le nihilisme, c'est là vraisemblablement le secret de cette alliance qui se renoue avec la Russie, sans affaiblir l'alliance particulière, récemment renouvelée ou sur le point de se renouveler entre l'Allemagne et l'Autriche. C'est là, selon toute apparence, le grand et principal objet de ces voyages, de ces visites qui marquent ce nouvel automne, qui semblent replacer les trois empires du Nord dans les conditions où ils se sont un moment trouvés, par un coup de dextérité de M. de Bismarck, avant la dernière guerre d'Orient.

Après cela, que, dans ces entrevues de princes ou de diplomates, d'autres questions qui occupent aujourd'hui une partie de l'Europe puissent avoir aussi leur place, c'est bien à présumer. Il est fort possible que les cabinets de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, en se rapprochant, aient échangé leurs opinions sur les affaires d'Égypte et sur la politique de l'Angleterre aussi bien que sur les démêlés de la France avec la Chine, et, ici encore, qu'en est-il? Quelle est la pensée, quelle sera l'attitude des chancelleries du Nord dans ces complications plus ou moins lointaines, où elles ont aussi des intérêts à sauvegarder, où elles peuvent exercer leur influence? Si, dans les mouvemens diplomatiques des dernières semaines, il y a un fait caractéristique, c'est cette espèce de déplacement qui semble s'être opéré dans les relations à l'occasion des incidens d'Égypte et de Chine, qui est devenu peut-être plus sensible dans la conférence de Londres et à la suite de l'échec de la conférence. D'un côté, il est clair que les rapports entre l'Allemagne et l'Angleterre sont assez refroidis. Les affaires égyptiennes n'ont pas seules contribué à ce refroidissement. M. de Bismarck, qui prétend, lui aussi, avoir sa politique coloniale, qui en poursuit patiemment l'application sur les côtes d'Afrique, où les Allemands cherchent à s'établir, M. de Bismarck croit avoir à se plaindre de l'opposition qu'il rencontre de la part de l'Angleterre, et il n'est pas homme à déguiser son humeur. Entre Allemands et Anglais il y a un échange assez fréquent de duretés ou de vérités qui, pour le moins, crée une situation difficile, en dépit des déclarations pacifiques et conciliantes prodiguées par M. Gladstone dans ses plus récens dis-

cours. D'un autre côté, au contraire, le chancelier de Berlin a montré depuis quelque temps une bonne volonté un peu inattendue pour la France. Il a visiblement appuyé les propositions de notre diplomatie à la conférence de Londres; il n'est pas ou il ne paraît pas hostile au gouvernement français dans les affaires de Chine. Il y a un changement sensible auquel notre cabinet s'est évidemment prêté, et la dernière visite de notre ambassadeur à Varzin se rattache sans doute à cette situation nouvelle.

Est-ce à dire que les nouvellistes qui savent tout et qui devinent le reste aient quelque raison quand ils voient dans ces incidens le prélude de tout un système, le commencement d'une alliance de l'Allemagne avec la France, d'une rupture avec l'Angleterre? On n'en est certainement pas encore là. Il peut y avoir des déplacemens momentanés dans les relations, des rapprochemens de circonstance. Ce serait se méprendre étrangement que de se livrer à de profonds et chimériques calculs sur une reconstitution des alliances européennes. Sans calomnier un aussi grand personnage que le chancelier de Berlin, on peut bien croire qu'un homme comme lui, qui sait ce qu'il veut, qui ne met pas d'illusions dans sa politique, n'agit comme il le fait que parce qu'il trouve sa sûreté et son intérêt à nous encourager en Chine, à nous séparer de l'Angleterre dans les affaires d'Égypte. Il se montre bonhomme avec la France parce qu'il la juge suffisamment occupée, parce qu'il ne s'inquiète plus de ses projets en Europe, de ses arrière-pensées de revanche. La France, qui, de son côté, n'a d'autre politique que la paix sur le continent, n'a certes aucune raison de se refuser à entretenir avec l'Allemagne de bonnes relations qui sont une garantie de plus; notre gouvernement n'est pas sans doute assez naïf pour aller au-delà dans ses conjectures, pour attendre d'autres résultats des faveurs passagères du chancelier allemand. Quant aux mésintelligences de M. de Bismarck avec l'Angleterre, il ne faut probablement pas trop s'y fier. M. de Bismarck est peut-être un peu animé contre les Anglais et, s'il le pouvait, il serait sûrement homme à ne pas laisser passer l'occasion de leur susciter quelque embarras ou quelque déboire. Au fond, ce n'est là selon toute apparence qu'une brouille d'un moment qui n'ira pas jusqu'à altérer profondément les rapports des deux pays, surtout jusqu'à produire de ces complications surprenantes, dramatiques, que les imaginations échauffées se plaisent à rêver.

« L'Angleterre est en sécurité dans son île, disait tout récemment M. Gladstone; elle n'est tenue de s'incliner devant personne, et nous sommes beaucoup plus indépendans des puissances grandes ou petites du continent de l'Europe que ces puissances ne le sont l'une de l'autre. » L'Angleterre est effectivement en sûreté dans son île sans être pour cela à l'abri des difficultés, des épreuves, et elle a pour le moment d'assez graves affaires qui l'occupent à l'extérieur comme à l'intérieur.

Elle a d'abord plus que jamais l'Égypte, dont elle a accepté seule la charge par l'échec de la conférence de Londres. Que va-t-elle faire maintenant? Comment résoudra-t-elle cette question si compliquée, peut-être insoluble, devant laquelle elle a paru si souvent hésiter, qui est pour elle une affaire tout à la fois politique, militaire, et financière? Il est certain que le ministère, en prenant son parti d'une action plus décisive que par le passé, a regagné une partie de la popularité qu'il avait perdue par ses tergiversations, et puisqu'il s'est créé à lui-même l'obligation d'agir, il s'est mis à l'œuvre, il a du moins commencé à se mettre à l'œuvre. Il a désigné un membre du cabinet, ancien gouverneur de l'Inde, lord Northbrook, et le premier général de l'Angleterre, lord Wolseley, pour aller reprendre sur le terrain même cette tâche ingrate de la pacification et de la réorganisation de l'Égypte. Les deux plénipotentiaires anglais sont partis, ils ont pris leur chemin par Vienne, et ils sont maintenant arrivés à Alexandrie. Lord Wolseley, qui est chargé de la partie militaire, ne s'est point engagé sans avoir la promesse de forces suffisantes, et on a même déjà énuméré avec une complaisance minutieuse, toute britannique, les troupes qui allaient être embarquées, les bâtimens sur lesquels elles seraient transportées, les approvisionnemens de toute sorte mis à la disposition des soldats anglais. Lord Wolseley est chargé de pacifier l'Égypte, d'aller délivrer Gordon qui est toujours à Khartoum, et au besoin d'arrêter le mahdi qui, depuis quelque temps, ne fait plus parler de lui. Quant à lord Northbrook, il a la mission de reprendre l'éternelle enquête qui a été déjà faite par lord Dufferin, par sir Evelyn Baring, et qui permettra probablement cette fois de trouver enfin la solution, le moyen de reconstituer un ordre administratif et financier dans la vallée du Nil. C'est fort bien, c'est le commencement; mais ce n'est qu'un commencement, et quelle que soit sa puissance, quelle que soit l'habileté de ses plénipotentiaires, l'Angleterre, avant d'arriver au bout, est sûrement exposée à rencontrer sur son chemin bien des difficultés qu'elle n'a pu résoudre jusqu'ici, qui sont loin d'avoir diminué dans ces derniers temps. L'Angleterre s'apercevra peut-être bientôt qu'il ne suffit pas de se dégager lestement d'une conférence, qu'après comme avant, elle a devant elle une situation compliquée d'une anarchie accumulée depuis quelques années et des engagemens internationaux qui gardent leur force, qu'elle n'est pas libre de rompre. La question est d'autant plus épineuse pour le gouvernement de la reine que, s'il procède radicalement, par une sorte de prise de possession directe de la vallée du Nil, il a nécessairement affaire aux puissances de l'Europe, pour qui la neutralité de l'Égypte est un intérêt de premier ordre, et que, s'il se borne, comme il le dit, à une action temporaire, limitée, il n'aura probablement fait qu'une expérience stérile de plus.

L'Égypte reste donc une des plus vives préoccupations du moment pour l'Angleterre; mais ce n'est pas la seule, et cette agitation qui se poursuit en pleines vacances, à laquelle M. Gladstone s'associe, pour faire triompher la réforme électorale, pour vaincre la résistance des lords, cette agitation n'a pas moins d'intérêt pour le peuple anglais que toutes les affaires égyptiennes. Certes, s'il est un spectacle curieux et attachant, c'est celui de ce grand vieillard qui, à peine reposé des luttes parlementaires, se remet en marche pour la cause libérale. Cette émouvante et victorieuse campagne que M. Gladstone accomplissait il y a quelques années dans le Midlothian pour conquérir l'opinion, pour enlever le pouvoir aux tories, représentés par lord Beaconsfield, il la recommence aujourd'hui comme premier ministre pour le bill de réforme électorale, pour cette œuvre nouvelle de libéralisme par laquelle il prétend compléter les grandes réformes de 1831, de 1867. Il s'est rendu à Édimbourg, recueillant sur son chemin les ovations populaires, et, devant d'immenses réunions composées de toutes les classes, il a prononcé discours sur discours, parlant de tout ce qui intéresse les Anglais : de l'Égypte, de l'Irlande, des finances; mais, avant tout, s'attachant à populariser par la puissance de sa parole le *franchise-bill*, à vaincre la résistance des lords par une grande manifestation d'opinion. Ce qu'il y a de caractéristique surtout dans le langage de M. Gladstone à Édimbourg, c'est le ton modéré et modérateur. Il est clair que le ministre libéral de l'Angleterre tient à rester un réformateur sans devenir un révolutionnaire, qu'il est entré dans cette campagne nouvelle pour la diriger, pour la contenir, non pour se prêter à un mouvement qui menacerait la chambre des pairs dans son existence ou dans ses droits. M. Gladstone parle en homme qui a la responsabilité du gouvernement, qui ne désespère pas encore de conquérir les lords eux-mêmes, et c'est en pleine agitation qu'il a laissé entrevoir une dernière chance de transaction, une possibilité de paix. Il n'a pas caché en effet que, s'il était résolu à employer tous les moyens constitutionnels pour avoir raison de l'opposition des lords, il appelait encore la conciliation, il était prêt à tout faire pour désarmer les adversaires de la réforme en présentant le bill des circonscriptions électorales que les conservateurs ont considéré comme inséparable de l'extension du suffrage. Ce dernier appel de M. Gladstone sera-t-il entendu des lords à la prochaine session d'octobre, ou bien le conflit ira-t-il en s'aggravant? C'est le point qui reste encore douteux.

La lutte est l'essence de la vie des nations libres, et le dernier mot de toutes les agitations est dit par le scrutin. C'est ce qui arrive toujours en Angleterre; c'est ce qui est arrivé en Belgique à ces récentes élections où les libéraux vaincus ont dû céder le pouvoir aux catholiques, aux indépendans. Que les libéraux éprouvés par une défaite imprévue aient cherché à se reconnaître, qu'ils protestent contre tout

ce que font leurs adversaires, contre les lois que présente le nouveau cabinet, qu'ils se montrent actifs, passionnés, inflexibles dans leur opposition, ce n'est pas là ce qu'il y a d'extraordinaire : c'est la loi des partis. La question est de savoir jusqu'où cette opposition peut aller, quelles formes elle peut prendre, et c'est là justement la question qui s'agite dans ces manifestations successives de libéraux, de catholiques, qui se sont produites depuis deux ou trois semaines à Bruxelles, dont la dernière a été ensanglantée. Les manifestations sont un droit dans les pays libres, nous dit-on; elles sont dans les mœurs; oui, sans doute, elles sont un droit; et ceux qui peuvent les supporter sans péril sont fort heureux. Ce qui n'est point un droit, c'est d'employer le moyen des manifestations pour faire violence aux pouvoirs publics, pour imposer par exemple au souverain un désaveu des lois que vote le parlement et, au besoin, une dissolution nouvelle au lendemain d'un scrutin décisif. Ce qui n'est point légitime ni libéral, le droit étant admis, c'est que tous les partis n'aient pas la même liberté, que la rue ne soit pas à tout le monde. Que s'est-il passé cependant à Bruxelles? Il y a quinze jours, les libéraux ont fait leur manifestation, ils l'ont faite sans opposition, sans contestation de leurs adversaires. Huit jours après, les catholiques à leur tour ont voulu avoir leur démonstration, ils ont été hués, poursuivis, violemment assaillis, et en fin de compte le sang a coulé! Il en résulterait que, d'après cela, les libéraux auraient seuls le droit de faire des manifestations, les catholiques n'auraient pas ce droit; il en résulterait aussi que les manifestations seraient un moyen de détruire par la violence ce qu'un scrutin régulier a fait. Ce sont là des mœurs que les libéraux belges feraient bien de désavouer dans l'intérêt de leur propre cause, comme dans l'intérêt de l'inviolabilité des institutions.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Depuis la dernière liquidation, le triomphe de la spéculation à la hausse n'est plus contesté; l'abondance des capitaux, les achats constans de l'épargne, la fermeté des places étrangères, le taux de plus en plus avili des reports, ont eu raison des dernières résistances du découvert. Les baissiers se sont décidés à racheter, n'osant plus attendre

des événemens politiques un revirement favorable à leurs intérêts. Aussi, les rentes françaises se sont-elles maintenues sans peine à leurs cours les plus élevés. A peine s'est-il produit un recul de quelques centimes lorsque le bruit de la déclaration de guerre de la Chine et d'une convocation imminente du parlement a semblé prendre quelque consistance. Mais les démentis officieux ne se sont pas fait attendre; la Chine n'a pas déclaré la guerre; la France ne la déclarera pas davantage, et les chambres ne rentreront en session qu'à l'époque primitivement fixée, c'est-à-dire vers le milieu d'octobre. Aussitôt toute trace des dispositions passagères à un peu de faiblesse a disparu. On a vu le 3 pour 100 se relever à 79 francs, et le 4 1/2 à 108.60. On sait qu'un coupon trimestriel de 0 fr. 75 sera détaché mardi prochain sur le 3 pour 100, ce qui ramène son prix réel à 78.25.

La physionomie du marché ne s'est donc nullement modifiée d'une quinzaine à l'autre; finalement les cours de nos fonds publics apparaissent encore en légère progression. Mais il ne faut pas se dissimuler que c'est exclusivement sur cette catégorie de titres que l'on peut constater une certaine activité de transactions. Les valeurs sont aussi délaissées que jamais, ou du moins la spéculation ne semble disposée à faire aucun effort pour provoquer dans leurs prix des modifications de nature à attirer de ce côté l'attention du public financier, et à détourner en leur faveur le grand courant qui porte les capitaux vers les rentes et les obligations.

Nous constations il y a quinze jours un temps d'arrêt dans le mouvement de hausse de ces derniers titres, qui, tous ou à peu près, — nous entendons parler des obligations de nos grandes compagnies, jouissant de la garantie de l'état, — se sont établis aux environs du prix de 370 francs. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que ce prix n'ait pas été dépassé, si l'on songe que les compagnies n'ont pas cessé, depuis le commencement de l'année, d'émettre de nouveaux titres et de les écouler sans bruit à leurs guichets. On jugera de la puissance d'absorption dont l'épargne a fait preuve pendant cette période, par le fait que le nombre des obligations nouvelles, créées par les six compagnies et vendues par elles directement aux petits capitalistes, s'est élevé, de janvier à juillet 1884, à plus d'un million, dont 350,000 par le Paris-Lyon-Méditerranée, 280,000 par l'Orléans, 112,000 par l'Est, autant par le Midi, 100,000 par le Nord, 70,000 par l'Ouest. Ces émissions à jet continu représentent pour un seul semestre un capital de près de 408 millions de francs que l'épargne a ainsi employé en dehors même de la Bourse.

La plupart des fonds étrangers jouissent de la même faveur auprès du public capitaliste, dans chaque pays, que celle qu'obtiennent chez nous nos propres fonds depuis quelques mois. L'influence pacificatrice attribuée par l'opinion générale, en Europe, à la prochaine entrevue

des trois empereurs n'est pas étrangère au développement de cette tendance si favorable pour l'amélioration constante du crédit des grands états européens. En Angleterre, les consolidés, bien que sous le coup de la conversion, se tiennent à un point et demi au-dessus du pair. Les fonds publics en Autriche-Hongrie, d'une fermeté inébranlable, ont encore à bénéficier de l'achèvement désormais très prochain des opérations relatives à la conversion de la rente or 6 pour 100 hongroise. Les diverses catégories de rentes 5 pour 100 russes se rapprochent peu à peu du pair, mouvement qui a reçu, ces derniers temps, une accélération notable par le fait du rétablissement de relations entièrement cordiales entre les gouvernemens de Saint-Pétersbourg et de Vienne. L'Italien a su conserver le cours de 96 francs, malgré les progrès de l'épidémie cholérique dans diverses provinces de la péninsule, et surtout à Naples.

Parmi les titres des institutions de crédit, il n'est guère que l'action du Crédit foncier qui donne lieu à des échanges réguliers et profite, dans une certaine mesure, de l'amélioration constante du marché des fonds publics. Il est vrai que notre grand établissement hypothécaire ne voit se produire aucun ralentissement dans le courant régulier de ses opérations. Aussi la question est-elle déjà posée d'un nouvel appel aux capitaux de placement pour la création des ressources correspondant à l'accroissement des prêts. Il faut donc s'attendre à voir une émission d'obligations du Crédit foncier suivre d'assez près l'opération annoncée pour le 25 de ce mois par la Compagnie du Canal de Panama.

La Banque de France se tient toujours au-dessus de 5,000 francs, la spéculation n'ayant aucune part dans les fluctuations quotidiennes des cours. Sur la Banque de Paris, le Comptoir d'escompte, le Crédit industriel, les transactions sont très étroitement limitées. La stagnation générale n'affecte que d'une manière indirecte ces établissemens, dont la solide prospérité peut attendre patiemment le moment, depuis si longtemps espéré, du réveil général des affaires. L'inaction prolongée pèse plus lourdement sur les cours des autres valeurs de crédit, les sources anciennes de bénéfices étant singulièrement taries, et le montant des dividendes, pour l'exercice 1884, devant vraisemblablement en porter le témoignage.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont complètement immobiles. L'épargne est de plus en plus disposée à les considérer comme des valeurs à revenu fixe. Aussi la persistance fâcheuse des diminutions de recettes ne fait-elle sortir aucun titre des portefeuilles, et la spéculation à la baisse renonce-t-elle à lutter contre la puissance d'un classement aussi parfait. Il n'est pas douteux que les seuls achats de l'épargne suffiront à faire progresser de nouveau ces

valeurs aussitôt qu'un rendement plus favorable viendra attester que la crise commerciale résultant spécialement pour certaines lignes de l'extension de l'épidémie cholérique a touché à son terme.

Les chemins étrangers ne sont pas beaucoup plus favorisés que les nôtres au point de vue des recettes. Les Autrichiens ont eu en outre spécialement à subir l'influence d'opérations d'arbitrages avec les méridionaux d'Italie, qui cependant se maintiennent aux prix de hausse qu'ils ont gagnés en moins de trois mois. Voici les deux titres cotés au même prix. Il n'y a donc plus de baisse à prévoir sur le premier, du fait de la spéculation. Celle-ci avait acheté des Lombards en vue des résultats heureux que peut promettre pour l'exploitation générale du réseau l'ouverture du tunnel de l'Arlberg. Mais ces résultats ne deviendront appréciables qu'avec le temps, et ce n'est pas de là qu'on peut attendre un correctif immédiat aux diminutions actuelles du rendement. Les obligations de l'Est algérien, quoique destinées à s'élever au-dessus du prix d'émission, ne l'ont pas encore sensiblement dépassé. Elles sont à 327, et, dans ces conditions, elles présentent un intérêt de 4 fr. 30 pour 100 garanti par l'état.

Les valeurs industrielles dont les titres donnent lieu à de rares échanges sur le marché sont cotées sans changement depuis le commencement du mois. Pour l'Action Suez toutefois, on a pu constater quelques velléités d'amélioration, motivées par les résultats très satisfaisans de la première décade de septembre. L'Action Panama n'a pas encore été ramenée au pair, malgré l'émission annoncée pour le 25 courant. Il s'agit de 387,387 obligations de 500 francs, rapportant 20 francs, remboursables au pair en soixante-quinze ans et offertes au prix de 333 francs. Il est probable que M. de Lesseps, dont l'entreprise, malgré les grandes difficultés du début, n'a rien perdu de sa popularité, va retrouver dans la clientèle spéciale qu'il a su se constituer la même fidélité et le même empressement pour cette nouvelle émission que pour celles qui l'ont précédée.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

OLIVIER MAUGANT

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

M. et Mme Valtreux étaient enchantés de leur futur gendre. Ce jeune homme providentiel, à qui venaient toutes les bonnes idées, s'était chargé non-seulement de les débarrasser de leur fille, mais de trouver une place à son beau-père. Ils le caressaient, le cajolaient, ne savaient lui témoigner assez tout le bien qu'ils pensaient de lui ; jamais saint ne fut plus fêté. On partit pour Fornay, le cœur partagé entre les grandes espérances et les grandes inquiétudes. Fornay, c'était l'inconnu. Quoiqu'il y eût alliance entre les deux familles, elles n'avaient eu ensemble aucun rapport, et depuis la mort de Mme Maresquel, on ne s'était pas donné signe de vie. Mme Valtreux n'avait vu son beau-frère qu'une seule fois et en gardait une fâcheuse impression. Olivier, qui s'était réconcilié avec le second mari de sa mère et lui trouvait du bon, combattait les craintes de sa tante. Il l'assurait que ce porc-épic était dans le fond un bourru bienfaisant, qu'il y avait manière de le prendre, que tout irait bien. Pour mener à bonne fin cette négociation, il comptait sur l'adresse, sur les grâces de Georgine, à qui il disait : « Pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

mets-moi d'être très aimable ; il ne pourra rien refuser à tes beaux yeux. » Elle ne répondait ni oui ni non. Tout cela intéressait fort peu son profond égoïsme. Chacun pour soi ; elle s'était tirée d'affaire, elle laissait barboter les autres et se souciait peu de leur tendre une corde. Elle allait à Fornay parce qu'il fallait y aller ; mais elle craignait que ce voyage n'apportât des retards à son bonheur, ou, pour mieux dire, à sa délivrance.

Ils devaient arriver à Fornay avant le coucher du soleil ; un train de marchandises qui avait déraillé et obstruait la voie les retint longtemps en chemin. Si on avait demandé à l'amoureux Olivier l'heure qu'il était, il n'aurait pas su la dire ; mais M. Maresquel la savait toujours. On le faisait attendre, il n'attendit pas, dîna tout seul et retourna à ses affaires sans plus s'inquiéter de ses hôtes. Il ne pensait pas comme Georgine que le malheur fût une maladie contagieuse ; mais il avait pour lui un secret mépris, il le traitait avec un certain sans-gêne. Les retardataires furent reçus par deux laquais en culotte courte et, l'instant d'après, par la gouvernante de Mlle Mélie, qui les avertit d'un ton gourmé qu'ils ne verraient M. Maresquel que le lendemain. Elle insinua aussi que les gens bien élevés arrivent toujours à l'heure où on les attend. Quoique M. Valtreux ne se sentît point coupable, il accepta cette leçon d'un air soumis, résigné, comme il convient aux gens qui ont besoin des autres. Le château était vaste, les pièces étaient immenses. On avait préparé pour un père, une mère et leur fille un appartement où trois familles eussent tenu à l'aise. La première impression de Georgine fut de le trouver très nu. M. Maresquel se souciait beaucoup du confort, très peu de la décoration, de ce qu'il appelait le *fla-fla*, et il avait horreur du bibelot, dont Georgine faisait grand cas. Elle dit à Olivier :

— Comme on voit bien, en entrant ici, que le propriétaire n'a pas de goût ! Passe encore s'il était poli.

— C'est égal, tu m'as promis d'être aimable.

— Donnant donnant. Je serai ce qu'il sera.

On leur annonça que le dîner était servi ; il ne sentait pas le réchauffé et faisait honneur au chef illustre qui gouvernait les cuisines de Fornay et dont les talens étaient fort appréciés de tous les usiniers des environs. La vaisselle était riche, l'argenterie avait une solidité imposante. M. Maresquel était un homme de poids, il aimait le massif en tout genre, il voulait que ses fourchettes pesassent à la main. On prenait le café quand il entra. Après un accès d'humeur, il s'était ravisé. Il tendit trois doigts à Olivier ; souvent il n'en donnait que deux. Il salua rapidement M. et Mme Valtreux. Georgine détournait la tête ; il fit le tour de la table pour rencon-

trer ce regard qui le foyait. S'il méprisait le malheur, il admirait la beauté. Il fut frappé, saisi. Il s'inclina gracieusement et dit :

— Tous mes complimens, mademoiselle, et à toi, Olivier, toutes mes félicitations!

Il s'assit, l'entretien s'engagea. Mme Valtreux prodigua ses sourires et l'ex-préfet toutes les grâces de son esprit pour amadouer le porc-épic. Georgine demeura impassible et muette ; malgré les regards suppliants que lui jetait Olivier, elle ne désarmait pas. Elle se retira bientôt en alléguant les fatigues du voyage. M. Maresquel fit mine de lui offrir le bras pour la conduire jusqu'à sa porte ; elle se déroba à ses empressemens, en accompagnant son refus d'un geste d'impératrice. Ses parens ne tardèrent pas à la suivre. Demeuré seul avec Olivier, M. Maresquel lui fit conter en détail l'histoire de ses amours, auxquelles il parut prendre un vif intérêt. Olivier profita des bonnes dispositions où il le voyait pour plaider chaleureusement la cause de son futur beau-père.

— En voilà assez ! ne t'échauffe pas, interrompit-il. J'ai une enquête à faire ; je tiens à m'assurer que l'honneur est aussi sauf que tu le dis, que ce monsieur n'a pas mérité son désastre, qu'il n'y a rien de louche dans son cas. J'ai peu de penchant pour les gens tarés et le malheur de ne croire ni au repentir ni à la conversion des pécheurs. Et puis, la question est de savoir s'il peut me servir à quelque chose. Un agent d'exportation est à la fois un fournisseur de renseignemens et un placier. Nous sommes, nous autres Français, de bons fabricans et de détestables marchands. Nous nous occupons de nous plaire à nous-mêmes, de satisfaire notre propre goût, et c'est le goût de l'acheteur qu'il faudrait contenter. Nous avons aussi la funeste manie de vouloir qu'on vienne à nous quand il faut provoquer la demande, aller la chercher au bout du monde. Ce qui nous manque le plus, c'est l'esprit commercial. Nous nous croyons des phénix, et tous nos voisins, sans exception, nous surpassent dans le grand art du boniment.

Georgine, à son ordinaire, fit la grasse matinée. Olivier l'attendait impatiemment pour lui montrer le château et ses appartenances. A quoi bon? Son jugement était fait. Elle jugeait vite et bien ; sa première impression n'avait pas été favorable, elle en était revenue. Elle savait qu'à Fornay la cuisine était exquise, que les lits étaient fort tendres, les tapis moelleux, les meubles commodes, les domestiques bien dressés, bien stylés, que le service se faisait rapidement et sans bruit, qu'il régnait partout une propreté hollandaise, que la salle de bains ne laissait rien à désirer, que c'était une de ces maisons où l'on n'a qu'à étendre la main et à pousser un bouton pour se procurer les facilités, les douceurs nécessaires à l'existence d'une femme qui se respecte; il n'y manquait que le bibelot. Elle voulut

visiter les remises, les écuries; voitures et chevaux lui parurent irréprochables, et elle se piquait de s'y connaître. Elle ne laissa pas de faire plusieurs critiques. Elle en voulait encore à M. Maresquel, elle ne pouvait lui pardonner d'avoir dîné seul, elle était résolue à lui en témoigner son déplaisir jusqu'à la dernière heure de son séjour chez lui. En sortant de la sellerie elle dit à Olivier :

— Cette maison n'est pas trop mal; mais le propriétaire est un sot personnage, un vilain homme, sa figure est repoussante, elle m'est insupportable, elle m'est odieuse, et j'entends le lui prouver.

Olivier la conjurait de s'observer beaucoup, lorsque le sot personnage parut.

— A chacun son tour ! dit-il. Je veux faire moi-même à ces dames les honneurs de mon parc. Suivez-nous, monsieur Valtreux, et toi, Olivier, va-t'en trouver notre chef de service des hauts fourneaux, qui a quelque chose à te demander.

On se promena dans le parc. La silencieuse Georgine affecta de ne rien admirer. Elle avait un nouveau grief contre M. Maresquel : il s'était permis, en sa présence, de donner un ordre à Olivier, qui n'en avait à recevoir que de Mlle Georgine Valtreux. Elle regrettait que son futur eût obéi : « Je lui apprendrai, pensait-elle, à se redresser devant cet homme, à n'être plus si petit garçon. » Pendant que la fille boudait, M. Maresquel causait avec le père et la mère. Il eut bientôt fait de prendre leur mesure ; lui aussi jugeait vite et bien. Il ne lui fallut que dix minutes pour se convaincre qu'ils appartenaient à cette classe d'honnêtes gens peu délicats, dont l'honneur ne s'effarouche pas sottement. Leur conscience est une bonne personne, d'un caractère facile ; elle ne court pas après les aventures, mais quand les aventures viennent la chercher, elle se laisse faire sans qu'il soit besoin de lui mettre le pistolet sur la gorge. M. Maresquel parut satisfait de son enquête.

— Je ne saurais trop vous féliciter de l'excellente éducation que vous avez donnée à Mlle votre fille, dit-il gaîment à Mme Valtreux. J'admire son courage. Épouser un ingénieur et l'accompagner dans un pays perdu, c'est une vaillante entreprise. Ce n'est pas que, pour les amateurs de pittoresque, les Ardennes n'aient leurs beautés, et dans la belle saison, il y a Spa. Mais, en hiver, c'est autre chose. Il faut se condamner à la privation de tous les plaisirs.

Georgine boudait toujours, mais elle écoutait. Elle fut prise d'un léger frisson; le pittoresque ne suffisait pas à son bonheur.

— Je ne sais, poursuivit-il, qui m'a fait une réputation de férocité. Cette nuit, j'ai passé deux heures à me demander comment je pourrais m'y prendre pour épargner à la jeune personne que voici le chagrin d'aller enfouir sa beauté dans ce triste Luxembourg. Je voudrais garder notre jeune couple auprès de moi.

Assurément Fornay n'est pas l'endroit le plus gai de la terre. Mais nous avons des voisins, notre baraque est assez habitable, et puis nous ne sommes pas très loin de Paris... Ma femme, à qui je laissais la bride sur le cou, y passait deux ou trois mois chaque hiver, ajouta-t-il négligemment.

— Fornay est un délicieux séjour, répondit Mme Valtreux en minaudant, et si par votre bonne grâce mon gendre et ma fille pouvaient y rester...

— Impossible, interrompit-il brusquement. Olivier m'est nécessaire là-bas, et je ne saurais à quoi l'employer ici... Il est vrai qu'après tout il a des rentes; libre à lui de renoncer à sa carrière et d'aller vivre où il lui plaira.

— Il n'est pas assez riche pour ne rien faire, dirent à la fois la mère et la fille d'un ton décisif.

— Eh! mon Dieu, reprit M. Maresquel, quand on s'aime, quand on s'adore, l'imagination se charge d'égayer les endroits les plus moroses. La solitude, le désert, les sacrifices, les privations, tout devient agréable.

Il regardait la fille et la mère, qui elles-mêmes se regardaient sans rien dire. Cette fois encore, il sut ce qu'il voulait savoir.

— Je me hâte d'ajouter qu'Olivier est un bon, un excellent garçon. Il a peut-être l'entretien un peu sec, mais il possède toutes les qualités essentielles, toutes celles qui font le bonheur d'une femme, pourvu toutefois que cette femme n'aspire pas à un bonheur trop compliqué.

Ici M. Valtreux intervint. Il se crut obligé de faire l'éloge de son gendre, de vanter, non les agrémens de sa personne, mais la noblesse de son caractère, l'excellence de son cœur, la délicatesse de ses sentimens. C'était un naufragé célébrant les vertus de son sauveur.

— Vraiment, vous m'étonnez, monsieur, répliqua vivement M. Maresquel, les yeux fixés sur Georgine. Si Olivier croyait faire un acte de vertu en épousant Mlle votre fille, il ne serait, à mon avis, qu'un sot ou un misérable. La beauté de Mlle Valtreux est d'une espèce si rare qu'un homme qui aurait trois ou quatre cent mille livres de rente à lui offrir se sentirait pauvre et souhaiterait d'être roi pour pouvoir mettre à ses pieds une couronne et un royaume.

Ayant dit ces mots, il se tut, parce qu'il n'avait plus rien à dire; il venait d'attacher le grelot. De leur côté, les trois personnes à qui il avait adressé son éloquent discours se taisaient aussi. Il nous arrive parfois en dormant de rêver que nous fuyons un danger et qu'un mur nous barre le chemin; on voudrait passer, on ne peut, et tout à coup le mur s'ouvre et l'on passe. C'est un rêve

qu'on ne fait jamais sans éprouver quelque émotion. Les trois Valtreux étaient émus; leur silence en témoignait. Machinalement, Georgine ôta son chapeau; sa fière beauté, d'une espèce rare, aimait à affronter l'éclat du jour; elle était si sûre de la victoire que cette bataille lui plaisait. Machinalement aussi, sa mère, qui tenait une fleur à la main, la lui mit dans les cheveux. L'acheteur était là, la bourse à la ceinture, et il regardait. On ne pouvait trop parer la marchandise. Cependant, il pouvait se faire qu'on eût rêvé, et aussi longtemps qu'on a des doutes, on a des scrupules.

Olivier parut au bout d'une allée; Georgine courut au-devant de lui et se pendit tendrement à son bras.

— Eh bien! comment vont les affaires? demanda-t-il en la dévorant des yeux.

— Pas trop mal, mais j'en suis pour ce que j'ai dit, c'est un vilain homme, répondit-elle d'un ton fort doux.

Le déjeuner fut très gai. M. Maresquel parla beaucoup; il lançait la balle, Georgine la renvoyait. Olivier n'avait pas à se plaindre, elle ne l'oubliait point, elle faisait les parts égales. Cette blonde n'était heureuse qu'en présence de deux hommes uniquement occupés d'elle; un seul ne suffisait pas, il en fallait au moins deux : l'un éperdument épris, l'autre en train de le devenir. Inquiéter le premier, encourager le second, les tenir l'un et l'autre en haleine, distribuer à tour de rôle les espérances et les angoisses, c'était le souverain bien, le parfait bonheur.

M. Valtreux craignait qu'Olivier ne s'offensât d'une audace de coquetterie qui couvrait si peu son jeu. Il lui dit en sortant de table :

— Elle est presque trop gaie. C'est votre faute, mon cher Olivier; après tant de tristesses, vous lui avez rendu toute sa belle humeur.

— Ne vous en plaignez pas, répondit le bon Olivier; elle travaille pour vous.

M. Maresquel conduisit ses hôtes au jardin, leur montra son champ de roses, qui commençaient à fleurir. Georgine les moissonna, en cueillit trente, n'en garda que dix; les autres jonchèrent le gazon de leurs pétales. Elle voulut savoir si les serres étaient bien tenues. M. Maresquel lui offrit le plus beau de ses camélias; elle le passa incontinent à la boutonnière d'Olivier, qu'elle pria de lui en cueillir un autre pour elle-même. Olivier ne savait que faire; il adorait sa Georgine, mais il respectait beaucoup le directeur de Fornay. Il finit par s'exécuter, et M. Maresquel se mordit la lèvre.

— N'est-ce pas que je suis insupportable? lui dit Georgine.

Le regard qu'elle lui jetait eût fait tourner la tête la plus solide; il en garda l'éblouissement dans ses yeux. En sortant des serres,

on fut surpris par une ondée, on se réfugia dans la salle de billard. L'ex-préfet, à qui M. Maresquel proposait de faire une poule, répondit que sa fille jouait beaucoup mieux que lui, et c'était vrai.

— Prenez garde, monsieur, s'écria-t-elle. Je n'aime pas à perdre et je n'aime pas non plus qu'on me fasse gagner. Arrangez-vous.

M. Maresquel s'arrangea, il ne l'aida pas, mais il lui permit de s'attribuer un point fort contestable. Quand elle eut gagné :

— Que vous êtes innocent ! dit-elle. J'ai triché.

Jamais on n'avait traité ce puissant directeur avec un tel sans-façon. Le lion se laissait faire, rentrait ses griffes, et sa crinière ne se hérissait point; mais il avait la gorge sèche, les dents longues, et, par instans, il bâillait de faim. Il se disait : Je lui pardonne tout, pourvu que je la mange.

On avait réservé pour la soirée les plus beaux spectacles que puisse offrir une usine. Quand eut sonné l'heure de la coulée, M. Maresquel offrit son bras à Georgine, et ils partirent en avant-garde. A grands coups de marteau, trois ouvriers enfoncèrent le tampon, et, comme un taureau à qui on ouvre les barrières, la fonte liquide sortit d'un bond et prit sa course. On eut bien vite fait de la calmer. Amoncelant tour à tour ou creusant le sable devant elle, on l'obligea de suivre tranquillement le chemin qu'on lui marquait, et on l'envoya remplir l'une après l'autre les auges de la lingotière. A mesure qu'elle poussait son torrent de feu, l'intense chaleur devenait insupportable. Bientôt les auges furent pleines. Une clarté rouge envahit tout le hangar, et, à cette étrange lumière, les chevrons de la toiture, les piliers, les figures humaines prenaient un air de fantômes.

Quoique très incurieuse de tout ce qui ne la concernait pas, Georgine questionnait beaucoup M. Maresquel; elle paraissait apprendre avec un intérêt extrême la différence de la fonte blanche, de la fonte grise, de la noire et de la truitée. Tout en causant, ils s'étaient un peu éloignés, et leur conversation était si animée qu'Olivier, qui donnait le bras à sa tante, la quitta pour s'approcher d'eux. Il entendit ces mots, prononcés par Georgine :

— Ce serait bien mal à moi ! Ce pauvre Olivier !

— Quel mal veut-on faire à ce pauvre Olivier ? demanda-t-il.

— Je disais à Mlle Valtreux, répondit M. Maresquel, qu'à mon vif étonnement elle a de merveilleuses dispositions pour la métallurgie, et que j'ai grande envie de te la voler.

— Oh ! je suis bien tranquille, elle ne se laissera pas voler, répliqua-t-il avec un sourire placide qui témoignait de l'intrépidité de sa confiance.

Elle lui tendit sa main droite pour le remercier de la bonne opinion qu'il avait d'elle, et il l'eût portée à ses lèvres si elle ne lui avait dit de sa voix la plus caressante :

— Prenez garde, nous ne sommes pas seuls.

— Et maintenant, s'écria M. Maresquel, nous allons tirer en l'honneur de cette jeune personne le plus beau feu d'artifice qu'elle ait jamais vu. Ce sera le bouquet.

Ils se rendirent à l'aciérie, où les attendait un spectacle plus bruyant. La ruse a toujours dompté la force, et, par les artifices de son industrie, l'homme a toujours raison de la matière ; mais elle s'indigne quelquefois des violences qu'il lui fait, et la bête cherche à dévorer son dompteur. Du cubilot la fonte à acier fut amenée dans un convertisseur chauffé à blanc, qui s'inclinait sur ses deux tourillons pour la recevoir et l'engloutir ; puis il se relevait, et, par ses tuyères, une machine soufflante de cinq cents chevaux l'emplissait de vent. Le métal roulait tumultueusement dans l'appareil ; on entendait gronder sa tempête, et ses fureurs s'exhalaient en une gerbe d'étincelles qui crépitaient dans l'air, menaçant d'embraser tout ce qu'elles touchaient. Le bouillonnement s'accrut, le bassin de coulée fut couvert d'une pluie de feu, d'un rejaillissement de scories en fusion. La flamme, d'abord jaunâtre, avait blanchi par degrés ; on la vit pâlir et bleuir. La grande cornue s'inclina de nouveau pour recevoir encore un peu de fonte, un coup de vent fut rendu jusqu'à ce que le métal, sortant d'une poche, se répandît enfin dans les formes. De quoi lui avaient servi ses frémissantes colères? Convaincu d'impuissance, il coulait silencieusement dans les sillons ouverts à son passage, il y promenait sa lassitude et sa défaite.

M. Maresquel expliquait à Georgine les avantages de la fabrication de l'acier par le procédé Bessemer, qu'il était plus homogène que les autres aciers, qu'on pouvait le produire à la houille, que la fonte entrant en ébullition, un simple courant d'air tenait lieu du brassage. Sans doute il lui parlait aussi d'autre chose, car, tout à coup, elle se boucha les deux oreilles, en disant :

— Plus un mot. Je n'écoute plus rien.

— Qu'est-ce encore? dit Olivier. Vous aimez à vous quereller.

— J'épouse tes intérêts, répondit M. Maresquel. Mlle Valtreux me parlait de vos deux fameuses listes... Tu sais, il y a la colonne des plaisirs nécessaires au bonheur et la colonne des choses dont on peut se passer. Je lui disais, moi, que quand on s'aime, on peut se passer de tout, même d'un landau à deux chevaux et à huit ressorts.

— Vous avez raison, monsieur, repartit Olivier. Aussi avons-nous inscrit les landaus dans la liste des choses qui ne sont pas

rigoureusement nécessaires. Cela ne nous empêchera pas d'avoir dans notre Luxembourg un joli petit cabriolet; je sais déjà où nous trouverons un cheval à louer.

— C'est possible, mon garçon, reprit M. Maresquel. Mais l'espérance est un cabriolet qui nous verse quelquefois en beau chemin.

Cela dit, s'emparant du bras de Georgine, il l'entraîna au pas de charge. Le reste de la compagnie les suivit, en disant : « Où vont-ils donc? » On les aperçut gravissant l'escalier qui conduisait à la passerelle d'un haut fourneau, sur laquelle allaient et venaient des ouvriers occupés à vider alternativement dans le gueulard des wagons entiers de houille, de minerai et de fondans. Le monstre avalait tout; il ne disait jamais : C'est assez! La lune, entourée d'un halo et voilée par une mince couche de nuages, ne répandait qu'une clarté diffuse. Elle mêlait de vagues pâleurs aux flammes blanches, jaunes, rouges, violettes, que de toutes parts vomissait l'usine. On entendait des bruits confus et discordans de machines, des sons aigus et criards, des ronflemens de roues, des gémissemens de courroies, le tapage cadencé des marteaux, le sifflement des jets de vapeur, les expirations subites d'une toux haletante, des soupirs étranges auxquels s'unissaient, par intervalles, les abois inquiets d'un chien de garde à la chaîne. Appuyée contre la balustrade de la passerelle, Georgine contemplait cette immense ville noire, ce royaume infernal. Elle n'avait pas lu les *Métamorphoses* d'Ovide; autrement, comme jadis Olivier, elle eût trouvé que M. Maresquel ressemblait à Pluton. En ce moment, ses robustes épaules semblaient plus larges, plus épaisses qu'à l'ordinaire; il avait les cheveux tombant sur le front, l'air d'un dieu qui ne rit pas; une émotion mystérieuse gonflait ses narines, plissait sa lèvre, et la nuit de ses pensées était répandue dans ses yeux, qu'habitait une sinistre espérance. Devant lui se tenait immobile, rêveuse, la svelte Proserpine, dont les coquetteries étaient remplacées par une grâce un peu farouche. Elle portait à son corsage quelques-unes des fleurs qu'elle avait moissonnées dans les prairies d'Enna.

— Vraiment, dit-elle, c'est tout un empire que vous gouvernez.

Elle sentit courir sur son frais visage un souffle brûlant. Pluton s'était penché sur elle et lui disait :

— Oui, c'est un empire, et vous n'avez qu'un petit mot à prononcer pour en devenir l'impératrice.

Elle se recula loin de lui, pas très loin : — Savez-vous que vous êtes un homme bien dangereux?

— Le métier des femmes est de succomber, et je vous crois très femme.

— Arrière, tentateur! fit elle avec une colère jouée.

On entendit dans l'escalier le bruit d'un pas inégal et pénible, et la tête d'Olivier apparut.

— Mlle Valtreux se moque de moi, lui dit M. Maresquel. Elle a le front de me soutenir que cette lune borgne fait tort à mon éclairage électrique. Dieu sait pourtant s'il me coûte cher !

Et il essaya de faire comprendre à Olivier ce que lui coûtait son éclairage. Mlle Valtreux n'écoutait pas. Elle songeait à un délicieux cheval de selle noir qu'elle avait vu le matin dans l'écurie du château. Ce cheval avait le poil luisant, la queue bien fournie, les jambes très fines et une façon toute particulière et capricieuse de relever la tête. Il semblait à Georgine qu'elle tenait à la main une balance invisible. L'un des bassins contenait un boiteux, petit ingénieur, petit rentier ; mais avec lui, dans ce même bassin, il y avait la foi jurée, la sainteté d'un engagement, un cœur plein d'elle, une confiance si touchante qu'il était impie de la tromper, et quelques autres bagatelles du même genre. Dans l'autre plateau, elle voyait quatre cent mille livres de rente et un joli cheval noir. Tour à tour les deux plateaux montaient ou descendaient ; le fléau de la balance trébuchait sans cesse, la main qui la tenait était agitée de mouvemens fébriles.

M. Maresquel, qui continuait de causer avec Olivier, finit par lui dire, en jetant à Georgine un regard oblique :

— Oui, mon éclairage me coûte gros, mais je suis toujours pour le progrès, et j'ai l'habitude de me décider vite. Je connais des gens qui ont tué leur avenir à force de le discuter.

A ces mots, il gagna l'escalier, qu'il descendit rapidement. Olivier passa le bras de sa cousine sous le sien, et ils descendirent aussi. Il boitait assez bas ce jour-là ; pour ne pas tomber, de sa main gauche, qui restait libre, il s'appuyait à la balustrade, et ainsi, de marche en marche, tour à tour plongeant ou se redressant, il imprimait à sa compagne une secousse qui lui était désagréable. Ce n'était qu'une sensation, mais nos sensations se convertissent quelquefois en idées, et nos idées influent sur nos sentimens. Quand ils furent dans la cour :

— Mon Dieu ! que je t'aime ! dit-il ; et que tu as été gentille aujourd'hui ! J'espère que tu n'es pas trop mécontente de ta journée.

— Mais non, mais non, répondit-elle d'une voix languissante.

Il était si heureux qu'il en devenait bavard ; il ne déparlait plus. Elle entendait à peine les histoires qu'il lui contait. Elle flottait dans les incertitudes, et elle était furieuse d'être incertaine, furieuse non contre elle-même, mais contre lui. Elle se disait :

— Pourtant, s'il n'existait pas, l'affaire irait toute seule.

VII.

Le lendemain, vers le milieu de la matinée, Georgine reposait encore sur la plume. Les grands rideaux de mousseline ne laissaient arriver jusqu'à elle qu'un jour discret. Sa joue dans sa main, les yeux à demi fermés, elle songeait à certaines choses, à certaines personnes, et particulièrement à sa sœur Béatrice, devenue Mme Courlize. Elle ne l'avait jamais aimée bien tendrement, elle l'aimait encore moins depuis qu'au mépris de toutes les convenances, cette insignifiante petite fille, dotée par une marraine, avait fait la conquête d'un notaire et s'était mariée à dix-huit ans, tandis qu'elle même en avait vingt-trois et s'appelait encore Mlle Georgine Valtreux. Elle avait dû avaler ce mariage et ce notaire, et voilà qu'un enchaînement mystérieux de circonstances lui préparait une revanche inespérée. Si certains événemens venaient à se réaliser, quel coup terrible pour Mme Courlize ! Elle et son notaire ne seraient plus rien, il ne lui resterait qu'à se prosterner, qu'à s'anéantir devant l'éclatante fortune de son aînée. Beau rêve à caresser ! Malheureusement, il y avait une difficulté, un obstacle, et cet obstacle, c'étaient les yeux gris d'Olivier Maugant, auxquels Georgine ne pouvait s'empêcher de penser et qui la hantaient comme des revenans. Ces yeux-là ne ressemblaient pas à tous les yeux ; ils étaient si désespérément honnêtes, si candides et si convaincus de la bonne foi des autres que cette audacieuse en avait peur.

M. Maresquel avait-il deviné ses secrètes préoccupations ? A la même heure, il faisait prier Olivier de venir le trouver à l'usine, dans le pavillon du directeur.

— Tu es un plaisant garçon, lui dit-il. Je reçois à l'instant une lettre de M. Lebon, qui est fort surpris de ton procédé. Je ne veux pas te la montrer, elle contient quelques expressions un peu vives qui te chagrineraient. Comment donc ! tu pars en lui disant que tu prends dix jours de congé, en voilà quinze que tu cours le monde et tu n'as pas daigné lui écrire un mot. Il faut croire que le bonheur te trouble l'esprit. Mon garçon, quand on a eu des torts, il faut les réparer. Il m'en coûte de t'arracher à ta Capoue, mais ne fais qu'un saut de Fornay dans le Luxembourg, va t'expliquer en personne avec ton chef ; c'est une marque de déférence que tu lui dois. Tu seras revenu dans trois ou quatre jours.

Olivier se soumit à ce déplaisant arrêt avec une facilité d'humeur et de résignation qui étonna M. Maresquel. Qu'importent trois jours

d'ennui quand on a devant soi toute une vie de délire, une Georgine à perpétuité? Il se contenta de dire :

— Promettez-moi, du moins, que pendant mon absence vous vous occuperez de M. Valtreux. Il attend votre décision avec une anxiété bien naturelle. Je serais si charmé qu'elle fût favorable!

— Rassure-toi, je m'occuperai de ce monsieur. Nous aurons ensemble, aujourd'hui même, une longue conversation, et j'espère qu'elle aura de bons résultats pour lui comme pour moi. Mais si tu veux m'en croire, va-t'en bien vite sans faire tes adieux à personne. Tu t'attendrirais, et les attendrissemens sont la chose du monde la plus fastidieuse et la plus inutile. Je me charge d'expliquer moi-même à ces dames que je suis un affreux tyran.

En arrivant dans le Luxembourg, Olivier eut la surprise de trouver M. Lebon beaucoup moins fâché qu'il ne s'y attendait. Le surlendemain, il eut une autre surprise, qui lui fut moins agréable. Il reçut un mot de M. Maresquel, qui lui annonçait qu'une affaire importante l'appelait à Paris, qu'il le priait de s'y rendre directement, qu'il désirait l'employer à quelques courses, que ce ne serait pas long, qu'ils retourneraient ensemble à Fornay. Olivier maudit secrètement la tyrannie des affaires; elles sont toujours cruelles aux amoureux. Si pénible que lui fût ce contretemps, il n'en partit pas moins pour Paris, et, à peine débarqué, il courut à la rue de Berri dans l'espérance d'y trouver M. Maresquel. La concierge lui montra une dépêche par laquelle le directeur de Fornay remettait son arrivée au lendemain. Olivier laissa son adresse, et, fidèle à ses habitudes, il alla dîner dans un restaurant du quartier latin.

Il se proposait de passer sa soirée dans quelque théâtre. Mais, comme il sortait de son cabaret, il avisa une petite affiche couleur sang de bœuf, qui attira son attention. Cette affiche annonçait que, dans un local de la rive gauche, une conférence serait faite le soir même sur la question ouvrière et que l'orateur conférencier serait le citoyen Aristide Laventie. Olivier crut rêver, se frotta les yeux; c'était écrit, il avait bien lu. Quelle année, quel jour, à quelle heure et par quelle conjonction extraordinaire des astres ce cher ami, ce bon vivant, ce superbe contempteur des humbles et des faibles, cet homme peu démocrate et souverainement pratique était-il devenu le citoyen Laventie? C'était bien plus fort que les métamorphoses d'Ovide. Olivier, l'ayant perdu de vue depuis longtemps, ignorait que ce cher ami avait eu des défilés à traverser. L'agent d'affaires qui lui avait donné le jour se plaignait que les mains de son héritier versaient l'or; il l'avait mis en demeure de quitter Babylone, ses œuvres et ses pompes et de venir travailler dans son bureau, à Limoges. Babylone était chère à Aristide, il estimait que l'air qu'on

y respire est le seul respirable, et, d'ailleurs, une ville de province ne pouvait suffire à ses vastes ambitions. On s'était brouillé, la pension avait été supprimée, Aristide avait vécu d'expédiens. Il n'était pas homme à s'abandonner. Un an plus tard, il était devenu le rédacteur en chef d'un petit journal, qui, grâce aux vivacités fringantes de sa plume, prenait son essor. Mais il se piquait aussi d'être orateur; il se promettait de briller avant peu dans les réunions électorales, et, pour s'y préparer, il faisait des conférences. Olivier, qui ne savait rien de cette histoire, demeura convaincu qu'il y avait deux Laventie, qui, par miracle, s'appelaient l'un et l'autre Aristide. Il voulut en avoir le cœur net, et, à huit heures sonnantes, il se présentait au local désigné.

Laventie en était à ses débuts; Charonne et Ménilmontant ignoraient son nom, sa gloire n'avait pas encore gravi les escarpemens du mont Aventin. Beaucoup plus connu sur la rive gauche, il était sûr d'y trouver un auditoire, et, dans le fait, la salle était presque pleine. L'assistance se composait de badauds, de curieux et d'un bon nombre de ces étudians qui n'étudient pas, auxquels s'étaient joints quelques-uns de ces travailleurs qui ne travaillent guère. Il y avait parmi ces derniers des possibilistes et des anarchistes; les uns comme les autres étaient décidés d'avance à trouver que le citoyen conférencier n'était pas un vrai citoyen, qu'il n'était, à le bien prendre, qu'un bourgeois fortement suspect d'orléanisme. Ils étaient venus parce qu'il n'y avait pas ce soir-là d'autre endroit où ils pussent aller et que, faute d'absinthe, on se contente du vermouth.

L'orateur parut. Olivier n'en pouvait plus douter, c'était le vrai Laventie, le sien, quoique un peu changé. Depuis le temps où Mlle Georgine Valtreux lui reprochait la mollesse de ses chairs, son visage s'était encore bouffi; sa taille s'était épaissie, il avait pris du ventre et perdu la bonne moitié du peu de cheveux qui lui restaient. Son gros corps était étroitement serré dans une longue redingote noire, boutonnée jusqu'au menton. Il avait conservé son air d'assurance impérieuse, son miraculeux aplomb; mais sa figure s'était creusée, sa physionomie était grave, méditative, sévère, il roulait des yeux pleins d'un feu sombre. Était-ce le feu d'une âme de missionnaire, travaillée par le désir de répandre sa foi sur le monde? Il y a des sceptiques qui ont l'enthousiasme de leur scepticisme. Quoi qu'il en soit, ce n'était plus un talon rouge de brasserie; cependant le vieil homme perçait sous le nouveau, et cela faisait un mélange assez bizarre, une sorte d'austère bon vivant ou de quaker qui semblait disposé à terminer ses oraisons par une pantalonnade. Il gravit impétueusement les degrés de la tribune; on eût dit qu'il la prenait d'assaut, et à peine eut-il prononcé trois paroles, il s'était emparé de son auditoire.

On pouvait l'aimer ou ne pas l'aimer, il fallait lui reconnaître le don fatal de l'éloquence, de celle qui consiste à communiquer aux autres les convictions qu'on n'a pas. C'était une éloquence commune, vulgaire, incorrecte et débraillée; mais les poumons étaient puissans, la voix était pleine, moelleuse, chaude, et il la modulait avec art. Il avait étudié la science des ombres et des lumières. Aux grands éclats, aux coups de tonnerre succédaient les notes sourdes et voilées ou flûtées et tendres, et le flageolet à la grosse caisse. Depuis qu'il y a des orateurs, on n'en peut citer qu'un seul qui n'ait jamais fait une phrase; il était né l'an 385 avant l'ère chrétienne, et Philippe de Macedoine ne l'aimait pas. Laventie, qui n'était pas un Démosthène, faisait beaucoup de phrases, le plus souvent banales, mais la musique en était agréable, et il accompagnait la cadence de ses périodes d'un grand geste de semeur qui lance sa graine au vent. Cette graine arrivait jusqu'en Chine.

Il employa la première partie de son discours à fulminer des anathèmes contre la grande injustice sociale. Il démontra que la nature veut l'égalité, que l'inégalité est l'ouvrage des tyrans, que la société est tenue d'outiller chaque citoyen pour le dur métier de la vie, que les deux outils indispensables sont l'éducation et le capital, que tant que le capital et l'education seront l'apanage exclusif des classes possédantes, leur lutte avec les classes souffrantes sera l'inégal duel d'un homme armé de pied en cap avec un homme nu. Il partit de là pour comparer les châtelains des temps féodaux à des tigres dévorans, les barons de l'industrie et de la banque moderne à des renards pleins d'hypocrisie et d'astuce; renards et tigres, il les maudissait tous au nom de la sainte fraternité dont il était l'apôtre. En l'écoutant, la pensée d'Olivier se reportait au club des hommes d'avenir, à qui leur président enseignait qu'il n'y a pas d'autre justice que la force, que tous les droits sont d'un côté, tous les devoirs de l'autre, que les peuples doivent se sentir très honorés de travailler au bonheur polygame des grands hommes et de faciliter à ces sultans le recrutement de leurs harems.

Après avoir tonné, l'orateur se jeta dans le pathétique, dans les notes émues et dans les sons tremblés. Il s'attendrit avec des larmes dans la voix sur les souffrances de ses frères, qui, disait-il, troublaient le repos de ses nuits; il n'osa pas affirmer pourtant qu'elles le fissent maigrir. Il avait dénoncé le mal, il en vint aux remèdes et n'en proposa que de fort anodins. C'était le point délicat de sa harangue, et il le savait; il était trop intelligent pour ne pas sentir le vide de certaines utopies, mais il sentait aussi que sa raison compromettait son succès, qu'on lui ferait un crime d'avoir le sens commun. Il se tira d'affaire en sauvant la faiblesse de ses conclusions par la violence inouïe de son langage. Quand on allait au fond,

ses grandes phrases signifiaient que la parole est la vraie dynamite, que ses discours étaient des événemens et que tout irait bien le jour où il serait élu député. Mais il disait ou insinuait tout cela sur un ton d'énergumène. Cette modération gesticulante et convulsive fit illusion à tout l'auditoire, à cela près qu'un anarchiste lui cria :

— Tu n'es qu'un radical, mon petit!

— Un radical socialiste, répliqua l'orateur. Je vous crois assez perspicace, mon ami, pour en sentir la différence.

Et croisant ses bras, le sourcil hérissé, il écrasa l'interrupteur sous son regard olympien, après quoi il entama sa péroraison, qui fut une sorte de serment d'Annibal. Cet ouvrier de la pensée déclara que sa plume et sa voix, son corps et son âme, il ne s'était rien réservé, que Laventie tout entier appartenait au service du peuple, qu'il répandrait pour cette sainte cause jusqu'à la dernière goutte de son encre et que si on lui demandait son sang, il était prêt à s'ouvrir les quatre veines. On l'applaudit, on l'acclama. Il n'y avait qu'un mécontent, c'était l'anarchiste qui l'avait interrompu et qui disait en s'en allant qu'on ne guérit pas la fièvre typhoïde avec du jujube et de la guimauve, que la vraie solution de la question sociale était « de tailler des boutonnières dans des endroits gras. » Heureusement Laventie n'entendit pas ce dernier propos, qu'il eût considéré peut-être comme une personnalité offensante et dangereuse. Pendant ce temps, on faisait une collecte en faveur des ouvriers sans travail, et pour l'amour des pauvres et de Georgine, Olivier donna autant que toute la salle. Puis, se retirant avec la foule qui s'écoulait, il s'arrêta dans une petite cour pavée pour y attendre Laventie. Ce n'était pas assez de l'avoir vu; il voulait le toucher, le palper.

Enfin Laventie sortit. Tel que le sophiste Protagoras le jour où Socrate lui rendit visite avec le fils d'Apollodore, il était escorté d'une douzaine de jeunes gens qui étaient sa séquelle, ses gardes de la manche et se tenaient devant lui dans une humble attitude. Ils croyaient tout ce qu'il leur disait, et pleins de foi dans son avenir, dans sa fortune, ils se promettaient de se cramponner un jour aux pans de son habit pour atteindre les sommets dont ils rêvaient. Le tribun traversa la cour, le nez au vent, épongeant avec son mouchoir la sueur de son vaste front et de sa tête fumante. Olivier lui tendit ses deux mains; il les prit sans étonnement, il ne s'étonnait de rien. Les deux amis se promenèrent de long en large, suivis des douze disciples, qui, aussi bien élevés que ceux de Protagoras, chaque fois que le maître faisait volte-face pour revenir sur ses pas, se rangeaient de côté dans le plus bel ordre et se remettaient derrière lui avec respect.

— Que je suis content de te retrouver, dit Olivier, et de t'avoir

entendu! Je ne te félicite pas de ton talent; tu en avais déjà beaucoup au lycée. Ce sont tes idées qui me paraissent singulières; je ne te les connaissais pas.

Il s'était flatté que, dans le tête-à-tête, Laventie redeviendrait l'Aristide d'autrefois, dépouillerait sa majesté, lui conterait ses petites affaires. Mais Laventie, qui s'était fait une réputation d'homme grave, n'avait garde de la compromettre; il la protégeait contre les hasards, et d'ailleurs, par l'effet de l'habitude, une grimace finit par devenir un visage. Il répondit vaguement qu'il avait beaucoup souffert, que la souffrance est le vrai chemin de Damas; il insinua qu'Olivier trouverait peut-être un jour le sien. Après cela, il ne parla plus que par monosyllabes, et Olivier, qui ne pouvait rien tirer de cet apôtre gras, pensa que la présence des douze disciples le gênait dans ses expansions. Il lui témoigna son désir de le revoir, de déjeuner avec lui au café Riche; on avait tant de choses à se dire! Aristide, qui pensait qu'on avait encore plus de choses à ne pas se dire, déclina froidement cette proposition; mais, vaincu par ses instances, il accepta pour le surlendemain. Dès qu'Olivier fut parti, les disciples, se rapprochant du maître, lui demandèrent avec curiosité quel était ce jeune homme qui le traitait si familièrement.

— C'est le petit Olivier Maugant, leur dit-il, un petit rentier doublé d'un grand dadais. Mais ne méprisons rien, mes enfans; tout peut servir au sage.

Olivier, en regagnant son hôtel, faisait de profondes réflexions sur ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il se demandait si Laventie était absolument sincère dans sa conversion, si c'était lui faire tort que de le soupçonner d'y avoir trouvé son compte. Quant à la conférence, il était disposé à croire qu'il y avait un peu d'emphase, de déclamation, de rhétorique dans l'éloquence de son ami. Il lui semblait que, somme toute, les souffrans méritaient quelquefois leur souffrance et les heureux leur bonheur. Quand on est très épris de sa cousine Georgine, très sûr d'en être aimé et de l'épouser dans quinze jours, on croit difficilement à la grande injustice sociale.

Le lendemain, quoiqu'il ne fût pas grand clerc en matière de correspondance, Olivier écrivit à sa fiancée une longue lettre où son cœur se fondait : il y avait des siècles qu'il ne l'avait vue. Il lui parlait d'elle, de lui, de leur longue séparation, de son impatience de la revoir et de ne plus la quitter, de leur avenir, du bonheur qui les attendait, de tout ce qu'il inventerait pour lui rendre la vie agréable et douce. Cet innocent ne savait pas qu'il lui écrivait dans une langue qu'elle ne comprenait point et qu'elle était résolue à ne jamais apprendre. Sans qu'il s'en doutât, sa lettre était plus éloquente que la conférence de Laventie. Tout y était vrai, sincère; il y avait

mis son âme, et cette âme était un métal sans tare, un diamant sans paille. Quand il eut terminé ses écritures, auxquelles il employa toute la matinée et une partie de l'après-midi, il alla se promener dans Paris. Il s'arrêtait devant les magasins, il examinait les devantures avec une curiosité qui lui était venue tout récemment. Il se disait : « Voilà les couleurs qu'elle aime; voilà une étoffe qui lui plairait; voilà un petit meuble comme il lui en faut un; voilà un bracelet que je lui achèterai; il doit être bien cher, mais faisons des folies pour qu'elle soit contente. » Il ne l'achetait pas encore, il voulait s'assurer qu'il n'en trouverait pas ailleurs un plus beau. Le cœur léger, l'âme en fête, il reprenait sa marche. Il y avait comme un bonheur mêlé à tout ce qu'il voyait, car Georgine était partout, jusque dans l'air qu'il respirait. De magasin en magasin, de quartier en quartier, il atteignit enfin la rue de Berri. Il y apprit qu'à peine arrivé de Fornay, on s'était mis en course, qu'on rentrerait vers huit heures du soir. Il alla dîner aux Champs-Élysées et, à huit heures, il se présentait devant M. Maresquel, qui causait affaires avec deux Américains et les quitta, après les avoir priés d'attendre quelques momens. Puis il emmena Olivier dans la pièce voisine, lui offrit une chaise, s'adossa contre la cheminée, et il le regardait comme un bourreau miséricordieux regarde le condamné qu'il se dispose à exécuter, en se disant : « Faisons vite, il souffrira moins, c'est tout ce que je puis faire pour son service. »

Ce fut Olivier qui parla le premier.

— J'espère, monsieur, dit-il d'un air réjoui, que vous m'apportez de bonnes nouvelles de Fornay, que vous y avez laissé tout le monde en bon état et que M. Valtreux est content de vous.

— Oui, mon garçon, Fornay est toujours à la même place, et je n'ai de mauvaises nouvelles à te donner que de certain projet de mariage, qui était absurde.

— De quel mariage s'agit-il? demanda tranquillement Olivier.

— Du tien, mon ami.

— Et vous dites?

— Je dis et je répète que ton projet n'avait pas le sens commun, que le voilà dans l'eau, pour le plus grand bonheur de tout le monde. Vrai, je suis fâché de te faire du chagrin, mais tu es un garçon raisonnable, tu feras bonne mine à mauvais jeu.

Olivier persistait à ne pas comprendre.

— Vous devez me trouver l'esprit bien lent, répondit-il, mais je vous jure que je ne comprends pas.

— Et moi, je te jure que, de toutes les femmes que tu pourrais épouser, tu as été choisir précisément celle qui te convenait le moins. Représente-toi un petit médecin de campagne, qui s'en va trottinant

de ferme en ferme, dans sa petite calèche à soufflet, et qui aurait l'idée bizarre d'y atteler un pur-sang, la fine fleur d'une écurie de courses. Tu le trouverais fort ridicule, n'est-ce pas? et tu blâmerais son acquisition, et pourtant, c'est ton cas. Ce qu'il te faut, c'est une bonne petite jument bien tranquille, ayant le trot bien égal et sachant se contenter d'un demi-picotin d'avoine. Je t'aiderai à la chercher, si tu veux, mais renonce à ta chimère. Tu étais en train de faire une imprudence, une folie, dont tu n'aurais pas tardé à te repentir. Par bonheur, il s'est trouvé quelqu'un pour te crier casse-cou.

Olivier se leva de sa chaise. Oubliant ses déférences accoutumées pour l'homme qui lui parlait, il dit sur un ton résolu :

— Monsieur, vous êtes mille fois trop bon. Vous aviez promis à ma mère de vous intéresser à moi, de m'aider à faire mon chemin, et je vous suis reconnaissant des marques de bienveillance que vous m'avez données. Mais, en ce qui concerne mon mariage, vous vous occupez trop de m'épargner des repentirs. Ma folie me plaît, je veux la faire, je la ferai.

— Peste! voilà parler, repartit M. Maresquel, irrité de trouver dans ce docile jeune homme une fierté de résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Malheureusement, quand on s'épouse, on est deux, et ton mariage ressemble à celui d'Arlequin, qui était à moitié fait, attendu qu'il ne manquait que le consentement de la future.

— Oseriez-vous dire, monsieur, répliqua Olivier, prêt à s'emporter, que Mlle Georgine Valtreux, ma cousine, ne consent pas à m'épouser?

— Elle y consentait, elle n'y consent plus, dit M. Maresquel d'un ton bref.

Olivier demeura un instant sans voix, sans souffle, le regard immobile, fixé sur une barbe fauve qui lui semblait effrayante. Il se rappelait tout à coup certaines choses qu'il avait vues sans les voir, certaines paroles qui avaient frappé ses oreilles et n'étaient pas arrivées jusqu'à son esprit. Il se souvenait d'une lingotière où coulait un ruisseau de fonte toute rouge. Il y avait dans un coin du hangar deux personnes qui causaient en riant, et l'une avait dit à l'autre : « Ce serait bien mal! Ce pauvre Olivier! » Il s'était approché, il avait demandé de quoi il s'agissait, et l'homme à la barbe fauve, qu'il voyait en ce moment adossé contre une cheminée sans feu, s'était écrié : « J'ai bien envie de te la voler! » Olivier avait cru qu'il plaisantait. Eh! oui, les chats plaisantent en étranglant leur souris; elle est déjà à demi morte qu'ils lui proposent encore de jouer, et si elle refuse, ils se plaignent de son humeur maussade.

Il étendit le bras et dit :

— Convenez, monsieur, que vous voulez me la prendre.

— Tu n'en dis pas assez, je te l'ai prise.

Olivier traversait la chambre en courant et s'élançait vers la porte. M. Maresquel lui barra le passage.

— Où vas-tu donc?

— A Fornay.

— Qu'y veux-tu faire? Elle refusera de te voir.

A ces mots, saisissant le jeune homme par les deux épaules, il leur fit sentir toute la pesanteur de ses puissantes mains et l'obligea de se rasseoir. Mais, en voyant son visage bouleversé, ses lèvres blanches qui tremblaient, il en eut pitié. Il voulait bien lui prendre sa femme, il ne voulait pas le tuer.

— Vraiment, reprit-il d'un ton plus humain, je suis aussi brutal qu'un dentiste. Mais, tu peux m'en croire, ce n'est qu'un mauvais quart d'heure à passer. Si on t'avait laissé faire, tu te mettais la corde au cou; avant six mois d'ici, tu me remercieras comme ton sauveur. Ce n'est pas que je ne trouve mon procédé fort vilain. Traite-le de trahison, de perfidie, de guet-apens; je n'y contredirai point. Que veux-tu? j'ai l'imagination trop inflammable, je n'ai jamais su résister aux tentations de la chair; c'est mon péché mignon. Du premier instant que je l'ai vue, cette ravissante créature m'a comme ensorcelé. Pourtant, je te l'affirme, la main sur la conscience, si j'avais découvert qu'elle t'aimât, je me serais abstenu. Mais elle ne t'aime pas, elle ne t'a jamais aimé. Elle sentait mieux que personne que vous ne vous conveniez guère, tu étais pour elle un pis-aller. Tu ne sais pas tout ce qu'il faut à ce genre de femmes pour leur rendre la vie supportable; il aurait manqué un billet de mille francs à chaque plaisir que tu lui aurais procuré en saignant ta bourse. Et puis, quel caractère! que vous auriez eu de peine à vous entendre! Elle a tous les défauts dangereux. Ce sera affaire à moi de la mater et cela m'amusera; je suis l'homme qu'il faut pour la gouverner. Tu le vois, je ne me fais point d'illusions, je n'ai garde de m'imaginer qu'elle m'épouse pour mes beaux yeux. Sauf une légère infirmité, tu es un fort joli garçon et tu n'as pas vingt-cinq ans. J'en ai cinquante-six; elle me les pardonne en faveur de ma caisse, qui est mieux garnie que la tienne. Tu n'avais à offrir à ce beau poisson qu'une toute petite flaque d'eau, dans laquelle il aurait tristement langui; il a vu un vivier, il y a sauté... Je ne veux pas dire pourtant qu'elle ait cédé au premier mot. C'est une grande coquette, elle a fait quelques façons; mais en vingt-quatre heures, tout était réglé, et quand tu aurais été là pour te défendre, le juge était gagné et ta cause perdue d'avance. Pour ce qui est des parens, ce sont gens de bonne composition, d'une vertu peu farouche. Ils m'ont tout de suite ouvert leurs bras. Je doute qu'ils emportent

leur belle action en paradis, mais ils comptent bien en toucher ici-bas la récompense. Je te le dis franchement, c'est le mauvais côté de mon affaire, me voilà obligé de faire un sort à un homme qui n'a pas mon estime. Comme tu vois, nous avons tous nos chagrins, et que sait-on? de nous deux, c'est peut-être toi qui fais le meilleur marché.

Olivier ne savait que penser, que croire; il se sentait comme suspendu entre le rêve et la veille; il lui semblait par instans qu'il n'y avait rien de réel dans la monstrueuse histoire qu'on lui racontait, et, quoique M. Maresquel lui parlât de très près, sa voix lui arrivait comme un bruit vague et lointain. M. Maresquel trouvait que cet amant trahi et dépouillé devait lui savoir beaucoup de gré des peines qu'il s'était données pour le convaincre et des excellentes raisons qu'il lui avait présentées. Il augurait bien de son air d'accablement, qu'il prenait pour une résignation muette, pour un abandonnement à son malheur.

— Allons, mon garçon, reprit-il, soyons philosophe; pardonne-moi et embrassons-nous.

Cette prodigieuse proposition fit sortir Olivier de son silence et de son rêve. Il se leva de nouveau si brusquement qu'il renversa son fauteuil, et il cria :

— Monsieur, vous mentez! Georgine est incapable d'une si lâche trahison.

M. Maresquel fut aussi surpris que si une bombe lui avait éclaté sous les pieds. Il n'aimait pas ce genre d'étonnement; il fronça ses énormes sourcils.

— Là, tu n'es pas poli. Prends ce petit papier, tu verras si je mens.

Et il lui tendit une lettre qui sentait l'iris et dont l'écriture était une charmante anglaise, élégamment penchée. Cette lettre n'était pas bien longue; vingt lignes avaient suffi à Mlle Valtreux pour expliquer à son cher cousin qu'elle était désolée, navrée du chagrin qu'elle lui causait, qu'elle avait cru l'aimer, qu'elle s'était trompée, qu'ils s'étaient l'un et l'autre imprudemment engagés, que leurs caractères s'accordaient mal! que l'union qu'ils avaient rêvée aurait fait deux malheureux, qu'elle le conjurait de lui pardonner et de lui conserver un peu d'amitié. Olivier ne lut pas jusqu'au bout; quoiqu'elle sentît l'iris, cette lettre lui faisait l'effet de quelque chose de vilain et de sale, d'une araignée venimeuse. Il la jeta sur le plancher, mit le pied dessus et dit à M. Maresquel :

— Monsieur, vous m'avez pris Georgine, gardez-la; mais votre conduite a été si odieuse que je crois pouvoir exiger de vous une satisfaction, et je compte que vous voudrez bien me l'accorder.

M. Maresquel allait d'étonnement en étonnement; on lui avait

changé son Olivier, il ne s'y reconnaissait plus. Mais, cette fois, il parut plus amusé que fâché. La provocation que lui adressait ce curieux jeune homme lui sembla aussi plaisante qu'un cartel adressé au plus gros des requins par une modeste sardine.

— Ma parole! il m'appelle sur le terrain! s'écria-t-il en posant ses deux poings sur ses hanches. Es-tu fou? As-tu oublié que jadis j'ai épousé ta mère?

— Excusez-moi, répondit Olivier, je m'en souviens à présent, et il faut avouer que vous êtes pour moi un bien excellent père.

M. Maresquel aimait beaucoup sa propre ironie; il goûtait moins celle des autres. Le visage gonflé de colère, jetant à Olivier un de ces regards qui écrasaient un homme aussi facilement que ses gros marteaux-pilons aplatissaient une loupe de fonte, il lui dit :

— Trêve de paroles inutiles! J'aime Mlle Valtreux, je la veux, il me la faut et je l'aurai. Quoi que tu dises, quoi que tu fasses ou ne fasses pas, elle est perdue pour toi, il en faut prendre ton parti. Choisis ou d'entendre raison ou de te brouiller avec moi. Eh bien! je veux te donner un bon conseil, ne te brouille pas avec moi. Si tu te résignes de bonne grâce, je me croirai tenu de te dédommager, je prendrai tes intérêts à cœur, je ferai ta fortune... Pas un mot! tu as la tête montée; n'engage pas l'avenir par une parole imprudente. On a vingt-quatre heures pour maudire ses juges; après quoi, on réfléchit. Donne-toi le temps de la réflexion, et reviens ici demain soir. Mais tu peux te vanter de me faire perdre ma soirée; sans doute, mes deux Américains s'impatientent. A demain! Puisse la nuit te porter conseil!

L'instant d'après, il avait disparu, et Olivier, resté seul, l'air égaré, allait de meuble en meuble, comme pour chercher sous les chaises, sous les tables quelque chose qu'il avait apporté dans cette chambre et qu'il ne voulait pas y laisser; mais il ne savait pas quoi. Était-ce son bonheur? Non, c'était tout simplement son chapeau, et il finit par découvrir qu'il le tenait à sa main. Il s'aperçut aussi qu'il était dans un endroit d'où il avait hâte de sortir, qu'il y avait une porte qui donnait sur un corridor, et qu'après avoir suivi ce corridor et ouvert une seconde porte, on atteignait un escalier qui conduisait à la rue.

VIII.

En arrivant dans la rue, Olivier Maugant fut confondu d'y retrouver tout en ordre, tout à sa place. Quoi! après ce qui venait de se passer! On ne savait donc rien; on n'avait pas appris cette chose inouïe, monstrueuse, cet événement qui prouvait que la probité, l'honneur, l'amour sincère, loyal sont de vains noms, qu'il n'y a plus

rien de sacré dans le monde, que les puissans y tiennent les petits à leur discrétion et que, dans l'insolence de leur injustice, ils marchent sur eux comme un éléphant sur une fourmi. Non, on ne savait rien. Il apercevait devant lui deux longues rangées de maisons qui étaient vraiment fort tranquilles et dont le silence ne pensait à rien. L'une d'elles cependant avait son premier étage très éclairé; les fenêtres étaient entr'ouvertes; il en sortait un bourdonnement de voix et de rires; il y avait là des gens qui s'amusaient. Devant la porte s'étaient alignés des fiacres. Un vieux cocher, sa pipe aux dents, rajustait une mèche à son fouet; un autre dormait sur son siège, et son cheval dormait aussi, le nez dans sa musette. Il rencontra quelques passans; ils passaient, et c'était tout. Le ciel était plein d'étoiles; elles vivaient si haut que les événemens n'arrivaient pas jusqu'à elles, et elles abaissaient sur la terre des yeux d'une implacable limpidité. Olivier courba la tête et ne regarda plus rien. Personne n'avait répondu aux appels désespérés de son cœur meurtri, dont la blessure saignait. Il lui semblait que son malheur ignoré traversait une immense solitude, et à la pesanteur de son chagrin une autre pesanteur s'ajoutait : c'était l'indifférence des choses, qui de partout tombait lourdement sur lui.

Pendant qu'il descendait les Champs-Élysées, un vent du nord-est se leva brusquement et souffla quelque temps par bouffées. Ce lui fut une occupation. Ce vent qui le frappait au visage et empêchait sa marche était quelqu'un avec qui il se battait. Il lui prêtait des yeux, une barbe fauve, une bouche qui, en s'ouvrant, laissait voir des incisives de carnassier, une voix gutturale qui disait :

— Je l'aime, je la veux, il me la faut, je l'aurai.

La tête en avant, les mains crispées, il lui rendait soufflet pour soufflet. Dans les momens où la rafale venait à s'apaiser, c'était avec lui-même qu'il se battait. Il se reprochait son aveuglement, son incurable niaiserie. Il n'avait rien vu, rien soupçonné, rien deviné; il avait cru tout ce que lui disaient des yeux pleins de mensonge. Toutes les fois qu'il dépassait un réverbère et voyait son ombre s'allonger devant lui sur l'asphalte, il la prenait en pitié; c'était l'ombre d'un sot, et il la regardait avec indignation, en balbutiant des injures.

A mesure qu'il avançait, il marchait plus vite, doublait le pas; il avait hâte d'arriver chez lui. Dès qu'il y fut, il jeta son chapeau sur son lit, se jeta lui-même dans un fauteuil, couvrit son visage de ses deux mains et pleura comme un enfant. C'était là ce qu'il avait à faire de si pressé; il avait senti son cœur se gonfler et les sanglots qui montaient; on ne pleure pas dans la rue. Mais il eut bientôt honte de ses larmes, et pourtant elles ne lui avaient pas été inutiles; il lui parut qu'il y avait noyé son indigne amour, qu'il ne

lui restait que sa rage. Il tira d'un petit écrin en velours rouge une miniature sur émail, qui lui avait été donnée quinze jours auparavant. Il la contempla une minute ou deux, la lèvre contractée, avec un sourd ricanement; puis il la posa sur le plancher, et ces cheveux d'un blond si doux, cette bouche dont le sourire l'avait affolé, ces yeux bruns, pleins de mensonge, d'un coup sec, il broya tout sous son talon.

Cette exécution ne lui procura qu'une joie bien courte, après laquelle le sentiment cruel de sa solitude lui revint. Il étouffait, l'air lui manquait; il avait ouvert sa fenêtre pour respirer la fraîcheur de la nuit. Il entendait au loin des roulemens de voitures, de vagues rumeurs, auxquelles succédaient de longs silences, et Paris lui semblait effrayant, parce qu'il ne s'y trouvait personne à qui son chagrin pût se plaindre et se raconter. Il se rappela tout à coup que, le matin suivant, il devait déjeuner dans un café du boulevard avec Aristide Laventie. C'était un confident que lui envoyait sa destinée, et le meilleur de tous; il l'eût choisi entre cent mille. Il se souvint aussi de la conférence de la veille, et, la repassant point par point dans son esprit, il s'étonnait, il s'indignait d'avoir pu reprocher à l'orateur de gâter son éloquence par un peu d'emphase, de rhétorique. Les écailles lui étaient tombées brusquement des yeux; la grande iniquité sociale s'était révélée à lui; à la lueur d'un éclair, il avait aperçu le monde tel qu'il est; c'était comme une vision; il avait vu passer les lions, les renards, les éléphans qui marchent sur les fourmis. Quel tort il avait fait à Laventie en doutant de son chemin de Damas, de la sincérité de sa conversion! Il lui demandait grâce pour ses soupçons injurieux. Il lui tardait de le revoir, de répandre ses peines et sa colère dans le cœur de cet apôtre.

Il arriva au rendez-vous longtemps avant l'heure indiquée. Il s'établit sur la terrasse du café et il attendit, guettant son homme comme un naufragé cramponné à sa planche guette une voile à l'horizon. Enfin Laventie parut; Olivier courut à sa rencontre sans que sa préoccupation lui permît de s'apercevoir que ce cher ami ressemblait fort peu à l'austère Laventie de la conférence. Son air fringant, sa toilette un peu tapageuse, sa cravate flamboyante et sa boutonnière fleurie rappelaient les beaux jours d'autrefois; quand on a du goût, on n'est pas quaker dans toutes les circonstances de la vie. S'il y avait beaucoup de choses qu'Olivier ne voyait pas, Laventie voyait tout.

— Comme te voilà pâle, mon petit! lui dit-il. Que signifient ces yeux battus? Es-tu malade? Qu'as-tu donc?

— Rien, ou plutôt quelque chose que je te raconterai tout à l'heure.

Ils entrèrent dans le café, ils demandèrent un cabinet, et Olivier laissa à son invité le soin de régler le menu.

— Tu plaisantes, dit Aristide. Un œuf, une côtelette et une carafe d'eau claire, voilà mon déjeuner.

Toutefois il ne se fit pas prier longtemps pour remplacer l'eau claire par une bouteille de clos-vougeot, qui était son vin favori, pourvu qu'il sentît la framboise. L'œuf et la côtelette furent changés en deux petits plats très compliqués, au sujet desquels le tribun fit au garçon les recommandations les plus minutieuses. On mit du temps à les servir, et les deux amis commençaient à peine de déjeuner qu'Olivier avait déjà raconté toute sa funeste aventure. Aristide n'écoutait d'abord que d'une oreille; il pensait à un article qu'il devait écrire dans l'après-midi. Il cherchait le mot de la fin; il le trouva et devint plus attentif. Il fit quelques questions, témoigna sa sympathie par des roulemens d'yeux, des hochemens de tête, des interjections. Gesticulant de sa fourchette, il s'écriait :

— Peuh! les vilaines gens! Pauvre garçon! Pauvre agneau du bon Dieu!

Après quoi, pour réparer le temps perdu, il mettait les morceaux doubles. Olivier, possédé de son idée, la tête en feu, l'estomac serré, mangeait du bout des dents, grignotait par bon procédé. Laventie vida les plats et la bouteille; quand il eut fini, il poussa un de ces bruyans soupirs particuliers aux gastronomes et qui signifient : « J'ai bien déjeuné et me voilà repu. C'est bien peu de chose que l'homme; quoi qu'il fasse, il en trouve bientôt le bout. » Ce soupir résumait toute la sagesse de l'Ecclésiaste.

— Se figure-t-on une telle infamie! disait Olivier pour la centième fois. Quelle insolence! quelle brutalité!.. Et, en me quittant, il est retourné vers ses Américains, il leur a parlé de ses petites affaires. Se figure-t-on un homme pareil!

— Eh! oui; eh! oui, répondait Laventie, qui trouvait que décidément Olivier se répétait. Mais quand tu dirais la même chose deux ans de suite, cela n'y changerait rien. C'est une aventure très commune que la tienne. Ils sont tous les mêmes, ces pourris!

Puis, roulant sa serviette en bouchon, il la modela de son large pouce, lui fit des yeux, un front carré de buffle, un grand nez busqué, une grande bouche ricaneuse. C'était un art où il excellait.

— Regarde un peu; n'est-ce pas ton homme?

Il est certain que la serviette de Laventie offrait en ce moment une vague ressemblance avec le visage de M. Maresquel. Mais Olivier ne songa pas à féliciter de son talent ce sculpteur en linge. Il se faisait comme une religion de sa tristesse farouche et toute distraction lui semblait impie. Le gros Aristide, pour qui le fanatisme de la douleur était un ordre de sentimens tout à fait incom-

préhensible, se souvint qu'il avait donné rendez-vous à un député de l'extrême gauche dans les bureaux de son journal. On ne fait pas attendre les députés. Il avait pris son café et deux verres de fine champagne; il ne pensait plus qu'à s'en aller.

— Mon petit vieux, dit-il, je suis désolé de ce qui t'arrive. Mais, après tout, ton affaire n'est pas si mauvaise que tu le crois. Ce vilain homme t'a pris ta blonde; qu'il l'épouse! Il s'est chargé de la dépense, de l'entretien; après quoi, il n'est plus de la première fraîcheur, tu es frais et charmant; un jour ou l'autre, tu la lui reprendras, et ce ne sera pas difficile; tu auras pour elle l'attrait du fruit défendu.

Et chiffonnant de nouveau sa serviette, il compléta le portrait qu'il avait ébauché en couronnant le front carré d'une énorme ramure de cerf.

— Tiens, dit-il, voilà ta consolation.

Il allait s'esquiver sur ce beau mot; mais Olivier le contemplait d'un air si navré qu'il regretta sa plaisanterie et se crut tenu d'en réparer le désastreux effet. Dans le fond, il était bon diable; il n'aimait pas à désobliger les gens, à moins qu'il ne fût certain d'y trouver son profit. Il voulut laisser Olivier sur une bonne impression; comme il l'avait dit un soir à ses disciples assemblés, il ne faut mépriser personne, tout peut servir. Il s'était levé; au risque de faire attendre un député, il se rassit sur le divan, croisa ses bras sur sa poitrine, fronça le sourcil, prit un air grave, oraculaire. C'était presque le Laventie de la conférence.

— Mon fils, dit-il, tu ne peux douter de l'intérêt que je te porte. Nous avons longtemps mangé dans la même gamelle, et les vieilles amitiés sont sacrées. Il est possible que je connaisse la vie un peu mieux que toi. Veux-tu que je te donne un bon conseil?.. Parlons peu, mais parlons bien, et dis-moi la vérité vraie. Aimes-tu encore Mlle Georgine Valtreux?

— Quand je te dis que je la méprise!

— Ce n'est pas une raison.

— Quand je te dis qu'hier soir j'ai broyé son portrait sous mon talon!

— Ce n'est pas une raison, répéta Laventie en mâchonnant son cure-dents. Mais, je te prie, à qui en veux-tu le plus, à elle ou à l'autre?

— A l'autre, à lui seul. C'est lui qui a tout fait... Ah! vois-tu, Aristide, je donnerais ma vie pour me venger de lui.

— Eh bien! là, mon fils, tu me plais. Te voilà en colère, dans une belle colère rouge, et je t'en sais gré. Soit dit entre nous, je te trouvais jadis un peu veule, un peu mollasse; c'était ton seul défaut. La colère, vois-tu, il n'y a que ça. C'est elle qui a fait

toutes les grandes choses de l'histoire; c'est elle qui détrône les Tarquins et qui fonde les républiques... J'aime les gens qui se fâchent, et, je te le répète, tu me plais beaucoup... Ainsi, tu as juré de te venger?

— Je l'ai juré; oh! certes, je l'ai juré.

— Et comment te vengeras-tu?

— Ah! si je le savais, quelle joie! quelle ivresse!

— Dis-moi, mon fils, es-tu capable de garder longtemps ta haine, de l'entretenir, de la nourrir, de lui donner chaque matin et chaque soir sa pitance, comme à un lionceau encagé dont on veut faire un lion? Oui, lui donneras-tu chaque jour ton cœur à manger?.. Les haines qui ne sont pas patientes, les haines qui ne savent pas attendre et guetter leur moment ne sont pas des haines sérieuses. Sauras-tu haïr pendant deux ans, trois ans s'il le faut?

— Je voudrais me venger dès aujourd'hui; mais s'il faut attendre, j'attendrai.

— Je t'en crois capable. Tu as la mémoire tenace; on y entre difficilement, mais, quand on y est, on y reste. Gageons que tu n'as pas oublié un seul des vers latins que tu avais tant de peine à ânonner, parce qu'il y avait devant toi un monsieur qui te regardait. Quant à moi, il y en a un dont je me souviens : *Ultricesque sedent in limine Diræ*. Que dis-tu de celui-là?.. Je t'ai promis un bon conseil, le voici. Mon fils, écoute-moi bien : ce soir même, tu iras trouver M. Maresquel, tu diras à ce galant homme que tu lui as tout pardonné, et tu lui donneras un baiser de Judas sur les deux joues.

Olivier crut qu'il plaisantait et le regarda d'un air interdit.

— Aurais-tu des scrupules, par hasard? Tu serais bien bon, ma foi! C'est pain bénit de tromper un homme qui t'a pris ton bien, un homme qui lui-même t'a vilainement trompé en t'envoyant croquer le marmot dans le Luxembourg pour avoir le champ libre en ton absence, un monsieur qui, par-dessus le marché, t'a refusé la satisfaction que tu lui demandais sous prétexte qu'il a jadis épousé ta mère. Un joli coco de père, en vérité!.. Embrasse-le, te dis-je, quoi qu'il t'en coûte.

— Il m'en coûterait trop : impossible! répondit Olivier, qui secouait tristement la tête.

— Alors renonce à te venger, reprit Laventie, en avalant un troisième verre de fine champagne, qu'il pensait avoir bien gagné. Iras-tu mettre le feu aux quatre coins de l'usine de Fornay, ou lanceras-tu un flacon de vitriol à la figure de Mlle Valtreux? Ce serait bête, et il ne faut jamais être bête. Que peux-tu faire à cet homme, si tu ne le trompes pas? Il est hors d'atteinte, hors d'insulte; c'est Jupiter sur son Olympe. Tu auras beau lui montrer le poing, tes

petits bras n'arriveront jamais jusqu'à son cou pour l'étrangler. Il faut gagner sa confiance, t'insinuer dans ses bonnes grâces. A renard renard et demi, et il faudra bien qu'il te paie sa dette.

— Mais comment cela se fera-t-il? Si j'étais sûr, absolument sûr qu'un jour ou l'autre...

— Il faut croire à la destinée, interrompit Aristide sur un ton d'autorité. Pour ma part, j'y crois de toute mon âme; c'est la foi qui sauve. Au surplus, j'ai eu des nouvelles de ton voleur par des gens qui le connaissent bien. Il est très fort, très habile, mais très audacieux et brutal jusqu'à l'imprudence. Ses ouvriers le craignent comme la gale, son conseil d'administration le déteste cordialement. Il en fera tant qu'à force de tirer sur la corde, la corde cassera, surtout si, au moment décisif, il se trouve quelqu'un pour la scier tout doucement... Enfin, que veux-tu? Je ne sais pas exactement ce qui arrivera; je n'ai pas mes poches pleines de vengeances à distribuer aux petits garçons bien sages en guise de dragées: mais je te déclare sur mon honneur que l'occasion ne manque jamais à qui sait s'y prendre et attendre.

— Allons, je ferai ce que tu me dis. J'irai trouver ce soir M. Maresquel.

— A la bonne heure! Et sois très souple, très humble, très soumis. Ne crains pas de ramper, de t'aplatir. Un jour, tu te redresseras en essuyant tes genoux et en disant : « Monseigneur, à nous deux! » Brutus a fait l'idiot, fais le chien couchant, et, aidé de mes conseils, tu mettras à la raison ce pourri.

Puis, prenant son grand air de pontife, Laventie se leva et posa ses deux mains sur la tête d'Olivier. On aurait pu croire qu'il lui administrait le sacrement de la confirmation. Cependant il ne trempa point son pouce dans le saint-chrême pour lui marquer le front du signe de la croix, il ne lui appliqua pas un léger soufflet sur la joue gauche. Il se contenta de lui dire sur un ton plein d'onction :

— Mon fils, n'oublie pas que ton malheur est un cas particulier de la grande iniquité sociale. Je lis dans tes yeux que tu seras un ouvrier de la sainte cause et l'un des vengeurs du peuple.

On dit qu'Arlequin se déguisa un jour en évêque, mais qu'on le reconnut à la façon dont il donnait la bénédiction. Laventie était plus fort qu'Arlequin, et Olivier se sentit béni de la tête aux pieds. Là dessus, ils se firent leurs adieux, se séparèrent, après s'être promis de se donner souvent de leurs nouvelles. Le blême néophyte, ayant soldé l'addition, s'en alla cacher sa pâleur au fond du quartier latin, tandis que le rubicond pontife hélait un fiacre et s'y élançait en se disant :

— Peu s'en faut que cet animal ne m'ait fait manquer mon rendez-vous avec ses histoires dont je me soucie comme de turlu-

rette. Mais il faut avoir pour lui quelque indulgence; son clos-vougeot sentait la framboise.

Un peu plus tard, Olivier s'acheminait à pied vers la rue de Berri. Il lui fallut plus de deux heures pour y arriver. Il s'arrêtait à chaque instant; plus d'une fois, il fit volte-face, retournait sur ses pas. L'action qu'il allait commettre lui semblait si dégradante, si peu conforme à son caractère qu'il eût préféré qu'on le conduisît à l'échafaud. Mais Laventie avait recouvré par l'effet des circonstances tout son empire sur lui; il entendait la voix chaude de ce tribun qui lui criait : « Tu n'as pas autre chose à faire; embrasse cet homme; sois bas, sois rampant. » Après avoir parlementé avec sa conscience, avec son honneur qui lui demandait grâce, il se remettait en route, et il tâchait de se persuader qu'il s'immolait à la sainte cause; il priait ses nouveaux dieux d'accepter comme une offrande agréable l'horrible violence qu'il se faisait à lui-même.

Il arriva enfin. Que cet escalier lui parut dur à gravir! Quel effort il dut s'imposer pour franchir le seuil de cette porte! Il trouva M. Maresquel dans son cabinet de travail. Assis devant une table, il écrivait une lettre d'affaires. « Ah! c'est toi! » dit-il sans se déranger, — et il continua d'écrire. Il tournait le dos à Olivier, et Olivier contemplait ce dos, qui était large, escarpé, hautain, terminé par deux épaules capables de porter une usine et un monde. C'était un dos inattaquable, et M. Maresquel ne songeait pas à le défendre. Il posa enfin sa plume, baissa la mèche de sa lampe qui filait et murmura : « Sacrée lampe! » Puis, faisant pivoter sa chaise sur elle-même, ses deux mains posées sur ses genoux, la tête portée en avant, comme celle d'un bélier qui se dispose à cosser, il dit tranquillement :

— En un mot, mon garçon, est-ce la paix ou la guerre que tu m'apportes?

Olivier ne répondit rien, mais sa figure répondit pour lui, et M. Maresquel reprit :

— C'est la paix, je crois?

— Oui, soupira le jeune homme, la paix, la résignation.

— Je m'en doutais, et je m'en félicite pour toi comme pour moi. Ainsi cette grande colère s'est apaisée, et nous nous sommes ravisé! Mais avoue que tu as été fort ridicule hier au soir.

— Je l'avoue, dit Olivier.

— Conviens que cette lubie qui t'était venue de t'aligner avec moi sur le terrain...

— N'en parlons plus, monsieur; mais à votre tour, convenez que votre procédé était un peu... comment dirai-je?

— Un peu désobligeant; j'en suis déjà convenu, et j'ai passé

condamnation. Un moment, tu m'as fait peur; ma parole, j'ai cru que tu allais me manger. Je t'aime mieux comme te voilà, je suis tout à fait rassuré. Il paraît que, décidément, la nuit porte conseil. Mais peut-on savoir quelles réflexions tu as faites, d'où est venue cette petite pluie qui a subitement abattu un si grand vent?

— Je me suis dit, monsieur, qu'après tout, vous aviez raison, que j'avais agi fort à la légère, que Georgine n'est pas une femme qui me convienne, que je me serais ruiné sans réussir à la satisfaire, que son bonheur, comme vous le disiez, est trop compliqué pour moi.

— Voilà ce qui s'appelle être un garçon raisonnable. Je crois qu'à ta place et à ton âge, je l'aurais été un peu moins; mais le monde devient beau-fils et la jeunesse se perfectionne.

— Je me suis dit aussi qu'il y a bien des femmes dans ce monde, que j'en trouverai peut-être une autre qui me conviendra davantage.

— A merveille! et voilà ce que c'est d'avoir l'esprit bien fait.

— Je me suis dit surtout que j'aurais grand tort de me brouiller avec vous, que vous pouviez m'être utile.

— Mon garçon, j'augure bien de ton avenir. Quand on a le souci de ses intérêts, qu'on est de facile composition, on est sûr de faire son chemin dans le monde.

— Mais, monsieur, n'oubliez pas vos promesses. Vous m'avez assuré que si j'étais sage...

— Je n'oublie rien, je ne rétracte rien, et puisque tu prends si galamment les choses, tu n'auras pas à te plaindre de moi. Tu vas retourner dans ton Luxembourg. Travaille bien, rends-toi utile et même nécessaire, et tu succéderas un jour à ton directeur.

— Le Luxembourg est un endroit un peu triste, répliqua Olivier du ton d'un enfant gâté à qui on offre du pain bis et qui pense avoir mérité la brioche qu'on lui refuse. Je ne voudrais pas y finir mes jours.

— Peste! tu deviens difficile, ou plutôt tu es un habile homme, tu as barres sur moi et tu profites de tes avantages pour me faire chanter. Soit, je trouverai un jour ou l'autre à t'employer à Fornay, et si je suis content, très content de toi, peut-être t'intéresserai-je dans l'usine. Je pousserai même l'obligeance jusqu'à te chercher une femme dont le bonheur ne soit pas trop compliqué. Mais je ne te ferai venir là-bas que quand nous aurons eu le temps de tout oublier, dans deux ans, dans trois ans d'ici, si tu le veux bien.

Olivier se souvint des recommandations de Laventie et répondit :

— Dans deux ans, dans trois ans, comme il vous plaira.

— Et là-dessus, laisse-moi finir ma lettre, dit M. Maresquel, qui

se leva... A propos, ajouta-t-il en riant, as-tu quelque message dont tu veuilles me charger pour cette belle infidèle?

Olivier eut un frisson dans tout son corps : — Vous lui direz, vous lui direz...

Il ne put achever sa phrase. Mais apaisant aussitôt son visage et sa voix : — Monsieur, vous lui direz que je la mets en tête de la liste des choses dont je peux me passer.

— Prends-y garde, il y a encore un peu de pique là-dedans.

— Vous m'avez donné vingt-quatre heures pour maudire mes juges, j'en prends quarante-huit.

— Et soixante-douze, si tu le veux... Touche là, homme raisonnable, et va-t'en.

A ces mots, il lui tendit sa grande main osseuse et velue. Prendre cette main! serrer cette main! Olivier la prit, il la serra; mais il crut en mourir. Cependant on voyait trembler à ses lèvres un demi-sourire presque agréable. Saint Laventie, vous opériez un miracle!

M. Marcsquel eut la bonne grâce de le reconduire jusqu'au palier et le regarda descendre les marches de l'étage, en se disant :

— Mon Dieu! qu'il est débonnaire! Et cela se croit amoureux!

Au même instant, Olivier se disait : — Que le mépris est quelquefois bête! Cet homme se croit clairvoyant!

IX.

Un vent de tempête qui couche les blés, fracasse les chênes, ne fait pas plus de ravages dans les champs et dans les forêts que n'en peut faire dans notre esprit une grande iniquité dont nous sommes les victimes, car tôt ou tard nous nous modelons sur l'image du monde tel qu'il apparaît à nos rancunes. Si nous venions à découvrir que les astronomes ont menti, que les soleils qui peuplent l'espace, se dérobant à toute loi, règlent leur course au hasard de leurs fantaisies, notre intelligence en révolte se déroberait elle-même à toute règle, et notre raison ne croirait plus à la raison. Quand nous venons à nous convaincre que nos destinées sont pesées dans des balances fausses, notre conscience, qui nous semblait une émanation de la souveraine justice, une lampe allumée à l'éternel foyer, n'est plus pour nous qu'une exception dans l'univers, et nous refusons d'être plus longtemps la dupe de ce témoin suborné.

L'homme qui consent à être le seul juste dans un monde d'injustice, Platon l'a connu, il s'appelait Socrate. Plus tard, il s'est appelé Spinoza. Quelquefois, il n'a pas de nom, et à peine a-t-il un visage.

C'est un petit, un obscur, un ignoré, un être sans forme et sans apparence, vil insecte, rebut de la terre. Le monde ne l'aperçoit pas; il habite dans la nuit comme un malfaiteur, cachant sa vertu comme un crime. Que ces justes sont rares, et combien sont laborieux de tels enfantemens! Après un si grand effort, la nature est lasse et se repose. Le secret de ces grands cœurs est le saint mépris des choses fortuites, ce renoncement universel qui dispense de toutes les résignations particulières. D'autres sont des martyrs chrétiens, qui preferent l'espérance à la joie et s'écrient : « Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés! » Infiniment plus nombreux sont les opprimés qui concluent de leur aventure qu'il n'y a de sacré que la force et que les faibles doivent se procurer à tout prix de la moelle de lions pour se mettre en état de faire l'injustice au lieu de la souffrir. Le ressentiment de leur infortune les presse comme un aiguillon et, dans leurs nuits d'insomnie, ils croient déjà tenir la revanche, elle chatouille délicieusement et leurs doigts et leur cœur. A vrai dire, ils n'en veulent pas trop à l'oppresseur dont l'iniquité les a affranchis des scrupules qui les gênaient. Ils lui font grâce comme un joueur malheureux pardonne au grec qui, en le ruinant, lui enseigna le bel art de tricher. Mais pour tirer de ses déconvenues de si utiles instructions, il faut avoir le sang chaud, les reins solides, le tempérament des grands ambitieux et cette gaîté de l'esprit qui leur garantit le succès.

Olivier Maugant n'était pas de la race des ambitieux sanguins; il se souciait peu de la gloire et ne souhaitait d'autre fortune que celle qui pouvait convenir à la médiocrité de ses désirs. Il n'était pas non plus du bois dont on fait les martyrs chrétiens. On lui avait enseigné dans sa jeunesse que la vie a été inventée par un Dieu très bon, qui veut le bien de sa créature. Cette croyance et celles qui en dépendent étaient subitement tombées de son esprit comme tombent d'un arbre malade des fruits gâtés avant d'être mûrs. Les consolations qu'on peut trouver dans les maximes de Marc Aurèle ou dans l'*Éthique* de Spinoza n'étaient point à sa portée. La philosophie suppose l'absolu détachement, ce qu'on pourrait appeler l'ascétisme de la pensée. Le vrai philosophe fait abstraction de sa personne, il se met hors de cause, il n'a point de procès avec Dieu; il adore la vérité jusque dans ses tristesses et dans ses cruautés, il a le divin plaisir de la comprendre et l'ineffable douceur de sa possession; mais c'est une fête où nul profane n'est admis.

Olivier était le moins philosophe des hommes; il avait un cœur excellent et un esprit fort personnel, il rapportait tout à lui, il jugeait des choses par l'heur et le malheur de sa vie, il les voyait au travers de son aventure. Son incurable mélancolie lui faisait

prendre en déplaisance comme en dégoût un monde où personne ne l'aimait, et dans lequel il avait rencontré, au premier détour du chemin, la trahison embusquée derrière un buisson fleuri. Le pessimiste est un homme qui s'indigne de ce que l'univers n'est pas un immense magasin de bonheur à son usage. Quoi qu'en ait dit Copernic, il n'est pas bien convaincu que le soleil ne tourne pas autour de la terre et la terre autour de son petit moi. Toutes ses déceptions, toutes ses aigreurs lui viennent de l'importance excessive et de la situation privilégiée qu'il s'attribue parmi les êtres; pour voir les choses telles qu'elles sont, il suffit quelquefois de changer de place. Si aujourd'hui le pessimisme est à la mode, c'est que, faute de grandes choses à aimer, on s'aime beaucoup soi-même. La fatuité est une religion triste. Quelque part d'attention que le monde accorde au fat, son amour-propre se plaint qu'on ne lui fait pas assez bonne mesure; il entend qu'il n'y en ait que pour lui. Il se considère de bonne foi comme le plus intéressant des spectacles, comme le centre de l'humanité, dont il voudrait être la seule occupation et qui malheureusement en a beaucoup d'autres. Certains moines d'Orient, à force de contempler et d'admirer leur nombril, le voyaient resplendir de toute la lumière du Thabor. Ils l'affirmaient du moins à l'univers, mais l'univers n'en croyait rien.

Olivier n'était pas un philosophe, mais il n'y avait point de fatuité dans son pessimisme. Il ne se regardait pas comme un être à part, digne d'être offert en spectacle. Il avait l'âme généreuse, et son malheur lui apparaissait, selon le mot de Laventie, comme un cas particulier de la grande iniquité sociale. Son imagination échauffée lui représentait toutes les oppressions qui pèsent sur les humbles et les petits; il rassemblait autour de lui toutes ces souffrances imméritées, et son chagrin s'y sentait comme en famille. On voisinait, on se donnait la main, on s'asseyait tous devant un foyer mort, et on se promettait de ne pas s'oublier les uns les autres au jour de la vengeance. Il y a des paroles qui décident d'une destinée; peu importe qui les prononce. Voilà une terre où il n'y avait rien; depuis hier il y pousse un arbre. Il a suffi pour cela d'un pépin que le vent apporta ou qu'un sansonnet a laissé tomber de son bec. Laventie avait dit à Olivier : « Je lis dans tes yeux que tu seras un ouvrier de la bonne cause et un vengeur du peuple. » Comme si une voix d'en haut lui avait parlé, Olivier se répétait sans cesse cette parole prophétique, qui faisait germer en lui de mystérieuses espérances. C'était le pépin tombé du bec d'un sansonnet.

En attendant, il se faisait adorer de tous les ouvriers qui l'approchaient. Il avait résolu, en arrivant dans le Luxembourg, de ne pas se réserver un sou de son traitement. Il le dépensait, ainsi

qu'une grosse partie de ses rentes en libéralités, en gratifications, en aumônes plus ou moins bien placées. Sa charité n'était pas toujours intelligente; il croyait sans difficulté à toutes les histoires qu'on lui contait, à toutes les doléances dont on le régalait, à tous les ulcères menteurs qui imploraient sa pitié. Il ne demandait pas à les tâter, il ne demandait pas même à les voir ; il vidait sa boîte à onguens et se fâchait quand on se permettait de lui représenter que les vrais malheureux sont discrets, qu'il faut souvent les aller chercher. Il partait du principe que tous ceux qui se plaignent ont sujet de se plaindre, que les millionnaires et les puissans sont tous des drôles, que les pauvres diables n'ont jamais de torts, que c'est la faute des Maresquel s'il y a des paresseux qui crèvent de faim et des ivrognes qui succombent à une attaque de *delirium tremens*. Il donnait beaucoup, il donnait sans discernement et sans se douter que ses obligés riaient sous cape de sa candeur, le traitaient parfois de jobard. Fausse ou vraie, toute misère lui était sacrée. Ce boiteux n'avait plus de sympathie que pour ceux dont la vie cloche; il avait élevé dans son cœur un autel à la sainte miséricorde : c'était la seule religion qui lui restât.

Pour se plaire dans l'abondance de ses aumônes, qui dilataient ses entrailles et flattaient un peu sa vanité, il n'avait qu'à s'abandonner à ses penchans naturels; il devait les violenter au contraire, pour conserver à ses rancunes tout leur emportement, tout leur venin. Il se défiait de la mansuétude de son caractère, de la douceur de son âme et de ses habitudes ; il s'appliquait à s'endurcir, à se défaire des scrupules qui pouvaient lui rester et qu'il traitait de coupables faiblesses. Il entendait devenir un de ces hommes qui n'ont qu'une idée et qui sont prêts à tout lui sacrifier, jusqu'à leur vertu. Il avait juré qu'il ne pardonnerait jamais; cet excellent garçon, qui avait toujours envisagé comme des scélératesses les innocences de la perversité, se promettait que le moment venu, il serait terrible, qu'il n'aurait ni ménagemens ni remords. Une sainte religieuse disait que « sa vocation la sollicitait avec l'insistance d'un péché. » Olivier souhaitait que la sienne eût la beauté d'un crime, et il tenait pour certain qu'il ne serait en état de grâce que le jour où il se sentirait capable d'être méchant. Quand cette grande passion qui couvait en lui semblait par intervalles s'apaiser et s'alanguir, il en ressentait une mortelle inquiétude comme un dévot qui a mis en péril le salut de son âme. Aussitôt il recourait aux grands moyens. L'indignité des avanies qu'on lui avait faites, la foi violée, les perfidies, les brutalités de M. Maresquel, les mensonges et les cheveux blonds de Mlle Georgine Valtreux, le souvenir obsédant de sa beauté, la rhétorique de Laventie et ses hyperboles empanachées,

les iniquités des grands du monde, les misères, les blessures dont il avait entendu la plainte, les afflictions des petits, les épines dont on couronne la justice et les croix qu'on l'oblige à porter, il jetait pêle-mêle tout ce combustible dans le brasier de sa colère qui commençait à se couvrir de cendres, il en irritait la braise, il en faisait jaillir de dévorantes étincelles, et ce débonnaire goûtait une joie candide à voir flamber sa haine.

Comment se vengerait-il? Quand et par quel enchaînement de circonstances verrait-il venir à lui l'occasion désirée? Il ne le savait pas. Mais Laventie lui avait enseigné que les haines sérieuses sont patientes; il était patient. Laventie lui avait dit aussi qu'il faut croire à la destinée, et malgré son pessimisme, il y croyait. S'il n'y avait pas cru, il serait tombé dans le désespoir, et les pessimistes s'arrangent toujours pour avoir quelque raison de tenir à la vie; quand on a la foi qui tue, à moins d'être un héros, on se sauve par l'inconséquence. Il y avait, tout près de l'usine, un petit bois, et à la lisière de ce bois, un grand chêne, frappé naguère de la foudre, qui l'avait à demi consumé. Il protestait contre l'insulte; il s'obstinait à vivre par le pied et dressait encore vers le ciel son front dévasté. Mais ses grosses branches étaient mortes; de place en place son énorme tronc rugueux se crevassait et se vidait. Olivier aimait à contempler cette royauté déchue et souffletée, cette défaite, cet orgueil qui avait trouvé son maître. Quand il avait quelques momens à lui, il les passait volontiers dans cet endroit. Il s'asseyait dans l'herbe, pour peu qu'elle fût sèche, et tirait de sa poche un petit journal qui lui arrivait chaque matin de Paris et dont le titre lui plaisait infiniment. Ce journal s'appelait *le Vengeur*, et c'était l'ami Laventie qui en rédigeait les articles de fond. Ils étaient écrits de bonne encre; Laventie mettait dans sa salade beaucoup de poivre et de vinaigre. Parmi les nombreux abonnés du *Vengeur*, aucun ne le lisait avec autant de soin, de conscience qu'Olivier. Il commençait par le titre, qui lui était toujours nouveau, et il ne s'arrêtait qu'à la dernière ligne; il se repaissait, il se gavait.

Cependant il n'était pas absolument content de son journal, dont la lecture laissait quelquefois des plis sur son front comme dans son esprit. Il aurait voulu s'en expliquer avec Laventie, soumettre respectueusement à ce grand homme ses objections et ses doutes. Quoique *le Vengeur* fît profession de principes très avancés, il était plus radical que socialiste, et Olivier l'aurait voulu plus socialiste que radical. Laventie s'occupait souvent dans ses articles de la question sociale. C'était pour lui un prétexte à roulades; ce beau chanteur aimait les airs de bravoure où il pouvait déployer toutes les ressources de sa voix; mais sa musique manquait de convic-

tion. Les inventeurs de panacées qui guérissent toutes les misères n'étaient pas ses hommes. Il leur témoignait une indulgence où perçait l'ironie, en ayant soin de ne pas se brouiller avec eux. Ce sage ménageait beaucoup les fous, race très susceptible. Il leur accordait le bénéfice des interprétations bénignes, il les représentait comme de nobles rêveurs, que l'excès de la logique faisait quelquefois divaguer, mais dont les erreurs mêmes étaient utiles au genre humain. Quand les fous se fâchaient et le traitaient de faux frère, de vil bourgeois, il s'appliquait à les désarmer par sa bonne grâce, par ses sourires patelins, par ses gambades, et il avalait leurs injures comme du lait riche en sucre. C'était sur les modérés, les opportunistes, les ministériels qu'il prenait sa revanche et que sa bile s'épanchait. Il les rangeait tous dans la grande tribu des pourris. Il ne pouvait leur pardonner d'être devenus raisonnables par l'expérience et la pratique des affaires; il se mêlait une secrète envie à sa feinte indignation, qui n'était que du dépit. Laventie regardait la raison comme le luxe des gens arrivés, et ce luxe insolent, il n'osait encore se l'accorder. Il comptait bien arriver un jour, et il se promettait que si jamais il devenait ministre, il jetterait sa marotte aux orties, dirait leur fait aux aliénés et se donnerait le plaisir d'avoir publiquement du bon sens. Jusque-là, il fallait déraisonner, rechercher l'amitié des fous et dire pis que pendre de tous ceux qui ont des nuances dans l'esprit. Il lui en coûtait quelquefois; aussi ne faut-il pas s'étonner que sa musique manquât de conviction.

Pour se consoler des dures contraintes de son métier, des dégoûts que lui causaient ce qu'il appelait lui-même ses tartines, il écrivait de petits articles amusans qu'il avait soin de ne pas signer. Chroniques du monde et du demi-monde, historiettes bouffonnes et souvent perfides, anecdotes de coulisses ou de boudoirs, *le Vengeur* abondait en racontars de tout genre et leur devait la meilleure partie de son succès. Il est bon d'affriander son lecteur, la bonne cause y trouve son compte; il n'est que de savoir s'y prendre pour faire avaler aux enfans une pilule dans une dragée. Olivier n'était pas de cet avis. Les historiettes du *Vengeur* lui paraissaient un peu légères; la vie lui semblait si sérieuse, si triste qu'il ne comprenait pas qu'on se permît d'être gai. S'il avait été roi, le rire eût été prohibé comme un exercice dangereux dans toute l'étendue de ses états. Il s'étonnait aussi de trouver à la fin de chaque numéro de son journal le menu d'un déjeuner et d'un dîner. Ces menus, où ne figurait pas le brouet des Spartiates, le scandalisaient, lui faisaient l'effet d'un air de gigue joué dans une église au moment de l'élévation. Il n'admettait pas ces alliages adultères ni qu'on mêlât des

frivolités à d'austères réquisitoires contre les pourris. Il s'était proposé d'en écrire à Laventie, de lui faire de modestes représentations à ce sujet ; mais il s'était dit qu'après tout Laventie avait peut-être ses raisons, qui lui échappaient, que Gros-Jean doit beaucoup réfléchir avant d'en remontrer à son curé. Malgré les étonnemens, les petits scandales qu'il éprouvait et quelques réserves qu'il pût faire, il considérait *le Vengeur* comme une école de haute sagesse, le grand philosophe qui le rédigeait comme un puits de science et d'édifiante doctrine, sans se douter qu'au fond de ce puits il n'y avait peut-être qu'un polichinelle. M. Maresquel le lui avait dit un jour; c'était une raison de plus pour n'en rien croire : il ne sortait de cette bouche impure que des calomnies et des blasphèmes.

Il put mesurer son affection pour Laventie à la vivacité des inquiétudes qu'il ressentit pour lui pendant quarante-huit heures. Au cours d'une véhémente polémique avec *le Vengeur,* le plus acrimonieux des journaux intransigeans publia un article intitulé : *un Champignon vénéneux.* C'était le portrait en pied d'un ex-habitué de brasseries miraculeusement transformé en Gracque, qui, à force d'industrie, d'audace, d'impudence, était devenu en peu de temps une manière de personnage. On peignait ce soi-disant ami du peuple, ce tribun d'opérette, ce justicier des grands de la terre, comme un ambitieux sans vergogne et sans principes, qui ne croyait sérieusement qu'à la truffe et à la fille et, chaque soir, en descendant du mont Aventin, s'embarquait pour Cythère. L'article se terminait ainsi : « Triple farceur, quand nous direz-vous votre secret? » Laventie n'était pas nommé ; mais quelques détails d'une insultante précision lui permettaient de se reconnaître. Il se reconnut et envoya ses témoins au journaliste intransigeant. Olivier fut deux nuits sans dormir. Il ne respira qu'en lisant dans *le Vengeur* qu'après deux balles échangées sans résultat, les témoins avaient déclaré l'honneur satisfait. Cette heureuse nouvelle lui mit du baume dans le sang. Il aurait bien voulu embrasser Laventie, le presser sur son cœur; il n'avait pas les bras assez longs. Il se contenta de lui écrire et répandit dans sa lettre toute l'abondance de sa joie. Il ne reçut pas de réponse; les grands hommes sont fort occupés.

A quelques jours de là, ce garçon qui avait le cœur sur la main eut l'occasion de prouver à quel point le malheur l'avait rendu dissimulé comme un diplomate, sournois comme un conspirateur. M. Lebon l'avait invité à dîner. Au dessert, la conversation tomba sur le duel de Laventie, qui faisait quelque bruit. Quelqu'un s'avisa de demander à Olivier pourquoi il était abonné au *Vengeur,* quel

charme il pouvait trouver dans la lecture de cette venimeuse petite feuille. Il répondit que Laventie avait été son camarade d'études, qu'on doit à ses amis la complaisance de lire ce qu'ils écrivent, qu'au surplus ce qui l'intéressait dans *le Vengeur*, c'étaient les chroniques, les faits divers, qu'il ne parcourait les articles de fond que par acquit de conscience, qu'ils lui semblaient fort ennuyeux quand ils n'étaient pas absurdes. Là-dessus, on parla de Laventie. Un des convives, qui goûtait son style, avança que ce journaliste de grand talent ferait parler de lui, qu'il irait loin. Un autre s'étonna qu'un homme de tant d'esprit eût des opinions extravagantes.

— Extravagantes ou autres, je soutiens qu'il n'en a point du tout, repartit M. Lebon. Je n'ai lu que deux numéros de son journal, cela m'a suffi. Votre ancien camarade, mon cher Olivier, est un faux violent qui s'amuse à jouer au croquemitaine. Il se flatte sans doute qu'il épouvantera les gens tranquilles par les éclats de sa grosse voix et qu'ils se cotiseront pour le décider à se taire. Mais je ne crois pas à son avenir. Plus radical que socialiste, plus ambitieux que radical, plus intéressé qu'ambitieux et peut-être encore plus jouisseur qu'intéressé, il n'est pas de la race des grands coquins, et les petits finissent toujours mal.

M. Lebon, qui était Belge, ingénieur et clérical, avait trois raisons pour une de ne pas ménager ses termes, et il traitait volontiers de coquins tous ceux qui n'étaient pas de son avis.

— Voilà le monde! pensait Olivier, qui s'efforçait de réprimer les bouillonnemens de son indignation. Voilà le monde et ses jugemens! Il a de tout temps lapidé ses prophètes.

M. Lebon ni personne ne pouvait soupçonner ce que cachait cette âme limpide et transparente, devenue trouble par un méchant caprice de la destinée et qui s'étonnait elle-même d'avoir un secret. Pourtant M. Lebon savait à peu près ce qui s'était passé; il se permit un jour d'en parler à Olivier, qui répondit avec un sourire placide : « Ma cousine et moi, nous ne nous convenions guère, et c'est un grand service que m'a rendu M. Maresquel. » M. Lebon admirait sa résignation et au demeurant faisait grand cas de lui. Ce jeune homme résigné s'acquittait de ses devoirs avec une religieuse ponctualité; il faisait consciencieusement son ouvrage et quelquefois celui des autres; il avait juré d'apprendre son métier, et aucune fatigue ne le rebutait. Avec cela, d'humeur douce, obligeant, serviable, on ne lui reprochait que ses longs silences. Son chef lui rendait les meilleurs témoignages dans ses lettres à M. Maresquel : « Il n'a pas inventé l'esprit de conversation, écrivait-il un jour; mais quel bon et intelligent travailleur et quel excellent garçon! »

X.

Et la blonde Georgine, y pensait-il souvent? On n'est jamais sûr de son indifférence, on ne l'est que de son infidélité, et il n'est permis de croire qu'on n'aime plus que le jour où l'on commence à aimer ailleurs. Ce fut une expérience que fit Olivier près d'un an après être revenu dans le Luxembourg.

Il s'était surmené et il se rongeait. La fatigue s'ajoutant au chagrin avait pris sur sa santé; il perdait l'appétit, le sommeil. Vers le milieu de juillet, M. Lebon lui imposa quelques semaines de vacances, en l'engageant à aller se refaire à Spa. Le jour qu'il y arriva, il entra au casino. On y donnait un concert, l'assistance était nombreuse, et il décida une fois de plus que l'humanité, à la réserve de tout ce qui travaille de ses mains, de tout ce qui est vêtu d'une veste de futaine ou d'une limousine, ou d'un sarrau, ou d'un bourgeron, est une bien misérable espèce. Gens polis, gens bien élevés, oisifs, mondains et mondaines, il les regardait tous avec des yeux d'aversion et de mépris. Il n'avait pas besoin de les questionner pour découvrir qui ils étaient, il avait fait depuis longtemps son enquête et il ne croyait plus aux étiquettes, il ne savait que trop ce que valait toute cette marchandise. Il y avait là d'aimables étrangères venues du Nord et du Midi, oiseaux jaseurs qui gazouillaient dans toutes les langues. Quelques-unes étaient fort jolies. Il épluchait avec aigreur leur beauté, ne leur faisait grâce sur rien. L'une était trop grasse, l'autre trop maigre; celle-ci avait une vilaine bouche, celle-là une tournure prétentieuse et ridicule, et toutes avaient des yeux qui mentaient. L'instant d'après, il aperçut debout, dans l'embrasure d'une porte, une jeune femme très brune à laquelle, par miracle, il ne trouva rien à reprendre. Il fallait qu'elle fût charmante, on la regardait beaucoup. Elle promenait dans tous les coins de la salle de grands yeux noirs qui s'informaient de tout avec une curiosité sans malice; ils n'étaient jamais en repos, elle les employait à amuser sa vie, qui était un peu triste, et ils réussissaient à lui faire oublier ses ennuis, car son visage, dans ce moment, exprimait une gaîté sans mensonge. Olivier ne la vit pas longtemps. Elle était sous la garde d'un petit homme à lunettes d'or, agité, nerveux, qui ne pouvait tenir en place et qui l'emmena en disant : « On étouffe dans leur casino et leur musique m'agace. »

Le lendemain, dans l'après-midi, Olivier, à qui on avait recommandé de se promener beaucoup, prit une voiture pour faire le

tour des Fontaines. A mi-chemin, au bas d'une côte en pente douce, il voulut marcher un peu, pria son cocher de prendre les devans, d'aller l'attendre à La Sauvenière. Au bout de quelques minutes, il fut rejoint par une calèche découverte qui contenait deux personnes. Absorbé dans ses pensées, il ne s'aperçut pas que l'une de ces personnes était la jeune femme très brune qu'il avait rencontrée la veille au casino. Il ne s'avisa pas non plus qu'elle le regardait avec insistance. La calèche l'eut bientôt distancé. Il la retrouva à La Sauvenière. L'homme aux lunettes d'or en était descendu et se dirigeait vers la porte du restaurant. La dame aux grands yeux noirs le suivait; mais, en voyant venir Olivier, elle se retourna, marcha ou plutôt courut à sa rencontre. Ne sachant ce qu'elle lui voulait et intimidé par cette brusque attaque, il fit un détour pour l'éviter. Elle lui barra le chemin, en le menaçant de son ombrelle, et elle s'écria :

— Eh! quoi, monsieur, on ne me reconnaît pas!

Elle avait la vue très longue, très perçante, et quand elle regardait quelqu'un de près, comme si elle en eût éprouvé quelque fatigue, il lui arrivait quelquefois de fermer à moitié les yeux, avec un léger clignotement des cils accompagné d'un froncement des narines. Ce fut à ce signe qu'Olivier la reconnut, ainsi qu'à son teint de noiraude, à l'impétueuse franchise de son regard, à la fraîcheur de sa voix et à son léger zézaiement. Mais qu'elle avait changé depuis six ou sept ans! Il se souvenait que jadis elle avait le cou dans les épaules, qu'elle était trapue, ramassée dans sa taille. Il se rappelait aussi qu'on lui reprochait d'avoir des creux dans les joues, le nez trop fort, la bouche trop grande. La taille s'était amincie, allongée, le cou s'était élancé, les joues s'étaient remplies, le nez ne paraissait plus trop fort ni la bouche trop grande. Après de longs débats, après un long procès, on s'était mis d'accord et d'ensemble, tout avait fini par s'arranger. Son père avait toujours pensé qu'à vingt ans elle serait aussi belle que sa sœur. Il s'en fallait bien, elle était plus jolie que belle; mais il y avait dans cette figure changeante et mobile quelque chose d'inachevé qui plaisait beaucoup à ceux qui préfèrent les esquisses aux tableaux. Elle ne ressemblait à personne; en la voyant, on était frappé. Elle étonnait comme une apparition, et la légèreté de sa démarche, la vivacité de ses mouvemens faisaient craindre qu'elle ne s'envolât.

Olivier l'examinait, le chapeau à la main, avec une sorte de stupeur. Il se disait : « Est-ce elle? n'est-ce pas elle? » Il comparait le passé au présent, ce qu'il voyait à ses souvenirs; il se demandait comment ceci avait pu sortir de cela, ce papillon de cette chrysalide, cette charmante créature de cette bonne fille qui semblait née

pour les rôles de confidente. Il croyait rêver, comme le prince des contes orientaux qui entendit un bourdonnement au fond d'un étui de carton et qui, l'ayant ouvert, en vit sortir une fée.

Elle s'impatientait.

— Vous décidez-vous à me reconnaître? reprit-elle.

— Je crois bien que c'est à ma cousine Béatrice que j'ai l'honneur de parler.

— Enfin! c'est heureux. Vous y mettiez de la mauvaise volonté... Cependant, mon cousin, il n'est pas juste que les innocens paient pour les coupables. Il y a cousine et cousine; pourquoi les fourrer toutes dans le même sac?

— Je vous assure que vous vous trompez, que je suis charmé de vous voir. Vous avez reconnu tout de suite le boiteux, et moi, j'hésitais à vous reconnaître parce que vous êtes devenue...

Il n'acheva pas sa phrase, mais ses yeux parlaient, ils étaient fort éloquens.

— Mais achevez donc! dit-elle. Vous ne m'avez jamais fait de compliment; c'est le premier, et j'y tiens beaucoup. Vous vouliez dire qu'autrefois j'étais fort laide et que je suis devenue... comment dirai-je?.. presque une jolie femme. Je vous l'avais prédit, vous n'avez pas voulu me croire... Ainsi je vous plais? Allons, tant mieux!

Puis, changeant de visage et de ton :

— Ah! mon Dieu! qu'est-ce donc? Au milieu de vos cheveux bruns j'aperçois une petite mèche blanche... Pauvre garçon, comme vous avez souffert!

— Oh! c'est fini, je vous assure que c'est fini, répondit-il vivement. Je ne m'en souviens plus.

— Bien sûr? bien vrai?.. Vous ne la regrettez plus, cette méchante fille? Vous l'avez oubliée?

— Je me soucie d'elle comme de la poussière des grands chemins.

— Bien sûr? bien vrai?

— Je vous en donne ma parole.

— Cela me fait plaisir de vous entendre parler ainsi. Mais, voyez-vous, il faut l'excuser. Elle est de ces personnes à qui on doit tout pardonner, parce qu'elles n'ont pas une idée très nette du bien et du mal. Il y a quelques semaines, je lui ai reproché sa conduite en passant à Fornay. Elle m'a répondu qu'elle avait consulté avant tout votre intérêt, qu'elle aurait été un paquet trop lourd pour vos épaules. Je lui ai répliqué qu'il n'aurait tenu qu'à elle de vous alléger le fardeau. Elle a pirouetté sur ses talons en me priant de ne pas lui faire de la morale, et il est certain que ce n'est pas toujours amusant, la morale, mais elle empêche quelquefois de faire de la

peine aux autres... Enfin, vous n'en êtes pas mort, Olivier, c'est l'essentiel, et sauf la petite mèche blanche... Mais il y a dans votre conduite quelque chose qui m'étonne, qui me choque. Je me disais toujours : « La première fois que je le verrai, il faudra qu'il m'explique comment il a pu, après ce qui s'était passé, accepter la place que lui offrait M. Maresquel?.. » Olivier, je vous avais toujours pris pour un garçon très fier.

— Vous vous trompiez, je ne suis qu'un pied-plat.

— Oh! je ne vous lâche pas. Vous m'expliquerez pourquoi vous avez accepté cette place.

— J'aurais eu de la peine à en trouver une autre, et je voulais travailler. Il n'y a de bon dans ce monde que le travail.

— C'est une raison ; mais je soupçonne aussi qu'en prouvant à M. Maresquel que vous n'aviez pas de rancune, vous avez voulu prouver à Georgine qu'elle vous était devenue parfaitement indifférente. Ai-je deviné ?

— Ne parlons plus de moi, dit-il ; parlons un peu de vous.

— Tout à l'heure ; il faut d'abord que je vous présente à M. Courlize, qui ne doit pas savoir ce que je deviens.

Et lui prenant le bras, elle l'entraîna dans le jardin du restaurant où ils trouvèrent M. Courlize se promenant d'un pas agité le long d'une tonnelle.

— Cyprien, lui dit-elle, je vous présente mon cousin germain, M. Olivier Maugant.

Le petit homme ôta ses lunettes d'or, en essuya les verres, les remit sur son nez, et dit à Olivier en le regardant de côté :

— C'est vous, monsieur, qui avez failli épouser ma belle-sœur? Bénissez votre étoile ; quelle chance vous avez eue de ne pas entrer dans cette affreuse famille des Valtreux !

— Ah! Cyprien, toujours des exagérations! lui dit sa femme. Nous ne sommes pas si affreux que vous le dites.

— Une affreuse famille! répéta M. Courlize. Plût au ciel que moi-même!..

— Ne le croyez pas, Olivier, interrompit-elle ; dans le fond, il m'adore... Voyons, Cyprien, dites bien vite à mon cousin que vous m'adorez. Il va croire que je suis une mauvaise femme, et je tiens beaucoup à son estime.

— Votre cousine, monsieur, reprit-il, sera un ange le jour où elle ne s'entendra plus avec mes ennemis.

Là-dessus, il fit un grand geste qui signifiait : Laissez-moi tranquille ! — et sortant de la tonnelle, il alla promener son agitation dans le potager entre deux rangées de pois ramés.

— Et c'est toujours comme cela? demanda Olivier, en regardant sa cousine d'un air navré.

— Pas toujours, malheureusement. Demain peut-être, il sera abattu, taciturne, il passera des heures dans son fauteuil, il faudra tour à tour se fâcher et s'attendrir pour l'en faire bouger. Je l'aime mieux agité. Mais asseyons-nous là, sur ce banc. Vous ne sauriez croire, Olivier, combien je suis contente de vous avoir retrouvé. Cela me rajeunit de sept ans, je redeviens petite fille. J'ai l'âge où l'on pêche des ablettes dans la Seine. Hélas! nous ne sommes pas de fameux pêcheurs, vous et moi. Nous avons jeté notre ligne dans les grandes eaux; quels poissons nous avons ramenés! On devrait toujours rester petit.

— Et dire, s'écria-t-il, en revenant à son idée, qu'il y a des gens qui trouvent que le monde est bien organisé, que la société est une superbe invention!

— Oh! bien, dit-elle, en ce qui me concerne, je n'ai le droit de me plaindre de personne. J'ai fait une sottise, je l'expie; c'est moi qui ai choisi mon mari. Voulez-vous savoir comment cela s'est passé? J'appris le même jour que ma marraine était morte en me laissant quatre cent mille francs et qu'un jeune fat, que je ne pouvais souffrir, s'était mis en tête de demander ma main. Mes parens trouvaient que c'était un beau parti, que je serais folle de le refuser. Je fis cette folie, ou plutôt j'exigeai qu'on me laissât le temps de réfléchir. On me pressait beaucoup et quand, à son tour, M. Courlize fit sa demande, je l'acceptai tout de suite, pour échapper à l'autre. Tout allait bien lorsque survint la catastrophe. En apprenant que mon pauvre père était ruiné, M. Courlize entra dans une violente colère. Il avait compté qu'avec ma dot je lui apportais des espérances; il se regardait comme un homme volé, et c'est toujours humiliant d'être volé, surtout pour un notaire. Il s'en prit à moi; chaque jour, il me faisait des reproches, des scènes. Le pis est que son regret de m'avoir épousée prit par degrés le caractère d'une idée fixe. Il devint morose, bizarre; on l'engagea à vendre sa charge, et je l'y poussai; c'est pour cela qu'il m'accuse d'être liguée avec ses ennemis. Bref, me voilà garde-malade, et mon malade n'est pas commode. Il a beaucoup de caprices; ce qui lui plaît aujourd'hui lui déplaira demain. Il a voulu venir à Spa, nous sommes arrivés hier, et il a décidé dès ce matin que les eaux ne lui convenaient pas, que c'est de l'air des montagnes qu'il a besoin. Nous partirons demain pour la Suisse, dont il ne tardera pas à se dégoûter, et nous finirons par faire le tour du monde. Quand on n'est pas content de soi, il n'y a pas de beaux pays.

Olivier la plaignait de tout son cœur et la trouvait trop résignée.

— Votre malade est non-seulement peu commode, lui dit-il; je crains qu'il ne devienne dangereux.

— Les médecins m'ont prévenue en effet que sa mélancolie pourrait bien tourner à la monomanie furieuse.

— Et vous ne pensez pas à le mettre dans quelque maison de santé ?

— Ah ! le pauvre homme ! Ce serait cruel, et je ne m'y résoudrai qu'à la dernière extrémité. Mais rassurez-vous; si jamais il en veut à ma vie, je saurai me défendre; je suis parfaitement décidée à ne pas me laisser étrangler. Dans ma petite jeunesse, j'avais des épaules et une tête, mais point de cou; il m'en est venu un, non sans peine; il a une certaine tournure et j'entends le garder.

Elle lui faisait l'effet d'une plante miraculeuse qui fleurit malgré les intempéries, la grêle et les gelées. Il s'écria sur un ton d'indignation :

— Quelle vie que la vôtre ! Et vous trouvez moyen d'être gaie !

— Excusez-moi, c'est un défaut de naissance, on m'a faite comme cela et je n'en suis pas fâchée; les gens tristes ne sont bons à rien. Et puis j'ai toujours eu du goût pour les choses difficiles, et je n'ai jamais compris qu'on pût vivre sans rien faire. M. Courlize m'occupe beaucoup. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, on me condamne à me séparer de lui, je serai cruellement désœuvrée. Tâchez de tomber malade dans ce temps-là, c'est moi qui vous soignerai.

Elle attachait sur lui ses yeux d'un éclat humide et chaud, qui lui fondaient le cœur.

— Soignez-moi dès à présent, répondit-il, j'en ai besoin.

— Vous m'aviez dit que vous étiez consolé, répliqua-t-elle avec un accent de reproche. J'avais eu la naïveté de vous croire.

Il rougit, pâlit et fut sur le point de lui faire un aveu qui l'eût embarrassée; mais les paroles ne venaient pas et il se contenta de dire :

— Je suis consolé de tout, excepté du chagrin que j'aurai tout à l'heure en vous disant adieu.

— Qu'il est galant, ce beau monsieur qui ne voulait pas me reconnaître ! Cette pauvre bonne Béatrice d'autrefois, on ne se mettait pas en frais de complimens avec elle, on la traitait comme une personne sans conséquence, on lui parlait toujours de l'autre, de cette incomparable Georgine, et voilà qu'aujourd'hui... Décidément, vous me trouvez à votre goût ? Ah ! mon cousin, mon cousin... Mais je ne vous dirai pas ce que je voulais vous dire.

Ils furent interrompus dans leurs propos par M. Courlize, qui déclara à sa femme d'un air furibond qu'il avait renoncé à son projet de dîner à La Sauvenière, qu'il voulait repartir sur-le-champ pour Spa :

— Faites bien vite avancer la voiture, lui dit-il. Mais Dieu sait si vous retrouverez votre cocher ! Il n'est jamais là, votre cocher.

— Il faudrait d'abord prouver qu'il est à moi! répondit-elle d'une voix caressante.

Et, lui prenant les deux mains, elle essaya de l'amadouer par sa bonne grâce, à laquelle il demeura tout à fait insensible. Accompagnée de son cousin, elle se mit à la recherche du cocher. Quand ils revinrent, ils trouvèrent l'irascible petit homme dans une violente querelle avec le maître d'hôtel du restaurant, qui lui représentait que le dîner était prêt, qu'il l'avait commandé en arrivant, qu'il était tenu de le payer. Olivier arrangea les choses en s'offrant à le manger, par pur dévoûment, car il se sentait peu d'appétit. Mais avant de se mettre à table, malgré les yeux féroces que M. Courlize braquait sur lui, il reconduisit sa cousine jusqu'à la voiture, lui donna la main pour l'y faire monter. Il voulait lui faire ses adieux.

— Non, pas encore! dit-elle tout bas. Venez nous voir demain à l'hôtel de Flandres; nous déjeunerons ensemble.

Le cocher toucha, la voiture emmena cette jeunesse chargée de garder cette folie. — Quel aimable petit homme! se disait Olivier en regardant tourner les roues. Il a épousé une délicieuse créature qui lui apportait quatre cent mille francs; mais il espérait un million et son mécompte lui a détraqué le peu de cervelle qu'il avait. Elle le soigne comme si elle l'aimait, et elle ne peut pas l'estimer. Voilà sa gaîté rivée à jamais aux sombres chagrins de ce sot personnage, qui ne voit à travers ses lunettes d'or que les billets de banque dont on l'a frustré. Les verres en sont si troubles qu'il ne s'aperçoit pas même qu'elle est charmante et qu'elle lui sacrifie les grâces et la fleur de ses plus belles années. Combien de temps durera ce funeste accouplement? Malgré ses airs vieillots, il n'a guère dépassé la quarantaine, et on prétend que les fous ont souvent la vie dure. Quel avenir attend cette jeune femme! quel boulet à traîner! quelle destinée! et que ce monde est bien arrangé!

Pendant et après son dîner et durant toute la soirée, Olivier ne cessa de penser à Béatrice, à son étonnante métamorphose, à ses vingt-deux ans prisonniers d'un triste devoir, à son sourire, à ses cruelles épreuves, à ce malheur qui chantait comme un rouge-gorge. Il lui parut en y réfléchissant qu'il avait tort de s'indigner contre M. Courlize, que le vrai coupable dans cette affaire était Olivier Maugant : — Il ne tenait qu'à moi! se disait-il. Si je l'avais voulu, elle serait aujourd'hui ma femme. Que nous serions heureux! — A cette pensée que Béatrice pût être à lui, il lui entrait au cœur quelque chose de doux et de frais, et il voyait se répandre sur sa vie cette lumière dorée qui fait chanter les coqs, après quoi le rêve s'évanouissait, il se retrouvait dans ses ténèbres. Il en vint à se dire des injures, à se reprocher comme un crime son stupide

aveuglement. Il avait préféré la magie noire à la magie blanche, la femme qui ensorcelle à la femme qui repose, et il n'avait pas su deviner qu'il y a des chrysalides d'où sortent des papillons. Puis, renonçant à s'accuser, il fit retomber tout le poids de sa colère sur la destinée qui nous trompe, sur le monde qui est un lieu plein d'embûches. Le bonheur se cache, on passe près de lui sans le voir. Le malheur nous appelle, nous siffle les airs que nous aimons, comme un chasseur pipe des oiseaux; on s'élance, on accourt, on est pris.

— Oui, pensait-il, le fond de la vie est un malheur qui nous attire, nous prend et nous garde.

Le lendemain, il se présenta de si bon matin à l'hôtel de Flandres qu'on le pria de repasser, Mme Courlize n'étant pas encore visible. Son malade lui donnait ce jour-là beaucoup d'occupation. Comme elle l'avait prévu, il n'avait plus la fièvre; il était dans une de ses crises d'abattement profond, de prostration. Ses bras, ses jambes, sa tête, sa volonté, tout lui manquait; il lui en coûtait de faire un geste, d'articuler trois paroles. Sa femme et son valet de chambre avaient dû l'habiller et s'épuiser en discours pour obtenir qu'il les laissât faire. Mais quoique Béatrice l'engageât à prolonger son séjour à Spa, il s'obstinait à partir, tout en assurant qu'il n'en aurait jamais la force.

Quand Olivier revint, sa cousine l'attendait et lui dit :

— Mon Dieu! qu'il est aimable! qu'il est gentil, ce cher garçon! Je n'ai que de l'ennui à lui offrir, et il vient le chercher. Il est vrai que, si amère que soit la soupe, un bon cousin et une bonne cousine ont toujours du plaisir à la manger ensemble.

Il répondit d'un ton pénétré: — Je vous assure, Béatrice, que je voudrais avoir ce plaisir tous les jours de ma vie.

Il avait résolu d'être audacieux, de l'appeler par son petit nom, de lui dire ce qu'il avait dans le cœur, et il avait passé la matinée à chauffer son courage. Il ajouta :

— Savez-vous à quoi j'ai pensé hier soir en m'endormant et ce matin à mon réveil?

— A quoi donc?

— A la seule lettre que j'aie reçue de vous. Mais sûrement il ne vous en souvient plus.

— Au contraire, dit-elle en rougissant un peu, il ne m'en souvient que trop. Cette lettre est la honte de ma vie et le déshonneur de mon sexe. Je m'offrais à vous sans vergogne; je vous écrivais comme une sotte : « Prenez-moi, je vous aime beaucoup. » Mais vous n'avez pas été bon prince, vous n'avez pas daigné me répondre, et j'en ai eu bien du dépit. Ah! ma pauvre lettre, j'aurais bien voulu

la ravoir. Hier, en vous revoyant, j'y ai pensé plus d'une fois, et j'allais vous en parler quand M. Courlize m'a interrompue dans mon discours. Je tenais à vous dire que depuis lors, nous avons fait des progrès, que nous savons nous conduire, que nous ne disons plus aux messieurs : Prenez-moi.

Olivier n'eut pas le temps de répondre, on annonça que le déjeuner était servi. Il fallut la croix et la bannière pour décider M. Courlize à se mettre à table. Il y avait des jours où il mangeait comme un loup, d'autres où Béatrice devait prodiguer son éloquence pour lui faire grignoter une côtelette. C'est à cela qu'elle fut occupée tout le temps du repas, lui adressant de petites paroles encourageantes et mignardes comme une mère en emploie pour persuader son enfant.

Après le déjeuner, Olivier eut encore un moment de tête-à-tête avec elle. Il avait formé l'héroïque projet de lui prendre les deux mains et de les baiser l'une après l'autre. Il n'osa pas ; cependant il poussa l'audace jusqu'à lui dire :

— Béatrice, j'ai une proposition à vous faire. Je suis prêt à vous accompagner en Suisse, en Italie, partout où vous irez. Voulez-vous m'emmener?

Elle l'interrogea du regard pour s'assurer s'il parlait sérieusement :

— Moi, vous emmener! dit-elle en riant. Serait-ce pour m'aider à soigner M. Courlize ou à titre de second malade?

— Je vous aiderai, je vous rendrai toute sorte de petits services.

— Je ne doute pas de vos excellentes intentions. Mais je me ferais un scrupule de vous enlever à votre minière. J'entends, Olivier, que vous deveniez un grand ingénieur, et on m'a assuré que vous en preniez le chemin. Non, je ne vous emmène pas. Tout bien considéré, vous m'empêcheriez peut-être de vaquer à mes petits devoirs, vous me donneriez de fâcheuses distractions.

— Emmenez-moi. Si jamais M. Courlize devenait dangereux...

— Là, qu'il est bon! s'écria-t-elle. S'il faut tout vous dire, mon pauvre ami, c'est M. Courlize qui vous regarde comme un danger. Hier soir, en revenant de La Sauvenière, il m'a appris, affirmé, soutenu, démontré que vous étiez amoureux de moi.

Il eut un tressaillement et dit :

— M. Courlize a la tête plus saine que je ne croyais. Béatrice, s'il avait dit vrai?..

Elle s'était approchée de lui, elle recula de deux pas et, selon son habitude, elle ferma à moitié les yeux, fronça légèrement ses narines et répondit de sa voix chantante :

— Il est trop tard, mon bon monsieur. Adieu, paniers! vendanges sont faites.

Après cela, elle ne songea plus qu'à ses préparatifs de départ. On réussit à force de bras à transporter M. Courlize dans sa voiture. Olivier en prit une autre et se fit conduire à la gare pour revoir une fois encore celle qui ne voulait pas l'emmener. Il était dans cette disposition d'esprit où un homme goûte un charme amer à prolonger sa souffrance. Il aida Béatrice à s'installer dans son wagon, à caser ses petits paquets; il retarda tant qu'il put le moment de la quitter. Elle lui dit en recevant ses adieux :

— C'est pourtant dommage d'avoir un cousin et de ne pouvoir s'en servir!

Il resta sur le quai jusqu'à ce que le train s'ébranlât. Il vit une main qui sortait d'une portière en agitant un mouchoir, puis une tête qui s'avançait, une bouche qui lui envoyait un sourire, après quoi il ne vit plus rien.

— Bah! se dit-il avec colère, elles se ressemblent toutes. Celle-ci, à sa manière, est aussi coquette que sa sœur. L'air est différent, la chanson est toute pareille.

Pendant les semaines qui suivirent, il employa son temps à récriminer contre lui-même. Il maudissait sa faiblesse, le charme qui l'avait entraîné et rendu infidèle à ses résolutions. Il avait juré de se faire un cœur d'airain, et ce Gracque s'était laissé reprendre au piège, attendrir, abuser par un sourire de femme. Au mépris de ses principes et de son austère pessimisme, un nouvel amour, encore plus enveloppant que le premier, lui avait fait croire durant quelques heures que ce triste monde est un paradis méconnu. Il rougissait de son illusion, et il cherchait à oublier. Mais l'enchanteresse ne le lâchait pas, elle était restée dans son cœur et dans ses yeux, ce n'était pas l'affaire d'un jour que de l'en chasser. Il ne s'en obstinait que davantage à ce rebutant travail. Il avait une façon de cultiver son jardin bien différente de celle des jardiniers. Comme eux, il émondait, il essartait, il arrachait; mais, tandis qu'ils font la guerre aux mauvaises herbes, il entendait qu'il n'y eût place dans ses plates-bandes que pour les orties de la rancune, pour la ciguë de la vengeance, pour les ronces de la colère. Par aventure, une rose venait d'y pousser; il lui semblait qu'elle déshonorait son enclos, il lui tardait de ne plus la voir, de ne plus respirer les poisons de son parfum; mais la rose se défendait, elle recroissait toujours. Il était naïf, c'était sa seule excuse, et il croyait travailler au bonheur de la sainte humanité. Comme la philosophie et la religion, les passions farouches ont leur ascétisme, il voulait devenir un ascète de la haine.

Cependant les mois succédaient aux mois sans amener aucun changement dans sa destinée, sans lui procurer ni lui promettre l'occasion après laquelle il soupirait. M. Maresquel ne lui donnait aucun signe de vie et paraissait avoir oublié les clauses de leur contrat. Ne le rappellerait-on jamais à Fornay? Était-il condamné à végéter éternellement dans le Luxembourg, où il se trouvait comme en exil? Laventie l'avait engagé à croire à la destinée; il commençait à en douter, et il doutait même un peu de l'amitié de Laventie, à qui il avait écrit trois fois sans obtenir, malgré ses vives instances, la faveur d'un mot de réponse. Il se sentait envahir de jour en jour par une morne tristesse, par une désolante langueur. L'amour n'est pas seul à connaître la douleur des éternelles séparations. C'est un supplice de se croire condamné à ne plus revoir un visage qu'on hait et de rester avec la rougeur de son soufflet en désespérant de le rendre jamais.

Laventie avait raison, il faut se fier quelquefois à la destinée; il lui arrive, dans ses bons jours, de nous aider sans que nous nous aidions nous-même. Il survint un déplorable incident qui consterna Olivier et auquel il dut pourtant sa délivrance. Une galerie de mine qu'on venait d'ouvrir à l'exploitation s'effondra subitement; vingt ouvriers demeurèrent enfouis sous les décombres, deux périrent; les autres furent sauvés par d'énergiques efforts, et ce sauvetage fit grand honneur à Olivier. Il resta sur les lieux durant trente-six heures, très anxieux, très tourmenté, mais, malgré son émotion, dirigeant le travail avec une grande sûreté de jugement, mettant lui-même la main à l'œuvre, infatigable, oubliant de manger et de dormir, et, cette fois, travaillant vraiment pour la sainte humanité. Il fut admiré, loué, félicité.

Après le sauvetage, on procéda à l'enquête, et le ministère public s'en mêla. La galerie éboulée avait été percée en partie dans une roche argileuse, sujette à se déliter. Des fissures s'étaient produites; la poussée des terrains avait resserré les parois. Olivier en avait conféré avec M. Lebon, et il fut décidé qu'on s'occuperait, toute affaire cessante, de consolider les boisages, qu'on suspendrait momentanément l'abattage du minerai. Le contremaître à qui Olivier transmit cet ordre affirma qu'il n'y avait rien à craindre, qu'il répondait de ses boisages. Il ne laissa pas de faire ce qu'on lui disait, à cela près qu'il autorisa une vingtaine d'abatteurs à poursuivre leur travail. Ce contremaître était un assez brave homme à qui Olivier s'intéressait et avait rendu quelques services. Après la catastrophe, la peur des conséquences et des poursuites l'emporta sur ses scrupules, et il déclara à M. Lebon qu'il n'était pas en faute, que M. Maugant s'était mal expliqué ou ne s'était pas

expliqué du tout. Mais, se doutant bien qu'il ne pourrait soutenir son mensonge contre le témoignage décisif d'Olivier, il alla le trouver en secret, le supplia en pleurant de ne pas le perdre. Olivier fut saisi de pitié pour ce malheureux, qui était chargé de famille et voyait son avenir détruit. A la pitié se joignit peut-être une forfanterie d'abnégation, un emportement d'orgueilleuse générosité, peut-être aussi cette joie féroce que goûte un homme injustement frappé à aggraver son cas, à s'enfoncer dans sa misère, à noyer sa dernière espérance et à prouver à la justice humaine qu'elle est la souveraine injustice. On aime à barbouiller un laid visage pour l'enlaidir encore; c'est un plaisir pour un pessimiste d'ajouter à ses iniques malheurs d'autres malheurs volontaires et de pouvoir dire : « Voilà ce qu'est la vie! je ne la calomniais pas. »

Le fait est que, sans prendre le temps de réfléchir, il répondit au suppliant :

— Je ne peux vous justifier qu'en m'accusant; je le veux bien.

Il le voulut si bien qu'il prit sur lui toute la faute. M. Lebon, qui le savait très attentif, presque méticuleux dans l'exécution des ordres qu'on lui donnait, eut beaucoup de peine à l'en croire. Mais il persista à se charger, disant qu'il n'avait pas cru à l'imminence du danger, que sans doute, comme l'affirmait le contremaître, il n'avait pas été assez pressant dans ses injonctions. Sur ces entrefaites arriva une lettre de Fornay. M. Maresquel ne badinait pas en matière de catastrophes ; il avait la sainte horreur des accidens qui causent mort d'homme et obligent les compagnies à payer des pensions ou des indemnités. Il demandait qu'on l'informât exactement de ce qui s'était passé et qu'on fût sans pitié pour le coupable. M. Lebon lui répondit qu'Olivier était pour quelque chose dans ce malheur, mais qu'il avait droit à l'indulgence, qu'il avait racheté son étourderie par son admirable conduite dans les opérations du sauvetage. M. Maresquel considérait une étourderie comme un péché mortel; il n'admettait pas qu'on pût la racheter par les plus beaux dévoûmens. Dans la première émotion de sa colère, il envoya une dépêche qui portait ceci :

« Mettez tout de suite à pied l'imbécile, et envoyez-le-moi le plus tôt possible pour que je lui dise son fait. »

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LES

DERNIÈRES ANNÉES D'UN RÊVEUR

Fragmens d'un Journal intime, par Henri Amiel, tome II, 1884.

Quand le premier volume de ce *Journal intime* parut, il y a quelques mois, ce fut pour nous une occasion toute naturelle d'étudier, dans une intelligence d'élite, ce que nous appelâmes alors, d'un mot qui sembla juste, *la maladie de l'idéal* (1). Des confidences douloureuses montraient comment l'analyse à outrance peut stériliser les plus riches dons de l'esprit et quelle amertume remplissait cette âme qui se sentait née pour produire des œuvres viriles et qui s'était arrêtée à moitié chemin dans la volupté inerte de la contemplation. Il s'en fallait d'ailleurs que j'eusse épuisé cet attachant et inquiétant modèle, et j'espérais bien le reprendre un jour, quand la fin du journal nous aurait été donnée. Ce jour est arrivé, et il me paraît que le second volume appelle et justifie un complément d'études. Sans que nous ayons rien à retrancher à l'image déjà tracée du rêveur genevois, il est d'autres traits intéressans, bien dignes d'être mis en lumière et qui achèveront, non pas seulement le portrait d'un homme, mais celui d'un groupe d'esprits plus nombreux qu'on ne peut croire dans la génération à laquelle il appartient.

I.

Cette dernière partie du *Journal intime* (ou plutôt des fragmens qu'on en a extraits) va de l'année 1867 à 1881. A mesure que la

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1883.

vie lui échappe, Amiel regrette davantage la réalité qu'il a désertée et dans l'action et dans la pensée, qui est de l'action aussi quand elle se produit sous une forme ordonnée et logique. Il sent qu'il est trop tard pour ressaisir son moi, dispersé, dissous dans les ombres du rêve, à travers le crépuscule de cette vie qui va s'éteindre. Le voilà qui fait le procès aux chimères où il s'est perdu : « L'idéal ne doit pas se mettre tellement au-dessus du réel, qui, lui, a l'incomparable avantage d'exister. L'idéal tue la jouissance et le contentement en faisant dénigrer le présent et le réel. Il est la voix qui dit : « Non! » comme Méphistophélès. Non, tu n'as pas réussi; non, cette œuvre n'est pas belle; non, tu n'es pas heureux; non, tu ne trouveras pas le repos; tout ce que tu vois, tout ce que tu fais, tout est insuffisant, insignifiant, surfait, contrefait, imparfait. » — La pensée est mauvaise sans l'action et l'action est mauvaise sans la pensée... L'examen de soi est dangereux s'il usurpe sur la dépense de soi; la rêverie est nuisible quand elle endort la volonté; la douceur est mauvaise quand elle ôte la force; la contemplation est fatale quand elle détruit le caractère. » Et, résumant toute l'expérience de sa vie, il constate, en termes singulièrement expressifs, que « le réel se vicie quand l'idéal n'y ajoute pas son parfum, mais que l'idéal lui-même, s'il ne s'intègre pas avec le réel, devient un poison (1). » Aveu tardif et inutile; il s'est enivré de ce poison, il est trop tard pour rentrer dans l'ordre, pour rétablir en soi l'équilibre.

Amiel continuera donc l'œuvre tout intérieure et subjective de son journal sans se faire illusion, sans même se masquer l'impuissance désormais contractée et incurable de faire un livre : « Je n'ai jamais suivi méthodiquement l'apprentissage d'auteur, dit-il; cela m'eût été utile et j'avais honte de l'utile... Quand je pense que j'ai toujours ajourné l'étude sérieuse de l'art d'écrire, par tremblement devant lui et par amour secret pour sa beauté, je suis furieux de ma bêtise et de mon respect. L'aguerrissement et la routine m'auraient donné l'aisance, l'assurance, la gaîté, sans lesquelles la verve s'éteint... Tout au contraire, j'ai pris deux habitudes d'esprit opposées : l'analyse scientifique qui épuise la matière et la notation immédiate des impressions mobiles. L'art de la composition était entre deux : il veut l'unité vivante de la chose et la gestation soutenue de la pensée (2). » Le *Journal intime* n'a pas de procédés; son charme et son péril sont dans sa liberté même. Il faut bien dire ce qu'il est : c'est *un oreiller de paresse* (3); il dispense de

(1) Page 267.
(2) Page 194.
(3) Page 204.

faire le tour des idées, il s'arrange de toutes les redites, il accompagne tous les caprices de la vie intérieure, il suit tous les méandres de la pensée et ne se propose aucun but. « Ce journal-ci représente la matière de bien des volumes. Quel prodigieux gaspillage de temps, de pensée et de force! Il ne sera utile à personne, et même pour moi il m'aura plutôt servi à esquiver la vie qu'à la pratiquer... Ce parlage de vingt-neuf années se résume peut-être en rien du tout, chacun ne s'intéressant qu'à son roman et à sa vie personnelle. » On trouvera ce jugement bien sévère. Il serait regrettable que ce journal n'eût pas été écrit, au moins dans quelques-unes de ses parties. Il nous manquerait l'histoire d'une âme qui est celle de beaucoup d'autres. On la chercherait en vain dans le petit nombre de livres qu'Amiel a publiés, où il se montre laborieusement subtil, raffiné avec effort, byzantin même. La littérature régulière n'aurait pas gagné grand'chose à une plus abondante production dans ce genre d'œuvres où les sujets lui auraient été imposés du dehors. Ici, il n'a pas d'autre sujet que lui-même, et c'est, au fond, le seul auquel il s'intéresse, auquel il puisse nous intéresser. Il nous révèle une manière de sentir la vie, à la fois très personnelle et pleine d'enseignemens sur l'état de conscience de quelques-uns de nos contemporains, touchés de la même contagion secrète d'un idéal presque maladif, hantés par la chimère, révoltés contre le réel. Mais il a bien deviné à quel prix cette histoire pourrait prendre de l'intérêt pour les autres; il faut qu'on la dégage de ses matériaux, qu'on la simplifie, qu'on la distille. « Ces milliers de pages ne sont que le monceau des feuilles et des écorces de l'arbre dont il s'agirait d'extraire l'essence. Une forêt de cinchonas ne vaut qu'une barrique de quinine. Toute une roseraie de Smyrne se condense dans un flacon de parfum. » C'est ce que nous avons essayé de faire pour Amiel, comme nous l'avons tenté autrefois pour Doudan (1), avec lequel notre Genevois a plus d'une analogie et dont la correspondance était un véritable journal intime, avec plus de variété et de vie extérieure. D'Amiel on pourrait dire ce qu'il dit de Doudan : c'est un délicat qui s'est dérobé au public par un trop vif amour de la perfection et à qui il n'a guère manqué que « la dose de *matière*, de brutalité et d'ambition nécessaires pour prendre sa place au soleil. »

La comparaison entre ces deux délicats ne s'étendrait pas au style. La langue de Doudan est puisée aux meilleures sources : latine et gauloise à la fois. Celle d'Amiel est expressive, pittoresque, ingénieuse, créée; elle n'est pas toujours nette, elle n'est pas très pure. Elle est hésitante; elle a, comme il le dit, *ses tics* et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1876.

ses routines. Son défaut principal, c'est le tâtonnement; il a recours à des locutions multiples qui sont autant de retouches et d'approximations successives. Il se gourmande à ce sujet : « Il conviendrait, dit-il, en s'apostrophant lui-même, de t'exercer au mot unique, c'est-à-dire au trait à main levée, sans repentir. Mais, pour cela, il faudrait te guérir de l'hésitation. Tu vois trop de manières de dire; un esprit plus décidé tombe directement sur la note juste. Pour arriver à la touche décisive, il faut ne pas douter, et tu doutes toujours. *L'expression unique est une intrépidité qui implique la confiance en soi et la clairvoyance.* » Il s'excuse sur le genre du journal, qui, étant une rêverie, bat les buissons à l'aventure. C'est aussi une causerie du moi avec le moi, c'est un éclaircissement graduel de la pensée : de là les synonymies, les retours, les reprises, les ondulations. L'auteur tourne et retourne en tout sens son idée afin de la mieux connaître, d'en prendre conscience. Il pense plume en main, il se débrouille et se dévide. Chaque genre a sa forme de style correspondante : le journal observe, tâtonne, analyse, contemple; l'article veut faire réfléchir, le livre doit démontrer (1).

On aurait d'autres reproches, et plus sérieux, à faire à l'écrivain. Son style abonde en abstractions germaniques. Il parlera sans sourciller, au milieu de pages charmantes, et sans souffrir du contraste, de sa faculté de métamorphose ascendante ou descendante à travers les règnes de la nature, de son extrême facilité de *déplication* et de *réimplication*, d'*objectivation impersonnelle*; il s'apparaît à lui-même comme *déterminabilité et formalité pures*. Cela est allemand; mais combien on pourrait citer aussi de ces mots émigrés depuis deux siècles, qui ont perdu leur saveur et qui n'ont plus que leur étrangeté, ou bien encore des néologismes maladroits, des inventions malheureuses, comme celles-ci, la *suite soubresautée des événemens*, la *crucifixion*, un *élixir roboratif!* De pareilles choses sont cruelles à entendre. Trop souvent aussi l'esprit s'alambique et s'obscurcit. On est tout surpris (sans doute notre auteur a sommeillé à la façon d'Homère) de rencontrer des phrases qui ne sont pas sorties du brouillard et du rêve : « La langue française ne peut rien exprimer de naissant, de germant; elle ne peint que les effets, le *caput mortuum*, mais non la cause... Elle ne fait voir les commencemens et la formation de rien. La cristallisation n'est pas, chez elle, l'acte mystérieux par lequel une substance passe de l'état fluide à l'état solide, elle est le produit de cet acte (2). » J'imagine Doudan lisant cela. Quelle torture d'esprit et quelle grimace! — En revanche, et tout à côté, com-

(1) Page 230-232, etc.
(2) Page 184.

bien de détails ingénieux d'observation morale, de bonnes fortunes psychologiques! quelle variété de tours et quelle nouveauté d'expressions pour peindre l'invisible, pour saisir l'impalpable, étreindre ce qui fuit, fixer ce qui disparaît! Je ne doute pas que, si Amiel avait passé les premières années de sa jeunesse à Paris, au lieu de Berlin, tout ce limon germanique ne fût tombé au fond du vase; le philtre de l'esprit français aurait opéré; le style se serait purifié avec le goût. A supposer que le penseur y eût perdu, assurément l'écrivain y eût gagné, et ce n'était pas chose indifférente ou médiocre, puisqu'il s'agissait d'écrire, non dans la langue de Hegel, mais dans la nôtre.

Peut-être aussi, s'il avait vécu davantage parmi nous, aurait-il modifié quelques jugemens ou plutôt rectifié quelques illusions d'optique littéraire, explicables par des circonstances momentanées ou des incidens dénaturés dans la perspective. Sans nier le tort que peuvent faire à notre littérature et à sa bonne renommée à l'étranger certaine excentricité voulue, une désinvolture de mauvais goût, des engouemens inexplicables, une frivolité de mode qui s'attache à des œuvres superficielles et bruyantes, est-il juste de généraliser le mal? Est-il équitable de dire d'une manière si dure, sans nuances, que l'esprit français prend l'ombre pour la proie, le mot pour la chose, l'apparence pour la réalité; qu'il *ne sort pas des assignats intellectuels?* « Si l'on parle avec un Français de l'art, du langage, de la religion, du devoir, de la famille, on sent à sa manière de parler qu'il reste en dehors du sujet, qu'il n'entre pas dans la substance, dans la moelle; il est satisfait s'il en dit quelque chose de spécieux; il veut jouir de lui-même à propos des choses; mais il n'a pas le respect, le désintéressement, la patience et l'oubli de soi qui sont nécessaires pour contempler les choses telles qu'elles sont; l'abstraction est son vice originel, la présomption son travers incurable, la *spéciosité* sa limite fatale. La soif du vrai n'est pas une passion française; le centre de gravité du Français est toujours hors de lui, dans les autres, dans la galerie; les individus sont des zéros; l'unité, qui fait d'eux un nombre, leur vient du dehors; c'est le souverain, l'écrivain du jour, le journal favori, en un mot, le maître momentané de la mode (1). » Vérité accidentelle, pure boutade de dépit amoureux chez cet humoriste, au fond si épris de notre langue et de nos écrivains. On pourrait presque dire, en rapprochant les dates du journal de tel ou tel événement littéraire, sous quelle impression ces lignes et d'autres semblables ont été écrites; elles portent la trace irrécusable d'une révolte ou d'une colère momentanée. Mais combien d'autres pages on pourrait citer en regard de celle-ci et

(1) Pages 183-184, etc.

dans lesquelles Amiel se montre mieux inspiré pour notre littérature, où éclate non-seulement sa justice, mais sa sympathie pour l'esprit français dans ses œuvres les meilleures et ses représentans les plus sérieux! Personne alors ne s'entend mieux que lui à faire valoir nos vraies qualités nationales. Un jour, il lit un gros volume d'esthétique allemande; en le fermant, il prend sa plume; il constate que l'attrait initial a été décroissant et a fini par l'ennui. Pourquoi cela? Parce que le bruit du moulin endort. Ces pages sans alinéa, ces chapitres interminables, ce ronron dialectique lui fait l'effet d'un moulin à paroles: « L'érudition et même la pensée ne sont pas tout. Un peu d'esprit, de trait, de vivacité, d'imagination, de grâce ne gâterait rien. Vous reste-t-il dans la mémoire une image, une formule, un fait frappant ou neuf quand on pose ces livres pédantesques? Non, il vous reste de la fatigue et du brouillard. O la clarté, la netteté, la brièveté! ô Voltaire!.. Les Allemands entassent les fagots du bûcher; les Français apportent les étincelles... Épargnez-moi les élucubrations; servez-moi des faits ou des idées. Gardez vos cuves, votre moût, votre marc; je désire du vin tout fait qui pétille dans mon verre et stimule mes esprits (1). » Une telle page rachète bien des erreurs et des injustices même. Celui qui écrivait ainsi était digne de goûter l'esprit français dans ses qualités géniales et la langue si bien appropriée qui l'exprime, dans sa clarté souveraine, qui est la bonne foi de la pensée, et dans sa grâce, qui n'exclut pas la force, mais qui cache l'effort.

Ce qui prouve mieux que des citations le goût d'Amiel pour notre littérature, c'est le cours de ses préoccupations constantes, c'est sa pensée toujours tournée vers nous. Comme il est au courant de tout ce qui se dit et se fait en France dans l'ordre de l'esprit! Comme il est à l'affût de toutes les nouveautés d'idée ou de talent qui paraissent! Son *Journal intime* est en même temps un journal littéraire où Paris est au premier rang. On pourrait extraire de ces deux volumes une série de jugemens très étudiés sur Sainte-Beuve, Doudan, About, Renan, Taine, Cherbuliez, Mme Ackermann, vingt autres encore (sans parler de ceux que contenaient sans doute les fragmens supprimés), tous marqués d'une empreinte très vive. On voit qu'il vit dans la même patrie intellectuelle que ces écrivains, desquels il parle avec une curiosité toujours renouvelée et en éveil; il est du même climat moral, il a respiré la même atmosphère d'idées, il a senti les mêmes courans, il a subi les mêmes crises; il est un des leurs, relégué dans un coin de Genève, mais n'ignorant rien de ce qui se passe là-bas sur le théâtre plus large où la scène se joue et devant un auditoire plus retentissant. Parfois

(1) Pages 26, 110, etc.

même, il semble avoir la nostalgie de ce Paris dont l'idée le hante comme une vision, et l'on devine qu'il échangerait volontiers sa promenade accoutumée au Salève contre une longue flânerie sur les boulevards ou aux Champs-Élysées avec son ami Scherer, qui lui expliquerait à sa manière (une manière un peu noire peut-être) les hommes et les choses.

Bien qu'homme de goût et critique excellent, il est plutôt encore un moraliste d'instinct et de race. Que pense-t-il de la société où il vit, des femmes qu'il y a rencontrées, de l'esprit qui s'y échange, des caractères qui s'y révèlent? La vie du monde l'attire, mais ne le retient pas; il en sort chaque fois plus triste. Un jour cependant, il a gardé d'une de ces excursions dans un salon ami une impression qu'il note soigneusement sur son journal, à la date du 8 mars 1871. Il a rencontré deux jeunes filles, deux sœurs charmantes : « Il a caressé ses yeux à ces frais visages où riait la jeunesse en fleur. » Il analyse l'influence ressentie dans ce voisinage de la santé, de la beauté, de l'esprit, ce qu'il appelle « une sorte d'électrisation esthétique. » Ses idées, ses perceptions en sont comme doucement remuées; sa *sensitivité* est devenue toute sympathie. Ce n'est là qu'un bonheur fugitif. Le monde, qu'il ne fait que traverser par de rares échappées, le blesse par ses côtés les plus vulnérables. D'abord, c'est une construction tout artificielle que le monde lui-même, une fiction consentie et prolongée. L'homme vrai ne s'y montre pas, n'a pas le droit de s'y montrer; c'est un personnage qui laisse à la porte, en entrant, sa nature intime, ses douleurs, ses joies mêmes et qui ne montre, dans ce milieu choisi, que les surfaces polies d'un être de convention. La peinture est fine, forte et rend tout son effet. « Dans le monde, il faut avoir l'air de vivre d'ambroisie et de ne connaître que les préoccupations nobles. Le souci, le besoin, la passion n'existent pas. Ce qu'on appelle le grand monde se paie momentanément une illusion flatteuse, celle d'être dans l'état éthéré et de respirer la vie mythologique. » C'est une sorte de concert des yeux et des oreilles, une œuvre d'art improvisée à laquelle chacun travaille : « C'est pourquoi tout cri de la nature, toute souffrance vraie, toute familiarité irréfléchie, toute marque franche de passion choquent et détonnent dans ce milieu délicat et détruisent à l'instant l'œuvre collective, le palais de nuages, l'architecture prestigieuse élevée du consentement de tous. C'est à peu près comme l'aigre chant du coq qui fait évanouir tous les enchantemens et met en fuite les féeries (1). » Encore si c'était réellement une fête de l'esprit et du goût! Ce n'en est que l'illusion. Il ne faudrait pas écouter longtemps ce qui s'y dit pour continuer à être dupe. La conversation du

(1) Pages 112-113, etc.

monde n'est trop souvent que du *psittacisme*. « Pour faire entendre une parole sensée, il faut se livrer à un véritable tournoi avec des *verbosités* impétueuses et intarissables, qui ont l'air de savoir les choses parce qu'elles en parlent, l'air de croire, de penser, d'aimer, de chercher, tandis que tout cela n'est qu'apparence et babil. Le pis est que l'amour-propre étant derrière ce babil, ces ignorances d'ordinaire sont féroces d'affirmation ; les caquetages se prennent pour des opinions, les préjugés se posent comme des principes. Les perroquets se tiennent pour des êtres pensans, les imitations se donnent pour des originaux; et la politesse exige qu'on entre dans cette convention. C'est fastidieux (1). »

Et ici quelques types joliment tracés. L'homme intelligent a mille façons de souffrir dans le monde, qui ne comporte que des affirmations réglées d'avance selon les milieux où l'on se trouve : c'est le doute d'abord, et ensuite la conscience même de la science, la conscience de l'incertitude et de l'ignorance, la conscience des limites, des nuances, des degrés, des possibles. Tout cela fait souffrir ; le mieux est de s'en passer. L'homme vulgaire ne doute de rien, parce qu'il ne se doute de rien (2). — « Bienheureux les sûrs d'esprit ! » disait un jour devant nous un délicat railleur. L'homme médiocre a pour lui les facilités mêmes du langage, les formules toutes faites, l'élément banal de chaque science mis à sa portée par l'instruction universelle, par la presse périodique et tous les procédés de vulgarisation actuellement répandus qui dispensent chacun de penser par soi. « Chacun remue des liasses de papier-monnaie; peu ont palpé l'or. On vit sur les signes et même sur les signes des signes, et l'on n'a jamais tenu, vérifié les choses. On juge de tout et l'on ne sait rien... Qu'il y a peu d'êtres originaux, individuels, sincères, valant la peine d'être écoutés ! Le vrai *moi*, chez la plupart, est englouti dans une atmosphère d'emprunt... L'immense majorité de notre espèce représente la candidature à l'humanité, pas davantage (3). » D'ailleurs, on sait que le monde ne cherche pas la lumière, et que, s'il la trouve par hasard, il s'en effraie. Il y a en lui comme une quiétude intéressée qui ne veut pas être dérangée. « Le nombre des êtres qui veulent voir vrai est extraordinairement petit. Ce qui domine les hommes, c'est la peur de la vérité, à moins que la vérité ne leur soit utile (4). »

Au milieu de ces vulgarités qui s'étalent, de ces illusions complaisantes et de ces complicités d'erreur, que fera le timide? que fera le sincère? Il souffrira, il s'isolera, il se taira; il faudra même

(1) Pages 236-237.
(2) Page 137.
(3) Pages 236-237, etc.
(4) Page 45.

qu'il se résigne à être cruellement méconnu. On ne s'exile pas impunément de la société des hommes. Un jour, Amiel s'interroge avec amertume sur l'inanité apparente des résultats qu'il a obtenus : « Qu'est-ce qui s'est interposé entre la vie réelle et toi ? C'est la mauvaise honte. Tu as rougi de désirer... » Il s'est comme interdit volontairement la jouissance, la possession, le contact des choses en n'en gardant que la vision et le regret. « Funeste effet de la timidité aggravée par une chimère. Cette démission par avance de toutes les ambitions naturelles, cette mise à l'écart systématique de toutes les convoitises et de tous les désirs était peut-être une idée fausse ; elle ressemble à une mutilation insensée. Cette idée fausse est aussi une peur.

La peur de ce que j'aime est ma fatalité !

De très bonne heure, j'ai découvert qu'il était plus simple d'abdiquer une prétention que de la satisfaire (1). » Le monde est sans pitié pour les boudeurs qui se retirent sous leur tente et ne lui demandent rien. « On se déconsidère en s'émancipant de la considération... Le monde, acharné à vous faire taire quand vous parlez, se courrouce de votre silence quand il vous a ôté le désir de la parole (2). »

Chemin faisant, que d'observations fines sur les mœurs, sur les diverses façons d'être, sur les caractères, et particulièrement sur les femmes ! Qui dirait que ce solitaire ait, du fond de sa retraite, si finement jugé la femme, et saisi en traits incisifs sa mobile et fuyante nature ? Prenons-en quelques-uns au hasard dans cette diversité des ébauches semées à travers le journal. « Si l'homme se trompe toujours plus ou moins sur la femme, c'est qu'il oublie qu'elle et lui ne parlent pas tout à fait la même langue et que les mots n'ont pas pour eux le même poids et la même signification, surtout dans les questions de sentiment. Que ce soit sous la forme de la pudeur, de la précaution ou de l'artifice, une femme ne dit jamais toute sa pensée, et ce qu'elle en sait n'est encore qu'une partie de ce qui est. La complète franchise semble lui être impossible et la complète connaissance d'elle-même paraît lui être interdite. Si elle est sphinx, c'est qu'elle est en même temps énigme ; elle n'a nul besoin d'être perfide, car elle est le mystère... (3). » C'est sans doute pour cette même raison que la femme ne veut pas, quand on l'aime, qu'on dissipe brutalement l'ombre où elle se plaît

(1) Page 154.
(2) Page 189.
(3) Page 40.

et qu'on jette trop de clartés dans son propre mystère. « La femme veut être aimée sans raison, sans pourquoi ; non parce qu'elle est jolie ou bonne, ou bien élevée, ou gracieuse, ou spirituelle, mais parce qu'elle est. Toute analyse lui paraît un amoindrissement et une subordination de sa personnalité à quelque chose qui la domine ou la mesure. Elle s'y refuse donc, et son instinct est juste. Dès qu'on peut dire un *parce que*, on n'est plus sous le prestige, on apprécie, on pèse, on est libre au moins en principe. Or l'amour doit rester une fascination, un ensorcellement, pour que l'empire de la femme subsiste. Mystère disparu, puissance évanouie (1) ! » On dirait le commentaire du mot célèbre de Pascal sur les exigences du *moi* qui veut être aimé en dehors de toutes ses qualités et comme dans l'abstraction pure. Ce mot appliqué au *moi féminin* prend, sous la plume d'Amiel, une justesse pratique et un relief inattendu. Il voit là d'ailleurs un raffinement d'égoïsme qui lui déplaît ; c'est moins un amour véritable que la joie orgueilleuse d'un triomphe. A de pareils artifices, toujours puérils, il oppose l'amour profond dont les signes sont à ses yeux une lumière et un calme, une sorte de révélation qui méprise ces victoires inférieures de la vanité.

Ce timide n'a pas mis dans le monde l'esprit qu'il avait, mais il en avait beaucoup ; il en faut, et du meilleur, pour comprendre et définir l'esprit des autres, comme il l'a fait. — Il y en a de deux sortes : celui qui suggère, qui se plaît à éveiller des idées chez les autres, ou à les insinuer dans une conversation par l'image, par l'allusion, par la colère feinte, l'humilité jouée, la malice aimable, à satisfaire l'amour-propre d'autrui en lui donnant deux plaisirs à la fois : celui d'entendre une chose et d'en deviner une autre. Cette manière subtile et charmante de s'exprimer permet de tout enseigner sans pédanterie et de tout oser sans blesser : cet enjoûment délicat n'appartient qu'aux natures exquises, dont la supériorité se cache dans la finesse et se révèle par le goût ; il a quelque chose d'aérien et d'attique, mêlant le sérieux et le badin, la fiction et la vérité avec une grâce légère (2). Ce genre d'esprit est l'honneur et les délices de la bonne compagnie. Quel équilibre de facultés et de culture il réclame ! De quelle distinction il témoigne ! — Mais il est un autre esprit, guerroyant à travers le monde et qui s'en fait redouter. Voici son signalement : malignité incoercible, moquerie lumineuse, joie dans le décochement perpétuel de flèches sans nombre et qui n'épuisent jamais le carquois ; le rire inextinguible d'un petit démon élémentaire ; l'intarissable gaîté, l'épigramme rayonnante. Ajoutez à toute cette malice les ailes,

(1) Page 20.
(2) Page 208.

l'aisance cavalière sur un fond de subtile ironie, et une liberté intérieure qui permet à l'homme d'esprit de se jouer de tout, de se moquer des autres et de lui-même, tout en s'amusant de ses idées et de ses fictions. « *Stulti sunt innumerabiles*, disait Érasme, le patron de ces fins railleurs; les sots, les vaniteux, les fats, les niais, les gourmés, les cuistres, les grimauds, les pédans de tout pelage, de tout rang et de toute forme; tout ce qui pose, perche, piaffe, se rengorge, se grime, se farde, se pavane, s'écoute et s'impose : tout cela, c'est le gibier du satirique; autant de cibles fournies à ses dards, autant de proies offertes à ses coups... Et comme il fourrage à cœur-joie dans ses domaines ! Quels abatis et quelles jonchées autour du grand chasseur ! La meurtrissure universelle fait sa santé à lui. Ses balles sont enchantées et il est invulnérable. Sa main est infaillible comme son regard, et il brave ripostes et représailles parce qu'il est l'éclair et le vide, parce qu'il est sans corps, parce qu'il est *fée* (1). » A ceux qui doutent encore qu'Amiel soit un écrivain, nous offrons cette page avec confiance; après l'avoir lue, ils ne douteront plus. — Pour laquelle de ces deux sortes d'esprit sont les préférences d'Amiel, cela ne fait pas l'objet d'un doute. Il aurait aimé à être le Joubert d'une société choisie, l'homme de goût écouté dans un cercle intime de femmes distinguées, d'esprits cultivés, les inspirant et les dirigeant. Mais les circonstances de sa vie l'ont retenu loin de cet idéal d'une félicité dont l'image seule le fait pleurer de tendresse. On peut choisir théoriquement sa destinée; de fait on la subit, et celle que subit Amiel ne contribua pas médiocrement à le jeter dans le découragement, qui finit par prendre chez lui l'apparence d'un système philosophique.

II.

Le *Journal intime* nous a conservé quelques traces brillantes des excursions d'Amiel à travers le monde, et des observations qu'il y a recueillies. Mais il ne s'y attarda jamais. Bien qu'observateur clairvoyant des dehors agités de la vie, très avisé sur les ressorts des personnages qui s'y jouent et sur les mobiles du bruit qui s'y fait, la pente secrète de son esprit le ramenait toujours vers la contemplation de la nature, où tout bruit humain disparaît, et de l'homme intérieur, qui ne peut s'écouter lui-même que dans le silence des autres.

Celui qui a dit ce mot charmant et profond : « Un paysage est un état de l'âme » est inépuisable à peindre les impressions intimes

(1) Page 16.

par lesquelles il se sent en communication avec la nature. Quelle belle matinée que celle du 22 mai 1879 qu'il nous décrit, et comme nous en jouissons avec lui ! « Lumière caressante, bleu limpide de l'air, gazouillemens d'oiseaux, il n'est pas jusqu'aux bruits lointains qui n'aient quelque chose de jeune et de printanier... Je me sens renaître. Mon âme regarde par toutes ses fenêtres. Les formes, les contours, les teintes, les reflets, les timbres, les contrastes et les accords, les jeux et les harmonies le frappent et le ravissent. *Il y a de la joie dissoute dans l'atmosphère.* Mai est en beauté. » — Les paysages se multiplient sous sa plume avec des nuances infinies; son âme vibre à chaque sensation qu'il reçoit du dehors. Parfois il lui prend une sorte d'épouvante devant ces tentations de la beauté des choses, de la vie qui éclate partout au dehors et qui jette ses appels et son défi dans la solitude où il s'est réfugié : « Ah ! que le printemps est redoutable pour les solitaires ! Tous les besoins endormis se réveillent, toutes les douleurs disparues renaissent; les cicatrices redeviennent blessures saignantes, et ces blessures se lamentent à qui mieux mieux... On ne songeait plus à rien, on avait réussi à s'étourdir par le travail, et tout d'un coup le cœur, ce prisonnier mis au secret, se plaint dans son cachot, et cette plainte fait chanceler tout le palais au fond duquel on l'avait muré (1). » De quel style ardent, confus, tumultueux, il nous décrit l'ivresse où le plonge cette résurrection des forces vives de la nature : « Délices de la promenade au soleil levant, nostalgie du voyage, soif de joie, d'émotions et de vie, rêves de bonheur, songes d'amour,.. soudain réveil d'adolescence, pétillement de vie, *repoussée* des ailes du désir; aspirations conquérantes, vagabondes, aventureuses; oubli de l'âge, des chaînes, des devoirs, des ennuis; élans de jeunesse comme si la vie recommençait... Notre âme se disperse aux quatre vents... On voudrait dévorer le monde, tout éprouver, tout voir... Ambition de Faust, convoitise universelle; horreur de sa cellule; on jette le froc aux orties, et l'on voudrait serrer toute la nature dans ses bras et sur son cœur. O passions, il suffit d'un rayon de soleil pour vous rallumer toutes ensemble (2). » La vie de nature le reprend tout entier, l'arrache à ses paperasses et à ses livres, fait frissonner et bouillonner en lui toutes les sèves; il sent éclater comme des envies impétueuses et des fureurs de vie imprévues et inextinguibles.

A ces traits et à mille autres qui éclatent presque à chaque page, on reconnaît qu'Amiel vit dans une profonde harmonie avec la nature, qu'il vit de sa vie, mourant de sa mort apparente l'hiver, renais-

(1) Page 47.
(2) Page 51.

sant dans sa résurrection lumineuse au printemps. C'est à cette intime communication avec elle qu'il doit d'être un grand peintre de paysage, — du paysage tel qu'il le définissait, mêlé à l'âme et la réfléchissant dans ses nuances les plus mobiles. Voyez, par exemple la description de cette journée de pluie. Comme l'impression physique tourne vite au sentiment! « Temps pluvieux. Grisaille générale. J'aime ces journées où l'on reprend langue avec soi-même et où l'on rentre dans sa vie intérieure. Elles sont paisibles, elles tintent en bémol et chantent en mineur... On n'est que pensée, mais l'on se sent être jusqu'au centre. Les sensations elles-mêmes se transforment en rêveries. C'est un état d'âme étrange; il ressemble aux silences dans le culte, qui sont, non pas les momens vides de la dévotion, mais les momens pleins, et qui le sont, parce qu'au lieu d'être polarisée, dispersée, localisée dans une impression ou une pensée particulière, l'âme est alors dans sa totalité et en a la conscience. Elle goûte sa propre substance. Elle n'est plus teintée, colorée, affectée par le dehors, elle est en équilibre (1). » Voyez, au contraire, l'effet produit sur l'âme par le plein soleil, par un après-midi ruisselant de lumière : « Jamais je ne sens plus qu'alors le vide effrayant de la vie, l'anxiété intérieure et la soif douloureuse du bonheur. Cette torture de la lumière est un phénomène étrange. Le soleil, qui fait ressortir les rides du visage, éclaire-t-il d'un jour inexorable les déchirures et les cicatrices du cœur? Donne-t-il honte d'être? En tout cas, l'heure éclatante peut inonder l'âme de tristesse, donner goût à la mort, au suicide et à l'anéantissement, ou à leur diminutif, l'étourdissement par la volupté... On parle des tentations de l'heure ténébreuse du crime; il faut y ajouter les désolations muettes de l'heure resplendissante du jour (2). » Chaque poète a son clair de lune. Amiel a le sien, qui est très particulier, bien à lui, tout psychologique : « Rêvé longtemps cette nuit sous les rayons qui noient ma chambre... L'état d'âme où nous plonge cette lumière fantastique est tellement crépusculaire lui-même que l'analyse y tâtonne et balbutie. C'est l'indéfini, l'insaisissable, à peu près comme le bruit des flots formé de mille sons mélangés et fondus. C'est le retentissement de tous les désirs non satisfaits de l'âme, de toutes les peines sourdes du cœur, s'unissant dans une sonorité vague qui expire en vaporeux murmure. Toutes ces plaintes imperceptibles qui n'arrivent pas à la conscience donnent en s'additionnant un résultat, elles traduisent un sentiment de vide et d'aspiration; elles résonnent mélancolie. Dans la jeunesse, ces vibrations éoliennes résonnent espérance :

(1) Page 158.
(2) Page 148.

preuve que ces mille accens indiscernables composent bien la note fondamentale de notre être et donnent le timbre de notre situation d'ensemble (1). »

La nature l'attire; elle est sa grande tentation; elle le fascine, mais en même temps elle lui fait peur. C'est qu'il y a chez lui un bouddhiste qui se développe de plus en plus à travers la vie, et qui, vers la fin, tend à dominer, sous l'influence de certaines circonstances personnelles et sociales. Son éducation germanique, son initiation à l'école de Schelling et l'empreinte qu'il en avait reçue le disposaient à une sorte d'idéalisme et même de quiétisme. La nature, au point de vue de la physiologie, pourrait bien n'être qu'une illusion forcée, une *hallucination constitutionnelle*. Et ici la conception allemande de *la Philosophie de la nature* rejoint sans peine la vieille sagesse hindoue, qui fait du monde le rêve de Brahma. Maya, l'éternelle illusion, serait-elle donc le vrai nom de la nature? Serait-ce la vraie déesse? Maya, c'est-à-dire un phénoménisme incessant, fugitif et indifférent, l'apparition de tous les possibles, le jeu inépuisable de toutes les combinaisons. Et alors, pourquoi ce jeu? Qui doit-il amuser? Pour qui cette artiste équivoque travaille-t-elle? Pour qui, comme disent les poésies philosophiques de l'Inde, cette danseuse fardée s'agite-t-elle sur la scène? La nature est-elle même le rêve d'un dieu? Ne serait-elle par hasard, comme le voulait Fichte, que le rêve solitaire de chaque moi? « Le moindre imbécile serait donc un poète cosmogonique projetant de son cerveau le feu d'artifice de l'univers sous la coupole de l'infini? » Il y a des heures, de plus en plus nombreuses dans sa vie déclinante, où Amiel est tenté de croire à une grande et universelle mystification, où il s'écrie : « Oui, la nature est bien pour moi une maya. Aussi ne la regardé-je qu'avec des yeux d'artiste. Mon intelligence reste sceptique (2). »

Et voilà les grands problèmes qui s'éveillent et s'agitent. Tous les systèmes opposés se heurtent dans sa tête : stoïcisme, bouddhisme, christianisme. On a donné au stoïcisme et au bouddhisme des noms nouveaux, mais qui n'ont rien changé à leur essence. La question reste la même de Bouddha à Schopenhauer. Y a-t-il un dernier pourquoi de la vie? L'existence est-elle un leurre? « L'individu est-il une dupe éternelle qui n'obtient jamais ce qu'elle cherche et que son espérance trompe toujours? »

Bien des raisons diverses l'inclinaient vers les doctrines tristes. C'était d'abord une sorte d'indolence orientale, d'inertie voulue, de contemplation paresseuse, telle que la pratiquent les sages de l'Inde. Il

(1) Page 164.
(2) Pages 11, 70, 98, etc.

se joue et se perd dans cette extase naturaliste par laquelle l'homme se dépossède de lui-même et se répand, se verse tout entier dans les choses, abdiquant l'action, l'effort, la vie même, qui est un effort perpétuel tendu vers l'être, pour se transporter dans l'existence universelle et s'y bercer dans le rythme d'une force qui n'est plus la sienne, mais celle de la nature, où il devient successivement tout être sans aucune forme déterminée, vivant la vie de l'animal, de la plante, du minéral, sentant à chaque degré décroître la volonté, le sentiment, la sensation, l'impression enfin, qui s'obscurcit et qui s'achève dans je ne sais quel voluptueux néant. — C'était aussi le sentiment douloureux d'une santé précaire, de plus en plus menacée, et qui lui imposait des idées noires. Quand l'homme extérieur se détruit et qu'il assiste à sa propre destruction, s'il ne se rattache pas à des espérances immortelles, s'il ne peut pas jeter l'ancre dans un dogme, s'il ne se prend pas tout entier à la foi, « qui est une certitude sans preuve, » la vie de chacun de nous n'est plus que « le démembrement forcé de son petit empire, le démantèlement successif de son être par l'inexorable destin. Et quoi de plus dur que d'assister à cette longue mort, dont les étapes sont lugubres et le terme inévitable? »

Certaines de ses qualités mêmes se retournaient contre Amiel: je veux parler de ce sentiment passionné de l'idéal qui l'agitait stérilement et le brisait contre tous les obstacles. Il avait conçu une idée trop haute, irréalisable, de la vie, de la société humaine, de la destinée, du progrès. Il s'était forgé une utopie de ce qui devait être ici-bas; il se désolait d'assister, jour par jour, à la ruine de ses belles chimères. Il y a des révoltes d'âme et de doctrine qui sont le résultat d'un grand espoir trompé, la protestation de la conscience contre le réel. L'idéal, pour Amiel, c'était l'anticipation de l'ordre par l'esprit. En voyant l'ordre, tel qu'il le concevait, si cruellement troublé par les événemens et par les hommes, il s'attristait et s'enfuyait; il devenait le transfuge de la vie. Non-seulement il faut que nous assistions aux triomphes scandaleux de la force et de la ruse; mais si l'on cherche les signes du prétendu progrès qui doivent consoler un philosophe du mal présent par la lente conquête du mieux, on ne les trouvera pas. Si l'humanité s'améliore, c'est malgré elle. Le seul progrès voulu par elle, c'est l'accroissement des jouissances. Tous les progrès en justice, en moralité, en sainteté, lui ont été imposés ou arrachés par l'effort de quelques justes, par quelque noble violence. Le sacrifice, qui est la volupté des grandes âmes, n'a jamais été et ne sera jamais la loi des sociétés. Le monde humain est encore sous la loi de la nature, il reste réfractaire, comme au premier jour, à la loi de l'esprit. Le perfectionnement dont nous sommes si fiers pourrait

bien n'être qu'une imperfection prétentieuse. Le devoir lui-même est le mal s'amoindrissant, mais il n'est pas le bien; pour celui qui le pratique, il est le mécontentement généreux, mais non le bonheur. Absolument il y a progrès, et relativement il n'y en a pas. Les circonstances ont l'air de s'améliorer, le mérite ne grandit pas. Le capital de la bonne volonté n'augmente pas dans le monde. Tout est mieux, à ce que l'on assure, mais l'homme n'est pas positivement meilleur, il n'est qu'autre. Ses défauts et ses vertus changent de forme; mais le bilan total n'établit pas un enrichissement. Mille choses avancent, neuf cent quatre-vingt-dix-huit reculent (1). Est-ce bien la peine de faire tant d'efforts, de tant espérer, de mener à travers le monde des ambitions si hautes?

Et puis, il y a cette terrible loi d'ironie qui vient à chaque instant tout bouleverser, les résultats qui semblaient le mieux acquis et les espérances les plus certaines. La loi d'ironie, c'est la duperie inconsciente, la réfutation de soi par soi-même, la réalisation concrète de l'absurde. Et, avec le règne de cette loi insensée, que peut-on attendre et que peut-on réaliser? Les inventions modernes suppriment quelques causes de souffrance, cela est vrai; l'humanité se croit sur le point d'être plus heureuse, elle ne le sera pas; avec quelques améliorations physiques réalisées, de nouvelles causes de souffrir sont nées, plus d'exigences de bien-être, une conscience plus aiguisée de la douleur, un système nerveux saturé de civilisation, exaspéré par cela même. Tout cela, loi d'ironie. — Zénon, fataliste en théorie, rend ses disciples des héros; Épicure, qui affirme la liberté, rend ses disciples nonchalans et mous. — Les jansénistes, et avant eux les réformateurs, sont pour le serf arbitre; les jésuites pour le libre arbitre; et cependant les premiers ont fondé la liberté, les seconds l'asservissement de la conscience. Encore la loi d'ironie! — Chaque époque a ainsi deux aspirations contradictoires qui se repoussent logiquement et quelquefois vont au rebours de ce que chacune d'elles poursuit. Au siècle dernier, le matérialisme philosophique était partisan de la liberté. Maintenant les darwiniens sont égalitaires, tandis que le darwinisme prouve le droit du plus fort. Toujours la même loi! L'absurde est le caractère de la vie; les êtres réels sont des contresens en action, des paralogismes animés. La vie est un éternel combat qui veut ce qu'il ne veut pas et ne veut pas ce qu'il veut (2). Et si vous élargissez le sens de cette loi, vous trouverez qu'une ironie suprême semble se jouer de l'homme en l'opposant à la nature,

(1) Pages 45, 107, 165, etc.
(2) Pages 212-268, etc.

de la morale en l'opposant au déterminisme universel qui la nie, des causes finales en les éliminant de la science au profit des causes efficientes, de Dieu lui-même en opposant à l'idée que nous nous faisons de lui son antinomie éternelle, le mal, qui semble partager avec lui l'empire du monde, comme si la Puissance et la Bonté divines étaient condamnées à trouver là une sorte de fatalité extérieure et la limite où elles expirent!

De semblables méditations Amiel sortait profondément troublé. D'autres circonstances, philosophiques ou sociales, aidaient à son découragement. Le triomphe croissant du darwinisme lui paraissait être en morale le triomphe de la force et menacer la notion de justice, la dernière qui marque le niveau de l'homme. Il s'épouvantait de voir emprunter à l'animalité la loi humaine supérieure, qui consacre le respect de l'homme et, à ce titre, le respect du faible et de l'humble. Il voyait disparaître ainsi, dans un avenir indéterminé, en dépit des protestations de quelques darwinistes éclairés, si toutes les conséquences de la morale zoologique s'accomplissent, les dernières garanties de la personnalité humaine, en même temps que les garanties des minorités politiques et des états les plus faibles. C'était tout le contraire de ce qu'il avait rêvé : la libération croissante de l'individu, l'extension de la justice et de l'harmonie, l'ascension de l'être vers la vie, vers le bonheur, vers la justice, vers la sagesse (1). L'invasion de la démocratie offensait en même temps et alarmait sur bien des points cette nature fine, aristocratique par les goûts, par la délicatesse, par le discernement des nuances. Le jour de Pâques de l'année 1868, il note avec tristesse l'impression que lui a causée « une grosse joie populaire, blousée de bleu, avec fifre et tambour, qui vient de faire escale pendant une heure devant sa fenêtre. Cette troupe a chanté une multitude de choses, chants bachiques, refrains, romances, tous avec lourdeur et laideur... La muse n'a pas touché la race de ce pays, et quand cette race est en gaîté, elle n'en a pas plus de grâce. » Et dans ce cours d'idées, il rencontre la démocratie et la traite sévèrement; elle a contribué, selon lui, à tuer la véritable gaîté populaire; elle fait paraître les travailleurs plus médiocres qu'auparavant en les fondant avec les autres classes; en ne faisant plus qu'une seule classe de tous les hommes, elle a fait tort à tout ce qui n'est pas de premier choix. Mais elle fait tort en même temps aux autres; elle les abaisse. « Si l'égalitarisme élève virtuellement la moyenne, il dégrade réellement les dix-neuf vingtièmes des individus au-dessous de leur situation antérieure. Progrès juridique, recul esthétique. Aussi les artistes voient-ils se multiplier leur bête noire, le bourgeois, le phi-

(1) Pages 233-234, etc.

listin, l'ignare présomptueux, le cuistre qui fait l'entendu, l'imbécile qui s'estime l'égal de l'intelligent. « La vulgarité prévaudra, » comme le disait de Candolle en parlant des graminées. L'ère égalitaire est le triomphe des médiocrités (1). » Voilà son opinion au point de vue esthétique. Son jugement n'est pas moins sévère au point de vue social. Il pense que, par l'excès de la démocratie, les peuples vont plutôt à leur châtiment qu'à la sagesse. La démocratie, faisant dominer les masses, donne la prépondérance à l'instinct, à la nature, aux passions, c'est-à-dire à l'impulsion aveugle, à la gravitation élémentaire à la fatalité générique. Il ne nie pas le droit de la démocratie; mais (et c'est là un des exemples de la fameuse loi d'ironie) il n'a pas d'illusion sur l'emploi qu'elle fera de son droit. Le nombre fait la loi, mais le bien n'a rien à faire avec le chiffre. Toute fiction s'expie, et les sociétés modernes reposent sur cette fiction que la majorité légale a non-seulement la force, mais la raison. Il faut tenir compte aussi des Cléons qui flattent la foule pour se faire de la foule un instrument, qui fabriquent l'oracle duquel ils feignent d'adorer les révélations, qui dictent la loi qu'ils prétendent recevoir et proclament que la foule se crée un cerveau, tandis que l'habile est le cerveau qui pense pour la foule et lui suggère ce qu'elle est censée inventer. — Ainsi pensait, ainsi écrivait Amiel dans une cité républicaine, en plein siècle démocratique. Évidemment son existence à cette date et en ce lieu était un anachronisme; il le sentait et en souffrait.

Cet ensemble de circonstances explique, sinon le système d'Amiel (car, de fait, il n'en eut pas), du moins la tendance philosophique qui faillit prédominer dans sa pensée. A travers toutes ces impressions mêlées d'une vie solitaire, d'une nature rêveuse, d'un tempérament mélancolique, d'une santé précaire, d'une souffrance presque continue, au terme de ses réflexions sur la société humaine, sur le progrès illusoire qu'elle poursuit, sur le peu de bien, ou plutôt de mieux qui s'y réalise, sur les dangers de tout genre qui la menacent, sur l'espèce de barbarie scientifique qui semble y prévaloir, il ne faut pas s'étonner s'il arrive à se réfugier dans le rêve d'une sorte d'anéantissement qui n'est chez lui qu'une façon de fuir momentanément la vie. Ce que l'on est tenté de prendre pour une doctrine est tout simplement une crise cérébrale. Un jour, en regardant les berges du Rhône, qui ont vu couler le fleuve depuis dix ou vingt mille ans, il aura l'âpre sensation de l'inanité de la vie et de la fuite des choses, et il écrira cette belle page qui en résume vingt autres : « J'ai senti flotter en moi l'ombre du mancenillier.

(1) Pages 29, 30, 118, 168, etc.

J'ai aperçu le grand abîme implacable où s'engouffrent toutes ces illusions qui s'appellent les êtres. J'ai vu que les vivans n'étaient que des fantômes voltigeant un instant sur la terre, faite de la cendre des morts, et rentrant bien vite dans la nuit éternelle, comme des feux follets dans le sol. Le néant de nos joies, le vide de l'existence, la futilité de nos ambitions me remplissaient d'un dégoût paisible. De regret en désenchantement, j'ai dérivé jusqu'au bouddhisme, jusqu'à la lassitude universelle... L'Égypte et la Judée avaient constaté le fait, Bouddha en a donné la clé : la vie individuelle est un néant qui s'ignore, et aussitôt que ce néant se connaît, la vie individuelle est abolie en principe. Sitôt l'illusion évanouie, le néant reprend son règne éternel, la souffrance de la vie est terminée, l'erreur est disparue, le temps et la forme ont cessé d'être pour cette individualité affranchie; la bulle d'air colorée a crevé dans l'espace infini et la misère de la pensée s'est dissoute dans l'immuable repos du Rien illimité (1). »

Pessimisme, diront ceux qui voient le pessimisme partout et qui veulent en faire le signe authentique de tout ce qui pense ou qui souffre dans la génération présente. Il faut s'entendre. J'estime que ce mot-là est bien prodigué aujourd'hui et appliqué à tort et à travers. On devrait réserver ce nom pour ceux qui scientifiquement déclarent que la vie est mauvaise, que la douleur est un élément positif, que le plaisir est un élément négatif, qu'il est seulement une moindre douleur, et que le but unique de l'homme doit être d'anéantir la nature, de détruire le monde et, avant tout, de se détruire soi-même en frappant à la racine le *vouloir-vivre*, source de tous maux. Voilà le bouddhisme conséquent et le pessimisme logique. En dehors de cela, il y a des tristesses accidentelles ou chroniques, de grandes douleurs, des mélancolies de tempérament ou des fantaisies de système. Encore, chez Schopenhauer et Hartmann eux-mêmes, ce ne sont que des théories pures, où l'homme n'a qu'une faible part. Le système n'a empêché ni l'un de vivre aussi longtemps et aussi bien qu'il a pu, en jouissant avidement de la gloire tardive, ni l'autre d'avoir cédé au génie de l'espèce, de s'être marié, d'avoir eu des enfans, et de vivre, comme un philosophe optimiste, dans un foyer heureux et respecté. Dans des conditions pareilles, que vient-on nous parler de pessimisme? Si une théorie aussi formidable que celle-là ne déracine pas la vie, n'arrache pas du cœur le désir tyrannique et insensé de vivre, ne précipite pas même ses premiers apôtres dans le suicide, s'ils ne font aucun effort sérieux pour convier les autres, par leur exemple

(1) Pages 48, 91, etc.

à l'appui de leurs doctrines, à ne pas perpétuer la folie de l'existence en la transmettant à des enfans condamnés d'avance, ou à s'associer dans une conspiration superbe pour éteindre d'un seul coup dans l'humanité, par un consentement unanime, le désir et la volonté d'exister, qu'est-ce alors que cette phraséologie vide et sonore d'un désespoir qui n'aboutit pas et d'une logique de la mort universelle, qui ne conclut pas même pour un individu? Non, je ne reconnais pas pour pessimistes ces aimables désespérés de doctrine qui ne se refusent ni aucune des élégances de l'art, ni aucune des joies de l'amitié, ni aucun des conforts de la vie. Ce sont des virtuoses et, si l'on veut, des poètes du désespoir, ce sont des bouddhistes de salon ou de boudoir, comme on a dit spirituellement que Schopenhauer était un bouddhiste de table d'hôte. J'admets même, si l'on veut, la souffrance cosmique que beaucoup de nos jeunes ou vieux pessimistes ressentent, à ce qu'ils assurent; ils souffrent pour l'humanité, pour le monde, pour tout ce qui existe; mais, qu'ils me permettent de le leur dire, c'est une souffrance de cerveau; l'imagination y est pour quelque chose, le cœur n'y est pour rien. Et les seules douleurs auxquelles je compatis, ce sont celles où le cœur saigne. Celles-là, moins célébrées dans la poésie moderne, comme elles sont plus touchantes! Le reste est objet de discussions spéculatives, de conversations galantes et magnifiques, de sonnets en deuil et de lamentations littéraires.

Quant à Henri Amiel, il n'est pas tombé dans cette affectation, ou du moins il n'y demeurait pas. Il a souffert réellement de son doute, de ses désenchantemens, de ses lassitudes; il s'en relevait avec courage, un courage triste souvent; il ne s'est jamais laissé abattre sans un effort qui se répète constamment et qui le maintient au niveau de la vie morale. Les affections et le devoir, voilà son viatique dans les tentations qui le jettent au bord de l'abîme. Et encore, les affections! elles périssent ou du moins leurs objets sont mortels; un ami, une femme, un enfant, une patrie, une église, peuvent nous précéder dans la tombe; le devoir seul dure autant que nous. — Le mystère est partout. N'importe, pourvu que le monde soit l'œuvre du bien et que la conscience du devoir ne nous ait pas trompés. Donner du bonheur et faire du bien, voilà notre aurore de salut, notre phare, notre raison d'être. Tant que cette religion subsiste, nous avons encore un idéal, et il vaut la peine de vivre (1). Oui, il lui arrive souvent de s'endormir dans le doute universel. Chaque fois il se réveille comme en sursaut d'un mauvais rêve; il se ressaisit dans sa réalité vivante,

(1) Pages 2, 49, etc.

dans sa conscience morale, dans sa vraie nature, qui est noble et pure : « Erreur que tout cela, se dit-il à lui-même. Tu crois en la bonté et tu sais que le bien prévaudra. Dans ton être ironique et désabusé, il y a un enfant, un simple, un génie attristé et candide, qui croit à l'idéal, à l'amour, à la sainteté. Tu es un faux sceptique ! »

Voilà l'homme, et jusqu'à son dernier jour, à travers ses crises les plus extrêmes, il reste fidèle à ce grand mot de devoir, qui résumait pour lui toutes les certitudes de l'ordre moral, et auquel il tenait suspendue toute son âme. Attiré par les doctrines du désespoir, il n'y céda jamais entièrement et sut toujours, à un moment donné, s'en affranchir. Malade, découragé, averti par les médecins, il s'écoutait vivre, ou plutôt il s'écoutait mourir, non sans regret pour la vie, qu'il aimait malgré tout, et qui avait même pour lui une douceur surprenante, à mesure qu'il la sentait fuir et « qu'il l'entendait distinctement tomber goutte à goutte dans le gouffre, » mais il gardait le sang-froid de l'analyse. Sans suivre les notations exactes du mal implacable qui le déchire, pendant les sept dernières années qui s'écoulèrent depuis le verdict fatal jusqu'à la dernière heure, sans étudier jour par jour cette douloureuse psychologie de la mort, disons que la préoccupation et le souci moral de ce patient héroïque et doux furent d'obtenir de lui-même un renoncement graduel à ses travaux, à ses livres, à ses souvenirs, à ses amis, un acquiescement à l'arrêt qui le retranche du nombre des vivans, et de s'appliquer cette règle très belle et très haute qu'il s'était posée à lui-même dans un intervalle de souffrance : « La mort elle-même peut devenir un consentement, donc un acte moral. L'animal expire, l'homme doit remettre son âme à l'auteur de l'âme. »

De cette étude consciencieuse d'un homme qui vécut beaucoup de la vie intérieure et qui en a noté les événemens grands ou médiocres avec tant de fidélité, quelle impression dernière avons-nous retirée? Il est temps de conclure, et peut-être est-il nécessaire de le faire, chaque vie humaine, ainsi montrée, ayant son enseignement et sa moralité. Malgré toute la sympathie que celle-ci nous inspire, et dont nous n'avons pas ménagé les témoignages, nous ne pouvons dissimuler un autre sentiment qu'a produit insensiblement en nous la lecture prolongée de ce *Journal intime*, d'où tout incident extérieur est soigneusement écarté, où toute l'attention est concentrée sur un point unique, central, le moi, ce pauvre moi, sujet unique et objet à la fois de cette longue contemplation. On finit par s'étonner que toute une vie ait été ainsi exclusivement appliquée à s'analyser et à se raconter elle-même. On s'en étonne, on en souffre

presque. Ce qui nous gâte un peu toutes ces fines et vives sensations qui abondent sous cette plume infatigable, c'est précisément qu'elles soient recueillies avec tant d'amour, notées avec tant de soin, exprimées avec le choix de mots le plus heureux et le plus brillant; chacune de ces impressions, quelques-unes joyeuses, la plupart tristes, a été ciselée, burinée, mise en son plus beau relief, le soir, dans le cabinet de travail, à la clarté de la lampe. Ce n'est plus la vie même que nous saisissons directement dans son mouvement spontané, c'est la vie réfléchie dans la mémoire, fixée sur le papier, frémissante encore, mais à travers des phrases littéraires. L'homme et le lettré s'unissent ici et se confondent au point qu'il est bien difficile de faire la part de l'un et celle de l'autre. Conçoit-on qu'un homme ait vécu ainsi toute une vie en tête-à-tête avec lui-même sans se fatiguer de ces trente ou quarante années de contemplation assidue, pendant lesquelles il n'a pas cessé un seul jour, après s'être regardé avec complaisance, de se raconter avec art? C'est peut-être là un regret bien subtil que nous exprimons, mais nous l'exprimons comme nous l'avons ressenti. C'est d'ailleurs l'inconvénient de ce genre littéraire. La correspondance et le roman y échappent, bien qu'ils soient des œuvres très personnelles. La lettre échappe à ce péril, parce qu'elle ne répond qu'à un seul moment de notre vie, parce qu'elle est l'expression instantanée d'un état de conscience et qu'on l'oublie ou qu'on feint de l'oublier après l'avoir écrite. Le roman se soustrait au même inconvénient parce que l'auteur, en transférant ses propres sensations dans une autre personne, les dépayse légèrement, les modifie en les mêlant à la fiction, et leur ôte ce caractère de personnalité trop directe et je dirais trop aiguë qu'elles ont dans le journal. On souffre ici d'une analyse intime si prolongée comme de l'abus d'une sorte d'égoïsme intellectuel. Il ne faudrait pas pousser cette remarque trop loin; mais, quelle que soit la beauté de certaines pages, la profondeur ou la vivacité nuancée de certaines analyses, on est tenté de dire à l'auteur : « Et maintenant, occupez-vous un peu des autres, sous peine de trouver le châtiment de cette exclusive attention à vous-même dans une sorte d'incapacité de vivre et d'énervement. » Ce fut, en effet, là l'expiation de cette vie consumée dans l'analyse, et, malgré de belles facultés, inféconde pour elle-même. Quel est le moraliste qui a dit que, pour retrouver son moi actif, vivant, fécond, il faut savoir le perdre, ou tout au moins l'oublier? Ce moraliste avait raison, et sa maxime s'applique à l'art comme à la vie.

E. Caro.

MARGUERITE DE VALOIS

I.

SA JEUNESSSE ET SON MARIAGE.

I.

Aux jours de son printemps, quelle est la femme qui n'a pas ressenti un besoin impérieux d'aimer? Le premier homme sur lequel ses regards de jeune fille se sont arrêtés laissera toujours dans son cœur une image adorée. L'âge et les déceptions auraient-ils blanchi ses cheveux, elle y reviendra plus d'une fois par la pensée: c'est que, dans ce souvenir, elle respirera le parfum de sa jeunesse, c'est qu'elle ressaisira, ne fût-ce que pour une heure, l'idéal de ses illusions évanouies; et ce sera l'unique bonheur de ses dernières années ici-bas.

Celui qu'une femme n'oublie jamais, pour Marguerite de Valois, ce fut Henri de Guise, le grand Henri de Guise le Balafré. Tallemant des Réaux nous dit bien qu'elle portait dans la vaste poche de son vertugadin le cœur embaumé de l'un de ses amans; ce n'est pas là de l'amour, mais une de ces superstitions dont l'époque était coutumière; et nous ne lui connaissons d'attachement sérieux que celui qu'elle eut pour le duc de Guise. Nous en appellerons au témoignage le moins suspect, à celui de Dupleix, resté si longtemps à ses gages, et qui, cependant, dans son *Histoire de Henri IV*, ne l'épargne guère:

« Elle avoit logé si avant toutes les affections de son cœur en ce prince, qui avoit des qualités si attrayantes, qu'elle n'aima jamais le roi de Navarre. » Plus tard elle-même en fera le triste aveu : « J'ai reçu du mariage tout le mal que j'ai jamais eu, et je le tiens pour le seul fléau de ma vie. Que l'on ne me dise pas que les mariages se font au ciel ; les cieux ne commirent pas une si grande injustice. »

A bien des années de distance, le soir, aux heures de la rêverie, accoudée sur la terrasse de son donjon d'Usson, ayant à ses pieds la Limagne d'Auvergne, et, devant elle, à l'horizon lointain, le Mont-Dore, lorsque, isolée du reste de la France, elle évoquera les souvenirs d'un passé déjà si rempli, la première image qui se présentera à sa mémoire, ce sera la tête blonde d'Henri de Guise enfant, et, prenant la plume, elle écrira, à l'une des premières pages de ses Mémoires : « N'ayant environ que quatre ou cinq ans, mon père, me tenant sur ses genoux pour me faire causer, me dit que je choisisse celuy que je voulois pour serviteur, de M. le prince de Joinville, qui a depuis été le grand et infortuné duc de Guise, ou du marquis de Beaupreau, fils du prince de La Roche-sur-Yon, tous deux âgez de six à sept ans, se jouant auprès du roy mon père, moy les regardant. — Je luy dis que je voulois le marquis. — Pourquoi, me dit mon père, il n'est pas si beau (car le prince de Joinville étoit blond et blanc et le marquis de Beaupreau avoit le teint et les cheveux bruns). — Je lui dis : Parce qu'il étoit plus sage, et que l'autre ne peut durer en patience qu'il ne fasse toujours mal à quelqu'un et veut toujours estre le maître. »

Envoyée à Amboise à l'âge de sept ans, avec son jeune frère d'Alençon, Marguerite y resta jusqu'au moment où Catherine, à la veille de partir pour son long voyage à travers la France, la fit revenir auprès d'elle. C'est donc à Bayonne qu'elle se retrouva avec Henri de Guise, le compagnon de son enfance. Elle était alors âgée de douze ans ; Henri de Guise n'en avait que quinze, mais « ce garçonnet, dit Brantôme, étoit déjà plus rude au combat que les plus âgés de beaucoup que lui. » Tandis que Catherine y poursuivait son idée impraticable de marier Marguerite à don Carlos, et le duc d'Orléans à doña Juana, la sœur de Philippe II, fatiguant chaque jour la reine d'Espagne de ses obsessions, Marguerite et Henri de Guise nouaient le premier chapitre de leur roman d'amour. Mais que d'années s'écouleront avant qu'ils le reprennent ! Ce temps, du moins, ne sera perdu ni pour le duc ni pour la jeune fille et ne les rendra que plus dignes l'un de l'autre.

L'année 1566, qui suivit l'entrevue de Bayonne, s'annonçait comme devant être paisible ; toute crainte de guerre civile sem-

blait momentanément écartée. Ce repos forcé pesait à Henri de Guise. Au mois d'avril, suivi d'une brillante escorte de jeunes gentilshommes, il alla se faire la main en guerroyant contre le Turc, en Hongrie, et ne revint qu'à la fin de décembre. L'année suivante, éclata l'orage qu'aucun indice ne pouvait faire pressentir. Les protestans, qui avaient fait les morts, se levèrent comme un seul homme, et, par la surprise de Meaux, qui faillit mettre en leurs mains Charles IX et Catherine, ils répondirent aux impolitiques et menaçantes conférences de Bayonne. Rentré à Paris avec Charles IX, Henri de Guise prend une part glorieuse à la bataille de Saint-Denis. Les protestans s'étant mis en pleine retraite, il se jette dans Sens et leur barre le passage. Durant la troisième guerre civile, nous le retrouvons sur tous les champs de bataille, à La Roche-l'Abeille, à Jarnac, dont son audacieuse imprudence avait un instant compromis le succès. Après Jarnac, avec son jeune frère le duc du Maine, il s'enferme dans Poitiers, et, du 24 juillet au 7 septembre 1569, se maintient dans une ville ouverte contre tous les efforts de l'armée assiégeante. Cette opiniâtre défense que Lanoue, le grand capitaine, glorifie dans ses Mémoires et qu'il compare à celle de Metz, en affaiblissant l'armée protestante, prépara la victoire de Moncontour. Blessé, dans cette bataille, d'une arquebusade au-dessus du pied, le duc se retira à Bourgueil auprès du cardinal de Guise, son oncle. Quelques mois plus tard, il rejoignait la cour à Angers.

Entre Jarnac et Moncontour il y eut comme un moment de répit. La stratégie remplaça l'action. C'est durant ce court intervalle, et à la veille de livrer sa seconde bataille, que le duc d'Anjou voulut revoir sa mère. Au premier appel de son fils bien-aimé, Catherine accourut. En trois jours, elle fit la longue route de Paris au Plessis-lès-Tours, où le duc l'attendait.

Jusqu'ici, la vie réelle n'avait pas commencé pour Marguerite. Elle le dit dans ses Mémoires : elle n'avait pensé qu'à rire, à danser et à jouer. Ce fut le duc d'Anjou qui l'arracha le premier à son heureuse ignorance. Un matin qu'il se promenait avec elle dans le parc du château du Plessis-lès-Tours, il l'emmena dans une allée écartée, et, quand ils furent à distance de tout témoin indiscret : « Ma sœur, dit-il à voix basse, ce n'est plus le temps de vivre en enfant; vous voyez les grandes choses où j'ai été appelé; je ne veux désormais des biens et des grandeurs que pour les partager avec vous. Mon absence, je le crains, peut me nuire, car le roi mon frère est toujours auprès de notre mère et lui complaît en tout. Il m'est nécessaire d'avoir auprès d'elle une personne fidèle pour prendre mon parti. Je n'en connais pas qui le puisse mieux que

vous. Je supplierai notre mère de ne plus vous traiter en enfant. Laissez là votre timidité, parlez-lui comme à moi, ce vous sera un grand bonheur d'être aimée d'elle, et vous ferez aussi beaucoup pour vous et pour moi. » Ce langage alla droit au cœur de Marguerite : « Mon frère, s'écria-t-elle, vous avez eu raison de compter sur moi. En étant auprès de ma mère, je n'y serai que pour vous. » Son rôle fut facile : entendre parler de son fils, c'était l'unique joie de Catherine. Expansive et affectueuse, elle mit sa fille de moitié dans tous ses secrets. Marguerite put ainsi tenir le duc au courant de tout ce qui se passait et se disait à la cour.

Au lendemain de la victoire de Moncontour, l'armée royale s'était portée devant Saint-Jean-d'Angély. Rappelée de nouveau par son fils, Catherine se hâta d'accourir, mais cette fois elle était accompagnée par Charles IX. Le roi ne voulait pas laisser à son frère l'honneur de terminer seul cette glorieuse campagne. En récompense de son dévoûment, Marguerite s'attendait à être complimentée par son frère. Elle lui avait donné toute son affection ; elle avait la naïveté de croire à la sienne. A l'âge où l'on ne devrait vivre que d'illusions, elle allait brusquement entrer dans les difficultés de la vie et se blesser à ses épines.

L'enfant avait fait place à la jeune fille. La beauté lui était rapidement venue : des cheveux d'un brun foncé, qu'elle tenait de Henri II, son père, encadraient son frais visage de dix-sept ans ; de jour en jour elle devenait femme ; dans ses yeux brillaient l'inconscient désir de plaire et cette coquetterie native qui la rendra plus tard si redoutable. Mais, si belle qu'elle s'annonçât, elle n'avait toujours de doux regards que pour Henri de Guise. Cette préférence marquée n'échappa point à la clairvoyance de l'homme le plus intéressé à la surprendre, cet homme qui devait exercer une si fâcheuse influence sur les premières années de Marguerite, Louis de Béranger, sieur du Guast.

Issu d'une très noble et très ancienne famille du Dauphiné, Duguast ouvre la liste de cette longue suite de favoris qui pétriront à leur gré la nature molle et indolente du futur Henri III. Un crayon du Cabinet des estampes nous le rend bien tel qu'il devait être : front bombé, barbe rousse portée courte et taillée en pointe, lèvres minces et dédaigneuses. L'expression dominante de cette physionomie, c'est l'audace tempérée par l'astuce. Insolent et hautain, « il n'y avoit pas de prince qu'il respectât, pas de femme, et des plus nobles, qu'il n'outrageât. » Était-il du nombre de ces téméraires qui cherchaient déjà les regards de Marguerite? ou bien avait-il entrevu dans l'amitié de la sœur et du frère un obstacle à la haute fortune qu'il se promettait? Quel que fût son but, avec une

perfidie toute féline, il appela l'attention du duc d'Anjou sur la préférence marquée de Marguerite pour le duc de Guise. Il n'eut pas grand'peine à agir sur un cœur tout préparé à la jalousie. La renommée naissante de Henri de Guise ne faisait déjà que trop d'ombrage au duc : il apprit et retint bien la leçon de Duguast. Catherine venant à lui parler du dévoûment que sa sœur avait mis à son service, tout en feignant d'en être reconnaissant, il insinua à sa mère que la prudence commandait « de ne pas se servir en tout temps des mêmes pratiques. » Étonnée de ce langage si nouveau, Catherine lui en ayant demandé l'explication : « Ma sœur est devenue belle, dit-il ; le duc de Guise la recherche ; ses oncles veulent la lui faire épouser. Si vous continuez à la prendre pour confidente, il est à craindre qu'elle ne redise tout au duc. Vous connaissez, ma mère, l'ambition de cette famille, et combien elle a traversé la nôtre. Il sera bon de ne plus tant vous familiariser avec Marguerite et de ne plus parler d'affaires en sa présence. » Marguerite s'aperçut bien vite du refroidissement de sa mère. La première fois qu'étant seule avec elle, le duc d'Anjou entra dans l'appartement, Catherine lui dit de se retirer. Marguerite obéit ; mais, surmontant la crainte que lui inspirait cette mère qui, d'un geste, la faisait trembler, elle eut le courage de braver une explication. Catherine lui répéta tout ce que le duc lui avait dit. Marguerite se défendit énergiquement, mais tout fut inutile ; alors, désespérée, ne pouvant se contenir : « Je m'en souviendrai toute ma vie, ma mère, s'écria-t-elle. — C'est mal, répondit Catherine ; je vous défends d'en témoigner la moindre apparence. » Duguast était arrivé à ses fins : du même coup il avait brouillé le frère et la sœur et enlevé à Marguerite l'affection de sa mère.

II.

Arrêtée durant plus de six semaines devant les murailles de Saint-Jean-d'Angély, l'armée royale fut décimée par des maladies contagieuses ; Marguerite en fut une des premières atteinte. « Ma fille m'a fait belle peur, écrivait Catherine à la duchesse de Guise, lui voyant le pourpre et que Chapelain et Castelan en étoient morts, n'ayant que Milon qui l'a bien guérie et sauvée ; elle est bien foible et bien maigre. » Étendue sur un brancard, il fallut la porter à bras jusqu'à Angers, où sa longue convalescence retint Catherine. C'est à ce moment que Henri de Guise reparut à la cour.

Le garçonnet des tournois de Bayonne était devenu un homme ; sa taille était haute, « son port majestueux ; » ses grands yeux jetaient des éclairs. C'était déjà l'homme dont Henri III dira, en

le voyant étendu sur le plancher d'une des salles du château de Blois : « Il est encore plus grand mort que vivant. » A leur première rencontre, le duc d'Anjou feignit pour lui la plus sincère amitié; chaque jour il le menait dans la chambre de Marguerite, et, d'une voix doucereuse : « Plût à Dieu, ne cessait-il de répéter, que tu fusses mon frère! » Cette perfide comédie servait à cacher son jeu ; en dessous il faisait remarquer à sa mère des assiduités qu'il prenait à tâche de favoriser. L'esprit ainsi prévenu, Catherine, la première fois qu'elle se trouva seule avec Marguerite, lui dit brusquement : « Ma fille, seriez-vous éloignée d'épouser le roi de Portugal? — Votre volonté sera la mienne, » répondit Marguerite. Catherine s'attendait à une résistance ; surprise par cette apparente soumission et cherchant à lire dans les yeux de sa fille : « Vous ne dites pas ce que vous pensez, reprit-elle; vous avez une autre idée au cœur. Le cardinal de Lorraine, je ne l'ignore pas, sachez-le bien, vous a mis en tête d'épouser Henri de Guise son neveu. — Ma mère, répondit Marguerite, demandez pour moi le roi de Portugal et vous verrez si je vous désobéis. » Cette réponse désarma Catherine.

De longue date, elle avait pensé au roi de Portugal. La première année du règne si court de François II, Nicot, notre ambassadeur à Lisbonne, avait fait une première ouverture. Le jeune roi don Sébastien, auquel il avait remis un portrait de Marguerite, avait paru très impressionné par sa précoce beauté. Revenant donc à sa première idée, Catherine invita Fourquevaux, notre ambassadeur en Espagne, à reprendre cette négociation. Philippe II, qui, devenu veuf, aspirait ouvertement à la main d'Anne d'Autriche, la fille aînée de l'empereur Maximilien, parut se prêter complaisamment à ce projet, mais l'obstacle sérieux et insurmontable, c'était la domination absolue prise sur le jeune roi par deux théatins neveux du cardinal de Portugal. « Ce sont deux dangereux hypocrites, écrivait Fourquevaux à Catherine; ils ont grand'peur de perdre leur crédit si le roi est une fois marié à Madame Marguerite. »

Catherine ne savait rien, ni du caractère, ni du physique de don Sébastien. « Avant d'aller plus avant, trouvez quelqu'un de bien avisé, écrit-elle à Fourquevaux, qui puisse nous rapporter au vrai quel est ce jeune roi. » — « Il a seize à dix-sept ans, répond Fourquevaux; il est blond et gras; il passe pour être variable, bizarre, obstiné et de l'humeur de feu don Carlos. Les uns disent qu'il est apte à avoir des enfans, d'autres l'en jugent incapable et le détournent du mariage; car se marier, ce seroit avancer ses jours. Tous s'accordent à croire qu'il ne vivra pas. Il a été élevé à la portugaise, c'est-à-dire nourri de superstitions et de vanités. »

A ce portrait, Malicorne, notre envoyé en Portugal, ajoute : « Il porte un livre de saint Thomas suspendu à sa ceinture. »

Sur ces entrefaites, des bruits de rapprochement entre Catherine et les chefs protestans commencèrent à courir, et, au fur et à mesure que ces vagues rumeurs prirent de la consistance, les Portugais se montrèrent de plus en plus difficiles. Ils finirent par exiger que la France renonçât à la navigation des Indes, et, s'appuyant sur l'exemple de Marguerite de France, qui avait épousé si tard le duc de Savoie, ils proposèrent de remettre le mariage de Marguerite à dix ans. « Nous avons occasion de nous fâcher, écrit Catherine à Fourquevaux, d'être de toute façon moqués. Demeurez là jusqu'à ce que vous ayez réponse absolue et non ambiguë, comme celle qu'ils nous ont baillée. Nous voulons un oui ou un non. »

Sans tenir compte des remontrances de Pie V et de l'opposition de Philippe II, Catherine venait de signer à Saint-Germain, le 8 août 1570, avec les protestans, la paix qui mettait fin à la troisième guerre civile. L'abandon du projet de mariage avec le roi de Portugal allait en être la conséquence forcée. Le champ devenu ainsi libre, les Guises, en relations suivies avec l'Espagne, reprirent leurs visées personnelles et affichèrent hautement la prétention de marier leur neveu Henri avec Marguerite. Le cardinal de Lorraine se risqua à dire en pleine cour que, l'aîné de leur maison ayant épousé la fille aînée de Catherine, Henri de Guise pouvait bien prétendre à la cadette, et qu'il était d'ailleurs un assez beau parti puisqu'il lui constituerait deux cent mille livres de rentes. Ce propos fut répété à l'ambassadeur d'Espagne, don Francès de Alava, qui le transmit aussitôt à son maître. De bouche en bouche, il revint à Fourquevaux, qui, de son côté, en avertit Catherine. Outrée de colère, elle voulut le même jour s'en expliquer avec le cardinal de Lorraine. Malade depuis une quinzaine, il ne quittait pas son hôtel. Catherine vint l'y trouver, et allant droit au fait : « Je suis peinée, dit-elle, qu'un tel bruit ait été porté si loin pour le tort que cela peut faire à ma fille pour le regard du mariage de Portugal. Est-il vrai que vous ayez fait valoir le bien et le revenu de votre neveu ? » Le cardinal se défendit si mal que Catherine, restée avec tous ses doutes, invita Fourquevaux à tâcher de savoir la vérité.

Si le cardinal de Lorraine, pris de peur, avait reculé, il n'en fut pas de même d'Henri de Guise ; il y était encouragé secrètement par Marguerite. Grâce à la complaisance de Mlle de La Mirande, une des filles d'honneur de la reine mère, une correspondance suivie s'était établie entre la princesse et lui. Marguerite ajoutait toujours quelques lignes de sa main aux lettres que le duc recevait de Mlle de La Mirande, et, par la même voie, le duc

répondait non moins tendrement. Duguast surveillait de très près cette intrigue; il intercepta une lettre du duc et la fit mettre sous les yeux de Charles IX. Indigné de tant d'audace, le jeune roi eut, dit-on, un instant la pensée de faire assassiner le duc à une chasse, et il en avait chargé le grand prieur. Prévenu par Marguerite, le duc n'y alla pas, mais, le lendemain, il se présenta la tête haute au Louvre. « Que venez-vous faire ici? » lui dit le roi, la main sur la garde de son épée, les yeux menaçans. S'inclinant et sans répondre, le duc se retira. Persister, c'était folie; c'était jouer sa vie et tourner le dos à sa haute fortune. L'ambition prima l'amour. Avant de s'engager dans sa liaison avec Marguerite, il avait courtisé la veuve du prince de Porcien, Catherine de Clèves; elle avait même passé pour être sa maîtresse. Il y pensait si peu alors, que tout récemment, en parlant d'elle, il avait dit qu'il aimerait mieux épouser une négresse que de la prendre pour femme, et pourtant il y revint. Hardie, ambitieuse, Catherine de Clèves s'était faite protestante pour épouser le prince de Porcien; elle se refit catholique pour épouser le duc. Le dénoûment fut mené grand train : le 10 octobre, le duc épousait celle qui devait le trahir pour Saint-Mégrin. A quelques jours de là, le duc d'Anjou se rencontrant avec le nouveau marié : « Gardez-vous bien, lui dit-il, de revoir ma sœur et de penser à elle, car je vous tuerois. » Henri de Guise ne répliqua pas, mais le duc put lire dans ses yeux la haine implacable qu'il lui porta depuis. De ce jour, date entre ces deux hommes le duel de toute leur vie.

III.

Préoccupé des dangers que la paix signée à Saint-Germain avec les chefs protestans pouvait faire courir à la France catholique, et s'inquiétant du bruit qui commençait à se répandre du projet de mariage de Marguerite avec Henri de Navarre, Pie V tenta de renouer la négociation entamée avec le Portugal. A cet effet, il fit partir pour Lisbonne don Loys de Torres, porteur d'une lettre de sa main pour le jeune roi. Cette mission ne fut pas plus heureuse que la précédente. Attribuant son insuccès à l'influence des deux théatins, don Loys, lors de son passage à Madrid, au mois de janvier 1570, disait à Fourquevaux : « Ils ont fait prendre les femmes en horreur au jeune roi. Eux seuls empêchent le mariage. Le pape aurait dû les rappeler à Rome. » A bout de patience, Charles IX écrivit à Fourquevaux : « S'il y a un prince qui aye occasion de se plaindre, c'est moi, me voyant si indignement traité, que l'on ne

me veut pas tenir ce qu'on m'avoit promis. Est-ce là l'assurance que le roi catholique m'avoit donnée, que mon mariage ne se paracheveroit pas que celui de ma sœur ne se fît par même moyen? Et maintenant il en remet la longueur et la faute sur ceux qui sont alentour de son neveu le roi de Portugal. Je veux être éclairci et je veux que vous mettiez ce roi catholique en propos de l'étrange façon qu'on use à mon endroit, et que vous ne pouvez penser comment je pourrois supporter une pareille indignité, s'il ne prévoit pas les inconvéniens qui peuvent avenir. »

Ce n'est que plusieurs mois après cet insuccès, que Charles IX vint à penser pour Marguerite au jeune roi de Navarre, et sur la propre initiative de Jeanne d'Albret, il est important de le constater : « Ma tante, écrivait-il le 2 décembre 1571, m'a envoyé M. de Beauvais et m'a rappelé la promesse faite par mon père Henri II au roi son époux. J'y ai volontiers consenti. » Mais avant de réaliser ce projet, il fallait à la fois obtenir une dispense que le pape était bien résolu à refuser, et se mettre d'accord avec Jeanne d'Albret, qui, tout en désirant cette union, y mettait de dures conditions. Elle exigeait d'abord que la ville de Lectoure, occupée par La Vallette, lui fût préalablement rendue; puis elle n'entendait pas que son fils quittât le Béarn avant que toutes les clauses du contrat fussent arrêtées; elle voulait enfin qu'il ne parût, ainsi qu'elle le dit dans son hardi langage, « que pour l'office qu'on ne peut faire par procuration. » Satisfaction sur tous les points lui ayant été donnée, Jeanne arrivait, le 14 février 1572, à Chenonceaux, où Catherine l'avait devancée d'un jour.

Quel contraste entre ces deux femmes! Catherine, avec les gros yeux des Médicis, dont une goguenardise gauloise tempérait la vivacité, déniant effrontément ce qu'elle avait dit ou promis la veille; et Jeanne, au visage austère, ascétique, aux lèvres minces, dont le froid calvinisme avait glacé le sourire, absolue, autoritaire, impassible en apparence et renfermant au fond de son cœur de fiévreuses ardeurs. A peine âgée de quarante-quatre ans, elle avait passé par bien des épreuves et des déceptions. Tout enfant, la politique ombrageuse de François Ier l'avait arrachée à la tendresse de sa mère et reléguée dans le triste château du Plessis-lès-Tours; à treize ans, il avait fallu que le connétable de Montmorency l'emportât de force dans ses bras pour la fiancer au duc de Clèves, qu'elle n'épousa pas. Dans sa première jeunesse, coïncidence étrange, elle s'était éprise du grand François de Guise, le père du Balafré, et avait fini par épouser Antoine de Bourbon, caractère faible, variable, dominé par l'audacieuse de Rouet, que Catherine lui avait donnée pour maîtresse.

Après la réception officielle et les complimens d'usage, Catherine et Jeanne d'Albret s'enfermèrent dans une chambre et y restèrent seules jusqu'à une heure avancée de la nuit. Que se passa-t-il entre ces deux femmes d'égale intelligence? Le lendemain, Catherine parut toute satisfaite. Tout au contraire, le mécontentement de Jeanne perce dans sa première lettre à son fils : « Je suis en mal d'enfant. Il me faut négocier tout au rebours de ce que l'on m'avoit promis. La reine mère veut me faire précipiter les choses et non procéder par ordre ; la reine ne fait que se moquer de moi et me rit au nez. Si vous saviez la peine où je suis, vous auriez pitié de moi, car l'on me tient toutes les rigueurs du monde, de sorte que j'en crève. » Son fils l'ayant priée d'interroger sa fiancée sur la question religieuse, elle chercha, mais inutilement, l'occasion de l'entretenir; Marguerite ne quittait pas sa mère, et lorsqu'elle rentrait dans ses appartemens, elle avait toujours à ses côtés sa gouvernante, Mme de Curton, qui écoutait tout. Enfin, Jeanne finit par se trouver seule avec elle. Aux questions qu'elle lui fit sur sa religion Marguerite répondit : « Vous savez bien, Madame, que je suis catholique, et de cœur. — Ceux qui m'ont embarquée à ce mariage, répliqua Jeanne, ne m'en ont pas parlé; sans cela je n'y fusse pas entrée, je vous supplie d'y penser. » Cependant, en faisant part à son fils de cet entretien : « Je crois, ajoutait-elle, que Madame ne parle que comme on la fait parler, et que ce que l'on m'a dit de son désir touchant la religion n'étoit que propos pour nous y faire entendre. Je lui demandai un soir si elle ne vouloit rien vous écrire. Elle ne sonna mot, et, la pressant, elle me dit qu'elle ne pouvoit rien mander sans congé. » Henri de Navarre interrogeant de nouveau sa mère pour savoir ce qu'elle pensait de la beauté de sa fiancée : « J'avoue, répondit-elle, qu'elle est de belle taille, mais elle se serre extrêmement. Quant au visage, c'est avec tant d'aide que cela me fâche, car elle s'en gâte; mais en cette cour le fard est aussi commun comme en Espagne. »

Depuis son arrivée à Blois, Jeanne d'Albret était dans un état perpétuel d'irritation; elle ne se plaignait pas moins de ceux de sa religion que de Catherine : « J'ai autour de moi, écrivait-elle à son fils, un escadron de huguenots qui me voudroient entretenir plus pour me servir d'espions que pour m'assister. » Enfin son ardent désir se réalisa; le mariage fut arrêté le 17 avril.

Il ne restait plus qu'à obtenir la dispense de la cour de Rome, Pie V, jusqu'à l'heure de sa mort, arrivée le 1er mai, l'ayant refusée d'une manière absolue. Charles IX, exaspéré par cette résistance, avait dit à Jeanne : « Ma tante, je vous aime plus que le pape, et j'aime mieux ma sœur que je ne le crains. S'il fait trop sa tête, je prendrai

moi-même Margot par la main et je la mènerai en plein prêche. Dans la première quinzaine de mai, Jeanne vint donc à Paris, sur l'invitation du roi, pour hâter les préparatifs des noces. Abusant du peu de forces qui lui restaient, elle passait ses journées à courir les boutiques. La maladie de poitrine, dont les eaux chaudes qu'elle prenait chaque année avaient pu seules ralentir et enrayer la marche, touchait à son terme fatal. Prise le 3 juin d'une violente fièvre, elle mourait le 9. « Ainsi s'éteignit, s'écrie d'Aubigné dans son beau langage, cette reine n'ayant rien de la femme que le sexe, entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. » Élu pape le 13 mai, Grégoire XIII, plus modéré dans la forme que Pie V, ne céda néanmoins sur aucun point essentiel. Les conditions qu'il mit à la dispense étant jugées inacceptables, Charles IX écrivit le 31 juillet à M. de Férals, son ambassadeur à Rome : « Que la réponse du saint-père soit favorable ou non, je suis décidé à passer outre. » Pour vaincre les scrupules du cardinal de Bourbon, on lui fit accroire qu'un des premiers courriers attendus de Rome apporterait le consentement de Grégoire XIII. On se laisse aisément persuader ce qu'on désire; le cardinal, sans plus de résistance, consentit à officier.

Conduite au palais de l'Évêché le 17 août, Marguerite y passa la nuit. Au matin, la cour vint en grande pompe l'y chercher, et le cortège se mit en marche. La couronne royale sur la tête, sa robe resplendissante de diamans et de pierreries, la longue traîne de son manteau bleu portée par quatre princesses, Marguerite s'avança grave et digne, Charles IX la tenant par la main. Devant le porche de Notre-Dame, un amphithéâtre avait été dressé. Henri de Navarre y prit place à côté de sa fiancée, et la cérémonie commença suivant le formulaire convenu. Quand vint le moment où le cardinal de Bourbon eut à demander à Marguerite si elle consentait à prendre le roi de Navarre pour époux, elle resta un moment immobile et muette. Debout à ses côtés, et dépassant de la tête tous ceux qui l'entouraient, Henri de Guise avait les yeux fixés sur elle. Ils échangèrent un rapide regard. Charles IX s'en aperçut, et, appuyant la main sur la tête de sa sœur, il la força à s'incliner en signe de consentement. Le oui solennel ne fut donc pas même prononcé. L'amphithéâtre communiquait avec une galerie qui aboutissait au chœur. Charles IX conduisit sa sœur devant le maître-autel; elle s'y agenouilla. Suivi par Coligny et les gentilshommes huguenots, Henri de Navarre sortit de l'église et alla attendre la fin de la messe dans la cour de l'Évêché. Montmorency-Damville vint l'y chercher et le mena dans la salle de réception. Là, devant tous, il embrassa la nouvelle reine, puis la cour prit place à une table somptueuse-

ment servie, tandis que les hérauts d'armes jetaient au peuple par les fenêtres des médailles commémoratives de la cérémonie. Durant les deux jours qui suivirent, les bals, les fêtes, les tournois se succédèrent, « mais la fortune, dit Marguerite dans ses Mémoires, qui ne laisse jamais une félicité entière aux humains, changea bientôt cet heureux état de noces et triomphe en un tout contraire par cette blessure de Coligny, qui offensa tellement tous ceux de sa religion que cela les mit dans le dernier désespoir. »

Tenue pour suspecte comme catholique par les huguenots, et par les catholiques pour être la femme du roi de Navarre, Marguerite ignorait tout ce qui se tramait dans l'ombre. Dans la soirée du 23 août, elle était dans la chambre de sa mère; tout autour d'elle, on échangeait des paroles à voix basse, des gestes mystérieux. Catherine, l'apercevant à l'écart, assise sur un coffre, lui fit signe de se retirer; elle allait franchir le seuil de l'appartement quand sa sœur, la duchesse de Lorraine, la prenant par le bras et les yeux pleins de larmes, s'écria tout haut : « N'y allez pas! » Catherine la suivait du regard : « Il faut qu'elle s'en aille, » dit-elle d'un ton qui ne permettait pas de résister. Marguerite se retira sans savoir ce qu'elle avait à craindre. Lorsqu'elle rentra dans ses appartemens, le roi son mari était déjà couché. Trente ou quarante huguenots entouraient son lit. Toute la nuit, ils ne firent que parler de la blessure de l'amiral, se promettant de demander justice au roi, et très décidés à l'obtenir par eux-mêmes si on la leur refusait. Au point du jour, le roi se leva et sortit, suivi de tous ses compagnons : il allait, disait-il, jouer à la paume. Vaincue par le sommeil, Marguerite se fit enfermer dans sa chambre par sa nourrice. A son premier sommeil, on frappa à la porte des pieds et des mains en criant : « Navarre! Navarre!.. » Sa nourrice pensa que c'était le roi qui rentrait, elle ouvrit : un gentilhomme tout sanglant se précipite dans la chambre. Des archers le poursuivaient, il se jette sur le lit de la reine. Prise de terreur, Marguerite se réfugie dans la ruelle et l'homme après elle, se faisant un rempart de son corps, l'inondant de sang. Attiré par ces cris, par ce tumulte, le capitaine des gardes Nançay accourt. « Donnez-moi la vie de ce gentilhomme, » crie Marguerite. D'un geste, Nançay fait retirer les archers. La reine ayant jeté sur elle un manteau de nuit, il la mena dans la chambre de la duchesse de Lorraine.

A quelques jours de là, Marguerite étant allée au lever de sa mère, Catherine la prit à part et, à voix basse : « Parlez-moi avec vérité, lui dit-elle, votre mari est-il un homme? S'il ne l'est pas, j'ai moyen de vous démarier. — Je ne me connais pas, répondit Marguerite, à ce que vous me demandez, mais je n'ai pas un cœur de cire; vous m'y avez mise, j'y resterai. » Se rappelant plus tard cette sin-

gulière question, elle affirma qu'à cette date elle aurait pu, sans mentir, répondre comme cette Romaine, à qui son mari reprochait de ne pas l'avoir averti qu'elle avait l'haleine mauvaise : « Je croyois que tous les hommes l'avoient semblable, ne m'étant jamais approchée d'aucun autre que de vous. »

A l'approche de la mort, il se produit souvent une inexplicable clairvoyance. Prise d'effroi pour la destinée de ce fils auquel elle allait si vite manquer, Jeanne d'Albret lui avait écrit : « Je désire que vous vous retiriez, vous et votre femme, de cette corruption, car encore que je la croyois bien grande, je la trouve encore davantage. Ce ne sont point les hommes ici qui prient les femmes, ce sont les femmes qui prient les hommes. Si vous y étiez, mon fils, vous n'en échapperiez jamais. » Mais cette corruption, qui effrayait tant Jeanne d'Albret, glissa sur Henri de Navarre sans pouvoir pénétrer jusqu'à son cœur. Sous les dehors de l'insouciante légèreté qu'il affectait, il avait déjà la conscience du rôle qu'il était appelé à jouer; il se sentait fort de l'amour qu'il portait à cette France, qu'il était providentiellement appelé à relever; puis, il faut le reconnaître, sa supériorité sur tous ces raffinés, ces débauchés de l'époque, c'était d'avoir en lui ce que pas un d'eux n'eut jamais, la puissance d'aimer. Plus tard, écrivant à sa chère Gabrielle, il dira de lui-même : « Nul ne m'égale pour savoir bien aimer. »

Liée à un époux qu'elle détestait et qui ne l'aimait pas, délaissée par sa mère, haïe par Henri III, son plus mortel ennemi, où Marguerite aurait-elle pu trouver la force de résister aux séductions qui allaient l'envelopper, aux hommages tentateurs qui allaient papillonner autour d'elle?

IV.

L'habile évêque de Valence, Jean de Montluc, ayant enfin arraché à la diète de Pologne cette couronne royale que Catherine ambitionnait depuis si longtemps pour le duc d'Anjou, « son idole, » Villeroy, au nom de Charles IX, accepta les dures conditions imposées par les opiniâtres défenseurs de La Rochelle, et la cour put reprendre ses habits de fête pour recevoir la députation de la noblesse polonaise venant saluer son jeune souverain. L'ambassade ne comptait pas moins de cent cinquante gentilshommes. Montés, les uns sur des chariots attelés de quatre et de six chevaux aux harnais garnis d'argent, les autres sur des chevaux à tous crins, aux selles et aux housses ornementées de passementeries d'or et d'argent, ils traversèrent la rue Saint-Martin dans toute sa longueur. Çà et là

s'élevaient des arcs de triomphe recouverts d'inscriptions composées en leur honneur par le poète de la cour, Jean Daurat. De taille élevée, portant toute leur barbe, vêtus de toile d'or et d'argent, coiffés de leurs grands bonnets de zibeline rehaussés par des aigrettes en pierreries, chaussés de hautes bottes de cuir jaune agrémentées d'ornemens d'acier, ils avaient vraiment grand air, ces Slaves à la figure martiale. Le cortège s'arrêta rue des Augustins, à l'hôtel du prévôt de Paris, Duprat de Nantouillet, qui avait l'honneur de recevoir le chef de l'ambassade, l'évêque de Posen. Après avoir été saluer la reine mère et Louise de Lorraine, les nobles polonais vinrent visiter Marguerite. A leur harangue en latin elle répondit dans la même langue. « Cette seconde Minerve, » ainsi qu'ils l'appelèrent, était dans tout l'épanouissement de sa beauté : sur sa tête un bonnet de velours recouvert d'un semis de perles, dont la plus grosse s'avançait sur son front; entremêlés de pierreries et de diamans, ses cheveux s'enroulaient tout alentour; sa robe de brocart, au corsage ouvert, laissait entrevoir cette gorge « pleine et charnue, dont mouroient tous les courtisans. » Brantôme, qui nous le dit, était du nombre. Pris d'éblouissement, Laski, le palatin de Siradie, s'écria : « Je ne veux plus rien voir après une telle beauté. »

Quelle était donc, en réalité, cette beauté qui inspirait un pareil enthousiasme? Ne demandez à ce charmant visage ni la perfection de l'ovale, ni la pureté de lignes d'un camée antique. Marguerite tenait de sa mère les yeux un peu gros, les joues pleines et arrondies des Médicis. Sa lèvre supérieure était fine, l'inférieure un peu pendante; sa taille moyenne, mais bien prise; elle avait les pieds petits, sa gorge était faite de marbre; mais à quoi bon détailler? Ce qui séduisait en elle, c'était la flamme provocante de ses yeux, l'éclat de son teint, la finesse, la transparence de sa peau. On l'accusait de coucher dans des draps de satin noir pour en faire ressortir la blancheur. C'était la beauté sensuelle et appétissante qui attire et retient les hommes, « la beauté faite pour nous damner, » dira plus tard, en la voyant au Louvre, don Juan d'Autriche.

A la veille de partir pour la Pologne, le duc d'Anjou essaya de se réconcilier avec sa sœur. Avec les plus doucereuses paroles, il chercha à lui faire oublier son ingratitude et implora ses services. Une douloureuse expérience avait appris à Marguerite à le connaître; elle ne se laissa pas prendre à ses promesses. A ce moment d'ailleurs, elle ne s'appartenait plus; elle avait reporté toutes ses affections sur le duc d'Alençon, son compagnon d'enfance, et s'était mise de moitié dans tous ses projets d'ambition. L'homme de confiance, le favori de son frère, le jeune La Môle, le plus séduisant cavalier,

le plus gracieux danseur de la cour, n'avait pas dû y être étranger. Tout récemment, il était allé en Angleterre plaider auprès d'Élisabeth la cause de son maître, et l'altière souveraine l'avait trouvé si à son gré que Leicester s'en était montré, et avec quelque raison, très jaloux. Ami des Montmorency, il les avait ralliés au parti du duc, mais il n'était pas de taille pour ces conspirations où l'on joue sa vie. Lors de la récente surprise tentée sur le château de Saint-Germain, qui n'avait manqué que par la précipitation de Guitry, il avait perdu la tête et tout révélé à Catherine. Elle l'avait épargné cette première fois, mais elle le faisait épier, lui et ses amis, n'attendant que l'heure de les prendre tous dans le même filet. Une nouvelle tentative de fuite du duc d'Alençon lui servit de prétexte. Montmorency et Cossé furent mis à la Bastille, et La Môle et Coconas livrés aux bourreaux.

Les comparses paient toujours pour les grands coupables. La torture n'arracha du moins à La Môle aucun aveu qui pût se retourner contre son maître, aucune parole qui pût compromettre Marguerite. Interrogé sur une étrange figure de cire trouvée à son logis, il dit qu'elle avait été faite à l'intention d'une jeune fille de sa province qu'il se promettait d'épouser. Si nous en croyons un récit inédit du temps, Catherine (nous aimons à penser que ce fut sur les instances de Marguerite) aurait obtenu de Charles IX qu'on évitât à La Môle et à Coconas la mort publique en place de Grève. Un sursis avait même été accordé et l'on espérait la grâce; mais le messager envoyé de Vincennes en toute hâte trouva la porte Saint-Antoine fermée. Devançant l'heure, le premier président avait fait monter les deux condamnés sur la fatale charrette. Ils furent exécutés si précipitamment que la sentence ne leur fut pas même lue. La dernière parole de La Môle fut pour se recommander à la benoîte vierge Marie et prier qu'on le rappelât au bon souvenir des dames de la cour. Cette prière fut exaucée : après la mort de La Môle et de Coconas, « deux grandes dames firent embaumer leur tête et chacune garda la sienne. Les nommer, ajoute Brantôme, seroit une cruauté. »

Durant le court intervalle de temps qui s'écoula entre le supplice de La Môle et la mort de Charles IX, Duguast vint trouver Marguerite et lui remit une lettre du roi de Pologne. « Cette lettre vous sert de sauvegarde, dit-elle, sans cela je vous apprendrois à parler autrement d'une telle princesse que je suis, sœur de deux rois vos souverains. — Je sais bien que vous me voulez du mal, répliqua Duguast; mais soyez bonne et généreuse pour l'amour de mon maître et écoutez-moi. » Il chercha alors à s'excuser, il nia les propos qu'on lui prêtait, mais sans pouvoir convaincre Mar-

guerite. Le congédiant d'un geste dédaigneux : « Je vous serai toujours une ennemie mortelle. »

Duguast commença le premier les hostilités. Il avait sous sa main, pour auxiliaire, la femme la plus corrompue de la cour, Mme de Sauve, en son nom Charlotte de Beaune, l'une des dames d'honneur de Catherine. Rivale en beauté de Marguerite, Charlotte de Sauve lui était de beaucoup supérieure en tant que science de la vie et conduite de la galanterie. « Elle se jouoit de tous ses amoureux avec un empire si absolu, nous dit notre vieil historien Mézeray, qu'elle n'en perdoit pas un, quoi qu'elle en acquît toujours de nouveaux. » Rien de plus gracieux que le portrait qui nous est resté d'elle. Sa tête mutine est encadrée dans une large et mince fraise ; ses cheveux abondans et relevés droit dégagent le front et l'élargissent ; il y a de la chatte, de la race féline dans sa bouche mignonne ; l'oreille, au bout de laquelle pend une grosse perle, est celle d'un enfant ; le nez aquilin est délicatement modelé ; les joues sont pleines et arrondies ; les yeux bien fendus et provocans semblent vous regarder ; le crayon de couleur en a rendu la flamme : toute la femme est dans ce regard, qui a brûlé tous les papillons d'un demi-siècle. Enfermés à Vincennes, le roi de Navarre et le duc d'Alençon n'y avaient d'autre divertissement que de « faire voler des cailles dans leur chambre par un émerillon. » Mme de Sauve n'eut qu'à les regarder pour les affoler. Jaloux l'un de l'autre, d'amis qu'ils étaient, ils devinrent ennemis. C'était le but que s'était proposé Duguast ; c'était le rôle qu'il avait donné à jouer à la belle Charlotte.

Cependant les jours de Charles IX étaient comptés, il s'éteignit le 31 mai. Marguerite perdait en lui tout ce qu'elle pouvait perdre ; elle allait rester sans défense, exposée à la haine de son frère et aux intrigues de Duguast. Mais cette fois, du moins, elle allait pouvoir s'appuyer sur un bras plus fort que celui de l'efféminé La Môle, dont, parodiant le nom, on disait après sa mort : « Il a vécu mollement ; qu'il repose mollement. » Elle allait s'appuyer sur Bussy d'Amboise, « ce vaillant qui portoit sur la pointe de son épée l'honneur de sa dame, sans qu'on y osât toucher. » Les dames aiment les braves : Marguerite, jusqu'alors si discrète dans ses Mémoires, qui pèchent surtout par péchés d'omission, quand elle vient à parler de Bussy, n'est plus maîtresse de sa plume : « Il n'y avoit en ce siècle, écrit-elle, rien de semblable en valeur, réputation, grâce et esprit. »

Après s'être attaché à la personne d'Henri III, Bussy s'était donné au duc d'Alençon. Le frère et la sœur étant toujours ensemble, Bussy s'était trouvé naturellement rapproché de Marguerite. La

liaison qui s'ensuivit ne fut pas longtemps un mystère pour Duguast. Grâce à Mme de Sauve, il s'était peu à peu introduit dans les bonnes grâces du roi de Navarre; il essaya par tous les moyens de lui ouvrir les yeux sur les assiduités compromettantes de Bussy. Le Béarnais était trop occupé ailleurs pour jouer à la jalousie ; il fit la sourde oreille et laissa paisiblement aller les choses. Henri III, qui n'avait, lui, rien à ménager, invita sa mère à prévenir le roi de Navarre, mais cette fois Catherine ne se soucia pas d'intervenir. Bussy lui était presque sympathique. Elle lui savait bon gré de tenir en respect tous ces favoris qui venaient se placer entre elle et le roi son fils. « Je ne sais, dit-elle à Henri III, quels sont les brouillons qui vous mettent telles opinions en sa fantaisie. — Je n'en parle qu'après les autres, répondit-il. — Qui sont ces autres, mon fils? reprit-elle ; ce sont gens qui vous veulent ainsi mettre mal avec tous les vôtres. » Le roi s'étant retiré sans répliquer, Catherine rapporta tout à Marguerite : « Vous êtes née, ma fille, dit-elle tristement, en un misérable temps. » Étrange époque, en effet, où la galanterie se fait complice du crime, où il y a dans les coupes du poison, dans les baisers des pièges, où en allant à un rendez-vous, l'on porte sous son pourpoint une cotte de mailles!

La calomnie lui faisant défaut, Duguast résolut de faire tuer Bussy. Il aposta vingt hommes du régiment des gardes, dont il était colonel, dans la rue où son ennemi devait passer en rentrant à son logis. Quand Bussy parut, suivi par quelques amis, il fut accueilli par une décharge terrible de mousqueterie et la lutte s'engagea : Bussy portait ce jour-là une écharpe colombine. Les assassins s'acharnèrent sur un gentilhomme qui en avait une semblable et le laissèrent pour mort sur la place. Bussy, en reculant, fut acculé à une porte par bonheur restée entr'ouverte ; il la referma sur ses adversaires. Le lendemain, il se présenta à la cour, le visage aussi rassuré que si la veille il eût été à un tournoi ; mais Catherine jugea prudent qu'il s'éloignât. Sa dernière parole en quittant la cour fut une menace : « L'affront qu'on m'a fait sera vengé par plus de sang qu'on ne m'en a tiré. »

N'ayant plus rien à craindre de Bussy, Duguast dirigea toutes ses attaques contre Marguerite. Depuis de longues années, elle tenait auprès d'elle une jeune fille nommée Thorigny, qui avait été élevée avec sa sœur la reine d'Espagne. Duguast persuada à Henri III d'exiger du roi de Navarre son éloignement : « Il ne falloit, disait-il, laisser auprès des jeunes princesses des filles avec lesquelles elles eussent une si particulière amitié. » Longtemps le roi de Navarre résista, mais il finit par céder ; et Thorigny fut renvoyée en province. Blessée au cœur, Marguerite s'en prit à son mari ; il s'ensuivit une

séparation momentanée entre les époux. Cependant, en restant divisés, le duc d'Alençon et le roi de Navarre jouaient le jeu de leurs ennemis; ils le comprirent à la fin et se réconcilièrent. Le duc en profita pour rapprocher sa sœur de son mari. En présence d'un danger commun, tous trois se concertèrent : il fut convenu que le duc et le roi de Navarre chercheraient la première occasion de s'enfuir de la cour. Le 16 septembre, le duc sortit à pied du Louvre, annonçant qu'il allait rue Saint-Marceau faire visite à une dame de ses amies; aussitôt entré dans l'hôtel, il en sortit par une petite porte de derrière. Simier, l'un de ses favoris, l'attendait dans un carrosse; il y monta; à un quart de lieue plus loin, il trouva des chevaux envoyés par Bussy, et précipitamment il gagna Évreux.

Bussy et le duc d'Alençon hors de Paris, Duguast devait se croire à l'abri de tout danger, mais il s'était attiré bien des ennemis. Le plus redoutable, c'était Vitteaux, qui tout récemment avait tué Alègre, et que Henri III aurait sans doute gracié, quoique Alègre fût l'un de ses familiers, si Duguast ne l'en avait pas détourné. Rentré secrètement à Paris depuis quelques jours, Vitteaux se tenait caché dans le couvent des Augustins. Marguerite vint l'y trouver de nuit, et, lui rappelant tous ses griefs contre Duguast, elle lui arracha la promesse de la venger. Chaque soir, Duguast, après avoir mis des sentinelles autour du Louvre, en plaçait autour de son propre hôtel. Multipliant les précautions, il avait attaché un espion aux pas de son ennemi, mais cet homme avait été gagné à prix d'or et, renseigné par lui, Vitteaux, accompagné de quelques amis, pénétra un soir dans la cour de l'hôtel et se mêla aux nombreux domestiques qui allaient et venaient. Ce soir-là, jouant de malheur, Duguast avait oublié de se faire garder. Tous les domestiques s'étant un à un éloignés, Vitteaux et ses compagnons, restés seuls, frappèrent à la porte de l'antichambre et poignardèrent le valet qui vint l'ouvrir. Tandis qu'une partie d'entre eux restait pour empêcher tout secours, Vitteaux monta à l'étage supérieur. Duguast était au lit et lisait, suivant son habitude. En apercevant son ennemi, il se jeta sur un épieu qui était dans la ruelle; mais sans lui laisser le temps de s'en servir, Vitteaux lui plongea par deux fois dans la poitrine l'épée courte dont il s'était muni.

Sous le coup de tant d'émotions Marguerite était tombée malade; elle était au lit quand on vint lui annoncer la mort de Duguast. « C'est la main de Dieu ! » s'écria-t-elle; mais l'opinion publique ne s'égara pas et l'accusa d'avoir armé le bras de Vitteaux; Brantôme lui-même ne l'en défend pas. Toutefois, comme l'affection de Henri III pour Duguast s'était un peu refroidie, pour se reporter sur deux nouveaux favoris, Villequier et François d'O, il ne parut

pas trop impressionné par sa mort. Son irritation fut plus vive quelques semaines plus tard, quand il apprit que le roi de Navarre, qui était sorti du Louvre pour aller chasser dans la forêt de Senlis, venait de se réfugier à Alençon. Toute sa colère retomba sur Marguerite; il lui ordonna de ne pas quitter son appartement et en fit garder les portes. Catherine ne se montra pas moins courroucée. Marguerite eut beau soutenir qu'elle n'y était pour rien, que le roi était parti sans même lui dire adieu ; « Ce sont des petites querelles de mari à femme, répondit-elle, mais on sait bien qu'avec de douces lettres il vous regagnera et que, s'il vous mande de l'aller trouver, vous irez; c'est ce que le roi mon fils ne veut pas. »

Cédant aux instances de Henri III, Catherine se mit à la poursuite de d'Alençon. Lorsqu'elle parvint à le rejoindre, il imposa pour première condition à un accord la mise en liberté de sa sœur. Une trêve de quelques mois fut donc signée entre la mère et le fils, mais les clauses n'en ayant pas été loyalement tenues, le duc d'Alençon, loin de déposer les armes, appela à son aide le duc Casimir, qui vint le joindre avec sept mille reîtres. Grossie de tous les mécontens, l'armée rebelle devint un véritable danger. Suppliée par Henri III de reprendre son rôle de médiatrice, Catherine, pour avoir plus facilement raison de son fils, emmena Marguerite et Mme de Sauve. Si le duc se montra cette fois plus docile, il ne céda pas uniquement aux instances de sa sœur et aux caresses insidieuses de Mme de Sauve ; il convoitait déjà cette couronne ducale que lui offraient les provinces des Flandres en pleine révolte contre Philippe II ; et lorsqu'aux états qui se réunirent à Blois, la majorité catholique invita le roi à maintenir l'unité de religion et à en finir avec la dernière résistance des protestans dans le Bourbonnais et l'Auvergne, lui, leur allié de la veille, il accepta le commandement de l'armée qui allait les combattre et leur reprit La Charité et Issoire. De son côté, Marguerite était partie pour les Flandres, où elle allait recruter des auxiliaires et des amis pour son frère d'Alençon ; mais elle ne dépassa pas Liège, et son retour ne fut pas sans danger : guettée à la fois par les Espagnols et par les protestans de France, en armes sur la frontière, elle ne regagna qu'à grand'peine La Fère, où elle avait donné rendez-vous au duc d'Alençon.

Durant les deux mois qu'elle y passa et qui ne « furent que deux petits jours, » elle s'y trouva dans une intimité forcée et de tous les instans avec le bel Harlay de Chanvalon, qui partageait avec Jean de Simier la faveur du duc. Si, dans cette première rencontre, elle fut soutenue contre elle-même par le souvenir de Bussy, elle y reçut du moins ce premier coup de foudre qui jettera plus tard un si grand trouble dans sa vie.

L'heure étant venue de s'arracher « à ce paradis, » le frère et la sœur rentrèrent tous deux dans « l'enfer de Paris. » Tous ces efféminés de la cour de Henri III, la tête emprisonnée dans leurs hautes fraises, les cheveux s'échappant en boucles frisées de leurs toquets de velours, fardés et parfumés comme des femmes, poursuivaient Marguerite de leurs regards impudens; ils s'acharnaient comme une meute, tantôt sur le duc d'Alençon, l'accablant de leurs railleries, tantôt sur Bussy, qui à lui seul leur tenait tête. Par deux fois le plus bravache d'entre eux, Quélus, l'avait chargé en pleine rue. Une pareille vie devenait intolérable : le duc se décida à s'enfuir de nouveau de la cour et s'en confia à Marguerite, qui se chargea de son évasion. Avertie par le maréchal de Matignon, « ce rusé Normand, » Catherine fit venir sa fille : « Savez-vous, dit-elle, ce que Matignon m'a rapporté? C'est que votre frère ne sera pas ici demain. — Si mon frère avait un pareil dessein, répondit Marguerite en composant son visage, il me l'auroit confié, il m'aime trop pour me rien cacher. — Vous m'en répondez sur votre vie; » répliqua Catherine; et elle lui fit signe de se retirer. Rentrée dans sa chambre, où son frère vint la rejoindre avec Simier et Cangé, sans perdre une minute, Marguerite les aida de ses mains à attacher une corde solide à son balcon. Le duc descendit le premier, et après lui Simier et Cangé. Bussy les attendait à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Il avait fait pratiquer un trou dans le mur d'enceinte. Tous les quatre passèrent par là et gagnèrent la campagne. Le lendemain, Catherine et Henri III mandèrent Marguerite. « Vous nous avez trompés, s'écrièrent-ils tous les deux. — Mon frère ne m'avait rien dit, répondit-elle sans se déconcerter; mais je vous puis assurer qu'il n'est parti que pour aller préparer son expédition des Flandres. » Une lettre du duc, réitérant les mêmes promesses, acheva de les tranquilliser, et la cour reprit sa physionomie habituelle.

V.

Dans les derniers mois de l'année 1577, une agitation inquiétante s'étant manifestée en Languedoc et dans les provinces limitrophes, et les questions religieuses s'y trouvant mêlées, Catherine jugea prudent de couper court à ces nouvelles menaces de guerre civile. Deux fois déjà le roi de Navarre lui avait demandé la reine sa femme. Elle feignit de se rendre à ses instances, et le 2 août 1578, elle partait pour Olinville, cette maison de plaisance que Henri III venait de se donner. Ce fut sa première halte. D'Olinville, elle prit la route de la Guyenne, où Biron, qui y commandait pour Henri III,

était en lutte perpétuelle avec le roi de Navarre. Catherine emmenait avec elle le prince de Montpensier et son fils, le cardinal de Bourbon, et trois hommes d'état d'une habileté incontestable, Paul de Foix, La Mothe-Fénelon et Pibrac. Son escadron volant était au grand complet et sur le pied de guerre. A l'avant-garde ses filles d'honneur, Bazerne, Dayelle, cette jeune Grecque échappée du sac de Chypre, et d'Atrie, de la maison d'Aquaviva, puis Le Rebours et Fosseuse, filles d'honneur de Marguerite. A l'arrière-garde, la duchesse de Montpensier et la duchesse d'Uzès, la langue la plus affilée de la cour; enfin, Mme de Sauve, cette aguerrie de vingt-cinq ans, qui, à la rigueur, pouvait passer pour une vieille femme à côté de ces jeunes filles à leur première campagne.

Il entrait dans la politique de Catherine que sa fille fût reçue en reine dans toutes les villes de la Guyenne. Bordeaux fit donc à Marguerite une magnifique réception. A la porte de la ville, le maréchal de Biron, l'archevêque, et le premier président du parlement, Largebaston, la haranguèrent. A chacun d'eux elle fit une réponse différente; puis, montée sur une haquenée blanche, vêtue d'une robe couleur orange, elle fut conduite en grande pompe, et aux acclamations de la population, jusqu'à la cathédrale. Les deux reines séjournèrent pendant sept jours à Bordeaux. Le 1er octobre, elles allèrent coucher à Cadillac, et le lendemain à Saint-Macaire. La Mothe-Fénelon et Pibrac, envoyés en éclaireurs, vinrent les prévenir que le roi de Navarre les rejoindrait, ce jour-là, dans une maison de campagne appelée Casteras, à mi-chemin de Saint-Macaire à La Réole. Arrivées les premières, les reines montèrent dans une chambre et attendirent. Une heure après environ, le roi de Navarre arriva, escorté par six cents gentilshommes, tous richement vêtus et bien montés. Suivi du vicomte de Turenne et de ses principaux compagnons, il entra dans la pièce où se tenaient les reines; de fort bonne grâce, il salua Catherine, et par deux fois embrassa sa femme sur les deux joues. Le chariot de Catherine était resté devant la porte; elle et sa fille y montèrent et le roi prit place en face d'elles.

Dès les premiers jours de l'arrivée de la cour à La Réole, s'engagèrent les escarmouches de la petite guerre des œillades. Mme de Sauve espérait bien reprendre son royal amant, mais c'était de l'histoire ancienne. De préférence, le Béarnais aimait les fruits verts; il n'eut d'attentions que pour Dayelle, la belle Cypriote. De son côté, Mlle d'Atrie se donna le malin plaisir de rendre amoureux Ussac, le vieux gouverneur de la place. Le roi l'en ayant raillé, d'Ussac, blessé au vif, se promit de se venger, et nous verrons qu'il tint bientôt parole.

Parties le 7 octobre de La Réole, les reines couchèrent le 9 au port Sainte-Marie et le lendemain entrèrent à Agen, où elles séjournèrent jusqu'au 16 octobre.

Le roi de Navarre avait mis pour condition de la conférence qui devait régler le conflit religieux la présence de tous les députés des églises réformées. Avant de les décider à venir, avant d'endormir leurs défiances, il y avait bien du temps à perdre. Catherine en profita pour pousser une pointe jusqu'à Toulouse. Revêtus de leur manteau de parade, ayant à leur tête le vicomte de Joyeuse, les huit capitouls reçurent Marguerite à la porte de Saint-Étienne. Le lendemain, les membres du parlement vinrent, à leur tour, la complimenter. Elle les reçut couchée dans un grand lit de damas blanc. Au fond de l'alcôve, des enfans de chœur chantaient des hymnes en s'accompagnant du luth. Ces graves magistrats en restèrent ébahis.

Le séjour de Toulouse ne fut pas favorable à Marguerite : elle y fut prise d'une violente fièvre. Sans attendre le rétablissement de sa fille, Catherine, dévorée d'impatience, partit pour l'Ile-Jourdain. Restée forcément en arrière, Marguerite ne quitta Toulouse que le 10 novembre et coucha cette première nuit au château de Pibrac, renommé alors pour ses beaux meubles. Le maître du logis lui en fit splendidement les honneurs. Pibrac avait alors cinquante-quatre ans. Au concile de Trente, il s'était montré habile orateur et s'était élevé plus haut encore à la diète de Pologne. A son retour, il avait été nommé président de chambre au parlement de Paris. Sans oser se l'avouer encore, il avait subi, comme tant d'autres, le charme irrésistible de la beauté de Marguerite, et cette passion naissante exercera une influence bien fâcheuse sur le reste de sa vie.

Le choix du lieu de la conférence restait encore à débattre : le roi de Navarre proposait Pamiers ou Nérac ; Catherine Castelsarrasin ou Condom ; elle finit par accepter Nérac.

Cette décision prise, le 27 novembre, elle quitta l'Ile-Jourdain, où Marguerite était venue la rejoindre. Toutes deux prirent la route d'Auch. Catherine se proposait d'y séjourner et de donner quelques jours aux fêtes et aux plaisirs. Pour complaire aux grandes dames du pays, elle pria sa fille de s'habiller comme à la cour de France. « Vêtue d'une robe de toile d'argent colombin à longues manches pendantes, coiffée à la bolonaise d'un voile blanc, » Marguerite leur parut si belle, si admirablement parée, qu'elles l'acclamèrent. « Comment faites-vous, ma fille, dit Catherine tout enorgueillie, pour vous habiller ainsi? — Je commence de bonne heure à porter mes robes, répondit-elle, et les façons que j'emporte avec moi de la cour, quand j'y retournerai, je ne les emporterai point, mais j'aurai

des ciseaux et des étoffes pour me faire habiller à la mode du temps. — Pourquoi dites-vous cela? reprit Catherine; c'est vous qui inventez les belles façons de s'habiller, et quelque part que vous alliez, la cour les prendra de vous et non vous de la cour. »

Pendant qu'on ne pensait qu'à inventer de nouveaux plaisirs, un incident faillit brouiller encore une fois les cartes. Un soir de bal, M. de Favas, prenant le roi de Navarre à l'écart, lui glissa tout bas à l'oreille : « Ussac nous a trahis, il a livré La Réole à Biron. » Sans témoigner la moindre émotion, le roi s'approcha de Rosny : « Avertissez, dit-il tout bas, mes plus fidèles amis, dans une heure je serai à la porte de la ville. » Au point du jour, il entrait à Fleurance, qui n'opposa aucune résistance. Lorsqu'on vint l'annoncer à Catherine : « C'est la revanche de La Réole, s'écria-t-elle; le roi de Navarre a voulu nous rendre chou pour chou, le sien est mieux pommé. » Toutefois, c'était là un fâcheux contre-temps. Catherine pria donc Marguerite d'écrire à son mari et fit porter la lettre par Pibrac. De son côté, elle alla jusqu'à un gros bourg nommé Gigan pour s'y rencontrer avec le roi et s'en expliquer. A la suite de longues récriminations réciproques sur toutes ces entreprises faites si mal à propos, on finit par s'entendre. Catherine promit de faire rendre La Réole et le roi Fleurance, et, d'un commun accord, le jour de la conférence fut enfin fixé au 10 décembre.

Comme preuve de confiance, Catherine se rendit d'Auch à Condom et de Condom à Nérac. « Nous sommes arrivées d'assez bonne heure, écrivait-elle le 16 décembre à Henri III, en ce lieu où votre sœur fit son entrée, et y fûmes fort bien reçues. » Mais de longues semaines se passèrent encore avant l'ouverture de la conférence. Catherine resta tout ce temps au port Sainte-Marie, où elle était revenue, ne cessant de se plaindre de l'humidité et de l'incommodité de ce triste séjour. Enfin, elle put écrire à la duchesse d'Uzès qui était rentrée à Paris : « Je commence à voir ces députés; ils ressemblent tous à des ministres et à ces oiseaux que vous savez, car ici je ne les oserois nommer par leurs noms, mais vous m'entendez et je vous entends, il y a quarante ans de bonne mémoire. J'espère que tout ira bien. »

De part et d'autre, dans la journée on luttait d'habileté et de ruse; les soirées étaient réservées aux bals et aux fêtes. Désireux de faire grande figure, le roi de Navarre avait vidé son maigre trésor de Pau, et tout aussi bien qu'au Louvre, il avait sa troupe de comédiens italiens, ces *gelosi* que le roi Henri III avait mis à la mode. Marguerite fut la vraie reine de ces fêtes : le poète huguenot Dubartas composa en son honneur un dialogue en trois langues, récité par trois demoiselles qui représentaient les muses gasconne,

latine et française. « Nérac, petit Nérac, disait en patois la nymphe gasconne, tu renfermes en tes murs ce que le monde a jamais procréé de plus beau. » Et, s'adressant à Marguerite : « Sois la bienvenue, un seul de tes regards dissipe tous les nuages. »

Contre toute attente, Marguerite prit une part active à la conférence, mais dans un sens tout opposé à celui que Catherine attendait d'elle : elle rechercha tous les moyens de se faire bien voir du roi son mari et de favoriser de son mieux ses affaires, et elle se servit dans ce dessein de son influence sur Pibrac. Ce pauvre amoureux, qui lui prêtait de l'argent et s'endettait pour elle, manœuvra si habilement que, grâce à la lassitude de Catherine impatiente d'en finir, les protestans obtinrent des conditions plus favorables qu'ils n'osaient se le promettre. Enfin, le 28 février, Catherine put écrire au maréchal Damville : « Nous avons terminé cette belle conférence qui m'a donné tant de peine. »

De Nérac, Catherine revient à Agen, d'où elle écrivait à la duchesse d'Uzès : « Je m'en vais à Castelnaudary; je vous assure qu'il n'y fait pas plus plaisant que quand vous partîtes. Les oiseaux ne volent plus, car la saison est fort avancée. Déjà les fèves sont en fleurs, les amandes dures, les cerises grosses; nous sommes à l'été. Le roi de Navarre et sa femme sont ici; nous avons eu une grande bourrasque de la querelle du vicomte de Turenne et de Duras et une seconde Réole, mais, Dieu merci! cela n'a pas rompu ce que avec la peine et le travail que savez j'ai fait. » Marguerite vint seule à Castelnaudary faire ses adieux à sa mère. La séparation fut triste : « Je dis hier matin adieux à ma fille, écrit Catherine à la duchesse d'Uzès, laquelle me fit grand pitié; mais quand je pensois qu'il y avoit neuf mois et demi que je n'avois vu le roi mon fils, je vous assure que cela m'aidoit à me réconforter de penser que dans un mois j'aurois ce bien. Je l'ai laissée extrêmement bien avec son mari. »

Dayelle ayant suivi la reine, le roi se prit à rechercher la jeune Le Rebours, une malicieuse fille qui ne fut pas longtemps cruelle, et dont Marguerite n'eut guère à se louer. Ce ne fut pas néanmoins à cause de cette nouvelle maîtresse qu'un premier dissentiment s'éleva entre les deux époux, mais au sujet d'un secrétaire du ro nommé « Le Pin, qui manioit toutes les affaires de la religion. » Un dimanche, à Pau, quelques catholiques s'étant furtivement glissés dans la chapelle que la reine s'était réservée, Le Pin les fit arrêter au sortir de la messe. Marguerite exigea leur mise en liberté et le renvoi de Le Pin. Dans cette lutte, où elle eut le dessus, elle s'imagina que Pibrac, devenu son chancelier, avait joué un double rôle, l'excitant à demander le renvoi de Le Pin, et sous

main engageant le roi à n'en rien faire. Ce premier orage passé, mais dont elle garda rancune à Pibrac, elle trouva bientôt l'occasion de se remettre au mieux avec son mari. En se rendant à Montauban, celui-ci tomba malade à Eausse, dans l'Armagnac. Durant seize jours, du 19 juin au 5 juillet, elle le soigna avec un tel dévoûment qu'il s'en montra très reconnaissant. Après un court séjour à Montauban, la petite cour revint à Nérac et se reprit à sa vie de fêtes et de plaisirs. Marguerite avait appris bien vite à tous ces jeunes huguenots « à dérouiller leurs cœurs et à laisser rouiller leurs armes. » Se rappelant plus tard ce beau temps de sa jeunesse où, lui aussi, avait une maîtresse, Sully s'écriera : « Cette cour étoit douce et plaisante, on n'y parloit que d'amour. » Un libelle du temps l'avait dit avant lui :

Il y a bien de la besogne,
A regarder ce petit roy,
Comme il a mis en désarroy
Toutes les filles de sa femme;
Mais, hélas!.. que la bonne dame
S'en venge bien de son côté!..

C'est à ce moment d'insouciante vie que Pibrac retourna à Paris, où l'appelaient le devoir de sa charge de président et le soin des affaires de Marguerite. Très à court d'argent, elle l'avait chargé de vendre son hôtel. Ces sérieux moralistes, ces graves hommes de robe, se laissent quelquefois plus facilement que d'autres prendre au charme de deux beaux yeux. S'ils voient des cavaliers aux allures plus décidées s'attaquer hardiment à ces mêmes femmes auxquelles, trop timides, ils n'ont osé faire entendre les paroles d'amour qui leur venaient aux lèvres, ils en conçoivent involontairement un sentiment de haineuse jalousie. Leur susceptibilité ainsi froissée peut les entraîner à de petites et secrètes vengeances dont, à coup sûr, ils rougiraient de sang-froid. Ne serait-ce pas là le cas de Pibrac? Ne serait-ce pas lui qui, partant de Nérac, le cœur ulcéré, raconta à Henri III que, parmi tous ceux qui faisaient la cour à Marguerite, le jeune vicomte de Turenne, l'un des plus assidus, passait pour être son amant? Nous ne pouvons l'affirmer; mais, rapprochement singulier, l'arrivée de Pibrac à la cour coïncide avec la lettre que Henri III écrivit au roi son beau-frère pour l'en prévenir charitablement. Devons-nous ajouter au nombre des amoureux de Marguerite le nom de Turenne, « ce grand dégoûté, » dont elle disait si plaisamment : « Il me fait l'effet de ces gros nuages vides qui n'ont de l'apparence qu'au dehors? » Le roi de Navarre n'y crut pas, ou,

ayant trop à se faire pardonner, il fit semblant de ne pas y croire. Toujours est-il qu'il mit sous les yeux de Turenne et de sa femme la lettre de Henri III. Marguerite en fut mortellement offensée. D'ailleurs, elle avait un nouveau motif de haine contre Henri III : il venait lâchement de livrer le brave Bussy à la vengeance de Montsoreau. Elle se servit tout à la fois de Fosseuse, qui n'en était encore qu'aux préliminaires avec le roi, et d'une femme de chambre nommée Xaintes, avec laquelle, en attendant, le vert-galant se familiarisait. Par l'entremise de cette dernière, elle lui fit lire toutes les lettres venues de Paris où on répétait les plaisanteries que Henri III se permettait sur lui, au grand amusement de la cour. Agen et Cahors faisaient partie du douaire de Marguerite; on les retenait contre toute justice; elle encouragea son mari à les reprendre. Toutes les maîtresses de ceux qui avaient quelque influence au conseil s'intéressant à sa cause, elle finit par arracher une déclaration de guerre qui, à bon droit, fut appelée la guerre des amoureux. La prise de Cahors, où, quatre jours durant, le roi de Navarre se battit dans les rues en soldat et se révéla comme grand capitaine, inaugura brillamment cette première campagne; mais ce glorieux fait d'armes ne pouvait suppléer à l'insuffisance des ressources. Biron, très supérieur en forces, après avoir pris Mont-de-Marsan et d'autres places non moins importantes, vint insolemment canonner Nérac, où s'était enfermée Marguerite.

Il était grand temps qu'elle tirât le roi son mari du mauvais pas où elle l'avait embarqué. « Je vous supplie, écrivit-elle à Mme d'Uzès, de faire souvenir à ma mère ce que je lui suis et qu'elle ne veuille pas me rendre si misérable, moi qu'elle a mise au monde, que j'y demeure privée de sa bonne grâce et protection. » Elle implora alors la médiation de son frère le duc d'Alençon. Il accéda volontiers au désir de sa sœur et partit pour la Guyenne avec plein pouvoir de traiter. Il emmenait le beau Chanvalon, dont le souvenir, depuis le séjour à La Fère, était resté au cœur de Marguerite. Elle approchait de ses trente ans, l'âge décisif dans la vie de bien des femmes, l'heure où les sens, longtemps endormis ou sévèrement contenus, deviennent plus exigeans. L'historien Dupleix, qui ne perdit jamais Marguerite des yeux, a dit d'elle : « Elle étoit autant recherchée d'amours que son mari étoit recherché des femmes; mais dans ses amours il y avoit plus d'art et d'apparence que d'effet. Elle aimoit à se faire appeler la *Vénus Uranie*, comme pour distinguer son amour de celui du vulgaire, affectant qu'il étoit plus pratiqué de l'esprit que du corps, et elle avoit souvent ce mot à la bouche : « Voulez-vous cesser d'aimer, possédez la chose aimée. » Ce que dit Dupleix doit être vrai de

Marguerite au commencement; mais du jour où elle se donna à Chanvalon, il n'en fut plus de même : les sens prirent le dessus, et la coquette qui se jouait des hommes fit place à la femme ardente et passionnée. Elle, jusqu'alors si réservée, si prudente, se laisse surprendre, à Cadillac, avec Chanvalon par l'indiscret d'Aubigné, trop heureux de le répéter partout et auquel elle ne pardonnera jamais cette méchante indiscrétion.

Tout a une fin. Après un séjour de huit mois en Guyenne, le duc retourna à Alençon et Chanvalon l'y suivit. Cette séparation forcée, loin de refroidir la passion de Marguerite, ne fit que la surexciter. « L'absence, écrit-elle à Chanvalon, la contrainte, donnent à mon amour autant d'accroissement qu'à une âme faible et enflammée d'une flamme vulgaire il apporteroit de diminution. Quand vous viendriez à changer d'amour, ne pensez pas m'avoir laissée pour cela, et croyez que l'heure de votre changement sera celle de ma fin, qui n'aura de terme que votre volonté. »

C'est l'heure la plus tendre de leur lune de miel que Pibrac eut la malencontreuse idée de choisir pour écrire à Marguerite deux lettres bien imprudentes. Dans la première, il la prévenait qu'ayant consulté sur sa nativité, on lui avait répondu que, dans le mois où l'on entrait, elle serait tuée par son mari, et les yeux humides de larmes, il la suppliait de se réfugier à Agen, cette ville qui lui était si dévouée. Dans la seconde, il rejetait cet avertissement sur l'amour qu'il n'avait cessé d'avoir pour elle. Marguerite ne répondit pas, mais garda soigneusement les deux lettres. L'occasion de s'en servir se présenta bientôt : à tort ou à raison, elle crut que Pibrac, loin de favoriser son retour à Paris, son unique préoccupation d'alors, cherchait à y créer des empêchemens. Elle n'est plus maîtresse d'elle-même, le trop plein d'amertume qu'elle avait amassé dans son cœur déborde. « Je m'étonne que, sous une si douce apparence, écrit-elle, il puisse y avoir tant d'ingratitude et de mauvais naturel. Je sais le récit que vous avez fait courir que je voulois retourner à la cour; ce que pensant que je pourrois découvrir, vous l'avez voulu prévenir par une lettre. » Puis, répondant à sa naïve déclaration : « Vous m'écriviez, dit-elle, une excuse non moins indiscrète et peu considérée pour un homme si sage, qu'autre chose ne vous avoit conduit à me donner cet avertissement que l'extrême passion que aviez pour moi, ce que ne m'aviez osé découvrir, mais qu'à cette heure vous y étiez forcé et à désirer me revoir. Ce sont d'étranges traits pour un homme d'honneur tel que vous êtes et qui seroient peu à votre avantage, venant à la connoissance d'un chacun, ce que je ne voudrois, encore que je ne puisse avoir honte de

m'être trompée en vos douces et belles paroles, n'estant seule au monde qui suis tombée en tel accident, lequel me pèse de si longtemps sur le cœur que je ne me suis pu plus longtemps empescher de m'en plaindre à vous-mesme, car je ne veux autre témoin que votre conscience pour juge. »

Écrasé par ce coup de massue et se sentant incapable pour le moment de se défendre, Pibrac répondit qu'il était très malade et dans l'impossibilité d'écrire. Marguerite, sans trop y croire, lui redemanda ses sceaux dans l'intérêt de son repos « dont elle n'étoit pas moins soigneuse qu'il l'étoit du sien. » Pibrac mit un grand mois à préparer sa réplique; il chercha non sans peine à atténuer les termes trop vifs de sa seconde lettre. L'excuse qu'il en donne peint bien les mœurs de l'époque : « Notre façon d'être aujourd'hui, dit-il, est pleine d'excès. On n'use plus simplement de ces mots : aimer et servir ; on y ajoute, extrêmement, passionnément, éperdument et d'autres semblables, jusqu'à donner de la divinité aux choses qui sont moins qu'humaines. »

Cette petite exécution de Pibrac ne fut pour Marguerite qu'une diversion à l'ennui que lui causait l'éloignement de Chanvalon et qu'un dérivatif à l'irritation de ses nerfs. Elle allait avoir à l'occasion de Fosseuse une cause plus sérieuse de chagrin.

Durant son séjour en Guyenne, le duc d'Anjou s'était occupé de cette jeune fille; le Béarnais s'en montra jaloux. Fosseuse, qui n'avait laissé prendre jusqu'ici au roi que d'innocentes libertés, lui donna alors des preuves si affirmatives de sa préférence, qu'un beau jour elle se trouva grosse de ses œuvres. Pour parer à ce fâcheux accident, le roi proposa à Marguerite de partir pour les eaux chaudes; elle s'y refusa. Néanmoins, par une sorte de transaction tacite, il fut convenu que le roi emmènerait aux eaux chaudes Le Rebours, Ville-Savin et Fosseuse sous la conduite d'une gouvernante, et que Marguerite irait à Bagnères. Ce projet se réalisa, car de Bagnères, la reine écrivit à sa mère : « Je suis venue à ces bains pour voir s'il me seroit si heureux que de pouvoir faire par moi augmenter le nombre de vos serviteurs. Plusieurs s'en sont bien trouvées. » Au retour de son mari à Nérac, Marguerite essaya d'arracher un aveu à Fosseuse; elle lui offrit de la conduire dans une maison discrète et de dérober à tous les yeux sa faute, qui n'était que trop visible. Au lieu d'en savoir gré à sa maîtresse, Fosseuse répliqua avec arrogance qu'elle donnerait un démenti à tous ceux qui auraient mal parlé d'elle; mais, une belle nuit, le roi frappa à la porte de Marguerite et la supplia de venir assister la coupable, prise des douleurs de l'enfantement. Elle le fit avec une complaisance méritoire. Le lendemain, le roi ayant exigé qu'elle continuât ses

visites, elle lui fit observer que c'était vouloir révéler à tous un secret qu'elle avait tenu caché. Il ne se rendit pas à cette bonne raison, et son mauvais vouloir, envenimé par la très peu reconnaissante Fosseuse, ne s'en aigrit que davantage.

Les choses en étaient là : Marguerite y vit un prétexte à son départ pour la cour. La vraie raison, c'est que, d'une manière certaine, elle savait que Chanvalon, envoyé d'Anvers en mission par le duc d'Anjou, serait à Paris dans les derniers jours de février 1583. Impatiente de le revoir, elle se fit à plusieurs reprises demander par Catherine. Le Béarnais résista longtemps; il ne pouvait se résigner à se séparer de sa jeune maîtresse; il céda enfin et promit à Marguerite de la conduire jusqu'à Saint-Maixent. A la veille de quitter le Béarn, Marguerite eut le pressentiment du sort qui l'attendait : « Ma sibylle, écrivit-elle à la duchesse d'Uzès, votre lettre me sera comme Saint-Elme aux mariniers, me promettant sous vos assurances autant de contentement à mon retour qu'en même lieu j'y ai autrefois éprouvé du contraire. Vous m'aimez trop pour me vouloir tromper; je ne douteray jamais de vos paroles. Il est aisé de tromper qui se fie, mais je n'attendray jamais cette récompense de l'affection que je vous ai vouée. Je croiray donc votre conseil et avanceray mon partement autant qu'il me sera possible. »

VI.

En revoyant Chanvalon, Marguerite oublia bien vite les appréhensions qu'elle venait de confier à la duchesse d'Uzès. Dans toutes ses lettres à son mari sa joie déborde : « Je vous donne toutes sortes de nouvelles, dit-elle. M. de Nemours est si engraissé qu'il est difforme; M. de Guise est fort amaigri et vieilli. » Elle a même des paroles plus douces en parlant de Henri III : « Le roi a été à la chasse pour trois jours, non sans vous y souhaiter, et à une musique au Louvre qui a duré toute la nuit; si j'osois vous le dire, vous quitteriez l'agriculture et l'humeur de Timon pour venir parmi les hommes. » Cette bonne intelligence entre le Béarnais et sa femme fut de courte durée, et c'est encore Fosseuse qui devint la cause de cette nouvelle rupture. Cédant aux observations de Catherine, Marguerite venait de la renvoyer. Le roi son mari, très mécontent de cette disgrâce, lui dépêcha Frontenac, porteur du plus impertinent des messages. Marguerite ne pouvait se dispenser de répondre : « Vous dites, écrivit-elle, que ce ne me sera jamais honte de vous complaire. Je le crois aussi, vous estimant si raisonnable que ne me commandiez rien qui soit indigne de personne de ma qualité, ni

qui importe à mon honneur, où vous avez trop d'intérêt. Et si vous me demandiez de tenir une fille avec moi à qui vous eussiez fait un enfant, au jugement de tout le monde, vous trouveriez que ce me seroit une honte pour l'indignité que vous me feriez et pour la réputation que j'en acquérerois. Vous m'écrivez que, pour fermer la bouche au roi, aux reines, ou à ceux qui m'en parleroient, je leur dise que vous l'aimez et que je l'aime pour cela. Cette réponse seroit bonne partant d'un de vos serviteurs ou servantes, mais de votre maîtresse!.. J'ai souffert ce que je ne dirai pas princesse, mais jamais simple demoiselle ne souffrit, l'ayant secourue, caché sa faute, et toujours depuis tenue avec moi. Si vous n'appelez pas cela vouloir vous contenter, certes je ne sais pas comment vous le pouvez entendre. »

Marguerite était dans son droit d'épouse outragée, mais Catherine y ajouta une verte mercuriale qui dut blesser profondément le roi et acheva de l'indisposer contre sa femme. « Vous n'êtes pas, disait-elle, le premier mari jeune et peu sage en pareilles choses; mais je vous trouve bien le premier et le seul qui fasse après un tel fait tenir un pareil langage à sa femme. J'ai eu l'honneur d'avoir épousé le roi, mon seigneur, et votre souverain, mais la chose dont il était le plus marri, c'étoit quand il savoit que je susse de ces nouvelles-là, et quand Mme de Flemming fut grosse, il trouva très bien quand on la renvoya... Ce n'est pas la façon de traiter les femmes de bien et de telle maison et de les injurier à l'appétit d'une p... publique, car tout le monde sait l'enfant qu'elle a fait, et par un petit galant outre-cuidant et imprudent d'avoir accepté de son maître un tel commandement. Je ne puis croire qu'il vienne de vous, car vous êtes trop bien né pour ne pas savoir comment devez vivre avec la fille de votre roi et la sœur de celui qui commande à tout ce royaume et à vous, qui outre cela vous honore et vous aime, comme doit faire une femme de bien, et si je la connoissois autrement, ne la voudrois supporter ni rien mander pour vous faire reconnoître le tort que vous vous êtes fait... J'ai fait partir, ajoutait-elle, *cette belle bête,* car tant que je vivrai, je ne souffrirai pas de voir chose qui puisse empêcher ou diminuer l'amitié que ceux qui me sont si proches, comme elle m'est, se doivent porter l'un à l'autre. »

A cette nouvelle brouille avec son mari vint s'ajouter pour Marguerite une véritable peine de cœur. En retrouvant Chanvalon, en reprenant possession de l'homme qu'elle adorait, elle se croyait à l'abri de toute infidélité. Il n'en fut rien : soit qu'il craignît le ressentiment de Henri III, soit qu'il vît dans sa liaison avec Marguerite un obstacle à sa propre fortune, Chanvalon chercha à se dégager

en prenant une femme dont le nom et la haute situation pût lui servir de marchepied. Il la rencontra dans Catherine de La Marck, fille de Robert de La Marck, duc de Bouillon. Deux années auparavant, Marguerite avait bien voulu lui donner une femme, mais une femme de sa main, et avec la certitude de le garder pour elle. Quand elle apprit qu'il lui échappait, qu'il la trahissait, sa jalousie fit explosion : « Il n'y a donc plus de justice au ciel, ni de fidélité en terre! écrit-elle. Triomphez, triomphez de ma trop ardente amour! Vantez-vous de m'avoir trompée; riez-en, et moquez-vous-en avec celle de qui je reçois cette seule consolation que son peu de mérite vous sera le juste remords de votre tort. En recevant cette lettre, la dernière, je vous supplie de me la renvoyer, car je ne veux pas qu'à cette belle entrevue, que vous ferez ce soir, elle serve de sujet au père et à la fille de discourir à mes dépens. »

Il y a des femmes de nature douce et passive, qui, trahies et délaissées, ne laissent rien paraître au dehors. Marguerite n'était pas l'une de ces résignées. Surexcitée par l'abandon de Chanvalon, et d'humeur batailleuse, elle mordit à belles dents, et, faisant chorus avec tous ceux qui reprochaient à Henri III ses mignons et sa honteuse façon de vivre, elle échangea avec lui des mots acerbes et sanglans, sans s'inquiéter des représailles, qui, pour se faire attendre, n'en seraient que plus terribles. Le départ de Henri III pour les eaux de Spa amena une trêve momentanée. C'est durant ce court intervalle de temps que Chanvalon revint d'Anvers à Paris sans que Marguerite s'y attendît. Le duc d'Alençon l'avait chassé, et, au lieu de se réfugier à Sedan auprès de sa femme, il avait préféré demander un asile à Marguerite. D'où venait sa disgrâce? Les uns l'accusaient d'avoir tiré vanité de sa liaison avec la reine; d'autres d'avoir révélé certaines confidences que le duc lui avait faites. Sans se préoccuper du danger qu'elle allait affronter de nouveau, n'écoutant que sa passion, Marguerite renoua avec son ancien amant. Mais que ces jours d'ivresse furent courts et mélangés de déboires! Son éternelle rivale, Mme de Sauve, non satisfaite de se partager entre d'Épernon, son nouvel amant, et le duc de Guise, avait eu la fantaisie de rendre Chanvalon infidèle, et plus tard elle y réussira. Prise de découragement, Marguerite eut alors la pensée de se retirer auprès du roi son mari; c'était le salut. L'argent lui faisant défaut, elle ne put partir. A la fin de juin, elle tomba malade. Sa maladie devint le prétexte des plus fâcheux propos. « La reine de Navarre est grosse ou hydropique, » écrivait Busini, l'ambassadeur de Toscane.

Le retour de Henri III rendit à Marguerite toutes ses craintes; elle eut enfin conscience du danger qui la menaçait, elle et Chan-

valon. « Plût à Dieu, écrivait-elle à son amant, que sur moi seule cet orage se pût décharger! Mais vous mettre en danger! ah! non, ma vie, il n'y a gêne si cruelle à quoi je ne me soumette plutôt! J'en rends une assez grande preuve, m'interdisant le plaisir de votre belle vue, que je tiens m'être aussi nécessaire que le soleil aux printanières fleurs. » Ces craintes n'étaient que trop réelles : prévenu des bruits injurieux qui couraient publiquement sur sa sœur, Henri III voulut s'en assurer. A prix d'or, il gagna une femme de chambre de Marguerite. Cette créature révéla au roi l'intrigue de sa sœur avec Chanvalon; elle lui nomma tous les anciens amans de sa maîtresse à leur date et avec les détails les plus compromettans. Ces preuves une fois en ses mains, Henri III attendit l'heure favorable.

Un événement imprévu hâta le dénoûment de la crise. Il avait envoyé à Lyon un courrier, porteur d'une lettre secrète pour le duc de Joyeuse. A quelques lieues de Paris, ce courrier fut assailli par des gens masqués, qui le tuèrent et enlevèrent ses dépêches. A tort ou à raison, Marguerite fut accusée de ce guet-apens; on prétendit qu'elle avait voulu savoir ce que son frère écrivait sur elle à Joyeuse. Henri III ne chercha plus que l'occasion de se venger et de tendre un piège à sa sœur. Le 7 août, il devait y avoir grand bal à la cour; Catherine étant absente, et la reine, Louise de Lorraine, indisposée, il pria Marguerite de les remplacer et d'en faire les honneurs. Sans défiance, elle accepta et vint prendre place sous le dais royal. A l'heure la plus animée du bal, suivi par d'Épernon et ses favoris habituels, Henri III s'approcha du trône où sa sœur était assise, et là, debout, à haute voix, devant toute l'assistance, il lui reprocha ses amours avec Chanvalon. Il l'accusa d'avoir eu un enfant de lui et nomma un à un tous les amans qu'on lui attribuait. Immobile et muette, Marguerite essuya ce long réquisitoire, dont le dernier mot fut un ordre de bannissement. « Vous n'avez que faire ici; allez rejoindre votre mari et partez demain. » Dans la nuit, une troupe d'hommes masqués cerna le logis de Chanvalon et le fouilla de fond en comble, mais prudemment il avait pris la fuite.

Le 8 août, au matin, un carrosse attelé de quatre chevaux stationnait dans la cour de l'hôtel de Birague, que Marguerite venait récemment d'acquérir. Ses femmes et ses serviteurs, déjà à cheval, attendaient en silence l'heure du départ. Vêtue d'une robe de couleur sombre, le visage recouvert d'un masque, Marguerite parut sur le perron, et, se retournant vers ceux de sa maison qui restaient : « Je suis aussi malheureuse que Marie Stuart, s'écria-t-elle. Ne se trouvera-t-il donc personne qui veuille me donner du poison? » Et elle monta dans le carrosse, qui partit aussitôt.

Le matin du même jour, soixante archers de la garde de Henri III

prirent position un peu au-delà du village de Palaiseau. Larchamp de Grimouville, leur capitaine, se tint longtemps immobile en tête de la colonne, les yeux fixés sur le long ruban de route qui se déroulait devant lui. Enfin, aussi loin que sa vue pouvait porter, il aperçut le carrosse de la reine, qui, escorté par quelques cavaliers, venait grand train. Quand il ne fut plus qu'à une petite distance, sur son ordre les archers s'ébranlèrent. Les uns prirent par la bride les chevaux de deux amazones qui suivaient le carrosse, les autres se saisirent de l'écuyer qui chevauchait à la portière de droite et de huit ou dix des cavaliers de l'escorte, et, au grand trot de leurs montures, ils emmenèrent leurs prisonniers. Alors Larchamp mit pied à terre, et, se rapprochant du carrosse, il en ouvrit brusquement la portière. La reine y était seule; un masque cachait son visage. Larchamp le souleva brutalement. « Misérable, tu oses porter la main sur la sœur de ton roi! cria Marguerite d'une voix étouffée par la colère. — J'obéis à un ordre, dit Larchamp. — Tuez-moi, alors, sans plus me faire languir. » Sans répondre, Larchamp referma la portière et fit retourner les chevaux. Le carrosse reprit lentement la route de Palaiseau. L'escorte était réduite à quatre cavaliers.

Conduits à Montargis, les prisonniers furent placés dans des chambres séparées de l'abbaye de Ferrières et mis au secret jusqu'à leur interrogatoire. Qui donc allait être le juge? Henri III en personne. Et sur quoi allait-il interroger les serviteurs de Marguerite? Sur les déportemens de leur maîtresse, et Mme de Duras et Mlle de Béthune, ses dames d'honneur, sur l'accusation qu'on leur imputait d'avoir favorisé l'accouchement clandestin de la reine. Quel moment avait-il choisi pour cette honteuse besogne? Le moment où Catherine de Médicis était à La Fère auprès du duc d'Anjou, déjà atteint du mal qui devait l'emporter l'année suivante.

A la nouvelle de la honte infligée à Marguerite, Catherine fut outrée de douleur. Ne pouvant venir retrouver Henri III aussitôt qu'elle l'aurait voulu, elle lui dépêcha l'archevêque de Langres, et obtint, par son intercession, la mise en liberté des prisonniers déjà envoyés à la Bastille. Mais le roi exigea que ni Mme de Duras ni Mlle de Béthune ne retournassent auprès de leur maîtresse, qui s'était réfugiée à Vendôme.

HECTOR DE LA FERRIÈRE.

LES

MONACH

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Dans les derniers jours du mois de mars 1883, M. Le Fiot, l'homme d'affaires du général comte Martin d'Épagnes, se présenta un matin à l'hôtel du général.

C'était rue Saint-Dominique, au coin de la rue de Bourgogne, un des plus beaux hôtels anciens qui se voient encore à Paris.

Bâti vers le commencement du XVIIIe siècle pour le comte de La Tour d'Auvergne, colonel-général de la cavalerie légère de France, après avoir été successivement occupé par le cardinal de Tencin, le comte de Morville, intendant des postes, Séguin des Mares, conseiller au parlement, et un fermier-général nommé Baudu de Langle, l'hôtel avait été vendu, en 1809, par les héritiers Baudu au général comte Martin, grand-père du général, et payé sur la dot de sa femme, une demoiselle Maurel, fille d'un fournisseur des armées. Ce ne fut qu'au milieu de la restauration que le général comte Martin ajouta à son nom le nom d'Épagnes, d'une terre achetée en Champagne, près Sézanne, sa ville natale, d'où il était parti comme volontaire en 1796.

Cette construction était un des meilleurs types d'architecture civile de la fin du règne de Louis XIV : une grande cour circulaire, deux étages réguliers à neuf fenêtres de façade, des combles soutenus par un entablement à corniche, et derrière, un grand jardin, dont les arbres se voyaient par-dessus les toits. Sur le jardin, deux corps de logis avancés, perpendiculaires au corps de logis principal. Ce qu'il y avait de plus remarquable, avec les écuries, était, à l'une des extrémités de la cour à droite, un grand vestibule décoré de pilastres, donnant issue à un escalier monumental construit après coup sur les dessins du chevalier Servandoni. Sur le fronton de la façade étaient sculptés en relief les trophées et les écussons du général comte de l'empire, auxquels on avait joint l'écu de sa femme, qui, fille du marquis d'Audaine, sortait d'une bonne famille des environs de La Ferté-Macé.

Le général avait gardé pour lui le premier étage de son hôtel et loué jusqu'ici le rez-de-chaussée au comte de Ghomer.

Ces Ghomer étaient très comme il faut, connus sans être illustres, et furent même à la cour au siècle dernier. Mme de Ghomer, parente éloignée de la générale, avait son château des Chênaies dans l'Orne, non loin de Domfront, à dix lieues au plus de La Ferté-Macé et du château des Tourettes, qui était venu au général par sa femme. Le petit cousinage avec la générale, le voisinage des châteaux dans l'Orne, la location de Paris, avaient lié les deux familles. M. de Ghomer, fort à son aise, s'était trouvé compromis dans les affaires de la banque Bontoux et tout à coup à peu près ruiné. Après s'être épuisés, pendant un an, dans de vaines espérances sur l'issue du procès de l'Union générale, les Ghomer durent résilier leur bail, malgré la bonne volonté de leur propriétaire, et abandonner Paris pour aller vivre aux Chênaies avec leurs jeunes enfans : deux garçons de neuf à dix ans et une fille, Hélène, mignonne et blonde fillette, qui avait un peu plus de quinze ans.

M. Le Fiot s'était occupé de trouver un nouveau locataire à la place des Ghomer, et il venait faire des propositions.

Quand on l'introduisit dans la chambre du général, celui-ci venait de descendre de cheval; il était en caleçon et achevait de se raser. Ses vêtemens étaient jetés sur tous les meubles, la culotte rouge à bande noire sur un bras de fauteuil, les bottes aux deux coins de la chambre, la pelisse sur un canapé, le képi accroché au piton de la glace à bascule. On eût dit la chambre d'un sous-lieutenant, à voir ce désordre qui témoignait de l'activité de ce petit homme un peu sanguin et replet, aux cheveux à peine grisonnans, à la moustache cirée.

Il reçut son homme d'affaires sans façon et avec bonne humeur,

comme autrefois il recevait ses trésoriers à Limoges, où il commandait une brigade de dragons.

— Eh bien! monsieur Le Fiot, vous venez me parler de ma baraque? dit le général, qui tirait de son hôtel une certaine vanité.

— Monsieur le comte...

— Appelez-moi mon général si ça ne vous fait rien. Les gredins m'ont fendu l'oreille, mais la disponibilité ne m'ôte droit ni au titre ni à l'uniforme.

Il disait cela le dos tourné, en renfonçant sa chemise, qui bouffait trop hors du caleçon.

M. Le Fiot était répandu en une multitude d'affaires, fréquentait la Bourse, aimait les tableaux, les petits théâtres. C'était un bel homme à la main blanche, aux favoris peignés, tout rond et qui ne s'embarrassait de rien.

Il se mit au ton du général et expliqua vivement les avantages du bail qu'il proposait. Le nouveau locataire prenait les réparations à sa charge, entrait tout de suite en jouissance et signait pour neuf ans.

Les explications durèrent assez longtemps pour que le général s'aperçût lui-même qu'il n'écoutait pas.

— C'est bon, c'est bon... Combien louez-vous l'appartement?

— Vingt-cinq mille francs, mon général.

— Huit mille francs de plus que les Ghomer ne payaient,.. c'est un bon prix.

— Je vous réservais cette surprise pour ma conclusion.

— A la bonne heure!.. Et quel est donc l'imbécile qui paie aussi cher l'avantage de demeurer chez moi?

— Imbécile est beaucoup dire, mon général. Il a beaucoup d'argent... Savez-vous que j'ai eu entre les mains les pièces qui constatent que, rien qu'en valeurs hypothécaires, il possède plus de six millions... Il a aussi, à ma connaissance, deux maisons à Paris,.. un château dans l'Oise;.. tout cela n'est pas d'un imbécile.

— Et il se nomme?..

— Monach.

— Monach?

— Le baron Monach.

— Le baron Monach? Je ne connais pas.

M. Le Fiot prit une figure assez étonnée.

— Le baron m'a dit pourtant qu'il vous connaissait.

— Monach!.. Monach!.. je ne me souviens pas.

— Le baron vous a été présenté au casino de Vichy,.. il y a deux ans.

— C'est possible.

— Un homme de quarante ans,.. grand,.. avec des favoris châtain clair qui rejoignent la moustache...

— A l'autrichienne?

— C'est cela,.. de grandes mains,.. mis proprement,.. poli,.. le nez en bec de corbin,.. car vous n'ignorez pas que le baron Monach est israélite? ajouta l'homme d'affaires après une sorte d'hésitation.

— Oui, je vois ça,.. un nez en crochet à bouton. On rencontre depuis quelque temps dans le monde beaucoup de nez faits comme celui-là... Mais pourquoi ne me disiez-vous pas que M. Monach était juif?

— Parce que je croyais que vous le connaissiez.

— Mais je ne le connais pas du tout.

— Il connaît aussi M. votre fils;.. ils sont du même cercle.

— Monach!.. Monach!.. Et qu'est-ce que fait ce Monach?

— Il est dans les affaires.

— Dans les affaires... à la Bourse?

— Oui, mon général.

— C'est un sauteur alors!

— Pas du tout, mon général... Il a bonne réputation;.. est bien vu dans le monde;.. il a même des goûts artistiques et...

— Enfin vous m'en répondez, reprit tout de suite le général, qui était très satisfait du prix de la location.

— Tout à fait.

Après un moment de réflexion, le général ajouta, et non pas sans quelque inquiétude :

— Je ne crois pas que ma femme trouve une objection sérieuse dans cette différence de religion,.. et bien que j'eusse préféré quelqu'un dans le genre des Ghomer... Dame! personne n'a plus le sou maintenant;.. je n'ai pas de préjugés... D'ailleurs nous en causerons à table avec la générale.,. Vous déjeunez, n'est-ce pas, monsieur Le Fiot? Toute réflexion faite, je serai bien aise que vous soyez là.

M. Le Fiot s'inclina.

Le général passa une jaquette, examina l'ensemble de sa toilette de l'air d'un homme qui n'a pas renoncé à plaire, s'installa dans un fauteuil et alluma une cigarette.

— M. Monach est marié, je pense?

— Certainement, mon général; il vit avec sa mère, sa femme et sa fille, des gens tranquilles. La mère ne fera pas grand bruit;.. c'est une vieille femme, fort attachée à sa religion,.. et qui...

— C'est bon, c'est bon... Sa femme est bien?

— Entre deux;.. mais sa fille est fort belle,.. et, de l'avis unanime...

— A la bonne heure!.. Un peu maigre, n'est-ce pas?

— Bien prise et élancée.

— C'est ça, reprit le général.

Et, après avoir aspiré une longue bouffée, il raconta qu'étant sous-lieutenant au 9e chasseurs d'Afrique, à Tlemcen, ses camarades et lui avaient fait venir d'Oran une certaine Rachel, une juive; ils avaient été au-devant de la diligence attendre Rachel à trois heures de la ville, et, ayant forcé la belle de monter à cheval, ils l'avaient amenée en triomphe au milieu des allées de rosiers en fleurs, sous un ciel tout bleu, où, par-dessus les jardins, s'élevait le blanc minaret d'Agadir. Cette fille était brune, avec des seins noirs, des yeux de gazelle qui lui venaient jusqu'aux oreilles, la tête petite, les dents longues, la bouche si rouge qu'elle paraissait peinte, le teint mat, maigre de buste, tout en hanches, le jarret sec, la cuisse ferme.

— Dame! je sais bien, ajouta-t-il pour achever le portrait, les articulations étaient rouges, le ventre d'un vilain jaune, couleur safran, et, toute nue, au soleil, personne n'en aurait voulu;,. mais habillée d'oripeaux,.. avec des balancemens de hanches et le diable à la peau, c'était autre chose.

Le général allait étendre encore ses réflexions sur la beauté des femmes d'Orient, quand on vint l'avertir que le déjeuner était servi.

On traversa le petit et le grand salon, où l'homme d'affaires vit des boiseries blanches toutes nues, des meubles Louis XVI, grêles, à pieds droits, garnis de jolis bouquets en tapisserie de Beauvais. Le général trouvait bien cela élégant si l'on voulait, mais un peu mince pour son goût. C'était un héritage de sa femme, qui aimait les meubles de famille. Par égard pour elle, il n'avait point renouvelé ses salons, malgré son goût pour les meubles capitonnés et confortables. Il se contentait de dire de temps en temps que tout ce genre de mobilier était peu solide. Pour le prouver, d'ordinaire il saisissait d'une main un fauteuil et l'inclinait en appuyant un des pieds sur le parquet. Il faisait alors craquer le meuble sans le briser, mais en le désarticulant assez pour compromettre sa solidité et se donner raison.

Il fit passer l'homme d'affaires dans la salle à manger, et, tandis que les deux hommes entraient par une porte, la générale entrait par l'autre. Le général regarda sa montre; c'était l'exactitude militaire. Il dit ce qui amenait M. Le Fiot, et on se mit à table.

Une quatrième place restait vide.

— Roger est encore en retard, dit le général avec humeur.

La mère sourit doucement et fit signe au domestique d'aller avertir son fils.

— Roger a été au bal, mon ami.

— Au cirque Frébault sans doute, où ces enragés ont donné encore un bal de cocottes?

La générale était délicieuse à regarder; non point qu'elle fût ni belle ni jeune; elle avait quarante-cinq ans passés et le nez un peu pointu, mais un charme était répandu sur toute sa personne. C'était une douceur infinie qui venait du fond de ses yeux bruns veloutés; c'était, sur sa bouche, un sourire d'indulgence affable, dans son maintien, une modestie habituelle et, dans le ton, une grande simplicité. Coiffée avec des bandeaux unis, une seule mèche blanche se mêlait à ses cheveux châtains.

Elle avait toujours aimé son mari et s'était, sans effort, rendue agréable. Le général l'avait aimée d'abord avec violence, puis, peu à peu, ses sentimens s'étaient apaisés. De ce grand feu des premières années du mariage il restait une chaleur douce, une tiédeur pénétrante. Tout cet amour s'était fondu en une affection profonde, mêlée de respect. Il l'appelait sa seule amie. Elle était, en effet, sa seule amie, attentive, discrète, bienfaisante, sensée et délicate. Certes il y avait bien eu, depuis vingt-cinq ans, des points de conduite obscurs dans la vie du général et qu'il n'eût pas été consolant pour sa femme d'éclaircir. Mais elle ne tirait jamais aucune conséquence de certaines préoccupations passagères, de certaines absences inexplicables et de l'embarras de son mari à reprendre certains mots lâchés où il se compromettait par mégarde. Il devenait très rouge en ces occasions, balbutiait, venait prendre la main de sa femme, et avec des airs de malice si pitoyables que celle-ci se força, dans les commencemens, à ignorer absolument ce qui l'aurait fait mourir si elle en avait eu une idée nette.

C'était aussi une femme extrêmement pieuse. Par devoir chrétien, aussi bien que pour se soutenir l'âme en soulageant les misères d'autrui, depuis deux ans qu'elle habitait Paris, régulièrement elle visitait les malades dans des quartiers horribles. Elle se répandait en bonnes œuvres où son mari la laissait libre, d'autant mieux que chez elle, la charité, tout en étant devenue une occupation journalière, n'était ni incommode ni tournée à la manie.

Roger, un peu souffrant, demandait du thé dans sa chambre.

— A vingt-cinq ans, j'étais plus solide que ça, et il n'y avait pas de bal qui me mît par terre... Enfin, c'est son affaire.

Le général pria M. Le Fiot de dire les conditions excellentes qu'il apportait.

La générale savait que son mari n'aimait pas à la voir dorloter son fils, aussi se tint-elle coite, prêtant une attention distraite au discours de l'homme d'affaires.

Quand on en fut venu au point délicat, le général coupa brusque-

ment la parole à M. Le Fiot. Il s'entendait mal aux choses de la religion, dit-il; il y avait peut-être quelque défense, quelque prescription de l'église, il ne savait quoi, qui pouvait éveiller les scrupules de sa femme et l'empêcher de recevoir les Monach sous son toit. Il se souvenait vaguement des quartiers juifs dans les villes, des chaînes des rues, du Ghetto de Rome. Il poussa même l'objection avec une certaine délicatesse et affirma qu'il ne voulait rien décider lui-même. Il insistait pour que sa femme parlât avec sincérité et dît franchement si ce voisinage ne lui serait pas désagréable; mais, en même temps, il montrait si bien que cette location avantageuse lui tenait à cœur que, malgré un mouvement d'hésitation instinctif, la générale donna son consentement de la meilleure grâce du monde. Ce n'était point non plus une pédante en religion. Et elle mettait de la discrétion à la défense des choses saintes, afin que ses pratiques passassent inaperçues.

Il n'aurait plus été question des Monach si l'on n'eût pas annoncé l'abbé Glouvet, qui entra modestement et montra la figure d'un homme encore jeune, très soigné de sa personne, le regard ferme à la fois et soumis. Avec des idées variées et confuses, il passait dans le monde pour intelligent, mais pour un peu trop libéral et grand liseur de revues. Il était, depuis cinq ans, vicaire à Saint-Thomas et avait toute la confiance de son curé, un excellent homme que la générale vénérait pour sa piété simple et l'entêtement de sa charité. Le vicaire aidait le curé dans ses bonnes œuvres. Spécialement chargé depuis deux ans de l'*Œuvre des pauvres infirmes des faubourgs*, dont la générale était présidente, il allait voir les dames patronnesses, les membres honoraires, les dames visitantes et réveillait le zèle.

L'abbé Glouvet approuva la générale.

— L'église, dit il, ne commande de mépriser personne.

D'ailleurs tout se relâchait tellement dans l'état nouveau de la société, continua-t-il, que l'église, qui ne redoute aucun progrès, abandonnait beaucoup de ses rigueurs par bon sens et par nécessité. Comment hésiter à accueillir les Monach? Il tira, entre autres, un argument de ce qu'il n'était point précisément défendu aux catholiques d'aller à la synagogue, bien qu'ils semblassent ainsi donner leur adhésion aux cérémonies d'un culte auquel ils n'appartenaient pas. Il nomma beaucoup de grandes dames qui avaient assisté à des mariages israélites. Il dit même en passant qu'il savait, d'après les récits, qu'on brisait un verre et que, sous un dais magnifique, le marié était le chapeau sur la tête et les épaules couvertes du *tileth*, écharpe de soie blanche rayée de bandes bleues aux extrémités.

— Les israélites, ajouta-t-il, sont généralement fort attachés à

leurs usages; mais il serait injuste de ne pas reconnaître qu'ils font de grandes aumônes par nos mains, s'intéressent aux œuvres catholiques, sont dans beaucoup de nos fondations pieuses... Et tenez,.. c'est ce que nous disions justement ce matin, avec M. le curé, à propos de cette lettre que j'apporte et qui a trait à l'œuvre dont Mme la comtesse est présidente.

L'abbé Glouvet prit la lettre dans son bréviaire, la tira délicatement de son enveloppe, où un cachet rouge armorié apparaissait comme une tache superbe, s'assura qu'il ne se trompait pas et présenta le papier ouvert à la générale, qui, ayant la vue un peu basse, se pencha pour lire :

« Monsieur le curé,

« Je m'empresse de répondre à votre charitable appel et vous prie, en acceptant ma cotisation, de me compter, à partir de ce jour, au nombre des membres actifs de l'œuvre si éminemment humaine que vous accomplissez avec tous les cœurs de bonne volonté.

« Baronne MONACH.

« 26 mars 1883. »

— Le cas est d'autant plus admirable, fit remarquer l'abbé Glouvet, que si jusqu'ici nous avons eu des dames quêteuses pour nos œuvres parmi les israélites, nous n'en avons pas encore eu qui poussassent l'abnégation jusqu'à se mêler d'elles-mêmes à nos dames visitantes... Il y a là quelque chose de nouveau qui doit donner de grandes espérances pour la conversion des âmes.

Le plaisir que cette nouvelle adhésion fit à la générale l'empêcha d'abord de reconnaître la signature. Mais elle se souvint tout à coup que ce nom pouvait bien être justement celui de leur nouveau locataire. Elle donna la lettre à M. Le Fiot pour qu'il vérifiât.

— Parfaitement, madame la comtesse; le nom est identique.

— Voilà des locataires qui tiennent à nous! s'écria le général en riant avec bonne humeur. Je vois tout de suite que ce sont de braves gens.

On se leva de table. Après avoir congédié l'homme d'affaires et l'abbé, le général se retira pour faire sa sieste, et la générale, ayant demandé si Roger ne dormait pas, alla voir son fils, qui prenait du thé dans son lit.

Couché, Roger paraissait encore plus grand qu'il n'était. C'était un grand diable, avec les cheveux bruns, une belle moustache,

des yeux de myope et une physionomie engageante. Il était doué d'une force peu commune, mais qui n'apparaissait pas au premier coup d'œil, bien que, dès qu'il marchât, on vît sous ses vêtemens bien faits le jeu des muscles de ses bras et de ses jambes.

Lorsque son père fut mis en disponibilité, Roger, qui était lieutenant au 9e cuirassiers, avait donné sa démission. Il revint à Paris, dégoûté des garnisons sans ressources, des rencontres hasardeuses, inquiet d'amusemens et le cœur tracassé d'amour.

A son retour du régiment, il avait rencontré chez sa mère une jeune femme, Mme de Tresmes. Elle avait épousé un veuf, M. Gibot de Tresmes, ou plus exactement M. Gibot, dont le père, — l'illustration de la famille, — fut préfet du Gard sous la monarchie de juillet. Ce veuf, en épousant une femme jeune, n'avait pu se détacher d'une vieille maîtresse, ce qui le rendait soumis en ménage et facile à conduire. Mme de Tresmes était une demi-blonde de vingt-huit ans, évaporée, entêtée de monde, élégante, bien tournée, aimante, relâchée, sans méchanceté véritable ni aucune consistance. Elle eut pour Roger la grâce de la nouveauté. Ils s'aimèrent; cela durait déjà depuis deux ans.

La veille il y avait eu, en effet, bal costumé au cirque Frébault. C'était un cirque particulier, installé avenue Kléber. Là, se réunissaient quelques jeunes gens de bonne famille, chez qui l'oisiveté, l'éloignement des emplois publics et la mode, qui est aux spectacles, développaient des goûts violens et une passion excessive pour les exercices physiques de toute espèce. Roger faisait partie du cirque, avec quelques-uns de ses amis, le comte de Baulny, le marquis de Courtaron et d'autres. Trois ou quatre fois par an, on y donnait des fêtes et des représentations où Roger se distinguait. Il préparait même pour l'hiver prochain, avec Baulny, un combat à cheval et en armure, sur lequel comptait beaucoup Frébault, leur chef, et de tous le plus endiablé.

Mme de Tresmes, qui voulait voir un bal de cocottes, avait absolument tenu à ce que Roger la conduisît au cirque. Bien qu'il trouvât cela d'un genre pitoyable, il avait cédé à son désir et était revenu de fort mauvaise humeur, avec un chaud et froid qui lui donnait la fièvre.

Roger naturellement ne dit à sa mère ni où ni avec qui il avait passé la nuit. Il lui conta ce qu'il voulut et ils parlèrent de l'abbé, d'une lettre de Mme de Ghomer, arrivée le matin des Chênaies, et, à propos des anciens locataires, on en vint aux nouveaux.

— Ton père en est enchanté, lui dit sa mère.

Et, tirant de sa poche la lettre de la baronne Monach, elle demanda à son fils s'il connaissait ce nom-là.

Il n'y avait pas longtemps que le baron Monach s'était fait recevoir au cercle « des Petits Pannés, » un cercle très nombreux, où Roger n'allait que pour jouer.

Monach passait pour riche et intrigant et prenait position dans Paris.

Aux Petits Pannés, il était entouré d'un tas de « pontes » qui le flattaient pour en tirer, assez inutilement du reste, des renseignemens de bourse ou d'affaire, et se frottaient à lui dans l'espérance de quelque chose. Les moins naïfs l'attendaient dans l'antichambre du cercle et, de temps en temps, lui demandaient tout bonnement dix louis pour se refaire.

Monach était piloté dans ce monde par le joli marquis de Courtaron.

Un jour, le marquis perdait au jeu, Monach lui offrit cent louis :

— Veuillez m'en donner deux cents, je vous prie, riposta le marquis... Ah çà, Monach, prétendez-vous me taxer?

On citait ce trait.

Mais tous ceux qui entouraient Monach n'avaient point cette familiarité impertinente. On ne savait ce qu'on devait le mieux admirer, de la vanité compliquée du baron ou de la platitude enjouée de tous ces messieurs.

Roger résuma son impression en peu de mots. La générale, par une sorte d'optimisme naturel, n'entreprenait pas de juger son prochain. Elle ne prit pas garde à ce que lui disait son fils, qui, de son côté, n'attacha point d'importance à une affaire qui devait avoir cependant des suites si imprévues. Sa mère lui recommanda de se soigner, de ne plus faire d'imprudences.

— Et que dit-on de Mme Monach? demanda-t-elle en se retirant.

— On dit que sa fille est jolie.

II.

Le lendemain, Monach vint avec M. Le Fiot pour arrêter définitivement les clauses du bail. Il se fit reconnaître du général, qui l'avait rencontré effectivement à Vichy, fort malmené dans les salles du Casino par un grand Russe bizarre, un prince à longue barbe blanche. Celui-ci crachait en l'air en signe de mépris, appelait Monach *Moschka* (petit Moïse) et voulait payer un garçon de jeu pour le battre. Le général avait fait taire ce sauvage qui troublait sa partie et s'était attiré les remercîmens du baron.

L'hôtel et le voisinage flattaient singulièrement la vanité du nouveau locataire. Il était à l'affût de tout ce qui « sentait la race, » de tout

ce qui avait une tournure « véritablement aristocratique. » Ces mots, dans leur banalité même, constituaient pour lui quelque chose de mystérieux et d'inattrapable.

Pourtant, avant de signer le bail, Monach souleva de petites difficultés auxquelles l'homme d'affaires n'avait point songé. Le général eut grand'peine à obtenir que les réparations faites par son locataire fussent entreprises par l'architecte ordinaire de l'hôtel. Ensuite, dans le cas où l'hôtel serait vendu, le baron se réservait un droit de préférence.

— Mais je ne veux pas vendre mon hôtel, dit le général.

— Certainement, monsieur le comte;.. mais si cela arrivait?

— Cela n'arrivera pas, puisque je ne veux pas vendre.

— Je sais bien. Cela peut arriver cependant...

Il fut convenu aussi que le jardin serait en commun.

— Je n'y descendrai jamais, dit le comte, mais je veux avoir le droit de m'y promener si bon me semble.

On rabattit cinq cents francs de ce chef.

Le général ne fut point du tout mécontent de Monach, qui l'avait désennuyé. Ces discussions lui rappelaient celles qu'il avait avec le génie militaire pour les quartiers de sa brigade.

— Vous aviez raison, monsieur Le Fiot, dit-il, voilà un gaillard très intelligent, qui entend bien les affaires. Il ira loin.

A quelques jours de là, Monach revint avec sa femme et sa fille prendre des dispositions pour leur nouvelle installation. Le général de sa fenêtre ne fit d'abord qu'entrevoir « leur smala. » Il trouva à première vue la jeune Monach très attrayante. Il alla flâner aux écuries pour se faire voir. Il prit même de loin avec les palefreniers un ton de commandement pour se faire entendre. Monach le vit et l'entendit, l'alla chercher et le présenta à sa femme et à sa fille.

Le comte salua Mme et Mlle Monach de l'air le plus galant, leur demanda la permission de les accompagner, fit les honneurs de la maison. Il fut charmant.

On visita les salons de parade, du côté de la cour, et les appartemens privés, du côté du jardin. On examina les boiseries dorées où étaient sculptés des attributs bucoliques; on remarqua les déesses casquées des corniches.

On se promena ensuite dans les jardins, où l'on admira les pelouses, les tilleuls, les lierres des murs, la serre, la volière vide de la petite Hélène de Ghomer, dont le général parla avec affection, la cabane où avait été sa chèvre, et les premières violettes à même le gazon. Le général en cueillit pour Mme Monach et Mlle Lia; déjà il avait demandé à la jeune fille son petit nom.

Monach regrettait que le jardin fût dominé par les maisons voi-

sines, sa femme comptait les arbres. Le général apprit à Lia à réchauffer les violettes dans ses mains dégantées. La jeune fille, les paumes jointes sous le nez et les yeux à demi fermés, respirait les fleurs en baissant la nuque, où voltigeaient des cheveux noirs sur une peau brune.

Mme Monach devait se présenter bientôt chez la générale. Elle avait vu l'abbé Glouvet. Elle voulait parler « de l'œuvre admirable, » et était « tout acquise à une si belle idée. » Le général l'assura qu'elle serait la bienvenue.

Le surlendemain, qui était un mercredi, le jour de la comtesse d'Épagnes, Mme Monach arriva avec sa fille. Un coupé à ressorts, attelé de deux chevaux à gourmettes sonnantes, les amena à l'hôtel. La voiture alla se ranger dans la cour, à la suite d'un étroit petit coupé bleu, le coupé de Mme de Tresmes, et d'une grande berline aux armes de la duchesse des Baux.

La duchesse était une aimable vieille; la bouche fine, l'œil infiniment spirituel, elle se tenait si droite sur les reins, qu'on s'apercevait à peine qu'elle était ridiculement petite et faite comme un paquet.

On parlait justement des Monach.

Mme de Tresmes trouvait à redire à ce qu'on eût admis Mme Monach à faire partie d'une œuvre si sérieuse.

— Mais que vous ont donc fait ces Monach? dit la duchesse à Mme de Tresmes avec une noble sécurité que rien ne pouvait entamer. Quelle mouche vous pique?

— Vous ne songez pas, duchesse, que Mme Monach est israélite.

— Le beau mal! Qu'est-ce que cela peut vous faire si elle ne vous convertit pas?..

La générale pensait comme la duchesse des Baux :

— Vous savez, dit-elle, combien il faut de persévérance et de bonne volonté pour se mettre parmi les pauvres, pour prendre plaisir à les visiter chez eux, à les servir dans leurs lits, à les soigner de ses mains, à les consoler...

— Et au milieu d'odeurs abominables, interrompit la duchesse... J'ai eu une vieille cancéreuse à peu près de mon âge... Elle tombait par pièces, c'était horrible!.. Je n'y pus tenir,.. j'envoyai à ma place la sœur Adrienne,.. mais ma vieille me fit dire par son fils, un ivrogne, que le costume de la sœur la compromettait dans sa maison, qu'elle me priait de revenir moi-même, parce qu'avec moi ce n'était pas la même chose. Elle me faisait passer pour une de ses amies.

— Et je sais que vous y êtes retournée, dit en souriant la générale.

— Oui, reprit la duchesse,.. il le fallait bien... Mais je n'en puis

plus, je renonce à mon quartier de Clignancourt, à mon concierge franc-maçon de la rue Oudot et à ma famille belge de la rue du Château-Montmartre... Ceux-là n'entendaient que le flamand... Je cède tout mon quartier à Mme Monach, si elle veut ;.. elle est plus jeune que moi, et nos malades y gagneront certainement.

Mme Monach et sa fille entrèrent. On fit des cérémonies.

Mme Monach parla tout de suite de son amie, la marquise de Courtaron, une amie commune.

La mère du joli marquis de Courtaron était entièrement dominée par son fils. La pauvre femme n'avait plus à elle que les murs nus du château où son mari s'était ruiné. Il était mort depuis. La marquise tombait dans des attendrissemens soudains sur ses splendeurs passées et aimait le luxe. Ce goût de bien-être et ses larmes lui retiraient un peu de sa dignité. Elle ne pouvait plus vivre agréablement que chez les autres. Elle voyait beaucoup les Monach, où son fils la prodiguait, y dînait, allait chez eux à la campagne, et cela commençait à se savoir.

La duchesse fut un peu dure pour le jeune Courtaron :

— Il est gentil et a de l'esprit, si l'on veut, mais de mon temps, c'est ce qu'on appelait un écornifleur.

Mme Monach parla ensuite des cours qu'avait suivis Lia, et dont elle était très satisfaite. C'était le cours de Mlle Granet, rue des Mathurins, tout auprès de la chapelle expiatoire. Il y avait là des filles de sénateurs, de députés, de généraux, de gens « très bien ; » les leçons étaient données par des professeurs de l'Université. Lia suivait maintenant les cours de la Sorbonne, et dans un mois allait passer son dernier examen d'aptitude et obtenir le brevet.

Mais la duchesse ramena la conversation sur l'œuvre et répéta à Mme Monach ce qu'elle avait dit à son sujet.

La baronne remercia avec effusion.

Elle avait les traits brouillés et un peu mous, de l'embonpoint plus qu'il n'en fallait, l'œil actif et une vivacité de femme entendue, mais qui ne se montrait jamais mieux que hors de la présence de son mari. Elle semblait ordinairement le craindre, à force d'être soumise.

La générale la trouva très renseignée sur leur œuvre ; la baronne savait déjà par l'abbé Glouvet qu'il y avait eu, cette année, quatre-vingt-douze dames visitantes, trois mille sept cent vingt-deux malades, vingt-trois mille sept cent cinquante-deux visites faites, soixante-dix mariages, soixante-cinq enfans légitimés et cinquante-deux mille six cent vingt francs distribués en bons de viande, de pain, de charbon, de sucre, paiement de loyers, habillemens et secours divers dans les douze sections : c'est-à-dire à Ivry, aux

Gobelins, à La Glacière, à La Maison-Blanche, Montrouge, Plaisance, Montmartre, La Chapelle, Clignancourt, Belleville, etc...

Mme Monach avait la mémoire des noms et des chiffres, et un don remarquable pour tout s'assimiler.

— Au point de vue social, dit-elle, avec un léger parler cosmopolite, quel bien inappréciable que ce rapprochement entre les hautes et les basses classes de la société, qui ne se haïssent peut-être que parce qu'elles ne se connaissent pas !

Elle ne faisait ici que répéter les paroles de l'abbé.

— Mais, dit-elle, en se mettant de plus en plus à l'aise, si beaucoup est fait, il y a encore beaucoup plus à faire; les ressources ne suffisent pas aux demandes.

Il y avait bien une vente annuelle de charité composée de vêtemens pour les pauvres, de livres et d'objets de piété destinés à être distribués dans les écoles comme encouragement et récompense. C'était bien, mais ce n'était pas assez. On avait eu aussi le tort, selon elle, de vendre les objets offerts par les dames de l'œuvre au prix du commerce.

— On ne peut pourtant pas faire une bonne affaire et une bonne œuvre en même temps, continua-t-elle. Il faut prendre son parti et se laisser dépouiller quand on veut faire le bien.

La générale, ayant sans doute plus qu'elle l'habitude des œuvres, objectait qu'il y en avait déjà un grand nombre à Paris, qu'il ne fallait pas fatiguer la bonne volonté des gens, ni forcer les aumônes, de peur de dégoûter des pauvres et de justifier les refus.

— Personne n'aime à donner, dit-elle, et, sans même parler ici des gens de peu de cœur, il n'y a pas de familles riches à Paris que les exigences de toute sorte ne mènent en de trop grandes dépenses et ne mettent réellement dans la gêne.

— Vous m'étonnez, dit Mme Monach avec un aplomb de femme enrichie.

— Ce que je vous dis là est pourtant la vérité.

Mme Monach ne voulut rien entendre et fit la proposition de donner une grande fête de charité. Elle mettrait justement à la disposition de l'œuvre le jardin de l'hôtel et son rez-de-chaussée encore vide.

La fête fut résolue en principe. Cependant Mme de Tresmes faisait d'assez méchans yeux à Lia, qui, en fille bien élevée, ne se mêlait pas à la conversation, mais montrait seulement qu'elle prenait part à tout ce qu'on disait. La duchesse était amusée de voir les gens se remuer autour d'elle. Elle promit son concours.

— Quels yeux ! s'écria-t-elle, quand Lia fut partie avec sa mère; je n'en ai jamais vu d'aussi grands de ma vie, ni d'aussi beaux. Ils ont au fond un point lumineux, comme de l'eau noire au fond d'un puits !

Mme de Tresmes n'osa point contredire une personne aussi importante que la duchesse, mais demeura froide.

Le général regretta de n'avoir point été là pendant la visite. Il ne se lassait pas de vanter devant sa femme et devant Roger la beauté de Mlle Lia. Et ce goût ne fut peut-être pas étranger à l'approbation qu'il donna à cette fête incommode.

Mme Monach revint seule le lendemain. Sa fille préparait ses examens.

La générale eût voulu que la fête fût une matinée enfantine. Il y aurait eu des poneys, une voiture aux chèvres, un guignol, un bazar organisé par un marchand de ballons rouges qu'elle avait soigné autrefois. Le prix de tous ces divertissemens ne dépasserait point deux francs. Les gâteaux seraient à cinquante centimes. Une belle poupée, avec trousseau et ameublement, serait mise en loterie.

Mais Mme Monach ne la laissa même pas achever :

— Vous doutez trop, dit-elle, de la générosité mondaine et du pouvoir que vous avez. Vous ne vous rendez pas compte de la valeur qu'ont sur les listes des noms tels que ceux de la duchesse des Baux et que le vôtre, madame. Le parc Monceaux, le faubourg Saint-Honoré, le boulevard Malesherbes viendront, si l'on fait de cette fête une journée de mode et de fashion. Il faut un programme très artistique et de la publicité dans les journaux.

Elle avait son programme. Elle se chargeait de tout. Elle connaissait des comédiens, des chanteurs, des peintres, des journalistes, qui, dans sa bouche, devenaient vite *ses* comédiens, *ses* chanteurs, *ses* peintres, *ses* journalistes.

— Ce sera superbe et cela ne coûtera rien,.. et puis on n'a pas non plus tous les jours à sa disposition un jardin comme celui que nous avons.

— Et s'il pleut ? dit la générale.

— On dressera dans la cour une tente, à tout événement.

A mesure que le plan se développait, la générale s'effrayait du tour mondain que prenait son œuvre ; elle pensait aussi que le résultat ne répondrait peut-être pas aux espérances, qu'il y aurait beaucoup de frais, qu'il ne fallait pas aller si vite.

— C'est trop beau, dit-elle.

— Rien n'est trop beau quand il s'agit de faire le bien.

Et Mme Monach y mettait une telle fureur que la générale, confondue par cent bonnes raisons dites à la fois, finit par penser elle-même qu'elle n'était peut-être point assez confiante ni assez hardie.

On était le 4 avril ; la fête fut fixée au 1er mai.

Mme Monach alla voir d'abord la duchesse des Baux, qui devait

tenir un comptoir de chinoiseries. Mme de Tresmes vendrait des rafraîchissemens et Lia des fleurs. Elle trouva Mme de Tresmes très distinguée et « très correcte. » Elle avait toujours ce mot à la bouche depuis qu'elle lisait les journaux français. Il en était de même du mot « courtois » qu'elle appliquait surtout au comte d'Épagnes. Elle alla voir toutes les dames patronnesses, mais ne fut pas peu étonnée de trouver dans l'œuvre des bourgeoises, femmes d'anciens magistrats, de notaires cléricaux, de commerçans, ou de pauvres vieilles demoiselles, toutes personnes fort simples pour la plupart, que le général appelait les *boniches*, on n'a jamais su pourquoi. Ces dames s'emploieraient de leur mieux.

Mais elle comptait surtout sur la duchesse, la vraie, la seule duchesse, et sur ce beau nom que, depuis quinze jours, elle remuait dans sa bouche avec délices.

Partout on trouvait la baronne aimable, très aisée dans ses manières. On avait pour elle la curiosité indulgente que tous les Parisiens ont d'abord pour les étrangers avant qu'ils s'en dégoûtent.

Parmi les dames de l'œuvre, peu dans le commencement firent les renchéries, excepté Mme de Tresmes, qui déchirait Mme Monach, le dos tourné. L'abbé Glouvet disait partout que la baronne était une femme « essentielle. »

L'hôtel, la duchesse, tout Paris étaient devenus la proie de Mme Monach.

Cependant on dépavait par endroits la cour de l'hôtel pour y enfoncer des mâts immenses; on clouait des planches dans le jardin; les ouvriers chantaient, sifflaient, se disputaient. C'était un bruit atroce.

Le général, dont la chambre donnait sur la cour, eut le jour bouché par un grand écusson, où se lisait en lettres d'or, sur un fond bleu : *Œuvre des pauvres infirmes.* Quand la toile de la tente serait posée, il n'y verrait plus du tout. La cour était impraticable. Il fut obligé de louer, rue de Lille, une remise et une écurie pour ses chevaux et ses voitures. C'étaient de continuelles allées et venues. Le général en veston faisait la navette entre les deux rues. Il prenait assez bien ces petits embarras; mais, par habitude, il se plaignait amèrement au directeur des travaux; puis, en le quittant :

— Je sais bien que cet homme se fiche pas mal de ce que je lui dis, mais cela me soulage.

On bousculait le jardin. On installait de petits pavillons, des estrades; on apportait des engins de toute sorte, des tourniquets, des jeux de course, des toupies hollandaises, de petits billards; on empilait des chaises et des banquettes sur la pelouse.

La générale perdait la tête; chaque jour on soumettait à son approbation les morceaux qu'on devait réciter ou chanter, le costume des actrices, la moralité des lots. Elle admit avec beaucoup de peine qu'on chantât un air de *l'Œil crevé*. Elle dut s'assurer d'avance des convenances qu'observerait dans ses exercices un équilibriste, M. Romain. M. Romain donnait des leçons à ces messieurs du cirque Frébault. C'était Courtaron qui l'avait indiqué.

Le temps était superbe. Tout s'annonçait bien.

Le 1er mai, dès une heure de l'après-midi, tout le monde était à son poste. La foule ne vint guère qu'à partir de trois heures. L'abbé Glouvet se tenait chez la générale, dans le salon réservé aux dames patronnesses et aux amis intimes. L'affluence lui parut telle qu'il parlait déjà de vingt ou vingt-cinq mille francs de recette.

Partout dans la cour, le jardin et les appartemens, c'était, au milieu des redingotes noires, un chatoiement de robes, de corsages de toutes les couleurs à la mode : lophophore, scarabée, aile de flamant, cou de paon, crevette, opale, flamme de punch, carotte au lait, ciel des Alpes, œil de chat, cristal de Venise, aile de colibri, fraise écrasée, rose effeuillée, vert de gris, piment, lune et azur, verjus, retour de Suresnes, chaudron, lac orageux. Et au-dessus de cette cohue éblouissante, des chapeaux chargés de plumes, de fleurs, de fruits et d'oiseaux qui embellissaient les jolies femmes et donnaient de l'agrément aux laides et aux douteuses.

On entendait des bonimens, des coups de pistolet où Courtaron était merveilleux, des bouts d'airs dans les notes aiguës, les intonations forcées des acteurs et sur tout cela un murmure confus de voix à peine interrompu de temps à autre par de faibles applaudissemens. Tout allait à la fois. Dans le jardin, M. Romain l'équilibriste faisait des miracles sur une estrade. Un maillot noir, une grande collerette blanche et un haut toupet de clown également blanc. Il était si souple, si adroit, si poli qu'il mettait de l'aisance et de la gaîté dans tous les esprits et sur tous les visages. Tantôt il souriait, en faisant tourner une boule de cuivre sur le bout du doigt, tantôt il retenait sur une canne des chapeaux dans toutes les positions. Frébault, Courtaron et les copains du cirque lui faisaient une grande réclame. Un prestidigitateur qui devait le remplacer sur l'estrade laissait passer dans son sourire une expression ignoble de jalousie.

On avait installé une somnambule dans la cabane où avait été la chèvre de la petite Hélène de Ghomer. La générale avait pensé qu'il n'était peut-être pas convenable de laisser prédire l'avenir dans une fête de charité.

— Bast ! cela amusera les hommes, avait répondu la duchesse.

L'abbé Glouvet, consulté, dit « de laisser faire, que c'était encore du spiritualisme. »

On se demandait les uns aux autres si la somnambule était jolie et l'on riait en voyant remuer la toile qui bouchait l'entrée. Luxeuil, un peintre ami des Monach, montrait le tableau qu'il avait donné à la tombola, et disait avoir refusé dix mille francs de cette toile. M. Le Fiot, adressant la parole à beaucoup de gens, se carrait. Cependant un petit jeune homme se faisait remarquer entre tous les *pchuteux* par sa redingote ajustée, ses galons de satin, ses souliers pointus, ses petites bagues, sa cravate bleu pâle, son col rabattu sous une pomme d'Adam saillante, son sourire veule, ses grosses lèvres, sa petite moustache où il manquait des poils par place, sa voix rauque et ses gestes menus. C'était le petit Raphaël, le fils d'un frère de Monach, qui s'était fixé à Oran en 1871, dès que le décret de M. Crémieux eut donné aux israélites d'Algérie les mêmes droits civils qu'aux Français. Monach employait ce jeune parent dans sa banque, il l'avait en particulière estime, car il citait en riant ce trait qu'au collège Raphaël mettait en loterie les gâteaux que lui apportait sa mère.

Roger allait et venait de tous côtés, souriant, parlant, saluant, faisant des signes, se donnant ou se dérobant suivant la rencontre, mais finissant toujours par revenir assez fidèlement au comptoir de Mme de Tresmes.

On arrêtait Roger pour lui demander qui étaient Lia et ces Monach. Ses camarades lui faisaient compliment d'être le propriétaire d'une si jolie fille.

Mme Monach admirait avec orgueil cette foule qui étaient venue chez elle en somme. Elle vit au travers quelques grandes dames de sa religion : celles-ci aimables et se tenant sur une extrême réserve. Être du monde est un luxe qu'on permet peu à la vanité des derniers venus.

Monach s'empressait autour de la mère de Courtaron. Il lui demandait les noms des gens qu'il voyait passer et se faisait présenter aux personnages. Sa face s'éclairait en dessous. Cent sortes de convoitises couraient sous la peau de son visage. Quand il ne se sentait pas observé, il promenait des regards très durs sur cette foule élégante où il connaissait peu de monde et entendait peu de choses.

Lia, pour sa première entrée dans le monde, avait un succès fou. Elle portait une robe de satin blanc tout semé de petits bouquets de violettes naturelles, très habilement attachés de tous côtés. Sa mère fit même la remarque que cette robe originale ne pouvait être mise qu'une fois. On assiégeait le pavillon des fleurs. Elle se tenait debout

dans cette toilette parfumée, souriait de bonne grâce et semblait si fière et si bien formée qu'on était un peu intimidé devant elle. Elle mettait à vendre ses fleurs tant de sérieux, d'à-propos et de séduction naturelle qu'il paraissait à chacun qu'en obtenant d'elle une fleur, il obtenait une faveur particulière. Elle avait en toute sa personne ce don merveilleux qu'ont certaines comédiennes de poser devant la foule d'une telle façon que le plus humble des spectateurs s'imagine que c'est lui précisément que ces yeux regardent, lui que ces sourires viennent chercher, que c'est pour lui enfin que cette poitrine doucement soulevée respire. Une puissance émanait d'elle et prenait tout ce qu'elle rencontrait d'attention. La foule qui tendait vers elle ne tarissait point. Tous les hommes la trouvaient belle, mais d'une façon différente, comme si elle eût eu dans sa beauté de quoi plaire à tous à la fois. Un air d'ennui était mêlé à toutes ses attitudes et lui donnait une sorte de nonchalance qui sollicitait. Les femmes, ou bien se récriaient et l'admiraient de toute leur force, ou bien ne lui accordaient rien.

Le général était dans le comptoir. Il se trémoussait auprès d'elle, faisant très mal des bouquets de trois fleurs et les rangeant ensuite comme il pouvait. On ne le trouvait point à sa place. Mais la duchesse des Baux le défendait, disant que c'était pure jalousie; et très emmitoufflée dans ses châles, se levant à demi dans son comptoir, elle déclarait, en lorgnant avec son binocle, que cette jeune fille était de tout point superbe.

Mme de Tresmes voyait bien que l'affluence se portait vers Lia. Elle concevait de l'humeur, trouvait à Lia le regard bête, les cheveux gros, la peau sale :

— Cette petite pue l'argent, dit-elle.

— Elle n'est point petite du tout, reprit Roger, et si l'argent avait une odeur, ce deviendrait bien vite une odeur à la mode.

— Et voyez-vous ce nez de bélier et ces oreilles pointues?

— Où voyez-vous cela ?

— Des oreilles pointues comme celles de son père. Et comme cette bouche avance d'un air de sauvage ! Et ces épaules remontées !

— Ah ! pour le coup, je ne vois pas.

— Je les vois, moi.

— Ces épaules sont fort droites.

— Je les vois remontées, non pas peut-être telles qu'elles sont, mais telles qu'elles seront, cela revient au même. Elle sera horrible à vingt ans, comme toutes ses pareilles; vieillie, fripée et contournée. Je la vois d'ici, votre petite locataire... Vous verrez un peu quand le type sera sorti !

— Je la vois telle qu'elle est et fort belle.

— A votre aise, Roger! vous êtes libre, dit-elle, en baissant la voix.

La jeune femme se sentait terriblement piquée.

Roger avait encore pour Mme de Tresmes autant d'amour qu'il en fallait pour s'animer, mais point assez pour se troubler dans son repos. Afin de la piquer davantage, et par une méchanceté naturelle à tous les amans aimés, il alla à dessein s'installer, à côté de son père, dans le comptoir de Mlle Monach, pendant que Courtaron, au courant de tout, le remplaçait auprès de Mme de Tresmes et faisait tout pour irriter encore cette jalousie naissante.

La journée finissait. Le soleil à son déclin éclairait encore les dernières branches des tilleuls, couverts des tendres feuilles du printemps. Des toits mollement dorés par le couchant, des vitres rouges comme des fournaises, tombait une lumière diffuse, qui, dans l'atmosphère déjà humide et bleue, ressemblait à de l'eau dans un aquarium. Cette clarté fluide, qui venait faussement, par reflet, donnait une grande vigueur aux traits arrêtés de Mlle Monach. Sa beauté en parut plus ferme encore et plus réelle, s'il était possible.

Elle avait des fidèles qui ne quittaient point son pavillon. Elle leur souriait pour les retenir, mais elle s'aperçut tout à coup que les fleurs manquaient. Le général fit des signaux de détresse aux domestiques disposés de place en place dans la fête, et Roger partait déjà pour chercher lui-même des fleurs nouvelles, quand Lia eut tout à coup une bonne idée.

Elle arracha un des bouquets de violettes de sa robe et l'offrit à la première main qui se tendit. C'est autour d'elle un cri d'enthousiasme. Le général veut qu'on vende ces bouquets plus cher que les autres. Dans le désordre final, on se presse plus fort autour du comptoir. C'est à qui aura de ces fleurs. Le général prend des ciseaux et coupe les bouquets que Lia ne peut elle-même détacher. Roger trouve d'autres ciseaux et, avec des précautions infinies, travaille à la dépouiller.

— Puis-je prendre ce bouquet, mademoiselle?

— Oui, monsieur.

— Et celui-là?

— Oui, monsieur.

— Il faut donc tout prendre?

— Certainement, monsieur.

— Je ne vous pique point?

— Du tout, monsieur.

Roger fait son office autour de cette belle personne. Il cueille des bouquets dans le dos, près du cou, autour de la taille, pendant que le général, à genoux, s'occupe délicatement de la jupe.

— Vous êtes bien bonne de vous laisser ainsi faire, mademoiselle.

— C'est bien naturel, monsieur.

De petites taches brunes apparaissent à mesure sur le satin blanc de la robe. Lia se tient droite et presque immobile, un peu confuse, les yeux baissés. Mais sa timidité même demande l'attention. On se ruine autour d'elle à payer ces fleurs encore tièdes et un peu fanées.

On trouve que Roger est un heureux gaillard. Mme de Tresmes, très pâle, dit qu'il a l'air de la déshabiller. Elle trouve cela de la dernière inconvenance et se moque pas mal des intérêts de l'œuvre.

Cependant le marquis de Courtaron regardait sans aucune bienveillance le manège de Roger. Quoiqu'il eût assez de vanité pour ne craindre personne, il pensait que peut-être le temps était venu d'assurer ses projets commencés.

Quand il n'y eut plus de bouquets, le général offrit son bras à Lia et la ramena en triomphe dans le salon réservé, montrant le dégât avec admiration. Il couvrit ensuite lui-même les épaules de Lia avec un grand châle des Indes, qu'il fit prendre chez sa femme.

Mme Monach, brisée par l'émotion que lui causait l'ensemble de cette journée, fondit en larmes et demanda à la générale la permission de l'embrasser.

III.

Lia allait avoir dix-sept ans.

C'était surtout à la mère du baron qu'il paraissait singulier que Lia ne fût point encore mariée. Cette vieille femme ne reprochait rien ouvertement, mais elle songeait qu'à treize ans elle-même s'était mariée, suivant la coutume ancienne, qui recommande d'unir les enfans pubères.

Son père, Rebb Itzig, avait eu une ferme d'eau-de-vie et une distillerie dans les environs de Cracovie. Pendant l'été de l'année 1826, Itzig avait mené sa fille aux eaux de Tœplitz, station fort à la mode alors, où beaucoup de familles israélites d'Allemagne et de Galicie se rencontraient. C'est là qu'elle vit le père de Monach, qui la demanda en mariage. Les Monach faisaient le change à Francfort, dans une rue voisine de la Zeil. Le mariage eut lieu dans cette ville et fut célébré à la vieille synagogue, que la mère du baron préféra toujours à la nouvelle, malgré le style oriental, l'aspect identique et traditionnel qu'on a donné au nouvel édifice.

Pendant quarante ans, elle demeura enfermée dans la maison de Francfort, maison d'un autre âge, petite, sale, sordide, un judas

dans la porte et une lourde serrure, des ouvertures étroites et grillagées, mais qui n'avait que l'apparence de la misère. Elle vécut là partagée entre ses devoirs domestiques, qui sont presque toute la religion de la femme israélite, et des observances pieuses. Elle ne franchissait guère le seuil de la maison que pour se rendre à la synagogue les jours de fête, n'ayant jamais été assez riche encore pour les célébrer chez elle avec la pompe et le nombre d'hommes suffisans. Elle subit des chances diverses, mais sans jamais tomber dans la pauvreté, et mena une vie respectée au milieu de ses enfans, qui furent nombreux. Éphraïm Monach fut le plus jeune et le plus aimé. Il s'employa dans la maison de son père, où il montra un esprit de ressources et d'audace. A dix-huit ans, il épousa la fille d'un marchand de rubans de Darmstadt, avec qui on était en affaires, et vécut chez ses parens à Francfort. Il y était encore en 1870.

Quand la guerre fut déclarée, il y eut une grande panique dans la ville. On crut que les Français allaient venir et tout piller. La mère de Monach se résolut à emmener sa bru et sa petite-fille chez un de ses frères, Simon Itzig, qui habitait aux environs de Cracovie. On partit par une chaude journée d'août. Le wagon où elles montèrent était plein de femmes et d'enfans. Lia avait quatre ans. Tout le long de la route, qui dura cinq jours jusqu'à Munich, elle vit passer confusément, devant ses yeux de bébé étonné, des faces mornes de grands soldats à barbe blonde, des canons montés sur des trucs, des chevaux en licol sur les quais d'embarquement, des têtes de bœufs enwagonnés qui glissaient lentement tout près d'elle, le mufle appuyé, l'œil doux; puis, à partir de Saltzbourg, ce furent de hautes montagnes, les neiges du Tyrol, des forêts de sapins, des trains plus rapides et plus rares.

Arrivées à Cracovie, elles passèrent la nuit chez un parent qui tenait une boutique obscure, au fond du quartier juif. Vêtu d'une longue souquenille noire, coiffé d'un chapeau haute forme luisant de graisse, des papillotes descendant le long des joues, la barbe malpropre, les mains déformées, il vendait des choses brillantes, des boutons, des étoffes, des instrumens de musique, des curiosités. Au moment où elles entrèrent, leur parent baisait le pan de la robe d'un acheteur qui venait de disperser à coups de canne une bande de petits juifs aux cheveux frisotés. Le soir, au repas de famille, il se lamenta, disant que les dames nobles de la ville demandaient pour leurs œuvres trop d'argent aux israélites riches; mais que ceux-ci n'osaient pas refuser, de peur qu'on ne les tînt pour des ennemis publics.

Le lendemain, elles prirent une voiture et se mirent en route

avec leurs bagages. Le village où elles allaient était situé à plusieurs lieues de la ville. L'oncle Itzig tenait là un cabaret, le seul bien qui fût resté de la fortune du père, après qu'on eut brûlé la distillerie par malveillance, ce dont il était mort de chagrin.

Le long du chemin, elles rencontrèrent des paysans qui revenaient des champs avec leurs bottes sur l'épaule, attachées à un bâton en manière d'ornement. Ils avaient la mine fière et de nobles attitudes, comme il convient à des gens pour qui « la terre est une noblesse. » Quelques-uns passaient, avec des plaques de pèlerinages accrochées tout autour d'eux et faisaient, en marchant, un bruit de cuivre et de coquilles. Ils s'abordaient en disant : « Que Jésus-Christ soit loué ! » Les autres répondaient : « Dans les siècles des siècles. » Et, de quelque rang qu'ils fussent, ils se parlaient en liberté.

Arrivées au village, elles virent à la porte du cabaret l'oncle Itzig aux prises avec un jeune paysan, long et fort, qui le serrait à la gorge :

— Je t'ai offert du fromage, de la farine et des œufs, fils de chien, disait-il, pour les bottes que tu m'as vendues et l'eau-de-vie que j'ai bue chez toi... Je t'en aurais ainsi donné trois mois durant... Eh non ! fils de chien,.. tu n'as pas voulu faire raisonnablement les choses, tu as refusé d'échanger avec moi la seule marchandise dont je sois riche... Tu as voulu de l'argent et tu m'as fait signer un papier,.. et maintenant tu vas me prendre ma maison et mon champ... Ah ! fils de chien !..

— O lumière de mes jours ! râlait l'autre en suppliant.

Et il s'échappa à demi étranglé.

Le cabaret était une grande maison de bois, blanchie à la chaux, selon la mode du pays. Sur l'enseigne, peinte en rouge, on voyait un soldat autrichien, à longues moustaches, faisant la cour à une paysanne en corsage blanc, brodé de rose.

Les femmes s'étaient accroupies dans un coin afin de ne point être vues tout de suite par l'oncle, toujours prêt à se venger sur les femmes des injures du dehors. Mais elles avaient quelque argent, et cela lui parut bon.

Pendant huit mois, elles demeurèrent chez cet homme irritable. Tous les vendredis soir, au coucher du soleil, la grand'mère de Lia allumait les sept becs de la lampe et tout ce qu'il y avait de lumières à la maison. Puis, l'oncle, la tête couverte d'un bonnet de peau de loup, lisait les prières et « proclamait Dieu unique créateur du monde. » Pendant les longues soirées, Lia apprenait à lire l'hébreu, et sa grand'mère lui fit épeler : *Aleph, beth, ghimel,* et prononcer *ain* et non point *gnain,* comme les israélites portu-

gais. Le samedi soir, elle lui imposait les mains en récitant la formule : « Que Dieu te bénisse comme Lia, Rachel et Rébecca! Puisse l'ange qui m'a délivré de tout malheur regarder d'un œil favorable cette enfant qui doit perpétuer le nom de mes pères! » Plusieurs fois, à la veillée, on raconta comment l'aïeul Zacharie Itzig, vieillard pieux et de grande vertu, était allé mourir à Jérusalem pour ressusciter, avec les rois et les patriarches, dans la vallée de Josaphat. A pied, reçu de communauté en communauté par des gens de sa croyance, il avait dépassé Léopol, longé la mer d'Azof, contourné la Mer-Noire, pénétré dans l'Arménie et descendu des montagnes jusqu'en Palestine. Un prince polonais, leur voisin, avait rencontré à Jérusalem Zacharie, qui priait le long de la grande muraille du temple ruiné. Le prince, touché de tant de constance et de piété, rapporta au village des nouvelles du vieillard. Pendant ce récit, Lia essayait de se figurer le prince, et, dans sa mémoire d'enfant, le voyait tout semblable au soldat autrichien de l'enseigne.

Après la guerre, Monach vint chercher sa mère, sa femme et son enfant. Sa mère retourna à Francfort, auprès de son mari, tandis qu'il s'installait à Vienne pour tenter de rétablir leur fortune compromise dans des affaires d'alimentation militaire où l'état-major allemand n'avait mis aucune complaisance. Il y avait en ce moment à Vienne de grands mouvemens financiers et de l'affolement. On fondait de tous côtés des banques hypothécaires; on nommait de grands conseils d'administration pour des lignes qui n'avaient pas cinq kilomètres de parcours; des sociétés particulières fabriquaient des wagons qu'elles louaient aux compagnies dépourvues de matériel. C'était un chaos inextricable, où l'on voyait des princes insolvables, des chanoines et des évêques de Hongrie endettés engageant leurs terres et leurs récoltes de vin pour plusieurs années d'avance, tout cela au profit des prêteurs intelligens. Il n'y avait qu'à se baisser pour ramasser. Monach s'enrichit vite et mena grand train à Vienne. Il demeura près du Graben, reçut, s'entoura d'artistes, donna des fêtes. Un jour, il offrit à ses invités du vin de Tokay, qu'il prétendit être un envoi gracieux du prince Esterhazy.

Monach fit même d'assez bons coups pour pouvoir fonder un petit hôpital militaire de trente lits, et il eut pour 1,200 florins un titre de baron. Cette splendeur dura deux ans. Monach, qui avait quelque chose d'immodéré dans l'esprit, alla trop loin et se laissa prendre dans le krach de Vienne, en 1873. Il avait mené un tel train dans cette ville, qu'il eût souffert d'y demeurer pauvre. Il laissa l'hôpital inachevé, vendit ses meubles et vint chercher fortune à Paris. Il prit un petit appartement, rue Sainte-Anne, et se mit à la coulisse de la Bourse.

A Vienne, Lia avait eu des bonnes anglaises et françaises. Par économie, et pour satisfaire les juifs orthodoxes, auxquels il était recommandé par sa mère, à Paris, et qui furent pendant quelques mois ses seules relations, Monach plaça d'abord sa fille dans une pension israélite de la rue de Nazareth, tenue par Mme Salomon, femme d'un rabbin venu depuis peu des environs de Metz. Grosse, pâle et ronde, cette femme faisait enseigner chez elle l'instruction religieuse, la tenue des livres, les langues étrangères, le piano, le chant et le dessin. Son état continuel de parturition lui échauffait le sang et mettait en mouvement son humeur acariâtre. Elle prenait du café noir toute la journée, méprisait les chrétiennes et disait beaucoup de mal de ses coreligionnaires. Son mari, vieil homme malin et industrieux, avait un diplôme de rabbin, mais n'exerçait plus le ministère. Ce *rabb* était au rabbin ce qu'un avocat sans cause est à l'avocat. Le diplôme de rabbin n'étant d'ailleurs incompatible avec aucune profession, M. Salomon plaçait des vins de Cette dans le quartier du Marais, où habitent un grand nombre d'israélites. Il donnait des certificats pour ses vins. Il commanditait aussi, dans la rue Turbigo, une petite boulangerie où l'on voyait écrit en hébreu, avec la traduction :

BOULANGERIE ISRAÉLITE.

Pains azymes ordinaires et de fantaisie.

Il avait enfin des intérêts dans un dépôt d'accordéons, de jouets d'enfans et de pipes de Vienne, et dans une librairie israélite logée au quatrième étage d'une maison de la rue Rambuteau. M. Salomon regrettait que le rite allemand ne fût point le seul, se plaignait du rite portugais et de la concurrence. Ce juif blond, cet *achkenaz*, faisait peu de cas des *sephardim*, les juifs bruns, qui venaient de Bayonne ou de Bordeaux, prétendant qu'ils étaient tous baptisés par des nourrices basques fanatiques, qui, au moindre rhume, versaient en secret de l'eau sur la tête de leurs nourrissons.

Mme Monach avait demandé à Mme Salomon qu'on insistât sur les arts d'agrément et l'étude des langues, où Lia était déjà très instruite. Cependant, au milieu des murs nus où étaient peintes en lettres noires des sentences hébraïques, on lui apprit la connaissance de Dieu et de ses attributs, les règles suivant lesquelles Dieu veut être adoré, la suite de l'histoire sainte jusqu'au retour de l'exil de Babylone et la construction du second temple de Jérusalem. On lui

enseigna sommairement que le Talmud est la loi orale, transmise de génération en génération et rédigée par les docteurs, que l'époque de la venue du Messie serait marquée par le règne de la vérité et de la justice, que les lois contenues dans le Pentateuque sont au nombre de six cent treize, dont deux cent quarante-huit positives et trois cent soixante-cinq négatives, que certaines de ces lois ne sont obligatoires qu'en Palestine, que d'autres ont pour condition l'existence du temple, telles que les lois qui concernent le sol et les cérémonies des sacrifices, etc.

On ne lui laissa pas oublier que l'année 1875, où elle entra en pension, était l'an 5635 du calendrier israélite et commençait au 14 éloul (septembre), pour finir le 1er tisri (octobre). Lia, qui eut un prix de piano à la fin de sa troisième année, reçut en prix les Cantiques de Ricci, l'édition de Varsovie, cartonnée, avec traduction allemande. Le mari de Mme Salomon écoulait ainsi le fonds de la librairie de la rue Rambuteau en faveur des filles dont les parens lui donnaient l'espoir d'un appui ultérieur.

Cependant Monach se lançait.

Sa hardiesse et son énergie le servirent mal d'abord. Il perdit ce qui lui restait et dut recourir à son frère, qui faisait à Oran le commerce des laines et des biens et avait une banque prospère. Celui-ci ne refusa pas à son frère de l'aider, mais désira le voir. Monach alla en Algérie pour prendre des arrangemens. Afin d'utiliser sa présence, son frère l'envoya conclure une grosse affaire d'alfa dans le Sud. Monach partit. Dans les environs de Saïda, il fut attaqué par des cavaliers marocains soudoyés, dit on, par un chef arabe que les prêts usuraires du frère de Monach avaient habilement ruiné. Monach s'était cru perdu dans cette rencontre. Ce fut toute une histoire. Dans un premier élan de crainte, il promit à Dieu, s'il échappait à la mort, de vivre désormais suivant sa loi. Monach était autant incroyant que superstitieux, ce qui se trouve ensemble chez beaucoup de gens. Il oublia sa promesse et changea son nom d'Éphraïm en celui de Jacob afin de tromper la vengeance divine. Mais son père étant mort peu de temps après, et sa mère ayant manifesté le désir de venir chez son fils, à Paris, pour remettre la maison sous une ferme discipline, il crut que son vœu le poursuivait et alla chercher sa mère à Francfort.

Ceci se passait vers 1878. Ses affaires ne reprirent le dessus que pendant les années suivantes, après un ensemble de spéculations heureuses sur le Suez, le Gaz et la *Länderbank*. Il établit ses bureaux rue Louis-le-Grand, loua un grand appartement rue Saint-Honoré; mais il ne s'enrichit définitivement qu'en 1881, après l'affaire de l'Union générale. Acheteur d'actions nouvelles de l'Union, il pré-

vit à temps que, par suite des opérations irrégulières auxquelles on se livrait, cette nouvelle émission pouvait être annulée. Aussitôt « changeant son fusil d'épaule, » comme il dit, il vendit à découvert une énorme quantité d'actions anciennes, qui, à cette époque, atteignaient leur plus haut cours. Les actions anciennes tombèrent à rien quand les nouvelles furent annulées. Le tour était joué.

Monach ne s'était pas encore fait sa place quand sa mère vint à Paris.

Cependant, à mesure qu'il rebâtissait sa fortune et que son train et ses relations augmentaient, toutes ses ardeurs le reprirent. Il voulut mener à Paris mieux encore que son train de Vienne. L'orthodoxie de sa mère lui créait déjà mille sortes d'embarras qu'il souffrait respectueusement, mais non point sans une grande contrainte. Les inconvéniens de race et de nationalité qui le séparaient du monde se trouvaient aggravés par l'air singulier de sa maison et par des pratiques extraordinaires pour l'israélite moderne, l'israélite sceptique et parisien qu'il ambitionnait d'être.

Et quel parti prendre? Que faire et que changer? Comment concilier la présence de sa mère avec les facilités que se donnent à Paris les israélites à la mode? Sa conduite ambiguë et tourmentée choquait de mille façons la pauvre femme, et pourtant il faisait beaucoup pour elle. Il lui concédait d'ouvrir et d'éteindre le sabbat en sa présence, dînait tous les vendredis avec elle en famille, changeant même l'heure de ce repas, selon que la première étoile se levait. Pendant le reste de la semaine, il est vrai que sa mère mangeait seule dans son appartement, mais n'avait-il pas du moins chez lui à peu près la même cuisine qu'elle? Le samedi, on n'attelait point ses voitures; ce jour-là, Lia ne jouait pas du piano, cachait ses plumes et son encrier et portait des gants sans boutons. Il remplissait aussi ses devoirs de chef religieux aux grandes fêtes, à la Pâque et pendant la série des fêtes d'automne. Mais pouvait-il s'astreindre à venir faire comme autrefois ses *tephilines,* dans la chambre de sa mère, s'appliquer au front et au bras gauche les bandes de cuir où pend l'étui qui contient les versets, songer pieusement à la délivrance d'Égypte et à la reconstruction du Temple?

Monach ne parvenait pas à tromper sa mère. Ce fils qu'elle aimait, ce fils auquel elle eût voulu restituer son héritage de croyances, vivait mal, il oubliait ses devoirs, malgré les apparences qu'il essayait de garder, il négligeait ses exemples, ne tournait point son cœur vers les choses anciennes. Il avait permis à sa femme de laisser repousser ses cheveux, se répandait en dépenses folles, vivait avec

les *goïms*, les étrangers ennemis de sa race. Il ornait sa maison au lieu d'en bâtir solidement les murs. Elles s'enfermait dans un silence obstiné, ne blâmant rien de toutes les nouveautés qu'elle voyait, de peur d'attirer la malédiction du ciel sur sa demeure. Sa bru aussi vivait mal et sa petite-fille était passée en d'autres mains. Mais pour ces femmes, les manquemens n'avaient point à ses yeux, bien qu'elle en souffrît cruellement, la même importance que ceux de son fils, parce que la loi astreint les femmes à peu d'obligations strictes et que celles-ci, n'ayant ni circoncision, ni initiation religieuse régulière, ni même de place dans la nef du Temple, n'ont pour ainsi dire qu'une religion négative.

Sans y mettre d'ostentation, le baron avait enlevé peu à peu Lia à l'influence religieuse de sa grand'mère :

— On ne sait ce qui peut arriver, se disait-il, et il sera peut-être avantageux un jour qu'elle choisisse une religion.

D'ailleurs, le silence de sa mère accommodait bien des choses.

Dès que ses affaires eurent pris un meilleur tour et qu'il se fut un peu dégagé des liaisons que lui avaient procurées les recommandations de Francfort, il retira Lia de la pension Salomon pour lui faire suivre trois fois par semaine les cours de la jeune Mlle Granet. Ces cours, auxquels s'intéressait un sous-secrétaire d'état, avaient été indiqués à Mme Monach par Mme Fraisse, la femme d'un sénateur d'Algérie, homme finaud, besogneux, administrateur de compagnies, qui faisait de la politique avancée et avec qui Monach s'était lié après l'affaire d'Oran.

Chez Mlle Granet, on enseignait les nouveaux programmes et tout ce qu'il faut pour obtenir le *certificat d'aptitude pédagogique à la direction des études maternelles*. Lia eut aussi des professeurs particuliers, et, pour la conduire au cours, une institutrice anglaise qu'on appelait miss.

A treize ans, Lia était déjà une petite femme. Sa beauté hâtive fit d'abord au cours de Mlle Granet l'admiration et le sujet de tous les entretiens; mais bientôt les dix ou douze petites compagnes qu'elle eut dans sa classe perdirent ce premier feu et leur jalousie ne fit qu'accroître l'antipathie naturelle et l'espèce de malaise que leur causait toute la personne de la petite étrangère.

Ce fut au moment du renouvellement des premières communions que leurs sentimens se montrèrent le mieux. On ne l'embrassa plus avec la même gentillesse, on se sépara d'elle, on ne causa plus avec elle que par contrainte, on se retira dans les coins avec des regards méfians pour parler de la bonté du directeur, d'une instruction touchante, du grand jour, de la robe blanche. Une des renouvelantes s'imagina un jour de découper un petit morceau de drap, le

barbouilla avec un bouchon enfumé, et l'ayant adroitement lancé sur Lia, on rit de voir apparaître un petit cochon noir sur la robe claire de la juive.

Mme Monach avait recommandé à sa fille de se lier le plus possible avec ses camarades; celle-ci avait fait jusqu'ici ce qu'elle pouvait, offrant avec des sourires du chocolat, des pastilles, des odeurs.

Mais un soir, en pleurant, Lia dit à sa mère :

— Mère, mère, je ne puis plus,.. je ne puis plus,,. elles ne veulent pas m'aimer!

Monach demanda brusquement pourquoi Lia avait les yeux rouges. Mme Monach, qui avait perdu trois enfans en bas âge et disait volontiers « qu'elle aimait mieux son mari que ses enfans, » la consola comme une femme distraite qui a peu de temps à elle, gronda miss, porta plainte à Mlle Granet, et pria Mme Fraisse, qu'on invitait souvent à déjeuner, de veiller sur sa fille.

Mme Fraisse prit entièrement Lia sous sa protection. Elle réprimanda vertement ses deux filles, qui étaient à peu près du même âge.

Lia passa pour une rapporteuse.

Aux parens Mme Fraisse grossissait encore la fortune du baron. Elle ajoutait qu'il était très honnête en affaires, répétant pour l'avoir entendu dire à des gens autorisés que, lorsque les juifs s'en mêlaient, ils étaient « les plus nobles commerçans » qui fussent. Son mari avait trouvé d'heureuses issues avec Monach, et le train du sénateur s'en ressentait. Elle vantait aussi l'amabilité de la baronne :

— Elle n'est pas encore habituée à Paris, disait-elle, mais nous la formerons.

A mesure que Lia grandissait dans une situation de plus en plus brillante, la mise en valeur de ses richesses physiques et des ressources de son intelligence se montrait davantage. Ayant vu tant de choses différentes, elle avait une grande facilité à se mouvoir dans la vie. Rien qu'à la voir descendre du coupé qui, pendant trois ou quatre ans, l'emmena deux fois par jour au cours, et s'avancer comme une petite reine de théâtre, on était émerveillé. Et, à l'Opéra et aux Français, où on la conduisit de très bonne heure, en cachette de sa grand'mère, elle se posait si sûrement dans la loge, ajustait si droit la jumelle d'écaille incrustée d'or et de diamans, s'emparait de la salle si instinctivement qu'elle s'attirait l'admiration des moins attentifs.

Ses petites compagnes lui en voulaient de tout : du coupé, dont Mme Fraisse usait et abusait, des loges aux théâtres, de sa beauté supérieure, de ses toilettes, de ses bijoux, de son ostentation à ne

point mettre de tablier comme elles, pour épargner leurs robes, du papier de ses devoirs, dont le format était plus grand que tout autre, des faveurs dorées qu'elle y nouait par coquetterie, des yeux supplians qu'elle lançait au professeur pour être interrogée quand elle savait, de sa curiosité hardie, de ses inventions littéraires et des réponses surprenantes qu'elle faisait tout à coup.

Elle était souvent la première : « C'est parce qu'elle est jolie! » disait-on ; ou bien : « Je crois bien! elle a des répétiteurs, » et pour l'allemand : « Elle est Prussienne ! »

La première fois que l'on sut que Lia avait paru aux Français avec les Fraisse dans la loge du ministre, parens et élèves crevèrent de dépit.

Cependant, en croissant en âge, ses compagnes prenaient de plus en plus des idées raisonnables et conformes aux sentimens ordinaires que le monde a pour les gens riches. Leur admiration naïve, aussi bien que leur aversion désintéressée, se dénatura avec les années. Beaucoup eurent une sorte de plaisir et d'orgueil à raconter à leurs amies qu'elles avaient une camarade belle et prodigieusement riche. Elles semblèrent tirer de ce voisinage du bien-être et de la considération. Leurs pensées se mitigèrent. Elles eurent plus de souplesse, se rapprochèrent d'elle, regrettèrent d'avoir jadis repoussé ses avances. Les parens blâmèrent les Fraisse d'accaparer les Monach, envièrent les avantages et les douceurs qu'ils obtenaient de ces juifs. Aux cours de Mlle Granet, on était déjà pour Lia comme on fut pour Monach aux Petits Pannés. On avait devant ce luxe un peu brutal une soumission involontaire et toutes les petites lâchetés qu'on a devant l'argent.

Oh! comme au fond du cœur Lia apprit à détester ces petites filles, à jouir de leur secrète humiliation!.. Et ces demoiselles Fraisse, quel mépris pour leurs amitiés contrefaites, et comme elle haïssait les soucis éplorés de leur mère à son sujet!

Parmi ses compagnes il n'y en avait qu'une, une seule qui lui eût témoigné un intérêt véritable et qui l'eût toujours embrassée du même cœur que le premier jour : c'était la plus jeune des quatre filles du général Daphis. Elle se nommait Blanche et était la bonté même. Les yeux très doux, portant de petites robes simples, elle était si réservée et si discrète qu'avec elle seulement Lia regrettait quelquefois d'être mise avec trop d'éclat. Mais la bonté de Blanche et sa douceur étaient venues sans doute de la pitié que Lia lui inspirait. Blanche lui avait dit un jour en l'embrassant : « Pauvre Lia! Pauvre Lia! » Pourquoi la plaignait-on? N'était-elle point belle, heureuse, riche, enviable? Lia ne voulut pas non plus de cette amitié-là, se défia, se raidit contre ses bons sentimens.

Elle ne pleura plus jamais que lorsqu'elle eut les nerfs malades, souriant en public, avisée, engageante, obséquieuse même, mais gardant au fond une humeur farouche.

Quand elles furent en première, vers l'âge de seize ans, Lia et les demoiselles Fraisse négligèrent le cours de Mlle Granet pour ceux de la Sorbonne. Les étudiants et les élèves externes du lycée Saint-Louis faisaient la haie, rue Gerson, pour voir entrer les demoiselles au cours. Lia retrouva là, dans le plein jour de la rue, le succès qu'elle avait depuis quelque temps au théâtre, à l'Élysée et dans les salons ministériels, où Mme Fraisse et sa bonne amie, la baronne Monach, se montraient ensemble avec leurs filles.

Cependant M. Fraisse, n'ayant point été réélu aux élections partielles de 1882, les relations se refroidirent peu à peu, finirent par cesser.

Monach cassait un échelon à chaque degré qu'il montait. D'ailleurs, le monde officiel, auquel il avait cru par suite des idées hiérarchiques qu'il apportait d'Allemagne et dont il se servait encore pour ses affaires, ne suffisait plus au baron, piqué de plus hautes vanités mondaines. Il était persuadé en même temps qu'une grande situation dans le monde sert encore à attirer la confiance et à s'enrichir davantage. Tout s'arrangeait selon ses desseins. Il avait étudié ses relations, ménagé son entrée aux Petits Pannés, fait la connaissance du marquis de Courtaron, acheté le château des Coqs, loué chez le général d'Épagnes, pris possession de l'hôtel, au vu et au su de tout Paris, sans choquer personne.

Il avait ensuite exactement compris, par le succès de Lia à la fête de charité, tout le parti qu'il pouvait tirer d'elle, qu'elle était faite pour plaire, qu'elle saurait manier habilement sa beauté.

Et le baron rêvait qu'il allait enfin se hausser jusqu'au rang des israélites privilégiés que le monde admet et qui admettent le monde.

IV.

Le lendemain de la fête donnée à l'hôtel d'Épagnes, les journaux firent des comptes-rendus éclatans.

On décrivit « les longues files d'équipages à panneaux armoriés, » l'aspect « vraiment féerique » du jardin, « le brio des vaillans artistes, » les églogues de mousseline de laine et « les idylles de toile de Jouy. » On énumera les noms avec une emphase incohérente, les plus beaux et les plus véritables pêle-mêle avec les plus aventureux et les plus fabriqués. On cita la « ravissante duchesse des Baux, » ce qui la fit beaucoup rire. « Ravissante aussi la vicomtesse de Tresmes, en son costume *Rose et Babet,* couleur de

tourterelle amoureuse. » Dans leur enthousiasme héraldique, les reporters avaient donné de la vicomté à Mme de Tresmes. Elle en fut un peu embarrassée, sans tout à fait s'y déplaire. On racontait aussi comment « la charmante baronne Monach, femme du financier bien connu, allait quitter son bel appartement de la rue Saint-Honoré pour venir se mettre dans un quartier où elle avait ses principales relations. » Mais « parmi les nobles vendeuses, l'adorable Mlle Monach » fut la mieux louée. Sa robe à bouquets de violettes naturelles était « d'une indiscutable fantaisie, » un « rêve original et de bon ton à faire rêver le tout crème parisien. » Enfin, on regardait la distribution inattendue des bouquets de la robe « comme une des plus heureuses innovations de la saison. » On allait jusqu'à dire que c'était un « coup de génie. » On célébra sa beauté, on dit son âge et la couleur de ses cheveux.

Mlle Monach était lancée.

Le monde fut plus sévère. Certains lots de la tombola, dus à l'activité de Mme Monach, choquèrent quelques personnes : le bon pour une coiffure de soirée, le repas offert par un restaurateur à la mode, la boîte « eau et pommade vivifique, » les photographies gratuites furent peu goûtés.

— Mais qui donc connaît-elle? disait-on.

Ceux qui s'occupaient de politique reprochaient le buste de Victor Hugo; on n'aurait pas dû non plus accepter les *Œuvres de Molière* et le *Dictionnaire siamois*, donnés par l'Imprimerie nationale. Il était immoral d'associer un gouvernement athée à une œuvre catholique. Et on accusait Mme Monach d'avoir tous ses amis dans le gouvernement.

L'importance qu'elle s'était donnée excita contre elle; elle mettait la générale sous le boisseau. On se moqua quand on sut que, tous frais payés, la fête avait rapporté mille francs de moins que les années précédentes.

Il y a trop peu d'intimité à Paris pour qu'on s'emporte bien longtemps à médire des mêmes gens. Au bout de huit jours, il n'était plus guère question des Monach. En tout cas la réclame des journaux, qui agit sur ceux-là mêmes qu'elle fâche le plus, les avait fait prendre en considération.

Après l'aventure des violettes, Roger eut à s'expliquer très vivement avec Mme de Tresmes et il se fâcha presque tout de bon.

Depuis, Mme de Tresmes était devenue douce, soumise, accommodante. Il semblait qu'elle ne voulût plus rien perdre de cet amour qui s'échappait, comme à travers les doigts l'eau qu'on veut retenir, en arrondissant les mains, et boire jusqu'à la dernière goutte.

Elle s'était bien promis de ne plus parler de Lia. Cependant les

préparatifs qu'elle voyait faire dans l'hôtel pour installer des Monach, l'idée aussi qu'elle allait bientôt se séparer de Roger et suivre son mari en Touraine, où il avait ses propriétés, la tranquillité même de Roger, son propre silence, tout l'exaspérait.

Elle se serait contenue pourtant. Mais un beau jour, sans y prendre garde, Roger ne s'imagina-t-il pas de dire que Lia lui paraissait « très intelligente!.. » Mme de Tresmes éclata :

— Seriez-vous amoureux de cette petite vaniteuse? lui dit-elle en se redressant. D'une autre, à la bonne heure! mais non pas de celle-là.

Roger se leva impatienté.

— Oh! ce n'est pas la jalousie qui me fait parler, reprit-elle; je ne serais jalouse que d'une femme que vous pourriez épouser... Ce que je vous en dis est pour vous empêcher d'être ridicule et de poursuivre une chimère.

— Que me chantez-vous là?

— Dites-moi alors que vous ne l'aimez pas.

— Prenez garde, ma chère, qu'à force de me parler d'elle, vous m'y fassiez songer plus que je ne voudrais.

— Vous voyez que vous l'aimez! Quand on pense à une femme, on l'aime.

— Vous êtes folle.

— Non pas! non pas! Je vois bien que je ne suis plus dans vos pensées et que c'est elle que vous aimez... Oh! ne m'interrompez pas, Roger, reprit-elle en s'animant de plus en plus... Je ne sais encore ni où ni comment cela arrivera, mais je sens qu'elle fera votre malheur. Je puis vous paraître privée de raison,.. mais tout ce que je vous dis est vrai... Vous ne m'aimez plus, Roger, vous ne m'aimez plus depuis le jour où vous avez pris des fleurs sur elle... Je vous ai vu... Vous étiez auprès d'elle, comme le premier jour où nous nous sommes connus, timide, empressé, que sais-je?.. Cela se voyait, vous n'osiez pas seulement respirer... O Roger, Roger, vous ne ne m'aimez plus!..

Et, dans le salon du petit appartement qu'ils louaient pour leurs rendez-vous, Mme de Tresmes tomba en pleurant sur le tapis, appuyant sa tête sur un fauteuil garni de sa housse d'été. Les rideaux enveloppés, les tableaux cachés avec des journaux donnaient une idée triste de départ et d'abandon. Assise à ses pieds, elle levait vers lui des yeux humides, des yeux touchans et bien désolés. Mais elle eut une attaque de nerfs, ce qui est affreux à supporter. Il fallut employer l'eau, le vinaigre; et ce furent les cheveux collés sur le front et les tempes, le corsage dégrafé, les douces paroles faites pour ranimer une femme amoureuse.

Si Roger eût pu rompre tout à coup, il en eût éprouvé sans doute un grand soulagement.

Mais il n'était pas bien adroit en amour. Il était jeune et il subissait toujours les séductions immédiates de Mme de Tresmes. Il avait aussi de cette politesse d'âme qui, au moment d'agir, fait tourner en faiblesse les meilleures résolutions et invite un amant aux rassurans mensonges.

Cependant, tout le mois de mai, le joli marquis de Courtaron fut à l'hôtel d'Épagnes, où il présida à l'installation des Monach. Il était là pour redresser les écarts de goût du baron. C'est que Courtaron avait un goût fin et rare. Quand il tenait un bel objet, il lui courait dans les mains un petit tremblement très caractéristique; c'était avec un plaisir véritable qu'il faisait placer devant lui les meubles, disposer les objets qu'il avait choisis et procurés, et il mettait à tous ces soins beaucoup plus de spontanéité qu'en toute autre chose. Il y était même désintéressé, bien qu'il y trouvât peut-être aussi son compte.

Le baron se félicitait d'avoir un tel homme à son service.

C'était vraiment un fort joli homme que Courtaron, la taille bien prise, élégant sans tapage, séduisant et calme dans tous ses mouvemens. Brun, il avait les cheveux gris, comme poudrés, de ces cheveux gris qui ne vieillissent pas un jeune homme et font, au contraire, durer la jeunesse, l'œil assoupi, le regard clairvoyant, le nez en avant, le sourire tranquille, la bouche un peu dédaigneuse, des paroles lentes et mesurées. Il plaisait aux femmes et ne parlait jamais de ses aventures. Les hommes n'osaient rien penser publiquement de lui. Il en imposait aux imbéciles, qu'il traitait avec insolence, et déconcertait les autres. Plus âgé que Roger d'une dizaine d'années, il avait pour lui du prestige.

Venant tous les jours, et souvent de très bonne heure, surveiller les travaux, le marquis n'était pas fâché de déjeuner quelquefois chez les d'Épagnes. Comme le mauvais état de ses affaires lui nuisait, en dépit de tout, dans l'esprit du baron, il trouvait avantageux de lui montrer qu'il avait des relations et était intimement reçu là où Monach, lui, ne faisait que passer.

A table, le marquis se répandait en mille propos sur le baron. Monach le désolait par ses goûts extravagans. N'avait-il pas eu un moment l'idée de tapisser les boiseries du grand salon?

— Passe encore pour les boiseries des chambres, qui n'ont rien de très intéressant, mais pour les autres, qui sont d'un très bon moment!.. Il est fou, continuait Courtaron. Il voulait aussi qu'on mît des tablettes garnies de peluche sur le marbre des cheminées. Il avait commandé pour la chambre de sa femme des tentures noires avec des bouquets de violettes... Je vous demande un peu!.. un homme comme cela est abominable. Et pour la chambre de sa fille,.. vous ne devineriez jamais ce qu'il avait choisi?.. Une chambre

tendue et meublée de satin cerise à boutons d'or... Sa fille, que j'ai avertie, l'a heureusement détourné de cette idée...

— Eh! eh! interrompit le général, satin cerise et boutons d'or, cela n'est déjà pas si mal,.. mais autre part que dans la chambre d'une jeune fille, j'en conviens.

— Et malgré cela, reprenait le marquis, cet animal a un certain flair de la valeur des choses; il sait très bien dire devant un objet : « Cela vaut tant; » il ne se trompe pas et, d'une certaine façon, distingue ce qui est bon de ce qui ne vaut rien,.. mais il ne faut pas que ce soit pour son propre usage. Il se façonne au goût des autres, mais n'en a point pour lui. Ce ne sera jamais, malgré sa prétention, qu'un brocanteur sans initiative.

Et s'animant, — c'était le seul sujet qui émût un peu ce calculateur :

— Les gens de sa race ne sont pas des artistes... Voyez leurs peintres, qui nous viennent de tous les pays : ils ne savent pas mettre un tableau dans son atmosphère; ils font très proprement de l'art courant, mais ils ne risquent jamais rien, n'ont jamais les sûretés d'un goût hardi ni rien de généreux,.. et en tout de même.

— Il nous assomme avec sa peinture, disait le général, quand le marquis était parti. Il pose,.. il veut nous *épater*.

Courvaron donnait à tout ce qu'il disait des Monach un tour fâcheux, très capable de dégoûter à l'occasion Roger et ses parens. Il parlait, en passant, de spéculations louches, amenait la conversation sur l'affaire de la banque Bontoux, où la monarchie et l'église avaient été compromises, et nommait à propos les Ghomer. Il s'amusait à montrer aussi l'extrême dispersion de la famille Monach, mêlant le faux et le vrai.

Le baron avait pour mère une Polonaise, disait-il, ancienne cabaretière; un de ses frères, le père du petit Raphaël, achetait des femmes pour le sultan du Maroc. Il avait des cousins qui vendaient à Paris des pommes de terre d'Alsace et une nièce très connue du personnel diplomatique, fort belle, qui avait passé par Londres et Berlin, et vivait à présent à Hambourg.

D'où venait Monach? Les uns disaient de Vienne, les autres de Constantinople. En tout cas, il était de Francfort, bien que son nom de Monach fût le nom modifié de la ville de Munich.

Le marquis promenait ses auditeurs ahuris aux quatre coins de l'Europe, bouleversait ces têtes françaises, que l'idée des voyages effraie. Il remuait ensuite très doucement les fibres patriotiques en se demandant où était Monach pendant la guerre. Il ne tombait jamais dans l'excès. Quand on le poussait un peu, il avouait ne rien savoir de précis, de l'air d'un homme qui en sait long.

Mais il ne parlait point seulement de Monach, il s'en prenait aussi aux israélites en général, disant qu'ils ne fondaient point d'industries, ne s'enrichissaient que par des combinaisons financières, ne travaillaient pas comme les autres, ne tenaient pas au pays, se croyaient quelque chose de plus que Français. « Un chèque sur Londres ou sur Berlin, disait-il, et ils ont mis la mer entre eux et nous. » Il citait souvent le mot connu d'un banquier israélite : « Je ne sais pas dans vingt ans comment les chrétiens feront pour vivre. » Ces gens étaient ensuite vaniteux à l'excès, n'avaient aucun tact et seulement les apparences de la politesse. Mille autres choses encore leur manquaient. Le marquis avait même le mauvais goût de leur reprocher d'être tous cagneux, bossus et scrofuleux.

— Ils valent un tas de chrétiens de ma connaissance, qui sont autant qu'eux cagneux, grippe-sous, vaniteux, malsains et malappris, repartait le général agacé,.. et s'ils sont plus forts que nous, tant pis pour nous!

— Oui,.. mais c'est tout de même autre chose, répondait Courtaron.

Il disait tout cela petit à petit, sans empressement, sans avoir l'air d'y toucher, soit après le déjeuner, en fumant un cigare, soit en allant avec Roger à leur cirque.

Roger avait fini par s'amuser de tous ces cancans. Il demanda un jour si Mlle Monach avait du goût.

— Heuh! heuh! répondit le marquis.

— Et quelle femme est-ce?

— On verra.

La générale pensait que Courtaron n'aurait pas dû parler ainsi de gens avec qui sa mère et lui vivaient sur un grand pied d'intimité. Le général se contenait, mais il était très mécontent d'entendre critiquer ses locataires.

— Courtaron en est toujours sur eux, disait-il,.. il m'ennuie, à la fin,.. et on ne lui en demande pas si long, que diable!

Mais, par un retour d'humeur, le général, qui ne demeurait pas longtemps dans les mêmes idées, s'accrochait tout à coup à une plaisanterie quelconque du marquis et se mettait à rire, d'autant plus qu'il inspectait tous les jours l'emménagement des Monach et que plusieurs choses l'y surprenaient.

Le matin du jour où ceux-ci s'installèrent, on amena entre autres choses une vache dans les écuries.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda-t-il à Courtaron, qui se trouvait là pour les derniers arrangemens.

— La mère du baron est très sévère sur les rites, répondit le marquis en souriant; elle ne boit que du lait absolument pur de tout mélange et de tout contact... Cela va si loin qu'on enferme le lait dans une armoire fermée à clé... Cette vache est pour elle.

— Ça n'est pas bête du tout. Mais cette vache va tout gâter, reprit avec découragement le général, qui, ayant à son château des Tourettes une « petite jumenterie de famille, » s'occupait de perfectionnemens et venait d'essayer justement dans l'écurie de Monach un nouveau système de plancher pour l'écoulement du purin,.. car une vache, ajouta-t-il, n'a pas les mêmes excrétions qu'un cheval, et cela change les conditions de l'expérience,.. c'est clair.

Ce jour-là, le marquis resta à déjeuner.

Vers deux heures de l'après-midi, on vit entrer dans la cour de l'hôtel un grand landau aux volets fermés, attelé de chevaux superbes.

Le général, Roger et Courtaron, qui guettaient l'emménagement, s'empressèrent en curieux dans la cour.

D'abord, ils virent descendre de la voiture Monach, qui n'alla pas à la bourse ce jour-là, puis Lia. Le père et la fille se placèrent de chaque côté de la portière et soutinrent par les bras une grande vieille aux traits magnifiques, curieusement accoutrée.

— La mère de Monach! dit Courtaron.

Elle avait un nez d'aigle qui rejoignait les lèvres, les yeux creux, l'orbite de la couleur de l'ivoire, les sourcils très rapprochés du nez, le menton large. Deux faux bandeaux noirs encadraient son front jaune et ridé. La tête était prise dans un petit bonnet de drap violet, orné de perles et de filigranes d'argent, tel qu'en portent encore les juives de Galicie. Sa longue robe de soie noire était montante et tout unie, avec un grand fichu de dentelle blanche. Ses mains rudes, qui semblaient avoir travaillé, étaient chargées de bagues. Elle s'appuya sur l'épaule de son fils et de sa petite-fille et monta ainsi les marches du perron avec majesté. C'était la vivante image de la femme forte choisie pour compagne et qui, selon le précepte de la loi, avait eu soin de la maison, tissé le lin, rempli les armoires de toiles, allaité les enfans et enseigné la crainte du Seigneur.

Le regard de cette vieille était profondément triste.

Monach et sa fille conduisaient leur mère avec une si respectueuse gravité et paraissaient si peu disposés à accueillir personne que les trois hommes se contentèrent de saluer de loin et firent mine de se retirer, par discrétion, du côté des écuries.

— Regardez-la, dit le marquis en baissant la voix, vous n'aurez pas souvent l'occasion de la voir aussi bien ; elle vit enfermée comme une idole,.. ne se montre jamais.

Un coupé suivit de près le grand landau. Mme Monach en descendit, précédée d'un homme jeune encore, qui avait une jolie coupe de figure, la barbe jaune comme du tabac turc et des yeux pétillans d'esprit.

— Qu'est-ce que celui-là encore? demanda Roger un peu déconcerté de tout ce qu'il voyait.

— Celui-là, dit le marquis, est un personnage très important dans la famille Monach... C'est M. Deutz.

— Comment dites-vous? fit le général.

— Deutz.

— Un Allemand?

— Non un Alsacien. C'est le petit-neveu du rabbin de Strasbourg, le plus pieux des rabbins de toute l'Alsace... Il demeure chez les Monach... et fait les prières avec la vieille.

— Ah! bah! dit le général, en ouvrant de grands yeux.

M. Deutz était un *chassan*, un chantre, un récitateur de litanies que Monach avait engagé à son service pour soulager ses pratiques religieuses, mais ce n'était point un récitateur de litanies ordinaire, comme il en est beaucoup, qui ne comprennent point ce qu'ils récitent. Il avait de grandes connaissances en hébreu, des amitiés à l'Institut et, avec cela, une nature de vaudevilliste. Il écrivit quelque temps dans les journaux, mais trouva plus d'avantage à demeurer dans une famille riche où il était bien rétribué. Très sceptique, il regardait la religion judaïque comme un lien de race plutôt qu'un lien religieux, admettait que, pour des gens cultivés, leur croyance ne se soutenait guère, et que c'était la seule d'ailleurs qui pût s'accommoder au matérialisme contemporain. C'était une hygiène morale et physique, plutôt qu'une religion, une intéressante tradition qu'il ne fallait pas perdre et dont il vivait d'ailleurs. Il mettait ensuite dans ses pratiques un sentiment de fierté aristocratique, assez analogue à celui qui fait qu'on tient chez nous à des titres nobiliaires qui n'apportent plus avec eux de privilèges effectifs. Il discutait souvent avec Monach, qui était plus grossièrement irréligieux que lui, mais il n'usait point de tous ses avantages, de peur de blesser un homme dont il dépendait et qui l'estimait peu parce qu'il le payait.

Laissant M. Deutz, le marquis montra alors d'un coup d'œil un long juif en redingote noire et à barbe rousse, qui se glissait le long du mur :

— Le cuisinier, dit-il,.. un autre personnage d'importance,.. un Hollandais... Il n'y a plus qu'en Hollande, paraît-il, que l'on trouve des cuisiniers assez instruits des rites pour rassurer Mme Monach, la mère.

— Singulières gens! dit Roger.

— Et pas un domestique qui demeure ou mange chez eux, reprit le général, en haussant les épaules avec découragement. Les cochers, les valets de pied et le groom ne viennent chez eux que pour leur

emploi,.. le genre américain,.. le service à la tâche, comme m'a dit Monach... Où allons-nous?

Mais le général se fâcha quand Courtaron en revint sur la cuisine et raconta que le bœuf était salé pendant cinq heures et lavé, la viande cuite sans lait ni beurre, que le lait et le beurre ne devaient même pas toucher les plats ni les assiettes où l'on mange, que cela allait si loin qu'il y avait deux cuisines séparées, l'une pour le café au lait du matin, l'autre pour les viandes. On ne prenait non plus une bouchée de pain sans se laver les doigts et dire une prière. On ne voyait jamais de fromage sur la table, aux principaux repas. On ne mangeait point de lièvre, parce que cet animal rumine, ni d'anguille, parce que ce poisson n'a point d'écailles.

— Allons donc!.. vous nous en contez, mon cher, dit le général, que les pratiques religieuses offusquaient chez les étrangers et qui, d'ailleurs, avalait sans bonne humeur le chocolat à l'eau et les haricots sans beurre du vendredi saint... Tout cela ne se fait plus.

— Pardon, général!.. Monach carotte, mais cela se fait chez sa mère, reprit le marquis, de même que chez la plupart des juifs pauvres de la campagne et des villes...

— Ça se saurait,.. et comment alors Monach donne-t-il à dîner? Car, enfin, dans sa position...

— D'abord, on peut donner un grand dîner suivant le rite, sans que les invités s'en aperçoivent.

— Voyons, je m'apercevrais bien toujours que je n'ai point de fromage à mon dîner... C'est absurde!

— Aussi, Monach n'invite-t-il guère qu'au restaurant.

— Dame! vous m'avez l'air de savoir votre affaire,.. vous m'en direz tant!.. Et, en terminant, il reprit gaîment :

— Enfin, si c'est ce régime qui lui a fait faire la fille qu'il a, je lui en fais mon compliment. N'est-ce pas, Roger?

Roger ne répondit pas.

Monach avait poussé les travaux avec l'activité d'un impresario qui commande des décors ; le soin raisonnable qu'il donnait à ses affaires lui avait fait hâter l'emménagement d'abord pour éviter un double loyer. Sa mère aussi avait désiré que tout fût terminé avant le mois du *tamouz* (juillet), consacré aux souvenirs de la prise de Jérusalem, époque funeste pendant laquelle toute nouvelle entreprise paraît dangereuse.

La saison était fort avancée, le grand prix couru, la générale dans l'Orne, Mme de Tresmes en Touraine, les Monach prêts à partir pour leur château des Coqs, Roger et son père sur le point d'aller rejoindre la générale aux Tourettes.

Pendant les derniers jours qu'il demeura à Paris, Roger eut l'occasion de rencontrer Lia souvent. Ils se saluèrent, elle lui sourit.

Les fureurs de Mme de Tresmes n'avaient fait qu'attirer l'attention de Roger sur Lia.

Un soir que celle-ci revenait de l'Opéra, il regarda, par distraction, les fenêtres doucement éclairées au rez-de-chaussée du pavillon situé vis-à-vis de celui qu'il habitait sur le jardin. Il chercha à découvrir quelque chose, vit les mouvemens d'une ombre indécise, ouvrit sa croisée, pour prendre l'air.

Il songea alors à l'aventure des violettes. Ce souvenir lui fut agréable, et, le cœur dispos, respirant l'air tiède de la nuit, il regarda la lune miroiter entre les feuilles des arbres immobiles et les étoiles hautes qui brillaient dans un ciel plus pur, au-dessus des brumes et des fauves réverbérations de Paris éclairé.

V.

Roger était aux Tourettes, ne sachant pas encore comment il arrangerait son été, chez quels amis il irait, quelles eaux il choisirait. Il s'était assez mal quitté avec Mme de Tresmes. Tous les deux jours, celle-ci lui écrivait des lettres pleines d'amour et de supplications. Elle lui demandait avec instance de venir en Touraine, chez son mari, comme il avait fait l'été dernier. Mais il repoussa tout de suite cette idée. Il n'en était plus à faire le galopin.

Sur ces entrefaites, sa mère reçut une lettre de Mme de Ghomer qui réclamait Roger aux Chênaies. Celle-ci le prônait sans cesse, ne trouvant que lui d'aimable et de décent et machinait toutes sortes d'éloges.

— Il faut croire, dit Roger, que les gens vous aiment à l'envers de l'amitié qu'on leur porte. Je n'ai jamais connu chipie plus insupportable que cette sèche Mme de Ghomer.

— Le fait est, dit le général, qu'elle est à dégoûter des femmes, de la religion et des légitimistes de tous les environs.

Et son fils et lui plaignirent le comte et la petite Hélène.

Le général avait toujours marqué une sorte de tendresse pour Hélène. Il regrettait de n'avoir point de fille et gâtait cette gamine. La générale défendit mollement Mme de Ghomer et l'on en resta là.

Le château des Tourettes était un long corps de logis avec deux tourelles aux coins. Le général ne s'y déplaisait pas, occupé qu'il était de sa « petite jumenterie de famille. » La générale menait là une vie simple, très conforme à ses goûts. Quand son fils était auprès d'elle à la campagne, rien ne lui manquait plus. Elle le possédait à elle toute seule, tandis qu'à Paris les distractions le lui enlevaient à

toute heure. Mais là c'était après les repas, tous les jours, dans le salon, un petit train-train de causerie intime. Assise dans un grand fauteuil flamand, la générale faisait son carré pour le tapis de la chapelle de Chambord, des tabliers, des bonnets pour les enfans du village. Et, tout en travaillant, elle racontait des histoires de famille, débrouillait les parentés, disait de ces choses douces et insignifiantes qui reposent l'esprit et ont du charme quand elles viennent de certaines personnes. Quelquefois elle parlait à Roger de son avenir, de l'arrangement de sa vie. Elle lui demandait s'il ne songeait point à se marier. Roger secouait la tête en souriant.

— Il faudrait pourtant y songer, disait-elle. Et elle embrassait son fils avec la satisfaction inavouée de le garder ainsi plus longtemps auprès d'elle.

Le matin, en vue du cirque, Roger faisait des exercices de voltige dans le petit manège, derrière les écuries, et montait à cheval pendant l'après-midi. Vers la fin de la journée, il accompagnait sa mère, qui aimait à marcher. Ils poussaient leur promenade hors du parc et s'en allaient dans la campagne. Ils longeaient d'abord les enclos où les poulains du général faisaient des sauts inattendus et drôles autour des jumens pacifiques, et ils s'enfonçaient tous deux dans les champs encore couverts de moissons. Ils prenaient souvent pour but un grand peuplier de Hollande, isolé dans la plaine, sur une petite éminence. Ils se reposaient sous le feuillage argenté, et la générale, doucement remuée, suivait des yeux l'ombre des nuages qui couraient sur les champs d'avoine, écoutait la musique des insectes, la rumeur caressante des épis, les beuglemens lointains, le bruit des cloches qui venait des clochers qu'on apercevait tout bleus dans le ciel rose. Elle s'attendrissait devant un coucher de soleil, devant une fleur des champs, et dans la magnificence de la nature, elle admirait la grandeur de Dieu. « Que Dieu est bon, mon cher Roger ! » disait-elle en appuyant son bras sur le sien.

Roger demeurait un peu troublé. Ses premières croyances conservaient bien leur effet, dans ses façons générales de voir et de sentir, mais n'avaient plus assez de force pour régler le détail de sa vie. Sa mère cependant ne s'embarrassait point de ses réponses. Pouvait-il méconnaître la vérité ! Elle avait la même confiance en son mari qu'en son fils, ce qui était moins explicable encore.

Roger ne s'amusait pas aux Tourettes.

Cependant Mme de Ghomer récrivit. La générale fit observer à son fils qu'il ne devait peut-être point refuser cette fois d'aller chez leurs voisins, qu'autrement on semblerait les abandonner depuis qu'ils avaient réduit leur train et que leur maison était moins animée.

— Je ne m'y suis jamais amusé, dit Roger.

— Ce n'est pas bien de parler ainsi; vous y faisiez autrefois, avec ton père, des chasses très agréables. Il faut être juste.

Roger consentit d'aller aux Chênaies, pour faire plaisir à sa mère.

Il partit vers le milieu de juillet, descendit à La Barroche, la station la plus voisine des Chênaies, et en arrivant vit avec quelque surprise Hélène seule, qui l'attendait à la gare. La bravoure d'Hélène forçait un peu les usages.

Elle avait des cheveux blonds nuancés et de grands yeux bleus, les yeux de son père.

— Comme te voilà grande, depuis six mois que je ne t'ai vue! dit Roger, égayé par ce frais visage. Et il l'embrassa.

— N'est-ce pas? répondit Hélène en le regardant avec joie.

Le domestique prit la valise, et ils montèrent dans un petit panier attelé d'un poney alezan, qu'on appelait Brûlot. C'était un cadeau du général.

— Vous reconnaissez Brûlot, dit Hélène... Je l'attèle aussi maintenant... Savez-vous que maman m'a permis de venir vous chercher moi-même,.. et vous me laisserez conduire, n'est-ce pas?.. Mais que je suis donc heureuse de vous revoir!

Elle assura sur le tablier ses pieds chaussés de bonnes bottines de campagne, rattrapa sa jupe, prit le fouet et les rênes... hop! hop! et ils étaient partis. Il y avait deux petites lieues de La Barroche aux Chênaies.

Hélène demanda à Roger des nouvelles de ses parens.

— Ils ont toujours été si bons pour moi! dit-elle... Et vous, comment allez-vous? Nous avons eu de vos nouvelles par le journal... Il paraît qu'il y a eu une grande fête dans notre ancien jardin de Paris... Maman en a été d'une humeur massacrante... Ne lui en parlez pas.

— Et ton père? dit Roger.

— Il est toujours triste, bien triste,.. vous savez comment tout va chez nous depuis l'affaire?.. Mais vous, Roger, vous ne vous ennuyez pas depuis que vous avez donné votre démission?.. Vous savez que maman a trouvé cela très bien et que vous aviez bien fait « pour le principe. » C'est dommage pourtant! Je m'étais habituée à vous voir en soldat... Vous rappelez-vous quand vous me mettiez à cheval... et que vous me recommandiez de me tenir droite sans raideur,.. et le jour où le cheval a fait un écart?

— Tu es une brave petite fille.

Hélène se câlina sous l'éloge, de l'air de dire : « Je ferais bien autre chose encore s'il le fallait! »

— Et quand vous étiez à Saint-Cyr, reprit-elle, et que vous êtes venu chez nous, un dimanche, vous m'avez fait sauter sur vos

genoux et vous m'avez appris avant dîner l'histoire de Jean des Pois Verts.

Et elle raconta comment Jean des Pois Verts avait mis sur son dos une peau de vache, avec la tête et les cornes, et comment il était monté dans la fourche du plus gros chêne de la forêt; trois voleurs venaient au pied de l'arbre pour partager l'argent, et le chef disait : « Voilà ta part!.. voilà ta part!.. voilà ma part!.. — Et m'part! » criait d'en haut Jean des Pois Verts... Le chef recomptait... « Voilà ta part,.. voilà ta part,.. voilà ma part!.. » Et cela recommençait jusqu'à ce que Jean des Pois Verts cria enfin d'une voix terrible en remuant ses cornes : « Le diable en aura sa part! » Et les voleurs se sauvaient.

— Quelle mémoire tu as! dit Roger, qui se mit à rire.

Elle n'osa pas lui dire qu'un jour elle avait pleuré en apprenant qu'il était aux arrêts à Saumur et qu'elle avait été porter son dessert à sa chèvre : « On est si bête quand on est petite! » pensait-elle. Elle ne lui dit pas non plus qu'elle avait conservé une lettre de lui. Il y avait surtout ce passage : « Dis au général que je représente l'ennemi aux manœuvres. J'aurai vingt hommes armés de lances et je serai leur colonel. »

Elle trouvait cela héroïque et beau. Elle voyait Roger vêtu comme un chevalier et gagnant des batailles.

Arrivée aux Chênaies, elle fit bien attention pour tourner dans la cour et amena la voiture devant le perron, où le comte et la comtesse les attendaient. Mme de Ghomer se récria quand Roger lui dit qu'il ne pouvait rester que trois jours. M. de Ghomer s'était encore courbé depuis que Roger ne l'avait vu; ses yeux semblaient fixés intérieurement sur une pensée unique. Hélène fit taire ses deux petits frères, que la venue de Roger mettait en mouvement.

Le château était une grande maison Louis XV. Sur les fenêtres, une coquille alternait avec un masque de femme. Il y fallait autrefois de nombreux domestiques. Le seul qui fût resté conduisit Roger dans sa chambre.

En s'habillant pour le dîner, il vit de ses fenêtres l'herbe qui poussait dans les allées du parc, et beaucoup d'arbres coupés. Sur le bois en pile et tiré au cordeau, un paon laissant traîner sa queue magnifique et dressant son cou bleu dans le ciel, poussait des cris lamentables. Là-bas, c'était la pièce d'eau, où les cygnes, immobiles, remuaient seulement leur queue en reniflant. Dans sa chambre, tendue de cretonne, il retrouvait les profils d'Henri IV et d'Henri V, juxtaposés dans une même pétrification, le portrait de Charles X, roi de France et de Navarre, dédié aux gardes nationales de France, et, dans le cabinet de toilette, *Entre la route de Saint-Cloud et la route de Poissy*, de Carle Vernet, *l'Antigone*

française, du comte de Paroy. — Parmi des sapins couverts de neige, Louis XVIII à pied, en culotte, avec la croix de Saint-Louis, était soutenu par la duchesse d'Angoulême. Celle-ci avait des yeux touchans, quelque chose de gracieux et de plaintif. Un petit chien, la queue en l'air, regardait sa maîtresse au milieu de cette solitude.

En traversant les corridors pour aller dîner, il revit au rez-de-chaussée les plans de la propriété avec une vue cavalière du château peinte sur toile, et dans le billard, au-dessus du marquoir, il relut cette inscription gravée au XVIIIe siècle, et qui l'avait toujours fait rire : « Messieurs les gentilshommes sont priés de ne pas blanchir leurs queues au plafond. »

Mme de Ghomer demanda incidemment qui étaient ces nouveaux locataires dont on publiait les noms dans les journaux, mais Roger détourna la conversation. Elle parla ensuite de la maladie du comte de Chambord, mais elle ne croyait point qu'il mourût « parce que sa vie était nécessaire à la France. » D'ailleurs, elle n'était point embarrassée, en cas de malheur, don Carlos renoncerait au bénéfice du traité d'Utrecht et abdiquerait en faveur de don Jaime. Mme de Ghomer en vint aussi à déplorer hautement les ménagemens que Léon XIII croyait devoir apporter dans ses relations avec la république. Elle savait d'ailleurs que Pie IX n'avait jamais aimé le cardinal Pecci. Sans tomber elle-même dans des exagérations ouvertes, il ne lui semblait pas très mauvais que quelques personnes de son voisinage fissent dire des messes en secret pour la conversion du nouveau pape.

Elle était terrible.

Chaque fois que son mari avait un mouvement d'expansion, elle l'arrêtait par un regard sévère et en prenant ses grandes façons. Tout en elle reprochait les écuries vides, les arbres du parc abattus, les terres hypothéquées, Paris abandonné :

— Oh! si vous m'aviez écouté, disait-elle souvent,.. mais vous n'avez voulu en faire qu'à votre tête!

Les choses, avec le temps, s'étaient si bien transformées dans son cerveau qu'elle oubliait que c'était elle qui s'était jetée avec une ardeur folle en des spéculations où l'idée de propagande et de régénération sociale se mêlait à un sentiment moins désintéressé Le coup avait été si violent que les idées de M. de Ghomer s'étaient brouillées; il en venait à croire qu'il était cause de tout le mal, que, sans lui, rien ne serait arrivé; il se diminuait de jour en jour. La ruine était d'autant plus complète que Mme de Ghomer, animée d'un sentiment de probité hautain, ne fit pas comme beaucoup de ses amis qui se prévalurent de l'exception de jeu; elle ne voulut pas non plus demander à temps la séparation de biens; sa fortune personnelle avait été apportée tout entière à la liquidation.

M. de Ghomer ne trouvait de consolation qu'en sa fille, mais il semblait que la comtesse prît un plaisir involontaire à se mettre entre eux et à les séparer. Le père et la fille se pressaient furtivement les mains dans les corridors, et, quand personne ne les pouvait voir, ils tombaient dans les bras l'un de l'autre et versaient des larmes. C'était d'heureux momens. Le soir, M. de Ghomer s'occupait tout entier à regarder sa fille. Il se mettait dans l'ombre de l'abat-jour afin de ne point donner prise à sa femme, et, par une sorte de ruse et d'hypocrisie, il prenait en regardant Hélène l'air d'un homme hébété qui fixe machinalement un point quelconque, sans prendre intérêt.

Après le dîner, Mme de Ghomer essaya de nouveau de parler des Monach, mais ne put faire sortir Roger des banalités. Il se cachait pour bâiller. Il s'assit à la grande table ronde, où *l'Union* s'empilait avec ses bandes jaunes intactes. Il prit un *Figaro* déplié; on recevait ce journal avec dédain, mais on avait trop longtemps habité Paris pour ne plus s'y abonner. Il feuilleta ensuite un album de photographies. Il vit le roi et la reine de Naples avec leurs signatures autographes au bas des portraits, le prince de Hohenlohe, prêtre mort en odeur de sainteté, et le portrait du comte de Montalembert, retourné pour témoigner qu'on n'approuvait point ses idées. Puis, au milieu de parens et d'amis de toutes les façons, de photographies jaunies, passées, démodées, un peu ridicules, c'était Mme de Ghomer, jeune et non moins sèche; M. de Ghomer souriant; le général, en costume de colonel, la moustache en l'air; la générale, en robe de bal; Roger, en écuyer, avec le chapeau en bataille, et la petite Hélène à cheval. Cette photographie équestre, faite au bois de Boulogne, avait été une invention du général.

Hélène alla coucher ses petits frères, revint, rangea leur cahier de devoirs et se mit à coudre. Inclinée sur son ouvrage, elle regardait de temps en temps Roger en souriant. Heureuse et rassurée, en sa présence, une tranquillité charmante emplissait son âme et ses yeux.

On prit le thé et on se sépara après que Roger fut convenu d'une promenade à cheval avec Hélène pour le lendemain.

Le lendemain matin, le domestique apporta à Roger dans sa chambre une lettre et une dépêche que sa mère lui retournait des Tourettes. La dépêche était de Frébault; il était avec Courtaron et les Monach à Luchon; il préparait de grandes choses pour le cirque, et désirait voir Roger. La lettre était de Mme de Tresmes. Elle insistait encore pour que Roger vînt en Touraine. Il froissa la lettre et se leva.

Il trouvait que Mme de Tresmes manquait décidément de conduite

et de tact. On n'attirait pas ainsi son amant chez son mari. Il lui en voulait aussi de l'avoir connue chez sa mère et de l'y rencontrer. Cette situation était intolérable et toujours sur le point d'amener un éclat d'autant plus que Mme de Tresmes était imprudente, autant par goût que par nature. Il lui demandait maintenant une pudeur et des délicatesses auxquelles lui-même n'avait jamais songé auparavant et se détachait d'elle de plus en plus.

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'il entendit tout à coup une voix fluette qui appelait sous ses fenêtres.

— Roger! Roger! les chevaux sont prêts.

Il ouvrit la croisée et vit Hélène, qui, en amazone, lui parut encore plus petite.

— Bonjour, Hélène!.. Je descends, dit Roger.

Le cheval de Roger n'était pas beau, un cheval pris à la ferme. Mme de Ghomer, qui était venue sur le perron, comme pour consacrer leur départ, s'excusa de ne pouvoir donner au jeune homme une monture digne de lui et un domestique pour leur commodité.

Le soleil était cuisant sur la route; ils gagnèrent les bois par un chemin de traverse. Ils allaient; des ronds de soleil se plaquaient sur leurs fronts et leurs joues, tandis qu'ils avançaient dans les petites allées.

Hélène évitait en riant les toiles d'araignées, qui retenaient encore quelques gouttes de la rosée du matin, mais Roger ne riait point.

Le poney d'Hélène se mit à hennir.

— Ne m'avez-vous pas dit, Roger, demanda-t-elle, pour amener la conversation, qu'un cheval qui hennit n'est pas bon à avoir en campagne?

Roger répondit oui de l'air le plus distrait du monde.

— Ah! mon pauvre Brûlot, tu ne vaudrais rien pour faire la guerre! s'écria Hélène.

Et elle lui donna une tape sur l'encolure...

— Et comment trouvez-vous papa? reprit-elle après un moment de silence.

— Bien, dit Roger sans prendre garde.

Hélène essaya d'entamer la conversation, dit qu'un cygne avait manqué de casser le bras à la jardinière, demanda si l'on avait mis des oiseaux dans sa volière de Paris, ce qu'on faisait du kiosque, eut un petit soupir de regret. Roger répondit à peine à toutes ces questions. S'apercevant alors qu'elle avait oublié sa cravache, elle le pria de lui couper une branche de noisetier. Ils s'arrêtèrent. Roger fit une baguette et la lui donna avec un geste brusque. Hélène eût pu se méprendre, mais elle vit bien qu'il était absorbé en de

fâcheuses pensées et que cette mauvaise humeur n'était pas pour elle.

Voyant bien cependant qu'il n'y avait rien à faire, elle se mit au trot, puis passa bientôt devant au galop. En la suivant machinalement, Roger songeait que sa liaison avec Mme de Tresmes ne pouvait toujours durer, que son cas n'était pas unique, et qu'il y avait des façons de s'en tirer. Il était décidé à rompre avec cette femme jalouse. Il lui écrirait, ou plutôt, non, il laisserait ses lettres sans réponse. Il s'embarrassait au milieu de ses restes d'amour avec une maladresse chagrine.

— Ah! si jamais l'on m'y reprend! se dit-il.

Et il pensait à Lia.

Ils coururent ainsi longtemps. Arrivés dans une clairière, Hélène remit son cheval au pas.

La chaleur devenait accablante. Les oiseaux s'étaient tus; une saine odeur de thym parfumait l'air immobile; les chevaux s'arrêtèrent d'eux-mêmes côte à côte. Roger était si bien enfoncé dans ses réflexions qu'il ne s'en aperçut pas. Son visage exprimait le trouble et l'inquiétude. Hélène, le trouvant triste, se souleva doucement sur l'étrier et, se haussant jusqu'à lui, elle l'embrassa.

Il revint à lui, regarda Hélène non sans étonnement ni quelque émotion :

— Hélène, lui dit-il, tu es maintenant trop grande pour embrasser.

— Oh! ce n'est rien, répondit-elle en baissant les yeux.

Ce ne fut rien, en effet, car le lendemain Roger quittait les Chênaies; puis, rentré aux Tourettes, il se disposa à partir pour Luchon.

VI.

Aux Tourettes, Roger conta dans quel état il avait retrouvé les Ghomer.

— Pauvres gens! dit la mère de Roger.

— C'est triste, reprit le général,.. car ce bon Ghomer faisait honneur de son bien, recevait convenablement, représentait quelque chose,.. et, avec cela, des idées généreuses, de l'honneur, des sentimens, de l'allure.

— Il est, dit Roger, tout à fait à plat,.. déprimé,.. et la solitude l'a rendu méconnaissable.

— On m'avait déjà dit cela... J'aurais cru qu'un homme toujours prêt à mourir pour le roi aurait plus de ressort, que diable! Il est vrai qu'avec la femme qu'il a!..

— Mon Dieu! reprit Roger, elle ne lui laisse rien faire de ce qu'il veut;.. elle l'a empêché, l'autre jour, devant moi, de déplacer, dans

la salle à manger, la tête de chevreuil qu'il a rapportée de Frohsdorf.

— Il en est là!.. Il ne se laissait pas faire autrefois. Il regimbait,.. avait des défenses... Il y a deux ans, malgré elle, il a fort bien voté, au Jockey, pour le fils d'un ministre de l'empire... Le malheur rend les gens infirmes... Et que devient Hélène au milieu de tout cela? Grandit-elle? Se remplume-t-elle un peu?

— Pas trop. Elle a toujours de beaux yeux.

— Pauvre petite!.. Elle trouvera difficilement à se marier suivant les idées de sa mère... Du reste, on a le temps d'y songer.

— Sa mère y songe déjà,.. interrompit la générale. Elle me parlait en confidence de l'avantage qu'on a de marier les jeunes filles de bonne heure.

— Ce sont des bêtises, repartit le général. Je sais bien que les usages me contredisent, mais une femme n'est vraiment formée qu'à vingt-cinq ans. Le travail de l'ossification n'est pas achevé avant cet âge,.. demandez aux savans... C'est comme si vous vouliez qu'une jument de trois ans...

— O mon ami! mon ami! reprit sa femme avec un petit ton de reproche, que dites-vous là et où allez-vous chercher vos comparaisons?

— Dame! dans la nature.

— Taisez-vous.

— Je me tais... Vous êtes une sainte et vous nous ferez tous aller au ciel.

On parla aussi du voyage que Roger allait faire à Luchon, de Mme Monach, qui avait envoyé des layettes, de trop belles layettes, avec nœuds et fanfreluches, pour les pauvres de la générale, et de Courtaron, dont la compagnie alarmait la générale pour son fils; elle n'en disait rien, pour ne point médire et parce que l'impression mauvaise que le marquis lui produisait n'était appuyée que par un sentiment vague. Le général, qui avait encore dans la tête des plans de mobilisation, donna à son fils un itinéraire impossible pour aller à Luchon directement par Le Mans et Tours sans traverser Paris. Roger n'en tint compte, passa par Paris, et visita l'hôtel.

Les Monach y faisaient de grandes dépenses. On recrépissait les murs; dans le jardin, il y avait des bancs neufs, une tondeuse, un système d'arrosage perfectionné répandant l'eau en pluie tournante sur le gazon, et deux jardiniers occupés à planter, pour l'hiver, des arbres verts, des cyprès, des houx, des fusains.

Roger alla aussi jeter un coup d'œil au cirque. Dans le bureau, il surprit M. Johnson, l'administrateur, l'homme de confiance de Frébault, en train de gratter des écritures. Celui-ci, malgré son flegme,

ne put dissimuler un léger trouble en voyant entrer Roger inopinément. Aux écuries, il trouva deux chevaux embarrés, pendant qu'au cabaret du *Camp-Volant,* chez Mme Caminade, tous les palefreniers buvaient en jouant au *poker*. On voyait bien que Frébault n'était pas là.

En arrivant à Luchon, Roger trouva Courtaron et Monach à la gare.

— Je suis vraiment bien heureux, mon cher vicomte, dit Monach en lui tendant la main, que vous ayez eu la bonne pensée de venir... Ne vous occupez pas de vos bagages.

— Allons, Monach, pas tant d'empressement, interrompit Courtaron.

On dit à Roger que Frébault était parti le matin même avec le petit Raphaël, — une excursion à la Maladetta, qui devait durer deux jours. Et ils montèrent dans un grand landau à quatre chevaux, aux harnais pleins de grelots et de queues de renard, passèrent sous les beaux ombrages de l'allée d'Étigny, prirent, à gauche, l'allée de La Pique, traversèrent un petit pont de bois et vinrent s'arrêter devant le perron d'une grande villa, située au milieu d'un joli jardin.

— Mais où sommes-nous donc? demanda Roger.

— Chez le baron, répondit Courtaron... Ta chambre est préparée.

— Mais non pas! non pas!.. je comptais descendre à l'hôtel... et je ne...

— Je vous en prie, interrompit Monach, vous êtes ici chez moi et... invité.

— Je vous assure que je ne puis...

— Marquis, reprit Monach, dites au vicomte que c'est une chose arrangée.

A ce moment, Mme, Mlle Monach et la mère de Courtaron apparurent.

— Bonjour, Roger! dit la marquise en lui tendant la main, c'est gentil à vous d'être venu.

— Certainement, ajouta Mlle Monach avec un gracieux sourire.

En un tour de main, la valise de Roger disparut, et, sans avoir eu le temps d'y penser, il se trouva dans sa chambre avec Courtaron.

Et, tout en s'apprêtant pour le déjeuner :

— Mais enfin, dit Roger d'assez mauvaise humeur, je ne puis accepter que les choses se passent ainsi... Je ne viens pas ici pour être hébergé par Monach.

— Calme-toi, naïf enfant, reprit le marquis en riant,.. ça ne le gêne pas du tout.

— Mais c'est moi que ça gêne...

— Qu'est-ce que cela te fait?.. Nous serons tous réunis... Frébault demeure ici...

— Lui aussi?

— Monach veut être aimable... Laisse-le donc faire...

— Tout cela ne me plaît pas... On dirait vraiment qu'il n'y a plus que ces gens-là en France capables de jouer aux princes,.. et, du reste, je ne comprends pas que toi-même...

Roger s'interrompit.

— Achève!

— Non, rien.

— Oh! je sais bien ce que tu as dans l'esprit, reprit doucement le marquis en secouant sa jolie tête grise et en haussant une épaule nonchalante... Tu penses que je suis trop attaché aux Monach?.. Que diable veux-tu?.. Je retrouve ici un peu des joies que j'ai eues pendant ma jeunesse... J'y prends plaisir et trompe la faim... Tout le monde n'a pas tes rentes, et...

— T'ai-je fait de la peine? dit Roger en lui tendant la main.

— Non point, reprit le marquis, avec un petit sourire triste et indulgent... Es-tu prêt?

Roger regarda si sa cravate était droite, et ils descendirent au salon.

On passa dans la salle à manger, dont les murs étaient tendus d'étoffes japonaises et de carrés de soie déroulant, sur des fonds de toutes les couleurs, des vols éparpillés de colombes, des sauterelles dans un enchevêtrement de vignes, des grues au-dessus de roseaux fluets, des carpes dans des eaux profondes, des paons au milieu de fleurs de pêcher, d'iris et de pivoines.

Courtaron avait trouvé les murs couverts d'un papier horrible. Le baron s'enthousiasma longuement sur « le goût parfait » du marquis et sur « cette heureuse transformation dont tout l'honneur lui revenait. »

— Pas tant de complimens, Monach! dit sèchement Courtaron,.. et mangeons.

Autour de la table, il y avait plus de domestiques qu'il ne fallait. Le déjeuner fut somptueux, et point selon le rite. La mère du baron était restée au château des Coqs avec M. Deutz. Hors de chez lui, Monach s'écartait avec passion des règles. Le pâté venait de chez Jullien, un pâté de contrebande mi-perdreau et foie gras. Certes, en ce moment, il ne s'embarrassait point de savoir si les perdreaux avaient été tués au fusil ou saignés selon les prescriptions, et si le beurre était dans la croûte. Il s'exclama :

— Je suis sûr qu'on ne trouverait point un pâté semblable dans tout Luchon.

Courtaron sourit.

Monach, qui était susceptible, mais n'avait aucune finesse dans ses susceptibilités, demanda au marquis pourquoi il riait.

— On ne vante point sa table comme vous le faites, dit Courtaron,.. et il ne faut pas vous exalter parce que vous avez un convive de plus.

Roger fut autant gêné par le ton de Courtaron que par l'inconvenance de Monach. Il y eut un moment de froideur et de silence. La baronne et sa fille, qui s'assimilaient mieux la culture française et comprenaient plus de choses, éprouvaient un assez visible embarras.

La belle Lia se tenait droite sur sa chaise et la poitrine en avant. Sa robe était de cretonne rouge semée de petits pantins bleus qui couraient les uns après les autres; au bas de la jupe, des dents à la diable, soutenues par des plissés de soie feu, un corsage en blouse et une ceinture dorée. Elle se mêlait à la conversation avec facilité, et, animée par la parole, elle sembla à Roger non-seulement belle, mais encore jolie. Elle avait des saillies, le goût des choses finement dites, une grande promptitude à saisir le ridicule, mêlée à un certain bon sens pratique, de la grâce dans l'esprit, du charme, quelque chose aussi de langoureux qui prévenait en sa faveur, en même temps qu'une coquetterie charmante qui pouvait passer pour un manque de pudeur, et il se dégageait de toute sa personne une sorte de poésie extérieure très capiteuse.

On parla du traitement qu'elle suivait pour sa gorge, des eaux chaudes, qui ont un goût d'œufs pourris, des bains, des douches, du casino, des concerts dans le parc, du petit théâtre où venaient des acteurs de Paris, des personnages marquans qu'on rencontrait. A ce propos, Monach se vanta des amis distingués qu'il avait laissés à Vienne. C'était le prince Esterhazy et d'autres princes qu'il nommait, se parant de l'intimité de gens qu'il n'avait vus qu'une fois peut-être en sa vie, — cela par habitude, — certain, d'ailleurs, que la plupart des Parisiens sont trop compromis eux-mêmes ou trop inattentifs pour s'occuper de contrôler ces amitiés imaginaires, et que, pour s'établir dans le monde, il est bon d'y paraître établi.

Mme Monach, très liante, avait déjà fait quelques connaissances à Luchon.

— C'est que je pense toujours à notre œuvre, dit-elle à Roger, et que je ne fais point de visite qui ne soit utile. J'intéresse tout le monde à nos malades. Dites bien à la générale combien je me remue pour tous ses malheureux.

Roger lui dit que sa mère était très sensible à tant de dévoûment et que les layettes avaient fait le meilleur effet aux Tourettes.

— Et cette bonne duchesse? reprit la baronne, je la tiens au cou-

rant. Elle m'a écrit une lettre superbe, que je vous montrerai tout à l'heure... Avez-vous d'elle des nouvelles récentes?

— Oui, ma mère a reçu l'autre jour une lettre où elle se plaint que ses jambes ne vont pas.

— Pauvre duchesse! interrompit Lia.

— Elle si aimable, si gracieuse, si parfaite, soupira la baronne.

Monach eut tout à coup une idée :

— Si je lui envoyais mon médecin,.. c'est une célébrité!

— Ne faites point cela, Monach, repartit Courtaron; la duchesse le trouverait fort mauvais... On croirait que vous avez un médecin pour vous tout seul et qu'il faut votre permission pour l'avoir.

Mme Monach prit un air sentimental et dit :

— Je vais écrire à la duchesse pour la gronder de m'avoir caché sa maladie.

On sortit de table pour aller fumer au jardin. Monach, qui ne comprenait pas pourquoi il ne devait pas envoyer son médecin à la duchesse, prit le marquis à part et lui demanda des explications.

— N'insistez pas, répondit celui-ci; et il ajouta comme il avait souvent l'habitude de faire avec un air de négligent dédain : Vous ne comprendrez jamais cela.

Le jardin, plein de fleurs et d'ombrages, mais assez mal tenu, allait en pointe, limité d'un côté par le torrent. De l'autre côté, la campagne s'étendait, et au-delà le cirque des hautes Pyrénées, verdoyantes à la base, dénudées aux sommets. Roger accompagna Lia. Pendant qu'elle cueillait des fleurs, il s'amusait à regarder ses pieds, qui marchaient sous sa robe courte, et ses bas rouges brodés d'or aux chevilles. Il se rapprocha d'elle. Ils se parlèrent. Celle-ci se donnait à tout ce qu'elle voyait, admirant les couleurs des roses, des glaïeuls, des dahlias, les nuances du ciel et des montagnes, le vol des oiseaux et le bruit du torrent d'une façon qui n'était point banale et paraissait sincère. Elle mêlait parfois à ces petits coups de rêverie gracieuse quelque chose d'amer et de moqueur. Elle savait aussi le nom scientifique des fleurs, des insectes, la constitution géologique des montagnes, l'altitude, et se montrait bien mieux instruite que Roger.

Elle s'arrêta tout à coup devant un rosier à tige et lui nomma un scarabée noir, pointillé de points gris, qu'elle vit dans une rose, ivre, les pattes recroquevillées, tout jaune de pollen, et elle dit :

— Savez-vous, monsieur Roger, à quoi pense ce scarabée? Il est devenu amoureux d'une mouche et il dit en remuant ses mandibules : « O mouche de mon âme, sois l'épouse de mon choix! Épouse-moi, ne rejette pas mon amour! » Et la mouche répond : « Je serais vraiment bien folle; non, vraiment, je ne prendrai jamais un scarabée gris, car je suis une mouche qui se respecte. »

Elle donna, en riant, une pichenette à l'insecte, qui fut lancé du coup dans le petit bassin qu'alimentait la Pique.

— Va, va, vilaine bête!

Et pendant que le scarabée jouait des pattes et s'efforçait sur l'eau ridée, le marquis survint et demanda ce qui les faisait rire.

Elle répondit alors d'un air de malice perfide :

— C'est que je viens de composer une fable pour M. Roger.

On se sépara en se donnant rendez-vous au casino pour cinq heures.

Roger, que l'air vif des montagnes ranimait, voulut, malgré la chaleur, faire une promenade à pied pour se dégourdir après vingt-quatre heures de chemin de fer. Courtaron le conduisit et ils remontèrent tout doucement la vallée du Lis.

Courtaron sentait bien qu'il faisait peine à son ami et que son rôle intermédiaire entre le monde et les Monach déplaisait. L'opinion des grossiers témoins de sa vie ne l'embarrassait point; mais le jugement des hommes délicats le touchait, sans d'ailleurs le déranger de sa route.

— J'aurais voulu voir Roger à ma place, se dit-il, découvrant à vingt ans qu'il est ruiné par un père prodigue!

Et Courtaron se souvenait du train opulent de son enfance, des belles réceptions à l'hôtel de la rue de Varennes, du château rebâti par son père, qui trouvait toute dépense digne de lui, de ce château tout neuf qu'on appelait, dans les environs de La Ferté-sous-Jouarre, la Folie-Courtaron. Il revoyait les chevaux nombreux, les voitures, les chasses amusantes et les sangliers qui traversaient la Marne à la nage. Il se croyait riche à vingt ans. Il n'hérita que de dettes et il restait seul avec un château démeublé et une pauvre femme de mère, fille et femme de marquis, que la pauvreté définitive eût rendue folle. Que lui restait-il à faire? Travailler. A quoi? Entrer dans un ministère alors? être commis de banque ou de magasin, allons donc! D'abord il eût très mal fait cela. Homme de lettres? Il n'aimait pas les cuistres. Se faire soldat? Il était trop tard. Et puis, ce métier des armes n'est-il point coûteux aussi, quand on veut se montrer, être convenable et vivre seulement sans déchoir, comme ses amis? Dans la diplomatie? Était-ce un gagne-pain pour lui?

Il avait été élevé dignement pour ne rien faire. La misère était venue. Pris au dépourvu, il n'avait trouvé en lui ni assez de courage ni assez de modestie pour faire quelque chose. Il avait perdu dans les cercles son mince héritage et l'argent emprunté. Il était entré à la Bourse alors. Eh! oui, à la Bourse, le marquis de Courtaron! Il était allé trouver un agent de change, avait promis

une belle clientèle, parlé de ses amis, des connaissances qu'il avait dans le monde, dans les ambassades. Devenu remisier, il lui fallut faire antichambre chez les grands spéculateurs, qu'il voyait le matin dans leurs lits. Un jour, un banquier grec l'avait reçu dans son bain. Tout en tapotant l'eau tiède autour de sa poitrine velue, cet Oriental lui donnait des ordres et le consultait en même temps sur sa maîtresse. Eh! oui, Courtaron le fier, le hautain Courtaron, avait fait cela. Il gagnait d'abord à ce métier mille, deux, trois mille francs par mois. Il n'avait fait ici rien encore que d'humiliant et de prudent. Mais la colère le prit, il se révolta un jour, voulut devenir riche tout à coup, spécula pour son compte, acheta des Panama, vendit des primes de Suez, mais cela à contretemps, s'enfonça et resta débiteur de sommes énormes. Il devait. La belle affaire! il y en a tant d'autres qui doivent et auxquels on n'a pas le loisir d'en vouloir.

Il avait déjà assez l'habitude des choses pour porter le front haut et ne point perdre l'équilibre. Toujours bien mis, il fumait d'excellens cigares; il vivait dans une sorte de repos soucieux, pris d'angoisse monotone et d'ennuis distingués. Il rencontra Monach. Le baron avança à Courtaron quelque argent, l'intéressa dans des syndicats, dans de nouvelles émissions. Pour cela, Courtaron se montra avec le baron au bois, aux premières, soupa avec ses maîtresses, assista même à la pendaison de la crémaillère chez l'une d'elle, fit connaître du monde au baron, lui en amena. Ils ne se quittèrent plus. Il se fit dans son âme une obscurité équivoque, où l'honneur n'apparut plus que comme une ombre errante et douteuse.

Ce qui demeurait en lui de certain et de fixe était l'idée de rattraper un jour son rang et sa fortune, et, pour cela, d'épouser la fille du baron. Il s'était pris à cette idée, s'y enfonçait depuis six mois tous les jours davantage et mettait à suivre son dessein une souplesse habile et une ténacité égoïste qui lui paraissaient invincibles.

Les deux jeunes gens suivaient les bords de la Pique. Roger avait l'âme contente sans savoir pourquoi, comme un homme qui va devenir amoureux. Il admirait les eaux vives du torrent, qui coulait le long de la route avec des glouglous tourbillonnans et des miroitemens de toutes les couleurs du ciel. Il se réjouissait de respirer l'air sans penser à rien et louait le pays, comme beaucoup de Parisiens, qui montrent une grande bonne volonté pour s'étonner des paysages où ils ne font que passer. En cheminant, il conta à Courtaron le désordre où il avait vu le cirque, l'improbité présumable de M. Johnson, dont il fallait avertir Frébault, qui fournissait aux plus grosses dépenses du cirque et était le plus intéressé.

— A quoi bon? dit le marquis.

— Il me semble...

— Après tout, fais comme tu veux, reprit Courtaron en allumant un nouveau cigare.

Le marquis apprit ensuite que Roger était tout près de rompre avec Mme de Tresmes, qu'il ne répondait plus à ses lettres et prenait les moyens qu'il faut pour en finir.

— Tu as tort, dit le marquis,.. c'est une femme agréable et qui te fait honneur,.. fichtre !..

Son ami fut si net que Courtaron n'insista pas.

Pour ne pas perdre son entraînement de voltige et travailler ses assouplissemens, Roger s'imagina tout à coup de sauter la Pique à un endroit où cela se pouvait faire.

Cependant le silence que Roger gardait sur Lia et ce qu'il venait de dire de sa rupture avec Mme de Tresmes donnait à réfléchir au marquis. Il ne prévoyait rien de bon. Pour la première fois depuis la fête de charité, il fut inquiet et conçut de sérieux soupçons.

— Je suis sûr, se dit-il, que cette tête d'oiseau va bientôt me donner du tracas. Il n'est jamais prudent de lancer un homme intact et riche dans une famille comme celle du baron. C'est à lui que vont tout de suite la considération et les avances, et sa simple présence est capable de diminuer singulièrement un homme de ma force. Certes, je n'ai point été sans avoir d'abord le sentiment des conséquences de cette location de Paris, que je n'aurais pas approuvée si Monach n'avait pas déjà tout arrangé avec M. Le Fiot en se cachant de moi. Je ne prévoyais rien de clair, pas plus que maintenant du reste, et considérais la chose comme une malchance négligeable. Mais une chose en amène une autre. Cette location ne valait rien pour moi. Voilà les Monach liés intimement avec les parens de cet escogriffe, Lia en rapport avec lui, par une vue continuelle et d'habituelles rencontres. Il est dans la place et si bien qu'il trouve le moyen de venir ici à Luchon, dans leur villa. Sans cet animal de Frébault, on n'eût pas encore pensé tout de suite à l'amener ici et je gagnais du temps. Mais comment eussé-je pu m'y opposer? Les Monach enfilaient si bien l'idée de Frébault, ils mettaient tant d'ardeur à désirer ce vicomte et paraissaient si honorés de sa visite, qu'une fois la chose décidée, j'y ai poussé de telle sorte qu'à leurs yeux j'ai eu ce mérite de leur amener « cette brillante recrue, » style Monach. Et moi qui comptais un peu sur Mme de Tresmes! Patatras! comme s'il fallait compter sur quelque chose en amour! Il va me falloir inventer quelque manœuvre et me hâter.

Je sais bien, reprit-il en lui-même après un instant de réflexion, que j'ai de quoi me rassurer en ce qui regarde Lia. Mais je la vois

elle-même fort empressée pour lui, et les gages que j'ai ne sont point suffisans. Que signifient des pressemens de mains, un baiser furtif dans un escalier? Elle ne m'a pas repoussé... Ah! mais pas du tout... C'est vrai, et ce bon Roger n'est point si avancé que moi dans ses faveurs. Mais avec une femme, sait-on jamais sur quoi raisonner? Elle a montré du goût pour moi, mis de l'abandon dans ses manières, elle ne me tient pas pour un sot, mais elle n'est point sotte non plus, a l'âme mystérieuse et l'esprit plein de manigances. Tout à l'heure pourquoi a-t-elle pris avec moi ce ton railleur avec sa fable et son scarabée? Elle tournerait un peu vite, et pourtant tout ce qu'elle dit de Roger n'est point désagréable pour lui : elle le trouve grand, beau. Il est un peu innocent, mais cela ne déplaît point aux femmes... Ah çà, croit-elle donc qu'il soit si simple pour elle de l'épouser? Et la mère? et la religion? et le monde? Trouvera-t-elle tous les jours un homme comme moi?.. Ah! mon pauvre ami, voilà qui est bien mal raisonné! Tu ne vois donc pas que les difficultés ne feront qu'exciter cette fille ambitieuse et seront pour elle un attrait de plus? Quant à lui,.. il n'y a que les honnêtes gens pour faire des sottises et y mettre leur vertu... Si l'amour s'en mêle, il emportera tout, tout, comme cette eau emporte ça, ajouta-t-il, en jetant son cigare dans la Pique.

Il regarda quelque temps l'eau couler, tandis que Roger cherchait sur l'autre rive un bon endroit pour reprendre son élan.

— Bah! se dit le marquis, si je devine juste, je trouverai bien quelque chose pour parer le coup, et, comme dit le proverbe, *un homme averti*,.. ou plutôt non, *un homme perverti en vaut deux*.

Et il sourit.

Roger demanda si le terrain sur lequel il se préparait à tomber était solide.

— Très solide; vas-y, répondit Courtaron.

Roger fit un bond prodigieux, mais faillit manquer la rive. Sa jambe gauche tout entière trempa dans l'eau.

— Bravo, mon cher! dit Courtaron, après avoir hésité à lui tendre la main pour l'aider à sortir. Frébault serait dans l'admiration s'il t'avait vu.

Roger, les joues rouges et essoufflé, se hissa.

— S'il avait pu se casser le cou! murmura le marquis à part lui.

Et ils revinrent à la villa.

ROBERT DE BONNIÈRES.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

DE L'ALLEMAGNE

L'AGRICULTURE ALLEMANDE D'APRÈS LES RÉCENTES ENQUÊTES.

Partout en Europe l'agriculture se plaint. Dans chaque pays, sans doute, elle a ses maux particuliers, puisque le sol et le climat diffèrent d'une latitude et d'une longitude à l'autre; mais il y a aussi des causes générales de malaise, et celles-là ont leur origine dans le développement économique et social de l'Europe. Ce n'est plus à la nature, c'est aux hommes qu'on a affaire, et, en pareil cas, le mal ne semble jamais sans remède. On suppose volontiers qu'il suffit de bien connaître l'un pour être sûr de découvrir l'autre. On a donc multiplié les enquêtes agricoles en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Russie même; on a réuni ainsi de nombreux matériaux qui souvent ont une réelle valeur; on a constaté des faits importans, et, sur certains points, les résultats peuvent être considérés comme acquis. On est beaucoup moins avancé quant aux remèdes. Le mal est un fait qui s'impose à notre attention, on ne peut en nier l'existence; mais lorsqu'on en vient à proposer des moyens de guérison, on se heurte souvent à de graves

objections. C'est que les observateurs ne sont pas toujours d'accord sur les causes. Or personne n'ignore que ce n'est pas aux symptômes, mais aux causes mêmes qu'il faut pouvoir s'attaquer pour mettre fin à une souffrance quelconque.

Parmi les pays où les plaintes sont le plus vives, il faut citer l'Allemagne. Les gouvernemens s'en sont émus, et, plus d'une fois, ils ont manifesté la volonté ou le désir d'intervenir. Mais on a reconnu qu'il fallait commencer par étudier la question à fond. Trois enquêtes ont donc été ouvertes simultanément. L'une a été ordonnée par le ministère de l'agriculture de Prusse (1), qui a demandé des rapports aux associations agricoles et les a fait discuter par le conseil supérieur de l'agriculture (*Landes-Œconomie-Collegium* La seconde a été dirigée par le ministère de l'intérieur du grand-duché de Bade (2) et a été poursuivie, d'après un nouveau système, par des commissaires locaux choisis avec soin. L'enquête s'applique à trente-sept communes types, situées les unes sur des hauteurs arides, les autres dans des plaines fertiles, cultivant des céréales, ou la vigne, ou le houblon, s'adonnant à l'élève du bétail ou offrant d'autres particularités caractéristiques et composées de grandes, de moyennes ou de petites fermes, selon des proportions déterminées. Chacune de ces trente-sept communes a été l'objet d'un rapport très complet et très détaillé. La troisième enquête est due à la Société de politique sociale (3). Ses membres ont recruté dans toutes les parties de l'Allemagne des hommes compétens, connaissant bien l'économie rurale d'un district ou d'un canton; une quarantaine de personnes ont ainsi fourni leur part d'informations et la plupart ont envoyé de bons travaux. Chaque enquête a été opérée d'après un questionnaire spécial destiné à guider les recherches. Et comme c'est le bât économique et social qui paraît blesser l'agriculture, les trois questionnaires, bien qu'ils différassent sensiblement entre eux, ont fait recueillir surtout des renseignemens économiques, de sorte qu'ils se complètent et se contrôlent mutuellement.

A côté des enquêtes, nous aurons à citer les travaux de quelques publicistes. C'est d'eux qu'émanent les propositions les plus hardies, comme n'étant pas astreints à la réserve ou à la prudence dont un gouvernement ne saurait se départir.

(1) *Verhandlungen*, etc. (Procès-verbaux du mois de février 1883). Publication officielle. Berlin, 1883, 1 vol.

(2) *Erhebungen über die Lage der Landwirthschaft* (Informations sur la situation de l'agriculture). Publication officielle, 4 vol. Carlsruhe, 1883.

(3) *Bäuerliche Zustände in Deutschland* (Situation des paysans en Allemagne). 3 vol. in-8°. Leipzig, 1883. Duncker et Humblot.

I.

En France, nous parlons des souffrances de l'agriculture; en Allemagne, on se préoccupe plutôt de la « situation des paysans. » C'est qu'en effet la question n'y est pas purement économique, elle est politique et surtout sociale. Ce qui hante l'esprit de ceux qui provoquent les discussions publiques, ce n'est pas la crainte de voir l'Allemagne manquer de blé, de viande, ou d'autres denrées agricoles, c'est celle de voir disparaître la grande et la moyenne propriété. D'aucuns pensent que c'est surtout la grande propriété qui se sent menacée, et que, si elle parle de la moyenne, c'est qu'elle se sait trop faible pour procéder isolément; l'opinion publique ne paraît pas lui être favorable, elle a donc besoin d'alliés, et il est naturel qu'elle cherche à s'adjoindre les « paysans. » Où est, en effet, la limite entre la grande et la moyenne propriété? Elle n'est pas fixe, elle ne se rattache même pas à des dimensions déterminées. Selon la nature du sol et le climat, une ferme de 100 hectares est réputée grande ou moyenne. Les dimensions exigées pour qu'une propriété soit classée dans l'une ou l'autre catégorie varient d'une province, d'un district, d'un canton à l'autre, et dans chaque catégorie il y a des gradations qui font insensiblement passer un bien de l'une dans l'autre. Souvent aussi c'est plutôt l'éducation, et peut-être le train de vie, qui distingue le « propriétaire » du paysan. Ce n'est pas tout. Dans une grande partie de l'Allemagne, le paysan n'est pas seulement un cultivateur, c'est un homme indépendant, qui a de quoi vivre, qui a un attelage (1) et qui, généralement, est le propriétaire de son exploitation. On sait que, selon les contrées, les habitans des campagnes vivent dans des villages ou dans des fermes isolées; or, celui qui possède une de ces fermes (*hof*) porte avec orgueil son nom de paysan; il se considère presque comme l'égal d'un baron et se croit au-dessus d'un gentilhomme sans terre. Pendant longtemps, le *hof* était indivisible, il ne l'est plus; mais, dans quelques territoires, les partages sont soumis à des restrictions que des lois récentes tendent à renforcer. La législation diffère un peu selon les états, et en Prusse selon les provinces; mais les lois récentes ont un but commun, celui de créer un héritier privilégié. Le droit civil prussien reconnaît aux parens des pouvoirs assez étendus pour régler la succession dans leur famille; mais si le père meurt intestat, la propriété est exposée à être morcelée, le *hof* disparaît; et le paysan aisé est remplacé

(1) L'attelage, c'est-à-dire la charrue, est ce qui distingue le « paysan » du simple cultivateur.

par de petits cultivateurs joignant à peine les deux bouts et destinés à voir leurs enfans descendre au rang de journaliers, d'ouvriers ruraux travaillant pour autrui.

Pour conserver la classe des paysans, on a imaginé le « registre des biens ruraux » (*Höferolle*). Tout propriétaire peut y faire inscrire sa ferme, pourvu qu'elle ait un revenu cadastral dont le minimum varie; il est, par exemple, de 60 marks en Silésie et de 75 marks dans le Hanovre. Ce minimum s'applique à des fermes d'une faible étendue, répondant peut-être à 8 ou 10 hectares. Il n'y a pas de limite supérieure ; mais, dans la plupart des provinces, le bien rural ne peut pas se composer uniquement de terres ou de forêts, il doit comprendre aussi des bâtimens d'exploitation. Dans ce registre, une feuille est consacrée à chaque propriété, qui est déclarée bien rural indivisible par le fait de l'inscription; toutefois ce bien n'est indivisible que pour les héritiers, car le propriétaire garde tous ses droits tant qu'il vit. Il n'est pas tenu non plus de faire inscrire la totalité des pièces de terre qui font partie de son domaine, il peut en séparer légalement certaines parcelles pour en disposer d'une façon quelconque; il peut même faire rayer des pièces inscrites ou en ajouter après coup. Il peut aussi désigner celui de ses enfans qui aura l'immeuble, à la condition de désintéresser ses frères et sœurs; mais, s'il meurt intestat, le bien passe en entier au « principal héritier » (*Anerbe*), l'aîné ou le plus jeune, selon la coutume locale, et cet héritier indemnise les autres ayants droit d'après un mode d'évaluation prévu par la loi. Ce système ne semble pas devoir produire tous les effets qu'on s'en promet : l'inscription d'une ferme sur le registre des biens ruraux indivisibles est laissée à la volonté du père de famille, qui peut aussi la faire rayer; mais, une fois inscrite, elle garde sa qualité sous les successeurs tant que le propriétaire du moment ne la fait pas effacer. Le registre n'influe sur la succession qu'en cas d'absence de testament ou d'arrangement de famille; c'est une précaution prise contre le morcellement non voulu. Jusqu'à présent, 60 pour 100 seulement des fermes figurent sur la liste des biens ruraux.

Il est douteux que cette législation, qui a été inaugurée en Prusse en 1874, produise un effet supérieur à celui qui résultait de la coutume traditionnelle, et elle aura été tout à fait inutile, si le « système des deux enfans » continue à s'étendre en Allemagne. C'est la stérilité volontaire qu'on désigne ainsi, et, malgré le nombre de ses adversaires convaincus, l'usage paraît gagner du terrain, car c'est le seul moyen radical de prévenir tout partage ruineux. Les mœurs sont ici plus puissantes que les lois. Mais les mœurs dépendent de l'opinion, et l'opinion change. Une loi bavaroise du 22 février 1855 tendait à créer des majorats roturiers. Le pro-

priétaire de toute ferme portée aux rôles pour environ 13 francs d'impôt foncier et valant au moins 10,000 francs, pouvait la déclarer « bien héréditaire » (*Erbgut*) et la faire enregistrer en cette qualité par le conservateur des hypothèques. Un pareil bien ne peut échoir qu'à un « héritier principal, » qui, en cette qualité, a droit au tiers de la valeur de la propriété, libre de toute charge; il prend en outre sa part proportionnelle des deux autres tiers, que se partage l'ensemble des héritiers.

Cette loi resta lettre morte, elle n'accordait pas assez aux uns et trop aux autres; elle serait peut-être complètement oubliée aujourd'hui, s'il ne s'était pas formé récemment un fort courant d'opinion contre le morcellement de la propriété. Qu'on en ait ou non conscience, ce qui donne une certaine violence à ce courant, c'est que le remède ne guérit pas le mal, il le transforme seulement. Lorsque la propriété passe à l'héritier principal, celui-ci s'endette pour indemniser ses cohéritiers, qui prennent le plus clair de son revenu; il ne peut plus que végéter, et à la génération suivante il faudra vendre: or vendre, c'est morceler. On aurait aussi bien fait de partager la ferme tout de suite. Il s'est cependant aussi élevé des voix pour contester la nécessité de protéger la grande et la moyenne propriété; on a montré que la petite culture rendait des services non moins importans, et qu'elle avait surtout le mérite de retenir dans le pays une population qui, dans certaines provinces, est presque forcée d'émigrer. Que peuvent faire les enfans avec une légitime de quelques milliers de francs? S'en servir pour chercher fortune ailleurs.

La petite propriété, cependant, n'a que peu de prôneurs. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'insister sur les avantages du morcellement, puisque la force des choses y mène; la population, en se multipliant, réduit naturellement la part de chacun. La pente est seulement trop rapide, ce sont des freins qu'on demande avec instance. On n'a pas manqué d'en proposer. L'un des plus vantés, l'emphytéose, a même déjà trouvé une large application dans le Mecklembourg, contrée dont le retard sur le reste de l'Allemagne était devenu proverbial, mais qui, dans ces dernières années, a fait beaucoup de chemin sans qu'on s'en soit aperçu. C'est une véritable révélation que M. Paasche, professeur à l'université de Rostock, nous a faite (1). On savait depuis longtemps que la plus grande partie du territoire de Mecklembourg-Schwerin appartenait au grand-duc à titre de domaine privé. Les cultivateurs qui habitaient ce territoire, serfs jusqu'en 1820, en devenant libres furent considérés

(1) *Bäuerliche Zustände*, t. III, p. 727 et suiv.

comme des fermiers à temps. Cette situation présentait bien des inconvéniens; il suffit d'en mentionner deux : les fermiers n'entreprenaient aucune amélioration et ne jouissaient que de peu de crédit puisqu'ils ne pouvaient offrir le gage hypothécaire. La chambre domaniale, par cette raison et par d'autres, songeait depuis longtemps à transformer le fermage à temps en emphytéose; elle tâtonna pendant un certain nombre d'années avec des succès divers et, en 1867, elle prit une mesure générale et la réalisa très rapidement.

Actuellement, les paysans mecklembourgeois sont des emphytéotes; ils ont obtenu cette situation favorable à des conditions équitables, souvent sans le moindre déboursé. Dans les cas relativement rares où il y avait des paiemens à faire, l'administration grand-ducale se bornait à charger le paysan d'une dette équivalente à la somme due, portant 4 pour 100 d'intérêt, auxquels s'ajoutait 1 pour 100 pour l'amortissement. Le fermage établi est devenu le canon emphytéotique que le titulaire est admis à racheter; il se libère au moyen d'un capital s'élevant à vingt-cinq fois le canon et devient propriétaire. Sur cinq mille deux cent cinquante-trois paysans, une centaine seulement se sont rachetés; jusqu'à présent, les autres ne semblent pas pressés de suivre cet exemple, car, quoique fermiers, ils n'ont plus à craindre qu'on surélève leur fermage; chaque emphytéote peut cultiver sa terre comme il l'entend, il peut dans de certaines limites l'engager sous hypothèque, la vendre et en disposer par testament, naturellement dans les limites de son droit. Ce qui lui est interdit, c'est de morceler sa ferme, mais aussi de l'agrandir. Le bien emphytéotique doit passer intact d'un possesseur à l'autre. Le cont at semble d'une nature plus politique qu'économique, car on vise plutôt à la durée qu'à la productivité du bien. On peut évaluer la dimension des « fermes de paysan, » dont il est ici question, à 37 ou 38 hectares en moyenne, mais le gouvernement mecklembourgeois, qui a découpé le territoire d'après un plan rationnel, a créé en même temps, et aux mêmes conditions, sept mille cinq cent onze petites exploitations rurales de 4 à 6 hectares, dont les titulaires sont appelés *Büdner* (artisans pour lesquels la culture est un accessoire), ainsi que six mille trois cent quatre-vingt-douze cottagers (*Häusler*), ouvriers ruraux auxquels on a cédé un terrain à bâtir assez grand pour qu'il en reste de quoi faire un jardin.

C'est un système complet qu'on a établi tout d'une pièce. Le gouvernement mecklembourgeois opérait sur table rase; il pouvait réduire ou agrandir les fermes, les combiner selon ses vues théoriques ou pratiques, et dire aux cultivateurs : C'est à prendre ou à

laisser. Il déclara en même temps user pour la dernière fois de ses droits de maître du sol, non sans se flatter d'offrir une organisation qui soit à l'abri de toute critique. N'y trouve-t-on pas des propriétés de différentes grandeurs, et ne les a-t-on pas protégées contre le morcellement? Mais précisément ce que certains hommes politiques sont disposés à louer : l'impossibilité de modifier l'étendue des fermes, de bons esprits le blâmeront. M. Paasche, par exemple, trouve regrettable que les petits propriétaires, les *Büdner*, soient dans l'impossibilité de s'agrandir et de pouvoir remplacer la bêche par la charrue. Il se console par la pensée qu'aucune loi humaine n'est éternelle et qu'on pourra modifier la législation rurale du Mecklembourg aussitôt que la nécessité s'en fera sentir. Il serait injuste, en attendant ces perfectionnemens futurs, de lui ménager l'éloge pour les réformes accomplies.

Il faut bien le dire, cependant; pour ces hommes qui aspirent à diriger le mouvement actuel, il ne s'agit pas de faire monter les petits, mais d'empêcher les grands de descendre. Pour y parvenir, ils fondent des « associations de paysans, » leur donnent un programme et mettent en jeu tous les ressorts politiques pour le réaliser. Résumons, à titre de spécimen, le « programme des paysans, » que les agitateurs bavarois présentent comme l'unique moyen « de relever l'agriculture souffrante et de conserver une classe de paysans indépendans et prospères, seuls soutiens solides de l'empire et des états qui le composent. » Selon ce programme, la prospérité générale dépendrait de la réalisation des réformes suivantes : réduction des dépenses des paysans en introduisant des économies dans le budget de l'état; changement des lois sur le domicile, le mariage, l'assistance publique (c'est-à-dire qu'on demande le rétablissement des anciennes restrictions); diminution des impôts sur les immeubles, augmentation des taxes sur les capitaux; défalcation des dettes lors de la fixation de l'impôt; impôt proportionnel sur les affaires de bourse (quel rapport cet impôt a-t-il avec la prospérité des paysans?); remplacement d'impôts directs par des impôts indirects, suppression ou réduction des droits de timbre et d'enregistrement; établissement de droits protecteurs en faveur de l'agriculture; rachat des dettes des paysans par l'état (c'est-à-dire que l'état devrait émettre un emprunt pour payer d'un seul coup l'ensemble des dettes hypothécaires, les débiteurs s'acquitteraient au moyen d'une annuité renfermant l'amortissement); modification du droit de succession, création du droit de *homestead*, lequel protège contre la saisie et la vente judiciaire la maison d'habitation du débiteur, son champ, et ce qu'il faut pour le cultiver (bétails et provisions compris); établissement du crédit agricole pour protéger le paysan contre les usu-

riers ; rétablissement du double étalon monétaire et multiplication du numéraire pour que l'argent soit à bon marché ; enfin, ne voter qu'en faveur des candidats qui acceptent ce programme et promettent de le défendre dans le parlement.

On assure que les associations de paysans sont très nombreuses, et l'on prétend que les sociétés d'agriculture et les comices sont délaissées pour ces réunions, où la politique exerce une influence prépondérante. Nous ne croyons pas que les « paysans » connaissent leurs véritables intérêts en s'isolant dans le sein de l'agriculture. Comme classe ils ne forment qu'une minorité, et en politique, ils apparaissent comme des réactionnaires à esprit bien étroit ; on les pousse même à accentuer la réaction, au risque de soulever d'universelles résistances. Pourtant il y a des souffrances réelles, elles sont fondées dans la nature des choses. La population augmente rapidement, et il faut trouver de la place pour les nouveau-venus ; des intérêts divers sont en jeu et souvent en lutte, non sans causer des froissemens. Nous verrons par quels moyens on s'efforce de les atténuer.

II.

On a déjà pu s'apercevoir que les plaintes les plus vives des « paysans, » et surtout celles de leurs amis et protecteurs, les grands propriétaires, s'adressent au mode de succession. C'est qu'on se trouve ici devant un problème insoluble. Si la ferme est partagée entre les enfans, l'aisance disparaît, et la seconde ou la troisième génération tombe dans la pauvreté et la dépendance. Si la ferme passe intacte entre les mains d'un des enfans, l'héritier est obligé de se charger de dettes pour indemniser ses frères et sœurs. S'il leur donne une part complète, il lui est presque impossible de jamais se libérer de cette dette ; lui ou son fils seront obligés de liquider, et le bien sortira de la famille. Il ne reste que la ressource de céder la ferme à prix réduit à l'héritier principal, à un prix qui lui permette de vivre, dût-on sacrifier quelque peu les cohéritiers. Mais la législation a cessé de favoriser les tendances aristocratiques, elle restreint la quotité disponible ; même les lois à tendance réactionnaire qui se sont succédé en Prusse depuis 1874 n'ont pas touché à la légitime ; elles n'ont eu qu'un but immédiat, celui de rendre plus rare le partage en nature, que le code Napoléon avait introduit dans quelques parties de l'Allemagne.

Le partage en nature des immeubles, qui est souvent si difficile dans la pratique, n'avait pas cessé d'être combattu par la coutume.

Les héritiers se prêtaient le plus souvent aux arrangemens de famille, surtout lorsque la volonté des parens s'était exprimée soit par testament, soit par avancement d'hoirie. Habituellement les parens se retirent, installant à leur place l'un de leurs enfans, ici l'aîné, là le plus jeune, dotent les autres, et imposent à tous un consentement définitif. La coutume des retraites, souvent prématurées, est très répandue; on la retrouve dans presque tous les états de l'Europe et elle s'appuie sur un sentiment que tout le monde comprend. On sait qu'elle a aussi ses inconvéniens, car les tribunaux civils et même les cours criminelles retentissent bien souvent de la plainte des parens contre les enfans ingrats; mais, malgré tant d'expériences fâcheuses, l'usage de se retirer pour faire place aux enfans se maintient, et la seule chose qu'on ait apprise, c'est de dresser dans le contrat de cession une liste très détaillée des fournitures que les parens ont le droit de réclamer.

En voyant avec quelle opiniâtreté les traditions se conservent, on se demande à quoi servent les lois; elles ne changent rien à la nature des choses; et quand on s'obstine à les faire intervenir à contresens, elles ne peuvent que fausser les apparences et aggraver le mal. Ainsi, la loi anglaise a permis d'établir un lien presque indissoluble entre la famille et sa propriété patrimoniale; mais, comme elle n'a pas pu en même temps empêcher les parens d'aimer leurs cadets, les biens ont été chargés d'hypothèques en leur faveur, et, peu à peu, les hypothèques se sont tellement accumulées, que parfois l'héritier en nom dispose à peine de la vingtième partie du revenu. Les biens de lord X. rapportent un million, dit-on, mais les charges s'élèvent à 950,000 francs, et il ne touche en réalité que 50,000 francs par an.

S'il n'en est pas tout à fait ainsi en Allemagne, c'est que les propriétés ne sont pas aussi grandes; elles ne supporteraient pas un pareil fardeau : il faut arriver plus tôt à la liquidation, et la loi n'y oppose presque aucun obstacle. On se rappelle que, même là où l'on a établi des *höfe* ou fermes indivisibles, le propriétaire actuel peut, par une simple déclaration et sans frais, faire effacer cette qualité qui, d'ailleurs, n'empêche pas la vente en bloc; si l'on préfère morceler, c'est que cette opération est bien plus avantageuse; c'est souvent le seul moyen de payer ses dettes et de garder un surplus. Avec cette facilité des liquidations, on pourrait s'étonner que la misère fût aussi profonde en Allemagne qu'en Angleterre et que les plaintes fussent aussi générales. Mais l'explication paraît aisée. En Angleterre, la propriété, sauf les exceptions, est affermée; le fermier paie sa *rent* et n'a pas à demander comment le propriétaire la divise et la répartit; le fermier ne supporte pas les charges de la propriété, ni le propriétaire celle de l'exploitation. En

Allemagne, dans le plus grand nombre des cas, le propriétaire exploite lui-même, il supporte double fardeau. Les rentes ou intérêts qu'il a à payer sont fixes, invariables; les revenus à l'aide desquels il les acquitte diffèrent d'une année à l'autre, au gré des vicissitudes des saisons, des conjonctures économiques, de la politique même. Plus d'une campagne sera infructueuse; il faudra emprunter pour payer les rentes annuelles; il faudra emprunter aussi pour réparer les dégâts causés par les élémens, pour remplacer le bétail enlevé par l'épizootie, peut-être pour acheter des semences et des engrais; il faudra encore emprunter pour bâtir, pour drainer, pour arroser et pour toutes les améliorations que les circonstances peuvent imposer. Et nous ne parlons pas ici du besoin qu'il peut avoir de doter sa fille ni d'autres exigences sociales plus ou moins coûteuses.

Un exemple suffira pour montrer jusqu'où ces exigences peuvent aller. Il est des cantons où le gros de la ferme passe à l'un des enfans, mais où l'on s'arrange néanmoins pour donner un lopin de terre à chacun des autres. Ces parcelles, la coutume le veut, doivent leur être remises franches de dettes, les charges, s'il y a lieu, passant à l'héritier principal. Dans d'autres cantons, les terres étant morcelées, les fermes se composent d'un certain nombre de parcelles. Or, il peut arriver que la fille d'un paysan soit mariée dans un village voisin et que les parcelles qui forment sa part d'héritage soient vendues aux enchères publiques. En pareil cas, l'héritier principal est moralement obligé de se rendre acquéreur, ou du moins de pousser les prix aussi haut que possible pour que la famille paraisse bien riche; les parens y tiennent, car ainsi les autres enfans se marieront d'autant mieux. C'est un des nombreux cas où les gens ont l'air de se tromper mutuellement sans que personne soit réellement dupe. Il n'y a pas de dupe, mais il y a un bouc émissaire, c'est l'héritier principal, — celui qu'on a voulu favoriser; — il se charge de dettes sur dettes, et souvent jusqu'à ce qu'il succombe.

L'endettement, voilà le mal profond contre lequel l'agriculture, ou plutôt la propriété rurale, lutte dans presque tous les pays. C'est contre les dettes qu'on croit se défendre en demandant que les fermes soient rendues indivisibles. Plus la propriété est grande, mieux le possesseur espère venir à bout de ses dettes; son produit net est plus élevé, il recueille plus aisément de quoi payer ses créanciers. Ce n'est cependant qu'une simple chance qui s'offre à lui, car une grande propriété peut avoir de très fortes dettes et se trouver aussi gênée que le petit fermier. C'est même la grande propriété qui se plaint le plus vivement, — ce sont des plaintes intéressées, dit-on, — car des hommes compétens qui ont examiné

les choses de très près sont d'avis que le mal n'est pas aussi étendu, ni aussi général qu'on le dit. L'une des autorités sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ici, c'est le ministre de l'agriculture de Prusse; l'autre, c'est l'excellente enquête badoise. Les dettes sont considérables, cela est vrai; des causes permanentes tendent à grossir les charges, cela est incontestable; mais il s'opère un travail de dégagement, car incessamment des dettes se paient; et, s'il n'y avait pas eu une série de mauvaises récoltes, combinée avec la concurrence américaine, la situation serait supportable. Malheureusement on ne possède pas de renseignemens complets sur la dette hypothécaire rurale, et encore moins sur la dette chirographaire, qui passe également pour très forte. Des relevés se font maintenant pour établir au moins la dette foncière; les enquêtes ne les ont fait connaître que pour un petit nombre de communes, et de l'une à l'autre la situation diffère. Si nous en jugeons d'après l'intensité des plaintes, c'est en Autriche que les souffrances de la propriété seraient les plus vives, et c'est aussi d'Autriche que viennent les propositions les plus radicales pour remédier au mal.

Dans le nord de l'Allemagne, on se borne à demander un meilleur système de crédit : crédit foncier et crédit personnel. On voudrait pouvoir supprimer les intermédiaires, ainsi que les dettes hypothécaires à échéance fixe. On appelle de ses vœux la création d'établissemens de crédit foncier : les uns demandent que les associations de grands propriétaires qui émettent des lettres de gage, étendent leur action sur la moyenne propriété : d'autres préfèrent que les paysans constituent eux-mêmes des associations de prêts. Pour le crédit personnel, on recommande beaucoup les associations fondées par M. Raiffeisen, institutions qui ont une certaine ressemblance avec les banques populaires de Schulze-Delitzsch, mais qui n'en dérivent point. Il existe des centaines de « sociétés de crédit agricole, » selon le système Raiffeisen, et elles paraissent se multiplier de plus en plus. Les personnes qui désirent en être membres doivent se faire agréer par le bureau, verser un droit d'entrée de 3 à 4 francs au fonds de réserve, et souscrire au moins une action qui, dans les statuts que nous avons sous les yeux, est de 100 marks (125 francs) payable en une ou plusieurs fois. La société reçoit aussi en dépôt les épargnes de ses membres, et si les fonds réunis par ces divers procédés ne suffisent pas à ses opérations, elle peut emprunter des capitaux sous la garantie solidaire de tous ses membres. Ces derniers sont seuls admis à demander des avances à la caisse. Les conditions sont assez sévères. Le prêt ne peut être réclamé comme un droit; le bureau apprécie, mais on peut en appeler de sa décision; l'assemblée générale juge en dernier ressort.

La demande de prêt se fait par écrit ; s'il est accordé, l'emprunteur donne un billet à ordre et présente un répondant, ou offre un gage. A ces conditions, il n'obtient à titre de prêt que le tiers de la somme dont il est créancier de la société ; s'il demande l'ouverture d'un crédit en compte courant, il doit donner des sûretés sous la forme d'une hypothèque sur ses biens. Nous passons quelques circonstances aggravantes : les conditions que nous venons de résumer nous semblent assez draconiennes et expliquent la lenteur avec laquelle cette institution s'est répandue. Il nous semble difficile qu'elle puisse rendre des services bien sérieux (1).

On est sans doute de cet avis en Autriche. Dans ce pays, des voix qu'on pourrait qualifier d'autorisées se sont élevées pour réclamer une organisation qui mette la propriété des paysans à l'abri des dettes hypothécaires. Nous citerons, par exemple, le Mémoire adressé par la diète provinciale de Salzbourg au parlement de Vienne, mais nous n'analyserons pas ce document par trop réactionnaire. Nous préférons donner une idée de la proposition analogue contenue dans un *Avis* adressé par un éminent professeur de l'université de Vienne, M. Lorenz de Stein, aux ministères de l'agriculture et de la justice d'Autriche (2). M. de Stein développe une combinaison où tout est prévu, qui pourvoit à tout, et qui crée un ensemble de biens ruraux indivisibles et dégagés de toute dette. Il range les immeubles en deux classes, « les biens des paysans, » soumis à une législation spéciale, et les biens circulans, c'est-à-dire restés dans la circulation et soumis au droit commun. Le territoire de chaque commune serait divisé en deux catégories; un tiers ou la moitié du territoire resterait dans la circulation, le reste serait fixé et se composerait de biens indivisibles. On ouvrirait un registre pour l'inscription de ces biens. On ne pourrait y faire inscrire que des propriétés franches de toute dette, ayant les dimensions prévues. On propose quatre dimensions : 1° pouvant entretenir deux chevaux et quatre vaches; 2° pouvant entretenir quatre vaches; 3° n'en pouvant entretenir que deux; 4° ne se composant que d'un jardin maraîcher. Il faut qu'un pareil bien suffise pour nourrir une famille, pour donner l'indépendance à son chef.

(1) Une statistique très incomplète de ces caisses a été publiée récemment, ou plutôt on a réuni les comptes-rendus de cent vingt et une caisses qui avaient treize mille deux cent vingt membres. L'actif s'élevait à 4,990,500 marks, dont 3,508,440 marks en prêts aux membres; le passif était de 4,921,482 marks, dont 2,994,592 consistant en emprunts et 1,519,264 en dépôts d'épargne.

(2) Cet *Avis* a été publié sous le titre de : *Bauerngut und Hufenrecht* (expression que nous traduirons approximativement par : Biens de paysan et droit à l'indivisibilité de la ferme).

C'est, en effet, une classe, un « ordre » des paysans qu'on veut constituer.

Le paysan ne sera cependant pas limité aux biens de dimensions arrêtées; il sera libre d'acquérir autant de « terres en circulation » qu'il pourrait, mais ces terres ne figureront pas au registre des biens indivisibles ou privilégiés; ce sera pour lui une propriété accessoire qui suivra un régime différent, le droit commun. Le bien indivisible devra être habité et exploité par son propriétaire, il ne pourra pas être affermé, et, rappelons-le, il ne pourra pas être chargé d'hypothèque; du moins M. de Stein l'admet par moment. Le bien ne pourra pas non plus être agrandi; il sera permis de posséder deux fermes à la fois, mais on ne pourra pas les fondre ensemble; une fois pétrifiées dans leur unité, elles ne s'agglomèrent plus.

Le bien indivisible, il est inutile de le dire, ne passe qu'à l'un des enfans; quel est le sort des autres? Si les parens possèdent plusieurs biens indivisibles, on peut pourvoir autant d'enfans qu'il y a de biens; s'il n'y en a qu'un et qu'en outre on dispose, soit de terres en circulation, soit de valeurs mobilières, c'est au moyen de cette fortune accessoire qu'on les dote; enfin, si l'héritage consiste uniquement dans la ferme indivisible, les autres enfans ne reçoivent rien du tout. C'est pourtant au nom de la morale que M. de Stein aboutit à cette conclusion. Comme M. de Stein est un homme de talent, il sait faire ressortir les beaux côtés de son système; mais il ne peut pas nous empêcher de voir les difficultés sur lesquelles il glisse avec trop d'aisance. Comment, par exemple, mettre d'accord les dettes actuelles et le crédit futur? M. de Stein s'élève avec énergie contre la rétroactivité des lois; il ne commettra donc aucune violence, il ne supprimera aucune dette d'autorité, mais il veut que le bien rural, avant d'être inscrit au registre de l'indivisibilité, ait été libéré de toute charge. Voici ce qu'il propose : on attendra la vente forcée. A ce moment, on distinguera entre les diverses parcelles; on formera le bien indivisible en déclarant que ce bien se composera à l'avenir de la maison et de telles pièces de terre et de pré qu'on désignera; les autres parcelles resteront dans la circulation. Une fois cette séparation faite, on mettra la propriété en vente. Celui qui l'achète fait inscrire immédiatement au registre la composition du bien indivisible, et voilà ce bien protégé contre toute dette. C'est un tour de prestidigitation légale. On oublie que le dernier enchérisseur ne sera réellement propriétaire que lorsqu'il aura payé ou donné des sécurités. Néanmoins, si l'acheteur n'est pas en état de tout payer comptant, le vendeur ne pourra plus faire inscrire le restant du prix comme hypothèque sur le bien. Pour ce cas, M. de

Stein propose de forcer l'acquéreur de vendre les parcelles de terre qu'il peut posséder en dehors du bien indivisible, et s'il n'en a pas, la partie du prix restant due se transformera en une dette purement personnelle. C'est trancher la difficulté et non la résoudre; c'est même pire, car l'auteur de l'*Avis* devrait se rappeler que, sous le régime qu'il veut établir, le créancier n'aurait presque aucune action sur son débiteur.

Le nouveau propriétaire pourra-t-il dorénavant se passer de crédit? M. de Stein est trop économiste pour le croire; aussi ne veut-il pas supprimer le crédit, il prétend le régler. Il y aurait deux sortes de crédit, le crédit individuel et le crédit sociétaire. Le paysan, s'il trouve un capitaliste ou un fournisseur disposé à lui faire une avance, pourra toujours contracter la dette, mais il ne pourra payer que sur ses revenus ou sur ses biens libres, la ferme indivisible restant inattaquable. L'auteur prévoit que le crédit « individuel » pourrait bien faire défaut; le paysan aura parfois à réparer sa maison, à faire du drainage ou de l'irrigation : où trouver alors les capitaux nécessaires? Par l'association des paysans, répond M. de Stein. Tous les propriétaires de biens indivisibles formeraient une société solidaire, et chaque bien lui serait hypothéqué. C'est la société qui emprunte à des tiers, c'est elle qui prête à ses membres; elle prête après examen et selon son appréciation, et celui qui ne fait aucun appel au crédit n'en est pas moins solidairement responsable de l'emprunt social. Or le créancier de l'association aura une hypothèque valable, non sur un bien individuel, mais sur l'ensemble des biens; si un paiement est en souffrance, il pourra les faire vendre un à un, à son choix, jusqu'au parfait remboursement de sa créance. Voilà donc l'hypothèque rétablie, avec cette aggravation qu'on peut être appelé à payer les dettes d'autrui. Nous ne pousserons pas plus loin cet exposé, et nous nous abstiendrons de toute appréciation. Il nous serait d'ailleurs bien difficile de louer ce système.

La limitation du droit des paysans de recourir aux emprunts hypothécaires a été proposée par plusieurs publicistes allemands distingués : nous ne nommerons que M. Schäffle, ancien ministre autrichien, qui se prononce d'ailleurs contre l'indivisibilité. Il vient de publier une brochure (1) sur la matière, et peu de lignes suffiront pour caractériser son système. La moyenne et la petite propriété seront réunies en une association forcée par commune, par canton, par arrondissement et par département, le tout couronné

(1) *Die Inkorporation des Hypothekarkredits* (l'Incorporation du crédit hypothécaire).

par une administration centrale. Cette association ou corporation peut seule émettre les obligations foncières qui fourniront les fonds nécessaires aux emprunteurs. Le comité cantonal apprécie les demandes d'emprunts et ne les accorde que pour des améliorations réelles, pour réparer des dégâts causés par des sinistres, pour certains arrangemens de famille et quelques autres cas. M. Schäffle refuse presque entièrement le crédit pour les deux principales causes des dettes foncières : pour la légitime des cohéritiers et pour la partie restée non payée du prix d'achat de l'immeuble. Il ne dit pas comment le vendeur se tirera d'affaire; aux cohéritiers il n'est pas éloigné de recommander le partage en nature.

Pour qu'on ne puisse en aucun cas abuser du crédit, il ne sera jamais prêté plus de 50 pour 100, ou même seulement 40 pour 100 de la valeur de l'immeuble. L'évaluation est fondée, non sur la valeur vénale, mais sur le produit net; les obligations foncières seraient amorties en quinze ou vingt-cinq ans. Si les intérêts ne sont pas payés régulièrement, l'association peut saisir la propriété et la vendre. Ajoutons qu'aucun autre créancier n'en pourrait faire autant, il ne pourrait faire saisir que les meubles ou les valeurs mobilières quelconques. M. Schäffle voudrait aussi que les terres ne pussent être achetées que par les cultivateurs qui les exploitent de leurs propres mains, mais il n'a pas clairement indiqué le moyen d'atteindre ce but. Au fond, son système se réduit à la mise en tutelle des paysans pour tout ce qui concerne les emprunts fonciers, non sans enjoindre aux tuteurs d'être sévères. Mais cette combinaison ne saurait être efficace, car elle se borne à opposer une simple fin de non-recevoir aux deux plus importantes causes de dette : l'achat de terres avec des capitaux insuffisans et les compensations à donner aux frères et sœurs de l'héritier principal. L'excellente enquête badoise a établi la part de chaque cause. Dans les trente-sept communes qu'elle a étudiées, 45 pour 100 des dettes foncières proviennent des sommes restées dues sur les immeubles achetés et 28 pour 100 des partages entre cohéritiers; cela fait 73 pour 100, et nous n'avons plus que 5 pour 100 provenant des constructions et 22 pour 100 de toutes autres causes. C'est donc ces 73 pour 100 qu'on voudrait faire disparaître, mais le pourrait-on? Ces dettes sont si inévitables qu'elles finissent par s'accumuler d'une manière écrasante. Nous venons de voir que, comparativement à l'ensemble des dettes, elles montent à 73 pour 100, mais quel est leur rapport avec la valeur de l'ensemble des biens? Ce rapport varie d'une commune et même d'un bien à l'autre; il y a des localités privilégiés, et, d'un autre côté, tous les paysans ne sont pas endettés; mais on trouve aussi des villages où la dette fon-

cière s'élève à 54 pour 100, 65 pour 100, 67 pour 100, 69 pour 100, 71 pour 100, 99 pour 100 de la valeur des immeubles, et ce sont précisément des villages où la coutume des héritiers privilégiés est en vigueur (1). On comprend donc la vivacité des plaintes, et aussi la nature utopique de certains remèdes.

III.

Les dettes ne sont qu'une des causes des souffrances de l'agriculture : elles diminuent le fonds de roulement du cultivateur, retardent les progrès de la culture, imposent des privations et produisent ce mécontentement qui enlève tout entrain au travail, mais elles ne conduisent pas nécessairement à la ruine. On peut souvent espérer les réduire, sinon les payer, à l'aide de quelques bonnes récoltes ou de quelques spéculations heureuses. Mais les charges permanentes de l'agriculture s'accroissent sans cesse et rongent le revenu de plus en plus. Celles dont on se plaint le plus fréquemment proviennent des contributions. Les taxes de l'état sont supportables, mais les impositions communales sont écrasantes. Les enquêtes sont pleines de renseignemens sur ce point, les faits sont si nombreux que nous pouvons prendre nos citations au hasard. Voici la commune d'Andorf (2); c'est le maire qui répond aux questions. La commune se compose de six propriétés d'une grandeur moyenne de 30 hectares et de quinze d'une moyenne de 10 hectares, en tout 333 hectares. Andorf paie à l'état: 480 marks de contributions foncières, 90 marks d'impôt sur les maisons, 168 marks d'impôt sur le revenu, ensemble : 738 marks. Mais d'autre part, les impositions communales s'élèvent à 2,160 marks ; total des impôts : 2,898 marks. Les 2,160 marks d'impositions communales de l'année 1882 se décomposent ainsi : cotisations pour l'église, 125 marks; complément de traitement à l'instituteur, 279 marks; routes et chemins, 315 marks; curage de la rivière, 966 marks; état civil et assistance publique, 475 marks. Ces chiffres sont le double et parfois le triple de ce qu'on payait il y a quinze ans dans les villages de la province du Hanovre, qui n'est même pas la plus chargée. Nous trouvons dans le Journal officiel allemand, du 28 janvier 1883, une décision du conseil municipal de Höscheid, dans la province rhénane, qui, pour couvrir le déficit de ses revenus, impose 100 cen-

(1) *Enquête badoise*, t. IV, p. 85.

(2) *Verhandlungen*. (Procès-verbaux du conseil supérieur de l'agriculture de Prusse, p. 351 et suiv.)

times additionnels à trois des contributions directes et à la quatrième, dite « impôt des classes (1), » un nombre progressif de centimes qui va de 375 à 625.

La province de Westphalie nous fournira encore un exemple qui montrera que l'industrie, qui est si souvent une excellente voisine pour l'agriculture, peut parfois aussi être incommode. C'est l'un des représentans de cette province si riche en mines, usines, et manufactures de toutes sortes, M. le baron de Hœvel, qui donne au conseil supérieur les renseignemens que nous allons résumer (2). La plupart des villages se composent de quelques paysans et de nombreux ouvriers des fabriques ou des mines. Une petite commune, par exemple, entretenait une école ; un instituteur suffisait et la dépense était supportable. On ouvre une mine dans le voisinage, les propriétaires de la mine achètent une ferme dans le village et y bâtissent des maisons pour une centaine d'ouvriers. Immédiatement la commune est tenue d'installer plusieurs instituteurs et de construire une école, la dépense étant répartie au marc le franc des impôts généraux. Or l'ouvrier paie tout au plus 3 marks de contributions directes, la charge retombe donc sur les propriétaires ruraux. L'orateur cite quelques résultats de cet état de choses. Un de ses voisins est coté à 42 marks d'impôt sur le revenu, il paie en contributions foncières et en impositions communales 864 marks, soit plus de vingt fois sa cote d'impôt sur le revenu. Le même orateur cite quelques autres faits analogues, nous les passons pour expliquer un détail qui aura frappé le lecteur : dans l'exemple précité, la contribution foncière due à l'état est jointe aux impositions communales et les deux sommes réunies sont opposées à l'impôt sur le revenu. C'est qu'au nom de l'agriculture on soutient quelquefois que la contribution foncière fait double emploi avec cet impôt. On pourrait en dire autant de la patente et de quelques autres taxes ; aussi les réclamans les plus modérés se bornent-ils à demander que la contribution foncière soit réservée en entier aux communes.

La hausse des salaires est une charge plus grande encore que la majoration de l'impôt. Sans doute, on voit avec satisfaction l'ouvrier des champs améliorer sa position ; il est fortement à désirer qu'il se plaise dans son village, et qu'il y soit assez heureux pour ne pas songer à rechercher les jouissances qu'il s'attend à trouver dans les villes. Mais il ne faudrait pas que la prospérité de l'ouvrier fût achetée aux dépens de celle du patron. Ces deux agens de la pro-

(1) Ce sont les cotes inférieures de l'impôt sur le revenu.

(2) *Verhandlungen* de 1883, p. 682, 683.

duction devraient progresser ensemble, la part de l'un augmentant par suite de l'accroissement du revenu de l'autre (1). Or, on paraît assez d'accord sur ce point que ce revenu ne s'élève guère ; d'aucuns prétendent même qu'il baisse.

Sur le mouvement des salaires, les trois enquêtes ont recueilli moins de renseignemens que la plupart des relevés antérieurs, les deux principales préoccupations du moment étant l'accroissement de la dette foncière et le morcellement progressif des propriétés. Néanmoins des faits intéressans ont été produits. Le secrétaire-général de la Société d'agriculture de la province de Prusse occidentale, M. Œmler, à Danzig, présente le tableau qui suit (2).

	Il y a vingt ans.	Aujourd'hui.
Gages d'un laboureur.....	84 à 90 marks.	140 à 160 marks.
— d'un palefrenier.....	50 à 60 »	110 à 130 »
— d'une servante.....	24 à 30 »	60 à 80 »
Salaire d'un batteur en grange....	50 »	65 »
— d'un moissonneur.....	100 »	150 »
— d'un ouvrier ordinaire.....	120 »	200 »

Dans d'autres provinces, nous trouvons des proportions un peu différentes ; souvent, comme dans le Brandebourg, en Saxe et ailleurs, des salaires en nature, comprenant quelquefois un champ que le patron laboure et fume, améliorent sensiblement la situation de l'ouvrier sédentaire. Le journalier, lorsqu'il est nourri, reçoit maintenant, en plus d'un salaire élevé, des alimens substantiels et relativement coûteux.

Malheureusement, s'il est plus exigeant, il n'est nullement devenu plus laborieux. De la Thuringe, par exemple, on écrit : « Beaucoup de journaliers travaillent mal, n'ayant jamais appris leur état ; et ils travaillent à contre-cœur, sans soin, et seulement quand ils ont dépensé les salaires qu'on leur a payés le dimanche précédent. » Un représentant de la province rhénane, M. de Rath, ne pense pas mieux d'une partie de la population de cette contrée. On sait que le pays montagneux et aride qui s'étend entre Trèves, Coblentz et Aix-la-Chapelle, l'Eifel, a beaucoup souffert, il y a un an, d'inondations et d'autres calamités, et qu'on a dû venir au secours des habitans. Parlant d'eux, M. de Rath dit se rappeler qu'il y a vingt et trente ans, les petits cultivateurs de l'Eifel descendaient dans la vallée du Rhin, où la récolte mûrit plus tôt, pour aider à la moisson ; à cette

(1) Nous avons eu l'occasion de constater que les salaires sont plus élevés dans les contrées fertiles que dans les contrées peu productives.

(2) *Bäuerliche Zustände*, t. II, p. 234.

même époque, les chemins de fer rhénans furent construits avec les bras des gens de l'Eifel. Actuellement, ils ne veulent plus travailler, et leur situation tout entière a empiré. Ils ne se gênent pas pour dire : « Nous n'avons qu'à nous lamenter, on ne manquera pas de nous nourrir (1)... » Un peu plus loin, M. de Rath raconte que, lors de la récente construction d'une route, les habitans des villages devant lesquels elle passe refusaient de travailler pour 2 fr. 50 par jour ; on dut faire venir des Italiens. On ne sait comment expliquer cette répugnance pour le travail ; les faits analogues que M. de Hœvel rapporte de la Westphalie sont attribués à la concurrence de l'industrie, qui n'abandonne à l'agriculture que les travailleurs de rebut.

Il n'est pas nécessaire, croyons nous, de démontrer davantage que les frais de production ont augmenté, on peut l'induire de ce qui précède ; mais il est une autre circonstance qui influe encore bien plus gravement sur la situation des agriculteurs, c'est l'accroissement de leurs besoins. Les enquêtes ont relevé sur ce point de nombreux renseignemens, mais il conviendra, avant tout, de remonter aux causes.

Ce qui distingue la vie du cultivateur actuel de celle de ses aïeux, c'est qu'autrefois le paysan ne se nourrissait et ne se vêtait guère que du produit direct de ses champs. Il ne dépensait presque rien pour sa consommation, le numéraire lui servait à payer l'impôt, peut-être des redevances, quelques outils, et à faciliter l'échange de ses chevaux, de ses bestiaux ; ce qui lui restait était thésaurisé, souvent pour acheter un lopin de terre. Aujourd'hui, la consommation du plus petit cultivateur comporte des déboursés ; une partie de ses recettes s'en vont en dépenses journalières. Plusieurs circonstances, très différentes les unes des autres, y ont contribué. L'affluence des métaux précieux et la multiplication de la monnaie fiduciaire ont fait déborder le numéraire dans la campagne, et il a d'autant plus vite cessé d'y être rare, que le prix de la plupart des produits agricoles a sensiblement augmenté. L'industrie, en prenant l'extension extraordinaire que l'on sait, a envahi les champs et y a répandu ses richesses, en montrant en même temps comment on en jouit. Les chemins de fer ont rapproché les villes et ont donné le goût du luxe. La diffusion de l'instruction, la création des journaux à bon marché, le service militaire, ont permis de faire des comparaisons qui ont éveillé l'esprit d'imitation. On s'est senti assez riche pour suivre le courant.

Le mouvement est assez général, quoiqu'il ne soit pas partout également intense. Citons au hasard. M. Heim, parlant de Saxe-

(1) *Verhandlungen*, 1883, p. 642. Le pays est sous le régime du droit à l'assistance.

Meiningen, signale (1) les dépenses qu'on fait aujourd'hui pour les vêtemens et le mobilier. On trouve de fréquentes occasions d'aller en ville, les cabarets de village offrent des consommations plus relevées et plus chères, le café et le sucre ont pénétré dans la plus pauvre chaumière. M. Bemberg, de la province rhénane (2), s'élève surtout contre l'amour du plaisir, contre les nombreuses fêtes : dans la vallée du Rhin, on compte treize jours fériés de plus qu'en France, sans parler des kermesses et surtout des réunions et banquets des associations qui pullulent dans certains cantons : société des tireurs, des anciens militaires, il y en a comme cela de trente à quarante. L'orateur insiste aussi sur l'éducation peu appropriée des jeunes filles, qui ne sont nullement préparées à diriger un ménage ou une ferme. Un grand nombre d'autres rapports traitent cette question, mais personne ne l'a approfondie comme l'enquête du ministère de l'intérieur de Bade (3), qui donne des chiffres précis, entre dans de nombreux détails sur chaque dépense, et les résume. Nous apprenons ainsi ce que coûte par jour à nourrir un individu dans chaque village, et ce qu'on dépense en moyenne, par tête, pour le vêtement dans le courant d'une année; on distingue même souvent entre le grand, le moyen, et le petit paysan, entre le paysan et le journalier. La nourriture s'élève assez souvent à 1 franc par tête et ne descend jamais au-dessous de 0 fr. 50; la consommation de la viande est générale. Pour le vêtement, nous trouvons depuis 11 marks (13 fr. 75), jusqu'à 95 marks (118 fr. 75), et presque tous les chiffres intermédiaires; il y a donc une grande différence entre un village et l'autre, et si 11 marks peuvent suffire, une dépense de 95 dénote nécessairement des habitudes de luxe.

L'augmentation des frais de production et celle des charges de toutes sortes que nous venons de constater, n'auraient causé ni gêne ni souffrances, si le revenu avait suivi le mouvement. Mais il est resté en arrière. Les prix de certains produits se sont sans doute élevés, mais d'autres n'ont pas sensiblement haussé. Ce qui est plus grave, c'est que, la défaveur des saisons ayant réduit la quantité des produits agricoles, ce contretemps n'a pas été compensé pour l'agriculture, au moins en partie, par une amélioration des prix. On sait que la faute en est à la concurrence américaine. Il est regrettable que cette concurrence, qui est purement temporaire, ait causé tant de découragement en Europe... C'est que celui qui souffre ne peut pas attendre.

On a démontré plusieurs fois que les cultivateurs en état de vendre du blé, — c'est la grande et la moyenne culture, — sont

(1) *Bäuerliche Zustände*, t. Ier, p. 17.
(2) *Verhandlungen*, 1883, p. 666.
(3) *Erhebungen über die Lage der Landwirthschaft*, t. IV, 4e appendice.

seuls à souffrir de cette concurrence, et que les vendeurs de blé ne sont qu'une minorité dans la nation. Nous pouvons leur offrir mieux que cette froide fin de non-recevoir; nous pouvons leur dire que, dans une certaine mesure, il dépend d'eux d'améliorer leur sort. La concurrence américaine n'est désastreuse que pour les fermes qui restent au-dessous d'un certain rendement; les terres qui dépassent ce minimum résistent à l'assaut. Or très souvent il dépend du cultivateur d'élever le rendement de son champ : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. L'enquête badoise a démontré que les bonnes terres, les fermes bien situées, ont aisément surmonté toutes les difficultés, cherté du crédit, élévation des salaires, intempérie des saisons, et que les propriétés qui ont le plus souffert sont précisément celles qui ont le sol le moins fertile ou le moins bien cultivé. C'est encore, on le voit, une question d'outillage.

C'est aussi ce sol-là qui a le moins bien supporté l'accroissement de la population. Les diverses enquêtes se sont préoccupées de ce point. Nous trouvons, par exemple, dans l'Enquête des économistes une question 23 : « La population rurale augmente-t-elle? » Et plus d'une fois la réponse a été négative; s'il y a un excédent de naissances, il profite à la ville (1). D'autres fois on a répondu que l'augmentation avait eu lieu, mais qu'elle s'était réalisée aux dépens de l'aisance, et en plus d'un endroit on a démontré qu'il y a dans la localité plus de bras que de travail agricole. Enfin, l'Enquête badoise a très bien résumé les faits : Les contrées peu fertiles n'ont pas pu supporter l'accroissement de la population, l'excédent a émigré, et quand il a voulu se maintenir, il n'a pu le faire qu'en divisant les héritages et en y vivant de privations (2). Le bien-être, dans de pareilles localités, est dû à l'industrie, ce sont les usines et manufactures, ou encore une fabrication domestique, qui tirent les populations de peine. Les contrées fertiles, au contraire, ont pu constater l'élasticité de leur production, qui a permis d'augmenter le nombre des places au banquet de la vie.

IV.

Tout le monde, dit-on, est quelque peu médecin; la plupart de ceux qui viennent d'étudier les maux de l'agriculture n'ont pas

(1) D'après le dernier recensement français, 821,381 habitans des campagnes auraient émigré dans les villes; ce chiffre n'est-il pas exagéré?

(2) Dans un discours prononcé à l'occasion d'un congrès agricole (*Journal officiel allemand*, du 7 mars dernier), le ministre d'agriculture de Prusse, M. Lucius, met en première ligne des causes du malaise le trop rapide accroissement de la population.

manqué de présenter leurs remèdes. Le rapporteur de l'Enquête badoise, qui a relevé avec soin les propositions de ses commissaires, en a enregistré quarante-deux, dont vingt-deux sont applicables par les cultivateurs eux-mêmes et vingt par le gouvernement. Les deux autres enquêtes n'ont pas présenté de résumé, et nous n'avons noté que les propositions saillantes ; elles sont au nombre d'une quinzaine, et c'est peut-être encore trop. Cependant, cette abondance de remèdes ne nous étonnera plus quand nous aurons présent à l'esprit que la plupart ne s'appliquent qu'à des maux locaux ; ceux-là nous pouvons les négliger entièrement. Parmi les propositions qui visent l'ensemble de l'agriculture, quelques-unes sont inspirées par la politique, ce sont celles qui veulent maintenir les biens dans la famille, en favorisant l'un des héritiers, qui veulent poser une barrière au morcellement, interdire les dettes foncières et constituer un nouvel « ordre des paysans. » Les partisans de ces moyens se défendent d'être réactionnaires, mais sans succès ; l'agitation qu'ils ont soulevée dans le pays est conduite par des hommes dont quelques-uns brillent au premier rang parmi les hobereaux.

Ils se rencontrent cependant sur plusieurs points avec des hommes faisant profession d'opinions libérales, par exemple, dans la demande d'une meilleure organisation du crédit et dans l'encouragement de la réunion des parcelles. Le crédit, on voudrait l'émanciper des capitalistes, qui seraient remplacés par des sociétés de prêteurs, tant pour les dettes mobilières que pour les dettes immobilières (1) ; la réunion des parcelles ferait disparaître l'un des inconvéniens du morcellement. Cette opération, dont il n'existe en France qu'un ou ou deux exemples datant du commencement de ce siècle, est très fréquente en Allemagne, où elle est favorisée par la législation. Lorsque les champs d'un cultivateur, propriétaire peut-être de 10 hectares, sont divisés en 40 ou 50 parcelles dispersés sur le territoire d'une commune, et qu'il emploie une demi-heure et davantage pour aller de l'une à l'autre, il perd beaucoup du temps, et souvent aussi ses cultures sont gênées parce qu'elles se trouvent enclavées dans celle d'un voisin. Par la réunion des parcelles au moyen d'échanges, il se forme des biens d'un seul tenant ou composés de deux ou trois

(1) On semble oublier qu'en Prusse comme en Italie, les caisses d'épargne ne versent pas au trésor les dépôts qu'on leur confie ; elles les placent comme elles l'entendent. En 1881, les caisses d'épargne ont reçu en Prusse en dépôt la somme de 1819 millions de marks, dont elles ont placé 1754 millions de la manière suivante : 27.95 pour 100 en hypothèques urbaines, 27.98 pour 100 en hypothèques rurales, 24.72 pour 100 en valeurs au porteur, 9.75 pour 100 en billets à ordre cautionnés, 2.63 pour 100 en prêts sur gages, 6.97 pour 100 en prêts à des communes et institutions publiques.

morceaux; toutes les pertes sont compensées lors des échanges et il en résulte pour tous les intéressés une plus-value qu'on estime à au moins 20 pour 100, et souvent à 30 pour 100. L'avantage des réunions est si grand, surtout quand la propriété est devenue ainsi d'un seul tenant, qu'on a vu des paysans abandonner la maison qu'ils possédaient dans le village et en reconstruire une autre au milieu de leur domaine reconstitué.

Le parti dont nous venons de signaler les tendances s'agite aussi pour obtenir des droits de douane sur les céréales; il ne se contente plus du droit d'un mark (1 fr. 25) par 100 kilogrammes et d'un demi-mark pour les autres, qui est actuellement en vigueur; ses exigences s'élèvent, mais il n'y a aucune probabilité qu'il reçoive satisfaction sur ce point. L'agriculture elle-même est divisée sur la question; la petite culture, notamment, se joint aux autres consommateurs pour combattre les droits sur les grains. Une revue agricole soutient même que les prix du blé avait été parfois bien plus bas avant le développement de la concurrence américaine que de nos jours, et qu'on s'était pourtant tiré d'affaire.

Le remède douanier a encore d'autres adversaires. M. de Miaskowski, dans son rapport au conseil supérieur de l'agriculture de Prusse (1), ne croit pas pouvoir aborder la question douanière sans l'examiner aussi au point de vue de l'industrie, car il est clair qu'on ne peut pas imposer à l'entrée ses matières premières et les denrées alimentaires sans lui offrir une compensation. Mais en dehors des rapports entre les intérêts agricoles et les intérêts industriels, une autre difficulté s'oppose, selon lui, à la majoration du droit sur le blé. Ceux qui comparent les cultivateurs américains topographiquement les plus favorisés aux producteurs allemands qui le sont le moins, demandent qu'on comble par le tarif un écart de prix de 8 marks (10 francs) par quintal; mais on ne pourrait songer à établir un droit aussi exorbitant que s'il était possible de réunir les états de l'Europe centrale (l'Europe sans la Russie) en une union douanière. Une pareille union rencontrerait, on le comprend, de bien grands obstacles. En attendant, ne vaut-il pas mieux comparer le cultivateur américain le moins bien situé au producteur européen favorisé par le terrain, et espérer que ce dernier pourra l'emporter dans la concurrence?

Nous partageons l'avis de M. de Miaskowski quand il insiste sur la nécessité d'améliorer la production de manière à réduire le prix de revient des produits, mais nous ne le suivons que de loin quand il en conclut que le cultivateur doit se tourner de préférence vers les

(1) *Verhandlungen des Landes-OEkonomie-Kollegium*, 1883, p. 624 et suiv.

cultures les plus productives, les fourrages et les plantes industrielles. Encore s'exprime-t-il avec modération, bien différent en cela de certains publicistes qui voudraient réduire la production européenne du blé au minimum et faire mettre en pâturages tous les champs qui s'y prêteraient. Ce serait nous exposer à un grand danger contre lequel nous nous élevons de toutes nos forces. Au lieu de 50 à 60 millions de quintaux que l'Europe demande actuellement à l'Amérique, il lui en faudrait plus de 100 millions : qu'arriverait-il lors d'une mauvaise récolte qui nous priverait des indispensables envois transatlantiques ? Ne vaut-il pas mieux viser à faire produire à chacun de nos hectares un hectolitre de plus ? C'est seulement si les efforts faits dans ce sens réussissaient qu'il serait permis de distraire quelques parcelles des cultures céréales pour les consacrer aux houblons, aux lins, aux betteraves, aux légumes et aux fruits afin de rétablir, en tant que nécessaire, la balance des revenus.

De beaucoup d'autres côtés on élève la voix en faveur des « progrès techniques ; » c'est le seul moyen de réduire les frais, car personne ne songe à diminuer les salaires ; on applaudit cordialement à l'accroissement du bien-être des ouvriers agricoles, c'est d'ailleurs uniquement ainsi qu'on pourra les garder dans la ferme en présence de la concurrence de l'industrie. Il est seulement à regretter qu'à un salaire plus élevé ne corresponde pas un travail plus efficace, personne n'a indiqué le moyen d'obtenir ce résultat. Un autre résultat tenu pour désirable sera non moins difficile à atteindre, c'est le retour à la simplicité. On la recommande fortement aux paysans, elle serait utile dans d'autres régions encore, mais la rivière ne remonte pas vers sa source. On pourrait en dire autant des expédiens proposés par le parti ultra-conservateur : l'indivisibilité des fermes et l'inadmissibilité des dettes foncières. Comment introduire ces domaines privilégiés dans les pays où règne le suffrage universel et où les non-privilégiés forment l'immense majorité ? Comment maintenir un pareil système dans une société où tout se modifie et se transforme, qui considère même le mouvement comme synonyme de la vie ? De pareils expédiens ne sauraient prévaloir contre la nature des choses. Celle-ci veut que chacun soit le principal agent de sa fortune, que les affaires prospèrent d'autant mieux qu'il s'allie plus d'intelligence et de savoir à un travail persévérant et à une sage économie. Hélas ! les vérités les plus vraies sont aussi les plus banales.

MAURICE BLOCK.

UNE

NOUVELLE PHILOSOPHIE

DE L'OPÉRA

Die Kriegsgeschichte der deutschen Oper, von W.-H. Riehl. Stuttgart, 1884; Cotta.

Une partition qui réussit dure vingt ans, et quand on ne la joue plus, il y a partout des bibliothèques et des archives nationales pour la remiser ; mais tous ces opéras, grands et petits, que le flot incessant de la production universelle apporte et remporte par milliers, que devient leur âme? Où passe l'étincelle de vie ? Avez-vous jamais réfléchi à la somme énorme d'idées musicales qui, depuis des siècles, ont dû se perdre ainsi dans l'éternel humus des nécropoles? Avisés comme le sont nos artistes d'aujourd'hui, je leur conseillerais d'aller par là aux découvertes ; qui nous assure même que le cas ne se soit pas déjà maintes fois présenté? Ce que je sais, c'est qu'un de nos plus charmans petits maîtres en fait d'opéras comiques, ayant pour un temps fixé sa résidence à Naples, en revint avec des trésors. « Entre ses mains, nous disait le vieil archiviste de l'endroit, nos paperasses ne chômaient pas. Je le voyais compulsant et copiant du matin au soir, et je vous réponds qu'il ne s'est pas gêné pour se tailler son habit d'arlequin dans la défroque des Fioraventi, des Generali, des Vaccaj, Pavesi et consorts. »

Rien que le matériel des bibliothèques fournirait un sujet d'études

à qui voudrait s'occuper d'écrire une sérieuse histoire de l'opéra. C'était rare autrefois à l'étranger qu'une partition ne restât pas en manuscrit, lorsque chez nous les moindres ouvrages de Desaides ou de Philidor obtenaient les honneurs de la gravure. C'est que, longtemps, l'Italie et l'Allemagne ne connurent que l'opéra de cour, destiné à se localiser dans telle ou telle résidence princière, dont il faisait le divertissement privilégié; en quoi le simple manuscrit pouvait suffire; tandis que la France, toujours prompte à s'assimiler les œuvres du dehors pour les répandre ensuite à l'état de produits nationaux, devait naturellement avoir recours à des moyens d'exportation plus expéditifs. Ce génie de l'appropriation, caractère de notre race, ne laissa pas de s'affirmer aussi dans cette circonstance. L'opéra étant d'origine italienne, force nous fut de nous recruter en Italie. Oui; mais retenez bien ce point : si, dès 1647, nous tirons de Florence nos compositeurs et nos instrumentistes, nous n'admettons pas que leur musique parle une autre langue que la nôtre. La musique sera de Lulli, mais le texte sera de Corneille ou de Quinault. C'est sous le titre de *tragédie mise en musique* que le Florentin sera venu ainsi fonder l'opéra français, et, cette prédominance de notre esprit, de notre goût, tous la subiront par la suite, les Piccinni et les Sacchini, les Cherubini comme les Spontini, et jusqu'à Rossini lui-même, qui, de séjour à Paris, pense en français, écrit en français son *Guillaume Tell*. Il faut donc que ce sentiment d'un art lyrique national ait sa raison d'être, puisque la France a, de tout temps, su l'imposer aux plus illustres et que nous n'acceptons, nous, les Gluck, les Cherubini et les Rossini, que sous bénéfice de haute et patente naturalisation.

En ce qui regarde Rossini, peut-être aussi faudrait-il admettre que son évolution eut double sens. Il ne supportait pas de s'entendre appeler : le musicien du congrès de Vérone; et j'ai souvent pensé que bien des colères rentrées avaient dû trouver à s'échapper de ce côté. Le seul choix du sujet semble l'indiquer. S'improviser Français en donnant pour protagoniste, à son œuvre de naturalisation, le héros de la Suisse contre la tyrannie autrichienne, c'était une revanche éclatante du rôle d'accompagnateur subalterne que le prince Metternich lui avait fait jouer dans son intermède organisé contre l'indépendance de l'Italie. Le génie a ses secrets qu'il garde souvent même dans l'inconscience, et c'est aussi le devoir de la critique de s'en enquérir.

J'avoue qu'à ce titre, le dernier ouvrage de M. Riehl, un des maîtres les plus incontestés de l'esthétique allemande, me réjouit le cœur. J'y trouve à chaque instant le témoignage de notre influence historique : « La guerre d'affranchissement que l'Allemagne eut à

livrer à l'Italie ne compte pas moins de quatre phases : la première, de soumission pure et simple, s'incliner comme Händel, ou, comme Bach, déserter les sentiers de l'opéra. Dans la seconde, une sorte d'opposition se déclare, embrassant à la fois l'opéra italien et l'opéra français, Gluck et Mozart travaillant à germaniser l'un et l'autre, mais sans que la lutte s'établisse encore sur le terrain exclusivement national : Gluck a ses principes d'esthétique, qu'il expose surtout dans des préfaces, plaidant en français et en italien la cause de l'Allemagne. La troisième période nous montre l'antagonisme dans son plein, Weber contre Rossini; les classes cultivées pour le maître allemand, la masse du public pour l'italien. La crise était ouverte, mais on se tenait encore sur la défensive à cause des prédilections toujours à demeure chez le plus grand nombre. Il ne pouvait donc appartenir qu'à la quatrième phase de prendre l'offensive. » On devine à quel mouvement l'auteur ici fait allusion. Nous y reviendrons tout à l'heure; en attendant, continuons de suivre M. Riehl et renvoyons à ses leçons ceux de nos critiques qui se croient obligés d'être plus Allemands que les Allemands. Il lui en coûte cependant un peu d'avoir à reconnaître notre prise de possession dès le siècle de Louis XIV, de nous voir, sous le règne suivant, accaparer tantôt Gluck, tantôt Piccinni, et finalement, sous la révolution et sous l'empire, nous retourner à la fois contre l'Italie et l'Allemagne et les battre toutes les deux avec les opéras de Cherubini, de Méhul, de Paër, de Spontini, etc. Paris étant la capitale universelle, il devenait tout naturel que là se confondissent les trois styles nationaux en vogue et que le répertoire français, se substituant à l'italien, envahît à son tour l'Europe. Ce fut pour le génie de l'Allemagne une nouvelle ère de captivité; après l'air de bravoure des Italiens, il lui fallut endurer le branle-bas de nos orchestres, de notre mise en scène et de nos ballets, influence qui se prolongea bien au delà de la période de nos conquêtes de la révolution et de l'empire. En littérature, l'Allemagne n'a point de théâtre national. Son théâtre est un théâtre esthétique, de même que sa musique est spécialement instrumentale et symphonique. Il n'y a point ici à contredire, la musique est une chose et l'opéra en est une autre; or l'opéra, c'est la race romane. Comparez à cet endroit la manière de sentir des divers peuples : l'Italien et le Français, instinctifs, primesautiers; l'Allemand, réfléchi, abstrait, compliqué, nuageux et théoricien; le Français, prompt à la réalisation, au coup de main, partout le premier à mettre en lumière, en pratique, l'idée en germe dans le cours des temps. Étudions, au point de vue de l'opéra, le commerce international, parcourons les listes d'exportation et d'importation depuis un siècle et demi, c'est partout la race

romane qui domine. L'Italie et la France couvrent de leurs opéras le sol de l'Allemagne, qui leur livre en retour ses symphonies. On raconte qu'au mois de décembre 1870, dans ce Paris que les Allemands investissaient, une société d'amis des arts n'hésita pas à célébrer le centenaire de la naissance de Beethoven. J'ignore si le fait est vrai; mais, ce qui ne souffre pas de doute, c'est que, à la même heure, nos opéras de Boïeldieu, d'Herold et d'Auber se jouaient sur toutes les scènes allemandes : symphonies d'une part, opéras de l'autre, les choses ne se sont jamais passées autrement, et, contre ce libre échange traditionnel, Richard Wagner ni sa cabale ne peuvent rien.

Quant à moi, je ne m'en explique que mieux l'espèce d'antipathie nationale que nourrissent à l'égard de l'opéra certains Allemands de vieille roche, et leur satisfaction de voir le genre s'en aller. Qui voudra se faire un idéal de musique allemande pensera toujours au *Messie* de Händel, à *la Passion* de Bach, aux symphonies de Beethoven. Dès que vous abordez le théâtre se présentent les objections. Non pas, certes, que les chefs-d'œuvre manquent; mais la nationalité de ces chefs-d'œuvre reste à démontrer. Nous savons tous par quels liens fameux le génie de Gluck se rattache à la France, et nul n'oserait soutenir que le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, la partition de *Don Juan*, soit de race purement germanique. *Don Juan* est un opéra italien, plus Mozart, tandis que *Fidelio* sera, par contraste, Beethoven, plus l'opéra allemand. A proprement parler, l'opéra allemand ne commence qu'à *Fidelio*, œuvre sublime, où l'esthétique prédomine, et dont le *Freischütz* sera la contre-partie en tant qu'opéra populaire.

Aux bienheureux jours du rococo et de l'ancien régime, comme c'étaient les cours qui payaient les violons, elles agissaient à leur convenance. Rien de plus simple : on avait à sa solde des maîtres de chapelle allemands pour leur faire faire des opéras italiens. Une illustre perruque de l'époque, le savantasse Mattheson, disait, dans un de ces aphorismes tapageurs qu'il savait au besoin soutenir d'un coup d'épée : « Les opéras, comprenez-moi bien, cela ne regarde que les rois et les princes, et je défends aux bourgeois d'y venir fourrer leur nez. » Un patronage humiliant régnait sur l'art et les artistes : poète de la cour, peintre de la cour, compositeur ordinaire de son altesse impériale, royale, apostolique ou grand-ducale, c'était dans les mœurs, et même en des temps d'émancipation comme les nôtres, ce mécénatisme n'a point disparu. Le théâtre est resté presque ce qu'il était au XVIIIe siècle : un divertissement aristocratique vivant des largesses du souverain et dont un intendant règle le programme. A Vienne, à Berlin, c'est la maison de l'empe-

reur qui subventionne; à Munich, les prodigalités du roi Louis ne se comptent pas, au moins celui-là peut-il dire qu'il en a pour son argent. S'enfermer seul dans une salle vide et se faire jouer pendant des heures le *Rheingold* et le *Parsifal* :

Vacuo lætus sessor plausorque theatro,

absorber à l'écart en soi, tout seul, des trésors d'harmonie qui suffiraient au bonheur de plusieurs multitudes; penser que cet orchestre, ces chœurs, ces machinistes ne se meuvent que pour vous, que vous êtes l'unique point de mire, et que si, dans ce désert sonore que vous emplissez de votre personne, un seul être humain osait apparaître, cet individu, fût-il le plus tendrement affectionné de vos chambellans, vous auriez le droit de le flanquer aux arrêts pour six semaines, — plaisir de monarque et de demi-dieu, dernier terme où l'opéra de cour devait aboutir.

En Allemagne, le théâtre appartient au souverain; il l'ouvre et le ferme à volonté, y reçoit qui bon lui semble et distribue les places selon l'étiquette. L'opéra est un présent du prince, une galanterie à son entourage; il régale, et c'est aux frais du pays que cinq ou six cents élus goûtent ce plaisir de luxe. Ainsi les choses se passaient au temps de l'électeur de Saxe, Auguste III, du duc Charles de Wurtemberg, le protecteur de Jomelli. Non content d'avoir son théâtre privé, tout seigneur tenait à sa solde un compositeur de cour, dont les fonctions consistaient à lui servir bon an mal an la provision de musique sacrée et profane nécessaire à sa consommation personnelle. Ni le public ni la critique n'existaient alors; rien de ces mouvemens d'opinion qui font que, du sud au nord, voyagent les idées; rien de ces ouragans de la discussion qui dispersent les miasmes d'un mauvais style en passe de s'éterniser dans certains coins. L'Allemagne d'aujourd'hui n'en est plus là, et cependant comment nier les restes de cet esprit de particularisme et d'intendance? Cette conception du théâtre de Bayreuth, par exemple, n'est-ce pas l'ancien opéra de cour qui ressuscite au profit d'un artiste, d'un seul artiste? Le prince a disparu, mais nous avons gardé le souverain, qui s'appellera désormais Richard Wagner. Ici, comme à la cour, il n'y aura d'admis que les invités de son altesse.

Un genre ne saurait mentir à ses origines; et l'opéra est de souche aristocratique, comme tout ce qui nous est venu de la renaissance. Quelques-uns essaient de lui faire un état civil démocratique en rattachant sa généalogie aux mystères du moyen âge; ils se trompent. L'opéra est sorti des allégories, des pastorales et des

intermèdes de la renaissance; il a ses origines dans la mythologie antique et son public parmi les lettrés, les artistes et les grandes dames de l'hyperculture italienne. Forme savante et raffinée, l'opéra pénétrera dans le peuple par infiltration; il n'en vient pas. Une langue idéale, qui seule suffirait pour témoigner de sa filiation, son chant, bien mieux encore que le vers tragique des poètes, l'élève au-dessus de la vie réelle; ses personnages empruntés à la fable sont, la plupart du temps, ceux de Raphaël et de Michel-Ange, des gloires nationales en quelque sorte; et, par la suite, quand il sentira le besoin de se moderniser, c'est au poème de Tasse qu'il demandera ses Renaud et ses Armide. L'antique avait pourtant, au point de vue musical, un avantage : il offrait au compositeur des sujets connus d'avance du public, des groupemens faciles pour ses chœurs et des personnages à revêtir d'une individualité typique. Ajoutez à cela la pompe du décor, des costumes et d'une mise en scène rococo tout en harmonie avec l'art de Gluck; *Orphée*, *Iphigénie*, *Alceste*, l'antique avec un œil de poudre. Son *Armide* me semble d'un gluckisme moins déterminé et prêtant davantage aux remarques indiscrètes. Reprendre *Armide* est, à notre Académie nationale, une question en permanence; les directeurs se la passent de main en main et pas un n'arrive à la résoudre. M. Perrin lui-même y perdit son temps, ne sachant plus à quel style se vouer pour la mise en scène : « A votre place, lui disais-je, un jour que j'étais témoin de ses perplexités, je me lancerais en plein rococo sans reculer devant les tonnelets, casques, turbans, caftans et brodequins à paillettes d'or, tous les panaches, tous les falbalas, toute la turquerie du vieil arsenal. » Peut-être eût-ce été son avis, mais il hésita, pris de scrupules et craignant une fausse interprétation de la part du public.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la mode des sujets antiques s'est prolongée fort au-delà du règne de Gluck et qu'elle florissait encore chez nous au moment où Mozart créa son *Don Juan*, inaugurant au théâtre l'ère du romantisme, que la symphonie de Beethoven allait fonder dans le domaine instrumental. Notons à ce propos que *Don Juan*, comme *les Noces de Figaro*, fut composé sur un texte italien, phénomène curieux en un chef-d'œuvre destiné à révolutionner la patrie allemande (1). C'est que l'Italie avait dès lors des poètes capables d'exercer une influence personnelle sur l'imagination des compositeurs, — ses Apostolo Zeno, ses

(1) Je remarque, en passant, que ce qui jusqu'alors avait manqué, c'était moins la personnalité de l'œuvre que sa *nationalité* : les opéras comiques de Mozart ressemblent aux opéras comiques de Cimarosa, *Joseph* et *les Deux Journées* tendent la main à *Fidelio*.

Métastase, — les classiques, — et, pour nommer l'homme de génie, ce da Ponte, qui, sautant de l'antique au moderne, eut en présence d'un Mozart l'étonnante conception de *Don Juan*, un fond légendaire avec une action absolument réelle qui se joue sur le devant de la scène, des hommes remplaçant les héros et les demi-dieux. Cette seule circonstance de lier partie avec un maître librettiste italien était déjà un bénéfice, car, il faut bien en convenir, l'Allemagne, sauf de très rares exceptions, n'a jamais su fournir à ses plus grands musiciens que d'assez piètres canevas. Divers poèmes de Métastase ont survécu aux partitions de Hasse; nombre de gens ont oublié, chez nous, Lulli, qui se souviennent des opéras de son librettiste Quinault; mais quels témoignages se pourraient produire en faveur de la dramaturgie lyrique allemande à cette époque? Pour avoir un exemple à citer, force est d'attendre le *Freischütz* et le théâtre de Richard Wagner, que nous aborderons en son lieu quand nous aurons vu (poème et musique) se développer le mouvement issu de *Don Juan*.

En même temps que le motif légendaire, l'histoire et la nouvelle vont désormais entrer dans le drame lyrique, où bientôt la politique et les conflits religieux feront irruption. Nous appellerons cela, si vous voulez, l'opéra romantique, et ce vaste cadre contiendra tous les élémens pathétiques de la vie moderne mêlés aux chroniques, aux fabliaux, aux mille et une confidences de la muse du réel et du fantastique. On y verra figurer côte à côte le *Freischütz* et *Fidelio*, *la Muette* et *Robert le Diable*, *la Dame blanche*, *la Juive*, *les Huguenots* et *le Prophète*.

J'ai parlé d'un avènement de la politique et des questions sociales dans l'opéra. Il est incontestable que *les Huguenots*, comme *le Prophète*, sont à cet égard des œuvres caractéristiques, où le pathos religieux et communiste, loin de nuire à l'effet dramatique, y contribue, au contraire, pour une large part, surtout dans *les Huguenots*. L'antagonisme des catholiques et des calvinistes, musicalement symbolisé, sert en quelque sorte de basse fondamentale à l'épisode romanesque des amours de Valentine et de Raoul. Autant on en peut dire de *la Muette* et de *Guillaume Tell*, qui ne sont pas davantage des opéras politiques, bien qu'ils nous entretiennent d'événemens se rapportant à la révolution de juillet. Le nerf politique d'un drame n'est point dans quelques scènes pittoresques d'insurrection, il est dans les conflits nationaux qui les ont amenées et que représentent les divers personnages mis en action. Or, dans *la Muette* comme dans *Guillaume Tell*, Masaniello et Fenella, Arnold et Mathilde sont des êtres d'imagination, et c'est seulement au second plan, et pour servir

de repoussoir à l'anecdote, que l'histoire et la politique interviennent; musicalement, les choses ne sauraient se passer autrement, d'où la nécessité pour le poète de se subordonner au compositeur. Pour qu'un opéra fût une œuvre harmonique et parfaite, il faudrait que le texte littéraire et le texte musical eussent même valeur, ce qui n'est jamais arrivé qu'au pire sens du mot, — quand l'un et l'autre sont détestables. Deux facteurs étant donnés pour un ouvrage, quelle sera leur situation respective? Point délicat et variable selon le temps et le pays. A l'origine, c'est le poète qui commande, son art ayant sur celui du musicien le privilège de la consécration. Cependant la musique croît, se développe, et voilà bientôt la partition devenue l'égale du poème. Métastase en Italie, Quinault en France, représentent cette période où les librettistes inscrivaient leur nom dans l'histoire. Si Quinault a survécu aux sarcasmes dont Boileau poursuivait ses tragédies, c'est à ses opéras qu'il le doit. Mais voyez le contraste; tandis qu'en Italie, en France, le progrès musical va s'affirmant par la littérature, en Allemagne, il s'arrête court, faute d'un auxiliaire qui lui vienne de ce côté. Les opéras de Gluck, qu'il a composés sur des paroles italiennes ou françaises, sont restés debout; ceux qu'il écrivit sur un texte allemand, — *les Pèlerins de La Mecque*, par exemple, — ont cessé de compter.

Il semble, en effet, qu'en Allemagne, à mesure que le génie musical s'élève, la dramaturgie lyrique s'abaisse en proportion. Phénomène assurément fort étrange quand on songe qu'aux mêmes temps où il y avait des Weber et des Beethoven, il y avait aussi des Goethe et des Schiller. Oui, certes; mais les uns et les autres travaillaient à part, presque sans se connaître. Lorsqu'un poète tient un chef-d'œuvre, généralement il le garde pour lui, et ce n'est que chez nous qu'on a pu voir, une fois seulement, dans Eugène Scribe, un librettiste faire époque. Moins heureux que nos Auber, nos Boïeldieu et nos Halévy, les musiciens allemands eurent à lutter contre des textes inénarrables. Nous connaissons *Fidelio* et le *Freischütz* parce que la beauté de ces partitions s'imposerait à travers tout, et que d'ailleurs, si c'est encore là deux mauvaises pièces, l'une a pour elle son pathétique et l'autre son pittoresque; mais que d'opéras coulés à fond par leur poème : la *Jessonda* de Spohr, le répertoire tout entier de Marschner! Weber lui-même a cruellement souffert du contretemps, et son *Euryanthe* y eût succombé sans la prodigieuse somme de vitalité qu'elle enferme : la musique d'*Euryanthe* avait en elle de quoi triompher du plus absurde des poèmes. Le véritable opéra de l'avenir fut celui-là; vous y êtes comme sur une hauteur d'où vous contemplez tout ce qui s'agite dans la plaine; pas un seul sentiment ne se trouve là que l'opéra moderne, —

héroïque, romantique ou mythique, — n'ait depuis fait passer par toutes les modulations. Sans *Euryanthe*, ni *Tannhäuser*, ni *Lohengrin* n'eussent existé.

L'opéra étant une œuvre collective, il faut s'attendre à ce que le musicien n'ait jamais que les restes du festin. Plus le poète sera grand, moins il se livrera. Goethe n'a su donner en ce genre que des niaiseries, et Victor Hugo nous a montré dans *Esmeralda* jusqu'où le génie pouvait descendre en voulant condescendre. Ce qui convient le mieux à ce métier, c'est un poète auquel il manque quelque chose pour être un vrai poète, ce que nous appelons un homme de théâtre : Scribe fut le phénix, mais probablement ce miracle ne se reproduira plus; restait une combinaison, celle que Wagner a tentée.

En principe, la chose serait toute naturelle, bien que déjà le mot seul de composition implique l'idée d'une collaboration du poète avec le musicien, et, pourtant, rien de plus dissemblable que ces deux arts dont l'un emprunte sa forme à la pensée, tandis que dans l'autre, c'est de la forme et de la symétrie que dépend la pensée; ce qui fait que l'architecture musicale par excellence sera la symphonie, et que plus une musique serrera de près la parole, moins cette musique sera musicale. A ce compte, les meilleurs textes seront ceux qui contiendront le moins d'idées et dont le compositeur pourra faire ce qu'il voudra : *Kyrie eleison*, *Alleluia*, *Amen*. L'aventure de Richard Wagner eût-elle cent fois réussi que son succès ne prouverait rien, car Wagner est une exception, et ce ne sont pas les exceptions qui jugent de pareils problèmes. D'ailleurs, chez lui le poète reste trop inférieur pour qu'on en parle : « Dresser un scenario ne suffit pas, encore faudrait-il savoir l'écrire, » a dit un fin connaisseur de son pays, M. Louis Ehlert. La vérité est que ses rimes sont aussi ridicules que celles de Scribe, qui, du moins, rachetait la pauvreté de sa littérature par la diversité de ses inventions, alors que Wagner s'est contenté, lui, d'inventer, quoi? Le mythe, autrement dit, la forme la plus antidramatique qu'il y ait. Des dieux et des demi-dieux, jamais des hommes, un répertoire qui se joue dans le crépuscule des Walhallas, un continuel déficit dans la situation et les caractères, des personnages qui se commentent au lieu d'agir. A un art qui n'individualise jamais et qui, en revanche, toujours stylise, la technique des âges primitifs devait sourire, et nous voilà du coup retournés à l'opéra mythologique : des héroïdes pour sujets, et pour moyen unique d'expression, le dialogue et le récitatif pur et simple. Mais le récitatif est une chose toute rudimentaire, une chose inorganique, n'ayant de

la vie musicale que certains élémens ; il lui manque le rythme et la mélodie, il se contente de déclamer.

C'est, je le répète, le primitif et le préhistorique. Des siècles avant qu'il fût question de l'opéra, les Grecs ont connu le récitatif, et, après eux, les religieux du moyen âge, dans leurs antiphonaires et leurs litanies. L'ennui qui s'en exhale était déjà proverbial au temps de Lulli ; Gluck lui-même ne l'emploie qu'en le coupant avec des ariosos qui tempèrent sa monotonie. Car, tout réformateur qu'il soit, l'auteur d'*Orphée* et d'*Armide* ne perd jamais de vue les conditions architecturales ; il sait que la musique vit de proportions, de symétrie et de rappels, qu'elle est, dans la plus large acception du terme, un rondo perpétuel, et qu'une mélodie sans temps d'arrêt, une « mélodie continue, » n'est pas une mélodie.

L'heure n'est peut-être pas éloignée où l'on verra que nous avons eu tort de changer tout cela. Les artistes comme le public d'autrefois n'y mettaient point tant de *byzantinisme*, ils chantaient tout ce qui était chantable et parlaient le reste. Car il faudra tôt ou tard qu'on le reconnaisse : l'opéra est un genre qui exige une certaine naïveté esthétique, aussi bien de la part de celui qui compose que chez ceux qui écoutent, et c'est sans doute la raison pour laquelle Mozart, le plus grand de tous, est un naïf. Richard Wagner n'entend pas de cette oreille-là ; la symétrie l'offusque et l'irrite, tout parallélisme l'exaspère, il proscrit les répétitions de mots, condamne la période et ne s'aperçoit pas que c'est la strophe qui soutient le texte musical et que le dialogue illimité est la négation absolue de la musique. Répéter les mots, voyez un peu le beau scandale ; mais ce péché, dont à l'époque de Bach et de Händel, on tirait gloire, qui ne l'a commis, depuis Rameau et Gluck jusqu'à Weber, Rossini, Auber et Meyerbeer ? et lui-même, Richard Wagner réussit-il à l'éviter ? Pas le moins du monde, il s'y prend simplement d'une autre manière ; il ne répète pas le mot, mais il tourne et retourne l'idée en variantes inépuisables ; il ressasse et rabâche au plus grand déplaisir du spectateur, qui se fâche à la fin d'entendre toujours la même idée lui revenir sous d'autres mots : car, du diable si les événemens en vont plus vite ! poète et musicien piétinent sur place, voilà tout.

Nous savons tous qu'aujourd'hui les opinions poussent à l'extrême et que, dans l'art comme dans la politique, il n'y a que radicalisme et intransigeance. Néanmoins, en présence de ces conflits obstinés entre la nouvelle poétique dramatique et les lois organiques de la science musicale, nombre de bons esprits commencent à s'inquiéter des prochaines destinées de l'opéra. Sans aller aussi

loin que M. Riehl, qui le tient pour une forme décidément à bout de voie et le relègue au magasin des vieilles lunes, encore peut-on admettre que le centre de gravité se déplace et que la symphonie prend le dessus. N'oublions pas que notre siècle en musique est le siècle de Beethoven, un grand tragique aussi, celui-là, le Shakspeare du genre, capable de dramatiser le quatuor et la sonate, et néanmoins préférant la salle de concert au théâtre, qu'il ne daigna aborder qu'une fois; histoire d'avoir fait ses preuves. Et, dans cette dramaturgie que de degrés, de nuances! tous les sous-entendus du sentiment et de la vie intime, tout ce qui se dit en confidence ou se chuchote, formera son petit répertoire. Les grands espaces veulent les grands orchestres, il aura ainsi ses deux théâtres : celui de la symphonie (le tragique) et celui de la musique de chambre (l'élégiaque), l'un pour les âmes endolories, l'autre pour le genre humain. En Allemagne, Gluck et Weber sont en quelque sorte dans le passé les deux seuls *spécialistes*, puisque Mozart, étant l'homme universel, ne compte pas, et nous voyons tout le mouvement néo-romantique s'accomplir par Mendelssohn et Schumann en dehors de la scène. En France, égale réaction chez les nouveaux, que leurs secrètes prédilections inclinent vers l'oratorio et la symphonie. Aucun d'eux n'entend sans doute renoncer au théâtre, tous le recherchent au contraire, car c'est encore de là que viennent l'influence et la fortune, mais s'ils ne disent pas ce qu'ils pensent, leurs œuvres parlent pour eux. Comparez *Marie-Magdeleine* à *Manon*, *Henri VIII* à la symphonie de *Prométhée*, à celle du *Déluge*, estimez, pesez, jugez qui de cette lyre ou de ce théâtre prévaudra dans l'avenir, et vous saurez, sur les préférences intimes des deux jeunes maîtres, tout ce qu'il en faut savoir. « Sois poète tant que tu voudras, mais tâche un peu d'être musicien, » disait Schumann à Berlioz. Notre temps est à la musique *absolue,* et celle-là ne nous fait pas l'effet d'être à la veille de s'entendre avec le théâtre.

Tout au plus la certitude existe-t-elle en esthétique dans les arts du dessin, mais en musique, qui nous apprendra les transformations que le beau est destiné à subir sous l'influence de nouvelles découvertes harmoniques? Musique absolue! Mais alors, il y a donc une musique relative? — Malheureux! il n'y a que cela. Et l'impressionisme de l'auditeur, qu'en faites-vous? Un Français, un Italien ou un Allemand se comportent-ils de même en présence d'une partition? un esthéticien perçoit-il comme un dilettante, un dilettante comme le *profanum vulgus?* La musique absolue, si vous en voulez des exemples, notre siècle en a d'incomparables, mais ce n'est point à l'opéra qu'il vous les faudra chercher. Regardez, au

début de la Neuvième Symphonie, Beethoven maniant deux rythmes différens, deux thèmes également forts; prenez le finale de la Cinquième, quand vous sentez vous-même que votre admiration ne peut plus aller au-delà, voyez le maître se courber et, d'un fragment de thème qu'il ramasse vous refaire un monde. Autant on en peut dire de Sébastien Bach et de son contrepoint, où il se meut en toute fantaisie au milieu des plus inextricables difficultés de la science, d'une science que lui-même ne s'impose que pour la transgresser superbement dès qu'il s'agit d'enlever un effet de plus, comme dans la grande fugue pour l'orgue. Voilà ce que j'appelle la musique absolue; la parole cesse de compter, plus de programme, c'est à votre propre substance de vous nourrir. Ici le mouvement est tout; la relativité seule opère, la musique est l'art du son mouvementé. Si je veux, par exemple, peindre le calme, je n'aurai d'autre moyen d'y réussir que de diminuer le mouvement. La forme et la couleur sont du ressort des arts qui modèlent et qui décrivent; la musique ne dispose que du mouvement, et c'est là qu'il lui faudra chercher ses allégories pour nous rendre les contrastes du grand et du petit, du clair et de l'obscur, du tendre et du brutal; ton majeur ou mineur : *allegro*, *rinforzando*, *diminuendo* et *pianissimo*, puis, en fait de ressources techniques, plus rien!

Je notais l'autre jour dans Quintilien un passage à ne pas omettre ici : « La nature nous a faits sensibles à la mélodie; autrement se pourrait-il que les instrumens qui n'articulent aucun mot nous inspirassent tant de mouvemens différens? » Voilà le vrai, la nature nous a faits sensibles à la mélodie : *Natura ducimus ad modos neque aliter eveniret ut illi quoque organorum soni, quanquam verba non exprimunt, in alios atque alios ducerent motus auditorem.*

Un de ces philosophes de l'esthétique, comme en Angleterre et en Allemagne il y en a tant et comme nous en avons, hélas! si peu, Herbart, refuse au génie de l'artiste le don de création : « Il n'invente pas, il découvre; il est le Cook d'un groupe d'îles que le passé, le présent et leur esthétique enfermaient et qui, sans lui, resteraient inconnues. » En d'autres termes, l'artiste ne fait que découvrir les formes que nous supposions être *a priori* dans son imagination. Ces formes, au dire du philosophe, quasi flottantes dans l'océan de la pensée, apparaîtraient soudainement au navigateur. Il faudrait donc croire ainsi que l'artiste apporte son idée à la forme préexistante et non plus qu'il invente lui-même la forme pour son idée, ce qui ferait de lui quelque chose de moins qu'un chimiste manipulant les divers produits de la nature pour les convertir en objets de fabrication. Que deviennent alors les

rapports de l'artiste avec son siècle? Que deviennent toutes ces conditions physiques et morales de temps, de lieu, de culture nationale? On ne se représente pas un Michel-Ange sans Florence, pas plus qu'on ne se figure un Raphaël sans la Rome et la cour de Léon X, un Rubens sans le milieu flamand, ses influences climatologiques et ses modèles. C'est de ses rapports avec son temps que l'artiste tire ses motifs, quitte à les revêtir d'une forme de son invention, laquelle encore ne lui appartient pas en propre, car, même là, nous le voyons dépendre d'une foule de nécessités historiques, locales, éventuelles. Händel, Mozart, voyagent en Italie, y rencontrent de grands chanteurs qu'ils fréquentent, et les voilà écrivant pour les voix, tandis que Bach et Beethoven, sédentaires, casaniers, confinés dans des pays où la musique de chant n'existe pas, vont, de leur côté, ne prêter qu'une attention médiocre à la voix humaine, dont jamais ils ne connaîtront ni le prestige ni l'emploi. Händel, en Angleterre, met la main sur des sociétés chorales et les organise à son profit, Mozart compose des opéras italiens; tous les deux produisent en vue des chanteurs dont ils disposent et dont ils sont sûrs. Bach n'a d'exécutans que ceux qu'il forme et quittera ce monde sans avoir entendu la plupart de ses œuvres. Si Beethoven place son centre de gravité dans la musique instrumentale, c'est beaucoup parce que son génie le lui conseille, mais aussi parce qu'il est venu dans une époque spécialement favorable à ce genre de composition et qu'il y a vécu parmi des grands seigneurs ayant tous leur chapelle particulière et leur équipe musicale : pianiste incomparable d'ailleurs, il eut bientôt des orchestres à gouverner. L'opéra allemand n'existait pas, l'italien faisait trêve et ce qu'il allait devenir sous Rossini n'était que pour inspirer au grand homme la très sainte horreur que nous savons.

Comment le génie d'un musicien s'associe à son temps, il y aurait là un sujet d'étude à creuser. Händel et Bach, d'un côté, Mozart et Beethoven, de l'autre, les quatre évangélistes de l'art, tous ayant à la fois produit selon leur temps et selon leur individualité propre, éternels par ce qui fut cette individualité, transitoires par ce qu'ils durent emprunter à leur temps! Que relevons-nous de caduc chez les deux premiers? Leurs roulades, leurs cadences emperruquées à la mode des virtuoses du jour; chez les deux autres, mêmes influences subies, mêmes fautes de goût reprochables au seul milieu et, dans tout le reste, — combinaisons, découvertes, dynamisation des procédés, — une puissance de rénovation qui défie les siècles.

Il n'y a pas à dire, entre la théorie du sentiment et la théorie scientifique du beau musical sans phrase, la lutte est engagée à fond

et ne s'arrêtera plus. Ne nous hâtons pas trop pourtant d'annoncer la fin prochaine de l'opéra; si avarié qu'il nous paraisse, l'homme malade est capable de traverser encore plus d'une crise. M. Riehl veut que ce soit l'oratorio qui le remplace, un oratorio moins religieux que philosophique, historique et politique. « Le génie de Händel, écrit-il, s'affirme dans ses chœurs bien autrement que dans ses airs, » et cette simple remarque lui suffit pour rêver d'une forme où le peuple figurerait comme principal personnage et d'où serait exclu l'indispensable épisode des amours de Valentine et de Raoul, de Mathilde et d'Arnold, de Fenella et du prince Alphonse, la musique désormais occupant l'avant-scène et se chargeant de symboliser à elle seule la querelle des catholiques et des huguenots, des Suisses et des Autrichiens, des Napolitains et des Espagnols. Au dire du critique allemand, pour l'ancien opéra, tout à la mythologie, l'histoire fut toujours lettre morte, et les musiciens modernes qui lui ont emprunté des sujets se sont bien gardés de fondre leurs héros dans la thèse commune et de relever la caractéristique de l'individu par la caractéristique des événemens.

Voulant joindre l'exemple au précepte, M. Riehl s'empare du drame de *Wallenstein* et nous montre Thécla et Max comme une concession de l'auteur à la poétique du théâtre, tandis que le conflit historique fait le fond de l'œuvre; puis il ajoute : « Ainsi Meyerbeer se serait comporté s'il avait eu la poigne d'un Schiller, et vous pouvez croire qu'en pareil cas, son génie, au lieu de lui conseiller l'opéra, l'eût mené droit à l'oratorio. » J'avoue que ce raisonnement me laisse froid; je consens que l'oratorio soit, en effet, comme la symphonie, une forme musicale plus organique, mais j'ai peine à comprendre en quoi un oratorio de *Guillaume Tell*, des *Huguenots* ou du *Prophète* nous initierait davantage aux mœurs politiques de l'époque, si tant est que la musique ait pour mission de s'ingérer dans ces gros démêlés. Agir de la sorte serait tout simplement saper le genre par la base. Le public, quoi que vous inventiez, ne connaîtra jamais qu'un oratorio, celui de Bach ou de Händel modifié selon les circonstances, mais conservant toujours sous la main d'un Mendelssohn ou d'un Massenet, sa physionomie évangélique ou biblique. *Le Paradis et la Péri* de Schumann ne saurait compter que comme un spécimen perdu d'une variété qui ne s'est pas propagée dans l'espèce.

Quant aux nombreux griefs que M. Riehl nous expose contre l'opéra, on en peut sans inconvénient adopter quelques-uns : il est certain que les empiétemens de la mise en scène sont devenus un péril, mais, parmi tous ces reproches, il y en a beaucoup qui ne regardent pas seulement l'opéra et s'adresseraient aussi

bien à l'art dramatique en général. Contester à l'opéra ses droits à l'existence à cause de la langue conventionnelle, c'est nier également la tragédie, n'étant pas plus naturel à l'homme de parler en vers que de chanter. Quel art d'ailleurs me citerez-vous qui se puisse passer d'illusion? Prendre un bloc de marbre pour une figure humaine, une toile peinte pour une réalité est une illusion non moins bizarre que celle qui consiste à s'identifier avec des personnages qui déclament des alexandrins ou débitent des cavatines. L'illusion a ses momens, elle nous prend, elle nous quitte, on la subit, on la secoue, tantôt intéressé, vibrant, ému jusqu'aux larmes et tantôt lorgnant de côté et d'autre dans la salle; l'illusion est le reflet, la réflexion de l'œuvre dans l'âme du spectateur, le prestige par qui le non-réel devient réel.

M. Riehl fait aussi le reproche à l'opéra d'être une affaire de mode. « De toutes les formes musicales, c'est la plus transitoire, à ce point qu'on se demande à la lecture comment faisaient les anciennes partitions pour se comporter dramatiquement à la scène. Que subsiste-t-il aujourd'hui du répertoire de Lulli, de Händel, de Gluck lui-même? Que restera-t-il demain de Rossini, de Meyerbeer? Seul Mozart aura survécu, il est le seul qui tienne encore debout sur les planches; mais son école! Où sont les Spontini, les Paër, les Winter, les Méhul? Une reprise ici et là, une ouverture, un finale qu'on exécute dans les concerts, puis, rien, que des noms qui surnagent pour servir à la discussion, rien que des conceptions esthétiques! Tout le monde parle de la fameuse querelle des gluckistes et des piccinnistes; c'est à qui s'en ira chercher là des armes à fourbir pour ou contre le wagnérisme; mais qui de nous, quand on les lit, s'est rendu compte de ce qu'étaient à la représentation ces opéras, cause de tant de bruit, et qui nous expliquera comment ils agissaient si violemment et si contradictoirement sur ces partis passionnés et pourtant sincères? Autre chose est de la musique instrumentale ou purement vocale; Bach et Palestrina défient les siècles, mais les opéras de Händel et de Scarlatti, essayez donc d'y aller voir! »

Peut-être bien conviendrait-il aussi d'ajouter qu'il n'y a rien, dans tout ce que l'auteur vient de dire là du drame lyrique, qui ne s'appliquât également au drame sans musique. Car nous ne voyons guère qu'il en soit fort différemment dans le règne du théâtre littéraire. Sans doute on joue encore Molière et Racine à la rue Richelieu, tandis qu'à l'Opéra le nom même de Gluck semble ignoré; mais, à ne considérer que le présent, à laisser les classiques dans leurs temples ou leurs mausolées, et à n'en juger que par ce qu'il advient à cinq ou six ans de distance de telle pièce dont les recettes

ont fait époque, n'est-il pas permis de se demander si, de ce côté aussi, une période de quinze à vingt ans ne suffit pas pour avoir raison des plus beaux répertoires? Il y a pourtant, de la discussion de M. Riehl, une observation à retenir; c'est qu'avec le temps, l'intérêt du drame a passé du théâtre dans le répertoire du concert. Examinez, en effet, par quel travail lent et successif l'infiltration s'opère. Dans Palestrina, rien encore, pas un soupçon d'élancement humain, à peine en saisissez-vous l'ombre dans Orlando di Lasso; mais attendez Händel et Bach, attendez surtout Beethoven. Il n'est guère de connaisseur qui ne se soit rendu compte du mouvement vers l'expression dramatique qui, de Léonard à Rubens, se propage dans la peinture; de Händel à Beethoven, c'est le même progrès en musique et bien plus vivement accentué par l'avènement de la symphonie et le génie d'un maître capable de dramatiser jusqu'à la sonate.

L'opéra traverse une crise de langueur : Berlioz, qui se plaisait aux jeux de mots, dirait une crise de longueur; cependant il n'en mourra pas. On l'accuse de n'être qu'un genre intermédiaire : c'est ce prétendu vice qui le sauvera. Italien d'origine, naturalisé en France, commensal de l'Allemagne, il répond à un idéal cosmopolite et parle la langue universelle. A mon sens, le vrai, le seul danger qui le menace est d'être abandonné des musiciens ; les maîtres, peu à peu, s'en éloigneront, livrant la place aux médiocres, en tous lieux plus accommodans, et que rebuteront moins les méchans poèmes et les directeurs imbéciles. Tout porte à croire que les Beethoven, les Weber, les Rossini, les Verdi et les Meyerbeer de l'avenir n'iront plus de ce côté. L'opéra en sera certainement diminué, mais, je le répète, il n'en mourra pas ; tant qu'il y aura des salles de spectacle, on y jouera le drame lyrique, mais les maîtres, les vraiment grands, prendront de plus en plus le chemin de la salle de concert, siège de la musique absolue, qui sera probablement la musique du XXe siècle.

HENRI BLAZE DE BURY.

BERTHOLD AUERBACH

L'un des plus célèbres romanciers allemands, celui de tous qui est le plus connu en France, Berthold Auerbach, avait caressé longtemps la pensée de raconter lui-même son histoire à ses nombreux lecteurs. Il est mort à Cannes le 8 février 1882 sans avoir pu exécuter son projet. Peu d'heures avant d'expirer, il témoigna le désir que, pour remplacer cette autobiographie dont il avait à peine esquissé les premiers chapitres, ses exécuteurs testamentaires publiassent, en y pratiquant les coupures convenables, la correspondance qu'il avait entretenue, pendant plus de cinquante années, avec un de ses cousins, le docteur Jacob Auerbach. Ce cousin, homme de mérite, était un de ces amis qui inspirent une confiance absolue et à qui on se permet de tout dire, et Auerbach lui disait tout. Les lettres qu'il lui a adressées du 7 avril 1830 au 20 janvier 1882 viennent de paraître en deux volumes in-8°, et assurément elles méritent d'être lues (1). On y trouve des pages charmantes, dignes de l'auteur des *Dorfgeschichten*, et elles nous font vivre dans l'intimité d'un écrivain qui joignait à beaucoup de faiblesses un rare talent, d'aimables qualités et toutes les bonnes intentions.

Il ne faut pas chercher dans ces deux volumes des révélations sur les sentimens, sur les opinions, sur les sympathies et les antipathies, les goûts et les dégoûts de Berthold Auerbach. Nous les connaissions

(1) *Berthold Auerbach. Briefe an seinen Freund Jakob Auerbach, ein biographisches Denkmal*, mit Vorbemerkungen von F. Spielhagen und dem Herausgeber, 2 vol. in-8°. Frankfurt am Mein, 1884.

depuis longtemps par ses romans, où il se révélait tout entier. Aucun écrivain n'a répandu dans ses livres avec plus de profusion toute l'abondance de son moi. C'est à la fois son charme et son défaut. Ce Souabe, né en 1812 d'une famille juive, s'était voué d'abord à la théologie, et pendant bien des années il ne fut qu'un apprenti rabbin. Quand il se connut mieux, il changea d'idée, il se rendit aux appels de son démon, il se fit homme de lettres, et homme de lettres il est demeuré jusqu'à la fin de ses jours. Mais il restait en lui quelque chose de sa première vocation; il y a toujours eu un moraliste, un prédicateur, un missionnaire dans ce poète, qui tenait à communiquer à ses lecteurs, selon son expression, ce qu'il y avait de meilleur dans son âme, et ses romans sont comme des chapitres détachés d'un évangile selon saint Auerbach.

Il aimait à s'expliquer, et il cédait trop à son goût. Quand on visite la vallée de la Solle, la Gorge aux loups, ou les âpres solitudes du Long-Rocher, on sait beaucoup de gré à Denecourt, surnommé le Sylvain de Fontainebleau, des peines incroyables qu'il a prises pour que personne ne s'égarât en explorant la merveilleuse forêt dont il a révélé au monde les sites les plus pittoresques. Partout des poteaux, des flèches vous indiquent les chemins, la direction à suivre; partout des marques bleues vous avertissent des sentiers qui conduisent aux plus beaux points de vue. On trouve quelquefois qu'il y en a trop; le promeneur s'exposerait volontiers au chagrin de se perdre pour avoir le plaisir de se retrouver. Lorsque Auerbach nous promène dans le cœur et dans les sentimens de ses paysans de la Forêt-Noire, il a peur que nous ne nous perdions, et il multiplie, lui aussi, les poteaux, les flèches, les marques bleues. Impossible d'en ignorer : voilà le sentier qu'il faut prendre pour atteindre au belvédère d'où l'on aperçoit la vie telle qu'Auerbach la voit et telle que vous devez la voir sous peine de le désobliger.

Plus tard, en composant ses longs romans, qui sont bien inférieurs à ses nouvelles, il a poussé plus loin encore sa tendre sollicitude pour le lecteur qui pourrait s'égarer. Il se fait son cicerone, il s'accroche à son bras, il lui détaille les beautés de tous les endroits où il le mène, et rien n'est plus fatigant qu'un cicerone bavard. Ce défaut était à peine sensible dans ses récits villageois, dans *Joseph im Schnee*, dans *la Femme du professeur*, dans le *Lehnhold*, dans *Barfüssle* et dans *Edelweiss*, dans l'histoire de *Diethelm de Buchenberg*, qui sont ses chefs-d'œuvre. Quand il les écrivit, il était plus poète que moraliste, et il y avait autant de grâce et de belle humeur que de discrétion dans les homélies qu'il cousait à son récit. Plus tard, le moraliste se donna carrière, le poète était chargé de lui fournir des textes de sermons; triste servitude pour un poète! La poésie n'est pas la morale, elle n'est pas non

plus le contraire; elle est autre chose. Auerbach reprochait à Jean-Paul « de faire sa cuisine au punch, comme s'il n'y avait pas d'eau naturelle dans le monde. » Lui-même a fini par faire sa cuisine à l'eau bénite, et dans ses derniers romans on sent beaucoup trop la bénédiction.

Si les lettres qu'on vient de publier ajoutent peu de chose à l'idée que nous pouvions nous faire d'Auerbach par la lecture de ses ouvrages, il ne faut pas non plus y chercher des portraits fort ressemblans des personnages célèbres dont il a approché. Il en a connu beaucoup, mais il les connaissait très mal. Comme l'a remarqué un éminent critique, M. Julian Schmidt, il y avait de la précipitation et de l'*a priori* dans ses jugemens, il n'avait pas la faculté d'attendre et d'écouter (1). Il voyait les hommes tels qu'il lui semblait naturel qu'ils fussent, et il s'exposait ainsi à des méprises, à des étonnemens, quelquefois à des déceptions. Il en convient lui-même dans une de ses lettres : « J'ai le tort, écrivait-il un jour, de me tracer d'avance un programme des caractères, de leur prêter une logique, un esprit de conséquence qu'ils n'ont pas, et j'oublie combien il y a d'amalgame et d'alliage dans les choses de ce monde. » Les personnages de ses contes sont cent fois plus vivans, plus réels que les hommes en chair et en os qu'il avait vus de ses yeux et dont il faisait le portrait à son ami Jacob. Qu'il s'agisse de la reine de Prusse ou du baron de Roggenbach, de Gutzkow ou de David Strauss, il passe à côté du mot juste, du mot vrai, de celui qui dispense des autres, il ne met jamais dans le blanc, de même qu'en rapportant l'entretien qu'il eut avec Tourguénef, le 21 septembre 1871, il répète les durs et iniques jugemens que portait sur nous et sur nos malheurs le grand romancier russe, sans rien comprendre à l'affection chagrine, mêlée d'un mépris volontaire, que ressentait pour la France ce gallophobe qui ne pouvait vivre qu'à Paris. Cette joie de Russe qui crache sur ses plaisirs était pour Auerbach une énigme indéchiffrable.

Il se trompait sur les autres, il se trompait aussi sur lui-même. Dès sa jeunesse, il s'est toujours considéré comme un sage, comme un philosophe, comme un disciple de Bénédict Spinoza, dont il avait fait le héros de son premier roman. Pourtant son Dieu ne ressemblait pas au Dieu de Spinoza. Il aimait à croire que l'univers était gouverné par un suprême moraliste, qui avait chargé les fleurs et les oiseaux, les plaines et les montagnes, de nous donner des leçons de sagesse, et qui au surplus avait pour principal devoir d'assurer leur subsistance aux écrivains souabes, spécialement à l'un d'entre eux qui était né à Nordstetten le 28 février 1812. Il était fermement persuadé qu'une

(1) *Berthold Auerbach*, von Julian Schmidt, dans le numéro de la *Deutsche Rundschau* du mois de septembre 1884.

Providence particulière veillait sur Berthold Auerbach et faisait tourner à son profit et au profit de l'humanité tous les événemens de sa vie. Il n'était pas éloigné de penser que, lorsque cinq mille exemplaires d'un de ses livres s'écoulaient en quelques semaines ou en quelques jours, le ciel s'en était mêlé; il reconnaissait le doigt de Dieu dans cette affaire.

Pour être un vrai spinoziste, il faut se détacher de sa petite personne, la regarder comme un des modes accidentels et très périssables de l'impérissable substance et en faire autant de cas que d'une vague que pousse vers ses rivages l'éternel océan et qui déferle sur la grève en y laissant un peu d'écume. Personne ne fut moins disposé qu'Auerbach à se détacher de lui-même, à s'oublier, à pratiquer cette sublime et difficile vertu que Fénelon appelait la désappropriation. En songeant à sa destinée et à ses œuvres, à son passé et à son avenir, il éprouvait tour à tour les tourmens ou l'orgueilleuse félicité d'un propriétaire jaloux de son bien, qui n'a aucune envie de s'en dessaisir ni même de le partager. Son ami Jacob lui reprochait un jour de n'avoir pas cette tranquillité d'âme qui convient à un disciple du grand sage d'Amsterdam, il confessait que ce reproche était mérité. Jusque dans sa vieillesse, il s'est intéressé passionnément aux moindres détails de son existence, et ses émotions étaient si vives qu'elles ne pouvaient durer. Ses joies étaient des extases, ses amours étaient des adorations, ses tristesses étaient des désespoirs, et cependant il s'en consolait avec une étonnante facilité. Il y avait en lui comme un parti-pris d'être heureux; mais ce n'était pas sa philosophie qui l'y aidait, c'était sa Providence particulière, toujours prête à le secourir dans ses tribulations.

Le 21 novembre 1846, il annonçait à son ami qu'après beaucoup d'aventures, il venait de découvrir à Breslau une jeune fille adorable qui consentait à devenir sa femme; il s'écriait : « J'aime et je suis aimé! » Sa lettre déborde de joie; il se déclare « inexprimablement heureux; » il voudrait parler la langue des anges pour célébrer son délirant bonheur : « Que ne puis-je répandre mon cœur devant toi! Mais mon cœur vit tout entier dans mon Augusta comme dans un sanctuaire. » Il est à jamais délivré de tous les troubles, de tous les soucis, de tous les tracas du monde; sa vie ne sera plus « qu'une prière, qu'une longue action de grâces rendue à ce *Weltgeist* qui a créé pour lui un être charmant à qui il devra de passer le reste de ses jours dans les transports d'un saint amour. » Il voit pour la première fois les arbres, les oiseaux, le ciel, c'est une nouvelle naissance, il sent battre en lui le cœur de l'univers; son seul chagrin est de penser « qu'il n'a pas traversé l'humaine cohue sans y contracter quelques souillures et qu'il n'est pas digne d'approcher de cette enfant

immaculée, dont la divine pureté lui fait peur. » Hélas! moins d'un an après son mariage, il perdait sa femme, et peu s'en fallut qu'il n'en perdît la raison. Il ne croit plus à rien, son existence n'est plus qu'une ruine, son ciel s'est écroulé, il marche au milieu des décombres, et « personne ne peut l'accompagner dans la sombre nuit de son malheur. » Chaque matin, chaque soir, il appelle la mort. Mais il ne meurt pas. Six mois plus tard, il était fiancé à une Viennoise, Mlle Nina Landesmann, et il déclarait « que le printemps régnait autour de lui et dans son âme. » — « Je sais bien que les petites gens qui ergotent toujours y trouveront à redire, mais celui qui peut lire dans mon cœur reconnaîtra que j'ai pris la bonne voie pour conserver la sainteté de ma vie et pour remplir mes devoirs jusqu'à mon dernier soupir. » — Qu'il épousât Augusta ou Nina, il voyait quelque chose de providentiel et de sacré dans tout ce qui lui arrivait. Ce sentimental aimait à vivre dans le faux; c'était le côté faible de son caractère comme de son talent.

Ce qui chez lui fut toujours sincère, absolument vrai, ce fut la passion de son métier, la joie qu'il éprouvait à produire, à travailler, et celle qu'on était sûr de lui causer en lui disant du bien de ses ouvrages. Il ne s'est jamais blasé sur ce genre de plaisir, il l'a ressenti aussi vivement dans les dernières années de sa vie que dans sa jeunesse. Ses commencemens avaient été difficiles, il avait traversé plus d'un défilé. Né d'une famille qui avait perdu, par un revers de fortune, la modeste aisance dont elle jouissait, il a peiné, vaillamment lutté pour gagner son pain par l'assidu labeur de sa plume, et il a conquis le succès par de durs efforts, à la sueur de son front. Ce succès fut complet. Les paysans de la Forêt-Noire connaissaient celui qui les avait chantés, et à Carlsruhe, à Weimar, à Gotha comme à Berlin, les princes lui faisaient accueil.

Les lettres qu'on vient de publier pourraient être intitulées : le journal d'un amour-propre heureux. Quand Auerbach arrive pour la première fois à Berlin en 1860 et qu'il est introduit à la cour, il s'écrie « qu'il a peur de se laisser enivrer par les attentions flatteuses qu'on a pour lui, qu'il nage dans l'honneur et dans la joie. » En 1869, il écrivait des bords du lac de Lucerne : « Je pourrais raconter des choses émouvantes si je disais toutes les marques de respect qu'on me prodigue dans les gares de chemins de fer et sur les bateaux à vapeur. » En 1867, M. Bancroft, ministre des États-Unis à Berlin, lui avait assuré que ses œuvres étaient lues dans le monde entier : *Your works are read over all the globe.* » — « Je suis un homme heureux, dit-il; j'ai fait pénétrer ma parole dans le cœur de l'humanité. » — Un peu plus tard, comme il passait à Heidelberg, le professeur Gervinus lui déclara que, depuis Walter Scott, personne n'avait exercé sur le monde une aussi grande action que Berthold Auerbach. Il croyait tout ce qu'on

lui disait et il redressait sa petite taille, il se grandissait en s'élevant sur la pointe des pieds. Pendant un séjour qu'il fit sur les bords du Rhin, la société chorale de Bonn lui donna une sérénade. « Chaque son pénétra dans son âme si avant qu'il crut en mourir, et l'instant d'après il lui sembla qu'il montait dans les airs sur des ailes d'alouette, et qu'il se perdait dans l'éther. »

Il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas sympathiser avec des joies si candides. Faisons grâce aux amours-propres qui ne sont ni aigres, ni brouillons, ni brutaux, ni féroces. Auerbach avait l'âme bienveillante. A la réserve de Gutzkow et de Henri Heine, il n'a maltraité aucun de ses confrères. Il est vrai que l'éditeur de sa correspondance a eu soin d'en retrancher presque tout ce qui concernait les vivans. Quand un potier écrit à un ami intime, il ne faut pas s'attendre qu'il ne médise jamais des autres potiers, qu'il rende justice à la maison d'en face. Mais Auerbach n'avait point de venin. Il a mordu quelquefois; c'étaient des morsures de couleuvre, et il n'était pas besoin de brûler la plaie au fer rouge pour prévenir les accidens.

Quelques satisfactions qu'éprouve un amour-propre, il n'est jamais tout à fait content; il y a toujours de l'inquiétude dans la vanité littéraire. Auerbach regardait ses livres comme des événemens; on lui en parlait beaucoup, on ne lui en parlait pas assez. Le jour où paraissait un de ses romans, il se mettait à la fenêtre pour regarder passer sa gloire, et bientôt, pris d'impatience, il descendait dans la rue, il arrêtait les gens par le bouton, il leur demandait : « M'avez-vous lu? que vous en semble? qu'en pensez-vous? » Il ne glissait pas, il appuyait; on ne se tirait pas d'affaire par une réponse brève ou évasive; il vous serrait, vous enveloppait; il fallait s'expliquer à fond. Son indiscrétion le rendait redoutable; on prenait la fuite, on criait : « Sauve qui peut! » Il ne lui suffisait pas qu'on l'admirât, il voulait qu'on le respectât et qu'on l'aimât : « Je ne sais pas mentir; ce qu'on appelle la gloire ne me laisse point indifférent, mais l'amour des hommes a pour moi plus de prix encore. Celui qui ne s'intéresse pas à la marche de ma pensée, au développement de ma puissance productive, est peut-être un excellent homme; mais il n'est pas mon ami et il m'est difficile de lui parler. » Il aspirait à avoir un million de lecteurs, et il aurait voulu qu'ils lui donnassent tous une place d'honneur dans leurs affections. Comme le remarque M. Julian Schmidt, on n'a pas un million d'amis intimes.

Vraiment son amour-propre était exigeant. Si reconnaissant qu'il fût des marques d'attention qu'il recevait des grands de la terre, il se plaignait du peu; il demandait qu'on doublât la dose; comme les enfans, il disait : « Encore! » Il s'étonnait que la reine de Prusse et la princesse royale ne le fissent pas venir plus souvent, qu'elles pus-

sent se passer de lui. Il s'en prenait aux préventions de leur entourage qu'inquiétaient ses opinions libérales et qui leur forçait la main, les obligeait à résister aux penchans de leur cœur. Nous tenons d'une personne attachée au service de la reine qu'elle le rencontra un soir dans un salon de Berlin et qu'il courut à elle en lui disant : « Je suis heureux de vous voir, j'ai un message à faire transmettre à notre auguste souveraine. Dites-lui que je ne lui en veux pas de me délaisser un peu; je comprends qu'elle s'impose ce sacrifice par égard pour le roi, qui ne m'aime pas beaucoup, mais qui du reste est une nature, et je respecte toutes les natures. » Quand une reine, quand une princesse royale a l'esprit très cultivé et beaucoup de goût pour les choses de l'intelligence, elle ne juge pas les hommes sur leurs opinions, elle n'a pas peur des libéraux; mais elle redoute les indiscrets, les vanités exubérantes et encombrantes. Auerbach était un écrivain d'un rare mérite; malheureusement, dans ses rapports avec les grands, il était trop souvent ce que Proudhon appelait un gent de lettres. — « On s'imagine dans toute l'Allemagne du Sud, disait-il encore à la personne que nous avons déjà citée, que la cour de Prusse m'a donné un million pour avoir défendu la cause prussienne dans mon almanach. Comme ils seraient étonnés d'apprendre que mes services ne m'ont valu que le ruban qui décore ma boutonnière! » — N'insistons pas. Il a écrit l'histoire de Diethelm de Buchenberg; que ses péchés lui soient remis !

Ce Souabe a passé une grande partie de sa vie dans l'Allemagne du Nord. Il habita Dresde de 1849 à 1860, et le séjour de cette charmante ville fut favorable à son talent. C'est là qu'il a composé ses œuvres les plus achevées, où la fraîcheur de l'inspiration s'unit à la pleine possession du métier. Plus tard, il établit à Berlin son quartier général, et quelque profit qu'il retirât des immenses ressources qu'offre cette capitale, où il forma de précieuses liaisons, il ne parvint jamais à s'y sentir chez lui.

L'Allemand du Midi, comme nous le disait un jour un Badois fort distingué, ne connaît que sa personne et sa commune. Il aime à avoir ses coudées franches, à conserver la liberté de ses allures; de tous les hommes du monde, il est le plus capable de vivre en société tout en se passant de gouvernement et de rester religieux en dehors de toute église. Quoique Auerbach admirât beaucoup la société prussienne, il la trouvait trop disciplinée pour lui. Il écrivait en 1860 que les Berlinois de sa connaissance avaient tous reçu une éducation ou hégélienne ou militaire. Il se plaignait que les premiers ne doutaient et ne s'étonnaient de rien; que, de quoi qu'il s'agît, ils avaient réponse à tout, qu'ils avaient voyagé dans les régions les plus lointaines de l'esprit, qu'ils n'avaient plus de curiosités à satisfaire, que pour eux, toutes les

questions étaient résolues, tous les procès vidés. « L'enfance de l'âme, d'où jaillit éternellement quelque chose de nouveau, manque complètement ici. » Il n'aimait pas non plus qu'on portât la raideur militaire et une morgue gourmée dans les rapports de la vie journalière comme dans l'exercice des fonctions publiques. « Dans cette grande ville, qui s'est formée par la soudure d'élémens hétérogènes, les hommes restent étrangers les uns aux autres. On n'a ni le temps ni le goût d'entrer dans les sentimens de son prochain; la *dura necessitas* a créé la vie, tout doit être conquis et conservé avec effort, les hommes ne sont que des idées, des fonctions ou des catégories. C'est une vie de camp, où notre cordialité méridionale se sent fort déplacée. »

Il faisait de son mieux pour s'acclimater à Berlin, pour y retrouver une patrie; après neuf ans de séjour, il désespérait d'y réussir. Aussi attendait-il avec impatience le retour de l'été, qui lui permettait de se retremper dans l'air natal : « L'autre jour, j'ai aperçu une vache, et j'ai failli m'élancer hors de la voiture... Je veux employer toute cette saison à prendre des bains d'air, à me faire griller par le soleil. » Chaque année, il éprouvait la même ivresse à se promener dans son cher Midi, à voir l'alouette se bercer dans le vent et pointer vers le ciel, à entendre le cri de la caille dans les blés, à respirer l'odeur de la résine. « Lorsque j'ai revu ce matin les premières montagnes, il me sembla que la terre se dressait pour venir à ma rencontre. Oui, je suis un vrai montagnard, je le sens jusque dans les profondeurs de mon âme... Depuis hier, j'ai ressenti la vie des bois et le frémissement intérieur de toute chose avec une intensité d'émotion que je ne connaissais pas encore. Il me semble que je viens de naître, et tous les événemens de ma vie se sont évanouis comme un songe. Quelles délices d'être seul dans la forêt ! Tout oublier et se sentir exister ! Je pourrais envoyer jusque dans ta maison et dans ton cœur tout le souffle de la campagne. » Ce sentiment, qui était chez lui aussi sincère que les joies de la vanité, a été l'âme de son talent.

Comme il était l'homme des illusions et des chimères, il se figurait parfois que la solitude était son élément, qu'il était fait pour y vivre, pour y savourer le bonheur. Il se fût écrié volontiers avec l'auteur de *l'Imitation :* « Entrez dans votre cellule et bannissez-en le bruit du monde. Vous y trouverez ce que vous perdez au dehors. La cellule qu'on quitte peu devient aimable ; si vous êtes fidèle à la garder, elle vous sera une amie chère et la plus douce des consolations. » Mais à peine avait-il passé quelques semaines dans les bois, la démangeaison du départ le prenait; il bouclait ses malles, il retournait bien vite et de son plein gré dans ce Berlin qu'il avait maudit, où il ne parvenait pas à s'acclimater. Les affaires, les nécessités de la vie l'y rappelaient; mais quand il eût pu se dispenser d'y retourner, il y

serait retourné malgré tout, car quoi qu'il en pensât, le bruit du monde lui était cher. Les cailles et les alouettes savaient des chansons qui le ravissaient, mais elles ne savaient pas son nom et elles refusaient de l'apprendre. Il lui tardait de se retrouver dans un endroit où l'on rencontre des gens à qui l'on peut parler longuement de Berthold Auerbach. Par malheur, on ne lui en parlait pas autant qu'il l'aurait voulu, et de dépit il recommençait à soupirer après la solitude. Il était de ces hommes qui ne peuvent se plaire tout à fait dans le monde parce qu'ils lui demandent plus qu'il ne peut donner, et qui pourtant ne sauraient se passer de lui. Jusqu'à la fin, il s'est mêlé des regrets à ses plaisirs, des inquiétudes à son bonheur.

Auerbach appartenait en politique au parti humanitaire et progressiste. C'était un homme de 48, et il n'a jamais renié ses principes, qui à vrai dire ne le gênaient pas. Il aimait à pérorer, il parlait avec emphase, avec feu; il avait l'éloquence des nerfs. Il reprochait à ses auditeurs « de ne chercher dans ses discours, où brûlaient toutes les flammes de son âme, qu'un amusement pour leur esprit, un chatouillement pour leurs oreilles, *nicht mehr als Ohrenkitzel.* » — « Il y a des momens, disait-il, où mon indomptable nature de missionnaire éclate comme un volcan. Je serais heureux de mourir pour mes croyances, le martyre me serait une volupté. » C'est une volupté qu'il s'est toujours refusée. Il se pliait aux circonstances, il se prêtait aux accommodemens, il adorait le succès. Passe encore s'il eût acquiescé en silence; il est permis d'être inconséquent, à la condition d'être modeste. Mais il était persuadé que l'Allemagne et le monde tenaient à connaître son opinion sur toutes les questions du jour, et il lançait de Berlin ou d'ailleurs de solennels manifestes, qui ne faisaient pas tout le bruit qu'il espérait. Il s'étonnait que sa parole se perdît dans le vide. Il avait beau prêter l'oreille, l'écho ne répondait pas.

Il ne pouvait se dissimuler que le nouvel empire germanique ressemblait bien peu à l'Allemagne parlementaire et libérale qu'il avait rêvée. A la veille de chacune des crises qu'a traversées son pays dans ces vingt dernières années, il s'est répandu en doléances, après quoi il se résignait tout doucement au fait accompli. Il commençait par la protestation, puis il passait à l'étonnement, et l'étonnement faisait place à l'admiration, à l'extase. Alors il accordait sa lyre et célébrait l'événement qu'il avait condamné. Il se croyait un prophète, il n'était qu'une trompette, mais il n'en sentait pas la différence. Il avait toujours soutenu comme une maxime indubitable que les abus de la force sont impies, que les souverains et les hommes d'état n'ont pas le droit de traiter les peuples comme des troupeaux, de disposer de leur destinée contre leur gré. Quand on régla le sort des Alsaciens-Lorrains sans les consulter, plusieurs de ses amis politiques, les Jacobi, les Carl

Vogt, protestèrent noblement contre cette violence. Il en admira tout de suite la logique et la beauté, et jamais il ne manqua une meilleure occasion de se taire. Aux transports de joie il mêla l'hypocrisie de la pitié, et aux jérémiades les cantiques. Comme le geôlier de don Carlos, il disait : « Paix ! paix ! C'est pour votre bien. » Il vida sur les blessures saignantes de l'Alsace tout un flacon de son eau bénite, dont il n'avait jamais fait un si triste usage, et sa cafardise parut plus odieuse aux Alsaciens que toutes les bombes du général Werder. Il n'est pas dans ce monde de figure plus répugnante que celle d'un bourreau sentimental et doucereux.

Ce fut pour justifier ses faciles et joyeuses résignations qu'il composa son trop célèbre *Waldfried*. Le héros de ce roman, qui n'eut qu'un médiocre succès, est un démocrate de 48, qui, comme Auerbach lui-même, s'arrange très bien de tout ce qui arrive. Il use son chapeau à force d'y porter la main pour saluer tous les événemens qui passent. Il ne renie pas ses principes ; mais il estime que les peuples se trouvent bien de donner carte blanche à la Providence, représentée par un grand homme, qui se charge de régler les choses pour le mieux. « Comme Guillaume Tell, dit-il, nous avons longtemps caché dans notre sein la flèche de la révolution ; nous avons enfin tiré, et nous avons manqué le but. » Il est heureux de son malheur, il a vu « les canons prussiens délivrer le monde de l'esclavage de la phrase française ; » il les a vus « sauver à Sedan les lumières du siècle, la civilisation, la justice, les bonnes mœurs, l'honneur et la probité. » A quelque temps de là, une grande maison de librairie de Paris écrivait en allemand à Waldfried-Auerbach, pour lui témoigner son désir de publier une édition illustrée d'une de ses nouvelles. « Je ne peux te dire, écrivait-il à son cousin, combien je suis fier de penser que mon livre, sous cette forme nouvelle, va pénétrer dans le monde entier. C'est un événement qui n'a pas seulement pour moi une valeur personnelle et littéraire ; c'est le premier regard de paix que nous jette la France. » Un peu plus tard, il eut la satisfaction d'apprendre que, depuis la revision des programmes, ses romans villageois figuraient parmi les livres qui servent à l'enseignement de la langue allemande dans les lycées français. Il conclut de cette aventure que les Français avaient du bon ; il daigna se souvenir « que la France avait joué un certain rôle dans l'histoire de la civilisation. » Il l'avait su, il l'avait oublié. Il se croyait un chêne de la forêt de Teutoburg ; ce chêne n'était qu'un roseau qui pliait à tous les vents.

Toutefois, il y aurait de l'injustice à ne voir dans la facilité avec laquelle il s'accommodait des faits accomplis qu'une souplesse de courtisan ou un calcul intéressé. Parmi les Waldfried dont la sagesse consiste à déclarer que le château de monseigneur le baron est le plus

beau des châteaux et que Mme la baronne est la meilleure des baronnes possibles, il y a des pieds-plats qui ne s'occupent que de se faire bien venir des puissans de la terre. Tel autre est de bonne foi, il a le goût d'approuver, il obéit aux penchans de son cœur, qui est un optimiste convaincu. Auerbach était en toute chose du parti de l'espérance; il estimait que tout finit par tourner au profit de ceux qui ont la foi; comme un bouchon de liège, se belle humeur naturelle remontait toujours à la surface. Il l'avait bien prouvé dans les sujétions et les chagrins de sa mélancolique jeunesse. A l'âge de vingt-quatre ans, incertain de son avenir, ne sachant à quoi se prendre, sans protecteurs, sans ressources, il se plaignait à son cousin des tristesses de son existence solitaire et dépouillée. Il ajoutait : « Et pourtant, je ne suis pas aussi malheureux que tu le crois et que je le crois moi-même. Je suis capable de me réjouir des plus petites choses; je ris, je crie, je chante, je danse comme un enfant; je fais des gambades, des cabrioles. Je voudrais embrasser le monde entier; il est bon, il est charmant, il est aimable, et moi aussi, je suis aimable et charmant. » Il s'est toujours obstiné à voir en beau et le monde et lui-même. L'étoffe de la nature lui paraissait trop nue, son imagination la brodait. Il n'aurait pu supporter la vie telle qu'elle est, et cependant c'est un visage auquel les philosophes s'accoutument.

Dans sa vieillesse, son optimisme politique fut mis à de dures épreuves, et, par intervalles du moins, son humeur s'assombrit; la dernière partie de sa correspondance en fait foi. Atteint dans sa santé, ses forces déclinaient; il avait des défaillances et moins de ressort pour réagir contre les impressions décourageantes et fâcheuses. Romanesque comme il l'était, il avait cru assister, en 1870, à la naissance d'une Allemagne nouvelle, où tous les jours seraient des jours de fête, où tout irait bien, où régnerait la concorde, la fraternité, l'esprit de paix et de famille, où fleuriraient à l'envi toutes les vertus germaniques, où tout le monde serait honnête, loyal, bienveillant, consciencieux, où la jeunesse se nourrirait de la sublime et généreuse morale qu'avait prêchée dans ses livres un certain Berthold Auerbach. L'événement n'avait pas répondu à son espérance. Il entendait retentir autour de lui des cris de guerre; il déplorait l'acharnement des partis, leurs injustices, leurs bruyantes querelles. La démocratie sociale l'épouvantait par sa brutalité, par ses appels à la violence; il s'écriait avec sa candeur accoutumée : « On passe sa vie à quoi? A travailler à l'éducation de son peuple allemand, et voilà où nous en sommes! » Il se plaignait aussi « que la passion de jouir, la fureur de s'amuser fussent plus grandes qu'auparavant. » La nouvelle littérature lui plaisait peu; il la trouvait ou profane, ou vulgaire, ou frivole, ou scandaleuse. « Schopenhauer, disait-il encore, a extirpé des jeunes cœurs toute

déalité; il leur a enseigné que les sentimens relevés et le respect des hommes sont un pur *humbug*. » Ce progressiste se prenait par momens à douter du progrès; il était tenté de croire que les grandes infortunes sont plus propres que les grandes prospérités à ennoblir une nation, et il pleurait son idylle.

Mais ce qui l'affecta, le contrista plus que tout le reste, ce qui lui échauffa le sang et lui alluma la bile, ce fut l'agitation anti-sémitique, à laquelle il eut le chagrin de voir s'associer plusieurs de ses amis politiques qu'il tenait en haute estime. Quoiqu'il eût renoncé à se faire rabbin et qu'il eût plus de respect pour Spinoza que pour Moïse, il n'avait jamais rompu avec la synagogue. Il faut lui rendre cette justice que, dans les temps mêmes où, selon l'expression d'Henri Heine, « le judaïsme était moins une religion qu'un malheur, » il s'est fait un devoir de ne point déserter la cause de ses anciens coreligionnaires. En toute occasion, il leur avait témoigné sa sympathie et son attachement. Il se flattait que le procès était jugé, que les juifs avaient conquis à jamais leurs droits de citoyens, que dorénavant on les traiterait comme des frères. Il s'était trompé, tout fut remis en question. D'un bout de l'Allemagne à l'autre retentirent de sauvages provocations. On cria : « Sus aux juifs ! » La jeunesse des universités mêla ses clameurs aux hurlemens des teutomanes furibonds. Partout Israë fut dénoncé comme un péril social, comme l'ennemi héréditaire de l'Allemagne, comme la cause de tous ses maux, comme le chancre qui la rongeait, comme une race maudite qui mettait en danger la civilisation germano-chrétienne. Auerbach s'en indigna; il se demandait s'il devait renoncer à tous ses rêves, si c'en était fait des idées libérales, de la justice et de l'humanité.

Le chagrin que lui causèrent les réquisitoires et les fureurs des anti-sémites empoisonna les dernières années de sa vie. Sept mois avant sa mort, durant un séjour qu'il fit aux bains de Tarasp, dans l'une des hautes vallées de l'Engadine, il laissa échapper cette belle et mélancolique parole : « Nulle part le problème de la destinée ne se pose plus fatalement qu'en face de ces hautes montagnes qui refusent de se laisser asservir aux besoins de l'homme, qui ne se dressent devant nous que pour nous faire mesurer leur taille et d'où s'écoulent jour et nuit les eaux mugissantes. Mais je ne puis ni ne veux en dire davantage. L'homme moderne ne descend pas de la montagne comme Moïse avec de nouvelles tables de la loi. Nous mourons avec des questions sur les lèvres ! »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

Les Voyageurs en France depuis la renaissance jusqu'à la révolution, par M. Albert Babeau. Paris, 1884; Firmin-Didot.

Ce n'est pas la première fois que nous signalons aux lecteurs de la *Revue* les savans, consciencieux et instructifs ouvrages de M. Albert Babeau. Ne leur ménageons pas la louange tandis que nous le pouvons encore; nous n'en serons que plus à l'aise quand il faudra changer de note. Fâché de l'ignorance, en effet très condamnable, où nous vivons en France de notre propre passé, mais encore plus fâché de le voir indignement travesti par des hommes qui se croient cependant politiques, M. Albert Babeau, depuis quelques années, s'est donc donné la tâche de nous le faire un peu mieux connaître et de mettre à même jusqu'à nos députés, — si toutefois ils le veulent, — d'en parler équitablement. Comme déjà *la Vie rurale dans l'ancienne France*, comme *le Village*, comme *la Ville sous l'ancien régime*, c'est de cette intention que procède, et c'est le but auquel tend le nouveau livre que voici : *les Voyageurs en France depuis la renaissance jusqu'à la révolution.*

Il s'en faut de beaucoup qu'il vaille les précédens, nous sommes d'abord obligé de le dire, et M. Babeau lui-même doit le savoir aussi bien, sinon mieux que nous. Pour étudier à fond la condition du paysan ou du bourgeois français sous l'ancien régime, indépendamment de ces documens d'archives, si précieux, mais qui manquent toujours un peu de couleur et de vie, M. Babeau n'avait pu se dispenser de recourir abondamment aux auteurs de *Mémoires*, de *Correspondances*, aux romanciers eux-mêmes quelquefois, et plus souvent encore aux voyageurs. Nous avons dit jadis l'heureux parti qu'il en avait tiré. Beaucoup de notes cependant, qu'il avait amassées au cours de ses

lectures, étaient demeurées sans emploi; car on a beau vouloir tout dire, il faut toujours sacrifier quelques-uns de ses petits papiers. Mais M. Babeau, plutôt que de les perdre ou d'attendre longtemps à les utiliser, en a composé ce livre, sans que d'ailleurs le peu de choses qu'il y ajoutait ait pu réussir à en modifier le premier caractère. Ce ne sont donc ici que des restes, je dirai même des restes assez mal accommodés, et sous un titre qui semblait promettre merveilles, une compilation dont on a peine à démêler le véritable intérêt.

Le fait est que si l'auteur, comme j'aime à le croire, a su ce qu'il voulait faire, il a composé son livre comme s'il ne le savait pas. Deux choses, en premier lieu, l'ont successivement attiré : les détails purement humoristiques dont peuvent abonder les récits de Sterne, par exemple, ou de Smollett, et les constatations de l'ordre économique ou social qui font la grande valeur des *Voyages* d'Arthur Young. Mais il fallait choisir, et tout l'un ou tout l'autre : à peine mentionner Arthur Young lui-même, dont on s'est déjà tant servi, si le livre était fait pour notre amusement, mais, au contraire, ne pas dépenser vingt-cinq pages à la reproduction des boutades ridicules et vides de ce vulgaire Smollett, si l'ouvrage était écrit pour notre instruction. Ce sont deux leçons que l'on confond trop de nos jours, quoique cependant elles soient bien différentes : mêler le plaisant au sévère, ou instruire en amusant; la première aussi juste que la seconde est vaine, fallacieuse et même dangereuse. M. Babeau s'est évidemment flatté qu'il ferait rire en reproduisant les phrases solennelles de l'abbé Coyer, que, d'ailleurs, il a tort de prendre pour « un historien distingué; » ou les observations quelquefois naïves du président Dupaty, qu'au surplus il n'a pas raison de maltraiter comme il fait. Mais ce n'est pas pour y chercher de quoi rire que l'on ouvrira son livre, et, dans cette confusion de genres, le moindre risque qu'il ait couru, c'est qu'on le ferme avant de l'avoir achevé.

Il eût encore fallu mieux délimiter le sujet. Je ne sais s'il est vrai qu'au « point de vue de la manière de voyager, » notre histoire se divise en « trois âges très distincts : » celui du cheval, celui de la voiture et celui des chemins de fer. Mais ce que je n'ignore pas, c'est que, si la renaissance est une ère dans l'histoire intellectuelle de l'Europe, elle n'en est pas une dans notre histoire politique intérieure. Une France nouvelle, — autant que ce mot ait de sens, — a daté de l'avènement des Bourbons. A partir d'eux, à partir surtout de Louis XIII, notre histoire politique est caractérisée, comme tout le monde le sait, par le rapide progrès de la monarchie vers l'absolutisme, par la concentration dans la capitale, ou dans cet artificiel Versailles, de tous les moyens de gouvernement, et par le majestueux isolement enfin du souverain dans l'espèce de nuage de sa dignité plus qu'humaine. On

ne voit donc pas bien ce que viennent faire dans le livre de M. Babeau les récits des Zinzerling (1612), des Pontanus (1603), des Hentzner (1598); et encore moins ceux des Lippomano (1577) et des Tasse (1571). Ou plutôt, on tombera d'accord que si M. Babeau les avait négligés, son livre en eût été du coup amélioré d'autant.

Je crois enfin que M. Babeau n'avait point à se préoccuper, malgré son titre, des voyageurs français en France pendant les deux derniers siècles, et surtout de ceux qui, comme Chapelle, comme La Fontaine, comme Regnard, bien loin d'y voyager en observateurs, n'ont guère songé, en voyageant, qu'à tourner d'agréables épîtres ou d'amusans couplets :

A Rouen, laides et belles,
Comme partout l'on trouva.
Les filles de l'Opéra,
Comme à Paris sont cruelles.
Enfin, rien n'est différent
Dans les jeux, dans les ruelles,
Enfin, rien n'est différent,
Hors qu'on parle mieux normand.

Mais Regnard, La Fontaine et Chapelle, M. Babeau s'est dit sans doute que son livre en prendrait un aspect « littéraire ; » comme si c'était de littérature ici qu'il s'agissait. Avait-on donc insinué que M. Babeau ne connût point ses auteurs?

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait, après cela, quelque chose à prendre dans ce livre. Les indications bibliographiques en seront surtout précieuses. Outre les renseignemens dont les historiens de l'ancien régime feront quelque jour leur profit, renseignemens positifs et dès à présent acquis, — citations curieuses, anecdotes caractéristiques, traits de mœurs trop ignorés, — les livres où M. Babeau nous renvoie ne sauraient manquer d'en contenir bien plus encore. Voici, par exemple, un certain Marlin, que je dois avouer que je ne connaissais point, simple voyageur de commerce, lequel n'est assurément ni Regnard, ni La Fontaine, mais dont les *Voyages* ne forment pas moins de quatre bons volumes et semblent contenir les observations les plus curieuses en même temps que les plus fidèles. « Il va dans les cantons les plus reculés; il dit si le pays est fertile ou s'il ne l'est pas; » il note soigneusement « l'aspect de la misère » et « l'aspect de l'aisance; » il décrit les costumes, il dépeint les fêtes populaires. Enfin il a ce mérite, en tout temps si rare, « d'exprimer sa propre opinion et non celle de ses devanciers. » C'est évidemment un voyageur à lire, et M. Babeau n'eût pas mal fait d'en transcrire de plus nombreux fragmens. Voici d'autre part le docteur Rigby, dont M. Babeau déjà, dans sa *Vie rurale*, nous avait donné

de si instructifs échantillons. Ses lettres ne faisaient alors que de paraître en Angleterre. Il semble bien qu'elles seraient dignes, comme les *Voyages* d'Arthur Young, dont on a déjà dit qu'elles formaient comme la contre-partie, d'être traduites en français. Voici encore Karamsine, le grand historien russe, un peu jeune alors, il est vrai, et, par conséquent facile à l'enthousiasme. Ses lettres sur la France ont été traduites une première fois, et une *Revue* spéciale les retraduit en ce moment même. Elles aussi, datées qu'elles sont de 1790, « très intéressantes, » eussent occupé, ce semble, assez convenablement, la place que M. Babeau n'a pas craint d'accorder à Smollett.

Car, en réalité, s'il y avait un sujet sous le titre de M. Babeau, c'était uniquement celui-là. « Lorsque l'on veut connaître l'état social d'un peuple à une époque déterminée, nous dit-il lui-même, il est nécessaire de faire appel à tous les témoignages. » C'est le premier mot de son *Introduction*. Et voici le dernier de sa *Conclusion*. « A tout prendre, au point de vue matériel comme au point de vue intellectuel, la France du XVIIIe siècle avait une supériorité sensible sur les autres nations civilisées. » Pourquoi donc la révolution, cette révolution toute française, en un certain sens, et cependant européenne aussi, quoi qu'en ait M. de Sybel, a-t-elle éclaté de préférence en France? Parce que la misère y était plus profonde ou plus universelle qu'en Espagne ou en Italie? Parce que le gouvernement y était plus tyrannique ou plus corrompu qu'en Allemagne? Parce que l'égalité y était moindre qu'en Angleterre? Ou peut-être parce qu'on y jouissait de moins de liberté qu'en Russie? Non du tout, mais, comme l'a dit Tocqueville avec sa pénétration singulière, parce que, malgré les abus, la condition générale des hommes, de ceux du dernier rang comme de ceux du premier, y était plus douce que nulle part en Europe. Qu'il s'en soit rendu compte ou non, c'est là, dans ce livre sur *les Voyageurs en France jusqu'à la révolution*, ce que M. Babeau s'est efforcé de prouver par le témoignage des étrangers; et tout ce qui ne s'y rapporte pas n'est qu'ornement inutile, si l'on veut, et pour nous, superfétation pure.

Nous avons vraiment en France, de tout temps un peu, mais surtout depuis tantôt cent ans, une singulière façon d'écrire notre histoire. Admettons que la faute en soit pour une part à quelque disposition fâcheuse du caractère national; mais n'en serait-elle pas autant à notre ignorance de l'histoire des nations voisines? ou encore, si l'on aime mieux cette autre façon de dire à peu près la même chose, pourquoi, quand nous jugeons les nôtres, le faisons-nous sans égard au temps, aux conditions, au milieu dans lequel ils ont vécu? « La justice criminelle ordinaire, a dit quelque part Macaulay, ne connaît pas les compensations. Un homme qui a vendu de la bière le dimanche matin

ne peut rappeler pour sa défense qu'il a sauvé au risque de sa vie celle de l'un de ses semblables; et s'il a attelé un chien de Terre-Neuve à la voiture de son petit enfant, il ne peut rappeler pour sa défense qu'il a été blessé à Waterloo... Mais l'histoire contemple les choses de plus haut. » On peut dire pareillement qu'un mari traduit en justice pour avoir battu sa femme n'est pas admis à répondre que d'autres l'ont fait avant lui, dans sa propre maison et sur le même palier; comme, si quelque ivrogne vient à passer en police correctionnelle, il s'excuserait vainement de sa crapule sur l'exemple de ceux qui s'y abandonnent comme lui. Mais la justice de l'histoire ne souffre pas seulement ces sortes de compensations; elle les exige. Et ni les vices eux-mêmes des personnes historiques, ni les grandes mesures d'intolérance et de violence, ni l'état social enfin d'un peuple donné à un moment donné ne peuvent être jugés sans comparaison, et sans comparaison perpétuelle, à l'état social du peuple voisin, aux mesures politiques des gouvernemens contemporains, aux vices enfin de leurs semblables et de leurs égaux. Race raisonneuse et logique à l'excès, c'est pourtant ce que nous ne savons pas faire, et c'est le vice, à nos yeux, de tous les jugemens que l'on porte encore aujourd'hui sur les hommes et les choses de l'ancien régime. Voyons-en plutôt quelques exemples.

A Dieu ne plaise que j'essaie jamais, je ne dis pas de justifier, mais d'excuser seulement la révocation de l'édit de Nantes! Parmi tant de mesures atroces dont l'histoire est malheureusement remplie, je n'y saurais comparer que les lois contre les émigrés. Et je rougirais presque autant de sembler vouloir atténuer ce que soulève encore de légitime horreur le nom de *dragonnades*, que si je m'efforçais de diminuer ce qu'en inspire la mémoire des *mitraillades* de Lyon ou des *noyades* de Nantes. Tenterai-je peut-être ici, comme il serait si facile, de montrer non-seulement que cet acte fameux fut accueilli par une approbation entière de tout ce qui n'était pas protestant, mais encore qu'une espèce de pression d'opinion, si elle ne l'y forçait pas, du moins y poussa Louis XIV? Non, pas même cela. Mais ce que je voudrais uniquement, c'est qu'en nous parlant des protestans de France, on nous dît en même temps la situation vraie des catholiques d'Angleterre. Et j'omets ici de nommer ceux d'Irlande. Or, en Angleterre, « tout prêtre convaincu d'avoir célébré la messe encourait l'emprisonnement perpétuel, » et pour que la loi ne demeurât pas lettre morte, une prime de cent livres sterling était le salaire du dénonciateur. En Angleterre, « un catholique n'était pas admis dans les établissemens d'instruction; un catholique payait doubles impôts; un catholique ne pouvait pas posséder un cheval qui valut plus de cinq livres; un catholique ne pouvait accéder ni aux fonctions publiques, civiles ou militaires, ni

enseigner, ni plaider. » En Angleterre enfin, « on pouvait le sommer ou de renoncer à sa religion ou de quitter l'Angleterre, et s'il n'obéissait pas ou qu'il rentrât un jour, la mort. » Plus d'un demi-siècle plus tard, en 1744, le poète lui-même de l'*Essai sur l'homme*, le plus grand nom de la littérature anglaise d'alors, eut à souffrir de la rigueur de ces lois draconiennes. Réservons l'Allemagne à tout à l'heure; mais non pas sans noter que si les catholiques, dans le temps même de la révocation de l'édit de Nantes, n'y avaient pas été les victimes d'une persécution sanglante, le dernier chef des guerres de Vendée ne se serait pas appelé du nom fameux de Stofflet. Pourquoi donc n'avons-nous de sévérité que pour les nôtres et divisons-nous ainsi notre indignation : tout de feu quand il s'agit d'injurier un roi de France, tout de glace pour juger un ministère anglais?

Autre exemple. Il n'y a qu'une voix sur Louis XV et nous n'essaierons assurément pas de réhabiliter la mémoire d'un prince d'autant plus condamnable que peut être fut-il, après Henri IV, au sens moderne et contemporain du mot, le plus intelligent des Bourbons. La Châteauroux, au surplus, la Pompadour, la Du Barry, ce sont là, si je puis ainsi dire, dans le temps où nous sommes, de trop agréables sujets pour que les historiens de la nouvelle école en puissent être aisément détournés. Et comme ils se tiennent quittes envers la morale et l'histoire quand, après nous avoir donné sur ces grandes et honnêtes dames quantité de détails piquans ou scandaleux que personne ne leur demandait, ils y ont mêlé quelques déclamations obligatoires à l'adresse du royal amant, il y a tout lieu de croire que Louis XV pâtira pendant longtemps encore de notre goût pour l'anecdote et le papotage historique. Mais s'il en est ainsi, je voudrais au moins que l'on n'eût qu'une justice. Car enfin, sans parler de tous ces principicules d'outre-Rhin dont on connaît les histoires, était-ce donc la vertu qui régnait sur le trône de Prusse, ou peut-être la chasteté sur celui de Russie? « Quand Sa Majesté était habillée et bottée, dit Voltaire, le stoïque donnait quelques momens à la secte d'Épicure : il faisait venir deux ou trois favoris, soit lieutenans de son régiment, soit pages, soit heiduques, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir... » Mais si les amours de Louis XV peuvent encore se laisser conter, il en est autrement de celles du grand Frédéric, et l'on pensera que c'est assez de les avoir indiquées. Celles de son pieux successeur, Frédéric-Guillaume II, pour être plus naturelles, n'en furent pas, comme l'on sait, beaucoup plus élégantes. Parlerons-nous là-dessus des amours ou plutôt des fureurs de la grande Catherine? C'est trop difficile encore, et, s'agissant d'une femme, ce serait moins amusant : il faut seulement s'en souvenir. On répondra peut-être qu'ils furent, après tout, l'un « le rand » Frédéric et l'autre « la grande » Catherine. A quoi je répliquerai

simplement que ce que l'on reproche à Louis XV, on le reproche à Louis XIV en termes presque plus indignés, quoique Mme de Montespan ne fût pas certes une Du Barry, Mlle de La Vallière une Pompadour, et que Louis XIV incontestablement n'ait pas fait la France moins grande, moins respectée, moins souveraine entre les nations que Frédéric la Prusse et Catherine la Russie. Pourquoi donc notre pudeur n'éprouve-t-elle un besoin de se révolter qu'autant qu'il est question de Louis XV et passe-t-elle aux rois de Prusse ou aux impératrices de Russie ce qu'elle ne pardonne pas au roi de France ?

Autre exemple encore. Les historiens français, d'après les « philosophes » et d'après les « économistes, » sont unanimes à s'apitoyer sur la misère unique du paysan français à la veille de la révolution. On pourrait faire observer à ce propos que tous les « philosophes » ne disent pas tout à fait ce qu'on veut bien leur faire dire. Voltaire dit même plutôt le contraire. « Dans de grandes huttes que l'on appelle maisons, écrivait-il en traversant la Westphalie, on voit des animaux, qu'on appelle hommes, qui vivent le plus cordialement du monde pêle-mêle avec d'autres animaux domestiques. Une certaine pierre dure, noire et gluante, composée, à ce qu'on dit, d'une espèce de seigle, est la nourriture des maîtres de la maison. *Qu'on plaigne après cela nos paysans!* » Négligeons cependant le témoignage des philosophes et celui même des voyageurs français. Encore bien faudrait-il discuter celui des étrangers. Quand Mme Laporte ou Laroche (car entre Laroche et Laporte M. Babeau n'a pas pris son parti) observe, en traversant la Beauce, « qu'il est presque impossible de voir une terre meilleure, mieux cultivée, plus fertile, » et tout le long de sa route, en Touraine, en Saintonge, en Guyenne, en Périgord, en Normandie, quelque part enfin qu'elle passe, éclate en cris d'admiration, le moyen de supposer que ses yeux la trompent constamment et que, comme dans un rêve, elle ne voie rien de ce qu'elle croit voir? Mais si le docteur Rigby déclare qu'à « mesure qu'il avance en France, il sent augmenter son admiration pour la grandeur de ce royaume, sa population étonnante, l'industrie de ses habitans, » que sais-je encore ? le moyen de récuser un observateur dont le ton va changer dès qu'il passera la frontière, et qui ne retrouvera ni pour la sèche Allemagne, ni pour la grasse Hollande les expressions admiratives qui naissaient sous sa plume quand il parlait de cette pauvre France? Or, c'est précisément ici que je voudrais des renseignemens plus nombreux. Le voyage de Mme Laroche est de 1785; il nous faudrait à cette date, si toutefois il y en a, quelques récits de voyages en Italie, du côté de la Calabre, par exemple, ou du côté de la Sicile. Le voyage du docteur Rigby est de 1789; il nous faudrait également, pour cette même mémorable année, des récits de voyages en Espagne. Et si quelqu'un dit que ces

exigences n'étaient point du plan de M. Babeau, ce ne sera pas sans doute M. Babeau lui-même, dont la conclusion s'intitule : *la France et les Pays étrangers dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.* En effet, c'était bien la conclusion qui s'imposait à lui, puisqu'au fond il n'avait entrepris son livre que pour en venir à cette conclusion. Mais nous, en attendant, pourquoi peignons-nous notre propre misère comme si la France eût été, de l'Europe entière, le pays le plus misérable; et comme si le paysan de la Pouille ou de la Castille, pour ne rien dire de celui de l'Irlande ou de la Westphalie, eût été dès lors ce qu'il est aujourd'hui ?

Rien ne serait sans doute plus imprudent ni moins vrai que de dire que nous avons assez étudié la France elle-même du XVIIIe siècle. Tous ceux qui l'étudient s'aperçoivent, en effet, qu'ils la connaissent moins à mesure précisément qu'ils l'étudient davantage. La raison en est simple. La révolution a creusé le fossé si profond et si large entre nous et nos pères, que ce qu'un Anglais ou un Allemand savent d'eux-mêmes, par tradition et comme par instinct héréditaire, nous sommes obligés de l'apprendre, et, pour l'apprendre, malheureusement, de commencer par désapprendre ce que l'on nous en avait enseigné. Mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que, en dépit des moyens d'information, nous connaissons bien moins encore les pays étrangers. De là notre injustice à l'égard du passé. Nous établissons nos jugemens sur une comparaison de la France d'autrefois avec celle d'aujourd'hui. Si nous comparions cependant l'Angleterre de Pitt avec celle de M. Gladstone ou l'Allemagne de Frédéric II avec celle de M. de Bismarck, nous n'y trouverions pas de moindres différences. Mais c'est avec l'Angleterre ou l'Allemagne de la même époque qu'il faudrait comparer la France de 1789. Nous découvririons alors que la seule Angleterre peut-être était plus favorisée que la France; — et si je dis peut-être, c'est que le témoignage de Rigby, comme celui même d'Arthur Young, m'autorise à exprimer ce doute.

Mais alors, demandera-t-on, à quoi tiennent les contradictions que l'on relève entre les récits des voyageurs? et tandis que les uns nous montrent l'ancienne France sous de si riantes couleurs, pourquoi les autres la représentent-ils au contraire sous un aspect si sombre? Parce que, tout d'abord, quand nous nous mettons en route pour un pays étranger, ce que nous emportons naturellement avec nous, ce sont nos goûts, nos habitudes, nos manies. Voici Tasse, qui aime les olives « aussi utiles pour la nourriture que pour les veilles des savans, » et l'huile sans doute autant que les olives; il n'y a pas d'oliviers en Champagne, le pays est jugé. Voilà Smollett, qui ne peut pas souffrir l'ail et qui aime le lait dans son thé : peu de lait en Provence, mais « de l'ail dans tous les ragoûts et dans toutes les sauces, » il ne se soucie pas d'appro-

fondir davantage. Avec nos goûts, ce que nous emportons, ce sont nos préjugés. Au XVIIIe siècle, pour admirer la France, il n'y a rien de tel que d'arriver du fond de l'Allemagne, mais réciproquement, pour n'y trouver quoi que ce soit de bien, rien n'est tel que d'y venir d'Angleterre. Rien de plus rare d'ailleurs en tout temps, comme l'on sait, que de bien voir ce que l'on voit, c'est-à-dire avec ses yeux, et non pas à travers les visions des autres. Est-il besoin d'insister? Tant vaut l'homme, tant vaut le témoignage. Et cependant, parmi les règles élémentaires de la critique historique, il n'en est peut-être pas une qui soit aujourd'hui moins fidèlement observée. La superstition de l'inédit n'est égalée que par celle de la lettre moulée. Les sottises imprimées, comme les appelait Voltaire, se réimpriment d'âge en âge, uniquement pour avoir été une première fois imprimées. Mais je suis persuadé que si l'on faisait une bonne fois la critique de nos voyageurs étrangers, bien des contradictions s'évanouiraient qui ne viennent que de ce que l'on traite avec le même respect deux témoignages dont aucun quelquefois ne le mérite et qui, en tout cas, sont rarement du même titre et du même poids. Cette critique, M. Babeau, très habitué à comparer des textes et confronter des témoins, l'a faite, quelquefois, et presque partout indiquée, mais en courant et comme en hâte. C'est encore un défaut, et un grave défaut, de son livre qu'elle n'y occupe pas plus de place, et surtout une place plus apparente.

Une autre chose à laquelle il n'a pas non plus donné toute l'attention qu'il eût fallu, c'est l'itinéraire que suivent ses voyageurs. Pour beaucoup de raisons, dont les plus puissantes se tirent des exigences de la centralisation administrative, nous avons possédé de bonne heure, et en tout cas plus tôt que la plupart des autres peuples européens, un vaste réseau de voies de communication, royalement tracées et royalement entretenues. Au long de ces grandes routes, que les étrangers ne se lassent point d'admirer, les terres, naturellement, en raison de la facilité des abords, comme il arrive au long des grands fleuves, ont été mises en valeur, mieux soignées, mieux cultivées, mieux entretenues. Les voyageurs qui suivaient les grandes routes ont donc tous à l'envi célébré la richesse ou la beauté du spectacle qui, de droite et de gauche, se déroulait à leurs yeux. C'est ce qui me met en défiance de Mme Laroche et du docteur Rigby. Quand ils vantent la fertilité des régions qu'ils traversent, je crains qu'allant de ville en ville, en suivant les grandes routes, ils n'aperçoivent que le décor, fait à souhait comme au théâtre, et rien ou peu de chose de ce qu'il y a par derrière, un peu plus à peine que l'on n'en voit par la portière d'un wagon. Leur témoignage peut donc bien n'être pas aussi contradictoire qu'il le paraît d'abord à ceux qu'on leur oppose : il ne s'agit souvent que de les concilier. Où Rigby n'a cru voir que des marques d'aisance et de prospérité, Arthur

Young reconnaît des traces évidentes, elles aussi, de misère et de pauvreté. C'est peut-être tout simplement que le second a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays. Leurs témoignages, si nous les entendons bien, ne se contredisent point, ils se corrigent, et en se corrigeant ils se complètent.

Inversement, quand les témoignages sont défavorables, il ne suffit pas de les enregistrer, il faut les discuter, et c'est encore ce que l'on ne fait pas assez. De tant de voyageurs dont M. Babeau fait passer les récits sous nos yeux, il n'en est presque pas un, parmi les étrangers au moins, qui ne soit frappé, dès qu'il quitte un moment les routes ordinaires, de la saleté du pays. Et, en effet, aujourd'hui même, à tous égards, nous sommes encore loin de la proverbiale propreté hollandaise. Mais la saleté, non plus que l'économie sordide, et non plus que l'âpre avarice, ne sont nécessairement, comme on pourrait le croire, des preuves de réelle misère. De nos jours encore, sous plus d'un toit de chaume, dans une pièce unique, percée d'une seule porte et d'une seule fenêtre, au-devant de laquelle se « consomme » le fumier de la ferme, vivent des paysans qui seraient plus à l'aise, si seulement ils le voulaient, que le journalier ou le petit bourgeois de la ville voisine. Et partout où l'on se nourrit aujourd'hui, malgré la révolution, de pain de seigle ou de bouillie de blé noir, ce n'est pas à dire, si l'on avait le cœur d'en faire la dépense, que l'on ne pût souvent peut-être se nourrir de pain blanc. Rappelons-nous ce paysan dont Rousseau nous parle, « qui cachait son pain à cause de la taille, qui cachait son vin à cause des aides et qui *se fût cru un homme perdu si l'on eût pu se douter qu'il ne mourût pas de faim.* »

Et voilà comme on fait les bonnes maisons !..

La France est le pays de l'épargne, on s'y prive pour amasser ; faute d'avoir le superflu, nous lésinons sur le nécessaire. Et il n'en était pas autrement sous l'ancien régime, car d'où seraient sortis les écus qui payèrent les biens nationaux?

Tous ces points, et bien d'autres encore, dont ce ne serait pas assez de dire qu'ils touchaient à son sujet, car ils étaient son sujet lui-même, c'est à peine si M. Babeau les a seulement effleurés. Aussi ne pouvions-nous, en parcourant son livre et n'y retrouvant que l'ombre des qualités de méthode auxquelles nous avaient habitués ses précédens ouvrages, nous défendre de le comparer à un livre dont nous parlions il y a quelque temps, pour en dire d'ailleurs peu de bien : l'*Histoire générale des émigrés*, de M. Forneron. Moins d'esprit de parti, sans doute, moins de violence, et surtout moins de légèreté; mais, cette fâcheuse

affectation de plaire ou d'amuser dans un sujet qui ne le comportait guère, une façon toute semblable de passer à côté des questions vraiment sérieuses et vraiment importantes, et enfin, même défaut absolu d'ordre, de suite et de plan. Trop de choses dont nous nous serions bien aisément passés, et trop peu de celles que nous y cherchions sur la promesse du titre. Il faut le dire, et il faut le répéter, de pareils livres ne sont pas seulement médiocres, ils sont encore et surtout dangereux. C'est que pour vingt-cinq ou trente ans peut-être, dans l'état présent de la science historique, ils barrent la route, en quelque sorte, à des livres meilleurs, au vrai livre qu'il faudrait faire sur le sujet qu'ils ont gâté. La place est occupée par eux, bien ou mal, il n'importe guère; et la curiosité publique, — cette curiosité si nécessaire, quoi que l'on ait l'air d'en dire, aux progrès même de l'érudition, — ne se laisse plus ramener de sitôt à une matière dont elle tient l'intérêt pour momentanément épuisé. Le livre de M. Babeau n'est pas bon, celui de M. Forneron était même un peu moins que bon, ils seraient tous les deux à refaire, et pour cette raison que les voilà faits, de quelque manière qu'ils le soient, on ne songera pas à les refaire de longtemps.

Si quelque chose, à la vérité, doit ici diminuer nos regrets, c'est qu'il se pourrait, en y réfléchissant, que l'un et l'autre écrivain ait été dupe et victime de ce que l'on qualifierait assez bien l'illusion ou le mirage d'un faux sujet. Eh! oui, sans doute, au premier abord, l'*Histoire générale des émigrés* ou *les Voyageurs en France depuis la renaissance jusqu'à la révolution*, il semble que ce soient, non-seulement des sujets, mais encore des sujets heureux, heureusement choisis, et, sinon faciles, du moins curieux, intéressans et tentans à traiter. Mais, pour peu que l'on y regarde, si le détail, si l'anecdote, si « la particularité, » comme disait Voltaire, y abondent, c'est le fond qui se dérobe et qui manque. On ne peut pas écrire l'*Histoire générale des émigrés*, parce que l'émigration elle-même n'a pas ce qui s'appelle une histoire. C'est une diversité de mobiles, c'est une dispersion de personnes, c'est une confusion de faits, c'est une vacillation de principes, d'idées, de projets, et finalement, c'est une succession de tentatives avortées qui ne peut pas s'enfermer dans un cadre, encore bien moins le remplir toute seule. De même, *les Voyageurs en France depuis la renaissance jusqu'à la révolution*. Où est le centre, où est l'unité du sujet? Comme les autres avaient émigré, ceux-ci ont voyagé; c'est tout ce qu'il y a de commun entre eux, et ce n'est pas assez. Car le point de perspective manque, le point d'où se débrouillerait la confusion de tous ces récits, et d'où l'on ramènerait à la forme sévère du livre l'incohérence de tous ces témoignages. Si le principal défaut du travail de M. Babeau est quelque part, il est là, et de ce seul défaut, qui est au

fond, dérivent tous ceux que nous y avons signalés tout d'abord. Son sujet n'en est pas un, ni ne pouvait en être un. Ce n'est que le démembrement d'un sujet plus vaste, plus général, et comme qui dirait une simple étude pour le tableau de l'ancien régime à la veille de la révolution. Presque aucun de ces voyageurs, en effet, Français ou étrangers, ne nous intéresse par lui-même, et nous n'en sommes uniquement curieux que pour ce qu'il nous apprend de l'ancienne France. Qui s'aviserait autrement, pourquoi, dans quel intérêt, de lire, je ne dis pas le *Voyage à Barèges* de Dusaulx, ou le *Voyage à Bordeaux* de l'abbé de Voisenon, mais les *Voyages* eux-mêmes du plus célèbre d'entre tous ces voyageurs, les *Voyages* d'Arthur Young?

Nous aurons donc dit tout ce que l'on peut dire de plus favorable du livre de M. Babeau si nous disons qu'un jour l'historien futur du XVIIIe siècle y trouvera d'utiles indications de sources et quelques renseignemens. Voilà, en effet, le livre qu'il nous faudrait, un livre comparable, pour l'étendue des recherches et l'ampleur de la composition, aux livres, presque classiques aussitôt que parus, de M. Biedermann pour *l'Allemagne* et de M. Lecky pour *l'Angleterre au XVIIIe siècle*. Si nous commençons, en effet, à connaître le XVIIe siècle, — au moins dans ses grandes lignes, et bien qu'il ne manque pas de découvertes à y faire encore, — nous sommes moins avancés dans la connaissance de celui qui l'a suivi. Nous écrivons encore son histoire comme sous la dictée des hommes qui l'ont vécue, et nous continuons de recevoir les dépositions intéressées des témoins ou des acteurs pour l'expression définitive du jugement de la postérité. L'opinion que nous avons de Voltaire ou de Frédéric, c'est toujours l'opinion même que les Frédéric ou les Voltaire ont eu l'art de nous insinuer, et quand nous jugeons l'ancien régime, c'est avec les considérans de ceux qui jadis travaillèrent à le renverser. Sous quels traits cependant veut-on qu'ils l'aient dépeint, sinon sous les seuls qui convinssent aux exigences de leur polémique et aux besoins de leur apologie? Nous ne saurions les en blâmer, ils étaient dans leur rôle, mais c'est nous qui trahissons le nôtre quand nous nous enrôlons dans cette « grande conspiration contre la vérité, » comme l'appelait Joseph de Maistre, et que nous prétendons néanmoins avoir écrit l'histoire. Ce grand et beau sujet, autour duquel nous voyons tourner tant d'écrivains sans qu'aucun l'ose franchement aborder, comment se fait-il qu'il n'ait tenté personne et qu'entre tant de faux sujets, l'exemple de l'Allemagne et de l'Angleterre n'ait pas appris à nos historiens qu'il y en avait là un vrai?

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

L'automne à peine commencé va bientôt toucher à son déclin, les derniers beaux jours vont passer sans qu'on puisse les retenir. Nous revenons à grands pas vers la saison morose des affaires, des parlemens, des embarras, des misères, et avant ce moment, maintenant prochain, ces dernières heures des vacances, pour ceux du moins qui se croient des personnages, sont encore aux voyages, aux diversions de province, au vagabondage des discours inutiles sur les chemins.

Dans quelques jours ce sera différent. Le parlement aura sa session extraordinaire, — ce sera, dit-on jusqu'ici, le 14 octobre, — et alors on ne pourra pas se contenter des déclamations vagues et des banalités de grands chemins en face des choses sérieuses et positives de la politique. On ne pourra pas éviter ces affaires de Chine qui semblent s'interrompre sans cesse, dont on n'aperçoit pas le dénoûment et pour lesquelles le gouvernement aura nécessairement à demander de nouveaux crédits. Il faudra bien aborder enfin le budget, ce mystérieux budget qu'on tient toujours si soigneusement en réserve pour la fin de l'année et qui ne peut être que le résumé d'une situation financière malheureusement compromise. Il faudra bien aussi reprendre cette loi électorale du sénat qui est le complément nécessaire de la revision constitutionnelle, qui doit forcément être votée avant le renouvellement sénatorial du mois de janvier. Tout ceci est la partie positive et indispensable de la politique dans la session prochaine. Ce sera, si l'on veut, la grande pièce de la saison d'hiver. Aujourd'hui c'est encore la petite pièce d'automne représentée un peu à l'aventure par tout ce monde ambulant de ministres, de députés ou de sénateurs qui sont de toutes les cérémonies, — distributions de prix, inaugurations de statues, fêtes agricoles, — et qui se croient toujours tenus de parler, même quand ils n'ont rien de bon ni de nouveau à dire. Le

gouvernement, dans ces derniers temps, n'a plus été à Paris, il s'est promené en province, mêlant l'administration et la villégiature. M. le ministre des travaux publics est partout, hier dans son pays girondin, aujourd'hui en Savoie. M. le ministre de l'agriculture, en homme aimable et bien intentionné, voyage à la recherche d'un remède pour la crise agricole. M. le garde des sceaux, par ses discours dans les comices, se fait un devoir d'édifier la Bretagne sur les mérites de la politique républicaine et ministérielle. Et parmi les députés, à leur tour, c'est à qui, par ces jours d'automne, ira raconter ce qu'il a fait, ce qu'il a voulu faire à ses électeurs, ou porter la bonne parole soit dans un banquet, soit dans une conférence.

Les discours se pressent et tourbillonnent comme les feuilles qui tombent, et dans toute cette éloquence que distingue-t-on? A part quelques exceptions, quelques voix discordantes qui ne peuvent être évidemment que des voix de réactionnaires, le ton général et invariable est la satisfaction. M. le ministre des travaux publics déclare avec conviction que le pays est heureux, — qu'il doit être heureux. M. le garde des sceaux est encore tout émerveillé du grand effort de la revision et du mot imaginé cet été par M. le président du conseil sur la république des paysans. M. Spuller s'en va à Grenoble décrire, avec sa pesante parole, les beautés de l'opportunisme et reste persuadé qu'il n'y eut jamais une génération politique comparable à celle qui règne aujourd'hui. Nous avons l'ordre, nous avons la liberté, nous avons les réformes lentes, mais sûres, — avec la meilleure des républiques; que faut-il encore? Il faudrait peut-être que tout cela fût un peu moins banal, un peu plus nouveau — et surtout plus vrai.

Assurément, à n'observer que les apparences, à ne juger le pays que par ce qu'il dit ou par ce qu'il laisse voir, on pourrait s'y tromper. Il est certain que la France, qui passe toujours pour la grande révoltée, est la nation la plus facile à gouverner, même par des ministres en voyage, qu'elle supporte tout avec patience. Cette masse nationale obscure et insaisissable, qui ne fait pas de discours et qui ne songe pas beaucoup à aller écouter ceux qui en font, vit paisible et silencieuse de son labeur, de son industrie et de son négoce. Elle travaille, elle se laisse difficilement pénétrer; elle change peu, elle n'aime pas surtout les révolutions ou les guerres, et, parce qu'elle ne dit rien ou qu'elle souffre longtemps sans se plaindre, parce qu'elle paraît tout accepter, on triomphe de sa résignation et de son apparente tranquillité. On lui répète sur tous les tons, de peur qu'elle ne l'ignore, que depuis dix ans la république lui a donné toutes les réformes, lui a assuré tous les bienfaits, que de merveilleux progrès ont été accomplis, que la politique qui a accompli ces progrès est nécessairement la plus prévoyante et la plus féconde des politiques. La masse française laisse tout dire. Malheureusement, il y a quelque chose qui parle pour elle plus haut

que tous les discours, c'est la réalité, et cette réalité jure étrangement avec toutes les affectations d'optimisme.

Est-ce dans les mœurs politiques et administratives que se sont accomplis les progrès dont on se flatte? Tout le monde le sent et le dit, depuis quelques années, les abus, les délations, les cupidités de parti, le favoritisme le plus vulgaire, se répandent partout et altèrent par degrés les mœurs publiques. Est-ce dans l'administration des finances que se font sentir les bienfaits de la politique nouvelle? Un homme certes des plus compétens, qui n'est pas un adversaire pour la république, mais qui ne veut être ni un flatteur, ni un optimiste, M. Henri Germain, décrivait, il n'y a que quelques jours, en traits saisissans et précis devant ses électeurs les dangers de notre situation financière; il montrait une fois de plus cette situation s'aggravant sans cesse depuis quelque temps par l'excès des dépenses, par les abus de crédit, par le faste des constructions scolaires, par les prodigalités imprévoyantes dans des travaux démesurés et dans des entreprises mal calculées. Est-ce dans le domaine des intérêts agricoles que la politique du jour déploie sa fécondité? L'agriculture française, on le sait, subit depuis quelques années les plus cruelles épreuves par l'élévation des salaires, par la rareté de la main-d'œuvre, par l'avilissement du prix des denrées; elle est réduite en ce moment à vendre avec perte des récoltes, fruit d'une année de travail, et il y a même des contrées où l'on ne trouve plus ni métayers ni fermiers, où l'on finit par renoncer à cultiver la terre. Est-ce enfin l'industrie qui doit la prospérité au régime nouveau? On voit à l'heure qu'il est cette douloureuse crise industrielle qui sévit un peu partout et particulièrement à Lyon, qui laisse dans cette ville populeuse près de trente mille ouvriers sans travail. Que ces crises, ces souffrances de toute une partie de la population française soient dues à des causes bien diverses, qu'elles doivent être passagères, soit, c'est possible. Les souffrances n'existent pas moins; sans être précisément la conséquence d'un régime politique, elles tiennent assurément en partie, jusqu'à un certain point, à une situation que la politique des concessions radicales a contribué à créer, où toutes les idées sur le travail, sur l'industrie, sur les salaires sont confondues. Et comment pense-t-on remédier à ces crises qui peuvent devenir menaçantes pour la paix publique? Les uns demandent tout simplement que l'état et les municipalités rouvrent les ateliers nationaux qui ont si bien réussi en 1848; les autres, pour soulager l'agriculture et l'industrie, proposent de relever les tarifs de douane et de revenir au système des droits protecteurs. La commission parlementaire dite des quarante-quatre, qui existe depuis près d'un an et qui a reçu la mission d'ouvrir une grande enquête, aura sans doute aussi un avis, peut-être même plusieurs avis. Ce qu'il y a justement de redoutable, c'est la confusion des opinions, le vague des idées,

l'absence du sentiment vrai de la réalité chez ceux qui ne devraient aborder ces questions douloureuses et délicates qu'avec une intelligence supérieure des grands intérêts publics et une volonté ferme.

Après cela, si la réalité trompe parfois cruellement l'optimisme des politiques du jour, s'il y a dans nos affaires des parties sombres ou bien sérieuses, il y a aussi par instans, il faut l'avouer, des incidens comiques qui peuvent réveiller la gaîté française, qui prouvent que le progrès triomphe tout au moins dans notre administration. Il y a un préfet qui vient de révéler son esprit réformateur en entreprenant de réglementer les sonneries des cloches affectées jusqu'ici aux usages de la vie religieuse. Cet ingénieux préfet, agent hardi d'un gouvernement progressif, a eu une noble ambition, presque une idée de génie; il a voulu, dans sa paternelle sollicitude, enseigner aux populations qu'il administre l'art de se servir des cloches de leurs églises dans leurs affaires de tous les jours. Dans le département de la Haute-Marne, désormais, les cloches sonneraient pour appeler les enfans à l'école comme pour publier les bans des vendanges; elles annonceraient aux ouvriers des champs et des fabriques l'heure du repas ou de la reprise du travail; elles préviendraient les populations que le conseil municipal va entrer en séance ou que le scrutin va s'ouvrir aux jours d'élection. Ces malheureuses cloches, elles sonneraient pour la fermeture des cabarets; elles sonneraient aussi, hélas! pour annoncer le passage du percepteur des contributions en tournée de recette. M. le préfet, dans ses énumérations, a toutefois peut-être oublié quelques détails. Les jésuites du Paraguay, qui étaient des maîtres dans le gouvernement paternel, n'avaient pas négligé de faire sonner la cloche à une certaine heure de la nuit pour réveiller les apathiques Indiens et leur rappeler qu'ils avaient à remplir leurs devoirs pour la conservation de l'espèce. M. le préfet a oublié cet article prévoyant dans son programme, il pourra l'y introduire : le code des sonneries sera complet. Et voilà à quoi on peut passer son temps, au risque de livrer la France, l'administration française à la risée du monde! Voilà ce que le chef d'un département peut imaginer, uniquement pour montrer au curé qu'il n'est pas seul maître dans son église, qu'il ne dispose pas seul des cloches! C'est là certes ce qu'on peut appeler une politique républicaine, progressive, réformatrice, bienfaisante, populaire — et surtout sérieuse!

Où en sont cependant nos affaires avec la Chine? Depuis que M. l'amiral Courbet a forcé les passes du Min et a montré la supériorité de notre marine, le fait est que tout est resté en suspens au Tonkin comme sur les côtes chinoises. Est-ce parce qu'il y aurait de mystérieuses négociations qui prépareraient une paix prochaine? Est-ce parce que M. l'amiral Courbet avait besoin de forces nouvelles, qu'il vient d'ailleurs de recevoir, avant de rouvrir l'action et de prendre

possession des gages que la France veut s'assurer dans l'île Formose? La question reste assez obscure; elle ne s'éclaircira peut-être que par un nouveau coup d'éclat de notre marine, qui forcera la Chine à se dévoiler, à montrer si elle veut accepter les conditions de la France ou si la guerre doit décidément prendre de plus vastes proportions.

Les affaires de l'Europe ne sont pas sans doute à l'abri des surprises et des bourrasques qui peuvent toujours éclater à l'improviste sur un continent si souvent troublé, si profondément remué depuis un siècle. Pour le moment du moins, à cette heure d'automne, rien ne laisse prévoir de prochaines, de bien sérieuses complications, même là où il y a des embarras, et cette entrevue de Skierniewice, qui, pendant quelques jours, vient d'occuper ou de distraire les curiosités européennes, n'est pas faite pour inquiéter le monde. Elle a eu lieu, en effet, cette entrevue, qui a été si patiemment négociée, préparée depuis quelques mois, qui, jusqu'au dernier instant, a été mise en doute par les incrédules ou a paru enveloppée d'une certaine obscurité. Le vieux souverain d'Allemagne, malgré son grand âge, n'a pas craint de quitter son empire pour aller visiter l'empereur Alexandre III en terre de Pologne. L'empereur François-Joseph d'Autriche, de son côté, est arrivé par la Galicie au rendez-vous donné et accepté d'un commun accord. Les souverains ont eu pour compagnons de voyage et de villégiature passagère leurs chanceliers, leurs ministres des affaires étrangères, M. de Giers, M. de Kalnoky et M. de Bismarck lui-même. Deux ou trois jours durant, ces personnages, qui, assurément plus que tous les autres, tiennent dans leurs mains la paix et la guerre, se sont trouvés réunis dans ce vieux château de Skierniewice, que Napoléon, au temps de ses victoires, donnait au maréchal Davout, qui a été habité depuis par la princesse de Lowicz, l'idole du grand-duc Constantin. Comment le vieil empereur Guillaume a-t-il consenti à se déplacer pour aller recevoir l'hospitalité de son jeune et impérial neveu? Comment l'empereur François-Joseph, qui, lui aussi, est un des plus anciens souverains, qui n'a jamais eu beaucoup le goût des voyages en territoire russe, s'est-il décidé cette fois? Quel motif puissant enfin a déterminé M. de Bismarck à être du voyage et de la visite impériale en Pologne? On a voulu sans doute faire la politesse complète à l'empereur Alexandre III en répondant à son invitation et rendre le rapprochement des trois empires plus sensible par une démonstration éclatante de cordialité. On a voulu parler à l'imagination de l'Europe. L'effet a été produit jusqu'à un certain point, et c'est ainsi que les annales de la diplomatie comptent une entrevue de plus faisant suite à toutes ces entrevues de Gastein, d'Ischl, de Varsovie, de Berlin, qui ont eu leur jour et leur heure dans notre temps. Toutes ces entrevues de princes et d'empereurs n'ont pas toujours tenu ce qu'elles semblaient promettre, et on

n'a même pas su au juste quelquefois ce qu'elles s'étaient proposé. Qu'en sera-t-il cette fois de l'entrevue de Skierniewice?

Il est certain que souverains et chanceliers chargés de la haute diplomatie de l'Europe n'ont pas dû se déranger pour rien, uniquement pour échanger des politesses et des décorations, pour offrir au monde le spectacle d'une réunion de plaisir. S'il y a eu à Skierniewice des fêtes, des galas, des chasses, si l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph ont pu se donner la satisfaction de revêtir l'uniforme russe pour passer la revue des régimens qui portent leurs noms, il y a eu aussi des conférences, des échanges de vues sur l'état de l'Europe, sur les conditions d'une entente nouvelle entre les trois empires. A quoi est-on arrivé réellement? On n'a pas besoin d'un grand effort d'imagination ou de pénétration pour savoir à peu près ce qui a pu se passer à Skierniewice, pour pressentir les conditions d'un accord tout naturel, un peu négatif peut-être, suffisamment rassurant dans tous les cas. L'alliance qui vient de se renouer à Skierniewice ne ressemble point, assurément, à ce qu'a été autrefois la sainte-alliance, pas même à ce qui s'est appelé longtemps l'alliance du Nord; c'est la réconciliation de trois puissances qui ont senti le danger de rester divisées, de vivre dans un antagonisme indéfini sur certains points, et qui suspendent leurs rivalités par un sentiment de prévoyance et de conservation; c'est le rapprochement très calculé de trois empires qui subordonnent des querelles secondaires à un intérêt supérieur, qui s'entendent pour préserver la paix du continent par la garantie de ce que le congrès de Berlin a créé en Orient, — pour se défendre au besoin contre des périls communs de révolution et d'anarchie. L'Allemagne, l'Autriche et la Russie n'ont pu visiblement se rencontrer, se retrouver d'intelligence à Skierniewice que pour maintenir ce qui existe, et, comme conséquence de cette entente générale, il est fort à présumer que les trois chancelleries ont dû se mettre d'accord sur le système de conduite qu'elles ont à suivre dans les questions qui occupent aujourd'hui les cabinets. Qui gagnera à cette politique? La Russie, l'Autriche n'ont sans doute rien à y perdre, et M. de Bismarck, restant le meneur de ces mouvemens qu'il prépare, qu'il dirige, a plus que jamais la liberté de se servir de sa puissance pour peser sur la solution des affaires européennes qui sont encore en suspens. Ce qu'il y a de mieux, en définitive, de plus rassurant d'une manière générale, c'est que, dans toutes ces combinaisons, dans cette resurrection d'une ancienne alliance, il n'y a rien de menaçant pour la paix de l'Europe, particulièrement pour la France, qui semblerait plutôt au contraire retrouver quelque appui et même quelque faveur, en certaines occasions, parmi les alliés de Skierniewice.

S'il y a aujourd'hui quelque point noir, il n'est pas dans les relations du continent, dans le mouvement des choses en Europe, il est

en Égypte, et l'Angleterre, il faut l'avouer, ne néglige rien pour que ce point noir des bords du Nil devienne un orage sérieux. Il n'en sera pas ainsi, nous l'espérons bien, parce que ni l'Angleterre ni les autres puissances ne voudront compromettre la paix universelle pour les finances égyptiennes. La question, cependant, commence à se compliquer d'une étrange façon, et le cabinet de Londres, par un coup d'autorité, vient de se placer, de placer les autres cabinets dans une situation aussi délicate que difficile. Que s'est-il passé, en effet? Il y a quelques mois, le gouvernement de la reine, préoccupé de la détresse financière de l'Égypte, qu'il a contribué à créer et à aggraver par son intervention, fait appel à une conférence européenne, qui seule pouvait modifier des arrangemens internationaux. La conférence se réunit à Londres : le cabinet anglais fait ses propositions; la France, de son côté, fait d'autres propositions auxquelles les représentans de quelques puissances semblent disposés à se rallier. On ne s'entend pas du premier coup, et, sans plus de cérémonie, lord Granville congédie lestement cette malheureuse conférence, qui a eu le tort de vouloir discuter un peu sérieusement les affaires égyptiennes. Aussitôt, le cabinet anglais, délivré ou se croyant délivré de la diplomatie, se met à l'œuvre : il expédie au Caire son meilleur général, lord Wolseley, pour secourir Khartoum, pour aller sauver Gordon, et il envoie en même temps un des membres du ministère, lord Northbrook, pour examiner de plus près la situation de l'Égypte, pour procéder à une enquête nouvelle. L'enquête a-t-elle été faite, et le cabinet de Londres en connaît-il les résultats? Toujours est-il que, sans plus attendre, sans consulter les représentans étrangers et les créanciers, le premier ministre du khédive, Nubar-Pacha, obéissant manifestement aux agens anglais, a pris, il y a quelques jours à peine, une mesure des plus expéditives : il a suspendu tout simplement l'amortissement institué au profit des créanciers de l'Égypte, et il est allé chercher de l'argent là où il était sûr d'en trouver, dans la caisse de la dette publique. En d'autres termes, cette loi de liquidation, qui était un pacte sanctionné diplomatiquement, que l'Angleterre, il y a quelque temps, croyait ne pouvoir modifier qu'avec le concours de l'Europe, cette loi se trouve lacérée et mise en pièces par l'acte sommaire d'un agent anglais déguisé sous le nom de Nubar-Pacha. Voilà qui est clair, et ce n'est sans doute encore que le commencement.

L'Angleterre cependant ne peut se faire illusion. Elle sait bien qu'elle entre dans une voie où elle doit rencontrer à chaque pas le droit public, les garanties diplomatiques, qu'il y a une légalité internationale qu'elle a contribué à créer, qu'elle a elle-même protesté plus d'une fois contre des actes du gouvernement égyptien violant cette légalité, prétendant toucher aux fonds de la dette publique sans le consentement des créanciers ou de leurs représentans. L'Angleterre, dit-on, avait prévenu les

cabinets de ses intentions et elle ne fait que mettre en pratique ce qu'elle avait proposé à la conférence de Londres; elle n'avait pas laissé ignorer son opinion sur la nécessité de réformer la loi de liquidation, de suspendre l'amortissement, de diminuer les intérêts de la dette égyptienne. C'est là, en vérité, une théorie diplomatique qui pourrait avoir d'étranges conséquences; il s'ensuivrait qu'une puissance n'aurait qu'à demander la modification d'un traité pour être par cela même déliée de ses obligations. C'est tout simplement le régime de l'arbitraire et de la force dans les relations des peuples. Encore si le cabinet anglais avait eu tout un système, un ensemble de mesures à proposer pour ramener l'Égypte à l'ordre politique, administratif et financier, c'eût été à demi plausible! Mais non, ce qu'il a suggéré au docile ministre du khédive n'est qu'un palliatif assez vain, le commencement d'une série d'usurpations par voie subreptice. C'est la violation des garanties diplomatiques érigée en système par une sorte de dérision de la conférence à laquelle on vient de faire un inutile appel. Qu'en est-il résulté? Les puissances qui ont participé aux stériles délibérations de Londres, qui voient dans tout ce qui se passe en Égypte une affaire européenne, ne pouvaient évidemment laisser passer ce premier acte sans protester. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie, aussi bien que la France, ont protesté là où elles le pouvaient, à Alexandrie, par une note identique où elles considèrent le décret sur la suspension de l'amortissement comme « nul et non avenu, » où elles rendent le gouvernement du khédive responsable de tout ce qui pourra survenir. L'Italie elle-même, qui avait paru jusqu'ici favorable au gouvernement anglais, l'Italie vient de joindre sa protestation à celle des autres puissances. L'Angleterre, par le fait, s'est placée dans cette position singulière et toujours hasardeuse où elle est seule contre tout le monde. Elle n'en fera ni plus ni moins, assure-t-on; elle suivra son chemin sans avoir à craindre que ces protestations qui s'élèvent contre sa politique soient suivies d'actes plus décisifs. C'est possible, c'est même vraisemblable, si l'on veut. L'Angleterre en sera-t-elle plus avancée pour cela? Aura-t-elle vaincu par une violation de la légalité diplomatique les difficultés qu'elle s'est créées, avec lesquelles elle a plus que jamais à se débattre, et n'aura-t-elle pas un jour ou l'autre à compter avec ces intérêts européens qu'elle offense ou qu'elle méconnaît?

Oui, sans doute, l'Angleterre, qui a jusqu'ici médiocrement conduit les affaires d'Égypte, a eu une mauvaise inspiration; et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que ce triste incident met entre la France et l'Angleterre un nouveau grief, de nouvelles causes d'irritation que des passions intéressées ou frivoles peuvent trop facilement exploiter. Qu'il y ait en Europe des politiques trouvant leur avantage et mettant leur habileté à séparer les deux pays, cela se peut; ceux qui cherchent leur

propre sécurité dans la mésintelligence des deux grandes nations de l'Occident, ceux-là sont dans leur rôle en semant les défiances et les divisions, en se servant de tout pour exciter tour à tour l'Angleterre contre la France et la France contre l'Angleterre; ils arrivent du moins à ce résultat d'isoler successivement ou alternativement chacune des deux nations. C'est une politique qui ne manque ni de dextérité ni de profondeur; mais nous nous demandons ce que veulent, ce que se proposent ceux qui, sans avoir les mêmes intérêts, les mêmes intentions, se prêtent des deux côtés du détroit, à Londres comme à Paris, à ce jeu redoutable, et travaillent à envenimer tous les incidens qui peuvent surgir entre les deux pays. C'est pourtant ce qui se passe tous les jours sous nos yeux. Depuis quelque temps déjà, en effet, nous assistons à ce singulier spectacle. A Londres, tout au moins dans certaines régions de la presse anglaise, on dirait qu'il y a un système organisé d'excitation, une préméditation d'acrimonie et d'hostilité contre la France. Il y a des journaux anglais qui passent leur temps à chercher partout des prétextes de déclamation contre notre pays. Tout ce que la France peut tenter pour sauvegarder ses intérêts et sa dignité dans le monde, en Chine comme ailleurs, est dénaturé et interprété avec des sentimens de colère ou de malveillance. La conduite de nos soldats, de nos marins est diffamée, et ce sont ceux qui ont approuvé, qui approuveraient encore les rigueurs inutiles du bombardement d'Alexandrie en pleine paix, ce sont ceux-là qui n'ont pas assez de récriminations contre le bombardement de Fou-Tchéou. Si la France défend comme elle le doit les nombreux et puissans intérêts qu'elle a en Égypte, c'est qu'elle médite manifestement de supplanter l'Angleterre et qu'elle n'attend qu'une occasion pour envoyer une armée à la place de l'armée anglaise dans la vallée du Nil. Et, d'un autre côté, il est malheureusement vrai qu'il y a aussi souvent en France toute sorte de déclamations contre l'Angleterre. Il y a des journaux, peut-être même des politiques de parlement, qui, oubliant tout ce qui s'est passé, la retraite de la France, nos refus d'intervention ou de concours, ne peuvent admettre que l'Angleterre ait des droits privilégiés, non pas sans doute le droit de se mettre au-dessus des lois internationales, mais une certaine prépondérance sur les bords du Nil. Ils se font un plaisir de réveiller tous les ressentimens, tous les vieux préjugés contre l'alliance anglaise, et au besoin, sans craindre de fausser toutes nos relations, ils se feraient les auxiliaires de M. de Bismarck dans une croisade contre la puissance britannique.

Eh bien! c'est là ce que nous appellerons une mauvaise politique des deux côtés, un dangereux système de polémiques qui ne répond ni aux intérêts ni aux vrais sentimens des deux pays. Qu'il y ait parfois des questions, des incidens sur lesquels la France et l'Angleterre peuvent être en désaccord, que la France sauvegarde ses droits en Égypte aussi

bien qu'en Chine, rien certes de plus simple. Ce n'est pas la première fois qu'il y a des dissentimens entre des nations ou entre des gouvernemens. Le danger est de trop grossir des incidens qui n'ont qu'une gravité momentanée, qui doivent se dénouer par d'équitables transactions, de laisser s'établir des habitudes d'animosité entre des pays liés par tant d'intérêts communs. Que peuvent gagner les deux peuples à ces séparations arbitraires fomentées par les polémiques imprévoyantes? Les Anglais nous ont rappelé souvent avec peu de bienveillance que nous étions isolés: ils le sont à leur tour; et qu'on y songe bien: quand l'Angleterre et la France sont séparées, isolées, ce n'est pas seulement une faiblesse pour les deux nations, c'est une faiblesse pour l'Europe; quand elles sont unies, alliées, elles représentent une force qui peut rendre impossibles certaines subversions. C'est là l'intérêt supérieur qu'il ne faudrait pas oublier.

La crise qui agite en ce moment la Belgique, pour être étrangère aux grandes affaires diplomatiques du jour, pour n'avoir qu'un caractère tout intérieur, n'a pas moins un intérêt des plus sérieux. C'est une épreuve aussi grave qu'imprévue pour le régime parlementaire, pour les institutions d'un petit pays qui, depuis un demi-siècle, a vécu, a prospéré dans la liberté, par la liberté; c'est aussi un exemple de plus des inconséquences, des violences que les partis mettent dans leurs luttes, dans leurs revendications. On aurait pu croire qu'après les émotions, les surprises des dernières élections, les esprits s'apaiseraient par degrés et que tout rentrerait bientôt dans l'ordre, que le ministère porté au pouvoir par un mouvement régulier d'opinion ne rencontrerait dans tous les cas qu'une opposition régulière, toute pacifique, une opposition de polémique et de parlement. Ce n'est pas tout à fait ainsi que les choses se sont passées. Depuis que le scrutin a prononcé, accomplissant une révolution de majorité dans la chambre des représentans comme au sénat, ramenant les catholiques au gouvernement, l'irritation n'a fait que s'aggraver et s'envenimer. La lutte des partis n'a pas tardé à se concentrer sur un point capital, sur cette loi scolaire ou d'enseignement primaire que le nouveau cabinet s'est hâté de présenter aux chambres comme le plus clair témoignage de sa récente victoire, comme l'expression de sa politique. La résistance à la loi scolaire a été pour les libéraux le mot d'ordre d'une opposition bruyante, passionnée, dont le premier défaut était de paraître vouloir défaire par les pressions extérieures, par des moyens irréguliers, ce qui venait d'être fait par un scrutin régulier et libre. On ne s'est pas borné à des manifestations qui étaient visiblement destinées à agir sur le parlement et qui ont bientôt dégénéré en scènes tumultueuses, en collisions violentes; les bourgmestres libéraux des grandes villes de Bruxelles, de Liège, d'Anvers, se sont réunis pour aller présenter solennellement au roi leurs doléances, pour

demander ni plus ni moins au souverain de refuser la sanction à une loi discutée et votée par le parlement. Il y a eu, en un mot, tout un mouvement qui n'aurait eu aucun sens s'il n'avait pas eu pour objet avoué ou inavoué de décider le roi à préluder, par un refus de sanction de la loi scolaire, à une dissolution du parlement trois mois après les élections dernières. On a fini ainsi par se trouver dans une sorte d'état révolutionnaire que les agitateurs, les prédicateurs d'anarchie se sont hâtés d'exploiter et qui peut aujourd'hui donner à réfléchir à ceux qui, sans le vouloir, ont contribué à le créer.

Que les libéraux belges aient éprouvé un amer mécompte lorsqu'ils ont vu les élections du dernier été tourner contre eux et le pouvoir leur échapper, ce n'est pas là ce qu'il y a d'extraordinaire; c'est le premier mouvement des partis vaincus, et le second mouvement de ces partis est de chercher à expliquer leur défaite, à diminuer la victoire de leurs adversaires. Les libéraux belges étaient sans doute dans leur droit en interprétant à leur manière et dans leur intérêt le succès de scrutin qui a rendu le gouvernement aux catholiques; ils étaient encore dans leur droit en rassemblant leurs forces pour constituer dans le parlement une opposition sérieuse; ils étaient toujours dans leur droit en combattant de leur parole, de leur vote la loi scolaire présentée par le nouveau ministère, en protestant, au besoin, contre ce qu'ils appelaient une œuvre de réaction. Ils usaient de leur liberté dans l'intérêt de leurs opinions, rien de mieux. Mais, après tout, cette loi même d'enseignement primaire, qui a été le prétexte des dernières agitations, n'était ni une surprise ni un abus de la victoire. Qu'ont fait les catholiques que les libéraux n'eussent fait avant eux dans leur passage au pouvoir? Les libéraux ont obtenu du parlement en 1879 une loi qui pouvait, sous certains rapports, réaliser d'utiles réformes, qui, dans tous les cas, avait rencontré de vives résistances et avait paru surtout porter atteinte aux libertés communales, diminuées au profit de l'état. Les catholiques avaient vivement, même, si l'on veut, violemment protesté contre cette loi, qu'ils appelaient la loi de malheur. Depuis cinq ans, ils n'ont cessé de déclarer que, le jour qu'ils reviendraient au pouvoir, leur premier acte serait la réforme de la législation de 1879, et cette réforme de la loi scolaire a eu certainement, avec la question financière, une place privilégiée dans les programmes des dernières élections. Ce qu'ils avaient dit, les catholiques, avec leurs alliés les indépendans, l'ont fait à leur arrivée au pouvoir; ils ont proposé et fait voter par le nouveau parlement une loi qui est sans doute conçue de façon à donner satisfaction aux idées religieuses, qui reste cependant encore relativement modérée. Les catholiques, qui ont aujourd'hui la majorité, étaient évidemment, eux aussi, dans leur droit. Les libéraux n'avaient régulièrement

d'autre ressource que de combattre la loi et de protester en faisant appel à des élections futures. Leur erreur a été de sortir de ce rôle d'une opposition régulière pour se laisser entraîner dans une agitation mal définie en suscitant des manifestations qui étaient sans doute parfaitement légales, qui peuvent être dans les mœurs belges, mais qui n'étaient pas moins un danger au milieu des excitations des esprits. Ce qu'il y a eu de plus extraordinaire et de plus irrégulier encore, c'était cette démarche tentée par les bourgmestres libéraux au palais pour demander au roi de refuser sa sanction à la nouvelle loi scolaire. Quelle position faisait-on au roi? On lui demandait de sortir de son rôle correct de souverain constitutionnel, de désavouer les électeurs et le parlement, de faire une sorte de petit coup d'état au profit des vaincus du scrutin. Léopold II s'est sagement refusé au rôle qu'on lui proposait : de sorte que, dans tout cela, c'est le roi qui a donné l'exemple du respect des libertés parlementaires, ce sont les libéraux qui, dans un intérêt de parti, n'ont pas craint de provoquer le souverain à l'acte le plus extraordinaire de gouvernement personnel, à la violation des garanties constitutionnelles. Les libéraux étaient tout simplement des révolutionnaires.

Une fois le signal donné, la crise n'a pas tardé à s'aggraver, et alors ont commencé ces scènes d'agitation qui ont ému la ville de Bruxelles pendant quelques soirées de la dernière semaine. Aux manifestations libérales ont succédé bientôt des manifestations d'une tout autre nature. Ce n'est plus maintenant contre les catholiques et contre le vote du parlement que se sont élevés les nouveaux manifestans; ce sont les institutions qui ont été mises en cause, c'est la royauté elle-même qui a été signalée comme la grande ennemie, et le drapeau de la république a fait son apparition dans les rues de Bruxelles. Ce n'était point là assurément ce que voulaient les libéraux, qui se sont hâtés de désavouer ces étranges auxiliaires : le bourgmestre de Bruxelles s'est fait aussitôt un devoir de publier une proclamation déclarant que la loi scolaire ayant été promulguée, il ne restait plus qu'à se soumettre à la loi. On est resté dans la stricte légalité, soit; mieux aurait valu sans doute n'avoir jamais eu l'air d'en sortir, et la moralité de ces récentes agitations belges, c'est qu'après tout la meilleure manière de servir la cause libérale est toujours de la dégager de toutes les solidarités révolutionnaires.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises ont monté de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 pendant la seconde moitié de septembre. Il convient d'ajouter que ce résultat n'a été obtenu que dans les trois derniers jours, mais il était prévu dès le début de la quinzaine. La spéculation comptait sur le mouvement habituel de reprise qui précède les liquidations, et, cette fois encore, l'événement n'a pas trompé son attente. Les baissiers ont bien fait quelques efforts, du 15 au 25, pour peser sur les cours, en vue du dégagement de leurs anciennes positions, devenues difficilement soutenables. Ils ont successivement allégué les lenteurs de notre action navale dans l'extrême Orient, le parti-pris des autorités chinoises de se refuser à toutes nouvelles négociations, la tension de plus en plus accusée de nos relations avec l'Angleterre, le coup d'état financier du gouvernement égyptien, etc. Ils ont encore invoqué des motifs, sinon plus sérieux, du moins se rattachant plus directement à la situation de la place, un ralentissement très sensible dans les achats de rentes au comptant et de nombreuses réalisations à terme résultant d'un commencement de lassitude ou, pour mieux dire, de satiété chez quelques-uns des gros banquiers et spéculateurs qui ont pris part depuis trois mois au festin de la hausse.

En dépit de toutes ces considérations, dont quelques-unes pouvaient, à bon droit, justifier l'opinion des baissiers que la campagne de hausse était fatalement arrivée à son terme, les vendeurs n'ont pu réussir à ramener le 4 1/2 au-dessous de 108.60. Tout ce qu'ils ont pu faire a été d'empêcher deux fois ce fonds de s'établir solidement à 109 francs. Au dernier moment, les acheteurs, dont aucun de ces incidens quotidiens de bourse n'avait ébranlé la conviction et qui attendaient patiemment leur heure, sont intervenus avec l'énergie qu'on leur a vu déployer à la veille de chacune des dernières liquidations, et les baissiers en ont été pour leurs argumens, bons ou mauvais. Le 4 1/2 finit à 109.15.

L'évolution a été facilitée par quelques dépêches annonçant que l'impératrice de Chine était résolue à conclure la paix et, d'un autre côté, que l'amiral Courbet avait complètement achevé ses préparatifs pour l'occupation de Kelung.

Le marché ne s'est d'ailleurs préoccupé ni des troubles de Belgique, ni de la crise ouvrière à Lyon, ni des ravages de l'épidémie cholérique en Italie, ni des termes si accentués de la protestation adressée par les représentans au Caire des quatre grandes puissances du continent contre la suspension de l'amortissement des dettes unifiée et privilégiée d'Égypte. La situation de la place n'ayant subi aucune modification notable, les vendeurs ne trouvent pas plus de rentes aux prix actuels qu'aux prix du mois précédent ; l'argent n'est pas moins abondant, ni le titre moins rare. La hausse va donc se faire automatiquement et par le fait des baissiers eux-mêmes.

Tous les fonds d'états, au surplus, conservent une inébranlable fermeté, et sur quelques-uns d'entre eux, la dernière quinzaine a vu se produire encore une certaine avance. Les Consolidés anglais, l'Extérieure d'Espagne, le 4 pour 100 belge n'ont pas bougé. Mais l'Italien a monté de 0 fr. 35, bien que l'épidémie sévisse encore à Naples et ait éclaté avec quelque violence à Gênes. Toutes les catégories de valeurs russes ont progressé, le 6 pour 100 1862, de 94 à 95; le 5 pour 100 1870, de 93 à 94; le 4 1/2 1875, de 87 à 88; le 5 pour 100 1877, de 97 à 98. Les obligations du Crédit foncier russe ont repris de 10 à 15 francs.

Le 4 pour 100 or hongrois a passé de 77.75 à 78.50. Cette avance est le résultat naturel de l'achèvement de l'opération relative à la conversion de la rente 6 pour 100 hongroise. Les titres de deux emprunts helléniques se négocient assez régulièrement, sur le marché du comptant, à 422.50 le 6 pour 100 1879 et à 358.75 le 5 pour 100 1881. Un syndicat, composé de la Banque de Constantinople et de plusieurs établissemens de crédit parisiens, va émettre en octobre ou novembre un nouvel emprunt grec dont le produit devra servir à l'abolition du cours forcé. Il s'agit d'une opération analogue à celle qui a si bien réussi à l'Italie. La somme à demander au public s'élève à 170 millions de francs (somme nominale), divisée en obligations de 500 francs, rapportant 25 francs d'intérêt.

La Serbie songe également à emprunter. Les journaux autrichiens annoncent que les pourparlers engagés pour cet objet entre le gouvernement de Belgrade et la Banque des Pays autrichiens unie au Comptoir d'escompte de Paris, ont abouti à un heureux résultat.

Une assemblée de porteurs de fonds mexicains s'est réunie ces jours derniers à Londres et a donné son approbation à un arrangement intervenu entre le comité des porteurs et le représentant du Mexique. On peut légitimement espérer que la mise à exécution de cet arrangement aura pour effet de faciliter et de rendre fructueuses les relations financières qui commencent à se rétablir entre les capitaux français et le Mexique.

Le 5 pour 100 turc est le seul fonds public qui ait reculé cette quinzaine. La fixation au mois de décembre de la date pour l'échange des titres est la cause principale de cette faiblesse. La spéculation suppose qu'un fonds turc coté 80 francs ou 77.50 et rapportant 5 francs, paraîtra beaucoup plus cher que le même fonds coté 8 francs ou 7.75 et rapportant 0 fr. 50. Et c'est pourtant à ce simple changement de cote, correspondant à un échange de titres, que se réduit cette fameuse conversion turque dont la menace pèse depuis si longtemps sur notre marché libre.

L'Unifiée se tenait à 307 francs environ, lorsque le monde financier a été surpris par la nouvelle que le gouvernement du khédive venait de décréter la suspension de l'amortissement. On aurait pu craindre une chute violente de l'Unifiée. Ce titre cependant n'a reculé tout d'abord que de quelques francs et presque aussitôt s'est relevé à ses anciens cours. La spéculation s'est ravisée, en effet, en songeant que le gouvernement anglais, engagé à fond sur les bords du Nil, se résignera fatalement aux dernières conséquences de ses actes arbitraires et sera tôt ou tard amené à offrir sa propre garantie aux créanciers de l'Égypte en compensation du sacrifice qu'il leur impose et de ceux qu'il pourra encore leur imposer.

L'émission des obligations du Panama ayant eu tout le succès qu'il était permis d'espérer dans les circonstances où se faisait l'opération, les établissemens de crédit qui ont ouvert leurs guichets à la souscription ont récolté un bénéfice fort appréciable dans une année de disette. Leurs cours cependant n'ont été nullement affectés par cet incident, et l'immobilité la plus complète est restée le trait caractéristique dans tout le compartiment de la cote. Les porteurs des titres de ces sociétés ne vendent pas, pensant assez justement que la baisse doit avoir dit son dernier mot, mais aucun capitaliste ne se soucie encore de rentrer dans ce genre de valeurs, les dividendes de 1884, selon toute vraisemblance, ne devant pas valoir beaucoup plus que ceux de 1883.

La Banque de France a reculé de 50 à 60 francs, les bénéfices étant en diminution. La Banque de Paris n'a pas bougé à 770 francs. Le Crédit foncier seul a monté, encore de bien peu. Les achats des derniers jours l'ont porté de 1,315 à 1,323. Dans le courant du mois prochain, cet établissement va émettre un emprunt, en obligations communales à lots, 600,000 titres de 500 francs, rapportant 15 francs, participant à six tirages de lots par an, et dont le prix d'émission sera probablement 435 francs. Cet appel au crédit est motivé par l'affluence des demandes de prêts adressées au Crédit foncier par les chambres de commerce, qui cherchent à se procurer les fonds nécessaires pour assurer l'exécution des travaux des ports, dont l'état s'est déchargé sur l'initiative privée.

Les actions de nos grandes compagnies commencent à souffrir quelque peu de la persistance, malheureusement très prévue, des diminutions de recettes. Le Lyon et le Nord ont perdu environ 10 francs. Le Midi et l'Orléans, dont les dividendes sont à l'abri de tout mécompte, se sont maintenus aux cours précédens. L'Est et l'Ouest ne donnent lieu qu'à de rares négociations au comptant. Les obligations des grandes lignes continuent à se négocier sans peine, les petits capitaux réservant toute leur fortune à ce placement; mais le cours de 370 francs est difficilement dépassé.

Les Chemins autrichiens et lombards sont sans changement. La ligne de l'Arlberg a été solennellement inaugurée, le 20 courant, en présence de l'empereur d'Autriche. On ne peut encore raisonnablement tenir compte, au point de vue des cours, de l'influence que l'ouverture du tunnel qui met la Suisse et la France en communication directe avec le Tyrol et avec toute la monarchie austro-hongroise, pourra exercer sur le développement du trafic de la compagnie.

Les lignes espagnoles ont à souffrir des mesures de quarantaine appliquées par le gouvernement de Madrid aux provenances de France. Les recettes sont en diminution constante. Il y a eu des offres sur toutes les actions, et l'on a pu même constater un mouvement assez vif de réalisations sur les obligations du Nord de l'Espagne et du Saragosse.

L'action des Chemins portugais a subi des variations de 40 et 50 francs. Les actionnaires portugais de cette compagnie, moins nombreux que les actionnaires français, ont accompli dans la dernière assemblée générale une sorte de coup d'état dont le résultat a été que la plupart des membres français du conseil d'administration ont été exclus de ce conseil et remplacés par des partisans de la coterie, un moment victorieuse. Les pouvoirs des actionnaires français seront sans doute mieux en règle pour la nouvelle assemblée générale qui va prochainement se réunir, et il est probable que celle-ci défera ce qu'avait fait sa devancière. De 530 les actions sont tombées à 490 pour rebondir à 550 et revenir enfin à 500. Les obligations ont reçu le contrecoup de cette situation troublée; nous les retrouvons à 300 après 315.

Les valeurs de Suez sont immobiles, délaissées par la spéculation. Le Gaz se tient très ferme à 1,550, ainsi que l'Allumette à 600. Les Voitures sont un peu plus faibles à 580. Il ne se traite d'ailleurs que très peu d'affaires et seulement au comptant sur le groupe des valeurs industrielles. L'action de Panama, qui pendant l'émission avait fléchi à 480, s'est relevée, une fois le succès constaté, à 488 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

OLIVIER MAUGANT

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

— Ah! vous voilà, monsieur l'habile homme! Asseyez-vous donc, je suis ravi de vous voir; il me tardait de vous complimenter sur vos prouesses... Mais vraiment j'admire ta tranquillité! Gageons que tu te sens à l'aise dans ta peau, que tu es fier de ton exploit, heureux de balancer sur tes épaules la noble tête que voici et dont je fais pour ma part autant de cas que d'un grelot fêlé. Tu te rends singulièrement utile aux gens qui t'emploient! ils sont brillans, tes états de services! Oui, certes, tu as raison d'être content de toi et de ton éboulement, qui est ton œuvre personnelle; il n'y a pas moyen de te la disputer, tu y as mis ta signature. Un éboulement, c'est une façon d'entrer dans la gloire, et tu as eu la joie de lire ton nom dans les journaux. M. Lebon a dépensé sa verbeuse éloquence à me démontrer que quelques coups de pioche donnés au hasard dans un sauvetage suffisent à racheter les plus monstrueuses bévues, que tu étais un grand homme, que je devais t'envoyer par la poste une couronne triomphale. Entre nous, c'est un niais que ton Lebon, et je me suis donné le plaisir de l'en informer. Si tu veux du laurier,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre.

va-t'en bien vite en chercher ailleurs; je n'ai à t'offrir que les chardons de mon jardin. Le parquet a fermé les yeux; je le trouve trop indulgent. Ah! nous sommes né philanthrope! nous nous distinguons dans les sauvetages! A merveille! mais deux hommes sont morts, et ce n'est pas toi qui les paieras. Que voulez-vous? Monsieur a des distractions, des absences; monsieur n'écoute que d'une oreille ce qu'on lui dit et le répète tout de travers. Il ne sait pas commander, il ânonne, il mâchonne, il est avare de ses paroles; elles sont si précieuses! Veux-tu que je te dise toute ma pensée? Si j'étais toi, je me serais arrangé pour rester sous mon éboulement. Mais, puisque tu tiens à ta peau, tu n'as qu'une chose à faire : renonce à ton métier, va-t'en manger tes rentes à Paris ou te cacher dans un trou, pour y vivre sans rien faire, les bras croisés. C'est un vrai service que tu rendras à l'humanité, car tu parais avoir le génie des accidens, tu les attires, et les galeries de mine s'effondrent en te voyant venir. C'est un bien joli talent que tu as là et le seul que tu possèdes; mais renonce à l'exercer. Le grand paladin que voici est fait pour être ingénieur comme moi pour décrotter ses bottes. Olivier Maugant, tu peux m'en croire, le fils de ta mère ne sera jamais qu'un maladroit et un imbécile.

Ce fut en ces termes que M. Maresquel, marchant à grands pas, le geste violent, le visage enflammé, apostropha Olivier dès qu'il le vit entrer dans son cabinet. Olivier, la tête basse, mais la figure impassible, le regardait en dessous et l'écoutait avec recueillement. Plus les reproches devenaient injurieux, plus il les savourait, c'était du sel répandu dans ses blessures engourdies et qui les réveillait, les faisait crier; cette souffrance, qui le tirait de sa longue torpeur, lui était délicieuse. De moment en moment, son regard se ranimait; son sang, fouetté par l'insulte, échauffait ses pommettes, dont le rouge vif tranchait sur la pâleur de ses joues. En retrouvant le cher objet de sa haine, il se sentait revivre, et il disait à son juge : « Continuez, doublez la dose, accablez-moi; prolongez, de grâce, la volupté de mon supplice. »

M. Maresquel avait le sang trop chaud pour que sa raison pût facilement s'en rendre maîtresse, et quand la passion le tenait, désir ou colère, il ne lui refusait rien; ses employés qu'il rudoyait et les petites ouvrières à qui il jetait le mouchoir en savaient quelque chose. Mais, après s'être satisfait, il recouvrait bien vite son calme, la sérénité de son ironie; il méprisait ses faiblesses comme ses emportemens, il redevenait le vrai Maresquel; et ce qu'il appelait la politique des affaires triomphait de ses orageux caprices. Lorsqu'il eut déchargé son cœur, il lui parut qu'Olivier était bien peu de chose, qu'il tonnait sur le persil, et il s'apaisa subitement. Il s'était mis en tête de profiter de l'occasion pour se

débarrasser de ce nigaud et de l'engagement qu'il avait pris de s'intéresser à lui. Mais il voulait sauver les apparences, que son créancier le tînt quitte et déchirât lui-même le billet qu'il lui avait souscrit. Quand il vit qu'Olivier acceptait d'un air de contrition ses foudroyantes réprimandes et se laissait traiter d'imbécile sans sourciller, il cessa d'arpenter la chambre, s'assit à califourchon sur l'angle d'une table et attacha sur le jeune homme un regard d'indulgente pitié. Il n'eut garde toutefois de rien rétracter; il laissait aux victimes qu'il avait caressées de ses griffes de léopard le soin de lécher elles-mêmes leurs plaies.

— Tu peux te vanter d'avoir fait une lourde sottise, reprit-il d'un ton radouci, et ce qui me fâche le plus, c'est que tu en porteras la peine. Tu as compromis ton avenir comme à plaisir. En toute chose, il faut soigner ses commencemens, tout le reste en dépend. Un jeune médecin qui, pour son coup d'essai, tue bêtement son premier malade, n'a rien de mieux à faire que de mettre la clé sous la porte et de s'embarquer pour l'Amérique. Je ne veux pas t'envoyer si loin ; mais, en conscience, que puis-je faire de toi? Je crains que tu ne sois un homme perdu.

Olivier desserra enfin les dents.

— Perdu, monsieur?.. Vous êtes bien dur.

— Notre avenir, mon garçon, dépend de l'idée que les autres se font de nous et de la confiance que nous leur inspirons, et la confiance est une plante très délicate ; elle ne repousse pas à volonté... Enfin, tu sais quels desseins j'avais sur toi. Je rêvais de te voir un jour chef de service de nos hauts fourneaux ou de notre fabrique de fer, ou ingénieur en chef de nos charbonnages. A quoi désormais veux-tu que je t'emploie? Ton histoire a fait du bruit; tu ne donnerais pas un ordre qui ne fût discuté, et nos ouvriers te marchanderaient leur obéissance. Ils diraient : « Voilà l'homme aux éboulemens! Sauve qui peut! »

— Monsieur, occupez-moi à quelque chose. Je tâcherai de reconquérir votre estime; vous savez le prix que j'y attache.

— Mon Dieu! tu es plein de bonnes intentions; mais c'est si peu de chose qu'une intention! La seule place dont je puisse disposer en ta faveur n'est pas digne d'un ingénieur diplômé tel que toi, et tu me rirais au nez si je m'avisais de te l'offrir.

— Offrez-la-moi. Je l'accepte d'avance.

— Tu as tort, il faut toujours se réserver le bénéfice d'inventaire. Tu ne te doutes pas de quoi il s'agit. Ma vue s'allonge d'année en année, je deviens presbyte, et les écritures me fatiguent. Je cherche un jeune homme qui ait une belle main et qui écrive sous ma dictée mes lettres, mes rapports, mes mémoires et le reste. Ah! par exemple, pour ce qui est de l'écriture, il n'y a rien à te

reprocher, la tienne est superbe, tes lettres en font foi; c'est un mérite que personne ne peut te contester. Mais l'Ecole centrale me pardonnerait-elle d'offrir un emploi si mesquin au plus brillant de ses élèves?

— Ne vous moquez pas de moi, monsieur. Je ne suis pas brillant, je ne brillerai jamais. Mais je vous prie de croire qu'erreur ne fait pas compte, que désormais je me tiendrai en garde contre mes distractions, contre mes oublis. Un jour, vous me rendrez votre confiance, vous me trouverez quelque autre occupation plus conforme à mes goûts. Jusque-là, je serai heureux d'être votre secrétaire, de mettre ma belle écriture à votre service, puisqu'elle vous plaît.

M. Maresquel croyait trop facilement à l'imbécillité, à la platitude de son prochain, ce qui est toujours une cause d'erreur. Tant d'humilité le désarma, lui causa un demi-attendrissement; il n'en avait jamais de complets. « Qu'il est touchant! pensa-t-il. Je crois vraiment qu'il m'adore. »

— Je dois t'en prévenir, mon garçon, les fonctions que je te propose seront aussi incommodes que modestes. On me reproche d'avoir l'humeur vive, un peu brusque. Quand je dicte, je n'aime pas à me répéter, et j'exige qu'on me comprenne à demi-mot.

— Je tâcherai de comprendre.

— On ne dicte pas toute la journée, mon secrétaire aura des loisirs, et il les emploiera à surveiller mes institutions de bienfaisance, car nous en avons, monsieur le sauveteur; nous cultivons la philanthropie à nos momens perdus, dans la limite de nos petits moyens. Nous avons une caisse de secours, alimentée par des retenues, à l'usage des ouvriers malades, blessés ou invalides. Tu as dû t'apercevoir dans le Luxembourg, si tu n'as pas une taie sur les yeux, que les ouvriers sont une triste race, que le plus honnête est aussi paresseux que menteur. Il en est qui se disent malades et qui prennent un congé pour s'en aller bêcher leur jardin. Ils s'absentent dix ou quinze jours et continuent de toucher le trente pour cent de leur salaire. Mon secrétaire sera chargé d'avoir l'œil sur ces faux malades, et il s'arrangera pour les surprendre avant que des voisins complaisans les préviennent de sa visite.

— Je tâcherai d'être adroit, ne fût-ce que pour vous prouver que le fils de ma mère...

— Ah! tu n'as pu digérer le morceau, il t'est resté sur le cœur, interrompit en riant M. Maresquel. Que veux-tu? Je ne ménage pas mes mots, je ne crains pas les gros adjectifs. Il ne tient qu'à toi de faire mentir mon horoscope, de m'obliger à changer d'avis sur ton compte. Si je suis content de ton écriture et de ton zèle, je t'aiderai à te remettre en selle, dans l'espérance bien sincère que

tu ne videras pas de nouveau les arçons. Défie-toi de ton goût pour les fossés; une fois ou l'autre, on y reste, et bonsoir la compagnie!

— Oh! vous verrez, monsieur, fiez-vous à moi, la leçon a été sévère, elle me profitera.

— Ce n'est pas tout; si tu deviens mon secrétaire particulier, je ne t'emploierai pas à transmettre mes ordres; averti par une dure expérience, je craindrais que tu n'en perdisses la moitié dans les chemins. D'ailleurs tu vois ceci, ajouta-t-il en montrant du doigt un téléphone. Grâce à ce petit appareil, je puis entrer en conversation avec mes chefs de service, leur expliquer moi-même mes volontés et m'assurer s'ils les ont comprises. C'est une belle chose que le téléphone; économie de temps et sûreté, voilà ce qu'on gagne à supprimer les intermédiaires. Mais il y a des cas où l'on ne peut s'en passer. Autrefois Fornay était un lieu de délices pour un directeur, et j'avais les coudes sur le velours. Depuis qu'ils ont institué leurs maudits syndicats, tout est devenu plus difficile. L'ouvrier raisonne, chipote et demande la lune. Ce n'est pas moi qui la lui donnerai jamais. Je viens de faire un exemple : j'ai renvoyé du jour au lendemain quinze syndiqués, quinze beaux parleurs qui avaient tenu des propos dans les cabarets, clabaudé contre mes nouveaux règlemens. Je n'en resterai pas là, mais je n'entends frapper qu'à coup sûr. Mon secrétaire s'en ira quelquefois, les mains dans ses poches, rôder dans les réfectoires à l'heure du déjeuner; s'il y entend dire des choses qui méritent de m'être rapportées, je lui saurai beaucoup de gré de ses petites informations. Tu me diras peut-être que je veux faire de toi un agent de ma police secrète, que c'est un vilain métier. Eh! gouverne-t-on sans police? J'espère que tu as une philosophie au-dessus des préjugés.

C'était vraiment cracher dans le plat pour dégoûter les gens d'en manger; peu s'en fallut qu'Olivier, pris de nausée, ne dît ouvertement à ce cuisinier ce qu'il pensait de sa cuisine. Toute réflexion faite, il jugea qu'un policier qui n'a pas de goût pour son état peut toujours s'arranger pour ne rien voir et ne rien entendre. — Je serai sourd et aveugle, pensa-t-il, et si mes rapports sont un peu vides, j'alléguerai mes infirmités naturelles. — Il répondit :

— Je crains d'avoir peu d'aptitude à ce genre d'ouvrage. Ma bonne volonté suppléera peut-être au talent qui me manque; je ferai ce qu'il vous plaira.

M. Maresquel, qui espérait un refus, n'avait pas son compte. Il prit galamment son parti. Il avait voulu perdre son chien; Azor lui témoignait un tel attachement qu'il renonça à ses mauvais desseins. — Quel délicieux caractère! se disait-il. On n'en fait plus de cette trempe. — En ce moment, il regardait Olivier d'un œil presque

doux. Les enfans aiment les confitures, et les despotes ont du goût pour les avilissemens de leurs sujets.

— Que tu es gentil! reprit-il d'un air goguenard. Rien ne te coûte pour m'être agréable, et voilà une affaire en règle, tu entreras dès demain en fonctions. M. Lebon m'avait écrit dans le temps que tu avais une déplorable tendresse pour les ouvriers, que tu te laissais sottement gruger par eux, qu'ils te mangeaient dans la main. Je craignais que tu ne fusses devenu socialiste, et j'ai voulu te mettre à l'épreuve; je vois qu'il faut en rabattre, et que dans l'occasion, tu sais accommoder tes principes avec tes intérêts. Il va sans dire que je te dispense d'aller faire de l'espionnage dans les réfectoires. Tu serais très gauche dans ce métier, et je compte sur de plus habiles gens que toi pour faire ma petite police. Je ne suis pas de ces chats qui ont un grelot au cou, les souris ne m'entendent jamais venir.

— Je vous suis fort obligé, monsieur; mais rappelez-vous votre promesse. Si vous êtes content de moi...

— C'est entendu, et je n'aime pas à me répéter. Là-dessus, va-t'en trouver la directrice de notre orphelinat. C'est une fort jolie femme, dont tu seras bien aise de faire la connaissance. Elle s'intéresse aux maladroits; quand elle a su ton aventure, elle a plaidé ta cause, s'est mise en frais de beaux discours pour te recommander à mon indulgence. J'avais juré dans ma colère de rompre à jamais avec toi; mais je m'attendris facilement, et elle a si bien parlé que je lui ai promis de te trouver une occupation. C'est à ses grandes phrases et à ses beaux yeux que tu es redevable de la grâce que je te fais. Va lui porter les remercîmens que tu lui dois. Tu lui diras par la même occasion que j'ai examiné ses comptes du mois dernier, que j'en suis fort mécontent, qu'elle me coûte les yeux de la tête, qu'il y a du coulage dans sa maison. Ce n'est pas une mauvaise chose que son orphelinat; je l'envisage comme une école d'apprentissage qui nous fournira quelques bons ouvriers. Mais j'entends que cette dame apprenne à tondre les moutons de plus près. Il ne faut pas de luxe dans la charité; on ne doit à des assistés que le strict nécessaire. Si elle ne s'applique pas à réduire le chiffre de ses dépenses, je l'envoie promener, elle et ses bambins. Je veux bien être philanthrope, mais je ne veux pas être niais.

Olivier, assez content de lui et de son sort, se fit indiquer son chemin. Il sortit de l'usine, s'introduisit par une petite porte dans le parc du château, et après l'avoir traversé, pénétra dans un jardin qui en était séparé par un mur en briques. Dans le fond du jardin s'allongeait un bâtiment d'un seul étage. L'infirmerie en occupait l'une des ailes; on avait installé dans l'autre l'orphelinat, où étaient nourris, habillés, élevés les fils et les filles des ouvriers morts au

service de la compagnie ou demeurés veufs avec beaucoup d'enfans sur les bras. Entre les deux corps de bâtiment s'élevait une vieille petite chapelle, surmonté d'un petit clocher à jour.

Mme la directrice était absente, ce qui lui arrivait souvent. Elle aimait à se donner du mouvement, et il ne fallait pas lui en vouloir; ses courses n'étaient jamais inutiles. Elle s'était réservé tout le département du temporel, abandonnant le spirituel à deux religieuses, sœur Clotilde et sœur Agathe, qu'elle avait sous ses ordres. En ce qui concernait ses attributions, elle faisait elle-même ses affaires, ses marchés; elle avait le goût et le génie de l'emplette. On la voyait partir chaque matin et quelquefois repartir vers le soir dans une petite voiture à deux roues, traînée par un âne gentiment harnaché, qu'elle conduisait d'une main sûre. Les soubresauts de sa patache auraient brisé depuis longtemps des os plus fragiles que les siens; mais elle était solidement bâtie.

En son absence, les deux sœurs firent grand accueil à Olivier. Les religieuses sont friandes de visites, qui sont pour elles des événemens; on les prend par leur faible en s'intéressant à leurs petites affaires, en écoutant leurs petites histoires; elles en ont toujours un fonds à écouler, et elles mesurent le mérite du chaland au degré d'attention bienveillante qu'il accorde à leurs plus vieux rossignols. Sœur Clotilde offrit à Olivier de lui tout montrer, de le promener partout. Elle le conduisit d'abord à l'école; sœur Agathe y faisait la dictée, et la tristesse de ce labeur contractait plus d'un front. C'est une terrible chose que l'orthographe, tyran très arbitraire qui exige les dures obéissances. L'enfant proteste en disant : A quoi bon? Mais on lui explique que certaines inutilités ont un prix énorme dans le monde, qu'il y a deux espèces d'hommes, ceux qui savent la règle du participe et ceux qui ne la savent pas, que cette cruelle inégalité a survécu à toutes celles qu'a détruites 89.

Olivier passa quelques instans dans la classe des garçons. Il examina les cahiers, caressa du revers de la main un gros marmot rougissant qui s'appliquait beaucoup et révélait par le gonflement de ses joues toute l'énergie de son effort. Il interloqua par ses questions un jeune drôle, dont la précoce assurance le scandalisait. Il encouragea par ses sourires un petit être malingre, qui semblait regarder la vie comme une chose singulière, comme un cas embarrassant, et ne revenait pas des étonnemens qu'elle lui causait. Il visita ensuite les dortoirs avec leurs lits de fer alignés le long des murs, les cuisines, la buanderie, l'atelier de couture, où de grandes demoiselles, très sournoises et très inquiétantes, penchées sur la serviette qu'elles ourlaient, ne voyaient que leur aiguille, sans rien perdre de ce qui se passait autour d'elles. Quand Olivier sortit,

elles auraient pu dire, sans l'avoir regardé, quelle était la couleur de ses yeux et que ce jeune homme avait déjà quelques fils d'argent mêlés à ses cheveux bruns. Il finit sa tournée d'inspection par la chapelle, qui n'avait rien à montrer. Les choses inutiles étaient fort méprisées du maître de céans, et il rangeait les chapelles parmi les plus inutiles. Celle-ci, comme un pauvre honteux qui désire et qui se tait, attendait humblement que quelque bonne âme lui fît l'aumône, enrichît son indigence, habillât sa nudité. Sœur Clotilde trouvait fort injuste que les orphelins ne manquassent de rien et que le bon Dieu fût si mal logé. Elle aurait voulu le faire émarger au budget du temporel. Mais le temporel se défendait. Mme la directrice avait répondu : « Le bon Dieu est si bon qu'il permet aux autres de se servir avant lui. »

Olivier ne s'ennuya pas dans sa tournée; il écoutait avec complaisance les litanies de sœur Clotilde. Cet orphelinat formait un singulier contraste avec la grande usine encharbonnée dont il était le voisin. Les murs crépis à la chaux, les vitres claires de l'école, les pupitres en sapin, les coiffes des religieuses, les cols des garçons, les collerettes et les tabliers des filles, les draps, les rideaux des lits, tout reluisait de propreté; et Dieu sait les peines qu'on avait à se défendre contre les salissantes fumées des hauts fourneaux! C'était un plaisir de trouver cet endroit tout blanc à côté de cet endroit tout noir. A ce contraste s'en joignait un autre. Dans le lieu noir travaillaient jour et nuit de formidables machines, impassibles dans leurs emportemens, sourdes à toute plainte, dont la bouche crachait le feu et la colère, dont les yeux de braise vous regardaient sans vous voir, et qui faisaient à force de tapage des choses violentes et brutales. Dans l'orphelinat, dont le silence n'était interrompu que par des gazouillemens d'enfans ou la voix traînante des sœurs, il ne se faisait que des choses douces et tranquilles, que les machines ne feront jamais, parce qu'il faut y mêler un peu de son âme, un peu de tendresse, quelques gouttes de cette huile divine que distille un cœur qui sait aimer. Charmé de ce qu'il avait vu dans cette pacifique maison que gouvernait la charité, Olivier trouvait en ce moment que les femmes sont bonnes à quelque chose et que les machines qui ont un cœur valent mieux que celles qui n'en n'ont point. Cet ingénieur n'avait pas le fanatisme de son métier, et ce pessimiste, qui croyait encore après avoir juré de ne plus croire, était bien incomplet.

La directrice ne revenant pas, il allait se retirer sans s'être acquitté de son message quand il entendit braire un âne, qui se plaignait de n'être pas encore dételé. L'instant d'après, une jeune femme, vêtue d'une robe de soie noire, traversa rapidement le jardin : « Voilà madame! » dit sœur Clotilde. Olivier se retourna, et son

émotion fut si vive qu'il en pâlit. Cet ascète de la haine venait de reconnaître celle qu'il tâchait d'oublier et dont le désespérant souvenir s'obstinait à fleurir comme une rose parmi les orties et les ronces de son jardin. Il se dit : « Ce n'est pas ma faute, je ne la cherchais pas. Il paraît que c'était écrit. »

En l'apercevant, Béatrice avait poussé une exclamation, non de surprise, mais de plaisir. Elle courut à lui; puis, reculant de deux pas, occupée d'ôter ses gants et de dénouer les brides de son chapeau, elle le regardait fixement. Il lui semblait que c'était un autre Olivier, et pourtant c'était le même. Certaine aventure qu'elle avait apprise le lui faisait voir sous un autre jour; elle le trouvait changé, grandi d'une coudée. Jusqu'alors, il lui avait inspiré beaucoup de sympathie et beaucoup de pitié; dans ce moment, elle l'admirait. Deux fois elle murmura :

— Le voilà donc, cet étrange jeune homme !

Puis, se tournant vers sœur Clotilde, elle lui dit :

— Ma sœur, ne vous scandalisez pas. Monsieur est mon cousin germain; dans notre famille, on est fort cousinant.

Elle prit Olivier par le bout des doigts, l'entraîna dans l'embrasure d'une fenêtre, le regarda dans les yeux et lui dit à voix basse :

— Il y a un mystère que je veux éclaircir. Je dînais l'autre jour au château, M. Maresquel m'a fait lire la lettre de M. Lebon... C'est bien, vous êtes un homme, Olivier. Mais il y a un point qui me paraît louche. Que s'est-il passé entre vous et ce contremaître? M. Lebon écrivait que, sans votre acharnement à le défendre, il l'aurait chassé comme un impudent menteur. Vous n'êtes pas distrait, Olivier, vous n'êtes pas étourdi. Il m'est venu à l'idée que vous vous êtes accusé pour sauver le vrai coupable.

Il se défendit, nia, mais mollement. Il sentait qu'elle l'admirait; il fut lâche, il ne voulut rien perdre de son admiration. Il finit par dire :

— Croyez ce qu'il vous plaira; mais parlons d'autre chose.

— O l'étrange garçon ! reprit-elle. C'est absurde, ce que vous avez fait là... C'est égal, je suis d'une famille où l'on calcule toutes les actions de sa vie, et je ne suis pas fâchée d'avoir un cousin capable d'être absurdement généreux. Olivier, votre absurdité me plaît tellement qu'au risque de me compromettre, je veux la faire dîner aujourd'hui à mon petit couvert.

Et revenant à sœur Clotilde :

— Ma sœur, mon cousin dînera tout à l'heure avec moi, et je vous invite aussi; votre cornette sanctifiera cette petite agape. Allez bien vite dire à la cuisine que je veux qu'on soigne notre fricot; j'entends que ce jeune homme soit content de moi.

A travers une cour pavée, qu'ombrageait un tulipier, elle con-

duisit Olivier dans un petit pavillon, qui servait de logement à la directrice. Ce n'était pas un palais; les deux pièces dont il se composait étaient si exiguës qu'on pouvait à peine s'y retourner, et les meubles étaient à l'avenant; on eût dit un mobilier de poupée. Olivier réussit cependant à s'asseoir, tandis qu'elle lui disait:

— J'avais bien cru ne jamais vous revoir; décidément les montagnes se rencontrent.

Elle avait beaucoup de choses à lui dire, d'explications à lui donner. La prédiction des médecins s'était accomplie. Un jour, à Florence, M. Courlize avait été pris d'un accès de folie furieuse; il avait fallu l'enfermer, et on défendait à sa femme de le voir. Il avait conçu pour elle une effroyable aversion; il s'était persuadé qu'après avoir détruit son bonheur, elle en voulait à sa vie. Cette ingratitude de fou l'avait fort attristée. Elle s'était dit: « Que puis-je inventer pour me distraire, pour m'occuper? » M. Maresquel voulait depuis longtemps se débarrasser de la directrice de son orphelinat, qui lui coûtait cher et se négligeait. Il avait offert la place à sa belle-sœur, qui était accourue. Il gagnait beaucoup au change; sa nouvelle directrice ne lui demandait pas un sou de traitement, et elle avait l'habitude de bien faire tout ce qu'elle faisait.

— Fornay a du bon, dit-elle à Olivier; je m'y plais fort. J'y fais un peu de bien et je suis honteuse d'avoir tant de plaisir à le faire; quand il y a de l'amusement, il n'y a pas de vertu. Pour être heureuse, il me faut quelqu'un ou quelque chose à gouverner; c'est une manie. Et puis, j'aime beaucoup les enfans, surtout les enfans du peuple. Vous savez que, dès ma petite jeunesse, j'ai toujours adoré les bêtes, et parmi les créatures humaines, je préfère celles qui leur ressemblent, qui sont naïves, qui, comme les bœufs, les ânes et les chevaux, ont de la candeur dans les yeux.

— Je suis fâché de gâter vos plaisirs, répondit Olivier; mais il faut bien que je m'acquitte de mon ambassade. M. Maresquel m'a chargé de vous dire qu'il y a du coulage dans votre maison et que, si vous ne réduisez pas vos dépenses, il sera forcé de vous mettre à la porte, vous et vos bambins.

— Le vilain ladre! s'écria-t-elle. — Et, s'adressant à sœur Clotilde, qui mettait le couvert: — Ne prenez pas cet air consterné, ma sœur. Nous ne réduirons pas nos dépenses; ce qu'on ne voudra pas nous donner, je le paierai de ma poche, car j'ai une poche, et je vous assure qu'elle est bien garnie... Monsieur, allez dire à votre maître que je me moque de ses menaces, que je le défie de trouver dans tout l'univers une femme blonde ou brune qui sache compter comme moi.

Une sœur converse avait apporté le potage; on se mit à table. Elle était si étroite qu'Olivier, assis en face de sa cousine, ne savait

que faire de ses genoux et de ses pieds; où qu'il les posât, il en rencontrait d'autres, et ces rencontres, qu'il ne cherchait pas, lui causaient des tressaillemens, de soudaines rougeurs. Mais le plaisir l'emportant sur la peine, il s'accommoda bien vite de sa situation et de son embarras, dont la directrice, tout entière à son ressentiment contre M. Maresquel, n'avait garde de s'apercevoir.

— Mon beau-frère est un grand homme, je le veux bien, disait-elle; mais je croirais encore plus à son génie s'il était un peu moins dur. Il n'a pas ce degré d'humanité, de bienveillance pour les petits, qui est nécessaire à la sûreté de la vie. Je le crois en train de faire des fautes. On se plaint de lui, et dans ses charbonnages, d'où il a renvoyé de bons travailleurs pour des raisons politiques, et dans ses laminoirs, où il a réduit d'un dixième tous les salaires en alléguant que la concurrence belge l'oblige à diminuer son prix de revient. Il a peut-être raison, mais il y a manière de faire les choses; sûrement la sienne n'est pas la bonne. Il frappe sans avoir averti ni menacé, ses rigueurs ne sont jamais préparées. Je me suis permis de lui insinuer tout doucement que, s'il était un peu plus aimable, on l'aimerait davantage et qu'il y trouverait son compte. Il s'est moqué de moi, m'a déclaré que j'étais une sotte, qu'il avait pour principe de ne jamais reculer ni devant un raisonnement, ni devant un mur, ni devant un danger, et, me prenant par les épaules, il m'a fait pirouetter sur mes deux talons. Ses mains sont des griffes, j'en porte encore la marque. J'ai toujours pensé que la sagesse consiste à savoir sacrifier une partie de ses opinions, de ses intérêts et de ses volontés pour sauver le reste. Mais il n'a pas l'esprit de sacrifice et il s'imagine n'avoir besoin de personne. Quelle illusion, bon Dieu! Dès qu'arrivent les mauvais jours, on a besoin de tout le monde et l'on découvre que les amitiés sont le plus précieux des fonds de réserve. M. Maresquel s'est mis dans la nécessité de réussir toujours. On lui pardonne bien des choses en considération de son bonheur; si jamais il a un échec, ceux qui l'admirent le plus seront les premiers à déclarer que ce casse-cou est un despote insupportable.

Ce discours enchantait Olivier. Être assis à une petite table en face d'une jolie femme qu'on adore et qui prophétise des désastres aux gens qu'on n'aime pas, c'est une joie complète, et plus la table est étroite, plus cette joie est savoureuse. Sœur Clotilde était sortie avant la fin du repas pour assister au coucher de ses élèves et leur faire dire leurs prières. Il semblait à Olivier que la place qu'elle venait de quitter était encore occupée, qu'on était trois dans cette petite chambre, dont la fenêtre entr'ouverte laissait entrer, avec la fraîcheur du soir, un parfum d'acacias fleuris. Un hôte invisible venait d'y pénétrer et de s'asseoir tranquillement sur une chaise

qui l'attendait. Olivier sentait qu'il était là, et le pauvre garçon osait à peine remuer, retenait son souffle de peur de le faire s'envoler. Il savait que c'était le bonheur, et que cet inconstant, qui lui révélait sa divine présence, une fois parti, est bien lent à revenir.

Béatrice s'aperçut enfin qu'il était comme perdu dans une contemplation, qu'il y avait de l'excès dans son recueillement, et elle n'eut pas de peine à constater que c'était bien elle qu'il couvait des yeux. Elle rompit le charme en se levant.

— Mon cousin, dit-elle, les directrices sont fort occupées. Je vous renvoie, mais je ne vous défends pas de revenir. L'abbesse de ce couvent est visible tous les jours entre midi et deux heures.

Il poussa un gros soupir, prit son chapeau et dit :

— Je ne vous ai pas encore remerciée. M. Maresquel a bien voulu m'apprendre que vous aviez eu la bonté de me recommander à son indulgence et que, s'il me gardait auprès de lui, c'était à la seule fin de vous être agréable.

— A-t-il bien fait les choses? demanda-t-elle. Il m'avait solennellement promis de vous procurer une situation au moins égale à celle que vous avez perdue. S'il a tenu sa parole, il est de mes amis.

Quand elle sut que M. Maresquel réduisait provisoirement cet ingénieur aux fonctions de scribe, elle s'indigna.

— Comme sa belle âme, dit-elle, se révèle dans toutes ses actions!.. Olivier, excusez-moi de vous avoir si mal servi. Je n'ai pas été assez bonne fille; il a voulu se venger de moi, me punir.

— Qu'est-ce donc? Quel crime avez-vous commis?

— J'ai manqué de complaisance; c'est un crime qu'il ne pardonne pas.

— Mais encore?

— Au fait, vous êtes un homme si sûr qu'on peut tout vous dire. Ma sœur est partie avant-hier pour Paris. Son maître et seigneur n'aime pas à dîner seul, et il comptait sur moi pour lui tenir compagnie, pour égayer sa solitude. Je m'y suis refusée; apparemment j'avais mes raisons.

— Vous craignez ses griffes, dont vos épaules portent encore la marque.

— Je le crains surtout quand il les rentre.

— Aurait-il l'infamie de vous faire la cour? s'écria Olivier, frémissant de rage.

— Oh! dit-elle, une petite cour si discrète que Georgine ne s'est aperçue de rien. C'est égal, je me défie de cet Orbassan, de son orgueil et de ses caprices.

— Il a donc juré de me prendre tout ce que j'aime! pensait Olivier en serrant les poings.

Elle vit son geste et devina sa fureur, qui n'était pas pour lui déplaire :

— Rassurez-vous, fit-elle; je suis bonne pour me défendre.

Elle ajouta, avec un sourire qui disait bien des choses :

— Olivier, vous avez en ce moment l'air et la tournure d'un bon gendarme. C'est un sentiment honorable que de s'intéresser par pure charité à la vertu de sa cousine.

Elle eut tort de le plaisanter; elle le rendit audacieux. Il fit ce qu'il n'avait pas osé faire à Spa; il lui prit impétueusement les deux mains et les couvrit de baisers. Moitié étonnée, moitié fâchée, elle les retira aussitôt qu'elle le put :

— Monsieur mon cousin, dit-elle, vous oubliez où vous êtes; mais il faut bien passer quelque chose à un jeune homme absurde.

Il se dirigeait à reculons vers la porte. Elle la referma lentement derrière lui en disant :

— Vous êtes plus dangereux que M. Maresquel, et je vous en préviens, si vous revenez, je prierai sœur Clotilde de ne plus me quitter.

Il s'affecta peu de cette menace. Il était aussi ravi que fier de ce qu'il avait fait; le bonheur n'a pas de remords. En traversant le jardin, il regarda le ciel. Les premières étoiles s'y allumaient; il les prit à témoin qu'il avait calomnié la vie, et, du fond de leur éternelle indifférence, elles bénirent ses amours et sa haine.

XII.

M. Maresquel avait pris son secrétaire à l'épreuve, en se réservant de l'éconduire promptement s'il ne lui trouvait pas les qualités de son modeste emploi. Olivier, qui entendait ne plus quitter Fornay, avait tellement à cœur de le satisfaire que tant de bonne volonté le toucha. Il ne parla plus de l'éboulement qu'un jour sur trois : c'était pousser bien loin la délicatesse des attentions.

— Après tout, pensait-il, ce garçon est fort médiocre, mais ce n'est pas un sot. Il est du nombre de ces sous-officiers qui doivent renoncer à passer jamais capitaines; mais il a de l'ordre dans l'esprit, de la discipline dans les habitudes; il finira par être bon à quelque chose.

En attendant, il lui dictait des lettres, lui faisait tenir le journal de ses dépenses et de ses recettes personnelles. En même temps qu'il employait cet ingénieur à soulager ses yeux, il s'en servait comme d'une tête de Turc, sur laquelle il déchargeait sa mauvaise humeur quand il lui survenait quelque contrariété.

Olivier ne regrettait pas le Luxembourg; il menait une vie fort

occupée et presque agréable. Longtemps sevré de la vue de M. Maresquel, il en jouissait pleinement. Il passait de longues heures tête-à-tête avec lui, essuyant force brocards et des plaisanteries amères ou pointues sur la lenteur de son esprit et de sa main, prenant tout en douceur, opposant aux vivacités, aux bourrasques la mansuétude de son angélique patience, inscrivant à son avoir, dans son compte courant, les mortifications infligées à son amour-propre, et, toutes les fois que M. Maresquel avait le dos tourné, le contemplant avec un demi-sourire qui signifiait : « Dès aujourd'hui, j'ai barres sur toi; elle te plaît, tu lui fais la cour, mais tu ne me la prendras pas comme l'autre. » Il employait ses heures de liberté à s'enquérir de beaucoup de détails qui l'intéressaient, à s'orienter dans la grande usine, à en étudier les coulisses et les dessous. M. Maresquel l'avait logé dans un corps de bâtiment réservé à l'usage de ses ingénieurs célibataires. Ces messieurs faisaient leurs repas en commun, fumaient ensemble la dernière pipe de la journée. On vidait chaque soir quelques bouteilles de vin de Bourgogne, qui déliaient les langues; on s'égayait, on parlait librement de toute chose et de tout le monde, même de M. le prieur; on se racontait des histoires, ce qu'avait dit celui-ci, ce qu'avait fait celui-là; on faisait assaut de commérages et de médisances. Olivier écoutait, questionnait, s'instruisait, s'édifiait et concluait.

Mais il n'écoutait pas toujours; il avait de longues distractions, pendant lesquelles il oubliait de questionner et de conclure. Comme un oiseau qui retourne à son nid, sa pensée s'en allait de plein vol rôder autour d'une maison où dormaient des orphelins sous la garde d'une jeune femme dont le sort était aussi bizarre que le caractère. Elle était mariée et pourtant elle ne l'était pas; elle était veuve quoique son mari vécût encore; et elle employait ses vingt ans à de monotones et sévères occupations qui plaisaient à sa gaîté.

— Il est impossible que ses orphelins lui suffisent, pensait-il, et sa gaîté est un mensonge. Elle a un cœur; qu'en fera-t-elle?

Et il se persuadait par momens que ce cœur était à lui, qu'elle le lui avait donné, qu'elle cherchait vainement à le lui reprendre, qu'après s'être bien disputée, elle finirait par reconnaître et avouer sa défaite. Sans qu'elle s'en doutât, il passait des soirées entières à causer avec cette jeune directrice, et, à travers la cour, le parc, les murs qui les séparaient, il lui disait avec assurance beaucoup de choses hardies qu'il n'aurait pas osé lui dire tout bas, les yeux dans les yeux. Il lui représentait l'hypocrisie des grands de la terre, qui s'accordent toutes les douceurs de la vie, cherchent le bonheur dans la liberté des passions, et prêchent aux petits les sacrifices, la gêne des convenances, l'austérité des devoirs.

— Nous sommes tous deux autorisés à nous venger de la vie, lui

criait-il à travers l'espace. Tu seras ma revanche, et je serai la tienne. Notre seul devoir est de nous aimer, d'être heureux l'un par l'autre.

Elle ne l'entendait pas; il y avait entre eux une grande cour noire, un grand parc, des épaisseurs de verdure, de hautes murailles qui montaient la garde. Olivier le savait bien. A ses folles espérances, qui le faisaient rougir de bonheur, succédaient des découragemens, de douloureuses incertitudes. Il se disait chaque matin :

— Il faut que je la voie!

Mais il lui semblait qu'elle était bien loin de lui, au bout du monde. Le voyage, la longueur d'une route hérissée d'obstacles, lui faisaient peur; il craignait les fâcheuses rencontres, que quelqu'un ne le vît passer et ne lui demandât où il allait. Malgré les hardiesses de son esprit, cet émancipé, qui jugeait de si haut la société, ses lois et sa morale, conservait comme une gaucherie d'honnêteté qui le rendait impropre au métier de conquérant. Il lui arrivait de se mettre en chemin pour l'orphelinat et de sentir, en traversant le parc, de si violens battemens de cœur que le courage d'aller plus loin lui manquait. A deux reprises cependant, il alla jusqu'au bout, mais avec un médiocre succès. La première fois, Mme la directrice était occupée et le pria de l'excuser; la seconde, elle le reçut; malheureusement sœur Clotilde était là, et elle n'eut garde de la renvoyer. Il avisa aux moyens de s'acquérir les bonnes grâces de cette incommode surveillante. Il avait trouvé dans l'héritage de sa mère un très beau crucifix d'ivoire, attribué à Donatello. Il sentait le prix de ce chef-d'œuvre; mais, hommes ou dieux, il n'aimait pas les martyrs, les volontés qui s'abandonnent, les douleurs qui se résignent. Il imagina d'offrir ce crucifix à sa cousine pour qu'elle en décorât l'autel de cette humble petite église qui n'avait rien à montrer. Quoiqu'elle se fît un scrupule de le dépouiller d'une œuvre d'art qu'il tenait de sa mère, elle finit par l'accepter à titre de dépôt, vaincue par les instances de sœur Clotilde, dont les yeux brillaient d'une sainte convoitise. De ce jour, la sœur voulut beaucoup de bien à Olivier, le favorisa de ses regards les plus doux; mais elle avait le tort d'être toujours là, et il n'osait pas lui dire : « Ma sœur, vous êtes de trop. »

La belle infidèle dont il se souvenait à peine, et qu'il ne désirait ni ne craignait de revoir, était absente depuis près de six semaines. Elle s'en allait souvent et n'était jamais pressée de revenir. M. Maresquel, après s'être assuré que son beau-père n'était pas un sot, lui avait confié la direction de son agence de Paris. Georgine faisait de longs séjours chez ses parens. Son maître et seigneur la laissait sans trop de regret s'envoler à ses plaisirs. Il n'était plus amoureux, mais la gloire, l'orgueil du propriétaire avaient survécu

à l'amour. Il était fier de sa femme, il aimait à la produire, à la montrer et que tout le monde sût que cette adorable blonde était à lui. Dès qu'il pouvait s'accorder quelques jours de congé, il l'accompagnait à Paris, et, avant de l'y laisser sur sa bonne foi, il la conduisait dans tous les endroits où l'on s'amuse, heureux de promener à son bras cette triomphante et enviable beauté, devant laquelle les passans restaient en arrêt.

Il était un assez bon mari et un très bon payeur; il reconnaissait les services qu'on lui rendait. S'il savait gré à sa femme des satisfactions qu'elle procurait à son amour-propre, elle avait, à ses yeux, un autre mérite encore plus digne de récompense : jour pour jour, au bout de neuf mois de mariage, elle lui avait donné ce fils après lequel il avait tant soupiré. Ce robuste et puissant marmot était le portrait et l'idole de son père. Ses grosses joues paraissaient gonflées d'insolence autant que de lait; il était né, non-seulement avec une touffe de cheveux roux, mais, comme le roi Louis XIV, avec deux incisives; il n'attendait que d'avoir les autres pour mordre à pleines dents à la grappe de la vie et s'en barbouiller les lèvres. Sa première mauvaise action fut de reléguer dans l'ombre la pauvre Mélie. Par un triste retour de la destinée, cette princesse, qui le prenait de si haut avec Olivier, était brusquement tombée au rang d'une cendrillon. Comme elle ne comptait pas la résignation parmi ses vertus, son humeur s'aigrit de jour en jour; on s'était débarrassé de son encombrante personne en l'expédiant dans un pensionnat de Lille, gouverné par des sœurs, qu'on chargea de lui ôter tous les défauts qu'on avait pris à cœur de lui donner. Depuis le mélancolique départ de l'exilée, Charlot prospérait, engraissait à vue d'œil; il jouissait de son triomphe. Il sentait confusément que son destin et son devoir étaient de tenir beaucoup de place dans ce monde; il s'y préparait de loin, sa précoce corpulence emplissait son berceau, et sûrement il avait déjà deviné que l'usine lui appartenait. La plus plantureuse des nourrices s'était livrée en proie à ses gloutons appétits ; sa mère le traitait avec une indifférence caressante dont il était la dupe; son père faisait des bassesses pour mériter ses sourires.

M. Maresquel ne voyait aucun inconvénient à laisser de temps en temps à sa femme la bride sur le cou; il n'appréhendait pas qu'elle fît un fâcheux usage de sa liberté. Il la savait partagée entre une vague envie d'inquiéter son maître et la terreur salutaire qu'il lui inspirait. Il savait aussi qu'elle prenait un plaisir extrême à éveiller des désirs, des espérances et à les tromper; qu'elle mettait les joies de la vanité avant toutes les autres; qu'elle se souciait beaucoup plus de faire des malheureux que des heureux. Ce bel oiseau aimait à s'offrir; bien naïf qui allongeait la main pour le prendre. Il s'en-

fuyait à tire-d'aile, et, perché sur son arbre, sifflant à plein gosier, il insultait aux illusions des chasseurs et à la sottise des hommes. A tort ou à raison, M. Maresquel tenait pour certain que la coquetterie de Georgine sauverait toujours sa vertu. Non-seulement il autorisait ses absences, il l'engageait quelquefois à les prolonger. Il en profitait pour satisfaire avec moins de contrainte certaines fantaisies qui lui faisaient oublier la fatigue des affaires. Comme tout finit par se savoir, Georgine savait tout. Par le conseil de sa mère, elle n'avait point fait de scène ni d'éclat; elle s'était chrétiennement résignée. En définitive, ces amusemens, ces caprices d'un jour ne tiraient pas à conséquence; une petite ouvrière n'est pas une rivale. Elle eût jeté les hauts cris si une femme du monde s'était permis de venir se promener sur ses plates-bandes. Mais, quoi qu'en pût dire Laventie, M. Maresquel avait une morale; il s'imposait des devoirs. Il n'oubliait pas ce qu'il devait à Mme Maresquel, il s'était promis de lui épargner tous les gros chagrins, et il ne faisait la cour à aucune femme du monde. Au surplus, il n'avait pas le temps, il ne s'accordait que des plaisirs sans lendemain. A la vérité, il avait témoigné à sa belle-sœur de tendres empressemens dont elle s'était effarouchée; ayant reconnu dès son premier essai la difficulté de son entreprise, il avait eu l'air de se désister. Comme tous les sultans, il ne doutait pas de la fidélité de sa femme; mais il estimait que, brunes ou blondes, la vertu des autres est à la merci des circonstances, des incidens, de ce que Napoléon Ier appelait une aventure de canapé. Sa belle-sœur lui trottait souvent dans l'esprit; il attendait l'occasion sans paraître la chercher.

Olivier apprit un matin que l'absente était de retour au domicile conjugal. Il balança quelque temps s'il était tenu d'aller lui rendre ses devoirs. M. Maresquel se chargea de résoudre son doute. Dès le lendemain, sans faire la moindre allusion au passé, sans avoir l'air de s'en souvenir, il emmena le jeune homme dîner au château. En se retrouvant en présence de Georgine, aussi belle que jamais et un peu plus parée que d'habitude, Olivier n'éprouva aucune émotion ni de colère, ni de rancune, ni même de curiosité. Il la salua, lui tendit la main, lui demanda des nouvelles de son voyage, la regarda intrépidement dans les yeux. Il se sentait si détaché d'elle qu'il n'eut pas besoin de s'observer pour n'être pas gauche. Il employa tout le temps du dîner à faire des comparaisons. Il décida hardiment que Mme Courlize était cent fois mieux que sa sœur; c'était une grave hérésie, mais les amoureux sont tous des hérétiques, Dieu ne se révèle que dans leur petite église. M. Maresquel, qui comptait s'amuser sous cape de son embarras, lui décocha quelques épigrammes pour le décon-

certer. Il ne se troubla point; il répondit avec bonne humeur, i eut presque de l'esprit. Quand on se trouve face à face avec une femme d'une exquise élégance, qu'on a follement aimée, qu'on n'aime plus et qui vous surveille du coin de l'œil, on tâche de n'avoir pas l'air d'un sot. Ses manières dégagées et son ton de parfaite indifférence causèrent quelque surprise à Georgine, qui à la fin du repas devint un peu rêveuse. Elle avait dans l'esprit quelque chose qu'elle ne disait pas. M. Maresquel ne s'en aperçut point; peu lui importait qu'à de certaines heures, il passât des nuages sur le front de sa femme. En bon mari et en homme qui tient sa parole, il lui procurait le gras bonheur qu'il lui avait promis, mais il n'entrait pas dans les détails, il ne s'y intéressait qu'en matière de comptabilité.

On descendit au jardin pour prendre le café. L'instant d'après, l'un des huissiers de l'usine vint chercher M. Maresquel pour une affaire pressante. Voyant qu'Olivier se disposait à le suivre, il lui dit d'un ton maussade, comme pour lui reprocher de l'avoir privé d'un divertissement :

— Peste! monsieur le conscrit, tu mériterais d'être décoré sur le champ de bataille; tu es allé au feu comme un vétéran. Jase quelques momens encore avec ta cousine; cela te sera compté comme une visite de digestion.

Dès qu'il se fut éloigné, Georgine quitta son air de réserve un peu hautaine : une douce langueur, qui annonçait des intentions, se répandit sur son visage.

— Mon cousin, dit-elle, je ne vous dispense d'aucune de vos visites; j'espère que vous m'en ferez souvent.

— Chère madame, vous m'excuserez si elles sont rares, répondit-il; je ne suis pas maître de mon temps.

Elle se leva et lui fit signe de se lever aussi. Elle s'enhardit bientôt jusqu'à lui prendre le bras, l'entraîna le long d'une allée. Elle était nu-tête et avait ouvert son ombrelle pour s'abriter contre le soleil couchant, qui, par intervalles, mêlait un peu de pourpre à la douceur de ses cheveux blonds, ou tirait une étincelle des pendans de diamans qui ornaient la charmante coquille rose de ses fines oreilles.

Tout à coup elle s'arrêta, poussa un long soupir, et, sans regarder, Olivier, comme se parlant à elle-même, elle murmura :

— Je ne devrais jamais me promener dans ce jardin; je n'y puis mettre les pieds sans éprouver de grands troubles de conscience. C'est dans l'allée où nous marchons, en face de ce champ de roses, que mon sort s'est décidé. C'est ici que M. Maresquel m'a arraché la promesse de renoncer à vous, Olivier, de me donner à lui. C'est ici que j'ai été fausse, cruelle, perfide, infidèle à mes plus chers

souvenirs, que j'ai trahi mes engagemens, sacrifié un homme qui m'avait témoigné tant d'affection.

Puis, levant sur son cousin des yeux de levrette effarouchée qui demande grâce à son maître :

— Olivier, vous avez le cœur bon et généreux. Jurez-moi que vous m'avez pardonné.

— Madame, n'en doutez pas. Je vous ai gardé rancune pendant quinze jours, mettons-en vingt; mais au bout du mois, j'étais consolé.

— Vous me dites cela d'un ton qui ne me convainc pas, reprit-elle, en devenant de plus en plus sentimentale. Ah! si vous saviez combien j'ai besoin d'être rassurée à ce sujet, combien je serais heureuse de penser que vous avez conservé pour moi, pour votre pauvre petite Georgine d'autrefois, un peu de sympathie et d'amitié!.. Vrai, vous auriez tort de m'en vouloir. A quelles obsessions j'ai été en butte! Comme on a pesé sur moi! Quels assauts m'ont livrés mes parens! Leur sort dépendait de mon obéissance. Je me suis bien défendue; si vous aviez été là, je serais aujourd'hui votre femme.

Il lui montra du doigt un espalier, en disant :

— Madame, votre jardinier se néglige. Voilà un pêcher qui ne tient plus à son palis.

— Mon cousin, si j'ai eu des torts envers vous, poursuivit-elle avec un peu d'impatience, ah! croyez-moi, je les ai bien expiés. La vie est une rude école, et je suis revenue de bien des illusions. Qu'est-ce que la fortune, le confort? Il n'y a de sérieux que l'amour, c'est la seule chose nécessaire. Eh bien! c'est précisément la seule qui me manque. M. Maresquel est parfait pour moi, mais il ne me comprend pas. Non, je n'ai pas trouvé en lui ces délicatesses de sentiment qui rendent si douce la vie à deux. Ce qu'il n'a pas, vous l'avez, Olivier; ce qu'il ne sent pas, vous le sentez. Vous m'aviez donné votre cœur; je n'ai pas fait assez de cas de ce trésor.

— Ne le regrettez pas, madame. Vous avez reçu en échange les admirables diamans qui pendent à vos oreilles, et que je n'aurais pu vous donner, quel que fût mon désir de vous être agréable. Vous vous rappelez que nous avions rangé ces bagatelles dans la liste des choses dont il faut savoir se passer.

Elle crut démêler un peu d'amertume dans son accent, et il lui revint quelque espérance. En ce moment, ils longeaient une pièce d'eau où voguaient deux cygnes. Elle se détourna un instant pour se pencher sur ce miroir et y contempler, le pied sur la margelle, son image, les lignes serpentines de son cou, ses épaules onduleuses et sa robe de mousseline des Indes qui faisait un égal honneur à l'incomparable couturière qui l'avait façonnée de ses doigts de péri et à la femme, plus incomparable encore, qui la portait si

bien. Elle décida que ses grâces étaient irrésistibles, et après un silence, s'étant assise sur un banc de pierre :

— Olivier, venez vous asseoir auprès de moi et daignez m'écouter. C'est un grand homme d'affaires que M. Maresquel, mais c'est aussi un homme de plaisir, et Dieu sait qu'il ne les raffine pas. Si je vous disais quelles rivales il me donne! Promenez-vous autour de Fornay, un jour de fête; vous rencontrerez de charmantes houilleuses, habillées de soie, coiffées de chapeaux à plumes. Vous les reconnaîtrez à leur démarche, à leur tournure; dans la mine, les houilleuses marchent toujours courbées, et elles ont de la peine à se redresser. Quelques-unes de ces demoiselles sont si bien nippées que vous serez tenté de les prendre pour des princesses. Soyez sûr que le maître de céans les a honorées de ses attentions... Peut-être l'aviez-vous entendu dire.

— Madame, je ne m'occupe jamais de ce qui ne me regarde pas, et les plaisirs de M. Maresquel m'intéressent peu.

Elle avait un talent merveilleux pour contrefaire les accens et les voix. Imitant les intonations tragiques d'une actrice qu'elle avait admirée huit jours auparavant dans une pièce à succès, elle s'écria :

— Olivier, la vengeance est douce au cœur des femmes!

Le banc de pierre était adossé à un cerisier sauvage, où un merle venait de se poser. Content de la vie et des cerises, il se mit à chanter.

— Aimez-vous le chant du merle, ma cousine? demanda Olivier. Je l'aime beaucoup. C'est le chant d'un gai luron, d'un bon vivant, qui ne se fait point de soucis et méprise trop les injures pour vouloir s'en venger. Il y a beaucoup de philosophie dans sa musique.

Elle avait juré de gagner la partie, d'avoir raison d'une indifférence qu'elle jugeait peu sincère et qui ne pouvait manquer de se démentir. Elle s'attendrit tout à fait, s'empara de la main d'Olivier et les intonations creuses et sombres n'ayant pas produit l'effet qu'elle en attendait, elle lui dit d'une voix presque céleste :

— Est-il possible, méchant garçon, que vous ayez tout oublié? En vous revoyant, je me suis rappelé mille choses auxquelles je me faisais un devoir de ne plus penser. Hélas! il ne vous souvient plus des heures délicieuses que nous avons passées ensemble, de nos longs entretiens, des sermens que nous échangions, des faiblesses que j'eus pour vous, des quatre vers que vous avez écrits sur mon album et que je ne peux relire sans émotion? Ils se sont gravés à jamais dans ma mémoire, je me les récite bien souvent à moi-même. Que ne donnerais-je pas pour vous entendre me dire comme jadis :

Que je suis pénétré ! que je la trouve belle
Que son air de douceur et noble et naturelle
A bien renouvelé cet instinct enchanteur,
Ce sentiment si pur, le premier de mon cœur

Et recourant à son grand moyen, elle avança brusquement la tête, plongea dans les yeux d'Olivier un de ces regards assassins dont la violence bouleversait tous les cœurs. Qui peut résister à l'éblouissement d'un éclair ? Si tous ne mouraient pas, tous étaient frappés. Non-seulement Olivier ne mourut pas, il ne fut pas atteint. Il resta calme, très calme, dégagea doucement sa main, se leva et dit :

— Ma chère madame, je me rappelle ces vers et vous méritez assurément qu'on vous les récite. Mais que voulez-vous ? j'ai beaucoup changé, je me suis dégoûté du sentiment, je ne connais plus que mes vils intérêts, et comme ils dépendent d'un homme qui est très jaloux de son bien, vous ne vous étonnerez pas si je m'en tiens à distance.

Il parlait d'un ton si assuré, d'un air si posé et si tranquille que cette fois elle dut se rendre à l'évidence et s'avouer sa défaite. Elle fit danser son ombrelle entre ses doigts, partit d'un éclat de rire aigu et s'écria :

— Ah ! la bonne plaisanterie !

Puis, se reprenant : — Non, elle me paraît mauvaise, puisqu'elle ne m'a pas réussi ! Vous avez raison, mon cher cousin, vous avez bien changé. Qu'avez-vous fait de votre candeur ? Vous êtes un terrible homme, il n'y a pas moyen de vous prendre.

Il s'empressa de la saluer très bas et il partit. Elle resta seule avec sa déconvenue, en face de la pièce d'eau, entendant sans l'écouter le chant du merle qui se moquait de quelque chose ou de quelqu'un. Elle était vraiment fort en colère. Elle n'admettait pas qu'on lui échappât, que ses victimes se dérobassent à leur supplice. C'était un défi, une provocation, un mauvais procédé. Elle avait formé des projets sur Olivier. Elle s'était promis qu'il reviendrait du Luxembourg, nourrissant au fond de son cœur une vieille blessure mal cicatrisée, qu'elle s'amuserait à rouvrir du fin bout de ses ongles roses. Elle avait trois mois à passer à Fornay. Elle comptait sur Chérubin pour l'aider à se distraire, à désennuyer ses longues journées. Elle aurait eu beaucoup de plaisir à le voir de temps en temps se mettre à ses pieds pour lui roucouler sa petite romance. Elle espérait que, de jour en jour, il s'échaufferait à ce jeu ; elle se proposait de le tourmenter beaucoup, de le ballotter perpétuellement entre l'espérance et l'anxiété, entre les promesses et les refus, de le rendre très malheureux sans le désespérer jamais, quitte à le planter là quand elle aurait quelque autre partie plus sérieuse à

jouer. On venait d'ôter sa souris à cette chatte. N'avait-elle pas sujet d'être en colère?

Elle réfléchit sur ce fâcheux incident. Elle était subtile, ingénieuse, même lorsqu'elle était fâchée. Elle commença par poser en axiome qu'il n'était pas de cœur libre ou à demi libre, de cœur disponible, dont elle ne fût certaine de venir à bout. Olivier ne s'était pas laissé reprendre; il fallait en conclure qu'il aimait ailleurs. Qui donc? Elle chercha, et il lui vint un soupçon. Elle n'ignorait point que Mme Courlize avait eu dans son enfance une passion malheureuse pour le cousin boiteux. Elle n'ignorait pas non plus qu'on s'était revu à Spa; elle se rappela avec quelle insistance cette même Mme Courlize avait plaidé la cause du malencontreux ingénieur, dont M. Maresquel ne voulait plus entendre parler : — « S'il est ici, pensait-elle, c'est grâce aux peines qu'elle s'est données et à sa chaleureuse éloquence. On me dit coquette : elle ne l'est pas moins, quoiqu'elle cache mieux son jeu. Sans doute, dans leur entrevue à Spa, elle lui a dit tant de mal de moi, elle a palpé ses plaies d'une main si douce, et la pitié qu'elle affectait a mis dans ses yeux couleur d'encre une expression si touchante, si suave, qu'éclairé de la grâce d'en haut, il les a trouvés plus beaux que les miens. Au fait, hier matin, quand je suis allée la chercher à l'orphelinat aussitôt après mon arrivée, je lui ai demandé si elle le voyait souvent; elle a rougi, bien qu'elle ne rougisse guère. Y aurait-il quelque chose entre eux? »

Mme Maresquel aimait peu sa sœur; elle lui gardait rancune de s'être mariée la première et d'être devenue assez jolie contre toute attente pour faire figure à côté d'elle. Ce sont de ces crimes qui ne se pardonnent pas. Elle rentra au château déterminée à éclaircir son soupçon et se disant :

— Il y a quelque chose; on ne m'ôtera pas de l'esprit qu'il y a quelque chose.

XIII.

A huit jours de là, M. Maresquel disait à son secrétaire :

— Hier soir, Mme Courlize, qui dînait au château, a formé un petit complot avec ma femme. Ces deux folles ont décidé qu'il était honteux de vivre à deux pas d'une houillère sans savoir ce qui s'y passe, et que, ce matin même, elles visiteraient la plus profonde de nos fosses. Affaire de gloriole et de pouvoir dire en remontant qu'on est descendu à plus de six cents mètres sous terre. Elles ont décidé aussi que tu les accompagnerais. Singulier cicerone qu'elles ont choisi là! Je leur ai vainement représenté que Josué avait besoin

d'une trompette pour renverser les murs de Jéricho, que tu te passes de trompette, que tu n'as qu'à paraître et les murailles s'écroulent. Enfin, Dieu les garde! Va-t'en bien vite leur offrir tes services, elles comptent sur toi.

Olivier faisait toujours ce qu'on lui disait; il se hâta d'obéir, mais il flairait un danger. A quoi pensait Mme Maresquel de vouloir descendre dans une fosse quand elle savait qu'on en remonte tout noir, que dix ablutions et un bain ne vous blanchissent qu'à moitié, que pendant deux ou trois jours on garde encore du charbon dans le coin des yeux et qu'il faut presque s'écorcher la paupière inférieure pour la nettoyer tout à fait? Comment se faisait-il que cette hermine si amoureuse de sa personne voulût exposer sa blancheur immaculée à de tels affronts? Elle devait avoir un secret dessein; il se promit d'être prudent, de s'observer beaucoup.

En arrivant à la fosse Sainte-Lucie, il trouva ses deux cousines qui l'attendaient avec impatience. Elles venaient d'achever leurs apprêts de voyage. Chaussées de gros souliers, vêtues d'un bourgeron de toile bleue, d'un pantalon de même étoffe, relevé aux chevilles, une cravate rouge autour du cou, la taille prise dans une ceinture de crin, les cheveux emprisonnés dans une coiffe étroite qui ne laissait à découvert que la moitié de leur front, cette coiffe serrée à son tour dans un chapeau de cuir très lourd, très solide, qui devait protéger leur tête contre les mauvaises rencontres, chacune d'elles tenait à la main une lampe de sûreté. C'étaient de ravissans mineurs; jamais la fosse n'en avait vu de pareils.

Georgine s'avança à la rencontre de son cousin et lui dit : — Excusez-moi. Quelle corvée je vous impose! J'ai fait de mon mieux pour vous la rendre agréable.

Et du doigt elle lui montrait Béatrice. Il ne répondit pas. Il les fit entrer l'une après l'autre dans la cage suspendue. Par son ordre, elles s'y accroupirent, les genoux aux dents; il les pria instamment d'être sages, de ne pas bouger, de ne passer au travers des montans de la claire-voie ni le bras, ni la main, et la descente commença.

Une excursion dans une mine est une promenade qui ressemble à une aventure. Nous ne saurions trop recommander ce plaisir aux touristes qui, sans aimer beaucoup les hasards, aiment à les approcher, à les coudoyer, à en ressentir l'émotion, à pouvoir se dire : « Si telle chose arrivait, je serais un homme perdu! » Il n'arrivera rien, le maître de la mine leur en a donné sa parole. On s'enfonce précipitamment dans la nuit; à la pâle clarté des lampes, on voit fuir le guidonnage avec une rapidité vertigineuse. Ce n'est pas une descente, c'est une chute, un engloutissement. Votre salut dépend de la solidité de deux câbles. Informez-vous s'ils sont en fil de fer

ou en fil d'aloès. Les premiers durent à peu près dix mois; les seconds coûtent beaucoup plus cher, mais ils durent deux ans. Chaque jour on constate que le choc n'en a pas détérioré la partie inférieure, plus sujette à s'user ou à se rompre; une fois la semaine, on les visite de haut en bas. Mais il y a des inspecteurs négligens. Avez-vous étudié le calcul des probabilités? C'est la plus rassurante des inventions; ne craignez rien et tenez-vous coi. — Êtes-vous bien certain que le câble soit solide? demanda Mme Maresquel en plongeant trois de ses ongles dans le bras de son cousin. Elle en était presque à se repentir de son audace. — J'en suis très certain, répondit-il d'un ton bref, et il ne se mit pas autrement en peine de la tranquilliser.

On arrive, on sort de sa cage, on débarque et on ne sait pas trop ce qu'on voit : vous vouliez vous assurer qu'on peut vivre sous terre et se passer du soleil; vous vous êtes donné à la nuit, elle vous a pris, elle vous tient. C'est un monde compliqué que le monde souterrain; pour vous reconnaître, pour vous orienter, vous auriez besoin d'une carte : heureusement vous avez un guide. On s'engage à sa suite dans un couloir sinueux, qui, par endroits, s'élargit ou se resserre. Les poutrelles saillantes de la toiture vous obligent à marcher courbé, enjambant des traverses, glissant sur le schiste et quelquefois mettant le pied dans un trou. Vous apercevez au loin des lumières fixes et d'autres qui vont et viennent, s'approchent, s'éloignent, disparaissent. Tantôt l'humidité vous enveloppe, les parois suintent, de grosses gouttes vous tombent sur les mains ou sur le nez; tantôt vous traversez des Saharas, des régions sèches, torrides; l'instant d'après, la machine soufflante vous envoie au visage de larges bouffées d'un air glacial, le frisson vous saisit et la violence de ces grands coups d'éventail vous fait regretter votre étouffement. Aux surprises de la peau se joint l'étonnement des oreilles. Dans l'ombre pleure tout bas un invisible ruisseau qui s'écoule discrètement dans quelque gouffre. Ailleurs, c'est le pic qui attaque la roche avec un bruit sourd, ou le grincement doux du charbon qui s'émiette, ou le cri perçant d'un sifflet, ou des appels, ou des ébrouemens de chevaux, ou le ferraillement strident de wagonnets pleins ou vides qui font la navette entre le puits d'extraction et le chantier d'abatage. Les figures que vous rencontrez sont étranges et se ressemblent toutes sous la noire poussière qui les couvre. Les yeux étincellent, les dents resplendissent comme celles des nègres. Vous ne devinez pas tout de suite à quelles besognes diverses vaquent ces fantômes; vous les voyez remuer, s'agiter avec des gestes bizarres. Ce sont des hommes de nuit accomplissant une œuvre de ténèbres.

Attendez quelques instans, vous ne tarderez pas à voir clair dans ces apparentes confusions. Vous découvrirez que les cités souter-

raines sont construites avec toute la méthode d'un art savant, qu'elles ont leur gouvernement et leurs lois, que l'humaine raison est présente dans cet abîme, qu'elle y met tout à sa place, qu'elle y fait régner la règle et l'ordre, qui est aussi nécessaire à l'homme que le pain qui le nourrit. Ces rues qui s'entre-croisent ont chacune sa destination, son usage particulier; malgré leurs détours elles savent où elles vont et d'où elles viennent. Voici les galeries d'aérage; d'autres conduisent à la couche exploitée ou à celle qu'on cherche, d'autres servent aux transports. La sombre cité a ses carrefours, ses places, elle a parfois ses monumens. Dans cette profonde encognure, sur une table taillée dans le roc, deux lampes de sûreté brûlent constamment devant une image encadrée. C'est un autel, c'est une chapelle, décorée de guirlandes en verroterie, de globes argentés, de fioles, de statuettes de plâtre. Un écriteau porte ces mots : « Donnez à sainte Barbe et à saint Léonard de tout votre cœur. » Les saints qui patronnent les mineurs les accompagnent dans la mine, de peur qu'ils ne s'imaginent qu'en s'éloignant du ciel, ils se séparent de tout commerce avec lui; ils l'oublieraient, s'ils s'en croyaient oubliés. Donnez à sainte Barbe, donnez à saint Léonard; ce sont des saints débonnaires et des mendians généreux; ils ne garderont pas votre argent, ils en feront part à leurs amis. Mme Courlize déposa dans leur sébile un louis tout neuf, ce que voyant, Mme Marescuel en mit deux; elle aimait à marquer les rangs, à maintenir les distances. — C'est singulier, dit Béatrice à son cousin; sœur Clotilde prétend que nos mineurs ne croient à rien. — Les mineurs, répondit-il, croient toujours à quelque chose. S'ils ne croient pas en Dieu, ils croient aux saints; s'ils ne croient pas aux saints, ils croient au diable ou à quelque fétiche ou à leur pinson, à qui ils crèvent les yeux pour qu'il ait la voix plus belle et plus égale.

Mme Courlize aimait à comprendre ce qu'elle voyait; elle avait toutes les curiosités. Son cousin eut fort à faire de répondre à ses questions; mais Olivier le silencieux ne l'était pas auprès d'elle, il trouvait aussi naturel de lui parler que de se taire avec tout le monde. Il lui expliqua que les piqueurs abattent le charbon, que les chercheurs le chargent sur les berlines, que les rouleurs le voiturent jusqu'au puits, que les boiseurs étançonnent les galeries, que les haveurs pratiquent dans la roche des coupures parallèles à la couche. Elle voulut tout voir. Elle se traîna en rampant sur ses mains et sur ses genoux pour contempler un piqueur qui travaillait à col tordu. Étendu sur le dos, sa lampe accrochée à la paroi, il piquait le charbon de côté ; une béquille courte lui servait d'oreiller. Elle le plaignait de tout son cœur et se permit de le lui dire. Il n'eut pas l'air de l'écouter; il raisonnait peu et s'en trouvait bien;

c'était un épais garçon enfermé dans son malheur comme une huître dans son écaille. Elle accabla aussi de ses témoignages de sympathie un cheval blanc qu'elle rencontra traînant un convoi de wagonnets. Elle apprit avec une douloureuse surprise qu'il était là depuis six ans révolus, mais elle constata avec plaisir qu'il était gros et gras. On l'assura que si jamais il remontait à la surface de la terre, il éprouverait un court étonnement, et qu'après cela il se remettrait à vivre comme s'il ne lui était rien arrivé. Tout à coup elle entendit au fond d'un obscur couloir une voix jeune et fraîche qui chantait. Elle n'en croyait pas ses oreilles; était-il possible qu'on chantât dans une mine? L'homme n'est pas comme l'oiseau, il chante partout. Vers les pôles, dans le pays des glaces qui ne fondent pas, il y a des huttes de neige, et dans la tristesse enfumée de ces huttes, des femmes accroupies fredonnent de vieilles chansons où il est question de baleines, de phoques et d'amour. Ces deux grandes magiciennes qu'on appelle l'habitude et l'espérance opèrent de plus grands miracles que sainte Barbe ou saint Léonard. Elles rendent tout supportable. L'une nous endurcit les épaules et nous apprivoise avec la pesanteur de notre joug; l'autre amuse nos chagrins par ses histoires ou par ses tours d'escamotage ou par le tintement de ses grelots.

Le mineur chante quelquefois, mais il ne rit guère et parle peu; le fond de son humeur est grave, il ne s'égaie que lorsqu'il s'oublie. Bien qu'il ne connaisse pas la théorie des probabilités, il calcule ses chances, qui ne sont pas celles du curieux qui passe trois heures dans la mine et s'en va pour ne plus revenir. Son rude labeur est une bataille contre un ennemi caché et plein de ruses, qui lui dresse d'inquiétantes embûches. Si l'on n'y pourvoyait, il étoufferait ou serait noyé. On lui donne de l'air, il n'en a jamais assez; on le débarrasse de l'eau qui l'incommode et le menace, il en reste toujours trop. Pour provoquer une catastrophe, il suffit d'une erreur, d'une distraction, d'un boiseur inattentif, d'un homme qui suit sa pensée et oublie son danger, du choc d'une pioche contre une pyrite et de l'étincelle qui en jaillit. S'il échappe aux accidens, il n'échappe pas aux influences d'une chaleur humide et malsaine, à l'anémie, à la bronchite, à l'étiolement, à l'usure du corps et de l'âme. Un mineur disait: « La mine nous mange. » On reconnaît ses victimes à leur amaigrissement, à leur teint hâve, à leur taille voûtée, à leur démarche inégale, aux allures tâtonnantes de l'homme qui cherche son chemin dans la nuit. On les reconnaît aussi à la soif inextinguible qui les tourmente. Tout excès est pernicieux à ces santés attaquées, le cabaret achève de les détruire. On ne vieillit guère dans les charbonnages ou l'on y vieillit avant l'âge d'être vieux. On lit dans un antique manuscrit que le secret de

brûler la houille fut trouvé par un ange. Un commentateur a prétendu qu'on avait mal pris la pensée de l'auteur, qu'il avait voulu dire : par un Anglais. Nous opinons pour l'Anglais; si belle que soit l'invention, on a peine à croire que les anges s'en soient mêlés.

— Ne les plaignez pas, dit à Mme Courlize le galant chef de service du puits Sainte-Lucie, qui en apprenant que deux belles dames étaient descendues dans sa fosse, s'était hâté de les rejoindre pour leur en faire les honneurs. Non, ne les plaignez pas; ils ne sont pas si malheureux que vous le pensez. La plupart aiment beaucoup leur métier; ils en sont fiers; ils n'en veulent point d'autre pour leurs enfans. Ici tout le monde est mineur de père en fils. Ils ont pour le paysan, pour le laboureur le secret mépris qu'a le marin pour l'homme de terre, et ils ont pour leur puits, pour le travail du fond l'attachement du matelot pour son bord... Tenez, en voilà un, le père Timothée Servoix, qui est descendu tout jeune dans la mine et qui sûrement a dépassé la cinquantaine. Il est fort bien conservé, il a bon œil et la main aussi solide que le pied. Demandez-lui s'il est un plus bel état que celui de houilleur, ou plutôt ne le lui demandez pas, car il n'est pas tous les jours en humeur de causer.

Le haveur qu'il lui montrait était un homme entre deux âges, de haute taille, maigre comme un clou, les joues cousues, le nez en lame de couteau, le front traversé par un grand pli vertical qui ressemblait à une balafre et qui n'était qu'un sillon creusé par la vie; ce bon ouvrier s'entend aux labours profonds. Il avait pour tout vêtement un caleçon de toile et une chemise de flanelle violette, sans boutons, qui laissait à nu sa poitrine velue, dont on pouvait compter les côtes. Il avait posé son pic, il déjeunait, tenant de la main gauche une gourde, de la droite un chanteau de pain bis enveloppé dans un sac où il le laissait toujours, même en mangeant, pour ne pas le salir. Tour à tour, renversant la tête, il faisait descendre quelques gorgées d'eau coupée d'un peu de genièvre dans son long cou sec, dont on voyait saillir les veines et les tendons, ou portant la musette à sa bouche, il mordait dans son pain durement gagné. Ce grand philosophe le trouvait à son goût, il n'en sentait pas l'amertume.

Mme Courlize s'était approchée de lui, sans qu'il daignât se déranger pour la saluer, et elle le regardait avec bienveillance. Peu lui importait; pour sa part, il ne regardait personne. Il avait l'air d'un vieil animal domestique, d'humeur paisible, mais hautaine, d'un vieux cheval qui a tant roulé dans le monde que ni les caresses, ni les mauvais traitemens, rien n'émeut plus sa coriace indifférence. Elle lui demanda s'il était marié, s'il avait des enfans, où il demeurait, à quelle heure il descendait dans la mine, quand il en sortait. Il répondit par des hochemens de tête, par des haussemens d'épaules,

par de sourds monosyllabes. Il n'aimait pas qu'on le questionnât, qu'on s'ingérât dans ses petites affaires, qu'on entreprît sur son repos et son silence, qu'on ajoutât à ses labeurs la fatigue de parler. Cependant, comme, renonçant à en rien tirer, elle battait en retraite, il lui dit :

— N'êtes-vous pas la dame de l'orphelinat?

— Oui, Mme Courlize.

Il fit claquer sa langue comme pour s'applaudir de sa perspicacité, et il ajouta : — Je ne sais pas comment vous vous appelez, mais je connais bien votre charrette et votre âne.

Cela dit, prenant son pic, il se remit à travailler. Après avoir perdu ses peines auprès de Mme Maresquel, qu'il avait tâché vainement d'intéresser à ses explications, le chef de service s'était emparé de la complaisante Béatrice.

— Vous devez être très flattée, lui dit-il, que le père Servoix vous en ait dit si long; c'est une faveur qu'il vous a faite. Vous jouissez d'une bonne réputation même dans l'enfer.

Il avait apporté le plan de la mine, il le déplia devant elle. Il lui montra comment les couches de charbon se succèdent par étages dans le schiste et à des intervalles inégaux, tantôt plus épaisses, tantôt plus minces, les unes tout à fait régulières, les autres onduleuses ou tordues, disloquées, interrompues quelquefois par des étranglemens, par des failles, par des brouillages où elles se perdent. Olivier, qui se sentait las, s'était assis à l'écart sur une brouette renversée; Mme Maresquel alla l'y trouver et, sans s'informer si elle le gênait, elle prit place à côté de lui. Elle n'était pas contente de sa promenade. Elle se souciait très peu des mines et des mineurs, des brouillages et des failles; elle n'était descendue au fond d'un puits que pour y faire une petite enquête qu'elle avait à cœur et dans la persuasion que l'obscurité enhardit les amoureux, qu'ils s'émancipent, se trahissent par des gestes et des propos imprudens. Elle n'avait pas quitté des yeux sa sœur et son cousin, elle n'avait rien découvert qui confirmât son soupçon.

— Olivier, que faites-vous là tout seul, sur cette brouette, qui n'est pas un siège fort tendre? dit-elle après s'être assise. Vous avez l'air de bouder?

— Pourquoi bouderais-je, madame?

— Parce que vous êtes jaloux.

— Jaloux!.. De qui donc, je vous prie?

— De cet ingénieur loquace, qui, sous prétexte d'initier Béatrice à tous les mystères d'un charbonnage, lui parle de très près. Elle fait des conquêtes partout, cette chère enfant. Dans sa petite jeunesse, on l'aimait pour son bon cœur; on l'aime aujourd'hui pour ses beaux yeux. Qui de nous aurait deviné qu'elle deviendrait une

femme si charmante, si délicieuse? Convenez, Olivier, que vous la trouvez plus délicieuse que moi, que vous en êtes éperdument amoureux... Ah! ne rougissez pas, ne perdez pas contenance, il n'y a point de mal à cela. Pourquoi vous en cacher? Elle m'a confessé elle-même que vous l'adorez, que vous lui faites une cour acharnée... Ce qui m'étonne, c'est que vous ne vous attaquez jamais qu'à vos cousines; quand ce n'est pas à la blonde, c'est à la brune. Il y a pourtant dans l'univers d'autres brunes et d'autres blondes, mais vous passez près d'elles sans les regarder. Au fond, cela s'explique. D'abord vos cousines sont charmantes, et puis ce sont de bonnes filles; elles viennent en aide à votre timidité, elles vont à sa rencontre, elles font les trois quarts du chemin. Je suis sûre qu'à Spa, Béatrice s'est jetée à votre cou en s'écriant : « Pauvre garçon abandonné par une femme sans cœur, je t'offre le mien; le veux-tu? le voilà! » Vous ne voulez pas me faire vos confidences? Vous avez tort, je suis une personne très discrète, infiniment discrète, et je veux beaucoup de bien à vos amours. Eh! vraiment, c'est une bonne œuvre à faire que de consoler cette jeune femme, si peu mariée, si peu. Elle a bien ses orphelins, mais la charité remplit-elle le vide du cœur et des journées? Au surplus, les maris enfermés ne sont pas gênans. Vrai, tout vous est propice... Mais parlez-moi donc, Olivier, répondez-moi.

— Madame, avez-vous jamais entendu le bruit du vent dans une cheminée?

— Quelquefois.

— Lui avez-vous répondu?

— Qu'il est poli! s'écria-t-elle. Olivier, vous vous gâtez, vous devenez impertinent, et je ne vous aime plus. Bah! vous vous faites plus mauvais que vous n'êtes. Je gagerais que dans le fond vous avez beaucoup d'affection pour moi.

— Pas la moindre, répondit-il avec un accent de profonde conviction.

Mme Courlize, qui s'était enfin soustraite aux empressemens du chef de service, les rejoignit en ce moment.

— Arrive, ma belle, lui dit sa sœur; ne me laisse pas seule avec ce jeune homme entreprenant, qui me tient de brûlans discours que je ne dois pas, que je ne veux pas entendre. Je le croyais guéri; il est plus amoureux que jamais. Croirais-tu?..

— Je crois, pour l'avoir appris tout à l'heure d'un ingénieur très savant et très aimable, interrompit-elle, je crois, ma chère, que le grisou est de l'hydrogène carboné et même protocarboné, dont l'irruption subite rend l'air inflammable. Je crois aussi, pour l'avoir appris d'un porion, qu'il y a dans le schiste des endroits unis comme un miroir, où les houilleurs croient apercevoir, à de cer-

tains jours, une casquette luisante : c'est un de leurs camarades, mort dans la mine, qui revient pour les avertir qu'une explosion est proche. Mais je crois surtout que je meurs de faim et que mon déjeuner m'attend.

— Allons-nous-en, dit Olivier, qui se leva en sursaut.

Il prit la tête de la caravane ; Béatrice le suivait, Mme Maresquel venait en queue. Mais au milieu du trajet, comme on passait devant l'écurie du cheval blanc, Mme Courlize s'arrêta pour s'assurer que sa litière était fraîche, et, sans qu'Olivier s'en aperçût, Georgine la devança. Il dit, l'instant d'après :

— Béatrice, prenez garde ; il y a ici une flaque d'eau.

Une voix vive et caressante lui répondit tout bas, avec un léger zézaiement :

— Olivier, Georgine n'est pas là ; nous sommes seuls.

Il fit volte-face avec l'impétuosité d'un homme que le bonheur appelle.

— Ah ! doucement ! doucement ! ne m'embrassez pas ! s'écria Georgine avec son mauvais rire.

— Qu'avez-vous ? Qu'y a-t-il ? demanda Béatrice, qui venait de les rattraper.

— Ce n'est rien, rassure-toi ! répliqua Mme Maresquel. Notre cousin se moque de moi parce que j'ai cru voir une casquette luisante.

La petite caravane se remit en marche, et personne ne dit plus mot. Vingt minutes plus tard, on sortait du puits, on se retrouvait à l'air et au grand jour. Il arrive quelquefois que de deux sœurs ou de deux amies qui vivent ensemble, l'une a toujours la bonne part, que l'autre est sujette à tous les accidens. Si elles voyagent dans les montagnes, l'une garde la fraîcheur de son teint, l'autre se hâle et sa peau se gerce. Si elles sont condamnées à descendre dans une méchante auberge où il n'y a qu'un bon lit, l'une est sûre de l'avoir sans qu'on puisse l'accuser de l'avoir choisi ; l'autre couchera à la diable. Si leur voiture vient à verser, l'une se relèvera indemne, sans la moindre contusion, l'autre se cassera bras ou jambe. S'il règne quelque part une épidémie, l'une ne la prendra pas, l'autre en sera malade jusqu'à craindre d'en mourir. Il faut croire que l'une a des secrets ou que la fortune lui tient compte du soin religieux qu'elle a d'elle-même, que l'autre s'oublie souvent et néglige les précautions. L'égoïsme est ingénieux, plein d'industrie. En parcourant la mine, Mme Courlize avait voulu tout voir et tout savoir, même comme on s'y prend pour piquer le charbon à col tordu. Mme Maresquel, qui était capable d'avoir à la fois deux idées fixes, tout en s'occupant de deviner s'il y avait quelque chose entre sa sœur et son cousin, avait eu le

perpétuel souci de se salir le moins possible, et elle n'avait pas une seule fois promené son gant sur sa figure. Il en résulta que, sauf un léger trait de charbon autour des yeux, elle sortit du puits presque blanche, tout à fait présentable, tandis que sa sœur était noire comme une négresse du Soudan. Fière de son double triomphe, elle tira de sa poche un petit miroir, le tendit à Mme Courlize, en la priant de s'y regarder. Béatrice fut si épouvantée de ce qu'elle y voyait qu'elle jeta un cri d'horreur, et que, tournant le dos à son cousin, elle s'enfuit à toutes jambes pour aller se plonger la tête dans un baquet. Georgine fut plus polie. Elle remercia Olivier de son obligeance, de toutes les peines qu'il avait prises, des savantes et lumineuses explications qu'il lui avait données. Elle ajouta :

— Mon cousin, un homme a beau se garder, il finit toujours par se faire prendre.

XIV.

Plusieurs jours avant qu'une fourmilière se dispose à émigrer, un observateur attentif y remarque une agitation inusitée. Prises d'une vague inquiétude, les fourmis vont, viennent, sortent, rentrent, sortent de nouveau. Elles ont l'air affairé, et cependant elles négligent leurs affaires pour se livrer à des exercices désordonnés, à d'inutiles mouvemens. C'est une fièvre, l'attente d'un événement les travaille; on en voit qui se réunissent, s'attroupent, se communiquent des nouvelles les unes aux autres dans cette langue mystérieuse que parlent leurs antennes et dont aucun philologue n'a encore déchiffré l'alphabet. A quelque temps de là, tout est prêt, on se sent mûr pour son entreprise. Au signal convenu, corps et biens, toute la cité déloge. Les forts, les entendus, ceux qui savent les chemins marchent en avant-garde; les faibles, les irrésolus, ceux qui font ce qu'ils voient faire aux autres se laissent entraîner par les audacieux. On s'ébranle, on part sans esprit de retour.

En apparence, il n'y avait rien de changé à Fornay. La grande usine travaillait; on l'entendait siffler, grincer et gronder. Les hauts fourneaux crachaient la fumée et le feu; la flamme de la houille, comme une ourse façonne ses oursons à force de les lécher, promenait sa langue infatigable sur la fonte toute rouge qu'on brassait dans les fours à puddler. La grande machine soufflante envoyait du vent dans les charbonnages; les wagonnets descendaient vides et remontaient pleins, et il y avait encore des houilleurs qui chantaient. Néanmoins Fornay n'était pas dans son assiette ordinaire, un événement couvait dans les esprits. Plus d'un visage était grave,

soucieux; on s'interrogeait du regard, on cherchait à lire dans les yeux de son prochain. Les réfectoires étaient presque silencieux; on se savait surveillé, et les chuchotemens remplaçaient le bruit des causeries. Dans la soirée, entre deux rangs de maisons ouvrières, il se formait quelquefois des groupes qui parlaient bas. Ce n'était rien, et pourtant c'était quelque chose.

M. Maresquel, toujours bien servi par sa police, était instruit des intentions et devinait les projets, qu'il ne prenait pas au sérieux. Toutefois, comme il avait le génie de l'offensive, le goût de braver les menaces et l'habitude de se défendre en attaquant, il expulsa encore quelques ouvriers qu'on lui dénonçait comme des meneurs qui haranguaient et échauffaient leurs camarades. Le lendemain, il reçut en audience une délégation qui venait plaider la cause des expulsés et lui demander par la même occasion de modifier son nouveau règlement de travail dans les charbonnages. On lui parla fort poliment; il rendit politesse pour politesse. Les mains dans les poches, le sourire aux lèvres, il expliqua aux plaignans qu'il ne rétractait jamais aucune de ses paroles, que jamais il ne revenait sur aucune de ses résolutions, que les réformes qu'il avait introduites dans ses règlemens ne faisaient tort qu'aux paresseux, dont le rêve était de substituer à l'adjudication ou au vrai travail à la tâche le travail à la journée, qu'au surplus ceux de ses ouvriers qui n'étaient pas contens n'avaient qu'à s'en aller. Personne ne s'en alla. La fourmilière s'agita de plus en plus, mais elle n'émigra pas.

Un soir que M. Maresquel dînait avec sa femme chez un usinier des environs, Olivier apprit d'un garçon d'hôtel, dépêché auprès de lui en exprès, qu'un de ses camarades de collège, arrivé de la veille dans la petite ville de Toulins, le priait de venir le voir à l'auberge du Lion d'or, où il était descendu. On ne met guère qu'une demi-heure pour aller à pied de Fornay à Toulins. Olivier profita de sa liberté pour se rendre sur-le-champ auprès du mystérieux ami qui l'attendait. Dès qu'il eut dit son nom au maître d'hôtel du Lion d'or, on le conduisit au premier étage, dans une chambre où il crut en entrant qu'il n'y avait personne. Un clapotement d'eau dans une baignoire l'avertit qu'il y avait quelqu'un. Derrière un paravent, un gros garçon très las se délassait en prenant un bain tiède, où il avait fait répandre plus d'un flacon de vinaigre de santé. Il avait couru tout le jour par une chaleur étouffante, avalant beaucoup de poussière, mangé du soleil, bavardant avec celui-ci, avec celui-là, argumentant, pérorant et obligé de presser dans ses jolies mains grasses qu'un prélat lui aurait enviées des mains rudes, calleuses, qui n'étaient pas toujours très propres. Ce n'était pas trop d'un bain pour le remettre des fatigues et des assujettissemens de son métier.

— Qui est là? demanda-t-il d'une voix étoffée, éclatante.

Olivier tressaillit. Il avait reconnu cette voix agréable à son cœur autant que peut l'être le clairon des batailles aux oreilles d'un conscrit qui se sentait moisir dans sa caserne et soupirait après les hasards.

L'entretien s'engagea à travers le paravent.

— Assieds-toi, installe-toi, si tu trouves une chaise dans cette baraque, disait Laventie. Mon cher petit vieux, que tu es gentil d'être venu! On n'a qu'à te faire un signe, et tu accours. Je reconnais là ton joli caractère.

— J'avais pourtant le droit de t'en vouloir, répondait Olivier. Comme tu me négliges! comme tu m'oublies! Je t'ai écrit cinq fois; point de nouvelles, pas un mot de réponse.

— Que veux-tu? c'est la vie. On ne se voit pas, on ne s'écrit pas, mais on ne s'oublie point. Il faut porter sa poutre, traîner son boulet, ramer dans sa galère. Cela n'empêche pas d'aimer beaucoup son petit Olivier, de penser à lui aussi souvent qu'Amaryllis... A qui donc pensait-elle, Amaryllis? Du diable s'il m'en souvient!.. Là, mon fils, il faut que tu te rendes utile. Si tu es assis, lève-toi; passe délicatement entre la muraille et le paravent, en prenant bien garde de ne pas le renverser, car on n'a qu'à souffler dessus pour le faire tomber, et viens m'envelopper dans mon drap. Celui qui voit tout t'en récompensera quelque jour.

L'instant d'après, Olivier contemplait le grand homme, qui était déjà debout dans sa baignoire; il pouvait admirer son embonpoint, son corps potelé et dodu. Il lui prodigua ses soins, que Laventie reçut en homme accoutumé à se faire servir.

— O ce brave, ce bon Olivier! c'est donc lui!.. Vrai, je suis heureux de te revoir, tu me manquais. On a beau dire, il n'y a que les vieilles amitiés, les autres ne comptent pas... Tiens, avant de m'aider à passer ma chemise, frotte-moi bien fort la poitrine, le dos et les bras avec la brosse que voici. Il n'y a rien de pareil pour faire circuler le sang. Ne crains pas de m'enlever la peau, déployons notre vigueur... M'as-tu bien tamponné le cou? Serre-le dans cette flanelle. C'est l'endroit, comme dit l'autre, où entrent les bons morceaux et par où sortent les bons mots et les fortes paroles. Dans notre partie, c'est l'outil; on ne saurait trop le soigner... A propos, sais-tu que je te trouve un peu changé? Ce que c'est que le monde! J'engraisse et tu maigris. Mais ta maigreur te va bien; si j'étais une jolie femme, je dirais : Voilà un jeune homme intéressant! Sûrement ton infidèle bergère a des regrets; es-tu rentré dans ton bien?.. Non? bien vrai? Tu as porté ailleurs tes hommages? Au fait, c'est un paradis de Mahomet que ce Fornay. J'ai

vu tantôt, dans une voiture à deux roues, attelée d'un petit âne pomponné, un amour de brune, aussi piquante que grassouillette et moelleuse, un de ces morceaux qui mettent un homme en appétit. Je me suis informé, et on m'a dit... Qu'as-tu donc? Te voilà rouge comme une pivoine. Est-ce que, par hasard?.. Ne te gêne pas, mon doux enfant; quand on a des cousines, c'est pour s'en servir. Je te félicite, tu choisis bien tes consolations; elle a l'air très consolatif, cette petite femme. Te fait-elle bon poids, bonne mesure?.. Je suis indiscret? Mille excuses! je croyais qu'on disait tout à son petit Laventie... Et là-dessus, mon vieux, je te remercie de tes bons offices, je me charge du reste. Pendant que je termine ma toilette, sois assez aimable pour descendre à la cuisine et prier le gâte-sauce de cette gargote qu'il s'occupe de me faire dîner... Tu as mangé avant de venir ici? C'est fâcheux; je t'aurais offert la moitié de mon brouet.

Grâce à la sollicitude et à la diligence d'Olivier, le couvert se trouva mis à l'instant même où, vêtu d'une vareuse rouge, le teint clair, reposé, l'œil radieux, Laventie sortait de derrière son paravent comme le soleil sort d'un nuage. Il n'eut que la peine de traverser la chambre, de s'asseoir, de déplier sa serviette; Olivier s'était chargé de lui servir son potage, qu'il avala tout bouillant et à grandes gorgées, quoiqu'il le déclarât détestable. Dès que la fureur de son premier appétit se fut un peu calmée, il fit subir à l'ingénieur un long interrogatoire aussi méthodique que circonstancié sur tout ce qui se faisait, se disait, se passait ou pouvait se passer à Fornay. Il n'écoutait pas ses réponses jusqu'au bout, il comprenait très vite et n'aimait pas qu'on lui expliquât ce qu'il avait compris. Il frappait un coup sec sur la table avec le manche de son couteau et disait : « Suffit; autre chose maintenant. » Quelquefois aussi il interrompait Olivier pour se plaindre du Lion d'or, de la triste chère qu'on y faisait. Il laissait tomber sa fourchette d'un air découragé, il s'écriait mélancoliquement : « Seigneur Dieu! quelle gargote! » Puis, faisant un effort généreux, il recommençait à bâfrer, en disant : « Revenons à notre affaire. » Et les bouchées suivaient les bouchées, les questions succédaient aux questions. Le fait est qu'il avait un estomac d'autruche; mais friand autant que glouton, s'il réussissait à digérer les fritures et les ragoûts du Lion d'or, il les digérait avec mépris, avec indignation.

Quand il eut fini de boire son café et d'apprendre tout ce qu'il désirait savoir, il se leva, jeta sa serviette sur sa chaise, alluma un cigare, passa la main dans ce qui lui restait de cheveux et se mit à arpenter la chambre à grands pas. Il s'était subitement transformé. C'était le Laventie des grands jours et des grandes heures, le Laven-

tie oraculaire et tragique. Tout à coup, il s'approcha d'Olivier, et, allongeant le bras :

— Regarde attentivement le creux de ma main : qu'y vois-tu?

Et comme Olivier hésitait à répondre : — N'y vois-tu pas ta vengeance? Je te l'apporte; embrasse-moi.

Mais il comprit qu'après les fatigues de la journée, il ne pouvait se soutenir longtemps à ces hauteurs. Il renonça au sublime, ouvrit la soupape de son ballon et reprit terre, redevint le Laventie bonhomme et bon enfant. Si Olivier s'y était prêté, il n'eût pas demandé mieux que de se détendre, de s'égayer un peu. Un aruspice est charmé d'en rencontrer un autre, parce qu'on peut rire; on se dit l'un à l'autre : « Mon Dieu! qu'ils sont bêtes! » Malheureusement, Olivier n'était pas du métier, de la confrérie, et il prenait tout au sérieux. Laventie revint s'asseoir en face de lui, et lui frappant sur la cuisse :

— Mon petit vieux, tu es un garçon intelligent; tu as sûrement deviné que je ne suis pas venu dans ce triste pays pour y manger des semelles de souliers et y boire du vin sur. J'arrive ici en apôtre ou en missionnaire, comme tu voudras, et j'ose espérer que tu me trouves la figure de l'emploi. Si malin que soit ton Maresquel, il veut aller trop vite, il commet des imprudences; je te jure qu'il les paiera. Non content de réduire le salaire de ses métallurgistes, d'imposer à ses mineurs le travail à l'adjudication, il les tracasse, il les moleste, il prétend les empêcher de délibérer en commun sur leurs petits intérêts, il traite tous les syndiqués de mauvaises têtes, de boutefeu, il en a déjà expulsé une centaine. Le syndicat a résolu d'organiser la grève, mais il paraît que cela n'est pas facile. On est un peu Belge dans ce pays; on a le sang épais, l'humeur tranquille, la passion lente. On réfléchit pendant huit jours, le neuvième on se décide, le dixième on recommence à réfléchir, et à force de discuter sa colère, elle finit par s'éventer, par s'évaporer; quand on veut s'en servir, on la cherche, on ne la trouve plus. La réflexion, mon enfant, est la mort de la volonté; c'est Laventie qui te le dit. Bref, le syndicat a songé aux moyens de chauffer ces lymphatiques, de leur brûler de la paille sous le ventre. Il avait besoin d'un orateur. C'est une espèce assez rare à Fornay, semble-t-il, et dans les lieux circonvoisins. On s'est adressé à Paris, je me suis offert et me voilà.

Il se leva et se promena de nouveau de la porte à la fenêtre, le nez en l'air, les bras croisés.

— Oui, me voilà, reprit-il. Je ne me fais point d'illusions, mon doux ami; ce n'est pas un jeu d'enfans que la mission dont je me suis chargé. Mais quelque devoir que l'on m'impose, je ne me dérobe jamais, et quand le peuple a besoin de moi, je n'ai pas l'ha-

bitude de lui marchander mes peines et mes sueurs... Mon bon petit peuple, tu n'as qu'un mot à dire, Aristide Laventie t'appartient, dispose de lui; il sait ce qu'il te doit, et les plus dures obéissances ne rebuteront pas son zèle. Veux-tu sa vie? elle est à toi... Au surplus, il y a longtemps que je les déteste, ces hauts barons de la finance et de l'industrie. Je ne serais pas fâché de leur donner une leçon, d'humilier, de souffleter leur orgueil sur la joue du plus insolent de tous. Il se défendra, je le sais bien; ce n'est pas un ennemi méprisable et nous aurons du mal à l'acculer, à le réduire, à forcer le sanglier dans sa bauge. Il tiendra tête aux chiens. Ce n'est pas un marcassin, ni une bête rousse, ni un ragot; c'est un porc entier, un vrai solitaire, les soies hérissées, le chanfrein très arqué, les défenses tranchantes. Laisse-moi faire, mon petit, nous en viendrons à bout, nous aurons sa hure. Je me connais, je m'échauffe au feu, je savoure comme personne l'exquise volupté des entreprises. Eh! que diable, c'est une grosse affaire pour moi, mon avenir en dépend. Je veux qu'on dise : « Vous savez, cette grosse bête qui faisait peur à tout le monde, c'est le chasseur Laventie qui l'a abattue de son premier coup de fusil. » Malheur à qui perd sa première bataille! J'entends gagner la mienne et rentrer à Paris en victorieux. Monsieur Maresquel, tenez-vous bien! Nous ne vous ménagerons pas, tous les moyens nous seront bons :

A moi, comte, deux mots!.. Connais-tu bien don Diègue?

Il s'échauffait et se calmait avec une égale facilité. Après avoir crié : Tayaut! et cité Corneille, en promenant autour de lui des yeux de vainqueur et de Rodrigue, il se dit : « Assez blagué! soyons sérieux. » Il décroisa ses bras, se recueillit un instant, et s'asseyant à califourchon sur une chaise :

— Après tout, mon fils, si tu as su lire dans mon cœur et entre les lignes de mon journal, — qui, soit dit en passant, tire à quarante mille, — tu dois savoir que je ne suis pas un homme de sang, un anthropophage, un caraïbe. J'ai peu de goût pour les moyens violens; je compte sur l'éloquence plus que sur la dynamite ou la saignée pour améliorer le sort du genre humain. Quand je disais tout à l'heure : Nous aurons sa hure! c'était une façon de parler. Je ne déteste pas les bourgeois jusqu'à vouloir leur tête. Quand ils me la donneraient de bonne grâce, je ne saurais qu'en faire; la mienne me suffit. Je souhaite que ton Maresquel soit raisonnable, qu'il se décide à nous faire en temps opportun quelques petites concessions, qu'il recoure à mon entremise pour se ménager un traité de paix avec ses ouvriers. Avant d'entrer en campagne, je voudrais le voir, lui parler. Je me charge de lui prouver qu'un mauvais accom-

modement vaut mieux qu'un bon procès. En attendant, dis-lui que tu m'as vu et que, s'il se montre de bonne composition, les choses se passeront en douceur. Je te nomme mon ambassadeur auprès de lui, mon fécial; offre-lui de ma part la paix ou la guerre.

— Sa réponse n'est pas douteuse, dit Olivier, qui réussit enfin à placer un mot. Tu peux être certain d'avance qu'il choisira la guerre.

— En ce cas, malheur à lui! s'écria Laventie. Nous mènerons si bien notre petit siège qu'avant un mois il sera contraint de capituler. Mon fils, je compte sur toi pour nous aider; il nous sera précieux d'avoir des intelligences dans la place.

Et lui tendant la main, il ajouta avec une gravité empesée et solennelle :

— Olivier Maugant, tu m'as dit un jour que tu te donnerais au diable pour pouvoir te venger. C'est un bon diable que Laventie; mais quand on se donne à lui, il n'entend pas qu'on se reprenne.

Quelques heures plus tard, Olivier s'acquittait de son ambassade. Il alla jusqu'au bout sans se laisser intimider par les sourcils olympiens de M. Maresquel, qui le regardait de très haut, comme un aigle peut regarder un linot qui se mêle de lui donner des avis et de lui débiter des sottises. Quand le linot eut terminé son récit et son discours, l'aigle lui dit en ricanant :

— Vraiment, tu es admirable, mon garçon, et je t'admire. Ta candeur m'étonne et me ravit. Ma parole! en me récitant ta petite harangue, tu avais l'air de te prendre au sérieux; tu te flattais de m'effrayer ou de m'attendrir. Oh! je suis convaincu que tu ne veux que mon bien, que tu t'intéresses à mon bonheur, et je te sais gré de tes excellentes intentions. Mais encore un coup, ta candeur me réjouit. Tu es bien le cousin de ta cousine Mme Courlize, dont le petit bavardage câlin et zézayant a beaucoup de charme, je l'avoue. Si je l'écoutais, je dirais à mes ouvriers, chapeau bas : « Mes amis, que vous faut-il? Ne vous gênez pas, vous ne demanderez jamais assez. Votre plus cher désir est de gagner gros en travaillant peu. Qu'à cela ne tienne! Je vous paierai grassement pour ne rien faire. Je mangerai votre pain bis et vous mangerez ma brioche. Me jugez-vous digne de cirer vos bottes? Passez-moi bien vite la boîte à cirage. » C'est ainsi que cette péronnelle entend les affaires. Je ne lui en veux pas ; le métier des femmes est de n'avoir pas le sens commun, et d'ailleurs elle a de si beaux yeux qu'il faut bien lui pardonner quelque chose. Ce qui m'étonne, c'est que toi qui n'es pas une jolie femme...

— Vous ne m'avez pas compris, monsieur, interrompit Olivier. On m'avait chargé d'une commission, d'un message; je m'en suis acquitté de mon mieux. Mais ne croyez pas que j'aie la prétention

de vous donner des avis, des conseils. C'est une liberté impertinente que je ne prendrai jamais.

— A la bonne heure!.. Tu n'en es pas moins l'être le plus étonnamment naïf qu'on puisse rencontrer sous la calotte des cieux. Autrement tu n'aurais pas consenti à te faire le porte-parole d'un Laventie. Que m'importe ce que peut dire, ce que peut faire un petit intrigant qui cherche une occasion et s'imagine traiter avec moi de puissance à puissance, de couronne à couronne? Ne vois-tu pas que c'est un paillasse qui vient dresser ici ses tréteaux, ébahir la galerie par sa parade et ses sauts périlleux? Connaît il assez peu son monde pour se figurer que je m'en vais lui servir bénévolement de tremplin? Qu'il exécute ses menaces, qu'il entre en campagne, qu'il se remue, s'agite et s'époumonne! Je ne lui ferai pas l'honneur de m'occuper de lui... Tiens, mets-toi à cette table, et écris de ma part à ce foudre de guerre, à ce croquemitaine, que quelle que soit mon admiration pour ses grâces et son génie, je me priverai du plaisir de le voir, et que si jamais il a l'audace de se présenter chez moi, c'est par la fenêtre qu'il en sortira.

XV.

L'homme ne sait guère ce qu'il désire, il a souvent bien de la peine à se reconnaître dans les incohérences de sa volonté. Olivier avait une confiance absolue dans le talent, dans l'industrie, dans l'habileté du paillasse ou du croquemitaine dont M. Maresquel parlait en termes si dédaigneux; il croyait de tout son cœur à Laventie et à sa fortune. Il savait aussi de science certaine que, si la grève éclatait à Fornay, les jaloux, les nombreux ennemis que comptait M. Maresquel dans son conseil d'administration exploiteraient ce malheur contre lui, que leurs rancunes s'en feraient une arme, qu'ils profiteraient peut-être de l'occasion pour secouer un joug plus pesant, plus détesté de jour en jour. Il pouvait donc espérer qu'avant peu les circonstances serviraient à souhait sa haine et sa vengeance, et cependant l'événement qui se préparait lui causait plus d'inquiétude que de joie. Il était perplexe, anxieux, tourmenté. Quelques efforts qu'il pût faire pour étouffer ses scrupules, sa conscience grondait sourdement et le réveillait quelquefois au milieu de la nuit pour lui exposer ses raisons; il s'ensuivait des querelles où il n'avait pas le dessus. Laventie lui avait dit:

— Je compte sur toi; il nous sera précieux d'avoir des intelligences dans la place.

Quel genre de services lui demanderait-on? Vainement avait-il juré dans sa colère que rien ne lui coûterait pour se venger, pour se

faire justice; les procédés louches, les situations équivoques lui inspiraient une invincible répugnance. En y réfléchissant, il ne pouvait se dissimuler que le rôle qu'on lui destinait ressemblait beaucoup à celui d'un traître; il ne se sentait pas né pour les trahisons. Nos actions ont un visage; plus il regardait la sienne, plus il lui trouvait une vilaine figure, et il lui prenait des dégoûts, accompagnés d'un violent désir de se sauver quelque part pour se mettre à l'abri de la tentation, à l'abri des poursuites de ce bon ou de ce mauvais diable qui voulait lui acheter son âme.

Il était si tourmenté qu'il voulut s'en expliquer avec Laventie. Il profita d'un de ses rares moments de loisir pour se rendre secrètement à Toulins. Il n'y trouva pas celui qu'il était venu chercher et qui courait les champs; après l'avoir attendu deux heures, il repartit sans l'avoir vu. En sortant de Toulins, la route longe quelque temps des murs et des cours d'usines, qui la noircissent de leur poussière; un peu plus loin, elle s'enfonce tout à coup dans un étroit vallon où elle côtoie un ruisseau courant entre deux rangées de trembles et de saules. C'est un petit coin de campagne bien verte, bien tranquille, où n'arrivent ni les fumées des fourneaux ni le tapage des machines. Il avait plu la veille; les verdures, les hautes herbes, les ronces étaient fraîches et luisantes. Le ruisseau promenait à petit bruit son eau claire, pailletée d'argent. Du côté opposé, un champ de luzerne s'abaissait en pente brusque et semblait bomber son dos comme un chat qui s'endort au soleil. Des moucherons en gaîté dansaient dans la lumière du soir. Le long de la crête d'une muraille effritée se dressaient par endroits de grandes touffes de coquelicots en fleur, qui rajeunissaient sa vieillesse et dont le rouge ardent éclatait comme une fanfare, comme un chant de triomphe et de joie, comme un bonheur inattendu.

Olivier avait traversé souvent cette oasis du pays noir sans que l'idée lui vînt de s'y arrêter. Mais il y a des jours où les choses, les arbres et les pierres nous adressent de muettes invitations; ce sont de sympathiques témoins de notre vie, qui nous parlent, nous interrogent, nous demandent nos secrets, et nous leur répondons. Olivier s'assit dans l'herbe, sur la berge, le dos contre un saule, son chapeau par terre à ses pieds, et il contemplait le ruisseau, qui, en s'échappant, lui disait quelque chose. Au bout de quelques instans, il en détourna ses yeux; relevant la tête, il regarda dans le vide, et il crut apercevoir bien loin, au bout du monde, dans un pays perdu, une maison blanchie à la chaux où vivaient un homme et une femme qui étaient parfaitement heureux, parce qu'ils s'aimaient chaque jour un peu plus que la veille et qu'ils n'étaient qu'une chair et qu'une âme. De quoi se composait leur bonheur?

De promenades dans un chemin creux, dans un sentier, entre deux haies qui empêchaient que personne les vît, de repas en tête-à-tête, d'un peu de travail et de beaucoup de paresse, de sourires échangés, de longues causeries et de longs silences pendant lesquels on se regardait, d'habitudes déjà vieilles et toujours jeunes, de douceurs depuis longtemps connues qu'on croyait savourer pour la première fois, d'éternelles redites dont on ne se lassait pas. Ce bonheur discret ressemblait à une source qui paraît pauvre en eau parce qu'elle coule goutte à goutte; mais elle ne s'arrête jamais de couler, les sécheresses ne la tarissent point, le bassin où elle s'épanche est toujours plein jusqu'aux bords, on y peut tremper à toute heure son visage et ses lèvres. On vivait solitaire et caché; on méprisait les joies du monde, on ignorait ses médisances, ses sots propos, ses aigreurs, ses méchantes pensées, sa sagesse, qui n'est que folie, la vanité de ses ambitions, âcre fumée qui fait pleurer. Cette maison blanche était un séjour d'innocence et de paix. Les pauvres en savaient le chemin; ils y étaient bien reçus; mais on en fermait la porte aux fâcheux qui apportent avec eux l'inquiétude ou l'ennui et dont les dangereuses curiosités rôdent autour du bonheur comme des loups autour d'une bergerie. La seule querelle qui s'élevât entre les deux êtres qui habitaient ce paradis était de savoir lequel des deux aimait davantage, lequel des deux était le plus aimé, et les jours après les jours s'écoulaient dans un tel repos qu'aucun mot de la langue n'en pouvait exprimer les délicieuses langueurs.

Un tintement de grelots et un cri d'essieux mal graissés l'arrachèrent à sa rêverie. Il se leva, se secoua, remit son chapeau sur sa tête, et, après avoir rêvé, il réfléchit. La résolution qu'il venait de prendre lui semblait si grave qu'à la fois elle le charmait, le grisait et lui faisait peur. Il en pesait les conséquences et les dangers, il balançait le pour et le contre. Enfin il se décida, parut comme un trait, et, un quart d'heure plus tard, il se présentait hors d'haleine à l'orphelinat et demandait à parler à Mme Courlize. Sœur Clotilde, qui avait reconnu sa voix, quitta un instant sa classe pour lui répondre que Mme la directrice n'était pas visible, qu'aussitôt après son déjeuner elle s'était enfermée dans une salle du premier étage, où elle s'occupait de mettre ses comptes en ordre, de préparer son rapport mensuel, qu'elle devait présenter dès le lendemain.

— Ce n'est pas une petite affaire, ajouta-t-elle. Vous savez les misères, les chicanes qu'on nous fait. Le terrible homme que vous connaissez épilogue sur tout; il se plaint que nous le ruinons, que nous brûlons trop de gaz, que nous mangeons trop de viande. Il ne sera content que le jour où nous aurons mis nos enfans au pain et à l'eau.

Et elle prenait à témoin de ses tribulations une sainte Vierge

en plâtre qui trônait au bout du corridor sous un dais de carton peint.

Olivier mentit impudemment; il déclara que M. Maresquel l'avait chargé d'un message pressé pour Mme Courlize.

— En ce cas, dit sœur Clotilde, je m'en vais la faire prévenir. Allez l'attendre dans son pavillon; la clé est à la porte.

Olivier n'eut pas de peine à s'introduire dans le pavillon. Le cœur lui battit en revoyant la petite chambre qui servait à Mme Courlize et de salon et de salle à manger. Il y avait dîné une fois, une seule fois; on l'avait jugé dangereux, compromettant, on ne l'avait plus invité. Il attendit vingt minutes et ne s'ennuya pas. Il regardait autour de lui, il examinait l'un après l'autre tous les meubles que contenait cette étroite demeure et qui ne l'encombraient pas. C'était une question d'arrangement; il n'est que de savoir s'y prendre pour faire tenir beaucoup de choses dans un petit espace, comme beaucoup d'événemens dans une petite vie. La cheminée, le dressoir, étaient ornés de fleurs, qui répandaient dans l'air leur parfum et leur gaîté. Sur le rebord de la fenêtre ouverte, il y avait deux cages, l'une que se partageaient fraternellement un chardonneret et un bouvreuil, l'autre que possédait à lui seul un sansonnet au bec jaune, qui se précipitait par instans contre ses barreaux pour attraper des mouches qu'il ne prenait pas. C'était pourtant un sansonnet savant, il sifflait et il parlait.

Mais ce qui toucha Olivier plus que tout le reste, ce fut un grand chapeau de paille accroché à l'espagnolette. Béatrice le mettait quelquefois lorsqu'elle s'amusait à jardiner pour se reposer de ses marchés, de ses disputes avec les fournisseurs et de ses épineuses additions. Il s'approcha de ce chapeau de paysanne, le contempla, le respira; il en mania d'un doigt discret les larges rubans, dont le soleil avait mangé la couleur; il les promena à plusieurs reprises sur ses joues brûlantes, et il lui parut qu'il en sortait quelque chose de doux qui lui entrait au cœur. Puis, embrassant d'un coup d'œil tout ce mobilier propret qu'il avait passé en revue, par un coup de baguette de son imagination il le transporta tout entier dans cette maison blanche qui les attendait là-bas et commençait à s'impatienter de ne pas les voir venir. Le dressoir en chêne sculpté, la table ovale aux pieds tors, les chaises cannées, le fauteuil brodé, les fleurs, les cages, le sansonnet, il n'avait rien oublié, et il se trouva que là-bas comme ici, il y avait une espagnolette où l'on accrochait son chapeau de paille, en revenant l'œil animé, la peau moite, d'une longue promenade dans un chemin creux.

Il avait à peine terminé son déménagement imaginaire, achevé de tout mettre en place, quand Mme Courlize entra et lui dit:

— Qu'est-ce donc, Olivier? Quelle fâcheuse nouvelle m'apportez-

vous? Quelle réprimande ou quelle injonction déraisonnable le sultan de Fornay a-t-il chargé son grand-vizir de me transmettre?

Il lui répondit aussitôt :

— Pardonnez-moi, Béatrice; j'ai menti. On ne m'a chargé d'aucun message, je viens ici pour vous parler de vous et de moi.

Elle fut prise d'inquiétude et répliqua vivement :

— Que c'est mal à vous, mon cousin! Je vous croyais incapable de mentir. Si vous le voulez bien, nous causerons une autre fois; sœur Clotilde vous a dit combien je suis occupée. Au revoir, n'est-ce pas? A bientôt.

Elle tâchait de s'échapper; il se plaça devant la porte.

— Je vous en supplie, écoutez-moi. Il faut absolument que je vous parle.

Il avait l'air si grave et tant d'émotion dans la voix qu'elle se résigna. Elle restait debout, il l'obligea de s'asseoir. Mais à peine se fut-elle assise, il resta court, cherchant ses mots, ne les trouvant pas et ne sachant par où commencer. Peu à peu, il se remit, et bientôt les paroles lui vinrent avec une telle abondance qu'il en était embarrassé. Il y avait tant de désordre, tant de confusion dans son discours qu'elle ne comprenait rien à ce qu'il lui disait, à ce rêve qu'il avait fait au bord d'un ruisseau, à cette maison qu'il avait vue, à ces deux êtres qui n'étaient qu'une chair et qu'une âme, et qui se sauvaient au bout du monde pour y cacher leur bonheur. Elle comprit enfin et elle fit un geste qu'heureusement il ne vit pas. Il avait posé ses coudes sur ses genoux, sa tête dans ses mains, et il parlait les yeux fermés, comme s'il eût craint de voir la figure qu'avaient ses paroles et celle qu'on faisait en les écoutant.

A mesure qu'il parlait, il devenait plus brave, plus hardi. Après avoir enveloppé sa pensée, il l'exprimait sans ambages, sans déguisement. Ce qu'il proposait était non-seulement si raisonnable, mais d'une exécution si aisée! Béatrice avait tant de raisons de s'éloigner à jamais de Fornay, de quitter ce triste endroit, où son dévoûment était si mal récompensé, où elle essuyait mille dégoûts, où elle vivait dans la dépendance d'un vilain homme qui prétendait réduire des orphelins à la portion congrue pour punir leur directrice de ne pas se prêter avec assez de complaisance à ses odieux empressemens! Elle partirait la première; on se rejoindrait quelque part, en Italie, en Espagne, où elle voudrait, et de ce jour bienheureux, on ne se quitterait plus. Quelle fête! quelles délices! Il lui venait au front une sueur de joie en y pensant.

Il rouvrit les yeux, il s'écria :

— Vivre ensemble, l'un pour l'autre, la main dans la main, les yeux dans les yeux!.. Ah! Béatrice, si vous saviez comme je vous aime! Mais vous ne le savez pas, vous ne le saurez jamais. Quand

je vous vois, il me semble que je veux du bien à tout le monde, même aux gens que je hais. Oui, quand vous serez à moi, à moi tout seul, j'oublierai mes rancunes, mes colères, mes mauvaises pensées; je dirai que tout est bien et je serai heureux du bonheur des autres, que je mépriserai en le comparant au mien. Mon Dieu! je ne le sais que trop, je ne suis qu'un pauvre garçon très ordinaire. Il ne faut pas me demander d'avoir du génie, j'ai renoncé depuis longtemps à devenir un de ces hommes dont on parle et qu'on admire. Mais si je n'ai pas de génie, j'ai un cœur, Béatrice. Quand vous serez à moi, vous verrez si j'ai le talent de me dévouer, d'obéir, de donner ma vie sans m'en rien réserver... Ah! Béatrice, Béatrice, que nous serons heureux! Et n'est-il pas juste que j'aie enfin ma part de bonheur? Jusqu'ici, les autres avaient tout, ils ne me laissaient rien. Depuis que je me connais, je n'ai éprouvé que des tristesses, des mécomptes, des trahisons. Ma mère ne m'aimait pas; elle s'occupait de moi deux fois l'an et se hâtait de m'oublier. Ce n'était pas sa faute, elle était ainsi faite, et je lui ai tout pardonné. Mais il y a des choses que je ne pardonne pas. On m'a fait des torts, des injustices; on a marché sur moi comme sur un insecte, sur une fourmi. Je finirais peut-être par devenir méchant, par faire quelque vilaine action. Il y a des chiens très doux qui, à force d'être maltraités, prennent la rage. Mais vous êtes là, et vous n'êtes pas seulement le bonheur, vous êtes la bonté, qui ne s'indigne de rien, qui trouve des excuses à toutes les méchancetés des hommes et de la vie. Quand nous serons là-bas, je vous aimerai tant que je finirai par vous ressembler. Je veux qu'on dise : « O les bonnes gens! Mais le meilleur des deux, c'est encore lui... » Partons, voulez-vous? Allons-nous-en dès demain. Nous nous cacherons si bien que personne ne saura où nous sommes, excepté les petits, les indigens, que nous étonnerons par l'abondance de nos aumônes et pour qui nous ferons des folies. Nous leur dirons : « Mangez, buvez, prenez ce qu'il y a dans la maison. » Eh! bon Dieu! qu'ils nous prennent tout! tant que nous serons l'un à l'autre, nous ne manquerons de rien.

Il répétait : « Béatrice, que nous serons heureux! » Elle était fort émue et cruellement embarrassée. Il avait parlé avec tant de chaleur, tant de feu, avec un accent de conviction si passionnée et si candide, qu'un instant il l'avait presque persuadée. Elle avait cru apercevoir comme un point blanc dans la brume d'un rêve cette petite maison qu'il lui montrait et qu'habitait un grand bonheur. Mais son bon sens venait de la réveiller en sursaut, et elle ne savait que dire à ce patient qu'elle devait opérer, à ce visionnaire dont il fallait amputer les illusions, en lui enfonçant le couteau jusqu'au cœur. Son premier mouvement fut d'aller à la fenêtre pour s'as-

surer qu'il n'y avait là personne qui écoutât. Après l'avoir fermée, elle revint s'asseoir près de son cousin. Comme elle passait devant lui, il s'empara d'une de ses mains, qu'elle lui abandonna, et le front plissé, l'œil humide :

— Calmez-vous, Olivier, je vous en supplie! dit-elle enfin. Je m'attendais si peu...

Tout à coup, soit qu'elle cédât à l'entraînement de son cœur ou qu'elle se reprochât sa cruauté et voulût l'expier d'avance, elle se pencha vers lui et lui effleura les cheveux du bout de ses lèvres, si légèrement qu'il s'en aperçut à peine, et pourtant il poussa un cri de joie. Elle regretta aussitôt son imprudence.

— Olivier, reprit-elle en dégageant sa main, ce que vous me proposez est impossible.

— Impossible! Pourquoi donc? Quand on s'aime, tout est possible.

— Quand on s'aime, dit-elle, on fait de beaux rêves, mais la vie ne rêve pas et nous réveille. Nous causerons quelquefois, vous et moi, de cette maison où vous vouliez m'emmener... Hélas! je crains bien que nous ne l'habitions jamais.

Il s'obstinait à espérer; il raisonnait, il argumentait. Elle secouait la tête et disait d'un ton très doux, mais très résolu : — Impossible! impossible!

Alors la colère le prit.

— Impossible! disait-il. Je serais bien aise de savoir pourquoi c'est impossible. Je cherche l'obstacle, je ne le trouve pas. Allez-vous par hasard me parler de vos devoirs? Envers qui en avez-vous? Devez-vous quelque chose à M. Maresquel, qui vous exploite et vous désire? Ou bien vous croyez-vous tenue de rester à jamais fidèle à ce méchant fou qui vous a épousée pour la fortune que vous aviez et pour celle qu'il vous supposait, et qui vous a prise en haine le jour où il a dû rabattre de ses cupides espérances? Oserez-vous me soutenir que vous ne l'avez pas assez soigné, que vous n'êtes pas encore quitte, que votre conscience vous commande de sacrifier votre vie, votre cœur à cet homme enfermé qu'on vous défend de voir, qui se ferait une joie de vous étrangler et que vous avez le droit de considérer comme un mort? Mais je vois ce que c'est, vous craignez le monde et ses jugemens. Quel auguste tribunal que le monde! quel magistrat incorruptible et vénérable! Le monde, c'est M. Maresquel, c'est votre sœur, c'est le culte du veau d'or, le mensonge, l'hypocrisie. Le monde fait consister sa vertu à nettoyer le dehors de la coupe en dérobant à tous les yeux les souillures dont elle est pleine. Le monde, — votre catéchisme vous l'apprend, — n'est qu'un sépulcre blanchi, où s'amassent la corruption et la pourriture. Et vous souffrez que cette corruption vous dicte vos devoirs!

Vous souffrez que cette pourriture vous juge!.. Au surplus, si le monde fait peur à Mme Courlize, je la cacherai si bien qu'il ne saura plus où la prendre.

— C'était là que je vous attendais, lui répliqua-t-elle, car c'est toujours là que vous en revenez. A votre tour, Olivier, écoutez-moi. Vous croyez me connaître, vous me connaissez bien peu. Je ne suis pas un grand esprit, un esprit libre. Je prends la vie comme elle est; c'est un jeu qui a ses règles, très gênantes, j'en conviens, souvent dures à observer, mais je veux jouer dans les règles. Comme vous, je me fais peu d'illusions sur le monde, je ne crois guère à ses vertus; moins j'y crois, plus il m'en coûterait de rougir devant lui. Si solitaire que fût ce chemin creux dans lequel nous nous promènerions tous les soirs, il nous arriverait bien quelquefois d'y rencontrer quelqu'un; dans les chemins les plus creux il y a des passans. Supposez que l'un d'eux, sachant qui nous sommes, ne me saluât que du bout de son chapeau et accompagnât ce salut douteux d'un de ces sourires qui signifient : « Vous êtes de bonnes gens, mais vous n'êtes pas mariés,..» Olivier, ce sourire me serait cruel, et quelle que soit mon affection pour vous, je serais malheureuse si on ne respectait pas mon bonheur. Eh! oui, croyez-moi, je serais contente un jour, deux jours dans votre maison blanche; mais le troisième!.. Que voulez-vous? j'ai toujours pensé au troisième. Et puis j'ai besoin de mon propre respect, de ma propre estime; je ne saurais m'en passer et rien ne m'en tiendrait lieu. Vous m'avez dit plus d'une fois : « Nous nous cacherons si bien qu'on ne saura où nous prendre. » Olivier, il m'en coûte beaucoup de vous faire de la peine, mais je ne veux pas d'un bonheur qu'il faut cacher.

Ce garçon d'humeur douce fut sur le point de démentir son caractère; peu s'en fallut qu'il ne s'emportât à quelque violence. Le visage contracté, les lèvres serrées, il regardait d'un œil sombre et provocant cette femme qui prétendait l'aimer et refusait de le suivre. Il aurait voulu la dompter, la mater, lui prouver qu'il était son maître, qu'après tant de mécomptes et de défaites, il entendait une fois dans sa vie avoir le dernier mot. Mais elle attachait sur lui des yeux si limpides, un regard si tranquille qu'il se sentit bientôt désarmé et que sa colère se tourna en confusion. Elle était de ces femmes dont la confiance désespère leurs amis.

— Soit, ne raisonnons plus, fit-il. Dites-moi tout simplement que vous ne voulez pas.

— Parlez mieux, je ne peux pas, dit-elle avec un sourire triste.

— Et vous osez prétendre que vous m'aimez!

— Oui, je le prétends, et vous auriez tort d'en douter.

— Non, ce n'est pas de l'amour que vous avez pour moi; c'est un peu de cette pitié que vous ressentez pour une bête malade, pour un lézard à demi écrasé ou pour un chien sur qui une voiture a passé.

— Olivier, dit-elle, je vous jure que si j'apprenais en ce moment que je suis libre, je vous tendrais la main en vous disant: « Gardez-la, je vous la donne, elle est à vous pour la vie. »

— Eh! vous savez bien que les méchans ne meurent pas... Je vous en supplie, prenez un jour ou deux pour réfléchir.

— C'est inutile. Ce que j'ai dit, je le dirai demain et dans huit jours et dans un an.

— C'est bien, répliqua-t-il, en frappant du pied. Je deviendrai méchant. Que la destinée s'accomplisse!

Elle allait lui demander une explication, on ne lui en laissa pas le temps. Le sansonnet, qui n'avait dit mot jusque-là, s'écria soudain de sa voix rauque et gutturale: « Prenez garde à vous, maîtresse! » Au même instant, la porte s'ouvrit et Mme Maresquel entra. Promenant ses yeux de sa sœur à son cousin, de son cousin à sa sœur, elle s'avisa bien vite que l'une était fort émue, que l'autre était fort en colère.

— Eh quoi! on se dispute déjà? dit-elle avec son sourire le plus sardonique.

Elle traversa la chambre pour déposer sur une table son chapeau qu'elle tenait à la main. Quand elle se retourna, Olivier avait disparu.

Béatrice veilla fort tard ce jour-là. Ce n'étaient pas ses comptes qui l'occupaient; aussitôt après son dîner, elle avait entrepris d'écrire une lettre. Elle en commença une, qu'elle trouva trop tendre; elle en commença une autre, qui lui parut trop dure. Elle les brûla toutes les deux et décida que dans certains cas il est impossible d'écrire. Elle se promit de revoir avant peu Olivier et de lui faire comprendre l'extravagance de son projet. Elle ne voulait pas toutefois qu'il devînt trop raisonnable; elle désirait qu'il continuât à l'aimer beaucoup et même follement, et que pourtant sa folie entendît raison. Le moyen d'arranger cela? Comment s'y prendre pour obtenir d'un fou qu'il se conduise comme un sage? Elle était optimiste de son naturel et disposée à croire que tout finit par s'arranger.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

FEMME D'UN GRAND HOMME

MADAME CARLYLE.

I. *Thomas Carlyle, a History of the first forty years of his life*, par M. J.-A. Froude. — II. *The Early Life of Thomas Carlyle*, par le même. — III. *Letters and Memorials of Jane Welsh Carlyle*, édition par J. A. Froude. Londres; 3 vol. Longmans et Green.

Thomas Carlyle est mort au mois de février 1881. Il léguait ses papiers à un autre historien anglais de renommée moins bruyante, M. James-Anthony Froude, qui en tira aussitôt les fragmens et les lettres propres à faire connaître son illustre ami. Le public apprit ainsi que l'auteur de l'*Histoire de la révolution française* était un « animal extraordinaire, » selon la définition si juste de M. Taine, ailleurs encore que dans ses livres et la plume à la main. Carlyle restait « l'animal extraordinaire, » hargneux, éloquent et bizarre, avec sa femme, avec ses amis, avec sa servante, en voyage, à table, au lit, dans son cabinet de travail, partout et toujours. Le public apprit aussi que Mme Carlyle avait succombé à la peine et que le métier de femme de grand homme était décidément l'un des plus difficiles, des plus durs et des plus ingrats qui existent. On savait

déjà, avant de l'avoir lu dans une lettre de Mme Carlyle, que la femme qui aime à être tranquille et heureuse doit se garder d'épouser un écrivain célèbre; on ne s'attendait pas, en dehors du cercle des amis, au drame domestique qui se découvrit aux yeux. Il parut d'autant plus poignant que les événemens y sont gouvernés par les lois les plus simples de la nature humaine; dès le prologue, aussitôt que les caractères des personnages sont posés, on devine comment les choses se passeront, et l'on comprend qu'elles ne sauraient se passer autrement.

Ce n'est pas la première fois que le génie apparaît sous les traits d'un minotaure, dévorant, de par les droits de sa nature d'exception, le bonheur et le repos de ceux qui l'approchent; mais la victime du génie a rarement été aussi intéressante. « Tout être vivant, disait Mme Carlyle, a beaucoup à supporter; la différence est surtout dans la manière de supporter. » Elle ajoutait modestement : « Ma manière est loin d'être la meilleure. » Elle ne se rendait pas justice. Elle a supporté avec bonne grâce, sans airs résignés et sans attitudes héroïques. Le spectacle de cette simplicité un peu démodée nous a semblé rafraîchissant; par le temps qui court, il repose.

I.

Jane Baillie Welsh appartenait à une très vieille famille écossaise, riche en héros et en originaux. « Plusieurs coquins, mais pas un imbécile, » disait avec satisfaction le vieux John Welsh, de Craigenputtock. Par son père, le docteur Welsh, Jane descendait du plus fanatique des chefs de la réforme, ce John Knox, qui, en parlant à Marie Stuart, ne l'appelait jamais que *nouvelle Jézabel*. Du côté maternel, elle descendait de Wallace, dont les paysans écossais se rappellent encore avec admiration la glorieuse révolte contre le roi d'Angleterre Édouard Ier. Ni dans l'une ni dans l'autre branche, la race n'avait dégénéré. Le docteur Welsh était un médecin éminent, et Carlyle, qui ne pouvait souffrir sa belle-mère, reconnaissait qu'il s'en était fallu de peu qu'elle ne fût une femme de génie.

Ce couple distingué eut une fille unique, née en 1801. Enfant, Jane Welsh était une brunette au teint mat, aux grands yeux noirs un peu moqueurs, l'intelligence vive et le caractère entreprenant. Elle regrettait de ne pas être garçon et tâchait d'y suppléer en apprenant l'algèbre et le latin, en donnant des coups de poing sur le nez des écoliers, et en passant par-dessus les murs, au lieu d'entrer par les portes comme font les faibles filles. La pointe de gami-

nerie subsista en grandissant. A Haddington, où son père exerçait, lorsqu'on apercevait une jeune personne juchée sur un mur, on disait sans hésiter : « C'est la fille du docteur Welsh. » Longtemps après son mariage, lorsqu'elle trouva le courage de revenir, pour la première fois, aux lieux où elle avait été heureuse, personne ne la reconnut, tant les soucis, plus encore que les années, l'avaient vieillie, flétrie, usée. Un passant devina son nom en la voyant escalader une clôture par un réveil d'instinct. « C'est Jeannie Welsh ! s'écria-t-il ; aucune autre femme ne grimperait par dessus le mur au lieu de passer par la porte. Vous êtes Jeannie Welsh ! »

Ses études furent brillantes. Elle avait des dispositions si remarquables pour les sciences qu'on l'envoya à la classe de mathématiques des garçons, où elle prit la tête. Ses progrès en latin amenèrent une scène dont on a retrouvé le récit juvénile dans ses vieux cahiers. Elle avait commencé Virgile. Son professeur s'avisa de lui dire qu'une jeune demoiselle qui « fait du Virgile » ne doit plus jouer à la poupée.

« Ma poupée était condamnée ; il s'agissait d'en finir avec elle, et j'eus vite décidé comment. Elle finirait comme Didon, comme doit finir la poupée d'une jeune demoiselle qui « fait du Virgile ! » Avec ses costumes, qui étaient nombreux et somptueux, son lit à colonnes, deux petits fagots de bois de cèdres, quelques brins de cannelle, quelques clous de girofle et une noix muscade, je construisis, — *non ignara futuri*, — son bûcher funéraire, — *sub auras*, naturellement, — et la nouvelle Didon, s'étant placée avec de l'aide sur le lit, récita par ma bouche le dernier et triste discours de Didon première :

> Dulces exuviæ, dum fata Deusque sinebant,
> Accipite hanc animam, meque his exsolvite curis...

« Ayant ainsi parlé, la poupée, *pallida morte futura*, alluma le bûcher et se poignarda avec un canif. A ce moment suprême, en voyant flamber ma pauvre poupée (étant bourrée de son, elle prit feu et fut brûlée en un clin d'œil), ma tendresse pour elle prit également feu ; je me mis à hurler, j'essayai d'éteindre la poupée sans y réussir et je continuai de hurler jusqu'à ce que tout le voisinage fût accouru à mes cris. On m'emporta en larmes, — et j'ai remarqué que c'est là l'histoire de presque tous les « sacrifices héroïques ; » on s'y décide avec magnanimité, on les accomplit avec ostentation, on s'en repent au dernier moment, et l'on jette les hauts cris de regret. »

La mort païenne de la poupée ne fut pas la seule trace de l'in-

fluence de Virgile. Toute la religion de l'enfant y passa. Le calvinisme exigeant et sombre de son terrible aïeul se pénétra de douceur virgilienne jusqu'à en être dissous. L'œuvre de John Knox est de celles qu'il est prudent de ne pas trop laisser toucher par la main des Grâces, de peur d'amollissemens impies. Jane Welsh en vint au point de trouver qu'il est à peu près indifférent qu'un homme croie ceci ou cela, pourvu qu'il ait de la religion et qu'il soit honnête homme. Non contente de faire bon marché du dogme, elle tomba dans une erreur qui est encore plus grave aux yeux des âmes simples; elle douta de la vertu et de l'importance des pratiques. Elle assurait, par exemple, ne pouvoir comprendre pourquoi, chez ses amis Buller, c'était enfreindre le repos du dimanche que de se promener en voiture au trot, tandis que ce n'était pas l'enfreindre que de se promener au pas. La dévotion minutieuse lui paraissait un luxe de désœuvrés, que les circonstances n'avaient pas mis à sa portée et qu'elle regrettait médiocrement. Les siens s'affligèrent sincèrement en découvrant qu'elle était devenue une « manière de païenne, » mais ils s'aperçurent du mal trop tard, lorsqu'il était irréparable et qu'il ne restait plus qu'à en gémir. Mme Carlyle laisse entendre dans ses lettres qu'ils n'usèrent pas toujours avec la discrétion voulue de cette suprême et stérile ressource.

A l'époque où Carlyle la rencontra, Mlle Welsh avait une de ces beautés lumineuses qui tiennent autant à l'expression de la physionomie qu'à la perfection des traits. Une miniature nous la montre dans l'épanouissement de la jeunesse, la lèvre légèrement entr'ouverte par un sourire, l'esprit lui sortant par les yeux, sa charmante tête dressée d'un petit air mutin sur un cou élégant. La taille et la démarche étaient aériennes, le rire une merveille. Ne sait pas rire qui veut. Il y a beaucoup de façons de rire, qui toutes trahissent l'homme. On discipline son langage, ses gestes, ses regards; le rire demeure le dernier témoin, presque impossible à corrompre, par qui se révèlent la vérité du caractère, les grossièretés de nature, le degré de culture. Carlyle, qui avait étudié la question, distinguait des « qualités de rire » et jugeait par là les gens et même les races. Il soutenait que les juifs rient mal, faute de posséder le seul sentiment du ridicule qui soit digne de l'homme : la sympathie pour les côtés inférieurs des êtres et des choses. Son père, l'ancien maçon, malgré son intelligence et une certaine noblesse native, rit toute sa vie en maçon. Carlyle lui-même ne possédai qu'une « qualité inférieure; » il riait aigre. Sa femme avait un des plus jolis rires qu'il eût analysés.

A quatorze ans, Mlle Welsh avait fait sa tragédie de collège, ainsi qu'il convenait à une jeune personne qui suivait les classes des gar-

çons. A vingt ans, elle avait lu Rousseau, Byron et d'autres écrivains offrant de même, disait d'un ton de regret l'un de ses maîtres de littérature, une « nourriture peu substantielle. » Des idées d'émancipation intellectuelle commençaient à fermenter dans sa tête. Non qu'elle se soit jamais souciée, à aucun âge, de ce qu'on appelle les droits de la femme; mais il lui semblait qu'elle avait quelque chose à dire au public, et elle voulait le dire, dût tout Haddington se voiler la face. C'est en faisant des plans d'ouvrages avec Carlyle que leur liaison s'accentua et mûrit. Ils devaient être collaborateurs; Carlyle du moins l'affirmait avec la fourberie inconsciente des prétendans qui n'hésitent pas à promettre la lune, et Jane Welsh le croyait naïvement. Elle l'épousa même un peu dans cette vue. Pour une fille d'esprit, c'était se mal connaître en hommes; mais elle avait toujours vécu à Haddington, et Thomas Carlyle ne ressemblait pas du tout aux héros qu'elle avait vus dans ses livres; il était fait pour dérouter.

II.

Les Carlyle étaient d'origine anglaise. C'était une race violente, dure et pieuse. Le père de l'historien, James Carlyle le maçon, était un homme probe et taciturne, courbé sous l'idée et la crainte du péché. Sa femme et ses enfans n'osaient pas l'aimer, raconte son fils : « son cœur paraissait muré. » — Habituellement silencieux, il avait, lorsqu'il se décidait à parler, l'éloquence imagée et énergique qu'Homère a donnée à ses héros et que l'on retrouve, avec les grands gestes classiques, chez les gens du peuple en certaines provinces écartées. Son fils Thomas garda toute sa vie l'admiration des métaphores paternelles, et l'on sait si Thomas Carlyle était connaisseur en métaphores. James Carlyle se maria deux fois. Du premier lit il eut un fils; du second, neuf enfans, dont l'historien était l'aîné.

Mme Carlyle était une excellente femme, chez qui la préoccupation calviniste du péché était tempérée par un fonds de gaieté naturelle. Elle avait de la droiture et du sens, mais il est à noter qu'aux environs de la cinquantaine, elle devint folle et qu'il fallut l'enfermer. L'accès fut assez court et resta unique; il n'en est pas moins un symptôme dont il est impossible de ne pas tenir compte et qui, en définitive, a laissé chez celui des enfans qui nous est connu une trace et comme une traînée de bizarrerie.

Thomas naquit en 1797, à Ecclefechan, gros bourg du sud-ouest de l'Écosse, dans une maison que son père s'était bâtie de ses mains

et où habitaient aussi plusieurs oncles Carlyle. Toute la famille, qui était nombreuse, appartenait au peuple et en avait la rudesse. Beaucoup étaient cultivateurs, quelques-uns artisans, tous étaient paysans, non pas seulement par l'habit et la manière de vivre, mais par l'esprit et le caractère; et Thomas, malgré son génie, devait être le plus paysan de tous, le plus dur, le plus « muré » aux émotions douces. La nature, au surplus, l'avait destiné à être excessif en tout. A peine sorti des langes, il n'y eut pas à s'y méprendre, il était Carlyle jusqu'à la moelle des os : violent à voir rouge, selon l'expression populaire, sombre, autoritaire, un caractère tout en pointes, en tranchans et en angles. En grandissant, il prit encore de son père la disposition taciturne et les bourrasques de métaphores. Il avait même ajouté à ce fonds déjà si riche de défauts un ragoût d'égoïsme et d'entêtement qui achevaient d'en faire un vrai porc-épic. Sous cette écorce peu aimable, les dons les plus hauts et les plus nobles de l'intelligence s'appuyaient sur un *substratum* de droiture, de délicatesse morale et même de générosité que Jane Welsh saura parfaitement démêler, malheureusement pour elle, car c'est ce qui lui donnera confiance.

Il avait commencé ses études à l'école d'Ecclefechan, avec les autres va-nu-pieds du village, et les avait terminées à l'université d'Édimbourg, où il avait retrouvé un certain nombre de campagnards comme lui, point fortunés et peu dégrossis. Il était de tradition en Écosse, parmi le peuple, de s'imposer des sacrifices pour procurer de l'instruction au plus intelligent des fils.

On s'y prenait avec la simplicité et la bonhomie du vieux temps. Les écoliers partaient à l'entrée de l'hiver à pied, quelle que fût la distance et en demandant chaque soir l'hospitalité. Arrivés dans la ville d'université, ils louaient un logement qui était à peu près leur seule dépense. Le voiturier leur apportait de temps à autre une provision de pommes de terre, de gruau d'avoine et de beurre salé envoyée par la famille ; il remportait le linge sale et les hardes à raccommoder, et ainsi passait l'hiver. Le printemps dispersait la colonie des campagnards. Ils retournaient chez eux et reprenaient la pioche et la faux pour gagner l'huile de lampe et les livres de l'hiver suivant. De nos jours, on ne croirait pas qu'avec un système semblable il fût possible d'apprendre seulement à lire la lettre moulée. Les têtes étaient apparemment moins dures il y a cent ans, et l'on devenait bon médecin ou bon théologien en étant valet de ferme six mois sur douze. L'Écosse n'était pas d'ailleurs le seul pays où, dès avant le progrès moderne, il fût aisé à un rustre intelligent de pousser ses études. La très petite bourgeoisie française d'avant la révolution ne s'y prenait pas autrement que les cultivateurs écossais

pour envoyer ses fils au collège. On trouve dans les *Mémoires* de Marmontel tous les mêmes détails de pots de beurre emballés avec les cahiers et de culottes percées renvoyées à la ménagère par le voiturier. Les dépenses étaient aussi légères, les résultats non moins heureux. La seule différence venait du climat, et il faut avouer qu'elle était considérable; le soleil de France mettait bien des douceurs à la place de l'insipide gruau d'avoine des étudians écossais.

Thomas Carlyle était parti pour Édimbourg avant d'avoir quatorze ans. Il fit des humanités médiocres; il a toujours soutenu que la littérature était la chose du monde pour laquelle il avait le moins de dispositions. Ses progrès les plus marqués furent en mathématiques, et il abandonna les sciences. La théologie, à laquelle il était destiné par ses parens, lui répugnait; il douta de bonne heure. Le droit ne l'attira qu'un instant. Les programmes réguliers, quels qu'ils fussent, le gênaient. Il avait besoin de suivre sa pente, quitte à s'attirer, ainsi qu'il lui arriva plus d'une fois, le mépris de son professeur. Ce fut à Édimbourg qu'il découvrit l'Allemagne, peu connue alors et peu goûtée en Angleterre.

En dépit d'échecs apparens, les années d'université furent fécondes pour son développement intellectuel. Il lui manqua de s'humaniser et de faire sa paix avec le monde et avec lui-même. Ni son ami Edward Irving, le prédicateur qui soulevait les foules, ni Virgile n'y purent rien. « Je vivais solitaire, raconte Carlyle, mangeant mon propre cœur, en proie à des combats et à des souffrances sans nom, dont je garde une impression d'horreur. » Il ne voyait clair ni en lui-même ni dans son avenir, se fatiguait en tâtonnemens et vivait dans un cauchemar que sa puissante imagination peuplait de visions extravagantes. Les tracas prenaient à ses yeux des proportions de catastrophes. Pour une indisposition, il se croyait martyr (il disait même *saint*) et aurait accepté de bonne foi l'auréole. Une immense amertume achevait d'envahir son âme. Edward Irving le tira de la détresse matérielle en lui procurant un gagne-pain : la détresse morale était de naissance et restera incurable.

D'extérieur, il était solidement bâti, bien que malade imaginaire dès la première jeunesse. Le front était bas, les cheveux en broussailles, l'œil enfoncé et dur, le dessin de la bouche arrêté, le menton un peu en avant, rien de l'homme du monde dans la tournure, l'ensemble point banal du tout, mais point attirant. C'est sur cette physionomie hérissée que Jane Welsh, avec l'intuition de son sexe, distingua le sceau du génie. Elle vit tout de suite, avant que personne s'en fût douté, que cet ours mal léché et qui mordait serait un grand homme, et elle décida tout de suite aussi qu'elle aurait une influence sur sa destinée.

III.

Tout d'abord, ce ne fut point par le mariage qu'elle compta s'y prendre. Carlyle ayant interprété ses avances dans ce sens, elle se hâta de le détromper : « Je serai votre amie, lui écrivait-elle, la meilleure et la plus dévouée de vos amies aussi longtemps que je vivrai, mais votre femme, jamais !.. Jamais, quand vous seriez aussi riche que Crésus, aussi honoré et célèbre que vous le deviendrez certainement. » Le cœur de Jane Welsh était ailleurs ; elle l'avait donné à Edward Irving. Les circonstances les avaient séparés, mais l'un et l'autre avaient gardé au cœur une blessure profonde et difficile à guérir.

Les passions dignes de ce nom, celles qui ne se bornent pas à influer sur une destinée, mais qui la font, ne laissent pas derrière elles de place pour une autre passion semblable. Le cœur n'est pas nécessairement desséché et épuisé, mais il aimera d'une autre manière. Il est des sensations que l'on n'éprouve pas deux fois et qui appartiennent à tout jamais à celui ou à celle qui les a fait naître, même lorsque l'indifférence, même lorsque la haine a remplacé l'amour. Irving, plus atteint ou moins énergique, eut la cervelle détraquée par le chagrin et mourut jeune. Jane Welsh s'attacha peu à peu à Carlyle par l'attrait intellectuel, par l'estime, par un coin de vanité et d'ambition excusables chez une jeune fille, non par l'amour proprement dit.

Carlyle, d'ailleurs, ne lui en demandait pas ; au contraire. Il rangeait l'amour parmi les futilités de ce monde et haïssait sincèrement, lui si Germain par tant d'endroits, toutes les catégories de sentiment comprises en Allemagne dans le joli mot de *Gemüth :* « Ce que le plus grand philosophe de notre époque, écrivait après expérience Jane Welsh devenue Mme Carlyle, exècre le plus violemment dans le dernier roman de Thackeray, ce qu'il y trouve « d'absolument faux et damnable, » c'est que l'amour y est représenté comme s'étendant sur toute notre existence et en formant le grand intérêt ; tandis que l'amour, au contraire, — *la chose qu'on appelle amour,* — est confiné à un très petit nombre d'années de la vie de l'homme et que, même dans cette fraction insignifiante de temps, il n'est qu'un des objets dont l'homme a à s'occuper parmi une foule d'autres objets infiniment plus importans. A dire vrai, autant que M. Carlyle a pu y voir clair, toute l'affaire de l'amour est une si misérable futilité qu'à une époque héroïque personne ne se donnerait la peine d'y penser, encore bien moins d'en ouvrir la bouche. »

Le sentiment qui attirait Carlyle vers Mlle Welsh, bien que vif et tenace, était tout à fait de la nature qui convient à un philosophe. Carlyle approchait de la trentaine, il se sentait la tête bouillonnante d'idées et il n'avait encore produit que des traductions, quelques articles et la *Vie de Schiller*. Ses débuts avaient été entravés de plusieurs manières. Il avait eu une existence précaire, et jamais homme ne fut aussi désarmé devant les soucis matériels. La seule pensée d'entrer dans une boutique le rendait aussi malheureux que l'enfant du conte de son pays, qui n'ose traverser le bois de peur que les rouges-gorges ne l'enterrent avec les feuilles mortes. Il avait été gêné par une difficulté de travail égale à celle dont la *Correspondance* de Flaubert nous offre le spectacle lamentable. Carlyle n'a jamais connu les jouissances de la création; il n'en a ressenti que les angoisses. Il a été un forçat de l'encrier, passant des heures et des semaines devant son papier à lutter avec l'idée, comme Jacob avec l'ange, sans parvenir à la terrasser et à la couler dans un moule. On lit dans son *Journal*, à la date du 31 décembre 1823 : « Certainement, jamais personne n'a éprouvé une difficulté aussi épouvantable que moi à écrire. Apprendrai-je jamais à écrire facilement? » Il ne l'apprit jamais. Mais il s'était persuadé que du jour où il aurait une femme pour veiller à ses besoins, le cauchemar physique et moral contre lequel il se débattait depuis son adolescence s'évanouirait, et qu'il entrerait, homme nouveau, dans une vie nouvelle. Jane Welsh était intelligente et avait du bien. Il la rechercha avec la ténacité de sa race de paysan. Tantôt il faisait briller à ses yeux le mirage d'une association intellectuelle, tantôt il cherchait à toucher son cœur. Jane résista longtemps. Elle n'était pas assez aveuglée pour ne pas reconnaître, malgré les reproches amers de Carlyle, que les règles de la sagesse mondaine peuvent avoir du bon et qu'il y avait de la vérité dans les objections de Mme Welsh (le docteur Welsh était mort) au mariage de sa fille, l'élégante de Haddington, avec un fils de rustre, un peu rustre lui-même, pauvre comme Job, maussade, sans situation et n'ayant pas fait ses preuves de génie. Cependant elle cédait insensiblement à l'ascendant de ce génie encore, pour ainsi dire, à l'état latent : — « Je ne sais pas, écrivait-elle à Carlyle, comment votre esprit a pris un tel empire sur le mien en dépit de mon orgueil et de mon obstination. Mais c'est ainsi. Bien qu'entêtée comme une mule avec les autres, avec vous je suis souple et soumise. J'écoute votre voix comme la voix d'une seconde conscience presque aussi redoutable que celle que la nature a mise au dedans de moi. D'où vous vient ce pouvoir sur moi? car ce n'est pas seulement l'effet de votre génie et de votre vertu. »

Lorsqu'elle eut enfin promis d'être sa femme, une période d'explications laborieuses commença. Mlle Welsh avait tenu à assurer la jouissance de sa fortune à sa mère. Carlyle s'était juré, et personne, certes, ne l'en blâmera, de ne jamais se ravaler au misérable métier « d'homme de peine littéraire. » Il fallait pourtant manger. Carlyle trouva un expédient : il proposa de se faire fermier : « Je me vois, écrivait-il à Mlle Welsh, montant à cheval dans la lumière grise du matin et fondant comme un ange destructeur sur les filles indolentes, excitant chaque main paresseuse, cultivant et nettoyant, labourant et plantant jusqu'à ce que le sol qui m'entoure soit un vrai jardin. Dans les intervalles, je m'occuperais de littérature. Ainsi contraint de vivre selon les besoins de la nature, en douze mois je serai l'homme le plus riche de trois paroisses. »

Carlyle avait beaucoup lu nos écrivains du XVIIIe siècle et l'on voit que ce n'avait pas été sans fruit. Cette vie conforme aux « besoins de la nature, » cette conception poétique du métier de fermier sentent leur Rousseau (1) avec une pointe d'emphase de plus. Carlyle, du reste, rappelle quelquefois Rousseau, ne serait-ce que par l'exagération et le grossissement de toutes choses ; mais il y a entre eux une différence très essentielle : la violence, chez Rousseau, était dans le sentiment, chez Carlyle, elle est surtout dans le mot. Il ne faut jamais perdre de vue, en le lisant, un aveu qu'il a laissé tomber sur une page de son journal intime et qui pourrait servir d'épigraphe à certains chapitres de ses ouvrages : « J'exagère dans mon langage, parce que... *j'ai le désir secret de compenser la mollesse du sentiment par la violence de la description.* »

Jane Welsh avait son opinion faite sur les capacités pratiques de Carlyle, et, d'ailleurs, elle ne l'épousait pas pour qu'il se mît à labourer. Elle rejeta bien loin l'idée de ferme. Il insista : « Croyez-moi, Jane, lui écrivait-il, cette littérature qui nous attire tous les deux ne peut pas former à elle seule la nourriture d'un esprit humain. Aucune vérité ne s'est imposée à moi aussi invinciblement. Je le sens en moi-même. Je le vois chaque jour chez les autres. La littérature est le *vin* de la vie : elle n'est pas, ne peut pas être sa nourriture. » Quelques jours après (20 janvier 1825), il s'adresse à sa pitié, dépeint ses souffrances et le naufrage intellectuel dont il est menacé : « Depuis bien des mois, toutes les voix de ma conscience ont tonné en moi comme la trompette de l'archange : Homme ! tu marches vers la destruction. Tes jours et tes nuits se dissipent en vains tourmens, ton cœur se dissout dans l'amertume.

(1) Il faut noter aussi que Carlyle venait de traduire *Wilhelm Meister*, où le mélange des occupations pratiques est très recommandé.

Le chien qui dort devant ton foyer use de la vie mieux que toi. Debout! mortel sans bonheur! Debout! et reconstruis ta destinée si tu en es capable! Debout! au nom de Dieu, au nom de ce Dieu, qui, en te jetant ici-bas, te destinait à d'autres fins que d'errer çà et là en portant les flammes de l'enfer dans un cœur sans crime et de souffrir en silence pour mourir sans avoir vécu!. . . . . »

« ... Très chère amie, êtes-vous bien sûre de vous être formé une idée juste de moi et de ma situation? Je suis un homme qui a passé sept années dans des tortures *incessantes*, dont la tête et le cœur sont également dévastés et assombris et qui ne voit d'autre issue à cet état qu'un changement complet de direction. Je ne dois ni ne puis continuer ce genre de vie; ma patience est à bout. Sans aucune exagération, il vaudrait mieux pour moi être mort que rester dans un pareil état. Jusqu'à ce que ce changement ait eu lieu, je ne puis tirer un parti régulier et convenable des facultés que je puis posséder. » Il poursuivait en reprochant éloquemment à Mlle Welsh de ne pas oser se placer au-dessus de la prudence vulgaire. La réponse fut franche : « Je crains, lui dit Jane, de n'être prudente que parce que je n'éprouve pas une forte tentation de ne pas l'être. Mon cœur est capable, je le sens, d'un amour pour lequel *aucune* privation ne serait un sacrifice, d'un amour qui ferait bon marché de l'opinion et de la raison et qui emporterait impétueusement avec lui toutes les pensées de mon être. Mais... je vous ai déjà expliqué la nature de mon affection pour *vous*. »

Mme Welsh offrit alors aux jeunes gens de vivre chez elle. Carlyle refusa et fit en ces termes sa profession de foi à sa fiancée : « *L'homme doit commander dans la maison, et non la femme.* C'est un axiome éternel, c'est la loi de la nature, dont aucun mortel ne s'écarte sans être puni. J'ai médité sur cette loi pendant bien des années, et elle devient chaque jour plus évidente à mes yeux. Je ne dois pas et je ne veux pas vivre dans une maison où je ne serai pas le maître. » Mme Welsh ne lui paraissait pas d'un caractère soumis, et il entendait la tenir à l'écart. Il proposa d'aller s'établir chez ses parens à lui. Sa mère et ses sœurs soignaient la basse-cour et faisaient la cuisine, sa femme les aiderait; quoi de plus naturel? Les vieux Carlyle lui expliquèrent que ce n'était pas la même chose, et le plan fut abandonné.

De guerre lasse, on s'en remit à la grâce de Dieu, et le mariage fut fixé au 17 octobre 1826. Carlyle a dépeint son état pendant les dernières semaines d'attente : « En proie au spleen, malade, ne dormant pas, vide de foi, d'espoir et de charité, — en un mot, mauvais et méprisable. » Les difficultés qui surgissaient à l'approche de la cérémonie avaient rendu ses nerfs malades. L'idée de se com-

mander des habits et de s'acheter des gants l'anéantissait. La pensée de partir, après le mariage, seul dans une voiture avec sa femme, lui paraissait purement et simplement inadmissible. Il suggéra de prendre la diligence, en faisant valoir la raison d'économie, et demanda en outre à avoir un de ses frères dans le même compartiment. Mlle Welsh n'ayant accepté ni la diligence ni le frère, il eut recours à la philosophie pour se donner du courage et dévora cent cinquante pages de la *Critique de la raison pure*. Ne se trouvant pas mieux, il laissa Kant pour les romans de Walter Scott, qui lui firent un peu de bien. De son côté, Jane s'abandonnait à sa destinée sans confiance et sans joie. Leurs lettres à tous deux trahissent une peur terrible. Ainsi que le remarque spirituellement M. Froude, ils s'encouragent comme deux condamnés au moment de monter sur le même échafaud. Le 10 octobre, Jane répond à une lettre tragique de son fiancé :

« Vous m'aviez demandé de vous répondre jeudi, mais j'ai attendu le courrier suivant dans l'espoir de vous répondre mieux, si toutefois il y a quelque chose de bon à dire dans des circonstances aussi horribles. Oh! je vous en prie, pour l'amour du ciel, soyez d'humeur moins sombre, ou l'incident (l'*incident*, c'était le mariage : le mot était de Carlyle) aura non-seulement un aspect très original, mais un aspect à briser le cœur. Je ne sais pas comment je pourrai le supporter, je suis tout à fait malade quand j'y pense. Mais ce seraient des consolations à la Job que de vous tourmenter de mes anxiétés. J'aime mieux vous rappeler, par manière d'encouragement, que le purgatoire sera bientôt terminé. » Cette lettre trouva Carlyle sous l'influence bienfaisante des romans de Walter Scott. Il était un peu remonté et il répondit : « Après tout, je crois que nous prenons trop à cœur la cérémonie qui approche. Bon Dieu! est-ce que beaucoup d'autres personnes ne se sont pas mariées avant nous et ne s'en sont-elles pas toutes tirées à peu près bien, et n'ont-elles pas expérimenté que le mariage n'est, en somme,.. que le mariage? Prenez donc courage et n'ayez pas le frisson... Vous verrez que, malgré tous nos pressentimens, cela ira « tout seul. » Il faisait le fanfaron. Quelques lignes plus bas, la terreur le reprend en pensant au tête-à-tête dans la voiture de poste, et il propose un traité. Il renonce à la diligence et à John, le frère, mais c'est à une condition : « Je stipule seulement que vous me laisserez, pendant la route, *fumer trois cigares* sans critique ni répugnance de votre part, comme étant chose indispensable à mon parfait contentement. »

Ils se marièrent à la date fixée. Jane allait à l'église résolue à être une femme dévouée, mais sans grandes illusions sur ce qu'elle

recevrait en retour. Elle avait compris, — elle le lui avait écrit, — qu'elle n'était pour Carlyle « qu'une des circonstances de son sort, » et elle en avait versé d'avance bien des larmes. L'événement allait dépasser son attente.

IV.

La redoutable voiture de poste les déposa à Édimbourg, devant une petite maison louée et meublée par Mme Welsh. Les besoins matériels étaient assurés pour quelque temps, et Carlyle pouvait se plonger en toute liberté d'esprit dans ses livres. Il donna les premiers jours à l'ahurissement. Pour un philosophe, ce n'est pas un mince changement dans les habitudes que de se trouver marié, possesseur d'une jeune et jolie femme. Carlyle trouva le changement plus dérangeant qu'agréable, et il écrivit à sa mère, très peu de jours après son mariage : « Je suis encore terriblement troublé et loin d'être à mon aise dans ma nouvelle situation, mais j'ai sujet de dire que le sort m'a été miséricordieux... La maison est parfaite, pourvue de tout ce que l'on peut désirer, et, quant à ma femme, je puis dire en mon cœur qu'elle est supérieure à toutes les femmes et qu'elle m'aime avec un dévoûment qui est pour moi un mystère, car en quoi l'ai-je jamais mérité? Elle est gaie et heureuse comme une alouette et regarde si gentiment ma figure refrognée qu'un nouvel espoir me pénètre chaque fois que je rencontre ses yeux. La vérité est qu'hier j'ai été très maussade, malade d'insomnie, nerveux, bilieux, atrabilaire, et tout le reste. »

Le trouble ne se dissipant pas, il revint à son idée d'avoir son frère auprès de lui, au moins pendant les premiers temps. Il lui semblait qu'il se sentirait plus rassuré si John était là. « Je suis comme dans un brouillard, lui écrivait-il pour l'attendrir et le décider à venir; quand je me promène, c'est à peine si je distingue la gauche de la droite. Je ne dors toujours pas assez; il n'est donc pas étonnant que mon ciel soit teint en noir... A tout prendre, ma femme surpasse mes espérances. Elle est si indulgente, si bonne, si gaie, elle m'est si dévouée! Oh! que ne suis-je digne d'elle! Pourquoi, alors, ne suis-je pas heureux? Hélas! Jack, je suis bilieux. J'ai à avaler des sels et de l'huile; ma potion me laisse pensif, mais le cœur paisible, et, en somme, assez heureux; mais le lendemain vient un estomac brûlant et un cœur plein d'amertume et de tristesse. » L'historique de sa lune de miel est complété par son Journal. Dans les derniers mois de 1826, il y copiait les pensées applicables à sa situation qu'il rencontrait dans ses lectures.

A la date du 7 décembre 1826, on lit : « Ma vie entière a été un cauchemar continuel, et mon réveil sera dans l'enfer. (Tieck.) » Le reste à l'avenant.

Il avait pourtant établi dans son ménage, sitôt qu'il avait été remis du désarroi des débuts, une sage règle qui rendait la présence protectrice de John presque superflue. Carlyle n'avait d'idées que lorsqu'il était seul et dans un silence absolu. Le plus léger bruit, le moindre mouvement mettaient ses idées en fuite et le rendaient incapable de travail pour plusieurs jours. L'orgueil, même légitime, peut produire une extrême timidité d'esprit, et c'était son cas; il l'a avoué plus tard. Il prit donc ses mesures pour avoir du calme. Il vécut seul, le jour et la nuit, dans son cabinet de travail et à la promenade. Peu ou point de visiteurs; il avait prévenu sa femme, avant le mariage, que, « dès qu'il serait le maître d'une maison, le premier usage qu'il ferait de sa maison serait d'en fermer la porte au nez des intrus nauséabonds. Je me sens, avait-il ajouté, assez de vigueur pour expédier ce gibier-là à la douzaine, et de façon qu'il n'y revienne jamais. » Il ne supportait, bien entendu, aucun bruit dans la maison ni aux alentours; l'une des principales fonctions de Mme Carlyle était d'obtenir, par persuasion ou autrement, la mort, ou à tout le moins l'exil des coqs, poules, chats, chiens, perroquets, que leur mauvaise étoile avait amenés dans le voisinage de son époux. Bien entendu aussi, la soumission au maître devait être aveugle. Je veux, disait-il, que, si je demande de la soupe aux cailloux, on me fasse de la soupe aux cailloux. Il va de soi qu'avec ces principes, et au siècle où nous sommes, Carlyle avait constamment maille à partir avec ses servantes. Ses *Notes* témoignent de la place, un peu trop grande pour notre goût, qu'il avait laissé prendre, dans ses préoccupations, à ses griefs contre les « butordes de souillons, » coupables de ne pas comprendre que, « porter ses incompétences ailleurs, » cela veut dire, en style carlylien, s'en aller. Il se vengeait en leur disant de ces énormes injures littéraires qu'on passe à la nourrice de Juliette, mais qui ne sauraient se reproduire en prose vulgaire. Quant à sa femme, il la voyait rarement en dehors des heures de repas et lui parlait peu. Il y eut des périodes où il restait quelquefois une semaine entière sans lui adresser la parole et sans tourner les yeux vers elle. Ce n'était pas qu'il ne lui fût attaché et qu'il ne rendît justice à ses qualités, mais il était absorbé dans les réflexions d'où allaient sortir *Sartor resartus* et l'*Histoire de la révolution française*. « Le génie d'un homme n'est pas une sinécure, » disait Mme Carlyle, qui en savait quelque chose.

Il n'était plus question de collaboration et d'association intellec-

tuelle. Mme Carlyle ne fut pas longtemps à s'apercevoir que son rôle de femme allait être rétréci et rogné par tous les bouts. « Carlyle, dit M. Froude, ne semble pas avoir jamais envisagé comme une possibilité, même éloignée, la conséquence ordinaire d'un mariage : des enfans. Il se représentait une femme comme un compagnon qui rendrait sa vie plus facile et plus agréable. Mais c'était tout. » Il est assez rare que les femmes moissonnent sans murmurer ce qu'elles ont semé. Mme Carlyle eut ce mérite. Sous ses dehors frêles et gracieux, c'était une vaillante créature, qui savait prendre une résolution. En épousant Carlyle, elle s'était dit que, puisqu'elle acceptait l'emploi épineux de femme de grand homme, il fallait le remplir et s'y tenir à la perfection, et faire en sorte que son époux donnât au monde tout ce qu'il était capable de lui donner. Elle n'entendait pas être frustrée du reflet de gloire qui devait remplacer pour elle le bonheur, et elle était décidée à aider à l'éclosion des grandes œuvres qu'elle attendait de Carlyle, en la manière dont Carlyle désirerait être aidé, et non autrement.

Cette manière ne se trouvait pas celle qu'elle avait rêvée. Carlyle aimait à fumer silencieusement sa pipe en regardant sa femme laver les planchers, comme il l'avait toujours vu faire à sa mère et à ses sœurs. Il lui semblait dans l'ordre de la nature qu'elle lui fît son pain, puisqu'il n'aimait pas le pain du boulanger, et qu'elle lui raccommodât ses bottes. A chacun sa tâche : à l'homme les nobles occupations de l'intelligence, à la femme les travaux serviles. Mme Carlyle accepta ce partage sans réclamer et avec bonne humeur. Elle avait de la philosophie, si elle n'en raisonnait pas. Elle a même été le précurseur de M. Renan par la royauté qu'elle assignait dans le monde à la gaîté. « Beaucoup de petites choses, disait-elle, qui ne sont rien lorsqu'on en rit, deviennent des afflictions si on les considère dans un esprit trop sérieux. » En conséquence, un individu gai est supérieur à un individu triste ; il a un avantage sur lui dans la vie. C'est la théorie que M. Renan a justement étendue aux peuples. Elle soutenait aussi que le commencement de la sagesse est de ne pas faire de « grandes affaires » des choses et que c'est une des qualités de la femme écossaise. Les Anglaises (en sa qualité d'Écossaise, elle n'aimait pas les Anglaises) « font les yeux blancs et invoquent le ciel » à la seule idée d'une entreprise aussi simple que de prendre un pot de couleur et de repeindre soi-même sa maison. Aussi, quelles pauvres ménagères ! quel gaspillage ! Avec quel honnête et patriotique orgueil Mme Carlyle, en voyant leurs « platées de croûtes de pain, » déclarera « qu'en Écosse, on n'a pas de croûtes ; on ne connaît pas ça. »

Armée de cette philosophie aimable et soutenue par un senti-

ment très vif du pittoresque de la vie, elle oublia de bonne foi et de bon cœur les délicatesses et les élégances de sa jeunesse, et réalisa l'idéal conjugal de Carlyle. Tandis qu'il s'occupait à avoir de belles pensées, elle fit le gros ouvrage, cuisina, lava, balaya, fut tailleur, peintre, savetier, boulanger, le tout à la perfection et sans faire de « grandes affaires. » Toutes les relations avec le dehors tombèrent aussi dans son lot. Elle expédia les importuns, se chargea des discussions d'affaires, fit les courses et commissions; elle raconte quelque part le scandale qu'elle causait chez les tailleurs (des tailleurs anglais!) en allant leur commander les culottes de son mari. En même temps, elle se gardait de se laisser effleurer par la vulgarité de ses occupations. Ni sa bonne grâce, ni sa distinction de nature fine et lettrée ne souffrirent des contacts grossiers, objets ou personnes, auxquels Carlyle la rabaissa et, pendant longtemps, la réduisit. Ruinée de santé par un travail de paysanne, elle demeura la petite « alouette » des commencemens, et pas une fois son mari ne l'entendit se plaindre ou ne lui vit un visage maussade. Dans les *Notes* que Carlyle a écrites depuis son veuvage, et qui sont sa réhabilitation pour la franchise des aveux et la sincérité des remords, il revient bien des fois sur cette héroïque égalité d'humeur, dont plusieurs années d'une maladie cruelle ne purent triompher, et sur le brillant sourire qui l'accueillait invariablement lorsqu'il faisait sa visite quotidienne, « de vingt minutes à une demi-heure, » au salon : « Elle paraissait sentir, la noble et chère âme, que ce moment là était la prunelle de sa journée, la fleur de tout son travail quotidien dans le monde... Elle avait toujours quelque chose de gai à me dire; en général, une jolie histoire qu'elle racontait de sa manière originale, avec un enjouement tranquille. Dans les plus mauvais jours, jamais un mot qui pût attrister ou ennuyer; elle se taisait sur tout ce qui était triste et le gardait strictement pour elle. »

V.

Elle ne murmura pas quand la pauvreté et la misère s'abattirent sur eux après quelques mois de mariage; elle s'était juré que son mari n'écrirait jamais pour de l'argent, quoi qu'il arrivât, et elle se tint parole, quitte à souper pendant quinze ans avec quatre cuillerées de gruau d'avoine. Elle ne se plaignit pas non plus quand son mari, sous l'influence de sa sauvagerie maladive, décida de laisser Édimbourg pour Craigenputtock, petite maison délabrée que Mme Carlyle avait héritée de son père et qui était située dans les montagnes

du comté de Dumfries, à l'endroit le plus laid et le plus triste, dit M. Froude, de toute l'Écosse. Là, on pouvait compter que la solitude serait complète. La ville la plus proche est à seize milles. Le climat est rude; pendant plusieurs mois, la neige et les ouragans rendent les communications rares et difficiles. Quand le sol est découvert, l'œil n'aperçoit à perte de vue que des marais tourbeux. Le pays est entièrement désert, l'aspect général désolé.

Carlyle comprenait que ce n'était pas là un séjour convenable pour une jeune femme accoutumée au monde et délicate de la poitrine. Ses amis ne se faisaient pas faute de le lui répéter, et il s'apercevait que Mme Carlyle avait des frissons de terreur au nom de Craigenputtock. Mais, explique-t-il avec la naïveté qui était en quelque sorte l'excuse de son égoïsme, « elle ne me dit jamais, même par un regard, que c'était un grand sacrifice pour elle. Je crois vraiment qu'elle n'en eut jamais le sentiment. Elle m'aurait suivi à la Nouvelle-Zemble et elle aurait trouvé que *c'était le bon endroit*, si cela avait dû m'être avantageux ou si cela avait été mon idée arrêtée. » Or son idée arrêtée était d'aller à Craigenputtock. Son imagination de poète lui montrait des visions de désert d'un attrait irrésistible. Le miracle que le mariage n'avait pas pu accomplir, il le devrait à « la solitude absolue et au silence pur de la nature. » C'était à Craigenputtock que cesserait enfin son combat contre ce qu'il appelait énergiquement « les puissances de la bêtise, » et que ses idées déborderaient sur le papier. Il s'y transporta au printemps de 1828 et y resta six ans, enfermé avec ses livres et sa bile, tandis que sa femme courait en toussant de la cuisine à l'étable et faisait plusieurs lieues à cheval pour se procurer le nécessaire. Il appelait cela « l'avoir délivrée de l'esclavage de frivolité, de *poupéisme* et d'imbécillité où est réduit son sexe. »

Il n'est pas dans la nature humaine d'être délivrée du *poupéisme* sans quelque effort et quelque souffrance. Une lettre de Mme Carlyle, écrite longtemps après, nous initie à la lutte et au triomphe final, d'autant plus méritoire qu'il était plus obscur, et que le sacrifice n'était pas de ceux dont l'éclat nous soutient. On va voir en raccourci, dans cette page charmante, les années d'apprentissage.

« Combien de talens sont gaspillés, combien d'enthousiasmes s'en vont en fumée, combien de vies sont gâtées faute d'un peu de patience et de résignation, faute d'avoir compris et senti que ce n'est pas la grandeur ou la petitesse de la tâche à accomplir qui en fait la noblesse ou la vulgarité, mais l'esprit dans lequel on l'accomplit! Je n'imagine pas comment des gens doués de quelque ambition naturelle ou ayant le sentiment d'avoir quelque valeur peuvent éviter de devenir fous, dans un monde comme le nôtre, s'ils

ne se rendent pas compte de cela. Je sais que, pour ma part, j'étais très près de devenir folle quand j'ai fait cette découverte.

« Vous raconterai-je comment je l'ai faite? Cela pourra vous servir de réconfortant dans de semblables momens de fatigue et de dégoût. J'étais allée avec mon mari habiter une petite propriété toute en marais tourbeux. C'était un endroit très triste et un séjour fort maussade. A seize milles à la ronde, on ne trouvait aucunes ressources; pas de boutiques, pas même de bureau de poste. De plus, nous étions très pauvres et, ce qui est encore pire, étant une fille unique et ayant été élevée en vue « d'une grande position, » j'étais brillante latiniste et bonne mathématicienne, mais d'une ignorance sublime pour toutes les choses pratiques. Dans ces circonstances extraordinaires, il me fallut apprendre à coudre! Je constatai avec horreur que les maris étaient sujets à percer leurs bas et perdaient continuellement leurs boutons, et que l'on comptait sur moi pour voir à tout cela. Il me fallut aussi apprendre à faire la cuisine, aucune servante capable ne voulant consentir à vivre dans un endroit aussi perdu, et mon mari ayant les digestions difficiles, ce qui compliquait terriblement ma situation. Pour comble de maux, le pain qu'on apportait de Dumfries « lui aigrissait l'estomac » (bonté divine!) et il était évidemment de mon devoir d'épouse chrétienne de boulanger à la maison. Je fis donc venir le *Cottage Economy* de Cobbett et j'entrepris de fabriquer une miche de pain. Je n'entendais rien à la fermentation de la pâte et au chauffage des fours; il se trouva donc que ma miche fut mise au four à l'heure où j'aurais dû moi-même me mettre au lit, et je restai la seule personne éveillée dans une maison située au milieu d'un désert. Une heure sonna, puis deux, puis trois; et j'étais toujours là, entourée de cette immense solitude, le corps brisé par la fatigue et le cœur oppressé par un sentiment d'abandon et de *dégradation*. Moi qui avais été si gâtée dans ma famille, dont le bien-être était l'occupation de toute la maison, à qui l'on n'avait jamais demandé de faire autre chose que de *cultiver mon esprit*, j'étais réduite à passer la nuit à surveiller *une miche de pain*, — qui peut-être ne se serait pas du tout du pain! Ces pensées me rendaient folle, tellement que je posai ma tête sur la table et me mis à sangloter. C'est alors, je ne sais comment, que me vint à l'esprit l'idée de Benvenuto Cellini veillant toute une nuit sur le fourneau d'où allait sortir son *Persée*, et je me demandai tout à coup : Après tout, aux yeux des puissances d'en haut, y a-t-il une si grande différence entre une miche de pain et une statue de *Persée*, quand l'une ou l'autre représente le devoir? La ferme volonté de Cellini, son énergie, sa patience, son ingéniosité, voilà les choses réelle-

ment admirables dont la statue de *Persée* n'est que l'expression accidentelle. S'il avait été une femme vivant à Craigenputtock avec un mari dyspeptique, à seize milles d'un boulanger et ce boulanger mauvais, toutes ces mêmes qualités auraient trouvé leur emploi dans la confection d'une *bonne* miche de pain.

« Je ne puis dire tout ce que cette idée répandit de consolation sur les tristesses de ma vie pendant les années que nous vécûmes dans ce lieu sauvage où, de mes trois devancières immédiates, deux étaient devenues folles et la troisième ivrogne ! »

La lettre *du pain* mérite par le naturel et la grâce du tour d'être placée à côté de la lettre *du cheval,* de Mme de Sévigné. Mme Carlyle, qui avait infiniment d'humour, et du plus fin, aimait à revenir sur le contraste entre ses rêves de jeune fille romanesque et la réalité. Elle s'égayait volontiers aux dépens de « cette malheureuse jeune personne, Jane Welsh, » passée « de l'état de fille unique élevée en vue d'une grande position » à l'état de Mme Thomas Carlyle.

Les lecteurs sont peut-être surpris qu'une femme intelligente, faisant des vanités de ce monde le cas extrêmement médiocre qu'elles méritent, ait supporté toutes ces choses et encore beaucoup d'autres, par ambition, pour le plaisir assez creux d'avoir un mari célèbre. Les lectrices ne s'y sont certainement pas trompées. Elle ont deviné que la petite « alouette » s'était éprise de son mari ; d'où sa force et sa faiblesse. Comment cela arriva-t-il ? Comment ce parvenu dur et rechigné, contempteur assidu de la femme, eut-il le secret de se faire adorer ? Par quel contre-coup énigmatique un régime uniforme de dédains et de rebuffades mit-il le feu à un cœur tendre et passionné ? C'est là un de ces mystères dont la clé échappe. L'esprit souffle où il veut, l'esprit féminin surtout, et le sage s'incline devant ses décrets sans prétendre les sonder. Il est aisé d'expliquer par où Carlyle pouvait et devait intéresser une femme supérieure ; qu'il ait inspiré l'amour, voilà l'inexplicable.

Carlyle savait être éblouissant. Sa théorie du silence est célèbre ; M. Émile Montégut la place à côté des grandes idées de Carlyle : culte des héros, identité de la puissance et du droit, nécessité des symboles, explication de la révolution française. Mais, comme la plupart des grands taciturnes, il avait des heures où il était bavard ; Mme Carlyle avait coutume de dire qu'il « aimait le silence platoniquement. » Il venait des instans où le flot de pensée accumulé dans son cerveau avait besoin de se faire jour. Carlyle s'épanchait alors en improvisations étincelantes et pittoresques qui ont fait sa réputation de *parleur,* car, pour causeur proprement dit, il ne le fut jamais. La contradiction lui était insupportable, et son éloquence avait besoin de couler en liberté. Il contemplait les contradicteurs

avec le même regard chargé de mépris qui faisait craindre à Mme Carlyle, lors des conférences sur la littérature allemande (1837), qu'il ne s'adressât au public en ces termes : « Imbéciles, qui êtes venus ici pour vous distraire ! » Abandonné à sa verve, il était merveilleux, et Mme Carlyle, qui ne demandait qu'à être subjuguée, était sous le charme de sa parole. « Je me souviens, disent les *Notes*, qu'une fois, tandis qu'elle traversait une de ses crises (je me doutais peu combien grave) je vins la trouver, trois soirs de suite, tout plein de la bataille de Molwitz, que je venais enfin de comprendre, à mon grand orgueil, et je ne lui parlai pas d'autre chose pendant toute ma demi-heure (1). Elle répondait peu, pensant peut-être qu'elle ne parlait pas assez bien pour moi, mais elle ne témoigna pas d'ennui, et je crois même que cela l'intéressait. » Une mourante qui s'intéresse à trois conférences de suite sur la bataille de Molwitz est une femme qui aime ; la preuve est convaincante.

Les admirations les plus chaudes n'inspirent guère que des passions de tête. Carlyle avait une route plus sûre pour toucher un cœur féminin aimant et pitoyable : il était malheureux. Combien malheureux, avec quelle intensité et quelle âcreté, ceux-là seuls le peuvent concevoir qui ont connu la race infortunée des hypocondriaques ! Les fragmens autobiographiques et les lettres que l'on possède de lui sont navrans. Il prend un sombre plaisir à peindre et repeindre sans trêve ni repos des souffrances subtiles et aiguës, jusqu'à ce que la tête lui tourne et que sa raison vacille. Il se complaît à l'analyse de peines inouïes, qui, pour être dans son imagination, n'en sont pas moins certaines, ni surtout moins sensibles. Le monde n'est à ses yeux que confusion et perversité, la vie une grande tragédie cruelle et ridicule, lui-même est la proie d'un démon qui le possède et lui fait dire ou faire ce qu'il ne voudrait pas. « Chaos affreux, s'écrie-t-il, futile, lamentable, trouble, triste, confus et laid comme la rive du Styx et du Phlégéthon, comme un cauchemar devenu la réalité. » L'univers est une machine gigantesque créée pour le « broyer membre après membre » avec son indifférence de machine : — « O le vaste, le sombre, le solitaire Golgotha, avec son moulin de mort ! » Ailleurs il se représente « enfonçant dans des ténèbres *boueuses* » et faisant en vain des efforts désespérés pour se dégager. L'amertume qui remplissait son âme se déversait continûment, empoisonnant toutes les sources humaines de la jouissance et le privant aussi bien des plaisirs légers que des joies hautes ou graves. Nerveux, bilieux, toujours indigné contre quelqu'un ou quelque chose, les petites misères de l'existence deve-

(1) La demi-heure de visite qu'il accordait chaque jour à sa femme.

naient pour lui des supplices; appelé auprès de sa femme gravement malade, il sera si bouleversé d'avoir à s'occuper de sa malle, que dix ans après et sa femme morte, il y pensera encore avec effroi, se souviendra des détails de cette malle à faire. Enfin il était intolérable; seulement, à la différence de beaucoup d'hommes qui ne sont intolérables que pour les autres, il l'était avant tout pour lui-même et se rendait absolument misérable. Le brave petit cœur de Mme Carlyle en fut remué de compassion.

Elle fut touchée encore par un autre endroit. Après l'avoir perdue, Carlyle disait un jour à M. Froude, dans l'agonie de remords qui ne le quitta plus : « Oh! si je pouvais seulement la revoir cinq minutes pour lui assurer que je lui ai réellement été attaché tout le temps! Mais elle ne l'a jamais su! elle ne l'a jamais su! » Il y eut une période, en effet, où elle crut même savoir le contraire; ce sera le dernier acte du drame, et nous le raconterons tout à l'heure; mais, auparavant, elle sentait bien que ce cœur qui semblait de roche battait pourtant, et qu'il battait pour elle. Deux ou trois fois, Carlyle lui avait écrit ce qu'il ne savait pas lui dire, et elle possédait dans un coin de tiroir quelques-unes de ces pages qu'il suffit de relire pour se sentir « un cœur nouveau, c'est-à-dire, pour une femme, de nouvelles forces pour aimer et endurer. » Elle eut donc un fonds d'espoir d'être payée de retour, et elle en vécut, se disant qu'avec de certains caractères, une marque d'affection très légère peut signifier beaucoup. Ses lettres à Carlyle témoignent de l'humilité de ses prétentions. Le passage suivant est pris au hasard entre plusieurs (26 octobre 1835) : « Faites tout votre possible pour être patient et indulgent pour votre pauvre petite Gooda (1), car elle vous aime et elle est prête à faire tout ce que vous pouvez désirer au monde, à monter dans la lune si vous l'ordonnez. Mais quand le maître n'a ni un regard affectueux ni une bonne parole pour moi, que puis-je faire, sinon tomber dans le désespoir, me ronger et devenir un tourment pour tout le monde? » On ne saurait être moins exigeante, et aimer d'une façon plus désintéressée.

VI.

En 1855, Carlyle était devenu l'une des gloires de l'Angleterre. Il avait publié presque tous ses grands ouvrages. Ses idées s'étaient enfin laissé saisir, et il les avait jetées dans la circulation revêtues d'un style singulier et brillant qui séduisait le lecteur le moins capable de suivre le vol de sa pensée « abstruse » (le mot est de lui). Mme Carlyle, qui n'estimait rien tant que la simplicité et le

(1) Son petit nom dans l'intimité.

naturel, et dont l'influence littéraire fut excellente, disait en riant et en façon d'avertissement : « N'est-il pas curieux que les écrits de mon mari ne soient complètement compris et tout à fait appréciés que par les femmes et les fous? » La petite maison de Londres où ils s'établirent en quittant Craigenputtock, et où Carlyle a habité jusqu'à sa mort, était devenue le point de mire de tous les « intrus nauséabonds » de l'univers, les touristes américains en tête, les plus redoutés de tous par Mme Carlyle, à cause de la difficulté de les mettre à la porte : « J'en ai compté quinze en deux semaines, écrit-elle, sur lesquels, le docteur Russel excepté, il n'y en avait pas un qui ne vous donnât envie de prendre les pincettes. » La situation pécuniaire s'était améliorée par la mort de Mme Welsh. A la vérité, le caractère de Carlyle n'avait pas gagné avec les années ; hargneux il était né, hargneux il vécut et mourut, toujours pestant, grondant, querellant, toujours harcelant son entourage d'exigences fantasques et de paroles acerbes, jusqu'à ce que sa femme fût malade de « harassement mental, » sa servante affolée, et que la maison « ressemblât à une maison de fous. »

Il ne serait pas exact de dire qu'à cette époque Mme Carlyle fût heureuse dans le sens vulgaire du mot. Ainsi qu'elle le fait remarquer quelque part, certains philosophes ont beau répéter que le vrai bonheur est de faire le bonheur des autres, l'homme égaré dans un désert et mourant de soif, qui donne sa dernière gorgée d'eau à un camarade blessé, peut bien éprouver la noble satisfaction que procurent le sacrifice et le devoir accompli, mais quant à croire qu'il a du « bonheur » à voir boire son eau, c'est une erreur. Elle le savait pertinemment, elle qui, depuis tant d'années, donnait continuellement sa dernière gorgée d'eau à un homme qui ne lui avait jamais dit « merci. » Quoi qu'il en soit, elle avait appris à se contenter de ce qu'elle possédait. Elle jouissait profondément des succès de son mari, dont une part lui revenait, car si elle n'avait pas deviné Carlyle et ne s'était pas dévouée à lui, on ne voit guère comment son « pauvre homme de génie » s'en serait tiré. Elle prenait gaîment ses humeurs tragiques, raillant ses grands désespoirs et ses exagérations avec tant d'esprit et de gentillesse qu'il en était apprivoisé pour un instant et se mettait aussi à rire. Elle considérait le prodigieux égoïsme de Carlyle sinon comme un devoir, à tout le moins comme un droit du génie. Lorsqu'en voyage, dans une auberge, on ne trouvait qu'un lit, il paraissait aussi naturel à Mme Carlyle de l'abandonner à son mari qu'à celui-ci de le prendre et de laisser sa femme coucher sur un canapé. Enfin son égalité d'humeur avait résisté à la plus difficile des épreuves qui attendent les femmes de personnages célèbres : l'épreuve des admiratrices.

Dès qu'un homme se fait un nom dans une branche quelconque

des connaissances humaines, il est aussitôt assailli par une race de femmes que la Providence semble avoir mise sur la terre tout exprès pour induire les êtres supérieurs en tentation de vanité. Ténor ou romancier, gymnaste ou prédicateur, pianiste ou philosophe, à peine une illustration paraît-elle à l'horizon que les femmes en question courent à elle comme à une proie. Son temps, ses idées, les brouillons de son écriture, les mèches de ses cheveux, toute sa personne physique et morale leur appartiennent par droit de conquête. Il en était déjà ainsi dans l'antiquité, au temps d'Orphée, et il en sera de même tant que le monde sera monde, malgré les efforts des femmes d'hommes célèbres, qui voient de mauvais œil le peuple des admiratrices. Carlyle n'avait pas échappé au sort commun, et tout d'abord, de l'humeur dont il était, il ne vit qu'un fléau dans le troupeau de jolies femmes et de « femmes intellectuelles » qui l'assiégeaient « d'invitations passionnées à dîner, » et de déclarations en style élevé. Il chargea Mme Carlyle de le protéger. Mme Carlyle, au fond de son âme, préférait les admirateurs masculins, avec lesquels il y avait quelquefois des compensations au temps perdu en billets et en visites. L'un d'eux, de son métier fabricant de bouchons, lui avait envoyé une demi-douzaine de semelles de liège; un autre lui avait offert un châle; un troisième, un homme du peuple, l'avait presque étouffée d'embrassades en découvrant qu'elle était la femme de Carlyle. Des admiratrices rien à attendre. « Je voudrais bien, écrivait Mme Carlyle, qu'elles emportassent de vive force les rideaux de lit et qu'elles les finissent. » Mais elles n'emportaient de vive force que la dernière plume dont s'était servi le grand homme, afin de la mettre sous verre, dans un cadre.

Il y en a, écrivait-elle encore, « qui sont belles comme des émanations de la lune. » D'autres sont de grandes intelligences et veulent faire profiter son époux du fruit de leurs réflexions. La savante Harriet Martineau « lui présente son cornet acoustique avec un joli petit air de coquetterie rougissante qui fait douter de son identité. » Une jeune beauté américaine, « toute blanche et rose, le teint et la toilette, » mais sans une seule idée dans sa jolie tête, pénètre jusqu'à l'ours et s'écrie avec des accens passionnés : « O monsieur Carlyle, j'ai besoin de vous voir pour causer très, très longtemps de *Sartor !* — Vous imaginez-vous, demande Mme Carlyle, qui trouvait *Sartor resartus* fort beau sans doute, mais un peu sibyllin, ce que cette jeune personne peut avoir à dire de *Sartor?* » — A peine la charmante créature pétrie « de neige et de feuilles de rose » a-t-elle disparu, qu'un tourbillon se précipite dans le cabinet de travail de Carlyle sous la forme d'une amazone, bottée, chapeau en tête, brandissant sa cravache « avec l'air de vouloir battre les

meubles pour s'entretenir la main. » Elle a profité, pour forcer la consigne, de l'effarement de la petite bonne fraîchement débarquée d'Écosse, qui « n' savait point si c'tait un' m'dame ou un m'sieu. » Pour le coup, Carlyle s'enfuit. Il monte sur son cheval brun, surnommé l'Éveillé, et va chercher un peu de calme sous les ombrages de Hyde-Park; mais il a compté sans la *furia* française. Mme Carlyle l'informe en ces termes du danger qu'il a couru :

« Je jurerais que vous n'avez jamais entendu parler de Mme de X***. Mais *elle* a entendu parler de vous; et s'il était dans vos habitudes de remercier Dieu des bénédictions qui tombent sur votre tête, vous pourriez lui offrir de modestes actions de grâces pour l'honneur que cette femme étourdissante vous a fait en tournant au triple galop tout autour de Hyde-Park, la dernière fois que vous vous y êtes promené à cheval, à la poursuite de l'Éveillé. Aucun mortel ne peut prédire ce qui serait arrivé si elle vous avait rattrapé. Vous saisir par la bride et vous contempler jusqu'à ce qu'elle fût rassasiée n'est qu'une bagatelle, comparé à ce dont elle est capable. Elle ne s'est mise à galoper après vous qu'après avoir échoué par les voies légitimes. Elle avait rencontré le révérend John Barlow et, tandis qu'il avait pour elle des attentions délicates, elle lui avait dit : « Il y a une chose qu'il faut que vous fassiez pour moi : menez-moi chez M. Carlyle. — Demandez-moi de prier l'archevêque de Cantorbéry de danser la polka avec vous, et je le ferai, avait répliqué Barlow épouvanté; mais mener quelqu'un chez M. Carlyle... impossible! » — Elle dit alors à George Cooke : « Ce vieux nigaud de Barlow ne veut pas me conduire chez Carlyle. Alors c'est vous qui me conduirez. — Bonté divine! s'écria George Cooke; demandez-moi de vous conduire chez la reine et de vous présenter à elle, et je braverai les six mois de prison qui m'attendent; mais mener quelqu'un chez M. Carlyle... impossible! » Un peu après, George Cooke la rencontra se promenant à cheval dans le parc et lui dit : « Je viens de rencontrer M. Carlyle sur son cheval brun. » — La dame fouetta son cheval et partit à toute bride, abandonnant sa société. Elle fut bientôt hors de vue et fit tout le tour du parc au grand galop, cherchant l'Éveillé. »

Il n'y a, par malheur, que les contes de fées où les actions humaines soient dispensées d'avoir leurs conséquences naturelles. Peau d'Ane aurait gardé les dindons toute sa vie qu'elle n'en aurait pas eu les mains moins fines ni moins blanches. La Belle au bois dormant était aussi fraîche en se réveillant de son sommeil d'un siècle que la petite Américaine faite « de neige et de feuilles de rose. » Mme Carlyle, vouée à l'existence des servantes, n'avait rien

perdu de sa distinction; mais elle avait un peu perdu de ce vernis mondain qui, chez tant de femmes, tient lieu de distinction réelle et auquel la plupart se laissent tromper. Carlyle s'était aperçu que, lorsqu'elle était dans un cercle de belles dames, elle avait l'air un peu « rustique. » Il ne s'était pas demandé pour qui cette créature exquise s'était endurcie aux tâches grossières, ni pourquoi ses toilettes étaient pauvres. Il remarquait seulement qu'elle avait l'air « rustique, » tandis que la femme de son noble ami lord A.., la brillante lady A.., qui daignait caresser de ses mains aristocratiques l'ancien paysan devenu le lion du jour, avait un « air de reine. » Il ne lui échappait pas non plus que lady A... avait un salon élégant, rempli d'autres femmes ayant des « airs de reine, » de gens de lettres, d'artistes, et qu'un premier rôle y attendait l'auteur de l'*Histoire de la révolution française* s'il consentait à s'y montrer. Il se laissa fléchir, parut chez lady A.., y reparut, et finalement, lui à qui ses travaux n'avaient jamais permis de donner à sa femme plus de « vingt minutes à une demi-heure » par jour, il trouva tout à coup le temps de passer des journées et des semaines à respirer l'encens de *Bath House* et de *La Grange* (1). Il est vrai que c'était de l'encens titré et que celui-là a toujours senti meilleur pour les nez plébéiens. Mme Carlyle était invitée de loin en loin, et à la campagne seulement, à l'accompagner. La châtelaine avait alors une manière de lui faire sentir qu'elle n'était tolérée qu'à cause de son mari, et Carlyle une manière de lui montrer qu'elle n'était « qu'un de ses bagages, » qui lui rendaient les visites à La Grange insupportables.

Ce fut le coup de grâce. Le désespoir s'empara d'elle. Les besoins de tendresse qu'elle refoulait depuis son mariage, — Carlyle lui avait signifié « qu'il n'aimait pas les sentimentalités, » — tournèrent en jalousie, et le passé même fut gâté par le présent. Les innombrables sacrifices accomplis en riant et oubliés remontèrent à sa mémoire et elle se mit à les rapprocher avec amertume de la récompense qu'elle avait reçue. Le chagrin altéra son caractère, elle eut des impatiences et des aigreurs pour lesquelles on pense bien que Carlyle n'eut pas d'indulgence. Il fut sans pitié, il eut de ces mots qui vont au cœur et ne s'oublient jamais. Pour l'un et pour l'autre, une grande ombre s'étendit en arrière sur toutes les années vécues ensemble. Les fragmens qu'on va lire sont empruntés à un journal que Mme Carlyle a écrit vers la fin de la crise.

« 22 *octobre* 1855. — J'ai été interrompue hier soir par le retour

(1) *Bath House* était la maison des A.., à Londres; *La Grange* leur château du Hampshire.

de M. Carlyle. Il revenait de Bath House, cette éternelle Bath House. Si l'on additionnait tous les milles que M. Carlyle a faits à pied pour y aller et en revenir, je me demande combien il y en aurait de milliers. Chacun d'eux met une borne milliaire de plus entre lui et moi. O mon Dieu! la première fois que j'ai aperçu cette maison jaune, sans savoir et sans me soucier de savoir à qui elle appartenait, combien j'étais loin de me douter que, pendant des années et des années, je sentirais sur mon cœur le poids de chacune de ses pierres!.. Bon! voilà que je fais du sentiment! Alors je m'arrête, bien que les pensées que j'ai eues dans mon lit sur tout cela fussent assez tragiques pour remplir toute une page qui aurait eu pour moi un vif intérêt, et bien que « rien ne soulage, ainsi que l'a finement remarqué George Sand, comme la rhétorique. »

« 23 *octobre*. — Journée orageuse dans la maison; aussi je suis sortie de bonne heure et j'ai marché, marché, marché. S'il ne dépend pas toujours de soi d'avoir la paix et la tranquillité, on peut toujours se fatiguer le corps, — ce qui, après tout, n'est pas un trop mauvais succédané. La vie prend pour moi l'aspect d'un kaléidoscope où le noir prédomine. La destinée le secoue, formant de nouvelles combinaisons, mais avec les mêmes élémens. La journée d'aujourd'hui a été toute pareille à une autre journée d'il y a dix ans, dont je me souviens encore. C'était le même temps brumeux d'octobre, le même tumulte d'esprit contrastant avec le calme du dehors, les mêmes causes à ce tumulte. Comme aujourd'hui aussi, j'avais marché, marché, marché, sans autre but que de me fatiguer. »

« 25 *octobre* — ... Mon cœur est très endolori ce soir, mais je me suis promis de ne pas faire de ce journal un *Miserere;* je vais donc prendre une dose de morphine et faire l'impossible pour dormir. »

« 31 *octobre*. — Il pleut! pleut! pleut! — O Seigneur! c'est trop ridicule! comme disait ce fermier d'Annandale en voyant qu'il commençait à pleuvoir pendant qu'il faisait une prière pour que son foin ne fût pas mouillé. Je n'ai pas de foin à rentrer, mais j'ai beaucoup d'épines à m'ôter de la chair, et cela demande aussi du soleil...

« Passé la soirée à raccommoder, entre autres, les culottes de M. Carlyle. Du temps où j'étais « fille unique, » je n'avais jamais souhaité de raccommoder les culottes des hommes, — non, jamais!

« 1er *novembre*. — ... Il fait beau dehors, mais dans la maison il souffle un ouragan terrible.

« 5 *novembre*. — Seule ce soir. Lady A... est revenue; et naturellement, M. Carlyle est à Bath House.

« 6 *novembre*. — Raccommodé la robe de chambre de M. Carlyle. Beaucoup de mouvement au grand air m'est nécessaire pour empêcher mon cœur de sauter dans ma tête et de me rendre folle. Ils doivent être heureux les gens qui ont le loisir de penser à aller au ciel! Mon souci le plus constant et le plus pressant est de réussir à ne pas aller à Bedlam! pas autre chose. Hélas! si le sentiment n'existait pas, « quels bons navires, solides sur l'eau, nous ferions! » comme disait un personnage de je ne sais quel roman.

« 7 *novembre*. — Oh! oh! quelle journée cruelle. O ma mère A présent, quand je souffre, personne ne le voit, et j'ai appris à souffrir à moi toute seule. De l'état de fille unique à celui-ci la route est longue et rude :

Oh! ma mère ne se doutait guère
Le jour où elle me mit dans mon berceau,
Des pays où je voyagerais,
De la mort dont j'aurais à mourir.

« ... *novembre*. — Extérieurement, aujourd'hui a été semblable aux autres jours. J'ai fait ceci et cela, les gens sont entrés et sortis; mais le tout comme dans un mauvais rêve.

« 21 *novembre*. — ... Après le départ de M. Carlyle pour Bath House, je suis allée passer la soirée chez G... Sa Seigneurie est à la ville pour deux jours.

« 11 *décembre*. — Oh! comme je voudrais que cette visite à La Grange fût passée! Elle m'absorbe (rien que les préparatifs) de façon à exclure toute idée tranquille et toute occupation paisible. Avoir à m'occuper davantage de ma toilette, à mon âge, que du temps où j'étais jeune, jolie et heureuse! (bonté divine! penser que j'ai été tout cela!) sous peine d'être considérée comme faisant tache sur l'or et l'azur de La Grange, c'est vraiment trop fort. Hélas! si nous étions restés dans les sphères auxquelles nous appartenions, combien cela eût mieux valu pour nous à beaucoup d'égards!

. . . . . .

« 24 *mars* 1856. — Reprenons notre conversation, mon Journal (1), sans regarder en arrière. La nature n'a évidemment pas voulu que l'homme regardât en arrière, puisqu'elle lui a mis les yeux par devant. Regarde droit devant toi, Jane Carlyle, et, si tu le peux, ne regarde pas au loin, dans le vague. Regarde le devoir immédiat et accomplis-le. Ah! l'esprit voudrait, mais la chair est faible, et quatre semaines de maladie ont rendu la mienne aussi

(1) Il était resté interrompu depuis le 11 décembre.

molle que de l'eau. Il n'est plus question pour moi de courir Londres comme avec des bottes de sept lieues. Aujourd'hui j'ai fait avec peine un mille à pied, et j'ai considéré cela comme un exploit. Mais si les forces m'ont abandonnée, l'agitation s'en est allée avec elles. A présent, je suis capable de rester très patiemment assise, et même couchée, à ne rien faire. Ma tête continue à travailler, mais même *cela* a pris un caractère de vague rêverie et n'excite plus chez moi d'émotions qui vaillent la peine d'en parler. J'en suis venue au point de penser que le vrai grand bonheur, c'est de dormir... Ah! pauvre moi!

« 26 *mars*. — ... Aie pitié de moi, ô mon Dieu! car je suis faible. O Dieu, guéris-moi, car mes os sont tourmentés. Mon âme aussi est terriblement tourmentée : mais toi, ô Dieu, quand viendras-tu? Reviens, ô Seigneur, délivrer mon âme : sauve-moi pour l'amour de ta miséricorde! »

Le drame se dénoua brusquement, en 1857, par la mort de lady A... « Depuis dix ans, écrivait Carlyle, l'honneur de la considération qu'elle n'avait cessé de me témoigner avait fait partie de mes biens les plus précieux et dont j'étais le plus fier.. — Perdue maintenant! partie, — partie pour toujours! » Une détente se produisit aussitôt dans les relations des deux époux. Les lettres de Mme Carlyle reprirent leur ton enjoué, et, en apparence, tout rentra dans l'ordre. Sur ce qui se passa dans le fond de ces deux cœurs nous avons des indices : « Je n'oublie jamais un bon procédé, disait Mme Carlyle, ni, hélas! un mauvais non plus. » Quant à Carlyle, il était incapable de ces retours, qui, avec de certains hommes, feraient presque souhaiter une querelle pour l'amour de la réconciliation. Une amie intime de Mme Carlyle, interrogée par M. Froude, dépeignait en ces termes l'attitude de Carlyle dans son intérieur : « Ni tendresse, ni caresses, ni paroles affectueuses : rien pour le cœur. Un glacier sur une montagne aurait été une société aussi humaine. » Justement en ces années, il avait aussi, — car il faut être juste, — son épreuve, et elle était lourde. La difficulté de travail dont nous avons parlé, et qui avait un peu diminué vers le milieu de sa carrière d'écrivain, redoubla à partir de son *Frédéric II*, qu'il mit douze ans à écrire avec des efforts extraordinaires. On ne peut lire sans pitié les *Notes* qui se rapportent à cette période. Il a beau se raidir et s'acharner, son cerveau lui refuse le travail. Il se débat dans des ténèbres intellectuelles où il a la sensation que son cerveau est devenu de la boue noire. Tantôt paralysé par le découragement et le désespoir, tantôt pris d'accès de rage et d'humiliation, il est plusieurs fois au moment d'abandonner son entreprise de peur de devenir malade ou fou. En 1860, la tension des nerfs amène l'insomnie :

« Ce fut alors, écrivait-il, que je commençai à avoir l'appréhension de ne jamais achever mon triste livre sur Frédéric et à penser que ce serait plutôt lui qui m'achèverait. Je me rappelle encore le sentiment de terreur, sombre, froid, vague et pourtant bien réel, qui me traversa comme une flèche une nuit où j'étais assis par terre, le dos au chambranle de la cheminée, en robe de chambre et en bonnet de nuit, empaqueté dans des couvertures, ma chandelle dans la cheminée et fumant; c'était mon remède les jours d'insomnie. Ce fut le premier véritable assaut de peur, m'obligeant pour ainsi dire à voir un fait évident. Et je me rappelle que j'en fus triste tout le jour suivant. » La crise alla en s'aggravant jusqu'à ce que le dernier volume de *Frédéric II* eût paru (1865). Sur la fin, elle était réellement, selon les expressions de Carlyle, « lugubre et épouvantable. »

Mme Carlyle avait, de son côté, de sérieuses raisons de ne pas retrouver son ancienne sérénité. Sa santé ne s'était jamais relevée depuis le séjour à Craigenputtock. Les maladies se multipliaient avec l'âge, ne laissant presque plus d'intervalles de repos. Vers la fin de 1863, un accident de voiture détermina un mal auquel les médecins ne connurent rien : « Ce fut, dit Carlyle, un déluge de douleurs intolérables, des douleurs indescriptibles telles que je n'en avais jamais ni vu ni imaginé... On aurait dit qu'il y avait de la douleur dans chaque muscle et dans chaque nerf; pas de sommeil ni jour ni nuit, jamais de relâche de la lutte et des souffrances désespérées. Je n'ai jamais connu personne qui supportât la douleur plus courageusement et plus silencieusement; mais ici, pour la première fois, je la vis vaincue, s'abandonnant; il semblait que ses regards plongeassent dans un immense chaos de désolation sans limites, — à l'horizon, rien que la mort ou pire. J'ai vu dans ces beaux yeux chéris des expressions qui surpassaient toutes les tragédies! Une nuit surtout, lorsqu'elle se leva hors d'elle-même et se précipita vers moi avec désespoir sans prononcer un mot. Elle parlait rarement de ce qu'elle éprouvait, mais, lorsqu'elle en parlait, il semblait que le langage humain n'eût pas de mot pour rendre ce qu'elle souffrait : « Une douleur ordinaire, par exemple, si l'on coupait ma chair avec des couteaux ou si l'on sciait mes os, serait une jouissance en comparaison. »

Le supplice dura de six à huit mois. Il y eut ensuite un mieux, pendant lequel l'attendrissement dont on a entendu l'écho dans la *Note* précédente se prolongea. Carlyle avait réellement été amolli par le spectacle des souffrances de sa femme et par la crainte de la perdre. Elle s'en aperçut, en fut touchée, — on l'est si facilement quand on aime! — et laissa paraître sa tendresse plus librement

qu'elle ne l'avait jamais fait; elle sentait bien que ses « sentimentalités » ne dureraient plus assez longtemps pour importuner son époux. Le 21 avril 1866, on la trouva morte dans sa voiture.

Tout aussitôt la vérité se dévoila aux yeux de Carlyle. Il vit tout, comprit tout et se condamna sévèrement. Lui-même a rassemblé les lettres et les fragmens de journal qui l'accusent, lui-même les a disposés pour l'impression et y a joint des éclaircissemens où il met ses torts en lumière sans ménagemens ni réticence. Il dressa un autel à la morte, non-seulement dans son cœur, mais à la face du monde, et trouva ses accens les plus éloquens pour raconter les obscurs héroïsmes de ce cœur « plein d'amour tremblant. » Il invoque une seule excuse pour lui-même, et elle était certainement vraie : « Je ne voyais pas,.. je ne remarquais pas,.. je ne m'apercevais de rien. » Il vivait, en effet, bien loin de la réalité, et, si l'on considère ses œuvres et la philosophie qui s'en dégage, on voit que le monde d'idées où il s'était réfugié était étrangement dur. Ni bonté, ni sympathie : telle est l'impression que laisse la lecture de ses livres. Il aurait pu retourner à son usage le vers de Térence et prendre pour devise : « Je suis homme et tout ce qui est humain m'est étranger. »

Quant aux remords qui ont suivi la perte de sa femme, il faut lui en tenir beaucoup de compte et ne pas attribuer sa courageuse confession à l'orgueil, bien qu'il fût orgueilleux. Il a eu véritablement, dans cette circonstance, la générosité d'un grand esprit et les regrets d'un honnête homme. Cela dit, il n'y a pas d'illusion à se faire : si Mme Carlyle, par un miracle, lui avait été rendue, il aurait été pour elle ce qu'il était auparavant. Le premier étonnement passé, il serait rentré dans son cabinet de travail et la vie domestique aurait repris son cours accoutumé. Les grands hommes sont les plus difficiles à repétrir, justement parce qu'ils sont faits d'une autre pâte, plus fine et plus résistante, que le commun de l'humanité. C'est pourquoi, sans vouloir décourager de les épouser, il n'est peut-être pas sans utilité de faire voir que ce qu'ils ont à offrir, en échange de ce qu'ils ont le droit d'exiger, n'a aucun rapport avec ce qu'on entend vulgairement par le mot bonheur. La satisfaction que peut espérer une Mme Carlyle ou une lady Byron est d'une nature différente, plus élevée peut-être aux yeux de quelques-unes, moins délectable, assurément, au goût de la plupart; il est sage de ne la choisir qu'en connaissance de cause et si l'on a tout à fait la vocation.

ARVÈDE BARINE.

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

I.

LES POPULATIONS RURALES DE LA BRETAGNE. -- CHANGEMENS OPÉRÉS DANS LES IDÉES, LES MŒURS ET LES COUTUMES.

Nous voudrions essayer de faire pour la Bretagne rurale ce que nous avons déjà fait ici même pour la Picardie et la Flandre (1), c'est-à-dire mettre en lumière les principaux résultats d'une enquête entreprise au nom et sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques. Dégagées des développemens et des nombreux détails statistiques qui risqueraient de paraître surabondans et excessifs dans ce nouveau cadre, nos observations porteront tour à tour sur les transformations morales et sur les changemens économiques que la Bretagne a subis, depuis une cinquantaine d'années, et qu'elle est en train de subir encore. Ce n'est pas que tout ce qui caractérisait l'ancienne Bretagne et la marquait d'un signe original parmi toutes nos autres provinces ait disparu sous le commun niveau qui tend à effacer les différences locales : il en reste plus qu'on ne paraît aujourd'hui disposé à le croire, et ce qui en

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre 1882.

demeure doit se retrouver plus particulièrement dans les campagnes, toujours plus lentes que les villes à se détacher du passé. L'observation, à mesure qu'elle s'y renferme, s'aperçoit que la civilisation moderne, en se greffant sur le vieil arbre armoricain, n'a pas supprimé l'antique sève; la race et la tradition sont loin d'avoir perdu tous leurs droits. Discerner dans l'état moral et économique des campagnes bretonnes ce qui subsiste et ce qui a changé est sans doute le meilleur moyen de se faire une idée exacte de la Bretagne actuelle en regard de l'image qu'en ont tracée des plumes habiles, qui ne se sont pas toujours refusées à parer la réalité des couleurs de l'imagination.

Sans essayer de refaire ici l'histoire du passé des classes agricoles de la Bretagne (1), sans entrer à fond dans des questions d'origine fort embrouillées et sur lesquelles l'érudition a singulièrement varié dans ce demi-siècle même, il n'est pas inutile d'y toucher en passant. La science actuelle, autant qu'il nous est permis d'en juger, nous paraît avoir fait justice de plus d'une erreur, et définitivement établi quelques points. Elle se montre affirmative sur le fonds celtique de la population et sur l'importance des émigrations insulaires du ve au viie siècle. En vain ont-elles été contestées. Les argumens inspirés par la partialité d'un faux patriotisme local ne peuvent se tenir debout, on l'avait déjà fait voir, et la démonstration a été complétée récemment par M. Loth dans une thèse savante sur l'émigration bretonne. Mais si l'on rencontre, dans l'Armorique et dans la Grande-Bretagne, ce très ancien fonds gaulois, qu'on retrouve aussi bien dans les contrées les plus distantes les unes des autres et profondément diverses, la question aujourd'hui controversée est de savoir ce qu'on doit penser de la division en Celtes indigènes et en Kymris apportés par l'immigration. Les Kymris, selon la version adoptée par beaucoup d'historiens et par des anthropologistes comme le docteur Broca, les Kymris apportés par l'émigration bretonne insulaire ne composeraient qu'une minorité. Elle n'aurait guère dépassé le littoral, et là même elle resterait encore en nombre inférieur. Si l'on prend pour signes distinctifs des deux races la couleur des cheveux, bruns chez les Celtes, blonds chez les Kymris, et la différence de la taille, sensiblement plus élevée chez les Kymris, on trouve seulement sur les côtes dix-sept cantons kymriques sur quarante; vingt-trois restent purement celtiques. Mais voici que M. Loth conteste ces diversités et allègue des autorités en faveur de la couleur brune des Gallois. Il croit aussi, contrairement à l'opinion la plus répandue, à une véri-

(1) On en trouve le tableau résumé dans le volume intitulé : *Histoire des classes agricoles de la Bretagne,* par M. du Chatellier.

table conquête des émigrans et non à une simple infiltration ou superposition sans violence. Ces Bretons insulaires, qui se plaignaient avec une indignation et une amertume dont les témoignages subsistent, d'avoir été trahis par les Saxons, qu'ils avaient accueillis comme des hôtes, auraient donc tenu la même conduite à l'égard des Armoricains, qui les avaient reçus comme des frères malheureux. Seulement rien ici n'atteste une longue durée de la lutte, et l'apaisement, en tout cas, fut prompt à se faire. Ce fut dès lors un même peuple uni par le christianisme comme par l'amour et pour la défense d'une même Armorique. Les nouveau-venus lui donnaient leur nom, en même temps que la Grande-Bretagne perdait le sien pour en prunter à celui d'une simple peuplade le nom bientôt illustre d'Angleterre. La langue aussi, cette langue qui tiendra tant de place dans l'explication des destinées de ces campagnes, devenait commune. Nous touchons encore ici à une question difficile et controversée, mais qui, au point de vue de nos études spéciales, a moins d'importance. On se demande si le breton ne se confondait pas presque avec le gaulois parlé par la population celtique antérieurement établie. Cette opinion a pu s'autoriser des paroles de Tacite, qui dit, dans la Vie d'Agricola, que « le langage des Bretons n'est *pas très différent* de celui des Gaulois. » La question a été agitée dans les ouvrages de M. Aurélien de Courson sur les *Origines et Institutions de la Bretagne*, et sur l'*Histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine;* elle reçoit une solution négative de la thèse de M. Loth. Quoi qu'il en soit, ce qui semble ressortir de ces discussions, c'est que des rapports, sinon aussi complets que le croyait Tacite, du moins très réels, existaient entre le breton et le gaulois parlé en Armorique, rapports suffisans pour que le breton, tel que nous le connaissons, pût résister à l'invasion du latin, qui ne s'opéra que dans certaines régions. Ainsi, deux variétés de races en un peuple, deux idiomes en une langue, voilà le fonds désormais un et résistant; il nous fera comprendre ce paysan breton, dont la ténacité est un des étonnemens de l'histoire. A ces raisons de persistance du type moral nous en verrons se joindre d'autres. Non plus que les Romains, les Francs ni les autres barbares ne purent asservir l'âme de ce peuple, ni le garder matériellement. En réalité, ces populations bretonnes n'ont eu que deux maîtres, le druidisme et le christianisme. La croyance, sous ces deux formes, s'est emparée d'elles; la force ne les a jamais domptées et elles ne se sont pas plus laissé séduire que vaincre.

M. Loth, dans son livre sur *l'Émigration bretonne en Armorique du* v^e^ *au* viie *siècle*, a rappelé le caractère du Breton, ce caractère qui allait devenir, s'il ne l'était déjà, celui de la population armoricaine à laquelle il s'imposait. Ces Gallois, ces Kymris, — sur ce

point du moins les historiens paraissent assez d'accord, — avaient quelque chose de particulier et qui se retrouve par la suite, une audace guerrière et une obstination dans la résistance véritablement extraordinaire, une extrême sensibilité et mobilité, et une extrême énergie. Les Gallois étaient soutenus par deux sentimens qui respirent dans leurs lois et ressortent de toute leur histoire : l'amour de la patrie et l'amour de l'indépendance surexcités par l'idée qu'ils se faisaient d'eux-mêmes. Le Kymri croyait appartenir à une race supérieure, noble, pure, sans mélange. Il ne doutait pas qu'il ne redevînt un jour maître de l'île entière. Cette croyance se personnifiait dans le héros Arthur. Arthur n'était pas mort, il allait reparaître, et, à la tête des Bretons, exterminer les Saxons.

L'isolement né des circonstances géographiques et de la langue explique cette persistance proverbiale peut-être autant que la race. En effet, on sait combien la race celtique, placée dans d'autres milieux, s'est montrée souple et susceptible de prendre diverses formes. D'ailleurs, ce qui détermine la destinée des peuples, n'est-ce pas surtout la géographie? L'herbe fait les peuples pasteurs et crée le patriarcat; la forêt, quelle que soit la race, fait les chasseurs et les sauvages; les bords de la mer, en produisant les pêcheurs et les navigateurs, impriment à la famille, à la propriété, aux mœurs, aux idées, des formes non moins particulières. Ce qu'on a appelé l'obstination de la « race bretonne » n'est peut-être qu'un mot général qui sert à exprimer toute cette combinaison d'influences où la race, en réalité, ne figure que pour une part difficile à discerner. Coupée par de petites montagnes, les monts *Arès* ou *Arées*, et les *montagnes Noires,* qu'en leur langage énergique ils appelaient le *dos de la Bretagne, Kein Brès,* sans routes intérieures, avec peu de grandes voies navigables, la presqu'île armoricaine aura son développement à part. Cela sera vrai surtout de la Basse-Bretagne, placée hors du contact étranger, excepté par ses côtes, où s'arrêtent ses relations avec le dehors. Rien presque ne changera essentiellement. Les costumes resteront à travers les âges tels que les a décrits César. — *Toto divisos orbe,..* ce mot, par lequel le poète romain qualifie la Grande-Bretagne, dans un sens tout physique, nous avons été souvent tenté de l'appliquer moralement à cette petite Bretagne armoricaine. Ce qu'il y a de résistant aux influences étrangères nous est apparu, aujourd'hui même encore, sous plus d'un symbole. Tantôt nous y songions à la vue de ces chênes courts et trapus, plantés en abondance dans la plaine bretonne, que le vent ne fait pas plus plier qu'il ne les rompt; tantôt nous en faisions un rapprochement involontaire avec ces rochers granitiques de ses côtes, que le flot bat depuis des siècles sans les entamer. Mais les comparaisons qu'on peut faire entre le monde physique et

le monde moral ne sont jamais complètement exactes. Dans ce dernier ordre, le temps finit toujours par avoir raison des résistances. Tout cède aux inévitables influences qu'il amène et qui pénètrent d'une manière insensible. Il y a d'ailleurs des époques où il agit révolutionnairement. On en est frappé aujourd'hui à la vue d'une province dont les campagnes répugnaient à la lecture et à l'écriture et qui commence à être envahie par les journaux, d'une province où la routine traita plus d'une fois les chemins vicinaux comme des innovations téméraires, et où tout à coup le paysan, éveillé de sa léthargie, a vu passer à travers ses campagnes solitaires la locomotive filant à toute vapeur, — seul genre de merveilleux qui pût l'étonner, et dont rien, dans ses conceptions les plus fantastiques, ne lui avait encore donné l'idée! On peut dire que tout a marché aussi plus vite depuis lors. Non pas que les changemens moraux et matériels règlent jamais leur rapidité sur la vapeur, mais l'état a cessé d'être stationnaire; l'ère de transition, déjà commencée, s'est accusée de plus en plus. C'est là même, nous devons le dire, ce qui fait l'intérêt et parfois la difficulté d'une telle étude. Tantôt elle oppose le passé et le présent, tantôt elle les rapproche. Lorsqu'il s'agit des faits économiques qui affectent la condition agricole, ils se prêtent à l'observation avec des signes extérieurs qui s'imposent; s'il s'agit des faits de l'ordre intellectuel et moral, la tâche est moins aisée, l'observateur est tenu de voir avec ses yeux, d'apprécier avec son jugement; il doit s'appliquer à discerner des nuances par elles-mêmes plus délicates; ajoutez que le modèle qu'il s'efforce d'étudier pour le reproduire se modifie plus d'une fois pendant que le regard s'y attache.

Voyons d'abord comment ces populations, si longtemps confinées dans l'isolement intellectuel, sont en train de se transformer à ce point de vue, en quoi elles tiennent encore au passé et en quoi elles s'en séparent.

I. — CARACTÈRES INTELLECTUELS; CE QUI RESTE DE LA POÉSIE ET DES LÉGENDES ANCIENNES DANS LES CAMPAGNES.

Intellectuellement le paysan breton le moins cultivé apparaît sous la forme d'un certain type qu'il reproduit plus ou moins, tant il est connu et classique pour ainsi dire. On est frappé par ses côtés religieux, superstitieux, idéalistes, par son attachement tenace à ses idées. Il porte en lui un monde de souvenirs, de rêves, de légendes dont on ne le sépare pas, et on a raison de ne pas l'en séparer, même aujourd'hui, malgré l'effacement ou le mélange qui a pu se faire et qui se fait tous les jours. Maintenant encore, ce rude paysan

illettré, vous ne le comprendrez pas si vous ne vous imprégnez vous-même à un certain degré de sa poésie native, de ses vieux chants, de ses vieux contes, de tout ce que M. de La Villemarqué a recueilli avec un soin aussi pieux que savant, avec une intelligence sympathique et pénétrante (1). Assurément de telles images poétiques ne peuvent équivaloir à la réalité; elles rejettent nécessairement les élémens trop vulgaires qui ont une part si considérable dans la vie de paysans, si souvent grossiers, le fussent-ils moins par certains côtés qu'on n'est tenté de le croire. Toutefois, dans ces monumens plus ou moins poétiques, comme dans d'autres figurés par la pierre et jusque sur les vitraux des églises, les idées et les sentimens des populations rustiques ne se peignent pas moins et se retrouvent encore. Il y a donc à tenir un compte sérieux, sans les prendre toujours trop à la lettre, de ces documens, qui gardent leurs traits distincts, et ne se confondent pas avec ceux des littératures primitives du Nord et des autres civilisations. Le caractère idéaliste et rêveur, les sentimens issus de la vie de famille ou de clan, y sont empreints d'une manière particulière. Des scènes pleines de douceur, des chansons amoureuses, des chants guerriers qui respirent une intrépidité farouche, des récits dont plusieurs rappellent les héros et le merveilleux de la Table Ronde s'y succèdent et y alternent, et nous font parcourir une route qui n'est ni sans charme ni même sans une certaine variété, malgré la simplicité du fond et de la forme. Ces *Chants populaires* se poursuivent pendant la révolution et au-delà. On ne peut douter que l'âme de ces campagnes ne s'y manifeste sous ses aspects les plus divers. Le factice ne commence à se montrer que dans des pièces d'une date récente. Sans doute, la poésie a pu être cultivée d'une manière plus régulière dans les villes qui, en petit nombre et d'une importance médiocre dans la Basse-Bretagne, formaient en quelque sorte des centres; mais on n'y pensait, on n'y sentait pas autrement que dans les campagnes; nombre de ces chants sont nés, dans ces campagnes mêmes, de l'imagination villageoise; tous ont été adoptés par elle et répétés de berceau en berceau d'une génération à une autre. Les Bretons armoricains avaient, nous dit-on, au VIe siècle, une littérature contenant trois genres très distincts de poésie populaire : à savoir, des chants mythologiques, héroïques et historiques; des chants de fête et d'amour; des chants religieux et des vies de saints rimées. C'est sur ce fonds incessamment développé que vivent pour ainsi dire les campagnes bretonnes pendant toute une série de siècles.

(1) Voyez, sur ces antiquités poétiques et historiques de la Bretagne, le livre, qui vient d'être publié, de M. A. de La Borderie : *Études historiques bretonnes : l'Historien et le Prophète des Bretons : Gildas et Merlin.*

Outre que tout n'a pas péri dans cette influence, et que nombre de ces chants et de ces récits se répètent encore, on peut se demander si cette poésie campagnarde est entièrement tarie dans ses sources. Il n'en est rien ; si réduites qu'en soient désormais les inspirations. Sans compter ceux qui, dans toutes les classes, trouvent en eux à quelque degré cette faculté ou ce goût poétique, on le rencontre spécialement dans certaines professions rustiques ou villageoises. C'est dans la classe des meuniers qu'on trouve les principaux représentans de cette veine non tout à fait épuisée. Ceux qui sont doués de cette inspiration, de ce talent particulier, réunis sur quelque tertre, se cotisent pour ainsi dire en vue d'une chanson, d'un conte rimé, qu'il s'agit d'improviser en commun, et chacun, reprenant les derniers mots de celui qui le précède, les répète et y ajoute jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée. On s'attend bien que des compositions ainsi ébauchées par des hommes qui s'en font une sorte de jeu ne se recommandent plus guère, comme celles qui naquirent dans un milieu plus poétique, par la grandeur et l'originalité. Il en est toutefois qui ne manquent ni de légèreté ni de grâce imprévue, selon que le vent qui fait aller le moulin souffle à l'oreille de son maître des idées plus ou moins ingénieuses, des expressions plus ou moins heureuses. Il existe aussi dans cette Bretagne rurale d'aujourd'hui toute une catégorie de chanteurs et de faiseurs de récits d'un genre plus galant ou plus satirique. Ce sont les tailleurs de villages, gens plus recherchés qu'estimés, entremetteurs d'amour fort utiles et regardés surtout comme des personnages amusans. Si sombre que nous apparaisse l'imagination bretonne à certains égards, on ne rit pas moins d'un bon conte dans ces campagnes qu'ailleurs. L'esprit gaulois s'est fait sa large part et la garde. On trouve chez ces paysans un esprit d'observation facilement sarcastique. Le clergé, quoique respecté, n'échappe pas toujours à ses traits. Le caractère sacré du prêtre n'empêche pas qu'on y aperçoive fort bien les défauts de l'homme et qu'on s'en gausse sans aucun scrupule. Enfin on nous signale l'existence de l'ancienne classe de poètes plus relevée et plus cultivée, les *kloer* (au singulier, *kloarec*), ou clercs. Ils compteraient des survivans parmi les jeunes étudians. On les voyait naguère, deux à deux ou trois à trois, aller, l'été, de manoir en manoir, chantant et faisant l'amour. Ces demi-bohèmes ne faisaient que traverser cette existence, moitié d'études, moitié d'aventures, avant de se fixer dans une carrière. Quelques-uns embrassaient la prêtrise et ne manquaient guère, dit-on, à l'heure des pieux repentirs, de tonner contre les péchés de jeunesse de cette classe libertine. Nous avons en vain cherché les débris subsistans de cette classe de bardes bretons un peu dégénérés. On peut regretter qu'il ne se soit pas rencontré de kloer en état de

faire pour la langue bretonne ce que les félibres font pour la langue provençale, des poètes assez populaires pour grouper autour d'eux les populations rurales, comme l'a vu le gracieux midi d'Agen dans ses fêtes rustiques. Au fond, le seul vrai kloarec distingué que la Bretagne actuelle ait vu naître et qui en exprime la littérature rurale, a écrit en français, c'est Brizeux; elle n'a pas produit un Mistral (1).

Le caractère superstitieux du paysan breton se ressent encore profondément du passé. L'étranger n'en voit guère que certaines manifestations extérieures, comme les pèlerinages. Ces coutumes tiennent de trop près à l'essence même de la religion catholique pour qu'elle permette de n'y voir que de simples actes superstitieux. Il en est d'autres dont elle se montrerait moins disposée sans doute à revendiquer l'entière solidarité, et il existe enfin de ces superstitions dont elle-même a longtemps poursuivi l'extinction. Ce sont celles d'abord qui tiennent à la magie. Il y a encore des individus, hommes ou femmes, qui se livrent à ces pratiques. Plus d'une fois, on nous a montré quelque vieille travaillant aux champs. « Voilà la sorcière, » nous disait-on. Appelée à l'exercice de ses fonctions, elle changeait, dit-on, de visage, traçait des cercles, invoquait les vents et les flots, le ciel et la terre. Ceux qui se connaissent à ces genres de rites affirment qu'ils ont quelque chose de particulier et viennent de l'Orient. On ne peut séparer la superstition bretonne des souvenirs du druidisme et de ce naturalisme, qui ne se rattache pas toujours positivement à un culte officiel. M. Renan, dans son *Essai sur la poésie des races celtiques*, a fortement insisté sur le caractère naturaliste de cette mythologie populaire à l'état de croyances dans les campagnes qui en ont retenu des traces nombreuses et reconnaissables, tantôt à l'état primitif pour ainsi dire, tantôt étrangement mêlées au christianisme. Ce n'est pas en vain que l'imagination campagnarde a été hantée par ces korigan et ces koridwen, ces fées bonnes ou méchantes qui dansent avec des fleurs dans les che-

(1) Ces kloer ont beau chanter leurs vers en dialecte de Cornouaille, de Léon ou de Tréguier, il en est qui ne paraissent pas étrangers au souffle de la littérature moderne. Ne trouvez-vous pas quelque chose qui sent son romantisme de 1830 dans la *Chanson du pauvre clerc* en ce dernier dialecte? Il supplie sa belle, ou plutôt sa « douce, » comme disent les poètes bretons : « Mon étoile est fatale, mon état est contre nature; je n'ai eu dans ce monde que des peines à endurer; je n'ai ni parens, ni amis, hélas! ni père, ni mère; nul chrétien sur la terre qui me veuille du bien. Il n'y a personne qui ait eu autant à souffrir à votre sujet que moi depuis ma naissance; aussi je vous supplie à deux genoux, et au nom de Dieu, d'avoir pitié de votre clerc. » Est-ce que ce kloarec de la campagne trégoroise n'aurait pas un peu lu *Antony* par hasard? Il y a, je le sais, tout à côté de cet air *fatal* que se donne le pauvre poète, des choses bien douces et bien bretonnes, et peut-être mon interprétation révolterait-elle le savant éditeur de *Barzaz-Bréiz;* il n'y aurait rien d'étonnant pourtant à ce que de jeunes étudians bretons, poètes à leurs heures, eussent subi l'influence du mouvement littéraire de Paris. Ceci est une simple conjecture.

veux et des robes blanches à la clarté de la lune, par ces affreux nains velus, à griffes de chat, qui vivent la nuit sous les dolmens, exécutant des danses étranges et jouant mille tours aux pauvres gens. Toute croyance aux farfadets et aux génies de l'air n'a pas disparu. Les dolmens sont encore l'objet de ces préoccupations surnaturelles de la part d'un certain nombre de paysans, plus attardés aux superstitions anciennes. Les pierres druidiques gardent à leurs yeux la vertu de guérir certaines maladies ou de rendre certains oracles. Les jeunes filles en quête de mari les consultent, et on raconte qu'on voit encore, aux heures nocturnes, certains époux inquiets demander aux *pierres branlantes* des révélations sur leur sort. La culte des fontaines survit christianisé. Le gui sacré s'appelle « herbe de la croix, » et guérit de la fièvre. L'idée druidique de la transmigration des âmes se montre encore parfois dans la répugnance à manger la chair de certains animaux sauvages. « Je suis né trois fois, disait, il y a quinze siècles, le poète cambrien Taliésin, — plus ou moins commenté après par d'autres bardes bretons, qui croient aussi aux trois cercles de l'existence et au dogme de la métempsychose. — J'ai été mort, j'ai été vivant, je suis tel que j'étais... J'ai été biche sur la montagne,.. j'ai été coq tacheté de couleur jaune... Maintenant je suis Taliésin. » Ainsi se cache derrière une superstition vulgaire le souvenir inconscient de tout un passé religieux et poétique. Ce qu'il y a de plus saillant dans ce qui survit des anciennes superstitions bretonnes, — en mettant à part les plus connues qui se rattachent au christianisme, — c'est cet amalgame étrange de pratiques chrétiennes et *païennes,* comme on les nomme improprement. Il se retrouve notamment dans certaines fêtes et cérémonies, où des danses délirantes et des scènes singulières rappellent évidemment des inspirations antérieures fort étrangères au catholicisme. Le druidisme, religion forte à coup sûr, par ses dogmes élevés et terrifians, s'était emparé avec une puissance inouïe des imaginations et des âmes, qu'il disputa avec une grande énergie au christianisme et qu'il ne lâcha jamais entièrement. Il se fit dans les campagnes de bizarres compromis contre lesquels des conciles, notamment celui de Nantes, vers 658, furent appelés à se prononcer. En vain frappa-t-il d'un anathème particulier le culte des pierres et des fontaines : *Veneratores lapidum,.. excolentes sacra fontium admonemus;* le paysan breton fit le contraire des païens convertis devenus iconoclastes : il planta sur les menhirs restés debout la croix triomphante. Il ne s'est pas toujours depuis lors montré si conciliant.

C'est à un fonds historique plus solide ou moins mêlé d'ombres qu'il faut s'adresser pour se rendre compte du caractère religieux et tout pénétré de légendes surnaturelles de ces populations. Il

faut se reporter au berceau de leur agriculture même. Ce sont des saints qui lui ont servi de pionniers. Ces personnages très réels, dont la vraie physionomie comme le vrai rôle ressortent à travers tous les voiles légendaires, n'ont pas moins fait pour défricher le sol que pour convertir les habitans. Ce caractère éclate dans toutes les pages de la vie des saints bretons écrite par les bénédictins, et dans les chroniques d'Albert le Grand. Ces saints, objet d'une vénération qui dure toujours, saint Pol de Léon, saint Corentin, saint Cado, saint Tenock, et tant d'autres, sont toujours en lutte avec les marécages, avec des monstres fantastiques, ils nous représentent les Hercules et les Thésées de l'ère chrétienne. Mais un pouvoir surnaturel leur vient en aide, un simple exorcisme leur tient lieu de hache et de massue, et suffit pour que la bête écumante coure se précipiter d'elle-même au sein des flots. Ils ont affaire aussi, ces moines colonisateurs, ces pieux et hardis évêques, aux monstres humains, au mauvais vouloir des petits rois du pays ou de ses habitans révoltés. Vous pouvez lire toute la légende agricole de saint Anvel, inscrite en vives images sur les vitraux de l'église de Locquenvel, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Voyez-vous ce bandit qui vole le cheval du saint? C'est l'image du brigandage de l'époque. Le saint conduit une charrue attelée d'un cerf et d'une biche. C'est le passage de la vie du chasseur à celle de l'agriculteur. Une autre représentation montre le saint empêchant un loup de dévorer un troupeau. Mais voici un autre loup, je veux dire un méchant seigneur, qui, lui, paraît bien dompté. Aux genoux de saint Anvel, il lui demande pardon de s'être opposé à ses premiers établissemens agricoles. Voilà dans quelle atmosphère ont vécu ces populations rurales. De tels souvenirs ne s'effacent pas. Plus d'un paysan dans le Léonais parle de saint Pol comme s'il avait vécu au dernier siècle. Il était bon, hospitalier, point fier, etc. Le clocher de Saint-Pol, qui se découvre pendant des lieues entières, étend au loin sa protection toujours efficace sur les champs de ce fertile pays de Léon.

Quant à ces autres superstitions légendaires plus grossières que vit naître le moyen âge, elles achèvent de perdre leur empire. On ne croit plus si aisément que les rochers qui hérissent telle de ces côtes ont été transportés là par la vengeance d'un saint ermite qui, mal reçu dans ces contrées, en débarrassa d'autres pays plus hospitaliers. Nous pouvons évoquer un souvenir personnel. Il n'y a guère plus de vingt ans, un guide nous montrait les monumens mégalithiques du champ de Carnac et nous racontait avec sérieux la légende de saint Cornély, qui avait métamorphosé en pierres les envahisseurs. Les pierres gigantesques, c'étaient les généraux; puis venaient, selon l'ordre de taille, les grades inférieurs. Naguère

la même légende nous était répétée sur les mêmes lieux par un jeune garçon. Il la racontait en riant et il s'étonnait qu'il y eût eu des gens assez simples, — il se servait même d'un autre mot, — pour croire à de pareils contes. Le doute était entré depuis vingt ans dans la place avec l'ironie. Lui fera-t-on sa part? La question ne manque pas de gravité.

En tout cas, la religion conserve presque toute sa force dans les campagnes bretonnes. Les églises sont remplies d'hommes comme de femmes les dimanches et fêtes. Le sentiment religieux qui s'y alimente est sérieux et profond, et les pratiques fidèlement suivies contribuent sans relâche à l'entretenir. On ne saurait sans injustice nier l'influence qu'il exerce sur la direction des pensées et sur toute la conduite de la vie. La légèreté facilement sceptique de certaines races n'a rien à voir ici, non plus que ces accommodemens entre une morale relâchée et des pratiques religieuses superficielles. Le Breton a gardé le sens intègre du christianisme, le véritable esprit de l'évangile. Il ne se trompe pas sur le mal, même s'il y tombe. Il n'a pas de sophismes à son usage pour ruser sur la notion du devoir; sa règle morale, nette et précise, n'hésite guère. Il l'applique également, soit qu'il juge les autres, soit qu'il se juge lui-même. Elle est contenue tout entière dans les « commandemens de Dieu. » Dans une fête consacrée à l'enfance, qui se célèbre en Basse-Bretagne, particulièrement dans les montagnes, et qu'on nomme la *Fête des petits pâtres*, il y a un chant grave conservé par l'usage. Un vieillard se charge de le chanter; il s'y rencontre ce verset : « Enfant, dites le matin : « Mon Dieu, je vous donne mon corps, mon cœur et mon âme; faites que je sois un honnête homme, mon Dieu, ou que je meure avant l'âge. » Ce chant de jeune Spartiate chrétien donne l'idée de ce mâle enseignement religieux. Malgré quelques symptômes, çà et là, de relâchement, de tiédeur et même de doute, cette foi conserve encore, dans la très grande majorité, une puissance avec laquelle il ne serait pas prudent d'entrer en lutte. Il y a là trop de racines qui tiennent au cœur, un culte trop vivant de famille, pour que le souffle sceptique de notre temps vienne à bout facilement de cette religion intérieure et de ces habitudes qui font partie de l'existence même. Longtemps encore, on peut le prédire, le Breton suivra le sentier qui conduit de sa rustique demeure à l'église, centre commun, presque unique, de ces populations éparses. Longtemps encore il aimera à entendre, au moins une fois la semaine, une parole qui tombe de plus haut que celle qu'il entend tous les jours. Outre le besoin d'un idéal élevé au-dessus des vulgaires réalités, auquel la parole divine satisfait, il va à l'église comme à une fête. C'en est une pour lui que ce rustique autel paré de quelques ornemens, que ces

chants sacrés, que ces cérémonies qui parlent aux yeux aussi bien qu'à l'âme. Il y aurait une sorte de cruauté à lui ôter ces biens, qu'il apprécie tant, comme à lui enlever ces espérances d'au-delà, qui le consolent et le fortifient; quant à l'avantage social qui en résulterait, il n'est pas facile de l'apercevoir.

II. — L'INSTRUCTION DANS LES CAMPAGNES BRETONNES.

L'ignorance de ces campagnes, en tout ce qui touche les élémens de l'instruction primaire, a été poussée longtemps au point de se faire remarquer, même au milieu de l'ignorance assez générale des autres provinces. Ce n'est pas qu'on ne prouve aussi que la Bretagne a eu dans l'ancien régime plus de petites écoles qu'on ne se le figure ordinairement; mais la vraie question est de savoir si ces petites écoles ont porté beaucoup de fruit, et c'est presque toujours là que la démonstration échoue. Affirmer qu'elles furent sans utilité pour une minorité serait une grossière erreur. Croire que la grande majorité ne resta pas en dehors de leur enseignement n'en serait pas moins une complète illusion. Hier encore, et parfois aujourd'hui même, la difficulté des communications s'est opposée à la fréquentation des écoles existantes. On peut par là se faire une idée de ce qu'il en fut au moyen âge et jusqu'à la création des chemins vicinaux. Nous tenons un juste compte des savantes recherches faites de différens côtés, de celles que publiait récemment M. l'abbé Allain dans son livre sur l'*Instruction primaire avant la révolution*, et de celles qu'on trouve consignées dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, de 1874 à 1878, mais nous ne pouvons y voir la preuve d'efforts un peu efficaces pour répandre l'instruction dans la grande masse rurale avant l'ère nouvelle. Tout au plus ferons-nous dater ce mouvement de la fin du XVIIIe siècle. C'est alors que les frères de la doctrine chrétienne firent en Bretagne pour le peuple (encore n'était-ce guère que dans les villes) ce que les jésuites faisaient pour l'enseignement secondaire à l'usage des classes supérieures. Il est curieux, surtout dans les circonstances actuelles, peu favorables à l'enseignement congréganiste, de voir La Chalotais, ce héros de l'indépendance parlementaire, si mal disposé pour l'instruction du peuple, traiter les jésuites et les frères comme d'affreux révolutionnaires. On ne saurait mieux mesurer le changement des temps qu'en lisant ces lignes du fougueux opposant du parlement de Rennes : « Les frères de la doctrine chrétienne, qu'on appelle ignorantins, sont survenus pour achever de tout perdre. Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et à manier le rabot et la lime, mais qui ne le veulent plus faire.

Ce sont les rivaux et les successeurs des jésuites. Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. » C'est en réponse à l'hommage du livre où ces lignes se trouvent que Voltaire répondait avec une parfaite conformité d'idées : « Je ne puis trop vous remercier de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Je trouve toutes vos vues utiles. Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi, qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes chevaux et pour les atteler. »

Rien d'efficace, encore une fois, n'a été fait pour l'instruction des campagnes bretonnes, jusqu'à la loi célèbre de 1833, vraie loi de civilisation, due à l'initiative de ces hommes d'état qu'on a représentés comme voués aux intérêts égoïstes d'une bourgeoisie exclusive. Encore cette loi bienfaisante fut-elle longtemps, en raison des circonstances spéciales que présentait la Bretagne, sans avoir de grands effets. Un des principaux obstacles fut la langue bretonne, presque seule parlée et comprise par la masse rurale, et qui reste encore en plus d'un cas la grande difficulté. L'enfant est tenu de savoir deux langues. Il apprend sans effort la langue maternelle, il n'en est pas de même du français, auquel il est initié par l'école. On parle, il est vrai, français de plus en plus autour de lui. Mais, surtout en Basse-Bretagne, le breton seul est parlé par les paysans. Les propriétaires lettrés et riches s'expriment eux-mêmes avec leurs fermiers dans cet idiome. Idiome régulier, vraie langue, et que l'ignorance seule du conventionnel auteur des *Lettres à l'abbé Grégoire*, pouvait traiter de patois. Ces lettres à Grégoire ne sont pas d'ailleurs dépourvues de renseignemens sur l'instruction des campagnes. On voit combien elle était faible, sans être nulle. Depuis la révolution, la langue bretonne est restée placée sous la triple protection de l'usage populaire, du patriotisme des lettrés bretons, qui en ont gardé le dépôt, et du clergé. Beaucoup de recteurs (curés) ne prêchent qu'en breton, seul moyen d'être compris par tous. On doit le reconnaître d'ailleurs : le breton a l'inappréciable mérite aux yeux du clergé d'être la langue immaculée qui n'a jamais dit de mal de Dieu ni de ses saints. Tous les péchés que le français a commis en ce genre ne sauraient le mettre en odeur de sainteté. Les communications devenues fréquentes et l'action de l'enseignement primaire ont ôté beaucoup de force à cet obstacle. Il en subsistait d'autres. Aussi les écoles présentaient encore dans les années qui ont suivi 1833, un état fort arriéré. La Bretagne était teintée de la couleur la plus sombre dans ces fameuses cartes du baron Charles Dupin, où l'instruction, disons mieux,

l'ignorance française, était nuancée selon ses degrés. M. Guerry, le savant statisticien, comptait vers 1840 un seul écolier sur quatre-vingt seize habitans dans l'académie de Rennes, tandis que la proportion était de un sur onze dans les académies d'Amiens, de Besançon et de Nancy. Même vers 1860, on pouvait dire que la Bretagne demeurait une des provinces les plus mal partagées, lorsqu'on parcourt le tableau des maisons d'école tracé par M. Charles Robert. Les écoles étaient insuffisantes comme nombre et local, ou même malsaines et presque toujours mal appropriées à leur destination et mal outillées, la fréquentation était très imparfaite. Dans un département comme l'Ille et-Vilaine, on trouvait encore en 1872, sur 589,532 habitans, ce chiffre énorme, pour ainsi dire incroyable, de 355,400 illettrés (236,699 ne sachant ni lire ni écrire, 118,801 sachant lire seulement). Il faut ajouter que, sur les 234,132 individus restans, la plupart n'avaient reçu qu'une très faible instruction. Qu'on examine ces chiffres, qu'on en mesure la portée, il faudra bien convenir qu'une telle situation appelait des remèdes. Une population dont les deux tiers peut-être se composent d'individus étrangers aux premiers élémens est une anomalie évidente dans un état civilisé. On peut attendre avec confiance les résultats de la multiplication nouvelle des écoles. La gratuité facultative recevait déjà dans ces derniers temps une application fort étendue. Quant à l'obligation, elle augmentera assurément dans une certaine mesure le nombre des élèves; mais on aurait tort de croire que, dans les dispositions actuelles des paysans bretons, l'obstacle soit dans le mauvais vouloir des parens. Ils sont en général convaincus des bienfaits de l'instruction élémentaire pour leurs enfans. L'obstacle, c'est la distance à parcourir. Elle est fort longue surtout dans certains départemens bretons. C'est à cette difficulté qu'a voulu parer la création des écoles de hameaux. On ne saurait ici surtout en contester l'opportunité. Dans le Finistère, des communes présentent une contenance de 2,327 hectares ; on y rencontre des hameaux aussi peuplés que le bourg où se trouve l'école, dont ils sont éloignés de 5 ou 6 kilomètres et parfois davantage. Lors de notre passage récent en Bretagne, antérieur à l'effet des lois récentes d'obligation et de laïcisation qui commencent seulement à se faire sentir, nous trouvions 776 écoles dans l'Ille-et-Vilaine, 625 dans le Finistère, 554 dans le Morbihan. C'était un énorme progrès. La population scolaire augmentait en proportion. En 1881 et 1882, on trouvait plus de 82,000 élèves pour l'Ille-et-Vilaine, environ 72,000 pour les Côtes-du-Nord ; un tel concours allait jusqu'à l'encombrement ; pour le premier de ces départemens c'étaient en moyenne 105 élèves par école ! Le progrès se faisait sentir un peu moins dans le Morbihan, où 60 individus sur 100 ne savaient pas lire. Sans discuter la question des voies et des moyens, et le reproche

qui s'adresse aux dépenses excessives de certaines constructions nouvelles d'écoles, on peut affirmer que la réforme des logemens scolaires s'imposait particulièrement en Bretagne. Nous voyons, par exemple, que, dans ce même département de l'Ille-et-Vilaine, aux années qui viennent d'être citées, on trouvait à peine 171 écoles en bon état sur 776. Les lois de laïcisation ne pouvaient être généralement bien accueillies dans un pays si catholique. Ce n'est pas que l'élément laïque n'y fût fortement représenté. Nous trouvions dans l'Ille-et-Vilaine, en présence de 469 écoles congréganistes, 307 écoles laïques dont le nombre ne pouvait qu'aller croissant. Cet enseignement congréganiste n'est pas d'ailleurs aussi étranger qu'on le croit aux besoins même d'ordre matériel des populations rurales. Une part y est faite aux métiers, à l'agriculture. L'école des Lickès, à Quimper, comptait naguère encore 900 élèves et elle en compte aujourd'hui un chiffre approchant, et le département lui alloue une subvention. Elle se recrute en grande partie parmi les gens de la campagne, et l'agriculture y est enseignée de manière, dit-on, à amener de bons résultats. Elle l'est aussi dans l'école dirigée par les frères à Quimperlé.

Cet enseignement de l'agriculture fait partie intégrante, notamment dans un tel pays, de ces études pratiques qui doivent initier la classe rurale à l'intelligence et à l'exercice éclairé de son métier. C'est d'ailleurs une excellente école d'observation et de réflexion. Il repose sur un point d'appui solide, expérimental et ne permet pas dès lors à la pensée de s'égarer. Lire, écrire, compter, posséder des notions géographiques et historiques, c'est fort bien, mais les arts pratiques sont aussi, nous y insistons, comme une gymnastique du jugement. Ils lui apprennent à user de procédés sûrs et le mettent en défiance contre les chimères. Outre ses fruits spéciaux, un tel enseignement est par là salutaire et fécond. Il a encore bien des acquisitions à faire en Bretagne, mais déjà il y tient une place qui n'est pas sans quelque importance. Nous voulons parler des chaires de création nouvelle, des conférences assez fréquentes, et des établissemens spéciaux, comme la ferme-école des Trois-Croix. Elle fut fondée près de Rennes par un homme de bien qui a été aussi un des premiers grands constructeurs de machines agricoles pour toute la province, M. Bodin, et s'est transmise de père en fils. Nous avons pu visiter de même avec intérêt l'école officielle d'irrigation et de drainage de Lezardeau, près Quimperlé, pour borner là nos indications. Citons surtout la grande école de Grand-Jouan, fondée et dirigée depuis plus de cinquante ans par M. Jules Rieffel. Cette école a aujourd'hui un caractère national comme celles de Grignon et de Montpellier. Les élémens de l'agriculture figurent aussi dans l'école primaire avec une efficacité fort inégale selon les cas. On ne

peut omettre enfin les nombreuses sociétés d'agriculture qui ont commencé à se développer au dernier siècle, et qui entretiennent dans tout le pays un remarquable mouvement agricole, et dès lors aussi, à certains, égards, intellectuel.

Nul doute que de l'ensemble de ces remarques il ne ressorte la preuve d'un état nouveau en voie de formation qui, sans abolir le passé, comme le voudraient les politiques radicaux, tend à faire pénétrer des changemens aussi profonds qu'étendus. Les esprits légers ont bien vite fait de prononcer les mots de progrès et de décadence appliqués à des choses qui comportent malheureusement plus de difficultés qu'ils ne semblent le supposer. Ni les lamentations sur le passé qui s'en va, ni l'optimisme de ceux qui rêvent à courte échéance un avenir pur de nuages ne sauraient s'appliquer ici. Dans des populations attachées comme celles-ci au passé par des racines profondes et délicates qui sont comme autant de fibres sensibles, les transitions risquent toujours de ne pas s'opérer sans quelque trouble et quelque souffrance. Les anciennes crédulités grossières ont perdu déjà et perdront plus vite encore à l'avenir une grande part du terrain qu'elles occupaient il y a à peine une quarantaine d'années. Il n'y a pas lieu de se plaindre de voir disparaître ces vestiges des âges d'ignorance, ces rêves d'une enfance prolongée. Mais ce serait une singulière illusion de ne pas comprendre que l'instruction ne résout pas tous les problèmes et qu'elle en pose de redoutables. On ne peut espérer qu'un état qui met en présence le doute et la foi engendre la paix morale; les divisions qui, dès à présent se manifestent à un certain degré, ne sauraient passer pour en être des symptômes pour l'avenir. Il est assez difficile dans un pays comme celui-là de séparer entièrement des questions religieuses les questions morales. Comment ne pas sentir ici surtout qu'il y a une part d'inconnu dans l'expérience qui substitue un enseignement moral tout humain à celui qui avait exclusivement pour base la révélation? Peut-être y a-t-il des races à qui les principes un peu abstraits d'une morale philosophique suffisent encore moins qu'à d'autres, et il est à croire que les populations rurales bretonnes sont éminemment de celles-là. De tels problèmes ne se tranchent pas à l'étourdie. Ils ont ici un caractère général et local qui nous permet de les poser sans excéder les bornes de notre sujet. Sous ces réserves, nous n'admettons l'état stationnaire ni comme possible, ni comme désirable. Nous accueillons comme un progrès réel la disparition de cette ignorance qui a pu paraître à quelques-uns une des curiosités les plus pittoresques de la Bretagne. Ils doivent se hâter de venir en contempler les restes encore subsistans, à moins qu'ils ne jugent qu'il vaut mieux chercher dans d'autres marques l'originalité de l'ancienne province.

III. — CHANGEMENS DANS L'ÉTAT MORAL.

On a dès longtemps signalé comme traits moraux distinctifs du paysan breton sa résignation, son culte pour les morts, son attachement pour le pays natal, sa probité, son esprit de secours, qui, malgré les côtés violens et farouches de sa nature et le vice d'intempérance, constituait un type digne intérêt. Ces qualités, les a-t-il gardées? Les conserve-t-il sous les mêmes formes? C'est à l'observation du présent mise en regard d'un passé encore assez récent qu'il appartient de répondre, et c'est à cette tâche délicate que nous avons essayé de satisfaire, par des remarques personnelles et par de nombreuses informations prises près des personnes compétentes du pays.

Nous ferons remarquer d'abord que la résignation du Breton n'a jamais exclu l'esprit d'indépendance et la fierté de race. On connaît ces révoltes contre l'oppression dont son histoire est remplie. On le voit soulevé contre l'étranger, soulevé contre les nobles dans de terribles insurrections locales qui se prolongent depuis le moyen âge jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Ainsi la soumission aux volontés dominatrices qui s'imposent avec violence est loin d'être un trait de sa nature, mais il n'en est pas de même de sa résignation à l'égard des conditions de l'existence qui exigent l'esprit d'initiative. Ici il ne fait plus que courber la tête. Il paraît livré dans le passé à une sorte de fatalisme providentiel, à un abandon imprévoyant de soi-même qui le relègue dans sa misère. Émile Souvestre, qui connaissait bien ses compatriotes, a pu écrire : « Le Breton ne court après la fortune ni ne l'attend. C'est la seule superstition populaire à laquelle il soit demeuré étranger. Le pain noir de chaque jour, l'ivresse du dimanche et un lit de paille pour mourir vers soixante ans, voilà son existence, son avenir, et il l'accepte comme définitif. Il traite sa misère ainsi qu'une maladie héréditaire et incurable. » Certes, un tel abandon de soi-même ne saurait passer pour un idéal si l'on considère un certain degré de force morale, de courage actif, de faculté d'initiative et de développement, comme une des conditions essentielles de la valeur de l'humanité. Il n'est pas nécessaire de courir après la fortune, mais il est mieux de secouer l'incurie qui entretient la misère. On ne doit pas d'ailleurs prendre toujours à la lettre ce portrait du Breton rustique malgré sa part de vérité. Même dans le passé, les Bretons n'ont pas été si étrangers à l'économie et au souci de l'argent. Mais ils acceptaient le mal sous bien des formes sans lutter, sans prévoir, par exemple les maladies, les épidémies les plus meurtrières. Ils y voyaient

un décret de la volonté divine. Peu s'en fallait que l'hygiène ne leur parût une précaution impie, la médecine, une rébellion contre la Providence. Nulle preuve ne peut en donner une idée plus saisissante que l'état des campagnes bretonnes lors de l'invasion du choléra en 1834. Rien de plus commun alors que l'abandon de soi-même et des autres. On refusait de prendre aucune mesure. Dans beaucoup de villages, on ne voulait pas écouter les ordonnances qui prescrivaient l'ensevelissement des morts à une certaine distance et à une certaine profondeur ; on allait jusqu'à méconnaître l'autorité des recteurs, qui s'étaient mis du côté du bon sens et de la loi. Voilà ce qui n'est plus, Dieu merci! et on le verra bien, si par malheur le fléau sévit encore dans la province. On prévoit, on conjure le mal avec beaucoup moins d'incurie. Les communes font une part notablement plus grande aux travaux d'assainissement et d'utilité publique. L'homme s'aide lui-même sans cesser pourtant de compter sur l'assistance divine. On peut penser que le véritable esprit de religion n'y perd pas, et il est certain que, la science et le progrès cessant d'être mis en interdit, la Bretagne est entrée par là dans les conditions de la vie et de la civilisation modernes.

Je ferai une remarque analogue pour le culte de la mort, naguère trop matériel. Il allait à faire des cimetières de véritables charniers, des églises des lieux d'exposition de hideux ossemens. Nous avons pu juger par nous-même que, depuis quelques années, ces spectacles sont beaucoup plus rares. Comparez, par exemple, à ce point de vue, ce qu'était Saint-Pol-de-Léon il y a vingt ans et ce qu'il est aujourd'hui. Les tombes aimées n'en sont pas l'objet de pèlerinages moins fréquens et moins touchans. Faudra-t-il aussi voir un signe d'affaiblissement religieux dans ce soin de cacher aux yeux ces restes périssables et répugnans qui produisent beaucoup plus, à notre sens, l'impression du néant, qu'ils n'inspirent l'idée d'une existence future? Les Bretons de nos jours ne perdront rien, croyons-nous, à se souvenir qu'une religion moins sombre aimait, au moyen âge, à placer dans les cercueils des fleurs et de verts feuillages, à sculpter sur les tombeaux, avec les emblèmes de la foi et de l'espérance, les simulacres qui rappelaient la vie des trépassés. Ces gracieuses images qui peuvent accompagner la solennité de la mort se retrouvent dans plus d'une légende bretonne. Il en est une où, la jeune épousée venant d'être déposée dans la même tombe que son mari, la nuit suivante deux chênes s'élèvent de leur tombe nouvelle, et, sur leurs branches, deux colombes blanches viennent se poser : « Elles chantèrent là au lever de l'aurore et prirent leur volée vers les cieux! »

Le jeune paysan breton était autrefois sujet, d'une manière à peine croyable, à une nostalgie qui le minait et dont on cite de

tragiques exemples, comme celui du pauvre jeune montagnard d'Arez, qu'il fallut débarquer et qui, mourant à l'hôpital, a fait lui-même sa chanson funèbre (1). Je rappellerai aussi l'ingénieux expédient de la Compagnie des Indes, qui, voyant ses matelots bretons dépérir de nostalgie à bord de ses vaisseaux, embarquait des joueurs de biniou pour calmer leur mal aux doux sons des airs du pays. Ici encore le sentiment primitif s'est modifié sans disparaître. Ils guérissent aujourd'hui sans le secours du biniou. Ils se sont plus mêlés aux hommes des autres races. Au-dessus du clocher s'est levée pour eux, à l'ombre du commun drapeau, l'image vivante aussi de la grande patrie. Elle les a vues, en 1870, on sait avec quel généreux élan, faire de leurs poitrines contre l'ennemi un rempart héroïque.

Serait-il donc vrai qu'elle eût subi quelque atteinte, l'antique et proverbiale probité? Le passé qu'on rappelle ne fut pas impeccable. On y trouve quantité de petits délits, des vols de bétail, plus considérables que ceux qu'on n'oserait faire aujourd'hui, sans parler du Breton pillard des bandes armées du moyen âge. Peut-être le nombre des petits délits a-t-il augmenté, mais c'est encore la Bretagne qui donne à nos villes les domestiques, les servantes les plus honnêtes. Il y a surtout un trait caractéristique qui n'a pas changé dans les campagnes, et nous n'hésitons pas à dire qu'il est admirable : on n'écrit presque jamais rien dans les transactions ; la parole donnée suffit dans les contrats entre propriétaires et fermiers ; en Normandie on écrit tout, et on plaide encore après sur le sens du contrat.

Enfin la chasteté, toujours relative dans les populations humaines, se maintient là plus qu'ailleurs. Cette vertu résulte de trois conditions : le frein religieux, le tempérament plus calme, la sévérité de l'opinion. En fait, si l'on excepte deux ou trois autres départemens français, on ne trouve nulle part ailleurs qu'en Bretagne une moyenne aussi faible de naissances illégitimes, et ce résultat ressortirait encore plus complet à l'honneur des campagnes si on défalquait des villes comme Brest et Lorient. On ne trouve dans l'Ille-et-Vilaine que 3.10 naissances illégitimes pour 100, les villes

(1) Elle a été recueillie par M. de La Villemarqué sous le titre : *Ann droug-hirnez;* elle est écrite en cornouaillais : « Les ancres sont levées; voici le *flick-flock;* le vent devient plus fort; nous filons rapidement; les voiles s'enflent, la terre s'éloigne. Hélas! mon cœur ne fait que soupirer. Adieu à quiconque m'aime dans ma paroisse et aux environs! Adieu, pauvre chérie Linaïk, adieu! (*Kenavo, donsic paour Linaïk, kenavo!*) » Nulle énergie, un abattement complet, le désespoir. Il se compare à l'oiseau enlevé par l'épervier près de sa compagne, à l'agneau qui gémit; mais ses yeux restent toujours tournés vers ce qu'il aime. Il décrit l'étonnement que lui cause la vue du vaisseau avec ses cordages, ses canons. Puis cette plainte suprême, après laquelle il n'y a plus qu'à mourir : « Hélas! les Bretons sont pleins de tristesse! Ma tête tourne, je ne puis penser plus longtemps, etc. »

comprises, ce qui réduit à très peu la proportion des campagnes, où existent tant de facilités de chutes qu'offrent les distances parcourues, l'isolement des fermes, et de périlleuses cohabitations.

Ce qui est en réel progrès, c'est la sociabilité. Louons ce qui dans les âges antérieurs mérite d'être loué, mais reconnaissons que cet homme, habituellement bon, généreux à ses heures, contenait en lui une bête féroce, — Chateaubriand l'a dit et on l'a vu de reste. Ses instincts farouches n'ont pas même eu toujours besoin d'être stimulés par quelque genre de fanatisme. Ils se donnaient carrière, il y a un demi-siècle à peine, dans des rixes sanglantes d'homme à homme, de village à village, et dans ce barbare jeu de la *soule*, qui mettait des populations aux prises, et se termina parfois par des massacres, comme à Pont-l'Abbé, il y a justement une cinquantaine d'années. Ce jeu consistait dans la poursuite acharnée d'un ballon rempli d'air, image, dit-on, du soleil, *sol*, d'où le mot *soule*, reste superstitieux du vieux culte où le dieu soleil jouait un grand rôle. Quoi qu'il en soit de cette savante explication, ce jeu n'existe plus, si ce n'est peut-être dans quelques localités comme une distraction inoffensive.

Qui ne connaît l'atroce coutume de certaines populations des côtes d'attirer les navires par de faux signaux pour causer leur naufrage et se partager leurs dépouilles? On alla plus d'une fois jusqu'à empêcher d'approcher du rivage les malheureux qui luttaient avec désespoir contre les flots. Ces habitudes de pillage, accompagnées encore parfois d'actes odieux, survécurent longtemps sur quelques points de la côte. Cet usage barbare a disparu par le progrès des mœurs, aidé, on doit l'avouer, par l'intervention de la gendarmerie. Les vieillards se souviennent encore d'un des survivans de ces grands pillages, le « Sauvage » d'Audierne. Il y vécut jusque dans un âge avancé. Quand la tempête avait fait son œuvre, il quittait sa hutte et courait au rivage pour épier l'épave.

Consultez l'histoire des guerres civiles, vous y trouverez des choses atroces. Cette *paysantaille*, comme l'appelle le chanoine Moreau, de Quimper, le vieil historien breton, nous la montre lorsqu'elle s'empare de cette ville pour tirer vengeance des nobles qui introduisaient les coutumes de la féodalité française, « cruelle et inexorable. » Dans un de ces vieux poèmes (*Jeanne la Flamme*), le paysan breton, voyant les ennemis et leurs tentes consumées par l'incendie qu'il a allumé, s'écrie : « Nous aurons une belle récolte... Rien n'est tel que des os d'ennemis broyés pour faire pousser le blé. » Dans un autre de ces poèmes imprégnés de la férocité native, il dira que « la vue du sang et des têtes broyées le fait rire à *grince-cœur*. » Ce n'est plus un homme, c'est un loup à face humaine.

On trouve dans cette Bretagne christianisée un écho des horri-

bles imprécations des vieux druides que fait entendre Gwenc'hland dans sa prophétie terminée par le cri de l'aigle à ses aiglons : « Ce n'est pas de la chair pourrie de chiens ou de brebis, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut. » Je ne rappellerai pas ce qu'a de féroce, et aussi de sublime, le chant superbe intitulé la *Marche d'Arthur*, si les chouans ne l'avaient rendu leur en le chantant et sans doute en le modifiant un peu à leur usage. Quel hymne guerrier égala jamais ces accens farouches, répétés d'écho en écho du VIe siècle au XVIIIe : « Cœur pour œil ! Tête pour bras et mort pour blessure dans la vallée comme sur la montagne ! Et père pour mère, et mère pour fille ! Étalon pour cavale, et mule pour âne ! Chef de guerre pour soldats et homme pour enfant ! Sang pour larmes, et flammes pour sueur ! » Nous ne savons si le fanatisme réveillé trouverait encore en lui la force affreuse de répéter ces paroles. Mais plus d'un certes redirait ces mots sublimes : « Si nous tombons percés dans le combat, nous nous baptiserons avec notre sang, et nous mourrons le cœur joyeux. Si nous mourons comme doivent mourir des chrétiens, des Bretons, nous ne mourrons jamais assez tôt (1). »

On peut regarder comme apaisées, excepté dans quelques familles où ces souvenirs se transmettent comme un héritage, les haines vindicatives des « blancs » et des « bleus » qui laissèrent des traces si vivantes pendant un demi-siècle. Il s'y mêla longtemps une hostilité sourde ou patente du paysan contre les propriétaires bourgeois, nouveaux possesseurs du sol, et qu'il regardait comme des intrus. Le paysan breton regrettait le noble, plus hospitalier et plus généreux. Le riche bourgeois, qui le tenait à distance et qui ne le connaissait guère, lui était à tous égards antipathique comme un étranger avec qui il ne se sentait rien de commun dans les sentimens et dans les idées. Dans ses rapports il le trouvait sec, hautain, il maudissait (dans des chansons satiriques) jusqu'au chien qui, lorsqu'il franchissait le seuil du domaine, l'accueillait par ses aboiemens et semblait lui en défendre la porte. Et pourtant ce paysan n'avait pas aimé les grands nobles, il n'avait frayé qu'avec les petits gentilshommes qui vivaient de sa vie, avec ces gentilshommes appauvris qu'on vit si souvent, depuis le XVIIe siècle, aller vendre leur blé au marché l'épée au côté. — Le paysan breton allie à un rare degré deux choses qu'on ne voit guère réunies, le respect des supériorités sociales et le sentiment de l'égalité humaine. Ceux qui le voient plein de déférence pour celui qu'il appelle quelquefois son « maître » se trompent facilement à ces dehors qui recouvrent moins de servilité que d'indépen-

(1) *Barzaz-Breiz*, par M. de La Villemarqué, 1re partie, p. 48.

dance. Il n'accueillit pas mal la révolution au début, car il détestait les droits féodaux. La cause des nobles, sans distinction de grands et de petits nobles, ne devint la sienne que quand la révolution se fut faite antireligieuse. A partir de ce moment seulement, prêtres, nobles, paysans ne firent plus qu'un. Aujourd'hui il accepte le bourgeois pour ce qu'il est individuellement, sans envie habituelle pour les supériorités de fortune et de rang, et on peut dire qu'en général il est sans fanatisme politique d'aucun genre.

Le même progrès de sociabilité se montre dans l'atténuation des antipathies qu'il nourrissait contre certaines classes. Je dis atténuation, car il en reste quelques vestiges. Aujourd'hui encore, la race différente ou mêlée, désignée sous le nom de *gallo*, est toujours un peu méprisée par le Breton pur. Le campagnard conserve aussi un certain dédain pour les professions sédentaires, pour les cordiers, par exemple, qu'il désigne sous le nom de cacoux, et pour ces pauvres tailleurs, réputés gens efféminés par les mœurs guerrières d'autrefois. On fera difficilement revenir ces rudes travailleurs du vieux dicton populaire qu'il faut « neuf tailleurs pour faire un homme. » Mais de ces quolibets aux mauvais traitemens il y a loin désormais.

L'esprit de secours mutuel a toujours régné dans ces campagnes. Le mieux qu'on en puisse dire, c'est qu'il n'a pas dégénéré. La charité reste admirable dans les campagnes bretonnes. Elle va du riche au pauvre, et des pauvres des uns aux autres. Nulle part un orphelin n'est plus sûr d'être recueilli par une famille d'adoption; les maîtres devenus infirmes et ruinés trouvent des serviteurs et des servantes d'un dévoûment que rien ne rebute; les domestiques malades ne rencontrent nulle part des maîtres plus portés à leur continuer l'hospitalité et à leur donner des soins personnels. Cet esprit de charité n'est pas habituel chez les paysans en général, ils font d'autant plus d'honneur à la Bretagne.

IV. — L'INTEMPÉRANCE.

Il faut arriver enfin à parler de ce vice breton, l'intempérance, et, pour le nommer de son nom, l'ivrognerie. On ne peut le faire sans que le cœur se serre, car ce genre de dégradation a ici pour effet de faire perdre à ces populations une partie du bénéfice de leurs meilleures qualités. Il corrompt la vie, il atteint la santé, il jette le trouble dans les ménages. Il a ceci de particulier que, sans lui, il ne se commettrait presque pas de crimes en Bretagne; ceux que la jalousie, la vengeance, la cupidité font commettre comme partout ailleurs, forment la faible minorité; la plupart des assassinats et des attentats à la pudeur dans la campagne viennent de

l'ivrognerie. Que ce vice disparaisse, il ne restera plus qu'une des meilleures populations de la France. Avant d'en mesurer la terrible intensité, on doit pourtant reconnaître, là aussi, la portée des changemens opérés. Tout le monde autrefois s'enivrait en Bretagne, sans exception de classes, et c'est bien ainsi que l'entendait Mme de Sévigné lorsqu'elle disait qu'après-midi on n'y trouvait plus personne à qui parler. Les gentilshommes et les gros fermiers s'enivraient à qui mieux mieux. C'était devenu tellement proverbial que Nicole, écrivant à une dame, Mme de Fontpertuis, au sujet de la prévention, que chacun avait la sienne et qu'il s'agissait seulement de la connaître, ajoutait : « C'est ainsi que la fiancée d'un jeune Breton ne s'informe même pas s'il est ivrogne, tant la chose est sûre, mais veut le voir ivre, afin de s'assurer s'il a le vin gai ou triste, bon ou méchant. » La classe élevée s'est corrigée, et beaucoup moins de propriétaires et de fermiers d'une certaine importance se livrent aux excès habituels qui produisent l'ivresse. Mais le mal a empiré dans la partie inférieure de la classe rurale, qui, malheureusement, est la plus nombreuse, comme dans la population maritime. Le mal consiste principalement dans la substitution de l'alcool au vin et au cidre qui étaient autrefois les seules liqueurs enivrantes. Ce vice nouveau de l'alcoolisme, avec son cortège de maladies qui affectent l'organisme et l'intelligence de tant de façons, a trop souvent gagné jusqu'aux femmes. De même qu'il explique la plupart des crimes, il cause aussi la plupart des suicides, suite d'une désespérance que les sentimens et les principes religieux des Bretons tendaient autrement à rendre fort rare, et qui est, au contraire, devenue assez commune. Je ferai quelques observations à propos de cet abus des liqueurs alcooliques dans les campagnes, abus qui est de toutes les fêtes et même de tous les pèlerinages, accompagnement obligé de tous ces *pardons* auxquels manque une édification suprême, la sobriété. C'est par suite de la vente de l'eau-de-vie dans tous les débits et de son bon marché que s'est introduit l'alcoolisme. Le mal est né à l'époque de la restauration, et on peut suivre de 1830 à 1840 la progression de ses ravages, qui ne s'est pas arrêtée. On en était déjà, par exemple, en 1840, dans le Finistère, au chiffre de deux aliénés par ivrognerie sur cinq. Il faut faire figurer cette cause dans l'augmentation énorme des réformes pour infirmités ou faiblesse de constitution portées de 32 à 153 du commencement à la fin de la restauration même et qui ont continué à se manifester fréquemment, ce qui n'empêche pas que la majorité de Bretons forme des soldats robustes et bien portans. Le Finistère n'en était, en 1825, qu'à une consommation de 13,032 hectolitres d'eau-de-vie; elle montait, en 1858, à 44,673. Le mal pourrait être considéré comme amoindri, depuis lors, dans une certaine mesure, puisque

le chiffre en 1879 n'était plus que de 34,980; mais une augmentation énorme de la consommation du vin empêche d'en tirer des conclusions aussi favorables. Cette consommation du vin avait beaucoup baissé, elle remontait naguère à 123,227 hectolitres. On serait tenté aussi de se réjouir de la part plus grande occupée par l'usage du vin, qui peut être hygiénique, et qui agit dans plusieurs provinces, même dans quelques régions de la Loire-Inférieure, comme un préservatif des excès alcooliques; mais il ne faudrait pas que les deux sortes d'excès coïncidassent, en y joignant celui du cidre, qui produit aussi beaucoup de ravages. Ces excès, réservés ordinairement aux jours fériés, aux foires et aux marchés, agissent d'une manière d'autant plus désastreuse que le corps est trop souvent mal soutenu par une nourriture insuffisante. Nous nous sommes demandé si l'ivrognerie était en Bretagne un mal fatal et qui ne devait pas s'atténuer un jour dans de très fortes proportions. Nous avons commencé par en douter en songeant à ce long passé qui constitue une tradition, une hérédité. Nous nous sommes rappelé les barbares aïeux des Bretons d'aujourd'hui pillant les vignobles en chantant ce refrain bien approprié : « Mieux vaut vin de vigne que vin de mûre. » Nous avons revu en esprit le vieux drame breton où le paysan Lavigne fait mille folies sur la scène, menace son curé de « se faire hérétique, » s'il veut l'empêcher de se livrer à la boisson, et se fait donner par sa femme, l'hypocrite! une petite somme afin de pouvoir, dit-il, « jeter son obole dans le chapeau de quelque pauvre. » Le peu de succès des prédications des recteurs contribuait enfin à nous décourager, mais des considérations d'un autre ordre ne nous laissent pas sans espoir. Pourquoi le progrès qui s'est fait dans la catégorie supérieure des habitans de la campagne bretonne ne s'opérerait-il pas dans les classes inférieures devenues plus instruites et plus cultivées, et appelées dans une mesure croissante à la propriété qui contribue à l'empire sur soi-même et aux habitudes de dignité personnelle? Il y a pour réaliser un tel changement un autre perfectionnement tout matériel sur lequel nous comptons à l'avenir, c'est encore une fois celui d'une nourriture plus substantielle, dont le manque pousse à l'abus des excitans et les rend plus dangereux.

A côté des grands excès de l'intempérance, un autre mal s'est manifesté depuis quelques années dans un certain nombre de régions, c'est celui du jeu et des festins. Ces habitudes ne se remarquent pas seulement les jours de fête, mais dans les marchés, et surtout à l'occasion des ventes de terre ou de bétail de quelque importance. Ce mal affecte plus particulièrement les moyens propriétaires et fermiers. Les ventes et les achats sont aujourd'hui le prétexte de ces repas copieux à l'auberge, arrosés de surabon-

dantes libations, et auxquels assistent les femmes, ce qui ne se voyait pas dans l'ancienne Bretagne. Ce sont surtout les régions prospères des côtes qui ont vu se développer ces fâcheuses habitudes malheureusement en progrès constant. C'est aussi le plus souvent dans ces contrées que le cultivateur moyen joint à ces consommations superflues le goût d'un certain luxe et d'aises assez coûteuses, la possession d'un cheval et d'une voiture pour l'usage personnel, une table plus dispendieuse. Il s'agit là d'une minorité, mais elle est assez nombreuse pour que ce mal mérite d'être signalé, il doit l'être d'autant plus qu'il est loin d'être partout étranger à la gêne de la culture dans la situation critique qu'elle traverse péniblement depuis les dernières années.

Tel est le tableau des qualités et des défauts qui caractérisent les populations bretonnes, si on rapproche le présent d'un passé qu'il ne faut pas faire remonter très haut. Il serait incomplet pourtant, si on n'y ajoutait quelques observations sur la famille.

V. — LA FAMILLE, LA POPULATION.

On peut dire qu'elle s'offre aujourd'hui sous des traits en général assez analogues à ce qu'elle était il y a quarante ou cinquante ans, et même à une date antérieure, malgré quelques modifications dont il y a lieu de tenir compte. L'état en est presque toujours satisfaisant. Ici encore ôtez le terrible vice d'intempérance, qui produit les mauvais ménages, les brutalités maritales, les abandons de l'enfance, la ruine qui atteint les ressources et jusqu'aux forces mêmes qui les créent, et presque tout ira bien. La femme, dans ces campagnes, est simple, courageuse, pieuse et fidèle à tous ses devoirs. Elle reste tenue dans un état de subordination quelque peu excessif qui rappelle un état social primitif. Non pas que les exceptions ne soient nombreuses ; elles le deviennent chaque jour davantage dans les exploitations de quelque étendue, où la femme d'un niveau plus élevé entre en participation de la gestion des biens et est consultée dans tous les achats. Nous aurons aussi à signaler une situation où le rôle de la femme prend une importance exceptionnelle, c'est-à-dire dans les îles et sur certaines parties des côtes où le mari est entièrement retenu par des occupations maritimes. Les remarques présentes s'appliquent à la grande majorité des moyennes et des petites fermes ou closeries. Là nous trouvons la femme humble et soumise, façonnée au joug de l'homme. Pour ne pas montrer les choses sous un trop beau jour, nous dirons qu'en certains cas elle paraît un peu trop semblable à une domestique sans gages. Elle fait le ménage, ce qui est dans ses fonctions naturelles, elle sert les hommes

à table, ce qui est encore inévitable, mais elle paraît un peu trop exclusivement reléguée dans ces offices de domesticité et réduite à manger les restes. Ne vous y fiez pas trop pourtant; l'influence s'exerce presque toujours quand elle est méritée. Cette femme-servante se relève par la maternité et souvent par son ascendant naturel. Cet ascendant est rarement avoué par le maître, qui aime habituellement à prendre le ton d'autorité. Un ridicule très marqué s'attache en Bretagne aux maris débonnaires, et il court contre eux dans les campagnes plus d'une chanson moqueuse. Au total, si on excepte ces régions où les habitudes pour le moins autant commerciales qu'agricoles amènent à propos des transactions ces repas où les femmes sont admises, la paysanne bretonne reste dans la ferme ce qu'elle était autrefois. La vie, pour elle, c'est le sérieux du travail, le sérieux du devoir, le sérieux toujours. Ce qu'il y a là d'austérité et de contrainte, de monotonie et aussi de désenchantement chez la jeune fille qui se donne à un maître pour toute la vie a son expression mélancolique dans les paroles et dans l'air de la chanson de la mariée, cet adieu à la jeunesse insouciante. On sent que le lendemain va commencer la série des devoirs sans charme et des perpétuelles responsabilités. A cette existence toujours la même s'attache du moins le plus précieux des biens, la paix intérieure. Les passions avec leur cortège de troubles et de désordres ne pénètrent pas dans ces âmes placides, et, sauf pour cause de brutalité exceptionnelle du mari, les mauvais ménages sont rares. Les devoirs des parens envers les enfans sont presque toujours bien remplis. Ce n'est guère aussi que dans le voisinage des villes qu'on observe parfois chez ceux-ci l'affaiblissement du respect. Malheureusement, en Bretagne, comme ailleurs, l'habitude de certains parens de se dépouiller de leur vivant en faveur de leurs enfans n'a pour conséquence que de faire trop souvent des ingrats. Les exemples n'en manquent pas, on assure qu'ils sont fréquens dans les arrondissemens de Brest et de Morlaix, où cette habitude est assez répandue. Il n'en est pas de même dans les arrondissemens de Châteaulin, de Quimper et de Quimperlé, où subsistent certains restes de l'antique usage de l'aînesse conciliable avec une liberté d'arrangemens réglés d'ailleurs par la coutume et profitables à la famille. C'est habituellement l'aîné, quelquefois la fille aînée, qui prend la ferme en indemnisant les frères et sœurs, lesquels restent au logis jusqu'à leur mariage. Les vieux parens se fixent le plus souvent à proximité, à portée de rendre et de recevoir les services nécessaires. Ces arrangemens, exempts de toute contrainte, sont favorables aux mœurs et à l'esprit de famille, et nul ne songe à les modifier.

Le mariage continue à présenter dans les populations bretonnes une particularité qui, nous l'avouerons, nous a étonné au premier

abord. Il semble que les habitudes de moralité dans la jeunesse devraient rendre le célibat rare et les mariages précoces. Cette double supposition est démentie par les faits. Le nombre des célibataires est très considérable en Bretagne. Un habile statisticien, M. Loua, a établi qu'il l'est beaucoup plus qu'en Normandie, où l'on pourrait supposer avec vraisemblance que la crainte d'avoir charge d'enfans le rend plus fréquent. En réalité, on compte en Normandie 198 mariés contre 100 célibataires, tandis qu'en Bretagne on ne compte que 132 mariés pour le même nombre de célibataires. Le mariage moins fréquent est aussi plus tardif. Il l'est à un degré exceptionnel dans presque toute la Bretagne. Après les départemens méridionaux des Hautes et Basses-Pyrénées, le département où les hommes se marient le plus tard est celui d'Ille-et-Vilaine ; ils ne contractent mariage en moyenne qu'à l'âge de trente-quatre ans. Pour les femmes, les deux départemens où elles se marient le plus tardivement sont, avec les Basses-Pyrénées, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, où elles ne contractent mariage qu'à vingt-neuf ans en moyenne. Il résulte aussi que le mariage, plus tardif, dure en conséquence moins en Bretagne qu'en Normandie, où il est, en durée moyenne, de vingt-sept ans et demi, tandis qu'il n'est que de vingt et un en Bretagne. Disons-le en passant : on oppose la prévoyance normande à l'imprévoyance bretonne ; cela n'est pas tout à fait exact. La famille rurale, en Normandie, abuse de la prévoyance après le mariage ; la famille rurale en Bretagne prend soin d'en user avant par la constitution d'une économie, l'achat ou la location d'une petite terre.

La fécondité de ces ménages tardifs est frappante et augmente la population par des naissances qui ne laissent, comme je l'ai remarqué, aux enfans nés hors de la famille qu'une très petite place. Il nous suffira de dire que, d'après les chiffres publiés par M. Loua, la période 1874-1878 présente en Bretagne 88,165 enfans légitimes et 2,903 naturels. Encore une fois, les villes maritimes sont comprises dans ce chiffre. Dans les mariages, la fécondité de la femme bretonne de quinze à quarante-cinq ans est par rapport à celle de la femme normande presque comme 100 est à 60. Aussi, l'accroissement de population des quatre départemens bretons (celui des Côtes-du-Nord fait seul exception depuis quelques années par des causes spéciales) est-il constant. Dans un intervalle de cinq années (1876-1881) il est de 57,972. Or la Bretagne, de 1856 à 1876, avait déjà gagné 180,369 habitans ; ce qui en portait le chiffre total à 3,020,000 individus, près d'un demi-million de plus que la Normandie, constituée en perte de 133,142 habitans, pour la plus grande partie par l'excédent des naissances sur les décès.

VI. — LES COUTUMES LOCALES.

Je n'ai pas l'intention de rivaliser pour l'abondance et la précision pittoresque des détails avec les écrivains qui ont acquis une notoriété comme peintres des usages et des coutumes de la vieille Bretagne. Tenu de me renfermer dans un cadre plus restreint, je me bornerai à indiquer ce qui subsiste de ces usages que beaucoup de personnes croient abolis ou peu s'en faut, parce qu'ils frappent en effet moins les yeux et qu'ils ont subi bien des atténuations au contact des étrangers. Ces usages échappent le plus souvent aux voyageurs qui séjournent momentanément en Bretagne sans se mêler aux populations rurales. Il leur arrive à peine de s'informer avec quelque soin des circonstances de leur vie intérieure auprès de ceux qui en sont les témoins quotidiens. Aussi se hâte-t-on de déclarer que les anciens usages ont cédé au nivellement qu'amène la civilisation. Il suffit pour cela qu'on voie moins dans les campagnes de ces bonnets et de ces vêtemens faits d'une certaine façon qui étaient comme le signe extérieur des anciennes coutumes. Nous dirons quelques mots de ce qui en reste relativement aux fiançailles, aux noces, aux honneurs funèbres.

Les fiançailles durent fort longtemps, ce qui s'explique par le tempérament assez calme des campagnards bretons et par des raisons de prévoyance. Le jeune paysan qui a commencé à « parler » à une jeune fille attend d'abord la fin du service militaire, et, de retour dans ses foyers, il prend encore le temps nécessaire pour réaliser quelques épargnes. Aussi, le prudent fiancé ménage-t-il les rencontres de manière à ne pas trop hâter le dénoûment. Les causeries à la sortie de l'église, les danses aux assemblées, des visites de temps à autre permettent d'entretenir l'amitié, tout en imposant un frein salutaire aux impatiences de l'amour. On gagne ainsi parfois quatre ou cinq ans. Enfin, le jour du mariage est fixé, et les futurs époux se mettent en campagne pour faire ensemble les invitations. Ceux qui sont « priés » de la sorte n'ont nulle discrétion à y mettre et sont à l'abri de la crainte d'ébrécher le petit budget. La vieille coutume est, en effet, que les invités paient leur écot. Plus il y en a, meilleure est l'affaire pour le jeune ménage, puisque ce qui n'a pas été dépensé reste à son profit. D'ailleurs, quel Breton se refuserait jamais le plaisir d'une noce? Aussi celles de fermiers, de condition même assez modeste, comptent-elles les assistans par centaines. Il y a des jours plus spécialement affectés aux mariages dans le courant de l'année. Dans l'arrondissement de Pontivy, par

exemple, on nous assure que les deux tiers des noces continuent à avoir lieu le mardi qui précède le mardi gras. Les réjouissances se prolongent au moins pendant trois jours. Tant qu'elles durent, les nouveaux mariés se retirent chacun chez eux. On voit encore, quoique moins qu'il y a une quarantaine d'années, de ces jeux, de ces feintes, de ces cachettes sans fin, de ces gaîtés intarissables, à propos des incidens les plus prévus qui faisaient partie nécessaire du programme de ces fêtes, où il était d'usage presque général que, avant l'entrée et à la sortie de l'église, la mariée disparût de manière à se faire chercher partout à travers mille peines et au milieu des rires. Ces coutumes sont moins répandues, soit qu'elles aient des inconvéniens, soit que le sérieux moderne ne permette plus aux Bretons d'afficher ces usages naïfs et de s'amuser à si peu de frais. En revanche, elle subsiste encore, la vieille coutume du *festin de l'armoire*. On peut la trouver puérile par ses accessoires ; elle est sérieuse par la pensée qui s'y attache. L'armoire neuve aux ferrures brillantes, c'est le meuble à la fois de l'économie et du luxe du nouveau ménage. Tout ce qu'il peut posséder, tout ce qu'il peut à l'occasion montrer de plus précieux se cache dans ce meuble consacré aux souvenirs et aux reliques des jours heureux ou malheureux. Il est surtout le témoin indestructible de ce jour des noces qui ne s'oublie pas. L'installation de l'armoire au domicile conjugal reste comme au temps passé une cérémonie originale qu'on célèbre à peu près de la même façon en Tréguier, en Cornouaille, dans le Léonais, et dans la plupart des autres régions de la Basse-Bretagne, bien que ce soit surtout le Finistère qui ait rendu cet usage célèbre. L'armoire est traînée par des chevaux dont la crinière est tressée et ornée de rubans. Ce bel attelage, qui appartient aux parens de la jeune fille, est suivi par les génisses, les moutons et tout le cortège des animaux de la ferme. Arrivée à la limite de la maison de la mariée, l'armoire fait son apparition au son du biniou, mais son installation ne va pas sans toutes sortes de façons qui forment l'accompagnement traditionnel de cette cérémonie. Un combat simulé s'engage entre les jeunes gens du côté de la mariée, qui font semblant de trouver la maison peu digne de la recevoir, et les amis du marié, qui feignent d'employer la force pour y faire entrer l'armoire. Des pourparlers s'engagent entre les camps rivaux. « Enfin on fait la paix ; la maîtresse de logis couvre l'armoire d'une nappe blanche, y pose deux piles de crêpes, un broc de vin et un hanap d'argent. Le plus vénérable des parens du mari remplit la coupe, la présente au plus âgé des parens de l'épousée, puis l'invite à manger ; l'autre trempe ses lèvres dans la coupe, et la lui repasse en lui offrant pareillement des crêpes. Chacun des parens des

deux côtés fait entrer les invités, et l'armoire est placée au milieu des bravos dans le lieu le plus apparent de la demeure (1). »

Les usages relatifs aux morts et aux funérailles paraissent avoir peu changé. Mais ces scènes qui se passent dans les fermes en présence de la famille et des amis ont moins de témoins que les réjouissances des noces. Nul funèbre détail n'est omis, et tout ce qui peut rendre la mort solennelle semble combiné avec un sentiment naïf et profond des effets qui produit une forte impression. Le trépassé, tiré du lit clos, est enveloppé d'un linceul, allongé sur un escabeau, le visage découvert, les mains croisées sur la poitrine et tenant un chapelet. Des cierges sont allumés. Les murs sont couverts de tentures blanches. Le bénitier et la grande croix sont apportés de la paroisse. Une table placée en face du mort est chargée de pain, de viande, de crêpes, de cidre. Les parens et les amis convoqués mangent et boivent à tour de rôle en gardant un silence qu'interrompent seulement des prières pour la béatitude éternelle du défunt, ou le chant des psaumes et des cantiques. Ces chants et ces psalmodies durent jour et nuit jusqu'au moment où le corps est mis dans sa *châsse* et conduit au cimetière de préférence par un attelage de bœufs, s'il s'en trouve dans le voisinage (2). La pensée des pauvres et les dons de la charité n'ont pas cessé d'accompagner les obsèques. Les pauvres, pendant la nuit qui précède l'enterrement, viennent prier auprès du mort; on les nourrit à la maison mortuaire, et après la cérémonie, à laquelle ils assistent, on leur distribue du pain. Les parens et une partie des assistans dînent ensemble à l'auberge. Huit jours après a lieu un service solennel, suivi d'une autre distribution de pain et d'un autre repas en commun.

C'est une remarque générale que la disparition du costume breton dans les circonstances ordinaires de la vie. L'éclatant et riche habillement de la mariée, dont les accessoires varient selon les pays, les vestes brodées et à paillettes des hommes, qui relèvent singulièrement la dignité de leur prestance et qui parfois donnent une idée imposante de l'aisance et de la situation des fermiers, ne s'étalent plus guère qu'aux cérémonies publiques et aux jours de gala. J'en ai pu contempler de fort beaux aux jours de marché ou de fête

(1) M. de La Villemarqué. L'auteur de *Barzaz-Breiz* cite une chanson de l'armoire qu'il entendit dans le Léonais, mais dépourvue de tout caractère général et où il est assez peu question de l'armoire. Je regrette que l'auteur, si au courant, si à l'affût de tout chant indigène, n'ait pas trouvé un chant plus caractéristique.

(2) Ces détails nous sont encore affirmés dans plusieurs contrées bretonnes, et nous les tenons, notamment à Quimper, de personnes du pays. Ils sont d'un usage général, mais telle particularité peut y manquer ou s'y rencontrer selon les localités.

locale à Quimper, à Pont-l'Abbé, à Quimperlé; le *Pardon* de Blenellec en voyait au même moment se déployer de splendides. Dans les noces, les riches fermières portent des robes évaluées à plus de 1,500 francs. Le costume ordinaire reflète le caractère propre aux diversités locales des mœurs. Il est plus gai dans la Cornouaille, dont les danses ont aussi un caractère plus vif, plus grave dans le pays de Léon, où les danses sont plus lentes, les airs plus monotones; les couleurs y sont aussi moins voyantes. Dans le Léonais, le costume est large, flottant, et de couleur noire; une ceinture rouge ou bleue en égaie seule la tristesse. Les bords d'un large chapeau retombent sur les traits basanés; les cheveux flottent sur les épaules. Le costume des femmes est composé de blanc et de noir, et son ampleur, sa forme, rappellent un peu l'habillement des religieuses de nos hôpitaux. Les vêtemens du veuvage, moins sombres, sont bleus. Nous avons vu à Pont-l'Abbé et dans d'autres localités les femmes porter le deuil en jaune. On rencontre dans les autres parties du Finistère et du Morbihan des vêtemens de formes très différentes. La Cornouaille offre, dans ses costumes d'apparat, des couleurs vives avec des bordures éclatantes. Les costumes quotidiens changent suivant les régions; le paysan de la montagne porte des culottes serrées et courtes; celui des environs de Quimper conserve ses larges braies tombantes, mais commodes pour la liberté des mouvemens, et qui reproduisent presque la mode du temps des Romains. Les paysannes s'habillent aussi aux jours de gala de robes aux couleurs voyantes, mais leur vêtement est très diversement découpé. Celui des femmes dans la Cornouaille rappelle assez par son éclat et son aspect général les jolis et brillans costumes des femmes de Berne.

Ce n'est pas sans regret qu'on les voit en quitter l'élégante richesse et l'originalité si distinguée pour nos modes, qu'elles portent mal. Ces modes, au lieu de dissimuler ce que la paysanne bretonne a souvent de vulgaire, ne servent qu'à le mettre en relief. Les paludéens ont gardé en partie leur costume caractéristique. Au bourg de Batz et dans les pays environnans, les hommes, vêtus d'une grossière étoffe de bure brune, portent encore les braies antiques et les longues guêtres montant jusqu'au genou et le chapeau à petits bords orné de chenilles de laine aux couleurs vives; on y voit reparaître dans les grandes fêtes un certain nombre des beaux costumes d'autrefois. Les hommes jettent sur leurs épaules un petit manteau à l'espagnole. Ils portent les gilets étagés, de diverses couleurs, le chapeau à trois pics, les culottes courtes bouffantes, bas blancs et souliers de cuir jaune. Les veufs présentent différentes particularités de costume; il en est une fort bizarre : les veufs qui ne veulent pas se remarier placent leur chapeau d'une certaine façon,

ceux qui désirent se remarier le placent d'une autre manière. Le costume des femmes du bourg de Batz, de Saillé et des autres villages des marais salans, portent d'habitude des coiffes dont elles relèvent tour à tour les longues barbes sur le sommet de leurs têtes, ou qu'elles laissent pendre sur leurs épaules, simple et gracieux encadrement qui donne à leur visage une apparence uniforme de sérénité et de douceur extrêmement frappantes. Nous n'avons pas à décrire en détail le costume de la mariée du bourg de Batz. Il est plus fameux peut-être encore que ceux du même genre dont s'enorgueillit le reste de la Bretagne, avec son poitrail exécuté en rubans bordés d'or et ses baleines qui en font une sorte de cuirasse. Au moment où je visitais cette partie de la Loire-Inférieure, l'industrie saline, depuis de longues années en décadence, avait introduit un usage non pas absolument nouveau, mais beaucoup plus répandu qu'autrefois au sujet de ce splendide costume. Les familles qui mariaient une fille n'étant plus toujours en état de faire les frais d'achat de ce riche costume, on le louait pour la circonstance; la pauvre fille gardait au moins cette joie au cœur de l'avoir porté une fois dans sa vie.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces coutumes et je ne parlerai pas de ces fêtes, devenues aujourd'hui un peu banales, de la Saint-Jean. La fête de juin, qui avait un caractère si pittoresque il y a encore quarante ou cinquante ans, ne se célèbre même plus guère. On a perdu la plupart des accessoires qui la rendaient intéressante. Le Breton pourtant aime toujours les fêtes avec passion en raison de la monotonie habituelle de sa vie, de son tempérament, qui veut être remué pour sortir d'une sorte d'apathie, et de son ciel gris, qui ne le distrait guère. Il se rejette aussi sur les foires, et la population en demande tant que les conseils généraux sont obligés de les lui refuser. Mais, si j'en ai fini avec ces coutumes générales, il y a encore des particularités à relever, au point de vue des mœurs, dans les îles peuplées par des populations maritimes. C'est un reste de l'ancienne Bretagne qui offre encore certains traits généralement peu connus.

VII. — MŒURS ET COUTUMES DES INSULAIRES.

Voyons, par exemple, à l'extrémité du Finistère, ce qui se passe dans la petite île de Batz, pour arriver ensuite à d'autres îles, plus curieuses encore, situées dans le Morbihan. La petite île de Batz nous permettra de juger spécialement de la condition de la femme dans certaines populations maritimes, dont il faut se hâter de fixer le portrait tant qu'il continue encore à poser devant nous. Dans l'île de Batz, comme dans d'autres qui se répartissent entre les différens départemens, les hommes, en majorité matelots,

ne passent que peu de temps au domicile conjugal. Il en résulte pour eux, dans la famille même, une position subordonnée. La gestion des biens, l'éducation des enfans, le travail des champs, sont également à la charge de la femme, qui semble devenir un homme de plus d'une façon par l'usurpation obligée des occcupations et des habitudes viriles. C'est ainsi que les choses se passent à Ouessant et dans d'autres îles qu'on a peut-être présentées dans les *Guides* de voyageurs sous des couleurs un peu flattées. Je n'ai pas à juger des habitudes qui sont la conséquence d'une situation donnée, mais je suis peu disposé, je l'avoue, à en faire l'apologie. Cambry, qui était chargé par le gouvernement, vers 1794, de faire une enquête sur le Finistère, a décrit l'île de Batz au moment de la révolution. La description n'est pas aussi tentante qu'elle est curieuse. Cette femme, qui possède la terre et qui la cultive au soleil et par tous les temps, avait assez l'air, à l'en croire, d'une virago. Aussi les mariages avaient-ils, là plus qu'ailleurs, un caractère tout positif : rien que le calcul; pas même ces célébrations, à certains égards si touchantes, qu'on voyait dans toute la Bretagne. Quoique je n'aie pas visité l'île de Batz depuis 1864, j'ai pu constater que ces femmes ont l'air aujourd'hui beaucoup moins rébarbatif et que la manière de vivre est devenue, là aussi, beaucoup plus civilisée. Ce qui n'a pas changé, ce sont les habitudes laborieuses. Cette femme a une énergie qui dépasse souvent celle des hommes. Elle n'en a pas fini avec le travail quand le soleil se couche. Pendant les nuits d'hiver, au milieu des tempêtes, dans une obscurité profonde, sur un rocher glissant, tantôt dans l'eau jusqu'à la moitié du corps, tantôt suspendue sur l'abîme, elle saisit avec un râteau le goëmon que la mer apporte, véritable richesse de la famille et du pays.

A côté de Belle-Ile-en-Mer se trouvent les petites îles de Hoëdick et de Houat. Les populations y présentent des traits d'une originalité exceptionnelle (1) tellement en dehors de nos habitudes, qu'ils semblent nous transporter loin de la France moderne. Tout ce qui touche aux mœurs et à la condition fait de ces îles comme les épaves morales d'un autre âge. Leur gouvernement, qui nous fait reculer de plusieurs siècles, est purement théocratique. Le curé régit le temporel comme le spirituel. Ce pouvoir absolu du « rec-

(1) Les pêcheurs-agriculteurs de Hoëdick ont été le sujet d'une de ces curieuses monographies que publie l'école d'économie sociale fondée par M. Le Play. L'auteur de cette monographie, M. Escard, a retracé avec d'intéressans détails ces coutumes qui survivent comme un débris d'un autre âge et qui sont communes aux deux îles. L'île de Houat a été décrite également par M. A. Daudet, qui en a reproduit les traits extérieurs les plus saisissans.

teur » est établi de temps immémorial. Il faut se reporter aux *réductions* du Paraguay pour trouver un fait analogue. Le dernier *règlement*, qui consigne, en les consacrant, la plupart de ces coutumes, est d'une date toute récente, sauf quelques modifications secondaires. Autrefois, le recteur portait officiellement les titres de « tuteur de l'île, curé de la paroisse, syndic des gens de mer, agent des douanes et de l'octroi, directeur de la poste aux lettres et capitaine du port. » Officieusement, il remplissait en outre les charges de tabellion, de juge de paix, écrivain public, médecin et pharmacien, receveur des contributions, de l'enregistrement et des domaines, et son autorité, même dans l'exercice de ces dernières fonctions, était telle que, par exemple, il lui suffisait d'écrire et de signer sur une feuille de papier commun les arrangemens survenus dans les familles, à l'occasion d'une mort ou d'un mariage, pour que cet écrit devînt un titre authentique de propriété auquel il n'était jamais contredit. Un conseil de douze vieillards lui était adjoint pour veiller, d'après la charte locale, à ce que le règlement fût exécuté, pour décider toutes les questions d'utilité publique et rechercher les moyens de remédier aux abus, conjointement avec le recteur. Dans certaines occasions solennelles, qui intéressaient la communauté tout entière, tous les habitans étaient appelés à voter. La « masse commune » était formée par divers impôts et rentes. Le revenu du recteur était constitué par d'assez nombreuses redevances en nature. C'était la dîme portée à sa plus haute puissance. Tout le fonds du régime économique reposait sur l'association. On la trouvait dans la manière d'exploiter l'industrie de la pêche et d'en répartir les bénéfices, comme dans les établissemens connus sous le nom de cantines, où on venait prendre ses repas. Ces dernières institutions, association pour la pêche et cantine, existent toujours. On a pu dire qu'elles présentent les caractères essentiels des sociétés coopératives et des sociétés de consommation, comme du crédit en vue du travail, qui est ici celui de la pêche. Quant à l'agriculture, très réduite et assez misérable, elle peut être livrée aux femmes sans trop de préjudice, tandis que les hommes naviguent. En effet, dans ces îles, le dénombrement du bétail se réduit à presque rien. La culture, qui se fait sur l'espace restreint où la nature du sol ne la rend pas impossible, est presque exclusivement en blé et en pommes de terre. Vous apercevez ces femmes *cultivatrices* tantôt dans la plaine, tantôt dans les routes, ou encore sur le devant de leurs portes, vêtues de noir, la tête couverte de blanches coiffes de toile aux pans flottans.

Le régime de la propriété étant lié ici très étroitement aux mœurs spéciales de ces populations bretonnes, je dois l'indiquer aussi en

quelques mots, au risque de paraître anticiper sur la partie économique de ces études. Les propriétés cultivables sont évaluées en unités dites *sillons*, qui comprennent deux pieds de large de la terre sur une quarantaine de mètres de longueur et d'une valeur approximative de 10 francs. Le morcellement est tel que les 70 hectares en culture n'étaient pas subdivisés en moins de 3,765 parcelles d'après le cadastre de 1842. D'un « débornement » d'une partie des terres d'Hoëdick, fait en 1807 par René Le Berre de Saint-Gildas, il résulte que les deux plus grandes pièces se composaient alors de 13 sillons. Après celles-ci, viennent quelques parcelles de 12, 11, 9, 4, 3, 2 sillons. En s'accroissant, la population a multiplié les parcelles au point qu'il en est aujourd'hui de taillées en un demi-sillon; bien plus, un de ces demi-sillons est travaillé et récolté alternativement par trois familles, auxquelles il appartient indivis. C'est ce morcellement trop excessif qui a provoqué le remède qu'on a cherché dans une sorte de communauté. Ces propriétaires minuscules labourent ensemble plusieurs parcelles et font en commun la moisson et d'autres opérations agricoles. Ils partagent ensuite les profits proportionnellement; arrangemens facilités par le lien de parenté dans une localité où les alliances ont lieu exclusivement entre les familles établies. On ne compte guère, dans ces îles, qu'une dizaine de noms de famille.

C'est aussi par des efforts collectifs que sont accomplis tous les travaux publics, si nécessaires à ces insulaires pour se défendre contre les élémens ou pour divers besoins communs. Ils ont été exécutés et le sont encore sous la direction du curé, qui en conçoit presque toujours l'idée. Le manque d'initiative, est-il besoin de le remarquer? est le défaut fondamental de pareilles institutions et coutumes. On doit, d'ailleurs, louer les sentimens de fraternité habituels aux indigènes chez lesquels le christianisme a développé la charité et le dévoûment à un haut degré et maintenu les bonnes mœurs.

On comprend qu'avec un tel régime, qui emporte chez l'individu la négation des énergies intellectuelles et morales soumises à une sorte de minorité indéfinie, les curés succombent sous la quantité des tâches qui leur sont dévolues. Ils adressaient naguère au ministre des cultes une pétition pour qu'on leur maintînt une somme de 200 francs, alléguant les peines qu'ils étaient obligés de prendre en dehors de leur ministère spirituel, *faute de personnes capables de remplir les emplois civils*. Cela suffit pour attester le peu d'avancement de ces Bretons insulaires, bien que, dès longtemps, l'instruction primaire soit répandue chez eux. L'intempérance est réprimée et même pré-

venue, ce qui est fort bien encore, mais c'est à l'aide de règlemens obligatoires remis à la garde du recteur. Il permet ou défend à son gré de faire venir du vin dans l'île, il réglemente le régime des cantines, nomme et révoque les cantiniers et les cantinières, fixe les heures de fermeture des cabarets; il établit enfin, dirions-nous, si ce n'était un trop grand mot pour un si petit théâtre, de véritables lois somptuaires. Ces mesures sont acceptées, on ne crie pas à la tyrannie, le bon accord règne entre les autorités et les subordonnés. En rendant justice à ces résultats, nous avons dû ajouter que ce type de société ne mérite pas les éloges qu'un goût trop vif pour les anciens usages pourrait inspirer en se joignant à une sorte d'engouement pour ce qui est extraordinaire. Si l'on comprend, après de tels détails, que certaines personnes en Bretagne parlent des îles sur un ton presque mystérieux comme s'il s'agissait de terres lointaines, ou de quelque île de Crète gouvernée par quelque Minos, on ne peut attacher à ces faits plus d'importance qu'ils n'en comportent. Houat et Hoëdick, que nous nous sommes plu, à cause de leurs singularités, à détacher pour ainsi dire en relief sur le fond des mœurs de la Bretagne, sont, ne l'oublions pas, des points sur la carte de la France, non pas même des communes, mais de simples annexes de la commune de Palais. Houat n'a guère plus de 4 kilomètres de long et de 1 kilomètre de large. Hoëdick est de un tiers moins étendue. La superficie totale de l'île est de 217 hectares à peu près, selon le cadastre, et sur ce nombre, 70 seulement sont cultivés. Ils forment quatre grands champs morcelés, et entourés de murs qui les séparent des landes, des falaises et des petites communes. Enfin le nombre des habitans, bien qu'il se soit accru, n'est que de 361. D'autres îles du Morbihan ont une importance notablement plus grande comme étendue et population. L'Ile aux Moines, la plus belle de la baie, a 1,629 habitans; l'île d'Arz en a 1,229. Nous n'y relèverons pourtant rien de particulier, si ce n'est parfois cette interversion du rôle des deux sexes qui a ses inconvéniens, et qui paraît toucher à sa fin par une cause dont il n'y a pas lieu de se féliciter : la décadence de la grande pêche et le moindre développement de la marine marchande.

Nous avons reproduit fidèlement, quoique incomplètement sans doute, le tableau de ce qui subsiste des anciennes mœurs de la Bretagne; il sera d'ailleurs difficile de ne pas y toucher encore accessoirement en exposant l'état économique des populations, auquel nous consacrerons une seconde étude.

HENRI BAUDRILLART.

LES

MONACH

DEUXIÈME PARTIE (1).

VII.

Le soir même de l'arrivée de Roger à Luchon, on organisa pour le lendemain une promenade au lac d'Oo ; le baron avait commandé deux landaus ; on devait être sur pied à neuf heures du matin.

Tout le monde étant allé se coucher de bonne heure, Courtaron accompagna Roger dans sa chambre.

Après quelque hésitation de part et d'autre, la conversation tomba sur Mlle Monach.

— Que penses-tu de la fille du baron ? demanda Roger.

— Et toi ?

— Je la trouve très séduisante ; mais je te demande ta pensée sur elle, parce que tu la connais mieux que moi.

— Oh ! c'est bien simple, dit négligemment Courtaron... C'est une actrice, avec toutes les qualités et tous les défauts d'une actrice...

Et comme Roger voyait Courtaron sur le point de s'arrêter, il dit :

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

— Qu'entends-tu par là?

— Tu l'as bien vue cette après-midi, au casino, avec son éventail noir, à plumes roses?

— Oui, assise à la musique... On jouait une valse.

— Tu as vu comme elle se trémoussait, et les façons qu'elle faisait pour attirer les regards, se levant, s'asseyant, se relevant, battant sa jupe, remuant les yeux de toutes parts, n'ayant repos ni cesse qu'on ne l'eût vue sur toutes les faces, avec ses boucles d'oreilles de diamans, ses bracelets autour des poignets, par-dessus ses gants, et son médaillon qui brillait comme un soleil sur sa gorge... Ses bijoux en paraissaient faux... Tu vas me dire que se montrer est une chose toute naturelle aux femmes... Je sais bien;.. aussi ce que je lui reproche n'est-il point de se montrer, mais le parti-pris qu'elle a de le faire, et les faussetés qu'elle nous montre...

— Qu'entends-tu par là?

— Eh oui! tout est factice en elle; et elle triche... Ses qualités les plus rares ont quelque chose d'artificiel et de plaqué... J'ai entendu dire d'elle, et justement par votre abbé Glouvet, que ce serait une femme supérieure... Sans doute; elle sait tout ce qu'on peut savoir, comprend tout ce qu'on peut comprendre, mais sans que rien la pénètre. Tout lui vient du dehors; intelligente, séduisante, comme tu dis, mais n'ayant que des sentimens apparens, des goûts et des manières qui ne lui deviennent naturels que selon les milieux qu'elle traverse, elle donne exactement toutes les sensations extérieures qu'il faut pour plaire, sans rien livrer du fond mystérieux de son être. Elle est teintée de nuances chatoyantes, mais ne nous montre point ses couleurs véritables. Elle a appris à tout imiter, à tout faire et contrefaire... Elle eût joué la comedie à la perfection,.. eût appris à danser en public, s'il l'eût fallu...

Courtaron se promenait de long en large et discutait Lia comme on discute un bibelot.

— N'as-tu pas vu, continuait-il, ce matin au déjeuner, comme elle a joué avec sa mère la scène de la duchesse? Comme *Pauvre duchesse* était dit! On se serait cru au Théâtre-Français,.. et quand, après, tu lui as demandé de te jouer la valse du casino, Liszt en personne ne se serait pas emparé du piano avec plus d'autorité. Elle s'emparera de même de tous les sentimens et en jouera avec la même sûreté. C'est une actrice, une actrice, te dis-je... Oh! il faudra pour la gouverner un homme bien habile,.. je t'en réponds...

Roger n'était point capable d'entrer dans toutes les finesses du marquis; mais il dégageait de ses paroles ce qu'elles avaient d'essentiel. Courtaron parlait avec une demi-sincérité, moitié en rival, moitié en connaisseur, et non pas sans une certaine prétention.

Il se tournait vers Roger, après chaque phrase débitée, de l'air de

dire avec une profonde pitié : « Est-ce donc là la femme qu'il te faut, jeune naïf? »

Le ton était tel, si railleur et parfois si agressif, que Roger eut envie de dire : « Est-ce que je pense à l'épouser, moi ! »

Il se retint.

Le marquis continuait d'expliquer à sa façon la nature et le caractère de Lia. Il en vint à dire qu'elle ne lui plaisait pas ; et il emmancha même si bien ses raisonnemens les uns aux autres qu'il finit par déclarer qu'elle lui était absolument antipathique.

Ceci s'accordait mal avec ce que Roger avait surpris avant dîner, dans le vestibule, en descendant l'escalier. Courtaron avait alors dans ses mains les deux mains de Lia, et, penché vers la jeune fille, il semblait lui chuchoter à l'oreille des paroles de reproche et de fâcherie. Il y eut même comme une querelle à voix basse. Elle se dégagea en riant et dit, en levant très haut la tête, comme pour le braver :

— Et si cela m'amuse de vous paraître inquiétante?

Tout cela avait été entendu d'un coup, vu en un éclair ; Roger avait toussé pour avertir de sa présence ; Lia et Courtaron, en le voyant, avaient repris leur maintien.

Ces familiarités pouvaient s'excuser par l'habitude qu'ils avaient d'être ensemble. Cependant, sans faire aucune allusion à ce qu'il avait surpris avant dîner, Roger s'étonna, et, avec franchise :

— Tu ne me feras jamais croire, dit-il, que tu puisses avoir de l'antipathie pour une jeune fille autour de laquelle on te voit faire autant de manège et à qui tu prêtes une telle attention.

— Ce que je t'ai dit est plus vrai que tu ne peux supposer.

— Voyons,.. il est clair que tu lui fais la cour et que...

Il s'arrêta.

Courtaron fut sur le point d'avouer à Roger ses prétentions, afin d'engager sa délicatesse, mais il abandonna cette idée, pensant qu'on se diminue en annonçant ses projets et que, si Roger venait à aimer, cela ne servirait à rien. Il haussa l'épaule, se leva, prit son bougeoir, et en souhaitant bonne nuit à Roger, fit cette réponse ambiguë :

— Que veux-tu, mon cher? une belle fille est toujours une belle fille.

Roger ne demanda pas d'autres éclaircissemens, et jugea même qu'il avait été trop loin. Non point du tout qu'il pensât à aimer Lia et que l'idée lui vînt d'entrer en concurrence avec son ami, mais il ne se sentait au fond aucun désir de savoir quels étaient exactement les desseins du marquis. Il ne voulait point d'avance établir entre Courtaron et lui une situation nette ; il préférait se réserver l'agrément délicat de combiner à son aise des amours imaginaires,

et ne pas se priver de ce « qui sait? » délicieux qui auprès des femmes éveille chez les hommes des sentimens mitoyens et les fait se donner au plaisir dangereux de tout désirer sans prétendre à rien de positif. Et, en effet, les situations trop nettement définies font perdre aux femmes une partie du charme que l'on goûte en leur compagnie.

La nuit était chaude. Roger eut du mal à s'endormir. Il ferma les yeux et s'assoupit, dans une torpeur béate. L'air de la valse lui revenait comme une obsession monotone et douce. Il revit Lia au Casino qui se contournait gracieusement en faisant jouer son éventail. L'air qui, par la fenêtre laissée entr'ouverte, venait caresser son visage lui semblait apporté par les plumes roses de l'éventail, doucement agité au-dessus de sa tête. Il finit par s'endormir enveloppé dans un brouillard de sentimens confus où la jalousie scintillait comme une petite étoile, et il vit dans ses rêves Lia dansant sur un théâtre, dans sa robe de satin blanc, émaillée de violettes nouvelles, qui chassait devant elle des nuées de scarabées et de petits pantins bleus.

Roger se réveilla au chant des oiseaux, et le soleil emporta les songes de la nuit.

Vers dix heures, après un léger repas, on monta dans les deux landaus : la marquise, Mme Monach, Lia et Roger dans l'un ; Monach, Courtaron et le petit Raphaël dans l'autre. Raphaël, parti la veille avec Frébault pour la Maladetta, avait quitté son compagnon à la cabane de l'Espagnol et s'en était revenu le soir même, brisé de fatigue.

— Là ! Roger, mettez-vous en face de moi, dit la marquise ; j'aurai plaisir à parler avec vous du vieux temps.

C'était ainsi que la marquise appelait le temps où elle fréquentait une autre société que celle des Monach. Elle avait parfois des nostalgies de ce monde qu'elle ne voyait plus aussi assidûment, depuis qu'elle s'était consacrée à des inconnus chez qui elle trouvait d'autres satisfactions, plus effectives, mais moins délicates. Ses regrets se mêlaient ainsi à une espèce de honte, ce qui montrait qu'elle n'avait point encore tout à fait perdu la mesure et le goût. Mais cela ne faisait que passer.

Pendant que la marquise et Roger s'entretenaient de leurs relations communes et de ce vieux fonds de société française si diminué aujourd'hui et prêt à disparaître, la baronne écoutait avec ravissement. C'était, pour la plupart, de ces noms qui n'apparaissent dans les journaux qu'aux mariages et aux enterremens et qu'on cite peu le reste du temps. Ces noms, malgré quelques confusions, avaient un parfum ancien et authentique qui allumait des envies de brocanteuse dans les yeux de Mme Monach.

Bien souvent la baronne engageait la mère de Courtaron à ne pas

s'isoler comme elle faisait, à cultiver le monde, à ne pas se laisser oublier.

— La marquise, dit-elle à Roger, ne fait plus assez de visites, elle perd ses relations à plaisir. Je fais tout ce que je peux pour l'entraîner,.. mais elle résiste, n'a pas l'air de m'entendre... Elle se doit cependant au monde... et n'a pas le droit de le négliger. Vous devriez l'encourager, monsieur Roger.

Une fois de plus la marquise fit la sourde oreille, avec une malice inconsciente, aimant mieux se passer de ses anciens amis que de s'embarrasser de la baronne.

— Ah! songeait-elle involontairement en devenant rêveuse, si Mme Monach pénétrait dans ces vies faites de discrétion et de gêne dissimulée, si elle voyait l'intérieur de ces hôtels nus, ces appartemens silencieux, ces châteaux délabrés, comme elle s'étonnerait de la simplicité de la plupart de ces familles et trouverait leur existence médiocre! — Et la marquise pensait aux fruits, aux poules, aux œufs que l'on fait venir de la campagne, par économie,.. à ces grandes salles à manger froides, où les enfans goûtent avec des tartines de raisiné,.. à ces femmes qui n'ont point de peignoirs historiés le matin, ni tant de robes à mettre,.. à ces voitures modestes, à ces cochers qui travaillent au jardin pendant l'été,.. à ces chevaux qui labourent dans des coins de parc pour fournir l'avoine nécessaire à la basse-cour et à l'écurie,.. à ces arrivées à Paris retardées par bonne administration jusqu'à la fin de l'hiver... Tous, certes, n'avaient pas le train honnête de la duchesse des Baux, et si la fortune des Ghomer avant leur ruine n'était point une rareté dans leur monde, ce n'était point non plus une chose si commune... Elle se mit à songer à ce que Roger lui avait dit des Ghomer, à leur pauvreté, à leur retraite pleine de dignité, et poussa un petit soupir sans force.

Et, en effet, comme beaucoup de gens, la baronne ne séparait point tout d'abord l'idée de luxe de l'idée d'aristocratie.

Les voitures enfilèrent la vallée de l'Arboust et son chemin raboteux. Les chevaux secouant leurs grelots couraient sous un ciel d'un bleu tendre, devenu laiteux à cause des vapeurs transparentes qui montaient de la vallée. On traversa Cazaux, petit village bâti de pierres sèches tirées du lit du torrent. Des enfans en guenilles se jetaient sous les roues des voitures et se disputaient les sous que la marquise leur jetait en passant. On longea une gigantesque moraine, ombragée de frênes à la base. On traversa le ruisseau d'Arriousat, en laissant à droite une tour carrée qui tenait le passage. A propos de l'antiquité de cette tour féodale, la marquise raconta qu'en démolissant Courtaron, on avait trouvé dans les fouilles des boulets de fer, une arquebuse, et deux épées auprès des squelettes de deux géans.

On s'arrêta au village d'Oo ; la marquise voulut visiter l'église, une

petite église romane. Il fallut aller chercher le sacristain, qui était à traire ses chèvres. Il vint, accompagné de tout le village, en loques. La marquise s'agenouilla pieusement dans l'église. Monach, par mégarde, restait le chapeau sur la tête, comme s'il eût été à la synagogue ; il ne se découvrit que sur un signe de Courtaron. Il examina un jubé de bois sculpté, assez curieux, et dit le prix qu'il en donnerait s'il était à vendre. Le chapeau de Monach avait déplu à Roger, qui, pour protester sans doute, alla s'agenouiller auprès de la mère de Courtaron. En revanche, il sut gré à Lia et à sa mère de l'air décent et respectueux qu'elles avaient gardé et de leurs yeux baissés.

En sortant de l'église, la marquise et Mme Monach vidèrent leur bourse dans le tablier d'une jeune femme goîtreuse, qui donnait le sein à un enfant tout rose et bien portant. Le maire, qui survint, dit que c'était une mauvaise fille; puis il fit remarquer, à l'angle du cimetière, un arbre de la liberté planté pendant la première république et qui était d'une taille énorme. Monach, à ce propos, fit le conservateur, blâma la république et 89 au hasard, pour plaire, montrant en cela peu de reconnaissance à la révolution qui émancipa les juifs en France et leur fit dans le monde une place qu'ils n'auraient point sans elle.

On remonta en voiture, où le petit Raphaël était resté tout seul. Lia, très vive, s'appuya sur la main de Roger pour monter. Elle parlait avec animation. Il s'aperçut qu'elle était bavarde comme Mme Monach, quand elles n'étaient plus en présence du baron.

La voix est pour beaucoup dans les sentimens que les femmes nous inspirent. Celle de Lia était singulière; c'était quelque chose de grave, de voilé, de pénétrant, un frémissement contenu à travers ces lèvres rouges et mouillées, une certaine vibration rauque, chantante, qui remuait. Le plaisir que Roger ressentait à l'écouter avait quelque chose de physique, de matériel, d'indépendant même du sens des paroles. Il en éprouvait une commotion qui le jetait en un malaise singulier, l'énervait agréablement.

En traversant un torrent qui va plus loin circuler parmi les prairies et les herbes hautes, on entra dans le val de l'Astau; les chevaux montaient au pas. On atteignit ainsi le lit d'un ancien lac, entouré de tous côtés par des montagnes grises, pelées, et dominées elles-mêmes par des pics neigeux à arêtes vives. On dépassa les granges d'Astau et les hangars groupés au milieu des pâturages, et l'on se trouva tout à coup dans un gras vallon. Là, à l'auberge, des chevaux de selle attendaient, pour monter jusqu'au lac, avec les guides coiffés de bérets et munis de fouets basques.

On déjeuna. Deux domestiques à la livrée du baron, envoyés d'avance, avaient tiré des paniers un repas complet.

Courtaron fit mine de se récrier.

— Eh! eh! vous ne vous attendiez pas à cela? dit Monach de l'air le plus satisfait.

Et pour montrer sans doute aux montagnes que ces domestiques lui appartenaient, il commença de leur parler d'un ton bref.

Après déjeuner, la marquise se trouva trop lasse pour aller plus loin. Mme Monach demeura avec elle. On monta à cheval, et la petite caravane s'engagea dans le sentier en zigzag qui mène jusqu'au lac d'Oo. Lia marchait la première, ayant à la tête de son cheval un guide qui tenait la bride; Roger venait ensuite, puis Monach, le marquis, et enfin le petit Raphaël. Depuis qu'il avait fait son volontariat dans les chasseurs, il montrait assez d'amour-propre à cheval.

On allait d'escalier en escalier, en suivant les lacets du sentier, dont les étages étaient si brusques et revenaient tellement sur eux-mêmes que Lia, en tête, se trouvait quelquefois juste au-dessus de Raphaël, qui était en queue.

On s'interpellait en riant; on s'amusait à faire crier les guides pour chercher des échos. Monach causait avec le marquis de ses maîtresses et faisait des réflexions inconvenantes sur les effets de jupe dans les montagnes. A mesure qu'on s'élevait au-dessus du vallon, tout se diminuait : l'auberge, les bœufs, les ruisseaux; l'air devenait plus subtil. Le long du sentier, aux flancs du pic qu'on gravissait péniblement, c'était, tantôt à droite, tantôt à gauche, des chênes trapus contournés aux prises avec le roc même, les fûts rouges des sapins, des ronces sur le sol, des plantes, des herbes de toutes sortes, et là, tout près, la tige frêle d'un œillet sauvage qu'une abeille faisait fléchir sous son poids, et, à chaque étage, des cascatelles et des rapides formés par l'eau du lac encore invisible.

On s'était égrené en chemin.

Lia et Roger avaient marché plus vite que les autres. Ils furent surpris d'entendre, au milieu de cette solitude, de grands coups de cognée lents et sourds. Le bruit s'arrêta et ils aperçurent un bûcheron qui salua de loin. Au dernier tournant du sentier, ils entendirent le torrent, devenu souterrain, qui ronflait sous eux, regardèrent curieusement l'endroit où il s'engouffrait, traversèrent un pont et arrivèrent à la cahute du fermier, plantée sur un monticule. De là ils virent, dans une enceinte de hauts rochers désordonnés, avec la longue chevelure de sa cascade au fond, le lac tout bleu, d'un bleu uni et profond.

Roger mit pied à terre et, pour aider Lia, qui n'était point bonne écuyère, à descendre de cheval, il lui tendit les bras. Comme il était très grand, elle put s'appuyer sur ses deux épaules à la fois, abandonnant sa taille aux mains vigoureuses du jeune homme, qui, pendant un instant, eut sur lui le poids tout entier de la jeune fille

et le visage tout près du sien. En touchant le sol, elle chancela; elle sourit et demanda à Roger son bras pour s'affermir. Ils allèrent ainsi jusqu'au bord de l'eau et s'assirent sans prononcer une parole.

Le lac était immobile. L'air, qui n'avait où se prendre, ne faisait aucun bruit, mais emplissait les oreilles d'un bourdonnement continu. On n'entendait là-bas que la chute monotone de la cascade, qui donnait une idée de la durée puissante et de l'indifférente régularité des choses de la nature. Lia fixa d'abord de grands regards devant elle et demeura longtemps ainsi. Sa poitrine se souleva, elle exhala un long soupir, baissa les yeux, puis les releva lentement vers Roger, comme pour implorer sa force et se soumettre.

Au milieu du silence, ils entendirent tout à coup le fer des chevaux sur la pierre, et des voix qui s'approchaient.

Lia prit Roger par la main, et presque en fuyant elle l'entraîna vers un bateau, où ils trouvèrent un vieil homme endormi, qu'ils éveillèrent :

— Vous voulez aller voir la cascade? leur dit l'homme, en se levant.

Pressé par la jeune fille, le passeur détacha la chaîne aussi vite qu'il put, empoigna la rame et quitta la rive au moment où Monach et le marquis apparaissaient sur le mamelon.

Dans le bateau, Lia s'était assise en face de Roger, tournant le dos à la rive. Elle se mit à rire d'un rire forcé, et, la gorge serrée, murmura :

— Ils doivent faire une drôle de figure.

Roger n'eut pas l'air d'entendre. Il regardait les planches de la barque vermoulue.

En arrivant à l'autre bord, ils s'étonnèrent de voir que la cascade, qui paraît de là-bas se jeter directement dans le lac, tombe à plus de cent mètres sur des amas de rochers éboulés, qu'elle traverse en bouillonnant.

— Suivez-moi, dit Lia.

Ils ne firent pas le chemin sans peine, glissant sur les mousses humides, s'enfonçant les pieds dans les crevasses, s'équilibrant sur les cassures coupantes, ils se soutenaient l'un l'autre, cachés aux yeux des hommes.

Ils arrivèrent enfin tout auprès de la chute, qui descendait du ciel par paquets et rebondissait en poussière impalpable. Lia s'approcha le plus près qu'elle put, humant la poudre humide et l'air froid que la masse liquide agitait dans sa chute. Elle renversa la tête dans ce courant d'air et de pluie, les yeux fermés, la bouche entr'ouverte. Ses tempes brûlantes se refroidirent, ses joues se mouillèrent, sa bouche s'humecta de fraîcheur, l'eau perla sur ses poignets, elle respira plus librement, son âme s'apaisa. Elle ne perçut

plus en elle qu'une torpeur glacée, délicieuse, qu'elle eût voulu faire indéfiniment durer. Sa tête se renversait de plus en plus et elle ouvrit enfin les yeux sur le vide du ciel tout bleu et doré au-dessus d'elle; tout se confondit alors et tourna, et Roger soutint dans ses bras ce corps inerte.

Une rougeur soudaine couvrit le front du jeune homme. Au milieu du fracas de l'eau, les battemens de son cœur faisaient un bruit pareil au bruit de la cognée du bûcheron de tout à l'heure. Il lui sembla que son sang frappait à grands coups au dedans de lui et abattait à chaque coup quelque chose de solide et de résistant.

Il regarda Lia dans les yeux, et, involontairement, il s'inclina sur ce visage renversé ; mais, quand il fut sur le point d'effleurer ses lèvres, elle sourit avec tranquillité et lui dit :

— Ramenez-moi maintenant.

Ils revinrent, les pieds tordus, les jambes écorchées, couverts de pluie. Avec un empressement distrait, voulu, ils se mirent à interroger tous deux avec volubilité le vieux passeur, apprirent qu'il gagnait trois francs par jour, que la truite « raille le pêcheur, » et que l'eau du lac est si froide que le poisson ne peut vivre que dans le fond.

— Eh! oui, dit Lia à son père en débarquant, j'ai enlevé M. Roger.

Et se tournant vers Courtaron, qui songeait que Lia devenait vraiment inquiétante, elle lui dit avec un regard de défi :

— Cela vous apprendra à lambiner, vous!

Le petit Raphaël geignait, se plaignant de tout, de la selle, de son guide, des glissades de sa bête.

Il avait demandé du pomard et un biscuit à l'homme qui tenait la ferme du lac. Il n'y avait point de pomard. Raphaël refusa tout ce qu'on lui offrit. Il ne voulait que du pomard, rien que du pomard, et personne ne l'eût forcé à prendre autre chose que du pomard ; il se contenta donc d'un verre d'eau qu'il ne paya pas, et passa le reste du temps à nouer et dénouer sa cravate rose et à épousseter son pardessus noisette.

Monach n'avait point perdu son temps. Il avait acheté un coq de bruyère au bûcheron qui était venu l'offrir. L'homme en demandait dix francs.

— C'est parfait, lui dit Monach.

Il prit le coq et ajouta :

— Une pièce de cinq francs fera l'affaire... hein?.. Tenez!

Le pauvre diable n'osa raisonner, et Monach, en clignant de l'œil, dit au marquis :

— On ne m'attrape pas, moi!

On arriva aux Granges, après une rude descente, et on remonta en voiture dans le même ordre qu'auparavant. La marquise avait

bu du lait comme une vieille chatte, et elle était ravie que le hasard lui eût fait rencontrer aux Granges un vieux lord anglais, passionné de botanique, avec qui son mari s'était lié à Londres lorsqu'il était allé, en 1843, rendre hommage au comte de Chambord, à Belgrave Square.

On redescendit de vallée en vallée. Le soleil était caché derrière les montagnes, le soir venait. On traversa les mêmes torrens, on longea les mêmes prairies. L'humidité croissante rassemblait tout près du sol les bonnes odeurs d'herbes et de fleurs, éparses pendant la chaleur de la journée. On parlait peu. Lia, lasse et heureuse, se laissait aller doucement aux cahots de la voiture. Roger, le cœur ému et soulagé, se partageait entre le sentiment du grand danger auquel il venait d'échapper et l'apparence de ne point déplaire à une si belle créature. Il avait l'âme incertaine et mélancolique comme un voluptueux à qui l'éducation d'une mère catholique donne la crainte du plaisir et des scrupules intermittens.

On rentra au galop dans Luchon, au milieu de la poussière des allées d'Étigny, de la foule élégante, et des cloches des hôtels qui annonçaient le dîner.

VIII.

C'était Frébault qui combinait les exercices du cirque, communiquait son ardeur aux copains. Trapu, vigoureux, leste, doué pour tout ce qui est adresse et force, il pratiquait le trapèze, l'escrime, l'équitation. Avec sa bonté franche, mais une grande brusquerie, manquant de conduite dans le train courant, il semblait que la vie ordinaire lui fût trop étroite et comme un vêtement qu'on déchire seulement en s'habillant. Il ne rêvait que plaies et bosses; toujours prêt à se rompre le cou, il n'était à l'aise que dans ses acrobaties; il avait d'ailleurs toutes les qualités du métier de son goût, montrant des vertus de toutes sortes pour dresser ses chevaux, perfectionner une cabriole, apprendre des tours nouveaux, en inventer lui-même. De plus, c'était un clown assez remarquable, ayant un tic dans l'œil gauche, une sorte de papillotement des paupières, et la lèvre relevée du même côté, avec l'air de toujours sourire.

Ce tic aidait à des jeux curieux de physionomie et il obtenait des effets particuliers de pince-sans-rire, pouvant, comme il disait, se montrer furieux d'un œil, en continuant de rire de l'autre.

Le soir qu'il revint de la Maladetta, il entra dans une grande colère en apprenant le désordre où Roger avait trouvé le cirque et les soupçons qu'inspirait Johnson.

— Je pars! dit-il.

Il n'avait que dix minutes pour faire ses malles. Bast! ses malles

le suivraient. Il alla à la gare, manqua le train, dut remettre son départ au lendemain et revenir dîner chez les Monach.

— Ah! les fainéans! Ah! le marsouin! dit-il. Et il enfila une série de mots d'une plus grossière énergie. Son œil gauche clignotait avec une extrême rapidité.

Courtaron essayait de le calmer: Roger avait sans doute exagéré.

— Non! non! je sentais cela aux rapports louches que m'envoyait cette canaille de Johnson depuis huit jours... On ne me le met pas à moi, un vieux lascar!.. et je prendrai mon Johnson et lui ferai faire le tour des boulevards extérieurs, avec mon pied quelque part, et plus vite que ça;.. deux chevaux embarrés,.. et pas des chevaux de panneaux, s'il vous plaît,.. mais des bons, des beaux!..

Il demanda de nouveaux détails, n'écouta pas, et reprit en se croisant les bras :

— Mais, ah çà, ils sont capables d'avoir laissé crever le cochon savant, pris mes râteliers pour faire des bâtons de chaises et mes cerceaux pour faire des tonnelles!.. Ah! quel coup de balai, mes enfans! Quel coup de balai!

Il ne s'apaisa qu'à table. Roger eut beaucoup de mal à lui faire raconter son ascension à la Maladetta. Il avait couché à la Rancluse, sur un matelas, devant un feu de bois sec. Bien que sur pied de très bonne heure, il avait failli se perdre dans les brumes, à travers les rochers, les coulées de neige, les rhododendrons et les ravins pleins de cailloux. Sur le glacier, il avait dû tirer d'une fente un de ses porteurs « qui n'en menait pas large, » et cela vivement, d'un tour de poignet. Et il parlait de haches, de cordes, de crevasses non point en hâbleur, mais tranquillement, comme un homme qui sait ce qu'il dit.

Il se tourna, en terminant, vers le petit Raphaël :

— Voilà, mon bonhomme, ce que c'est qu'une ascension.

— C'est vrai, au fait, dit Courtaron, Raphaël vous a lâché en route...

— Lâché! il m'a lâché! s'écria Frébault furieux,.. c'est-à-dire qu'en voyant la tournure qu'avait prise ce mollasson, j'ai dit à son guide : « Remmenez-moi ça... » et qu'on lui a fait tourner bride sans qu'il dise ouf!.. Il n'a même pas été jusqu'à la cabane de l'Espagnol...

Raphaël rougit, pinça les lèvres, ne répondit rien.

Et Lia, après avoir mesuré son grêle cousin d'un sourire méprisant, ramena ses yeux vers Roger.

A la cascade du lac d'Oo, Roger était presque allé jusqu'au baiser. En tenant Lia dans ses bras, son trouble avait été si violent, si excessif que, s'ils ne se déclaraient point tout à fait, ses sentimens ne pouvaient que décroître. De cette première surprise il ne lui resta,

dans ses rapports journaliers avec elle, qu'une sorte de langueur mêlée d'assurance, et pourtant je ne sais quoi de craintif, toutes choses qui, sans qu'il s'en doutât, le préparaient mieux à l'amour que le mouvement désordonné d'une émotion passagère.

De son côté, Lia fut plus réservée, réclama de lui une admiration toute différente, usa de séductions étrangères à sa beauté, chercha même, en quelque sorte, à éteindre cette beauté voyante qui pouvait offusquer par son éclat, et elle n'en fut que plus charmante.

Roger n'aimait pas la musique; il n'y était sensible que les jours d'orage et après les repas. Mais il eût passé sa vie à écouter Lia chanter. Il l'écoutait encore quand elle avait cessé. Le son de cette voix étrange, profonde, et comme venue de loin, continuait à vibrer en lui. Il allait alors se promener et recherchait la solitude pour essayer de retrouver les airs, poussait des sons indistincts, grotesques, faux, faisait de Mendelssohn et de Schumann un mélange bizarre, souriait de son incapacité et revenait près d'elle.

Ne connaissant point le même monde, n'étant point formés aux mêmes idées, ils parlaient des théâtres, des gens à la mode, des grands mariages, des menus faits publics. Roger savait un peu d'allemand et d'anglais, il bredouillait avec elle. Elle reprenait ses fautes de syntaxe et d'accent, se moquant de lui, l'encourageant, et tous deux riaient à la fois. Elle l'amenait à songer à des choses auxquelles il ne s'était jamais arrêté. Ayant lu beaucoup, elle connaissait les poètes de tous les pays : Goethe, Henri Heine, Shelley, Mickiewicz; elle citait, traduisait, mais non point tant en bas-bleu qu'en fille instruite, qui sent ce qu'elle dit et est capable de grands sentimens.

La plupart du temps, Roger, qui n'avait guère lu que des théories de cavalerie et quelques vers patriotiques de M. Déroulède, ne comprenait goutte à tout ce qu'elle disait. Il s'intéressait pourtant à ces poètes, à travers elle, et son esprit s'éveillait à des sensations nouvelles. Ces récitations lui eussent été insupportables dans toute autre bouche que la sienne, mais elle était si enthousiaste, si communicative, elle s'appropriait si bien ces belles pensées, se mêlait si bien à ces belles images que tout semblait émaner d'elle et se transformer pour lui en aveux symboliques et en sublimes confidences.

Un jour, après déjeuner, ils allèrent seuls dans le jardin.

C'était un dimanche, les cloches sonnaient vêpres. Le soleil ardent remplissait tout le ciel, et la campagne était inondée d'une lumière uniforme et vibrante. Ils s'assirent sous un platane rafraîchissant et demeurèrent muets.

— Que ce soleil est beau! dit enfin Lia, qui se décida la première à rompre le silence.

Elle réfléchit pendant quelques instans, parut abîmée dans ses réflexions, puis regarda Roger, non plus cette fois avec des regards

languissans, mais avec quelque chose de pur et d'illuminé dans les yeux.

— C'est que ce soleil me rappelle,.. dit-elle enfin avec une sorte de timidité poignante... J'ai lu cela hier soir...

Elle hésita et reprit :

— Mais non, cela vous ennuierait... C'est un poème allemand,.. des vers d'Henri Heine...

Roger insista beaucoup.

— Je vais chercher le livre alors... Je ne sais pas par cœur... Où plutôt non,.. nous sommes si bien à ne rien dire!

Mais, peu à peu, la mémoire lui revint et elle commença à réciter doucement, lentement, et comme transfigurée :

— « Le soleil était au plus haut du ciel, le lac était calme, j'étais couché dans la barque et je songeais et je rêvais,— et moitié éveillé, moitié sommeillant, je vis le Christ, le Sauveur du monde. Vêtu d'une robe blanche flottante, et grand comme un géant, il marchait sur la terre et sur l'eau, sa tête touchait au ciel et, de ses mains étendues, il bénissait l'eau et la terre, et comme un cœur dans sa poitrine il portait le soleil, — le rouge et ardent soleil, et ce cœur radieux et enflammé, forgé d'amour et de clarté, épanchait ses gracieux rayons et sa lumière éternelle sur la terre et sur l'eau; — des sons de cloches résonnaient... »

Elle s'arrêta :

— Je ne sais plus bien comment cela finit, dit-elle.

Les vers ne lui revenaient plus que par bribes :

La barque abordait dans une grande cité paisible, habitée par des hommes vêtus de blanc et portant des palmes. Ils se regardaient d'un air d'intelligence, et quand deux personnes se rencontraient, elles s'embrassaient au front, et levant les yeux vers le cœur radieux du Sauveur, s'écriaient : « Béni soit le Christ! »

Elle se tut et soupira comme si elle abandonnait un rêve impossible, et eut un regard si douloureux que Roger fut extrêmement touché.

A part quelques superstitions et des poussées d'imagination poétique, Lia ne songeait guère qu'aux réalités de la vie; mais ayant pressenti chez Roger quelque propension religieuse et deviné dans son âme une fleur chrétienne, qui eût pu dire si elle ne venait pas d'être inspirée par l'idée confuse de pénétrer plus avant dans le cœur du jeune homme et d'éveiller en lui une pensée d'amour et de réconciliation?

Qui sait aussi si une secrète ambition ne la portait pas vers lui? Sans s'en douter elle-même, ne souffrait-elle pas de l'état inférieur où les femmes avaient été mises, au cours des siècles, par les lois juives, n'ayant seulement pas leur mort ni leur naissance inscrites

sur le registre de la communauté, chassées du temple, retenues à la maison, hors de la vue des hommes, renfermées dans une laborieuse ignorance? Cette jeune fille instruite et intelligente ne sentait-elle pas que les temps étaient devenus meilleurs pour les femmes de sa race, qu'elles pouvaient lever le front dans un nouvel état de société, détendre leurs facultés longtemps contenues avec les ardeurs qu'on met aux choses nouvelles, rompre leurs liens, sortir de leur race pour se mêler au monde, s'élever enfin pour briller de tout leur éclat? N'avait-elle pas tous les jours autour d'elle des exemples de cette révolte de la femme israélite, de son essor légitime, de ses belles intrigues, de ses prises victorieuses?

Le marquis vint les chercher pour la promenade du soir :

— Je récitais des vers, dit bravement Lia pour répondre à sa muette interrogation.

— Et peut-on savoir?..

— Non, répondit-elle en imitant par moquerie le ton et l'air qu'il prenait avec son père. Et elle ajouta très cavalièrement :

— N'insistez pas, marquis;.. vous ne comprendrez jamais cela.

Courtaron répliqua en souriant :

— Mes complimens, vous êtes en train de fonder à vous deux un petit hôtel de Rambouillet...

Tout cela ne faisait point les affaires du marquis. Son rôle était à peu près nul depuis la venue de son ami. Il enveloppait Lia et Roger dans une sorte d'envie prudente, de haine contenue.

Il ne les haïssait du reste que pour le dommage que leur réunion lui causait. Il n'entrait rien de personnel dans les mauvaises pensées qu'il nourrissait contre eux, mais il ne négligerait rien pour parvenir à ses fins. Il considérait que Lia aimait assez Roger pour compromettre ce qu'il avait obtenu d'elle, que Roger aimait déjà Lia d'une façon dangereuse, et qu'au cas où il faudrait choisir, ce n'était pas lui que Monach préférerait.

Le fait est que le baron ne voyait point d'un mauvais œil l'intimité qui s'établissait entre sa fille et le fils du général. Il favorisait leurs tête-à-tête sans cesser d'être attentif. Et Mme Monach, toujours obéissante, entrait instinctivement dans les pensées de son mari et suivait leur chemin obscur sans qu'il fût nécessaire encore de rien éclairer.

Dire que Monach pensât précisément à les marier eût été beaucoup dire. Les projets dans la vie ne sont point souvent aussi réfléchis qu'on croit. Le hasard a toujours la plus grande part aux événemens qui paraissent les mieux calculés. Mais Monach se disait : « Laissons faire; il n'est point mauvais, en tout cas, que ce jeune homme se plaise chez nous. » Donner sa fille à un chrétien, voilà certes, de prime-abord, ce qu'il n'eût pas supporté sans répugnance.

Quelque sceptique qu'il fût, il avait sa fierté juive, et du mépris pour toute autre race que la sienne. Mais il eût vu des avantages à ce mariage. La France, plus qu'aucun autre état d'Europe, lui plaisait pour l'espèce d'égalité qu'y donne l'argent, la confusion qui y règne, pour la tranquillité laissée aux juifs, pour les hommages rendus aux privilégiés.

Il avait de grands intérêts dans le pays, un château, des bois, des fermes et était tout près de faire figure. N'y aurait-il point profit à s'allier à une famille riche et bien posée? Sa situation n'en aurait-elle pas une meilleure assiette, de toutes façons? Et puis, qui sait? on reprochait déjà aux israélites de former un état dans l'état, d'avoir des intérêts trop connexes. Si jamais, comme en d'autres pays, on suscitait contre ceux de sa religion quelques mouvemens populaires, ou si l'on votait des lois défavorables, ne pourrait-il point se couvrir et s'échapper? d'autant plus qu'il n'était pas encore Français. Voulant être décoré, il avait pensé qu'il le serait plus aisément à titre d'étranger et avait jusqu'ici éloigné l'idée de se faire naturaliser.

Il avait vaguement songé au marquis pour sa fille; pourquoi ne songerait-il pas à Roger, qui valait mieux? Ces pensées s'agitaient confusément en sa tête au milieu de l'âpre souci que lui donnaient ses affaires. Sans avoir de parti-pris, ce mariage ne lui apparaissait pas comme une chose à dédaigner. Il y réfléchissait; il aurait même poussé bien plus avant ses réflexions sans les craintes que lui inspirait sa mère. Enfin, de toute façon, il était bien aise d'opposer Roger à Courtaron. Il avait cru jusqu'ici le marquis utile pour parer à son isolement et ménager son entrée dans le monde, mais il songeait maintenant à se débarrasser de lui comme il avait fait des Fraisse. Quand cette pensée lui vénait, un sourire ouvrait la fente de sa bouche sardonique.

En attendant, le baron occupait de lui tout Luchon. Il avait fait les frais d'une course de vaches landaises, parlait d'installer un tir aux pigeons chez lui, laissait croire qu'il fonderait un nouveau casino. Un soir, moyennant une forte somme, il obtint qu'une retraite à cheval aux flambeaux vînt défiler devant le perron de sa villa. Il lança des invitations qui furent acceptées. Une cinquantaine de cavaliers, en costumes basques, défilèrent. Ils tenaient une torche de résine de la main gauche, et, de la droite, faisaient claquer leurs fouets, qui tous ensemble pétillaient comme une fusillade. Les chevaux, affolés par la lumière et le bruit, se cabraient dans la nuit aux rouges torches. Le succès de sa cavalcade le dédommageait du bal champêtre auquel Roger et Courtaron l'avaient fait renoncer.

Pendant son séjour, il invita à déjeuner un ministre de ses amis qui prenait les eaux. Ce déjeuner alla jusqu'aux journaux de Paris.

On regardait Monach avec curiosité quand il passait. Les actrices sans théâtre lui jetaient des regards mourans. De son côté, Mme Monach se remuait beaucoup. Le lord botaniste rencontré dans les montagnes vint rendre visite à la mère de Courtaron. La baronne trouva fort mauvais que celle-ci n'eût point pris sur elle de l'inviter à dîner.

Ce génie d'intrigue et cette rage de se mettre en scène ne pouvaient pas plaire à Roger. La présence aussi du petit Raphaël l'agaçait, sa recherche prétentieuse, ses plaisanteries écœurantes, sa façon de dire en riant quand on parlait à Monach : « Comment! vous parlez à ce sale juif? » ou bien encore ses façons de petits israélites de boulevard qui en sont à rire « du baptême au couteau » et font en s'abordant, par plate malice, une oreille de cochon avec le coin de leur jaquette.

Sans se bien rendre compte des motifs, Roger se sentait gêné quelquefois d'être autant en évidence avec les Monach. C'était un malaise et une contrainte qu'il n'eût pas pu expliquer. Un fonds de vulgarité lui manquait pour se plaire tout à fait en leur compagnie. Mais il était dans de mauvaises conditions pour analyser ses sensations. La présence de Lia dispersait son malaise, devenait quelque chose d'habituel et de plus en plus agréable.

Il était sous le charme, et les jours s'écoulaient les uns après les autres sans qu'il y songeât. Il pénétrait peu à peu dans l'intimité de ses gestes et de ses attitudes. Tous ses mouvemens le charmaient; sa démarche lente, sa façon paresseuse de s'asseoir sur un canapé en s'entourant de coussins, l'ondulation de son corps souple dans les étoffes, et, quand elle était assise, la façon dont son pied bien fait remuait imperceptiblement dans sa chaussure découverte. Et puis, sans rien démêler à son caractère, il se laissait aller à en subir les mouvemens changeans, avec une sorte de paresse amoureuse et de nonchalance. Car Lia lui apparaissait toujours différente d'elle-même, suivant l'heure et le moment. Tantôt c'étaient les grâces touchantes d'une femme qui veut séduire et qui a les humilités d'un corps affaissé, les fragilités d'une âme affaiblie et malade; tantôt elle se reprenait tout entière, et dans ses yeux éclatait l'orgueil de se refuser, de vivre et d'être belle. Et elle promenait une activité impérieuse sur tout ce qui l'entourait. Quelquefois elle semblait somnolente, perdue en des rêves sans fin, engourdie dans une sorte de stupeur dont elle se réveillait tout à coup pour se remuer dans la réalité. On devenait timide auprès d'elle au moment d'être familier, familier au moment d'être timide. Sauvage et soumise en même temps, Lia donnait l'idée d'une âme souffrante et dominatrice.

Cependant, dans les allées d'Étigny, au parc, dans les salons du casino, les propos les plus désobligeans de gens qui passent arrivaient aux oreilles de Roger : « Monach était ceci, Monach était cela; il

avait fait sa fortune en vendant du jambon de nègre, spéculé sur nos défaites. » Quelques fantaisistes soutenaient qu'ils le reconnaissaient et l'avaient vu avec un fez promenant des tours d'adresse dans les cafés du boulevard.

Un soir, Roger alla au bal du casino. On avait transformé la salle de spectacle en salle de danse. L'orchestre était sur la scène, dans un paysage. Une dizaine de couples dansaient gravement, un élève de l'École normale avec une créole de Cuba, un marquis espagnol avec une jeune demoiselle qu'on disait être de Versailles. Un groupe de jeunes filles regardaient Roger en dessous, elles parlaient exprès de Lia :

— Oui, ma chère, disait l'une, chez le pâtissier, elle touche à tous les gâteaux avant d'en prendre un.

Elles lui reprochèrent aussi d'avoir mis un louis par coup aux petits chevaux pour se faire remarquer.

Roger ne voulut point en entendre davantage. Par un détour de réflexion, il pensa aux méchans propos de Mme de Tresmes, aux insinuations constantes du marquis, et c'était encore par la pitié que Lia entrait dans son cœur.

Vers la fin de son séjour, il rencontra, un matin, dans le parc, un ami de sa famille, un vieux à bonbonnière surannée, qui passait par Luchon.

— Ah! ah! lui dit ce vieillard, dire que j'ai vu naître ce grand garçon!

Il lui demanda des nouvelles de son excellente mère, du brave général, des Tourettes et, en riant, à brûle-pourpoint :

— Ah çà, que me dit-on?.. Que tu ne vois personne ici,.. que tu vis chez les juifs à présent,.. que tu y loges,.. que tu y prends tous tes repas?.. Comment tout cela va-t-il finir?

Roger se sépara du vieillard d'assez mauvaise humeur et dit au marquis :

— Dieu nous préserve des gens qui nous ont vus naître!

— Tu m'amuses, répliqua Courtaron. En arrivant ici, ne pensais-tu pas à peu près ce que pense ce brave homme?.. Tu paraissais fort scandalisé seulement à l'idée de demeurer chez ces gens; tu montrais une telle raideur!.. Je ne t'aurais vraiment pas cru si facile à amadouer.

Courtaron lui montra clairement tout l'art des Monach pour séduire et accaparer.

— Ils sont irrésistibles, et tu n'y résisteras pas plus qu'un autre... Ils prendront tout,.. transformeront tout... et finiront par faire de la France une Palestine sans palmiers.

Roger se demanda ce qu'il faisait chez les Monach, mais il ne pouvait se détacher.

Il dut pourtant quitter Luchon, dans les derniers jours d'août, pour ouvrir la chasse aux Tourettes, avant d'aller aux grandes manœuvres comme officier de réserve.

Le soir qu'il fit ses adieux aux Monach, il fallut qu'il promît de venir au château des Coqs, où il y aurait des chasses en septembre.

— Vous viendrez, n'est-ce pas? lui dit Lia avec insistance.

Elle laissa longtemps sa main dans la sienne :

— Vous me le promettez?

— Certainement, répondit-il.

Il devait prendre le train le lendemain de très bonne heure.

Mais le matin, en entrant dans la chambre de Courtaron pour prendre congé de lui, il lui dit d'un air assez résolu :

— Eh bien! tu sais?..

— Quoi! fit Courtaron en bâillant.

— Je n'irai pas aux Coqs.

— Pourquoi cela?

— C'est une idée;.. je trouverai quelque prétexte,.. et, si tu es là...

— J'y serai.

— Tu m'excuseras, n'est-ce pas?

— Comme tu voudras... Bon voyage!

Ils se serrèrent la main.

En montant en voiture, Roger leva les yeux vers la fenêtre de Lia :

— Étrange fille! se dit-il.

Il respira à pleins poumons l'air frais du matin, comme s'il se sentait libre enfin et réveillé d'un songe.

Et quand Roger fut parti :

— Il ne sait pas bien où il en est, se dit le marquis en se retournant dans son lit; mais il a beau dire,.. il reviendra aux Coqs,.. et alors...

Il médita longuement, et, avec un mauvais rire et tout haut, comme pour affirmer sa résolution, il s'écria :

— Et alors... je sais ce qu'il me reste à faire.

Puis, en manière de conclusion, étirant ses bras et fermant les yeux :

— Qu'il est difficile aujourd'hui de vivre pour un galant homme!

IX.

En passant par Paris, Roger alla voir où en était le cirque. La première personne qu'il rencontra fut M. Johnson.

— Bonjour, Johnson!.. Il n'y a rien de nouveau?

— Rien du tout de nouveau, répondit M. Johnson avec son accent.

Frébault avait fait un tapage épouvantable, à son retour de Luchon, mais tout s'était borné là.

Roger le trouva au milieu du manège, une chambrière à la main. Il dressait une oie en liberté. L'oie, effarée, trottait en cercle autour de la piste, le cou tendu, les ailes un peu soulevées. Frébault, à chaque changement de main, lui envoyait un long coup de fouet qui s'enroulait juste autour du col de la bête et la tenait, à la façon des cochers de diligence d'autrefois, qui pêchaient ainsi des canards, du haut du siège, à la sortie des villages. Il s'écriait d'une voix de stentor, avec un accent tout pareil à celui de M. Johnson :

— Changez!

Et l'oie, rejetée par un mouvement de poignet habile, *changeait*, en effet, pour trotter dans l'autre sens.

Frébault, sans broncher, continua gravement l'exercice en demandant à Roger :

— Qu'en dis-tu?.. C'est assez drôle, n'est-ce pas?

Ils déjeunèrent ensemble au cabaret du Camp volant, tenu par Mme Caminade. Le cabaret communiquait directement avec le cirque par une porte de derrière. Rien n'était plus commode. Une salle était réservée pour ces messieurs.

Frébault rêvait « un programme insensé » pour le spectacle à donner cet hiver aux gens du monde, quelque chose d'étonnant. Un peu de publicité l'encouragerait dans son œuvre :

— Je sens que j'ai besoin de cela, disait-il, pour ne pas tout planter là,.. et vous ranimer aussi, vous autres, qui vous dodinez,.. car je vous trouve mous depuis six mois... Un peu de réclame ne fera pas de mal ;.. cela vous asticotera ;.. les artistes ont besoin d'un public pour se démener avec courage,.. et l'on a plus de cœur à paillasser devant de jolies femmes ;.. les beaux yeux font saillir les muscles,.. c'est positif... Je veux le public, et j'arriverai un jour à avoir un grand public, deux représentations par mois,.. que sais-je!.. Mais si je ne suis pas soutenu, bernique! Et je n'ai plus que des fainéans... Courtaron ne monte pas mal; mais, s'il ne tirait pas très adroitement le pistolet, ce ne serait rien du tout,.. tu m'entends bien, rien du tout. Et toi aussi, tu es un fainéant!.. Pas le feu sacré ;.. tu voltiges bien, tu as des facultés naturelles, du talent,.. et puis après?.. Ton idée de combat en armure avec Baulny est bonne... Mais ce n'est pas tout ;.. tu devrais me préparer un nouveau numéro, quelque chose d'inédit, d'esbrouffant.

Et Roger, excité par l'atmosphère alcoolisée du cabaret et les discours de Frébault, se mit sérieusement à chercher quelque chose, séance tenante. Il se sentait aussi comme une nécessité de sortir de lui-même, d'échapper à ses réflexions.

A chaque chose qu'il proposait, Frébault disait :

— J'ai déjà vu cela quelque part.

Tout en fumant sa pipe, il reprenait :

— Au fond, tout a été fait; l'on ne peut qu'inventer de nouvelles mises en scène,.. d'autres façons de présenter les mêmes choses...

Puis secouant la tête avec mélancolie :

— Puisque nous en sommes sur ta voltige, voyons, soyons francs. Une battue ne sera jamais qu'une battue, n'est-ce pas?.. pas moyen de sortir de là.

Georgette, la maîtresse de Frébault, entra en ce moment. Elle venait répéter ses cerceaux. C'était une petite blonde, tyrannique, qui ne manquait pas de talent, et que Frébault aimait à cause de cela. Elle embrassa Roger en camarade, but un *cock-tail* préparé suivant la méthode de M. Johnson, et Frébault l'emmena dans le manège en disant à Roger :

— Songe à ce que je t'ai dit... Reviens-nous bientôt... Et, sur ce,.. au travail!

Roger s'en alla attristé; il songeait que sa vie était vide et inutile, regrettait amèrement d'avoir donné sa démission, souhaitait la guerre pour reprendre du service actif et se dévouer.

Il arriva exactement aux Tourettes, le samedi 1er septembre, veille de l'ouverture. La mort du comte de Chambord venait de jeter le trouble dans tout le voisinage. Beaucoup d'invités allaient manquer; les uns restaient chez eux, en signe de deuil, les autres, comme M. de Ghomer, s'étaient rendus à Goritz pour l'enterrement. Mme de Ghomer, aux Chênaies, avait commandé un service solennel pour le 3, jour des funérailles. Elle écrivit à la générale qu'elle ne viendrait aux Tourettes avec Hélène qu'après la cérémonie. Son mari les rejoindrait à son retour. Elle semblait insinuer dans sa lettre qu'à la place du général, elle eût reculé l'ouverture jusqu'au dimanche 9 septembre, que beaucoup de gens bien pensans avaient donné cette marque de respect; elle citait des exemples. Le général s'anima contre elle. Il n'aimait point les observations, savait ce qu'il avait à faire, ne se réglait sur personne, laissait sa femme penser comme elle voulait, mais n'était pas assez bon légitimiste pour avoir de ces scrupules excessifs et se gêner dans ses plaisirs. Le général n'était royaliste que depuis la mort du prince impérial, et moins par goût que par genre.

Les parentés de sa femme, sa fortune, et l'indulgence qu'on a pour les soldats le faisaient, même sous l'empire, assez bien considérer dans le monde légitimiste. Mais il ne s'y était jamais beaucoup plu ni senti à l'aise. Il se méfiait de gens qui, en dessous, faisaient courir la légende qu'il était le petit-fils d'un acquéreur de biens nationaux et s'amusaient à répéter ces propos dans les salons mêmes de son hôtel de la rue Saint-Dominique. Bien qu'il n'eût point

de sotte vanité, qu'il ne rougît point d'être le petit-fils d'un maréchal-ferrant de Sézanne et qu'il s'en vantât même, cet homme issu du nouveau régime s'était vu quelquefois humilié d'une certaine façon par la montre de traditions plus anciennes et l'étalage discret, mais d'autant plus blessant, de certaines prétentions.

Par ton, il ferait donc dire une messe le 3 aux Tourettes, et y assisterait, se trouvant en faire assez et donner une marque de respect suffisante pour la mémoire d'un roi « qu'il n'avait pas eu l'avantage de connaître personnellement. » Mais quant à déranger sa chasse, il n'y fallait pas compter.

Quelques voisins moins scrupuleux vinrent, ainsi que le percepteur et les deux fermiers. Les chasseurs assistèrent à une messe basse, guêtrés et bottés. Au dehors, tout autour de l'église, les chiens d'arrêt aboyaient et jappaient de joie, tandis que les chiens courans restés au chenil faisaient une musique lamentable, sentant qu'on allait chasser sans eux. Le chien du général trouva le moyen d'entrer dans l'église et se hasarda jusqu'aux marches de l'autel. Son maître lui allongea au retour un coup de pied en jurant entre ses dents. Le chien cria, et alla, la queue basse, s'asseoir au pied des fonts baptismaux, tirant la langue avec des yeux innocens et un air satisfait.

Après la messe, on déjeuna entre hommes. On raconta des histoires de chasse, toujours les mêmes. C'était le lièvre sur lequel on marche, qui part dans les culottes, le lièvre qu'on allait se baisser pour ramasser, le coup double sur les perdreaux qui se croisent, des discussions sur la portée des fusils et des exemples d'animaux tués par un seul grain de plomb à quatre-vingt-dix mètres. Le général cita Dufouilloux, vanta l'amour vigoureux de ce vieux chasseur pour les bergères, fut sur le point de raconter des aventures au dessert. Mais il se retint. Le percepteur n'eut pas la même pudeur, se lança, et tint quelque temps la conversation sur les effets fâcheux du diabète. Le général l'écouta avec dégoût et inquiétude.

En sortant de table, il recommanda de ne point aller devant soi trop vite, mais « à la papa, » de garder la ligne et de soigner les conversions. Il se tiendrait à un bout avec un garde, Roger à l'autre avec un autre garde. On se mit en chasse vers le coup de midi. Le soleil tombait d'aplomb et était à point pour engourdir les perdreaux et les faire tenir.

Roger allait devant lui, très distrait; il marchait machinalement, enjambait dans des champs de betteraves, les touffes aux feuilles luisantes, traversait les chaumes poudreux où des sauterelles aux ailes rouges se portaient de place en place, s'empêtrait dans les luzernes pleines d'odeurs de miel, de petits papillons bleus, d'insectes vibrans. L'air échauffé ronflait à ses oreilles. Il ouvrait

tout grands les yeux sur le ciel lumineux et laissait ses pensées s'engourdir tandis que son chien, devant lui, faisait régulièrement la navette. Deux fois, le vol inattendu d'une compagnie de perdreaux, qui se leva d'un coup avec un bruit qui semblait épouvantable, lui arrêta la respiration. Il tira deux fois ses deux coups et manqua. Il manqua aussi un lièvre qui partit à deux pas, dans une verdure, les oreilles couchées sur le dos. Il titubait dans les labours, exécutant mal les conversions, désespérant le général par sa maladresse et son inattention.

Vers le milieu de la journée, on goûta au coin d'un bois, assis au revers d'un fossé, avec une bonne odeur d'herbe et de feuilles dans le nez. Le général raconta qu'il était en procès avec la commune voisine pour la bordure de ce bois. Ayant perdu devant le conseil de préfecture, il poussait jusqu'au conseil d'état. Il attribuait tout le mal au sous-préfet, qui voulait faire de la popularité et se mettre bien avec le député.

— D'ailleurs j'ai mon idée là-dessus, je te reparlerai de ça, dit le général en s'adressant à son fils d'un air malin.

On se remit en chasse, un peu alourdis par le repas.

— Un chasseur ne devrait pas manger, dit le général; quand je chasse seul, je prends deux œufs durs dans mon carnier, une poire pour la soif, et en voilà pour la journée.

Roger ne faisait rien qui vaille. Son père l'interpella.

— Ah ça, monsieur l'acrobate, vous ne savez donc plus tirer?

A mesure que le soleil s'inclinait, le sol prenait un ton rouge et doré qui variait suivant la nature du terrain. Les bruits dans la campagne s'entendaient plus distinctement. Là-bas le galop des moutons, chassés par les chiens, dans un flot de poussière, semblait un roulement d'orage lointain. Les corbeaux tournaient par troupes en croassant, toujours à de grandes distances des chasseurs. Un ramier qui regagnait isolément les futaies faisait un bruit d'ailes doux et sifflant; des étourneaux en bandes se séparant par poignées serrées comme du blé qu'on vanne, se jetaient d'une remise à l'autre en quête de la place où ils allaient se poser. Les chevaux de la petite jumenterie hennissaient au loin.

Peu à peu le soleil tomba au ras de l'horizon et disparut, sans qu'on pût s'apercevoir du passage du jour au crépuscule, et la campagne, enveloppée d'une brume humide et très légère, resta éclairée du côté de l'occident par de longs nuages roses et immobiles, tandis qu'à l'orient tout déjà se confondait dans un amas de gros nuages, couleur de la nuit. Une étoile blanche apparut au zénith, puis d'autres petites étoiles. Les perdreaux rasaient la terre. On entendait leur vol pressé fuir devant soi sans le voir. Les coups de fusil partaient plus sonores et plus rares, la fumée était plus épaisse, et la flamme se

voyait avant qu'on entendît le coup. Des cris, des aboiemens intermittens arrivaient on ne savait d'où, mais de très loin.

Au milieu de ces champs et de cette solitude, Roger eut l'âme accablée. Il se sentit comme abandonné et perdu au milieu des choses. Une grande tristesse le prit, il eut envie de pleurer.

Le soir, il y eut soixante-cinq pièces au tableau. Et le dîner eut la gaîté nue et un peu rude qui vient aux gens extrêmement fatigués, incapables d'apprêt et de grands efforts de courtoisie.

Le lendemain, on chassa dans les fonds. Roger prit plaisir à dégringoler et à remonter les pentes d'un trait en courant. Il allait comme poursuivi par des ombres, sautant les souches, les haies, les fossés. Il s'arrêtait, haletant, les tempes baignées de sueur. Son cœur battait à coups précipités. Il s'asseyait alors sur l'herbe et se désespérait pour rien. Il eût été fort embarrassé de dire ce qu'il éprouvait. Il ne savait où se prendre, restant sans guide ni direction, seul et désemparé. Tout se disloquait en lui. L'ennui, comme des tenailles, le serrait à la gorge; il ne pouvait ni avaler ni parler. Parfois, il portait la main à sa poitrine, comme s'il en eût voulu ôter un poids qui l'étouffait, bâillait indéfiniment, tirait ses membres en tous sens, s'absorbait, n'entendant plus rien de ce qu'on disait. Il fut ainsi le lendemain et les jours suivans. Il finit par dire à sa mère qui le questionnait, et pour répondre quelque chose, qu'il était souffrant. Cela lui valut des tisanes. Dans le parc, il allait tout seul, chantonnant sans s'en apercevoir les airs de Luchon, discutant en lui-même les menées de Courtaron.

Il reçut une lettre de Mme de Tresmes et la déchira, comme les autres, sans la lire, mais avec plus d'impatience encore que de coutume.

Mme de Ghomer et sa fille vinrent aux Tourettes. Hélène, qui portait sévèrement le deuil du comte de Chambord, parut à Roger charmante ainsi et, sans savoir pourquoi, sa venue lui fit plaisir. Il se sentait à l'aise avec elle. Ses grands yeux bleus le reposaient. La tranquillité d'âme de cette petite amie le gagnait. Il lui parlait volontiers, lui prêtait plus d'attention qu'il n'avait jamais fait. Mme de Ghomer était intérieurement ravie de ce progrès.

Il y avait longtemps que Mme de Ghomer s'était mis en tête qu'Hélène épouserait Roger. Il lui avait fallu d'abord faire un effort véritable pour se résoudre à donner Hélène au fils d'un homme qui n'eût rien été sans l'empire et la dot de la fille d'un fournisseur d'armées. Mais elle s'était fait une raison, par une sorte d'instinct des choses nouvelles et par tout ce qu'elle voyait à Paris, où la société décidément se détraquait. Le mauvais état de leurs affaires ne l'avait point démontée. Elle poursuivait ses projets, y apportant, même malgré elle, une âpreté nécessaire, et endormant sa probité par l'idée qu'un oncle d'Hélène se chargeait de la doter

et qu'ainsi sa fille était encore un parti fort honnête. Elle oubliait seulement que tout cela n'était que dans sa tête. Mais rien ne l'embarrassait. Son âme impérieuse ne doutait point des sentimens de Roger pour Hélène. Il ne pouvait en être autrement. Et elle approuvait même la retenue que Roger avait gardée jusqu'alors et qui convient entre gens comme il faut. D'ailleurs elle prétendait bien tout enlever le jour où elle s'ouvrirait à la générale.

Si celle-ci eût été plus clairvoyante, elle eût deviné sans doute où Mme de Ghomer en voulait venir quand elle parlait « de leurs enfans, » et « des mariages hasardeux qui se font tous les jours. » Elle eût vu dans les soins de Mme de Ghomer, dans ses lettres et la tournure de ses conversations, une tendance vers cette idée; mais la générale n'y pensait pas plus que Roger.

Hélène ne pouvait concevoir les choses de la même façon que sa mère ni en raisonner. Mais elle s'était habituée à l'idée d'épouser Roger. Non point que sa mère lui eût rien dit de positif; elle avait seulement le sentiment des intentions de Mme de Ghomer, rien que par la manière dont celle-ci relâchait sa raideur quand on parlait de Roger. Un jour, Hélène demanda pourtant à son père « quand on les marierait. » Son père répondit : « C'est qu'on ne marie pas comme cela les petites filles ; » et, le doigt sur la bouche, il lui avait bien recommandé de ne rien dire à personne, surtout à Roger. « Je comprends, » avait-elle répondu ; et elle avait pris garde de ne plus rien dire, renfermant en elle son secret avec une sorte de superstition enfantine, comme si, se souvenant encore des contes de fées, elle eût craint de rompre un charme en parlant.

Tout ce qui lui venait de Roger lui était doux et agréable, et elle lui rendait cette douceur et cet agrément. Elle avait ses petites séductions à elle, un air de se confier à lui, une grâce toujours souriante, une façon d'être toujours là et de n'aimer rien que l'intimité. Elle ne l'embrassait plus, ce qui donnait quelque chose de plus important à leurs relations.

Roger, de son côté, avait un besoin de s'épancher, de se plaindre, de se confier à une amitié complaisante. Un jour qu'il l'emmenait aux écuries pour lui montrer comment on met de la résine sur la croupe d'un cheval monté en voltige, il s'aperçut qu'il allait lui parler de Lia. Mais, au moment de parler, ses pensées se précisèrent : « Je suis fou, se dit-il. Qu'allais-je dire à cette enfant? » Il rougit, se troubla.

— Mais qu'avez-vous, Roger? lui dit Hélène en le regardant dans les yeux.

— Rien, ma petite Hélène, rien du tout.

— Si! vous avez quelque chose,.. dites-le-moi.

— Je t'assure que je n'ai rien.

Elle lui prit le bras.

— Qui sait si je n'y pourrais pas faire quelque chose?..

Roger raffermit son aplomb et de son cerveau il tira cette raison :

— Tu ne pourras pas faire, Hélène, que ma jument ne boite pas.

Et il lui montra la bête.

— Vous aimez autant que cela votre cheval?

Elle eut un petit rire de doute et prit une moue si risible que Roger ne put s'empêcher de sourire.

— Non, non, ce n'est pas cela qui vous préoccupe autant, reprit-elle.

— Si! je t'assure... Un cavalier a son amour-propre,.. et c'est une bonne bête!

— C'est bien la vérité?

— Sans doute.

Et, d'un air un peu désappointé, Hélène répondit, songeuse :

— Il est vrai que c'est gentil, un bon cheval... et si amusant à faire galoper!

Mais, comme si elle eût eu peur de ramener sa pensée à leur promenade des Chênaies, elle ajouta bien vite en entrant dans la stalle, tandis qu'elle allait flatter l'encolure :

— Pauvre bête!.. qu'a-t-elle au juste?

Elle l'interrogea de mille façons. Roger lui fit un cours d'hippologie avec plus d'ardeur qu'il n'en avait jamais montré pour le cours des sous-officiers.

Il éprouvait un grand bien-être auprès d'elle. Il sentait instinctivement qu'Hélène l'eût mieux aimé que Lia, et d'un autre amour. Mais cette pensée ne fut que comme une aile invisible qui le caressa en passant.

Ils revinrent ensemble au salon. L'air de paix et de tranquillité que l'on y respirait le frappa. Les bonnes habitudes de sa mère le touchèrent. Que tout cela était différent de l'agitation et de la mise en scène des Monach!

— Pourquoi irais-je aux Coqs? se dit-il; ne vaut-il pas mieux laisser la place au marquis?

Il ne voulait pas s'avouer qu'il ne pensait qu'à Lia et ne rêvait qu'à se rendre aux Coqs.

Cependant il n'osait se déterminer, quand le général lui en fournit l'occasion. Il avait retenu des récits de Luchon que Monach avait eu un ministre à déjeuner. Il eut l'idée que le baron pourrait être bon à quelque chose pour son procès et faire sauter son sous-préfet. Ce serait d'un bon effet dans le pays. Il prit Roger à part et énumera tous ses griefs. Sans parler de son procès, il accusait le sous-préfet d'amener des femmes à la sous-préfecture, de bâtir une écurie sans nécessité, et de vendre le fumier de son cheval à son propre jardinier pour entretenir le jardin officiel.

Roger devait partir dans quelques jours pour les grandes manœu-

vres. Il avancerait son départ, irait trouver Monach aux Coqs, ne doutait pas d'arranger les choses au gré de son père. Le général crut « l'affaire dans le sac » et se frotta les mains; Roger avait sauté sur l'occasion qui se présentait pour lui de revoir Lia.

Hélène accepta cette séparation avec fermeté.

Elle était toute fière que Roger partît pour les manœuvres et fît son devoir. Cette courageuse petite fille eut du plaisir à voir son air d'animation, sa gaîté revenue. Elle le regardait avec des yeux confians et doux, s'associant de tout son cœur à ce mouvement d'âme qui pourtant emportait Roger si loin d'elle.

Roger se mit en route. A l'arrêt du Mans, il crut reconnaître Mme de Tresmes dans un wagon qui croisa lentement le sien. Elle avait les yeux baissés et fixes et lui parut un peu pâle.

— Ce ne peut être elle, se dit-il; elle n'a jamais eu le front de revenir aux Tourettes depuis... Non, elle n'aurait pas cet aplomb... Du reste, peu m'importe;.. qu'elle fasse ce qu'elle voudra.

Et, pour la première fois, il pensa résolument à Lia et s'avoua qu'il l'aimait.

X.

Les Coqs sont un château tout neuf, style renaissance, bâti pour un ministre du second empire, non loin de Draveil, en Seine-et-Oise, à une heure de Paris. C'est un plan carré. Au milieu des deux façades principales, deux avant-corps, l'un avec porche pour descendre à couvert, l'autre percé d'une grande arcade à deux étages, éclairant le *hall*, adaptation moderne de la salle du donjon. Sur les façades latérales, deux tours polygonales; aux quatre angles, des échauguettes portées sur des culs-de-lampe. En tout, dix-sept toits : une ville. Cet édifice fut construit au moment des travaux de Pierrefonds et de Blois, qui mirent les restitutions archéologiques à la mode. Ces sortes d'architecture, d'ailleurs, conviennent bien en ce temps remué à la surface par la manie du bibelot, des anciennes modes, des vieux textes et des formes du passé.

Autour du château s'étend un grand parc, taillé dans les hautes futaies disjointes par groupes et séparées par de belles pelouses; des allées à l'anglaise serpentent au milieu des massifs de fleurs et des statues mythologiques : Atlas portant le monde, Diane et sa biche, de bonnes copies. Au-delà du parc, enclos de haies larges et bien tondues, la campagne se déroule avec ses sarrasins aux tiges rouges et ses grêles mahonias nouvellement plantés pour l'élevage du faisan. Le baron n'a pas encore de gibier, mais il compte en avoir l'année prochaine. Il annonce même le projet de désintéresser ses fermiers, qui laisseront les blés pourrir sur pied, afin que les

perdreaux s'envolent de plus près. En attendant, quand il donne une chasse, la veille, on expédie des halles le gibier vivant, dans des paniers. Les perdreaux, les faisans et les lièvres sont enfermés dans des boîtes, habilement dissimulées dans les herbes et les buissons. Les trappes de ces boîtes, mues par de longues ficelles que tiennent des gens postés, s'ouvrent à mesure que s'avance la ligne des chasseurs, et il se fait de grands carnages. Le baron a d'ailleurs organisé pour Roger une chasse de ce genre.

Un omnibus garni de drap mastic et plaqué aux panneaux d'armoiries coloriées est venu prendre Roger à la gare de Draveil. Pendant le trajet, Monach vante d'avance sa propriété, nomme plusieurs fois l'homme d'état qui la lui a vendue pour un morceau de pain. Il raconte aussi que son château a été construit sur les plans de Bonhotel, en Sologne, appartenant à M. de Saint-Maur. Et c'est presque avec un orgueil de famille qu'il cite les noms que la récente possession de son domaine lui donne l'occasion de citer. Il s'enorgueillit aussi de son voisinage, énumère les gens qu'il invitera.

L'omnibus s'arrête sous le porche, où se tiennent quatre domestiques aux galons du baron. Du vestibule, revêtu de marbre, Roger est conduit dans le *hall*. Au fond, la grande baie vitrée s'ouvre sur un perron d'où l'œil s'empare de la vallée, du cours de la Seine et au-delà des collines et des bois qui tiennent l'horizon.

Monach fait admirer la vue; il détaille ensuite en nouveau propriétaire l'ameublement de cette salle immense. Il faut regarder les tapisseries, les divans, les billards à bandes de caoutchouc, le piano à queue d'Érard, l'orgue de Mustel, la chaise à porteurs et le traîneau qu'on voit dans toutes les expositions rétrospectives, et un chevalier en armure Henri II.

— Le modèle authentique est au musée d'artillerie, dit Monach, et vaut deux cent mille francs.

Du *hall*, on passe dans la salle à manger; autour de la pièce, des panneaux peints représentent les Fables de La Fontaine.

— A Courcheverry, près de Blois, le marquis de Vibraye a une salle à manger toute semblable, fait observer Monach.

On entre dans le salon Louis XIV, damas rouge, avec des bois trop épais et trop dorés; puis, dans le petit salon, sans bois ni plinthes, avec un tapis de velours, des tentures drapées, des meubles étoffés, un buste d'empereur romain sur une colonne de similimarbre; tout cela luxueux, confortable et sentant le tapissier d'une lieue. Courtaron, qui les accompagne, sourit de pitié à chaque nouvelle exhibition.

Dans le petit salon, ils trouvent Mme Monach, la marquise et Lia, qui goûtent avec des gâteaux secs et du vin de Samos. On s'empresse :

— Vous voilà donc enfin ! dit la baronne.

— Ce cher Roger! dit la marquise.

Lia s'avance vers lui, la main tendue :

— Je ne doutais pas que vous vinssiez,.. quoi qu'ait pu me dire le marquis.

Roger sourit un peu, s'embarrasse, accepte un gâteau.

Mais le baron, qui veut montrer la maison d'un coup, l'entraîne avec l'insistance d'un gardien de musée :

— Nous avons encore assez de jour pour tout voir,.. et nous vous rendrons tout à l'heure à ces dames.

Roger sort le dernier, suivi de Lia, qui lui dit, en fermant la porte sur lui :

— Je vous attendais, monsieur Roger!

Le ton était si expressif, si décidé que celui-ci ne put trop se méprendre. Que s'était-il donc passé? Pourquoi parlait-elle ainsi? Pourquoi l'attendait-elle? L'orgueil, la crainte et la joie se disputaient ses pensées.

On monte à l'étage supérieur. Le baron montre sa chambre, son cabinet, où le télégraphe est installé, l'appartement de la baronne, et la chambre d'honneur.

— Celle-là est réservée au comte d'Épagnes quand il honorera les Coqs de sa visite, dit Monach.

Il ouvre ensuite une autre porte avec précaution. C'est la chambre de Lia, un nid de peluche bleue, avec un plafond peint de nuages roses et un lit doré, à rocaille, un de ces lits à bateau, bas sur pieds, faciles à enjamber. Le marquis dissimule un singulier sourire pendant que Monach s'approche du lit pour faire tâter l'étoffe de la couverture, qui est brochée de soie et d'argent.

Au bout du corridor, ils sont arrêtés par un rideau de velours noir brodé en or de caractères hébraïques.

— Là sont les appartemens de ma mère, dit Monach en s'inclinant légèrement.

Il recommande ensuite à Roger de l'avertir s'il avait à se plaindre du service des domestiques, prie Courtaron de conduire le vicomte à sa chambre, s'excuse, et disparaît derrière le rideau.

Roger a eu la mauvaise idée de se mettre en route un vendredi. C'est jour de sabbat. Le baron dîne dans l'appartement de sa mère; ses invités dîneront sans lui ce soir.

Quand Courtaron fut seul avec Roger, dans la chambre :

— Eh bien! que me disais-tu à Luchon?.. De t'excuser?.. Que tu ne viendrais pas ici?.. Tu n'as pas le dos tourné que te voilà revenu... Le fait est que je ne vois pas pourquoi tu ne viendrais pas si cela t'amuse;.. j'y suis bien, moi!

— Je viens pour affaires, répondit Roger, non sans un certain trouble.

— Pour affaires?

— Oui.

Le marquis ne parut pas beaucoup plus satisfait quand Roger lui eut conté l'idée de son père d'employer Monach à faire sauter son sous-préfet.

Et, de l'air d'un homme qui sait à quoi s'en tenir, et en goguenardant presque :

— Ah çà, tu t'occupes de politique à présent?

— Comme tu vois, reprit Roger, très sèchement cette fois.

Leurs sentimens furent sur le point de prendre leur élan et de les jeter l'un contre l'autre. Mais ils préférèrent ne point aborder le seul sujet qui les intéressât, et, après s'être tâtés, ils se turent.

Si le baron avait prié Roger de ne point retarder sa visite aux Coqs, c'est que le nouvel an israélite tombait, cette année, le 2 octobre et que la série des fêtes d'automne allait bientôt commencer.

Monach avait pris ses dispositions avec M. Deutz. M. Salomon, l'ancien maître de pension de Lia, devait venir de Paris pour le nouvel an, amenant avec lui les dix pauvres réglementaires que le *rabb* se procurerait parmi ses cliens du Marais. Ces dix pauvres, habillés de neuf, feraient le voyage en seconde, auraient une aumône de vingt francs, leur logement et leur nourriture au château. Le 9, veille du *Yom-Kippour*, grand jeûne que les israélites les moins pratiquans ne manquent point d'observer, la mère du baron mangerait à midi un œuf cuit sous la cendre et ne mangerait rien jusqu'au lendemain, à l'apparition de la première étoile. Ces trente-deux heures de jeûne seraient diminuées pour Monach. Il ferait un repas à cinq heures et prolongerait la prière jusqu'à dix heures seulement. Le lendemain, selon l'usage, il confesserait publiquement ses fautes en présence de sa mère, et celle-ci pardonnerait en imposant les mains. M. Deutz devait ensuite s'entendre avec un entrepreneur pour faire construire sur la pelouse, à un endroit que Monach avait désigné, la tente de la fête des Cabanes, qui serait achevée le dimanche 14, avant-veille de cette fête. Huit jours après, le 22, la fête de la Loi terminerait la série des fêtes par des aumônes et des réjouissances de famille. Aucun étranger ne serait admis aux Coqs pendant tout ce temps. Les domestiques chrétiens ne viendraient au château que pour le service strict; d'ailleurs, même en temps ordinaire, les gens du baron logeaient et mangeaient dans le village comme ils l'entendaient.

Tout fut ainsi réglé comme un protocole entre la mère et le fils par l'entremise de M. Deutz.

Pendant les cinq jours que Roger demeura aux Coqs, Courtaron ne cessa de l'entretenir de tous ces menus faits de la vie juive. Il lui montra un jour l'emplacement où devait s'élever la tente, une tente heptagone symbolisant les sept jours que durait la fête. Tous

les fruits que la terre porte seraient suspendus aux murs de toile. M. Deutz avait écrit aux marchands de comestibles. Il y aurait des gousses de café, des cerises sèches, des potirons, des courges du Brésil, des letchis, — une boutique de denrées coloniales.

Chaque matin des sept jours, ajoutait le marquis, on secouera dans la tente le cédrat et la branche de palmier, jusqu'à ce que toutes les feuilles soient tombées :

— Comme ça, dit-il.

Et debout, tenant des deux mains sa canne tournée vers la terre et presque à cheval dessus, comme une sorcière au sabbat, il fit le geste de la secouer avec une gravité comique.

Au lieu de montrer la poésie traditionnelle et l'élévation morale de ces fêtes destinées tantôt, comme au nouvel an, à porter le souvenir de toutes les créatures devant Dieu qui juge le monde, tantôt comme le jour du Pardon, à rendre l'homme pur de tous péchés, tantôt enfin, à faire méditer sous les Cabanes la mémoire du séjour des ancêtres dans le désert, le marquis ne cherchait dans ces cérémonies que les côtés singuliers, incompatibles avec nos mœurs et nos croyances. Au lieu d'apporter à ces choses le tact et les convenances qu'il convient de garder, au lieu de respecter ce que le rêve des âges de foi a laissé de respectable, il se moquait, comme si les souvenirs d'un peuple étaient méprisables en soi, comme si les religions étaient si différentes les unes des autres et qu'en de tels sujets, il fût si simple de se moquer.

Mais il poursuivait son but.

Après chaque repas, il ne manquait donc pas de faire observer à Roger les ruses du cuisinier hollandais pour déguiser les plats. Le dimanche, pendant la chasse abondante et ridicule que le baron donna, Courtaron prit Roger à part pour lui conter dans tous ses détails le bain mensuel où la baronne devait sans doute se plonger la tête et purifier son corps selon des rites compliqués.

— Ces sortes de bains ont été infligés aux femmes par Moïse, disait-il,.. après le passage de la Mer-Rouge... Ils se prennent maintenant rue du Temple et coûtent dix francs... Juge un peu ce qu'on y doit faire.

Il inquiétait son rival par toutes sortes de révélations inattendues.

Jusqu'ici, ces histoires n'avaient qu'intrigué et amusé Roger; il en prenait maintenant de l'humeur et quelquefois même un sombre dépit. Plusieurs fois, en passant sous les fenêtres de la mère du baron, toujours invisible, Roger eut un sentiment de crainte inexprimable en regardant les vitres closes.

Sans que ses résolutions fussent encore bien dessinées, il avait dès maintenant l'intuition des obstacles, des difficultés de toutes sortes qu'il rencontrerait. Il songeait aussi à l'étonnement que sa

mère éprouverait si elle pénétrait jamais dans le détail de toutes ces pratiques.

Elle aurait sans doute plus de raideur et s'élèverait davantage que ne faisait la marquise, qui trouvait tout cela « très bien, très édifiant » même, et le disait à qui voulait l'entendre.

Roger d'ailleurs était tout près de penser comme la mère de Courtaron.

La façon dont Monach honorait sa mère, les égards qu'il lui témoignait faisaient certes meilleure impression sur Roger que les transports ambitieux où se montait la vanité du baron. Les Monach aussi se montraient assez différens chez eux de ce qu'il les avait vus à Luchon, plus retenus, plus discrets, plus ordonnés. Ils avaient je ne sais quoi de grave et de religieux. Roger sentit mieux combien leur fierté, prête à toutes les humiliations, était soutenue par l'idée de tout rapporter à soi et qu'ils sont d'une race supérieure. Il s'aperçut mieux comment l'antiquité certaine de leur origine, la durée de leurs traditions et la considération qu'ils en avaient pour eux-mêmes, constituaient chez eux une façon de noblesse particulière. Il se sentait plus séparé d'eux, mais les estimait davantage et concevait pour Lia un amour plus respectueux.

Mais à quoi allait-il se déterminer? Qu'allait-il faire? Et qu'était-il possible de faire? Il n'en savait rien. Il aimait Lia et sentait qu'il se laisserait conduire par l'événement, qu'il s'y offrirait même avec complaisance. Il se préparait à quelque chose de nouveau, de décisif. Il était dans l'attente, anxieux de savoir ce qu'il allait lui dire, et quel aveu elle allait lui faire. Car, à des signes certains, il voyait bien qu'elle cherchait le moyen de lui parler.

Depuis son arrivée, tout lui présageait quelque grave confidence. Les hésitations mêmes de la jeune fille n'étaient-elles point faites pour l'avertir, et aussi ses lassitudes découragées, son appréhension visible, quand secouée tout d'un coup par un soubresaut de colère, elle jetait de ces coups d'œil déterminés et sauvages sur Courtaron dès qu'il apparaissait?

Le marquis prenait à tâche de les séparer le plus possible et de ne point les laisser seuls un instant. Cette indiscrétion se renouvelait sans cesse avec une impudente ironie. C'était un parti-pris de se rendre incommode, de braver, d'offenser presque.

Les calculs entêtés du marquis semblaient avoir pris, depuis Luchon, un caractère particulier d'audace. On eût dit qu'il avait des droits pour être ainsi; gardant ses formes extérieures, son sourire bien élevé, blessant et caressant, tendre et menaçant tour à tour, il paraissait ne plus rien redouter, il faisait à tout propos sentir sa mystérieuse autorité, ne se montrant pas qu'il n'eût l'air de dire à Lia :

— Vous ne parlerez pas, parce que je ne veux pas que vous parliez, et que votre secret est aussi mon secret.

Sentant bien que ses projets étaient menacés de toutes parts, le marquis faisait face à tout avec une verve charmante et un sang-froid imperturbable. De son côté, Monach laissait mieux voir à Courtaron qu'en somme on pourrait se passer de lui et qu'il n'était plus aussi nécessaire. Un jour même, au déjeuner, il essaya de secouer l'impertinence du marquis, risqua un « mon cher » impatienté :

— Qu'est-ce à dire? reprit le marquis. Et il releva l'insulte timide avec une telle verdeur d'amour-propre qu'il en eût imposé à tout autre même qu'au baron.

Il n'y avait guère que Roger que Courtaron ménageât, se contentant de troubler et de dégoûter cette âme faible et pleine de préjugés.

Cependant, son outrecuidance était devenue telle et parut en quelques occasions si déplaisante à Roger que plusieurs fois, l'âme agitée, la joue rouge, la lèvre impatiente, il fut sur le point d'intervenir et d'éclater. Un regard suppliant, un sourire réfléchi de Lia l'arrêtait, tandis que Courtaron semblait dire :

— Empêchez donc ce grand garçon de faire une sottise.

Cependant le marquis ne pouvait si bien se mettre entre eux, que Roger et Lia ne lui échappassent.

Quand le baron n'allait point à Paris pour ses affaires, il passait l'après-midi dans son cabinet, devant son télégraphe, donnant des ordres de bourse, dirigeant des Coqs ses bureaux de la rue Louis-le-Grand. Il appelait cela « pianoter. » Il avait, un soir, parlé d'un bon coup à faire. Courtaron voulut sans doute s'associer à la chance ordinaire du baron, car il ne put le lendemain s'empêcher d'aller suivre la cote dans le cabinet pour tenter quelque chose. Dès qu'il eut quitté le petit salon où l'on était réuni, Lia se leva et pria Roger de vouloir bien l'accompagner dans le parc. Mais elle s'arrêta dans le *hall*. Le courage lui manqua pour parler. Elle se mit au piano, joua un air. Et ils revinrent, chacun assez mécontent de soi.

Mais le lendemain, la même occasion s'étant présentée, ils sortirent ensemble. L'air était humide, tiède et agité par un vent d'automne qui soufflait en petites rafales dans tous les sens et poussait des nuages gris, rapides et espacés, à travers lesquels le soleil luisait tristement.

Ils s'arrêtèrent quelque temps devant un massif de géraniums pour regarder un gros papillon crépusculaire à abdomen jaune, que la trépidation constante de ses ailes suspendait comme immobile au-dessus d'une fleur; il la quittait par un brusque zigzag pour aller sur une autre reprendre son immobilité tremblante. Ils pensèrent tous deux au scarabée de Luchon.

Les gazons noircissaient par places; dans les bois, les feuilles déjà jaunies tombaient des sycomores, des hêtres, des tilleuls. Les statues blanches des pelouses apparaissaient à travers les bosquets dépouillés.

Ils s'assirent sur un banc d'osier, que leur poids fit crier sous eux.

Ce bruit les mit mal à l'aise. Ils n'osaient rompre le silence et leurs regards se dérobaient. Une grive, perchée sur la plus haute branche d'un peuplier, crécelait sourdement en tendant son ventre roux au pâle soleil. Un chat en maraude passa tout près d'eux, les aperçut, les dévisagea, puis disparut sans bruit dans le fourré. Ces détails les occupèrent.

— J'ai froid, dit enfin Lia.

Elle se rapprocha de Roger, qui l'aida à ramener son capuchon de cygne sur sa tête.

Lia trembla de tout son corps, des larmes silencieuses coulèrent le long de ses joues, un sanglot souleva sa poitrine. Roger lui prit les mains :

— Je suis bien malheureuse!.. dit-elle.

Roger se pressa contre elle. Elle lui abandonna ses mains,.. et ses sanglots redoublèrent.

Mais peu à peu elle se calma, cessa de pleurer, et, d'une voix faible :

— Roger! dit-elle.

Et levant ses yeux vers lui :

— Roger!

Celui-ci serra ses mains plus fort, et, comme si cette étreinte eût rendu à la jeune fille toute sa force, tout son courage, un souffle de confiance élargit sa poitrine, son regard s'illumina, sa voix se raffermit :

— Défendez-moi! dit-elle.

Et, en baissant la tête :

— Défendez-moi contre cet homme.

Puis, sur un ton plus bas encore à peine perceptible :

— Il a...

Elle s'arrêta troublée, mortellement inquiète de ce qu'elle allait dire, n'osant achever,.. ne voulant pas.

Et tenant son regard fixé au ras du sol, dans une pose tragique, muette, les dents serrées, elle évoqua d'un coup devant ses yeux sa chambre, son lit bleu, la pâle veilleuse et sa lutte avec Courtaron.

Oui, la veille de l'arrivée de Roger aux Coqs, Courtaron avait osé la nuit,.. pendant qu'elle dormait,.. l'air s'était comme animé autour d'elle, un souffle tiède la caressait,.. et dans un demi-sommeil épouvanté, elle entrevit une ombre,.. se sentit touchée, s'éveilla. Et la

voix de Courtaron murmurait à son oreille des paroles enflammées : « C'est moi, Lia; moi qui t'aime et que tu ne peux pas ne plus aimer. » Elle voyait clairement son visage penché sur le sien, ses yeux perçans et à sa main une bague de diamant qui jetait des feux dans la nuit : « Sortez,.. sortez! dit-elle à voix basse et étranglée. » Elle s'indigna, insulta sa lâcheté : « Qu'as-tu à craindre, Lia, et ne m'aimes-tu pas? N'avons-nous pas eu des paroles qui engagent, des baisers qui lient? » — Il la pressait dans ses bras : « Sortez ou je crie! — Et qu'importe qu'on nous surprenne!.. Je braverais tout pour toi,.. tu ne seras qu'à moi et rien ne pourra plus nous séparer... » Elle se débattait : « Jamais! jamais! — Non, moi vivant, tu ne l'épouseras pas,.. je suis prêt à tout,.. même à te perdre! » Elle comprit qu'il disait vrai. Elle ramena avec effort ses deux bras sur sa poitrine, se ramassa tout entière sur elle-même, détourna la face, cacha sa bouche et demeura ainsi muette, immobile, couverte de baisers et inviolable. Mais comme il la pressait davantage, elle se mit alors à le supplier d'avoir pitié d'elle, de l'épargner. Elle trouva des mots plaintifs, un accent touchant, des soupirs désolés, et ce fut encore par la douceur et les ruses de femme qu'elle échappa aux fureurs immédiates de cet homme.

Et vingt fois depuis cet hommage injurieux rendu à sa beauté, Lia avait été sur le point de le chasser. Son orgueil souffrait. Mais si elle faisait un éclat, quelles seraient les suites? Sur qui retomberait le scandale? Courtaron chassé n'était-il pas capable de tout? Et pourtant le silence qu'elle gardait ne semblait-il pas accepter l'outrage et encourager l'entreprise? Se taire était abominable; parler, tout perdre. Et à qui d'ailleurs se confierait-elle? Sa mère subissait trop bien l'autorité de l'époux et son père était redoutable. Comment oserait-elle lever vers lui son front humilié? Comment recevrait-il l'aveu de sa fille compromise et diminuée? Lui pardonnerait-il ses espérances détruites, ses ambitions contrariées? Et si la mère de son père intervenait!.. A cette pensée, la nuit se faisait dans son âme terrifiée... Elle entendait la formule des malédictions,.. voyait le tonnerre et les éclairs suspendus sur sa tête... Où trouverait-elle aide et protection? Qui viendrait la secourir? Qui raffermirait son cœur peu sûr? Et elle avait tourné les yeux vers Roger. Il était beau, loyal et fort, elle ne doutait plus qu'il ne l'aimât. Et c'est lui qu'elle aimait, lui vers qui les muettes volontés de son père semblaient s'incliner, lui qui serait son époux et qui la défendrait en se défendant lui-même. Et elle lui avait dit seulement : « Défendez-moi! »

— Défendez-moi! reprit-elle d'une voix mourante.

Le regard de Roger s'éclaira d'une flamme indignée et généreuse, ses lèvres frémirent.

Ne comprenant rien, sinon qu'il était aimé et qu'on demandait son secours, il attirait Lia vers lui. Ses mains ne lâchaient point ses mains, ses yeux ne quittaient pas ses yeux.

En ce moment, il eût donné sa vie pour elle.

Elle dégagea doucement ses mains des siennes afin de les lui prendre à son tour, pencha de côté la tête sur sa poitrine, s'y appuya comme pour se mettre à l'abri, ferma les yeux et parut un instant endormie. Puis renversant un peu la tête en tendant sa gorge, elle entr'ouvrit sa bouche et ses yeux. Et Roger incliné la baisa sur le front.

XI.

C'était bien Mme de Tresmes que Roger avait reconnue en traversant la gare du Mans. Elle lui annonçait, dans la lettre qu'il avait déchirée sans la lire, son intention de venir passer quelques jours aux Tourettes.

Elle n'avait plus d'illusion, disait-elle, et voyait bien que son amour le fatiguait, que tout était fini entre eux. De son côté, elle renonçait à une liaison dont il paraissait si peu se soucier. Et c'était justement pour prouver son renoncement qu'elle venait. Elle montrait ainsi la fermeté de sa résolution. Aurait-elle voulu, sans cela, paraître aux Tourettes, où elle n'avait point mis les pieds depuis deux ans? Ce rapprochement n'était-il pas la preuve la meilleure qu'elle considérait bien que tout était rompu? Elle avait plus de raison et de courage qu'on ne lui en supposait. Jamais elle ne reviendrait sur sa détermination. Elle était même si sûre d'elle que, malgré le plaisir qu'elle aurait à céder, elle était certaine de résister au cas où Roger voudrait renouer par caprice. En *post-scriptum*, elle ajoutait que le silence de Roger serait une approbation. Elle ne se démenait ainsi que pour obtenir quelque explication et le tirer de sa muette indifférence.

N'ayant pas reçu de réponse, Mme de Tresmes s'était mise en route fiévreusement. Elle télégraphia son arrivée de façon à surprendre Roger, s'il était possible. Ce coup était digne d'elle, et la ravissait par son audace.

Ainsi qu'on a déjà pu l'entrevoir, un des traits principaux du caractère de Mme de Tresmes était d'aimer le danger et le frisson que donne la peur dans les situations équivoques. C'est ainsi qu'elle eût souhaité souvent d'avoir un mari plus redoutable, un amant plus jaloux, un confesseur plus rude que n'était l'abbé Glouvet. Cependant elle se contentait de ce qu'elle avait et éprouvait tout de même une émotion agréable à rougir devant M. de Tresmes, à mettre Roger

en colère, et à baisser les yeux quand elle rencontrait l'abbé dans un salon. Elle s'épouvantait aussi à plaisir de son intimité avec la mère de Roger, qui, en un instant, pouvait tout découvrir.

Pourtant la générale ne s'était aperçue de rien. Non qu'elle fût aveugle ou bornée d'ordinaire. Elle savait qu'il y a peu de religion parmi les hommes et que tous ont des passions. Ayant vu chez les pauvres des plaies de toutes les façons, elle n'imaginait point que les riches en fussent exempts. L'infidélité des maris et des femmes, la mauvaise vie des jeunes gens, l'oubli de Dieu, les péchés du monde ne la surprenaient point. Elle en avait même une juste connaissance et en raisonnait librement. Mais, que ce qu'elle voyait chez les autres pût s'étendre à son mari et à son fils, voilà ce qui ne lui venait jamais dans la pensée. Son jugement s'arrêtait quand il s'agissait des siens.

Le général était d'ailleurs dans la même ignorance qu'elle, et en cela subissait le sort commun de tous les pères, qui sont toujours les derniers avertis des amusemens de leur fils. Bien qu'il allât au club, et qu'entre hommes on ne se gênât guère, on n'avait jamais dit devant lui rien d'assez clair sur une liaison que tout le monde connaissait. Il devinait même si peu ce que quelques amis maladroits essayèrent plusieurs fois de lui faire entendre, qu'il prenait pour lui-même les demi-propos et les demi-sourires.

Un jour même qu'on l'avait serré de plus près, il crut devoir se défendre, non sans quelque fatuité :

— La conduite de Mme de Tresmes ne me regarde pas, dit-il... Mais quand on a un mari vieux et qui vous abandonne,.. il serait permis... Cela me paraît évident, dame ! — Et comme quelqu'un sourit : — Non, non, ne croyez pas,.. ajouta-t-il,.. je n'y suis pour rien... Je le dirais,.. ou plutôt, non,.. je ne le dirais pas...

Et il s'en alla assez content de lui.

Attendue aux Tourettes et fort bien accueillie, Mme de Tresmes raconta, pour expliquer sa venue, toute une histoire où l'œuvre eut une grande part. Elle ne put entièrement cacher son trouble en apprenant que Roger, parti le matin même, s'était croisé avec elle. Et quand elle sut qu'il était allé aux Coqs, elle pâlit :

— Ah ! vraiment, dit-elle, il est allé là ?..

— Oui, reprit le général avec malice, il est chez les Monach... Je vous expliquerai pourquoi... C'est une idée à moi et vous m'en direz des nouvelles.

Le soir, à table, Mme de Tresmes revint sur ce sujet, et le général dut expliquer de nouveau l'effet politique qu'il attendait de la visite de Roger chez les Monach. De nouveau, Mme de Ghomer crut devoir protester.

— Non, vraiment, ce que vous dites là, mon cher général, ne m'entrera jamais dans la tête... Et quand on a des principes...

— Voyons, reprit le général, à qui vouliez-vous que je m'adressasse?.. Vous ne me voyez pas allant moi-même au ministère pour porter plainte. Il me fallait bien un intermédiaire, quelqu'un qui ne tînt à rien et qui tînt à tout, un homme qui pût obtenir ce que je n'eusse obtenu moi-même... Monach était l'homme qu'il me fallait... Et s'il fait sauter mon sous-préfet?.. Dame! je suis pratique.

— C'est un calcul immoral, mon cher général, reprit Mme de Ghomer.

Le général s'agita, devint rouge.

— Immoral!.. immoral!.. On fait comme on peut.

Mme de Tresmes intervint, ranimée par un sujet où elle appliquait toute sa mauvaise volonté.

— Mais, mon général, êtes-vous sûr que le baron obtienne ce que vous désirez?

— Je n'en doute pas,.. le gouvernement est toujours le gouvernement... Et quand on y a ses entrées?..

— Je veux bien, répliqua Mme de Tresmes... Mais qu'est-ce que va vous demander le baron pour cela?

— Rien, je suppose, répondit le général, un peu embarrassé par cette supposition.

Et, après avoir cherché :

— Que voulez-vous qu'il me demande?.. L'avantage de ma connaissance,.. c'est quelque chose...

— C'est là, justement, ce que je craindrais à votre place, continua Mme de Tresmes.

— Et pourquoi ça?

— Je ne sais pas... En tout cas, ce ne sont pas des gens à fréquenter.

— C'est très juste, remarqua Mme de Ghomer.

— Allons donc!.. S'il fallait choisir ses relations et faire le fier, on finirait par ne plus voir personne à Paris... Et puis, Monach m'amuse... Il est intelligent, entendu, poli, utile; il a aussi une fille charmante...

— Ah! non, non, par exemple! interrompit Mme de Tresmes, voilà ce que je n'accorderai jamais. Non! non! Mlle Monach n'est pas du tout charmante... Dieu! que les hommes ont mauvais goût!.. On peut à la rigueur la trouver belle... d'une certaine beauté,.. mais elle n'a aucun charme,.. aucun!.. Elle ne sait pas s'habiller; avec ça, des toilettes extravagantes et de toutes les couleurs... Au concours hippique, elle avait un pouf bleu sur une jupe rouge, et une plume blanche à son chapeau,.. un air de drapeau tricolore... Toujours des cheveux bourrus par monceaux, comme une vraie

reine de Saba,.. et mal faite!.. D'abord, comment voulez-vous qu'une femme mal faite soit bien habillée?.. Charmante, mademoiselle Monach!.. Ah! général, général, quelle hérésie venez-vous de dire là?

Elle eut un petit rire strident.

— Je vois que vous ne l'aimez pas, reprit le général.

— Non, je n'aime pas le mauvais genre.

— Je serais désolé de vous démentir; pourtant j'avais cru,.. et puis les hommes aiment ça.

— Quoi ça?

— Enfin, ça!

Hélène ouvrait de grands yeux innocens. La générale fit un petit signe à son mari pour lui rappeler que cette enfant les écoutait.

— Si cette demoiselle, mon cher général, reprit Mme de Ghomer en allongeant sa face, est comme madame dit, il est certain que le monde doit avoir une triste opinion d'elle.

— Pas tant que vous croyez, dit le général d'un air belliqueux.

— Voulez-vous vous taire, général! reprit Mme de Tresmes. Il serait à souhaiter que chacun pensât avec autant de raison que madame; nous ne verrions pas les choses que nous voyons.

Le général incertain se tut. Il eût voulu contredire Mme de Ghomer, à laquelle il ne passait rien, et rester en même temps en galanterie avec Mme de Tresmes.

Il se pencha vers elle et lui dit à l'oreille:

— A vous j'accorderais tout.

— C'est très aimable, reprit Mme de Tresmes.

Et à demi-voix, mais presque assez haut pour être entendue, elle ajouta:

— Et que pense Roger de la petite Monach. Comment la trouve-t-il?

— Peuh! comme ci, comme ça.

— Prenez garde à la Monach! dit-elle en menaçant du bout du doigt.

— Bast! c'est un garçon raisonnable, plutôt froid, reprit le général. Je crois même, entre nous, qu'il ne s'y connaît pas bien, en femmes.

— Vraiment! vous croyez qu'il ne s'y connaît pas en femmes?

Et, avec une audace pleine d'aisance, Mme de Tresmes ajouta tout de suite:

— Comment donc me trouvez-vous faite?

Elle se mordit les lèvres, et goûta intérieurement avec délices l'aveu dangereux qu'elle venait de risquer.

— Mais,.. je vous trouve fort bien, reprit à voix basse le général, qui ne comprit pas le sens véritable de cette nouvelle question et crut que sa voisine changeait de conversation; je ne connais pas de personne plus séduisante que vous.

Cependant Mme de Ghomer sembla sortir de ses méditations; elle eut un soupir:

— De notre temps, dit-elle en s'adressant tout à coup à la générale, on ne voyait point les choses de même en France.

— Que voulez-vous, chère amie? répondit la générale, les modes changent. Il faut bien aussi s'habituer aux nouveaux visages.

— Pauvre France! reprit Mme de Ghomer.

M. de Ghomer prit soudainement la parole.

Depuis son retour de Goritz, le comte était tout changé à son avantage; il avait l'œil clair, la mine éveillée. A l'hôtel des Trois Couronnes, où s'étaient réunis tous les plus purs legitimistes, il avait retrouvé de vieux amis perdus de vue depuis un an, s'était animé dans des conversations politiques, avait les idées en mouvement, le sang fouetté.

Il répondit à l'exclamation de sa femme en disant :

— Si le comte de Chambord eût vécu, il eût pu sauver le pays.

— Le pays n'en a pas voulu, repartit aussitôt le général, que l'intervention de Mme de Ghomer mettait toujours de mauvaise humeur.

— C'est un signe des temps, reprit M. de Ghomer, On reconnaissait au roi de l'honnêteté, un caractère, de la dignité, toutes les vertus chevaleresques et françaises... On estimait, on honorait le comte, parce qu'il imposait l'estime et le respect... Vous avez vu à sa mort la bonne tenue de la presse de toutes nuances; mais pour mener le peuple, il faut des canailles dont on supporte les malhonnêtetés habiles et la force injuste... Il était trop honnête pour son temps.

Et il continua en lançant une phrase qu'il aimait à répéter à l'occasion.

— Oui, le roi a eu raison de répudier son époque et de ne pas se soumettre à cette infériorité morale inaugurée par la révolution, continuée par les bourgeois intrigans de juillet et achevée par les républicains actuels qui, du reste, ne font qu'imiter l'empire.

— Permettez, permettez,.. répliqua le général avec un emportement visible.

Mme de Tresmes, qui avait chez elle ensemble les photographies du petit prince impérial, du comte de Chambord et du comte de Paris, se souvint pourtant des attaches orléanistes de son mari et des chances nouvelles qui se présentaient. Elle interrompit le général :

— Ne faites pas le méchant,.. c'est le comte de Paris qui fera sauter votre sous-préfet...

— Je compte davantage sur Monach, repartit le général en se déridant.

Le soir, après le thé, quand le général fut seul avec sa femme, celle-ci lui fit entendre qu'il ne devait point autant parler de ses nouveaux locataires, que ce sujet rappelait trop péniblement leur malheur aux Ghomer.

— Mais c'est toujours Mme de Ghomer qui commence... et sur un ton...

— Le malheur aigrit l'esprit...

— Je ne puis cependant souffrir qu'on traite ainsi des gens qui demeurent chez moi et y ont un bail de neuf ans... On n'a rien à leur reprocher de clair, en somme... C'est comme Courtaron,.. et jusqu'à cette petite Mme de Tresmes qui est de la conspiration...

— Sans doute... Pourtant...

La générale, un peu ébranlée par tout ce qu'elle entendait, finit par dire :

— Le fait est que les Monach ne ressemblent pas à tout le monde.

— Et Mme de Ghomer,.. est-ce qu'elle ressemble à tout le monde?.. Dame! je vous le demande.

— Je ne dis pas...

— Bref, j'en ai assez,.. et si l'on s'entête à les attaquer, je m'entêterai à les défendre... Du reste, les gens se mêlent trop de ce qui ne les regarde pas.

Et le général alla se coucher en grommelant.

Mme de Tresmes avait paru si bien déterminée contre Lia, que Mme de Ghomer lui marqua tout de suite plus de bienveillance et la considéra mieux. Elle lui pardonna d'avoir un mari orléaniste, ne parla plus du Comte de Paris, ni du ministère Guizot, ni de Philippe-Égalité, ni de la mort de Louis XVI et contint ses plaintes historiques. Elle la questionnait en secret, demandait de nouveaux éclaircissemens sur les Monach, leur luxe, leurs mœurs, leur apparence, si Lia était modeste ou familière avec les jeunes gens, ce qu'on disait d'elle.

Flattée de l'amitié que lui témoignait la comtesse, Mme de Tresmes répondait complaisamment, allait même au-devant des questions.

Enchantées l'une de l'autre, elles blâmaient ensemble le relâchement social, les concessions du monde, les intromissions faciles, les malheurs du siècle. Le temps viendrait où les gens comme Monach seraient maîtres partout, remplaceraient la cour, et feraient la loi, grâce à la démoralisation universelle. Elles enflaient leurs préjugés, se montaient la tête. Elles s'étonnaient qu'une chrétienne, une femme pieuse comme était la générale, eût eu la faiblesse d'admettre sous son toit des gens qui ont crucifié le Seigneur.

Tous les renseignemens étaient faits pour augmenter la malveillance de la mère d'Hélène, mais aussi pour alarmer ses espérances. Sans penser précisément que Roger pût jamais épouser une juive, elle prenait de l'ombrage. Pour la première fois, ses intérêts éveillèrent ses doutes, troublèrent sa confiance, jusque-là inaltérable :

— Non! Roger ne ferait pas cela, se disait-elle, mais les jeunes gens sont si légers, si imprudens, les parens si faibles!.. On voit aussi

tant de nouveautés que ce qui ne se faisait pas autrefois se peut faire aujourd'hui. Et depuis que les fortunes sont déplacées... Il est vrai que Roger est riche,.. qu'il n'a pas besoin de cela... Mais si cette fille est belle!..

Mme de Ghomer redoutait la beauté de Lia, que ses craintes embellissaient encore. Cette femme rigide et sans imagination jusque-là concevait Mlle Monach comme une séductrice, une sorte de sirène malfaisante, une créature damnée et irrésistible. Elle prenait parfois du dépit à examiner sa fille, amoindrie par cette comparaison imaginaire, et lui jetait des regards tels que la petite Hélène baissait les yeux et se sentait devenir pitoyable :

— Tu ne sais pas t'arranger! lui dit-elle un jour en revenant au salon après un nouvel entretien avec Mme de Tresmes.

— Mais, maman, je suis mise comme à l'ordinaire.

— Tes cheveux sont toujours en l'air.

— Je me coiffe tout simplement, reprit avec douceur Hélène, qui était charmante ainsi.

— Votre mère a raison, dit Mme de Tresmes.

Elle entreprit Hélène sur l'heure, tira sa petite robe de laine noire, ajusta sa ceinture de gros grain, s'amusa à ramener les boucles blondes sur le front de la jeune fille.

— Comme cela, ma mignonne...

Et, se tournant vers Mme de Ghomer :

— Est-ce bien ainsi, chère comtesse?

Celle-ci trouvait bien que sa fille avait l'air d'un chien coiffé depuis que Mme de Tresmes s'en était mêlée. Elle approuva pourtant, mais avec un visible effort, ces soins de coquetterie n'ayant jamais été dans le courant ordinaire de ses préoccupations.

Cependant, Mme de Tresmes était triste et inquiète. Il n'y avait guère que les conversations avec Mme de Ghomer qui pussent la tirer de l'espèce de préoccupation mélancolique où l'abandon de Roger la jetait. Souvent elle s'enfermait dans sa chambre, prétextant des lettres à écrire, et passait l'après-midi à s'apitoyer sur elle-même. Cette jeune femme nerveuse, hardie, faible, mobile, souffrait de son inaction, ne savait à quoi se résoudre, s'agitait l'esprit en tous sens, tourmentait ses souvenirs, et se mourait d'ennui.

Elle eut un jour l'envie de pénétrer dans la chambre de Roger. Cette idée lui plut. Elle y rêva, choisit le moment, et, une après-midi, n'entendant aucun bruit, elle enfila le corridor, marchant sur la pointe des pieds, tourna doucement la clé dans la serrure, entra, ferma la porte sur elle et demeura quelques instans immobile, retenant son haleine au milieu de la chambre déserte. Son cœur battait.

Comme les volets étaient fermés, elle distingua peu à peu dans

la demi-obscurité de la chambre les objets qu'enveloppait un jour grisâtre, vit les cravaches, les éperons, les fleurets, les sabres, les masques, les pistolets et le képi accroché au-dessus de la panoplie. Sur la table, elle vit des lettres sous un fer à cheval qui servait de presse-papier. Ses lettres n'y étaient pas. Elle n'osa d'abord ouvrir les autres, puis s'y décida. C'étaient des billets de Frébault, des confidences d'anciens camarades de régiment. Elle cherchait des indices, des preuves. Qui sait si Lia ne lui écrivait pas? Cette fille en était bien capable. Elle trouva un port d'armes, le déplia, lut le signalement de Roger : « *Agé* de vingt-quatre ans; *taille* d'un mètre quatre-vingt-cinq centimètres; *cheveux* bruns, *front* haut, *sourcils* châtains, *yeux* bleus, *nez* droit, *bouche* moyenne, *barbe*, moustache, *menton* rond, *visage* ovale, *teint* coloré. » Sur ces banals indices, l'image de son amant se dressa tout entière devant ses yeux. Elle voyait sa beauté mâle, son regard doux, elle était fière de lui, se rappelait ses tendresses : « Quelle fatalité nous sépare? murmurait-elle. Est-il possible! »

Elle fureta de tous côtés, lentement, minutieusement. Dans les cendres de la cheminée, elle aperçut une lettre dans son enveloppe, déchirée en quatre morceaux. C'était sa dernière lettre. Elle l'examina en tremblant. Il ne l'avait même pas décachetée :

— Il me craint, dit-elle,.. il m'aime encore,.. il me fuit... Mais non,.. ce n'est pas moi qu'il fuit,.. c'est elle qu'il recherche,.. il a été à Luchon pour la retrouver... il est maintenant aux Coqs... Oh! comme j'avais tout prévu et deviné!

Le dépit la saisit, un dépit sincère cette fois. C'est donc ainsi qu'il déchirait ses lettres et les laissait traîner ensuite? Avait-il donc si peu souci de sa réputation? Que signifiait un tel dédain? Ce coup lui rendit quelque fierté.

Elle s'assit résolument devant la table, prit une feuille de papier et écrivit que, puisqu'il n'avait point lu sa lettre, elle voulait lui répéter du moins ce qu'elle contenait, que tout était fini entre eux, et bien fini cette fois, et qu'après son silence indigne et son mépris insultant, c'était sans regret qu'elle l'abandonnait à sa perte.

Tout cela était dit fermement en quelques lignes. Elle cacheta la lettre, la mit en évidence sur la table, puis, accablée par cet effort, elle alla s'asseoir sur le lit dégarni et pleura. Elle eût voulu mourir là, couchée à cette place, et qu'il la trouvât morte à son retour.

Elle entendit un bruit de pas dans le corridor. Son cœur cessa de battre, sa respiration s'arrêta. Le bruit passa. Et elle rentra chez elle, heureuse et confuse de cette équipée.

Tout en jugeant que Roger l'abandonnait et que leur réunion

serait difficile, Mme de Tresmes ne pouvait pas ne pas montrer tout le souci qu'elle prenait de lui.

— Je l'aime tant! disait-elle souvent dans la conversation,.. je lui porte un si véritable intérêt!

Elle en parlait avec admiration, vantait sa bonté, son élégance, balbutiait selon l'occasion, rougissait, se plaignait d'une migraine, ou riait d'un joli rire argentin. Elle éprouvait le besoin de parler de lui, de se livrer.

Quelquefois, dans un brusque mouvement d'expansion, elle embrassait Hélène.

La jeune fille se sentait attirée vers Mme de Tresmes par une sorte de curiosité gênante. Elle prêtait une attention pleine d'envie aux moindres propos de cette jeune femme qui parlait de Roger avec une sympathie familière et semblait si bien le connaître.

Elle hasardait parfois quelques questions timides et se laissa un jour aller jusqu'à demander en tremblant à sa nouvelle amie :

— Roger vous a-t-il quelquefois parlé de moi?

— Mais oui,.. certainement, chère mignonne. Roger vous aime beaucoup, reprit Mme de Tresmes, qui inventait des réponses favorables, en haine de Lia.

— Ce que vous me dites là me fait bien plaisir, reprit Hélène.

— Et comment ne vous aimerait-on pas, chère mignonne?

— Oh! il suffit qu'il m'aime comme je suis.

Mme de Tresmes, touchée par tant de grâce, prit de l'indulgence pour ce petit amour qui pour elle n'avait rien de redoutable, s'intéressa à ce pur sentiment, traita doucement cette enfant naïve.

Mais elle en dit tant qu'elle finit par donner de graves soupçons à la mère d'Hélène. Si celle-ci ne devina point la vérité tout entière, c'est qu'elle ne voulut pas. Que Roger eût eu des maîtresses passagères, cela se pouvait encore supporter, mais qu'il fût installé dans le crime et eût des relations régulières avec cette jeune Mme Gibot de Tresmes, voilà ce qu'il était impossible d'admettre. Mme de Ghomer ne désira point s'assurer de ce qu'elle redoutait et préféra garder son ignorance, dans la crainte d'avoir à modifier quelque chose à ses projets, car elle n'eût jamais consenti à donner sa fille à un débauché effronté. Elle n'osa point seulement penser que Roger fût tel, mais se méfia assez pour ralentir son intimité avec cette femme et défendre à Hélène de la rechercher comme elle faisait, l'avertissant que cette femme avait des principes peu solides et n'était pas comme il faut.

Il était temps que Mme de Tresmes quittât les Tourettes; ce qu'elle fit, sans quoi Mme de Ghomer n'eût point tardé de se brouiller tout à fait.

Hélène se sentit tout à la fois triste et soulagée du départ de sa nouvelle amie et enveloppée de choses incompréhensibles pour elle.

Après beaucoup d'hésitations, elle demanda à sa mère si l'on ne savait pas quand Roger reviendrait. Elle avait un besoin de le voir, de lui parler.

— Et que lui diras-tu? interrogea sa mère.

— Rien,.. mais je le verrais...

Mme de Ghomer n'hésita plus et résolut de s'expliquer avec la mère de Roger.

Le lendemain, M. de Ghomer et Hélène étant allés faire une promenade à cheval avec le général, elle profita de leur absence.

Assise dans son grand fauteuil Louis XIV, la générale travaillait à rendre plus simples les layettes envoyées par Mme Monach; elle coupait, taillait, rognait les rubans et les dentelles. Mme de Ghomer, en face d'elle, avait pris un ouvrage de tapisserie. Par un sentiment assez délicat, elle comprit que, l'extrême jeunesse d'Hélène écartant toute idée de conclusion immédiate, l'aiderait à donner un tour plus acceptable à ses propositions.

Elle en était à songer au moyen d'aborder ce grave sujet. Elle poussa d'abord quelques soupirs et parla des mauvais exemples que les jeunes gens trouvent à Paris, des préoccupations des mères qui ont des fils. Elle amena ainsi la conversation sur Roger.

— A votre place, chère amie, je serais dans une continuelle inquiétude, les relations sont si dangereuses aujourd'hui!..

La générale supporta mal l'attaque, elle avait confiance en son fils, il était fort honnête, malgré ses airs émancipés.

— Excusez-moi, reprit Mme de Ghomer : c'est que j'aime Roger comme s'il était mon fils.

Après un moment de silence, elle changea de sujet, se plaignit alors de l'abandon où le monde l'avait laissée après son infortune.

Et, comme la générale faisait un geste pour protester :

— Oh! je ne dis pas cela pour vous, qui êtes la bonté même.

— Tout le monde est comme moi, reprit la générale,.. chacun admire votre courage, la grandeur et la fermeté de vos sentimens.

— Non,.. vous donnez aux autres les qualités que vous avez,.. vous leur prêtez vos yeux pour voir, votre cœur pour sentir... Mais je sais trop comment va le monde.

A propos de l'abandon du monde, elle en vint à parler de sa fille.

— Elle est charmante, elle plaît extrêmement, s'empressa de dire la générale, entraînée par un véritable élan de sympathie,.. et ce doit être une grande consolation pour vous d'avoir une fille si bien formée.

— Pauvre enfant!.. elle avait droit d'espérer une vie plus heureuse, répondit Mme de Ghomer.

Elle s'interrompit, détourna la tête, puis ajouta après un moment de silence :

— Mais ne parlons plus, chère amie, d'un sujet qui me donne tant de soucis.

— Que vous êtes injuste !

— Non ! non ! je n'ai plus confiance en personne,.. je suis devenue timide, ombrageuse.

— Ce n'est pas bien de douter ainsi de mon amitié... Hélène vous donne-t-elle quelque inquiétude ? reprit la générale en lui tendan la main.

— C'est que voilà la pauvre enfant bien réduite, continua Mme de Ghomer ;.. son oncle la dote, mais ce n'est point avec cent cinquante mille francs que l'on peut marier sa fille comme on souhaiterait et oser entamer quelque chose.

La générale lui dit qu'elle n'était pas raisonnable, que tous les jeunes gens, Dieu merci ! ne pensaient pas uniquement à l'argent, que d'ailleurs Hélène n'était point pauvre, que le monde n'était plus déjà si riche, qu'en une telle situation il n'y aurait rien à craindre, qu'on trouverait un bon mari pour elle, et qu'on aurait même le droit d'être extrêmement difficile et de beaucoup exiger.

— Vous me faites du bien, reprit Mme de Ghomer.

— Certainement non, il ne faut pas se désespérer ainsi.

Mme de Ghomer crut enfin le moment favorable de dire ses projets et demanda à la générale si elle n'avait pas remarqué que Roger eût de l'inclination pour Hélène.

La générale demeura étonnée et toute perplexe sous cette révélation subite.

— Mais non,.. non vraiment,.. je n'ai rien remarqué,.. balbutia-t-elle.

— Vous voyez ! s'écria Mme de Ghomer, qui eut comme une explosion de douleur, vous voyez combien j'ai eu tort de me confier à vous.

— Mais pas du tout.

— Si, si, j'ai eu tort.

— Vous avez eu raison, au contraire, de me parler ainsi,.. reprit la générale avec une gravité émue, il était même de votre devoir de le faire.

— Non, je n'aurais pas dû...

Il fallut que la générale la ramenât par de douces paroles, la rassurât, la calmât, la plaignît.

— Je n'aurais pas dû, reprit Mme de Ghomer, très animée et comme perdant la tête,.. mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire ce que je vois depuis longtemps déjà.

— Vous croyez que Roger ?..

— J'en suis sûre.

— Je ne m'étais jusqu'ici aperçue de rien...

— Roger ne vous en avait rien dit?

— Non.

La générale réfléchit et reprit :

— Mais, à vous-même, a-t-il dit ou fait entendre quelque chose?

— Non pas.

— Et à Hélène?

— Il n'eût pas osé?

— Il est vrai qu'il m'en eût sans doute parlé auparavant, reprit doucement la générale en songeant... Il sait pourtant combien je l'aime... et qu'il peut tout me dire. J'avais bien remarqué une certaine amitié, quelque chose, mais je n'aurais pas cru...

Mme de Ghomer se répandit alors en paroles et représenta Roger tel qu'elle le souhaitait, amoureux, discret, réservé, timide.

— Sondez, informez-vous auprès de lui, continua-t-elle. Ne voyez-vous donc pas qu'ils sont faits l'un pour l'autre?

— Mais Hèlène n'est-elle pas encore bien jeune? reprit la générale de plus en plus intéressée.

Mme de Ghomer ne répondit rien et prit un air pincé.

— Vous vous méprenez, reprit la générale, qui était sincère; loin d'être opposée à une telle alliance, je ne saurais vous dire au contraire combien j'en serais heureuse et honorée, et dès que Roger...

— Oh ! rien ne presse, il suffisait que vous fussiez avertie, interrompit Mme de Ghomer, qui sentait bien qu'elle avait à peu près persuadé la mère de Roger et qu'elle tenait la victoire.

— Je ne veux que le bonheur de Roger et le bonheur d'Hélène, reprit la générale toute méditative, et je suis avec vous en tout ce qui me regarde.

— Merci ! merci! dit Mme de Ghomer, très émue, en prenant les mains de son amie et en sanglotant à moitié.

— Chère petite Hélène! soupira la générale.

Et elle demeura longtemps souriante, tout en continuant à refaire les layettes de Mme Monach.

ROBERT DE BONNIÈRES.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA

COLONIE FRANÇAISE

DE BUENOS-AYRES

« Le Français ne sait pas émigrer et n'est pas colonisateur : » c'est là un des axiomes de la science sociale aujourd'hui les moins discutés, accepté qu'il est par ceux même qu'il devrait blesser le plus. De toutes les vérités que l'on se dit à soi-même, à la manière de Bri-d'oison, il ne saurait y en avoir pour un peuple de plus humiliante; il n'en serait pas, si elle était justifiée, qui fît moins d'honneur à notre race, qui condamnât plus sûrement la démocratie française au néant. L'expansion au dehors, le besoin d'élargir l'aire de son action, ne sont-ils pas des nécessités de son existence? Elle serait destinée à périr si elle se laissait enfermer dans les limites étroites de la vie de France, où toute aspiration devient empiétement, où les ambitions les plus justifiées ont toujours chance de troubler l'ordre social, où le royaume des élus est limité et partant défendu.

Si la France du XIXe siècle avait réellement renoncé à répandre au dehors, avec ses ambitions, ses qualités de race, elle trahirait les plus sûres traditions de son histoire, qui relient les Gaulois demi-barbares aux légions des croisades, cette grande émigration du moyen âge, aux soldats de Guillaume le Conquérant, ces colonisateurs sans rivaux, aux colons de la Louisiane et du Canada, restés Français après un siècle d'abandon, et enfin aux conquérans de l'Algérie et aux aventuriers de la Californie, dont l'œuvre n'a pas été stérile.

Il est vrai que la France a perdu ses plus belles colonies. Elle a vu la Louisiane et la Floride, le Canada et l'île de France sortir de son patrimoine; mais ses revers même semblent n'avoir eu d'autre résultat que de démontrer la vitalité posthume de ses créations coloniales. Au reste, ne sommes-nous pas un peu prompts à vanter à nos dépens nos voisins tout aussi éprouvés? L'Angleterre n'a-t-elle pas vu l'indépendance des États-Unis se constituer sur les ruines de son empire colonial? La perte prochaine du Canada et de l'Australie n'est-elle pas prévue par ses hommes d'état? Les Portugais n'ont-ils pas perdu le Brésil, les Espagnols leurs immenses possessions d'Amérique? Sommes-nous donc les seuls à avoir créé des colonies pour n'en tirer d'autre honneur que celui de leur avoir infusé notre sang et appris notre langue? Parmi les grands états européens, nous n'en connaissons guère qui n'aient rien perdu de leur empire colonial que ceux qui ont encore à le créer, — comme l'Allemagne et l'Italie.

La légende qui condamne à l'avance toute entreprise française au dehors n'a pas seulement l'inconvénient d'être fausse; elle est décourageante. C'est à elle que l'on doit le lent développement de nos établissemens à l'étranger. Mais c'est elle surtout qui engendre ce dédain altier avec lequel, en France, on traite, sans exception et de parti-pris, tous ceux des nôtres qui ont la témérité de tenter au dehors quelque création, dédain qui va de pair avec l'admiration que nous inspirent ces coureurs d'inconnu s'ils appartiennent à une nation voisine.

Aussi Belges, Suisses, Italiens, Anglais et Allemands, lorsqu'ils se lancent dans cette aventure aujourd'hui pourtant bien bourgeoise de l'émigration, tout aussi ordinaire que le choix d'une carrière, rencontrent-ils l'appui de tous ceux qui les ont précédés et les vœux de ceux qui restent; le Français qui passe la mer n'est plus qu'un déclassé. Qu'il soit jeune ou vieux, qu'ayant manqué sa vie, il cherche à la recommencer dans un pays nouveau, ou qu'il en soit encore à chercher sa première voie, le jour où il part, il se déclasse et se diminue. Mais ce qui est plus étrange encore, le jour où il arrive au milieu même de Français qui l'ont précédé dans le pays qu'il a choisi, il sent qu'il a fait, en venant les rejoindre, le sacrifice de la considération à laquelle il croyait avoir droit; s'il se présente devant son consul, il est accueilli par ce fonctionnaire avec cette froideur soupçonneuse qui jauge un déclassé de plus venant grossir les rangs des enfans perdus de la patrie; il apprend là que c'est un quasi-délit que d'avoir voulu s'arracher à la médiocrité d'une vie toute tracée, et de s'être imposé la tâche laborieuse de chercher au dehors un succès dont la patrie qu'il a quittée partagera avec lui le profit.

Ce serait cependant un travail assez consolant et plein de surprises que de relever sur une carte tous les points du globe où des Français se sont groupés et de dresser un état sommaire des résultats qu'ils y ont obtenus, des capitaux qu'ils ont créés, de ceux qu'ils ont répandus dans leur pays d'origine en attirant là où ils s'étaient établis des produits industriels et les navires français.

Sans vouloir tenter aujourd'hui ce travail, nous voudrions essayer de détourner un peu de l'attention de ceux qui s'intéressent aux progrès de la France à l'étranger, sur un pays qu'il ne s'agit de conquérir ni de civiliser, mais dès longtemps acquis à nos idées françaises, à leur influence, vivant de notre vie, partageant nos goûts, pratiquant nos mœurs, oubliant ses origines espagnoles pour rechercher surtout l'écho de tout ce qui se dit ou s'écrit en France, d'un pays en même temps où s'est formée depuis plus d'un demi-siècle et développée depuis trente ans une colonie, quelque chose de plus qu'un groupe en pays étranger, une véritable réduction de la société française démocratique, ayant ses journaux, ses assemblées, ses lettrés, ses écrivains, ses artisans, ses propriétaires, ses théâtres, ses lieux de réunion, ses luttes simili-politiques, ses maisons d'enseignement, de refuge, d'asile ou de secours, puissante par son union, par ses habitudes laborieuses, son esprit industrieux et économe, utile à la mère patrie, dont elle fait aimer le nom, connaître les productions, dont elle attire, occupe et multiplie les capitaux, sans demander en retour que l'on sache même qu'elle existe, qu'elle est grande et qu'elle est prospère, heureuse seulement si elle entend dire qu'elle peut servir de modèle à toutes les créations de ce genre.

I.

Ceux qui ont habité l'étranger savent combien est vivace chez les Français du dehors le culte de la patrie. Pour eux, ce sentiment résume et embrasse toutes les affections de famille, tous les souvenirs du jeune âge restés vivans au fond du cœur sous leur forme primitive, avec toute la fraîcheur qu'ils avaient au jour du départ. Aussi sont-ils toujours arrivés de la veille et disposés à repartir dans un avenir prochain qu'ils indiquent à l'avance, que leur désir rapproche, et que le succès aussi bien que les revers éloignent aussi facilement. Ils passent ainsi dix ans, vingt ans, une existence entière, travaillant toujours, laborieux, économes, honnêtes, scrupuleux, souvent plus qu'ils ne le seraient dans leur milieu d'origine, soucieux qu'ils sont de la considération des étrangers pour le groupe auquel ils appartiennent, sévères pour ceux qui tombent et font

rejaillir sur leurs compagnons d'émigration les éclaboussures de leurs fautes. Succès ou revers, le Français rapporte tout à la mère patrie : il se sent oublié par les siens, et cet oubli même double le désir de rentrer triomphalement. Les étreintes de l'adversité sont plus cruelles pour lui, parce qu'elle lui ferme le chemin du retour et que, par elle, l'émigration voulue devient exil forcé, qu'elle l'oblige à renoncer à quelque chose de plus précieux que les biens qu'il a perdus, à celui qu'il convoite avec passion, à cette douce et profonde émotion que donne, après une longue absence, le premier contact avec le sol de la patrie.

Les cent mille Français qui forment aujourd'hui ce que l'on appelle la colonie française de La Plata ne diffèrent en rien des autres groupes, moins nombreux, répandus dans les diverses contrées du globe. A quelque classe sociale qu'ils appartiennent, quelle que soit la province de leur origine, leur éducation, ils pensent tous de cette manière. Ils conservent le culte des usages nationaux, se passionnent pour ce qui agite, élève ou compromet la patrie, savent qu'ils sont oubliés d'elle, et font, dans leur éloignement et leur obscurité, des efforts constans pour attirer d'elle un regard. Tous les ans, les statistiques des douanes leur apportent, en manière de consolation, les résultats de l'année écoulée. Elles constatent que la France a exporté pour cette région des rives de La Plata, dont elle ne perçoit que dans un lointain nébuleux la situation géographique, les mœurs et le climat, une somme de produits manufacturés qui se rapproche de 100 millions de francs et qu'elle a reçu de ces pays qu'elle croit à peine nés à la civilisation une somme à peu près égale de produits bruts destinés à son industrie, à ses filatures et à ses tanneries.

Le lecteur qui aime les chiffres tout groupés et alignés en beaux bataillons regarde défiler ceux-là avec étonnement ; peut-être y arrête-t-il un instant sa pensée. Qu'il se dise alors que si tous ces produits arrivent en France, où les apportent des vapeurs français, si d'autres, pour une somme égale, s'exportent par les mêmes voies, c'est parce que des Français expatriés ont créé là ces relations, fait connaître ces produits de notre industrie, en ont répandu le goût, en ont, par leur activité patriotique, imposé l'usage. S'il pousse son examen plus loin, s'il se rend compte de la nomenclature des articles exportés, il verra que pas une branche d'industrie ne reste en dehors de ce mouvement et qu'aussi bien l'art et la littérature que les objets les plus vulgaires y tiennent une grande place. Si ses regards pouvaient pénétrer plus loin encore, il verrait à l'œuvre, au milieu d'une société très raffinée et très instruite, des hommes d'étude sortis de toutes les écoles de France, rendant au

loin ce service de propager les idées, les inventions, la langue et la science françaises : ingénieurs dans les grandes constructions et la direction de travaux publics de communication, de viabilité, de ports, de mines, d'assainissement des villes; savans et professeurs dans les collèges et écoles supérieures; médecins et avocats dans les services privés que leur profession est appelée à rendre; industriels dans la création et le développement d'usines dont ils demandent en France les directeurs, les contremaîtres, les machines et les modèles; éleveurs au milieu de leurs immenses domaines, où il y a toujours une place, du travail et le moyen de réussir pour tout Français qui s'y présente.

Ce groupe militant qui possède l'ambition, commune à tous les hommes, de réussir et de s'élever au-dessus de ses concurrens, en a une autre, spéciale à ceux qui luttent loin de la patrie : ils veulent que quelque chose de leurs œuvres soit constaté là-bas, dans ce coin reculé où leurs souvenirs convergent; ils rêvent que l'on en parle chez eux. Aussi, lorsqu'un député, dans une phrase incidente, à propos de l'expédition du Tonkin, déclare à la tribune du parlement que notre plus belle colonie est la colonie française de La Plata, il circule parmi ces laborieux expatriés un souffle d'orgueil, cette satisfaction glorieuse qu'éprouve le régiment cité à l'ordre du jour.

Après quarante ans de silence, c'était la première fois, depuis les débats de 1840, soulevés à propos du blocus de Buenos-Ayres par la flotte française, que le parlement s'occupait de cette colonie unique; et cependant, en remontant aux origines de son histoire contemporaine, on trouve une heure où le pays où elle s'est créée a pu croire qu'il allait devenir français, alors qu'un officier français, moins célèbre que Lafayette et Rochambeau, et tout aussi digne de la même renommée, présidait à l'éclosion de son indépendance et prenait en mains la direction militaire de sa résistance aux Anglais, qui devait amener l'expulsion des Espagnols.

Nous ne voulons pas tenter ici la longue histoire de l'indépendance des états de La Plata, ce serait la faire que de conter, par le menu, celle du comte de Liniers de 1806 à 1810, mais une notice sur la colonie française de La Plata serait incomplète s'il n'y tenait la première place.

Né à Niort en 1737, le comte Jacques de Liniers avait pris du service en Espagne comme officier de marine et participé aux expéditions d'Algérie de 1775 à 1784. Conservant son rang dans l'armée espagnole, il fut chargé, en 1790, d'un commandement dans les Missions, qui, depuis l'expulsion des jésuites, en 1767, dépendaient des états de La Plata érigés, en 1776, en vice-royauté, avec

Buenos-Ayres, déjà peuplée de 45,000 habitans, comme capitale. En 1806, Liniers, revenu des Missions, commandait le port de l'Enseñada, le plus voisin de la capitale, quand, le 27 juin, une armée anglaise, détachée du cap de Bonne-Espérance, s'emparait en quelques heures de la ville de Buenos-Ayres. Le vice-roi espagnol Sobremonte disparaissait, les Espagnols résidens acceptaient cette défaite; seuls, les créoles, fils d'Espagnols nés dans la colonie, chez qui germaient déjà les idées d'autonomie, étaient disposés à recommencer la lutte, confondant Anglais et Espagnols dans leur haine de l'étranger. De tous les officiers au service de l'Espagne, Liniers seul était resté à son poste; d'accord avec les patriotes de Buenos-Ayres, il s'embarqua pour Montevideo, y réunit six cents hommes, pendant que les patriotes se préparaient de leur côté, et put, après quelques jours, revenir, débarquer, grouper deux mille hommes autour de sa troupe, les armer, donner la main aux forces urbaines, faire le siège du fort, où les Anglais s'étaient réfugiés après plusieurs engagemens peu heureux, et rendre la ville à ses habitans.

Brillante improvisation historique de cet officier de fortune, à laquelle rien ne manque des qualités de la race française, dit un historien argentin : la vivacité, l'audace, la confiance en soi, l'intrépidité dans le danger, la générosité dans la victoire et le désir immédiat, au milieu de son triomphe, de faire tourner sa propre gloire d'un jour au bénéfice de sa patrie! C'est ce désir qui perdra Liniers; nous ne pouvons que lui pardonner. Ce crime, si c'en est un, ne méritait pas l'éclatante ingratitude des créoles, qu'il avait éclairés sur leur propre valeur et dont il avait dirigé les armes; il se réduisait, en somme, à vouloir faire des compatriotes de ses compagnons d'armes, à leur donner sa propre patrie après leur avoir révélé les enthousiasmes du patriotisme.

Les événemens semblaient lui suggérer cette idée de l'annexion de la vice-royauté de La Plata à la nation française; les créoles, en effet, vaincus la veille, victorieux le lendemain, imposant des conditions aux Anglais, étaient résolus à faire bon marché des autorités espagnoles, qui n'avaient su ni empêcher l'entrée de l'ennemi, ni préparer son expulsion. Au mépris des lois coloniales, ils firent par acclamation un vice-roi de leur général victorieux, du chef de cette entreprise heureuse, qui n'était ni Espagnol ni Anglais.

Cette élection, la première d'un magistrat de cette importance, faite sans droit, dans un pays de l'Amérique espagnole, par les créoles réunis dans le cabildo, ouvert à tous les citoyens, était le premier acte de la révolution; elle consacrait la rupture des liens

de famille entre la colonie et la métropole. L'audience royale, assemblée majestueuse des plus hauts magistrats coloniaux, envoyés par l'Espagne pour contre-balancer l'omnipotence des vice-rois, n'y résista pas; elle accepta cette violation par le peuple du principe monarchique, cet effondrement de toutes les lois coloniales, dont elle avait le dépôt. Le roi d'Espagne, contraint et forcé, fit comme elle, confirma la déchéance de Sobremonte, l'élévation de Liniers, d'un Français, à la première magistrature d'une colonie d'où les lois des Indes, cependant, excluaient tous les étrangers.

Une nouvelle épreuve ne tarda pas à démontrer que ce choix était heureux. Liniers fut appelé de nouveau, en 1807, à sauver le pays d'une seconde invasion anglaise, forte cette fois de vingt mille hommes. En cette aventure périlleuse, ce fut sur lui seul et sur les nouveaux patriotes qui l'entouraient que reposa, comme en 1806, toute la responsabilité du gouvernement que l'Espagne laissait échapper.

Dans tout l'éclat de cette destinée qui le faisait présider à l'aurore de l'indépendance sud-américaine, initiateur et premier soldat de cette révolution, investi du pouvoir par l'autorité populaire, lui Français, dans un pays que l'Angleterre convoitait et attaquait sans pouvoir le conquérir, que l'Espagne était impuissante à défendre et à garder, et qui semblait ainsi n'être à personne, Liniers, imbu qu'il était d'idées monarchiques et hiérarchiques, ne songea pas qu'il pouvait être le premier citoyen d'une république indépendante et rendit compte, naturellement, des événemens auxquels il avait présidé, à l'empereur Napoléon, lui faisant hommage de la suzeraineté sur ces contrées. Il lui adressa le comte de Vaudreuil, son gendre, émigré français résidant avec lui à Buenos-Ayres. L'Espagne était alors l'alliée de la France, Napoléon ne crut pas devoir accueillir ces projets; mais il n'oublia ni cet ambassadeur, ni ce vice-roi qui régnait pour lui et le traitait de loin en suzerain. Deux ans après, au lendemain de l'abdication de Charles IV, il décida l'envoi à La Plata d'un émissaire chargé d'instructions pour Liniers et d'un convoi d'armes, projet qui resta sans exécution. L'idée fut reprise. Le futur amiral Jurien de La Gravière, qui avait connu Liniers à Buenos-Ayres, à la fin du XVIIIe siècle, lors de l'arrivée de celui-ci, fut destiné à devenir le conquérant de ces immenses régions par le ministre de la marine Decrès, qui lui alloua cinq cents fusils et vingt-cinq hommes: subside dérisoire si l'on se rappelle l'échec des vingt mille Anglais, et qui n'aurait pu aider qu'une conquête pacifique, une prise de possession d'un domaine déjà féodalement rattaché à l'empire. Cette expédition ne partit pas plus que les précédentes; l'empereur, hanté

par ce rêve ambitieux de conquête, mais le réduisant peu à peu aux proportions d'une simple velléité, confia une mission d'encouragement à M. de Sassenas, qui lui aussi avait résidé quelque temps à La Plata, et qui n'arriva même pas à Buenos-Ayres; la suspicion où le mit sa mission, ébruitée avant qu'il y parvînt, l'arrêta à Montevideo.

Les citoyens de la république Argentine, aujourd'hui constituée, peuvent, aussi bien que nous Français, envisager de sang-froid dans le lointain vague de l'histoire ces tentatives platoniques de conquête. Les armées de Napoléon victorieux, s'il avait eu le loisir de les employer à cet objet, eussent échoué contre la résistance des créoles, peu disposés à changer de maîtres, déjà résolus à n'en pas avoir, avides d'indépendance politique après s'être soulevés, en réalité, pour échapper à l'exploitation commerciale de la métropole. Déjà initiés aux idées de la révolution française, que l'Amérique avait accueillies la première, ils n'avaient rien à prendre des principes que la France impériale leur avait substitués.

Liniers fut victime de son zèle patriotique. L'armée créole oublia qu'il avait improvisé le prologue du grand drame de l'indépendance, qu'il avait révélé l'existence de forces capables d'entrer en lutte avec une armée anglaise et, à plus forte raison, avec l'armée d'Espagne. Une émeute le destitua, lui opposa un vice-roi nommé par elle, lui arracha Montevideo et Buenos-Ayres, le forçant à chercher dans l'intérieur un centre de résistance. Il le trouva à Cordoba, tint en échec ses ennemis jusqu'au jour où, en 1810, déclaré traître à la métropole, et, par une contradiction étrange, traître à la révolution, allié des Français, usurpateurs de l'Espagne, il fut enveloppé et pris avec six de ses compagnons par l'armée créole, par ceux qu'il avait, le premier, groupés et conduits à la victoire. Fusillé dans un lieu sans nom, en pleine pampa, sur les rives désertes d'un ruisseau ignoré, où aucun souvenir n'a été conservé de cette triste fin d'un homme vaillant, il est en même temps que le premier des héros de l'indépendance le premier sacrifié par les patriotes, et commence cette série lugubre qui se continuera par l'exil de San-Martin et de Rivadavia.

Quant à la France, si elle peut regretter ce martyr d'un rêve colonial irréalisable, elle peut affirmer qu'elle n'a rien perdu dans l'écroulement de ses espérances. L'histoire de ce siècle s'est chargée de démontrer que l'annexion rêvée par Liniers n'aurait pas eu de lendemain et se serait écroulée d'elle-même avec la dynastie napoléonienne. Il n'en serait resté, après quelques années passées sans profit sous une loi commune, que le souvenir d'une humiliation; les créoles en eussent gardé quelque rancune; peut-être après

un demi-siècle n'eût-on pas pu prononcer le nom de France dans ce pays après qu'il se serait dérobé à une domination importune. Aujourd'hui encore le nom de Liniers n'a recouvré aucun prestige ; lui, le grand initiateur, il est victime de ce sentiment très local qui consiste à nier toute influence possible d'un étranger dans les grandes journées de la patrie. Il en coûte de lui devoir quelque chose, et le mot si finement ironique de Tocqueville est toujours vrai : « Jamais un Américain ne consentira à avouer que l'Amérique n'a pas été découverte par un Américain. » Ce sentiment, poussé à l'extrême, a séparé les fils créoles de leurs pères espagnols, a mis l'idée de patrie au-dessus de celle de famille, détachant avec violence du tronc de la famille européenne un rameau pour lui donner, dans un sol nouveau, des racines et une sève indépendantes ; il s'est conservé assez vivace pour empêcher d'accorder à un étranger d'au-delà les mers et d'au-delà les Pyrénées la grande part qui lui appartient dans l'œuvre commune de la création d'une nation.

Si l'œuvre de Liniers fut méconnue de ceux à qui elle profitait, son entreprise d'annexion ne fut pas moins dédaignée en France, et l'Angleterre fut la seule à profiter avec une remarquable habileté de ses propres échecs. Venue en conquérante, battue, expulsée du territoire avec ses armées, elle ne garda aucune rancune de sa défaite. Laissant jouir au contraire les créoles de leur triomphe, exploitant au profit de son commerce ce sentiment très humain du bienfaiteur qui se passionne pour celui qu'il a sauvé, du vainqueur qui n'éprouve que des joies à revoir celui qu'il a battu, elle s'implanta dans la colonie en courtier de commerce, peu soucieux de sa dignité, que les rebuffades ne découragent pas. Les Anglais avaient mis à profit les quelques jours de leur occupation pour étudier ce marché nouveau que leurs armes avaient ouvert à leurs marchands ; pendant que les Français qui avaient eu le loisir de l'exploiter, à l'heure où le prestige de Liniers était intact, ne virent ce pays et ces événemens que par les yeux de cet officier de marine de la monarchie, étranger à toutes connaissances commerciales, et croyant avoir rempli toute sa mission quand il avait choisi entre ses supérieurs hiérarchiques celui qui avait vis-à-vis de lui le plus de droits à recevoir de ses mains l'hommage de la suzeraineté.

Aussi, de 1807 à 1825, l'Angleterre, qui aurait dû être odieuse, à ne considérer que ses tentatives de conquête violente, s'implante-t-elle à la faveur des troubles civils au milieu de ce peuple qui cherche à tâtons la loi de sa destinée, qui a rompu avec toutes traditions, qui se découvre des ennemis partout sur les champs de bataille et n'en cherche pas sur le terrain commercial et économique ; elle jette des semences fécondes dans ce sol profondé-

ment remué et prépare l'avenir de sa prépondérance, s'emparant seule, sans lutte, de consommateurs que les autres nations productives négligent : en quelques mois, les navires anglais, qui, la veille, ne connaissaient que théoriquement la situation des états de La Plata, à l'abri de leur pavillon vaincu, encombrent la douane et les magasins de la ville de marchandises en telles quantités que la consommation était dès lors pourvue pour dix ans : on se demande ce qu'eussent été les résultats d'une conquête si tels étaient ceux d'une défaite.

La France, au contraire, égarée par des illusions, ne recueille qu'une gloire vaine et sans profit, négligeant absolument les résultats utiles d'une entreprise d'un des siens. Pendant dix ans, après la mort de Liniers, elle ne prend aucun rôle, n'acquiert aucune importance, n'essaie aucun traité de commerce, reconnaît, en 1826, l'indépendance des états hispano-américains, mais ne songera qu'en 1845 à demander le profit de traités que l'Angleterre s'est assurés dès 1825. Et cependant il nous faut garder de cette période un souvenir qui est de ceux qui flattent le plus notre vanité nationale, celui d'un grand service glorieusement rendu et payé de la plus complète ingratitude.

II.

Tandis que l'Angleterre poursuivait la recherche d'avantages commerciaux dont la France ne prenait aucun souci, celle-ci, cependant, ne restait pas étrangère aux événemens dont la proclamation de l'indépendance, faite en 1810 à Buenos-Ayres, avait donné le signal et qui allaient se dérouler dans tous les états de l'Amérique espagnole. On sait qu'après la chute de l'empire les survivans de cette grande épopée, représentans du parti patriote, s'éloignèrent de France en grand nombre, fuyant le spectacle humiliant de l'occupation étrangère. Ce fut l'époque la plus brillante peut-être de l'émigration transatlantique; on vit affluer, dans tous les pays d'outre-mer, ces hommes au cœur fortement trempé par de rudes épreuves, renouant la tradition de la révocation de l'édit de Nantes, que chaque secousse de notre siècle a rajeunie et qui veut que la France se prive, à chaque évolution politique, du concours des forces intelligentes et des hommes d'action des partis vaincus. Les noms français ne sont pas rares dans les armées improvisées pour la lutte contre l'Espagne; le plus glorieux est Brandzen, général alsacien, qui mourut en héros à la bataille d'Itusaingo.

En 1818, huit ans après la mort de Liniers, l'existence d'une colonie en voie de formation se révèle à Buenos-Ayres par un fait

qui ne laisse pas de causer quelque surprise : l'apparition d'un journal en langue française, le premier peut-être qui ait été publié à l'étranger. Au milieu des troubles de la guerre civile, il poursuivait l'œuvre de Liniers, le rattachement des provinces unies de La Plata à la France. Son existence fut courte; il n'eut que six numéros, du 29 mars au 17 mai; ses tendances étaient hardies et l'heure sans doute mal choisie pour relever au dehors le drapeau de la France, qui comptait si peu en Europe. Les rédacteurs de *l'Indépendant* étaient Charles Robert, ancien préfet de la Nièvre, Jean Lagresse, Auguste Dragumette, capitaine au long cours, Narcisse Parchappe, frère du général de l'empire, et Antoine Mercher, ex-aide-de-camp du général Gautier, de l'état-major de Napoléon. Accusés de conspiration contre les Provinces-Unies, ils furent arrêtés, convaincus du crime imputé et condamnés. Robert et Lagresse furent fusillés le 3 avril 1819, leurs compagnons expulsés.

La colonie française était assez nombreuse pour leur faire de brillantes funérailles, présidées par son consul, M. Leloir, et par un savant dont la vie entière se passera dans cette région, M. Bonpland, le compagnon de Humboldt; mais elle était impuissante à protester contre ces cruautés inattendues sous un régime de liberté. De ce groupe nombreux ne sortira personne jusqu'en 1826 pour reprendre sinon l'œuvre politique, du moins celle de propagande française par la création d'un nouveau journal. Un Français, Jean Laserre, dont le nom est aujourd'hui brillamment porté par son fils, officier supérieur de la marine argentine, sera, pendant plusieurs années, le promoteur de toutes les publications françaises. Il commence, en 1826, par *l'Écho français*, la série des journaux, qui, au milieu des événemens agités de cette époque, ne disparaîtront que pour reparaître : en 1827, *l'Abeille*; en 1828, *le Censeur*; en 1829, *le Spectateur*; et d'autres encore en 1831, 1832, et même en 1840 et 1841, alors que la république est en guerre avec la France et que le blocus de la flotte française, commencé en 1838, n'est suspendu que pour reprendre bientôt et ne se terminer qu'en 1846. Nous en trouvons un autre à une époque agitée, en 1854, rédigé par M. Charles Quentin, hier encore administrateur de l'assistance publique à Paris, qui, ayant pris en main la défense énergique des intérêts étrangers, fut expulsé par Urquiza. Ces nombreuses créations suffiraient à démontrer la tendance des Français à l'étranger à se grouper autour de leur drapeau, à se constituer en véritable famille; malgré les dissentimens d'opinions, les luttes d'intérêts qu'ils peuvent avoir, ils recherchent en eux-mêmes les élémens sociaux, soucieux de créer à l'étranger la vie en réduction d'une ville de France; nulle part ils ne se noient au milieu de la société

et conservent surtout à la langue maternelle une fidélité qui peut être critiquée et qui n'en est pas moins touchante. Cette fidélité même n'a pas été étrangère à la progression constante de l'influence française à l'étranger et en particulier dans le pays dont nous nous occupons, où elle est si particulièrement remarquable. C'est bien, en effet, par ces colons et pour leurs besoins que les premiers livres français pénètrent à l'étranger, et c'est bien par eux que le grand mouvement des esprits en France qui commence en 1820 se fait connaître.

Après les écarts de la révolution, après le césarisme et l'épreuve nouvelle de la restauration, qui n'avait pas osé porter la main sur les conquêtes entrées dans le domaine de la loi et de la constitution, les oscillations gigantesques du pendule qui marquait la marche quelque peu affolée de la société française trouvaient après 1830 un équilibre momentané dans le juste milieu et l'espérance de quelques années de paix sociale. Les républiques d'Amérique avaient, elles aussi, traversé les heures sanglantes de leurs plus terribles épreuves. Tout entières aux essais inhabiles des constitutions, aux tentatives d'appropriation rapide de toutes les conquêtes de l'esprit philosophique, elles avaient encore à connaître de nouvelles luttes; elles étaient en pleine guerre civile quand commença à se répandre sur le monde le souffle puissant de la génération de 1830. La France pacifiée, tout entière à l'art, reconquérait brillamment sa grande influence, s'emparait des esprits par sa poésie, par ses drames, par ses romans, par ses brillantes conceptions politiques, par l'écho puissant de sa tribune, par la presse nouvellement organisée, par ses journaux et ses revues, par toutes les productions de l'esprit. Le libéralisme de 1830 offrait aux hommes politiques du nouveau monde une sorte de refuge de la pensée. Il rencontrait le plus grand nombre d'entre eux dans l'exil ou dans la retraite où les reléguaient les violences des partis surmenés par les hommes de lance et de couteau qui avaient supplanté les hommes d'épée. Malgré les difficultés de communication, le grand éloignement que comblaient mal les paquebots à voiles, il n'y eut pas un nom de cette grande génération qui n'eut son heure de popularité à Buenos-Ayres. Malgré Rosas, malgré dix ans de blocus par la flotte française, c'est là peut-être où aboutit pendant toute cette brillante période l'écho le plus vibrant de tout ce qui se dit ou s'écrivit en France. L'influence française force le blocus ; la littérature française règne, malgré les prohibitions, malgré ces proclamations et ces décrets étranges qui font plus que réprouver et bannir tout ce qui est français, qui vont jusqu'à destituer du titre de patron de la ville de Buenos-Ayres saint Martin de Tours, et à exécuter ce

bizarre décret en grande pompe avec toutes les cérémonies de la dégradation militaire infligée, sur le front de l'armée, à l'effigie du soldat gaulois, malgré ces extravagances enfantines, indignes d'un cacique impuissant, qu'imagine Rosas de faire précéder tous les actes privés et publics, toutes les proclamations, de cette formule grotesque imprimée en lettres rouges : *Mueran los salvages unitarios! Mueran los Franceses asquerosos! Muera el chancho inmondo Luis Felipe!*

Après la chute de Rosas, arrivée le 3 février 1852, à l'heure où le césarisme, s'emparant de la France, impose silence à ses penseurs, à ses écrivains, à ses orateurs, cette action sur ce pays ne sera pas moins active. Les bannis, les découragés trouvent là des chaires offertes pour y reprendre l'enseignement de la jeunesse qui leur est interdit en France. Les sympathies qui entourent ces vaincus sont d'autant plus vives que cette population vient de traverser vingt années des mêmes épreuves. La direction du collège national, l'instruction de ceux dont la destinée sera de présider et de participer à la merveilleuse transformation de ce pays, est confiée dès la première heure à Amédée Jacques, l'un de ces exilés, qui a laissé derrière lui un traité de philosophie en collaboration avec Jules Simon et Émile Saisset. En même temps, le général Urquiza ouvre, à Parana, un collège semblable, sous la direction d'un Français aussi, M. Larroque, qui, lui, aura avant de mourir la satisfaction de voir exercer toutes les hautes fonctions de l'état, même la présidence de la république, par l'élite des élèves qu'il aura formés. L'université de Buenos-Ayres, les facultés de droit et de médecine, l'école militaire se constituent peu à peu sur le plan des facultés et des écoles de France; ce sont les livres d'enseignement français qui sont dans toutes les mains dans leur texte original. Le jour où le premier kilomètre de chemin de fer est décrété et entrepris par le gouvernement pour son compte, la construction en est confiée, et plus tard l'administration, à des Français; aujourd'hui encore, aussi bien qu'en 1854, cette ligne modèle, qui fut la première entreprise et qui est la plus prospère, a conservé son caractère d'administration française. Constatons cependant que, malgré ces débuts et cet exemple, qui vaut quelque chose, pas une ligne de chemins de fer, dans cette république où il y en a tant et de si prospères, n'a été jusqu'à ce jour entreprise par des capitaux français. La destinée de notre émigration est d'être abandonnée à elle-même, de n'emporter de France que la résolution de profiter des circonstances que l'avenir fera naître, avec la conviction de n'avoir à compter sur aucun aide, aucun concours de la patrie.

La seule région française où cette règle ne soit pas applicable

et qui a fourni toujours, depuis 1825, un courant constant d'émigration solidaire, agissant avec ensemble, s'aidant réciproquement et se distinguant par l'usage perpétué d'une langue spéciale, est le pays basque. L'émigration basque de La Plata a une notoriété spéciale; on croit même qu'elle a toujours constitué sinon le seul, au moins le plus important des élémens de la colonie française. Cela n'est pas exact. S'il est vrai que des villages nombreux ont envoyé dans ces contrées la majeure partie de leurs habitans, ce pays pauvre s'en est si bien enrichi que cette source d'émigration est à peu près tarie et que l'émigration basque de La Plata ne se recrute plus guère que sur le versant espagnol des Pyrénées. Malgré cet arrêt du courant d'immigration, la population basque garde son importance; il n'en est pas de plus honorée, il n'en est pas qui mérite plus de l'être si l'on examine ce qu'elle a fait et créé, le degré de richesse où elle est parvenue et les commencemens pénibles qu'elle a eus. Ce n'était certes pas trop de toutes les énergies de cette race, noble entre toutes, pour surmonter les rudes épreuves de la fondation de villages, dont le premier fut le Tandil, créé par elle dans la pampa, à l'époque barbare de 1826, à cent lieues de Buenos-Ayres, dans les replis d'une sierra isolée et de peu d'importance, qui n'avait d'autre raison d'être désignée comme le centre d'une création de ce genre que l'abri qu'elle offrait contre les incursions des Indiens. Ils peuvent avec orgueil regarder le chemin parcouru depuis le jour où pour eux, nouveaux débarqués, tout était surprise et sans doute déception dans ce pays de plaines.

Après cinquante ou quelquefois cent jours de mer, il leur avait fallu entreprendre un nouveau voyage au long cours dans cette pampa si pareille à l'océan. Sur les confins de la ville, au milieu d'une esplanade qui, aujourd'hui encore, après plus d'un demi-siècle, reçoit les mêmes hôtes, étaient rangées les grandes charrettes pampéennes, longues et hautes, perchées sur des roues de 2 mètres, bariolées de couleurs éclatantes, couvertes de toitures solides; six paires de bœufs sont souvent impuissantes à les tirer d'un mauvais pas; mais sur la route unie, soutenues par un prodige d'équilibre, elles roulent, quelque chargées qu'elles soient, sans que les bœufs semblent en prendre souci, somnolens au milieu des flots de poussière qu'ils soulèvent. C'était dans ces frégates terrestres qu'il fallait entreprendre ce long voyage; tout autre moyen de transport était inconnu. La vue du paysage n'était guère pour reposer des rudes secousses que le voyageur avait à supporter; on n'y distinguait ni arbres ni habitations; le passage des rivières n'apportait à cette monotonie quelque

variété que pour augmenter les périls; quelquefois il fallait attendre sur la rive du San-Borombon ou du Salado un mois ou deux que les eaux grossies eussent diminué; on formait un campement et l'on comptait les jours. Il ne fallait guère songer, à cette époque, à chercher un abri en dehors des charrettes mêmes : les habitations, quand on en rencontrait, se réduisaient à d'humbles cabanes, couvertes de chaume, aux murs de boue, ayant une ouverture sans porte. Au loin, longtemps avant d'arriver au but du voyage, ces maisons mêmes ne se montraient plus; les troupeaux disparaissaient; on ne voyait plus ces quelques moutons à l'aspect triste, à la laine longue de plusieurs années; on ne trouvait guère que quelques troupeaux de bœufs que les guerres civiles avaient laissés sans maîtres ou qui avaient échappé aux razzias périodiques des Indiens. Et puis enfin, on ne trouvait plus rien; l'herbe pampéenne se montrait plus haute et plus rude, agitant au vent ses panaches blancs, au milieu desquels serpentait une route tracée par le pied des chevaux indiens. Un soir cependant, après cent lieues de plaine, on apercevait au loin, à l'horizon, une chaîne de montagnes, découpant en crêtes vives leurs cimes de marbre sur un ciel d'un bleu cru; il restait à passer quelques ruisseaux aux eaux claires, annonçant la montagne voisine, au fond de roches, emplissant l'air d'un léger bruit de cascades, aux noms étranges, le Gualichù, le Tapalquen, le Chapaleofù, le Tandileofù. Un beau soir, on s'arrêta et on leur dit : C'est ici! Singulier but pour une si longue expédition! Pas d'autre abri que ces maisons roulantes qui les ont amenés et dont les conducteurs parlent déjà de lever l'ancre et de repartir; du bois nulle part, du marbre jaspé et coloré en abondance, le ciel qui semble clément, un sol qui paraît fertile, mais qu'il faudra sans doute défendre.

La première colonie basque se fit là elle-même, ayant à veiller elle-même à sa subsistance et à sa défense; certaines avancées que firent les Indiens la laissèrent quelque temps hors frontière, elle ne fut jamais violée. Après un demi-siècle, elle est devenue une ville, centre d'une région fertile couverte de troupeaux et de cultures, appartenant à des Basques ou à leurs fils, qui de là se répandant ont fondé plusieurs villes aux environs et rayonné dans toutes les directions. Colons laborieux, aisés, prêts à aider les nouveau-venus, ils soutiennent de loin ceux qui sont restés au pays, réalisent quelquefois le rêve de revoir leurs montagnes, s'y préparent même pour le retour une demeure digne de leur nouvelle fortune, mais n'y retournent guère que pour les quitter de nouveau, revenir à la plaine où les rappellent les souvenirs de toute une vie et les puissantes attaches de la famille qu'ils y ont créée.

III.

Les Basques furent, parmi les étrangers, les premiers à entreprendre l'élevage du bétail. Plus tard seulement, vers 1845, les Irlandais se firent une spécialité de l'élevage du mouton. Les produits de ces troupeaux n'eurent que peu ou point de valeur jusqu'au jour où des industriels français se préoccupèrent des richesses gaspillées de la pampa. Nous avons décrit ici même (1) l'industrie des saladeros, dont le véritable créateur fut M. Antoine Cambacérès, ingénieur, qui s'était rendu à La Plata sur les conseils de Rivadavia et dont le fils aujourd'hui encore est resté fidèle à cette industrie, presque disparue, qui l'a enrichi en même temps que le pays où son père l'a créée et perfectionnée.

Ce qu'un Français avait réalisé pour le gros bétail, des Français le firent, en 1842, pour la laine absolument dédaignée. Ils payèrent les premières laines et les premières peaux de moutons 0 fr. 05 le kilogramme et en exportèrent la première année quelques ballots. Leur exemple fut suivi, leurs leçons écoutées, les bergeries de Rambouillet fournirent des béliers de choix et la production, augmentant, chaque année, en raison inverse de l'ardeur des partis politiques, atteignit les résultats que l'on peut constater aujourd'hui. Cette laine, que l'on payait alors par faveur 0 fr. 05 le kilogramme, ne se vend jamais moins de 1 franc et jusqu'à 2 sur les lieux mêmes d'élevage; l'exportation atteint 150 millions de kilogrammes, fournis par 75 millions de moutons d'une valeur ensemble de 375 millions de francs, rendant un produit brut annuel de 225 millions, qui se répartissent entre propriétaires, bergers et travailleurs auxiliaires, laissant aux mains de chacun des profits considérables en comparaison du capital employé et de l'effort fait, grâce à la clémence du ciel, à la fertilité du sol, qui font de ce pays celui du monde où le bétail s'élève et se multiplie à moins de frais. Il est facile de supputer ce que ces deux industries, dont le premier développement est dû à des Français, ont rapporté à la France. Les registres de notre douane relèvent pour 267 millions de francs d'échanges en 1883 entre les deux pays; ce ne sont pas moins de 5 milliards pour les trente dernières années. C'est aussi pendant cette période que l'émigration a pris des proportions considérables. Arrêtée jusqu'en 1846 par l'état de guerre auquel mit fin le brillant comba d'Obligado, où la flotte française triomphante, sous le commandement de l'amiral Tréhouart, ne put que rendre une justice méritée

(1) Voir la *Revue* du 15 janvier 1876.

aux troupes intrépides qui défendaient la côte du Parana sous les ordres du général Mansilla, détournée encore en 1848 par le mouvement qui entraîne toute l'émigration française vers les mines de Californie, elle commença à se développer après 1852. Chaque année, depuis, a constaté un progrès, et l'on pourrait fournir une longue liste de noms français qui marquent le chemin parcouru des points élevés où la fortune les a placés : combien de domaines de six, dix, douze, vingt lieues carrées entre des mains qui n'ont apporté comme instrument de fortune qu'une modeste bêche, sans savoir toujours très bien la manier ! Un de ceux-là ne possède-t-il pas, en dehors d'autres propriétés considérables et d'énormes troupeaux, un domaine de 200 lieues carrées, 540,000 hectares, sur la côte de l'Atlantique, aux confins de la province de Buenos-Ayres?

L'industrie pastorale a cet avantage séduisant de produire de gros revenus sans peine ni travail ; le troupeau des pampas, donnant ainsi sa laine, joue le rôle de l'esclave antique travaillant pour son maître, l'enrichissant et lui laissant de précieux loisirs. Nos nationaux semblent cependant n'être entrés qu'avec hésitation dans cette industrie ; ils redoutent les ennuis de cette vie contemplative; ils partagent le goût inné de notre race pour les relations sociales, quelque banales qu'elles soient, et recherchent les réunions et les longs bavardages. Aussi ont-ils toujours préféré la vie des villes ou des villages où l'on trouve quelqu'un à qui parler, avec qui discuter les questions politiques et sociales. Le plus grand nombre du reste possède un métier, s'il n'est commerçant, et préfère s'en tenir à l'outil connu et ne pas mettre sa patience à l'épreuve de la vie pastorale. En revanche, le nombre est considérable de ceux qui, depuis les premiers colons attirés dans l'Entrerios en 1854 par le général Urquiza, se sont consacrés à l'agriculture; on peut dire même que ce sont eux qui l'ont implantée dans la pampa et l'ont amenée aux progrès considérables qu'elle a réalisés depuis quelques années. Ceux-là, n'osant, au début, s'éloigner, redoutant l'inconnu de la plaine, avaient commencé par le jardinage à la porte des villes, où, malgré les haies épaisses de cactus et d'aloès infranchissables, les hantaient les légendes d'Indiens armés de lances, ou de gauchos dangereux, cauchemars d'autant plus horribles qu'ils apparaissaient à leur imagination sous les traits épouvantables que leur prêtaient les naïves lithographies aperçues aux vitrines, le long des rues. Bientôt rassurés, ils comprirent que le blé a plus à redouter des sauterelles que des Indiens et apportèrent leur précieuse collaboration à la grande culture aujourd'hui si prospère.

Mais où leur rôle a plus d'importance encore, c'est dans la créa-

tion des industries qui ont pour objet de transformer les produits de l'agriculture. C'est ainsi qu'ils créèrent la minoterie, représentée par d'importans moulins à vapeur, groupés autour des grandes villes où se tiennent les marchés aux céréales, appartenant presque tous à des Français, aussi bien que les quelques moulins à eau que l'on a pu créer dans la campagne. Quelques essais de distillerie ont été aussi tentés. Mais la création la plus importante dans cet ordre des industries qui demandent à l'agriculture ses matières premières est la brasserie Bieckert, dont les produits se répandent aujourd'hui dans toute l'Amérique du Sud, et qui, fondée il y a vingt ans, a constamment amélioré ses procédés et son outillage, augmenté ses caves et ses constructions; restée propriété exclusive de son créateur, elle représente aujourd'hui un capital industriel et commercial de plusieurs millions.

Ces grandes créations de l'industrie agricole ne sont pas les seules; à côté d'elles figurent les fabriques françaises d'huile de lin, d'olives, d'arachide, de colza, les amidonneries, les fabriques de biscuits secs, de beurre, de fromages, de conserves alimentaires, de chocolat, la carrosserie, une grande teinturerie, des fonderies, des ateliers de construction, grandes industries créées presque toutes par l'initiative privée de quelques ouvriers, en dehors de l'aide des capitaux, qui ne sont venus à elles que lorsque leur succès a été consacré. Elles produisaient dans l'ombre lorsque l'exposition locale improvisée en 1876 les révéla; en 1881, une exposition internationale, dont l'idée et l'exécution furent absolument françaises, consacra leur importance et aida puissamment à leur développement.

Parmi ces exposans combien sont parvenus à la fortune, dont les débuts ont été des tâtonnemens industriels, à qui les premières ressources ont été fournies par les économies prélevées sur leurs salaires, accumulées pendant le stage plus ou moins long qu'il leur a fallu faire dans une industrie qui le plus souvent n'était pas la leur Le capital français n'a pas pris l'habitude d'émigrer, il est de sa nature trop prudent et sait trop qu'il y a dans toute entreprise lointaine une grande proportion d'aventures : c'est affaire aux individus de les courir, le capital ne s'y résigne pas. Ce qu'il ignore le plus, c'est que l'émigrant, celui qui précisément songe à courir ces aventures, n'est jamais le premier venu. C'est toujours un esprit entreprenant et ambitieux, ayant en lui ce ressort principal du succès, l'énergie et la résolution. Émigrer pour rester ouvrier à gages, s'enrégimenter à l'étranger comme on peut le faire dans son pays, à quoi bon? L'ouvrier, l'artisan, l'homme qui connaît son métier ne songe qu'à devenir patron; il serait plus juste de dire *son* patron; car, dans l'industrie qu'il crée au dehors, le plus souvent avec de minces res-

sources personnelles, beaucoup d'entrain et d'envie de parvenir, il est généralement, au début, son chef d'atelier, son manœuvre et son apprenti, surtout son apprenti. Il s'aperçoit vite, en effet, que pour être chef d'industrie, il lui faut ajouter aux connaissances qu'il a beaucoup qu'il n'a pas, se mettre à l'école sans maître, à cette école de l'expérience personnelle, des essais et des tâtonnemens où l'amour-propre est toujours en jeu.

C'est là vraiment où s'aiguisent ces qualités d'initiative qui restent à l'état latent chez les artisans formés par l'apprentissage régulier, enfermés dans une spécialité, se laissant aller inconsciemment pendant les années de jeunesse, paresseusement ensuite à la routine d'un métier, où ils n'ont bientôt d'autre valeur personnelle que cette longue habitude de le pratiquer. L'école américaine est tout autre, et c'est là que se forment les hommes d'entreprise qui ont fait à cet adjectif continental une juste célébrité. Le Français américanisé ne reste pas en dehors du mouvement; il acquiert là les qualités qui font le prix d'un homme disposé à tout, appliquant avec facilité son esprit à tous les essais, son intelligence à toutes les recherches, s'élevant tous les jours un peu au-dessus de lui-même, en étendant le domaine de son ambition et de ses aptitudes.

Ce qui distingue le Français, c'est qu'il est surtout artisan; le plus grand nombre sait un métier, et le sait bien; aussi a-t-il créé à l'étranger presque toutes les petites industries, ateliers indépendans, souvent bien modestes, que les circonstances, des hasards imprévus développent dans des directions si différentes du point de départ qu'elles ne sont souvent plus reconnaissables au bout de quelques années. Tel est devenu le chef d'une industrie, dont le plan avait été au début tout autre. Vous êtes surpris, en le voyant au milieu de son atelier, où rien de son industrie ne lui est inconnu, d'apprendre de lui quel était son premier métier; sans qu'il ait gardé la mémoire des événemens, ce sont eux qui l'ont fait ce qu'il est, le forçant à des études nouvelles, ouvrant son esprit et le conduisant, par des analogies, à apprendre sans maître. Beaucoup, dans cet entraînement, à la remorque de circonstances qui leur imposent des travaux nouveaux, s'égarent dans leurs tâtonnemens, font une dépense d'essais, de recherches souvent peu utiles, ne trouvant pas toujours des livres capables de les renseigner, n'ayant pas sous les yeux de modèles qu'ils puissent consulter : leurs qualités personnelles s'y fortifient, et c'est avec des hommes ainsi trempés dans une atmosphère nouvelle, éprouvés par les efforts individuels, que se constituent ces colonies qui, de près comme de loin, méritent l'attention. Ces hommes, le plus souvent, rendent au pays où ils se sont ainsi formés une justice imprévue, adoptant une

formule qui est vraie, quelque paradoxale qu'elle semble à ceux qui n'en ont pas reconnu la justesse par une expérience propre. Ils disent en manière d'axiome : « L'Amérique civilise. » Oui, cela est vrai, elle civilise celui, quel qu'il soit, qui vient lui demander la solution du problème de sa vie; elle le civilise en ce sens qu'elle développe en lui ses énergies en lui posant elle-même brutalement ce problème, en en dérobant la solution au faible, au timide, à celui qui aime les chemins battus et étroits, et à qui elle n'offre que la plaine sans route, où il faut se guider d'instinct et trouver ses ressources en soi-même.

IV.

Est-ce à dire que les capitaux créés, les secours venus du dehors n'auraient pas là leur emploi? Certes, ils faciliteraient ces tentatives, épargneraient beaucoup de tâtonnemens, permettraient à l'activité humaine de trouver plus vite l'emploi de ses forces et d'une façon plus profitable. L'expérience en est faite; il reste aux capitaux français à suivre l'exemple que leur ont donné les Anglais, cela va sans dire, mais aussi, depuis longtemps déjà, les Italiens. Dans un pays où le commerce d'importation et d'exportation avec la France seule se chiffre, comme nous l'avons dit, par 267 millions pour l'année 1883, où l'industrie française a créé des usines qui ont suffi en quelques années à rendre inutile l'importation des farines et de leurs dérivés, de la bière, de la carrosserie, des peaux, des vêtemens confectionnés, de la sellerie, de la ganterie, du sucre raffiné, et de bien d'autres articles, jamais une constitution de banque française n'a été tentée. Les capitaux créés par les colons français sont déposés par eux dans les banques anglaises ou italiennes; la France reste en dehors des opérations considérables d'escompte et de change, comme elle reste en dehors des opérations financières que l'état ou les grandes compagnies réalisent. En quinze ans, la république Argentine a emprunté en Europe, hors de France, plus d'un milliard de francs à des taux variant entre 72 et 90 pour 100 à 6 pour 100 d'intérêt; ces fonds, aujourd'hui cotés à 110, sont restés en dehors du marché français, qui, pendant cette période, en a absorbé d'autres plus connus et moins bons.

Notre indifférence n'a pas seulement pour résultat de priver la colonie française de la satisfaction de voir se multiplier les entreprises sous son pavillon national; le mal est plus grand : il se fait sentir dans l'ordre commercial. A mesure que nos colons développent l'industrie locale, l'importance de notre commerce diminue, et l'on ne

niera pas que ce point de vue soit de quelque intérêt pour les producteurs de la mère patrie. Cette diminution profite à d'autres pays d'Europe, qui n'avaient autrefois qu'une importance secondaire. Le nombre des détaillans français, toujours nombreux à l'étranger, diminue lui-même, en même temps que les grandes maisons d'importation, si prospères de 1860 à 1870, disparaissent complètement. Le commerce est passé rapidement des maisons françaises aux mains des Allemands, qui ont continué à importer les produits français jusqu'à ce qu'ils les aient imités et remplacés, pendant que, d'autre part, l'industrie italienne, que jusque-là l'on ne connaissait pas à l'étranger et qui n'avait jamais paru sur aucun marché, se montrait, se développait en quelques années jusqu'à prendre un des premiers rangs.

Tout a marché de pair en Italie : émigration nombreuse, création de lignes de steamers pour la transporter et l'alimenter au dehors de produits nationaux, d'une banque très habilement dirigée dès le début, développement progressif de la consommation des produits de son industrie. Il ne viendra à personne, en Italie, l'idée de combattre l'émigration comme nuisible; c'est elle, en effet, qui, si active depuis 1865 pour tous les points d'Amérique et spécialement pour La Plata, a donné à l'industrie locale la première impulsion et créé en Italie le commerce d'exportation. Le colon expatrié non-seulement consomme les produits de sa patrie, les recherche, en détermine l'importation, mais encore il en développe la consommation par son exemple, il les impose moins par patriotisme, — une vertu qu'il ne faut guère chercher dans le commerce, — que par habitude; il les connaît, cela lui suffit pour les faire connaître, et c'est ainsi que les produits français, qui, il y a longtemps, se sont substitués aux produits anglais, imposés qu'ils étaient par le détaillant français, sont aujourd'hui en péril devant la concurrence italienne, agissant de la même manière, et la contrefaçon allemande, produisant à bon marché.

Malgré cet outillage inférieur, il n'en faut pas moins constater que chaque jour a apporté quelque progrès à notre colonie de La Plata. Les lignes de vapeurs qui la relient à tous les grands ports de France se sont développées d'une façon considérable. Il y a bientôt trente ans que les Messageries établissaient la ligne du Brésil et une ligne annexe de Rio-Janeiro à Buenos-Ayres, desservant les grandes républiques riveraines des grands fleuves du Sud par un seul vapeur mensuel de 1,200 tonnes réservé aux passagers, laissant encore aux voiliers le mouvement commercial. C'était là tout ce que produisait une subvention considérable, jusqu'à ce qu'un grand exemple fut donné à cette compagnie subventionnée par d'autres

qui ne l'étaient pas. En 1868, pour la première fois, la Société des transports maritimes expédiait directement de Marseille pour Buenos-Ayres ses vapeurs du plus fort tonnage et réussissait si parfaitement dans cette entreprise que les Messageries, en même temps que la compagnie anglaise du Royal-Mail, imitaient cet exemple. Depuis, toutes ces lignes ont doublé le nombre de leurs voyages mensuels, doublé la dimension de leurs steamers; les chargeurs du Havre ont supprimé leurs voiliers et constitué une puissante compagnie qui prend rang à côté des premières; ils ont même pris l'initiative de remonter les grands fleuves jusqu'au Rosario, à deux cents lieues de la mer; là encore, ils ont suivi l'exemple donné depuis vingt ans par un armateur français de Montevideo, M. Ribes, et créé à côté de la sienne une ligne spéciale reliant ce port à ceux de l'Uruguay et du Parana, ouvrant au pavillon français de nouvelles régions.

Ces créations, qui emploient, utilisent et multiplient les capitaux français, ont pour origine et pour cause le développement même de la colonie. Sans les efforts accumulés de ces colons, qui depuis 1825 se sont expatriés successivement, toujours avec le même espoir, souvent déçu, de conquérir un capital et d'en retourner jouir en France, celle-ci n'aurait pas vu son esprit national, ses qualités de race se répandre dans ces régions, sa langue s'y généraliser, les sympathies pour son œuvre dans le monde s'y développer et y conquérir de nouveaux collaborateurs.

Celui qui, pour la première fois, met le pied dans la république Argentine est surpris d'y trouver une grande nation vivant à l'européenne en contact continuel avec la France, où ce que fait, dit et pense Paris y est mieux connu qu'à Paris même; c'est à peine s'il a de temps à autre l'occasion de parler espagnol, le français lui suffit. Les librairies étalent à leurs vitrines les livres français; les romans à sensation d'auteurs populaires en France y trouvent mille acheteurs en quelques heures dès qu'ils apparaissent; les journaux français y arrivent par ballots; quelques-uns des anciens ont gardé encore leur célébrité, qui date de 1840, et seraient surpris d'y voir leurs lecteurs augmenter dans ce pays éloigné, quand ils diminuent en France même; certaines revues y comptent un nombre si considérable de lecteurs qu'elles pourraient souhaiter d'en trouver un égal dans les grandes villes de France; les livres de droit, de médecine, de sciences appliquées, à peine imprimés, y arrivent en nombre envoyés par les éditeurs de Paris, qui savent qu'ils ont là un public avide de toutes les nouveautés, qui veut connaître toutes les théories nouvelles et leurs plus récentes applications. Est-il besoin de parler des modes, des articles de fantaisie et des menus objets que

Paris envoie partout et qui là plus qu'ailleurs ont le monopole du marché? Ce qui est aussi important, c'est de voir se développer le goût du mobilier, dont les progrès en France, si remarquables depuis quinze ans, ont trouvé dans les villes de cette république toutes les portes ouvertes, les grands salons des nouvelles demeures, tous les jours plus somptueuses, préparés pour recevoir toutes les inventions de l'élégance moderne. L'art lui-même, les reproductions des sujets les plus heureux de la sculpture attirent les riches éleveurs, qui, s'ils n'en comprennent pas tous l'utilité pratique, ne se laissent du moins pas arrêter par leurs prix élevés. Toute l'année, deux théâtres, au moins, donnent des représentations en français, et si une troupe italienne ou espagnole occupe les autres, elle y joue les pièces françaises. Deux journaux quotidiens, en langue française, de grand format, s'y répandent à deux mille exemplaires environ chacun : l'un soutient une existence brillante depuis vingt ans, *le Courrier de La Plata;* l'autre, depuis cinq ans, *l'Union française;* un troisième se publie à Montevideo, *la France.* Ces journaux suivent une ligne politique à peu près identique; il n'y a du reste pas place pour deux opinions à l'étranger, dans les colonies françaises. C'est une des particularités faciles à s'expliquer des colonies que les individus qui les composent ont tous à peu près la même tendance d'opinion : l'attachement à la patrie en fait le fond et les rallie au gouvernement établi; leur esprit, quelque peu remuant, fait le reste et les entraîne légèrement à gauche; mais les oppositions violentes au gouvernement établi en France n'ont pas d'autorité parmi eux; les journaux de polémique passionnée qui se publient à Paris sont rejetés, par eux, comme traîtres à la patrie, parce qu'ils la veulent respectée et qu'ils sentent bien que ces critiques souvent frivoles, souvent de mauvaise foi et de parti-pris, ne peuvent que décrier la France à l'étranger et détruire son prestige. Sous l'empire, la colonie, pour ces raisons, était manifestement attachée aux institutions impériales, bien qu'elles ne fussent guère de nature à satisfaire les esprits élevés à l'école américaine. Il est inutile de dire que la république proclamée en 1870 n'a eu nulle part de plus chauds partisans, elle mettait d'accord les opinions et les sentimens. Depuis, la colonie a gardé le respect des institutions républicaines de la France, en a attendu le triomphe au milieu des alternatives des événemens politiques; quant aux principes démocratiques, elle les avait dès longtemps pratiqués à la mode américaine.

Mieux que personne, les Français de l'étranger se rendent un compte exact de ce que vaut leur pays dans l'esprit des autres peuples : ils ont senti que, depuis 1871, les sympathies qui avaient

chaudement embrassé le parti de la France malheureuse et vaincue se sont insensiblement rapprochées de l'Allemagne grandie. Et, cependant, que signifie l'Allemagne pour ce pays latin dont les mœurs, les usages, la langue, n'ont avec elle aucune affinité? Il ne lit ni ses livres, ni ses journaux, il ne consomme ses produits que sans le savoir, et, seulement, quand ils prennent, sous une contrefaçon déloyale, l'aspect des produits anglais ou français; s'il reçoit d'elle quelques immigrans, ce sont rarement des maîtres prêts à l'instruire, des collaborateurs disposés à partager ses destinées, ce sont surtout quelques employés de commerce, comptables à lunettes, pratiquant en maîtres supérieurs cette habile tactique d'insinuation, qui finit par une savante installation dans quelque bon poste. Les institutions politiques de la France, la marche de ses idées, l'autorité que prend la doctrine républicaine, c'est là ce qui préoccupe au plus haut point les esprits cultivés que la république Argentine possède en si grand nombre parmi ses nationaux justement fiers de leurs institutions politiques et sociales, qui garantissent si parfaitement la liberté de chacun et dégagent si bien l'individualité. Une chose surprend ces esprits libéraux, c'est de voir la France républicaine tenir en dehors de la direction de ses affaires, à l'heure où elle poursuit la mise en pratique de principes de liberté, dès longtemps proclamés, ceux-là même qui sont considérés à l'étranger comme les chefs et fondateurs de l'école libérale. Ils vivent encore sur les souvenirs du grand mouvement libéral de la France qui eut son aurore en 1830, qui, longtemps arrêté, reprit quelque éclat vers 1863; ils ne comprennent pas comment ceux qui avaient été les promoteurs et les apôtres de ce mouvement se montrent rebelles à la nouvelle marche des esprits et se tiennent dans un silence boudeur dont ils ne sortent guère que pour faire à la démocratie des critiques pleines d'aigreur en lui refusant même leurs conseils patriotiques.

Cet intérêt qu'excite la France s'attache aussi à toutes les manifestations de la colonie, à ce qu'elle fait et pense; on sympathise avec les preuves d'union, de solidarité qu'elle donne fréquemment dans ses fêtes publiques et dans ses œuvres philanthropiques. La colonie en 1832 a fondé sa première œuvre de ce genre, société réduite à quelques membres qui s'est rajeunie chaque année par les services rendus, est parvenue à braver plus de cinquante années de fortunes diverses, à compter plus de trois mille membres, qui créent, entre eux, par leurs souscriptions mensuelles, une véritable assurance mutuelle contre la maladie, institution utile qui pourrait être imitée ailleurs, ne coûtant rien à la colonie, fort peu à chacun de ses membres et leur donnant en retour la sécurité du

secours nécessaire à l'heure des épreuves qui attendent partout le travailleur. Disons tout de suite que toute société de secours qui ne reposerait pas sur la mutualité n'aurait aucune chance de succès au milieu de ces groupes dont le caractère dominant est la fierté et la passion de l'individualisme. Aussi, à côté de cette société qui domine toutes les autres, dix-huit autres se sont créées et reposent sur le même principe; elles s'aident souvent entre elles, et les présidens de chacune d'elles, réunis quand il s'agit de débattre une affaire quelconque qui puisse intéresser la communauté, constituent un véritable conseil municipal de la colonie, veillant à ses intérêts, organisant les fêtes qu'elle se donne. Si même, comme en 1880, le fléau périodique de la guerre civile attire sur la ville la calamité publique d'un siège, ce conseil municipal se groupe autour du ministre et du consul de France, s'appuyant sur l'influence de ces fonctionnaires, qui trouvent, en lui, l'aide puissante de l'opinion publique et le concours efficace de toutes les intelligences et de tous les dévoûmens. Chaque société, par son président, apporte alors son contingent, et aucune souffrance, pour cachée qu'elle soit, ne reste ignorée et sans secours. Ceux même à qui tout espoir de relèvement est défendu, qui voient l'heure des infirmités incurables s'approcher et le malheur sans remède prendre possession de leur vie trouvent dans ces groupes une société de *rapatriement*, qui, à ceux qui voient s'évanouir tout espoir, rend celui du retour et cette suprême consolation de mourir dans la patrie.

Où donc chercher ailleurs une réalisation plus complète de la communauté de pensées, d'aspirations et de vie, une union de sentimens plus admirable? C'est que toutes ces pensées, toutes ces créations découlent d'un même sentiment patriotique.

Ce sentiment se montre aussi bien dans les manifestations joyeuses que dans les œuvres charitables; les unes et les autres se donnent, du reste, constamment la main. Au printemps, une fête foraine, organisée sur le modèle de celles de France, tient ses assises aux portes de la ville, elle s'intitule : fête de Saint-Cloud. Créée pour donner des ressources dans un moment difficile à l'hospice de la Société philanthropique, elle s'est perpétuée et est devenue une fondation nécessaire, bien que les 100,000 francs qu'elle produit chaque année ne soient plus indispensables et qu'il faille leur chercher un emploi. Tous les ans, elle attire une foule plus nombreuse; son produit s'appliquera dorénavant à la création simultanée d'un asile de vieillards, d'un hospice spécial de femmes et d'écoles françaises. Ces œuvres constitueront les derniers élémens d'une véritable commune française créée à l'étranger au milieu d'étrangers.

A l'automne, c'est une kermesse, donnée généralement dans un lieu clos, source de revenus pour l'institution la plus sympathique de la colonie, celle de son orphelinat, où s'élèvent jusqu'à leur mariage les orphelines françaises, recevant là l'éducation de famille et préparant des épouses recherchées par les artisans de la colonie. Enfin, au mois de juillet, au milieu de l'hiver, quelquefois contrariée par le mauvais temps, quelquefois embellie par le beau soleil de saison brillant dans une atmosphère claire et fraîche, prend place la fête nationale. C'est une habitude maintenant prise et très populaire dès le premier jour. Tout le monde se mêle à cette fête ; toutes les maisons de commerce françaises, tous les ateliers français ferment ; les rues se pavoisent ; au milieu de cette ville étrangère qui aime les manifestations patriotiques, notre fête nationale passe avec ses fanfares, sa *Marseillaise*, son cortège de procession civile au milieu de la ville, le bruit de ses réunions, de ses bals, de ses banquets et de ses dîners intimes ; — une vraie fête qui s'impose au milieu d'une ville qui travaille à regret et rêve de s'y mêler. Dans les villages au loin, c'est le même bruit ; il n'en est pas un qui y échappe, parce qu'il n'y a ni une ville ni un village qui n'ait son groupe de Français considérable ; ils ne sont pas 40,000 comme à Buenos-Ayres, 10,000 comme au Rosario, 15,000 comme à Montevideo ; mais ils sont ici 4,000 et là 200, partout assez nombreux pour former une famille et donner à la fête un certain éclat. Dans certains endroits, les discours des banquets seront faits en espagnol par un Français qui s'excusera de ne plus parler avec pureté sa langue ; ailleurs ils se feront en basque, ailleurs encore en patois du Béarn, un peu partout avec un peu d'accent méridional ; mais ils seront partout patriotiques, ce sont là de grandes occasions annuelles de faire battre le cœur des exilés au nom sonore de la patrie et de leur faire sentir à tous qu'ils n'ont pas perdu l'esprit de retour.

Au reste, il n'est pas un Français qui ne songe toujours à cette heure du départ, à l'heure plus désirée du retour. Ce peuple, qui croit qu'il n'est pas colonisateur sur la foi des affirmations, se suppose toujours provisoirement et de passage à l'étranger ; il n'y construit que rarement une maison, n'y achète guère de meubles durables ; à quoi bon ? c'est provisoire. Il accepte le provisoire du bois blanc, de la chaise boiteuse ; à quoi bon faire les frais d'une réparation dans ce provisoire ? Il n'y a pas de peuple qui soit plus dominé par cette pensée, et il n'y en a pas qui se fixe d'une façon plus définitive à l'étranger ; il n'en est pas dont les fils deviennent plus complètement étrangers et continuent moins les idées paternelles.

C'est là un des côtés imprévus de ces caractères ; les pères et les fils sont unis par un sentiment puissant et héréditaire d'amour pour

la patrie, mais pour une patrie différente. Est-ce spécial aux colons de La Plata? Non. C'est ainsi partout. Pareille chose s'est produite dans les colonies même créées par des Français, comme le Canada, qui a cessé d'être français sans que les colons aient abandonné leur patrie d'adoption, soumise à une loi nouvelle. Cela tient sans doute à ce que le Français qui a fait un violent effort, contraire à sa nature, pour s'expatrier, transmet à ses enfans, sur la terre étrangère, son goût pour le pays qui les a vus naître. Cela tient aussi à ce que cet effort qu'il a fait une fois, il ne se sent pas le courage de le tenter de nouveau. Après s'être expatrié, il sent que retourner dans la patrie depuis longtemps abandonnée, c'est s'expatrier de nouveau, que c'est rentrer trop vieux dans des souvenirs trop jeunes, au milieu d'amis qui vous ont oubliés et qui ont pris la longue habitude de vivre sans vous pendant que vous preniez celle de penser autrement qu'eux. S'il tente cette épreuve, il ne la mène pas souvent jusqu'au bout; il fuit devant les déceptions et retourne là-bas, où l'on pense comme lui, où il peut échanger les lieux-communs qui lui sont chers, sans se mettre en frais d'entendement ni d'invention, où il retrouve ses mœurs et des gens qui le saluent dans la rue. Il se console en leur racontant que, dans son pays, il se faisait l'effet d'un personnage muet contemplant une photographie où semblaient s'agiter des gens qu'il croyait reconnaître, dans un paysage déjà vu, mais au travers d'un nuage, d'une couleur de convention qu'il ne pouvait dégager, et que, fatigué, il est revenu au milieu de ceux avec qui il sait vivre. Alors il reste, cette fois pour toujours, entouré de ses fils, qui le voient avec joie rapprocher ses affections des leurs.

Ceux qui croient que les enfans nés à l'étranger aiment naturellement la patrie de leur père se trompent étrangement; c'est là une fiction de la loi française, rien de plus. L'homme choisit sa patrie comme il choisit toutes ses affections; il n'y a pas là de voix du sang. La patrie des ancêtres est moins une mère qu'une tante respectée; la vraie, c'est celle où le cœur et l'esprit se sont formés, au milieu de cœurs battant à l'unisson, au milieu d'esprits subissant, à la même heure, au même lieu, les premières impressions : cette heure-là commence à sept ans et se prolonge jusqu'à vingt. C'est vers le pays où il a vécu ces heures-là que l'homme ramènera ses affections patriotiques ou le sentiment inconscient qui, chez beaucoup de gens, en tient lieu. Nous n'en devons pas moins compter comme des nôtres, tout au moins comme des neveux aimés et ingrats, les fils de Français qui tiennent, dans le pays dont nous nous occupons, les premières places; leurs qualités de race les rapprochent de nous, et nous pouvons constater avec quelque fierté

que ces qualités-là sont partout un sérieux élément de succès : beaucoup s'élèvent souvent au-dessus de la condition de leur père, qui leur a rendu la tâche plus facile qu'il ne l'a eue lui-même au milieu des difficultés de la transplantation; nous en trouvons partout dans les fonctions les plus élevées de la politique, dans les assemblées législatives, dans la magistrature, le barreau, la médecine et toutes les sciences appliquées.

Ceux-là n'ont qu'un tort à nos yeux, c'est d'ignorer le principe français qui rattache le fils né à l'étranger à la patrie du père, et nous ne pouvons nous dissimuler ce que ce détachement général des fils de Français de la patrie de leur père a de grave. Est-ce donc un fait social ignoré que le Français veut être administré? Même le plus américanisé de tous aime sentir à ses côtés l'ange tutélaire de l'administration : il le veut invisible et présent, il lui rappelle la patrie. Les consuls, qui sans doute comprennent cela, quand ils parlent de leurs compatriotes, disent volontiers : « Mes administrés. » Croira-t-on que cette qualification en contradiction absolue avec le caractère des consuls choque ceux à qui elle s'adresse? Pas le moins du monde; et même dans leur langage de convention ils baptisent en bloc ministre résident, consul, officiers de la station, de ce titre générique : « les autorités. » Cela ne déplaît ni aux uns ni aux autres, mais cela ne constitue pas un lien administratif suffisant.

Si cet attachement puissant des fils de Français au pays étranger qui les a vus naître a cet avantage théorique de démontrer à l'excès que les Français sont les meilleurs des colons, même de trop bons colonisateurs, il démontre d'une façon aussi certaine que nos entreprises individuelles, isolées, de colonisation font payer cher à la mère patrie l'abandon où elle les laisse. La loi française a beau être la plus vigilante, la plus soucieuse du sort de ses enfans, ses principes ont beau être très énergiquement accentués, elle a beau retenir au passage le fils de Français qui veut échapper aux étreintes de sa maternité, elle est, dans la pratique, impuissante à les retenir. Ce résultat, contraire aux principes, découle du manque de prévoyance et d'organisation administrative et de surveillance administrative des intérêts français en pays étranger. Les colonies ont beau raisonner, discuter, prendre l'initiative de groupemens, d'associations, emplir leurs journaux spéciaux de brillans aperçus sur toutes les questions qui les intéressent autant que la mère patrie, tenter des efforts de tous genres, aucun écho ne parvient là où il devrait résonner. Le seul lien sérieux qui existe est celui du service militaire imposé au fils de Français né et résidant à l'étranger, sans considération aucune pour le surcroît de charge qu'on lui inflige ainsi;

aussi l'évite-t-il et se détache définitivement. N'est-il pas étranger déjà depuis sa naissance, puisque le plus souvent il n'a pas d'état civil français et n'en peut pas avoir? Le consul, qui devrait être le vrai maire de la colonie, peut-il remplir cette charge importante de tenir registre des naissances et décès survenus dans la colonie? Dans un pays comme la république Argentine, grand comme l'Europe; un seul consul résidant à Buenos-Ayres, à une des extrémités, est le seul autorisé à recevoir ces déclarations : quand il serait facile de multiplier les agens consulaires, de leur confier ces attributions qui appartiennent à de simples adjoints dans le dernier des villages de France. L'on rattacherait ainsi à la patrie beaucoup d'enfans qui se croient abandonnés par elle, parce qu'ils ne possèdent pas cet acte de naissance français et croient de bonne foi que c'est lui et non la loi qui doit leur conférer leur titre, leurs devoirs et leurs obligations; ils ne voient pas l'acte de leur légitimation et se considèrent comme en dehors de la famille française. Ce n'est pas l'administration de la guerre avec son livret qui renouera ces liens que l'administration civile a dénoués.

Il faut pour des situations différentes des lois distinctes; il ne faut pas que la loi demande l'impossible, sinon elle est violée et tout le monde y perd quelque chose. L'émigration est un élément trop nécessaire, un agent trop actif de notre influence pour que quelques faveurs ne lui soient pas accordées en échange des services qu'elle rend. On proclame aujourd'hui partout et avec raison que d'elle dépend le sort du commerce français; on consulte publiquement et officiellement les colonies de Français à l'étranger; on fomente chez elles la création de chambres de commerce destinées à éclairer, instruire la routine des producteurs qui ne savent se décider à sortir de France, à voir par eux-mêmes ce que l'on fait au dehors et attendent de cette création de la besogne toute faite, labeur pour les autres, profit pour eux. En revanche, il n'est venu à personne l'idée d'admettre au conseil supérieur colonial un seul représentant de ces groupes imposans de Français à l'étranger; il y aurait cependant là une occasion de leur donner une existence officielle en même temps que de connaître leurs besoins et leurs aspirations, de les discuter, de s'éclairer sur leur vie sociale, de ne pas laisser, en un mot, s'égarer comme des enfans perdus ces bataillons d'avant-garde qui ont planté au loin le drapeau de la France.

ÉMILE DAIREAUX.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE ET LES PETITES ILES ADJACENTES

VII[1].

LES PREMIERS HABITANS. — MÉLANÉSIENS ET POLYNÉSIENS. — LES MAORIS, LEURS TRADITIONS ET LEURS COUTUMES. — LES MORIORIS DES ILES CHATHAM. — ÉTAT ACTUEL DE LA COLONIE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

I.

Durant une longue suite de siècles, sur les terres qu'on appelle la Nouvelle-Zélande, groupe d'îles ou continent, il n'y avait pas de maîtres plus puissans que des aigles gigantesques et les énormes oiseaux coureurs désignés par les Maoris sous le nom de *moas*. A une époque indéterminée, des hommes abordèrent les plages désertes; sans doute incapables de retourner au point de départ, peut-être trouvant le pays à leur convenance, ils demeurèrent sur le sol, dont personne ne revendiquait la possession. C'étaient des Mélanésiens, des hommes au teint noir, à la chevelure rude et crépue, comme ceux qui habitent les archipels de la région occidentale du Pacifique, inscrite sur toutes les cartes sous le nom de Mélanésie. Plus tard, d'après des indices relevés par différens auteurs, vinrent des familles de Polynésiens dont toute tradition semble perdue. A un moment, dont on croit pouvoir fixer la date d'une manière très approximative, arrivèrent des pirogues montées par quelques cen-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1878, du 15 décembre 1879, du 1er septembre 1881, du 15 janvier 1882, du 1er juin 1884 et du 15 septembre.

taines d'insulaires ; ils venaient d'Hawaïki, ont déclaré leurs descendans.

Dès les premières relations des Européens avec les habitans de la Nouvelle-Zélande, on fut tout de suite très assuré que les principaux d'entre eux étaient d'origine polynésienne. On a vu que Tupia, le fameux Taïtien qui accompagnait le capitaine Cook, comprenait l'idiome des Maoris, et que ces derniers entendaient parfaitement la langue de l'interprète du célèbre commandant de l'*Endeavour*. Cependant les voyageurs ne manquent pas de constater la présence d'hommes de races bien distinctes. N'avons-nous pas rappelé que Crozet, le compagnon de l'infortuné Marion, en reconnaissait de trois sortes, l'une d'elles provenant du mélange des deux autres, ainsi qu'en firent la remarque les navigateurs de la première période du siècle actuel ?

Il a été curieux d'entendre les explorateurs qui virent les Maoris dans l'épanouissement de leur existence nationale, et il était du plus réel intérêt de suivre leurs observations et leurs impressions. Tout à coup on se crut en possession de l'histoire du peuple de la Nouvelle-Zélande. On se souvient de ce brillant gouverneur de la colonie, sir George Grey, dont nous avons cité les actes et les idées. Voulant connaître la nation qu'il doit gouverner, il en apprend l'idiome. Bientôt il désire davantage : s'adressant aux chefs, aux *rangatiras* les plus éclairés, il recueille de leur bouche leur mythologie, leurs chants, leurs traditions. C'est tout un poème qui nous livre une race humaine dans ses pensées, dans ses aspirations, dans ses rêves ; poème bien digne de captiver tout esprit philosophique. Après George Grey sont venus des auteurs qui ont prétendu étendre ou rectifier en certains points les récits de l'ancien gouverneur. Les traditions recueillies ont été jugées de façons très différentes : les uns se sont persuadé qu'ils tenaient l'histoire véridique des Maoris ; les autres ont cru n'avoir que des légendes sans grande valeur historique. Applaudissons les chercheurs qui ont dégagé quelque lumière des traditions d'un peuple sans monumens comme sans histoire. Il était impossible de mieux faire. Ne prenons pas, néanmoins, pour vérités absolues des légendes transmises de génération en génération. Nous avons à compter avec les altérations continues, et par suite immenses, de faits dont le souvenir n'a jamais pu être fixé par l'écriture ; et nous avons surtout à nous mettre en garde contre la faiblesse humaine, qui court toujours à l'erreur plus aisément qu'à la vérité (1).

(1) Outre les ouvrages généraux de Taylor, de Thompson, de Buller, de Shortland, c'est dans les écrits de MM. Colenso, Travers, Hutton, Haast, Stack, Wohlers et publiés dans le recueil ayant pour titre *New-Zealand Institute*, qu'on trouve le plus de rensei-

Autrefois terribles aux étrangers, les Maoris, hommes pleins de duplicité, larrons sans vergogne, barbares d'une remarquable intelligence, d'une énergie sans pareille entre tous les habitans des archipels de la mer du Sud, sauvages d'une fierté sans égale, habiles à fabriquer des engins de pêche, de belles pirogues, des armes redoutables, et même à sculpter des figures bizarres ou à dessiner des ornemens qui dénotent un certain goût artistique, assez enclins à l'observation pour attacher un nom à tous les objets qui tombent sous les sens, firent naître chez les premiers voyageurs la pensée qu'ils seraient aisément gagnés à la civilisation. On conçut l'opinion que, les mœurs adoucies, viendraient à briller des qualités d'ordre supérieur ; on prit confiance à leur caractère lorsqu'il cesserait d'être terni par des actes de férocité, par les instincts de cruauté assez ordinaires parmi les hommes privés de toute culture intellectuelle. Le fondateur des missions évangéliques, le révérend Samuel Marsden, put croire, au commencement de ce siècle, à un bel avenir pour la race néo-zélandaise. Dumont d'Urville en a exprimé l'espérance.

Les Européens demeurent frappés de la superbe conformation et de la magnifique prestance des chefs. Ces insulaires, en général de haute stature, ont des traits réguliers, le front proéminent, le sommet de la tête plutôt étroit et fuyant, les yeux assez petits et d'un noir profond, toujours en mouvement ; le nez droit ou aquilin, le plus souvent petit, avec de larges narines ; la bouche grande ; la lèvre supérieure courte, la lèvre inférieure saillante ; les dents blanches. Les femmes, que parfois les voyageurs jugèrent fort séduisantes, offrent dans la jeunesse des formes harmonieuses, une abondante chevelure noire, des yeux doux et mobiles, une physionomie vive et d'une certaine grâce. On parle aussi pour elles d'une voix pleine de sensibilité et de passion, qui exerce un véritable charme. De l'avis d'un artiste qui avait couru le monde, les jeunes garçons serviraient avec avantage de modèles pour la statue d'Hercule enfant. La couleur de la peau des hommes et des femmes est d'un brun cuivreux, variant du brun rouge foncé à la teinte la plus claire.

Outre ces remarquables Polynésiens qui s'appellent eux-mêmes les Maoris, c'est-à-dire les indigènes, habitaient depuis plus longtemps, ainsi qu'il a été rapporté, des Mélanésiens, hommes de laide apparence, à la peau noire, aux cheveux crépus. Ils étaient inférieurs aux Maoris par la taille, par les formes physiques, plus encore par l'intelligence. Des représentans de cette race se rencontraient naguère dans toutes les parties de l'île du Nord et de l'île du

gnemens sur les Maoris. Dans les ouvrages de M. de Quatrefages : *les Polynésiens* et *Hommes fossiles et Hommes sauvages*, d'importans chapitres sont consacrés à ce peuple.

Sud et, assure-t-on, ils demeurèrent presque jusqu'à nos jours dans leur indépendance sur quelques points des Alpes du Sud, et l'on en parlait comme d'hommes sauvages des bois. Dans l'île du Nord, ils se sont bientôt complétement mêlés à la race polynésienne, d'où résultait, dans les caractères extérieurs de la population, une diversité qui avait beaucoup frappé les navigateurs. Les Mélanésiens persistèrent par groupes sur l'île du Sud jusqu'à une époque assez récente ; et l'on affirme qu'ils ne voyaient qu'avec terreur les Maoris dont ils étaient parfois attaqués pour être aussitôt tués et mangés.

Si, dès les premiers pas du capitaine Cook sur le sol de la Nouvelle-Zélande, on apprit que les ancêtres des aborigènes actuels étaient originaires d'une contrée tropicale, c'est à une date relativement peu éloignée que fut obtenu un certain ensemble d'informations. Les anciens explorateurs, marins ou missionnaires, s'inquiétèrent de connaître quels sentimens religieux, quelles superstitions régnaient parmi les habitans ; ils ont essayé de recueillir les traditions. Faute d'une pratique suffisante de l'idiome, les informations un peu précises ne sont venues qu'avec lenteur et après des efforts multipliés. Au milieu d'un peuple donnant le spectacle de la vie primitive, il est impossible de ne pas prendre un vif intérêt à ses croyances touchant son origine et la destinée finale de l'homme. A notre esprit s'offrent de singulières comparaisons avec les idées entretenues chez les peuples civilisés. Les phénomènes de la nature excitent partout les imaginations et amènent des explications ayant parfois une surprenante analogie. On ne tarda point à savoir que les Maoris pensaient d'une manière très générale que leurs ancêtres étaient venus d'Hawaïki dans plusieurs canots, et ce nom fit tout de suite songer qu'il s'agissait des îles Hawaï.

Hale, un des membres de l'expédition américaine commandée par Charles Wilkes, parvint à recueillir des renseignemens ayant un caractère de précision. Il interrogea de son mieux, et ainsi parlèrent les vieillards de la baie des Iles : « Selon nos croyances, les Maoris sont venus d'Hawaïki, terre située dans l'est. Ils avaient neuf chefs dont nous connaissons les noms, ainsi que ceux des canots qui portaient les émigrans. » Les narrateurs désignaient les premiers endroits où ils s'étaient établis : Kawaïa sur la côte occidentale, Makato près du cap Oriental, Turanga ou la baie de Pauvreté, Ahuri vers l'entrée orientale du détroit de Cook. Les gens de la baie des Iles déclaraient en outre qu'à une époque plus rapprochée, un parti arrivant de la même contrée avait apporté la patate douce ; c'était du temps de Tararaku, grand-père de Pomaré, chef actuel de la baie des Iles (1840). Il n'y avait qu'un seul canot, fait de plusieurs pièces, selon le mode de construction en usage aux îles des Navigateurs. Également à la baie des Iles, un naturel, interrogé sur le

même sujet, affirmait au contraire qu'il y avait plusieurs canots et citait des noms se rapportant à ceux de la première expédition. M. Hale dut reconnaître dans ce récit une sorte de confusion. Il constate que le dialecte de la Nouvelle-Zélande ne s'écarte pas moins que celui de Taïti de la langue de Samoa, bien que les différences ne portent pas sur les mêmes locutions. Chaque idiome a poursuivi sa marche indépendante en s'éloignant du type originel, mais la déviation est presque égale. Ainsi, l'auteur estime que les migrations à la Nouvelle-Zélande et à Taïti sont à peu près contemporaines, et il admet qu'un temps assez long doit s'être écoulé pour que le langage, la mythologie, les croyances religieuses se soient modifiés de façon à prendre en chaque région une forme particulière.

II.

Les études de George Grey, venant répandre une sorte de clarté sur l'histoire du peuple qui habite la Nouvelle-Zélande, réveillèrent l'attention. Différens auteurs ont essayé de pousser plus loin la recherche. En s'appliquant à recueillir les traditions des Maoris, ils ont entendu partout des récits analogues, mais avec des nuances infinies dans les détails. La mémoire de la grande migration de Hawaïki est générale; ensuite, selon les narrateurs, son importance est plus ou moins considérable; on varie sur le nombre des canots qui composaient la flottille. Si l'on compare toutes les informations, il semble probable que des groupes arrivèrent les uns à la suite des autres. Dans l'ensemble, on n'énumère pas moins de treize canots dont on cite les chefs. Une première embarcation vint sous la conduite de Kupé, un personnage fameux qui apparaît comme dans un rôle providentiel. Kupé aborde à Wanganui, de nos jours le port Nicholson. Jugeant le pays délicieux, il retourne à l'île Hawaïki en informer ses compatriotes. La description qu'il trace d'Aotea, — ainsi nomme-t-il la Nouvelle-Zélande, — parut si séduisante, que sans retard, une flottille de six canots fut armée pour en prendre possession. Une légende donne au voyage de Kupé un motif assez étrange. Des dissensions qui régnaient sur la terre d'Hawaïki furent l'origine de l'abandon de l'île par un groupe de guerriers. Kupé possédait une pierre précieuse que lui disputait un compatriote. Il partit avec son trésor et rencontra l'île du Nord, Aotea, mais dans la crainte d'être atteint par son ennemi, il alla plus loin et vint atterrir sur la côte occidentale de l'île du Milieu, à l'endroit qui reçut le nom d'Arahura. Il enfouit sa pierre de jade en un lieu où elle devait toujours demeurer. A son retour, plusieurs familles résolurent de se rendre au pays dont les agrémens avaient ravi le voyageur.

Voici maintenant un canot célèbre entre tous les navires connus des Maoris. Il est monté par le grand chef Turi, apportant la patate, l'igname, le chien, le rat, une poule d'eau, des perroquets apprivoisés. Au milieu de son monde se tenait le prêtre Tapo portant une idole. Comme on allait s'éloigner, Turi, trouvant Tapo trop sale, le jette à la mer. Il s'empressa de le repêcher, la divinité lui ayant fait entendre ces paroles : « Si vous ne prenez pas mon serviteur, jamais vous n'atteindrez le but de votre voyage. » Après une heureuse traversée, Turi pénétra dans un havre où l'on réussit à s'emparer d'une baleine. En raison de cette capture, le fond de la baie où l'on prit terre fut nommé le port de la Baleine : Wanga-Paroa. Turi se rendant ensuite au Cap-Nord, s'arrêta en un endroit qu'il appelle Aotea, du nom de sa pirogue, qui fut changée en rocher. On affirme qu'on peut toujours la voir. La tradition s'occupe de Turi jusqu'à sa mort. Elle le fait errer dans tout le pays, donnant un nom à chaque rivière. Le grand chef se fixe à Patea, où il bâtit sa maisonet plante des patates. Regrettant alors la terre de ses ancêtres, il résolut de mourir; et la rivière fut son tombeau.

Après Turi, on parle d'une autre migration d'Hawaïki. Manaia, dit-on, voulant entreprendre un travail pénible, avait attiré ses voisins et ses amis. Tous se mirent à l'ouvrage, et Manaia, afin de les récompenser, alla pêcher du poisson pour leur repas. Profitant de son absence, ses amis enlevèrent sa femme. Manaia, ne respirant plus que vengeance, assemble les hommes d'une tribu voisine et engage des combats meurtriers. Voyant son monde fort éclairci et appréhendant d'être massacré lui-même, il s'arrête à cette pensée : Le mieux est de quitter le pays et d'en chercher un nouveau pour moi et pour mon peuple. Manaia se met à réparer un canot qui appartenait à son beau-frère; le nom de l'esquif était *Tokamaru*. Les préparatifs achevés, Manaia invite son beau-frère à l'accompagner. Ayant essuyé un refus, il a l'idée de le sacrifier aux dieux pour les rendre propices à l'expédition. Manaia ne craint pas de recourir à la trahison; il appelle celui qui doit être sa victime, comme s'il voulait lui dire un dernier adieu, et, le saisissant à l'improviste, il le lance dans la mer et emporte son chien. Ayant fait voile vers le sud, il atteint Aotea. Plusieurs canots le suivaient, tous vinrent atterrir au même rivage. Bientôt, pour la possession de différens objets s'engagèrent des batailles; des haines s'étaient engendrées parmi le monde des envahisseurs; des groupes s'éparpillèrent dans l'île et Manaia resta le chef d'une des plus importantes tribus.

On a pris à tâche de déterminer le nombre des immigrans de Hawaïki et l'on a beaucoup disserté sur la nature des embarcations qui les portèrent dans de longs voyages à travers l'Océan-Pacifique.

La question paraît aujourd'hui résolue. Les fameux canots que montaient les premiers Maoris consistaient en deux pirogues solidement attachées, que réunissait une plate-forme où d'ordinaire était élevée une sorte de case. Ces bâtimens, qui tenaient admirablement la mer, pouvaient contenir environ cent quarante personnes : les femmes et les enfans, blottis au milieu, les chefs soit à la proue, soit à la poupe et les rameurs rangés sur les côtés. Il est conté que le chef d'une expédition, dans une circonstance grave, monta sur le toit de la maisonnette établie sur la plate-forme afin de reconnaître sa position. Un prêtre qui s'appelait Ruaco, ayant éprouvé quelque avanie de la part de ses compatriotes, imagina de s'en venger; véritable sorcier, il avait changé les étoiles du soir en étoiles du matin et les étoiles du matin en étoiles du soir. Il n'en fallait pas davantage, on le comprend, pour dérouter des navigateurs polynésiens. La gracieuse légende apporte une preuve qu'on se guidait d'après la position de certaines étoiles.

Les historiens n'hésitent guère à fixer la date de la première migration de Hawaïki vers le milieu du XVe siècle; quelques-uns d'entre eux, cependant, croient devoir la faire remonter au XIVe siècle. Plusieurs auteurs se sont appliqués à supputer le temps écoulé par la succession des chefs de certaines tribus ou les générations dont la mémoire a été conservée par les Maoris. Depuis l'arrivée de Turi jusqu'à nos jours, on ne compterait pas plus de vingt-sept ou vingt-huit générations et l'on ajoute que, dans l'idée des Maoris, l'occupation de la Nouvelle-Zélande par leur race n'est pas très ancienne. Si la migration de Turi est demeurée particulièrement dans les souvenirs des Néo-Zélandais, il faut reconnaître que les traditions comparées entre elles ne permettent pas de faire jaillir une pleine lumière sur tous les points. George Grey, après avoir traduit les légendes, n'a ni essayé de les faire concorder, ni même d'indiquer les époques relatives des voyages de l'île d'Hawaïki à la grande terre Aotea. C'est qu'en effet il est difficile de préciser où finissent les récits purement mythologiques, où commencent les narrations d'événemens réels recueillies par les fils de la bouche des pères. Par l'étude des idiomes on a souvent réussi à suivre les déplacemens et les mélanges des peuples; les érudits qui se sont occupés des Polynésiens disséminés sur les différentes terres de l'Océan-Pacifique croient pouvoir placer le berceau de la race dans la Malaisie, sur les îles Célèbes.

Une conception de l'origine de leur patrie d'adoption est demeurée dans l'esprit des Maoris. Au début de leur histoire mythologique apparaît un grand héros, Mawi. Lorsqu'il naquit, sa mère, le voyant d'une extrême faiblesse, coupa les longues tresses de ses cheveux et lui en fit une nacelle qu'elle posa sur la mer. Les vents, les tempêtes,

les flots le bercèrent. Il vint échouer sur un rivage, où le recueillit un de ses ancêtres, qui, l'ayant emporté dans sa maison, le suspendit au toit afin que la fumée et l'air chaud vinssent le réconforter. Il grandit dans cette maison; on lui comptait quatre frères, mais lui, le plus jeune, était le plus puissant. Ses frères affectaient de le mépriser; il s'en dédommageait bien en leur rendant avec usure le mal pour le mal. Sa mère et sa grand'mère avaient à s'en plaindre et on l'accusait d'une grande impiété. N'avait-il pas pris la mâchoire de son grand-père pour en fabriquer un gros hameçon! Un des actes brillans de Mawi fut d'attacher le soleil à la lune, de façon qu'en s'abaissant, il obligeât par son poids supérieur la lune à se lever pour éclairer la terre en son absence. Un autre acte mémorable de Mawi fut, un matin, d'attraper le soleil dans un filet lorsqu'il parut à l'horizon et de le battre sans merci afin de l'estropier et de rendre sa marche plus lente. Ainsi, assurent les Néo-Zélandais, est-il parvenu à augmenter la durée des jours. Les Maoris arrivant des tropiques en la belle saison avaient trouvé, à la Nouvelle-Zélande, les jours plus longs. Ce fait expliquera le phénomène attribué à Mawi.

Tous les exploits de Mawi n'ont pas la même importance. Mawi ne dédaigne pas la vie simple des hommes. En compagnie de ses frères, il va chercher des tiges flexibles et fabrique des paniers propres à prendre des anguilles. Ses frères n'ayant pris soin de fermer aucune ouverture de leurs paniers, les anguilles qui entraient d'un côté sortaient de l'autre. Mawi, qui n'excellait pas moins à la pêche que dans l'art de tendre des pièges aux oiseaux, étant mieux avisé, disposait d'un appareil bien confectionné et prenait quantité de poissons. Ce que voyant, ses frères le forcent à passer dans un autre canot, ne voulant plus l'admettre parmi eux. Mawi se change en oiseau et vient se percher sur leur embarcation. Se trouvant tout de suite reconnu, il reprend sa forme primitive. Ses frères vont jusqu'à lui refuser de lui prêter une ligne et des appâts. Alors, le puissant personnage saisit le gros hameçon qu'il avait façonné avec la mâchoire de son grand-père et jette sa ligne; au bout de quelques instans, il s'aperçoit que c'est très lourd, mais il multiplie l'effort et, après plusieurs secousses, il amène une terre : c'était la Nouvelle-Zélande, ou du moins Tee-Ika-a-Mawi, c'est-à-dire le poisson de Mawi. Le grand poisson fut criblé de coups par les frères du héros; ainsi a-t-on donné la cause des inégalités du sol formant les montagnes et les vallées. La dernière entreprise de Mawi le conduit à une catastrophe. Poussé par le désir de se rendre immortel en buvant de l'eau qui perpétue la vie, il essaie de s'introduire dans la *Vallée de la Nuit*, une gorge profonde où se trouve la source enchantée; mais la Nuit, qui attire tout le monde dans sa demeure, ne laisse personne en sortir. Mawi avait déjà passé la moitié du corps lors-

que les oiseaux, commençant de rire, dénoncèrent sa présence : la Nuit ferma ses portes, Mawi fut coupé en deux et mourut. Ainsi, dans le monde, la mort fit son apparition. Que Mawi eût bu à la source, et la mort ne serait pas pour les hommes.

Après Mawi, qui occupe la première place dans l'empyrée des Maoris, les dieux ou personnages surnaturels se pressent en foule. Le plus noble d'entre eux est le dieu de la guerre : *Tui* dans le Nord ou *Maru* dans le Sud, dont l'intercession dans les combats est réclamée de part et d'autre avec la même foi. Maru, assure-t-on, fut tué et mangé sur terre, mais sa divinité se réfugia dans une étoile. Pour tous les genres de maux il y a des divinités; les unes revêtent la forme humaine, les autres la forme de lézards, d'araignées, de mouches ou de papillons; néanmoins, elles peuvent avoir été engendrées par les mêmes parens. Comme dans la mythologie d'autres peuples, on démêle une vague histoire d'anciens héros que les chefs de certaines tribus se plaisent à citer comme leurs ancêtres. Si les gens sont malades, c'est qu'un dieu malin s'est logé dans une partie du corps, et il faut beaucoup d'exorcismes pour qu'il consente à s'en aller. C'est également à une divinité particulière que sont attribuées les douleurs que ressentent les femmes en couches. Morts, les héros déjà déifiés sur terre sont étoiles dans le ciel, et l'éclat de ces étoiles est d'autant plus vif que le héros a fait plus de victimes. En général, ces dieux sont regardés comme de puissans ennemis, on dirait ailleurs des êtres diaboliques, et c'est avec des offrandes qu'on espère les gagner, ne doutant pas de leur pouvoir dans les affaires de ce monde.

Outre les divinités, on admettait l'existence d'une foule d'êtres bizarres : les *Maeros*, réprésentés comme des hommes sauvages couverts de poils, consommant des alimens crus, retirés dans des montagnes inaccessibles d'où ils descendaient quelquefois pour commettre des déprédations; un personnage à figure de chat ; un autre imparfaitement décrit, venant la nuit s'asseoir sur le toit des maisons pour converser avec les habitans et qui fuyait si une femme ouvrait la bouche ; puis encore, une créature imaginaire se montrant sous la forme d'un immense poisson, prenant à son gré l'aspect d'une anguille ou d'un lézard. Il se tenait dans les eaux profondes, fréquemment sous les falaises, les roches ou les montagnes. Survenait-il un éboulement, il ne fallait pas aller loin en chercher la cause ; elle venait de l'étrange animal. Parmi les contes que les Maoris se plaisaient à redire en famille, nous en prendrons un comme exemple. Un énorme reptile, capable d'avaler deux enfans à chaque repas, voyant un jour passer près de son antre une belle jeune fille, rampa cauteleusement et la saisit, la contraignant à devenir sa femme. Pour l'empêcher de fuir, il la tenait attachée par

une corde. La pauvre fille avait frayeur d'un tel mari et rêvait au moyen de se sauver. Se plaignant d'une grande soif, elle obtint de son ravisseur d'aller à la fontaine; mais le rusé monstre la tenait toujours par la corde; plus rusée que le monstre, la belle fille, ayant atteint le bord de la rivière, enroula sa corde autour d'un arbre et courut chez elle. Ne la voyant pas revenir, l'époux d'aventure tira sur la corde; étonné de la résistance, il sortit de sa caverne et découvrit le tour qui lui était joué. La jeune victime prévint ses parens et ses amis. Au nombre d'une cinquantaine, ils s'armèrent pour tuer le monstre; arrivés près du repaire et s'étant embusqués, ils se ruèrent sur l'animal au moment où il parut au dehors et le mirent à trépas. Ayant fouillé ses entrailles, ils recueillirent dans son estomac les ornemens de pierre verte des malheureux enfans qu'il avait dévorés. La fable, chez les Néo-Zélandais, de même qu'en d'autres pays, abonde en récits de ce genre. Ce sont toujours des histoires de monstres semant la terreur par des exploits qui rendent la contrée inhabitable jusqu'au moment où des héros les exterminent. Les fées vêtues de blanc qu'on aperçoit au matin dans le brouillard et les génies qu'on accuse de séduire parfois des femmes maories tiennent aussi un rang distingué parmi les légendes.

Dans la cosmogonie des Néo-Zélandais, la terre est plane, le ciel un corps opaque qui s'étend au-dessus de la terre. Quel ciel? On n'en distingue pas moins de dix. Le plus bas est séparé de la terre par une matière transparente; on suppose que le soleil et la lune se glissent au-devant de ce cristal. Au-dessus est le réservoir de la pluie, plus haut le séjour des vents, plus haut encore la demeure des esprits, puis celle de la lumière, enfin la région supérieure, la plus glorieuse, le dixième ciel, le domaine de Rehuo, le meilleur de tous les dieux. On disait qu'il apparaissait dans les météores; on affirmait, au reste, que les divinités en général se montraient dans les éclairs et dans les tourbillons, mêlant leur voix à celle de la foudre pour répondre aux prières de leurs adorateurs. On honorait Atoua, le dieu de la nuit ou des ténèbres, comme ayant précédé tous les autres; il existait avant la lumière, et, le ciel n'étant pas encore formé, il résidait dans la terre.

Les Maoris ne possèdent la notion ni d'un être suprême ni d'un créateur du monde; reconnaissant une multitude de divinités, à chacune ils accordent une spécialité. Le révérend Richard Taylor rapporte qu'ayant parlé, au puissant chef de Taupo, de Dieu comme créateur de toutes choses, le Néo-Zélandais tourna cette pensée en ridicule, en disant : « N'avez-vous donc en Europe qu'un fabricant pour tous les objets? Pourtant il y a des charpentiers, des maçons, des forgerons. Il en est de même pour les auteurs de tout ce que nous voyons dans la nature. » De l'avis des pasteurs évangéliques,

les Maoris, au sens vrai du mot, n'ont pas de religion, pas de culte, pas d'idoles, pas de sacrifices. Tout se borne, en certaines occasions, à quelques offrandes pour se rendre les dieux propices. Ils ne soupçonnent aucune peine, aucune récompense dans une vie future. Après la mort, les âmes, ayant voltigé durant trois jours près des corps qu'elles abandonnent, se rendent de tous les points du pays au Reinga, le cap Van-Diémen, l'extrémité nord de la Nouvelle-Zélande, pour prendre leur dernier essor dans la nuit éternelle ou vers la gloire, si ce sont des âmes de héros.

Les prêtres étaient considérés comme jouissant d'un grand pouvoir et ils ne défendaient à personne d'y croire. Capables, disait-on, d'exercer une action sur les phénomènes de la nature, ils gouvernaient les vents et les rendaient favorables à la pêche, détournant la méchanceté des esprits malins. Ils savaient également enchanter, ensorceler, nuire à leurs ennemis en leur jetant des sorts. Une institution en vigueur parmi les Polynésiens a été conservée chez les Maoris, le *tabou*. Par ce mot, on exprime le fait de rendre inviolable ou sacré. Le *tabou* intervient dans toutes les pensées, dans tous les actes de la vie sociale; à sa violation on attribue les événemens malheureux. Arbitraire et cruel, il est vrai, le tabou offrait néanmoins des avantages chez un peuple privé de législation : c'était une sorte de loi que chacun redoutait. La personne du chef était sacrée, et le chef avait la puissance de rendre toutes choses inviolables en les déclarant tabou. Plus le chef était d'un rang élevé, plus vénéré était le tabou. Rien de ce qui avait reçu le caractère sacré ne devait être touché, et le *tabou* ne pouvait être levé que par des cérémonies dont les formes se trouvaient réglées. Cette singulière coutume avait son origine dans l'idée qu'une parcelle de l'Atoua entrait dans tout corps réputé *tabou*. Manger un être ou un objet ayant pris le caractère inviolable passe pour manger une partie de l'esprit du dieu des ténèbres; de là l'énormité du crime et la sévérité de la punition : la mort. Chez les Neo-Zélandais, l'idée de justice était précise, l'administration simple, la loi unique : le tabou. Dans les jugemens, tout membre de la tribu avait le droit de donner un avis; le but de la punition n'étant pas de prévenir les crimes, mais de venger des injures. Si l'on avait éprouvé un dommage de la part d'un individu appartenant à une tribu différente, il était louable de s'en venger sur une personne quelconque de cette tribu. La vengeance est le sentiment qui enflamme le Maori; en son esprit reste l'outrage non vengé.

III.

Les premiers explorateurs ont parlé des tribus néo-zélandaises, toujours ennemies, toujours en guerre. Tout en reconnaissant une

autorité de la part des chefs, ils ne parvinrent à discerner ni forme de gouvernement ni constitution bien déterminée. Aujourd'hui, les hommes d'étude appartenant à la colonie, mieux mêlés aux indigènes et familiarisés avec leur langue, apportent des faits précis. Chez les Maoris existent la famille, la tribu et, suivant la désignation des auteurs récens, la nation, comprenant en général plusieurs tribus. Dans les circonstances ordinaires, les peuplades demeuraient indépendantes; dans les occasions graves, par exemple, lorsqu'il s'agissait de guerre, le chef de nation appelait à lui les tribus de sa domination. Ces chefs de premier rang, les arikis, unissaient le pouvoir spirituel à l'autorité temporelle. Exerçant une autorité générale, ils n'avaient pourtant le pouvoir de déclarer la guerre ou de conclure la paix, d'aliéner le territoire ou de traiter d'un objet intéressant la peuplade entière qu'avec l'assentiment des tribus. Les chefs de l'ordre le plus élevé, sans action directe sur les personnes, n'étaient maîtres que de leurs esclaves. Ils occupaient le sol en vertu d'une première occupation, ou d'une conquête, ou d'un héritage. Chez les Maoris, les disputes au sujet de limites territoriales furent souvent la cause des conflits. On avait coutume de dire que la terre et les femmes engendrent la guerre. Les rangatiras sont les gentilshommes, chefs de second ordre; ensuite viennent les *wares*, formant la masse populaire, — des auteurs assurent qu'il faut en distinguer de deux catégories, — enfin les esclaves. Il y avait peu de distinction de rangs dans les habitudes de la vie, et dans les relations il y avait complète liberté d'allure. Les chefs, de façons toujours simples, n'avaient que l'orgueil de leur origine.

La naissance d'un enfant en général réjouissait la famille. On avait coutume d'aplatir le nez des garçons, de presser leurs genoux dans l'idée d'amoindrir la partie inférieure, et de rendre leurs membres plus beaux. Ainsi se manifestait le sentiment esthétique. Était-ce une petite fille, on lui pliait en dehors la première phalange du pouce, afin de rendre la main plus adroite à séparer et à tresser les fibres du *phormium*, le fameux lin de la Nouvelle-Zélande. Environ huit jours après la naissance, parens et amis se réunissaient au bord d'un ruisseau ou d'une rivière pour la cérémonie du *tohi*; les missionnaires protestans et catholiques l'appellent un baptême. En effet, le prêtre, avec la branche d'un arbrisseau spécial aspergeait l'enfant et lui donnait un nom en lançant certaines invocations. Il est dit, d'autre part, que le prêtre énumérait une longue suite de noms, et si l'enfant éternuait, le nom qui venait d'être prononcé lui était attribué. Après la cérémonie, on faisait un présent à l'ariki et peut-être à quelques autres personnages. Un repas était préparé pour les invités; on cuisait un oiseau réputé dans le pays le plus doux chanteur; les Maoris croyaient qu'en man-

geant un tel oiseau, l'enfant devait acquérir une voix agréable et le don d'éloquence.

Tout individu recevait un nom; les chefs en avaient trois : le premier, donné à la naissance, était choisi par la mère; il exprimait le sentiment affectueux à la manière des appellations dont on gratifie parmi nous les enfans en bas âge. Le second, accordé au jour du baptême, se portait vers l'époque de l'adolescence. Le troisième, pris à la mort du père, pouvait être considéré comme le nom de famille. Souvent des épithètes données par allusion à quelques particularités ou à des actions d'éclat devenaient des noms qui se conservaient et se transmettaient.

Une coutume répandue parmi les Polynésiens, mais plus largement pratiquée à la Nouvelle-Zélande que partout ailleurs, est le *moko*, dans le langage des insulaires, c'est-à-dire le tatouage; coutume bizarre, barbare, atroce aux yeux des Européens. On a cherché comment avait pu venir un usage si étrange : on croit l'avoir trouvé. Chez les barbares, les guerriers se préoccupaient infiniment de paraître terribles à l'ennemi; ils se bariolaient le visage avec du charbon, de l'ocre ou d'autres couleurs. Les Maoris, sans cesse engagés dans les combats, avaient jugé préférable de fixer les dessins d'une manière indélébile afin de présenter toujours une dureté d'expression propre à effrayer les âmes timides. Par la suite, ces marques dont se paraient les guerriers devinrent des signes de noblesse; il suffit alors d'appartenir à la classe des rangatiras pour qu'il fût nécessaire de les porter; elles attestaient la qualité personnelle. Selon toute apparence, ce n'est que depuis l'invasion britannique qu'on a vu parfois des chefs sans tatouage. Au temps où les Maoris se montraient souvent peu vêtus, différentes parties du corps recevaient des ornemens analogues à ceux dont on couvrait le front et les joues. Pour les femmes, le tatouage, qui n'a jamais été usité que dans des proportions très restreintes, demeure limité aux lèvres et au menton; il signale la femme mariée.

L'opération, on le conçoit sans peine, était très douloureuse. Une pointe d'os, en général un os d'albatros, servait à faire les incisions, où l'on introduisait une matière colorante; au moins dans l'île du Nord, c'était de la résine carbonisée du pin *kauri*. Il y avait des artistes d'un talent spécial pour dessiner et pratiquer le tatouage. Pollack, qui voyageait à la Nouvelle-Zélande de 1831 à 1837, témoin de l'opération, la raconte ainsi. Un jeune chef est étendu sur le dos, la tête appuyée sur les genoux de l'opérateur. Sa face est barbouillée de sang déjà desséché, et le sang ruisselle des piqûres qu'on pratique. L'artiste jouissait sur les rives de la Tamise, c'est-à-dire au pays de Houraki, d'une grande réputation d'habileté. En examinant son ouvrage, il incline la tête d'un côté ou de l'autre, à la façon d'un peintre qui

met quelques retouches dont il espère le plus heureux effet sur les connaisseurs. A chaque coup de la pointe tranchante, le sang coule et le patient tressaille. Le jeune chef, dans une sorte de prostration, rassemble toutes ses forces pour paraître calme, tandis que les frémissemens de son corps trahissent le tourment et la souffrance. Ce n'était pas en un seul jour qu'un homme pouvait être complètement tatoué ; il fallait procéder par portions, tant la douleur était vive. L'inflammation se produisait à la suite des piqûres; on rapporte qu'un Maori, ayant eu le courage de se faire tatouer la figure entière d'un seul coup, fut pris d'une fièvre si violente qu'il en mourut.

On se mariait à la Nouvelle-Zélande, mais sans cérémonie. A défaut des fiançailles faites dès l'enfance, s'élevaient souvent des difficultés : toutes les personnes de la famille étaient appelées à donner leur avis, et, parfois, elles étaient loin de tomber d'accord. En général, le jeune homme et la jeune fille s'entendaient mieux; ils laissaient les parens en dispute et se sauvaient dans les bois. Les querelles de la famille apaisées, ils revenaient; ils étaient mariés. Fréquemment, une fille provoquait un garçon; dans la société des Maoris, c'était du meilleur goût. Les fiancés s'engageaient l'un envers l'autre en se pinçant les doigts. En diverses circonstances, un prétendant adressait sa demande au père; celui-ci, accordant sa fille, invitait simplement le jeune homme à venir habiter en sa maison. Désormais le gendre appartenait à la tribu. Il devait guerroyer avec ses alliés même contre ses parens. Les formes en usage n'étaient pas rigoureuses; il était admis qu'un homme, après s'être assuré du consentement du père, devait enlever sa bien aimée, dont le rôle était de résister à outrance, fût-ce à contre-cœur. Lui échappait-elle, il fallait recommencer. S'il parvenait à la transporter dans sa demeure, elle était sa femme. Il est rapporté qu'autrefois des prétendans, chevaliers barbares, assemblaient leurs amis et livraient bataille pour enlever une jeune fille. Dans ces luttes violentes, la malheureuse, tiraillée en divers sens, se trouvait quelquefois toute meurtrie. Le ravisseur, qui se voyait repoussé, en arrivait à plonger son poignard dans le cœur de celle qui était l'objet de son amour afin qu'elle n'appartînt pas à un autre. Au temps où les Européens parcouraient le pays, ces mœurs s'étaient modifiées. Les arikis s'arrogeaient le droit de posséder plusieurs femmes ; on en comptait d'ordinaire de deux à six. Cependant les chefs de rang secondaire n'en avaient qu'une seule. Au moment de partir en expédition, le mari murmurait sur sa femme une incantation propre à la rendre fidèle. L'adultère était puni de mort. Les Maoris, presque toujours d'un caractère violent, s'abandonnant sous le moindre prétexte à des explosions de colère, à des vociférations, à des cris assourdissans,

se mettant en rage pour les causes les plus futiles, se montraient néanmoins, la plupart, doux envers les femmes et les enfans.

A la mort d'un personnage, la tribu entière accourait; on poussait de grands cris. Le chagrin silencieux était inconnu chez les Maoris. Plus ils se rendaient bruyans, mieux, dans leur sentiment, ils exprimaient la douleur profonde. Les femmes et les parens se coupaient les cheveux; les veuves se tailladaient la figure et le corps avec des lames d'obsidienne ou des coquilles au point de faire couler le sang en abondance. Dans les temps anciens, les femmes d'un chef allaient jusqu'au sacrifice; elles s'étranglaient afin d'accompagner leur seigneur dans l'autre monde. On tuait aussi des esclaves pour qu'il ne manquât pas de serviteurs aux régions qu'habitent les esprits. L'enterrement était un devoir de la plus haute importance, surtout pour les chefs. Quant aux esclaves, on ne s'en préoccupait guère; suivant les circonstances, ils étaient enterrés ou abandonnés aux bêtes voraces. Le corps d'un chef mis dans une sorte de boîte faite de deux pirogues, on le portait dans une forêt sombre; plus souvent, on le disposait sur des branches d'arbres. Dans tous les cas, on le mettait assis, lui laissant ses plus beaux vêtemens et plaçant à ses côtés des alimens dont il devait prendre l'essence pour être nourri durant son voyage au Reinga. Pendant qu'il reposait au lieu sacré, un prêtre répétait des invocations pour que l'âme pût atteindre le huitième ciel. La décomposition jugée complète, environ deux ans après la mort, on ouvrait le cercueil; alors s'accomplissaient diverses cérémonies, que suivait un grand festin. Les os, livrés au grattage, étaient ensuite peints en rouge et portés en grande pompe dans le tombeau. On conservait les sépultures avec un extrême respect; une violation ne pouvait être expiée que par la mort. Les monumens funèbres étaient érigés sous de grands bouquets d'arbres. Ils étaient sculptés avec plus ou moins d'art, peints en rouge et protégés par de solides barrières. Un explorateur, il y a plus d'un demi-siècle, a donné la description d'un monument funéraire. Un cimetière était situé dans un endroit découvert où se trouvaient déposés les restes d'un chef de Kaigara et de sa femme. L'édifice qui les renfermait avait été fabriqué avec les vieux canots du défunt : il était en forme de boîte avec un toit très incliné surmonté d'un frontispice orné de plumes. Une barrière qui en défendait l'approche avait des sculptures représentant le tatouage du guerrier. C'était un des plus merveilleux tombeaux qu'on pût voir dans toute la contrée.

IV.

Considérés dans leurs travaux et dans leurs occupations, les Maoris excitent la surprise aux jours où ils apparaissent à nos yeux

comme les créateurs de leurs différentes industries. On se complaît alors dans l'étude d'un peuple qui donne l'exemple d'un esprit inventif déjà remarquable, contenu néanmoins dans des limites assez restreintes. Souvent, à la vue de la perfection de l'œuvre et de la pauvreté des ressources, on admire. Tout change, et l'intérêt s'efface dès que les Néo-Zélandais sont mis en possession d'armes et d'outils de fabrication européenne; ils n'ont plus l'obligation d'être ingénieux.

Les récits que nous avons tracés ont montré les peuplades néo-zélandaises dans leur vie pendant la guerre comme pendant la paix; il est donc simple de rappeler maintenant quelles étaient dans l'ensemble les occupations des Maoris. Lorsqu'ils n'étaient point engagés dans les combats, ils se livraient à différens travaux. Hommes et femmes se partageaient les devoirs; les premiers bâtissaient la maison et ses dépendances, fabriquaient les pirogues, sculptaient les ornemens dont on les parait, allaient à la chasse et à la pêche. Lorsqu'ils cultivaient la terre, chefs et esclaves travaillaient ensemble. Les femmes préparaient les alimens, filaient le lin et tissaient les étoffes. Dans les temps de Cook et de Marsden, tout Européen se sentait captivé par la vue du travail des Maoris. Chez ces gens habiles s'exécutent des ouvrages énormes ou délicats par les moyens les plus primitifs. Façonner des armes et des instrumens de travail, s'imposait comme le premier soin. A ce sujet, on ignore ce que les Maoris apportèrent de leur pays d'origine; ne connaissant aucun métal, des pierres, des os, des coquilles, le bois, durent suffire à toutes les exigences. Parmi les engins du guerrier, une infinie variété de haches, de lances et de javelots, le casse-tête ou le *patou-patou*, lourde masse à bords tranchans, faite d'un os de baleine ou d'une pierre, était l'arme de prédilection. Quand le *patou* était de jade, la dure pierre verte qu'on trouve dans les lacs de l'île du Sud, il devenait un véritable objet de luxe. L'arc et la flèche étaient inconnus; de même qu'avec la fronde, on lançait des pierres au moyen d'une corde attachée au bout d'un bâton. Cook, Crozet, Dumont d'Urville, d'autres encore, ont décrit l'attirail de guerre des Maoris, bientôt abandonné lorsque se répandirent les fusils. A la Nouvelle-Zélande, il en coûtait peu pour édifier sa demeure. On s'en souvient : tous les voyageurs d'autrefois ont parlé avec dédain des habitations néo-zélandaises. Nous en avons sous les yeux des images fidèles. D'ordinaire, on voit des huttes dont l'aspect rappelle celui d'une ruche, ce sont les plus petites; d'autres, plus spacieuses, ont une forme oblongue, les charpentes peintes en blanc, en bleu ou en rouge. Quelques-unes, les plus vastes, pouvaient contenir jusqu'à cent personnes. Grandes et petites étaient basses, avec une porte si peu élevée qu'il fallait se cour-

ber ou ramper par la franchir. Outre la porte, on remarquait une ouverture destinée au passage de la fumée. Ces cases, solidement construites, avaient l'avantage d'être chaudes en hiver et fraîches en été. Nous devons à M. Pâris le dessin de la maison de Pomaré, le grand chef de la baie des Iles à l'époque de la visite de l'*Astrolabe* en 1826 (1). Cette maison est surmontée d'un toit fort incliné qui dépasse considérablement les murs ; c'est d'un effet bizarre. Ainsi qu'il était accoutumé pour les habitations des chefs, il y avait des sculptures aux sommets et aux extrémités. Des hangars qui servaient pour les repas étaient aussi employés à divers usages domestiques. Les villages, établis d'ordinaire sur des hauteurs peu accessibles, étaient entourés de fortifications ou d'ouvrages de défense si parfaitement combinés, si artistement disposés, que ces *pah*, ou villages fortifiés, excitèrent l'admiration des navigateurs et de tous les hommes de guerre. Nous en avons rapporté des descriptions.

Où les insulaires déployaient un art étonnant et une patience presque inouïe, c'était dans la construction de leurs canots et de leurs magnifiques pirogues de guerre, capables de porter plus d'une centaine d'hommes. Abattre des pins *kauri* ou *totara* avec des haches de pierre semble une opération déjà bien considérable; mais, ensuite, travailler un immense tronc avec des cailloux aiguisés et des coquilles est une œuvre qu'on croirait dépasser les forces humaines. On ne comptait pas le temps, il est vrai; souvent, plus d'une année était employée pour la confection d'une de ces pirogues dont les marins de France et d'Angleterre se plaisent à considérer l'élégance et les qualités nautiques. C'était là aussi que les artistes mettaient leur talent dans la sculpture de la tête qu'on plaçait à la proue et dans tous les ornemens dont on agrémentait le léger navire. Le jour où les Néo-Zélandais disposèrent de bons outils de fer qu'ils tenaient des Européens, loin d'accomplir un progrès, ils laissèrent décliner leur industrie. Combien de fois les voyageurs n'ont-ils pas été frappés de l'adresse des Maoris ! A les voir élever leurs abris, ils s'émerveillaient. En voyage, au moment d'une halte, comme par enchantement se dressaient des cases vraiment convenables; dans l'espace de quelques heures, une ville était improvisée. Les premiers pasteurs évangéliques installés dans l'île du Nord en firent la réflexion au sujet d'un événement qui causa la mort d'un de leurs compatriotes. Un botaniste distingué, Cunningham, errait à la recherche des plantes; survint la pluie, il se blottit sous les arbres, où la nuit ne tarda point à le surprendre. Incapable de retrouver son chemin, il dut rester dans la forêt et, frissonnant sous le froid et l'humidité, il contracta une maladie qui bientôt l'emporta. C'est

(1) Aujourd'hui vice-amiral Pâris, membre de l'Académie des Sciences.

alors que s'écrièrent ses amis : « En pareille occurrence, un Néo-Zélandais n'aurait guère éprouvé d'embarras. En quelques instans, des piquets fichés en terre, un entourage et une couverture de broussailles auraient constitué une hutte très passable; puis en frottant deux morceaux de bois, un bon feu se serait allumé. » Au pauvre Cunningham avaient manqué les ressources simples de l'homme primitif.

Une industrie vraiment néo-zélandaise consistait dans l'emploi de la fibre du *phormium*. Nous avons rappelé de quelle façon adroite les femmes savaient extraire des feuilles de cette plante la belle matière textile qu'on a nommée le lin de la Nouvelle-Zélande. De la fibre du phormium on fabriquait des filets parfois de dimensions énormes, des lignes, des paniers, des nattes, des plats même, des liens qui, dans la construction des maisons, remplaçaient les clous. On en faisait des vêtemens qui tiraient de leur éclat soyeux une apparence de richesse. Le tissage des étoffes était pour les femmes œuvre de patience ; car elles y donnaient un temps considérable. Les manteaux les plus précieux étaient composés de bandes de peau de chien habilement cousues avec le fil du lin; — parure de luxe qu'on ne portait que dans les assemblées publiques. On sait que les hommes, ayant les cheveux relevés, ornaient le sommet de la tête d'un bouquet de plumes. Les costumes et les parures d'autrefois ont été délaissés; de nos jours, les fils des fiers rangatiras s'habillent à l'européenne ou s'enveloppent dans des couvertures de laine.

Les substances alimentaires, moins variées qu'en d'autres régions du monde, pouvaient permettre cependant des repas assez somptueux. Dans les temps où la guerre n'amenait point d'actes de cannibalisme, sur le littoral les produits de la mer assuraient l'abondance; dans l'intérieur des terres, outre les chiens et les rats, la chasse fournissait d'oiseaux les meilleures tables. Nous ne parlerons pas des *moas*, que consommaient les anciens habitans du pays, comme l'attestent les os recueillis dans une multitude de foyers, ces êtres ayant disparu à une époque sans doute antérieure à l'arrivée des Européens. La racine de fougère constituait une ressource inépuisable qui se trouvait accrue, en certains endroits, par les plantes cultivées, comme les patates et les ignames, et par des fruits sauvages, à la vérité assez misérables. En diverses localités se rencontraient les palmiers; les cœurs, qui se mangeaient crus, étaient, dit un voyageur anglais, une salade incomparable par son excellent parfum. Le beau développement physique de la race maorie prouve qu'un régime simple et l'absence de liqueurs fermentées ne présentent qu'avantages pour donner aux hommes une bonne constitution. Les navigateurs du XVIIIe siècle ont importé la pomme de terre, la plupart de nos légumes, des porcs et des volailles, mais ils ont également introduit l'usage du tabac e t

liqueurs fortes. Ils ont de la sorte mal servi les intérêts du peuple dont ils prétendaient accroître le bien-être.

Bruyans, sombres, ou d'une gaîté folle, disent les observateurs, les Maoris ont une langue sonore qui semble prêter aux effets oratoires. L'écriture était inconnue avant que les missionnaires l'eussent enseignée. Dans l'alphabet, on ne compte pas plus de quatorze lettres; chaque syllabe se termine par une voyelle, d'où résulte une singulière harmonie du langage (1). Les Néo-Zélandais n'avaient pas de mots pour exprimer des idées abstraites : l'espoir, la reconnaissance; pourtant ils en avaient dans une certaine mesure la conception et ils réussissaient à la communiquer. Chez ce peuple il y avait quantité de proverbes ayant dans le fond, sinon dans la forme, une surprenante analogie avec ceux qui sont répandus en Europe. Par exemple, le Maori dira qu'on évite la pointe d'une lance, mais pas une calomnie, ou encore, qu'on peut arriver à connaître tous les recoins d'une maison, jamais ceux du cœur. Doués la plupart, sous le rapport de l'élocution, les Maoris apprécient infiniment l'art de la parole. Dans les assemblées, les plus éloquens exerçaient une grande influence et donnaient des preuves d'une remarquable mémoire en citant avec adresse des proverbes, des chants, des poésies capables de produire une impression sur les auditeurs. Curieux spectacle était une assemblée solennelle : c'était toujours en plein air; les orateurs se succédaient, et, la lance en main, ils parlaient des heures entières en marchant. Emportés par la passion, ils gesticulaient et finissaient par se mettre à courir. Aucun homme n'eût été jugé éloquent s'il n'avait su introduire dans ses discours des citations qui amenaient d'heureuses allusions. Les exploits des héros se transmettaient par des récits fréquemment répétés; quand un événement notable s'était produit, il devenait le motif de quelque improvisation. Le voyageur Pollack fut le témoin d'une scène toute romantique dont il se trouvait le héros. Au soir, des hommes, des femmes, des enfans sont assis autour d'un immense feu qui projette de vives lumières sur les visages. Dans le cercle, debout, une femme chante, sur un thème qu'elle improvise, le voyage de l'homme blanc qui a traversé les mers. Elle décrit les vagues, les mouvemens qu'elles impriment au navire, qu'elle imite par les ondulations de son corps; puis venaient des refrains, qui se chantaient en chœur. Les chansons, très nombreuses, renfermaient parfois des pensées charmantes; il y en avait pour tous les sentimens, et, ainsi qu'en d'autres pays, beaucoup plus sur l'amour et la guerre que sur tout autre sujet.

(1) Le dictionnaire maori ne contient pas moins de six mille mots, et l'on pourrait en ajouter un bon nombre.

Par un exemple on jugera du caractère de ces chansons. Une fiancée pleure ainsi la perte de son amant : « O soleil, couche-toi, descends dans ta retraite; tu es cause que les larmes ruissellent de mes yeux comme l'eau des fontaines. Je suis abandonnée de toi, ô Taratiu, depuis longtemps éloigné de mes regards. Les collines lointaines de Waiohipara et la surface mouvante de l'eau apparaissent brillantes comme le feu. Mon idole que j'adore est dans la tombe. Que son esprit cesse de me visiter, afin qu'un jour, peut-être, je puisse oublier mon chagrin! » Une mère, femme d'un grand chef, guerrier valeureux et orateur renommé, exhale ainsi sa plainte sur l'absence d'un fils : « Les brillans rayons du soleil éclairent Tawara, dont les sommets grandioses te cachent à mon regard, ô Amo, mon bien-aimé. Laissez-moi, que mes yeux puissent pleurer, et que sans cesse ils se désolent, car bientôt je vais descendre au sombre rivage vers mon bien-aimé qui est déjà parti. »

On s'amusait à la Nouvelle-Zélande, comme on s'amuse en Europe, par toutes sortes de jeux, surtout par des danses. Il y en avait de tous les genres : pour le plaisir, où l'on recherchait les poses gracieuses; pour la guerre, où s'accentuaient les mouvemens les plus frénétiques et les grimaces les plus affreuses. Certaines danses étaient exécutées par les femmes seules, d'autres par les hommes; mais, en général, hommes et femmes se mêlaient. Ces dernières avaient pour principal amusement le *tangi*, ou scène de désespoir. On voyait des femmes feindre la douleur, tordre les bras avec l'expression du plus poignant chagrin, pousser des cris déchirans, tandis que les larmes coulaient en abondance. L'étranger n'apprenait qu'avec surprise que tout cela était un simple jeu et se reprochait d'avoir été pris de compassion. Dans la société maorie, on trouvait ce divertissement d'un goût exquis. Chez ce peuple hospitalier, si des personnages de distinction se présentaient devant un *pah*, les femmes, grimpées sur une haute plate-forme, agitaient des branches d'arbres et invitaient bruyamment les visiteurs à entrer. Alors commençait le *tangi*. Quand c'était achevé, on frottait du nez le nez des nouveaux amis, mode de saluer chez les Polynésiens. Les habitans du *pah* apportaient dans des corbeilles des victuailles et s'avançaient vers leurs hôtes en faisant retentir l'air du chant d'invitation, et chacun prenait sa place au festin.

Des Maoris que connurent le capitaine Cook et même le commandant Dumont d'Urville il ne reste qu'une ombre. Ces hommes durs, cruels, sans pitié dans l'exercice de la vengeance, mais d'une intelligence vive et d'une bravoure à toute épreuve; ces hommes industrieux et ingénieux, qui cultivaient une sorte d'art et une sorte de poésie, ont été broyés dans la lutte avec les Européens. Les descendans des farouches guerriers néo-zélandais, comme emprisonnés

sur certains territoires que les colons anglais ont promis de respecter, vivent, attristés et misérables, dans la haine des envahisseurs de leur patrie. A l'heure actuelle, nulle part ils ne se trouvent rassemblés en grand nombre; n'ayant plus de guerres à redouter, plus de surprises à craindre, ils sont disséminés par familles sur les terres, presque toujours loin des établissemens des colons. Chaque année, cette population diminue; elle va disparaître dans un avenir prochain. Bientôt ne vivra plus que le souvenir de la race anéantie. Le philosophe suit avec regret la rapide extinction des peuples qui se partageaient le monde, peuples si différens les uns des autres. Quel sujet d'étude va manquer! Comme il était curieux et instructif de pouvoir comparer les races dans leurs caractères physiques, et infiniment davantage dans leurs goûts, dans leurs aptitudes, dans leurs facultés intellectuelles! Par la comparaison des peuples, les uns offrant le spectacle de l'existence la plus primitive, les autres, d'une civilisation plus ou moins avancée et ne s'élevant, néanmoins, qu'à un niveau dont la hauteur semble infranchissable, on distingue plus aisément que dans les sociétés européennes les degrés de l'intelligence humaine.

Parmi les peuplades qu'on se plaît à qualifier de sauvages ou de barbares, il paraît n'y avoir que de médiocres différences d'un homme à l'autre sous le rapport intellectuel. Les différences individuelles s'accusent d'une manière d'autant plus sensible que l'état social se perfectionne davantage. Chez les nations parvenues à la plus haute civilisation, on trouve des représentans de chaque degré d'intelligence qui ailleurs est commun à tout un peuple. Il y a des masses qu'on peut comparer à l'ensemble d'une population de rang inférieur, des groupes à des peuples capables d'une certaine culture de l'esprit, et puis des individus en nombre toujours restreint qui surpassent tous les autres par les facultés, inventent, découvrent, élèvent la pensée et les aspirations et répandent sur toute la nation l'éclat dont elle s'enorgueillit. Le progrès d'un peuple dépend de la présence de quelques hommes supérieurs. Quel admirable sujet de psychologie s'offrirait à la méditation et aux comparaisons si les plus intelligens des Maoris eussent été assez favorisés pour parvenir à réaliser les désirs qu'ils avaient exprimés lorsque commencèrent leurs relations avec les Européens!

De tous les archipels qui entourent la Nouvelle-Zélande, le groupe de Chatham seul a été peuplé. Les habitans, qui se nomment les Morioris, étaient au nombre d'environ quinze cents pendant la première période du siècle. Ils restèrent à peine deux cents après les massacres des Néo-Zélandais, qui vinrent fondre sur Chatham de 1832 à 1835. Relégués sur la côte orientale, ils décroissaient tous les jours, assure M. H. Travers, qui les visita il y a une quinzaine d'années. Suivant les traditions, comme les Maoris, les Morioris

seraient venus d'Hawaïki, et plus tard leur population aurait été accrue par l'arrivée d'émigrans partis du cap oriental de la Nouvelle-Zélande, les canots ayant été poussés au large par un vent de nord-ouest. On dépeint les Morioris comme des hommes moins grands que les Néo-Zélandais, ayant la peau plus foncée, la même chevelure droite et dure, le visage plus arrondi et d'une expression plus agréable. On ne les vit jamais tatoués. Au temps où ils vivaient tranquilles, c'était un peuple gai, enjoué, épris de chants et de récits d'histoires plaisantes. Fort imprévoyans et peu sensibles aux intempéries, ils ne bâtissaient point de huttes et se contentaient, pour se garantir contre le vent, d'un rideau de branches d'arbres fichées en terre. Leur idiome présentait un mélange de la langue originelle et de celle des Néo-Zélandais.

Les Morioris ont raconté que leurs ancêtres hawaïkiens trouvèrent, en débarquant à Chatham, une population qui était d'une race particulière. Ces premiers occupans, suivant les traditions, avaient une plus haute stature et un teint plus foncé que les Morioris. Ils faisaient remonter à trente générations l'arrivée de leurs pères et attribuaient leur origine à un chef du nom de Rongomaï, dans leur opinion un héros ou un dieu. Les envahisseurs eurent à soutenir des luttes avec les maîtres du sol; les deux partis cependant ne tardèrent pas à se confondre et à ne plus former qu'un seul peuple. Divers auteurs présument que les habitans primitifs de l'île Chatham étaient de la race qui dominait à la Nouvelle-Zélande antérieurement à la migration de Hawaïki. A cet égard, tout se borne à une conjecture.

V.

Tandis que les derniers des Maoris, parqués sur des espaces circonscrits, s'éteignent avec une désolante rapidité, les colons anglais, maîtres du pays, rayonnant dans la prospérité, occupent les endroits qui réunissent le plus d'avantages. Des villes importantes ont été bâties sur les points les mieux situés du littoral ou des cours d'eau. De vastes domaines agricoles ont été créés. La Nouvelle-Zélande est maintenant une terre européenne, où la population s'agite sans nul souci des anciens aborigènes. C'est une dépendance de l'Angleterre, une colonie qui, depuis sa fondation, a fait d'immenses progrès. La douceur du climat, la fertilité du sol, l'étendue des forêts, la présence des matières les plus précieuses pour l'industrie, l'indépendance et la sécurité que donne une position insulaire, ont marqué les îles les plus voisines de nos antipodes comme une région privilégiée. Longtemps l'Angleterre, toute aux soins de

l'Australie, avait repoussé toute idée de possession de la Nouvelle-Zélande, et la France inattentive ignora l'heure de l'entreprise.

L'essor pris par la colonie en un court espace de temps est des plus remarquables. En une quarantaine d'années, c'est-à-dire au commencement de 1881, s'il ne reste que 36,000 Maoris, — certaines statistiques accusent quelques mille de plus, — la population coloniale s'élève, d'après la statistique officielle, à 500,910 âmes : 274,986 du sexe masculin et 225,924 du sexe féminin. Il n'y en avait pas la moitié dix années auparavant. Le chiffre actuel représentant moins de deux habitans par kilomètre carré, on juge qu'il reste toute facilité d'accroissement pour la durée de plusieurs siècles. Il n'est pas sans intérêt de considérer les colons dans leur origine. On compte 223,404 individus nés dans le pays, 221,340 venus de la Grande-Bretagne, 4,819 de l'Allemagne, de la Chine 5,533. Sous le rapport des religions, il faut distinguer dans cette population 387,767 protestans, 68,984 catholiques, 1,536 israélites et 4,936 païens et mahométans. Des villes ont pris une importance considérable; en 1881, la ville située dans l'île du Sud, près des rives du fleuve Molyneux, Dunedin, avec ses faubourgs, avait 42,794 habitans; au nord, Auckland, l'ancienne capitale, 30,952; Christchurch, à la péninsule de Banks, 30,713; Wellington, la capitale actuelle, qui, à l'extrémité de l'île du Nord, domine le détroit de Cook, 20,563 habitans. En 1880, il y eut à la Nouvelle-Zélande 3,181 mariages, 19,341 naissances, 5,487 décès. En 1881, 3,281 mariages, 18,782 naissances, 5,191 décès. Ce sont des chiffres qui promettent pour l'avenir. En 1880, il était arrivé à la Nouvelle-Zélande 15,154 personnes et il en était parti 7,923; en 1881, à l'arrivée, ils sont 9,681 et au départ 8,072.

Établir des communications entre les parties habitées des deux îles s'imposait comme une nécessité de premier ordre. Aussi, les colons s'occupèrent-ils tout de suite de la construction des chemins, et de nos jours, le pays, où la nature avait gardé son empire jusqu'à une époque presque récente, est traversé par un certain nombre de routes. Il y avait, en 1881, 2,075 kilomètres de chemins de fer en exploitation et 6,154 kilomètres de lignes télégraphiques. A la même date, le budget de la colonie offrait le plus enviable équilibre : les recettes étaient de 3,757,493 livres sterling (93 millions 937,225 francs); les dépenses de 3,675,797 livres sterling (91 millions 894,925 francs). En 1881, l'exportation représentait une valeur de 3,169,000 livres sterling, et celle des métaux précieux, 1,167,000 livres.

On se rappelle avoir vu le révérend Samuel Marsden, au grand ébahissement des Maoris, monté sur le cheval qui le premier venait d'être introduit à la Nouvelle-Zélande; aujourd'hui, on en trouve

une centaine de milliers, un demi-million de bêtes à cornes, plus de dix millions de moutons donnant de gros profits. Chaque année, on envoie par le monde une quantité de laine dont la valeur est comprise entre 60 et 80 millions de francs. Maintenant, l'heureuse colonie prétend contribuer dans l'avenir à l'approvisionnement de la mère patrie. Des navires effectuent la traversée de Canterbury à Londres en quarante jours; le *Tongariro*, pourvu d'appareils réfrigérans n'a pas jeté sur les rives de la Tamise moins de quatorze mille moutons admirablement conservés, aussi frais que le jour où ils furent tués à la Nouvelle-Zélande.

Le lin, ou le fil de phormium, conserve un emploi industriel, et les colons en expédient en Angleterre pour des sommes qui atteignent par an de 3 à 4 millions de francs. Des arbres du groupe des conifères, comme le pin *kauri*, fournissent une quantité de gomme ou de résine qui est une source de revenu d'une réelle importance. Chaque année, on en livre à l'exportation pour plus de 2 millions de francs. Le commerce extérieur des grains, des bois, des graisses, s'exprime encore par des chiffres fort élevés.

En tout pays, l'abondance du combustible constitue une richesse inappréciable; sous ce rapport, il y a peu de régions aussi favorisées que la Nouvelle Zélande. Outre ses belles forêts, elle a de nombreux dépôts de charbon : houille et lignites (*brown coal*). La houille, ou charbon noir, est particulièrement répandue sur la côte ouest de l'île du Sud, où elle couvre de vastes surfaces. Plusieurs dépôts existent au voisinage de ports de mer, en particulier de Collingwood au fond de la baie du Massacre, et sur les rivières de Buller et de Grey. Les lignites sont disséminées en maints endroits de la contrée. Certaines lignites sont estimées presque à l'égal du charbon noir. Les plus remarquables dépôts se trouvent à Kawa-Kawa dans la baie des Iles, à Waïkato dans le sud de la province d'Auckland, dans les collines de Malvern près de Christchurch, dans la vallée de la Clutha, tout proche de la ville de Dunedin. Le pétrole existe sur divers points, par exemple à Taranaki, sur la côte ouest de l'île du Nord et dans les alentours de la baie de Pauvreté; les colons affirment qu'il n'est nullement inférieur à celui du Canada et des États-Unis.

Les champs aurifères sont tellement étendus et si productifs qu'une part notable de la population y est engagée. L'or des alluvions, sables des rivières et dépôts de graviers, se montre sur d'immenses espaces de l'île du Sud, dans les provinces d'Otago, de Nelson et de Westland. L'or engagé dans le quartz se voit particulièrement dans la province d'Auckland, où il est exploité par des compagnies qui en ont tiré d'énormes revenus. Ajoutons que l'ar-

gent, le mercure, le cuivre, le plomb, le chrome, le manganèse, l'antimoine et les minerais de fer ont de nombreux gisemens ; c'est comme une réserve de la fortune publique de la colonie.

Le pays a eu promptement un rare bonheur ; il a eu tout de suite des hommes qui cultivent les sciences avec distinction, et qui ont exploré la région pour le plus grand profit d'une société nouvelle et pour l'intérêt de ceux qui s'occupent de la connaissance générale du globe. Des compagnies savantes s'étaient établies en différentes villes de la Nouvelle-Zélande. On eut l'heureuse idée de les rattacher à un centre où viendraient se produire les résultats de toutes les études poursuivies sur les deux îles. L'institut de la Nouvelle-Zélande fut fondé à Auckland. Le 4 octobre 1868, le gouverneur George Bordon, comme président, inaugurait par un beau discours les travaux de la compagnie. Dix-sept années s'étaient écoulées depuis l'établissement de la première société scientifique installée à Auckland en 1851, sous le patronage de sir George Grey. On se proposait d'avoir des musées et des bibliothèques publiques et de répandre par tous les moyens possibles l'instruction relative aux questions d'art, de science et de littérature. Ce fut l'occasion de célébrer les avantages déjà obtenus, l'essor nouveau, les tendances de l'époque actuelle à chercher dans les sciences physiques et naturelles le trésor qui doit être le plus bel héritage des futures générations. Lorsque la capitale fut transférée à Wellington, c'est dans cette ville que vint siéger le corps savant qui se compose de membres dispersés dans les différentes provinces de la colonie. Depuis sa fondation, l'institut de la Nouvelle-Zélande a publié tous les ans un gros volume rempli de mémoires et de communications du plus réel intérêt sur les anciens habitans du pays, sur les végétaux et les animaux, sur la géologie et la minéralogie et sur des questions économiques. C'est un recueil précieux pour l'histoire générale d'une région du monde, d'ordre bien secondaire par son étendue et d'une importance presque exceptionnelle par sa situation géographique, par une nature toute spéciale, par les avantages qu'elle peut fournir à une nombreuse population. On a vu le déclin, l'oppression, presque l'anéantissement d'une race d'hommes : on voit maintenant sur le même sol dominer des hommes d'une autre race qui, pour eux, parlent de liberté, préparant un long avenir à leur descendance.

ÉMILE BLANCHARD.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Polyeucte*. — Odéon : *le Mari*, drame en 4 actes, de MM. Eugène Nus et Arthur Arnould. — Porte-Saint-Martin : *les Danicheff*.

« Le jour où le grand Corneille cesserait d'être populaire sur notre théâtre, ce jour-là, nous aurions cessé d'être une grande nation. » A ce compte, et s'il faut s'en tenir à ces paroles de M. Désiré Nisard, la France n'est pas près de diminuer : le bruit des fêtes célébrées pour le deux-centième anniversaire de la mort de Corneille doit résonner jusqu'en Chine; jamais le poète ne fut si populaire sur notre théâtre, ou du moins alentour.

A vrai dire, puisqu'on voulait cette année, à la date du 1er octobre, honorer d'une façon particulière ce grand homme, on aurait pu l'honorer dans ses œuvres. Une semaine où la Comédie-Française aurait représenté *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, *Rodogune* et *le Menteur*, justement les sept exemplaires les plus beaux de son génie, aurait été vraiment la semaine de Corneille; aux environs et par surcroît, on aurait joué *Don Sanche*, *Nicomède*, *Sertorius*; peut-être même, à titre de curiosité, on aurait remonté pour une fois *Mélite* ou *la Galerie du palais*. Un tel jubilé convenait à cette grande mémoire et ne convenait qu'à celle-là; il prouvait de la façon la plus efficace l'attachement qu'on prétend lui garder, et la plus efficace était aussi la plus simple.

Hélas! la plus simple!.. Nous en parlons à notre aise; mais les chefs-d'œuvre tragiques, rue Richelieu, sont comme les chevaux chez Harpagon : les veut-on faire sortir un jour de fête, « ils ne sont point du tout en état de marcher. » Que parlons-nous de *Sertorius*, de *Nico-*

mède ou de *Don Sanche?* Même *Pompée*, même *Rodogune*, — plus fréquemment applaudie que *le Cid* au siècle dernier, — *Rodogune*, en 1884, est inconnue à la Comédie-Française. A peine si, de loin en loin, *le Cid*, *Cinna*, *Horace* paraissent sur les planches, où, comme dirait maître Jacques, ils ne sont plus que « des fantômes » ou « des façons » de tragédies. Ce n'est pas *Mélite* ni *la Galerie du palais*, mais *Polyeucte* qu'il est besoin de remonter, lorsqu'on veut nous le faire voir, oui, *Polyeucte!..* Il faut d'ailleurs en convenir, Corneille n'est pas sacrifié à Racine; ce n'est pas pour *Bajazet* ni pour *Bérénice* qu'on néglige *Rodogune* et *Pompée :* de quoi donc Corneille, chez les morts, se plaindrait-il à Saint-Évremond?

Polyeucte, avec le premier, le deuxième et le cinquième acte du *Menteur*, voilà tout ce que la Comédie-Française, le soir du 1er octobre, a su nous donner de Corneille. Il s'est trouvé heureusement que M. le curé de Saint-Roch, homme d'imagination, avait suscité un événement plus extraordinaire pour marquer la matinée de ce jour. Il avait invité cette illustre personne, la Comédie-Française, à une messe chantée en souvenir de son vieux paroissien. Cette démarche avait ému les théâtres, la presse et même un peu le public : le curé de Saint-Roch, s'adressant à cette compagnie, c'était la papauté rendant à l'empereur la visite de Canossa! On souhaitait au clergé que, dans deux cents ans, si toutes choses avaient suivi leur train, il se rencontrât des comédiens assez tolérans pour lui faire une petite part dans les fêtes d'un second bicentenaire. On publiait que MM. les sociétaires et pensionnaires, ainsi que ces dames, se rendraient à l'invitation du curé *en grande tenue mondaine*. Pourquoi pas en costume de répertoire? interrogeaient les délicats. Aussi bien tout se passa le plus congrûment du monde : « Saint Polyeucte, dit Corneille, est un martyr dont, s'il m'est permis de parler ainsi, beaucoup ont plutôt appris le nom à la comédie qu'à l'église; » les curieux, ce jour-là, purent entendre ce nom à l'église avant de l'entendre à la comédie : M. l'abbé Millault déclama, non sans art, plusieurs des stances que M. Mounet-Sully devait soupirer le soir avec tant d'onction. D'ailleurs, à la fin de son discours, il parut se douter qu'il ne prêchait pas seulement des convertis; il profita de ce qu'il passait la main dans leurs perruques pour inviter les Sicambres de l'assistance à courber la tête : puisse la dignité de M. le doyen de la Comédie-Française en 2084 n'être pas plus malicieuse envers l'église!

Cependant, pour finir un jour si bien commencé, *Polyeucte* avec *le Menteur* mutilé serait bien peu de chose; on chercha comment faire de cette représentation, presque sans frais, un exercice du culte de Corneille. On avait comme *introït*, — je veux dire pour lever d'abord le rideau, — un à-propos de l'année dernière : *Corneille et Richelieu*. On choisit pour évangile, que M. Got serait chargé de lire, le discours

prononcé par Racine à l'Académie française lors de la réception de MM. Thomas Corneille et Bergeret, — discours où, justement, *Polyeucte* n'est pas nommé. On en retrancha, naturellement, les complimens aux récipiendaires; on en retrancha le panégyrique de ce Cordemoy, qui, au dire de l'orateur, « si la mort ne l'eût point ravi au milieu de son travail, allait peut-être porter l'histoire aussi loin que M. Corneille a porté la tragédie. » De la sorte, il ne resta que « l'éloge d'un immortel par un autre immortel : » ainsi devait s'exprimer M. Got dans son préambule. Encore cet éloge fut-il abrégé : on supprima tout ce qui regarde la personne privée de Corneille, « homme de probité et de piété, bon père de famille, bon parent, bon ami ; » on supprima tout ce qui touche le bon académicien ; on arrêta le discours après cette phrase : « La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le plus grand de ses poètes. » On obtint, par ces expédiens, un morceau du genre pompeux, où Corneille n'apparaissait qu'embaumé pour les siècles : c'est justement ce qu'on voulait.

Donc, après *Polyeucte,* la toile s'étant relevée, la Comédie-Française nous apparut dans sa gloire : toute la troupe, en costumes du répertoire classique, était ordonnée sur deux rangs autour du buste de Corneille; c'était un beau spectacle. Auprès de ce buste, M. Got en habit noir, — ce n'est que sur l'habit noir, en effet, que se porte le ruban de la Légion d'honneur, et ne convenait-il pas que les comédiens, pour flatter Corneille, lui donnassent l'étrenne publique de ce ruban? — cependant M. Got, tout de suite après, devait jouer *le Menteur*, où son franc comique se ferait applaudir auprès de la virtuosité de M. Delaunay. J'aurais préféré que Louis XIV, pour la circonstance, autorisât M. Got à porter le collier de Saint-Michel sur la livrée de Cliton, et qu'ainsi vêtu, l'excellent artiste nous débitât son morceau. L'habit noir, parmi ces costumes, avait je ne sais quoi de bizarre, de prétentieux et de froid : l'apprêt d'une diction nécessairement trop savante aurait suffi à guinder le discours au ton de cette solennité, même au-dessus. L'intermède, en effet, a paru compassé à miracle et, quoique fort écoutée, la harangue a semblé longue : le public avait mal aux jambes de tous ces acteurs, qui l'écoutaient debout, immobiles.

A défaut de grands alimens pour la critique, voilà de quoi défrayer la « soirée parisienne » des journaux, et même, par la cérémonie de Saint-Roch, une « matinée parisienne. » Le lendemain, à l'Odéon, entre l'à-propos de M. Tiercelin, *Corneille et Rotrou,* et *le Cid,* joué par M. Albert Lambert fils et Mlle Hadamard, M. Chelles, devant ses camarades assemblés à l'instar de MM. de la Comédie-Française, a dit un poème de M. Blémont : *Pierre Corneille ;* c'étaient des vers patriotiques et civiques d'assez bonne facture, où l'on apprend que les stances de Rodrigue sont le prélude de *la Marseillaise.* Mais c'est à Rouen, sans

et dimanche derniers, que s'est donnée la véritable fête. Sans doute la Comédie-Française, transportée au théâtre des Arts, n'y a représenté rien de plus qu'*Horace*, flanqué des trois cinquièmes du *Menteur* (encore cette fraction!) et que *le Cid*, accompagné de *Corneille et Richelieu*. Il ferait beau voir que la Comédie-Française offrît à Rouen ce qu'elle refuse à Paris! Non! ce n'est pas sur le théâtre, décidément, mais alentour, qu'a éclaté la popularité du poète: sa ville natale a fait de la dépense pour témoigner l'orgueilleuse joie qu'elle ressentait à se souvenir de ce cher fils. L'Académie française et plusieurs autres, la presse, la Société des auteurs dramatiques et celle des gens de lettres, le directeur de l'enseignement supérieur, et je ne sais combien de corporations, et tout le peuple de Rouen ont pris part à ces réjouissances. M. Gaston Boissier, ainsi que M. Arsène Houssaye, s'est mis en frais de prose, et M. Sully-Prudhomme de poésie; M. de Bornier aussi a fourni des vers, et aussi M. Ratisbonne et M. Albert Lambert; M. Henri de Lapommeraye, « ancien élève du lycée Corneille, » a fait acclamer une conférence gratuite; on est allé en pèlerinage à Petit-Couronne visiter la maison du héros; on a salué son logis de la rue Pierre Corneille, reconstitué tout exprès; on a défilé devant sa statue au son de plusieurs musiques de régiment. Dirai-je les rues décorées, les régates, le ballon, la réunion foraine, la fête vénitienne, l'illumination, « l'embrasement du pont de pierre? » Il faudrait la verve de Dorante, — mais d'un Dorante véridique, — pour décrire ces « divertissemens : »

Tout l'élément du feu tombait du ciel en terre!

Ces témoignages de la piété publique, outre qu'ils amusent les fidèles, sont excellens. Racine, dans le discours récité par M. Got, déclarait magnifiquement que, si les écrivains vont jusqu'au chef-d'œuvre, « quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort, cette différence cesse. La postérité... fait marcher de pair l'excellent poète et le grand capitaine. » On nous l'a bien fait voir à Rouen : quelle autre pompe eût-on inventée pour fêter un général? Des régates, un ballon, une fête vénitienne, on n'aurait pu rien imaginer de plus; M. de Bornier eût sans doute retourné son poème : Corneille eût parlé à Napoléon au lieu de Napoléon à Corneille; mais de quel côté est l'avantage? L'auteur du *Cid*, il faut le reconnaître, a reçu en plein vent les mêmes honneurs qu'un soldat ou qu'un politique; sa mémoire n'a rien à réclamer de la dévotion des passans. Pourtant, nous ne pouvons nous empêcher d'y revenir, n'y avait-il pas une façon de célébrer ce mort qui lui convînt plus proprement? Quand même chacun des pèlerins de Petit-Couronne aurait rapporté dans un reliquaire une miette du soulier de

Corneille, de ce fameux soulier recousu dans l'échoppe de Théophile Gautier, était-ce la vraie façon de vivifier cette gloire? Que l'on chôme ainsi par des discours et par des lampions les grands hommes qui n'ont rien laissé, comme les acteurs, qu'un souvenir après eux, et qu'on cherche, par métaphore, un peu de leur âme dans le coin du monde où ils ont vécu, à merveille! Mais les auteurs! mais Corneille! Son âme est dans ses ouvrages, et c'est là qu'il faut en exercer le culte; le reste des cérémonies, homélies, poèmes, processions, viendra par surcroît si l'on veut; mais ce reste, quelque magnificence qu'on y mette, ne sera jamais que la bagatelle de la porte.

Cependant un profit peut se tirer pour la tragédie de ce voyage à Rouen. MM. les tragédiens et leurs compagnes, en visitant la maison de Corneille, auront peut-être appris que ce grand homme fut un homme et même un bonhomme, qu'il vécut avant de mourir ou que, s'il est immortel, il n'est pas éternel, pas plus que, s'il demeure un esprit sublime, il ne fut un pur esprit. Ils se douteront que ses ouvrages ne sont pas des textes révélés pour être déclamés à haute voix, comme un assemblage de morceaux choisis, avec un effort continu d'articulation et sans effort de pensée, dans des solennités publiques. Ils s'aviseront que ce sont des drames, dont les élémens ne sont pas des rôles mais des personnes, et qu'à ces personnes un auteur vivant a communiqué la vie. *Polyeucte* est une tragédie, dont le héros est un martyr : je ne connais pas de pièce plus humaine, toutefois, pas même dans l'ordre de la comédie. Elle s'élève au sublime avec un naturel que je souhaiterais à nos ouvrages modernes, particulièrement appelés drames, et qui prétendent au naturel; elle repose sur un fond de sentimens si vifs et si vrais que chacun de nous, à en écouter l'expression, peut les ressentir et les reconnaître. Polyeucte, par un transport de foi et de zèle religieux, touche au ciel et entraîne Pauline à sa suite; Sévère, par une générosité qui n'est que terrestre, demeure son égal; mais entre ces personnages un jeu de passions est établi avec tant de vraisemblance et de finesse, tant de suite et de variété, avec une économie si délicate des coups et des contre-coups, avec une telle sûreté, une telle aisance que, plutôt qu'à ce Corneille, réputé pour son héroïsme si raide, on serait tenté d'attribuer l'ouvrage à quelque Marivaux plus fort, plus simple et plus franc.

Polyeucte, Pauline, Sévère, trois caractères tout proches de nous, soumis à des épreuves qui, sauf le martyre, nous peuvent être imposées : une honnête femme entre deux hommes, qui aime l'un d'abord par inclination, et l'autre ensuite par attachement, avec une égale bonne foi, qui se trouble au retour du premier, et qui s'échauffe pour l'autre lorsqu'elle le voit en péril; un homme qui aime sa femme plus que lui-même et qui lui préfère son devoir; un autre, plein d'estime pour son

rival et de respect pour le bien qu'il convoite encore; en arrière de ce trio, un père de sentimens médiocres, exact fonctionnaire et attaché à sa place; une action qui n'est que le mouvement même de ces caractères animés de ces passions, chacun mis en branle par sa force propre et subissant, à mesure qu'il va, le ressort de tous les autres, il n'y a rien là d'extraordinaire et qui ne puisse nous paraître familier. Familier aussi, le style de ces héros; il dit ce qu'il veut dire, il le dit tout droit, avec des mots et des tours que le premier venu comprend parce qu'il s'en sert chaque jour. Style de comédie! s'écrie le commentateur du XVIIIe siècle; tragique lui-même, mais tragique d'imitation, habitué au pompeux des paroles, il veut que cette simplicité soit platitude et la réprouve comme indigne du genre. Et après Voltaire, et justement sur ses traces, — c'est bien fait pour lui! — vient Andrieux, qui trouvant son plaisir gâté par ces bassesses de langage, s'évertue à les réparer : « Mon amour pour l'art du théâtre, ma religieuse vénération pour le génie de Corneille, écrit-il sans rire, m'ont déterminé à risquer de faire quelques changemens dans cette tragédie... Heureux, si l'on s'aperçoit que j'ai fait ce travail, comme je le devais, non pour en tirer vanité, mais pour être utile, me mettant avec respect aux pieds du grand Corneille, et lui demandant la permission d'ôter quelques grains de poussière à son beau cothurne! » Et ce cireur de cothurne se met en effet à polir l'ouvrage : il retranche, comme incorrigibles sans doute, plusieurs vers du rôle de Félix; arrivé à ceux-ci :

> Et s'il l'aima jadis, il estime aujourd'hui
> Les restes d'un rival trop indignes de lui.

Les restes!.. M. Andrieux bronche contre ce substantif énergique et sobre et qui exprime tout net le sentiment prêté à Sévère; il lui substitue, avec un pronom relatif, un verbe vague :

> Et s'il l'aima jadis, il regarde aujourd'hui
> Ce *qu'obtint* un rival comme indigne de lui...

O monsieur Laroche, ô mademoiselle Dudlay, vous mériteriez de jouer, comme tragique, M. Andrieux, — il a fait un *Junius Brutus*, — et Campistron, et Crébillon, mais Crébillon seulement pour récompense, après que vous auriez donné des marques de repentir! Ensuite on vous permettrait Voltaire. Mais quand Racine et Corneille? — surtout le Corneille de *Polyeucte!* — Je n'ose le prévoir.

M. Laroche et Mlle Dudlay, dans Sévère et dans Pauline, sont des *pupazzi* héroïques; — ce n'est ni un homme ni une femme. Héroïques ils sortent de la coulisse, par l'attitude première et par l'intonation

toute prête; ils demeurent héroïques en scène par la tension perpétuelle de la diction et l'artifice monotone du geste; héroïques ils disparaissent pour rentrer dans le magasin : quel changement espérer de *pupazzi?* M. Laroche est appliqué, Mlle Dudlay a de l'ardeur; mais le singulier emploi qu'ils font tous les deux de leur peine! Ni l'un ni l'autre ne se doute que son personnage exprime une diversité merveilleuse de sentimens, ni que ces sentimens soient tous humains. L'un et l'autre déclament comme deux machines, dont l'effet serait de déclamer pour le plaisir. Ils ne s'aperçoivent pas non plus de l'ingénuité du style : *Polyeucte* abonde en vers délicieux, d'un abandon charmant, d'une grâce enchanteresse; les vers sublimes sont tout auprès, sans que la langue ait cessé d'être aussi naïve et simple. Avec l'agrément de *Bérénice* voici l'ampleur d'*Athalie*, et, en même temps, par tout l'ouvrage, quelque chose de limpide et de pur, je ne sais quoi de nu et de fort, qui sent son primitif. M. Laroche et Mlle Dudlay, apparemment, n'éprouvent aucun de ces mérites.

Ils mettent leur conscience à soutenir le ton élevé qu'ils ont pris d'abord; ils n'ont qu'une seule corde et la font vibrer toujours également. Même le contraste que fait ce maudit air avec certaines paroles ne les avertit pas de leur faute. Si Pauline raconte son rêve avec trop d'emphase depuis le premier mot jusqu'à ce dernier : « Voilà quel est mon songe, » la réplique de sa confidente : « Il est vrai qu'il est triste! » a de grandes chances de faire éclater le rire. Il faut cependant que Stratonice fasse cette réponse, à moins qu'un Andrieux ne la change : c'est donc un signe que Pauline doit achever son récit avec moins de pompe. De tels mots, sur la qualité desquels on ne peut se tromper, se tiennent dans le dialogue comme, en tête d'un morceau de musique, la clé qui indique le ton. Mlle Dudlay, pas plus que M. Laroche, ne voit cette clé. L'un et l'autre se guinde d'abord au plus haut et s'y maintient, non sans effort; nulle détente, nul relâche : et de cette merveilleuse comédie filée par toute la pièce, et qui se pourrait appeler *le Jeu de l'amour et du devoir*, il ne reste qu'un exercice de déclamation tout sec. Pauline et Sévère peuvent discourir de leurs maux sans nous émouvoir :

Je veux mourir des miens; aimez-en la mémoire,

s'écrie M. Laroche. Mais M. Laroche n'a nulle envie de mourir et ne se recommande qu'à peine au souvenir de l'assistance : on ne le sent ni résolu ni attendri.

Je veux guérir des miens; ils souilleraient ma gloire,

répond Mlle Dudlay. Mlle Dudlay articule « guérir » avec force, en levant le bras, — un beau bras, — vers le ciel, d'un air d'importance et de

sécurité parfaite; elle n'est pas bien malade et n'aura pas de peine à guérir. O Titus! ô Bérénice! j'allais me plaindre tout à l'heure de ne vous avoir jamais vus à la Comédie-Française; si M. Perrin m'a épargné de vous voir ainsi représentés, béni soit M. Perrin! Mais, s'il faut remercier la Comédie-Française de ce qu'elle ne joue pas les chefs-d'œuvre, à quelle misère en est réduit le répertoire classique?

Aussi bien M. Laroche et Mlle Dudlay sont de courageux artistes, que je serais désolé de contrister. Si j'ai tant appuyé sur eux, c'est qu'ils offrent de parfaits exemplaires de ce que peut produire, servie par un obstiné travail, une fausse interprétation du genre tragique. Ils jouent la tragédie comme les gens du XVIIIe siècle l'écrivent; leur jeu est plein de mérite, mais c'est un jeu mort, et quel mort gourmé! C'est le mieux embaumé qui se puisse voir. Tout près, au second plan, se tiennent d'autres momies ambulantes; ce sont les talens inférieurs de Mlle Fayolle et de M. Villain, raidis par le même système. Rien de plus froid que cette Stratonice et de plus inerte, sinon cet Albin. M. Martel, au moins, qui fait Néarque, est un peu plus dégourdi.

Ce n'est pas M. Mounet-Sully que je donnerai pour modèle à ses camarades. Il a des qualités naturelles qui sont inimitables; il en a cultivé quelques-unes heureusement, mais la culture ne les saurait reproduire. Si, d'ailleurs, il a quelque défaut, je ne désire pas qu'on l'imite par là.

Oui, certes, il a des défauts! Il abuse de sa belle voix pour passer de la fureur la plus éclatante à la plus doucereuse onction, il joue du tonnerre et de la flûte, sans pouvoir justifier toujours par quelle raison il quitte l'un pour l'autre : caprice de virtuose, enfantillage d'illuminé. De même il abuse de ses beaux yeux, de ses belles dents et de ses beaux membres pour s'abandonner à des excès de mimique. Il garde en son jeu quelque chose de personnel et de hasardeux qui serait mieux de mise dans le drame romantique : le classique réclame plus de désintéressement et ne laisse rien à la fantaisie. Mais quoi! c'est un homme et non un pantin; ses pectoraux remuent généreusement sous les plis harmonieux de sa chlamyde, et sous les pectoraux palpite le cœur. Il est magnifique à voir dans ses voiles brodés à l'orientale, c'est bien le « cavalier arménien, » dont les pères ont régné à Mélitène. Même n'est-il pas un peu trop Arménien, un peu trop éloigné de son auteur Corneille et de ce Port-Royal d'où son ami Néarque rapporte la théorie de la grâce? Il semble, avec cet appareil moderne de couleur antique, appartenir aux *Noces corinthiennes* de M. Anatole France plutôt qu'à la tragédie du XVIIe siècle; au moins faut-il dire qu'il prend de son costume un souci trop persistant : il change trois fois de toilette, et la dernière fois en prison; parmi tant d'occupations, le baptême, l'attentat et le reste, c'est bien de la présence d'esprit

pour un martyr. N'importe, sous ces accoutremens divers, broderies multicolores, broderies blanches ou tenue de supplice, il est toujours beau, et, ce qui vaut plus, toujours homme. Il n'est jamais indifférent à son rôle et ne laisse jamais le public indifférent ; il se donne à lui-même l'illusion tragique et souvent il en impose le prestige au spectateur; il est doué manifestement et commande ce respect que l'on rend d'instinct aux forces de la nature; enfin, lorsqu'il se trouve d'accord avec l'auteur, il est le plus magnifique instrument de poésie qui se puisse rêver.

Allez donc recommander cet exemple à M. Villain, voire même à M. Laroche! Ils vous renverront à Jupiter, qui ne leur a pas départi de tels dons. Le camarade que je veux proposer à leur émulation n'a pas de génie; a-t-il de la facilité? C'est son affaire et non la mienne. Sans disgrâce physique, il n'est pas cependant taillé en demi-dieu ni en athlète; son visage est froid et volontiers immobile; sa voix un peu lourde et son élocution laborieuse, toute sa personne a je ne sais quoi d'un peu trop lent et débonnaire. Mais il a l'intelligence de ses rôles, il en a l'intelligence directe et ne va pas chercher pour cela, hors de la tradition, midi à quatorze heures. Il les joue avec justesse, sans relâchement et sans ambition; il tient sa place et il s'y tient; il ne prend, pour commencer, ni trop haut, ni trop bas; il varie humainement, par la suite, l'expression des sentimens humains que son personnage éprouve; jamais il ne détonne, et, partant, il ne fait pas détonner les autres : j'aimerais mieux être son confident que la confidente de Mlle Dudlay. Pour le répertoire classique, il n'est pas besoin d'acteurs plus extraordinaires que M. Silvain : — car c'est de lui que je parle, — et de quel autre parlerais-je? Il se fait remarquer à la Comédie-Française justement par les qualités qui devraient y être ordinaires.

Il excelle, par ces qualités, dans *Polyeucte :* il rend au personnage de Félix la valeur que nous lui connaissions par la lecture, et que de prétendus tragédiens formés à l'école de traîtres du Conservatoire, — oui, vraiment traîtres! — lui avaient fait perdre à la scène. Figuré par M. Silvain, Félix n'est pas un « troisième rôle » de convention, d'une bassesse continue et d'une ignoble atrocité; il est ce qu'il doit être : un politique médiocre, une âme d'ordre moyen dans une fonction sociale d'ordre élevé. Cette âme, en diverses épreuves, se colore de nuances diverses; M. Silvain les a rendues fidèlement. Il a d'ailleurs observé la simplicité convenable à l'ouvrage, et justement celle-là : il ne s'est pas forcé à la fausse noblesse; il n'a pas non plus tourné le rôle, pour attirer grossièrement l'attention, à la moderne et à la bourgeoise. Il n'est pas un pantin de tragédie, qui habite hors des temps et ne vit nulle part; il n'est pas non plus un préfet de M. Ferry, embarrassé par le zèle clérical de son gendre, qui va dans les chapelles des couvens

protester contre l'article 7. Il est le Félix de Corneille, et il s'en contente c'est aussi la manière de nous contenter. Ah ! si chacun, dans le répertoire, faisait sa partie comme celui-là ! une vivante harmonie s'établirait d'elle-même, et la Comédie-Française deviendrait un parfait orchestre pour l'exécution des chefs-d'œuvre : à l'occasion de cette reprise de *Polyeucte*, c'est la grâce que je lui souhaite.

Par un singulier hasard, l'Odéon a représenté récemment une pièce nouvelle, *le Mari*, dont l'exposition est à peu près celle de *Polyeucte*. Oyez plutôt. Henriette aimait Maurice ; elle était aimée de lui ; elle l'a cru mort ; elle s'est laissé marier à un autre ; tout à coup un messager arrive, un messager en redingote s'entend, et représenté par M. Porel : « Maurice n'est point mort ! » Seulement on a fait des progrès depuis Corneille : Voltaire, qui posait tant de questions indiscrètes à propos de la donnée de *Polyeucte*, n'aurait pas le temps d'interroger les auteurs du *Mari*, MM. Nus et Arnould ; ils vont au-devant des objections et expliquent par le menu à quelles conditions le sujet est vraisemblable ; ces conditions elles-mêmes le sont-elles ? C'est une autre affaire. Si Henriette a cru Maurice mort et a épousé M. de Roveray, c'est que ce gentilhomme ruiné, — conseillé par sa maîtresse, amie intime d'Henriette et qui désire continuer d'être entretenue, — a fait intercepter par un laquais, en escomptant la dot, les lettres de Maurice, qui voyageait en Amérique ; c'est qu'ensuite il a fait publier par les journaux un prétendu mariage de Maurice avec une Américaine. Voilà qui est simple et s'admet aisément. Aussi bien Corneille, dans la seconde partie de sa carrière, alors qu'il négligeait les caractères et les passions pour l'intrigue et les situations, alors qu'il se piquait de faire des tragédies « embarrassées » parce qu'il pensait y montrer plus d'invention et plus d'art, Corneille eût approuvé ce drame. Ne connaissant pas comme nous les œuvres complètes de M. Dumas fils, il ne se fût pas aperçu que Catherine Moriceau, sous le nom d'Henriette, ayant épousé le duc de Septmons, devenu Roveray, et l'ayant quitté pour vivre avec Gérard, surnommé Maurice, comme ferait une simple héroïne d'Augier, Mme Caverlet, le commissaire de police de *la Princesse de Bagdad* venait lui enlever la petite fille d'*Héloïse Paranquet ;* et qu'à la fin, Hippolyte Richond, du *Demi-Monde*, armé du pistolet de *Diane de Lys*, se glissait à la cantonade, comme dans *la Princesse George*, pour renouveler le dénoûment de *l'Étrangère*. Tant d'incidens eussent paru à l'auteur d'*Héraclius* et de *Sophonisbe* les fruits d'une imagination merveilleuse. Pour nous, le pis de ces réminiscences est qu'elles dénoncent chez les auteurs l'habitude de regarder l'humanité dans les ouvrages des autres, et non dans la vie : aussi voyez quel faux sublime ! Henriette découvre tout à coup l'odieuse machination dont elle a été victime ; que croyez-vous qu'elle fasse ? Elle abandonne à ses ennemis toute sa fortune :

« Ce que vous avez voulu, c'est mon argent, le voici ! » De se séparer, elle n'y pense guère; il lui suffit, pour sa sécurité, d'avoir fait cadeau de deux millions à l'indigne époux et à sa maîtresse. D'autre part, les auteurs, ayant cette louable intention de protester contre les droits exorbitans que le code crée au mari ne se font pas scrupule d'y ajouter celui-ci : le mari peut enlever à sa femme et réclamer pour sien, par le ministère pur et simple du commissaire de police, un enfant déclaré à l'officier de l'état civil comme né de père et mère inconnus. C'est même proprement le sujet de la pièce, — qui n'intervient qu'au troisième acte. A cela que dirait Corneille, s'il se souvenait de son *Discours du poème dramatique* et des commentaires qu'il y fait d'Aristote : « Il faut qu'une action, pour être d'une juste grandeur, ait un commencement, un milieu, et une fin... Je voudrois donc que le premier acte contînt le fondement de toutes les actions et fermât la porte à tout ce qu'on voudroit introduire d'ailleurs dans le reste du poème? » Corneille se fâcherait.

Il est vrai que le premier acte du *Mari*, s'il ne renferme pas « les semences de tout ce qui doit arriver, » est en lui-même bien coupé, bien conduit, de façon qu'il intéresse ; le troisième a de la chaleur, des agrémens familiers et, au prix des faussetés que l'on sait, du pathétique. La flamme de Mlle Tessandier, la force de M. Paul Mounet, l'esprit de M. Porel ravissent les bravos ; M. Rebel et Mlle Nancy Martel sauvent adroitement de misérables rôles ; Mme Crosnier joue en excellente comédienne le petit personnage d'une provinciale. Par toutes ces raisons, *le Mari* compte pour un succès, mais n'importe : si les contemporains n'ont que cette manière de connaître la vie, et cette langue pour l'exprimer, qu'on me ramène à *Polyeucte !*

On m'y ramène : Osip, des *Danicheff*, gardant sa femme pour son maître et la lui remettant immaculée, qu'est-ce autre chose, à moins qu'une étrange obsession ne m'abuse, qu'un Polyeucte martyr de la délicatesse et de la gratitude?

> Possesseur d'un trésor dont je n'étais pas digne,
> Souffrez qu'entre vos mains, seigneur, je le résigne...

Ainsi pourrait parler Osip; et que serait-ce s'il parlait ainsi? Déjà, lorsqu'il célèbre ses yeux « plus ombragés que la pensée, » Anna s'émerveille : « Je n'aurais jamais cru que tu pusses t'exprimer aussi bien. » S'il s'exprimait en vers de Corneille, elle se résoudrait peut-être à l'aimer ! Sans toucher à la question du style, ferai-je admirer l'abondance et la variété de la psychologie des classiques en regard de celle des modernes? Ferai-je triompher leur dramaturgie de la nôtre? Il y suffirait, d'une part, d'établir un parallèle entre la Pauline de

Corneille et cette chétive Anna; d'autre part, de faire remarquer que, dans *les Danicheff*, aussitôt que le drame paraît commencer véritablement, au troisième acte, il avorte. Mais le deuxième, en ses épisodes, est sillonné des feux d'artifice habituels à M. Dumas, et le premier forme un prologue taillé de main d'ouvrier. C'est dans ce premier que s'établit le caractère de la comtesse Danicheff, le seul de l'ouvrage et qui se dissipe ensuite : tout ce tableau d'intérieur, tout ce fond moscovite où la grande dame en cheveux blancs se fait lire *Faublas* par une jeune fille, est peint de couleurs originales et composé fortement.

Pour cette partie seule, M. Duquesnel, survenu entre le directeur de l'Odéon et du Gymnase, aurait bien fait d'acquérir *les Danicheff* à la Porte-Saint-Martin, et aussi pour nous donner l'occasion d'admirer Mme Pasca. Elle est merveilleuse, en vérité, dans le rôle de la comtesse Danicheff, merveilleuse de figure, et de costume et de jeu; autant que le permet l'ordre de l'ouvrage, qui n'est qu'une pièce de facture, elle s'y manifeste grande comédienne et grande dame. Soutenue par les traditions d'une scène illustre, que ferait-elle dans un de ces drames que M. Dumas peut avouer véritablement pour siens? Il appartient à ce puissant introducteur de nous le montrer bientôt : si ce n'est à sa prochaine entreprise, nous souhaitons que ce soit à la seconde. Non que Mme Pasca soit mal entourée à la Porte-Saint-Martin : M. Marais, un peu emphatique dans le reste, joue excellemment la scène capitale qui finit le second acte; on ne peut rêver un Osip qui soit préférable à M. Volny; Mlle Magnier, Mlle Malvau, M. Colombey, M. Léon Noël, forment une bonne troupe. La mise en scène de toute la pièce, et particulièrement du premier acte, sans indiscrétion, est fort belle.

Dans un pareil théâtre, avec de telles ressources, M. Duquesnel peut rendre aux lettres contemporaines d'éclatans services. Nous ne prétendons pas que la Comédie-Française lui en cède l'honneur, et nous permettons que sur ce terrain elle lutte avec lui; nous demandons seulement aujourd'hui, à l'abri du grand nom de Corneille, qu'elle ne laisse pas en friche ni couvert d'épis artificiels et de fleurs en papier le vieux champ classique.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Les vacances sont donc finies, nos chambres françaises reprennent décidément aujourd'hui leur œuvre interrompue il y a deux mois, et on peut dire que rarement une session s'est rouverte dans des conditions plus laborieuses, plus ingrates, sous le poids de préoccupations plus nombreuses et plus importunes. On aurait beau s'en défendre, on se sent dans une situation embarrassée, fatiguée, épuisée. Ce n'est pas qu'il y ait là rien d'extraordinaire et de surprenant, c'est au contraire tout ce qu'il y a de plus simple ou de plus logique : c'est l'inévitable loi des choses. Quand on a vécu depuis assez longtemps déjà un peu au hasard, faisant de la politique avec des infatuations, des illusions, des prodigalités, des tactiques équivoques de parti et des abus de domination, le moment vient forcément où il n'y a plus moyen d'échapper aux conséquences des faux systèmes et des faux calculs; un jour ou l'autre tout se solde. Ce n'est pas encore la faillite, si l'on veut, il ne faut pas se servir de trop gros mots; c'est du moins une gêne considérable qui se manifeste en tout, sous toutes les formes, dans toutes les régions de la vie publique. C'est précisément ce qui arrive aujourd'hui, c'est la situation qui a été créée à la France et dont on a le sentiment au seuil de cette session nouvelle.

Depuis quelques années, en effet, la France a été livrée aux expériences des politiques qui ont entrepris de la réformer et de la gouverner. On a cru pouvoir tout se permettre sous prétexte de réaliser de prétendues idées républicaines. On s'est fait un jeu de toucher à tout sans mesure et sans prudence, de subordonner l'administration, la justice, les garanties civiles, la liberté des consciences religieuses, l'enseignement public aux fantaisies, aux calculs ou aux convoitises de

parti, au risque de favoriser une sorte d'anarchie morale. On avait trouvé des finances prospères, merveilleusement relevées après les plus cruelles épreuves; on les a rapidement épuisées par l'excès des dépenses, par des dégrèvemens incohérens et arbitraires, par l'abus organisé et systématique du crédit, par les primes accordées aux cupidités des clientèles vulgaires. On a traité les intérêts économiques sans ménagement en excitant des espérances qu'on ne pouvait satisfaire, en promettant des réformes qu'on ne pouvait réaliser, en laissant l'industrie et l'agriculture livrées à toutes les incertitudes dans des conditions incessamment aggravées. On s'est jeté tête baissée dans toute sorte d'affaires, de travaux ou d'entreprises, sans prévoyance, sans savoir le plus souvent où l'on allait, uniquement pour montrer que la république allait combler la France de bienfaits. On a accompli la réforme scolaire, comme on ne manque pas de le répéter sans cesse; oui, sans doute, on a accompli cette réforme dont on se vante puérilement à tout propos, on l'a accomplie, — en réussissant du même coup à abaisser le niveau de l'enseignement public et à surcharger les départemens, les communes de dettes accablantes. En un mot, on a voulu tout faire, on a tout fait dans une intention de vaine et fausse popularité, pour assurer une domination de parti par la complicité intéressée des ministères et des majorités.

C'est l'expérience qu'on poursuit depuis quelques années déjà et qui consiste simplement, en vérité, à abuser de tout, à fatiguer les ressorts de la puissance nationale, à épuiser pour vivre les sources de la vie. Eh bien! c'est l'inexorable logique des choses, cette politique des expériences républicaines a porté ses fruits; elle a créé cette situation compromise, altérée par une série d'erreurs et de fautes qu'il faut maintenant payer après les avoir commises. L'échéance de tous les engagemens téméraires, des imprévoyances et des abus de parti a mis quelques années à venir; elle est là aujourd'hui, pressant gouvernement et assemblées. On ne peut plus guère l'éluder, et ce serait tout au moins un premier mouvement de sagesse, le commencement d'un retour salutaire si l'on voulait bien reconnaître la vérité telle qu'elle est, au lieu de promener partout un optimisme béat ou peu sincère qui ne trompe plus personne, au lieu de parcourir les provinces en annonçant dans les banquets le règne de la prospérité. Mieux vaudrait avouer simplement et modestement des fautes de conduite que de prendre le ton de ce ministre naïf et égaré par les souvenirs classiques, qui tout récemment, devant les habitans ébahis de Tarn-et-Garonne, comparait la république « au dieu versant des torrens de lumière sur ses obscurs blasphémateurs. » Voilà qui est parler et qui est fait pour éblouir, surtout pour rassurer les habitans de Tarn-et-Garonne aussi bien que pour confondre les obscurs blasphémateurs! Malheureusement, en fait de torrens de lumière, à cette heure d'une session nou-

velle, il y a le déficit financier qui s'accroît sans cesse, sur lequel la commission du budget est occupée, depuis quelques jours, à délibérer de concert avec M. le ministre des finances. Il y a cette crise des industries, de l'agriculture, qui, sans avoir le caractère aigu et dramatique qu'on lui donne, est peut-être plus grave parce qu'elle tient à tout un mouvement économique. Il y a enfin ce malaise universel d'un pays qui se sent atteint dans son essor, médiocrement conduit, livré aux passions et aux vulgaires exploitations de parti. S'il y a encore à travers tout quelque rayon de lumière, c'est que nos soldats et nos marins, engagés au loin, se montrent toujours dignes de la France, portant fièrement le drapeau, rachetant par leur intrépide dévoûment les légèretés, les inconsistances d'une politique plus agitée et plus entreprenante que réfléchie. C'est là certes une généreuse compensation de patriotisme pour le moment. Tout le reste, il faut l'avouer, est assez maussade, assez peu rassurant dans nos affaires du jour, à commencer par cette situation financière qui devient de plus en plus un objet d'inquiétude, que sénat et chambre des députés vont avoir à examiner, à discuter et à liquider.

Il y a longtemps qu'on a dit que c'était la bonne politique qui faisait les bonnes finances. Il y a longtemps aussi qu'on a dit qu'il était plus difficile de gouverner la prospérité que la pénurie financière. Il faut bien que ces maximes de la vieille sagesse aient été oubliées, qu'on n'ait pas fait une bonne politique et qu'on n'ait pas su gouverner la prospérité, puisque les finances françaises, qui avaient si merveilleusement retrouvé leur élasticité et leur puissance il y a dix ans, ont été si rapidement compromises, puisqu'une fortune si industrieusement refaite a été si promptement dévorée. Ce n'est point cependant que les avertissemens aient manqué. Ceux que M. le ministre de l'instruction publique appelle avec obligeance les « obscurs blasphémateurs, » et qui n'étaient que des conseillers indépendans et prévoyans, n'ont laissé échapper aucune occasion de le répéter, surtout dans le sénat; ils n'ont cessé de rappeler au gouvernement et à la majorité républicaine qu'ils agissaient en prodigues, qu'ils dépassaient en imprévoyance les régimes les plus décriés, qu'ils compromettaient la sécurité financière par les excès de dépenses et les abus de crédit, qu'ils engageaient étourdiment, aveuglément toutes les ressources publiques sans tenir compte de l'imprévu et de l'avenir.

On n'a rien écouté; on est allé à l'aventure, abusant de l'épargne nationale et du crédit, ajoutant, comme sous l'empire, les budgets extraordinaires au budget ordinaire, prodiguant les ressources de l'état, des départemens et des communes en travaux démesurés et en constructions fastueuses d'écoles sous prétexte de populariser la république. On a suivi ce système étrange qui a consisté à décréter d'un côté des dégrèvemens sans profit pour les contribuables et à ouvrir d'un autre côté

des emprunts pour suffire à toutes les fantaisies. Ce que la politique des dernières années a ajouté, en pleine paix, en plein temps régulier, aux dépenses normales du budget et à la dette dépasse les calculs de la plus simple prévoyance. Il faut compter, pour ces quelques années, de trois à quatre cents millions de dépenses nouvelles, permanentes, inscrites aux budget, — et pour la dette, autant de milliards qu'il en a fallu pour payer les frais de la guerre. On a usé de tous les expédiens, réguliers ou irréguliers, et c'est ainsi qu'on est arrivé à cette situation, où la fatigue et l'épuisement ont commencé à se faire sentir, où les recettes publiques ont diminué et diminuent tous les jours, tandis que les dépenses n'ont cessé de s'accroître, où le déficit enfin est entré en maître dans nos budgets. Il y est, il y règne aujourd'hui. Il est sûrement dans le budget courant, puisqu'il y aura dans les revenus publics un mécompte de plus de soixante millions et qu'il y a déjà, d'un autre côté, un contingent respectable de crédits extraordinaires pour le Tonkin et la Chine. Quel sera, en définitive, le chiffre de ce déficit pour 1884? Ce sera un compte à régler, une liquidation à opérer plus tard. Pour le moment, l'essentiel est de songer au prochain budget, à celui qu'on va voter, et, ici encore, il est trop clair que l'inévitable déficit se retrouve. On a beau manier et remanier les chiffres, l'insuffisance serait, d'après les évaluations les plus modérées, de plus de cinquante millions, et, comme il y aura aussi, au courant de l'année prochaine, des crédits extraordinaires imprévus, quoique toujours faciles à prévoir, le déficit s'accroîtra nécessairement dans les mêmes proportions. En un mot, les ressources telles qu'elles existent n'égalent plus les dépenses : l'équilibre financier est rompu, il l'est même, en réalité, depuis plus longtemps qu'on ne l'avoue.

Comment rétablira-t-on cet équilibre? Comment sortira-t-on de ces difficultés jusqu'ici assez inextricables? C'est là justement ce que la commission du budget et M. le ministre des finances sont occupés à étudier depuis quelques jours; c'est la question que les chambres, à leur tour, auront bientôt à examiner et à trancher si elles en ont le temps avant la fin de l'année. M. le ministre des finances est certainement, à l'heure qu'il est, l'homme le plus embarrassé de France; il paraît un peu se perdre dans une situation pour laquelle il n'a pas été spécialement préparé. Il ne méconnaît pas la vérité des choses, il ne déguise pas la triste vérité du déficit; il ne paraît pas seulement avoir trouvé des remèdes bien décisifs. Son système, à ce qu'il semble, consisterait à faire quelques économies et, en même temps, à relever les évaluations sur quelques articles, les postes, les tabacs, les allumettes, — au besoin à rétablir quelques surtaxes imprudemment abaissées, notamment sur les alcools. Au fond, M. le ministre des finances ne reculerait peut-être pas devant quelques impôts nouveaux; mais des impôts nouveaux, dans l'année où se feront les élections, quand

on a tant promis des dégrèvemens, c'est ce que des députés qui veulent être réélus ne sauraient accepter : l'intérêt électoral passe avant tout. La commission du budget s'est empressée d'écarter les surtaxes proposées par M. le ministre des finances, et, de son côté, elle a cherché, elle aussi, ses remèdes. Un instant elle avait eu, à ce qu'il paraît, l'idée d'une conversion nouvelle de la rente 4 1/2; elle s'est heurtée aussitôt contre des impossibilités. De guerre lasse, elle a fini par accepter la plus petite, la plus inoffensive partie des projets de M. le ministre des finances, et, à force d'éplucher des chiffres dans chaque service public, elle est arrivée à une réduction de dépenses de quelque 50 millions, dont on peut présumer d'avance que le budget des cultes fera surtout les frais. Malheureusement tout ce qu'a proposé M. le ministre, tout ce que la commission du budget imagine de son côté, tout cela se réduit à d'assez médiocres palliatifs. Ce n'est pas le remède, parce que le mal n'est pas dans les détails: il est dans le fond des choses, dans la politique qui a créé et préparé cette situation, qui a compromis les finances françaises par des plans de travaux démesurés, par d'inutiles constructions d'écoles, par tout un système de dépenses imprévoyantes.

On cherche de petites économies à la commission du budget, et, pendant ce temps, M. le ministre des travaux publics, dans ses discours de province, déclare qu'on ne renonce à rien, que le « plan Freycinet » sera conduit jusqu'au bout. M. le ministre de l'instruction publique, à son tour, témoigne le regret de n'avoir pas plus d'argent à dépenser pour multiplier ses constructions d'écoles, et il garde l'espoir d'obtenir les millions nécessaires pour achever la réalisation du programme préparé par le gouvernement. Mais alors que parle-t-on d'éteindre le déficit? On peut s'attendre, au contraire, à le voir grossir sans cesse. Au moment où nous sommes, il faut choisir entre deux systèmes de conduite : ou bien on continuera ce qu'on a fait jusqu'ici, on ira jusqu'au bout, comme on le dit, au risque de courir à une inévitable et irréparable catastrophe; ou bien on en reviendra à une politique plus prévoyante, remettant un peu d'ordre dans nos budgets, ménageant le crédit et l'épargne de la France, mesurant les dépenses aux ressources publiques. C'est là, au fond, toute la question qui s'agite dans cette crise financière, devenue, non certes sans raison, un objet de préoccupation et d'inquiétude au moment où les chambres vont reprendre leurs travaux.

Ce n'est pas seulement d'ailleurs la crise financière, qui a sa gravité aujourd'hui, qui est faite pour préoccuper les esprits attentifs. Un des phénomèmes les plus sérieux, les plus caractéristiques peut-être, c'est assurément cette crise du travail qui sévit à Lyon depuis quelque temps, qui éprouve toute une population industrieuse. On peut dire sans doute que l'esprit de parti, qui se mêle à tout, se plaît à exagé-

rer les choses, et qu'en peignant le mal sous des couleurs imaginaires, souvent violentes, il l'aggrave; on peut ajouter que les passions révolutionnaires, qui sont toujours prêtes à exploiter les souffrances d'une population laborieuse, ont fait leur triste métier en se hâtant de tout dénaturer et de tout envenimer. C'est possible, c'est même certain. La crise n'est pas moins réelle cependant. Elle a atteint par degrès depuis quelques mois les grandes industries, la métallurgie, le tissage, la teinturerie, et par suite une foule d'autres petites industries qui se rattachent aux grandes. Elle s'est traduite pour un assez grand nombre d'ouvriers en un chômage forcé et prolongé, qui n'est pas seulement une cause de souffrance, qui pourrait n'être pas sans péril avec la saison d'hiver. Si la crise n'atteignait que Lyon, une ville populeuse et laborieuse, ce serait déjà beaucoup; mais il est bien clair qu'elle n'est pas circonscrite dans une ville, que ce qui arrive à Lyon n'est qu'un épisode d'une crise plus vaste qui s'étend un peu partout, qui atteint l'agriculture, le commerce en même temps que les industries de toute sorte. En d'autres termes, on peut dire que le travail national passe par une épreuve des plus douloureuses, qui a des causes aussi profondes que multiples, qui peut tenir à des circonstances accidentelles, à la difficulté de soutenir la concurrence étrangère, aux relations des ouvriers avec les patrons, aux conditions du salaire, sans doute aussi un peu à une politique qui agite tout sans rien résoudre. Dans tous les cas, quelles que soient les causes, la crise existe, c'est ce qui reste certain, et ici encore comment remédiera-t-on au mal? La chambre de commerce de Lyon a cru qu'une modification de tarifs qu'elle réclame suffirait pour rendre le courage au travail en offrant aux fabricans un moyen de lutter avec l'étranger. La municipalité lyonnaise, qui n'a pas seulement à songer à l'industrie, qui a aussi le soin de la paix publique, a proposé des secours de circonstance, des travaux de voirie qui ne seraient que des expédiens assez inefficaces. Les ouvriers eux-mêmes se sont réunis, et comme il arrive souvent, les influences révolutionnaires ont envahi leurs réunions pour leur suggérer des programmes de réformes sociales ou radicales qui ne feraient qu'ajouter au mal. Maintenant un nouveau personnage entre en scène: c'est la commission d'enquête, la commission des 44, qui n'avait pas fait parler d'elle depuis quelque temps, et qui vient de reparaître par un coup d'éclat. La commission des 44 est allée par délégation à Lyon, à Saint-Étienne, elle est allée dans les houillères du Nord; elle ira sans doute aussi consulter les agriculteurs du Nord et du Midi : elle est partout, promenant son éternelle enquête. Malheureusement on ne voit pas bien ce qu'elle va faire là, avec le caractère officiel qu'elle prend et l'appareil dont elle s'entoure. On ne voit bien qu'une chose, c'est qu'elle sort manifestement de son rôle, qu'elle confond tout, qu'elle envahit tout au risque d'annuler ou d'embarrasser l'action des

pouvoirs réguliers, du gouvernement lui-même, et elle ne s'aperçoit pas qu'au lieu de guérir le mal, elle ne fait qu'ajouter au désordre.

Voilà donc la situation intérieure sous un autre aspect qui n'est pas le moins grave, qui est bien fait pour déconcerter quelque peu l'optimisme, et ce sera maintenant aux chambres de se reconnaître au milieu de tout cela, de trouver les moyens de soulager l'industrie lyonnaise, l'agriculture, de résoudre la crise industrielle en même temps qu'elles auront à résoudre la crise financière. Tant de questions à la fois ne laissent pas d'être embarrassantes, et cependant elles ne sont pas encore les seules, puisqu'il reste toujours la question de notre politique extérieure engagée aujourd'hui à des degrés divers dans d'assez sérieuses affaires.

Où en est, en effet, la politique de M. le président du conseil dans les mers de Chine et au Tonkin? Ici, il est vrai, elle a la chance d'être représentée par nos marins et par nos soldats, qui ne discutent pas avec leur devoir, qui ne marchandent pas leur vie pour la défense du drapeau et sont toujours prêts à quelque nouveau fait d'armes. M. l'amiral Courbet s'est récemment décidé à reprendre l'action contre l'île de Formose; il s'est emparé de Kélung, qu'il a occupé, où il s'est fortifié, pendant que M. l'amiral Lespès allait attaquer le port de Tamsui, sans lequel l'occupation de Kélung restait sans sécurité. D'un autre côté, au Tonkin, M. le général de Négrier a rencontré sur la route de Lang-Son, à Lang-Kep, des forces chinoises assez sérieuses, et il a dispersé, mis en complète déroute cette armée chinoise, non toutefois sans avoir à vaincre une vive résistance, non sans avoir fait des pertes et sans avoir reçu lui-même dans l'action une blessure qui l'oblige à quelque repos. Un autre chef de notre armée, M. le colonel Donnier, chargé de conduire une colonne expéditionnaire, a eu, lui aussi, une brillante affaire qui a rejeté les Chinois sur leur frontière. Tous ces récens actes de guerre sont certes l'honneur de notre armée nouvelle; ils prouvent que nos jeunes soldats, toutes les fois qu'ils auront des difficultés à vaincre, des fatigues à supporter, un ennemi à combattre, se retrouveront les émules des vieux soldats d'Afrique. Un point reste pourtant un peu obscur dans ces derniers incidens. Si M. l'amiral Courbet, qui s'est montré jusqu'ici aussi prudent qu'énergique, qui a si résolument enlevé Kelung, n'a pas pris plus complètement possession du port de Tamsui nécessaire à la sûreté de notre occupation, c'est qu'apparemment il ne l'a pas pu, c'est qu'il n'avait pas de forces suffisantes. Si, au Tonkin, après le brillant combat de Lang-Kep, M. le général de Négrier n'a pas pu profiter de son succès et poursuivre les Chinois dans leur retraite sur Lang-Son, c'est qu'il n'avait pas, lui non plus, sans doute, les forces nécessaires. On en serait donc encore là! Ce serait donc toujours la même politique décousue, voulant et ne voulant pas, engageant des opérations pour s'arrêter aussitôt, poussant nos

soldats en avant sans leur donner les moyens de marcher. Aux premiers temps, quand on n'avait pas l'expérience de cette guerre ou qu'on ne savait pas même ce qu'on voulait, cela pouvait encore se comprendre, quoique ce fût déjà singulièrement dangereux, les événemens l'ont bien montré. Maintenant qu'on est engagé et qu'il n'y a plus de retraite possible, ce n'est plus le moment de tergiverser, de marchander les forces et les ressources; il ne reste plus qu'à pousser résolûment les choses, à mettre nos chefs militaires en mesure de remplir leur mission jusqu'au bout, et c'est probablement encore le meilleur moyen de décider la Chine à la paix, d'en finir avec ces complications lointaines.

Tel est cependant l'enchaînement des choses que ces affaires de Chine ne sont pas sûrement étrangères à un fait nouveau, inattendu, à une curieuse phase de diplomatie. Qui aurait dit, il y a peu d'années encore, que le jour viendrait où, entre la France et l'Allemagne, il y aurait un rapprochement, une sorte de concert ou d'accord, non pas sans doute sur les affaires européennes, mais sur toutes ces questions de politique coloniale qui s'agitent aujourd'hui dans le monde, dans l'extrême Orient, en Égypte ou au Congo? C'est pourtant ce qui arrive. M. de Bismarck qui a, lui aussi, sa politique coloniale, qui a déjà ses établissemens sur les côtes d'Afrique et qui a eu à cette occasion des démêlés avec l'Angleterre, M. de Bismarck a eu l'idée de provoquer une entente avec la France, qui s'y est prêtée. Il n'en a pas fallu davantage pour remettre les imaginations en mouvement, pour réveiller tous ces bruits d'une alliance de l'Allemagne et de la France, de combinaisons nouvelles et énigmatiques en Europe. On n'en est pas tout à fait là et l'incident, sans laisser d'être singulier, n'a certainement pas la signification que les imaginations complaisantes ou effarées lui prêtent. En réalité, il s'agit d'un objet plus modeste ou plus spécial, d'une conférence qui se réunirait à Berlin pour régler les conditions de navigation dans le bassin du Congo et sur le Niger, pour définir aussi le droit d'occupation des territoires sur lesquels n'a flotté encore aucun pavillon civilisé. On aurait à délibérer sur une sorte de supplément de droit international appliqué à des régions fermées jusqu'ici à la civilisation. La France n'avait évidemment aucune raison de faire de la politique de mauvaise humeur, de refuser son concours, bien entendu dans la mesure de ses intérêts et sans aliéner sa liberté. Elle s'est rendue à la proposition qui lui a été faite, et l'entente établie entre Paris et Berlin n'est en définitive que le préliminaire de la conférence qui va se réunir, à laquelle les autres puissances sont conviées. On aura dans quelques jours, à ce qu'il paraît, ce spectacle assez nouveau, et c'est ainsi que tout se mêle, que les affaires de diplomatie s'enchaînent, la conférence de Berlin après celle de Londres, au moment même où la vie parlementaire va recommencer un peu partout en Europe.

Aujourd'hui même, c'est le parlement français qui se réunit, qui se retrouve en face de toutes ces questions épineuses, délicates, de ces affaires extérieures et intérieures auxquelles il ne peut se dérober. Dans peu de jours, c'est le parlement anglais qui se réunira à son tour, qui aura sûrement, lui aussi, sa tâche laborieuse avec tous les embarras que s'est créés le cabinet de Londres. Le parlement anglais aura d'abord l'Égypte, qui est pour la politique de la Grande-Bretagne ce que la Chine est pour la politique de la France, avec cette complication de plus que les difficultés égyptiennes ne peuvent être sérieusement et définitivement résolues qu'avec le concours ou l'assentiment de l'Europe. Comment l'Angleterre conciliera-t-elle l'œuvre qu'elle a entreprise par des moyens passablement irréguliers avec les intérêts européens que les gouvernemens ne semblent pas disposés à abandonner ? La question reste toujours en suspens; elle n'est tranchée ou éclaircie ni par des actes sommaires contre lesquels on a protesté, ni par la mission jusqu'ici assez énigmatique de lord Northbrook, et si le cabinet de Londres a un secret pour rétablir l'ordre dans la vallée du Nil, soit par sa propre initiative, soit par des négociations nouvelles, il le dira sans doute aux chambres, qui ne vont pas manquer de l'interpeller. Le parlement anglais a donc devant lui, pour les premiers jours de sa session, cette obscure et inextricable affaire d'Égypte sur laquelle il aura son mot à dire, avec laquelle il faudra bien en finir; mais il a surtout la réforme électorale, pour laquelle il est réuni extraordinairement à cette époque de l'année, qui pendant ces dernières et courtes vacances a été agitée dans toutes les réunions, dans tous les meetings du royaume-uni, en Écosse comme en Angleterre.

C'est visiblement ce qui, pour le moment, passe avant tout, ce qui émeut le plus vivement l'opinion anglaise, ce qui reste la préoccupation fixe du chef du cabinet, de M. Gladstone. L'Égypte touche certainement l'orgueil britannique et réveille toujours dans les cœurs anglais des impatiences traditionnelles de domination. La réforme remue plus profondément toutes les fibres populaires, parce qu'ici il s'agit de donner le droit de suffrage à deux millions d'hommes, à toute une classe rurale laissée jusqu'ici en dehors de la vie politique. M. Gladstone n'a jamais été l'homme des affaires extérieures, il les a quelquefois aggravées et compromises par ses irrésolutions ou ses contradictions; il semble ne retrouver toute sa puissance, sa persévérante énergie que pour ces grandes questions intérieures qui intéressent naturellement la masse du peuple anglais; et il n'avait pas caché son intention de reprendre la réforme électorale aussitôt qu'il le pourrait, à une session d'automne, de chercher en attendant un appui dans l'opinion populaire contre la résistance des lords. Aussi ces quelques semaines qui viennent de s'écouler n'ont-elles été, en définitive, qu'une sorte de

session libre qui s'est déroulée pendant l'interrègne parlementaire, qui a recommencé ou s'est continuée un peu partout par un dialogue assez bruyant entre libéraux et conservateurs. C'est M. Gladstone lui-même, qui, malgré son grand âge, a pris la direction de cette campagne nouvelle; il est allé dans les grandes réunions d'Écosse, prodiguant son éloquence, tantôt s'efforçant de modérer l'agitation et les agitateurs, tantôt laissant percer la menace, rappelant à la chambre des lords qu'elle ne pouvait jouer indéfiniment avec la puissance des choses, que le peuple anglais ne supporterait pas longtemps « une situation où un pouvoir irresponsable serait en conflit obstiné et permanent avec le pouvoir responsable. » M. Gladstone a été suivi par bien d'autres libéraux qui sont allés plus loin que lui, qui n'ont pas hésité à aborder la question de la revision de la chambre des lords. Ce n'est pas seulement M. Bright qui s'est jeté dans la mêlée avec sa fougue de tribun : un des membres du cabinet, M. Chamberlain, dans un meeting de Birmingham, a traité assez lestement les pairs d'Angleterre; il a paru même railler un peu l'ingénuité de son chef et sa confiance dans la sagesse de la haute chambre. M. Morley, qui a son influence parmi les libéraux, a demandé la limitation des pouvoirs de la pairie. Un ancien membre du gouvernement, M. Forster, qui a été secrétaire d'état pour l'Irlande et qui s'est rapproché par instans des conservateurs, s'est prononcé vivement cette fois pour la politique de M. Gladstone ; il a menacé les lords du ressentiment des deux millions d'électeurs dont ils voulaient prolonger l'exclusion. L'opposition, de son côté, bien entendu, n'est pas restée inactive et muette dans cette campagne. Aux discours des libéraux elle a répondu par des discours. Les chefs conservateurs, sir Stafford Northcote, lord Randolph Churchill, se sont jetés dans la mêlée, renouvelant incessamment le procès de M. Gladstone, mettant habilement en cause la politique extérieure du ministère. Lord Salisbury est allé à Édimbourg, à Glascow, résumant dans une série de discours qui ne sont pas sans éloquence, les griefs, les intentions de l'opposition qu'il a conduite au combat dans la session dernière. Au demeurant, les libéraux menacent la chambre des lords d'une revision qui toucherait pour le moins à sa constitution héréditaire; lord Salisbury a annoncé, de son côté, que les conservateurs ne céderaient pas si l'on ne présentait à la fois le bill qui étend le droit de suffrage et le bill qui fixe les nouvelles circonscriptions électorales. La question en est toujours là et au premier abord elle semble insoluble.

Est-ce à dire que le conflit ainsi engagé doive aller jusqu'au bout? Personne, selon toute apparence, n'a envie de pousser les choses aux dernières extrémités, parce que les libéraux qui ont quelque prévoyance sont les premiers à sentir le danger d'une lutte où la vieille constitution de l'Angleterre serait bientôt peut-être tout entière en cause. Assurément, bien des récriminations, bien des déclarations de

guerre où des défis ont été échangés depuis quelque temps entre les partis. Au milieu de toutes ces agitations, cependant, il y a un certain sentiment public en faveur de la paix politique. Déjà un ancien vice-roi d'Irlande, lord Cooper, s'est prononcé pour une conciliation. Aujourd'hui, c'est un pair d'Écosse qui a appartenu au cabinet libéral, c'est un personnage considérable, le duc d'Argyll, qui vient d'écrire une lettre demandant au gouvernement de se prêter à un rapprochement, de rassurer les conservateurs sincères en présentant son bill sur les circonscriptions électorales avec le bill sur l'extension du suffrage. C'est justement ce qui a fait la difficulté jusqu'ici; et ce qui ferait croire que le gouvernement n'est pas éloigné de suivre les suggestions du duc d'Argyll, c'est le discours mesuré, conciliateur, prononcé tout récemment par un des ministres, lord Hartington, dans le Lancashire. Bien mieux, une divulgation indiscrète de ces jours derniers prouverait que le projet de remaniement des circonscriptions électorales aurait été en effet préparé par le ministère, qu'il devait être présenté à la session prochaine; un journal l'a publié. Est-ce une invention ou une simple indiscrétion? Le projet tel qu'il a été dévoilé est-il réellement une œuvre ministérielle? Toujours est-il que l'intention existe, qu'elle a été avouée par les ministres eux-mêmes, et si le cabinet se décidait à donner une forme définitive, sérieuse, à cette pensée de conciliation, il est à présumer qu'un certain nombre de lords conservateurs se sentiraient fort soulagés, qu'ils voteraient cette fois le *franchise-bill*. Ce serait une crise de moins en perspective pour les Anglais.

Reviser la constitution héréditaire de la pairie anglaise, c'est facile à dire, et des radicaux peuvent le trouver tout simple; ce n'est pas aussi aisé à faire dans un pays comme l'Angleterre, et bien du temps passera sans doute avant qu'on en soit là. Il en est de la chambre des lords comme de cette vieille corporation de la cité qu'on veut toujours réformer, qui devait disparaître dans une nouvelle organisation municipale. Il y a un an, au moment de l'élection du lord-maire, on annonçait que ce serait le dernier; ce n'était pas le dernier, on vient d'élire un nouveau lord-maire qui prendra possession de sa charge avec les mêmes cérémonies, avec le même appareil traditionnel. Il y aura encore une fois un banquet à Mansion-House, et l'Angleterre n'en est pas moins libre parce qu'il y a un lord-maire dans la cité de Londres, parce qu'il y a une chambre des lords gardienne des vieilles traditions britanniques.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine d'octobre n'a pas été favorable à la continuation de la campagne de hausse commencée il y a trois mois et poursuivie de liquidation en liquidation avec une énergie qui avait fini par triompher de tous les obstacles. Le 1er octobre, on a vu le 4 1/2 s'élever à 109.25. Ce cours a marqué l'apogée du mouvement. Dès le lendemain de la liquidation, les réalisations ont entravé tout essor nouveau; bon nombre d'acheteurs ont abandonné la partie : la désertion s'est mise dans le camp des haussiers.

Les raisons abondent pour expliquer ce revirement. On avait mené sans arrêt le 4 1/2 de 106 à 109 francs. Il était difficile de le pousser beaucoup plus loin, la hausse ne pouvant être éternelle. On entrait, il est vrai, dans un mois où se paient de nombreux coupons, au bout duquel, sur le 4 1/2 pour 100 même, les rentiers touchent un quartier de leur revenu, soit 1 fr. 12 1/2. L'argent est toujours abondant et bon marché, et les taux de report ne se sont pas élevés.

Malgré ces motifs d'encouragement, les acheteurs se sont montrés indécis, et maintenant les baissiers semblent prêts à relever la tête. Ce n'est pas seulement parce que les marchés monétaires ont coutume de se resserrer en octobre, mais il est trop évident que les spéculateurs sont bien fondés à estimer que tout ne va pas pour le mieux dans nos affaires du dedans et dans celles du dehors.

Les rentes ont donc baissé; la hausse, dans de telles circonstances, eût été plus qu'illogique, elle devenait dangereuse. Le 4 1/2 a reculé de 109.25 à 108.65; le 3 pour 100 a fléchi au-dessous de 78 fr.; l'amortissable est ramené à 79 fr. Ce sont encore là de beaux cours, et dont le maintien suffirait amplement, ce mois-ci, à démontrer la force de la spéculation haussière.

Les fonds étrangers n'ont pas été moins discutés, en général, que les nôtres. Nous ne parlons pas des rentes autrichiennes et russes ni des consolidés anglais, ni de la nouvelle rente hongroise 4 pour 100 or. Sur tout ce groupe, la fermeté ne s'est pas démentie. Mais l'Italien a perdu une demi-unité. La spéculation engagée sur cette valeur est très chargée. Elle compte avec raison sur l'acceptation prochaine par

les chambres italiennes des conventions pour les chemins de fer. Cependant les capitalistes ne sont pas exempts de préoccupations sur le déficit qui pourra résulter de l'épidémie cholérique et du ralentissement des transactions commerciales.

L'Extérieure 4 pour 100 d'Espagne a fléchi d'un franc après le détachement du coupon. Là encore on redoute l'effet, sur les rentrées du trésor, de l'établissement des quarantaines et des entraves mises aux affaires d'échange avec notre pays. Les recettes des chemins de fer espagnols ne cessent de s'affaiblir. Aussi a-t-on pu constater, depuis le commencement du mois, en actions du Nord de l'Espagne et du Saragosse, des ventes importantes qui ont fait reculer ces valeurs à 500 et à 390. Les bruits qui ont couru sur l'état de santé du roi d'Espagne ont contribué également à alourdir les cours de l'Extérieure, qui a dû abandonner le cours de 60 francs.

Le 5 pour 100 Turc se maintient à 7.70, malgré l'avis officiel que la conversion, ou échange des titres, aura lieu en décembre prochain. On sait que, par suite de cette opération, la cote actuelle des divers emprunts turcs disparaîtra pour faire place à celle d'un nouveau fonds, rapportant 5 francs, pouvant rapporter plus tard et successivement jusqu'à 20 francs, et ressortant, comme prix, d'après le cours actuel, à 77 francs. Il est à craindre que du 5 pour 100 Turc à ce taux ne paraisse très cher et ne tente les baissiers. La Banque ottomane est toujours faible, ce qui s'explique et par l'état général du marché et par les incertitudes qui règnent sur les conditions dans lesquelles se déroulent les commencemens de l'exploitation du monopole des tabacs en Turquie.

L'Unifiée a valu 310 et se tient à 305. Les porteurs espèrent que la mission de lord Northbrook se terminera par la proposition d'un plan de réorganisation financière de l'Égypte, où prendrait place, sous une forme ou sous une autre, un engagement de l'Angleterre de garantir la dette générale égyptienne. Les créanciers, à cette condition, accepteraient même une réduction d'intérêt; *a fortiori* se résignent-ils à la suspension de l'amortissement.

Quelques grandes valeurs ont fortement baissé depuis la dernière liquidation. On a vendu, un peu à découvert, mais aussi en portant des titres sur le marché, du Suez, des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, du Crédit foncier, du Gaz, de la Banque de Paris, etc. Il semble que les attaques des baissiers se soient portées exclusivement sur les titres jouissant d'une prime élevée, comme offrant seuls une marge suffisante à des opérations susceptibles de rapporter quelque bénéfice. Quant aux titres des institutions de crédit, qui se négocient à des cours peu éloignés du pair, soit au-dessus soit au-dessous, la spéculation continue à les délaisser, et le public capi-

taliste à s'en tenir écarté. De là cette immobilité absolue de la Société générale, du Crédit lyonnais, de la Banque d'escompte, de la Banque franco-égyptienne, etc. Il ne s'est produit un peu de mouvement, dans cette région du marché, que sur quelques valeurs très vivement discutées comme le Crédit mobilier, le Crédit général français, la Société franco-algérienne.

Si l'on constate la répugnance persistante du public capitaliste à s'occuper de ce que l'on appelle en général les valeurs, c'est-à-dire des actions de banque ou d'entreprises industrielles, en revanche, on le voit rechercher de plus en plus les valeurs solidement garanties et à revenu fixe. Quand à ces conditions viennent, en outre, s'ajouter des chances importantes de lots, on se trouve en présence du placement le plus goûté de l'épargne. Aussi l'émission, que fait aujourd'hui même le Crédit foncier de six cent mille obligations communales 3 pour 100 à lots est-elle assurée d'avance d'un très grand succès. Le premier versement est de 20 francs, plus 15 francs à la répartition. Trois autres versemens de 50 francs, deux de 75 et un de 100, espacés de six mois en six mois, complètent le prix d'émission, 435 francs, de chaque obligation, rapportant 15 francs et remboursable à 500 francs en cinquante-six ans. Ces titres, dès le premier versement, participent à six tirages de lots par an. Le public connaît très bien le mécanisme des opérations du Crédit foncier et n'ignore pas qu'il n'existe aucune valeur plus sûrement gagée que les obligations que cet établissement émet en représentation des prêts qu'il consent aux communes, aux départemens et aux chambres de commerce.

Le public n'est pas moins avide des obligations de chemins de fer garanties par l'état; on vient d'en faire une nouvelle constatation par le succès remarquable de l'émission de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien. Cette société proposait au public, à 330 francs, 21,160 obligations dotées de la garantie de l'état; l'épargne en a demandé plus de 50,000. C'est encore la garantie de l'état qui doit appeler l'attention des capitalistes sur une valeur analogue à celle-ci, l'obligation de l'Est-Algérien. L'achèvement du réseau des voies ferrées dans notre grande colonie africaine est une œuvre d'intérêt national, et il est naturel que l'état encourage les capitaux à se porter de ce côté. La garantie qu'il concède est le plus puissant stimulant pour les capitalistes, surtout au prix avantageux auquel on peut avoir encore les obligations des chemins de fer algériens jouissant de cette garantie.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNEE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1884.

Livraison du 1er Septembre.

TONY, dernière partie, par M. TH. BENTZON. 5

LES LETTRES DE MADAME DE GRIGNAN. — I. — DE 1671 A 1677, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 48

COMMENT L'AIR A ÉTÉ LIQUÉFIÉ, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. 83

LA PHILOSOPHIE DU SUFFRAGE UNIVERSEL, par M. ALFRED FOUILLÉE. 103

LA MARINE DES BYZANTINS, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences 130

LA VILLE DE PARIS ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, par M. CHARLES LAVOLLÉE. 159

UN COMMENTAIRE PITTORESQUE DE *la Divine Comédie*, par M. GEORGE GUÉROULT. 191

LE NOUVEAU BILL DE RÉFORME ÉLECTORALE ET LA CHAMBRE DES LORDS, par M. G. VALBERT. 201

REVUE LITTÉRAIRE. — FÉNELON A CAMBRAI, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. F. BRUNETIÈRE. 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Septembre.

OLIVIER MAUGANT, première partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

LES LETTRES DE MADAME DE GRIGNAN. — II. — DE 1677 A 1694, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 292

Psychologie des chefs jacobins. — Marat, Danton, Robespierre, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 325
Le Déclin de la puissance chinoise, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 368
Le Budget départemental, par M. BAILLEUX DE MARISY. 417
La Nouvelle-Zélande et les Petites Iles adjacentes. — VI. — Les Iles Auckland, Macquarie, Campbell. — Les Preuves de l'effondrement d'un continent austral dans l'age moderne de la terre, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences 438
Revue dramatique. — Odéon, *Louis XI;* Vaudeville, *un Divorce, la Victime,* par M. Louis GANDERAX. 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Octobre.

Olivier Maugant, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 481
Les Dernières Années d'un rêveur, par M. E. CARO, de l'Académie française. 530
Marguerite de Valois. — I. — Sa Jeunesse et son Mariage, par M. Hector de LA FERRIÈRE. 552
Les Monach, première partie, par M. Robert DE BONNIÈRES. 585
La Politique économique de l'Allemagne. — L'Agriculture allemande d'après de récentes enquêtes, par M. Maurice BLOCK, de l'Institut de France. . 641
Une Nouvelle Philosophie de l'Opéra, par M. Henri BLAZE DE BURY. . . 665
Berthold Auerbach, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — *Les Voyageurs en France depuis la renaissance jusqu'à la révolution,* par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Octobre.

Olivier Maugant, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 721
La Femme d'un grand homme. — Madame Carlyle, par M. Arvède BARINE. . 767
Les Populations rurales de la France. — I. — Les Populations rurales de la Bretagne. — Changemens opérés dans les idées, les mœurs et les coutumes, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 797
Les Monach, deuxième partie, par M. Robert DE BONNIÈRES. 833
La Colonie française de Buenos-Ayres, par M. Émile DAIREAUX. 879
La Nouvelle-Zélande et les Petites Iles adjacentes. — VII. — Les Premiers Habitans. — Les Maoris, leurs traditions et leurs coutumes. — État actuel de la colonie de la Nouvelle-Zélande, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 908
Revue dramatique. — Comédie-Française, *Polyeucte;* Odéon, *le Mari;* Porte-Saint-Martin, Reprise des *Danicheff,* par M. Louis GANDERAX. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine 955

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.
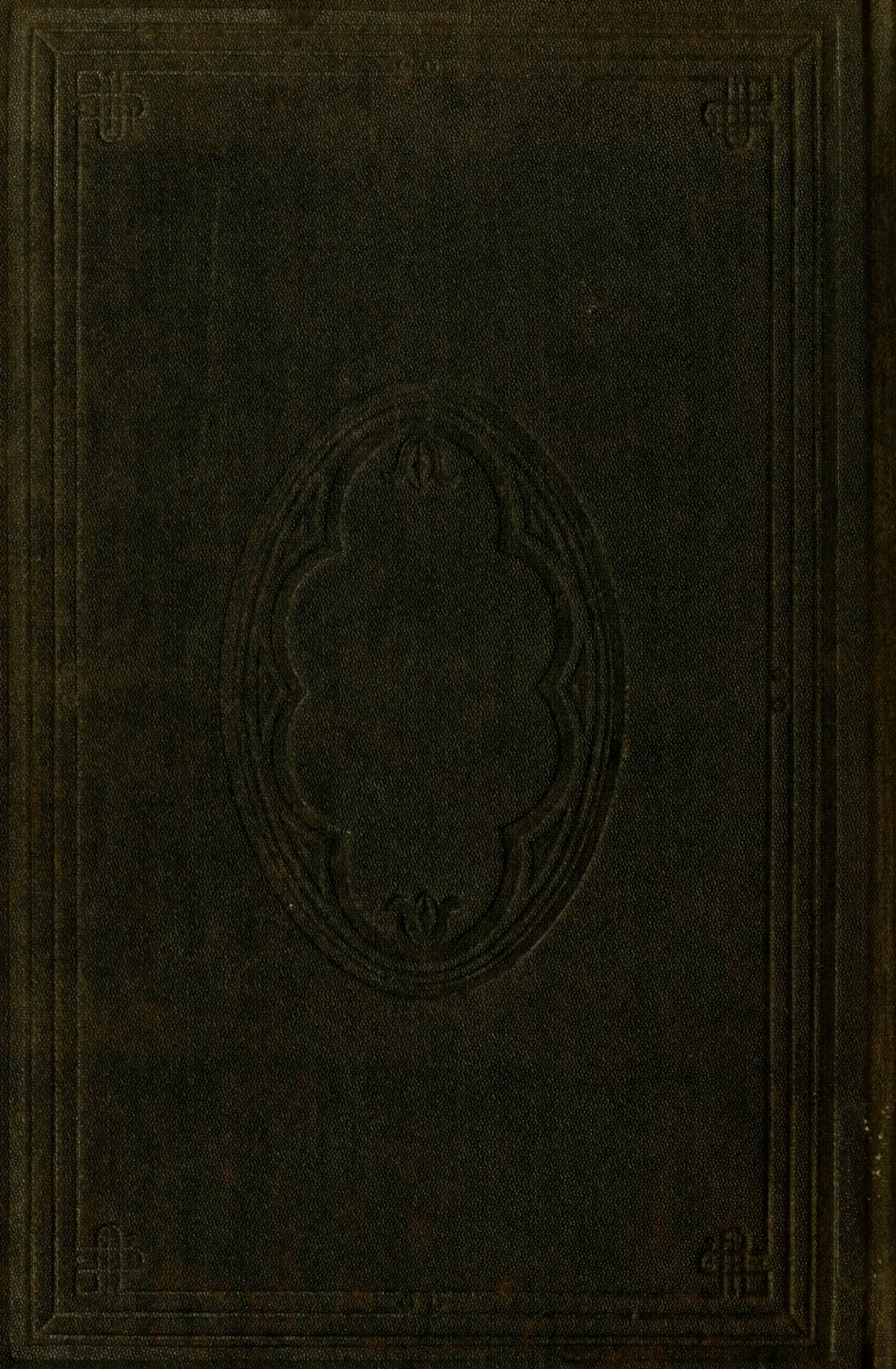
3 9090 007 517 33